
Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

TOME DIX-HUITIÈME.

DICTIONNAIRE

DE LA

NOBLESSE

CONTENANT

Les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes & l'état des grandes Terres du Royaume, poſſédées à titre de Principautés, Duchés Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c., par création héritages, alliances, donations, ſubſtitutions mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire

LE TABLEAU GÉNÉALOGIQUE ET HISTORIQUE

DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE

ET UNE NOTICE DES FAMILLES ÉTRANGÈRES, LES PLUS ANCIENNES, LES PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRES

PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIÈME ÉDITION

entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs & augmentée d'une Table générale de tous les noms de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainſi que d'un Armorial repréſentant les blaſons de Maiſons dont les généalogies ſont compriſes dans cette édition.

TOME DIX-HUITIÈME.



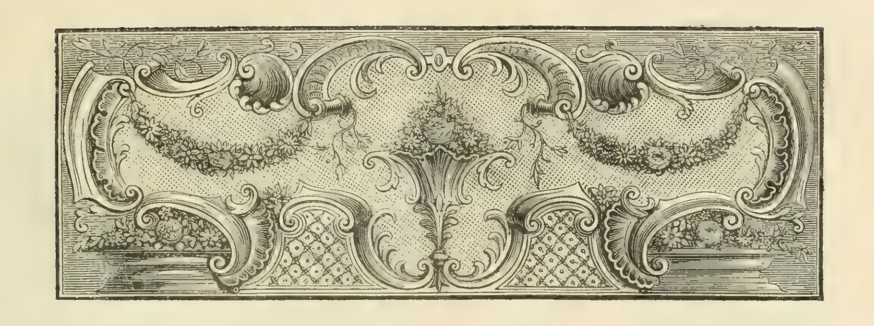
A PARIS

Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs.

Rue de Seine, 12.

MDCCC LXXIII

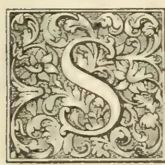
A Arras, de l'Imprimerie H. Schoutheer, rue des Trois-Visages, 53.



DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.



SAARBRUCK. Voyez SARBRUCK, ou SARREBRUCKE.

SAARWERDEN. Voy. SARWERDEN.

SABATIER, en Provence : Famille qui a donné à la ville d'Arles des Consuls du rang des Nobles, qui se sont distingués par leur zèle pour le service du Roi & de l'Etat. Elle est éteinte & portoit pour armes : *d'azur, à trois coquilles d'or,* 2 & 1, *au croissant d'argent en cœur.*

SABATIER, Seigneur de l'Armillière, de la ville d'Arles. Famille qui porte pour armes : *d'azur, à la fasce d'or, surmontée d'un soleil du même, & accompagnée en pointe de trois roses d'or.*

SABINE, Ecuyer, Sieur du Fresnay, en Normandie, élection de Bayeux.

Pierre de Sabine, Comte de la Quieze, Seigneur & Patron de St.-Laurent-du-Rieu, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, Chevalier de St.-Louis, épousa *Catherine-Thérèse Héron de la Tuilerie*, dont pour fille unique

Anastasie-Madeleine-Thérèse, qui épousa, le 21 Mai 1735, *Augustin-François*, Marquis *de Malherbe*, baptisé le 30 Août 1706.

Les armes : *d'argent, à l'aigle de sable, posée sur une trangle de gueules, & surmontée d'une fasce d'azur.*

SABLÉ, Ville, avec titre de *Marquisat*, dans le pays du Maine.

C'étoit autrefois la plus forte place du Pays. Elle étoit ſi importante par ſes fortifications, & par ſon Château ſur la rivière de Sarthe, que Geoffroi le Bel, le plus puiſſant des Comtes d'Anjou, n'oſant l'aſſiéger avec toutes ſes forces, ſe contenta de faire le dégât aux environs, & de bâtir la forteresse de Châteauneuf, ſur la même rivière de Sarthe, pour réprimer les courſes de la garniſon de Sablé du côté de l'Anjou.

Il y a eu deux Familles du nom de SABLÉ. La première s'éteignit ſur la fin du Xe ſiècle. La ſeconde commença par *Raoul*, Vicomte du Mans, qui épouſa l'héritière DE SABLÉ, de la première ſouche. Cette Terre fut portée dans la Maiſon *de Craon* par l'alliance de *Blanche* ou *Avoiſe*, fille unique de *Geoffroi le Vieux*, avec *Robert*, dit *le Bourguignon*, qui acquit depuis Craon, dont la poſtérité prit le nom. Leur deuxième fils, *Robert*, eut en partage *Sablé*, & fut triſaïeul de *Marguerite*, Dame de Sablé, mariée en 1201 à *Guillaume des Roches*, Sénéchal héréditaire d'Anjou, de Touraine & du Maine. *Jeanne des Roches*, leur fille aînée, fit rentrer Sablé dans la Maiſon de *Craon*, par ſon mariage avec *Amauri* I, Sire *de Craon*, mort le 12 Novembre 1226, cinquième aïeul d'*Amauri* IV, qui mourut, auſſi ſans poſtérité, le 30 Mai 1373, après avoir fait donation de Sablé, le 13 Janvier 1371, à *Louis* I, Duc d'*Anjou*, auquel *Iſabeau de Craon*, ſœur d'*Amauri*, céda, pour la ſomme de 1000 liv. d'or, tous ſes droits le 17 Avril 1376. *Louis* III céda Sablé à ſon frère *Charles d'Anjou*, Comte du Maine, ſous la clauſe de réverſion, faute d'hoirs mâles. Cependant *Jean* & *Louis d'Armagnac* jouirent de Sablé, du chef de leur mère, *Louiſe d'Anjou*, fille de *Charles*, Comte du Maine. Mais la Maiſon *de Lorraine* ayant fait valoir les droits qu'elle tiroit d'*Yolande d'Anjou*, fille du Roi RENÉ, le Duc de Guiſe fut mis en poſſeſſion de Mayenne & de Sablé, qui furent érigés en *Marquiſat*, en 1544. Le 29 Novembre 1593, *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne, vendit, pour la ſomme de 90 mille liv., la terre de Sablé, à *Urbain de Laval*, Seigneur de Bois-Dauphin, Maréchal de France en 1598, le même en faveur duquel *Sablé* fut érigé de nouveau en *Marquiſat*, par Lettres du 6 Janvier 1602, regiſtrées le 5 Mars ſuivant.

Cette Terre & celle de Bois-Dauphin furent vendues, par décret, ſur ſon petit-fils *Urbain* II, & adjugées, le 9 Août 1648, à *Jean de Longueil*, duquel elles furent acquiſes, en 1652, par *Abel Servien*, Surintendant des Finances, Chancelier, & Commandeur des Ordres du Roi. Elles furent unies en ſa faveur & érigées en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juin 1656, regiſtrées le 22 Août ſuivant. Son fils, *Auguſtin Servien*, Abbé de St.-Jouin, devenu héritier de ce Marquiſat par la mort de ſon frère aîné, le 10 Juin 1710, le vendit, le 24 Janvier 1711, à *Jean-Baptiſte Colbert*, Marquis de Torcy, qui obtint de nouvelles Lettres d'érection, datées du mois de Mars 1711, regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris les 10 Juin & 23 Novembre ſuivant, portant confirmation du titre de *Marquiſat* pour *Sablé* & *Bois-Dauphin*. Voy. COLBERT.

SABOULIN, en Provence, Famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 19 Octobre 1668, dont les armes ſont : *de gueules, à trois faſces d'argent.*

SABOUREUX, en Brie. VINCENT SABOUREUX, Seigneur de la Bonetière, vivoit en 1534. Il fut le IVe aïeul de

CATHERINE, née le 16 Mars 1680, reçue à St.-Cyr au mois de Septembre 1687, après avoir prouvé que VINCENT étoit ſon IVe aïeul.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois tours du même, 2 & 1.*

♦ SABRAN, en Languedoc, Terre & Seigneurie qui a donné ſon nom à une Maiſon qui joint à l'ancienneté la plus reculée, la plus grande illuſtration.

Chazot, tom. IV, de ſes *Généalogies hiſtoriques*, p. 517, rapporte que quelques-uns la font deſcendre de *Stilicon*, Général de l'Empereur Honorius, & que d'autres la font ſortir d'un cadet de la Maiſon de Luxembourg, dont les armes ont de la conformité avec les ſiennes. Mais tout cela n'eſt avancé que pour ſuivre un uſage introduit dans preſque toutes les grandes Maiſons, qui eſt d'avoir chacune ſa chimère. Les preuves qui nous reſtent de celle de Sabran ſont qu'elle eſt venue de Languedoc en Provence, qu'elle étoit illuſtre en cette première province, où elle

a eu la charge de Connétable ſous les anciens Comtes de Toulouſe : qu'elle a poſſédé une partie de la Seigneurie d'Uzès, la Baronnie de Sabran, dans la Sénéchauſſée de Beaucaire, dont elle a pris le nom. Elle a encore été plus conſidérable en Provence, par la poſſeſſion du Comté de Forcalquier. Elle a eu auſſi de grands établiſſements dans le Royaume de Naples, où elle a poſſédé les Comtés d'Ariano & d'Apici. Cette Maiſon a donné des Cardinaux & un Saint à l'Egliſe dans Saint *Elzéar*, des Connétables, des Grands Maréchaux, des Grands Juſticiers, Sénéchaux, Chambellans & Gouverneurs-Généraux du Royaume de Naples. Elle eſt alliée avec preſque toutes les Maiſons Souveraines de l'Europe, ſurtout avec celles de *France*, d'*Aragon*, d'*Autriche*, de *Savoie*, celles des Comtes de *Provence*, de *Toulouſe*, &c.

Le premier de la Maiſon de Sabran qui nous ſoit connu, eſt EMMENON DE SABRAN, qui fut préſent, en 1029, avec Guillaume, Comte de Toulouſe, à la fondation du Monaſtère de St.-Pierre de Sauve, faite par Garſinde, veuve de Bernard, Seigneur d'Arduſe (*Hiſt. de Languedoc*, tom. II, pag. 160). Il eſt probablement le même qui aſſiſta, en 1066, à l'acte d'union de l'Abbaye de St.-Gilles à celle de Cluny. Ce dernier fut un des principaux vaſſaux de Raimond de St.-Gilles, Comte de Toulouſe, & donné par ce Prince, en 1080, pour gage d'une promeſſe ſolennelle qu'il fit à Ermengarde, Vicomteſſe de Béziers. GUILLAUME ou EMMENON, ſon frère, fut père de

1. GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *Sabran*, Connétables de Toulouſe, rapportée ci-après ;
2. EMMENON, qui ſouſcrivit, en 1125, après l'Abbé de Moiſſac, à une charte faite en faveur de ce Monaſtère. De lui deſcendent les Seigneurs d'*Uzès*, ceux d'*Anſouis*, & les Comtes d'*Ariano*, rapportés plus loin ;
3. Et GUIBLET, nommé GIBLIN dans la Table généal. de Chazot, qui ſouſcrivit, avec ſon frère aîné, à une donation faite, en 1088, par le Comte de Toulouſe à l'Abbaye de St.-André.

BRANCHE

des Seigneurs de SABRAN, *Connétables de Toulouſe.*

I. GUILLAUME DE SABRAN, Ier du nom, ſuivit Raimond de St.-Gilles, Comte de Toulouſe, à la Terre-Sainte, & ſe trouva à la ſurpriſe d'Antioche, le 5 Juin 1098. Un Chevalier très-noble, nommé Guillaume, compagnon d'armes & compatriote du Comte Raimond, fit priſonniers en cette occaſion la mère & les fils du Gouverneur, après les avoir pris de grand matin dans leur lit. Ce Seigneur, qu'on croît être le même que GUILLAUME DE SABRAN, en retira dans la ſuite une rançon de 3 mille beſants d'or. Il ſe trouva en 1099 au ſiége de Jéruſalem, où il ſe diſtingua, & fut un de ceux qui accompagnèrent le Comte de Toulouſe, lorſqu'il eſcalada des premiers les murs de cette ville. Il ſe déclara, en 1123, avec Raimond de Baux, en faveur d'Alphonſe-Jourdain, Comte de Toulouſe, contre le Comte de Barcelone. On ignore le nom de ſon épouſe ; mais ſes enfants furent :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. GÉRARD-AMIC, tige de la branche des Comtes de *Forcalquier*, rapportée ci-après ;
3. Et ROSTAING, que la Table Généalogique de Chazot dit ſon fils, ou celui d'EMMENON ſon frère. Ce ROSTAING eſt auteur de la branche des Seigneurs d'*Uzès*, dont il ſera parlé en leur rang.

II. GUILLAUME DE SABRAN, IIe du nom, eſt mentionné avec GERARD-AMIC, ſon frère, dans un accord paſſé, en 1154, par Raimond, Comte de Toulouſe, & Alphonſe ſon frère, avec l'Evêque de Carpentras, auquel ils furent donnés pour caution de la promeſſe du Comte de Toulouſe. Ce GUILLAUME, qui fut auſſi caution, en 1156, avec ROSTAING, pour les Seigneurs de Baux, de l'exécution du traité avec le Comte de Barcelone, fut inſtitué héritier, avec ſes frères, d'une partie du Comté de Forcalquier, par le Comte Bertrand, qui les qualifie ſes couſins, dans le cas que ſon frère Guillaume, Comte de Forcalquier, n'aprouvât pas les diſpoſitions que Bertrand avoit faites par actes de l'an 1163. Voy. Bouche, *Hiſt. de Provence*, tom. II, pag. 161. GUILLAUME DE SABRAN eſt qualifié Connétable du Comte de Toulouſe dans une charte de 1158, du Comte Raimond V, en faveur de l'Abbaye de Pſalmodia, & dans une autre, de 1164, en faveur du Monaſtère de St.-Saturnin. Ce Seigneur continua de prendre ce titre ſous les Comtes Raimond V & Raymond VI. On trouve dans une charte de

1199, Guillaume & ſon fils, qui ſe qualifioient *par la Grâce de Dieu, Connétables du Comté de Toulouſe.* Il eut :

1. Rostaing, qui ſuit ;
2. Et Ermengarde, mariée à *Guillaume de Baux*, Prince d'Orange.

III. Rostaing de Sabran, qui prend ſeul le titre *par la grâce de Dieu, Connétable du Comté de Toulouſe,* dans une charte de l'an 1201, poſſédoit encore, en 1207, cette dignité, laquelle paſſa, en 1209, à ſon couſin Geraud-Amic. Il avoit épouſé *Adelmodie de Baux,* fille de *Guillaume,* Prince d'Orange, mari de ſa ſœur Ermengarde. *Adelmodie* étoit veuve en 1215, & vivoit encore en 1237. Une généalogie manuſcrite lui donne 3 fils, rapportés dans la Table Généalogique de Chazot, ſavoir :

1. Rostaing, Seigneur de Sabran, en 1228 & 1233, marié, avant 1227, à *Bérengère*, dont Bertrand-Maurice, qui épouſa *Almodie*, & en eut :
   Pierre de Sabran.
2. Guillaume, mort en 1228. Il avoit épouſé *Alzacia*, dont :
   Guignes, père de
   Rostaing, vivant en 1324, qui laiſſa
   Bérengère, Dame de Montlaur, morte en 1341.
3. Elzéar, qui eut :
   1. Pierre-Elzéar, qui vivoit en 1282, & laiſſa
      Elzéar, qui probablement ne laiſſa point de poſtérité.
   2. Et Pons.

BRANCHE
des Comtes titulaires de Forcalquier.

II. Gerard-Amic de Sabran (ſecond fils de Guillaume I), fut donné avec Guillaume, ſon frère, pour caution de l'obſervation du traité fait par Raimond, Comte de Toulouſe, en 1154, avec l'Evêque de Carpentras, & épouſa, en 1152, *Galburge du Caylar,* fille de *Guillaume-Rainon,* dont :

III. Guiraud ou Géraud-Amic de Sabran, qui épouſa *Alix*, fille de *Bertrand*, Ier du nom, Comte *de Forcalquier*, qui portoit pour armes : *de gueules, à la croix de Toulouſe.* De ce mariage vinrent :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Et Géraud-Amic, vivant en 1209.

IV. Guillaume de Sabran, IIIe du nom, ſe qualifioit, en 1209, Comte de Forcalquier, comme héritier de ce Comté, tant du chef de ſa mère, qu'en vertu d'une donation à lui faite par ſon oncle *Bertrand*, & ſe prévalant de la minorité de Raimond-Bérenger, Comte de Provence, fils de Gersinde de Sabran, héritière de ce Comté, il prit les armes pour ſoutenir ſes droits. Le Comte de Provence, pour le bien de la paix, conſentit à un accommodement, par ſentence des arbitres choiſis du 3 des Calendes de Juillet 1220. Après cette tranſaction, ces deux Comtes vécurent en aſſez bonne union, quoique Guillaume de Sabran fût d'un eſprit remuant, & qu'il eût encore quelques excommunications devant & après ce compromis, pour diverſes entrepriſes qu'il avoit faites ſur les biens eccléſiaſtiques; mais comme il avoit pris au commencement le titre : *par la grâce de Dieu*, *Comte de Forcalquier*, il le conſerva ſa vie durant, & en cette qualité, il érigea, en 1225, la terre de Cadenet en Vicomté, prit même ce titre, en préſence de Raimond-Bérenger, Comte de Provence, qui, quoiqu'il fût vrai Comte de Forcalquier, & que partout ailleurs il en portoit le titre, toutefois ſe trouvant avec ce Guillaume, il s'abſtenoit de le prendre, comme il ſe voit entr'autres dans un compromis de 1240, paſſé pardevant l'Archevêque d'Arles, où ces deux Comtes furent préſents, ce qui eſt prouvé par Bouche, tom. I, p. 855, qui dit que Guillaume de Sabran prenoit la qualité de Comte de Forcalquier, & Raimond celle de Comte de Provence ſeulement. Guillaume vivoit encore en 1250. Il avoit épouſé, 1° en 1206 *Bertrande,* répudiée & remariée à *Bertrand des Porcellets* 2° en 1211; *Marguerite de Vienne-Salins,* dite de *Bourbon*, fille de *Gaucher,* Sire de Salins, & de *Mahaut,* Dame de Bourbon, ſéparée pour cauſe de parenté; & 3° en 1242 *Mabile.* Il n'eut de poſtérité que de ſa ſeconde femme, dont deſcendoit

Raimond de Forcalquier, qui épouſa, le 12 Février 1407, *Angélique de Brancas,* dont :

1. Gaucher, qui ſuit ;
2. Et Alix, mariée à *Honoré de Caſtellane*, Seigneur de Montmeyan.

Gaucher de Forcalquier, Evêque de Gap, le dernier de ſa branche, par ſon teſtament, de 1483, inſtitua héritier *Georges de Caſ-*

tellane, Seigneur de Montmeyan, fils de sa sœur *Alix*, à condition de porter le nom & les armes de *Forcalquier*, avec substitution en faveur de *Gaucher de Brancas*, Ier du nom (& de ses enfants), son cousin germain, par sa mère *Angélique de Brancas*. C'est depuis ce temps-là que la Maison de *Brancas* porte le nom de *Forcalquier*, & jouit de la Baronnie de Céreste.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*Uzès.

Cette branche, dont les armes sont: *de gueules au lion d'argent*, a pour auteur :

II. Rostaing de Sabran (fils d'Emmenon, ou de Guillaume, Ier du nom), qui fut présent, en 1130, avec Raimond de Baux, lorsqu'Alphonse-Jourdain, Comte de Toulouse, promit de laisser jouir en paix de leur domaine les 3 fils de Bernard Aton, Vicomte de Béziers. Il assista à l'accord fait, en 1132, entre le Comte de Toulouse & Guillaume de Montpellier, pour le Comté de Melgueil; souscrivit, en 1133, avec son fils Pierre-Amic, à une Charte en faveur de l'Abbaye de St.-André, & fut présent à une autre expédiée en 1140, en faveur de cette Abbaye. Il est mentionné dans l'accord passé en 1143, entre le Comte de Toulouse & l'Archevêque d'Arles, au sujet de la terre d'Argense, que le Comte restitua à l'Archevêque de l'avis de quelques-uns de ses Barons, qui furent Raimond de Baux, Hugues, son fils, Rostaing de Sabran, qui fut encore caution, en 1156, avec Guillaume de Sabran, pour les Seigneurs de Baux, de l'exécution du traité fait avec le Comte de Barcelone.

III. Rostaing de Sabran, IIe du nom, épousa *Roscie*, Dame en partie d'*Uzès*, & de Castellar, morte avant 1206, fille de *Raynon*, & de *Béatrix*, dont:

Rayne ou Raynon, qui suit;
Et Elzéar, Seigneur, avec son frère, d'Uzès, chacun pour une part. La postérité de ce dernier, rapportée dans la Table Généalogique de Chazot, finit vers 1389, dans la personne de Guillaume de Sabran, qui eut pour héritière sa sœur Blanche d'Uzès, mariée à *Hugues de Laudun*, Seigneur de Montfaucon.

IV. Raynon de Sabran par une première alliance, fit rentrer dans sa Maison le Comté de Forcalquier. Le Comte *Guillaume*, beau-père de Raynon, dans la donation de ce Comté, se réserva les châteaux de Cucurron, de la Motte, d'Ansouis & de Rubians, pour en disposer en faveur des fils du second lit de Raynon, qui succédèrent à la portion qu'ils avoient dans la Seigneurie d'Uzès, & eurent les terres d'Ansouis, de Rubians, de Cadenet, de la Motte, de la Tour-d'Aigue & de Cucurron. Raynon épousa 1° *Garsinde*, fille unique de *Guillaume* IV, Comte *de Forcalquier*; & 2° N... Du premier lit vinrent:

1. Gersinde, à laquelle son père en la mariant fit don du Comté de Forcalquier. Elle épousa, en 1193, *Alphonse d'Aragon*, frère de *Pierre*, Roi d'Aragon, dont *Raimond-Bérenger*, Comte *de Provence*, qui épousa *Béatrix de Savoie*, dont: 1. *Marguerite de Provence*, qui épousa *Saint Louis*, Roi de *France*; 2. *Éléonore de Provence*, qui épousa *Henri* III, Roi d'*Angleterre*; 3. *Blanche de Provence*, qui épousa *Richard d'Angleterre*, Comte de Cornouailles, depuis Roi des Romains & Empereur; 4. & *Béatrix de Provence*, qui épousa *Charles d'Anjou*, Roi de Naples, frère du Roi Saint Louis;
2. Béatrix, Comtesse de Forcalquier, mariée à *André de Bourgogne*, dit *Guigues*, Dauphin de Viennois, Prince du sang Royal de France.

Du second lit sont nés :

3. Guillaume, auteur de la branche des Seigneurs d'*Ansouis*, & Comte d'*Arians* & d'*Apici*, rapportée ci-après;
4. Et Raynon, Seigneur de la Tour-d'Aigue, qui vendit, en 1242, la huitième partie de la Seigneurie d'Uzès à Bertrand, Évêque d'Uzès. Sa femme *Philippe*, que la nouvelle Histoire du Languedoc appelle *Mamolène*, & que des mémoires disent fille de *R. de Mathefelon*, ratifia cette vente. Il fut père de

Rostaing, majeur en 1245, & probablement le même Rostaing, un des principaux partisans du Comte de Toulouse, lequel, après la mort de ce Prince, donna des sûretés de sa fidélité à Oudard de Villars, Sénéchal de Beaucaire, pour Alphonse, & Jeanne sa femme, & déclara, le 21 Octobre 1249, à St.-Saturnin, qu'il étoit résolu de demeurer dans la fidélité due au Roi : pour preuve, il remit au même Sénéchal le Château de St.-Victor, diocèse d'Uzès, chef-lieu de ses domaines, & le pria d'en faire abattre les fortifications.

La carte généalogique de cette branche que l'on trouve dans Chazot, pag. 640, a été augmentée sur des mémoires tirés du Cabinet de M. le Marquis d'Aubais.

BRANCHE

*des Seigneurs d'*Ansouis, & Comtes d'Arians & d'Apici.

V. Guillaume de Sabran, dit *Martorel*, Seigneur d'Uzès (fils aîné de Raynon), contribua à l'accommodement, fait le 21 Mars 1247, entre Guillaume Dalmas, Evêque d'Apt, & Bertrand-Rambaud de Simiane, Seigneur de St.-Martin, & épousa *Ermessinde*, veuve de lui le 22 Juillet 1260, dont:

Ermengaud, mort avant cette année;
Et Elzéar, qui suit.

VI. Elzéar de Sabran, Seigneur d'Uzès, d'Ansouis, Cucurron, Vaugine, la Salle & Cabriez, suivit Charles d'Anjou, Ier du nom, à la conquête du royaume de Naples, avec son fils aîné Ermengaud, & étant de retour en Provence, il vendit, le 29 Juin 1280, la huitième partie de la Seigneurie d'Uzès à l'Evêque de cette ville. Il avoit épousé *Cécile d'Agoult*, fille du Seigneur de Sault, suivant un auteur moderne, ou de la maison de *Villeneuve*, selon une généalogie manuscrite. Il en eut:

1. Ermengaud, qui suit;
2. Guillaume, Abbé de St.-Victor de Marseille, & Evêque de Digne;
3. Bertrand, Prieur de St.-Geniez;
4. Rostaing, Religieux de Saint-Dominique, en 1317;
5. Alayerte, qui épousa *Jean des Porcellets;*
6. Béatrix, qui épousa *Raimond d'Oraison;*
7. Galburge, mariée à *Raimond d'Agoult*, Seigneur de Tretz;
8. Duleine, mariée, avec dispense, à *Bermond*, Seigneur *d'Uzès*, vivante en 1317;
9. Et Sibylle, mariée à *Arnaud de Villeneuve*, Seigneur des Ars, dont *Sainte Rosseline*, Religieuse de l'Ordre des Chartreux, & morte le 17 Janvier 1329.

VII. Ermengaud de Sabran suivit son père en Italie, y donna des preuves de sa valeur à la conquête du Royaume de Naples, & dans toutes les expéditions du Roi Charles d'Anjou, Ier du nom. Le Comté d'Ariano étant venu à vaquer par la félonie du Comte de Vaudemont, auquel il avoit été donné en 1272, le Roi Charles II en fit don à Ermengaud de Sabran, plutôt en récompense de ses services, & de ceux de son père, qu'en considération, dit Charles de Lellis, de la parenté qu'Ermengaud avoit avec ce Prince, qui avoit pour bisaïeule Garsinde de Sabran, Comtesse de Forcalquier. Il en reçut aussi 200 onces d'or, pour servir de dot à 2 de ses sœurs. La ville de Pazzuolo, que ce Prince lui avoit donnée en 1285, s'étant remise deux ans après, sous la domination du Roi, Ermengaud en fut dédommagé par l'office de Grand Justicier du royaume de Naples, l'une des 7 grandes charges de ce royaume, qui jouissoit du privilége de faire battre monnoie; de sorte qu'on en voit encore, dit Charles de Lellis, de celle de la Maison de Sabran. En 1305, le Roi de Sicile lui donna les terres d'Acorensa, & de Mataluna, pour sûreté d'une rente annuelle de 150 onces d'or, qui lui avoit été accordée auparavant. Il testa à Naples le 29 Mai 1310. Il avoit épousé 1° *Laudanie d'Aube* ou *d'Albe*, des Seigneurs de *Roquemartine;* 2° *Alexis de Baux*, veuve de *Dalmas de Tarascon*, dit *de Beaucaire*, Seigneur d'Acerno & de Châteauneuf, & fille de *Bertrand de Baux*, Comte d'Avelino, & de *Philippe de Poitiers*. Du premier lit il eut:

1. Elzéar, qui suit.

Et du second lit:

2. Guillaume, rapporté après son aîné:
3. Eustache, marié, selon Lellis, à *Hilaire de Sus*, Dame de St.-Julien, fille d'*Amauri*, & remariée, 2° à *Gentil de Saint-Georges;* 3° à *Philippe de Joinville;* 4° à *Benoît Caëtani*, & 5° à *Thomas d'Aquin*, Comte de Belcastre;
4. Cécile, mariée, 1° en 1301, à *Hugues de Baux*, Seigneur de Laure, frère du Comte d'Avelino, assassiné en 1317; 2° à *Guillaume Bolardo de Nanissi*, Grand Maréchal de Naples.
5. Sibylette, qui épousa *Thomas d'Aquino*, fils d'*Adinolphe*, Comte del Aura.

VIII. Elzéar de Sabran, né à Ansouis, en 1295, institué par son père héritier du Comté d'Ariano, & de tous ses biens, tant en Provence, que dans le royaume de Naples, fut élevé par les soins de Guillaume, son oncle, Evêque de Digne. Il épousa, n'étant âgé que de dix ans, à Marseille, en présence de Charles le Boiteux, Roi de Naples, *Delphine de Signe*, Dame de Puimichel,

fille de *Guillaume*, Seigneur de Puimichel, des Vicomtes de Marſeille; mais le mariage ne fut célébré que trois ans après. Il paſſa à Naples, pour prendre poſſeſſion du Comté d'Ariano, & le Roi Robert le fit Chevalier, de ſa main, & lui donna des marques de ſon eſtime, ſurtout par le choix qu'il fit de lui pour être Gouverneur de la perſonne du Duc de Calabre ſon fils aîné, pour lequel il envoya le Comte d'Ariano à la Cour de France demander en mariage Marie de Valois, fille de Charles de France, Comte de Valois. Elzéar de Sabran, après avoir réuſſi dans ſa commiſſion, tomba malade à Paris, & y mourut le 27 Septembre 1323. Ses vertus portèrent le Pape à le canoniſer en 1368, ainſi que ſa femme, avec laquelle il avoit vécu dans la continence, & qui lui avoit ſurvécu 37 ans. Urbain V étoit neveu de ce Saint par ſa mère Emphelise de Sabran. Les Reliques de Saint Elzéar & de ſon épouſe repoſent à Apt, dans l'Egliſe des Frères Mineurs Conventuels, où ces illuſtres époux ſont invoqués par les Fidèles.

VIII. Guillaume de Sabran, Comte d'Ariano, après la mort de ſon frère aîné, Seigneur d'Anſouis, &c., Vice-Roi & Capitaine-Général dans les terres de Labour, Comté de Moliſe & de l'Abruzze, en 1319, teſta à Solmona le 8 Octobre 1353. Il avoit épouſé 1° *Roberte de St.-Georges*, Comteſſe d'Apici, fille de *Bertrand*, & d'*Iſabelle Mathei*, Comteſſe d'Apici; & 2° *Françoiſe de Celano*, fille de *Roger*, Comte de Celano. Du premier lit il eut :

1. Louis, qui ſuit.

Et du ſecond :

2. Guillaume, Comte d'Ariano, d'Anglone, Seigneur de Padulo, inſtitué héritier par ſon père, mort ne laiſſant de *Guillemette d'Anglone*, ſon épouſe, que des filles, entr'autres :
   Laudune, Comteſſe d'Anglone, Dame de Padulo, mariée, le 15 Mai 1377, à *Jean d'Arcuſſio*, ou *d'Arcuſſia*, Comte de Capro, fils de Jacques, Comte de Minerbino, Grand Chambellan de Sicile.
3. Jean, tige de la branche des Barons d'*Anſouis*, rapportée ci-après;
4. Elzéar, Evêque de Sitie, puis élu Cardinal, le 18 Septembre 1378;
5. Jeanne, mariée à *Nicolas des Urſins*, Comte de Nole;
6. Isabelle, qui épouſa *Pierre de Toco*, Comte de Martina, Grand Sénéchal de Naples;
7. Françoise, qui épouſa N... de *Joinville*, Comte de Santa-Angiola;
8. Catherine, mariée au Comte de *Stritto;*
9. Laudune, mariée, en 1334, à *Charles Rufeo*, Comte de Montalto, dont elle fut la ſeconde femme. Elle étoit morte en 1346;
10. 11. & 12. Claire, Marguerite & Augustine, Religieuſes.

IX. Louis de Sabran, Comte d'Ariano, d'Apici & d'Aſcoli, fut exhérédé, par le teſtament de ſon père, pour avoir attenté à ſa vie & s'être ſaiſi par violence de la Ville d'Ariano. Ce teſtament n'eut point d'effet, & Louis ſuccéda aux Comtés d'Ariano & d'Apici. Il tranſigea à Naples, le 17 Février 1375, avec Jean, Seigneur d'Anſouis, ſon frère conſanguin, ſur la ſucceſſion paternelle; & le 15 Février ſuivant, ces deux frères firent une convention, par laquelle ils ſubſtituèrent leurs biens aux enfants mâles les uns des autres, à l'excluſion des filles. Louis épouſa 1° *Marie de Marzano*, Comteſſe d'Aſcoli, fille unique de *Richard*, & de *Marguerite d'Aquino*, Comteſſe d'Aſcoli; 2° *Marguerite de St.-Séverin*, fille de *Roger*, Comte de Mileto, Grand Maréchal du Royaume, & de *Jeanne d'Aquino*; & 3° *Jeannette de Joinville*, fille d'*Amiel*, Comte de St.-Angiolo, & de *Violand d'Hoſpruch*. Il n'eut point d'enfants de cette troiſième femme. Du premier lit vint :

Rovere ou Roberte, mariée, en 1410, à *Benoît Acciajoli*, de Florence, fils de *Nicolas* Comte de Melphes, Grand Sénéchal du Royaume, & Seigneur de Corinthe, en Grèce.

Et du ſecond lit :

Elzéar, qui ſuit.

X. Elzéar de Sabran, Comte d'Ariano & d'Apici, Grand Sénéchal du Royaume de Naples, épouſa *Catherine d'Arcuſſia*, fille de *Jacques*, Comte de Menerbino, Grand Chambellan de Sicile, & de *Mirabalde*, dont il eut :

XI. Ermengaud de Sabran, Comte d'Ariano & d'Apici, Seigneur de Montecalvo, Caſtelfranco, Caſtelduro, Montelcone, qui fut pris dans les guerres du Royaume de Naples, combattant contre la Reine Jeanne, IIe du nom. Cette Princeſſe confiſqua tous ſes biens,

le 24 Février 1417, & les donna à François Sforce, mort en prison. Ermengaud avoit épousé, vers 1389, *Altobela Caraffa*, fille de *Pierre*, & de *Marie Guidazza*, dont il n'eut pas d'enfants.

BRANCHE

*des Barons d'*Ansouis.

IX. Jean de Sabran (fils puîné de Guillaume, Comte d'Ariano, & de *Françoise de Celano*, sa seconde femme), Baron d'Ansouis, Seigneur de Rubian, de Salle, la Motte, &c., eut de son père tous les biens qu'il avoit en Provence. Il est qualifié Grand Chambellan de la Reine Jeanne, dans la Convention qu'il fit à Naples, avec Louis son frère, & testa le 26 Février 1383. Il épousa *Isourde de Roquefeuil*, Dame de Puilobier, fille d'*Isnard*, & de *Catherine du Puget*. Devenue veuve, elle se remaria à *Isnard de Glandevès*, & testa le 18 Septembre 1389. De son premier mari elle eut :

1. Isnard, dit *de Roquefeuil*, héritier de sa mère, & mort sans lignée ;
2. Elzéar, qui suit ;
3. Delphine, qui étoit veuve, le 30 Juin 1396, de *Gui de Simiane*, Seigneur d'Apt & de Cazeneuve ;
4. Catherine, mariée, le 18 Septembre 1389, à *Bertrand d'Agoult*, Seigneur de Calviez ;
5. Françoise, qui épousa *Jaume de Gantelme*, Seigneur d'Alberon ;
6. Béatrixette, qui testa le 6 Octobre 1429. Elle avoit épousé, 1° en Janvier 1410, *Jacques de Gantelme*, neveu de *Jaume*, & 2° *Jean Laidet*, Seigneur de Sigoyer ;
7. Et Louis, né posthume, Seigneur de Puilobier, après son frère Isnard. Il testa le 14 Octobre 1415, & avoit épousé *Delphine de Gantelme*, laquelle se remaria dans la Maison de *Glandevès*. Les enfants de Louis moururent jeunes, ou au couvent, & ses biens passèrent à Elzéar, son frère aîné, en vertu d'une substitution apposée au testament de Louis.

X. Elzéar de Sabran, Baron d'Ansouis, Seigneur de la Motte, Cucurron, Cabriez, &c., avoit épousé, en 1389, *Blaussette de Blacas*, Dame de Beaudinar, & d'Aiguines, fille & héritière d'Albert, Seigneur d'Aulps, Moissac, Tonston, Toir, Trébillans, & de *Catherine de Gantelme*, dont :

1. Louis, qui suit ;
2. Jean, tige de la branche des Seigneurs de *Beaudinar*, rapportée ci-après ;
3. Et Albert, Seigneur de Cucurron, marié, le 25 Mai 1432, à *Léonore de Tournel*, sœur de *Marguerite*, dont :
   Marguerite, Dame de Cucurron, mariée à *Jean de Castillon*.

XI. Louis de Sabran, Baron d'Ansouis, avoit épousé, le 15 Mai 1432, *Marguerite de Tournel*, fille aînée d'*Arnaud-Guérin*, Sieur de Tournel, & de *Marguerite de Beaufort*, dont :

1. Guillaume, Baron d'Ansouis, mort sans postérité. Il épousa, le 24 Mars 1460, *Marguerite de Forcalquier* ;
2. Hermann, mort sans lignée, qui donna tous ses biens à son frère Helion ;
3. Helion, qui suit ;
4. Et Madeleine, mariée, en 1472, à *Pierre*, Seigneur d'*Alamanon*.

XII. Helion de Sabran, Ier du nom, Baron d'Ansouis, testa le 25 Décembre 1525. Il avoit épousé, 1° le 20 Janvier 1493, *Catherine d'Aube*, fille de *Jean*, Seigneur de Roquemartine, & d'*Elips d'Oraison* ; & 2° en 1505, *Catherine d'Aube* (cousine de sa première femme), fille d'*Elzéar*, & petite-fille de *Thomas*. Du premier lit il eut :

1. Helion, qui suit ;
2. Alziasse, mariée, en 1535, à *Baudouin de Barras*, Seigneur de Mirabeau.

Et du second lit :

3. Claude, Chevalier de Rhodes en 1531.

XIII. Helion de Sabran, IIe du nom, Baron d'Ansouis, Seigneur de Lune, Vaugine, Cucurron, la Motte, Cabriez, avoit épousé, 1° en 1529, Delphine de Sabran de Beaudinar, & 2° *Catherine de Bouliers de Vaugine*. Du premier lit vinrent :

1. Honoré, qui suit ;
2. Melchior, Chevalier de Malte ;
3. François, Prieur d'Alcin.

Du second lit il eut :

4. Antoine.

XIV. Honoré de Sabran, Baron d'Ansouis, &c., mort en 1608, avoit épousé, le 31 Octobre 1562, *Marguerite de Forbin*, fille de *Vincent*, Seigneur de la Farre, & de *Catherine Doria*, dont :

1. Gaspard, qui suit ;
2. Et Jeanne, mariée à *François de Castillon*, Seigneur de Cucurron.

XV. Gaspard de Sabran, Baron d'Ansouis, testa le 14 Mai 1614, en faveur de Sextus de Scalis, Baron de Bras, qu'il qualifie son cousin, & mourut sans lignée.

BRANCHE

des Seigneurs de Beaudinar.

XI. Jean de Sabran, Seigneur de Beaudinar (second fils d'Elzéar, Baron d'Ansouis, & de *Baucette de Blacas*), eut de sa mère, par donation, le 27 Janvier 1435, tous les biens qui lui appartenoient, & qui consistoient dans la terre de Beaudinar, le château de Villeneuve, Cattelas, & dans les droits qu'elle avoit à Bauduan, Aiguines, Châteauneuf, Montpezat, St.-Martin & le Rençat. Il testa le 27 Janvier 1476, & avoit épousé, 1° le 9 Janvier 1444, *Yolande de St.-Marcel*, fille de *François*, Sieur de la Vaussière, & de *Louise de Meuillon*; 2° *Phanette d'Agoult*, fille de *Raimond*, Seigneur de Baret, & de *Louise de Glandevès*. Du premier lit vinrent :

1. Pierre, qui suit ;
2. Elzéar, Chevalier de Rhodes ;
3. Louis, dont on ignore la postérité ;
4. & 5. Marguerite & Elisabeth.

XII. Pierre de Sabran, Seigneur de Beaudinar, se qualifioit Comte & quelquefois Duc d'Ariano, à cause de la donation qu'Hélion, Ier du nom, Baron d'Ansouis, lui fit, le 20 Mars 1503, de tous ses droits sur ce Comté d'Ariano, & autres terres qu'il prétendoit au Royaume de Naples. Cette Maison conserve une lettre écrite par François Ier à Pierre, dont la suscription est *à mon cousin le Comte d'Ariano*. Il testa le 2 Janvier 1508, & avoit épousé *Françoise de Vintimille*, fille de *François*, des Comtes *de Vintimille*, Seigneur de Turriès, & d'*Isabeau de Gerente*, dont :

1. Louis, qui suit ;
2. Yolande ou Violande, mariée, en 1495, à *Alexis de Villeneuve*, Marquis de Trans, qui testa en 1527 ;
3. Et Delphine, mariée, en 1529, à Hélion de Sabran, IIe du nom, Baron d'Ansouis.

XIII. Louis de Sabran, Seigneur de Beaudinar & d'Aiguines, testa le 25 Mars....., & fit un codicille, le 3 Octobre 1558. Il avoit épousé 1° *Antoinette de Gamaches* ; & 2° le 27 Octobre 1529 (suivant l'*Histoire héroïque de la noblesse de Provence*, par Artefeuil), *Antoinette de Chevrières*. Du premier lit il eut :

1. Antoine, qui suit ;
2. François ;
3. Françoise, mariée, en 1575, à *Guillaume de Malespine*.

Et du second lit :

4. Claude, tige de la branche des Seigneurs d'*Aiguines*, rapportée ci-après ;
5. Blanche, qui épousa *André de Gaulier*, Co-Seigneur de Senez ;
6. Louise, mariée à *Louis de Blacas*, Seigneur d'Aulps ;
7. Et Antoinette, mariée à *Jean de Blacas*, Seigneur de Tauvenes.

XIV. Antoine de Sabran, Seigneur de Beaudinar, testa le 17 Février 1587, & avoit épousé, le 5 Septembre 1577, *Marguerite de la Garde de Chambonas*, veuve de *Guillaume de Rognac*, dit *Lallemand*, & fille de *Gui*, & de *Claude de Langlade*. Leurs enfants furent :

1. Jean, qui suit ;
2. Catherine, qui épousa *Gaspard de Villeneuve*, Seigneur de Clamensare ;
3. Blanche, qui épousa *Paul de Glandevès de Puimichel*, Seigneur de Saferez ;
4. Et Suzanne, qui épousa *Gaspard de Villeneuve*, Seigneur d'Avain.

XV. Jean de Sabran, Seigneur de Beaudinar, épousa, le 25 Octobre 1620, *Marie de Grasse*, fille d'*Annibal*, Comte d'Ubar, & de *Claire d'Allagonia de Meyrargues*, dont :

1. Elzéar, qui suit ;
2. Honoré, Chevalier de Malte ;
3. Et Claire, Religieuse.

XVI. Elzéar de Sabran, Seigneur de Beaudinar, épousa, le 20 Novembre 1653, *Isabeau de Cabanes*, fille de *Balthazar*, Baron de Viens, Président à la Cour des Aides, & Chambre des Comptes de Provence, & de *Madeleine de Valavoire*, dont :

1. Jean-François, qui suit ;
2. 3. 4. & 5. Charles, Balthazar, Michel & Pierre, Chevaliers de Malte ;
6. Elzéar, Ecclésiastique ;
7. Jean-Lambert, Chevalier de Malte ;
8. Joseph, qui épousa *Marie du Bouzet*, dont :

   Joseph, dit *le Comte de Sabran*, Lieutenant-Général des Armées navales, Com-

mandeur de l'Ordre de St.-Louis, mort à Paris, le 11 Juin 1775, dans sa 71e année. Il avoit épousé *Françoise-Eléonore de Jean*, dont :

1. Louise-Delphine, née en 1770 ;
2. Louis-Elzéar, né le 18 Mai 1774.

9. Claire, qui épousa *Louis de Barcidon*, Seigneur de Cuebris ;
10. Et Madeleine, qui épousa *Jean de Bertet*, Seigneur de la Clue.

XVII. Jean-François de Sabran, Comte d'Ariano, Baron de Beaudinar, Seigneur de Montblanc, &c., épousa *Isabeau de Glandevès*, héritière de la branche aînée de sa Maison, dont :

1. Joseph-Jules, qui suit ;
2. Elzéar, Chevalier de St.-Louis, Officier de Marine ;
3. Charles-Hermenegilde, mort à Paris, en 1716 ;
4. Delphine, mariée à *Joseph de Clari de Pontevès ;*
5. Et Ingonde, mariée à N... *de Broglie*. Voy. BROGLIE.

XVIII. Joseph-Jules de Sabran, des Comtes de Forcalquier & d'Ariano, Baron de Beaudinar, Montblanc & Villevieille, né en 1703, épousa, en 1731, *Thérèse d'Arlatan*, fille de *Jean*, Baron de Lauris, & de *Marianne Venerosi*, dont :

Jules-César, Marquis de Sabran, né en 1736 ;
Et Louis-Hector-Honoré-Maxime, né en 1739, Aumônier du Roi, Vicaire-Général du Diocèse de Chartres, nommé à l'Evêché de Nancy en 1774, puis à celui de Laon, en 1777, Grand-Aumônier de la Reine en 1780.

BRANCHE

*des Seigneurs d'*Aiguines, *de* Canjuers, *du* Biosc *& de* Salleperine.

XIV. Claude de Sabran, fils de Louis, & d'*Antoinette de Chevrières*, sa seconde femme, selon Artefeuil, eut en partage la Seigneurie d'Aiguines, & épousa, en 1577, *Sibylle de Castellane*, fille d'*Alexis*, Seigneur de Salerne, & de *Catherine de Pontevès*, dont :

1. César, Seigneur d'Aiguines & de Chantereine, mort sans enfants. Il avoit épousé *Julie-Jeanne d'Albertas*, fille de *Jean-Auguftin*, Seigneur de Villecrose, & de *Julie de Forbin-Soliers ;*
2. Honoré, qui suit ;
3. Antoine, Seigneur de Sardon, en 1618, marié à *Louise de Ferrier*, fille de *Louis*, de la ville de Riez, dont :

   Claude, Seigneur de Sardon, marié, en 1666, à *Anne de l'Eglise*, fille de *Thomas-Etienne*, Seigneur de Milon. Cette branche s'est éteinte dans les enfants de ce Claude.

4. Et Marc-Antoine, Seigneur de Salleperine, qui demeuroit à Monstier, en 1616, & épousa *Françoise de Demandols*, fille de *Melchior*, Seigneur de Trigence, & de *Diane de Villeneuve ;* il en eut :

   César, Seigneur de Salleperine, marié à *Marguerite d'Arbaud*, fille de *François*, Seigneur de Bresc, & de *Marguerite Fabry-Fabrègue*, dont :

      Elzéar & François. Cette branche est aussi éteinte.

XV. Honoré de Sabran, Seigneur de Canjuers, & en partie de Rumoules & du Biosc, épousa, en 1605, *Anne de la Tour*, Dame en partie de Rumoules, fille d'*Honoré*, & de *Louise de Malard*, dont :

1. Charles, qui suit ;
2. Marc-Antoine, tige de la branche des Seigneurs du *Biosc*, rapportée ci-après ;
3. Et Charles, Chevalier de Malte.

XVI. Charles de Sabran, Seigneur de Canjuers & en partie de Rumoules, succéda à son oncle, César, dans les Seigneuries d'Aiguines & de Chantereine. Il avoit épousé, en 1633, *Marguerite de Monnier*, fille de *Louis*, Seigneur de Châteaudeuil, Président à Mortier au Parlement d'Aix, dont :

1. Jean-Louis, qui suit ;
2. César, mort Évêque de Glandevès ;
3. & 4. Jean & Elzéar, reçus Chevaliers de Malte, en 1656 & 1659, qui ont été Commandeurs de cet Ordre, & Capitaines de Galères ;
5. Et Madeleine, morte en 1674, qui épousa, en 1657, *Jean de Castellane*, Seigneur d'Esparron.

XVII. Jean-Louis de Sabran, Seigneur de Chantereine & d'Aiguines, épousa *Julie de Pontevès*, fille de *Louis*, Seigneur de St.-Fériol, & d'*Anne d'Albertas ;* & 2° *Françoise de Demandols*, veuve de *Charles de Glandevès*, Baron de Montblanc. Du premier lit sont issus :

1. Louis, Seigneur de Chantereine & de Can-

juers, dit *le Comte de Sabran*, mort fans poftérité. Il époufa N... *de Savignon*, de la Ville de Marfeille, felon Chazot ; mais l'auteur de l'*Hift. hér. de la Nobleffe de Provence*, lui donne le nom de César, & dit qu'il avoit époufé *Madeleine de Micaëlis*, veuve de *Laurent de Pontevès ;*

2. César, qui fuit ;
3. Elzéar, Officier des Galères ;
4. N... de Sabran, qui époufa le Sieur d'*Efmivi de Manofque ;*
5. Et une autre fille, mariée au Sieur *Calixte de Villevieille.*

XVIII. César de Sabran époufa N... *de Fabre de Mazan-Pontfrac,* dont :

Balthazar, Chanoine de l'Eglife de St.-Victor de Marfeille.

BRANCHE

des Seigneurs du Biosc.

XVI. Marc-Antoine de Sabran (fils puîné d'Honoré, & d'*Anne de la Tour*), époufa, le 8 Février 1636, *Madeleine Gafarel,* fille de noble *Mathieu,* & de *Marguerite de Monier-Melan* ; il eut pour fils unique :

XVII. Elzéar de Sabran (ainfi nommé par Chazot, & César, par Artefeuil), Seigneur du Biofc & de Beauregard, qui époufa *Madeleine de Requifton*, fille de N... *de Requifton*, Seigneur d'Alons & de la Foreft, dont :

1. André, qui fuit ;
2. Jean-Honoré, rapporté après la poftérité de fon aîné ;
3. Gaspard, dont il eft parlé ci-après ;
4. Hélène, mariée, le 28 Août 1714, à *Jean-Jacques de Montefquiou*, Marquis de Xaintrailles ;
5. 6. & 7. Delphine-Catherine & Madeleine.

XVIII. André de Sabran a eu pour fils, de fa femme, dont le nom eft ignoré,

1. André-Antoine, Vicomte de Sabran, né en Novembre 1705, Aide-Maréchal-Général-des-Logis de la Cavalerie de l'Armée d'Italie, & Meftre de Camp de Cavalerie, en 1746, Major de la Gendarmerie, en 1757, & Brigadier des Armées du Roi, en 1759, marié au mois de Février 1746, à *Marie-Julie de la Jaille*, morte fans enfants à Paris, le 23 Décembre 1754, dans fa 45e année ;
2. Et Catherine-Hélène, née le 12 Mai 1712, Abbeffe de l'Abbaye Royale d'Origny-Ste.-Benoîte en Vermandois, en 1751.

XVIII. Jean-Honoré, Comte de Sabran (fecond fils d'Elzéar ou César, & de *Madeleine de Requifton*), Officier de Galères, premier Chambellan de S. A. R. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, mourut au Château de Forneac, en Languedoc, le 22 Janvier 1750, âgé d'environ 75 ans. Il avoit époufé, le 18 Août 1714, *Madeleine-Louife-Charlotte de Foix*, fille de *Gafton,* Comte de Rabat, dont :

Elzéar-Gaston-Louis, qui fuit ;
Et Hélène-Louise-Madeleine, née le 18 Août 1718, morte en Octobre 1737, qui époufa, le 27 Février 1737, *Michel*, Comte d'*Arcuffia.*

XIX. Elzéar-Gaston-Louis, Marquis de Sabran, Colonel du Régiment de Condé, Infanterie, tué à la bataille de Dettingen, le 27 Juin 1743, époufa, le 16 Janvier 1741, *Agathe-Françoife de Coëtlogon,* Dame d'honneur de S. A. S. la Ducheffe de Chartres, morte à Marfeille, le 14 Janvier 1748, fille de *Céfar-Madeleine*, Marquis de Coëtlogon, dont :

XX. Auguste-Louis-Elzéar de Sabran, né en Novembre 1742, appelé le *Comte de Sabran,* tenu fur les fonts de baptême par L. L. A. S. le Duc & la Ducheffe de Chartres, Maréchal de Camp, qui époufa, par contrat du 15 Février 1762, N... *Cofte de Champeron,* préfentée le 14 Mars 1762, par la Ducheffe de Duras, dont :

Elzéar-Louis-Zozime, né en 1764.

XVIII. Gaspard de Sabran (troifième fils d'Elzéar ou César, & de *Madeleine de Requifton*), né le 2 Mai 1693, dit *le Marquis de Sabran,* Chevalier de St.-Louis, Meftre de Camp de Cavalerie d'un Régiment de fon nom, & Brigadier des Armées du Roi, en 1738, époufa, le 1er Janvier 1719, *Marie-Louife Regnault*, née le 28 Avril 1698, fille d'*Ifaac,* & de *Françoife Moreau*, dont :

Isaac-Elzéar, appelé le *Comte de Sabran*, né le 28 Septembre 1720, Capitaine dans le Régiment de fon père, & tué à l'affaire de Thin en Bohême ;
Et Louis-François, qui fuit.

XIX. Louis-François, appelé le *Marquis de Sabran,* né le 7 Février 1731, Chevalier de St.-Louis, a été Capitaine des Gendarmes d'Orléans, en 1768.

Les armes : *de gueules, au lion d'argent.* Devife : Noli Irritare Leonem.

On peut consulter sur cette ancienne Maison l'*État de la Provence dans sa noblesse*, par l'Abbé Robert, tom. III, pag. 6 & suiv.; le *Gallia Christiana*; Nostradamus, pag. 193, le Moine des Isles d'Or, tous les Historiens de Provence; le P. Borelli dans la *Vie de St.-Elzéar*; l'Abbé de Vertot, dans son *Histoire de Malte*; le *Catalogue des Chevaliers de la Langue de Provence*; les Archives du Roi à Aix; Guichenon, dans sa *Bibliothèque de Bresse*; *l'Histoire du Languedoc*, par Dom Vaissète; l'Arbre Généalogique de la Maison de France, &c.

SABREVOIS, en Normandie, élection de Verneuil, & dans le pays Chartrain : Maison ancienne qui tenoit un rang fort distingué dès 1368, suivant un compte de Jean le Mercier, Trésorier Général des guerres en ladite année. Elle s'est alliée aux Maisons de *Mailly*, de *Vieux-Pont, Epinay, Alègre*, &c.

Anne de Sabrevois épousa, vers 1230, *Roger de Reviers*, Chevalier.

Claude de Sabrevois fut, en 1532, Chambellan du Roi & Chevalier de son Ordre.

Charles de Sabrevois, Chevalier de Malte, fut reçu Grand Prieur de France le 12 Juin 1617.

Claude-Pierre, Marquis de Sabrevois & de Cluselles, Gouverneur de Dreux, Capitaine au Régiment Royal des Carabiniers, épousa, le 3 Septembre 1731, *Françoise-Louise de Guiry*, fille de *Louis*, Comte de Guiry, Lieutenant-Général de la Province d'Aunis, Gouverneur des tours, port, hâvre & chaîne de la Rochelle, & Chevalier de St.-Louis, & de *Marie de Malézieux*.

Henri de Sabrevois de Bouchemont (cousin du VIe au VIIe degré de Claude-Pierre), Seigneur de Coignère & de Bandeville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Directeur en chef du Corps Royal de l'Artillerie & du Génie du Département Général d'Alsace, Duché & Comté de Bourgogne, & Chevalier de St.-Louis, né le 13 Octobre 1684, épousa, le 8 Novembre 1718, *Charlotte-Anne-Marie de Saint-Perrier*, morte le 29 Août 1756, fille de N... de *Saint-Perrier*, Lieutenant-Général d'Artillerie, & de N... *de Gaultier*, dont :

Charlotte-Henriette, fille unique & héritière, qui épousa, le 5 Novembre 1754, *François-Marie-Henri*, Comte *de Salvert-Montroignon*, Mousquetaire du Roi. (Voy le *Mercure de France*, du mois de Novembre 1731, p. 2686.)

Il y a d'autres branches sur lesquelles on n'a pas fourni de mémoires.

Les armes : *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de six roses du même.*

SACCONAY, ancienne & noble Famille de Suisse, qui a donné un grand homme de guerre dans le Général Jean de Sacconay, né le 23 Septembre 1646, mort à Lausanne le 27 Juillet 1729. Trois branches de cette Famille ont fourni 13 Comtes de St.-Jean de Lyon, dont on trouve les noms dans Moréri, ainsi que l'article de cette Maison.

Les armes : *de sable, à trois étoiles d'argent; au chef du même, chargé d'un lion naissant de gueules.*

SACETOT, Famille originaire de France, attachée à la Maison de Brandebourg. N... de Sacetot, premier Maître d'Hôtel de la Reine douairière de Prusse, mourut à Berlin le 3 Avril 1756, âgé de 72 ans.

SACHET, Famille de Salins, au Comté de Bourgogne.

Pierre de Sachet, annobli par Lettres de l'Empereur Charles-Quint, du mois de Janvier 1536, fut fait Conseiller au Parlement de Dôle en 1552, Maître des Requêtes ordinaire d'Eléonore d'Autriche le 27 Avril 1556. Cette Princesse le députa plusieurs fois à la Cour de France, pour les droits qu'elle répétoit en qualité de veuve du Roi François Ier. Il mourut en 1563, laissant de *Jeanne Boudier*, son épouse :

1. Aimé, qui suit ;
2. Claude ;
3. Claudine, qui épousa *Pierre Froissard*, Chevalier, Seigneur de Broissia, premier Président du Parlement de Franche-Comté.

Aimé de Sachet épousa, le 5 Avril 1585, *Bonne de Maisières*, fille de *Christophe*, Chevalier, Seigneur de Bregilles, & *de Marie d'Albamey*. Ses enfants furent :

1. Guillaume, qui suit ;
2. Anne, mariée à *Claude de Crécy*, Chevalier, trisaïeul du Comte de *Crécy*, Baron de Rie, Capitaine de Cavalerie ;
3. Et N... de Sachet, femme de *Pierre de Molans*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu.

Guillaume de Sachet, Seigneur de Bregilles, épousa, le 12 Novembre 1609, *Fran-*

çoise de Poligny, fille de *Guillaume*, & de *Madeleine de Poligny*, dont :

1. N... DE SACHET, Mestre de Camp d'un Terce d'Infanterie Bourguignonne, mort en Flandre, sans postérité ;
2. MADELEINE, Dame Chanoinesse de Mignette;
3. Et ANNE, qui épousa *Georges Boquet*, Ecuyer, en la personne de laquelle s'est éteinte la Famille DE SACHET. Voy. BOQUET.

La Famille de SACHET portoit pour armes : *d'argent, à 3 pals de sable, à un emmanché d'or, chargé d'une aigle à 2 têtes éployées de sable.*

SACHINS, en Bresse, Famille qui porte pour armes : *d'azur, à la bande d'or.*

SACKVILLE, Comtes de Dorset. Les ancêtres de cette Famille, dit Moréri, d'après Dugdale & Imhoff, vinrent en Angleterre avec Guillaume le Conquérant.

ROBERT SACKVILLE, Chevalier, avoit de grands biens dans les Comtés d'Essex & de Suffolk, sous le règne de Henri Ier.

THOMAS SACKVILLE, un de ses descendants, Chevalier de la Jarretière, Chevalier de l'Université d'Oxford, fut fait Comte de Dorset, par la Reine Elisabeth. Il mourut le 19 Avril 1608, laissant

ROBERT SACKVILLE, qui épousa 1° *Marguerite Howard*, & 2° *Anne Spencer*. Du premier lit vint

EDOUARD SACKVILLE, Comte de Dorset, Chevalier de la Jarretière, qui fut Grand Chambellan de la Reine Marie & du Roi Charles Ier, & mourut en Mai 1652. Il épousa *Marie Curson de Croxall*, dont pour fils aîné,

RICHARD SACKVILLE, Comte de Dorset, qui épousa *Françoise Cranfeild*, fille de *Léonel*, Comte de Middlesex, & héritière de *Jacques*, son frère, dont entr'autres enfants

CHARLES SAKVILLE, Comte de Dorset & de Middlesex, qui épousa *Elisabeth Bagot de Pipe-Hal*, veuve de *Charles*, Comte de *Salmouth*, & fille d'*Hervé*. (Voy. Dugdale, Imhoff, en son *Histoire des Pairs d'Angleterre*, & Moréri.)

SACQUENAY, en Bourgogne : *parti, au 1 d'azur, au lion d'argent ; au 2 de gueules, au lion d'argent, armé de sable.*

SACQUESPÉE, en Champagne : *de sinople, à l'aigle d'or, chargée sur l'estomac d'une épée d'argent, garnie d'or, posée en bande, que l'aigle tire, avec le bec, d'un fourreau de sable.*

SACQUEVILLE, ou SACQUINVILLE. C'est une des plus anciennes familles du Bailliage d'Évreux, qui tire son origine de la terre de Sacqueville, située sur les bords de la campagne de Neufbourg, près de la rivière d'Iton, dont les armes sont : *d'hermines, à l'aigle pâmée de gueules, le vol abaissé.*

SACRISTE DE TOMBEBEUF, Seigneur de Samazan : Famille de Guyenne.

AMANIEU SACRISTE vivoit en 1540 avec sa femme *Lizonne de Goulard*, dont il eut :

PIERRE SACRISTE, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Malvirade, Capitaine de 300 hommes de pied, qui fut père de

JEAN SACRISTE, Gouverneur de la ville du Mas-d'Agenois en 1577. Il eut pour petit-fils

PIERRE SACRISTE, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Samazan & de Tombebeuf, qui fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance de 1668. Il épousa, en 1658, *Marguerite Gachon*, dont

HENRI SACRISTE, Ecuyer, Seigneur de Tombebeuf & de Samazan, Capitaine dans le Régiment du Châtelet, Cavalerie, qui épousa *Marie de Briquemaut*, dont

1. LOUIS-GUI SACRISTE DE TOMBEBEUF & de Samazan, né en 1714, reçu Page de la Grande Ecurie du Roi le 22 Avril 1734 ;
2. Et JEAN-BAPTISTE-HENRI, Marquis de Tombebeuf, Colonel au Régiment de la Sarre, Infanterie, qui épousa *Claude-Augustine le Ragois de Bretonvilliers*, nièce du feu Marquis de Cornillon, Major des Gardes-Françaises, mort en Mars 1766, dont
   N... SACRISTE, Marquis de Tombebeuf, Officier des Gardes-Françaises, né en Janvier 1747. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. Ier, part. II, p. 482.)

Les armes : *d'azur, à trois lions d'or passants, l'un au-dessus de l'autre.*

SADE. C'est une des plus anciennes Maisons de Provence & du Comtat Venaissin, & originaire d'Avignon, où plusieurs monuments prouvent également & une Noblesse distinguée, & une grande ancienneté. Les monuments sont : le fameux pont du Rhône, une rue de Sade, & une tour appelée, par corruption, la *Tour de Sauzes*.

L'Auteur de l'*Histoire de la Noblesse du Comté d'Avignon*, tom. III, pag. 160 & suiv.

a donné une généalogie de cette Maiſon aſſez détaillée. On en trouve une autre dans l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 361 & ſuiv., mais plus abrégée. Nous renvoyons à ces Auteurs, n'en pouvant parcourir que très-légèrement tous les degrés. La filiation commence à

I. Bertrand de Sade, qui, ſuivant Noſtradamus, aſſiſta, en 1216, à une Aſſemblée tenue dans la ville d'Arles. On lui donne pour fils :

II. Hugues de Sade, qui teſta devant Roſtain Magiſtri, Notaire d'Avignon, en 1302. Il avoit épouſé *Raimonde Garnier*, laquelle teſta, en 1298, devant Gilles de Tournon, Notaire d'Avignon. De ce mariage vinrent :

1. Barthélemy, mort avant ſon père. Il avoit épouſé *Etiennette Gantelmi*, dont
   Une fille, mariée à *Guillaume de Saint-Savournin*.
2. Paul, qui ſuit ;
3. Jacques, marié à *Raimonde de Lancio*, dont
   Raimonde, qui épouſa *Georges de Julianis*, de la Ville de Nîmes.
4. Jean, mort ſans enfants. Il avoit épouſé *Hermanſade de Sauve ;*
5. Raymonde, ſelon l'Abbé Pithon-Curt, dont on ignore la deſtinée ;
6. Thomasine, qui épouſa *Guillaume de l'Epine*, dont elle n'eut point d'enfants ;
7. Jacine, mariée avec *Guillaume-Pierre Amic*, Sieur du Colombier ;
8. Et Laure, mariée à *Henri de Chabaud*, Seigneur de Cabrières, au Comtat Venaiſſin.

III. Paul de Sade, qualifié Damoiſeau dans les titres, & Chevalier par différents Ecrivains, eſt cité dans l'*Hiſtoire de Provence*, par Noſtradamus, comme un des principaux Gentilshommes d'Avignon. Il épouſa 1° *Jeanne Lartiſſut*, qu'on a cru être de la Maiſon de *Médicis* ; 2° *Augiere Blanqui*, ou *le Blanc*, & teſta le 19 Mai 1345. Du premier lit il eut :

1. Hugues, qui ſuit.

Et du ſecond :

2. Paul, Chanoine de l'Egliſe d'Avignon ;
3. Jacques, marié à *Catherine de Caritat*, d'une ancienne Nobleſſe qui ſubſiſte encore en Dauphiné ;
4. Pierre, qui, par ſon teſtament de 1348, fonda un hôpital à Avignon, nommé l'*Hôpital de Sade*, lequel ſubſiſta juſqu'en 1450, qu'il fut réuni à celui de St.-Beneſet. Il avoit épouſé *Guillemette du Colombier*, dont
   Louise, mariée dans l'illuſtre & ancienne Maiſon d'*Urre*.
5. Guillaume, marié à *Cécile de l'Isle*, du Comtat Venaiſſin. Il fut auteur d'une branche terminée en la perſonne de
   Pons, nommé à l'Évêché de Vaiſon, dont il prit poſſeſſion en 1445, mort en ſon Diocèſe en 1469, où il eſt regardé comme un des plus illuſtres Prélats de l'Égliſe de Vaiſon.
6. Barthélemy, pourvu d'un Canonicat de Nîmes par le Pape Benoît XII, & du Prieuré de Saléon, au Diocèſe de Gap, par le Pape Jean XXIII ;
7. Aigline, Religieuſe Bénédictine à l'Abbaye de St.-Laurent d'Avignon ;
8. Et Laure, née le 4 Juin 1314, héroïne ſi célèbre par ſa beauté & par la paſſion que conçut pour elle François Pétrarque, Poète & Philoſophe, le plus beau génie de ſon ſiècle. Elle fut élevée dans les Lettres par Etiennette Gantelmi, ſa tante, l'une des Dames de la Cour d'Amour (c'eſt-à-dire Académie de Science & de Belles-Lettres, ſoutenue par les puiſſances Eccléſiaſtiques co-ſéculières), formée d'abord dans ſon château de Romanil, & depuis transférée à Avignon, où Laure fut elle-même agrégée. Elle mourut en cette ville le 4 Juin 1348, & fut enterrée dans la Chapelle de la Croix en l'Egliſe des Cordeliers, où eſt le tombeau de ſa famille, que le Roi François Ier fit ouvrir en 1533. On y trouva une boîte de plomb, contenant un Sonnet à l'honneur de Laure, qu'on prétend avoir été fait par Pétrarque, ou plutôt par quelque autre Poète, puiſqu'il étoit abſent lors de la mort de cette belle Laure. Ce Prince fit refermer le tombeau, avec la boîte en queſtion, dans laquelle il mit les huit vers qu'il compoſa lui-même, rapportés par Pithon-Curt & Artefeuil.

IV. Hugues de Sade, IIe du nom, dit le *Vieux*, pour le diſtinguer de ſon fils, poſſédoit de grands biens & pluſieurs droits ſeigneuriaux dans la ville d'Avignon, ſur les péages du Rhône, ſur la traite des ſels, &c., comme on l'apprend d'un ancien livre en vélin, qu'Hugues fit écrire en 1349. Il épouſa 1° *Laure de Noves*, fille d'Audibert, Seigneur de Noves ſur la Durance ; & 2° en 1348, *Verdaine Trentelivres*, fille d'*Hugues*, & de *Barthélemie d'Oppède*. Il teſta à Avi-

gnon en 1364, & sa seconde femme en 1399.
Du premier lit vinrent :

1. Hugues, qui suit;
2. Pierre, Chanoine de l'Eglise d'Avignon, en 1356;
3. Audibert, Doyen d'Avignon, en 1361, Prévôt de l'Eglise de Toulouse, en 1388, & enfin Prévôt de la Collégiale de Pignans, en 1395. Il assista la même année à l'Assemblée des Etats de Provence, où il fut député par le Clergé de la Province, avec l'Évêque de Sisteron;
4. Garcende, mariée, 1° en 1345, à *Bernard d'Ancezune;* & 2° à *Raymond de Maulsang*, après la mort duquel elle se fit Religieuse Bénédictine, en l'Abbaye de St.-Laurent d'Avignon;
5. Hermensade, Religieuse en ladite Abbaye.

Du second lit sortirent :

6. Baudet, tige de la branche des Seigneurs de *Saumane*, éteinte dans la personne de
   Joachim, Seigneur de Saumane, Co-Seigneur de Caumont & de St.-Savornin, Gouverneur des Ville & Château de Vaison, marié à *Madeleine Lartissut;* il n'eut point de postérité. Il testa en 1534, & fit héritier universel Joachim de Sade, Seigneur de Mazan, son cousin & son filleul;
7. Jeannet, Député de la ville d'Avignon auprès du Pape Martin V. Il épousa 1° *Comtesse de Retronchim*, fille de *Jean*, Co-Seigneur de Mazan; & 2° *Hélène de la Jugie*, d'une famille de Limousin, illustrée par *Guillaume* & *Pierre*, faits Cardinaux par le Pape Grégoire XI, leur cousin germain, en 1347. Il n'eut point d'enfants de cette seconde femme, mais de la première sortit:
   Jeanon, à qui le Roi Charles VI donna, en récompense de ses services militaires, le Gouvernement du Fort St.-André de Villeneuve, où il fut tué par les Officiers de la Tour du Pont. Il avoit épousé, 1° en 1410, *Thadée le Maître*, fille de *Jean*, Seigneur de Mazaugues, Trésorier-Général en Provence, & de *Catherine de Porcelet*, & 2° *Catherine de Barras*, desquelles il n'eut point d'enfants.
8. Laure-Paul, Secrétaire d'Etat d'Yolande d'Aragon, Reine de Naples, Comtesse de Provence, & son Ministre à la Cour du Pape. Il fut pourvu de l'Evêché de Marseille, en prit possession le 24 Mai 1405, assista, en 1409, au Concile de Pise, & mourut en 1433;
9. Barthélemie, mariée à *Jean du Puy*, Seigneur de Montbrun. Elle testa en 1399;
10. Marguerite, qui épousa *Jean du Moulin-Neuf;*
11. Et Catherine, qui épousa *François de Cario*, de la ville de Pernes.

V. Hugues de Sade, III[e] du nom, dit *le Jeune*, fut fort zélé pour le parti du Roi Louis II d'Anjou, Comte de Provence. Il fut député par la ville d'Apt, avec Jean de Laudun, vers le Pape Innocent VI, pour obtenir l'établissement d'un Collége dans cette Ville, en 1360. Il fit son testament devant Pierre Saunier, Notaire à Avignon, en 1406, par lequel on voit qu'il avoit épousé *Giraude de Ledenon*, fille de *Jean*, Seigneur d'Aramon, dont :

1. Jean, qui suit;
2. Elzéar, Ecuyer, & ensuite Echanson de l'Anti-Pape Benoît XIII. L'Empereur Sigismond de Luxembourg lui accorda, par son Diplôme du 11 Janvier 1416, le privilége de porter sur *l'étoile* des Armes de sa Maison *une aigle éployée de sable, becquée, membrée & diadémée de gueules*, que ses descendants ont toujours portée depuis ce temps-là. Il épousa *Dauphine de Venasque*, Dame des Issars, & en eut :
   Elie, mort sans postérité;
   Argentine, mariée, en 1451, à *Pierre Raymond*, Seigneur de la Visclède;
   Et Hélène, qui épousa *Colin d'Albertas.*
3. Paulet, Maître de la Chambre du Pape, marié à *Jeanne de Castellane*, dont il n'eut que
   Raimonde, mariée, 1° en 1409, à *Louis de Cabassole;* & 2° en 1417, à *Pons d'Aramon.*
4. Marguerite, mariée, le 24 Avril 1392, à *Audouin de la Plane*, Seigneur en partie de Caromb;
5. Catherine, qui épousa *Pierre de Seguret;*
6. Laure, Religieuse à l'Abbaye de St.-Laurent d'Avignon;
7. Et Marie, Religieuse de Cîteaux, à l'Abbaye de Ste.-Catherine de la même ville.

VI. Jean de Sade, Seigneur d'Aiguières, St.-Jeurs & du Poil, Juge-Mage de Provence, fut employé par Louis d'Anjou, II[e] du nom, dans des négociations importantes, en qualité d'Ambassadeur auprès du Roi d'Aragon & de Hongrie, en 1411. La charge de Juge-Mage ayant été supprimée, ce Prince le fit premier Président du Parlement qu'il créa, par Lettres du 25 Octobre 1415.

Il fut nommé Ambassadeur de la ville d'Avignon, vers le Pape Martin V, en 1418. Les Historiens parlent avec éloge de ce Magistrat. Il épousa *Raimonde de Cays*, fille de *Pons*, Chancelier de Provence, & de *Gencienne de Quiqueran*, de la Ville d'Arles ; & testa devant Pierre Garnier, Notaire à Aix, en 1415, en faveur de ses enfants :

- GIRARD, qui suit ;
- Et HONORÉE, mariée à *Jean de Retronchim*, Co-Seigneur de Mazan.

VII. GIRARD DE SADE, Seigneur d'Eiguières, St.-Jeurs, Majastre & du Creissel, en Provence, Co-Seigneur de Mazan, de Venasque & de St.-Didier, au Comtat Venaissin, fut institué héritier de sa mère, par son testament de 1436. Il reçut l'hommage de la Communauté d'Eiguières, en 1421, & épousa, en 1428, *Jeanne Palmier*, fille de *Pierre*, d'une famille qui a donné un Archevêque de Vienne & des premiers Présidents au Parlement de Grenoble. Il testa à Avignon le 10 Juin 1483, & eut :

- ETIENNE, qui suit ;
- Et BALTHAZAR, auteur de la branche des Seigneurs d'*Eiguières*, rapportée ci-après.

VIII. ETIENNE DE SADE, Co-Seigneur de Mazan, de Venasque & de St.-Didier, premier Consul d'Avignon, en 1500, épousa, 1° *Isabelle de Guiramand*, fille de *Jean*, Seigneur de Bras, la Gramuse, & de *Catherine de Forbin* ; & 2° *Catherine de Cabassole de Réal*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Barbentane, Ecuyer & Echanson du Roi René, Comte de Provence. De ce dernier mariage vinrent :

1. GUILLAUME, marié, en 1519, à *Catherine de Saint-Michel*, dont :
   1. N... DE SADE, marié à N... *de Faure* ;
   2. JACQUELINE, qui épousa, par contrat du 4 Mai 1542, *Jean de Quiqueran-Beaujeu-Ventabren*, mort à Arles en 1563 ;
   3. Et N... DE SADE, mariée à N... *de Beaune*.
2. GABRIEL, mort sans postérité ;
3. Autre GUILLAUME, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem, Commandeur de Puymoisson, au Diocèse de Riez ;
4. PIERRE, qui suit ;
5. ANTOINE, légataire de son père, en 1483, qui fut Chanoine d'Aix ;
6. ISABELLE, qui épousa *Philippe de Lubières*, de la ville de Tarascon ;
7. Et ANNE, qui épousa, le 9 Décembre 1539, *Jean de Quiqueran-Beaujeu*, IIe du nom, Seigneur de Ventabran.

IX. PIERRE DE SADE, héritier de ses frères, co-héritier de son père, Seigneur de Mazan & autres lieux, premier Consul d'Avignon, testa en 1515, & avoit épousé *Baptistine de Forbin*, veuve de *Raimond de Glandevès*, Grand Sénéchal de Provence, & fille de *Palamède*, surnommé *le Grand*, Seigneur de Soliers, Gouverneur de Provence & de Dauphiné, dont :

1. FRANÇOIS, mort sans alliance ;
2. Et JOACHIM, qui suit.

X. JOACHIM DE SADE, Seigneur en partie de Mazan, de Venasque & de St.-Didier, Capitaine du Château de Vaison, reçu Conseiller au Parlement de Provence, en 1531, avoit épousé, en 1521, *Clémence de Gérard*, fille de *Dragonet*, Seigneur d'Aubres, & de *Françoise de Galien*. Il eut :

1. FRANÇOIS, mort en bas âge ;
2. JEAN, qui suit ;
3. MADELEINE, morte sans alliance ;
4. Et FRANÇOISE, mariée, 1° en 1544, à *Antoine de Foissard*, dit *Chaussegros*, Seigneur d'Istres, & 2° à *Esprit Luguet*, Chevalier de l'Ordre du Roi.

XI. JEAN DE SADE, IIe du nom, Seigneur de Saumane, Co-Seigneur de Mazan, Cabanes & d'Istres, Capitaine héréditaire du Château de Vaison, Conseiller d'Etat & premier Président en la Chambre des Comptes de Provence, recueillit la succession des Seigneurs de Saumane, ses parents, testa en 1595, & mourut en 1600 ; Nostradamus en fait un grand éloge. Il avoit épousé, en 1551, *Sibylle de Jarente*, veuve d'*Antoine de Rolland*, Seigneur de Reillanette & de Cabanes, & fille de *Claude-Gaspard*, Conseiller au Parlement, & de *Marguerite de Pontevès-Carces*. Il laissa :

1. BALTHAZAR, qui suit ;
2. MARGUERITE, mariée, en 1602, à *Richard de Cambis*, Seigneur d'Orsan & de Servières ;
3. Et CLAIRE, qui épousa *Louis de Cabre*, Seigneur de Roquevaire, de la ville de Marseille.

XII. BALTHAZAR DE SADE, Seigneur de Saumane & de Beauregard, Co-Seigneur de Cabanes & de Mazan, Capitaine héréditaire du Château de Vaison, épousa, en 1600, *Diane de Baroncellis*, fille de *Barthélemy*, Sei-

gneur de Javon, Chevalier de l'Ordre du Roi & de celui du Pape, & de *Louiſe de Berton-Crillon*, dont :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit ;
2. Richard, nommé à l'Evêché de Cavaillon par le Pape Alexandre VIII, le 13 Mai 1660, ſacré à Rome par le Cardinal François Barberini, où il fut député par ſa Province, en 1663, & y mourut le 15 Juin de la même année. Il fut inhumé dans l'Egliſe de St.-Laurent, *in Damaſo*, où le Cardinal Barberini lui fit faire de magnifiques funérailles, & élever un ſuperbe tombeau de marbre blanc ;
3. Et Catherine, Religieuſe de Cîteaux, en l'Abbaye de Ste.-Catherine d'Avignon.

XIII. Jean-Baptiste de Sade, Seigneur de Saumane & de Beauregard, Co-Seigneur de Mazan, Capitaine héréditaire des ville & château de Vaiſon, & Colonel de la Cavalerie Légère du Pape, au Comtat Venaiſſin, épouſa *Diane de Simiane*, Dame de la Coſte, en Provence, fille de *François*, & d'*Anne de Simiane*, Dame de Châteauneuf, au Comtat, dont :

1. Côme, qui ſuit ;
2. François, reçu Chevalier de Malte en 1638 ;
3. Jean, Seigneur de Beauregard, mort ſans alliance :
4. Richard, reçu Chevalier de Malte en 1630, Capitaine d'une des Galères du Pape, qui ſe diſtingua aux guerres de Candie, fut Colonel des Chevaux-Légers du Comtat Venaiſſin, & ſucceſſivement Commandeur de Montfrin, de Puymoiſſon & de Jalès, & enfin Bailli d'Aquila & Grand-Prieur de Saint-Gilles, mort à Malte, le 17 Mars 1719, âgé de 89 ans ;
5. Jean-Baptiste, Evêque de Cavaillon, dont il prit poſſeſſion le 17 Juillet 1665, mort, dans la réputation d'un pieux & ſavant Prélat, le 21 Décembre 1707, âgé de 75 ans. On a quelques Ouvrages de piété de cet Evêque ;
6. Isabelle, mariée, en 1665, à *Jean François de Guaſt*, Seigneur de Cuirol & de Montmirail ;
7. Marguerite, Abbeſſe de St.-Laurent d'Avignon, en 1706 ;
8. & 9. Et deux autres filles, Religieuſes.

XIV. Côme de Sade, Seigneur de Saumane, de la Coſte & de Beauregard, & en partie de Mazan, Capitaine héréditaire des ville & château de Vaiſon, épouſa, en 1669, *Eliſabeth Louet de Nogaret de Murat*, fille de *Jean-Louis*, Marquis de Calviſſon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Françoiſe de Bermond du Caylar de Thoiras*, dont :

1. Gaspard-François, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste, Prieur de Bonieux, & Archidiacre de l'Egliſe de Cavaillon ;
3. Joseph-Marie, reçu Chevalier de Malte en 1692, Capitaine de Galères au ſervice de ſon ordre, qui ſe noya en 1700 ;
4. Jean-Louis, Prieur de Ste.-Croix de Maulſang, & Prévôt de l'Egliſe Collégiale de l'Isle, en Venaiſſin ;
5. & 6. Et deux filles, Religieuſes à Cavaillon.

XV. Gaspard-François, appelé le Marquis de Sade, Seigneur de Saumane & de la Coſte, Co-Seigneur de Mazan, Capitaine héréditaire des ville & château de Vaiſon, Colonel de l'Artillerie & de la Cavalerie du Pape, au Comtat Venaiſſin, fut nommé, en 1700, Ambaſſadeur de la ville d'Avignon, vers le Pape Clément XI, pour complimenter ce nouveau Pontife ſur ſon exaltation ; eut commiſſion, l'année ſuivante, d'inviter les Ducs de Bourgogne & de Berri à honorer la ville d'Avignon de leur préſence, & reçut ces Princes à leur paſſage en cette ville. Il eſt mort le 10 Décembre 1739, & avoit épouſé, en 1699, *Louiſe-Aldonce d'Aſtouaud*, fille de *Jean*, Baron de Murs, Seigneur de Romanil, & de *Marie de Thézan-Venaſque*. Il a eu :

1. Jean-Baptiste-François-Joseph, qui ſuit ;
2. Richard-Jean-Louis, reçu Chevalier de Malte en 1715, qui ſervit en Italie, en 1732, en qualité d'Aide de Camp des Maréchaux de Villars & de Broglie ;
3. Jacques-François-Paul-Alphonse, Vicaire-Général de l'Archevêque de Toulouſe, & en 1735 de celui de Narbonne ; nommé à l'Abbaye d'Ebreuil, Ordre de St.-Benoît, Diocèſe de Clermont en Auvergne, depuis 1744 ; il mourut en 1778 ;
4. Henri-Victor, Chevalier de Malte, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi à la promotion du 1er Janvier 1746 ;
5. Antoine-Félix-Toussaint, mort en bas âge ;
6. Henriette, mariée, en 1733, à *Ignace de Villeneuve*, Seigneur de Martignon & de St.-Maurice ;

Et quatre autres filles, Religieuſes.

XVI. Jean-Baptiste-François-Joseph, Comte de Sade, Seigneur de Saumane, la Coſte, &c., & en partie de Mazan, né en 1701, Capitaine héréditaire des ville & châ-

teáu de Vaifon, Colonel-Général de la Cavalerie Légère du Comtat Venaiffin, ci-devant Capitaine de Dragons au Régiment de Condé, & Miniftre du Roi auprès de l'Electeur de Cologne, en 1740, avoit été nommé, en 1730, Ambaffadeur à la Cour de Ruffie; mais la mort du jeune Czar, & les liaifons de la nouvelle Impératrice avec la Maifon d'Autriche, ayant empêché l'effet de cette Ambaffade, le Cardinal de Fleury le chargea, en 1737, d'une négociation fecrète à la Cour de Londres, & plufieurs fois de femblables commiffions ; a été fait Lieutenant-Général au Gouvernement de la Province de Breffe, Bugey, Gex & Valromey, au mois d'Août 1738. Il mourut le 24 Janvier 1767, & avoit époufé, par contrat du 12 Novembre 1733, *Marie-Éléonore de Maillé*, Dame de Compagnie de la Ducheffe de Bourbon, fille de *Donatien*, Comte de Maillé, Marquis de Carman, Baron de Lefquélen, fecond Baron de Bretagne, & de *Marie-Louife Binet de Marcognet*, dont :

1. Donatien-François, qui fuit ;
2. Et Caroline-Laure, née en 1737, qui a eu pour parrain & marraine le Duc & la Ducheffe de Bourbon, & eft morte en 1739.

XVII. Donatien-François, appelé le Vicomte de Sade, né en 1740, a époufé, contrat figné, le 14 Janvier 1776, par le Roi & la Famille Royale, N... *de Caufans*.

BRANCHE des Seigneurs d' Eiguières.

VIII. Balthazar de Sade (fils puîné de Girard, & de *Jeanne Palmier*), Seigneur d'Eiguières, tranfigea, le 13 Janvier 1483, avec la Communauté, affifta avec les autres Barons de Provence, aux États tenus à Aix, en 1487, pour la reconnoiffance du teftament de Charles d'Anjou, IIIe du nom, dernier Comte de Provence, qui appeloit à fa fucceffion le Roi Louis XI, & fes fucceffeurs, Rois de France. Il époufa, vers le même temps, *Agnès Hugolen*, Dame de Romanil & de la Goy, en Provence, & tefta le 16 Mars 1518, en faveur de fes enfants :

1. Joachim, qui fuit;
2. Et Jean-Pierre, qui fervit avec diftinction pendant les troubles de Provence fous Henri III, & ne laiffa point d'enfants de *Louife d'Albert*, fon époufe.

IX. Joachim de Sade, mort avant fon père, avoit époufé *Madeleine Mancelli*, de la ville de Tarafcon, d'une Famille noble, originaire de Naples, & eut :

1. Balthazar, qui fuit ;
2. Et Pierre, Seigneur de Goult, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c., qui fut 3 fois premier Conful d'Arles, & dont la petite-fille,
   Léonie, porta, par fon mariage, la Seigneurie de Goult dans la maifon de *Doni*.

X. Balthazar de Sade, IIe du nom, Seigneur d'Eiguières, de Romanil & de la Goy, dont il rendit hommage en la Chambre des Comptes d'Aix, le 14 Janvier 1540, époufa *Honorade de Grimaldi*, des Seigneurs d'*Antibes*, dont :

1. Claude, héritier de fon père, avec fubftitution à fon frère & à fes defcendants à perpétuité, mort fans alliance ;
2. Jean, qui fuit ;
3. Anne, mariée, en 1545, à *Gabriel de Pontevès*, Seigneur de Buoux ;
4. Et Madeleine, morte fille.

XI. Jean de Sade, Seigneur d'Eiguières, de la Goy, &c., époufa, le 30 Avril 1550, *Anne de Damian*, & eut :

1. Pierre, qui fuit ;
2. Michel, marié à *Honorade de Boche de Vers*, de la ville d'Arles, dont :
   1. Marguerite, qui époufa, par contrat du 10 Janvier 1592, *Gafpard de Forbin*, Seigneur de la Barben ;
   2. N... de Sade, qui époufa N... *d'Aftouaud de Murs;*
   3. Et Anne, qui époufa, le 20 Mai 1603, *Balthazar de Gérente*, IIIe du nom, Marquis de Senas, mort en 1651.
3. Jean-Baptiste, tué au fiége de la Rochelle en 1573, lorfque le Duc d'Anjou, qui fut enfuite Henri III, affiégeoit cette place;
4. Joseph, dont la branche s'eft éteinte à la quatrième génération ;
5. N... de Sade, mariée à N... *de la Tour-Gouvernet ;*
6. N... de Sade, mariée à N... *de Villeneuve*, à Beaucaire ;
7. Et N... de Sade, mariée à N... *de Balbes-Berton-Crillon*.

XII. Pierre de Sade, Seigneur d'Eiguières, fut Enfeigne au Régiment des Gar-

des, servit avec distinction dans l'armée du Duc d'Epernon pendant la ligue, commanda dans la ville de Salon avec le Seigneur d'Istres, lorsque le Duc de Savoie mit le siége devant cette place pour la seconde fois. Il avoit épousé, le 12 Novembre 1588, *Louise des Porcellets-Maillane*, fille de *Jean*, Seigneur de Maillane, & de *Marguerite de Grille*, dont:

XIII. JEAN-VALENTIN DE SADE, Seigneur d'Eiguières, qui épousa, par contrat passé le 9 Mai 1617, *Marie-Anne-Françoise de Calvière-Boucoiran*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Boucoiran, & d'*Isabelle Barrière de Nages*. Il testa le 13 Octobre 1631, & eut:

1. GUILLAUME, qui suit;
2. FRANÇOIS (selon Pithon-Curt, ou JEAN, suivant Artefeuil), Seigneur de Vauredone, auquel son père légua le Mas de Cabanes, au terroir de Tarascon. Il servit en qualité de Capitaine dans le Régiment de Caderousse, Infanterie, le 2 Janvier 1645; dans celui de la Marine, par commission du 16 Juin 1646, & fut Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Duc de Guise, par brevet du 11 Mai 1654. Il épousa *Françoise de Clément*, de la ville de Tarascon, dont des enfants qui servirent dans le Régiment de Souvré;
3. ISABELLE, dotée par son père de 3000 écus, & mariée, par contrat du 28 Février 1638, à *Jacques de l'Estang*, Seigneur de Parade, de la ville d'Arles;
4. LOUISE, dotée par son père de la même somme, & mariée, le 11 Novembre 1640, à *André Doria*, de la ville de Tarascon;
5. FRANÇOISE, qui épousa *Claude de Chiavari*, Seigneur de Montredon;
6. ANNE, Religieuse Ursuline à Salon, en 1641;
7. Et MADELEINE, Religieuse à la Visitation de Tarascon, en 1648.

XIV. GUILLAUME DE SADE, Seigneur d'Eiguières, commença de servir dans l'arrière-ban de la Noblesse de Provence, sous le Comte de Carces, Grand Sénéchal de la Province, lorsque le Cardinal Maurice de Savoie se jeta dans Nice, en 1639; delà il suivit le Comte de Carces avec 50 Gentilshommes Provençaux au secours de Salses, au mois de Janvier 1640; passa en Catalogne, y servit d'abord en qualité de Cornette de la Mestre-de-Camp du Régiment d'Aubais, par Commission du mois de Mars 1641; commanda, la même année, la Compagnie des Chevaux-Légers du Baron du Cayla, Capitaine audit Régiment d'Aubais, au premier siége de Tarragone, à la prise de Tomarit & au secours d'Almenas; fit la campagne de 1642, en qualité de Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Comte de Carces, avec laquelle il se trouva au siége de Perpignan, rendu au Roi le 9 Septembre, dont il escorta la garnison. Le 7 Octobre 1642, il combattit à la bataille de Lérida, gagnée sur les Espagnols par le Maréchal de la Mothe, Vice-Roi & Capitaine-Général de la Catalogne. Des affaires de famille l'obligèrent vers ce temps-là de quitter le service & de se rendre en Provence, où il obtint du Parlement un Arrêt, le 14 Octobre 1647, qui interdit à ses Vassaux Protestants de la terre d'Aiguières, l'exercice de leur Religion. Deux ans après, la Province s'étant soulevée à l'occasion des brouilleries du Parlement avec le Comte d'Alais qui en étoit Gouverneur, le Seigneur d'Eiguières y soutint avec beaucoup de zèle les intérêts de ce Prince, ce dont le Roi lui fit des remercîments par une lettre écrite de Compiègne, du 15 Mai. Il suivit le Comte d'Alais au siége de Meirargues, qui fut entrepris pour resserrer la ville d'Aix, y eut un cheval tué sous lui, & continua de soutenir le parti du Gouverneur, suivant les intentions de la Cour, jusqu'à ce que la paix fut faite en Provence, le 13 Août 1649. Il épousa, par contrat du 9 Mars 1653, *Isabelle d'Abeille*, fille de *Victorin*, Seigneur de Peyrolles, & de *Catherine de Caseneuve*, dont:

1. JOSEPH, qui suit;
2. ANTOINE, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1662, mort Commandeur de la Capelle, le 4 Septembre 1729;
3. JACQUES, reçu Chevalier du même Ordre en 1677, qui fit sa première campagne en Piémont, où il se trouva, en 1681, à la prise de Casal, en qualité d'Aide de Camp du Marquis de Boufflers. Il quitta depuis le service du Roi pour entrer dans celui de son Ordre, & reçut quatre coups de feu au siége de Coron, dans la Morée, dont il mourut le 18 Août 1688;
4. LOUISE, Religieuse Bénédictine dans l'Abbaye de Ste.-Marthe, à Tarascon, en 1671;
5. & 6. ANNE & CLAIRE, Religieuses Ursulines à Salon, en 1677.

XV. JOSEPH DE SADE, Seigneur d'Eiguières, mort le 22 Juillet 1714, avoit épousé, par contrat du 27 Janvier 1676, *Anne-Susanne*

de Roux d'Arbaud, fille de *Jean-François*, Seigneur de la Péruffe & de St.-Janet, & de *Marie d'Hugues*, petite-nièce de *Guillaume*, Religieux Jacobin, mort Archevêque d'Embrun. Il a laiffé :

1. Louis-Elzéar, Seigneur d'Eiguières, d'abord élevé Page à la Grande Ecurie du Roi, puis Moufquetaire dans fa feconde Compagnie ; ayant obtenu une Enfeigne dans le Régiment des Gardes-Françaifes, il fit la campagne de 1712, en Flandre, où il fe trouva à l'affaire de Denain, le 24 Juillet, & fut bleffé d'un coup de feu à la tête, à l'ouverture de la tranchée devant Douai, la nuit du 14 au 15 Août fuivant, ce qui l'obligea de quitter le fervice, & mourut fans enfants, dans fon Château d'Eiguières, le 9 Février 1746. Il avoit époufé, en 1716, *Geneviève de Thoron*, des Seigneurs d'*Artignofc*, en Provence ;
2. Joseph-David, qui fuit ;
3. Et Marthe-Henriette, mariée, le 10 Novembre 1706, à *Nicolas d'Icard*, Ecuyer, Seigneur de Perignan, de la ville d'Arles.

XVI. Joseph-David, appelé le Comte de Sade, Seigneur d'Eiguières, après le décès de fon frère, fut reçu Chevalier de Malte en 1716. Au fortir des Pages de la Grande Ecurie, il entra dans le Régiment du Roi, Infanterie ; fe trouva, en qualité de Lieutenant, aux fiéges de Landau & de Fribourg, en 1713 ; ayant été fait Capitaine de Grenadiers au même Régiment, en 1735, il fut choifi, par le Maréchal de Noailles, Général de l'armée du Roi, en Italie, pour commander une Compagnie de 100 Grenadiers, détachés de tous les Régiments Français, pour fervir fur les barques qu'on avoit armées fur le lac de Garde, dont le Bailli de Laubefpine, chef d'Efcadre des Galères, avoit le commandement ; au mois de Juin 1736, il eut commiffion de Colonel d'Infanterie, & fut fait, au mois de Mai 1741, Commandant du quatrième bataillon du Régiment du Roi ; fervit enfuite en Bohême, fur le Rhin, & en Flandre, depuis 1742 jufqu'en Mai 1745, qu'il fut fait Brigadier d'Infanterie. Après cette campagne, des raifons de famille l'ayant obligé de quitter le fervice, le Roi lui donna, au mois de Janvier 1746, le commandement d'Antibes, dont il prit poffeffion au mois de Juillet. Le 9 Décembre 1746, l'armée combinée de la Reine de Hongrie & du Roi de Sardaigne ayant bloqué cette Ville par terre, tandis qu'une efcadre Anglaife l'affiégeoit par mer, le Comte de Sade fit fi bien fon devoir dans cette occafion, que le Roi, fatisfait de fa conduite, l'éleva au grade de Maréchal de fes Camps & Armées, au mois de Mars 1747, & lui donna des lettres de fervice. Il eft mort à Antibes le 29 Janvier 1761, en fa 77e année, & avoit époufé, le 24 Mars 1746, *Marie-Thérèfe le Gouge*, Dame de St.-Etienne, de la ville de Manofque, dont :

1. N... de Sade, né le 10 Janvier 1749 ;
2. Et N... de Sade, né le 8 Mai 1753.

Les armes : *de gueules, à l'étoile à huit raies d'or, chargée d'une aigle éployée de fable, becquée, membrée & diadémée de gueules.*

SAFFRAY, Ecuyer, Seigneur d'Engranville, de Vimont, &c., élection de Caen & de Bayeux ; Famille qui porte pour armes : *d'argent, à trois fafces ondées de gueules.*

SAGE (le) ou du SAGE, en Touraine. Cette Famille, divifée en plufieurs branches, reconnoît pour auteur Troussart du Sage, qui vivoit en 1350.

SAGEY, ancienne Nobleffe de Franche-Comté, qui tire fon nom d'une Terre ainfi appelée. Elle a été reçue de tout temps dans les différents établiffements nobles de cette Province, particulièrement dans la Confrérie noble de St.-Georges.

Claude-Michel-Judith de Sagey, Seigneur de Naifey, Pierrefontaine, reçu à St.-Georges en 1768, époufa *Anne-Marguerite d'Arros*, fille d'*Armand*, Comte *d'Arros*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, dont 4 enfants vivants, favoir :

1. Jean-Hermand-François-Xavier, Elève de l'Ecole Royale Militaire ;
2. Jeanne-Baptiste-Dorothée, Elève de la Maifon de St.-Cyr ;
3. Claude-François-Judith-Joseph-Xavier, Clerc tonfuré, dont la preuve eft reçue au Chapitre de Gigny ;
4. Et Louis-Adrien-François, Chevalier de Malte.

Les armes : *d'azur, à la croix ancrée d'or.*

SAGUIER de LUIGNÉ. N... Saguier époufa N... *de la Seiglière de Soyecourt*, dont

Louis Saguier, Marquis de Luigné, Lieutenant de Roi en Poitou, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Clermont-Tonnerre, Cavalerie, qui épousa, le 30 Octobre 1750, *Charlotte de Lavaulx*, reçue Chanoinesse de Poussay en 1742.

SAHUGUET, en Champagne & en Limousin, Famille noble, originaire de Navarreins en Béarn.

Denis de Sahuguet, Ecuyer, Homme d'Armes dans la Compagnie du Roi de Navarre, épousa, à Juillac en Bas-Limousin, par contrat du 8 Janvier 1543, *Marguerite Joyet*, dont :

1. Jacques, qui suit, auteur de la Branche établie en Champagne ;
2. Et Denis, tige de celle restée en Limousin, mentionnée ensuite.

BRANCHE

des Seigneurs de Termes, *établie en Champagne.*

Jacques de Sahuguet, Ecuyer, Seigneur de la Rouye (fils aîné de Denis, & de *Marguerite Joyet*), épousa, par contrat du pénultième Janvier 1585, *Catherine Regis*, & en eut :

Jean de Sahuguet, Ecuyer, Seigneur de la Rouye, marié, par contrat du 15 Juin 1624, à *Marthe des Halles*, dont :

Messire Daniel de Sahuguet de Termes, Seigneur de Vons & de Marquiny, Capitaine d'Infanterie, puis de Cavalerie dans le Régiment de Fabert, ensuite Lieutenant de Roi à Sédan, & Commandant sur la Meuse le 11 Août 1661. Il avoit épousé, le 7 Mai précédent, *Gabrielle*, fille d'*Aubertin*, Chevalier, Seigneur *de Pouilly*, Inor, Vonc & Luzy. Leurs enfants furent :

1. Abraham-Louis, qui suit ;
2. Anne, mariée, par contrat du 21 Février 1680, à *Jules-Charles de Joyeuse*, Marquis de St.-Lambert ;
3. Et Innocente, mariée, par contrat du 8 Décembre 1687, à *Guillaume-Henri de Montfort*, Vicomte de Villette.

Abraham-Louis de Sahuguet, Marquis de Termes, d'abord Page du Roi dans sa Grande Ecurie, ensuite Capitaine de Dragons au Régiment de Fimarcon, & Grand Bailli de Mouzon, tué à la bataille de Steinkerque le 3 Août 1692, avoit épousé, le 14 Août 1682, *Catherine-Elisabeth d'Arnolet de Lochefontaine*, morte le 19 Juin 1739, âgée de 79 ans, dont :

1. Jean-Baptiste, qui suit ;
2. Elisabeth, mariée, en 1719, à *Jean Dubois*, Chevalier, Seigneur d'Escordal, Marquis de Bussy ;
3. Autre Elisabeth, mariée, en 1721, à *Thomas d'Estoquoi*, Comte de Montdejeu ;
4. Et Louise, mariée, en 1722, à *Valentin*, Vicomte *de Sugny*.

Jean-Baptiste de Sahuguet, Marquis de Termes, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, Chevalier de St.-Louis, épousa, en 1717, *Elisabeth-Renée Berryer*, Dame de Cibranto, dont :

Anne-Gédéon, qui suit ;
Et Anne-Marie-Elisabeth, mariée, 1° en 1742, à *Louis-Armand*. Comte *de Gissé* ; & 2° le 23 Octobre 1759, à *Antoine de Terrasson*, ci-devant Chancelier de Dombes.

Anne-Gédéon de Sahuguet, Marquis de Termes, Seigneur, Baron de Rosnay, Vicomte de Germigny, &c., d'abord Page du Roi dans sa Petite Ecurie, successivement Capitaine de Dragons dans le Régiment de Nicolaï, depuis Bertillac & ensuite d'Apchon, Chevalier de St.-Louis, Gouverneur de Fismes, épousa, en 1750, *Marguerite-Thérèse de Maillefer de Vesigny*, dont

Nicolas-René-Anne, né le 14 Mars 1752, ci-devant Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie, Gouverneur de Fismes en survivance ;
Et Louise-Anne-Gédéon, née le 17 Mai 1754.

BRANCHE

des Seigneurs de Damarzit, *du* Vialard *& d'*Espagnac, *établie en Limousin.*

Denis de Sahuguet, Ecuyer, Seigneur du Vialard (fils puîné de Denis, Ecuyer, & de *Marguerite Joyet*), épousa *Jeanne de Malcap*, & eut :

Denis de Sahuguet, Ecuyer, qui épousa *Catherine de Durfort*, dont :

1. Jacques, qui suit ;
2. Et Françoise, qui épousa *Pierre de Damarzit*, Ecuyer, Seigneur de St.-Michel.

Jacques de Sahuguet, Ecuyer, Seigneur

du Vialard, époufa, par contrat du 26 Juillet 1624, *Sufanne Dumas de Neufville,* dont il n'eut point d'enfants. Il inftitua pour fon héritier, le 30 Juillet 1658, fous la condition de porter à perpétuité fon nom & fes armes, *Jacques-Gilbert de Damarzit,* Ecuyer, Seigneur de St.-Michel, fon neveu, qui fuit, & dont le frère cadet *François,* Ecuyer, Seigneur d'Efpagnac, premier Capitaine du Régiment de Cavalerie de Souvré, & Commandeur de l'Ordre de St.-Lazare, mourut des fuites de fes bleffures, devant Worms, le 31 Juillet 1692.

Jacques - Gilbert de Sahuguet - Damarzit, Ecuyer, Seigneur du Vialard, de St.-Michel, de Marillac & de Vaujours (fils de *Pierre de Damarzit,* Ecuyer, Seigneur de St.-Michel (*a*), & de Françoise de Sahuguet), fut premier Préfident au Préfidial de Brives, & eut une commiffion du Roi, du 1 Septembre 1676, pour faire les montres & revues des gens de guerre qui pafferoient dans le Bas-Limoufin. Il avoit époufé, le 22 Avril 1662, *Anne de la Rochefaucon*, & en eut 22 enfants, dont fix furent mariés, favoir :

1. Hugues-Joseph, Ecuyer, Seigneur du Vialard, St.-Michel, Marillac & Vaujours, premier Préfident au Préfidial de Brives, qui tefta le 3 Mars 1739. Il avoit époufé, 1° par contrat du 4 Février 1706, *Marie de Certain*, fille de *Pierre,* Ecuyer, Seigneur de la Chaffagne ; & 2° en 1720, *Catherine Dubois,* nièce du Cardinal *Dubois*, premier Miniftre, & fille de *Jean*, Confeiller d'Etat, Secrétaire du Cabinet, & Directeur-Général des Ponts & Chauffées de France. Du premier lit il a eu :

   Marie, née le 2 Novembre 1712, morte en 1753, fans enfants. Elle avoit époufé, par contrat du 23 Juin 1727, *Guillaume de Sahuguet-Damarzit*, fon coufin germain.

   Et du fecond lit :

   Catherine-Guillemette, Dame de Villemenon, née le 13 Avril 1724, vivante fans alliance.

2. Jacques-Joseph, qui fuit ;
3. Pierre-Joseph, tige de la branche des Seigneurs de *la Roche*, rapportée ci-après ;
4. Susanne, mariée, par contrat du 25 Août 1682, à *Bertrand de Sauvezie,* Ecuyer, Seigneur de la Porte ;
5. Anne, mariée, par contrat du 22 Juin 1691, à *Pierre de Monfrabœuf,* Chevalier, Seigneur de Razat ;
6. Et Marie, mariée, par contrat du 22 Juin 1694, à *Jean du Griffolet*, Chevalier, Seigneur de Roffy.

Jacques-Joseph de Sahuguet-Damarzit, Ecuyer, Seigneur d'Efpagnac (fecond fils de Jacques-Gilbert, & d'*Anne de la Rochefaucon*), fut d'abord Vice-Sénéchal du Bas-Limoufin, enfuite Prévôt-Général & Infpecteur des Maréchauffées, par Commiffion du 26 Novembre 1724, & tefta le 18 Avril 1733. Il avoit époufé, par contrat du 9 Juin 1700, *Marie de Coudere,* fille de *Guillaume,* Secrétaire des Commandements de S. A. R. M. le Duc d'Orléans. De ce mariage font fortis 18 enfants, dont il refte

1. Guillaume, Chevalier, Seigneur de Puimareft, St.-Michel, Beaumont, &c., né le 24 Juillet 1709, Député de la Nobleffe de la Vicomté de Turenne en 1736, qui époufa, par contrat du 23 Juin 1727, fa coufine germaine Marie de Sahuguet du Vialard, morte en 1753, fille de Hugues-Joseph, & de *Marie de Certain*, fa première femme ;
2. Léonard, dit l'*Abbé d'Efpagnac*, Baron d'Uffac, né le 29 Mai 1711, Confeiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris en 1737, Abbé Commendataire de l'Abbaye de N.-D. du Palais en 1743, & de celle de Coulomb en 1761 ;
3. Jean-Joseph, qui fuit ;

(*a*) Ce *Pierre de Damarzit* étoit fils de *Jean de Damarzit,* Ecuyer, Seigneur de St.-Michel, & de *Françoife de la Sudrie*, & petit fils de *Jean de Damarzit*, Ecuyer, Seigneur de St.-Michel, qui, par contrat du 27 Février 1571, époufa *Jeanne d'Efcudier*, laquelle fe maria, en fecondes noces, à *Gilbert de Bar*, Chevalier, Seigneur de la Chapoulie. Les titres & papiers de la Famille *de Damarzit*, ayant été brûlés par les gens de guerre lors de la Ligue, on ne peut en donner la filiation au-deffus de cette époque. Mais on voit, par une donation faite au Prieur de la Saulière, le jour avant les Calendes de Mars 1212, que cette Famille jouiffoit alors de la maifon de Larbaudie, dans le Bourg de Ste.-Féréole, & de biens confidérables dans ladite Paroiffe, dont elle a une partie de la Seigneurie depuis 200 ans. On lit dans du Tillet, que *Jean de Damarzit*, Chevalier, fiégeoit dans le Parlement de Paris fous Philippe *le Bel.* On trouve auffi dans un acte de vente, du 2 Février 1496, de biens fitués dans la paroiffe de Ste.-Féréole, qu'ils font déclarés de la mouvance de noble Dame *de Damarzit.* Par Arrêt du Parlement de Paris du 10 Août 1517, Meffire *Jean de Damarzit*, Recteur de l'Eglife paroiffiale de Ste-Féréole, fut maintenu dans la poffeffion de biens qu'on lui difputoit.

4. **Jeanne**, née le 29 Mai 1707, veuve, depuis le 4 Janvier 1751, de *Guillaume du Faure*, Ecuyer, Seigneur de Meilhac ;
5. **Louise**, née le 14 Juillet 1715, mariée, par contrat du 3 Décembre 1747, à *Pierre de Verlhac*, Ecuyer, Seigneur de la Chaffagne, né le 4 Juillet 1703, Procureur du Roi à Brives, le neuvième de père en fils pourvu de cette charge, accordée à cette Famille par Henri II, pour services rendus à la Couronne ;
6. **Ursule**, née le 6 Septembre 1718, qui époufa, par contrat du 7 Janvier 1737, *Jean de Gilibert*, Ecuyer, Seigneur du Teinchurier, né le 2 Mai 1715, Lieutenant-Colonel de Cavalerie & Prévôt-Général des Maréchauffées du Limoufin ;
7. Et **Catherine**, appelée *Mademoifelle de Puymare*, née le 22 Octobre 1722, non mariée.

Jean-Joseph de Sahuguet-Damarzit, dit *le Baron d'Efpagnac*, né le 25 Mars 1714, Baron de Cazillac, Commandeur de l'Ordre de St.-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de l'Hôtel Royal des Invalides, depuis 1766, & ci-devant Commandant pour le fervice du Roi, dans les Provinces de Breffe & de Bugey, & dans le Pays de Gex, a été fubftitué à fes frères pour la Baronnie d'Uffac & la terre de Beaumont, par teftament, du 1er Juin 1748, de fa coufine germaine *Catherine de Sauvezie de la Porte*, veuve, fans enfants, de *Jean de Lafteyrie*, Vicomte du Saillant. Il a acquis des Commiffaires de Sa Majefté, le 2 Mai 1748, à titre de propriété incommutable, la Baronnie de Cazillac, feconde Baronnie du Quercy, & fous l'hommage réfervé au Roi ; cette vente a été confirmée par Arrêt du Confeil d'Etat du 22 Avril 1749, fuivi de Lettres Patentes données à Verfailles le 29 Juin même année, enregiftrées à la Chambre des Comptes de Paris & au Parlement de Bordeaux. Il époufa, à Bruxelles, le 18 Décembre 1748, *Sufanne-Elifabeth*, Baronne *de Beyer*, née le 10 Décembre 1731, nièce de feue la Ducheffe de *Corfwarem*, & fille de *Frédéric*, Baron *de Beyer*, & de *Marie-Alexandrine*, Comteffe *de Fraula*. Leurs enfants font :

1. **Frédéric-Guillaume**, qui fuit ;
2. **Marc-René-Marie de Sahuguet**, dit *l'Abbé d'Efpagnac de Cazillac*, né le 28 Septembre 1752, Bachelier de Sorbonne, Chanoine de l'Eglife de Paris ;
3. **Charles-Antoine-Léonard**, né le 28 Mars 1758, Enfeigne dans le Régiment des Gardes-Françaifes ;
4. **François-Etienne-Louis-Honoré**, né le 28 Novembre 1763 ;
5. Et **Marie-Catherine-Guillemette**, née le 20 Janvier 1755.

Frédéric-Guillaume de Sahuguet-Damarzit, appelé *le Baron d'Efpagnac*, Seigneur de Cormerey, né le 3 Mars 1750, eft Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps de Sa Majefté dans la Compagnie de Luxembourg. Il a époufé, par contrat du 25 Février 1776, *Charlotte Damaris-His*, dont :

Joseph-François-Pierre-Guillaume, né le 25 Novembre 1776.

BRANCHE

des Seigneurs de la Roche, *en Limoufin.*

Pierre-Joseph de Sahuguet-Damarzit, Ecuyer, Seigneur de la Roche, né le 14 Juillet 1683 (troifième fils de Jacques-Gilbert, & d'*Anne de la Rochefaucon*), fut obligé de quitter le Service, à caufe de fes infirmités, au retour de Prague en 1743. Il étoit premier Capitaine de la Brigade de Vichy, du Régiment Royal des Carabiniers, & avoit époufé, par contrat du 3 Février 1725, *Françoife-Eléonore du Griffolet*, née le 25 Juillet 1695, dont :

François, qui fuit ;
Et Marie, appelée *Mademoifelle de la Roche*, née le 12 Octobre 1729.

François de Sahuguet-Damarzit, Ecuyer, Seigneur de la Roche, né le 8 Juillet 1731, a fervi dans la feconde Compagnie des Moufquetaires, & a époufé, en 1753, *Marie-Jeanne-Catherine*, Baronne *de Beyer*, fa belle-fœur, née le 25 Mars 1736, dont :

Jean-François-Joseph-Léonard, Sous-Lieutenant au Régiment des Dragons de Conti ;
Et trois filles.

Les armes : *de gueules, à deux épées d'or, les pointes en bas, accompagnées en chef d'une coquille d'argent, & en pointe d'un croiffant du même.*

* SAILLANS, Fief fitué en Dauphiné, qui a été poffédé par une branche de la Famille du nom de Froment, originaire du Dauphiné, où elle a été décorée du titre de

Gentilhomme-Banneret par les ſouverains Dauphins, avant que cette Province eut paſſé à la France.

Elle s'eſt établie, depuis 1650, en Champagne, où PIERRE-ANDRÉ DE FROMENT, Ecuyer, Seigneur de Saillans, Maréchal de Bataille, Lieutenant pour le Roi des Ville & Citadelle de Réthel, fit l'acquiſition des Terres de Bize & de Poinſon, dans les environs de Langres.

SAILLIES-LEME, Maiſon ancienne dans la Province de Béarn. Pluſieurs de ce nom ont occupé les premières places dans l'Égliſe, l'Epée & la Robe.

Elle a donné un Évêque de Dax, en 1227, dans GUILLAUME DE SAILLIES, & deux Évêques de Leſcar, l'un en 1427, & l'autre en 1620, dans ARNAUD & JEAN DE SAILLIES.

HENRI DE SAILLIES, filleul du Roi Henri IV, ſervit avec diſtinction ſous ce Monarque. PIERRE DE SAILLIES, protégé par le Grand Condé, arrêta dans un fond, avec 600 hommes, l'armée victorieuſe des ennemis. — GUILLAUME DE SAILLIES fut Lieutenant-Colonel du Régiment de Piémont. — DAVID DE SAILLIES, Avocat-Général en la Chancellerie de Navarre, avant ſon union au Parlement de Pau, depuis Procureur-Général audit Parlement, aſſiſta, en cette qualité, à l'Aſſemblée Générale des Notables du Royaume, tenue à Nantes en 1630. Il s'y diſtingua beaucoup par ſes lumières, ſa fermeté & ſon zèle pour le ſervice du Roi & de l'État. *Marie-Françoiſe de Dejean de Leſons*, Vicomteſſe de Sadiracq, mariée à *Arnaud d'Eſquille*, Préſident à Mortier au Parlement de Navarre, deſcend de cette Maiſon par ſa mère.

Les armes : *d'argent, à un ours au naturel, montant ſur un hêtre de ſinople, ſur lequel il jette du ſel avec ſa patte*. Deviſe, en banderole ſur le hêtre : SIC SALE VIVISCO.

SAILLY, Famille de l'Isle-de-France, qui poſſède la Seigneurie de Sailly, au Bailliage de Mantes.

MARIE-THÉRÈSE DE SAILLY, née au mois de Novembre 1674, fut reçue à St.-Cyr au mois de Novembre 1686, après avoir prouvé que JEAN DE SAILLY, Seigneur de Sailly, & *Marguerite Amer*, ſa femme, qui vivoient en 1500, étoient ſes cinquièmes aïeul & aïeule.

JACQUES DE SAILLY épouſa, par contrat du 9 Octobre 1580, MARGUERITE DE MORNAY.

On trouve encore CATHERINE-MADELEINE DE SAILLY DE BERVAL, née le 23 Août 1680, qui fut reçue à St.-Cyr au mois de Février 1690, après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis JEAN DE SAILLY, qui vivoit en 1530.

Cette Famille ſubſiſte en pluſieurs branches.

Les armes: *d'azur, à une faſce d'or, chargée de 3 croiſettes de ſable, & accompagnée de 3 têtes de butor d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

SAILLY, en Artois. AYMAR-LOUIS, Seigneur & Marquis de SAILLY, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de St.-Louis, épouſa *Françoiſe-Adélaïde de Sainte-Hermine*, dont :

1. LOUIS-HECTOR, qui ſuit ;
2. Et FÉLICITÉ, née le 4 Février 1716, qui épouſa, par contrat du 1er Août 1738, *François-Louis le Tellier*, Marquis de Souvré, né le 8 Septembre 1704, mort en 1767.

LOUIS-HECTOR, Marquis DE SAILLY, Brigadier des Armées du Roi en 1748, Colonel-Lieutenant du Régiment de Conti, épouſa, en 1751, *Gabrielle-Flore le Tellier de Louvois*, née le 7 Octobre 1728.

SAIN DE BOIS-LE-COMTE, Famille originaire de la ville de Châtelleraut, en Poitou. La première branche s'eſt établie à Tours depuis 1599, où elle eſt entrée dans les premières charges & places de cette Ville. La ſeconde, tranſplantée à Orléans, eſt éteinte; & la troiſième ſubſiſte en Berry.

I. RENÉ SAIN, Ier du nom, fut pourvu de la charge de Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, le 6 Mai 1515, ainſi qu'il paroît dans le grand état de la Chancellerie de France. Il épouſa *Marie Gauvain*, & eut pour fils unique :

II. Noble MATHURIN SAIN, lequel épouſa *Jeanne Turquant*, d'une Famille noble de la ville de Châtelleraut, qui a produit pluſieurs Conſeillers dans les Parlements de Bretagne & de Paris, un Maître des Requêtes, & des Chevaliers de Malte. Il eut :

PIERRE, qui ſuit ;
Et noble CLAUDE, auteur d'une branche établie à Orléans, rapportée ci-après.

III. Noble PIERRE SAIN, Sieur de Beauregard, épouſa *Jeanne Eſmery*, dont :

IV. Noble JEAN SAIN, Sieur de Beauregard & de la Grange-Marcadier, Maire de Châtelleraut, où il commanda en qualité de Capitaine. Il épousa *Jeanne le Prouſt*, & teſta le 8 Septembre 1619, & mourut le lendemain. Il eut deux fils, qu'il rappela dans ſon teſtament, ſavoir :

CLAUDE, qui ſuit ;
Et RENÉ, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

V. CLAUDE SAIN, Ecuyer, Conſeiller du Roi en ſon Grand-Conſeil dès 1590, épouſa *Marie le Court*, & eut :

PIERRE, Chevalier, Seigneur de Beauregard, qui épouſa *Françoiſe Forget*, fille de *François*, Ecuyer, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marie Dreux*, fille de Meſſire *Jean*, Procureur-Général en la Chambre des Comptes à Paris ;
Et MARIE, qui épouſa *René d'Apelvoiſin*, Chevalier, Seigneur de la Chateigneraye, Craſſay, la Jobtière, la Mothe-Rouſſeau & autres lieux, dont la fille unique, *Marie*, épouſa *Claude-Bonaventure de Crévant*, Chevalier, Prince d'Yvetot, dont eſt iſſue une fille unique, *Françoiſe-Julie de Crévant*, mariée à *Camille d'Albon*, Chevalier, Marquis de St.-Forgeux, Baron d'Avange, Seigneur de Talaru.

V. RENÉ SAIN, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de la Farinière (fils puîné de JEAN, & de *Jeanne le Prouſt*), d'abord Auditeur de la Chambre des Comptes de Paris le 4 Juillet 1596, puis Conſeiller du Roi, Préſident-Tréſorier-Général de France au Bureau des Finances de Tours, Echevin perpétuel de ladite Ville depuis le 26 Octobre 1611, Maire de Tours en 1613 & 1614, fut le ſixième des huit Députés du Bailliage de Touraine & Amboiſe, pour les trois Ordres, aux Etats-Généraux de France, tenus & aſſemblés à Paris en 1614. La porte de St.-Louis à Tours fut conſtruite ſous ſon Mairat, où l'on voit l'écuſſon de ſes armes ſculptées en boſſe, avec une inſcription en ſon honneur, ſur laquelle eſt ſon nom. Il mourut le 18 Septembre 1650, & fut inhumé dans le caveau de la Famille de *Binet*, en l'Egliſe paroiſſiale de St.-Hilaire de Tours. Il avoit épouſé, en 1599, *Jeanne Cottereau*, fille aînée de *Claude*, IIe du nom, Ecuyer, Tréſorier de France à Tours, dans un temps où il n'y avoit que 4 charges de cette eſpèce dans chaque Bureau des Finances, & Intendant des Finances & des Vivres en deux Armées, & de *Marie de Binet*, ſa première femme. Il eut :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. LOUIS, Ecuyer, Seigneur des Roches & de la Paroiſſe de Mons en Touraine, à cauſe de ſa Terre du Breuil, ſituée en ladite Paroiſſe (& qui appartient, préſentement, par acquêt, à la veuve de CHRISTOPHE SAIN DES ARPENTIS), qui épouſa *Marguerite Patrix*, fille de noble homme *Jean*, Avocat & Echevin perpétuel à Tours, & de *Marie Taſchereau*, dont :
    1. RENÉ, Ecuyer, Sieur de Foſſepellier & de la Feuillarde, ſans alliance ;
    2. LOUIS-FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur dudit Breuil, de Mons & de la Balandrie, auſſi mort garçon ;
    3. JOSEPH qui a été Vicaire-Général de l'Evêché d'Angers, & eſt mort Chanoine de la Cathédrale de cette Ville ;
    4. Et CATHERINE, mariée à Meſſire *Louis Boiſard*, Lieutenant-Général au Siége Royal de Chinon, dont N... *Boiſard*, qui a été Curé dans les environs de Chinon ; — une fille, mariée à M. *Cazet*, Marquis d'Aligny, de la Province d'Anjou ; — & *Catherine*, mariée à Meſſire *Louis de Galichon*, Chevalier, Seigneur de Courchamps près Saumur.

3. 4. & 5. Trois autres garçons, dont deux ont été chacun Chanoine-Prébendé & Théologal de l'Egliſe de Tours, Docteur en Théologie & Aumônier du Roi ;
6. Et MARIE, qui épouſa *Gaſpard Varice*, Seigneur de Voléart, de la ville d'Angers, Tréſorier de France au Bureau des Finances de la Généralité de Tours, dont poſtérité.

VI. CLAUDE SAIN, Ier du nom de cette branche, Ecuyer, Seigneur de Bois-le-Comte & de la Rochefarou, né le 1er Septembre 1600, à St.-Hilaire de Tours, fut pourvu des deux charges d'Avocat du Roi au Bureau des Finances de Tours, mourut & fut inhumé dans l'Egliſe paroiſſiale de St.-Pierre du Boile à Tours, le 6 Janvier 1683. Il avoit épouſé, en 1627, *Marie Taſchereau*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Baudry & de Linières, Echevin perpétuel de la ville de Tours, & de *Marie Gallant*, dont :

1. JOSEPH SAIN, né le 21 Juin 1633, Prêtre, Docteur en Théologie, Directeur du Séminaire de la ville de Tours. Il fonda, pour les

pauvres Eccléfiaftiques du diocèfe de Tours, dans fa Terre & Maifon de Bois-le-Comte, proche la Pille-Saint-Mars, un Séminaire fous l'invocation de Saint-Charles, laquelle Terre a été unie depuis audit grand Séminaire de la ville de Tours (auquel il fit plufieurs dons), lorfque celui de St.-Charles fut fupprimé. Il eft auffi fondateur du Couvent de la Propagation, autrement dit de l'Union Chrétienne à Tours. Il mourut le 18 Octobre 1708, & fut inhumé dans l'Eglife de ce Couvent, où eft fon épitaphe en latin, au-deffus de fa tombe, avec fes armes fculptées en boffe ;

2. Martin, qui fuit ;

Et plufieurs autres garçons & filles, qui ont été Religieux & Religieufes.

VII. Martin Sain de Bois-le-Comte, Chevalier, Seigneur de la Rochefarou & de la Tardivière, né le 15 Mai 1641, fuccéda à fon père, le 19 Juin 1680, dans fes deux charges d'Avocat du Roi au Bureau des Finances à Tours; il mourut le 13 Août 1709, & fut inhumé dans le caveau de la Famille de *Tafchereau,* fous le Maître-Autel de l'Eglife du Couvent des Minimes de St.-Grégoire de Tours, dont elle eft fondatrice. Il avoit époufé, 1° par contrat du 7 Février 1663, *Marthe Gatian,* fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur de la Fond, Confeiller du Roi, Juge-Magiftrat au Bailliage & Siége Préfidial de Tours, & de *Renée de Berziau;* & 2° par contrat du 25 Juin 1674, *Catherine de la Haye de la Guignaudière*, fille de *Gilbert*, Ecuyer, Sieur de la Guignaudière, Aide des Camps & Armées du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa Maifon, de laquelle il n'eut pas d'enfants. Du premier lit il n'y eut que Jacques, ci-après, qui continua la poftérité, les autres frères & fœurs étant entrés dans l'état eccléfiaftique.

VIII. Jacques Sain de Bois-le-Comte, Chevalier, Seigneur des Arpentis & autres lieux, né le 30 Avril 1664, entra dans la Compagnie des Moufquetaires Gris le 8 Février 1685, fut, le 12 Janvier 1691, Confeiller d'honneur au Bailliage & Siége préfidial de Tours, mourut le 11 Mars 1740, & fut inhumé dans l'Église paroiffiale de St.-Règle proche Amboife. Il avoit époufé, par contrat du 8 Janvier 1703, *Nicole-Renée Chicoifneau,* fille de *Chriftophe,* Seigneur du Pleffis & autres lieux, & de *Marie Moreau.* De ce mariage il a eu 7 enfants, dont un garçon & trois filles morts en bas âge. Il en eft refté:

1. Jacques-Louis, Chevalier, né le 12 Avril 1705, mort, fans avoir été marié, le 4 Janvier 1722, à Béfort en Alface, Lieutenant dans le Régiment de Ponthieu, Infanterie ;
2. Christophe, Chevalier, Seigneur des Arpentis, né le 6 Mars 1708, qui a commencé de fervir en qualité de Lieutenant dans le Régiment Royal, Infanterie, & fut enfuite Lieutenant pour le Roi des Ville & Château d'Amboife, mort le 4 Février 1767. Il avoit époufé, par contrat du 25 Septembre 1730, *Françoife-Madeleine Teftu*, fille & unique héritière de *Claude-Pierre*, Chevalier, Seigneur de la Roche, &c., & de *Françoife Vallet*, dont trois enfants, morts en bas âge ;
3. Et Claude, qui fuit.

IX. Claude Sain de Bois-le-Comte, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de St.-Médard d'Efvres, des Arpentis & autres lieux, né le 7 Avril 1719, époufa, par contrat du 18 Février 1754, *Françoife-Marie Pelgrain de Leftang*, fille de *Noël*, Chevalier, Seigneur de Leftang, Confeiller honoraire en fa Cour des Monnoies à Paris, & de *Françoife Berault*, dont :

1. Claude-Christophe, né le 15 Février 1756, Sous-Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Bretagne ;
2. André-Christophe-Martin, né le 2 Décembre 1761, Cadet Gentilhomme dans le même Régiment;
3. Noel-François, né le 16 Février 1767 ;
4. Françoise-Amable, née le 12 Février 1755, mariée, par contrat du 17 Décembre 1771, à *Lucien-François Daën*, Chevalier, Seigneur d'Athée, &c. ;
5. Et Adélaïde, née le 14 Septembre 1768.

BRANCHE

établie à Orléans, éteinte.

III. Noble Claude Sain, Ier du nom (fecond fils de Mathurin, & de *Jeanne Turquant*), alla s'établir à Orléans, où il fut le fecond Maire qu'il y ait eu dans cette Ville. Il époufa *Etiennette Cathelin*, dont :

IV. Noble Claude Sain, IIe du nom, Sieur de Luyères, marié à *Charlotte Hurault*, dont :

René, qui fuit ;

Et Charles, auteur d'une branche établie en Berry, mentionnée ci-après.

V. Réné Sain, Conseiller du Roi, & Contrôleur Général des Vivres & des Camps & Armées de Sa Majesté, est qualifié, depuis son mariage, Seigneur de Rochefort, Conseiller du Roi en tous ses Conseils d'État & Privé, Secrétaire du Roi, pourvu de la charge de Grand Audiencier de France le 12 Mars 1622, comme il appert par le grand État de la Chancellerie de France. Il fut Intendant d'Armée en Italie, & mourut à Turin en 1623. Il avoit épousé, le 28 Décembre 1603, *Léonore de Foyal*, fille de *François*, Seigneur d'Herbault, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître d'Hôtel de sa Maison, & de *Léonore l'Huillier de Chalandos*. Il eut huit enfants, entr'autres :

François, qui suit ;
Et Françoise, mariée à *Guillaume du Tronchay de Martigny*, Conseiller au Parlement de Paris ;
Des six autres enfants, les uns ont embrassé l'état ecclésiastique, & les autres sont morts sans postérité.

VI. François Sain, Sieur de Souligny, épousa *Anne de la Grange d'Arquien*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Richebourg & de Souligny, & d'*Anne de Vernueil*. Elle étoit de la même Maison que *Marie-Casimire*, Reine Douairière de Pologne, morte à Blois le 30 Janvier 1716. François eut 4 enfants, entr'autres :

1. Jacques, Sieur de Souligny, Capitaine d'Infanterie au service de France, mort en Sicile en 1678, sans avoir été marié ;
2. Un autre garçon, mort avant son frère, Capitaine au même Régiment ;
3. Et Louis, qui suit.

VII. Louis Sain, Seigneur de Rochefort, de la Baronnie & de Montigny, épousa *Catherine Baillard*, fille de noble homme *Jean*, Conseiller au Bailliage & Siége Présidial d'Orléans, & de *Marie le Pellerin*, dont:

Louis, qui suit ;
Et Claude, rapporté après la postérité de son aîné.

VIII. Louis Sain, IIe du nom, Sieur de la Baronnie, a épousé *Anne Bongars*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur du Mouron, & de *Cécile Colas*, dont :

Louis, qui suit ;
Et trois filles.

IX. Louis Sain, IIIe du nom, Sieur de la Baronnie, la Noüe, &c., servit dans les Régiments de Cavalerie Royal-Cravate & Dauphin, où il fut connu sous les noms de Sain de Villeray, qu'il prit, à cause de Claude, son oncle, qui servoit dans lesdits Régiments. S'étant retiré du service, il quitta le nom de *Villeray*, & est mort sans avoir eu d'enfants de ses deux mariages. Il avoit épousé 1° *Madeleine de Courtiau*, fille de *Jérôme*, Sieur d'Arconville, ancien Officier de M. le Duc d'Orléans ; & 2° N... *de Moran*, fille d'un Tréforier de France à Orléans.

VIII. Claude Sain de Montigny (second fils de Louis, Ier du nom, & de *Catherine Baillard*), servit dans les Régiments de Cavalerie de Royal-Cravate & Dauphin. Il épousa *Pétronille Hotman*, veuve d'*Étienne de Renier*, Ecuyer, Seigneur d'Aumont, & fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Rougemont, & d'*Anne Julien*. Il eut :

Nicolas, qui a été Capitaine d'Infanterie au Régiment de Tallard, & est mort sans alliance ;
Et Catherine, mariée à *Gaspard du Vélar*, Chevalier, Seigneur de Châteauvieux en Sologne, pays Blaisois.

BRANCHE

de Sain de Prévert & *de* Ranchoux, *établie en Berry.*

V. Charles Sain, Sieur d'Autroche (fils puîné de noble Claude, IIe du nom, & de *Charlotte Hurault*), fut Receveur-Général des Finances en Berry, & épousa *Jeanne Berault de Neuzieux*, dont :

1. François, Religieux Feuillant ;
2. Claude, Religieux Bénédictin ;
3. Autre Claude, Sieur des Fontaines, Receveur-Général des Finances en Berry, mort sans alliance ;
4. Nicolas, qui suit ;
5. Et Charlotte, Religieuse de Fontevrault.

VI. Nicolas Sain, Sieur d'Autroche, Terre située paroisse de Tremblevif en Sologne, servit en qualité de Capitaine, & épousa *Anne de Brécy*, veuve de N... *de Montieu*, Chevalier, Seigneur de Tarif, & fille de N... *de Brécy*, Chevalier, Seigneur de Prévert, dont :

Nicolas, Sieur d'Autroche, Capitaine, mort sans alliance ;
Et Jean, qui suit.

VII. Jean Sain, Ecuyer, Seigneur de Prévert, a épousé *Marie de Betoulat*, dont:

1. Jean-François, Ecuyer, Seigneur de Prévert, non marié, demeurant paroisse de Neufvy-St.-Sépulcre, à sa Terre de Ranchoux, près la ville de la Châtre en Berry;
2. Louis-Georges, Ecuyer, qui a été Garde-du-Corps du Roi, aussi non marié, demeurant paroisse de Touché, proche de Lignières en Berry;
3. Pierre, Ecuyer, qui demeure avec son frère aîné, & n'est point aussi marié;
4. Marie-Thérèse, qui a épousé *Charles de Bétoulat*, Chevalier de St.-Louis, Maréchal des Logis des Gendarmes de la Garde, dont il n'y a point d'enfants;
5. Catherine-Angélique, mariée à *Henri de Ligondès*, Chevalier, Seigneur des Combres, paroisse de Nouzerine, près la ville de Boussac, Election d'Issoudun, dont un garçon & une fille;
6. & 7. Thérèse & Elisabeth, vivantes sans alliance, dans la paroisse de Neufvy-St.-Sépulcre.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée d'une tête de more au naturel, tortillée d'argent, & accompagnée de trois coquilles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

SAINCRIC, de Bordeaux. Pierre-Noel Saincric, négociant & jurat de la ville de Bordeaux, fut maintenu dans sa noblesse par lettres de 1733. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. II, p. 482.)

Les armes : *d'argent, à deux ancres de sables, passées en sautoir ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

SAINS : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles du même, & en pointe d'une rose, aussi d'or; au chef cousu de gueules, chargé d'un grelot d'or entre deux croissants d'argent.*

* SAINT-AIGNAN, Terre, une des plus considérables de la Province de Berry, sur la rivière de Cher, dans l'ancien ressort d'Issoudun, aujourd'hui sous le ressort du Bailliage de Blois. Elle se nommoit anciennement *Agar*.

Le château fut bâti sur la fin du IXe siècle par Robert le Fort, Comte d'Orléans & de Blois, que quelques-uns font abbé de St-Aignan d'Orléans. Quoi qu'il en soit, sa dévotion envers ce Saint lui fit faire une dédicace sous l'invocation dudit Saint de l'Église de St.-Prix, située au bas de la colline sur laquelle est le château, qui depuis ce temps prit, ainsi que la ville, le nom de St.-Aignan. L'on voit encore au château les armes des familles qui l'ont possédé. Cette terre portoit anciennement le titre de *Baronnie*, & fit partie du Comté de Blois jusqu'à *Eudes* II, Comte de Champagne & de Blois; qui la donna à fief en 1036 à *Geoffroi de Donzi*. Sa fille la porta en dot à *Gui de Châtillon*, Comte de St.-Pol. *Yolande de Châtillon*, héritière de son frère, porta, en 1227, la Baronnie de St.-Aignan à *Archambaut*, IXe du nom, Sire *de Bourbon*, & elle passa, en 1247, dans la Maison de *Bourgogne*. *Alix de Bourgogne* eut en partage la Baronnie de St.-Aignan, & épousa, en 1273, *Jean de Chalons*, Seigneur de Rochefort. *Marguerite de Chalons*, fille de *Louis de Chalons*, fut mariée à *Olivier*, Seigneur *de Husson*, qui, à cause d'elle, devint Seigneur de St.-Aignan. Enfin cette Baronnie a passé dans la Maison de *Beauvilliers* en 1496, par le mariage de *Louise de Husson-Tonnerre*, Dame de St.-Aignan, avec *Mery de Beauvilliers*, Baron de la Ferté-Hubert. Cette Baronnie fut érigée en *Comté*, au mois d'Avril 1537, en faveur de *Claude de Beauvilliers*, Baron de la Ferté-Hubert ; & Louis XIV, au mois de Décembre 1663, l'érigea en *Duché-Pairie*, en faveur de *François de Beauvilliers*, Comte de St.-Aignan, Chevalier des Ordres, & de ses hoirs mâles. Voy. BEAUVILLIERS.

Les armes : *fascé d'argent & de sinople de 6 pièces, les fasces d'argent de 6 merlettes de gueules, 3, 2 & 1.*

† SAINT-AIGNAN, anciennement BURNET, terre seigneuriale sur Sarte, au Diocèse de Séez, qu'une héritière de cette Maison a portée en mariage dans celle de *Lomblon des Essarts*. Cette ancienne famille noble est connue sous le nom de *Burnet* bien avant le règne de Saint Louis, puisque ceux de ce nom possédoient des domaines dans les paroisses de Boitron, d'Aulnay & du Mesnil-Guyon, au diocèse de Séez, dès le milieu du XIe siècle, & qu'ils étoient qualifiés de Chevaliers (milites) : c'est ce qui est prouvé par un Cartulaire de l'Abbaye de St.-Martin de Séez, à laquelle ils aumônèrent entr'autres choses la dîme de Fontaines, & 60 acres de

terre, dans la paroisse de Boitron, & consentirent plusieurs autres donations faites à ladite Abbaye par leurs Vassaux.

Sous le règne de Saint Louis, en 1255, vivoit Nicolas de Saint-Aignan, du nom de Burnet, qui, suivant une lettre écrite en latin du mois de Juin 1255, acheta 60 sols de rente, dans la paroisse du Mesnil-Guyon. Thomas de Saint-Aignan, en 1277, acheta de Denis Burnet, Écuyer, son parent, tous les meubles qu'il avoit dans la paroisse de St.-Aignan.

Colin de Saint-Aignan, Écuyer, fut fait prisonnier de guerre, par les troupes qui gardoient le fort d'O, où il paya, pour sa rançon, 100 florins, avec un hanard d'argent, pesant 4 marcs, & une pipe de vin, bon & suffisant, dont Jean de Raveton, Seigneur de Genevraye, se rendit caution, par contrat passé devant Guillaume Duru, Garde des Sceaux, aux obligations de Bons-Moulins, le 25 Avril 1362. Colin vivoit en 1370 avec *Edeline* ou *Edeleyne*, son épouse, dont il avoit pour fils Rogier de Saint-Aignan, Seigneur de St.-Aignan, qui épousa, par contrat passé, le 20 Janvier 1390, devant *Endin Gastalon*, Tabellion en la Châtellenie d'Argentan, *Colette de Blandé*, Demoiselle d'honneur de Madame Catherine, fille de Pierre, Comte d'Alençon & du Perche, dont il eut :

Jean de Saint-Aignan, mort sans hoirs; sa mère eut pour son douaire la terre de St.-Aignan, qui retourna, après sa mort, à Robert Burnet, Ecuyer, son cousin, & héritier de la succession de Rogier & Jean Burnet, père & fils, dits *de Saint-Aignan*.

Nous ignorons la raison pour laquelle cette Famille noble a quitté le nom de Burnet, pour prendre celui de Saint-Aignan : ce qu'il y a de certain, c'est que toutes les branches de cette ancienne noblesse, qui subsistent encore aujourd'hui sous le nom de Saint-Aignan, prouvent une filiation suivie par titres depuis Robert Burnet, en 1380. Elle a été maintenue comme telle par M. de Marle, Intendant d'Alençon en 1666, au nombre de 6 ou 7 chefs dicelle, & par jugement rendu à Rouen le 13 Avril 1641, par Claude de Paris, Intendant dudit Rouen, & Etienne Pascal, Président de la Cour des Aides de Clermont-Ferrand, Commissaires-Généraux, députés par le Roi, pour l'exécution de ses déclarations & arrêts du Conseil. La même Famille a été reconnue noble de race dans la personne de Nicolas de Saint-Aignan, Chevalier, Seigneur de Marcilly-la-Champagne, en l'élection d'Evreux, frère d'André, Jean-Sébastien, Philippe & Pierre de Saint-Aignan, tous fils de Jean de Saint-Aignan, Ecuyer, Seigneur de la Grimonnière, & d'*Anne du Plessis*. Un autre Jugement rendu à Alençon le 28 Février 1641, par les Commissaires-Généraux, députés par Sa Majesté, pour le régalement des tailles en la généralité d'Alençon, porte que, vu les titres représentés par Nicolas de Saint-Aignan, Ecuyer, Seigneur de la Grimonnière; Jean, Seigneur de la Bretesche & d'Auguaise; Sébastien, Seigneur de Launay; Philippe, Sieur de la Fosse, & Pierre de Saint-Aignan, Sieur de Boisrevert, tous frères; par lesquels titres il apparoissoit qu'ils étoient nobles de race, il fut ordonné qu'ils seroient dans les rôles des paroisses de la Ferrière, Audoyen, d'Auguaise & de St.-Aignan-sur-Sarte, au chapitre des nobles & exempts. Ce jugement est signé R. de Blanchouin & Lecomte. Il nous reste à donner la filiation suivie de cette famille, qui remonte à

I. Huet Burnet, Ecuyer, qui eut pour fils de sa femme, dont le nom est ignoré,

II. Robert Burnet, Écuyer, qui fit un échange avec autre Robert Burnet, fils de Raoul, Ecuyer, des héritages sis en la paroisse de Boitron, & tenant à la terre de St.-Aignan, par acte reçu le 29 Septembre 1389, par *Pierre Berouste*, Tabellion en la Châtellenie d'Essay. Le même Robert consentit par acte passé devant Jean Levrot, Clerc-Tabellion en la Châtellenie d'Essay, le 19 Janvier 1397, que Colette Blandé, veuve de Rogier, jadis Seigneur de St.-Aignan, eût la jouissance, sa vie durant, de la Terre & Seigneurie de St.-Aignan, en cas que Jean de Saint-Aignan, son fils, dont il étoit héritier, vint à mourir sans hoirs; autre acte d'un accord fait le 17 Novembre 1401, ès plaids de la sergenterie d'Essay tenue par Richard le Verrier, Vicomte d'Alençon, entre Jean le Maître & Perrine sa femme, qui s'obligent de payer à Robert Burnet 12 liv. tournois de rente, pour raison de certains héritages qu'ils tenoient en la paroisse de Mesnil-Guyon. On ignore le nom de la femme de Robert Burnet, mais il eut :

III. Guillaume Burnet, Ecuyer, marié à *Robiſſe des Moutis*, dont :

IV. Huet ou Hugues Burnet, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de St.-Aignan, qui épouſa, en 1455, *Guillemette de Chaumont du Meſnil-Frouger*, dont :

V. Jean Burnet, dit *de Saint-Aignan*, Ecuyer, Seigneur & Patron de St.-Aignan, qui épouſa, en 1480, *Anne Erart*, fille aînée de *Jean*, Ecuyer, Seigneur du Tertre, dont :

1. 2. & 3. Michel, Denis, Jean, morts ſans poſtérité ;
4. Philippe, qui ſuit ;
5. N... de Saint-Aignan, mariée à N... *Friſnel*, Sieur de la Sauvagère & de la Tirrelière ;
6. N... de Saint-Aignan, mariée à N... *Bonnenfant*, Écuyer, Sieur du Breuil ;
7. Et N... de Saint-Aignan, mariée à N... *Berault de l'Aigle*, Sieur du Meſnil.

VI. Philippe de Saint-Aignan, ſuivant le mandement donné par Robert de Silly, Seigneur de Fontaine-Réaut, Bailli d'Alençon, fut mis en poſſeſſion de la Terre, fief & Seigneurie de St.-Aignan, vendue par décret après la mort de Michel de Saint-Aignan, ſon frère aîné, moyennant l'enchère qu'il mit de 25 liv. de plus de rente, le 4 Juillet 1532 ; & aux aſſiſes de Bons-Moulins, la jouiſſance de la Terre, Fief & Seigneurie de St.-Aignan, lui fut délivrée, & il obtint des Lettres de relief, comme Écuyer, Seigneur de ladite Terre, en conſéquence des Lettres du Roi de Navarre, Duc d'Alençon, datées du 13 Février 1532, & il en rendit aveu & dénombrement le 12 Juillet 1541. Il avoit épouſé, le 28 Juin 1532, *Mathurine Labbé*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de la Roſière & de Preſtal, & de *Nicole Droullin*, dont :

1. Philippe, qui ſuit ;
2. Guillaume ;
3. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *la Grimonnière* & de *la Ferrière*, au Diocèſe de Séez, rapportée après celle-ci, qui partagea, le 8 Octobre 1563, avec ſes frères & ſes ſœurs, & auſſi, le 5 Avril 1564, avec ſa mère, qui avoit eu, par le teſtament de ſon mari, pour ſon Douaire la ferme & domaine de la Bunetière, autrement appelée de la Pommeraye ;
4. 5. 6. 7. 8. 9. & 10. Sept filles, dont six furent mariées : la première à *Jean d'Aſtin*, Ecuyer, Sieur de la Bourderinière ; la ſeconde à *Richard du Faveris*, Ecuyer, Sieur du Cheſnay-Logrière ; la troiſième à *Chriſtophe de Neſange*, Ecuyer, Sieur de Martel ; la quatrième à *Gaſton le Guerret*, Ecuyer, Sieur d'Eſcorfain ; la cinquième à *Jacques de la Touche*, Ecuyer, Sieur, de la Motte-Lamblore ; & la ſixième à *Nicolas d'Eſpinay*, Ecuyer, Sieur de Champigny. Toutes ont eu lignée.

VII. Philippe de Saint-Aignan, IIe du nom, tué à la bataille de Jarnac, le 13 Mars 1569, avoit épouſé, le 17 Novembre 1561, *Jeanne de Laigle*, fille de noble homme *Jean*, & de *Marie Ribault*, dont :

VIII. Philippe, IIIe du nom, Seigneur de St.-Aignan, qui épouſa *Louiſe de Catinat*, dont

IX. Madeleine de Saint-Aignan, qui épouſa, par contrat paſſé à Bons-Moulins, le 10 Novembre 1609, *Alexandre de Lomblon*, Baron des Eſſarts, laquelle lui porta, par ſon contrat de mariage, la Terre & Seigneurie de St.-Aignan. Ils eurent :

Tanneguy & pluſieurs filles, dont une épouſa N... *de Montmorency*, Seigneur de Loreſſe, &c.

SECONDE BRANCHE,

Seigneurs de la Grimonnière *& de* la Ferrière, au *Diocèſe de Séez*.

VII. Jean de Saint-Aignan, Sieur de la Breteſche (troiſième fils de Philippe, Ier du nom, & de *Mathurine Labbé*), fut Enſeigne d'une Compagnie de Gendarmes, Ecuyer du Roi Henri II, & en obtint des Lettres de ſauvegarde ; partagea la ſucceſſion de ſes père & mère avec Philippe & Guillaume, Seigneur de Monteilles, ſes frères, par acte du 13 Juin 1592. Il épouſa, par contrat paſſé devant les Tabellions de Bons-Moulins, le 1er Septembre 1581, *Anne du Pleſſis*, fille unique de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Launay & de la Grimonnière, & de *Marie de Venoys*. Après la mort de *Nicolas du Pleſſis*, il tranſigea avec *Marie de Venoys*, ſa belle-mère. Il eut :

1. Nicolas, qui ſuit ;
2. André, tige de la branche de *Beaufay*, rapportée plus loin ;
3. Jean, auteur de la branche d'*Auguaiſe*, diocèſe d'Evreux ;
4. Sébastien, qui a formé auſſi une branche établie dans le Perche, éteinte, de laquelle

nous ferons mention en ſon rang;
5. Philippe, mort ſans poſtérité;
6. Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de *Boiſrevert*, dans la paroiſſe de St.-Aignan-ſur-Sarte, rapportée la dernière, & qui ſubſiſte;
7. Et N. de Saint-Aignan, mariée à *Maurici Agis*, Ecuyer, Sieur de Longpray, dont nous ignorons la poſtérité.

VIII. Nicolas de Saint-Aignan, Seigneur de la Grimonnière, obtint une ſentence des Commiſſaires du Roi, concernant les tailles, dans la Généralité d'Alençon, le 26 Janvier 1641, en conſéquence de la preuve de nobleſſe qu'il avoit faite avec ſes frères; il fut auſſi déchargé du paiement des francs-fiefs, sur les mêmes preuves de nobleſſe. Il épouſa, le 29 Septembre 1608, *Françoiſe de Lieurray*, fille de *Gilles*, Ecuyer, Seigneur de Marcilly-la-Campagne, &c., & de *Marie de Gaudechart*. Il eut

IX. Tanneguy de Saint-Aignan, Chevalier, Seigneur de la Grimonnière & de la Ferrière, né le 16 Mars 1614, qui épouſa, par contrat paſſé au Notariat de l'Aigle, le 16 Novembre 1654, noble *Barbe le Cornu*, fille de *Gilles*, Chevalier, Seigneur du Buat, & de *Antoinette de la Vove*, dont:

1. Gilles, qui ſuit;
2. René, tige d'une branche rapportée après celle-ci.

X. Gilles de Saint-Aignan, Seigneur de la Grimonnière, épouſa N... *Stier*, dont:

Gilles, qui ſuit;
Et une fille, mariée à N.. *des Montis*, Seigneur de Bois-Gautier, dont poſtérité.

XI. Gilles de Saint-Aignan, IIe du nom, Ecuyer, Sieur du Tertre, épouſa 1° N... *de la Haye de la Barre*, dont il n'eut point d'enfants; & 2° N. *de Maurey*, dont pour fils unique,

XII. René-Jacques-Pierre de Saint-Aignan, né en 1760, marié, en 1781, à N... *du Bouillonney de Champeaubert*, dont il n'y a point encore d'enfants en 1786.

TROISIÈME BRANCHE.

X. René de Saint-Aignan, Chevalier, Seigneur de Marcilly-la-Campagne (ſecond fils de Tanneguy, & de *Barbe de Cornu*), né le 28 Février 1664, épouſa, par contrat paſſé à Alençon, le 7 Mars 1686, *Eliſabeth-Angélique Laudier*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur de Beauvais, & de *Françoiſe Coſtard*, dont:

1. Gilles, qui ſuit;
2. Pierre, mort Prêtre;
3. René, Chevau-Léger de la Garde du Roi, mort ſans hoirs;
4. Claude, Brigadier des Chevau-Légers de la Garde du Roi, mort ſans poſtérité en 1775;
5. Et Louis, Chanoine & Archidiacre à Séez, mort en 1770.

XI. Gilles de Saint-Aignan, Seigneur de la Ferrière & de la Grimonnière, épouſa, par contrat paſſé à Château-Neuf en Thiemerais, le 27 Février 1710, *Henriette-Françoiſe de la Chauſſée*, fille de *Henry-François*, Chevalier, Seigneur de Belleville, & de *Charlotte Nollent*, dont:

1. Gilles-Ferdinand, qui ſuit;
2. Marie-Louise;
3. Et Charlotte, mariée à *Charles-Henri Nollent*, Chevalier, Seigneur de Houſſay, dont une fille unique, mariée à *Jacques*, Marquis d'*Aufreville*, Maréchal de Camp, dont poſtérité.

XII. Gilles-Ferdinand de Saint-Aignan, Seigneur de la Ferrière, la Grimonnière, Rouxon, Bonnefoy, Meſnil-Bernard, &c., mort en 1780, épouſa, par contrat paſſé à Moulins-la-Marche, le 8 Avril 1747, *Suſanne de Rohard*, fille de *Jacques-Charles*, Ecuyer, Seigneur de Pigeon, &c., & d'*Eliſabeth de Gaudin*, dont:

1. Gilles-Jacques, qui ſuit;
2. Et Marie-Victoire-Adélaïde, mariée, en 1779, à N... *de Moucheron*, Chevalier, Seigneur de Routis, Officier au Régiment de Chartres, Infanterie, dont un fils.

XIII. Gilles-Jacques de Saint-Aignan, fut Page de Monſeigneur le Duc d'Orléans en 1762, puis Capitaine au régiment de ce Prince, Infanterie, en 1780, Seigneur de Chavrigny, des Meſmes & de la Tour-Neuve, du chef de ſon père. Les terres de la Ferrière & de la Grimonnière ſont ſorties de cette branche par la vente qu'en a faite Gilles-Ferdinand, à N... Damerville, ancien Fermier-Général. Il épouſa, le 3 Mai 1784, *Marie-Marguerite-Thérèſe de Strada-Darosbert*, fille unique de N.. *de Strada*, ancien Gouverneur des Pages du Roi à la Petite Ecurie, & de N...*Deſpériés*, dont un fils.

QUATRIÈME BRANCHE,

Seigneurs de Beaufay, *dans le Diocèse de Lisieux.*

VIII. André de Saint-Aignan (second fils de Jean, Seigneur de la Bretesche, & d'*Anne du Plessis*), épousa *Catherine de Saint-Clair*, dont :

IX. François de Saint-Aignan, Seigneur & Patron de Beaufay, marié à *Jacqueline le Coutellier*, dont :

X. François de Saint-Aignan, IIe du nom, Seigneur de Beaufay, marié à *Françoise Mallart*, dont

XI. Jean-Baptiste de Saint-Aignan, Seigneur de Beaufay, marié à N... *Achard*, dont :

1. N... de Saint-Aignan, Seigneur de Beaufay ;
2. N..., Chevalier de Saint-Aignan, Commandant d'Escadron au Régiment des Carabiniers, vivants sans alliance en 1786.

CINQUIÈME BRANCHE,

*Seigneurs d'*Auguaise, *Diocèse d'Evreux.*

VIII. Jean de Saint-Aignan (troisième fils de Jean, Sieur de la Bretesche, & d'*Anne du Plessis*), épousa *Catherine de Catinat*, dont :

IX. Alexandre de Saint-Aignan, Seigneur d'Auguaise, marié à *Marie de Raveton de Chauvigny*, fille de N..., & d'*Anne de Montireau*, veuve du Seigneur de la Rainville, dont :

X. Pierre de Saint-Aignan, Seigneur d'Auguaise, marié à *Marguerite de Bailleul*, dont :

1. Alexandre, Religieux Bénédictin, Prieur de St.-Pierre-sur-Dives ;
2. Jacques, Capitaine au Régiment du Roi, tué à la bataille de Spire en 1703 ;
3. Louis, Capitaine, au Régiment de la Guiche, mort sans postérité ;
4. Pierre, qui suit ;
5. Et Gilles, qui a formé un rameau rapporté après la postérité de son aîné.

XI. Pierre de Saint-Aignan, IIe du nom, Seigneur d'Auguaise, & Capitaine au Régiment de Boufflers, a épousé *Jeanne Joucy*, dont

XII. Pierre-André de Saint-Aignan, Seigneur & Patron des Paroisses d'Auguaise, & de Brethel, près l'Aigle, a épousé *Marguerite le Provost de Belleperche*, fille du Sieur *de Belleperche*, Seigneur d'Iray, dont 3 fils & 2 filles, non mariés.

XIII. L'aîné des garçons a épousé, en 1777, N... *du Merle-Blanc-Buisson*, fille du Baron *du Merle*, d'une ancienne Maison, de laquelle il y a eu un Maréchal de France, dont :

Un fils né en 1780.

XIII. Le second fils a épousé N......... *de Tascher*.

XIII. Le troisième a épousé, en 1785, N... de Saint-Aignan de la Bretesche, sa cousine issue de germaine.

PREMIER RAMEAU

sorti de la branche précédente.

XI. Gilles de Saint-Aignan (cinquième fils de Pierre, & de *Marguerite de Bailleul*), Capitaine au Régiment de Boufflers, épousa, N... *le Secq*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Bernières, & de *Marthe de Chandbois*, dont :

1. Gilles-Nicolas-Joseph, qui suit ;
2. Pierre-Charles, qui a formé un autre rameau, rapporté après la postérité de son aîné.

XII. Gilles-Nicolas-Joseph de Saint-Aignan, Sieur de Glapion, la Verderie, & du Pont-au-Secq, épousa, par contrat passé devant *Duchesne*, Notaire à Moulens-la-Marche, le 20 Octobre 1749, *Louise-Catherine-Jacqueline Malard*, fille de *Jacques*, & de *Catherine-Opportune de la Mondière*, dont :

1. Gilles, qui suit ;
2. Claude-Charles, né le 29 Juin 1761 ;
3. François-Armand, né le 25 Juillet 1762 ;
4. Louis-Joseph, né le 29 Janvier 1768 ;
5. Vincent-Léon, né le 22 Janvier 1772 ;
6. Et Judith-Angélique, née le 5 Septembre 1763.

XIII. Gilles de Saint-Aignan, IIe du nom, né le 16 Juin 1759, épousa N... d'*Orville de la Bourdonnière*.

SECOND RAMEAU.

XII. Pierre-Charles de Saint-Aignan (second fils de Gilles, Ier du nom, & de *Françoise le Secq de Bernières*), épousa, par contrat passé, le 14 Avril 1760, devant *Duchesne*, Notaire à Moulins-la-Marche, *Marie-Charlotte de Chand-Bois*, fille de N... *de Chand-Bois*, Sieur de la Haye, & de N... *d'Ecorches*, dont :

1. Pierre-Gilles, né le 21 Mai 1765 ;
2. Pierre-Magloire-Antoine, né le 24 Octobre 1769 ;
3. Victoire-Marie-Charlotte, née le 1er Octobre 1766, mariée, en 1785, à N... de Saint-Aignan de Vieux-Pons, son cousin.

SIXIÈME BRANCHE,
établie au Perche, éteinte.

VIII. Sébastien de Saint-Aignan (quatrième fils de Jean, & d'*Anne du Plessis*), épousa *Louise du Plessis*, fille du Sieur *du Plessis-Blainville*, au Perche, dont :

IX. Nicolas de Saint-Aignan, qui épousa, par contrat passé, en 1654, devant les Tabellions Royaux de Breteuil, *Louise d'Aureville*, fille de *Louis*, Ecuyer, Sieur de la Godardière, & de *Françoise le Michel*, dont :

1. Marie-Barbe, mariée à *Valérien d'Espinay*, Seigneur de Gignette ;
2. Et Louise, mariée à *Jean Achard*, Seigneur de la Grande-Haye.

SEPTIÈME ET DERNIÈRE BRANCHE.

Seigneurs de Boisrevert, *Paroisse de Saint-Aignan-sur-Sarthe, Diocèse de Séez.*

VIII. Pierre de Saint-Aignan (dernier fils de Jean, & d'*Anne du Plessis*), Ecuyer, Sieur de Boisrevert & de Monteilles, épousa, en 1632, *Marguerite Drouet*, fille de noble homme *Nicolas*, & de *Françoise le Comte*, alors femme d'*Adrien de la Haye*, Ecuyer, Seigneur de la Barre, dont :

1. Nicolas, qui suit ;
2. Louis, Prêtre, Curé d'Auguaise ;
3. Et Alexandre, marié, en 1669, à *Marie de Foulogne*, Dame de la Drouardière, au pays du Maine, veuve de Messire *Michel de Mardaillan*, dont :
   Marie-Françoise, mariée, en 1685, à *François Dubois*, Ecuyer, Sieur de la Fosse, dont postérité.

IX. Nicolas de Saint-Aignan épousa, en 1660, *Gabrielle de Launay*, fille d'*Alexandre*, & de *Françoise Ferault*, dont :

X. Nicolas de Saint-Aignan, Ecuyer, Sieur de Boisrevert & de Monteilles, qui épousa, en 1694, *Anne de Foulogne*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean, & de *Madeleine Jouenne*, de la paroisse de Maigny-le-Désert, dont :

Louis, qui suit ;
Et plusieurs filles, dont une seule a eu lignée, nommée
Charlotte, mariée à N... *de Launay*, Ecuyer, Sieur de Corchet, son cousin, dont trois garçons.

XI. Louis de Saint-Aignan, Ecuyer, Sieur de Boisrevert & de Monteilles, épousa, par contrat passé à Bretheuil, le 22 Mai 1732, devant *Gorgeu*, *Marie-Gabrielle de Pevrel de Bémécourt*, fille de Messire *Louis-Alexandre*, Chevalier, Seigneur & Patron de Bémécourt, & de *Marie Charlotte le Doux de Brosseville* (voy. PEVREL), dont :

1. Louis-François, qui suit ;
2. Charles-Nicolas, né le 30 Décembre 1736, Prêtre, Licencié de Sorbonne, Vicaire-Général du diocèse de Séez, Chanoine & Théologal de la Cathédrale dudit Séez, & Prieur Commendataire du Prieuré de St.-Aignan de Cone-sur-Loire ;
3. Et Louis-Joseph, Chevalier, Sieur de Boisrevert & de Monteilles, né le 25 Août 1741, Capitaine au Régiment d'Anjou, Infanterie, qui épousa, le 20 Janvier 1784, *Marie-Catherine de Beauvais de Saint-Paul.*

XII. Louis-François de Saint-Aignan, Seigneur & Patron de Bémécourt, au diocèse d'Evreux, du chef de sa mère, né le 29 Mars 1733, épousa, en 1763, *Marie-Thérèse-Charlotte le Cornu*, fille de N... *le Cornu*, Sieur de Mandre, Chevalier de Saint-Louis, & de N... *de Thieulin*, dont :

1. Marie-Louise-Thérèse, née le 7 Mars 1764, mariée, le 20 Juin 1785, à N... *de Cougny*, Ecuyer, Seigneur de Vaux, Chevau-Léger de la Garde du Roi ;
2. Et Marie-Charlotte, née le 21 Avril 1768.

Les armes : *d'argent, à trois feuilles de vigne de ſinople, poſées 2 & 1.*

Certificat de M. d'Hozier, *Juge d'armes de France.*

Nous Denis-Louis d'Hozier, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Préſident en ſa Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie, &c. certifions au Roi, qu'en conſéquence des titres qui nous ont été repréſentés en originaux par leſdits Louis-François, Charles-Nicolas & Louis-Joseph de Saint-Aignan, *frères, & qui prouvent authentiquement leur nobleſſe par filiations ſuivies, depuis l'an* 1380, *ils ſont en droit de jouir de tous les priviléges, honneurs & prérogatives attachés à l'ancienne Nobleſſe du Royaume. En foi de quoi nous avons délivré ces préſentes, ſous l'empreinte du ſceau de nos armes. A Paris, le* 5 *Mars* 1763. Signé d'Hozier.

* SAINT-ALBAN, Baronnie & Fief conſidérable du Gévaudan, poſſédé par la Maiſon de *Calviſſon*. Voy. ce mot.

* SAINT-ALBERT, Terre & Seigneurie ſituée dans le Comté de Flandre, & érigée en *Vicomté*, par Lettres du 25 Octobre 1712, en faveur de *Claude-François de Humyn*, Écuyer, Seigneur de St.-Albert, Conſeiller & Tréſorier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, tant pour lui que pour ſes deſcendants mâles & femelles, & au défaut d'hoirs mâles, aux maris des filles qui ſeroient Gentilshommes. (Tabl généal., part. V, p. 261.)

* SAINT-ALVÈRE, Baronnie ſituée au Périgord, qu'*Antoinette de Vayrines*, dite de *Limeuil*, porta, en 1446, à *Jean-Aimar de Loſtanges*, Chevalier. Voy. LOSTANGES.

* SAINT-AMAND. N..., Marquis de Saint-Amant, Lieutenant-Général du Nivernois & du Donziois, ferment prêté le 24 Janvier 1762, épouſa, en 1763, N... *Guyot de la Boiſſière*, fille du feu Conſeiller en la Cour des Aides & de l'Hôtel-de-Ville, & de *Marie-Madeleine de Frémont*, ſœur du Chevalier de Frémont-Creſſy, ancien Officier des Mouſquetaires dans la ſeconde Compagnie.

SAINT-AMOUR, en Franche-Comté : *d'argent, au lion de ſable.*

SAINT-AMOUR : *d'azur, au lion d'or, couronné d'argent, armé & lampaſſé de ſable.*

SAINT-AMOUR-GENOST : *écartelé, aux* 1 & 4 *de gueules, au chevron d'argent ; aux* 2 & 3 *d'azur, à trois roſes d'or, au chef couſu de gueules.*

* SAINT-ANDIOL, en Provence : Terre qui fut portée par *Mabile d'Albe*, à ſon époux *Pierre de Varadier*, Seigneur de Gaubert, IV[e] aïeul de *Nicolas de Varadier*, dont la veuve, *Louiſe de Grille*, obtint l'érection en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juin 1656, enregiſtrées à Aix le 29 Décembre ſuivant, en faveur de ſon fils *Laurent*, marié, en 1661, à *Marguerite d'Adhémar de Caſtellane de Grignan*, mère de *Gaſpard*, Marquis de St.-Andiol, qui épouſa N... *de Thézan de Venaſque*, dont un fils, qui a été Capitaine de Cavalerie en 1748.

SAINT-ANDRÉ. Les Seigneurs de ce nom ſont ſortis de la Maiſon d'*Albon*, au V[e] degré. *Gilles d'Albon*, fils puîné de *Jean*, eut en partage la Seigneurie de St.-André, dont ſon père avoit été obligé de porter le nom, comme on étoit convenu par le contrat de ſon aïeul maternel. De cette Maiſon étoit le Maréchal *de Saint-André*, ſi connu dans l'Hiſtoire de Henri II & de Charles IX, auſſi grand politique que Capitaine.

SAINT-ANDRÉ, Noble & ancienne famille, laquelle a donné le nom de St.-André à un château qui eſt près de la ville de Limoux.

I. Bertrand de Saint-André fut Juge-Mage de Carcaſſonne. Il laiſſa :

II. Pierre de Saint-André, qui exerçoit la charge de ſecond Préſident au Parlement de Toulouſe, lorſque le Roi Louis XII le fit chef du Conſeil de Gênes, d'où il le retira en 1509, pour lui donner la place de premier Préſident de Toulouſe, qu'il remplit avec beaucoup de diſtinction & de dignité. Il mourut le 18 Mai 1524, & avoit épouſé *Claire de Puymiſſon*, ſortie d'une noble Famille près de Béziers, dont :

1. François, qui fuit ;
2. Martin, Conſeiller-Clerc au Parlement de Toulouſe, puis Évêque de Carcaſſonne, Fondateur du Collége de St.-Raimond à Toulouſe, & mort en 1545 ;
3. Et Barthélemy, Chanoine de Carcaſſonne, mort jeune.

III. François de Saint-André fut nommé par le Roi Louis XII, Chancelier de ses Etats d'Italie & Lieutenant dans la Seigneurie de Gênes. En 1514, il obtint une charge de Conseiller au Parlement de Paris, puis une de Président-Clerc en la nouvelle Chambre des Enquêtes en 1533, & il parvint, en 1535, à celle de Président à Mortier, qu'il exerça avec beaucoup de gloire & de réputation sous les règnes de François I[er], Henri II, François II & Charles IX, & mourut le 6 Janvier 1571. Il avoit épousé *Marie de Guetteville*, Vicomtesse de Corbeil & de Tigeri, dont:

1. Jean, Chanoine de Paris;
2. Jacques, Président aux Requêtes du Palais;
3. Pierre, Seigneur de Montbrun, Président aux Enquêtes, mort sans laisser de postérité;

Et trois filles. (Voy. la Faille, *Annales de Toulouse*, année 1524.)

SAINT-AUBIN, en Bretagne: *de gueules, à la bande d'argent.*

SAINT-AUBIN, en Picardie: *d'azur, à l'escarboucle d'or, brisée d'une croix du même au franc-quartier.*

SAINT-AUBIN: *d'argent, à l'écu en abîme de sable, surmonté de trois merlettes du même.*

* SAINT-BAUSSANT, Terre & Seigneurie située dans le Barrois, non mouvant du bailliage de St.-Mihel, qui fut unie avec les villages de Sicheprey & de Monsec, & érigée en Baronnie par Lettres du 9 Octobre 1723, enregistrées en la Chambre des Comptes de Bar le 18 du même mois en faveur de *Jean-Baptiste Thierri*, Seigneur desdits lieux, à la mort duquel le chef-lieu de cette Baronnie est échu à son fils aîné N... *Thierri*, ancien Lieutenant-Général au bailliage de Bar, & auparavant Conseiller du Parlement de Metz.

Il y a une famille du nom de Saint-Baussant, dont une branche prit le nom de *Margival*, & portoit: *de sable, à trois annelets d'or, posés en pal.*

SAINT-BELIN. Cette maison est regardée dans les provinces de Bourgogne & de Champagne comme une des meilleures qui y soient. Elle est divisée en quantité de branches, & est alliée à tout ce qu'il y a de grand dans la province. Elle a été maintenue dans son ancienne noblesse, par ordonnance du 4 Janvier 1670, sur des titres qui remontent jusqu'en 1452.

François de Saint-Belin, Marquis de Vaudremont, ancien Mestre de Camp de Cavalerie, Chevalier de St.-Louis, mourut le 26 Janvier 1756, âgé de 80 ans. Il avoit épousé *Antoinette de Prudhomme de Fontonoy*, dont:

Louis-Dominique-François de Saint-Belin, Comte de Vaudremont, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Fouquet, qui épousa à Dijon, le 12 Avril 1747, *Antoinette-Pauline de la Madeleine de Ragny*, fille de *François-Marie*, Comte de Ragny, Baron de Marcilly & de Couches, Seigneur d'Epiry, St.-Emilien, &c., & de *Marie-Anne de Loriol de Digoine*. (Voyez le *Mercure de France*, des mois de Mai 1747, p. 205, & d'Octobre 1756, p. 236, & l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, pag. 483.)

Les armes: *d'azur, à 3 têtes de bélier d'argent, les cornes d'or & posées de front*, 2 & 1.

* SAINT-BLIMOND, Terre & Seigneurie en Vimeu, qui a donné son nom à une ancienne & illustre Maison qui possède cette Terre de temps immémorial, sans interruption, & en a le droit de patronage. Les Seigneurs de Saint-Blimond sont principaux bienfaiteurs de l'Abbaye de St.-Valery, du Prieuré de Cayeux, & de l'Eglise & chapitre de Noyelles-sur-Mer, dont ils ont fait rebâtir l'Église & les maisons canoniales, brûlées durant les guerres entre la France & l'Angleterre, peu après la bataille de Crécy. Le premier de cette famille dont on connoisse le nom est

I. Vautier de Saint-Blimond, Chevalier, mentionné dans une charte de l'Abbaye de St.-Valery en 1201, qui épousa *Alix du Quesnoy*, dont:

II. Guillaume de Saint-Blimond, qui épousa *Isabeau de Cayeux*, dont:

III. Jean de Saint-Blimond, mentionné au cartulaire du chapitre de Noyelles-sur-Mer, en 1293. Il laissa:

IV. Jean de Saint-Blimond, II[e] du nom, qui eut:

V. Jean de Saint-Blimond, III[e] du nom, qualifié Chevalier, Sire de St.-Blimond dans

une transaction du 13 Août 1344. Il épousa *Jeanne de Hesdin*, dont:

VI. Floury de Saint-Blimond, qui épousa *Marie de Biencourt*, qui vivoit en 1379, dont:

1. Olivier, qui suit;
2. Et Bar, auteur de la branche des Seigneurs de *Ponthoiles*, éteinte en la personne de François, Seigneur de Ponthoiles, Sailly & Flibeaucourt, dont l'unique héritière,

   Marie-Marguerite, épousa N... *du Caurel*, & fut mère de *Marie du Caurel de Tagny*, qui épousa *Charles de Monchy*, Baron de Vismes.

VII. Olivier de Saint-Blimond est qualifié de *très-noble, haut* & *Ecuyer*. Il épousa *Honorée du Bos*, fille de *Tristan*, Grand Bailli d'Amiens, dont:

VIII. Olivier de Saint-Blimond, IIe du nom, Capitaine de St.-Valery, qui fut blessé au combat de Mons en Vimeu, où il fut fait Chevalier par le Comte de Dunois. Il épousa *Jeanne de Fiennes*, dont:

1. Olivier, Seigneur de Saint-Blimond, qui mourut sans enfants;
2. Clément, qui suit;
3. Et Jean, Chevalier de Rhodes qui fut tué dans un combat contre les Turcs en 1452.

IX. Clément, Seigneur de Saint-Blimond, épousa *Jeanne-Antoinette de Vaudricourt*, dont:

1. Simon, qui suit;
2. Et Adrien, fait Chevalier au siége de Naples en 1495, commandant les troupes de France en Italie, à la prise de Vérone & à la réduction du Duché d'Urbin.

X. Simon de Saint-Blimond, Chambellan du Roi François Ier, mourut en 1523. Il avoit épousé *Marie de la Tranchée*, dont entr'autres enfants:

1. Charles, Capitaine d'une Compagnie de 50 Hommes d'Armes, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1539, mort en 1540, sans postérité. Il avoit épousé *Jeanne de Halwin*, nièce de *François*, Évêque d'Amiens;
2. Et Nicolas, qui suit, héritier de son frère.

XI. Nicolas de Saint-Blimond, Capitaine d'une Compagnie de 200 Hommes de Pied, servit en Italie, sous le Maréchal de Brissac, & mourut en 1543. Il avoit épousé *Catherine de Hesdin*, dont:

1. Nicolas, Capitaine d'une Compagnie de 200 Hommes de Pied;
2. Et François, qui suit.

XII. François, Seigneur de Saint-Blimond, Gouy, Cahon & Longavennes, Guidon de 50 Hommes d'Armes sous M. de Rubempré, fut fait Chevalier par le Duc d'Anjou à la bataille de Moncontour, où il acquit beaucoup de gloire, & mourut en 1600. Il épousa, en 1562, *Claude de Sempy*, morte en 1584, fille & unique héritière de *François*, Baron d'Ordre, premier Baron du Boulonnois, & de *Marguerite de Vaudricourt*, dont:

XIII. André de Saint-Blimond, Baron d'Ordre, Gentilhomme de la Chambre du Roi Louis XIII. Il épousa *Marguerite de Saveuse*, fille unique & héritière de *François*, Seigneur d'Huberfan, Luisenghen & Fren, dont:

XIV. André de Saint-Blimond, IIe du nom, Baron d'Ordre & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, qui épousa *Elisabeth de Fertin*, Dame de Pandé, Sallenelle, Vron, Avesne, Hemencourt, &c., dont:

1. Élisabeth, qui épousa, en 1659, *François de Monchy*, Baron de Vismes;
2. Et André, qui suit.

XV. André de Saint-Blimond, Vicomte de Seigneville, Seigneur de Pandé, Vron, Gouy, &c., en faveur duquel la Terre & Seigneurie de Saint-Blimond fut érigée en Marquisat par Lettres Patentes du mois d'Avril 1681, mourut en 1692. Il avoit épousé, en 1679, *Catherine-Elisabeth le Tonnelier de Breteuil*, dont entr'autres enfants:

XVI. Claude, Marquis de Saint-Blimond, Seigneur du grand & petit Pandé, Sallenelle, Tilloy, Herbicourt, Estrebeuf, Poireauville, Cattigny, Offeu, Vicomte de Seigneville, Gouy, Cahon, &c., Chevalier de St.-Louis, Mestre de Camp de Cavalerie, qui mourut le 10 Mars 1743. Il avoit épousé, le 5 Avril 1721, *Jacqueline-Louise-Charlotte d'Auxy d'Hanvoile*, morte le 1er Janvier 1739, fille de *Henri*, Comte d'Hanvoile, & de *Marie-Anne-Madeleine de Créqui*, dont:

1. Jacques-Louis, qui suit;
2. Marie-Louise-Chrétienne, morte au Château de Roche, le 22 Décembre 1759, qui avoit épousé, par contrat du 20 Août 1742,

Claude-Alexandre de Pons, Marquis de Rennepont, né le 2 Janvier 1721, mort le 21 Février 1770;

3. Et Anne-Élisabeth-Renée, qui épousa, le 18 Février 1755, *Guillaume-François-Nicolas Dubois*, Comte de Bours, Seigneur de Belhôtel, Guechart & Villeroy, fils d'*Alexandre-César du Bois*, & d'*Anne-Julienne de Robillard*.

XVII. Jacques-Louis, Marquis de Saint-Blimond, Vicomte de Seigneville, Seigneur de Pandé, Tilloy, Eftrebeuf, Vron, Avefne, &c., Capitaine de Cavalerie au Régiment de Clermont-Tonnerre, époufa, le 17 Février 1755, *Marie-Victime-Françoife de Lamiré*. (*Tabl. Généal.*, part. VIII, pag. 28 & fuiv.)

Les armes : *d'or, au fautoir dentelé de fable.*

SAINT-BONNET. C'eft le nom d'une branche éteinte de la Maifon *du Caylar*. Voy. CAYLAR (du).

* SAINT-BRICE, près de Fougères en Bretagne : Terre & Seigneurie qui fut érigée en *Baronnie*, en 1498, par la Ducheffe Anne, & depuis en *Marquifat*, par Lettres du 8 Juillet 1645, en faveur de *Jacques de Volvire*, fils puîné de *Philippe*, Marquis de Ruffec, lequel l'avoit eue en partage. Ses 2 fils moururent fans alliance, & *Marie-Anne*, fa fille, devint héritière de ce Marquifat, & le porta à fon mari N... *Guerin*, Chevalier, dont les defcendants le poffèdent encore, & en ont pris le nom & les armes.

* SAINT-CHAMANS, Bourg fitué entre Tulle & Argentat, plus près de cette dernière Ville, dont une partie dépend de la Terre de St.-Chamans.

On croit que le Château & l'Eglife de ce nom ont été bâtis, par un puîné de la Maifon d'*Armagnac*, en l'honneur de faint Amans, premier Évêque de Rodez, duquel on fait un Office particulier à St.-Chamans, qu'on dit être de cette Maifon, dont les Seigneurs de Saint-Chamans fe font crus iffus, & en ont confervé l'ancienne livrée. Un teftament de l'an 930, d'*Aimar d'Echelles*, Vicomte du bas Limoufin, fait remonter de plufieurs fiècles la fondation de cette Eglife de St.-Chamans.

La Terre & Château de St.-Chamans, qui a donné fon nom à la Maifon dont nous allons parler, eft entrée, en 1549, dans celle *de Hautefort*, par l'alliance de Jeanne de Saint-Chamans, héritière de la Branche aînée, fille de François de Saint-Chamans, dit *le Baron Blanc*, avec *Alain-Frédéric de Hautefort*, qui fut chargé de porter le nom & les armes de Saint-Chamans. Sa poftérité l'a confervée jufqu'en 1746, qu'elle a paffé à M. le Marquis *d'Efcars de Merville*, qui en a hérité de *Marie de Hautefort de Saint-Chamans*, dernière de cette lignée, morte âgée de 5 ans.

Yves de Saint-Chamans, Chevalier *(Yvo de Sancto Amantio, Miles)*, fut donataire, en 1040, de l'Abbaye de la Chalm, en préfence de *Robert de Durfort*. La Comptoirie d'Efcorailles, érigée en Fief, par le Vicomte *de Carlat*, de la Maifon de *Touloufe*, pour un de fes puînés, eft entrée, dans le XIV[e] fiècle, dans la Maifon de Saint-Chamans, d'où elle a paffé, au XVII[e], dans celle *de la Garde de Saignes*, & de là dans celle *de Sedière*.

Eudes de Saint-Chamans (*Odo de Sancto Amantio*), Grand-Maître des Templiers, fut fait prifonnier à ce que rapporte l'Hiftoire de Malte, en 1172, & Saladin lui offrit fa liberté en échange d'un de fes neveux prifonnier de l'Ordre ; mais Eudes de Saint-Chamans répondit qu'il ne vouloit point, par fon exemple, autorifer ceux des Religieux qui, dans l'efpérance d'être rachetés, fe laifferoient prendre, & qu'il ne pourroit donner pour fa rançon que fa ceinture & fon couteau. Ce Grand-Maître jouiffoit d'une grande confidération à la Cour de Philippe-Auguste, & à celle de Richard I, Roi d'Angleterre.

On voit par des actes de 1269, qu'il étoit oncle de Pierre & de Guillaume de Saint-Chamans, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, le dernier mort, à Touloufe, en odeur de fainteté, où l'on voit encore fon tombeau dans l'Eglife des Religieux de cette Ville.

Antoine de Saint-Chamans fut Grand Maréchal de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem, fous le Grand-Maître Fluvian, & contribua beaucoup, par fa bonne conduite, à la défenfe de l'Isle de Rhodes.

En 1120, Bertrand & Belield de Saint-Chamans, Chevaliers (*Bertrandus ac Belieldis de Sancto Amantio, Milites*), donnent tout ce qu'ils avoient au territoire d'Ananie.

Une bulle de 1115, renouvelée en 1154,

confirme aux Seigneurs de SAINT-CHAMANS le droit de sépulture dans l'Eglise de St.-Martin de Tulle, comme le possédant de temps immémorial.

YVES DE SAINT-CHAMANS, Chevalier (*Yvo de Sancto Amantio, Miles*), paroît dans un acte de 1140, avec Thibaud de Durfort, son cousin. La même année, Robert de Durfort, Chevalier, pour la succession d'Etienne Natra, & Guillaume de Noalac de Saint-Chamans, Chevaliers, donnent à l'Abbaye de Vallette ce qu'ils avoient à la Chalm. On croit que ce GUILLAUME étoit père de THIBAUT, & THIBAUT père d'HERCULE, par lequel nous allons commencer la Généalogie de la Maison de SAINT-CHAMANS, jurée il y a plus de 2 siècles à l'Abbaye de Remiremont.

I. HERCULE DE SAINT-CHAMANS, Seigneur de St.-Chamans, Chevalier, vivant en 1180, épousa *Félise*, Dame *du Peschier*, Terre encore possédée par la troisième Branche de cette Maison. De ce mariage vinrent :

PHILIPPE, qui suit ;
Et ODON ou EUDES, Grand-Maître des Templiers.

II. PHILIPPE DE SAINT-CHAMANS, Seigneur de St.-Chamans, du Peschier, d'Escorailles, Chevalier, épousa, en 1212, *Marie d'Escorailles*, sœur d'*Alchayete*, femme de *Henri*, Comte *de Rouergue*, qui fit, en 1224, une donation à l'Abbaye de Vallette. Il eut :

1. BERNARD, qui suit ;
2. Et GUILLAUME, mort en odeur de sainteté, & dont Baluze parle en ces termes, sous l'année 1269 : *Anno eodem Guillelmus de Sancto Amantio religiosus qui fuit Prior in multis locis, fuit ille natione Lemovicensis, scilicet ex antiquâ & nobile gente Dominorum de Sancto Amantio, qui hodie vocantur* DE SAINT-CHAMANS. *Videner autem fuisse patruus Bertrandi de Sancto Amantio, cujus mentio vetat in acris anni* 1313, *cum Guillelmo & Petro de Sancto Amantio, Domicellis, fratribus ejus.*

III. BERNARD DE SAINT-CHAMANS, Co-Seigneur de St.-Chamans, épousa, en 1241, l'héritière de la Maison *de Montmeige*, dont :

1. BERTRAND, qui suit ;
2. & 3. PIERRE & GUILLAUME, Chevalier, qui, dans un acte, se disent neveux d'ODON DE SAINT-CHAMANS, Grand-Maître des Templiers. GUILLAUME épousa, en 1312, *Galliana d'Osnac*, fille de *Raimond*, en faveur de laquelle 67 Seigneurs du Limousin se cotisèrent pour lui fournir une dot assez considérable, pour épouser le Seigneur GUILLAUME DE SAINT-CHAMANS ;
4. Et HUGON ou HUGUES, dont on ne connoît que le nom.

IV. BERTRAND DE SAINT-CHAMANS, Chevalier, Seigneur de St.-Chamans, &c., fit hommage de la Terre de ce nom en 1281, & avoit gagné, en 1275, contre le Curé de Monceaux, le procès par lequel il soutenoit posséder, de temps immémorial, la dîme dans la Paroisse de Monceaux, dépendante de St.-Chamans. Cet acte a été rapporté dans un procès, & confirmé par le Parlement en 1672. Il épousa, en 1270, *Souveraine de la Tour d'Auvergne*, dont :

OLIVIER, qui suit ;
Et GUI, rapporté après son aîné.

V. OLIVIER DE SAINT-CHAMANS, Chevalier, Co-Seigneur de St.-Chamans, transigea en 1333, rendit hommage de sa Terre de St.-Chamans en 1341, & fit une vente en 1376. Il avoit épousé, en 1320, *Ebles de Bellegarde*, dont :

Un fils, marié à *Béatrix de la Porte*, qui en étoit veuve en 1433.

V. GUI DE SAINT-CHAMANS, Co-Seigneur de St.-Chamans, Chevalier, rendit hommage pour cette Terre en 1342. Il épousa 1° *Catherine de Cosnac*; & 2° *Marie d'Escorailles*. Du second lit vinrent :

1. JEAN, qui suit ;
2. MERCURE, marié à *Isabeau de Lostanges ;*
3. Et HERCULE, qui fut aussi marié, & eut :
   LOUIS, marié à N... *de Tersac*.

VI. JEAN DE SAINT-CHAMANS, Chevalier, rendit hommage en 1401, pour la Terre de St.-Chamans, & hérita de son oncle, *Raoul d'Escorailles*, de la Comptoirie d'Escorailles, en Auvergne, qui lui fut adjugée par Arrêt du Parlement de Paris en 1409. Cette Comptoirie, érigée en Fief pour un Vicomte *de Carlat*, de la Maison des Comtes de Toulouse, qui avoit le droit de recevoir les impositions de la Province d'Auvergne, est restée dans la Maison DE SAINT-CHAMANS, jusqu'en 1598, que MARGUERITE DE SAINT-CHAMANS, fille du Baron *Blanc*, porta ce Fief à *Pierre de la Garde-Saignes*, Seigneur de Vallon. JEAN épousa *Marguerite de Gimel*, dont :

1. GUI, qui suit ;

2. Guinot-Philippe, marié, en 1447, à *Souveraine de Noailles;*
3. Jeannot, Grand Maréchal de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem en 1428, fous le Grand-Maître Fluvian ;
4. Bertrande, mariée à N... *de Malafaide;*
5. Marie, qui époufa *Antoine de Saint-Chriftophe;*
6. Catherine, mariée à *Jean d'Ornhac;*
7. Et Marguerite, qui époufa *Guillaume d'Ornhac.* Ces *d'Ornhac* étoient des cadets de la Maifon *de Comborn*, & paroiffoient, en 1220, avec le titre de *Chevalier.*

VII. Gui de Saint-Chamans, qualifié dans les titres de *noble, puiffant & magnifique Seigneur*, fit faire deux terriers, l'un en 1422, & l'autre en 1433, & époufa, en 1435, *Jeanne de Liffac*, dont :

1. Bertrand, qui fuit;
2. Arnauld, Seigneur de Liffac, en partie de Noailles, de la Bonifacie, Sénéchal de Lannes, Chambellan du Roi, fon premier Maître d'Hôtel & fon Pannetier, qui, en 1499, fut médiateur & garant du mariage de Jean de Foix, Comte d'Eftampes, avec Anne, fille du Roi de Navarre, qui fut grand'mère de Henri IV. Il époufa *Catherine d'Efclamars*, dont :

   Jean, Baron de St.-Chamans, de Pazols, Liffac, Rillac & Noailles, qui vendit à un Seigneur de la Maifon de Noailles, en 1518, ce qu'il avoit dans le tiers du Château de Noailles. Il y accéda aux charges de fon père, & époufa *Catherine de Lévis-Châteaumorand.*

3. Ebles, marié à *Jeanne de Montbetton ;*
4. & 5. Pierre & Gui ;
6. Et Jeanne, mariée à *Pierre de Chalons.*

VIII. Bertrand, Seigneur de Saint-Chamans, d'Efcorailles, Montmege, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, époufa, en 1460, *Marguerite d'Apchier,* dont :

1. Jean, qui fuit ;
2. Et Léonard, auteur de la feconde Branche, rapportée ci-après.

IX. Jean de Saint-Chamans, Comptour d'Efcorailles, époufa *Marguerite de Saint-Aulaire,* dont :

X. François de Saint-Chamans, Comptour d'Efcorailles, Co-Seigneur de St.-Chamans & du Pefchier, qui échangea, en 1547, les parts qu'il avoit dans la Terre du Pefchier, contre celles que Hélie de Saint-Chamans avoit dans la Terre de St.-Chamans. Il époufa 1° *Nicole de Morvilliers,* Demoifelle de la Reine; & 2° *Madeleine de Montal,* dont :

1. François, qui fuit ;
2. Jeanne, mariée à *Alain-Frédéric de Hautefort ;*
3. Françoise, mariée à *Jean-Martial de Conros ;*
4. Et Marguerite, qui porta la Comptoirie d'Efcorailles à *Pierre de la Garde de Saignes,* Seigneur de Vallon en Quercy.

XI. François de Saint-Chamans, après avoir acquis les portions qu'avoit Hélie dans la Terre de St.-Chamans, laiffa cette Terre à *Alain-Frédéric de Hautefort,* fon neveu, à la charge de porter le nom & les armes de St.-Chamans, & mourut fans alliance. De la Maifon de *Hautefort,* la Terre de Saint-Chamans eft paffée, en 1746, dans celle *d'Efcars,* comme nous l'avons dit ci-devant.

SECONDE BRANCHE.

IX. Léonard de Saint-Chamans (fecond fils de Bertrand, & de *Marguerite d'Apchier*), Co-Seigneur de St.-Chamans, du Pefchier & de Montmège, mourut en 1518. Il époufa, en 1490, *Jeanne de Royère de Lon,* fille de *Jean,* Seigneur de Lon, & de *Jacquette Hélie de Pompadour,* dont :

1. Hugues, qui fuit;
2. François, mort Religieux;
3. Et Marguerite, mariée, en 1506, à *François de Luberfac.*

X. Hugues de Saint-Chamans, Co-Seigneur de St.-Chamans, du Pefchier & de Montmège, Chevalier de l'Ordre du Roi, fit l'acquifition de la Terre de Pazayac, fonda une Vicairie, en 1539, à St.-Chamans, & mourut en 1543. Par fon teftament de 1542, il laiffa l'ufufruit de fon bien à fa femme, & fit légataire univerfel fon fils Elie. Il avoit époufé, en 1520, *Marguerite de Cornil,* fille de *Rofe d'Efpagne,* héritière de la Maifon de *Durfort,* & Sœur de *Brunette.* Ses enfant furent :

1. Elie, qui fuit ;
2. N... de Saint-Chamans, mariée à N... *d Chapt de Raftignac ;*
3. N... de Saint-Chamans, mariée à N... *de Puymartin ;*
4. Jeanne, qui époufa, par contrat du 5 Dé-

cembre 1564, *Guy de Pons*, Seigneur de St.-Maurice;
5. Et autres Jeanne, qui époufa, le 20 Septembre 1551, *François de Bar*, Seigneur de Molière.

XI. Elie de Saint-Chamans, Comte du Pefchier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur, en 1555, de Thérouanne & de Marienbourg, contribua à la défenfe de Metz; & le Maréchal de Vieilleville, qui l'avoit pour Sergent-Major, en fait le plus grand éloge. Il commanda les Argoulets au combat de Vert en Périgord; avoit échangé, en 1547, les portions qu'il avoit dans la Terre de St.-Chamans, contre celles que François de Saint-Chamans avoit dans celle du Pefchier. Il époufa, en 1549, *Jeanne de Hautefort*, fille de *Jean*, & de *Catherine de Chabannes*, dont:

1. Jean, qui fuit;
2. & 3. Mercure & Antoine, qui eurent le malheur de fe laiffer entraîner dans le parti de la Ligue. Ils commandèrent les armées dans tout le pays entre la Marne & l'Oife, s'emparèrent du Château de Pierrefont, Place forte en ce temps-là, dont on ne put les déloger, ni de Château-Thierry, ni de la Ferté-Milon. Enfin ils revinrent à l'obéiffance de leur légitime Souverain, & remirent à Henri IV les Places & le Pays qu'ils tenoient. Ce Monarque leur donna les Gouvernements de Verdun, de Thérouanne & de Marienbourg, & 60 mille écus, avec lefquels Antoine de Saint-Chamans acheta la Terre de Méry-fur-Oife. Il ne fe maria point, & fon neveu recueillit fa fucceffion. Pour Mercure de Saint-Chamans, il fut dans la plus grande faveur auprès de Henri IV, qui l'avoit défigné Chevalier du St.-Efprit, lorfqu'il fut affaffiné. Il époufa *Ifabelle des Urfins*, qui fe remaria au Marquis *de la Marck-Mauny*;
4. François, filleul de François de Saint-Chamans, dit le *Baron Blanc*, qui lui laiffa, par fon teftament, une fomme d'argent. Il fit fes preuves pour l'Ordre de Malte en 1622; fut fait prifonnier à la Bataille de Raab, contre les Turcs, & conduit au Château des Sept-Tours, où il fit vœu que s'il pouvoit en échapper, il porteroit fes fers à l'Abbaye de Roquemadour en Limoufin, ce qu'il éxécuta;
5. Hercule, tué devant Sédan;
6. Et Jeanne, mariée, en 1567, à *Jean de Saint-Martial*.

XII. Jean de Saint-Chamans, Chevalier, Comte du Pefchier, Seigneur de Pazayac, Branceilhes, Merchadour, Serillac, & Co-Seigneur de Loftanges, ayant eu querelle avec MM. de Mies & de Loftanges, où fon fils aîné Pierre, lui fervit de fecond & tua fon adverfaire, obtint des Lettres d'abolition en 1606: cela n'empêcha point Jean de déshériter, par fon teftament du 3 Novembre 1609, fon fils aîné, & de laiffer tous fes biens à fon fils cadet. Il époufa, en 1571, *Catherine de Gimel*, fille de *Pierre*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Matheline d'Auriol*. Ses enfants furent:

1. Pierre, qui fuit;
2. Edme, auteur de la branche des Seigneurs du *Pefchier*, *Branceilhes*, & *Pazayac*, rapportée ci-après;
3. Anne, qui époufa N... *d'Efcorailles*;
4. Louise, mariée à N... *de Saint-Viance*;
5. Marguerite;
6. Et Françoise, femme de N... *de Tournemine*, dont la fille époufa *Annet de Ferrières*, Baron de Sauvebœuf, & lui porta la Terre & Moulin d'Arnac.

XIII. Pierre de Saint-Chamans fervit de fecond à fon père, & malgré cela, en ayant été déshérité, il leva des troupes en Limoufin & en Périgord, & mit dans fon parti le Vicomte de Turenne. Edme de Saint-Chamans, fon frère cadet, fe ligua avec la Maifon de Noailles: il y eut de part & d'autre des coups de fufil, & même des canons tirés; mais bientôt après on ôta à ces Seigneurs le pouvoir de fe faire la guerre, & leur différend ne forma plus qu'un procès par écrit, qui n'a été terminé qu'en 1729, que la branche cadette, en vertu du teftament de Jean de Saint-Chamans, a été maintenue dans la poffeffion des Terres du Pefchier & de Pazayac. Quant à Pierre, dont il eft ici queftion, qualifié *haut & puiffant Seigneur*, dans les titres, il époufa, 1° en 1606, *Aimée de Pontallier*, fille de haut & puiffant Seigneur *Antoine-Louis*, Seigneur de Châtillon en Bazois, & de *Françoife de Gimel*. Elle lui apporta la Terre de Châtillon en Bazois, & mourut en 1659. Cette Maifon de *Pontallier*, éteinte, prétendoit être de la même famille que celle des anciens Comtes de *Champagne*. Une branche a fondu dans la Maifon de *Bauffremont*, & une autre dans celle de *Villers-la-Faye*. Pierre époufa 2° *Catherine Maffre de Soulages*, de laquelle il n'eut

point d'enfants. Ceux du premier lit furent :

1. Antoine, qui fuit;
2. François, tué au fiége d'Ypres, commandant un Régiment d'Infanterie;
3. Un autre garçon, mort en bas âge à Châtillon en Bazois ;
4. Mercure, tué à la bataille de Lens, en 1648, commandant le Régiment du Cardinal Mazarin. Il avoit époufé *Hippolyte Huchard de Monfpey*, dont :

   Françoise-Charlotte, qui époufa *Pierre de Revol*.

5. Et Madeleine, mariée à N... *de Fenis*.

XIV. Antoine de Saint-Chamans hérita de fon grand-oncle Antoine, du Marquifat de Méry-fur-Oife, fut Guidon des Gendarmes du Cardinal Mazarin, & obligé, à caufe de fa fanté, de quitter le fervice fort jeune. Il époufa, en 1655, *Marie de Leoni*, dont :

1. François de Saint-Chamans, Marquis de Méry, reçu Page le 1er Janvier 1672, enfuite Exempt des Gardes-du-Corps en 1688, qui conduifit en cette qualité Louise d'Orléans, pour époufer Charles II, Roi d'Efpagne. Il époufa enfuite *Bonne de Chaftelus*, & eut :
   César-Arnaud, Marquis de Méry, mort en 1727, fans avoir été marié, qui laiffa à fes fœurs le Marquifat de Méry ;
   Judith, Comteffe des Barres ;
   Bonne, mariée à *Samuel Bernard;*
   Anne-Victoire, mariée à *Robert*, Marquis de *Pierrepont*, laquelle vendit à *Samuel Bernard*, fon beau-frère, la Terre de Méry, qui a paffé à Madame la Préfidente *Molé*, fa fille.
2. Antoine-Galliot, qui fuit;
3. Un autre garçon, Religieux Feuillant ;
4. 5. & 6. Et trois filles, Religieufes.

XV. Antoine-Galliot de Saint-Chamans, Marquis de Montaiguillon & de Villenauxe, né le 1er Septembre 1665, obtint d'abord une Compagnie de Cavalerie, fucceffivement le Régiment de St.-Chamans, Cavalerie, en 1703; le Régiment Royal-Etranger en 1706, qu'il eut permiffion de vendre en 1709 ; & enfuite une brigade des Gardes-du-Corps. Il eft mort le 18 Juin 1731, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Puy-Laurent, & Grand Bailli d'Epée de la ville de Sezanne. Il avoit acheté, en 1718, la Terre de Villenauxe, & époufa, en 1712, *Marie-Louife Larcher*, d'une des plus anciennes Familles du Parlement de Paris, dont :

1. Alexandre-Louis, qui fuit ;
2. Antoine-Marie-Hippolyte, rapporté après fon aîné ;
3. Bonne-Gabrielle, née en 1716, mariée 1° à *François le Fournier*, Marquis de Wargemont, tué à la bataille de Dettingen en 1743, Capitaine-Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde ; & 2° au Marquis d'*Avefnes de Calonne*, en Auvergne. De fon premier lit elle a eu deux garçons & une fille : — le premier eft mort Maréchal de Camp; — l'autre a été Colonel de la Légion de Soubife & Brigadier des Armées du Roi ; — leur fœur a époufé le Marquis *de Querrieu*, qui a deux garçons. Bonne-Gabrielle a de fon fecond lit un garçon ;
4. Et Marie-Louise, née en 1717, mariée, en 1739, à *Alexandre-Louis*, Comte *de Mailly*, mort en 1749, & fa femme 3 mois après, le 10 Décembre 1749, dont poftérité.

XVI. Alexandre-Louis de Saint-Chamans, Marquis de St.-Chamans & de Montaiguillon, Vicomte de la Barthe & de Rebenac, Seigneur de la ville de Villenauxe, né le 31 Janvier 1726, entré, en 1740, dans les Gendarmes de la Garde; fait en 1743, à l'âge de 17 ans, Chevalier de St.-Louis, pour s'être diftingué à la bataille de Dettingen ; Brigadier en 1745 ; Maréchal de Camp, en 1748, a commandé les troupes qui défendoient la gauche du Village de Bergen en 1759; a été fait Lieutenant-Général des armées du Roi, le 17 Décembre de la même année; s'eft diftingué pendant toute la dernière guerre, a eu des corps confidérables fous fes ordres, tant comme Maréchal de Camp, que comme Lieutenant-Général. Il eft Gouverneur de la ville de St.-Venant en Artois, Grand Sénéchal d'Epée de la Province de Béarn, & Chef de toute la Maifon. Il époufa, le 10 Mars 1747, *Françoife-Aglaé-Sylvie le Tellier*, née le 21 Septembre 1727, fille de *François-Louis*, Marquis *de Souvré*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de fes Ordres, Lieutenant-Général de la Province de Béarn & Maître de la Garde-robe du Roi & de *Jeanne-Françoife Dauvet des Marets*, dont :

1. Amans, Vicomte de Rebenac, né le 6 Mai 1754, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Champagne ;

2. Et Amable-Félicité-Gabrielle, née le 21 Août 1759.

XVI. Antoine-Marie-Hippolyte, Comte de Saint-Chamans, Seigneur de Frouville (fecond fils d'Antoine-Galliot, & de *Marie-Louife Larcher*), né le 6 Février 1730, Moufquetaire de la feconde Compagnie, reçu le 7 Septembre 1745, Guidon de Gendarmerie en 1746, fecond Cornette des Chevaux-Légers Dauphins, puis le 30 Avril 1748, premier Cornette des Chevaux-Légers de Bretagne; fucceffivement Sous-Lieutenant des Gendarmes Flamands, le 6 Avril 1758; & enfin, le 11 Janvier 1762, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de Berry, nommés de Bourgogne avant 1763. Cette Compagnie ayant été réformée, il a été nommé Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Reine en 1763, s'eft trouvé, depuis 1766, à toutes les batailles; & à celle de Freidberg, il a battu les Efcadrons de l'aîle gauche; eft, depuis 1770, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & aujourd'hui Gentilhomme d'honneur de M. le Comte d'Artois. Il époufa, le 4 Août 1766, *Marie-Françoife de Fougières*, fille de *Marie-François*, Comte de *Fougières*, Sous-Gouverneur du Roi, Maréchal de Camp, & maintenant premier Maître d'Hôtel de M. le Comte d'Artois, dont:

1. Marie-Georges, né le 6 Juillet 1769, tenu fur les fonts baptifmaux, en 1775, par le Roi & par Madame Adélaide de France;
2. N... de Saint-Chamans, né le 21 Avril 1776, non encore nommé, le devant être par M. le Comte & Madame la Comteffe d'Artois;
3. Et Marie-Françoise-Geneviève, née le 31 Juillet 1774.

BRANCHE

des Seigneurs du Peschier, Branceilhes, Pazayac, *&c.*

XIII. Edme de Saint-Chamans, Chevalier, Seigneur du Pefchier, &c. (fecond fils de Jean, & de *Catherine de Gimel*), fut fait héritier univerfel par le teftament de fon père du 3 Novembre 1609. Il époufa, par contrat du 9 Novembre 1611, *Françoife de Badefol*, fille de *Gui*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de Dame *Ifabeau de Pierre-buffière*, dont:

1. Jean-Antoine, qui fuit;
2. Louis, mort fans alliance;
3. Et Catherine, mariée, par contrat du 22 Novembre 1633, à *Jean-Georges d'Aubuffon*, Chevalier, Seigneur de Petaut, Miremont & Savignac.

XIV. Jean-Antoine de Saint-Chamans, Chevalier, Seigneur de Pazayac, du Pefchier, Branceilhes, la Cour, &c., époufa, par contrat du 1er Décembre 1651, *Marguerite Green de Saint-Marfault*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Gademoulins, de la Cour, la Foucaudière, la Palu, & de Dame *Marie du Breuil*, dont:

1. Charles, qui fuit;
2. Mathieu, Chevalier, Seigneur de la Cour, qui époufa, en 1683, *Gabrielle de Grimoard*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Frateaux, Maréchal de Camp, & de *Charlotte de Villoutreys*, dont:

   Léonard, né en 1688, tenu fur les fonts baptifmaux par Léonard, fon oncle, & reçu Page en 1704, mort fans poftérité;

   Et N... de Saint-Chamans, qui époufa *Jean Bertin*, Maître des Requêtes dont:

   1. *Henri-Léonard-Jean Baptifte*, Miniftre & Secrétaire d'Etat; — 2. N... *Bertin*, appelé l'*Abbé Bertin*, Confeiller d'Etat; — 3. N... *Bertin*, qui a été Evêque de Vannes; — 4. N... *Bertin*, mariée à N... *de Mellet*, Seigneur de Neuvicq; — 5. N... *Bertin*, qui époufa N... *de Fumel*, Seigneur de Montfegur; — 6. & 7. & deux autres filles, mariées, l'une à N... *Chapelle de Jumilhac-Cubjac*; & la dernière à N... *de la Jaurie.*

3. Et Léonard, marié à N... *de Baneuil*, dont une fille, femme de N... *de la Porte.*

XV. Charles, Comte de Saint-Chamans, Seigneur de la Cour, du Pefchier, Pazayac, &c., Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, époufa, par contrat du 16 Juillet 1691, *Marie-Conftance de Saint-Julien*, fille de *Jofeph*, Seigneur de Saint-Marc, Baron de Berne, & de *Conftance des Efcures*, dont:

1. Louis, qui fuit;
2. Jean, Chevalier de Malte;
3. Et N... de Saint-Chamans, mariée à N... *Chapelle de Jumilhac-Saint-Jean.*

XVI. Louis, Marquis de Saint-Chamans, Chevalier, Seigneur du Pefchier, Pazayac, St.-Marc, &c., chef de la troifième branche,

né le 12 Février 1694, reçu Page en 1708, a été fait successivement Exempt des Gardes-du-Corps, Mestre de Camp de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis. Il a épousé, par contrat du 7 Juin 1731, *Louise-Charlotte de Malezieu,* fille de *Pierre,* Lieutenant-Général de l'Artillerie & des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de St.-Louis, &c., & de *Louise-Marthe Stoppa*, dont :

1. Joseph-Louis, qui suit ;
2. Nicolas, mort sans postérité ;
3. N... de Saint-Chamans, mariée à N... *de Douhet*, Baron d'Auzers;
4. Marguerite, qui épousa, en Septembre 1762, *Charles-Jacques-Louis de Meulan*, Ecuyer, Receveur-Général des Finances de Paris ;
5. Une autre fille, morte sans postérité, qui avoit épousé N... *de Sennezergues ;*
6. Et N... de Saint-Chamans, Dame Maltoise.

XVII. Joseph-Louis, Vicomte de Saint-Chamans, né le 23 Septembre 1747, Colonel du Régiment de la Fère, Infanterie, au mois d'Août 1771, épousa, le 22 Décembre 1773, *Céleste-Augustine-Françoise Pinel du Manoir,* fille de *Philippe*, Ecuyer, Colonel des Milices de la Guadeloupe, & de *Madeleine Giraud d'Orzol*. Elle a été présentée en 1774.

La Maison de Saint-Chamans porte pour armes : *de sinople, à trois fasces d'argent, au chef engrêlé de même*. Supports : *deux sauvages de carnation*. Cimier : *un sauvage tenant sa massue*. Devise : Nil nisi vincit amor.

* SAINT-CHAMAS, Terre située dans le Diocèse d'Arles, en Provence, qui a donné son nom à une ancienne famille, maintenue dans sa noblesse par Arrêt du 6 Décembre 1668. Elle remonte à Jean de Saint-Chamas, ou de *Saint-Amant,* vivant en 1330, & subsiste dans Jean-Louis de Saint-Chamas, Chevalier de St.-Louis, marié, le 22 Juin 1756, à *Madeleine-Alexandre d'Agoult*, issue des Seigneurs de Saint-Michel.

Les armes : *d'azur, au nom de* Jésus, *en lettres gothiques d'or*. Devise : In hoc signo vinces.

SAINT-CHAMONT : *parti d'argent & d'azur à la fasce de gueules, brochant sur le tout*.

SAINT-CHERON : *d'or, à une anille de sable*.

SAINT-CHRISTOPHE. Voy. TENAI.

SAINT-CLAIR, Branche de la Maison de *Turgot,* originaire de Normandie, qui ne s'est pas moins distinguée que les autres. Voy. TURGOT.

* SAINT-CLOUD, Bourg proche Paris, qui s'appeloit anciennement *Nogent-sur-Seine*. Ce nom fut depuis changé en celui de *Saint-Cloud,* du nom d'un des fils de Clodomir, Roi d'Orléans, qui s'y retira pour fuir la persécution de ses oncles, & fit don de cette Terre à l'Eglise de Paris.

Louis XIV érigea les Seigneuries de *Saint-Cloud* & autres, en *Duché-Pairie,* au mois d'Avril 1674, en faveur de *François de Harlay*, Archevêque de Paris, Prélat Commandeur des Ordres, & de ses successeurs. *Christophe de Beaumont*, Archevêque de Paris, Duc de Saint-Cloud, a prêté serment en cette qualité au Parlement.

SAINT-CONTEST. Voy. BARBERIE DE SAINT CONTEST.

SAINT-CRICQ. Voy. SAINCRIC.

* SAINT-CYR, Terre & Seigneurie proche Versailles, qui appartenoit à la Maison de *Séguier*, dont une branche porta le nom, & que *Jean-Baptiste Séguier*, Seigneur de St.-Brisson, vendit à Louis XIV, qui a fait bâtir le Monastère des Dames de St.-Cyr, où sont reçues les filles de condition, sur leurs preuves de noblesse, pour y être élevées.

SAINT-DELIS d'HEUCOURT, Maison qui portoit : *de sinople à l'épervier d'argent, becqué & membré de gueules, tenant dans ses serres une perdrix d'or*.

SAINT-DENIS, Ancienne noblesse, l'une des plus considérables de la Province de Normandie, par son ancienneté, ses alliances & ses services militaires. Elle tire son nom de la paroisse de St.-Denis-sur-Sarthon, située à 2 lieues de la Ville d'Alençon. Il n'en subsiste plus aujourd'hui que la branche des Seigneurs de *Vervaine,* d'où sont sortis les Seigneurs de *Vieuxpont* & de *la Touche* au Maine. Il est parlé de cette dernière branche, qui a été maintenue dans sa noblesse depuis 1418, par ordonnance du 20 Août 1666, dans l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 484.

I. N. de Saint-Denis, Seigneur de St.-

Denis-fur-Sarthon, accompagna en 1066 Guillaume le Conquérant, dans fon expédition d'Angleterre. Il laiffa

II. N... de Saint-Denis, Seigneur de St.-Denis, qui fuivit en 1096 Robert, Duc de Normandie, à la Croifade de la Terre-Sainte. Il eut pour fils

III. Geoffroy, Seigneur de St.-Denis, qui aumôna en 1132, aux Religieux de St.-Martin de Séez, la tierce partie de fa dîme de la paroiffe de St.-Denis, en préfence de fon fils,

IV. Robert, qui tenta, conjointement avec fon fils, de rentrer dans la portion de dîme aumônée par fon père ; mais ils en furent déboutés par un arrêt de l'Echiquier de 1186. Robert fut père de

V. Rodolphe de Saint-Denis, qui eut

VI. Foucault de Saint-Denis, qui laiffa :

1. Henri, Seigneur de St.-Denis, qui fe trouva à la bataille de Bouvines, & mourut fans poftérité ;
2. Hugues, qui fuit ;
3. Et Marie, qui époufa, en 1248, *Henri de Longueil.*

VII. Hugues, Seigneur de Saint-Denis, après la mort de fon frère aîné, fut père de

VIII. Colin, Seigneur de Saint-Denis, qui eut

IX. Vivien, Seigneur de Saint-Denis, Chevalier, tué à la bataille de Poitiers le 19 Décembre 1356, dont

1. Pierre, Ecuyer, tué le 19 Décembre 1356, avec fon père. Leurs armes font peintes au-deffus de leurs tombeaux dans le Couvent des Cordeliers de Poitiers. Il laiffa pour fille unique

   Marie, principale héritière de la Maifon, qui époufa 1° *Jean Stuart*, Chevalier Ecoffais ; & 2° *Jean de Bailleul*, dont defcendent les Seigneurs de Bailleul & les Marquis de Creffanville.

2. Et Jean, qui fuit.

X. Jean de Saint-Denis, Seigneur du Haut, fut père de

XI. Jean de Saint-Denis, IIe du nom, qui fuivit le parti de Charles VII, au fervice duquel il mourut. Les Anglais confifquèrent fes biens & en firent don au Général Talbot, Gouverneur d'Alençon & du Mans. Il époufa *Agnès*, Dame de *Garencières*, dont il eut

XII. Guillaume de Saint-Denis, Seigneur de Haut, Garencières, &c., qui époufa 1° *Louife le Rouillé* ; & 2° *Louife Tirel*, fille de *Jean*, dit *le Roux*, Seigneur de Mons, Vervaine & Alonne, forti d'une ancienne Maifon d'Angleterre, & de *Charlotte de Larré*. Du premier lit vint

1. Jean, qui fuit ;

Du fecond lit eft iffu :

2. Robin ou Robert, auteur de la branche des Seigneurs de *Vervaine*, rapportée ci-après.

XIII. Jean de Saint-Denis, Seigneur de Garencières, Lancifière, &c., laiffa

1. François, chef de la branche de Saint-Denis, établie en Anjou, où elle a fubfifté jufque vers 1700 ;
2. Jean, Seigneur du Bu, Mieuxé, Boaille, &c., qui époufa *Marie Dumefnil*, dont pour fille unique

   Marie, qui époufa, en 1517, *Gallois d'Aché*, V^e du nom, Seigneur dudit lieu & de Larré, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 400 Arquebufiers à cheval, & Lieutenant-Colonel de la Cavalerie Légère de France. De ce mariage font iffus les Seigneurs d'Aché, établis proche d'Alençon, & *Marie d'Aché*, qui époufa *Jean de Bailleul*, Seigneur du Renouard, & de laquelle étoit fortie *Françoife de Bailleul*, femme de *Gilles de Souvré*, Maréchal de France.

3. Et Léonor, qui fuit.

XIV. Léonor de Saint-Denis, Seigneur de Hertray, fut père de

XV. Gilles de Saint-Denis, Seigneur de Hertray, qui époufa *Françoife de Saint-Remy*, dont il eut

XVI. René de Saint-Denis, Seigneur de Hertray, Châtelain de la Tournerie, &c., qui fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 Hommes d'Armes de fes Ordonnances, Gouverneur de la Ville & du Château d'Alençon, & Commandant dans l'étendue du Bailliage. Il commença de donner des preuves de fon attachement pour le Roi de Navarre, en le recevant à Alençon, dont il s'étoit emparé en fon nom. Il enleva la Ville de Frenay au Maine aux Ligueurs, & fut chargé de l'inveftiffement d'Alençon, lorfque Henri IV en fit le fiége en perfonne à la fin de 1589. Le Roi, pour l'en récompenfer, lui donna le Gouvernement de la Ville & du Château. En 1590, il défit deux fois Lanfac; la première, proche Mamers; la feconde, fous le Château de Mayenne. Il fit à fes frais le fiége

de la petite Ville d'Eſſay occupée par les Ligueurs, & fut chargé de raſer cette place. Il ſe trouva à la retraite de Caudebec avec un corps de troupe conſidérable. Henri IV, pour le récompenſer de ſes ſervices, érigea ſa Terre de Hertray en Baronnie par Lettres Patentes du mois de Juillet 1592, & lui donna pendant ſa vie la jouiſſance des Vicomtés de Beaumont-le-Vicomte & de Freſnay. Il étoit à la veille d'être décoré du ſuprême degré des honneurs militaires, lorſqu'il fut aſſaſſiné. Il avoit épouſé N... *de Riants de Villeray*, dont

XVII. Odet de Saint-Denis, Baron de Hertray, qui ſuccéda à ſon père dans le Gouvernement de la Ville & du Château d'Alençon. Il épouſa *Jeanne de Tournemine* (*a*), (omiſe dans Moréri), fille de *Jacques*, Marquis de Coëtmeur, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Lucrèce de Rohan*, dont

Marthe, qui épouſa *Claude de Boiſéon*, Vicomte de Dinan, Gouverneur de Morlaix, Commandant des ban, arrière-ban & Gardes-Côtes de l'Evêché de Léon.

BRANCHE
des Seigneurs de Vervaine.

XIII. Robin ou Robert de Saint-Denis (ſecond fils de Guillaume, & de *Louiſe Tirel*), Seigneur de Mores, Vervaine, Alonne, Haut, &c., épouſa *Jeanne Clément*, dont

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Et Jean, rapporté après ſon frère aîné.

XIV. Guillaume de Saint-Denis, Seigneur de Mores, Alonne, Haut, &c., fut député par la Nobleſſe du Bailliage d'Alençon en 1497 pour aſſiſter aux Etats de Normandie. Il épouſa *Jeanne le Porc*, dont entr'autres enfants,

XV. Pierre de Saint-Denis, Seigneur de Mores, Alonne, Haut, &c., qui épouſa *Anne du Bouchet*, fille de *Pierre*, & de *Catherine de Saint-Remy*, dont:

1. Antoine, qui ſuit;
2. & 3. Claude & Sonnar.

(*a*) Elle étoit ſœur de *Renée de Tournemine*, qui épouſa 1° *Jean de l'Isle*, Seigneur de Marivault, & 2° *Alexandre de Vieupont*, Baron de Neufbourg, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 Hommes d'Armes de ſes Ordonnances, Vice-Amiral de Bretagne.

XVI. Antoine de Saint-Denis, Seigneur de Mores, Alonne, Haut, &c., épouſa *Suzanne le Monnier*, dont entr'autres enfants:

1. François, qui ſuit;
2. Et Louise, qui épouſa *Jean de Courcillon*.

XVII. François de Saint-Denis épouſa *Antoinette de Bagneux*, dont entr'autres enfants:

XVIII. Pierre de Saint-Denis, Seigneur de Haut, qui épouſa *Gabrielle de Fromentières*, fille de *Charles*, Seigneur du Fay, dont

XIX. René de Saint-Denis, qui épouſa *Marie de Courtalin*, dont

Un fils mort ſans poſtérité.

XIV. Jean de Saint-Denis (ſecond fils de Robin), fut Seigneur de Vervaine; il remit dans ſa famille la Terre de St.-Denis-ſur-Sarthon, par acquiſition, & épouſa *Guillemette Caget*, dont

1. François, qui ſuit;
2. Et Jean, Prêtre.

XV. François de Saint-Denis, Seigneur des Terres de Chahains, Gandelain, la Ferrière, Gu, & autres, épouſa *Robine Ango*, Dame de Lanciſière, dont:

1. Jean, Seigneur de Saint-Denis-ſur-Sarthon, qui ne laiſſa que

    Isabeau, qui épouſa *Antoine de Samſon*, Seigneur de la Houſſaye.

2. Et Pierre, qui ſuit.

XVI. Pierre de Saint-Denis, Seigneur de Vervaine & de Lanciſière, mort en 1594, avoit épouſé *Françoiſe de Belocé*, dont:

1. Thomas, qui ſuit;
2. Et Jacques, Seigneur de Vervaine, auteur d'une branche, dont deſcend par femmes le Seigneur de la Cervelle, Marquis de la Grande-Barre.

XVII. Thomas de Saint-Denis, Seigneur de Lanciſière, Condé, Vervaine, Piaſſé, Bechereau, Clinchemorre, &c., épouſa, 1° en 1624, *Louiſe le Vaſſeur*, fille de *Joachim*, Chevalier, Seigneur de Cognier & d'Aillères, & d'*Eliſabeth d'Argenſon*; & 2° en 1635, *Suzanne de Bérenger*, fille de *Jacques*, Seigneur de Fontaine-Groigny, & de *Charlotte de Saint-Simon-Courtomer*. Du premier lit vinrent:

1. Jacques, qui ſuit;

2. Joachim, Capitaine d'Infanterie, tué au ſiége de Courtray ;
3. Louis, auteur de la branche de *Piaſſé & Vervaine ;*
4. Charles, auteur de la branche des Seigneurs de *la Brevière*, rapportée plus loin ;
5. Marie, qui épouſa *Henri de Vauborel*, Seigneur de Brenſant-Falnil.

Du ſecond lit eſt iſſu :

6. Jean-Antoine, auteur de la branche des Seigneurs de *la Touche* & de *Vieuxpont*, qui viendra en ſon rang.

XVIII. Jacques de Saint-Denis, Seigneur de Vervaine, épouſa, en 1652, *Louiſe de Refuge*, fille de *Jean*, Comte de Coëſmes, dont

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Louis, Capitaine au Régiment de Bourbonnois ;
3. Jean, Officier au même Régiment, tué à la bataille de Steinkerque le 3 Août 1692 ;
4. Louise, qui épouſa le Sieur de *Boiſmenard*.

XIX. Jacques de Saint-Denis, Chevalier, Seigneur de Vervaine, &c., mourut en 1697, d'une bleſſure qu'il avoit reçue dans un combat particulier. Il avoit épouſé *Louiſe de Malortie*, belle-ſœur de la fameuſe Marquiſe de Villars, tante de *Jacques-Guſtave de Malortie*, Marquis de Boutteville, & grand'-tante de *Jean-François de Malortie*, Marquis de Boutteville. Ils n'eurent pas d'enfants.

XVIII. Louis de Saint-Denis, Ecuyer, Seigneur de Piaſſé, Montaudin, &c. (troiſième fils de *Thomas*, & de *Louiſe le Vaſſeur*), épouſa 1° *Louiſe le Poitevin ;* & 2° *Eliſabeth du Barquet*. Du premier lit vint :

1. Charles, qui ſuit.

Du ſecond lit ſont iſſus :

2. & 3. Deux fils, morts ſans poſtérité.

XIX. Charles de Saint-Denis épouſa *Madeleine de James*, fille de *Louis*, Seigneur de St.-Jores, dont

XX. Pierre de Saint-Denis, Seigneur de Vervaine & de Montaudin, qui épouſa, par contrat du 11 Juillet 1711, *Anne le Monnier*, fille de *Michel*, Seigneur d'Hieville, dont :

1. Pierre, Chevalier, Seigneur de Vervaine, qui a ſervi pluſieurs années dans le Régiment de Conty, Infanterie, s'eſt trouvé au ſiége du fort de Kehl & à celui de Philippsbourg, & eſt aujourd'hui Lieutenant de Noſſeigneurs les Maréchaux de France au département d'Alençon ;
2. François, dit le *Chevalier de Vervaine*, Lieutenant au Régiment de Conty, Infanterie, mort en 1734 ;
3. Nicolas-Simon-Auguste, Capitaine d'Infanterie ;
4. Léonard, Seigneur d'Ancinnes ;
5. N... de Saint-Denis, Religieuſe à l'Abbaye de Vigerats ;
6. N... de Saint-Denis, Religieuſe à la Viſitation d'Alençon ;
7. N... de Saint-Denis, Religieuſe à la Maiſon Royale de St.-Cyr ;
8. N... de Saint-Denis, qui épouſa N... *de Villiers*, Seigneur de Roſey ;
9. Et une autre fille.

BRANCHE

des Seigneurs de la Brevière.

XVIII. Charles de Saint-Denis (quatrième fils de Thomas, & de *Louiſe le Vaſſeur*, ſa première femme), Sieur de Vogous, épouſa 1° N... *Coſtard*, & 2° N... Du premier lit vinrent :

1. N... de Saint-Denis, mort jeune ;
2. Et Joachim, qui ſuit.

Du ſecond lit eſt iſſu :

3. Charles, Chevalier de St.-Louis, Commandant du ſecond Bataillon du Régiment de Conty, mort à Metz.

XIX. Joachim de Saint-Denis, Seigneur de la Brevière, épouſa *Anne de Malortie*, ſœur de *Louiſe*, mariée à Jacques de Saint-Denis, & de la Marquiſe de *Colombières-Briqueville*. Il en eut :

1. Guy-Henri-Joachim, tué au ſervice d'Angleterre ;
2. Anne, qui épouſa *Pierre Coſtard*, Seigneur de la Brevière ;
3. Louise-Judith, qui épouſa, en 1712, Daniel-François de Saint-Denis, Seigneur de la Touche & de Vieuxpont ;
4. Et Anne-Jacqueline, qui épouſa, en 1712, *Gratien Pollin*, Ecuyer, Seigneur de Valmenil.

BRANCHE

des Seigneurs de la Touche *& de* Vieuxpont.

XVIII. Jean-Antoine de Saint-Denis (cinquième fils de Thomas, & de *Suzanne*

de Béranger, sa seconde femme), Seigneur de la Touche au Maine, & de Vieuxpont, dans la Paroisse de Coulombiers, proche d'Alençon, épousa plusieurs femmes, qui le rendirent père de 18 enfants, entre lesquels vinrent de *Suzanne Duval :*

1. Daniel-François, qui suit;
2. Et Suzanne, qui épousa *Gilles-Dumesnil,* Chevalier, Seigneur de Bouzance.

XIX. Daniel-François de Saint-Denis, Seigneur de la Touche & de Vieuxpont, ancien Capitaine au Régiment de Conty, Infanterie, épousa, en 1712, Louise-Judith de Saint-Denis, dont 15 enfants, 5 moururent au berceau, les autres sont :

1. Pierre-Jean-François-Anne, qui suit;
2. François-Henri, Lieutenant au Régiment de Conty, Infanterie, tué à la prise du Fort Dauphin ;
3. Pierre-Jean-Antoine, Prêtre & Prieur de Dampierre-sur-Blery ;
4. Autre François - Henri, Lieutenant des Vaisseaux du Roi ;
5. Nicolas-François, Prêtre ;
6. Louise, Religieuse à l'Abbaye de Chelles ;
7. Anne-Louise, qui a demeuré à la Maison Royale de St.-Cyr ;
8. Marie-Anne-Gratienne ;
9. Léonore-Françoise, Religieuse à l'Abbaye Royale de Soissons ;
10. Et Léonore-Victoire, morte Religieuse à l'Abbaye de St.-Amand à Rouen.

XX. Pierre-Jean-François-Anne de Saint-Denis, Seigneur de la Touche & de Vieuxpont, épousa *Angélique-Louise Pioger*, dont:

François-Louis, fils postume.

Les armes : *de sable, fretté d'argent, au chef cousu du même, chargé d'un léopard passant de gueules.*

SAINT-DENIS, Famille établie en Normandie & dans la Beauce.

Louis de Saint-Denis, Ecuyer, Seigneur de St.-Denis-le-Gast, épousa *Hélène le Provost*, dont

Charles de Saint-Denis, Ecuyer, Sieur de St.-Denis-le-Gast, qui épousa, en 1496, *Anne-d'Argences,* fille de *Jacques,* Ecuyer, Seigneur de Beauchamp. Il eut pour descendant au VII[e] degré

François de Saint-Denis, Ecuyer, Sieur de la Barre, né le 10 Octobre 1653, qui fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance des Commissaires-Généraux députés sur le fait de noblesse du 18 Juillet 1720. Il avoit épousé *Françoise de la Poustoire,* dont 4 enfants, entr'autres :

1. Etienne-Omer, qui suit ;
2. Et Jean-Joseph-Etienne, rapporté ci-après.

Etienne-Omer de Saint-Denis, Ecuyer, Seigneur du Plessis, &c., né en 1678, Conseiller du Roi, Receveur des Tailles en l'élection de Châteaudun, épousa *Anne-Marie Brandy*, dont

Claude-Denis-François de Saint-Denis, Ecuyer, Seigneur du Plessis-Hugon, qui épousa, par contrat du 1[er] Novembre 1732, *Marie-Madeleine Triballet*, dont

1. Claude-Denis-François, Ecuyer, né le 22 Septembre 1736, Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie ;
2. Denis, Ecuyer, né le 25 Mars 1739, Lieutenant au même Régiment ;
3. Jean-Omer, né le 29 Mai 1740 ;
4. Claude, Ecuyer, né le 10 Juin 1746, Lieutenant dans le Bataillon de Milice de Blois ;
5. Marie-Madeleine-Jeanne, née le 23 Décembre 1734, qui épousa *Claude de Grenelt*, Ecuyer, Chevalier de St.-Louis, Aide-Major de la Place & Ville d'Ostende le 21 Février 1760 ;
6. Et Marie-Madeleine, née le 21 Août 1749.

Jean-Joseph-Etienne de Saint-Denis (fils puîné de François, & de *Françoise de la Poustoire*), Ecuyer, Sieur du Pavillon, épousa, le 16 Janvier 1731, *Barbe Moyer*, dont

1. François, Sieur de la Barre, né le 3 Septembre 1734, Garde-du-Corps du Roi ;
2. Jean-Joseph, né le 4 Mai 1740 ;
3. Et Louise-Barbe, née le 16 Mars 1732, qui épousa *André Guesse*, Ecuyer, Chevalier de St.-Louis, & Mousquetaire du Roi dans la seconde Compagnie. (Voy. l'*Armorial général de France*, reg. II, part. II.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon du même, posées 2 en chef & 1 à la pointe de l'écu.*

SAINT-DIDIER (de), Maison originaire de Bretagne, & l'une des plus anciennes de la Province, qui reconnoissoit pour un de ses auteurs,

Haimon de Saint-Didier, Chevalier, vivant en 1070, dont il est parlé dans le Cartulaire de St.-Florent.

Robert de Saint-Didier, Chevalier, sui-

vant les Archives de Marmoutier, vivoit en 1196 & en 1199.

On trouve dans un titre de Châteaubriand que LUC DE SAINT-DIDIER, Chevalier, vivoit en 1207; dans les Archives de Vitré, RUELLAN DE SAINT-DIDIER, Chevalier, en 1240 ; & à la Chambre des Comptes de Paris, *Erenberge*, veuve de MICHEL DE SAINT-DIDIER, en 1245.

THIEBAUD DE SAINT-DIDIER, Chevalier, eſt nommé avec Robert du Gueſclin, Chevalier, Seigneur de Broons, & Hervé de Mauny, exécuteur teſtamentaire de Jeanne Malemains, Dame de Sens, femme dudit Robert, & mère de Bertrand du Gueſclin, par teſtament du mois de Juin 1350 (*Hiſtoire généalogique de Bretagne*, par le P. du Paz, p. 416).

Le même THIEBAUD DE SAINT-DIDIER, Chevalier-Bachelier (ſuivant l'Hiſtoire de Bertrand du Gueſclin, p. 374, & la Chambre des Comptes de Paris), ſe trouva à la montre de Bertrand du Gueſclin en 1371 ; en 1377, ayant ſous lui 6 Ecuyers; en 1378, ayant ſous lui 3 Chevaliers & 24 Ecuyers ; la même année, ayant ſous lui 2 Chevaliers & 26 Ecuyers, & encore la même année, ayant ſous lui 16 Ecuyers.

TIBURGE, Dame DE SAINT-DIDIER, la Maſtre, Lapté, & autres Terres, ſe maria, le 26 Mai 1379, avec Meſſire Louis, Baron de Joyeuſe, à condition que lui & ſes ſucceſſeurs écarteleroient leurs armes de celles de SAINT-DIDIER. Il teſta le 27 Octobre 1390, & en conſéquence de cette condition de TIBURGE, Dame DE SAINT-DIDIER, leur fille, *Henriette-Catherine*, Ducheſſe de Joyeuſe, qui ſe maria avec HENRI DE BOURBON, Duc de Montpenſier, mort en 1608, portoit ſes armes écartelées de celles de SAINT-DIDIER.

JEHAN DE SAINT-DIDIER, Seigneur de Montigné, épouſa, en 1460, *Jehanne Raguenel*, de la Maiſon des Vicomtes *de la Belliere* en Pleudihen, qui deſcendoient des Vicomtes *de Dinan*. Cette *Jehanne de Raguenel* ſe remaria à *Raffray*, Sire *de Coëtquen*, & eut *Raoul*, Sire *de Coëtquen*, qui eut *Jehan*, Sire *de Coëtquen*.

SERAINE DE SAINT-DIDIER, ſœur de JEHAN, épouſa *Gohier de Champaigné*, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Montagne, dans la Paroiſſe de Viſſeiche, qui vivoit en 1368, & ſigna l'aſſociation des Seigneurs de Bretagne en 1379. De ce mariage vint :

JEHAN DE SAINT-DIDIER, dit *le Chevalier Briſart*, à cauſe de ſa valeur, qui eut un fils, nommé THEBAUD, Chevalier, Seigneur de Montigné, marié à *Catherine le Voyer*, de la Maiſon de *la Clarté* en Cornillé, dont il n'eut point d'enfants.

JEHAN DE SAINT-DIDIER, Chevalier, ſigna, le 28 Mai 1384, le traité de mariage d'entre Monſieur Gui XII, Seigneur de Laval & de Vitré, & Madame Jehanne de Laval, ſa couſine, Dame de Tinteniac, de Becherel & de Romillé, fille de Monſieur Jehan, Seigneur de Châtillon, & ſon héritière. A ce contrat de mariage furent préſents nobles & puiſſants Homs Gui de Laval, Seigneur de Pacy, Jehan & Thebaud de Laval, Guillaume de Mathefelon, Seigneur des Roches, Robert Buſſon, Robert d'O, & JEHAN DE SAINT-DIDIER, Chevaliers.

Dans un titre de Guémené eſt mentionné Monſieur JEHAN DE SAINT-DIDIER, arbitre, le 7 Novembre 1389, pour la fixation du douaire de Mahau-d'Aubigné, Dame de Montauban & de Landal. Il avoit épouſé *Jehanne d'Aubigné*, fille de Meſſire *Guillaume*, père auſſi de noble Dame *Mahaud d'Aubigné*, mariée à *Noble Homs* & puiſſant Seigneur Meſſire *Olivier*, Sire *de Montauban* & de Landal, lequel eut de ſon mariage (ſuivant un titre de Guémené de 1408), noble & puiſſant *Guillaume*, Sire *de Montauban* & de Landal. JEHAN laiſſa :

1. *Noble Homs* Meſſire JEHAN DE SAINT-DIDIER, Chevalier, Seigneur de Mué & de la Haye de Torcé.

JEANNE DE SAINT-DIDIER épouſa, le 15 Janvier 1648, *Gabriel de Roquelaure*, Seigneur de Pompignac, de Lavaur & du Puy-Dorat, mort en 1668.

Claude de Mouy, veuve de *Georges de Joyeuſe*, Seigneur de St.-Didier, épouſa 2° *Henri de Lorraine*, mort en 1601, fils puîné de *Nicolas*, Duc de Mercœur.

La Maiſon de SAINT-DIDIER, qui portoit un *lion* dans ſes armes, y joignit dans la ſuite une *bordure de huit fleurs de lis d'or*, que le Roi CHARLES VI lui donna, pour ſervices rendus à l'Etat. Elle s'eſt éteinte dans celle de *Joyeuſe*, par le mariage de TIBURGE DE SAINT-DIDIER, comme on l'a vu ci-deſſus, & l'a remarqué Louvan Geliot, Auteur de l'Indice Armorial, imprimé à Paris en 1661, p. 100 & 429. Elle a eu deux alliances avec la

Maison des COLIN, Seigneurs de la Briaye, en St.-Julien-de-Vouvantes.

1° CATELINE DE SAINT-DIDIER épousa *nobles homs* Messire *Julian Colin*, Chevalier, Seigneur de la Briaye & de la Herbetière, Capitaine de 100 hommes d'armes. Elle étoit sœur de *nobles homs* Messire JEHAN DE SAINT-DIDIER, Chevalier, Seigneur de Mué & de la Haye de Torcé, qui vivoit en 1408. Elle & ledit *Julian Colin*, son mari, fondèrent, en 1400, la Chapellenie de Ste.-Catherine dans l'Eglise de St -Julien-de-Vouvantes, au Diocèse de Nantes. L'acte de cette fondation porte un sceau à queue, avec l'empreinte d'un écusson *de trois merlettes* d'un côté, & d'*un lion* de l'autre. CATELINE, devenue veuve dudit *Julian*, présenta, en cette qualité, l'an 1401, cette Chapellenie à Messire LOUIS DE SAINT-DIDIER, son cousin germain; le titre de cette présentation, signé sur le replis Morel, par le commandement de ladite Dame, & scellé d'un sceau à queue de cire, avec le même écusson que celui attaché à l'acte de fondation de ladite Chapellenie.

2° JEHANNE DE SAINT-DIDIER épousa, en 1415, *nobles homs* Messire *André Colin*, Chevalier, Seigneur de la Briaye & de la Herbetière, fils de *nobles homs* Messire *Julian*, Chevalier, Capitaine de 100 hommes d'armes, Seigneur de la Briaye & de la Herbetière. Ledit *André Colin* comparut au nombre des Chevaliers, le 22 Juin 1420, aux revues que fit Raoul, Sire de Coëtquen, Maréchal de Bretagne, de l'armée ordonnée pour le recouvrement de la personne du Duc de Bretagne, détenu par Olivier de Blois. De ce mariage sortit — *nobles homs Robert Colin*, Seigneur de la Briaye, de la Herbetière & d'Ardennes, qui épousa *Clémence de Rocas*, fille de *nobles homs* Messire *Olivier*, Seigneur de la Vilatte, paroisse de Nozay, Diocèse de Nantes, comme il se voit dans la réformation faite en Bretagne l'an 1443. Ils eurent — *Julian Colin*, II[e] du nom, Seigneur de la Briaye; — & *Jacques Colin*, Seigneur de la Biochaye. *Julian* partagea la succession de ses père & mère, avec son frère Juveigneur *Jacques Colin*, selon l'assise du Comte *Geffroy*, par acte passé le 3 Mai 1507, dans la Juridiction de Meilleray, Diocèse de Nantes, signé *Durand* & *Boet*. *Jacques Colin* épousa, par contrat du 22 Juillet 1510, passé dans la Juridiction de Nozay (signé *Milscent* & *Blanchet*), *Guillemette Huet*, fille de noble homme Messire *Jacques*, Chevalier, Seigneur de la Bellière, d'une ancienne Maison originaire de la Paroisse de Puceul, au Diocèse de Nantes. Il est auteur de la branche subsistante de MM. *Colin de la Biochaye*. Voy. COLIN.

(Notice extraite sur copie en parchemin, collationnée sur les originaux par *Pocquet* & *Morin*, Notaires Royaux à Rennes, le 2 Novembre 1775.)

Les armes : *d'azur, au lion d'argent, à la bordure de gueules, chargée de huit fleurs de lis d'or.*

SAINT-DIZIER. Les Seigneurs de Saint-Dizier, sortis des Seigneurs *de Dampierre*, ont commencé à

Guillaume de Dampierre, Seigneur de St.-Dizier (second fils de *Jean* I[er], Seigneur *de Dampierre*, & de *Laure de Lorraine*) : il vivoit en 1314. Sa postérité a fini à *Edouard*, Seigneur de St.-Dizier, qui servit le Roi dans les guerres de Flandre, comme Chevalier Banneret, en 1381. Il mourut en 1401, & ne laissa point d'enfants de son épouse *Jeanne de Vienne*.

SAINT-EULIEN (DE), ancienne Noblesse de Champagne, dont étoit

YVAIN DE SAINT-EULIEN, Chevalier, Baron de St.-Eulien, de Cirey-lès-Mareille & autres Terres, marié à *Agnès de Saint-Amand*, Dame dudit lieu, dont pour fille & unique héritière :

ALIX DE SAINT-EULIEN, Baronne & Dame de St.-Eulien, de Cirey & de Saint-Amand, qui porta ces Terres en mariage, avant 1425, à *Erard du Châtelet*, III[e] du nom, surnommé *le Grand*, Chevalier, Seigneur du Châtelet, de Deuilly, Maréchal & Gouverneur des Duchés de Lorraine & Barrois, issu de THIERRI DE LORRAINE, surnommé *d'Enfer*, qui fit bâtir le Châtelet, dont la postérité a retenu le surnom. Voy. CHATELET

Les armes : *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

SAINT-EVREMOND. Voyez MARQUETEL DE SAINT-DENIS DE SAINT-EVREMOND.

SAINT-EXUPÉRY. JEAN, Comte DE SAINT-EXUPÉRY, Exempt des Gardes-du-

Corps, a eu l'honneur, le 25 Octobre 1754, de monter dans les Carrosses du Roi. Il épousa, le 13 Septembre 1756, *Anne-Jeanne-Madeleine de Cugnac*, née le 6 Février 1730, présentée à la Cour le 22 Mai 1757, par la Comtesse de Noailles.

*SAINT-FARGEAU, petite Ville de Puisaye, qui fut confisquée sur *Jacques Cœur*, Argentier du Roi CHARLES VII.

Ce Prince en fit don à *Antoine de Chabannes*, Comte de Dammartin, Grand-Maître de France, décédé le 25 Décembre 1448. Il fut père de *Jean de Chabannes*, Comte de Dammartin, qui épousa SUSANNE DE BOURBON, Comtesse de Roussillon, dont deux filles : *Antoinette*, l'aînée, eut la Seigneurie de Saint-Fargeau, qu'elle porta à son mari *René d'Anjou*, Seigneur de Mézières, père de *Nicolas*, en faveur duquel la Seigneurie de *Saint-Fargeau* fut érigée en *Comté*, avec union de la Châtellenie de Charny, par Lettres du mois de Février 1541. *Renée d'Anjou*, fille unique de *Nicolas*, porta, en 1566, le Comté de Saint-Fargeau & le Marquisat de Mézières à son mari FRANÇOIS DE BOURBON, Duc de Montpensier, en faveur duquel le Comté de *Saint-Fargeau* fut érigé en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois d'Avril 1575, enregistrées le 28 Mars 1576. Leur fille unique, MARIE DE BOURBON, épousa, en 1620, GASTON-JEAN-BAPTISTE DE FRANCE, Duc d'Orléans, & fut mère d'ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, dite *Mademoiselle de Montpensier*, qui, par son testament du 27 Février 1685, donna à *Antonin-Nompar de Caumont*, Comte, puis Duc de Lauzun, le *Comté de Saint-Fargeau*, dont elle avoit fait désunir, en 1661, la Châtellenie de Charny. Le Duc *de Lauzun* vendit ce *Comté* à *Michel-Robert le Pelletier des Forts*, Contrôleur des Finances. Son petit-fils le possède aujourd'hui. Voy. PELLETIER (LE).

SAINT-FÉRIOL ou SAINT-FÉRÉOL, en Dauphiné : *de sinople, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'argent ; au chef d'or.*

*SAINT-FLORENTIN, Terre & Seigneurie en Champagne, érigée en *Comté* en faveur de *Louis Phélypeaux*, IIe du nom, Marquis de la Vrillière, père du feu Duc de la Vrillière, ancien Ministre d'Etat, mort à Paris le 27 Février 1777. Voy. PHÉLYPEAUX.

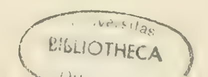
*SAINT-FLORIS, Terre & Seigneurie en Artois, dont *Barbe de la Blanque* devint héritière du chef de sa mère, *Catherine de Gosson*. Elle avoit épousé, le 1er Juillet 1570, *Charles de Guistelle*, Seigneur de Provène, de Vassenar, &, par elle, de Saint-Floris, Gouverneur de la ville & pays de Malines. Il fut père d'*Alexandre*, & aïeul de *Charles*, IIe du nom, Seigneur de Roclencourt, & d'*Adrien-François*, Seigneur de Saint-Floris, en faveur desquels, & de leur ancienne noblesse, la Terre de *Saint-Floris* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Décembre 1674. Voy. GUISTELLE.

SAINT-FORGEUX. Voy. ALBON.

SAINT-GELAIS, Maison illustre & ancienne, qui tire son nom du Bourg de Saint-Gelais, de l'ancien patrimoine des Seigneurs *de Lezignem* en Poitou. Aussi ceux de cette Maison prétendent-ils être sortis de celle de *Lezignem*. La branche des aînés, qui subsiste encore, prit en même temps le nom de *Lezignem*, & le joignit à celui de SAINT-GELAIS.

I. PIERRE DE SAINT-GELAIS, Seigneur de Montlieu, de St.-Aulaye, qui vivoit dans le XVe siècle, épousa *Philiberte de Fontenay*, dont entr'autres enfants :

1. JEAN, Seigneur de Montlieu, qui vivoit sous le règne de LOUIS XII. Il composa l'Histoire de ce Prince, publiée par Godefroy en 1622 ;
2. OCTAVIEN, né à Cognac vers 1466, Poëte français, qui étudia, avec plusieurs de ses frères, au Collége de Ste.-Barbe. Il fut destiné, par ses parents, à l'état ecclésiastique ; mais la poésie & la galanterie l'occupèrent plus que les devoirs de cet état. Introduit de bonne heure à la Cour, il fut reçu favorablement de CHARLES VIII, à la recommandation duquel le Pape ALEXANDRE VI le nomma à l'Evêché d'Angoulême : il fut sacré à Lyon dans l'Eglise de St.-Paul, sur la fin de 1495, ou l'année suivante, & depuis son élévation à l'Episcopat, il ne s'occupa plus que des fonctions de son ministère ; fit beaucoup de bien à son Eglise, l'enrichit de présents considérables ; & après la mort de CHARLES VIII, au Château d'Amboise en 1498, il fut un des Prélats nommés pour accompagner le corps de ce Prince jusqu'à St.-Denis. Il



mourut à Angoulême en Novembre ou Décembre 1502, & fut inhumé dans une des Chapelles de sa Cathédrale. On lui donne pour fils naturel, mais cela n'est pas sûr,

Mélin de Saint-Gelais, Poëte françois, qui florissoit dans le XVIe siècle, à la Cour des Rois François I & Henri II. Il mérita le nom d'*Ovide François*, surpassa Marot par son érudition & ses poésies ; eut pour rival Ronsard, ce qui causa quelque jalousie entre ces deux beaux-esprits. Il fut Aumônier & Bibliothécaire de Henri II : on place sa mort en 1558. Voy. Moréri à son article.

3. Jacques, Doyen d'Angoulême & Evêque d'Uzès, qui fit bâtir la Chapelle où son frère Octavien fut inhumé ;
4. N... de Saint-Gelais ;
5. Et Alexandre, qui suit.

II. Alexandre de Saint-Gelais, Seigneur de Lansac, de Romefort, &c., Conseiller & Chambellan du Roi Louis XII, mourut en 1522 ; il épousa *Jacquette*, Dame *de Lansac*, fille & héritière de *Thomas*, Seigneur *de Lansac*, & de *Françoise d'Escars*, dont

III. Louis de Saint-Gelais, dit *de Lezignem*, Baron de la Motte-Ste.-Heraye, Seigneur de Lansac, de Pressy-sur-Oise, Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, Surintendant de sa Maison. Il parut avec réputation à la Cour sous le règne de Henri II, & sous celui de ses enfants ; se rendit recommandable par son Ambassade à Rome en 1554, & au Concile de Trente. La Reine, qui l'avoit attaché lui & son fils au Roi Henri III, leur fit prendre depuis le parti de la Ligue, pour faire réussir le dessein qu'elle avoit. Ils avoient grande part aux secrets de cette Princesse, qu'ils servirent toujours avec beaucoup de zèle. Le père fut Capitaine d'une Compagnie de 100 Gentilshommes d'Armes, Chevalier de l'Ordre du Roi sous Charles IX, puis Chevalier du Saint-Esprit sous Henri III en 1579 ; mourut au mois d'Octobre 1589, âgé de 76 ans ; & fut inhumé dans l'Eglise de Pressy. Il avoit épousé, 1° en 1545, *Jeanne*, fille de *Philippe*, Baron *de la Roche-Andry*, & d'*Anne de Beaumont-Genay* ; & 2° en 1565, *Gabrielle de Rochechouart*, fille de *François*, Seigneur de Mortemart. Du premier lit vinrent :

1. Guy, qui suit ;
2. Claude, Dame de Pressy, femme de *Charles*, Comte souverain *de Lusse*, en Basse-Navarre.

Et du second lit :

3. Charles, mort en 1586 ;
4. François, Seigneur de Vernon, Abbé de St.-Lo, Protonotaire du St.-Siége ;
5. Claude, Dame de Laye en Béarn.

Louis eut pour fils naturel,

Urbain, Evêque de Comminges, mort en 1613.

IV. Guy de Saint-Gelais, dit *de Lezignem*, Seigneur de Lansac, connu sous le nom de *Jeune Lansac*, parce que la Reine Catherine de Médicis l'employa dans les affaires du Cabinet en même temps que son père, se rendit surtout célèbre par l'Ambassade de Pologne, où il contribua beaucoup à l'élection de Henri de France, Duc d'Anjou, pour la Couronne de cet Etat. Il y suivit depuis ce Prince, auquel la Reine l'avoit donné, & mourut fort âgé en 1622. Cet habile politique avoit épousé *Antoinette Raffin*, fille & héritière de *François*, Seigneur d'Azay-le-Rideau, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi & Sénéchal d'Agénois, & de *Nicole le Roy-Chavigny*, Dame de Balon, dont :

1. Artus, qui suit ;
2. Alexandre, tué au siége de la Fère en 1596, à l'âge de 22 ans ;
3. Et Jeanne, morte sans alliance.

V. Artus de Saint-Gelais de Lezignem, Seigneur de Lansac, Marquis de Balon, épousa *Louise*, ou, selon le P. Anselme, *Françoise de Souvré*, fille aînée de *Gilles*, Marquis de Courtenvaux, Maréchal de France, dont :

1. Gilles, qui suit ;
2. Marie, qui épousa *René de Courtarvel*, Seigneur de Pezé au Maine ;
3. Et Françoise, mariée à *Louis de Prie*, Marquis de Toucy, morte à Montpoupon le 29 Août 1673, dans sa 70e année.

VI. Gilles de Saint-Gelais, dit *de Lezignem*, Seigneur de Lansac, Marquis de Balon, tué au siége de Dôle le 30 Juillet 1636, avoit épousé 1° *Françoise Fouquet de Croissy* ; & 2° *Marie de Vallée-Fossez*, Marquise d'Everly. Du premier lit il eut :

Marie-Madeleine, dite *de Lezignem*, mariée à *Henri-François*, Marquis *de Vassé*.

Et du second lit

Anne-Armande, mariée à *Charles*, Duc *de*

Créquy, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & morte le 10 Août 1709.

Il ne reſte de la branche des Seigneurs de *Séligny* que JACQUES-HENRI DE SAINT-GELAIS, marié à *Julie-Henriette Tudert*.

A la branche des Seigneurs de *Montchaude* appartenoit CHARLES, Marquis DE SAINT-GELAIS-LUSIGNAN, qui épouſa, par contrat du 16 Avril 1611, *Marie de Montalembert*, fille de *Robert*, Chevalier, Seigneur de Vaux, & de *Jeanne de Livenne*, dont

FRANÇOIS DE SAINT-GELAIS-LUSIGNAN, Seigneur de Montchaude, qui épouſa, le 29 Mai 1638, *Françoiſe Labbé de Sorlin*, dont

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et JEANNE, qui épouſa, le 15 Mai 1657, *Auguſte Pouſſart*, Marquis d'Anguitard.

JEAN DE SAINT-GELAIS-LUSIGNAN épouſa *Françoiſe-Angélique Pouſſart*, remariée, le 8 Février 1695, à *Pierre de Montalembert*, IIe du nom, Seigneur de Vaux, né le 28 Février 1665.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la croix aléſée d'argent ; aux 2 & 3 burelé d'argent & d'azur de dix pièces, au lion de gueules, couronné, armé & lampaſſé d'or.* (Extrait de Moréri, édit. de 1759, & de l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, tome IX, p. 66.)

SAINT-GENIÈS, Branche de la Maiſon de *Thézan*, ſéparée du tronc en 1596. Voy. THÉZAN.

SAINT-GENIS, en Baſſe-Normandie, Famille confirmée dans ſa nobleſſe en 1667, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent en chef, & d'un chêne du même en pointe.*

SAINT-GEORGES, Branche cadette de l'ancienne & illuſtre Maiſon de *Vienne*, originaire de Bourgogne. Elle a commencé à *Hugues de Vienne*, ſecond fils de *Guillaume* II, Seigneur de Longwy. Voy. VIENNE.

SAINT-GEORGES DE VÉRAC : Grande Maiſon originaire de la Marche Limouſine.

OLIVIER, Seigneur de SAINT-GEORGES, épouſa, le 4 Avril 1404, *Catherine de Rochechouart*, dont :

1. GUICHARD, qui ſuit;
2. Et GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *Vérac*, rapportée plus loin.

GUICHARD, Seigneur DE SAINT-GEORGES, épouſa *Catherine d'Aubuſſon*, dont :

JEAN, Seigneur DE SAINT-GEORGES, qui épouſa *Iſabeau de Graçay*, dont :

1. AMABLE, qui ſuit;
2. Et FRANÇOIS, auteur de la ſeconde branche, qui viendra en ſon rang.

AMABLE, Seigneur DE SAINT-GEORGES, épouſa *Marguerite de Boucard*, dont

GABRIEL DE SAINT-GEORGES, mort le dernier de ſa branche.

SECONDE BRANCHE,
établie en Forez.

FRANÇOIS DE SAINT-GEORGES (fils puîné de JEAN, & d'*Iſabeau Gracey*), épouſa, le 23 Août 1530, *Jacqueline des Ecuries*, dont

CLAUDE DE SAINT-GEORGES, qui épouſa, le 2 Janvier 1586, *Adrienne de Fougières d'Aiſt*, dont :

CLAUDE DE SAINT-GEORGES, IIe du nom, qui épouſa, le 29 Janvier 1619, *Marie de Crémeaux d'Entragues*, dont

1. MARC, qui ſuit;
2. Et CLAUDE, Archevêque de Lyon, mort en 1715.

MARC DE SAINT-GEORGES eut pour petit-fils

CLAUDE DE SAINT-GEORGES, IIIe du nom, mort le dernier de ſa branche.

BRANCHE
des Seigneurs de VÉRAC.

GUILLAUME DE SAINT-GEORGES (fils puîné d'OLIVIER, & de *Catherine de Rochechouart*), épouſa *Jeanne du Meſnil-Simon*, dont

GUICHARD DE SAINT-GEORGES, qui eut pour arrière-petit-fils

OLIVIER DE SAINT-GEORGES, qui épouſa, le 29 Janvier 1601, *Anne de Jouſſerand*, dont

OLIVIER DE SAINT-GEORGES, IIe du nom, Baron de la Roche des Bords, qui épouſa, le 24 Avril 1631, *Marguerite de la Muce*, dont

OLIVIER DE SAINT-GEORGES, IIIe du nom, Seigneur de Vérac, en faveur duquel la Seigneurie de Couhé en Poitou fut érigée en Marquiſat ſous le nom de Couhé-Vérac, par Lettres du mois de Février 1652. Il étoit Lieutenant-Général & Commandant de la Province de Poitou, fut fait Chevalier des

Ordres du Roi le 31 Décembre 1688, & mourut en Juin 1704. Il avoit époufé, le 30 Octobre 1662, *Marguerite le Coq*, dont

1. César, qui fuit;
2. Et Elisabeth-Olive, morte le 23 Avril 1756, à Paris, âgée de 87 ans, qui époufa, le 29 Mai 1695, *Benjamin-Louis Frottier*, Marquis de la Cofte-Meffelière, né le 18 Octobre 1668, mort le 5 Septembre 1730.

César de Saint-Georges, Marquis de Vérac, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Chevalier de fes Ordres, mourut le 11 Février 1741. Il avoit époufé, le 21 Mars 1706, *Catherine-Marguerite de Pioger*, dont

François-Olivier de Saint-Georges, Marquis de Vérac, qui mourut le 10 Juillet 1753. Il avoit époufé, le 31 Décembre 1741, *Elifabeth-Marguerite de Riencourt*, dont

Charles-Olivier de Saint-Georges, Marquis de Vérac, né le 10 Octobre 1743, Lieutenant-Général de la Province de Poitou, ferment prêté le 4 Novembre 1764. Il époufa, le 28 Avril 1760, *Marie-Charlotte-Joféphine-Sabine de Croy*, née en 1741, morte le 27 Février 1776, fille de *Louis-Ferdinand-Jofeph*, Duc d'Havré & de *Marie-Louife-Cunégonde de Montmorency-Luxembourg*, dont :

1. Anne-Louis-Joseph-César-Olivier, né le 22 Juillet 1763;
2. Armand-Maximilien-François-Joseph-Olivier, né le 1er Août 1768.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules.*

SAINT-GERMAIN, Ecuyer, Sieur de Rouveron, en Normandie, Election de Vire, noble & très-ancienne Famille, qui s'eft alliée aux *Turgot*, aux *la Bazoche* & aux *Farcy*. Elle porte pour armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois befants du même.*

SAINT-GERMAIN, Ecuyer, Seigneur du Pots & de la Hedière, en Normandie, Election de Falaife; ancienne nobleffe dont les armes font : *de gueules, à la fleur de lis d'argent.*

SAINT-GERMAIN, dans la Province de Breffe, Famille qui porte pour armes : *d'or, à la fafce de gueules.*

* SAINT-GERMAIN-BEAUPRÉ, Terre confidérable dans la Marche, érigée en *Marquifat*, par Lettres du mois d'Avril 1645, en faveur de *Henri de Foucault*, Gouverneur de la Marche, Maréchal des Camps, frère aîné de *Louis de Foucault*; Comte du Daugnon, créé Maréchal de France le 20 Mars 1653. Voy. FOUCAULT.

* SAINT-GERMAIN-le-DESIRÉ, Terre au Bailliage de Chartres, qui appartient à une branche de la Maifon de *Prunelé*. Elle a pour tige *Jacques de Prunelé*, Ier du nom, troifième fils de *Gilles*, Seigneur de la Porte, & de *Renée de Mefange*. Il eut pour fa part & portion la Terre de Saint-Germain-le-Défiré. Voy. PRUNELÉ.

* SAINT-GERMAIN-LANGOT, Subdélégation de Falaife, en Normandie; Terre qui a été poffédée, depuis fon acquifition, de père en fils, & par fucceffion, par la branche aînée de la Maifon d'*Oilliamfon* : elle l'eft aujourd'hui par *Jacques-Gabriel-Alexandre d'Oilliamfon*, Chevalier, Marquis de St.-Germain, &c., qui a obtenu, par Lettres Patentes du mois de Mai 1739, données à Verfailles, la réunion & l'érection en *Marquifat*, fous le nom d'*Oilliamfon*, des Terres de Baux, Caligny, Montilly, la Bafoque, les Bois de Montaigu, les Loges, qui faifoient partie du Marquifat de Saint-Germain. Voy. OILLIAMSON.

SAINT-GERMAIN-MATINEL. Voy. MATINEL de SAINT-GERMAIN.

SAINT-GERMAIN de MÉRIEU, en Dauphiné : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois croiffants d'argent.*

SAINT-GERMAIN de VILLETTE, en Dauphiné : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois colombes d'argent tenant chacune à fon bec une étoile d'or.*

† SAINT-GERME (de), Famille qui, felon la tradition, vient d'Angleterre, & prouve par actes qu'elle étoit au fervice de France dès 1010. Cette Maifon eft bien plus remarquable encore par fes fervices militaires, que par fon ancienneté, comme on le verra dans la filiation fuivie, par titres, que nous allons rapporter ici, dont le premier connu eft :

I. Alexandre de Saint-Germe, Chevalier-Légionnaire, qui époufa, par contrat du 8

Décembre 1010, figné d'un vieux paraphe *Peyrette de Filartigue*, dont :

II. César de Saint-Germe, Légionnaire, qui épousa, par contrat du 15 Mars 1039, *Matée de Jupeyra*, dont :

III. Donzeil-Hector de Saint-Germe, Légionnaire, qui épousa, par contrat du 7, Juillet 1071, *Simonnette de Goas*, & en eut :

IV. Armand de Saint-Germe, Héraut d'armes, qui épousa, par contrat du 20 Mai, 1099, *Jacquette d'Armagnac*, dont :

V. Canez-Georges de Saint-Germe, Héraut d'armes, qui épousa, par contrat du 12 Juin 1132, *Marie de Narbonne*, dont :

VI. Caner-Charlemagne de Saint-Germe, Héraut d'armes & Centenier, qui épousa, par contrat du 11 Janvier 1155, *Marie-Henriette Revignan*, de laquelle il eut :

VII. Henri de Saint-Germe, Ecuyer & Centenier, qui épousa, par contrat du 4 Mai 1181, *Jeanne de Got*, dont :

VIII. Philippe de Saint-Germe, Ecuyer & Centenier, qui épousa, par contrat du 9 Février 1204, *Françoife de Laverdac*, & eut :

IX. Dominique-Jean de Saint-Germe, Ecuyer & Capitaine, qui épousa, par contrat du 18 Octobre 1238, *Marie de Correnffau*, dont il eut :

X. Dominique de Saint-Germe, Ecuyer & Capitaine, qui reçut un ordre en 1248, du Sieur Humbert de Beaujeu, de partir pour accompagner le Roi Louis IX à la croifade, comme il paroît par fa lettre du 10 Mai 1248, & s'y conduifit avec tant de diftinction, qu'il fut fait Maréchal de France à fon retour. Il fit fon teftament le 14 Novembre 1297, & avoit époufé, par contrat du 10 Décembre 1262, *Marie de Beaujeu*, dont :

XI. Guillaume de Saint-Germe, Ecuyer, Capitaine & Fondateur du Couvent de Ste.-Claire de Montauban, qui époufa, par contrat du 2 Juin 1319, *Françoife de Mareftang*, & en eut :

XII. Pierre de Saint-Germe, Ecuyer & Capitaine, qui époufa, par contrat du 17 Avril 1341, *Jacquette de Pugent*, dont :

XIII. Raymond de Saint-Germe, Ecuyer & Capitaine, qui époufa, par contrat du 25 Août 1372, *Marie de Luffan*, & en eut :

XIV. Arnaud de Saint-Germe, Ecuyer & Capitaine, reçu par commiffion du 15 Février 1444, Procureur-Général de Gafcogne, & qui commanda les armées du Roi. Il avoit époufé, par contrat du 7 Mars 1402, *Geneviève de Melignan*, dont :

1. Jean, qui fuit;
2. Et Arnaud, à qui Charles d'Albret fit une donation du château d'Arconques, en récompenfe des fervices de 1460. Il fit fon teftament le 1er Mars 1477, en faveur de Louis fon neveu, & lui donna la Terre & Château d'Arconques.

XV. Jean de Saint-Germe, Ecuyer & Capitaine, époufa, par contrat du 16 Septembre 1450, *Catherine de Male*, dont :

XVI. Louis de Saint-Germe, Ecuyer, Capitaine, qui époufa, par contrat du 25 Décembre 1480, *Anne de Verdufan*, & en eut :

XVII. Jannot de Saint-Germe, Ecuyer & Capitaine, qui époufa, par contrat du 11 Mai 1514, *Jeanne de Filartigue*, dont :

XVIII. Jean-Marie de Saint-Germe, Ecuyer, Seigneur d'Arconques, Gouverneur pour le Roi des ville & château de Nérac. Enquête faite pour raifon de fa nobleffe, du 15 Avril 1559. Il eut un de fes fils Chevalier de Malte, de l'Ordre de St.-Jean de Jérufalem en 1561. Le 18 Novembre 1572, Jean-Marie reçut commiffion de Capitaine de 200 hommes de pied; les 20 & 21 Décembre 1572, lettre du Roi Henri, & commiffion comme étant le Gentilhomme le plus affidé & le plus fidèle à fon fervice; il reçut auffi plufieurs autres lettres du même Roi Henri, une du 11 Avril 1573, une du 21 Octobre de la même année, une autre du 23 Mars 1574, une autre du 4 Avril même année, & une autre du 18 Septembre 1588, portant toutes fatisfactions de fervice, fit fon teftament, le 4 Novembre 1593, retenu par Duprat, Notaire. Il avoit époufé, par contrat du 14 Octobre 1559, retenu par *Dangès*, Notaire, *Jeanne d'Amblard*, dont il eut plufieurs enfants, qui fe diftinguèrent au fervice, favoir :

1. Géraud, qui fuit ;
2. Jean, qui fe diftingua au fervice en qualité de Capitaine, par commiffion du 26 Mars 1626 ;
3. Robert, auffi Capitaine par commiffion du 21 Avril 1626 ;
4. Antoine, auffi Capitaine par commiffion du 28 Mars 1619 ;

5. Et Pierre, également Capitaine, par commiſſion du 20 Mars 1635.

XIX. Géraud de Saint-Germe, Ecuyer, Seigneur d'Arconques, ſe diſtingua au ſervice en pluſieurs occaſions, étant Lieutenant de la compagnie d'Ordonnance du Duc d'Epernon, comme il paroît par les certificats dudit Duc d'Epernon, par celui du Sieur de la Valette, du 5 Janvier 1590, & par celui du Marquis de Villars, du 17 Avril 1591; il épouſa, par contrat du 28 Janvier 1602, retenu par *Deperzet*, Notaire, *Marguerite de Ferrant*, & fit ſon teſtament le 20 Mai 1638, retenu par Toupin, Notaire, & laiſſa :

XX. Gaston de Saint-Germe d'Arconques, Ecuyer, qui fut Capitaine au Régiment de Boiſſe, par commiſſion du 20 Mai 1635, Lieutenant-Colonel du même Régiment, le 22 Mars 1645, ſe diſtingua beaucoup dans les guerres de 1644, comme il paroît par différents certificats du Maréchal de la Motte & du Comte d'Harcourt; il en a eu auſſi pluſieurs du Duc d'Epernon; reçut le Brevet de Sergent de Bataille, en date du 23 Avril 1653; reçut auſſi une lettre du Roi Louis XIV, écrite de ſa main, pour lui marquer la ſatisfaction qu'il avoit de ſes ſervices, en date du 16 Janvier 1655, fut Maréchal de bataille la même année. Certificat de ſervice diſtingué du Prince de Conti, du 27 Septembre 1655; il fut auſſi la même année Lieutenant de Roi de Cadaquets. Son teſtament eſt du 8 Septembre 1664, retenu par Toupin, Notaire. Il épouſa, par contrat du 20 Octobre 1646, retenu par ledit *Toupin*, *Iſabeau du Bourda*, dont :

XXI. Jean-François de Saint-Germe d'Arconques, Ecuyer, qui fut fait premier Capitaine au Régiment de Boiſſe, par commiſſion du 8 Février 1654; convoqué avec la Nobleſſe, comme il paroît par le certificat du Maréchal d'Albret, du 5 Juillet 1674; il fut auſſi convoqué en 1690 & en 1692, fit ſon teſtament le 6 Décembre 1702, retenu par Begué, Notaire. Il avoit épouſé, par contrat, retenu par ledit *Begué, Jeanne de Baſignen*, dont :

XXII. André de Saint-Germe, Ecuyer, qui épouſa, par contrat du 11 Juin 1705, retenu par *Duboy*, Notaire, *Marthe Laverny*, dont :

XXIII. Daniel-Jean de Saint-Germe, Chevalier, le ſeul qui n'ait pas ſervi le Roi, à cauſe de la foibleſſe de ſa vue. Il épouſa, par contrat du 19 Octobre 1743, retenu par Lapeyres, Notaire, *Jeanne Correjolles*, dont :

1. Jean-Baptiste, baptiſé le 29 Juillet 1746, Seigneur de Trépouy, &c., ancien Officier d'Artillerie ;
2. Joseph, baptiſé le 26 Septembre 1747, Prêtre ;
3. Jean-Antoine, baptiſé le 30 Novembre 1756, Carde-du-Corps du Roi, Compagnie de Beauvau ;
4. Et Françoise, baptiſée le 19 Mars 1745, vivants tous ſans alliance, & habitant le château de Trépouy, près Nérac.

Les armes : *au champ d'argent, l'écu partagé en deux ; au 1 un lion d'azur montant, couronné d'or, onglé & lampaſſé de gueules; au 2 quatre bandes de gueules, ſoutenu par deux lis fleuris.*

(Généalogie rédigée d'après un mémoire dreſſé ſur titres originaux, certifié & ſigné par M. Geraud Launet, Bachelier en Droit, & Juge du lieu.)

SAINT-GERMIER. Les Seigneurs de ce nom ſont une branche de la Maiſon de *Lautrec*. Ils ont commencé à *Simon de Lautrec*, Seigneur de St.-Germier. Voy. LAUTREC.

SAINT-GILLES, Ecuyer, Sieur de la Biſſonnière, en Normandie, Election de Coûtances; Famille qui porte pour armes : *d'azur, à l'aigle d'or, becquée & membrée de gueules.*

SAINT-GILLES, Ecuyer, Sieur du Meſnil; Famille qui paroît être une branche de la précédente, dont les armes ſont : *d'azur, à l'aigle à deux têtes d'or, onglée & becquée de gueules.*

SAINT-GILLES, en Bretagne : *d'azur, ſemé de fleurs de lis d'argent.*

SAINT-GIRON. N..., Comte de Saint-Giron, eſt Brigadier des Armées & Chef de Brigade des Carabiniers.

SAINT-HILAIRE (de), Famille du Bourbonnais.

Jacques de Saint-Hilaire vivoit en 1470. Il eut pour deſcendant

Meſſire Edme de Saint-Hilaire, Chevalier, Seigneur de St.-Hilaire, Comte du St.-Empire Romain, qui épouſa *Françoiſe-Louiſe de Rugny*, dont

Jeanne, née le 2 Avril 1680, reçue à St.-Cyr,

au mois d'Avril 1688, qui prouva sa noblesse depuis JACQUES, son V^e^ aïeul.

Les armes : *d'or, à trois fers de lance, renversés de sable, 2 & 1.*

SAINT-HILAIRE, en Languedoc : *d'azur, au cœur de gueules, enflammé d'or.*

SAINT-IGNON. BERNARD DE SAINT-IGNON, Seigneur de Belleville, épousa, en 1684, *Anne-Gabrielle d'Olivier*, dont

1. CHARLES-PIERRE, Comte de St.-Ignon, Colonel d'un Régiment de Cavalerie, Chambellan & Général de Cavalerie de l'Impératrice Reine, mort sans alliance en 1750;
2. JEAN-FRANÇOIS, Comte de St.-Ignon, Officier Général au même service, mort sans alliance;
3. MARIE-ANTOINETTE, morte en 1755, veuve d'*Antoine*, Comte *de Gourly;*
4. Et MARGUERITE-THÉRÈSE, qui épousa NICOLAS-JOSEPH, Comte de SAINT-IGNON DE PULXE, mort le 21 Août 1750.

SAINT-JACQUES, à Marseille, en Provence; Famille qui remonte à PIERRE DE SAINT-JACQUES, qui étoit Viguier de Marseille en 1213. On trouve parmi les premiers Syndics de cette Ville, PAUL DE SAINT-JACQUES, en 1254; PIERRE, en 1336, & un autre PIERRE, en 1408.

PIERRE DE SAINT-JACQUES, Ier du nom, fut du nombre des 20 Gentilshommes députés pour aller complimenter, en 1318, Clémence de Hongrie, femme de Louis le Hutin.

Trois branches de cette Famille subsistent aujourd'hui. La première, dans les enfants de GUILLAUME DE SAINT-JACQUES, Trésorier Général de France; la seconde, dans JOSEPH DE SAINT-JACQUES-SILVABELLES, qui a des enfants; la troisième, dans ETIENNE-JOACHIM DE SAINT-JACQUES-CALLEMAND, qui a aussi postérité.

Les armes : *d'azur, au chevron, accompagné de trois roses, feuillées & tigées, le tout d'or.*

SAINT-JEAN, en Languedoc : *parti d'argent & de gueules ; au chef d'argent, chargé d'une croix fleuronnée de sable.*

SAINT-JEAN, en Bretagne : *d'azur, à trois bandes d'argent.*

SAINT-JEAN, en Bretagne : *d'argent, à la fasce vivrée d'azur, accompagnée en chef d'un lambel de quatre pendants du même.*

* SAINT-JUILLIN, Seigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en *Comté* par Lettres du mois d'Août 1739, enregistrées au Parlement de Grenoble le 11 Décembre suivant, en faveur de *Louis de la Poype*, Chevalier d'honneur au même Parlement.

SAINT-JULIEN, Famille de Languedoc.

I. CHARLES DE SAINT-JULIEN, Seigneur de la Devèze & du Puech, fut déclaré noble & issu de noble race depuis 1393, par ordonnance du 15 Janvier 1671. Il épousa, le 21 Février 1648, *Jeanne Silhol*, dont :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et ANTOINE-FULCRAND, Capitaine dans le Régiment Royal, Infanterie.

II. FRANÇOIS DE SAINT-JULIEN mourut en Mai 1716. Il avoit épousé, le 17 Octobre 1686, *Jeanne Ranchin*, dont

III. GASPARD-FULCRAND DE SAINT-JULIEN, Ecuyer, Seigneur du Puech, d'Albaigne & de la Devèze, né le 28 Juillet 1689, qui épousa, le 22 Novembre 1718, *Marie d'Alichoux*, dont entr'autres enfants :

MARIE-GABRIELLE, née le 21 Décembre 1719. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. II, p. 495.)

Les armes : *d'azur, à deux lions affrontés d'or, accompagnés en chef d'une fleur de lis du même, & en pointe d'une colombe d'argent, tenant en son bec un rameau d'olivier de sinople.*

SAINT-JULIEN, en Franche-Comté : *de gueules, à trois jumelles d'argent.*

SAINT-JULIEN, en Berry : *de gueules, au pal de vair.*

* SAINT-JULIEN-LE-FAUCON, Subdélégation de Falaise, en Normandie. On ne connoît pas le temps de l'érection de la Terre de Saint-Julien-le-Faucon en Baronnie ; cependant elle est très-ancienne. Elle est dans la famille de Messieurs *le Prevost*, & est possédée aujourd'hui de père en fils par N... *le Prevost*, Baron de St.-Julien & Seigneur de Grand-Champ, par succession de son père.

SAINT-JULIEN-VENIERS, dans la Marche : *de sable, semé de billettes d'or ; au lion du même, armé & lampassé de gueules, brochant sur le tout.*

SAINT-JUST DE BRILLEMPRÉ, Famille établie dans le Comté de Guines en Picardie, qui a formé plusieurs branches.

I. MAURICE DE SAINT-JUST, Ecuyer, épousa *Jeanne Jaquetant*, dont

II. BLAISE DE SAINT-JUST, Ier du nom, Ecuyer, qui épousa, 1° par contrat du 4 Septembre 1639, *Marie Chrestien*; & 2° *Marie Hedde*. Du premier lit vinrent

1. JEAN, tué le 11 Août 1675;
2. ANTOINE, qui suit;
3. FRANÇOIS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
4. HERCULE-LOUIS, Curé de Balinghen.

Du second lit est issu

5. BLAISE, auteur de la troisième branche, qui viendra en son rang.

III. ANTOINE DE SAINT-JUST, Ecuyer, né le 12 Septembre 1649, Capitaine dans le Régiment d'Artois, obtint une ordonnance de l'Intendant de Picardie, du 25 Mars 1706, qui le maintint dans sa noblesse & dans les exemptions dont jouissent les Gentilshommes. Cette ordonnance fut confirmée par l'Intendant dudit lieu, le 22 Mars 1715. Il épousa 1° *Marguerite Hébron*; & 2° *Françoise le Sage*. Du premier lit vint

IV. ANTOINE DE SAINT-JUST, IIe du nom, né le 25 Janvier 1686, qui épousa *Marie-Jeanne-Jacqueline Parent*, dont:

1. ANTOINE, Ecuyer, né le 15 Novembre 1720;
2. PHILIPPE-ANTOINE-ALEXANDRE, Ecuyer, né le 17 Mai 1722;
3. JEAN-BAPTISTE-OMER, Ecuyer, né le 9 Septembre 1725;
4. CHARLES-HUBERT, Ecuyer, né le 2 Novembre 1727;
5. MARIE-JACQUELINE-FRANÇOISE, née le 4 Janvier 1718;
6. Et MARIE-MARGUERITE, née le 14 Décembre 1719.

SECONDE BRANCHE.

III. FRANÇOIS DE SAINT-JUST (troisième fils de BLAISE Ier), baptisé le 13 Novembre 1653, épousa, le 13 Janvier 1690, *Bénigne-Gabrielle le Duc*, dont

FRANÇOIS, Ecuyer, né le 12 Mai 1692.

TROISIÈME BRANCHE.

III. BLAISE DE SAINT-JUST, IIe du nom (cinquième fils de BLAISE Ier), Sieur de Brillempré, né le 13 Avril 1670, fut déchargé du paiement du droit de francs-fiefs, par ordonnance de l'Intendant de Picardie, du 30 Août 1742, sur la représentation qu'il fit de ses titres. Il servit en qualité d'Ingénieur pour les fortifications de Dunkerque, & depuis a été Subdélégué de l'Intendant de Picardie, dans la ville d'Ardres. Il épousa, le 27 Août 1696, *Marguerite Joires*, dont:

IV. JOSEPH-THOMAS DE SAINT-JUST, Ecuyer, Sieur de Brillempré, né le 21 Mars 1701, Procureur du Roi au Siége Royal d'Ardres, qui épousa, par contrat du 4 Août 1723, *Jeanne-Cécile de Maleray*, dont:

1. JEAN-MARIE-BLAISE-THOMAS, Ecuyer, né le 18 Août 1735;
2. JEAN-LOUIS-HERCULE, né le 5 Avril 1738;
3. MARGUERITE-CÉCILE-JOSÈPHE, née le 1er Octobre 1725;
4. FRANÇOISE, née le 13 Septembre 1726;
5. & 6. MARIE-CÉCILE-JACQUELINE, & N..., nées jumelles le 25 Juillet 1734;
7. FRANÇOISE-BÉNIGNE-CÉCILE, née le 11 Juin 1741;
8. Et MARIE-LOUISE-FRANÇOISE, née le 6 Janvier 1743. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. III, part. II.)

Les armes: *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une croix alésée & pattée d'argent, & en pointe d'un lion aussi d'argent, armé & lampassé de gueules.*

*SAINT-LARY, en latin *de Sancto Hislari, de Sancto Lari & de Sancto Hilario*: Terre qui a donné le nom à cette Maison, qui a fourni deux Grands Ecuyers, un Maréchal de France, & 3 Chevaliers des Ordres du Roi. Elle est située dans le Comté de Comminges, dont elle est mouvante.

La Généalogie, par filiation suivie, ne commence, dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IV, p. 304, qu'à

I. JEAN DE SAINT-LARY, ou *Hilari*, Seigneur de Gessac, Montgros, Montblanc, St.-Lary, Montastruc & de Frontignan en partie, qui testa le 1er Avril 1485, & institua héritier universel son fils,

II. JEAN DE SAINT-LARY, IIe du nom, Seigneur de Gessac, Montgros, Montblanc, &c., qui ne vivoit plus en 1498. Il avoit épousé 1° *Jeanne Benque*; & 2° *Jeanne de Béon*. Du premier lit il eut:

1. JEAN, qui suit;
2. GAILLARDINE, mariée à *Carbon*, Seigneur

de Mont, qui donna quittance de fa dot, le 15 Janvier 1502, à JEAN & à RAIMOND DE SAINT-LARY, fes frères, & fut préfent à cet acte PIERRE OU PEROTON DE SAINT-LARY, enfant de RAIMOND.

Et du fecond lit :

3. RAIMOND, tige de la branche des Seigneurs de *Bellegarde*, rapportée ci-après.

III. JEAN DE SAINT-LARY, IIIe du nom, tranfigea avec RAIMOND, fon frère, le 1er Mars 1498, fur le partage des biens de fon père, & eut pour le fien les Terres de St.-Lary, Montblanc & le Moulin de la Mote en Samathan, qui étoient alors en litige entre lui & Bernard Suvères, habitant de Samathan. Il donna aveu de fes Terres au Sénéchal de Touloufe en 1503; fit, le 22 Mai 1514, un bail emphythéotique aux Confuls & aux habitants de St.-Lary, & vivoit encore en 1516. Il époufa *Sibylle d'Ornezan*, qui tefta le 27 Mars 1541, fit des legs à toutes fes filles, & inftitua héritier univerfel fon fils. Ses enfants furent :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. CATHERINE, qui époufa *Jean de Saint-Paftour*, Seigneur de Bonrepos. Elle renonça à tous fes droits en faveur de fon père, le 24 Septembre 1516;
3. JEANNE, mariée, par contrat du 2 Juin 1509, à *Jean de Bize*, Seigneur de Sayas. RAIMOND DE SAINT-LARY, Seigneur de Montaftruc, fon oncle, fut préfent à ce mariage;
4. & 5. JAMETTE, & une autre fille, mentionnées dans le teftament de leur mère ;
6. ROSE, Religieufe;
7. Et JEANNE, auffi mentionnée dans le teftament de fa mère.

IV. FRANÇOIS, Seigneur DE SAINT-LARY & de Montblanc, inftitué héritier par le teftament de fa mère, ne vivoit plus en 1574. Il avoit époufé, par contrat du mois de Septembre 1524, *Françoife de Comenge*, fille de *Raimond*, Baron de Roquefort, & de *Marguerite de Foix-Rabat*. Elle plaidoit en 1574, après la mort de fon mari, contre Guillaume, Vicomte de Joyeufe, Maréchal de France, au fujet de la fucceffion de fes père & mère, dont elle étoit co-héritière & dont ce Maréchal fe prétendoit créancier. Ils eurent

ANNE, mariée, par contrat du 22 Janvier 1549, à *Pierre de Montclar*, Baron de Salvamont, fils de *Jean*, Vicomte *de Montclar*. Etant veuve elle tefta le 19 Avril 1590, fe qualifiant *Dame de Montblanc*, confirma la donation qu'elle avoit faite de la Terre de St.-Lary à *Paul de Comenge*, fon petit-fils, fils de *Jean-Jacques*, Seigneur de Péguilhan, & de *Françoife de Montclar*, fa fille, à condition que le Donataire porteroit le nom & les armes de Saint-Lary.

BRANCHE

des Seigneurs de BELLEGARDE.

III. RAIMOND DE SAINT-LARY (fils de JEAN II, & de *Jeanne de Béon*, fa feconde femme), tranfigea avec JEAN, fon frère aîné, le 1er Mars 1498, & eut les Seigneuries de Montaftruc, Montgros, & le Moulin d'Auffan. Il époufa, par contrat du 7 Septembre 1498, *Miramonde de Lagorfan*, fille unique & héritière de *Roger*, Seigneur de Bellegarde, dont :

1. PIERRE OU PEROTON, qui fuit;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Saintrailles*, rapportée ci-après ;
3. Et ISABEAU, mariée à *Pierre de la Penne*, comme on le voit par le contrat de mariage de *Paule de la Penne*, fa fille, du 12 Janvier 1559, avec *Barthélemy*, Seigneur *de Mun*, en Bigorre.

IV. PIERRE OU PEROTON DE SAINT-LARY, Baron de Bellegarde, fut Capitaine de 50 Hommes d'Armes, rendit hommage au Roi, le 8 Décembre 1540, pour les terres de Montaftruc, Savès & Montgros; tefta le 29 Octobre 1569, & mourut en 1570, d'une bleffure qu'il avoit reçue d'un coup de Moufquet au pied, durant le fiége de Mazères, en Octobre 1569. Il avoit époufé, par contrat du 11 Mars 1522, *Marguerite d'Orbeffan*, fille de *Pierre*, & de *Jeanne de Termes*, fœur de *Paul*, Maréchal de France, dont :

1. ROGER, qui fuit ;
2. JEAN, mentionné après la poftérité de fon aîné ;
3. JEANNE, mariée, le 17 Septembre 1551, à *Jean de Nogaret*, Seigneur de la Valette, de Cafaux & de Caumont, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, & Lieutenant-Général en Guyenne ;
4. Et MARGUERITE, mariée, par contrat du 5 Juin 1563, à *Antoine de Saint-Gery*, Ecuyer, Seigneur & Baron de Magnas, dont entr'autres enfants : — *Jean*, Ecuyer, Seigneur & Baron de Magnas, Lieutenant-Colonel au Régiment de Picardie, tué au fiége de Montpellier en 1622; il époufa, le 19

Novembre 1588, *Marguerite de Las*, Dame de la Motte en Périgord.

V. ROGER DE SAINT-LARY, Seigneur de Bellegarde, embrassa d'abord le parti ecclésiastique, porta le titre de *Prévôt d'Oulx*; mais pendant qu'il étudioit à Avignon, il eut dispute avec un de ses condisciples, qu'il tua, ce qui l'obligea de se retirer. Il prit depuis la profession des armes, servit sous le Maréchal de Termes, son grand-oncle, qui le fit Guidon de 50 lances de sa Compagnie; eut part aux bonnes grâces du Duc d'Anjou, depuis HENRI III, qui le fit Colonel de son Infanterie, puis Maréchal de France, par Lettres données à Bourgoing le 6 Septembre 1574; vendit la Terre de Gensac-Savez à LOUIS DE SAINT-LARY, Seigneur de Frontignan, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, par acte passé au Château de Saint-Elix. Il fut nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1578, & mourut subitement de poison au Château de Saluces, où il s'étoit retiré, le 20 Décembre 1579, sans avoir été reçu. Il avoit épousé, par dispense, *Marguerite de Saluces*, veuve de *Paul de Termes*, son grand-oncle, dont:

CÉSAR, qui suit;
Et MARGUERITE DE SAINT-LARY, qui épousa *Joseph de Las*, Seigneur de Tule.

VI. CÉSAR DE SAINT-LARY, Seigneur de Bellegarde & de Termes, Gouverneur du Marquisat de Saluces, de Saintonge, d'Angoumois & du Pays d'Aunis, Capitaine de 50 Hommes d'Armes des Ordonnances, Gouverneur de la Rochelle, se trouva à la bataille de Coutras en 1587, chargea des premiers, & fut blessé de 4 coups d'estoc, dont il mourut le 27 Octobre 1587, âgé de 25 ans. Il avoit épousé *Jeanne du Lion*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Preuilly & de Gentilly près Paris, Conseiller au Parlement, & de *Jeanne de Châteauneuf de Pierre-Buffière*. Elle étoit alors veuve de deux maris, 1° de *François Goumard*, Seigneur de Chilets en Saintonge; & 2° de *Léon Bouchard d'Aubeterre*, Seigneur de Saint-Martin de la Coudre, & elle se remaria en quatrièmes noces à *Jean de Rivery*, Seigneur de Rivery en Picardie, & de Potonville, Chevalier de l'Ordre du Roi, son Lieutenant au Gouvernement de Brouage. De son troisième lit elle eut

VII. OCTAVE DE SAINT-LARY DE BELLEGARDE, né posthume, qui fut reconnu légitime par Arrêt du Parlement de Bordeaux; néanmoins le Duc de Bellegarde, son cousin, se mit en possession des biens de sa Maison, & l'obligea à embrasser l'état ecclésiastique. Il fut élevé chez les Bénédictins de l'Abbaye de St.-Germain d'Auxerre. LOUIS XIII le nomma à l'Evêché de Conserans en 1614. Il passa à l'Archevêché de Sens en 1623; soutint l'honneur & l'intérêt du Clergé de France à l'Assemblée tenue à Mantes en 1640; testa le 15 Janvier 1643, fit son Eglise héritière, mourut le 26 Juillet 1646, au village de Montreuil près de Vincennes, fut enterré dans son Eglise Métropolitaine & ses entrailles déposées en l'Eglise du lieu où il étoit mort.

V. JEAN DE SAINT-LARY (second fils de PIERRE, & de *Marguerite d'Orbessan*), fut d'abord d'Eglise & Abbé de Nisors; mais le Maréchal de Termes, son grand-oncle, l'ayant institué son héritier, à la charge de porter son nom & ses armes, il prit la qualité de *Seigneur de Termes*, fut Seigneur de Montastruc, Lieutenant de 30 Lances de la Compagie de son père, ensuite Capitaine de 50 Hommes d'Armes, Gouverneur de la ville de Metz, & nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1584. Il mourut de maladie, pendant le siége de Chorges en Dauphiné, où il servoit en qualité de Maréchal de Camp, s'étant fait transporter à Sisteron vers le 27 Novembre 1586. Il avoit épousé *Anne de Villemur*, fille de *François*, Baron de St.-Paul, & d'*Anne de Carmain*, dont:

1. ROGER, qui suit;
2. CÉSAR-AUGUSTE, mentionné après son frère aîné;
3. JEAN, mort de la peste à 14 ans;
4. Et PAULE, seconde femme d'*Antoine-Arnaud de Pardaillan*, Seigneur de Montespan, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine des Gardes-du-Corps. Voy. PARDAILLAN.

VI. ROGER DE SAINT-LARY, Duc de Bellegarde, Marquis de Versoy, Seigneur & Baron de Termes, né le 10 Décembre 1562, Pair & Grand Ecuyer de France, Chevalier des Ordres du Roi en 1595, Gouverneur de Bourgogne & de Bresse, fait Duc de Bellegarde & Pair de France en 1619, depuis Surintendant de la Maison & premier Gentilhomme de la Chambre de GASTON DE FRANCE,

Duc d'Orléans, mourut à Paris, ſans enfants légitimes, le 13 Juillet 1646. Son corps fut porté à Dijon, & enterré dans l'Egliſe des Jéſuites, & ſon cœur dépoſé aux Jéſuites de Paris, rue St.-Antoine. Il avoit épouſé, en 1596, *Anne de Bueil*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Fontaines, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne de Bueil*. Il eut pour fils naturel

Pierre de Bellegarde, dit *le Chevalier de Montbrun*, Seigneur de Souſcarriere près de Grosbois en Brie, légitimé par Lettres du mois d'Avril 1628.

VI. César-Auguste de Saint-Lary, Baron de Termes & de Montbar (ſecond fils de Jean de Saint-Lary, Seigneur de Termes, & d'*Anne de Villemur*), d'abord Chevalier de Malte, puis Grand Prieur d'Auvergne, enſuite Ecuyer d'Ecurie du Roi, ſous le nom de *Baron de Termes*, enfin Grand Ecuyer de France ſur la démiſſion de ſon frère le Duc *de Bellegarde*, fut reçu Chevalier des Ordres du Roi, le 31 Décembre 1619, mourut d'une bleſſure qu'il reçut au bras au ſiége de Clerac, le 22 Juillet 1621, très-regretté de la Cour, & fut enterré dans l'Egliſe des Jéſuites de Dijon. Il avoit épouſé, le 25 Juillet 1615, *Catherine Chabot*, fille de *Jacques*, Marquis de Mirebeau, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne de Coligny*, ſa première femme. Elle ſe remaria à *Claude Vignier*, Seigneur de St.-Liébaud, Préſident au Parlement de Metz, mourut le 7 Mars 1662, & fut inhumée à Saint-Nicolas-des-Champs. De ſon premier lit il eut :

Jean, mort jeune ;

Et Anne-Marie, mariée, avec diſpenſe, le 14 Octobre 1643, à *Jean-Antoine-Arnaud de Pardaillan*, Marquis de Monteſpan, ſon couſin germain, ſubſtitué à tous les biens de la Maiſon de *Bellegarde*. Il mourut, ſans poſtérité, le 21 Mars 1687, âgé de 95 ans, & fut enterré à St.-Sulpice. Sa veuve décéda le 4 Mai 1715, âgée de 93 ans, 6 mois, 11 jours, & fut inhumée à St.-Jean-le-Rond à Paris.

BRANCHE
des Seigneurs de Saintrailles.

IV. Jean de Saint-Lary, dit *de Montaſtruc* (ſecond fils de Raimond, Seigneur de Montaſtruc, & de *Miramonde de Lagorſan-Bellegarde*), fut Capitaine de 300 Hommes d'Armes, & épouſa, par contrat du 17 Février 1555, *Gabrielle de Maraſt*, remariée le 1er Janvier 1572, à *Bernard de Béon du Maſſez*, Chevalier, puîné de la Maiſon de *Béon du Maſſez*, qualifié *Seigneur de Bouteville*, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Angoumois, Saintonge, la Rochelle & Aunis, ſuivant une tranſaction faite avec ſon beau-fils ; elle étoit fille unique & héritière de ſa Maiſon, Dame de Saintrailles, Montagnan, Arroux, &c., en Aſtarac. De ſon premier lit elle eut

V. Gabriel de Saint-Lary, qui tranſigea, étant à Angoulême, au mois de Mars 1598, ſur les droits de ſa mère, avec *Bernard de Béon du Maſſez*, ſecond mari de cette Dame. Il épouſa, par contrat du 1er Janvier 1600, *Olympe de la Motte*, fille de *Jean*, Seigneur de la Roque, Montferrand & Ste.-Criſtie en Armagnac, dont :

VI. Antoine de Saint-Lary de Bellegarde, Ier du nom, Seigneur de Saintrailles, qui épouſa, par contrat du 3 Février 1625, *Madeleine du Gout*, fille de *Jean*, Seigneur du Bouzet, dont :

Charles, qui ſuit ;

Et deux filles, Religieuſes au Couvent de Ste-Claire à Caſtelnau de Magnoac.

VII. Charles de Saint-Lary de Bellegarde, Seigneur de Saintrailles, épouſa, par contrat du 27 Février 1660, *Catherine de Cardaillac d'Ozon*, fille de *Paul*, Seigneur d'Ozon, & d'*Anne de Cardaillac-Lomné*. Leurs enfants furent :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Jean-Paul, dit *le Chevalier de Saintrailles*, mort en 1719 ;
3. Jean-Jacques, Prieur de Fontrailles, mort en 1697 ;
4. Et Marguerite.

VIII. Antoine de Saint-Lary de Bellegarde, IIe du nom, Seigneur & Baron de Saintrailles, Montagnan, Arroux, des Marguils & de Montferrand, épouſa, le 12 Septembre 1689, *Chriſtine-Angélique de Lafferan de Cazaux*, fille de N... *de Lafferan*, Seigneur de Cazaux & de Caſtelnau en Armagnac, dont :

Jean-Gabriel, qui ſuit ;

N... de Saint-Lary, mariée à N... *de la Barthe*, Seigneur de Mondau ;

Et une autre fille.

IX. Jean-Gabriel de Saint-Lary de Bel-

LEGARDE, épousa, en 1725, *Catherine de Bolouch*, dont :

ANNE-MARGUERITE, mariée, le 27 Janvier 1754, à Meſſire *Louis-François de Gemit de Luſcan ;*

Et ANGÉLIQUE, mariée, le 14 Juillet 1754, à Meſſire *Gaſton*, Comte *d'Erce*, Gouverneur & Sénéchal du Néboufan.

Les armes : *d'azur, au lion couronné d'or.*

* SAINT-LAURENT. C'eſt l'Isle d'Orléans qui fut érigée en *Comté*, ſous le titre de *Saint-Laurent*, en 1676, en faveur de *François Berthelot*, Commiſſaire-Général d'Artillerie, né en 1626, mort le 3 Février 1712. Quebec eſt au bas de l'Isle Saint-Laurent. Voy. BERTHELOT.

SAINT-LAURENT, Ecuyer, Sieur de Malpère, en Normandie, Election de Caen, du côté de Falaiſe ; famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or ; au chef couſu de ſable, chargé de trois étoiles du ſecond émail.*

* SAINT-MAIXENT, dans la Marche. Seigneurie qui étoit poſſédée, au commencement du XIV[e] ſiècle, par *Roger de la Roche-Aymon*, marié à *Dauphine de Saint-Flour*, & père de *Guillaume*, Seigneur de St.-Maixent, Sénéchal du Comté de la Marche en 1370, aïeul d'*Anet de la Roche-Aymon*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Sénéchal de la Marche, en faveur duquel *Saint-Maixent* fut érigé en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Janvier 1615.

SAINT-MALON, en Bretagne : *d'argent, à trois écureuils de gueules, 2 & 1.*

SAINT-MANVIEUX, Ecuyer, Sieur de la Mortière, en Normandie, Election de Mortain ; Famille qui porte pour armes : *de gueules, fretté d'argent, au franc-canton d'hermines.*

* SAINT-MARC, Seigneurie érigée en Baronnie, en faveur de *Denis Charpentier*, Seigneur de St.-Marc, par Lettres du mois de Mars 1655, enregiſtrées au Parlement le 14 Mai ſuivant & en la Chambre des Comptes le 15 Février 1656.

SAINT-MARC, Famille originaire de la ville & république de Veniſe, qui a donné 5 Conſeillers au Parlement de Provence, & qui ne ſubſiſte plus que dans N... DE SAINT-MARC, vivant ſans alliance. Les armes : *d'azur, au lion d'or, tenant un livre d'argent.*

SAINT-MARCEL. Les Seigneurs de ce nom deſcendent de ceux de St.-Forgeux, iſſus de la maiſon d'*Albon.*

Claude d'Albon, troiſième fils de *Bertrand*, Seigneur de St.-Forgeux, eut en partage la Terre de Saint-Marcel, que ſa mère, *Antoinette de Galles*, avoit apportée en dot. Il fit une branche qui ſubſiſte encore. Voy. ALBON.

SAINT-MARTIN, Seigneur de Bagnac & de Sarzay : Famille établie dans la Baſſe-Marche & dans l'Anjou.

PIERRE DE SAINT-MARTIN, Chevalier, Seigneur de Bagnac, Sénéchal de la Baſſe-Marche, l'un des 100 Gentilshommes de la maiſon du Roi en 1541, fut pourvu de la charge de Sénéchal par Charles, Duc d'Orléans, Comte de la Marche, en 1541, & confirmé dans cet office par les Rois François I[er] & François II, en 1547 & 1560. Il eut pour arrière-petit-fils

JEAN DE SAINT-MARTIN, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance de 1667 ; il épouſa, le 24 Septembre 1655, *Marguerite Papon*, dont

GUILLAUME-ALEXANDRE DE SAINT-MARTIN, Ecuyer, Seigneur de Bagnac, de Cuirat, de la Lande, &c., auſſi maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance de 1708. Il épouſa, le 18 Février 1678, *Marie Sornin*, dont :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Sarzay*, rapportée ci-après ;
3. Et MICHELLE, qui épouſa 1° *Pierre Barbarin*, Ecuyer, Seigneur du Boſt, dont il y a lignée ; & 2° *Jean d'Anglars*, Seigneur de Crézanci, Capitaine de Dragons, dont elle eſt veuve ſans enfants.

PIERRE DE SAINT-MARTIN, Ecuyer, Seigneur de Bagnac & de Martinet, Sanſay & Ville-Maixent, épouſa, le 8 Octobre 1706, *Catherine de Bonneval*, fille de *Melchior*, Ecuyer, Seigneur de Chaſtain, & d'*Antoinette de la Croix*, dont entr'autres enfants :

1. LOUIS-BENOÎT, qui ſuit ;
2. N... dit le *Chevalier de Saint-Martin*, Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Picardie, mort ſans alliance ;
3. MARIE-MICHELLE, encore fille ;

4. Et Louise, qui épousa, en 1749, *François de la Ric*, Chevalier, Seigneur de Châteautison & de Lobergé.

Louis-Benoît de Saint-Martin, Chevalier, Seigneur de Bagnac, l'un des 200 Chevau-Légers de la Garde du Roi & Chevalier de St.-Louis, né le 1er Avril 1711, épousa, par contrat du 7 Février 1749, N... *Blondeau de Laurière*, dont

Deux garçons & trois filles.

BRANCHE

des Seigneurs de Sarzay.

Jean de Saint-Martin, IIe du nom (second fils de Guillaume-Alexandre, & de *Marie Sornin*), Ecuyer, Seigneur de Sarzay, fut déclaré noble & issu de noble race par ordonnance du 29 Avril 1715. Il épousa, le 1er Septembre 1708, *Jeanne-Catherine Sornin*, fille de *Jean*, Sieur de Lavaud, & de *Jeanne Sornin*, du Bourg de Morterol, dont:

1. Guillaume-Alexandre, Ecuyer, Seigneur de Sarzay, né le 10 Février 1713, reçu Page de la Reine le 14 Mars 1728, Chevalier de St.-Louis & Lieutenant-Colonel du Régiment de Rohan;
2. Jean, dit le *Chevalier de St.-Martin*, non marié, Lieutenant au Régiment de Rohan, pour lors Aubeterre, tué le 11 Mai 1745 à la bataille de Fontenoy;
3. Jeanne, Religieuse;
4. Marie-Anne, mariée;
5. Et Marie. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. II, p. 486.)

Les armes : *bandé d'argent & de gueules de six pièces, les bandes d'argent semées de mouchetures d'hermines*.

SAINT-MARTIN, Famille de Normandie.

Jean de Saint-Martin, Seigneur de la Viérigne, vivoit en 1524. Il eut pour descendant

Messire Scipion-Louis de Saint-Martin, Chevalier, Seigneur de la Viérigne, près Montfort-l'Amaury, qui épousa *Anne-Susanne l'Escalopier*, Dame de Brunel, dont :

Marguerite-Jeanne, reçue à St.-Cyr au mois de Mai 1686, qui prouva, lors de sa réception, que Jean était son IVe aïeul.

Les armes : *écartelé en sautoir de gueules & d'argent ; le gueules chargé d'une épée d'argent, & l'argent chargé de trois têtes de lion de gueules, posées 2 & 1*.

SAINT-MARTIN, Ecuyer, Sieur de Cavigny, en Normandie, Election de St.-Lô ; Famille qui porte pour armes : *de sinople, à trois glands d'or, la pointe en bas, 2 & 1 ; au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'argent*.

SAINT-MARTIN : *de gueules, au sautoir d'or*.

SAINT-MARTIN, en Languedoc : *d'azur, à un roc d'or*.

SAINT-MARTIN, en Picardie : *d'azur, à l'épée d'argent, mise en bande, accompagnée de trois trèfles d'or*.

SAINT-MARTIN, en Picardie : *d'or, au chevron de sable, accompagné de trois quinte-feuilles de gueules*.

* SAINT-MARTIN-le-CHASTEL, en Bresse : Seigneurie qui fut donnée le 16 Novembre 1455, par Louis, Duc de Savoie, à *Claude de la Baume*, Comte de Montrevel, en échange de la Seigneurie de Gordans, & fut érigée en Marquisat par Lettres de Charles-Emmanuel, Duc de Savoie du 20 Août 1584, enregistrées à Chambéry le 6 Septembre suivant, en faveur de *Françoise de la Baume*, Dame de Carnavalet, & de son fils *Antoine de la Baume*, VIIIe du nom, dont le deuxième fils *Philibert* eut en partage le Marquisat de Saint-Martin. Voy. BAUME (la).

* SAINT-MARTIN-de-PALLIÈRES, Terre située dans la viguerie de St.-Maximin, qui fut érigée en Marquisat par Lettres du Mois de Janvier 1671, enregistrées le 14 Mars suivant à Aix, en faveur de *Pierre de Laurins*, Conseiller au Parlement de Provence.

SAINT-MAUR, en Haute-Marche.

PREMIÈRE BRANCHE.

Sylvain de Saint-Maur, Seigneur de Vervi & de Fresselines, épousa *Marie-Anne de la Marche*, dont il n'a pas d'enfants.

SECONDE BRANCHE.

Antoine de Saint-Maur, Seigneur des Jar-

riges, Lieutenant de Carabiniers, époufa, en 1763, *Marguerite de la Marche*, nièce de la femme de fon coufin germain.

TROISIÈME BRANCHE.

Joseph-Gabriel de Saint-Maur, non marié.

Les armes : *d'argent à deux cygnes de fable l'un fur l'autre pattés, becquetés de gueules*. Supports : 2 *lions*.

SAINT-MAURICE, en Languedoc : *d'azur, au paon d'or furmonté de trois étoiles d'argent.*

SAINT-MAURIS, en Franche-Comté : Famille dont le nom eft marqué parmi les plus nobles du Comté de Bourgogne, dès le XIII[e] fiècle.

Jean de Saint-Mauris, mentionné avec fon père, dans un titre de 1251, eut pour defcendant.

Pierre de Saint-Mauris, II[e] du nom, Seigneur de Lambré, qui époufa, vers 1560, *Philiberte de Villafans*, dont :

Adam de Saint-Mauris, qui époufa, en 1603, *Bonne de Cornet*, & eut :

François de Saint-Mauris, Sergent-Major de bataille au fervice du Roi d'Efpagne, qui mourut en 1681. Il époufa *Hermeline d'Oyenbruck de Duras*, dont :

Charles-Emmanuel de Saint-Mauris, Baron de Châtenoi, Seigneur de Ste.-Marie & de Lambrey, qui époufa, en 1682, *Marie-Françoife de Ligniville*, Chanoineffe à Epinal, dont :

Paul-François de Saint-Mauris, en faveur duquel la Baronnie de Châtenoi, en Franche-Comté, unie à celle de Villeneuve & à la Seigneurie de Saulx & autres fiefs, fut érigée en Marquifat, fous le nom de Saint-Mauris, par Lettres du mois de Février 1705, enregiftrées à Befançon. Il avoit pour XIV[e] aïeul Jean, & époufa *Bernarde-Jofèphe l'Allemant de Belmont*, dont :

1. Gabriel-Emmanuel-Xavier, Marquis de Saint-Mauris, qui époufa, en 1738, *Henriette de Quadt*, fille de *Guillaume*, Marquis de Quadt, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis ;
2. Charles-Emmanuel, Chevalier de Malte ;
3. Alexandre-Ardouin ;
4. & 5. Et deux filles, Religieufes à Migette.

Les armes : *de fable, à deux fafces d'argent.*

SAINT-MAURIS-MONTBARREY, en Franche-Comté : Maifon anciennne & illuftre.

Claude-François-Éléonor de Saint-Mauris, Comte de Montbarrey, Lieutenant-Général des Armées du Roi, &c., mourut en 1751. Il avoit époufé, le 20 Avril 1731, *Marie-Thérèfe-Eléonore du Maine du Bourg*, morte en 1732, fille de *Claude-Léonor*, Marquis du Bourg, & de *Marie-Thérèfe de Rebé*, dont :

Alexandre-Marie-Éléonor de Saint-Mauris, Prince de Montbarrey & du Saint-Empire, né en 1732, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Infpecteur-Général d'Infanterie, Capitaine-Colonel des Gardes-Suiffes de Monfieur, en furvivance, Miniftre & Secrétaire d'Etat de la Guerre, reçu Chevalier des Ordres le 7 Juin 1778, Grand d'Efpagne de la première claffe en 1780, qui époufa, le 29 Octobre 1753, *Françoife-Parfaite-Thaïs de Mailly*, née le 5 Janvier 1737, Dame de l'Ordre Impérial de la Croix Etoilée, Dame de Compagnie de Madame Adélaïde de France, fille de *Louis*, Marquis de Nesle, & d'*Anne-Françoife l'Arbalefte de Melun*, dont :

1. Louis-Marie-François-Alexandre, appelé le *Prince de Saint-Mauris*, né le 11 Septembre 1754, Capitaine de Dragons au Régiment de Lanan & Capitaine-Colonel des Suiffes de la Garde de Monfieur, frère du Roi ; Il époufa, par contrat du 24 Novembre 1782, *Geneviève-Adélaïde Andrault de Langeron ;*
2. Et Marie-Françoise-Maximilienne, née le 2 Novembre 1761, qui époufa, le 6 Octobre 1779, *Henri-Louis-Charles-Albert*, Prince de *Naffau-Saarbruck*, né le 9 Mars 1768.

SAINT-MEEN, en Bretagne : *d'argent, à trois canes* ou *obannes, becquées & membrées de gueules.*

SAINT-MELEUC, en Bretagne : *de gueules, à dix rofes d'or*, 4, 3, 2 & 1.

SAINT-MELOIR, en Bretagne : *de gueules, à dix molettes d'or.*

SAINT-MESMIN, en Orléanais. Jacques de Saint-Mesmin, Seigneur de la Queu-

vre, épousa *Bénigne de Maulmont*, fille de *Roch de Maulmont*, Ecuyer, Seigneur de la Roche & de Saint-Firmin, mort en 1642, & d'*Elisabeth de Jaucourt*, décédée en 1666; celle-ci fille de *Louis de Jaucourt*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Elisabeth de la Trémoïlle*, Dame de Ménétreux. Voy. MAULMONT & JAUCOURT.

Les armes de Saint-Mesmin sont : *d'azur, à la croix componnée d'argent & de gueules, cantonnée de quatre fleurs de lis d'or.*

* SAINT-MICHEL, en Dauphiné : Seigneurie possédée par une branche de la Maison de *Bruyères*. Voy. BRUYÈRES-LE-CHATEL.

SAINT-MICHEL, en Provence : Famille établie à Marseille, qui subsiste dans

JOSEPH DE SAINT-MICHEL, nommé par le Roi à l'office de premier Président à la Cour des Comptes de Blois, où il a été reçu & installé le 7 Septembre 1758. Il épousa *Madeleine Catelin*, dont :

1. N... DE SAINT-MICHEL ;
2. N... DE SAINT-MICHEL, Garde-Marine au département de Rochefort ;
3. & 4. Et deux filles. (Voy. *Hist. hér. de la noblesse de Provence*, tome II, p. 376.)

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux besants, & en pointe d'une colombe, le tout du même ; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

SAINT-NECTAIRE, vulgairement SENNETERRE : Maison considérable en Auvergne, fort ancienne, qui a produit de grands hommes, des Chevalier des Ordres du Roi, & un Maréchal de France.

Le premier dont il soit fait mention est LOUIS, Seigneur DE SAINT-NECTAIRE, qui vivoit en 1234. Il eut pour descendant au VIIe degré

ARMAND, Seigneur DE SAINT-NECTAIRE, qui se trouva à la bataille d'Azincourt en 1415, & vivoit encore en 1423. Il épousa, 1° en 1389, *Algaye de Montmorin*; & 2° *Alix de Sautour*. Du premier lit vint

ANTOINE, Seigneur DE SAINT-NECTAIRE, qui épousa, le 26 Novembre 1435, *Antoinette de Montmorin*, sa cousine, dont :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Fontenilles*, éteinte au IIIe degré.

ANTOINE, IIe du nom, Seigneur DE SAINT-NECTAIRE, épousa, 1° le 24 Avril 1472, *Marie d'Alègre* ; & 2° *Isabeau d'Aureilles*. Du premier lit vint

NECTAIRE, Seigneur DE SAINT-NECTAIRE, qui fut Ecuyer d'Ecurie du Roi en 1558, Gentilhomme de sa Chambre, Lieutenant, Gouverneur & Bailli d'Auvergne, de la Marche & de St.-Pierre-le-Moustier. Il épousa, en 1522, *Marguerite d'Estampes*, qui lui apporta en dot la Terre de la Ferté-Nabert. Ils eurent

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. ANTOINE, Evêque du Puy, mort en 1592 ;
3. Et JACQUES, auteur de la branche des Comtes de *Saint-Victour* & de *Brinon*, rapportée ci-après.

FRANÇOIS, Seigneur DE SAINT-NECTAIRE & de la Ferté-Nabert, Chevalier des Ordres du Roi, &c., servit au siége de Perpignan en 1542, aux guerres de Champagne en 1544, passa en Ecosse en 1548, servit, au retour, en Picardie; accompagna le Maréchal de Saint-André, son parent, en Angleterre en 1551; servit en Piémont, en 1552; défit, en 1553, avec un Corps de Cavalerie, les troupes Espagnoles, & fit le Duc d'Arschot prisonnier; se trouva au ravitaillement de Marienbourg; fut fait Lieutenant-Général au Gouvernement de Metz & du Pays Messin en 1556; y resta jusqu'au commencement du règne de CHARLES IX; servit depuis, en 1561, en qualité de Maréchal de Camp, à la prise de Poitiers, à la bataille de Dreux, en 1562, aux combats de Chasneuil, de la Roche-Abeille & à la bataille de Jarnac; il fut fait Chevalier des Ordres du Roi à la promotion du 31 Décembre 1583, & mourut à Paris le 13 Juin 1587. Il épousa *Jeanne de Laval*, fille de *Gilles*, Seigneur de Maillé & de Loüé, & de *Louise de Sainte-Maure*, dont

HENRI, Seigneur DE SAINT-NECTAIRE, Marquis de la Ferté-Nabert, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, Ambassadeur en Angleterre & à Rome, Ministre d'Etat, mort le 4 Janvier 1662, âgé de 89 ans. Il épousa 1° *Marguerite de la Châtre*, fille de *Claude*, Seigneur de Maisonfort, Maréchal de France, & d'*Anne Robertet* ; & 2° *Anne de Béthune*. Du premier lit vinrent :

1. HENRI, qui suit;
2. CHARLES, auteur de la branche des Marquis

de *Châteauneuf*, qui n'ont formé que deux degrés ;

3. Et GABRIEL, dit *le Chevalier* DE SAINT-NECTAIRE, tué au siége de la Mothe en Lorraine, le 30 Mai 1634.

HENRI, IIe du nom, Seigneur DE SAINT-NECTAIRE, Duc de la Ferté, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, connu sous le nom de *Maréchal de la Ferté*, combattit en plusieurs endroits contre les Religionnaires, se distingua au siége de Privas en Languedoc, à l'attaque du Pas de Suse en Piémont, au secours de Casal, aux siéges de Moyenvic & de Trèves, & à la bataille d'Avesnes. Il fut fait Maréchal de Camp sur la brèche d'Hesdin, gagna le fameux combat de St.-Nicolas en Lorraine, commanda l'aile gauche à la bataille de Rocroy, fut fait peu après Gouverneur de Lorraine, puis Lieutenant-Général : il se signala dans la suite au siége d'Ypres & à la bataille de Lens. Quelque temps après la prise de Ligny, le Roi lui envoya le Bâton de Maréchal de France. Il fut fait prisonnier au siége de Valenciennes : dès qu'il fut délivré, il prit Montmédy, un an après, Gravelines. Le Roi le nomma Chevalier de ses Ordres en 1661, & le fit peu après Duc & Pair de France. Il mourut le 27 Septembre 1681, âgé de 81 ans. Il épousa 1° *Charlotte de Bauves*, morte en 1654 ; & 2° le 25 Avril 1655, *Madeleine d'Angennes*, Dame de la Loupe, morte le 16 Mars 1714, âgée de 85 ans. Du second lit vint, entr'autres enfants,

HENRI-FRANÇOIS DE SAINT-NECTAIRE, Duc de la Ferté, Pair de France, né le 23 Janvier 1657. Il suivit le Roi en sa conquête de Hollande en 1672; eut, en 1674, le Gouvernement de Metz, Pays Messin, Ville & Evêché de Verdun, Vic & Moyenvic, sur la démission du Maréchal, son père. Il servit au siége de Fribourg en 1677, fut fait Brigadier des Armées du Roi en 1684, servit en cette qualité au siége de Luxembourg, en celle de Maréchal de Camp dans les armées d'Allemagne, & en Italie en 1695 ; fut fait Lieutenant-Général en 1696, & mourut le 1er Août 1703. Il épousa, le 18 Mars 1675, *Marie-Isabelle-Gabrielle-Angélique de la Mothe-Houdancourt*, dont il n'eut que des filles, entr'autres :

ANNE-CHARLOTTE-MARIE, morte le 31 Mars 1713, qui avoit épousé, le 16 Janvier 1689, *Gaston-Jean-Baptiste de Levis*, IIe du nom, Marquis de Mirepoix, mort le 26 Juillet 1697.

BRANCHE

des Comtes de SAINT-VICTOUR *& de* BRINON.

JACQUES DE SAINT-NECTAIRE (troisième fils de NECTAIRE, & de *Marguerite d'Estampes*), épousa, en Avril 1575, *Françoise d'Anglars*, Dame de Saint-Victour. Il eut pour descendant

FRANÇOIS, Comte DE SENNETERRE, qui épousa *Marie de Bechillon*, dont

JEAN-CHARLES DE SAINT-NECTAIRE (vulgairement SENNETERRE), Seigneur, Marquis de Brinon-sur-Sandres, & de Pisani, Baron de Didonne, & de St.-Germain-sur-Vienne en Basse-Marche, Seigneur de Brillac & autres Terres, fait d'abord Colonel d'un Régiment d'Infanterie en 1705, Brigadier le 1er Février 1719, Maréchal de Camp en Février 1734 Lieutenant-Général le 18 Octobre suivant, Ambassadeur de France à Turin la même année, nommé Chevalier des Ordres le 1er Janvier 1745, reçu le 2 Février suivant, & Maréchal de France en 1757, mort le 23 Février 1771. Il épousa, le 7 Octobre 1713, *Marie-Marthe de Saint-Pierre*, morte le 17 Septembre 1756, fille de *Henri*, Seigneur de St.-Julien-sur-Callonge, Vassi, Maillot, &c., appelé *le Marquis de Saint-Pierre*, dont pour fils unique :

HENRI-CHARLES, appelé *Comte* DE SENNETERRE, né le 3 Juillet 1714, ancien Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom; devenu aveugle par la petite-vérole, mort le 9 Mars 1785. Il avoit épousé, le 15 Avril 1738, *Marie-Louise-Victoire de Crussol*, fille aînée de *Philippe-Emmanuel*, Seigneur, Marquis de St.-Sulpice en Quercy, Baron de Castelnau en Albigeois, dont

1. CHARLES-EMMANUEL, unique fils, né le 19 Octobre 1752 ;
2. Et MARIE-CHARLOTTE, née le 14 Novembre 1750.

Les armes : *d'azur, à cinq fusées d'argent.*

(Voy. sur cette Maison l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tome IV, p. 887 & suiv. ; Moréri ; les *Tablettes Généalogiques*, & le *Mémorial* de M. l'Abbé d'Estrées, année 1754.)

* SAINT-NICOLAS-D'ATHÉE, Subdélégation de Conches, en Normandie. C'eſt une Baronnie, appartenant à Mademoiſelle du Bourg.

SAINT-OFFANGE, en Anjou. JEAN DE SAINT-OFFANGE vivoit en 1380. Il fut le VI[e] aïeul de

ARTUS DE SAINT-OFFANGE, Ecuyer, Seigneur de la Frapinière & des Châtelliers, commandant pour le Roi au Château de Rochefort-ſur-Loire ; il laiſſa

FRANÇOIS DE SAINT-OFFANGE, Ecuyer, Sieur des Châtelliers, qui épouſa, le 4 Juillet 1617, *Simone de Riou*, dont

ARTUS-CHARLES DE SAINT-OFFANGE, Ecuyer, Sieur des Châtelliers, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance du 31 Juillet 1667. Il épouſa, le 14 Décembre 1639, *Jeanne d'Aubigné*, dont

1. PHILIPPE, qui ſuit ;
2. Et FRANÇOIS, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Lyonnais.

PHILIPPE DE SAINT-OFFANGE, Seigneur du Vivier & de St.-Sigiſmond, Capitaine commandant un Bataillon dans le Régiment de la Marine, Gouverneur des Ville & Château de Baugé, en Anjou, épouſa, le 24 Janvier 1689, *Jeanne-Catherine Courtin*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Hunaudière, de Lizardière, &c., & de *Catherine Boureau*, dont

ALEXANDRE-LOUIS DE SAINT-OFFANGE, Ecuyer, Seigneur du Vivier & de St.-Sigiſmond, Gouverneur des Ville & Château de Baugé, qui épouſa, le 26 Septembre 1713, *Louiſe-Marguerite l'Etourneau*, fille de *François*, Seigneur de Beaumortier, & de *Marguerite Commeau*, dont

ALEXANDRE-FRANÇOIS, né le 5 Octobre 1714, reçu Page de la Reine le 29 Avril 1726. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. II, p. 488.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois molettes du même*.

SAINT-OMER, Ville ſituée ſur les confins de la France & de la Flandre, auprès du Comté de St.-Paul, & dans l'Artois, qui a donné ſon nom à une ancienne & illuſtre Famille, qui porte pour armes : *d'azur, à la faſce d'or*.

* SAINT-OUEN, Seigneurie en Lorraine, dans le Bailliage de Neufchâteau, qui fut portée en mariage, en 1640, à *Erard* III *de Lavaulx*. Voy. LAVAULX.

* SAINT-OUEN, dans le Bailliage de Caux, en Normandie. Famille noble & diſtinguée par nombre de Chevaliers Bannerets connus dès le XIII[e] ſiècle. Le premier nom de la maiſon de Saint-Ouen étoit de *Sancy*. Le premier, dont on ait connaiſſance, eſt

GILBERT, Seigneur de SAINT-OUEN, qui ſigna une charte pour l'Abbaye de Fécamp en 1103, ſous le nom de *Gilbert de Sancy*, Seigneur de St.-Ouen.

LOUISE DE SAINT-OUEN, Dame de Crodalle, épouſa *Charles*, II[e] du nom, Comte de *Mercaſtel*.

Les armes : *d'azur, au ſautoir d'argent, cantonné de quatre aiglettes du même*.

SAINT-OURS-L'ÉCHAILLON, en Dauphiné : *d'or, à un ours de ſable*.

SAINT-PAIR, en Bretagne. Une branche de cette Famille s'eſt établie dans l'Election d'Avranches, en Normandie.

Les armes : *d'argent, à trois loſanges de gueules, 2 & 1 ; au chef du même, chargé d'un lion léopardé d'or*.

SAINT-PAUL, en Languedoc : *d'argent, à trois pals de gueules, chargés d'une croix de Malte de ſinople*.

SAINT-PAUL, en Normandie. Voyez SAINT-POL.

* SAINT-PAUL ou SAINT-POL, Ville & Comté ſitués dans l'Artois & la Picardie, ſur la rivière de Ternois. Les premiers Comtes de SAINT-PAUL étoient originaires des Comtes de Boulogne-ſur-Mer, de là vient que ceux-ci ont longtemps tenu le Comté de St.-Paul en fief, qu'ils ont tranſmis à leurs deſcendants, qui ont fait la Maiſon de SAINT-PAUL en Ternois, ce qui arriva après l'incurſion des Normands, vers 881. Ce Comté paſſa dans la famille des Comtes de *Ponthieu*. *Guillaume*, I[er] du nom, reprit en 965, ſur Arnoul le jeune, Comte de Flandre, les Comtés de Ponthieu & de St.-Paul que ſes prédéceſſeurs avoient uſurpés, & il les partagea à ſes deux fils. *Hilduin*, l'aîné, eut le Ponthieu ; *Hugues*, le cadet, eut le Comté de St.-Paul. Il en prit le nom, & ſa poſtérité en jouit juſqu'à *Eliſabeth*, fille aînée & princi-

pale héritière de *Hugues de Candavène*, Comte de St.-Paul, & de *Yolande de Hainaut*, qui porta ce Comté dans la Maison de *Châtillon*, en époufant, en 1220, *Gaucher de Châtillon*, IIIe du nom. Leur poftérité en jouit jufqu'à ce que *Mahaut de Châtillon*, Comteffe de St.-Paul, fille de *Jean*, Comte de St.-Paul, & de *Jeanne de Fiennes*, époufa, en 1350, *Guy de Luxembourg*, Comte de Ligny. *Marie de Luxembourg*, Comteffe de St.-Paul, &c., fille de *Pierre*, IIe du nom, Comte de St.-Paul, & de *Marguerite de Soiffons*, porta en dot, le 8 Septembre 1487, le Comté de St.-Paul à *François de Bourbon*, Comte de Vendôme, VIIe aïeul du Roi Louis XV. Ce Comté refta dans la maifon de Bourbon, jufqu'à *Marie de Bourbon*, Ducheffe d'Eftouteville & Comteffe de St.-Paul, fille de *François*, Comte de St.-Paul & de Chaumont, & d'*Adrienne*, Ducheffe d'Eftouteville, qui époufa, en 1563, *Léonor d'Orléans*, Duc de Longueville. Le Comté de St.-Paul a refté dans cette Maifon jufqu'au 7 Juin 1707, jour de la mort d'*Anne-Marie d'Orléans*, Comteffe de St.-Paul, veuve de *Henri de Savoie*, Duc de Nemours. Ce Comté a paffé à *Elifabeth de Lorraine*, fille de *François-Marie*, Comte de Lillebonne, veuve de *Louis de Melun*, Prince d'Epinoy, dont jouiffoit *Louis de Melun*, Prince d'Epinoy, Duc de Joyeufe, Pair de France. Le Maréchal-Prince de Soubife avoit un fils, qui fe nommoit *Comte de Saint-Pol*. (Voyez Ferri de Locres, *Hiftoire des Comtes de St.-Paul*; Vignier, *Hiftoire de Luxembourg*; Duchefne, *Hiftoire de Châtillon*; Carpentier, *Hiftoire de Cambrai*; Sainte-Marthe, le Mire, le P. Anfelme, &c.)

* SAINT-PAUL-LEZ-DURANCE, Seigneurie érigée en Marquifat par Lettres du mois de Mars 1682, enregiftrées à Aix, en Février 1699, en faveur de *Jean-Baptifte Thomaffin*, Confeiller, puis Préfident au Parlement d'Aix. Voy. THOMASSIN.

SAINT-PÉRIER, Famille de Beauce. HENRI DE SAINT-PÉRIER, Ecuyer, époufa, par contrat reçu par *Montion*, Tabellion à Colomiers, le 1er Janvier 1475, *Elifabeth de Meaux*.

GABRIELLE DE SAINT-PÉRIER, reçue à St.-Cyr, au mois de Mai 1686, prouva qu'elle defcendoit de HENRI DE SAINT-PÉRIER.

N... DE SAINT-PÉRIER, Lieutenant-Général d'Artillerie, époufa N... *de Gaullier*, dont

CHARLOTTE-ANNE-MARIE, morte le 29 Août 1756, à fa Terre de Courbereufe, proche Dourdan, qui époufa, le 8 Novembre 1718, *Henri de Sabrevois*, Seigneur de Coignère & de Bandeville, né le 13 Octobre 1684. Voy. SABREVOIS.

Les armes : *écartelé d'argent & d'azur, à la bande de gueules, brochant fur le tout.*

SAINT-PERN DE LIGOUYER, Famille de Bretagne, qui a formé plufieurs branches.

BERTRAND DE SAINT-PERN, Chevalier, vivoit en 1350.

JULES DE SAINT-PERN, Seigneur de Ligouyer & du Lattay, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1574, & Connétable de la Ville de Rennes, époufa, 1° le 4 Octobre 1543, *Renée de la Marzelière*, fille de *Renaut*, Seigneur du Frettay, du Pleffis-Giffard, &c.; & 2° *Catherine de Châteaubriand*, veuve de *Jean de Coëtquen*. Du premier lit vint

RENÉ DE SAINT-PERN, Ier du nom, Seigneur de Champalaune, Chevalier de l'Ordre du Roi, qualifié Connétable pour Sa Majefté en la Ville de Rennes, qui époufa, le 10 Septembre 1588, *Gabrielle du Parc de Locmaria*, dont

RENÉ DE SAINT-PERN, IIe du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui époufa, le 3 Janvier 1618, *Mathurine de Saint-Gilles*, dont:

1. GABRIEL, qui fuit;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *la Tour*, rapportée ci-après.

GABRIEL DE SAINT-PERN, Seigneur de Ligouyer, de Champalaune, de Launay, de la Villernoult, &c., fut maintenu par arrêté des Commiffaires-Généraux, en Bretagne, dans la poffeffion de fon ancienne nobleffe, qu'il juftifia depuis BERTRAND. Il époufa, le 27 Septembre 1651, *Marie de Forfans*, dont

JOSEPH-HYACINTHE DE SAINT-PERN, Ecuyer, qui époufa, le 27 Février 1683, *Julienne-Sainte Boterel de Quintin*, Dame de la Villegeffroy, dont

BONAVENTURE-HILARION DE SAINT-PERN, Ecuyer, Seigneur de Ligouyer, né le 17 Avril 1689, reçu Page de la Petite Ecurie du Roi en 1704.

BRANCHE
des Seigneurs de LA TOUR.

JEAN DE SAINT-PERN (fecond fils de RENÉ II, & de *Mathurine de Saint-Gilles*), né le 26 Mars 1632, Ecuyer, Seigneur de Champalaune & de la Tour, époufa, le 19 Février 1658, *Marguerite Henry*, Dame de Lisle, dont

GABRIEL DE SAINT-PERN, né le 10 Mai 1659, qui époufa, le 23 Janvier 1683, *Marguerite d'Andigné*, dont

FRANÇOIS DE SAINT-PERN, Ecuyer, Seigneur de la Tour & de Kerguen, qui époufa, le 4 Mai 1715, *Françoife-Rodolphine Chéreil*, dont entr'autres enfants

JEANNE-FRANÇOISE, née le 13 Mai 1716. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. II, p. 489.)

Les armes: *d'azur, à dix billettes d'argent, percées en carré, & pofées* 4, 3, 2 & 1.

SAINT-PHALLE, Nobleffe originaire de l'Artois, où elle exiftoit dès le XIIe fiècle.

I. MICHEL DE SAINT-PHALLE (fils de SCIPION), Ecuyer, Baron, Seigneur de St.-Vaaft d'Artois, Homme d'Armes des Ordonnances du Roi, a fervi avec diftinction en cette qualité dès fa tendre jeuneffe jufqu'à fa mort. Ce fait eft prouvé par des Lettres très-honorables, qui lui ont été accordées le 24 Avril après Pâques 1484 par Charles VIII, Roi de France. Il mourut très-âgé à St.-Loup le 22 Novembre 1500; il avoit époufé, le 16 Novembre 1482, *Jeanne de Fretel*, Dame de la Haute-Maifon de St.-Loup, de No, Bouy, Auron, &c., veuve de *Guillaume du Bois*, Ecuyer, & fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Claix, & de *Thomaffe de Magny*, dont:

1. LOUIS, qui fuit;
2. HECTOR, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérufalem, dont voici copie de la quittance donnée pour fon paffage : *Je frère Etienne Bernard, Prieur de Corbeil, Commandeur de Senlis, Commis à la Recette du commun Tréfor du Prieuré de France, confeffe avoir reçu d'Hector de Saint-Phalle, Chevalier de notre Ordre, Ecuyer, & fils de feu Michel, Ecuyer, Seigneur de la Haute-Maifon de St.-Loup, de No, au pays de Brie, près Provins, la fomme de* 100 *écus d'or à la couronne pour le paiement de fon paffage. Je promets acquitter led. Hector envers led. commun Tréfor, témoin la préfente fignée de ma main le* 25 *Juin* 1505. *Signé*, BERNARD, *avec paraphe;*
3. PHILIPPE, qui époufa, le 8 Juin 1518, *Antoinette Duroux ;*
4. & 5. ANTOINE & GABRIEL, morts fans alliance;
6. MARGUERITE, morte fans poftérité & inhumée à la Noue-lez-Sezanne, où fe voit fa tombe. Elle avoit époufé *André de la Noue*, Ecuyer, Seigneur de la Noue, Beauvais, Songnis, &c.;
7. Et ISABEAU, morte fans enfants, & inhumée à Sancy. Elle avoit époufé *Pierre le Riche*, Ecuyer, Seigneur de Sancy.

II. LOUIS DE SAINT-PHALLE, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maifon de St.-Loup & dudit St.-Loup, de No, Courtons; & par fa femme de Chalmaifon ou Charlesmaifon, &c., époufa, le 20 Mars 1528, *Jacqueline de Piédefer*, morte le 21 Février 1572, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur d'Aurolles, Charlesmaifon, &c., & de *Claude de Villiers l'Isle-Adam. Jacqueline* étoit nièce d'*Antoinette de Courtenay*, qui, dans fon teftament du 9 Octobre 1549, légua à fes petits-neveux & petites-nièces SAINT-PHALLE des fommes confidérables. LOUIS laiffa

1. LOUP, qui fuit;
2. JOB, mort Page du Maréchal de la Marche, fous le règne de François Ier, Roi de France ;
3. BERNARD, Seigneur de Charlesmaifon, mort en 1581, fans poftérité ;
4. & 5. RENÉE & CHARLOTTE, mortes fans alliance ;
6. CLAUDE, qui époufa *Loth de Bonneval*, Ecuyer, Seigneur de Jouy-fur-Morin, & Seigneur de Gratteloup ;
7. FRANÇOISE, qui époufa, le 24 Décembre 1561, *Fierabras d'Ancienneville*, Ecuyer, Seigneur du Bois-aux-Trotignans, Paroiffe de Lecherolles-lez-la-Ferté-Gaucher, dont *Loup*, Ecuyer, Seigneur de Villelouis, & *Charlotte*, morte le 26 Décembre 1571 ;
8. Et JACQUELINE, qui époufa *Jean de Lenharé*, Ecuyer, Seigneur de Tiercelieu.

III. LOUP DE SAINT-PHALLE, Chevalier, Seigneur de St.-Loup, Courtons, de la Haute-Maifon dudit St.-Loup, Charlesmaifon, Aurolles, &c., né au mois de Décembre 1528, mourut le 21 Février 1573. Il époufa, en 1555, *Edmée de Railly*, morte à St.-Loup en 1601, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Hauterive, dont :

1. CHARLES, qui fuit;
2. FIERABRAS, auteur de la branche des Sei-

gneurs de *la Brétèche*, rapportée ci-après;

3. FRANÇOISE, qui épousa 1° *Philippe de Gazeau*, Ecuyer, Seigneur de Voisseul, dont une fille; & 2° *Pierre le Bégot*, Ecuyer, Seigneur de Villemorin, qui ne lui laissa qu'une fille;
4. Et JACQUELINE, morte sans alliance.

IV. CHARLES DE SAINT-PHALLE, Ier du nom, Seigneur de la Haute-Maison de St.-Loup, Courtons, de Charlesmaison en partie, &c., fut invité le 24 Juillet 1614 de se trouver à l'Assemblée des États, convoquée à Provins, au sujet de l'arrière-ban, où le 11 Août 1614 il fut élu avec deux autres Gentilshommes pour dresser le cahier de l'Assemblée, & mourut en 1637. Il épousa 1° *Anne le Royer*, morte à St.-Loup le 27 Janvier 1617, veuve de N... *de Maunois*, Ecuyer; 2° le 28 Novembre 1617, *Marie de Maunois*, morte sans enfants, fille du premier lit de N... *de Maunois*. Du premier lit vint

V. CHARLES DE SAINT-PHALLE, IIe du nom, Seigneur de la Haute-Maison de St.-Loup, dudit St.-Loup, de Charlesmaison, &c., Capitaine d'une Compagnie de Chevau-Légers au Régiment de Moulins, qui fut tué le 7 Juin 1639 à la bataille qui se donna près Thionville. Il épousa, 1° le 25 Janvier 1613, *Madeleine de Curier*, morte, sans enfants, le 27 Avril 1624, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de la Poincte-le-Roi, & de *Marie de Lozaine*; 2° *Antoinette Hemard*, morte en 1638, fille de *Robert* Ecuyer, Seigneur de Paron, Conseiller du Roi & Lieutenant-Criminel au Bailliage & Siége Présidial de Sens, & de N... *de Bernage*; & 3° en 1639, *Marie Goyet*, Dame de Becherelles, morte, sans enfants, en 1688. On lui a payé son douaire pendant 50 ans. Du second lit vint

VI. CHARLES DE SAINT-PHALLE, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maison de St.-Loup & du Fief du Jardin, de Courtons, &c., qui fut amené très-jeune à l'armée par Jean-Baptiste Hemard, son oncle, Ecuyer, Seigneur d'Authun, Capitaine d'une Compagnie au Régiment de Vaubecourt, qui lui procura l'Enseigne de sa Compagnie. La première & seule campagne qu'il fit, fut en Catalogue, où une blessure qu'il reçut à la cuisse au siége de Rozez, lui causa une fièvre si violente, qu'il en mourut au camp devant cette ville, au mois de Juin 1645.

BRANCHE
des Seigneurs de LA BRÉTÈCHE.

IV. FIERABRAS DE SAINT-PHALLE (fils puîné de *Loup*, & d'*Edmée de Railly*), Chevalier, Seigneur de la Brétèche, Charlesmaison en partie, Malay, &c., épousa, par contrat passé le 21 Février 1594, par devant *Pierre Cavelier*, Notaire Royal-Juré-Commis sous le Tabellionnage de Provins, *Marie de Meussard*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Méricourt, & d'*Ambroise de Miette*, dont:

1. CHARLES, qui suit;
2. 3. & 4. CLAUDE, PIERRE, GABRIELLE, morts sans alliance;
5. Et CHARLOTTE, qui épousa *Antoine Turgot*, Chevalier, Seigneur de la Tillaye en Normandie.

V. CHARLES DE SAINT-PHALLE, Ier du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur de la Brétèche, sise à Betombasoches en Brie, du Colombier-Fortail, & par succession de la Haute-Maison de St.-Loup, &c., épousa, le 2 Juillet 1638, *Antoinette de Gault*, fille de *Clément*, Ecuyer, Seigneur de la Grange-sans-Terre, Valpuiseaux, &c., & de *Claude d'Aribert*, dont:

JEANNE-VICTOIRE, seule & unique héritière, Dame de la Brétèche, du Colombier-Fortail, de la Haute-Maison de St.-Loup, du fief du Jardin de Courtons, Bois-St.-Père, la Cour-Pechée, la Grange-sans-Terre, Mézière & autres lieux, qui épousa, le 25 Janvier 1655, *Charles de Fera*, IIe du nom, Chevalier, Baron de Rouville. Voy. FERA.

Les armes: *de gueules, à trois casques d'argent*, 2 & 1, *écartelées de celles de Fera*.

Leurs alliances principales sont les Maisons de *Chanteprime, Rochechouart-Viel-Châtel, des Marquets, Courtenay-Boischanteau, d'Ayelle, Fretel, Piédefer, Villiers-l'Isle-Adam, du Roux, Bonneval-Railly*, &c., &c.

(Voy. les Preuves de Malte de 1505 & de 1692).

SAINT-PHALLE, en Bourgogne.

PREMIÈRE BRANCHE.

N... DE SAINT-PHALLE laissa

1. N... DE SAINT-PHALLE, qui suit

2. Et N... de Saint-Phalle, qui eut
   1. N... de Saint-Phalle, Capitaine au Régiment de Piémont ;
   2. N... de Saint-Phalle, Doyen de Vezelay.

N... de Saint-Phalle laiſſa
1. N... de Saint-Phalle, Seigneur de Munois, près Sémur en Auxois, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Rouergue, qui n'a pas d'enfants de ſa femme ;
2. Et N..., Abbé de Saint-Phalle, Prieur de Duy en Bourgogne.

SECONDE BRANCHE.

David de Saint-Phalle, Seigneur de Villefranche, Colonel, d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, mort en 1727, avoit épouſé, en 1711, *Marguerite Cormelin*, dont :
1. Alexandre-David, qui ſuit;
2. Et Louis-François-Marcou, ancien Capitaine au Régiment de la Roche-Aymon, Seigneur de Villefranche & de Francheville par la donation, ſur réſerve de penſion, que ſon frère lui en a faite en faveur de ſon mariage, en 1754, avec N... *de la Mothe*, dont juſqu'ici pas d'enfants.

Alexandre-David de Saint-Phalle, Chevalier, Seigneur de Villefranche & de Francheville en Bourgogne, fut Capitaine de Grenadiers au Régiment de la Roche-Aymon.

Les armes : *d'or, à la croix ancrée de ſinople.*

* SAINT-PIERRE, Seigneurie en Normandie, qui fut érigée en Baronnie par Lettres du mois de Février 1644, en faveur de *Charles Caſtel*, Seigneur de Clitourps, &c. Voy. CASTEL.

SAINT-PIERRE des AUTHIEUX.

Gilles de Saint-Pierre, Seigneur des Authieux, épouſa *Charlotte d'Hellenvilliers*, Dame de la portion puînée de la Baronnie de la Ferté-Freſnel, fille de *Jacques*, Baron de la Ferté-Freſnel, & de *Marguerite de Maricourt*, dont pour fille unique

Françoise, qui épouſa *Guillaume Vipart*.

Les armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois roſes d'or.*

* SAINT-PIERRE-sur-DIVE, Subdélégation de Falaiſe en Normandie. Le Comté de Saint-Pierre-ſur-Dive eſt très-ancien. Il eſt poſſédé depuis longtemps par les Religieux de Saint-Pierre-ſur-Dive, Ordre de St.-Benoît, par Charte de donation, dont on ne ſait ni le nom, ni la date.

* SAINT-PIERRE-du-MONT. C'eſt une Terre & Baronnie, ſituée en Nivernais, Diocèſe d'Auxerre, qui fut un ancien partage des Maiſons de *Saint-Verain* & de *Beaujeu-Montcoquier*, deſquelles elle paſſa à titre de ſucceſſion à *Jeanne de Conlches*, mariée, en 1444, à *Amé du Verne*, Ecuyer. *Françoiſe du Verne*, une de leurs deſcendantes, apporta la Baronnie de Saint-Pierre-du-Mont à *Jean de Fontenay*, Seigneur de Foucherenes, la Tour-de-Vêvre,&c.,qui eut pour fille unique *Philiberte*, Baronne de Saint-Pierre-du-Mont, mariée, le 31 Juillet 1541, à *Gaſpard de Babute*, Seigneur de Bredefont. *Hugues de Babute* vendit St.-Pierre-du-Mont en 1635 à *François Achard de Joumart*, Baron de Sufferte, en Angoumois.

* SAINT-PIERRE-de-SALERNE, ſubdélégation de Bellême, au Perche. La Baronnie de St.-Pierre-de-Salerne a été donnée à l'Evêché d'Avranches. L'Evêque de la même ville en jouit actuellement.

* SAINT-PIERRE-YETTE. Yette eſt une Seigneurie dans le Bailliage de Merchtem, en Brabant, qui fut engagée ſucceſſivement à diverſes perſonnes, avec celles de Ganshorn, Ham, Relegem & Bever, juſqu'en 1644, que le Baron de *Bouchout* l'acheta de Philippe IV, Roi d'Eſpagne. Elle paſſa peu après à *François de Kinſchot*, Conſeiller d'Etat & Chancelier de Brabant, en faveur duquel la Seigneurie de Rivière fut érigée en Baronnie le 7 Octobre 1654, & celle d'Yette, en Comté ſous le nom de St.-Pierre-d'Yette, le 18 Novembre 1659. Sa fille unique, *Anne-Thérèſe-Hyacinthe*, la porta à ſon mari, Dom *Paul-Philippe de Villegas*, Seigneur de Lattre, dont le fils aîné, *François-Gérard*, eſt aujourd'hui poſſeſſeur.

* SAINT-POINT, Comté avec un Château dans le Diocèſe de Mende, qui appartient à une branche cadette de la Maiſon de *Rochefort d'Ally*, qui en porte le nom. Voy. ROCHEFORT d'ALLY.

SAINT-POL, Maison répandue dans plusieurs Provinces du Royaume, qui tire son origine des anciens Barons de St.-Pol, connus en Bretagne dès le temps de ses premiers Souverains. Elle se divisa en plusieurs branches il y a près de 400 ans.

PIERRE DE SAINT-POL, Ecuyer, Sieur des Fourneaux, vivoit en 1341. Il laissa deux fils :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *la Briche*, rapportée ci-après.

PIERRE DE SAINT-POL, II[e] du nom, Ecuyer, Sieur des Fourneaux, vivoit en 1400, & laissa

JEAN DE SAINT-POL, qui vivoit en 1446, & eut

RAOUL DE SAINT-POL, Sieur des Fourneaux, qui vivoit en 1500. Il eut

ROLIN DE SAINT-POL, Ecuyer, Sieur des Fourneaux & de Jéfosse, qui épousa, en 1524, *Marie du Crocq*, dont

NICOLAS DE SAINT-POL, Ecuyer, Seigneur de Jéfosse, qui rendit aveu à l'Archevêque de Rouen le 3 Février 1518. Il épousa *Marguerite le Roi*, dont :

1. HECTOR, qui suit ;
2. JEAN, rapporté après la postérité de son aîné ;
3. Et ETIENNE, qui prenoit la qualité d'Ecuyer, Sieur de Vigny. Il vivoit en 1550.

HECTOR DE SAINT-POL, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Vernon, vivoit en 1540. Il fit une enquête, le 8 Novembre 1564, à cause du fief de Vigny, & obtint jugement de maintenue des priviléges de noblesse du Commissaire, pour le règlement des tailles, du 16 Avril 1586, dans lequel son frère JEAN est qualifié Ecuyer. Il rendit hommage au Roi de Navarre de son fief des Fourneaux, le 20 Juin 1579, & laissa

ANTOINE DE SAINT-POL, Lieutenant de Roi en Champagne, Gouverneur de Reims, Mézières & Vitry en 1592, tué depuis par le Duc de Guise.

JEAN DE SAINT-POL (second fils de NICOLAS), Ecuyer, Sieur de Vacheresse, fit un retrait lignager le 11 Octobre 1560, & rendit hommage de Jéfosse & du fief de Vacheresse, à cause de sa femme, au Seigneur du Breuil, le 25 Avril 1561 & le 22 Mars 1604, en qualité d'Ecuyer, & comme tuteur de ses enfants, en son nom & celui de sa femme, au Seigneur d'Epernon, de son fief de Vacheresse. Il épousa, par contrat du 17 Février 1560, *Renée Hébert*, veuve de *Richard de Mohier*, Ecuyer, Sieur de Villiers, du Mohier, &c., dont

1. JEAN, qui suit ;
2. Et MARGUERITE.

JEAN DE SAINT-POL, Ecuyer, Seigneur de Vacheresse, Gentilhomme ordinaire de Sa Majesté, partagea avec ses co-héritiers la succession de son père, le 12 Février 1597. Il fut maintenu dans les priviléges de noblesse, par sentence des Elus de Dreux, du 23 Juin 1634, & étoit Homme d'Armes en 1607, 1608 & 1609. Il épousa, le 13 Septembre 1592, *Marie de Maillard*, fille de *Jean*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de Sa Majesté, & de *Catherine le Fèvre*, dont :

1. JEAN, qui suit ;
2. JEANNE, mineure, sous la tutelle de sa mère, avec son frère, en 1616 ;
3. PÉRONNE ;
4. Et ANTOINE, sous la tutelle de Jean de Pondeville, Ecuyer, le 30 Mai 1633.

JEAN DE SAINT-POL, Ecuyer, Sieur de Vacheresse & de Mytainville, y demeurant, élection de Montfort, eut commission de lever une Compagnie de Gens de pied au Régiment du Mesnil-Tardieu, le 13 Août 1636, & fut maintenu dans sa noblesse le 24 Novembre 1668. Il épousa, en 1630, *Léonore de la Chaussée*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de Monillet, & de *Françoise de Comail*, dont :

Dix enfants.

BRANCHE des Seigneurs de LA BRICHE.

JEAN DE SAINT-POL (fils puîné de PIERRE I[er]), Ecuyer, Seigneur de Miseri, vivoit en 1388. Il eut pour enfants :

1. NOEL ;
2. Et GUILLAUME, qui suit.

GUILLAUME DE SAINT-POL, Seigneur de Hécourt, fut père de

PIERRE DE SAINT-POL, II[e] du nom, qui épousa, en 1458, *Nicole du Moncel*, héritière de Boissi en Gastine. Leur postérité prit le nom de Boissi-Saint-Pol. Ils eurent :

1. JACQUES, qui suit ;
2. Et CHARLES, qui eut pour enfant :

JACQUES, Comte de Saint-Pol, Maréchal

des Camps & Armées du Roi, tué à la bataille de Thionville.

Jacques de Saint-Pol, Seigneur de Boiſſi, fut père de

Philippe de Saint-Pol, Seigneur de Boiſſi, qui eut :

1. Charles, Seigneur de Boiſſi ;
2. Et Etienne, qui ſuit.

Etienne de Saint-Pol, Seigneur de Lemondans, épouſa, en 1571, *Gabrielle le Prince de la Bretonnière*, dont :

1. François, qui ſuit ;
2. Et Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de *Lemondans*, qui viendra en ſon rang.

François de Saint-Pol, Seigneur de la Haie, eut pour enfant

Louis de Saint-Pol, Seigneur de la Briche, qui épouſa, en 1641, *Marie de Gelin*, dont

Louis de Saint-Pol, IIe du nom, Seigneur de la Briche, qui fut père de :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Et Marie-Antoine, appelé le *Chevalier de St.-Pol*, ancien Capitaine de Cavalerie & Chevalier de St.-Louis.

Guillaume de Saint-Pol, Seigneur de la Briche, épouſa, en 1717, *Catherine de Montagu*, dont :

1. Etienne-Chrétien, qui ſuit;
2. N... de Saint-Pol, marié, ſans enfants ;
3. Et Madeleine, Demoiſelle de St.-Pol, qui épouſa, le 17 Février 1762, N... *Dumay*, fils du Seigneur de Gouimpy, & de N... *de Pas de Feuquières*.

Etienne-Chrétien de Saint-Pol, Chevalier, Seigneur de la Briche, Chevalier de St.-Louis, épouſa, par contrat du 26 Décembre 1752, *Françoiſe-Victoire de Vigny*, née le 15 Novembre 1732, dont entr'autres enfants :

Louis de Saint-Pol.

BRANCHE
des Seigneurs de Lemondans.

Pierre de Saint-Pol, IIIe du nom (ſecond fils d'Etienne), eut

Pierre de Saint-Pol, IVe du nom, Seigneur de Hecourt, dont :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. François, Prieur des Granges-le-Roi ;
3. Et Marc-Antoine, Chevalier de St.-Louis, commandant l'Eſcadre des Vaiſſeaux du Roi, à Dunkerque, qui a été un des plus braves Capitaines de Marine du XVIIe ſiècle. Il commença à ſervir fort jeune & fut fait Capitaine de Vaiſſeau en 1698. Il prit, en 1699, un vaiſſeau de guerre hollandais de 50 canons à l'abordage ; un autre de pareille force en 1696. Il commanda dans l'Eſcadre du Prince de Conti au voyage de Dantzick ; prit en 1703 le *Ludlow*, vaiſſeau anglais, deux autres quelque temps après ; & la même année, défit entièrement une flotte hollandaiſe de 200 voiles, eſcortée par 4 vaiſſeaux de guerre ; enleva en 1705 une flotte de 20 batiments, & de deux vaiſſeaux de guerre, qui furent conduits à Breſt ; & le 31 Octobre 1705, ayant attaqué pluſieurs vaiſſeaux de guerre ennemis, ſur les côtes de Hollande, qui furent pris à l'abordage, ce brave Officier reçut un coup de mouſquet dans la poitrine, dont il mourut ſur-le-champ. Son corps fut conduit à Dunquerke, où il fut inhumé avec les honneurs dûs à ſa valeur & à ſa naiſſance, & le Roi en vue de ſes ſervices accorda une penſion à chacun de ſes trois neveux. (Voy. les Mémoires du temps.)

Pierre de Saint-Pol, Ve du nom, Seigneur de Lemondans, laiſſa :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Charles, Chevalier, puis Commandeur de Malte ;
3. Et un autre fils.

Pierre de Saint-Pol, VIe du nom, Seigneur de Lemondans, eut :

N... de Saint-Pol, Dame de Lemondans, veuve avec enfants de N... *Duris*, Seigneur de Vieuvy, Lieutenant des Maréchaux de France à Etampes.

Les armes : *d'argent, au ſautoir dentelé de ſable*.

SAINT-PRIEST. L'ancienne Maiſon des Marquis de Saint-Priest, Seigneurs de la ville de St.-Etienne en Forez, de Furens, premiers Barons du Forez, eſt iſſue de

Pons d'Urgel, cadet des Comtes *de Barcelone*, qui fonda l'Abbaye de Valbenoite en 1150, & dont les deſcendants ont eu des alliances avec les Maiſons d'*Albon*, de *Caderouſſe*, de *Chevriers-Saint-Mauris*, de *Falque-Allemand*, de *Gaſte de Lupé*, de *Grignan*, de *la Rochefoucauld*, de *la Rouë*, de *la Tour du Pin*, de *Levis*, de *Mello*, de *Monaco*, de *Moncha*, de *Montmorin*, de *Montpezat*, de *Randon-Joyeuſe*, de *Rouſſillon*, de *Sainte-*

Colombe, de *Saint-Porgue*, de *Tournon*, de *Vaurion*, & de *Beck*.

Un DE SAINT-PRIEST époufa une fille naturelle du Roi LOUIS XI ; & BRIAND, fixième defcendant de ce PONS D'URGEL, époufa *Matalone de Jarreſt*, qui étoit l'héritière d'une branche cadette des anciens Comtes *de Forez*, iffus des premiers Dauphins Viennois, & qui lui apporta en dot la Terre de *Jarreſt* avec la Baronnie de *St.-Chaumont*. Cette Baronnie de *Saint-Chaumont* fut le partage d'une branche cadette, que l'héritière, fous FRANÇOIS I[er], porta auffi par mariage dans la Maifon de *Chevriers-Saint-Mauris*, d'où elle paffa depuis dans celle de *la Vieuville*, qui en jouit aujourd'hui.

Ce fut le même BRIAND qui le premier ne porta plus que le nom de *Saint-Prieſt*, dont le château, bâti au-deffus de la petite ville de ce nom, étoit dans une fituation infiniment flatteufe par le coup d'œil le plus étendu fur toute la ville de St.-Etienne, dont il n'étoit éloigné que d'une demi-lieue, & où il dominoit tous les environs, fans être dominé lui-même. Ce lieu avoit été choifi comme une Réfidence forte & gracieufe, près la ville de St.-Etienne, qui étoit l'apanage de cette branche cadette des Comtes *de Barcelone*, devenus auffi Comtes de Montpellier; mais deux incendies que ce Château effuya en 1665 & 1680, ont trop fait fentir l'inconvénient de la petite quantité d'eau qu'il eft poffible de fe procurer dans un lieu fi élevé, & l'ont fait abandonner, malgré l'avantage de fa fituation.

HUGUES (frère de JOSSERAND, élu Archevêque de Lyon, & de GUICHARD, III[e] du nom, quatrième defcendant de PONS D'URGEL), avoit été, vers la fin du XIII[e] fiècle, la tige de la branche de *la Chabaudière*, éteinte, après V générations, vers le milieu du XV[e] fiècle, & qui étoit la feule qui ait confervé le nom d'*Urgel*.

FRANÇOIS, frère cadet de PIERRE DE SAINT-PRIEST, premier Gentilhomme de la Chambre fous le Roi HENRI II, & Chevalier de l'Ordre du Roi, fut la tige de la branche de *Suzy*, dont étoit MARIE-ANNE DE SAINT-PRIEST, alliée à *Camille de Beck*, mère, entr'autres enfants, de *Marie-Anne*, Abbeffe de St.-Jean-le-Grand d'Autun. Cette MARIE-ANNE DE SAINT-PRIEST a été la dernière de la branche de *Suzu*. Voy. BECK (DE).

Mais la branche aînée a fini fur la fin de la minorité de LOUIS XIV, & fon héritière époufa *Claude de Chalus*, d'une Maifon ancienne du Limoufin, alliée à la Maifon de France, par le mariage entr'autres de *Robert de Chalus*, avec l'héritière du rameau des Seigneurs de Tanlay, de la branche de *Courtenay*, fous CHARLES VI.

Cette Maifon DE SAINT-PRIEST a produit de grands hommes de guerre, beaucoup de Chevaliers de Rhodes ; mais furtout une très-grande quantité de Comtes de St.-Jean de Lyon, dès l'origine même de cette dignité, à la fin du XII[e] fiècle. Elle a auffi donné un Archevêque d'Aix & un Abbé de St.-Antoine de Vienne, mort & enterré à Nancy en Lorraine, l'an 1518. Depuis une Lettre de HENRI IV, qui qualifioit AIMAR du titre de *Marquis de Saint-Prieſt*, & de premier Baron de Forez, cette Maifon avoit toujours joui de ces deux titres. La Maifon de *Chalus* a poffédé ce Marquifat, pendant trois générations, malgré une fubftitution faite, en 1518, par GABRIEL DE SAINT-PRIEST, en faveur des branches cadettes, au défaut des mâles dans la branche aînée, mais elle en a évité les preuves, & elle a vendu cette Terre, en 1722, au père de *Marie-Anne Peirenc de Moras*, mariée, en 1750, à *Charles-Louis*, Comte de *Merle de Beauchamps*, ci-devant Ambaffadeur en Portugal, qui n'en a eu qu'une fille, mariée, le 27 Juin 1768, à *Pierre-Paul Gilbert de Voifins*. Ce Marquifat de *Saint-Prieſt* comprenoit alors la petite ville de *Saint-Prieſt*, celle de St.-Etienne, avec les Paroiffes de St.-Geneft-Lerps, & de Villars; mais au temps de la fubftitution, elle comprenoit outre cela les Paroiffes de Rochetaillé, de May, de Ste-Foy-l'Argentière & autres, dans lefquelles la branche *de Suzy* feroit rentrée, fi elle n'eut point été effrayée des difficultés qu'il y avoit à furmonter, pour faire reconnoître fon droit.

Les armes de SAINT-PRIEST font : *cinq points d'or*, *équipollés à* 4 *d'azur*, ou *échiqueté d'or & d'azur de* 9 *pièces* (Voy. les *Mazures de l'Isle-Barbe*, par D. Claude le Laboureur.)

* SAINT-PRIEST. C'eft une Seigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en Vicomté par Lettres du mois de Novembre 1646, enregiftrées au Parlement de Grenoble le 23 Mai 1647,

en faveur de *Jacques-Timoléon de Guignard*, Préſident en la Cour des Aides de Vienne, né le 14 Août 1604, mort en 1673. Cette terre eſt aujourd'hui poſſédée par ſon arrière-petit-fils, *Jean-Emmanuel*. La poſtérité de *Jacques-Timoléon* a pris le nom de *Saint-Prieſt*.

SAINT-PRIEST, en Languedoc : *d'or, au ſanglier de ſable, défendu d'argent, ſur une terraſſe de ſinople.*

SAINT-PRIEST, en Languedoc : *d'azur, à cinq échiquiers d'or.*

SAINT-PRIVAT, en Picardie : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois molettes d'argent, & accompagnée de trois coquilles de gueules miſes en orle.*

SAINT-PRIVÉ, Famille de Champagne, établie auſſi dans l'Ile-de-France, maintenue dans ſa nobleſſe par Ordonnance du 23 Juillet 1667.

Marc de Saint-Privé, Ecuyer, Seigneur d'Arrigny, de Cloye & de Gondcourt, vivoit, en 1520, avec *Nicole de Criſton*, ſa femme. Il fut le IVe aïeul de

Henri de Saint-Privé, Ecuyer, Seigneur de Richebourg, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Champagne, qui épouſa, le 24 Avril 1717, *Catherine-Michelle Boutet*, dont entr'autres enfants

Marie-Anne-Michelle, née le 14 Septembre 1720. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. II, p. 490.)

Les armes: *d'argent, à un ſautoir de gueules, bordé d'une dentelure de ſable.*

SAINT-QUENTIN, Famille de Normandie, ſurnommée anciennement *Dodin*.

Raphael Dodin, Seigneur de Saint-Quentin-d'Elle, fut maintenu dans ſa nobleſſe de V degrés ſucceſſifs, par Ordonnance du 28 Mai 1635. Il obtint des Lettres Patentes en Décembre 1641, par leſquelles le Roi lui permit, ainſi qu'à ſes deſcendants nés & à naître, de porter le nom de Saint-Quentin au lieu de celui de Dodin. Il épouſa, le 18 Mars 1627, *Catherine Millet*, dont

1. Charles, qui ſuit;
2. Et Henri-François.

Charles de Saint-Quèntin, Ecuyer, Seigneur & Patron de St.-Quentin, reconnu noble de quatre races, avec ſon frère, par Ordonnance de M. de Chamillart, du 31 Janvier 1668, épouſa, le 25 Août 1672, *Marie Godefroy*, dont

Henri-François de Saint-Quentin, Seigneur & Patron de St.-Quentin-d'Elle & de Launay, Chevalier de St.-Louis, anciennement Capitaine de Dragons dans le Régiment de la Reine, qui épouſa, le 12 Février 1710, *Marie-Françoiſe-Eléonore de la Gonivière*, qui lui apporta en dot la Terre & Seigneurie de Banville, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Banville, & de *Marie-Françoiſe d'Auxais*, dont

Guillaume-Henri, né en Juin 1720, reçu Page de la Reine le 23 Août 1734. (Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. II, p. 491.)

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux croiſſants d'argent, & en pointe d'un cygne du même, nageant ſur une rivière auſſi d'argent, mouvante de la pointe de l'écu.*

SAINT-QUENTIN, en Franche-Comté: *d'or, à la bande de gueules, au franc-canton d'azur en chef.*

SAINT-QUENTIN, en Champagne : *d'azur, à la faſce d'or, chargée d'un tronc d'arbre de gueules, & accompagnée en chef de 3 molettes du ſecond.*

SAINT-QUINTIN de BLET, dans le Bourbonnais : Maiſon diſtinguée par ſon ancienneté & par ſes alliances.

Daniel de Saint-Quintin, Baron de Blet, épouſa *Marguerite Payen*, dont

Alexandre de Saint-Quintin, Comte de Blet, qui épouſa 1° *Suſanne de Girard de Vannes* ; & 2° le 4 Octobre 1700, *Françoiſe Hurault*, née à Marigny-ſur-Niort, en Poitou, le 4 Avril 1675. Du ſecond lit vint

Alexandre de Saint-Quintin, IIe du nom, Comte de Blet, Maréchal des Camps & Armées du Roi & Commandant à Berg-op-Zoom, qui étoit en 1727 Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevau-Légers d'Anjou Capitaine-Lieutenant de la même Compagnie le 20 Mai 1734, puis Capitaine de la Compagnie des Gendarmes Anglais, le 15 Mars 1740, Brigadier d'armée le 20 Février 1743, & enfin Maréchal de Camp le 1er Mai 1745. Il mourut à Berg-op-Zoom le 23

Février 1748, dans sa 46e année; il avoit épousé, le 9 Novembre 1724, *Marie de Peirenc de Moras,* morte le 13 Février 1773. (Voy. l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne,* tom. IX, & le *Mercure de France* du mois d'Avril 1748, p. 213.)

Les armes : *d'or, à la fleur de lis de gueules.*

*SAINT-RAMBERT, petite ville du Bugey, érigée en Marquisat par Lettres d'Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie, du 3 Octobre 1576, en faveur d'*Amé de Savoie,* son fils naturel, qui vendit ce Marquisat à *Henri de Savoie,* Duc de Nemours, par contrat du 21 Octobre 1601.

SAINT-REMY, Famille noble, originaire du Maine, de laquelle étoit

Ambroise de Saint-Remy, Ecuyer, marié, par contrat passé en la Cour de Bourg-Nouvel, devant *Gaultier*, Notaire, le 28 Avril 1499, à *Guyonne de Coisnon,* fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Noereux & de la Roche-Coisnon, & de *Julienne de Feschal,* dont pour fils puîné :

René de Saint-Remy, Ecuyer, Seigneur du Pin, qui épousa *Louise de Baraton,* fille aînée & principale héritière d'*Hervé*, Ecuyer, Seigneur de Varenne-Boureau, & de *Louise de Sazillé.* Ce mariage se justifie par le partage de la succession d'*Hervé de Baraton*, & de son épouse, fait entre ledit René & *Catherin de Razinnes,* Ecuyer, Seigneur de la Maison-Neuve (mari de *Renée de Baraton*), du 23 Novembre 1598, passé en la Cour du Mans, par *Mathurin Monteul.* René eut

Urbain de Saint-Remy, Chevalier, Seigneur du Pin, qui épousa, par contrat du 22 Novembre 1627, passé devant *Bodin,* Notaire Royal en la Cour de St.-Laurent-des-Mortiers, *Françoise de la Lande,* fille de *Jacques,* Ecuyer, Seigneur de St.-Martin, de Villenglose & des Plains, & de *Françoise de la Roë,* fille d'*Olivier,* Ecuyer, Seigneur de Vaux, dans la paroisse de Chaumont en Anjou, & de Terretiens en Craonois, & de *Jeanne de Chauvigné.* Il en eut :

René de Saint-Remy, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Pin, de Préaux, &c., qui épousa, par contrat passé devant *Peschard,* Notaire au Mans, le 8 Août 1661, *Marie de Bastard,* fille d'*Urbain,* Ecuyer, Seigneur de la Paragère, & de *Marie le Peltier,* dont pour fille unique & héritière,

Renée-Anselme de Saint-Remy, Dame de Coudreuse, la Roche-St.-Bault, &c., mariée, après dispense obtenue en Cour de Rome le 18 Mars 1679, par contrat passé devant *François Crosnier,* Notaire Royal à Angers, le 1er Juillet 1681, à *René d'Hardouin,* Chevalier, Seigneur de la Girouardière. (Voy. HARDOUIN DE LA GIROUARDIÈRE.)

Jean-Baptiste-Jacques de Saint-Remy, Marquis de Cossé, &c., mort le 7 Mai 1737, âgé de 67 ans, avoit épousé *Marie-Thérèse-Nicole de Montgommery*, dont pour unique héritière,

Marie-Madeleine, Dame de la Motte-Fouqué & Mongoubert, Dame & Châtelaine de Pecoux, qui épousa, le 20 Décembre 1725, *Gui-Antoine de Saint-Simon,* Marquis de Courtomer. mort le 3 Mai 1738.

Les armes de Saint-Remy sont : *de sable, au chevron d'argent, accompagné de trois fleurs de lis d'or.*

* SAINT-REMY-GEST, Seigneurie en Brabant, qui fut unie à celles d'Herbaix & de Petremal, & érigée en Comté par Lettres du 13 Novembre 1662, en faveur des services & de la noble extraction de *Diego de Bohorques,* Chevalier de St.-Jacques, Seigneur de St.-Remy, Mestre de Camp & Gouverneur de l'Ile de Stevens-Wert.

SAINT-ROMAIN, ancienne Maison du Lyonnois, de laquelle étoit issu *Melchior de Harod,* de Senevas, Marquis de St.-Romain, Abbé de Préaux & de Corbigny, qui s'est rendu recommandable dans le XVIIe siècle par ses négociations. Il mourut, le 14 Juillet 1694, âgé de 80 ans (Voy. les Mémoires du temps.)

SAINT-ROMAIN. N... de Saint-Romain laissa

1. Pierre, qui suit ;
2. Et Catherine, qui épousa *Claude de Mont-d'Or,* Chevalier.

Les armes: *palé d'hermines & de gueules, au chef d'or.*

* SAINT-SAIRE, Seigneurie en Normandie dans le pays de Bray, qui fut apportée en dot par *Louise de Berneval,* à *Antoine de Boulainvilliers,* Seigneur de Bezancourt. Voy. BOULAINVILLIERS.

SAINT-SAUVEUR, en Normandie, Election de Falaife.

N..., Marquis de SAINT-SAUVEUR, Maréchal de Camp des Armées du Roi & Infpecteur-Général de Cavalerie & de Dragons en Avril 1767, époufa, par contrat du 10 Avril 1768, la Dame de *Bar*, Chanoineffe du noble & illuftre chapitre d'Alix, nièce du Bailli de Bar.

Les armes: *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de deux étoiles de gueules, & d'une rofe du même en pointe.*

* SAINT-SERNIN. C'eft une ancienne Baronnie en Languedoc, que *Bourguine de Humières*, fille aînée de *Gafpard*, Baron de St.-Sernin, & de *Marie d'Ebrard-Saint-Sulpice*, porta en dot à fon mari *Durand de Luftrac*, père de *Gabriel*, Baron de St.-Sernin, qui, de fes deux femmes, *Anne Rabafteins* & *Madeleine de Luftrac*, n'eut que deux filles : *Madeleine de Luftrac*, née du fecond lit, eut la Baronnie de St.-Sernin, & époufa, le 22 Juin 1638, *Jean de Malhane*. Voy. MALHANE.

* SAINT-SERNIN, Seigneurie dans le Mâconnais, qui fut portée en mariage par *Henriette de Buffeul*, à *Antoine le Preftre*, Comte de Vauban, en faveur duquel elle fut érigée en Comté par Lettres du mois d'Août 1725. Voy. PRESTRE DE VAUBAN (LE).

SAINT-SEVERIN D'ARAGON. M. l'Abbé d'Eftrées, dans fon *Mémorial* de l'année 1754, pour répondre à un écrit, qui lui a été adreffé de Londres, au mois de Juin 1750 (où il a été réellement imprimé, & non à Amfterdam, comme le dit cet écrivain), & qui eft l'ouvrage d'un aventurier, qui fe difoit fauffement de cette illuftre Maifon (*a*), eft entré dans un long détail fur la Famille du Comte de *Saint-Severin d'Aragon* : il en prouve l'antiquité & l'illuftration d'après Jacques-Guillaume Imhoff, Confeiller & Tréforier de la Ville de Nuremberg, dans le Palatinat, auteur eftimé, qui a écrit en latin fur les plus illuftres familles d'Allemagne, d'Italie, d'Efpagne, de Portugal, d'Angleterre & de France même.

(*a*) Suivant le témoignage de M. Clairambault, qui, après avoir examiné tous fes papiers, a rapporté à M. le Comte de Saint-Severin d'Aragon, que cet homme ne lui avoit produit que des actes faux.

Parmi les familles d'Italie, on y trouve la Maifon de *Saint-Severin*, au Royaume de Naples, dès le XI[e] fiècle. Il la prend dans fa première fource, & autant que les écrivains d'Italie lui ont fourni de lumières, il l'a fuivie dans toutes fes branches, de degré en degré jufqu'au bifaïeul du Comte de Saint-Severin d'Aragon. Elle eft originaire du Royaume de Naples, & doit fon nom & fa première fource à une Baronnie de St.-Severin, fituée dans ce royaume, & qui fut d'abord fon feul patrimoine. La poffeffion du nom & des armes d'Aragon eft auffi conftante dans la ligne des afcendants du Comte de Saint-Séverin d'Aragon, depuis ANTOINE-MARIE DE SAINT-SEVERIN, I[er] du nom, nommé ANTOINE-MARIE D'ARAGON DE SAINT-SEVERIN, dans un acte du 20 Avril 1498, & dès le 20 Décembre 1490 ce nom eft également donné à fon fils OCTAVIEN I[er], dans un acte fait devant un Commiffaire de Jean-Galeas Sforza, Duc de Milan. Jufqu'au grand-père du Comte de Saint-Severin d'Aragon, cette branche a pris indifféremment le nom de Saint-Severin d'Aragon ou d'Aragon-Saint-Severin. Depuis, elle prend conftamment pour premier nom celui de Saint-Severin. THOMAS I[er], Baron DE SAINT-SEVERIN, ajouta au commencement du XIII[e] fiècle par une alliance à fa Baronnie de St.-Severin, le Comté de Marfico. Une perfécution de l'Empereur Frédéric II, alors Roi de Sicile, réduifit, en 1244, la Maifon de St.-Severin, à un enfant nommé

ROGER DE SAINT-SEVERIN, élevé à Rome par les foins du Pape Innocent IV, qui lui donna fa nièce en mariage, & qui fut rétabli dans tous les domaines de fes ancêtres par Charles, Comte d'Anjou, un des frères du Roi Saint Louis. Ses biens pafférent à fon fils

THOMAS II, Baron DE SAINT-SEVERIN, Comte de Marfico, qui fut père de

1 HENRI, qui fuit ;
2. JACQUES, duquel font fortis les Comtes de Tricarico dans la Bafilicate, les Ducs de Venofa, d'Amalfi, de San-Marco, & de San-Pietro in Galatina, les Ducs de Somma, & les Comtes de Saponara, depuis Princes de Bifignano, en Calabre, qui fubfiftent encore aujourd'hui, & font décorés de la Grandeffe d'Efpagne ;
3. GUILLAUME, auteur de la branche des Comtes de *Terlizzo*, éteinte vers 1390 ;

4. Et Robert, duquel fortit

Marguerite, femme de *Louis de Sicile-Duras*, Comte de Gravina, Prince du fang de France, de la première Maifon Royale d'Anjou, & mère de *Charles* III, Roi de *Sicile*, de Jérufalem & de Hongrie, mort en Février ou Juin 1386.

Henri de Saint-Severin continua la ligne des Comtes de *Marfico*, créés Princes de Salerne en 1463, & éteints en 1572, après avoir produit trois Connétables & un Amiral du Royaume de Naples, & plufieurs nouvelles branches, dont l'aînée étoit dévolue dès le temps d'Imhoff, au bifaïeul du Comte de St.-Severin d'Aragon.

Un fils & un petit-fils cadets de Henri, formèrent deux rameaux illuftrés par deux Maréchaux du royaume de Naples, mais éteints dès 1403.

Antoine, Baron de Saint-Severin, Comte de Marfico, Connétable du royaume de Naples en 1384, eut pour fecond fils

Bertrand de Saint-Severin, Seigneur de Gaiazzo ou Gaiaffo, dans le royaume de Naples, qui fut père de

Léonel ou Léonet de Saint-Severin, Seigneur de Gaiaffo, qui époufa N... *Sforza*, fœur germaine de *François*, premier Duc de Milan, dont

Robert de Saint-Severin, premier Comte de Gaiaffo, furnommé dans fon temps le *Mars de l'Italie*, un des plus grands Capitaines de fon fiècle, auquel Ferdinand Ier, bâtard d'Aragon, Roi de Sicile à Naples, accorda le nom & les armes d'Aragon; il fut tué commandant les troupes Vénitiennes le 9 Août 1488. Il eut trois femmes, & laiffa du premier lit :

1. Jean-François, qui fuit.

Du fecond lit vinrent :

2. Frédéric, appelé le *Cardinal d'Aragon*, Cardinal & Archevêque de Vienne en Dauphiné, mort le 7 Août 1516 ou 1517.
3. Antoine-Marie, rapporté plus loin;
4. Galeas, fait Grand Ecuyer de France par le Roi Louis XII en Septembre 1505; il fut tué à la bataille de Pavie le 24 Février 1525.
5. Gaspard, furnommé par fobriquet *Fracaffa* (brife-tout), à caufe de fa force extrême, auteur d'un rameau qui fubfiftoit encore il y a quelques années à Reggio & à Modène.

Du troifième lit font iffus :

6. Jules, Marquis de Valence dans le pays d'Alexandrie, Comte de Colorno, fait Chevalier de l'Ordre de St.-Michel par le Roi Louis XII; il a été l'auteur d'un rameau fondu en même temps que celui de fon frère, dans les Maifons de *Borromée* & de *San-Vitali*;
7. Annibal, mort en France fans poftérité, dit M. l'Abbé d'Eftrées. Il époufa, avant 1552, *Françoife de Malcouffe*. Cette branche s'eft éteinte en

Marie, qui époufa, en 1631, *Alexandre de Caullières*, Chevalier, Seigneur de Montbenard, au Duché d'Aumale, dont defcend *François-Armand-Jules de Marfillac*, Officier au Régiment des Gardes-Françaifes.

8. Et Alexandre, Protonotaire apoftolique, nommé à l'Archevêché de Vienne, en Dauphiné, mort en 1522.

Jean-François de Saint-Severin fut Comto de Gaiaflo, après fon père. Son fang a paffé dans la maifon des Comtes de *San-Secundo*, du nom de *Roffi*, vers le milieu du XVIe fiècle.

Antoine-Marie de Saint-Severin (fecond fils de Robert), fut Seigneur de Gualfinara, dans le Marquifat de Saluces. Il laiffa

Octavien de Saint-Severin, Ier du nom, qualifié dans un acte du 20 Avril 1498, illuftre Seigneur, & fils de feu illuftre & vaillant Seigneur Antoine-Marie de Saint-Severin (*a*). Il fit fon teftament le 15 Octobre 1520, & avoit époufé, le 20 Décembre 1490, *Louife Gonfalonieri*, d'une des plus illuftres Maifons du Duché de Plaifance, dont :

1. Antoine-Marie, qui fuit;
2. Et Pompée, Commandeur des Maifons de St.-Antoine de Parme, de Reggio & de Borgo de San-Domino.

Antoine-Marie de Saint-Severin, IIe du nom, fit fon teftament le 15 Février 1526. Il avoit époufé *Jeronime de Bellochia* ou

(*a*) Suivant deux actes de 1498, que le Comte de St.-Severin a bien voulu me communiquer, il eft conftant qu'Antoine-Marie étoit mort en 1498, par conféquent il faut que Guichardin l'ait pris pour quelqu'un de fes frères, lorfqu'il l'a rapporté vivant en 1500.

Bellogio (remariée à *Barthélemy Zanardi de Lando*), dont :

1. Octavien, qui suit ;
2. & 3. Un fils & une fille. Ils furent tous trois sous la tutelle de Pompée, leur oncle.

Octavien de Saint-Severin, IIe du nom, testa le 7 Décembre 1591. Il épousa, le 6 Mai 1546, *Baptiste Zanardi de Lando*, fille de *Barthélemy*, dont, entr'autres enfants,

Alphonse de Saint-Severin, né le 12 Juin 1565, qui épousa 1° *Lucrèce Anguissola* ; & 2° le 16 Février 1599, *Lucie Belloti*. Du premier lit vinrent :

Deux fils, qui embrassèrent l'état ecclésiastique.

Du second lit est issu, entr'autres enfants,

Charles, qui suit.

Charles de Saint-Severin, nommé dans un acte de tutelle du 25 Octobre 1623, & dans le testament de sa mère, du 27 Juin 1650, qualifié illustre Seigneur & Comte le 8 Juin 1628. Il est le premier qui a pris la qualité de Comte, à cause du Comté d'Olza, que ses ancêtres ne possédoient pas, & non pas parce que ce titre lui étoit personnel, comme il l'est assez généralement en Italie. Il épousa, le 15 Juin 1628, *Anne Arcelli*, fille de *Jules-César*, Seigneur d'une noblesse distinguée dans l'Etat de Plaisance, dont

Robert-Jules-Félix de Saint-Severin d'Aragon, né le 3 Décembre 1642, qualifié, après son père, illustre Seigneur & Comte. L'Abbé d'Estrées dit qu'il est mort en 1725. Il a fait son testament en 1725, mais il n'est mort qu'en 1727. Il épousa, le 19 Février 1661, *Claire Anguissola*, dont entr'autres enfants :

1. Galeas, Comte de Saint-Severin, Prêtre & Chanoine de l'Eglise cathédrale de Plaisance, mort en Septembre 1737 ;
2. Et Octave-Joseph-Marie, qui suit.

Octave-Joseph-Marie, Comte de Saint-Severin, né le 4 Novembre 1666, Ministre Plénipotentiaire de Parme au Congrès de Cambrai (il avoit été auparavant à ceux d'Utrecht & de Bade), où la succession des Duchés de Parme & de Plaisance fut réglée, mourut à la fin de 1725. Il épousa, le 23 Novembre 1698, dans le Palais de la Princesse Isabelle Farnèse, *Blanche Salvatico de Rizzolo*. L'Abbé d'Estrées a cru qu'elle est morte en Juillet 1744, parce que son testament, remis parmi les titres à M. Clairambault, est de cette date ; mais elle vivoit encore en 1757. Ils eurent :

1. Charles, né en 1700, Jésuite ;
2. Joseph-Antoine, Clerc régulier de l'Ordre des Théatins ;
3. Alphonse-Marie-Louis, qui suit ;
4. Frédéric-Pierre-Marie-Joseph, Comte d'Olza, appelé l'*Abbé, Comte de St.-Severin d'Aragon*, né à Plaisance le 19 Octobre 1707, qui fut Chanoine de l'Eglise de cette ville en 1737, nommé par le Roi à l'Abbaye de St.-Maixent, au Diocèse de Poitiers le 2 Juin 1748, Chanoine de l'Eglise cathédrale de Plaisance, &c., naturalisé avec faculté de tenir bénéfice en France, en Décembre 1749 ;
5. Isabelle, Religieuse au Monastère de Santa-Franca de la ville de Plaisance, & appelée en religion Dona *Maria-Isabella* ;
6. Anne, morte Religieuse au Monastère de Ste.-Marie-Madeleine de Plaisance, appelée en religion Dona *Bianca-Teresia* ;
7. Françoise, morte Religieuse au Monastère de Santa-Franca de Plaisance, & nommée en religion Dona *Ottavia* ;
8. Et Barbe, qui épousa *Pierre*, Comte d'*Anguissola*, Seigneur issu d'une Maison très-distinguée dans le Duché de Plaisance.

Alphonse-Marie-Louis, appelé *Comte de Saint-Severin d'Aragon*, né à Plaisance, dans le Duché de ce nom en Italie, le 7 Novembre 1705, Seigneur, Comte d'Olza au même Duché, a été d'abord Envoyé Extraordinaire de Parme en France en 1726, après l'Abbé François Lando, aujourd'hui Cardinal, fait Gentilhomme de la Chambre de l'Infant Don Carlos, Duc de Parme & de Plaisance (depuis Roi des Deux-Siciles), avec service & appointement, en Janvier 1731, Colonel d'Infanterie à la suite du Régiment Royal-Italien en Juin 1736, Ambassadeur de France en Suède en Août 1737, naturalisé en Octobre suivant, Ambassadeur auprès du Roi & de la République de Pologne en 1744, Ministre Plénipotentiaire à la Diète de Francfort, pour l'élection de l'Empereur François Ier, en 1745, & aux conférences d'Aix-la-Chapelle pour la paix, en Décembre 1747, nommé Chevalier des Ordres le 1er Janvier 1749, ayant eu la permission d'en porter le cordon & la croix le 9 Août 1748, sous l'admission des preuves de sa noblesse & de ses services, en un chapitre extraordinaire tenu à Compiègne le 9 Août 1748 ;

mourut Miniſtre d'Etat le 7 Mars 1757. Il épouſa, le 12 Juillet 1733, *Marie-Louiſe-Françoiſe Fillon*, née en 1707, qui avoit épouſé, 1° le 11 Janvier 1721, *Louis-Pierre*, Comte de *Houdetot*, mort le 10 Août 1726. Elle étoit fille de *Nicolas-François Fillon*, Sieur de Villemur, Seigneur d'Iſſou & de Guitrancourt, près Mantes-ſur-Seine, l'un des 40 Fermiers-Généraux du Roi. Ils eurent pour fille unique

Blanche-Alphonsine-Octavie-Marie-Louise-Françoise, née en Juillet 1736, morte le 20 Janvier 1753, qui avoit épouſé, le 14 Décembre 1750, *Caſimir Pignatelli*, Comte d'Egmond, né le 6 Novembre 1727.

Les armes : parti d'Aragon, qui eſt *d'or, à 4 pals de gueules*, par conceſſion ; l'autre, parti de Saint-Severin, qui eſt *d'argent, à la faſce de gueules, à la bordure du même, chargée de huit étoiles d'or.*

* SAINT-SIMON. C'eſt un bourg ſitué dans le Vermandois, qui paſſa de la Maiſon de *Vermandois* l'ancien, dans celle de *Rouvroy*, par le mariage de *Marguerite*, Dame de *Saint-Simon*, avec *Mathieu de Rouvroy*, dit *le Borgne*, Chevalier. Voy. ROUVROY DE SAINT-SIMON.

SAINT-SIMON-COURTOMER, en Normandie.

Artur de Saint-Simon, Seigneur de Ste.-Mère-Egliſe, épouſa, en 1563, *Eléonore de Beauvoiſin*, qui lui porta en mariage la Seigneurie de Courtomer, ſituée dans le Côtentin, à 3 lieues de Séez. De ce mariage vint :

Jean-Antoine de Saint-Simon, Seigneur de Courtomer, qui eut un des Régiments Français entretenus au ſervice de Hollande, & obtint en ſa faveur l'érection de la Seigneurie de *Courtomer* en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Février 1620, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen les 2 Avril 1621 & 17 Février 1623. Il épouſa, en 1595, *Marie de Clermont-Gallerande*, dont il eut :

1. Cyrus, *alias* Antoine, Marquis de Courtomer, qui épouſa *Suſanne Madelaine*, & eut pour fille unique

   Marie, Marquiſe de Courtomer, morte en 1670, pour laquelle ce Marquiſat fut renouvelé par Lettres du mois de Mars 1653, enregiſtrées le 7 Mai ſuivant. Elle épouſa *René de Cordouan* Marquis de Langey, duquel ayant été ſéparée pour cauſe d'impuiſſance, elle ſe remaria, en 1661, à *Jacques-Nompar de Caumont*, Duc de la Force, mort le 19 Avril 1669.
2. Et Léonor-Antoine, qui ſuit.

Léonor-Antoine de Saint-Simon, Marquis de Courtomer, épouſa, en 1644, *Marie de la Noue*, dont :

Claude-Antoine, qui ſuit ;
Et Jacques-Antoine, rapporté après la poſtérité de ſon frère aîné.

Claude-Antoine de Saint-Simon, Marquis de Courtomer, mort le 14 Octobre 1705, âgé de 52 ans, épouſa, le 26 Avril 1682, *Jeanne de Caumont-la-Force*, morte le 8 Mai 1716, dont :

1. Jacques-Antoine, Marquis de Courtomer, Colonel du Régiment de Soiſſonnais, mort, ſans poſtérité, le 19 Juin 1724. Il avoit épouſé, 2 mois avant, *Marie-Renée de Catinat* (remariée, le 29 Août 1726, à *Guillaume de Lamoignon*, Seigneur de Montrévaux), fille de *Pierre*, neveu du Maréchal de Catinat, & de *Marie Fraguier* ;
2. Et Gui-Antoine, qui ſuit.

Gui-Antoine de Saint-Simon, Seigneur, Marquis de Courtomer, Haut-Juſticier de Gaſprée, Comte de Montreuil-Bonin, Seigneur de la Motte-Fouqué, Montgoubert, &c., Châtelain de Peſcoux, d'abord reçu Chevalier de Malte de minorité au Grand-Prieuré de France le 21 Mars 1700, fut fait, au mois de Novembre 1715, Enſeigne des Gardes-du-Corps de feue Madame la Ducheſſe de Berri, en devint depuis Lieutenant, & enſuite Capitaine par Brevet du 1er Mai 1719. Il obtint auſſi dans le même temps un Brevet de Meſtre de Camp de Cavalerie ; quitta la Croix de Malte après le décès de ſon frère aîné; & eſt mort en ſon Château de Courtomer en Normandie le 3 Mai 1738. Il épouſa, le 20 Décembre 1725, *Marie-Madeleine de Saint-Remy*, Dame de la Motte-Fouqué, &c., morte le 26 Juin 1763, fille devenue unique héritière de *Jean-Baptiſte-Jacques*, Marquis de Coſſé, &c., & de *Marie-Thérèſe-Nicole de Montgommery*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Nicolas-Philippe-Antoine, qui ſuit ;
2. Louis-Charles-Antoine, Chevalier de Malte, dit le *Chevalier de Courtomer*, mort le 3 Novembre 1755, âgé de 21 ans, au château de la Motte-Fouqué, en Normandie ;
3. Et Marie-Nicole, mariée à N *de Cou-*

langes, Capitaine au Régiment Royal, Cavalerie.

NICOLAS-PHILIPPE-ANTOINE DE SAINT-SIMON, né en 1727, Marquis de Courtomer, tué le 10 Octobre 1758, à la bataille de Lutzelberg. Il épousa, en Août 1749, *Louise-Rose de Thiboutot*, fille unique de *Louis-François*, premier Marquis de Thiboutot, & de *Marguerite de la Viefville d'Orvillé*, dont :

ANTOINE-LÉON-PIERRE, Comte de Courtomer.

JACQUES-ANTOINE DE SAINT-SIMON, dit *le Comte de Courtomer* (second fils de LÉONOR-ANTOINE), mort en 1728, avoit épousé *Marthe de Chardon*, dont :

1. RAOUL-ANTOINE, qui suit ;
2. Et JEAN-ANTOINE-FRANÇOIS, Chevalier de Courtomer, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Anglais, Brigadier des Armées du Roi, le 10 Mai 1748, mort le 6 Octobre 1755.

RAOUL-ANTOINE DE SAINT-SIMON, dit *le Comte de Courtomer*, entra fort jeune, en 1708, dans les Gardes-Françaises, y fut successivement Enseigne & Sous-Lieutenant, Lieutenant en 1711, & Capitaine le 22 Décembre 1719, Brigadier le 1er Août 1734, Maréchal de Camp le 15 Mars 1740, Lieutenant-Général le 1er Mai 1745, & Lieutenant-Colonel de ce Régiment en Juin suivant. Il est mort le 13 Mai 1761, Gouverneur de Thionville; il avoit épousé, en Juillet 1719, *Marguerite Ferrand de Saint-Dizan*, morte le 23 Juillet 1744, fille d'*Etienne*, Seigneur de St.-Dizan, Intendant & Contrôleur-Général de l'argenterie & menus plaisirs de la Chambre du Roi, & d'*Anne Besset de la Chapelle*. Il en a eu

JACQUES-ETIENNE-ANTOINE DE SAINT-SIMON, Vicomte de Courtomer, Brigadier des Armées du Roi, marié, le 15 Avril 1741, à *Élisabeth-Olive-Louise Bernard de Coubert*, née le 26 Janvier 1725, fille de *Samuel-Jacques*, Comte de Coubert, & d'*Élisabeth-Louise Frotier de la Coste-Messelière*, dont :

1. ANTOINE-OLIVIER, né le 3 Septembre 1746, mort le 18 Juillet 1754.
2. Et ÉLISABETH-OLIVE, née en Août 1748, mariée, le 15 Mars 1769, à *Léon-Marguerite le Clerc*, Baron de Juigné.

Les armes : *de sinople, à trois lionceaux d'argent.*

La Branche aînée écartèle de *Caumont-la-Force* & *Clermont-Gallerande ;* & la seconde, *aux 1 & 4 de* LA NOUE, *parti de Bretagne ; aux 2 & 3 de* CLERMONT-GALLERANDE.

SAINT-SIXTE : *d'argent, à la bande de gueules, bordée d'or, chargée de trois trèfles d'argent, l'écu bordé de gueules.*

* SAINT-SORLIN, petite ville de Bugey qui fut inféodée avec celles de Lavieu & de Vaux, par Louis, Duc de Savoie, & érigée en Marquisat le 26 Février 1460, en faveur de *Gaspard de Varax*, pour lui & les siens. Etant mort sans postérité, ce Marquisat retourna au Duc de Savoie, qui le donna en 1526, en échange de la Seigneurie de Faverges, à *Philippe de Savoie*, Comte de Genevois, puis Duc de Nemours.

* SAINT-SULPICE, Terre située dans le Quercy, érigée en Marquisat, qui appartient à la Maison de *Crussol*. Voy. CRUSSOL.

SAINT-SULPIS, en Bresse. Entre les Gentilshommes de Bresse, qui firent le voyage de la Terre-Sainte, sous Bérard de Châtillon, Evêque de Mâcon, en 1120, il est fait mention de PERNOS DE SAINT-SULPIS, Chevalier. Les armes : *de gueules, à la bande d'hermines.*

SAINT-SUPLIX, en Picardie : *d'or, à trois fasces de gueules, surmontées en chef d'une coquille d'azur.*

SAINT-SYMPHORIEN : *d'azur, au chef d'or, chargé d'un lion naissant de gueules.*

* SAINT-TRICAT ou LE BERCQ, Terre mouvante du Roi, située au village de Saint-Tricat, Gouvernement de Calais, érigée, avec les *Calimottes* & *Rouge-Cambre*, en *Baronnie* en 1653.

Elle est possédée par le Président *Pigault*, issu d'une Famille noble de ce nom, originaire de Bretagne, maintenue par Arrêt du mois de Juillet 1670, & fixée par la branche cadette, dans le Calaisis depuis 1558. Il appert par cet Arrêt, enregistré à la Chambre des Comptes de Nantes, que *Philippe Pigault* jouissoit, dès 1513, & ses ancêtres, de temps immémorial, de la Terre noble de la Mellatière, exempte de tailles & fouage, & avec les priviléges attachés à l'ancienne Noblesse. Voy. PIGAULT DE LEPINOY.

* SAINT-TRIVIER, petite ville en Bresse, qui fut inféodée avec le titre de Comté, par Lettres d'Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie, du 8 Janvier 1575, à *Marie de Gondi*, veuve de *Nicolas de Grillet*. Ce Comté est aujourd'hui dans la Maison de *Crémeaux d'Entragues*. Voyez. CRÉMEAUX.

SAINT-TRIVIER, en Dombes, Famille qui porte pour armes : *d'or, à la bande de gueules*.

SAINT-VALLERY, en Ponthieu. Dès le temps du Roi Lothaire, un des fils de *Guillaume*, Comte de *Ponthieu*, épousa la fille de RENAUD DE SAINT-VALLERY; & GALBERT, surnommé l'*Avoué de* SAINT-VALLERY, étoit un si grand Seigneur, que Richard II, Duc de Normandie, lui donna en mariage *Pappie de Normandie*, sa fille, ainsi que l'assure Oderic Vitalis, Religieux de l'Abbaye de St.-Avroult. Les armes : *d'azur, fretté d'or, l'écu semé de fleurs de lis du même*.

* SAINT-VALLIER. C'est une Seigneurie en Dauphiné qui fut acquise de la Maison de *Poitiers* en 1584, par *Jean de la Croix de Chevrières*, bisaïeul de *Pierre-Félix*, en faveur duquel la Terre de St.-Vallier fut érigée en Comté, par Lettres du mois d'Avril 1687, enregistrées au Parlement de Dauphiné la même année. Voy. CHEVRIÈRES.

* SAINT-VENANT. ALIPS, Dame de SAINT-VENANT & du Sauchoy, porta ces Seigneuries dans la Maison de *Clermont*, en Beauvaisis, par son mariage avec *Guillaume de Clermont de Néelle*. Voy. CLERMONT.

SAINT-VERAN, Branche cadette de la Maison d'*Inguimbert*. Voyez INGUIMBERT.

SAINT-VERAN, Branche cadette de la Maison de *Montcalm*. Voy. MONTCALM.

SAINT-VICTOR. N..., Baron de SAINT-VICTOR, Brigadier d'Infanterie, a été nommé en Avril 1766, Commandant-Général des Troupes dans les Iles sous le Vent.

SAINT-VIDAL, Terre & Baronnie que *Claire de la Tour-Saint-Vidal* porta en mariage, le 1er Août 1582, à son mari *Claude de Rochefort*, Baron d'Ally, & que *Pierre-Antoine*, son troisième fils, eut en partage, à condition d'en porter le nom & les armes. Voy. ROCHEFORT D'ALLY.

SAINT-VINCENT (DU BOIS-SAINT-VINCENT) : C'est une Famille noble, originaire du Duché de Savoie, où elle tenoit un rang distingué dès le commencement du XVe siècle.

Dans l'Histoire de la Maison de *Saint François de Sales*, par Nicolas de Hauteville, imprimée à Paris en 1669, on lit, p. 79, que la veuve de noble *Jourdain de Sales*, aïeule de ce Saint, épousa, en secondes noces, par contrat du 22 Janvier 1428, reçu par *Jean Dupas*, Notaire, noble VIFFREY DU BOIS, Gentilhomme de Savoie : cet acte se trouve aux Archives de Sales.

Cette Famille noble de DU BOIS, qui a ajouté à son nom primitif le surnom de SAINT VINCENT, sous lequel elle est connue aujourd'hui, s'est transplantée à Apt en Provence, sous le règne de LOUIS XII, où noble MICHEL DU BOIS, qui suit, & LOUIS, son frère, obtinrent des Lettres de naturalité du Roi FRANÇOIS I, données à Fontainebleau au mois de Décembre 1540, enregistrées au Parlement de Provence le 27 Janvier 1541, & en la Chambre des Comptes le 26 Mai suivant.

I. MICHEL DU BOIS épousa à Apt *Anne de Ris*, issue d'une noble & ancienne Famille de cette Ville, dont :

ANTOINE, qui suit;

Et BENOÎT, Sieur de St.-Vincent, qui fut Lieutenant de la Compagnie de 300 hommes du Capitaine Prisson, & mourut, en 1557, au service, dans l'armée que le Roi HENRI II avoit en Piémont, sous les ordres du Maréchal de Brissac. C'est ce qui est prouvé par la procuration que sa veuve fit le 2 Mai 1557, devant *Bourel*, Notaire à Apt, pour retirer ses armes & bagages. Il avoit épousé *Françoise de Vincens* (d'une Famille noble de la ville de Pertuis), dont :

JACQUES, Sieur de St.-Vincent, Ecuyer, qui fut Homme d'Armes dans la Compagnie d'Ordonnance de HENRI DE VALOIS, Grand-Prieur de France, Gouverneur & Lieutenant-Général en Provence ; & servit longtemps avec distinction, pendant les guerres de son temps, sous les Rois HENRI III & HENRI IV. Il épousa, 1° par contrat du 4 Avril 1582 (reçu par *Guichard*, Notaire à Apt),

Eynes de Lauze, fille de *Guillaume* Gentilhomme d'Avignon, & de *Catherine d'Aftuaud*, des Seigneurs de Murs ; & 2° *Florimonde de Remereville*, fille de *Gafpard*, Gentilhomme de la ville d'Apt, & de *Marguerite de Cofme*, fa feconde femme. Du premier lit vinrent :

1. MADELEINE, mariée 1° à noble *Pierre de Brun de Caftellane*, Seigneur du Caftellet ; & 2° à noble *Denis de Gautier*, des Seigneurs *de Grambois* ;
2. LÉONNE, qui époufa noble *Jean Maffe*, Seigneur de Ruftrel, laquelle, par fes pieufes libéralités, fit faire le bufte de *Ste. Dauphine* en vermeil, confervé dans l'Eglife des Pères Cordeliers d'Apt. Voy. l'*Hiftoire de Sainte Dauphine* par le P. Borely, Cordelier, Edit. in-8°, p. 602 & fuiv., & le nouvel Ouvrage intitulé *le Clergé de France*, par l'Abbé Hugues du Tems, tom. I, p. 63.

Et du fecond lit vint :

3. ANNE, morte fans alliance.

Et JEANNE, qui époufa le Capitaine *Philippe de Faulcon*.

II. ANTOINE DU BOIS, Viguier & Capitaine pour le Roi de la ville d'Apt en 1557, tefta le 12 Juillet 1580, devant *Jean Hortie*, Notaire à Apt. Il avoit partagé la fucceffion de fon père avec fon frère BENOÎT, par contrat du 3 Février 1552, reçu par *Bourel*, Notaire, & époufa *Elzive de Garcin*, d'une ancienne Famille de Forcalquier, dont :

GABRIEL, qui fuit ;
Et CATHERINE, qui époufa noble *Touffaint de Marmet*, auteur de la branche des Seigneurs de *Valcroiffant* & de *Vaumalle*.

III. GABRIEL DU BOIS embraffa le parti des armes, fe diftingua parmi les Royaliftes lors des troubles occafionnés par la Ligue, & fut tué à la bataille donnée, le 15 Décembre 1591, devant Vinon, lieu de la Viguerie Barjols, où l'armée du Duc de Savoie, appelé en Provence par le parti de la Ligue fut entièrement défaite, & ce Prince forcé de fe retirer dans fes Etats. GABRIEL époufa, le 8 Octobre 1582, par contrat paffé devant *Hortie*, Notaire à Apt, *Louife de Monier*, fille de noble *Claude*, Capitaine de 100 Hommes de Pied, & laiffa :

1. GASPARD, qui fuit ;
2. GUILLAUME, l'un des Gentilshommes qui fuivirent le Maréchal de Lefdiguières en Piémont, contre les Efpagnols, en exécution du traité d'Aft. Ce Maréchal ayant eu ordre de rentrer en France, GUILLAUME DU BOIS refta, avec plufieurs autres Gentilshommes, dans l'armée du Duc de Savoie, & fut tué au fecours donné à Verceil en 1617 ;
3. Et PIERRE, auteur de la feconde branche, rapporté après fon frère aîné.

IV. GASPARD DU BOIS, Ecuyer, époufa, en 1614, *Florimonde de Remereville*, veuve de JACQUES DU BOIS DE SAINT-VINCENT, & n'en eut que

GABRIELLE, mariée, le 21 Décembre 1634, à *François de Sinéty*, Gentilhomme d'Apt, auteur des branches de cette Maifon qui fubfiftent aujourd'hui ;
Et MADELEINE, mariée au Sieur *de Bonadona*, Gentilhomme de Pertuis.

SECONDE BRANCHE.

IV. PIERRE DU BOIS, Ecuyer (troifième fils de GABRIEL, & de *Louife de Monier*), époufa, par contrat paffé le 11 Février 1621, devant *Bermond*, Notaire à Apt, *Pierre de Remereville*, fille de noble *Pierre*, & de *Madeleine de Bot de Cardebat*, dont entr'autres enfants :

V. FRANÇOIS DU BOIS, Ecuyer, qui époufa, par contrat paffé le 21 Juin 1654, devant *Degadret*, Notaire à Apt, *Honorade d'Archias*, fille de noble *Thomas*, Seigneur de Ruftrel, & de *Marguerite de Savournin*, dont :

1. FRANÇOIS, qui entra, en 1687, dans les Cadets-Gentilshommes du Département de Befançon, fervit enfuite dans quelques autres Régiments, paffa dans celui de Béarn, réformé, dont il devint premier Capitaine ; fut fait Chevalier de St.-Louis en 1714, & a été tué à la bataille de Parme en 1734 ;
2. JOSEPH, Eccléfiaftique ;
3. GABRIEL, qui fuit ;

Et plufieurs filles, mortes fans avoir été mariées.

VI. GABRIEL DU BOIS, IIe du nom, Sieur de St.-Vincent, Chevalier de St.-Louis & penfionné du Roi après avoir fervi avec diftinction dans le même Régiment de Béarn réformé, en qualité de Capitaine de Grenadiers & de Major, obtint de Sa Majefté la Majorité de la place de Landrecies en Hainaut, en 1748, & eft mort à Apt en 1753, des fui-

tes des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Rocoux. Il avoit épouſé à Landrecies, le 25 Novembre 1727, *Anne-Eliſabeth-Joſèphe de François*, Dame de Godart, dont

1. Claude-Antoine-Gabriel, qui fuit ;
2. Honoré-Thomas, Lieutenant dans le même Régiment de Béarn, mort à Apt en 1753 ;
3. Et Charles-François, appelé le *Chevalier de Saint-Vincent*, qui a ſervi dans le même Régiment de Béarn juſqu'à la réforme de ce Corps, arrivée le 30 Décembre 1762 ; & a été enſuite fait Capitaine-Aide-Major du Régiment de Lille en Flandre. Ce Régiment ayant auſſi été réformé, il a épouſé à Landrecies, le 3 Janvier 1769 (acte reçu le 29 Décembre précédent, par *Laurent*, Notaire), *Marie-Thérèſe-Joſèphe Piérard*. Il y eſt mort au mois de Juin 1771, laiſſant pour fille unique,

   Philippine-Josèphe-Françoise, née le 29 Octobre 1769.

VII. Claude-Antoine-Gabriel du Bois de Saint-Vincent, Chevalier de St.-Louis, penſionné du Roi, étoit Capitaine-Aide-Major du même Régiment de Béarn, lors de la réforme dont on vient de parler; fut nommé Major-Général Commandant les Bataillons des Gardes-Côtes, qui campoient dans le pays d'Aunis en 1758 & 1759, & épouſa, par contrat paſſé le 19 Janvier 1765, devant *Poncet*, Notaire, *Catherine de Maty*, fille d'*Ange-Dominique-Veran*, Gentilhomme de Cavaillon, au Comtat Venaiſſin, & de Dame *Catherine de Simon*, dont

Joseph-Marie-Philippe-Gabriel, né le 10 Novembre 1773.

Les armes de cette Famille ſont : *de gueules, à deux lances d'or poſées en ſautoir.* (Généalogie rédigée d'après un *Mémoire* dreſſé ſur titres originaux, communiqués au Procureur du Roi de la ville d'Apt, & vérifiés par lui, aſſiſté de Me *Fage*, Notaire, dont il a donné ſon certificat le 9 Mars 1776.)

SAINT-VINCENT, en Champagne : *d'azur, au lion d'or.*

SAINT-VINCENT, en Champagne: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à la vache de gueules, accolée & clarinée de ſable, au franc-canton ſéneſtre d'azur, chargé d'une croix potencée & aléſée d'or ; aux 2 & 3 d'or, à la cloche de gueules.*

SAINT-VITAL-CORONA. Jacques-Antoine de Saint-Vital-Corona & Avogrado de Breſſe, Marquis de Medeſano, de Miano, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître de la Maiſon de l'Infant d'Eſpagne, Duc de Parme, appelé *Marquis de Saint-Vital*, né à Parme, le 23 Mai 1699, épouſa, en 1720, *Marie-Gabrielle Genci*, Dame Romaine, dont

1. Alexandre, appelé *Comte de Saint-Vital*, qui épouſa *Conſtance Scotti de Sarmato*, Dame de Plaiſance;
2. Victor-Amédée, reçu Chevalier de Malte au berceau, Exempt des Gardes-du-Corps de l'Infant, Duc de Parme ;
3. N... de Saint-Vital, Religieuſe Bénédictine dans le Monaſtère noble de St.-Paul de Parme;
4. Et N... de Saint-Vital, qui épouſa N... *d'Albicini*, d'une Maiſon établie à Forli.

* SAINT-VRAIN, Baronnie en Champagne, qui fut portée en mariage par *Madeleine de Minette de Breuil*, fille de *François*, Seigneur de St.-Vrain, Hellutier, Bleme, Orçon, &c., & de *Marguerite de Chatenois*, à *Henri d'Ourches*, Seigneur de Cercueil, iſſu de *Lambyrin*, Seigneur d'Ourches, auquel Thiebaut Ier, Duc de Lorraine, donna le commandement de ſon Infanterie, lorſqu'il fit la guerre en Alſace. Ce Capitaine, que Richer, Religieux de l'Abbaye de Senones, & auteur contemporain, appelle Grand-Maître de la Maiſon de Thiebaut, ſe jeta dans Amance, pour défendre cette fortereſſe, contre les forces de Frédéric II, Roi des Romains, qui étoit venu l'aſſiéger en 1218. Le poſte éclatant que *Lambyrin* tenoit dans la Cour du Duc Thiebaut, fait voir en même temps l'éclat de ſa Maiſon, auſſi bien que le mérite de ſa perſonne. Voy. OURCHES.

* SAINT-VRAIN, Seigneurie érigée en Marquiſat, par Lettres du mois de Février 1658, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 6 Juin & 2 Septembre ſuivants, en faveur de *Nicolas le Vaſſeur*, Conſeiller au Parlement de Paris.

* SAINT-WIT. C'eſt une Seigneurie au Comté de Bourgogne, qui fut érigée en Baronnie par Lettres du 31 Janvier 1660, enregiſtrées à Dôle, en faveur de *Ferdinand-Mathieu de Saint-Mauris*.

SAINT-WOLSTONS. Voyez ALEN de SAINT-WOLSTONS.

SAINT-YON: Famille noble, originaire de Picardie, dont étoit

PIERRE DE SAINT-YON, Ecuyer, Seigneur de Ruffy, près la ville de Crefpy en Valois, qui époufa *Jeanne de Rubempré,* dont

ANTOINE DE SAINT-YON, Ecuyer, Seigneur de Ruffy en Valois, Maréchal des Logis de la Compagnie du Comte de Nanteuil & de St.-Pol, qui époufa, par contrat paffé devant *Robert Bauldé*, Notaire Royal à Meaux-en-Brie, le 18 Août 1525, *Louife de Hecques,* fille de *Louis,* Ecuyer, Seigneur de Vaulmoife, & de *Marguerite de Saint-Méry,* dont:

JEANNE, mariée, par contrat paffé devant *Jean Taillebois*, Notaire Royal à Baugé, réfidant à Précigné en Anjou, le 1er Juillet 1550, à *Bertrand d'Hardouin*, Ecuyer, Seigneur de la Girouardière, Homme d'Armes de la Compagnie du Duc de Lorraine. Voy. HARDOUIN DE LA GIROUARDIÈRE;
dière;

Et MADELEINE, mariée à *Charles du Mollin*, Ecuyer, Seigneur de Farolles, près de Crefpy, dont: 1. *Clerembault*, marié à *Barbe de Villiers*; — 2. *Marie*, qui époufa *Charles de Bethancourt*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu; — 3. & 4. *Marguerite* & *Françoife*, reftées filles.

Les armes de SAINT-YON font: *d'azur, à la croix d'or, lofangée de gueules, cantonnée de quatre cloches d'or bataillées d'azur.*

SAINTE-ALDEGONDE, en Artois.

ALBERT-ANDRÉ DE SAINTE-ALDEGONDE, Comte de Genets, époufa, en 1633, *Anne d'Ongnies,* dont entr'autres enfants :

1. MAXIMILIEN-FRANÇOIS, Comte de Genets, qui époufa ISABELLE-CLAIRE-EUGÉNIE DE SAINTE-ALDEGONDE, fa coufine germaine;
2. PHILIPPE-ALBERT, qui fuit;
3. BALTHASAR, auteur de la feconde branche, rapportée ci-après;
4. Et EUGÈNE, auteur de la troifième branche, qui viendra en fon rang.

PHILIPPE-ALBERT DE SAINTE-ALDEGONDE, Baron de Bours, époufa, en 1671, *Catherine Monnel,* veuve de *Jean-Claude de la Hamaide,* Seigneur de la Gruerie, dont

PHILIPPE-ALBERT DE SAINTE-ALDEGONDE, IIe du nom, Comte de Sainte-Aldegonde-Noircarmes, Baron de Bours, qui mourut le 7 Mars 1746. Il époufa, 1° le 3 Mars 1715, *Auguftine-Robertine de Mortagne,* dite de *Landas*; & 2° par contrat du 14 Août 1727, *Rofe-Claire-Dorothée d'Efclaibes.* Du premier lit vinrent:

1. JEANNE-ERNESTINE-ALBERTINE, qui époufa, le 8 Avril 1739, *Frédéric-Engelbert-Maximilien-Jofeph d'Ennetières,* Comte de Moufcron;
2. MARIE-FRANÇOISE-GUISLAINE-JOSÈPHE, Religieufe à l'Abbaye de St.-Etienne à Reims;
3. Et ROBERTINE-AUGUSTINE-GUISLAINE-JOSÈPHE, qui époufa, le 26 Août 1741, *François-Théodore de Cuftine*, Comte de Wiltz & de Loupy.

Du fecond lit font iffus:

4. CHARLES-PHILIPPE-ALBERT-JOSEPH, qui fuit;
5. CHARLES-PHILIPPE-ALEXANDRE, dit le *Chevalier de Noircarmes*, né en Novembre 1731, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie;
6. AUGUSTE-LOUIS-JOSEPH, né en Janvier 1735, mort en 1764;
7. MAXIMILIEN-JOSEPH-AUGUSTE, né en Septembre 1739, mort le 19 Décembre 1769, Chanoine de la Cathédrale de Tournay;
8. Et ROSE-CLAIRE-DOROTHÉE, née le 12 Juin 1728, Religieufe à l'Abbaye de Flines à Douai.

CHARLES-PHILIPPE-ALBERT-JOSEPH, Comte de SAINTE-ALDEGONDE, Baron de Bours, né à Tournay le 23 Décembre 1730, nommé en 1758, Colonel du Régiment de Cavalerie de la Viefville, aujourd'hui Ste.-Aldegonde, époufa, le 28 Août 1763, *Anne-Louife-Marie-Madeleine-Gabrielle d'Ifque.*

SECONDE BRANCHE.

BALTHASAR DE SAINTE-ALDEGONDE (troifième fils d'ALBERT-ANDRÉ, & d'*Anne d'Ongnies*), Chevalier, Comte de Genets & de Rofimbos, mourut le 8 Septembre 1707. Il avoit époufé 1° N...; & 2° *Marie-Françoife de Lannoy des Pretz.* Du fecond lit vinrent

1. BALTHASAR-ALEXANDRE, qui fuit;
2. FRANÇOISE, veuve du Sieur *du Contant*, Officier d'Infanterie;
3. MADELEINE-FRANÇOISE-ROBERTINE, dite *Mademoifelle de Sainte-Aldegonde,* non mariée;
4. MARIE-THÉRÈSE-HENRIETTE, Religieufe Urfuline à Lille.

BALTHASAR-ALEXANDRE DE SAINTE-ALDE-

GONDE, Comte de Genets, épousa, 1° en Mai 1730, *Marie-Jacqueline d'Ennetières*, veuve de N... *d'Ostrel*, Baron de Flers; & 2° en Juillet 1750, *Marie-Françoise-Michelle Libert*, veuve de N... *Bidé de la Grandville*. Du premier lit vinrent

1. ALBERT-ALEXANDRE, Comte de Sainte-Aldegonde, né en Mars 1731;
2. FRANÇOIS-BALTHASAR, qui suit.

Du second lit est issue

3. MARIE-CATHERINE-FRANÇOISE-JOSÈPHE, née en 1752.

FRANÇOIS-BALTHASAR, Comte de SAINTE-ALDEGONDE, & de Genets, épousa à Lille, en Février 1758, N... *Bady*, fille unique du Sieur de Pont & d'Aimeries, dont

1. N... DE SAINTE-ALDEGONDE, née à Lille en Novembre 1758;
2. Et N... DE SAINTE-ALDEGONDE, née en 1760.

TROISIÈME BRANCHE.

EUGÈNE DE SAINTE-ALDEGONDE (quatrième fils d'ALBERT-ANDRÉ, & d'*Anne d'Ongnies*), dit le *Comte de Noircarmes*, épousa *Marie-Hélène-Jacqueline de la Tramerie*, dont

EUGÈNE DE SAINTE-ALDEGONDE, IIe du nom, Comte de Noircarmes, qui épousa *Ernestine-Françoise-Quentine de la Pierre*, morte le 2 Novembre 1759, dont

1. LOUIS-BON-JOSEPH-GUISLAIN, qui suit;
2. N..., dit le *Chevalier de Ste.-Aldegonde*, Chevalier de St.-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Bourbonnais, Infanterie, avec commission de Lieutenant-Colonel d'Infanterie, nommé en 1758 Lieutenant de Roi à Ostende;
3. Et N..., dit l'*Abbé de Ste.-Aldegonde*, Aumônier ordinaire du Roi, Abbé de Breteuil, Chanoine & Prévôt de Seclin en la Châtellenie de Lille.

LOUIS-BON-JOSEPH-GUISLAIN, dit le *Comte de Ste.-Aldegonde-Noircarmes*, Seigneur de Rieulay, Roisin, &c., épousa, le 15 Décembre 1738, *Marie-Marguerite-Philippine de Landas*, née le 19 Octobre 1714, fille aînée de *Philippe-Albert-Joseph*, Comte de Louvignies, Seigneur de Cowin, Député général & ordinaire du Corps de la Noblesse des Etats d'Artois, mort le 1er Mai 1760, & de *Marie-Josèphe-Antoinette de Bellefourière*, sa première femme, dont

Un fils unique, né en 1747.

Les armes: *d'hermines, à la croix de gueules, chargée de cinq quinte-feuilles d'or*.

SAINTE-COLOMBE DU POYET, ancienne Noblesse qui tire son origine vraisemblablement du Bourg & Paroisse de Sainte-Colombe en Baujolais, sur les limites du Forez, dont elle a pris le nom.

Les plus anciennes Maisons ont été si peu soigneuses de conserver leurs titres, & les anciens dépôts si rares, qu'on ne peut commencer la généalogie de cette famille que du XIVe siècle. Les Seigneurs de Sainte-Colombe ont toujours fait profession des armes.

GUILLAUME DE SAINTE-COLOMBE étoit Chanoine de l'Eglise de Lyon en 1237. On sait que ce chapitre n'a admis dans tous les temps que des sujets qui ont fait preuve de la plus haute noblesse, & que les Chanoines de cette Eglise prennent aujourd'hui la qualité de Comtes de Lyon.

I. GUILLAUD DE SAINTE-COLOMBE, Seigneur dudit lieu, qualifié *brave & généreux Chevalier*, défendit les droits de sa terre contre les entreprises des Officiers du Comte de Forez & du Baron de Beaujeu. C'est ce qui est prouvé par une sentence des Juges des appelations de la terre de Beaujeu & de la Châtellenie de Lay, en date du dimanche après la fête St.-Pierre & St.-Paul de l'an 1319, par laquelle sentence il fut confirmé dans tous les droits de la justice haute, moyenne & basse, ainsi que ses ancêtres, y est-il dit, en avoient joui de temps immémorial. Cet acte, en latin, est rapporté tout au long, dans un livre imprimé, qui a pour titre: *Histoire généalogique de la Maison* DE SAINTE-COLOMBE, & il a été tiré du greffe de la Châtellenie de Lay. Le nom de la femme de ce Seigneur est ignoré, mais il en eut:

1. GIRARD, qui suit;
2. Et GUICHARD, auteur de la branche des Seigneurs *du Thil*, éteinte.

II. GIRARD DE SAINTE-COLOMBE, qualifié Damoiseau, Seigneur dudit lieu, fit hommage à Gui VII, Comte de Forez en 1341. Il étoit alors Ecuyer de ce Comte, & fut fait ensuite Chevalier, qualité qu'il prend dans un autre acte de l'an 1346. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré:

GUILLARD, qui suit;

Et une fille, mariée dans la Maifon *de Franchelins.*

III. Guillard de Sainte-Colombe, Damoifeau, fut fait Chevalier en 1368, & prend cette qualité dans un hommage qu'il rendit la même année au Comte de Forez. Il époufa, en 1363, *Catherine de Monteux,* fille de Meffire *Guillaume,* dit *Cherfala,* Seigneur de St.-Prieft-la-Roche dont :

1. Josserand, qui fuit;
2. Girard, marié, en 1404, à *Jeannedu Croc,* fille de noble & puiffant Seigneur *Jean du Croc,* dit *Allegret,* Chevalier, Seigneur de Curaife, & de *Catherine de Rogemont.* Anne-Dauphine, Ducheffe de Bourbon, Comteffe de Forez, honora fes noces de fa préfence, & donna 200 francs d'or en augmentation de dot;
3. Catherine, mariée à noble *Hugues d'Urgel,* Chevalier, Seigneur de la Chabaudière;
4. Et Béatrix, Religieufe, enfuite Prieure, en 1405, à St.-Martin-Lopol, comme parlent les titres, c'eft-à-dire le Poulet, dit la Chana à Lyon, Ordre de St.-Benoît.

IV. Josserand de Sainte-Colombe, Chevalier, Sr de Ste-Colombe, fit fon teftament en 1435, dans lequel il rappelle tous fes enfants. Il avoit époufé, 1° en 1401, *Marguerite de Polargues,* fille d'*Amblard,* Damoifeau, & d'*Eléonore de Saint-Prieft,* de la branche d'*Epinac,* fille de Meffire *Patural,* & de *Béatrix de la Gorfe;* 2° *Jeanne de Bugnette,* qui lui apporta la Châtellenie d'Ugny, & quantité d'autres biens dans le Nivernais; & 3° *Guie de Laye,* de la branche de *Saint-Lagier.* Du premier lit il eut pour fils unique:

1. Josserand, qui a fait la branche des Seigneurs de *Saint-Prieft-la-Roche.*

Du fecond lit fortirent:

2. Antoine, qui fuit;
3. Giraud, qui fe retira dans le Nivernais, où il mourut fans avoir été marié;
4. Marguerite, Religieufe à l'Abbaye de Bonlieu;
5. Philippe, Religieufe au même Monaftère;
6. Jeanne, mariée à *Guillaume d'Eltouf,* Seigneur de Pradines;
7. Anne, qui époufa noble homme *Louis de Farvages.*

Et du troifième lit vint:

8. Antoinette, mariée à *Antoine de Varennes,* Seigneur de Rappetour.

V. Antoine de Sainte-Colombe, Chevalier, Seigneur de Sainte-Colombe & de la Bury, époufa *Catherine de l'Orgue,* fille de *Louis,* Chevalier, Seigneur de l'Aubepin, & de *Jeanne du Croc,* Dame de Curaife, veuve en premières noces de Gaspard de Sainte-Colombe, oncle dudit Antoine. Elle tefta en 1462, & fit un codicille en 1464, où font nommés fes enfants, favoir :

1. Louis, qui fuit;
2. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs de l'*Aubépin,* qui fubfifte dans
   François-Benoît, Marquis de l'Aubépin, Brigadier des Armées du Roi & chef de Brigade de fes Gardes.
3. François, Religieux à Savigny;
4. & 5. Bernardin & Jean, morts jeunes;
6. Georges, Chevalier de St.-Jean de Jérufalem, Commandeur de Salins & de Morterol, tué au fiége de Rhodes en 1480;
7. Josserand, mort jeune;
8. Philippe, marié à *Jeanne Meynard,* aliàs *de Chafelle,* mort fans poftérité;
9. Julien, Religieux de l'Abbaye d'Afnay, à Lyon;
10. Artaud, Gendarme, Maréchal des Logis & Guidon de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Bourbon, marié à *Françoife d'Albon,* fille de Meffire *Guichard,* Seigneur de St.-André, fon Capitaine, qu'il fuivit dans toutes les guerres de fon temps: il mourut de la pefte, fans poftérité;
11. Catherine, Religieufe à Bonlieu;
12. Et Colombe, mariée à *Gui Lambert,* Seigneur de la Roche en Dauphiné, fils de *Louis,* & de *Catherine de Toligny.*

VI. Louis de Sainte-Colombe, Chevalier, Seigneur de Sainte-Colombe & de la Bury, fuivit d'abord le Seigneur de St.-André dans toutes les guerres jufqu'au mariage du Roi avec l'héritière de Bretagne, & époufa enfuite, en 1489, *Amédée de Salamard,* fille de *Bertrand,* Chevalier, Seigneur de Reffy, & de *Catherine de Bourbon-Carency,* fille de *Pierre,* Chevalier, Seigneur de Carency, dont :

Etienne, qui fuit;
Et Jacqueline, mariée 1° en 1511, à *Jacques du Vernet,* Seigneur de la Buffière, dont deux filles; & 2° à *Claude de la Noyrie,* dont un fils, Religieux, & Prévôt de l'Isle-Barbe.

VII. Etienne de Sainte-Colombe, Chevalier, Seigneur de Sainte-Colombe-la-Bury & autres places, fuivit Odet de Foy, Seigneur

de Lautrec, Général de l'Armée, que le Roi envoya en Italie pour la délivrance du Pape, détenu prisonnier à Rome. Il accompagna le Roi François I[er] en 1533, dans un voyage qu'il fit en Provence, pour s'aboucher avec le Pape Clément VII, & ce fut là qu'il obtint de Sa Majesté une quatrième foire pour le Bourg de Sainte-Colombe, par Lettres accordées en considération de ses grands, louables & recommandables services. Il suivit ensuite Henri II en Allemagne, où il alloit pour la liberté des Princes de l'Empire. Le Maréchal de St.-André, son parent, avoit la principale conduite de l'armée, sous l'autorité du Roi, qui y commandoit en personne. Etienne se trouva au siége de Metz, que l'Empereur fut contraint de lever, & à la défaite du Comte de Maguc, Gouverneur de Thionville, ainsi qu'au siége & à la prise de cette place sous les ordres du Duc de Guise. La paix étant faite, Etienne se retira chez lui, testa le 19 Octobre 1559, & mourut en 1568, après avoir fait encore plusieurs campagnes contre les Huguenots. Il avoit épousé, en 1529, *Huguette de Nagu*, fille de *Hugues*, Chevalier, Seigneur de Varennes, & de *Françoise de Saint-Romain*, de la Maison de Lurcy, dont il eut :

1. Philibert, auteur de la branche des Seigneurs de *Sainte-Colombe-Nanton*, dont les descendants sont alliés aux meilleures Maisons de la province, & ont fourni de grands sujets à l'Eglise & à l'Etat, jusqu'en 1737, que cette branche s'est éteinte ;
2. François, qui suit ;
3. Claudine, qui épousa *Hippolyte de Varennes*, Seigneur de Rappetour, fils de N... *de Varennes*, & de *Jeanne de Rogemont* ;
4. Et Madeleine, mariée avec dispense, à François de Sainte-Colombe, Seigneur de Saint-Priest-la-Roche, son cousin. Leur fils aîné, Claude, Seigneur de St.-Priest, donna la terre de Saint-Priest-la-Roche à François de Sainte-Colombe, son oncle, frère de sa mère, laquelle est restée à cette famille.

VIII. François de Sainte-Colombe fut envoyé par Henri IV, qui connoissoit son mérite, vers les habitants de la petite ville de Perreux en Beaujolais, qui s'étoient révoltés, pour ranger à leur devoir les mutins. Il épousa *Anne-Minerve de Ronchevol*, fille de *Jacques*, Seigneur du Poyet en Beaujolais, & de *Denise de Tenau*, laquelle lui apporta en dot la terre du Poyet. De son mariage vinrent :

1. Claude, Jésuite de la province du Languedoc ;
2. Gui-Georges, qui suit ;
3. Nonciade, qui épousa *Gabriel*, Seigneur *de Bougnes* en Mâconnais, fils de *Guyot*, & de *Louise de Messey* ;
4. Et Claude, mariée à *Pierre de Faujard*, Seigneur d'Aveise.

IX. Gui-Georges de Sainte-Colombe, Chevalier, Seigneur du Poyet & de St.-Priest-la-Roche, porta toute sa vie les armes au service du Roi, à l'exemple de ses ancêtres, & mourut au retour de l'arrière-ban, convoqué en Lorraine sous le Maréchal de la Force en 1636. Il épousa *Laurence de Chevrier*, fille de *Philibert*, Seigneur de la Chaussée en Mâconnais, dont :

1. Charles-Emmanuel, mort sans alliance ;
2. Philibert-Alexandre, qui suit ;
3. Charles, Religieux à Savigny ;
4. Jean, Chevalier de St.-Jean de Jérusalem ;
5. Et Isabelle, Chanoinesse à Neuville-les-Dames.

X. Philibert-Alexandre de Sainte-Colombe, Chevalier, Seigneur du Poyet & de St.-Priest-la-Roche, se distingua, comme ses prédécesseurs, dans le service, qu'il quitta pour épouser *Charlotte-Elisabeth de la Magdelaine de Ragny*, fille de *Jacques*, & d'*Elisabeth de Nissey*, mariage avantageux par les belles alliances que la Maison de la Magdeleine a donné à celle de Sainte-Colombe. Leurs enfants furent :

1. Honoré-Joseph, mort Capitaine de Dragons sans alliance ;
2. Jean-Marie, qui suit ;
3. Jacques, connu sous le nom de *Chevalier du Poyet*, mort en 1741, après avoir servi plus de 30 ans dans le Régiment de la Chaîtres ;
4. Marie-Anne, mariée à *Pierre de Montjouvent*, Chevalier, Seigneur de la Maison-Forte, des Chalons, Rochefort, Chanay & Bois, dont le petit-fils est aujourd'hui Doyen de la Cathédrale des Comtes de Lyon ;
5. Et Claudine-Gasparde, Chanoinesse de Neuville-les-Dames en Presse.

XI. Jean-Marie de Sainte-Colombe, Seigneur du Poyet & de St.-Priest-la-Roche, fut reçu, jeune, Chevalier de Malte, servit longtemps en cette qualité, fit ses carava-

nes, se trouva à la prise de la grande Sultane, qui alloit à la Mecque; & après la mort de son frère aîné, quitta l'ordre & épousa ***Sibylle de Naturel de Valetine***, fille de ***Jacques***, & de ***Jeanne de Saint-Amours***, d'une ancienne & illustre Maison, qui a donné un Cardinal à l'Eglise, des Chanoines de Brioude & de St.-Pierre de Mâcon, & des Officiers dans les Armées de nos Rois. De ce mariage sont issus :

1. Jean-Eléonor, qui suit ;
2. Jacques, Chevalier de Malte, Commandeur du Chantoin de Villefranche en Berri, mort en cette dernière Commanderie en 1762 ;
3. Marie-Alexandrine, morte Religieuse aux Ursulines de Roanne ;
4. N... Religieuse, au même Couvent ;
5. Et Antoinette, morte Religieuse de l'Abbaye Royale de St.-Pierre de Lyon.

XII. Jean-Eléonor de Sainte-Colombe, Chevalier, Seigneur de Ste.-Colombe du Poyet & de St.-Priest-la-Roche, fut élevé auprès de M. le Comte de Toulouse, dans le Régiment duquel il servit avec distinction. Il rentra, en 1737, dans la terre de Ste.-Colombe, après l'extinction de la branche aînée de sa Maison, & quitta le service assez jeune pour épouser *Marie-Anne de la Balmondière*, d'une ancienne noblesse du Beaujolais, dont il a eu :

1. Jean, mort jeune ;
2. Jean-Louis-Eléonor, qui suit ;
3. Françoise, morte jeune ;
4. Jacqueline, Religieuse à l'Abbaye Royale de St.-Pierre de Lyon ;
5. Et Marie-Anne-Jacqueline, Dame de St.-Priest-la-Roche, terre qui lui a été cédée pour son partage, après la mort de son père.

XIII. Jean-Louis-Eléonor de Sainte-Colombe, Chevalier, Seigneur de Ste.-Colombe & du Poyet, épousa, le 18 Avril 1769, *Louise-Pétronille de Guillemin*, fille de *Jean-Baptiste*, Seigneur de Combes, ancien Officier dans le Régiment de Gatinais, d'une bonne famille du Beaujolais, dont les ancêtres ont tous servi avec distinction, & de *Claudine-Marie Bouthier de Rochefort*, dont :

1. Jean-Baptiste, né en 1770 ;
2. Et Pierrette-Marie, née le 9 Septembre 1771.

Les armes : *écartelé d'argent & d'azur*. Devise : Spes mea Deus.

* SAINTE-COLOMBE, en Béarn. Bernard, Seigneur de Sainte-Colombe, épousa *Marie d'Aydie*, dont :

1. Mengette, qui suit;
2. Et Madeleine, mariée 1° à *Imbert de Montesquiou*, Seigneur de Gelas & du Périer ; & 2° à *François de Mondenard*, Ecuyer, Seigneur de Moncaup.

Mengette, Dame de Sainte-Colombe, porta cette terre en dot, en 1522, à son mari *Jean de Lomagne-Terride*, père d'*Antoine*, qui fut mis à mort par ordre de la Reine de Navarre, après le siége d'Orthez en 1569. Ne laissant pas de postérité, la terre de *Ste.-Colombe* passa à Madeleine. Voy. LOMAGNE & MONTESQUIOU.

SAINTE-CROIX ou SANTA CROCE, Famille noble de Rome, qui a donné plusieurs Cardinaux, Archevêques & Evêques. Voy. Justiniani, *Histoire des Evêques de Tivoli*.

* SAINTE-CROIX, Baronnie ancienne, avec un Bourg considérable, dans le Bailliage de Châlon-sur-Saône, & mouvant du Roi, à cause de son Duché de Bourgogne. Elle fut acquise dans le derniet siècle de la Maison de *Vienne*, par *Charles de Baatz de Castelmore*, appelé le *Comte d'Artagnan*, tué au siége de Maestricht en 1673, étant Capitaine-Lieutenant de la première Compagnie des Mousquetaires. Son fils, *Louis-Gabriel*, Comte d'Artagnan, la vendit, le 25 Septembre 1741, à *Jean-François-Joseph de Venant*, Chevalier, Seigneur de Famechon, d'Ivergni de Saternault, &c., en faveur duquel elle fut érigée en Marquisat, par Lettres du mois d'Octobre 1744. Voy. VENANT.

* SAINTE-GEMMES, Châtellenie érigée en Baronnie par Lettres du mois d'Avril 1646, enregistrées au Parlement le 27 Juillet 1649, en la Chambre des Comptes le 30 Mai 1650, en faveur de *François Lasnier*, Conseiller d'Etat & Ambassadeur de France en Portugal.

SAINTE-HERMINE, en Saintonge & en Angoumois.

Jean de Sainte-Hermine, Ecuyer, vivoit en 1420, avec *Marguerite de la Duch*, qualifiée Dame du Fa, sa femme. Il eut pour descendant au VIII[e] degré

Élie de Sainte-Hermine, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Fa & de la Laigne, qui épousa, le 9 Octobre 1607, *Isabeau de Polignac*, dont :

1. Joachim, qui suit ;
2. Et Élie, IIIe du nom, Marquis de Ste.-Hermine, qui épousa *Anne-Madeleine le Valois de Villette*, dont
    1. Louis-Henri, Marquis de Ste.-Hermine, qui épousa *Marie-Geneviève Morel de Putanges*, dont
        1. & 2. deux filles ;
        3. Marguerite-Emilie, qui épousa, à 14 ans, *Jacques Panier d'Orgeville*, Maître des Requêtes, Intendant des Iles, veuve sans enfants ;
        4. Une fille ;
        5. Et Madeleine-Sylvie, morte le 13 Octobre 1725, dans sa 34e année, qui avoit épousé, le 12 Mars 1721, *André Drummond*, Comte de Melfort.
    2. Et Anne-Marie-Françoise, Dame d'Atours de la feue Reine, morte le 6 Novembre 1734, âgée de 67 ans, qui avoit épousé, par contrat du 8 Juillet 1687, *Louis*, Comte *de Mailly*, mort le 6 Avril 1699, âgé de 37 ans.

Joachim de Sainte-Hermine, IIIe du nom, Seigneur du Fa, épousa, le 17 Juin 1635, *Anne de Polignac*, dont

Louis de Sainte-Hermine, Ecuyer, Seigneur de Chenon & de la Foucherolle, qui fut maintenu dans sa noblesse depuis 1497, par ordonnance de 1667. Il épousa, le 15 Août 1661, *Marie de Livenne*, dont :

1. Louis, qui suit ;
2. Alexandre, Capitaine de Vaisseaux, mort en 1705 ;
3. René, qui fut successivement Prieur de Ste.-Catherine de Mérignac, en Angoumois, Abbé de Notre-Dame de Gondom, Diocèse d'Agen, Grand-Chantre de l'Eglise de Reims, puis Grand-Vicaire de Noyon, & ensuite Aumônier de la Reine ;
4. 5. 6. 7. 8. Marie ; Marie-Anne ; Françoise-Marie ; Marie-Madeleine, & autre Marie.

Louis de Sainte-Hermine, IIe du nom, Seigneur de Mérignac, en Angoumois, Colonel d'Infanterie dans le Régiment des Vaisseaux, & Chevalier de St.-Louis, épousa, le 22 Octobre 1708, *Blanche-Fleur-Geneviève Guibert*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur des Landes & de Coulonges, Gouverneur de St.-Jean-d'Angély, & Subdélégué des Maréchaux de France dans la même ville, dont

Louis, né le 26 Août 1710, reçu Page de la Reine en 1725. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. II, p. 492.)

Les armes : *d'argent, semé de mouchetures d'hermines.*

* SAINTE-MARGUERITE, Terre érigée en Baronnie, par Lettres du mois de Mars 1586, en faveur de *Nicolas Thomas*. Voyez THOMAS.

SAINTE-MARIE d'AGNEAUX, en Basse-Normandie : Famille noble & ancienne qui possédoit il y a plus de 250 ans les charges de Lieutenants-Généraux de la Basse-Normandie.

Raoul de Sainte-Marie, Ecuyer, Seigneur de St.-Andrieu, au Diocèse de Séez en 1460, épousa *Girette d'Esquay*, qui lui apporta en mariage les Terres d'Agneaux & de Canchi, dont pour arrière-petit-fils

Nicolas de Sainte-Marie, Seigneur d'Agneaux & de Canchi, Capitaine du Château de Valognes, Chambellan de Louis de Bourbon, Prince de Condé, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1563, Chevalier de St.-Michel en 1583, Capitaine & Gouverneur des ville & forteresse de Grandville en 1589, qui épousa, le 14 Novembre 1549, *Marie de Longueval*, dont

Jacques de Sainte-Marie, Chevalier, Seigneur d'Agneaux, de la Haye-Belouze & d'Orbeville, Capitaine & Gouverneur de Grandville & des Iles de Chausei, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de François, Duc d'Alençon, par Lettres de 1583, qui épousa, 1° le 26 Février 1572, *Catherine de Harlus* ; & 2° le 30 Janvier 1589, *Jacqueline Pigousse*, veuve de *Guillaume le Coq*, Sieur de Lingreville. Du premier lit vint

Jacques de Sainte-Marie, IIe du nom, Sieur du Plessis, Seigneur & Patron d'Agneaux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de Grandville, qui épousa, le 17 Mai 1616, *Barbe de la Luzerne*, dont :

1. Jacques, qui suit ;
2. Et Philippe, Sieur d'Orbeville.

Jacques de Sainte-Marie, IIIe du nom, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de la Cham-

bre du Roi, Gouverneur de Grandville, maintenu dans sa noblesse avec son frère, par ordonnance de 1624, épousa, le 28 Novembre 1641, *Madeleine Boutin*, dont

François-Louis de Sainte-Marie, Ecuyer, qui épousa, le 1er Mai 1666, *Marie-Anne du Moustier*, dont

Thomas de Sainte-Marie, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Agneaux & de la Haye-Belouze, qui épousa, le 15 Mai 1697, *Marguerite-Renée Mangeon*, fille de *Bernardin*, Ecuyer, Sieur du Coudrai, Seigneur Châtelain & Patron des Marets-de-Nacqueville, & de *Marie des Maires*, dont :

1. Jean-Jacques-René, né le 25 Juillet 1704, reçu Page de la Petite Ecurie du Roi en 1720 ;
2. Et Jeanne-Angélique, née en 1703.

A cette famille appartenoit

Joseph de Sainte-Marie, qui épousa, en 1728, *Marie Jacquier de Fontenay*, fille de *Philippe*, & de *Thérèse Herincx*, dont :

Deux fils, qui ont été Pages du Roi ;
Et Angélique, qui épousa, le 24 Janvier 1770, au Château d'Agneaux, *Jean-Baptiste*, dit le Comte de *Vissec de Latude*. Voy. VISSEC de LATUDE. (*Armorial général de France*, reg. I, part. II, p. 495.)

Les armes : *écartelé d'or & d'azur, le 1er & le 4e quartiers chargés d'un croissant de gueules.*

SAINTE-MARIE d'ESQUILLY, Chevalier, Seigneur, Marquis d'Auvers, en Normandie, élection de Coutances. Très-ancienne Famille aujourd'hui éteinte, au moins dans ses principales branches, qui étoient celles des Seigneurs d'*Auvers*, d'*Apres* & d'*Esquilly*, dont

Jean-Pomponne-Auguste de Sainte-Marie, qui a gouverné pendant 20 ans l'Abbaye du Bec, dont il a fait restaurer les lieux réguliers, presque dans leur entier, & qui, à juste titre, mérite d'être compté au nombre des bienfaiteurs de ce célèbre monastère, est le dernier qui ait vécu.

Les armes : *d'argent, à deux fasces d'azur, accompagnées de six merlettes de gueules*, 3, 2 & 1.

SAINTE-MARIE de HELETTE, dans le pays d'Arberoue en Basse-Navarre. Maison de Chevalerie, distinguée par son ancienneté, ses services & ses alliances.

Les Seigneurs de ce nom ont droit de siéger parmi la haute Noblesse aux Etats de Navarre, & sont Patrons de l'Eglise de Helette.

Guiche-Arnaud, Chevalier, Seigneur de Sainte-Marie, Patron de l'Eglise de Helette, fut un des Gentilshommes qui prêtèrent serment au Roi & à la Reine de Navarre, à leur couronnement, en 1402.

Gratien, Chevalier, Seigneur Patron de Sainte-Marie de Helette, Capitaine & Gouverneur de la Ville & Citadelle de St.-Jean-Pied-de-Port en 1426, se distingua dans les guerres de son temps. Nous ne pouvons donner une filiation, non interrompue, de cette ancienne Noblesse que depuis

I. Martin de Sainte-Marie, Seigneur Patron de Ste.-Marie de Helette & de Lanevielle, qui servit dans les guerres d'Espagne, & épousa, en 1580, Marie de Sainte-Marie, laquelle étoit veuve en 1609. Ils eurent

Pierre, qui suit ;
Et autre Pierre, d'abord Capitaine, puis Major-Général de l'Infanterie Espagnole, Gouverneur de la ville de Saragosse en Espagne, en 1627.

II. Pierre de Sainte-Marie, Seigneur Patron de Helette, Capitaine d'Infanterie au service d'Espagne, fit son testament le 16 Avril 1627, & avoit épousé, par contrat de 1610, *Gratiane d'Ursua*, d'une illustre Maison d'Espagne, dont :

Charles, qui suit ;
Et Pierre, Curé de Ste.-Marie de Helette.

III. Charles de Sainte-Marie, Chevalier, Seigneur Patron de Ste-Marie de Helette, Capitaine-Major de la Citadelle de St.-Jean-Pied-de-Port, épousa, par contrat du 15 Juillet 1636, *Catherine de Montréal*, fille de *Tristan*, Baron d'Armendarits, dont :

Tristan, qui suit ;
Et Claude, mariée, le 22 Novembre 1667, à *Dominique*, Seigneur *d'Irumbery*, au pays de Cize.

IV. Tristan de Sainte-Marie, Seigneur Patron de Helette, Capitaine d'Infanterie, épousa, 1° le 11 Juin 1667, *Catherine d'Aroue de Saint-Martin*, fille du Vicomte de St.-Martin, & de *Marie d'Alzate d'Urtubie*, morte sans enfants ; & 2° le 9 Janvier 1690,

Gracie de Ruthie, fille de *Pierre,* Seigneur *de Ruthie,* au pays de Soule, dont:

1. Pierre, qui fuit;
2. Autre Pierre, Capitaine des Gardes-Wallones, Brigadier des Armées du Roi d'Efpagne, Gouverneur de la Vallée d'Aran & de Caftelleon, mort à Barcelone en 1758;
3. Jean, Chanoine de l'Isle-Jourdain, près Touloufe;
4. Et Armand, Officier de Marine, mort de la pefte à Toulon.

V. Pierre de Sainte-Marie, Seigneur Patron de Ste.-Marie de Helette, Capitaine d'Infanterie, époufa, le 20 Octobre 1712, *Jeanne de Villeneuve d'Offès,* dont :

Charles, qui fuit ;
Et Jean, d'abord Capitaine au Régiment de Cantabres, qui s'eft fait enfuite Eccléfiaftique & eft Curé de Helette.

VI. Charles de Sainte-Marie, Seigneur Patron de Ste.-Marie de Helette, époufa, le 25 Novembre 1750, *Catherine d'Andurein*, fille de *Thomas,* Ecuyer, & d'*Ifidore de Cazenave,* dont :

1. Pierre ;
2. Jean-Baptiste ;
3. Isidore ;
4. Françoise ;
5. Sophie ;
6. Et Jeanne-Rose.

Les armes : *de fable, à 2 lions rampants d'argent, pofés en fafce.* (Article dreffé fur titres originaux communiqués.)

* SAINTE-MARIE-la-ROBERT, en Normandie, au Bailliage de Caen, Election de Falaife, Famille qui porte : *de gueules, à la fleur de lis d'argent.*

La Terre de Ste-Marie-la-Robert a paffé par fucceffion de cette ancienne famille à *Antoine le Chevalier,* qui en étoit Seigneur dans le dénombrement des fiefs du Vicomté de Falaife.

SAINTE-MARTHE, Famille noble du Poitou, féconde en hommes favants.

Guillaume-Raimond de Sainte-Marthe, Chevalier, Seigneur de Roquebert, fervoit le Roi Philippe de Valois en 1350. On croit que de lui eft iffu

Nicolas de Sainte-Marthe qui fut fait Chevalier au fiége de Bayonne en 1451, par le Comte de Foix, Général de l'armée du Roi Charles VII, contre les Anglais. Il eut pour defcendant, au IVe degré,

Gaucher, dit Scévole de Sainte-Marthe, né à Loudun, le 2 Février 1536, Préfident & Tréforier de France, dans la Généralité de Poitiers, qui fut orateur, jurifconfulte, poëte, hiftorien, & qui poffédoit la langue latine, la grecque & l'hébraïque. Il exerça des emplois confidérables, fous les règnes de Henri III & de Henri IV, qui l'honorèrent de leur eftime, & mourut le 29 Mars 1623. Il époufa *Renée de la Haye,* dont :

1. Abel, Seigneur d'Eftrepied, né en 1566, Confeiller d'Etat, Garde de la Bibliothèque du Roi, qui étoit à Fontainebleau ; il mourut à Poitiers en 1652 ;
2. Gaucher, dit Scévole, qui fuit ;
3. Et Louis, né à Loudun, le 20 Décembre 1571, jumeau du précédent, qui embraffa l'état eccléfiaftique, & mourut le 29 Avril 1656.

Gaucher, dit Scévole II de Sainte-Marthe, né à Loudun, le 20 Décembre 1571, eft auteur, avec fon frère Louis, de l'*Hiftoire généalogique de la Maifon de France,* & de la *Gallia Chriftiana.* Il fut Confeiller, Hiftoriographe du Roi, & mourut le 7 Septembre 1650. Il avoit époufé *Elifabeth du Moulin,* dont :

1. Pierre-Gaucher, dit Scévole, qui fuit ;
2. Abel-Louis, né en 1621, théologien & poëte latin, de la Congrégation des Pères de l'Oratoire, dont il fut Général en 1672, qui mourut le 7 Avril 1697 ;
3. Et Nicolas-Charles Prieur de Claunai, Confeiller, Aumônier du Roi, qui mourut le 6 Février 1662, âgé de 39 ans.

Pierre-Gaucher, dit Scévole III de Sainte-Marthe, Hiftoriographe de France, foutint par fon mérite & par fon favoir la réputation que ceux de fon nom s'étoient acquife, & mourut le 9 Août 1690. Il époufa *Anne Stuart*, morte le 18 Juin 1713, âgée de 82 ans, dont :

1. Pierre-Gaucher, dit Scévole IV ;
2. Gaucher-Louis ;
3. Et Elisabeth-Marie-Anne, morte fans alliance, en Décembre 1682.

*SAINTE-MAURE, Ville & Baronnie en Touraine, qui a donné fon nom à une des plus anciennes & illuftres Maifons du Royaume. Plus on approfondit fon antiquité, plus on y trouve de grandeur. Elle eft iffue des

Seigneurs *de Preſſigny*. Sa filiation remonte à

I. Goscelin, Seigneur de Sainte-Maure, qui ſouſcrivit à la Charte de donation de l'Abbaye de la Ste.-Trinité de Beaulieu, près Loches, en 1009, faites par Foulques Nerra, Comte d'Anjou. Il épouſa *Aramburge,* fille du Seigneur *de Chinon,* laquelle conſentit à la fondation du Prieuré de St.-Meſmin, près les murs de Ste.-Maure, faite, vers 1030, par Hugues, un de ſes fils; il laiſſa :

1. Josbert, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique ;
2. Guillaume, mentionné dans le titre de la fondation du Prieuré de St.-Meſmin;
3. Hugues, qui ſuit;
4. Goscelin, qui ſouſcrivit à une tranſaction faite entre Foulques Nerra, Comte d'Anjou, & Gautier, Abbé de St.-Aubin, en 1037; & à la fondation de la Ste.-Trinité de Vendôme en 1040, par Geoffroi Martel, Comte d'Anjou, avec Henri, Roi de France, Guillaume, Duc d'Aquitaine, & autres Princes & grands Seigneurs, où l'on voit qu'il ſouſcrivit avant Hugues, Comte du Mans. Il épouſa N... *de Beaupréau,* & n'en eut que

   Guillaume, mort ſans poſtérité, enterré à Fontevrault le 4 des Ides de Février, ſuivant le Nécrologe de cette Abbaye, dans lequel la qualité de *Princeps de Sanctâ Maurâ* lui eſt donnée.
5. Jacqueline, dont on ne connoît que le nom ;
6. Et Beluce, qui épouſa *Payen de Mirebeau,* Seigneur de Montbaſon.

II. Hugues de Sainte-Maure fonda, comme on l'a dit, le Prieuré de St.-Memin, du temps d'Albert, Abbé de Micie, depuis 1023 juſqu'en 1030. Il prend dans ce titre la qualité de *Dei gratiâ caſtri Sanctæ Mauræ, jure hereditario poſſeſſor & Dominus;* & ce titre eſt rapporté en entier dans l'Hiſtoire de *Sablé,* par Ménage, livre 9, p. 352. Dans une donation faite par Foulques Rechin, Comte d'Anjou, au Monaſtère de Cormery, en 1070, il eſt nommé parmi les Barons d'Anjou. Il épouſa *Ænor de Berlay de Montreuil,* fille de *Gilduin,* Seigneur de Saumur, ſurnommé *le Danois,* dont :

1. Goscelin, qui n'eut point d'enfants. Il épouſa *Caſſinotte de la Haye,* Dame de la Haye & du Vicomté de Tours ;
2. Hugues, qui ſuit ;
3. Guillaume, mort ſans poſtérité ;
4. Et une fille, qui épouſa *Gosbert de Chabruns.*

III. Hugues de Sainte-Maure, IIe du nom, ſouſcrivit à une donation faite par Foulques Rechin, Comte d'Anjou, à l'Abbaye de St.-Aubin d'Angers, en 1087 ; & à une autre par Geoffroi Martel, auſſi Comte d'Anjou, en 1105. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut :

1. Goscelin, mort ſans poſtérité ;
2. Hugues, nommé parmi les Barons, dans un titre de l'Abbaye de la Ste-Trinité de Vendôme, de l'an 1159, ſuivant lequel Henri II, Roi d'Angleterre, Duc de Normandie & d'Aquitaine, & Comte d'Anjou, étant à Tours en 1159, termina un différend entre ladite Abbaye & celle de Saint-Julien de Tours. Ce Hugues de Sainte-Maure eut part à un des grands événements de la Monarchie Angloiſe, occaſionnés par la révolte des enfants de Henri II, Roi d'Angleterre, d'intelligence avec Aliénor de Guyenne, leur mère, en 1173. Tous les Hiſtoriens diſent que Hugues prit parti pour la Reine Aliénor, avec Raoul de Faye, en qualité de proche ;
3. Et Gautier, qui ſuit.

IV. Gautier de Sainte-Maure prit parti, en 1118, avec ſes 2 frères, pour Foulques le Jeune, Comte d'Anjou, & l'aſſiſta dans ſes forces dans une guerre qu'il eut contre Henri Ier, Roi d'Angleterre, à la bataille de Séez, qui termina cette guerre. Il fut préſent, avec ſon fils, à une donation faite à l'Abbaye de Fontevrault par le même Foulques le Jeune, Comte d'Anjou, dès 1120. Le nom de ſa femme eſt ignoré, mais il eſt certain qu'il eut :

V. Guillaume de Sainte-Maure, qui ſe croiſa pour la Terre-Sainte, & ſouſcrivit en 1179, à une donation faite dans la ville de Jéruſalem, par Henri Ier, Comte Palatin de Champagne. Au bas de cette Charte, qui ſe trouve rapportée dans les Mémoires de l'Abbé *de Villeloin,* tome II, p. 218, il eſt dit que Guillaume portoit : *d'argent, à la faſce de gueules,* & pour cri : Sainte-Maure. Il eut pour fille unique :

Avoye de Sainte-Maure, mariée à *Guillaume,* Seigneur *de Preſſigny,* en Touraine, qui prit le nom & les armes de ſa femme, & forma ainſi la ſeconde Maiſon de Sainte-Maure. Ce *Guillaume* étoit frère puîné de *Geoffroi de Loudun,* ainſi qu'il ſe voit dans

une Charte du Cartulaire de l'Abbaye de Villeloin, en Touraine, du 8 Octobre 1216, par laquelle ledit *Geoffroi* fonde un Anniversaire en mémoire, est-il dit, de *Béatrix*, sa femme, de *Guillaume de Pressigny*, son frère, ainsi que de ses père & mère, & d'*Aimeri de Loudun,* son aïeul. Ce titre prouve évidemment que *Guillaume de Pressigny* étoit de la Maison de *Loudun,* branche cadette des Comtes de Poitou, Ducs d'Aquitaine. C'est en effet la véritable origine de celle de SAINTE-MAURE, & c'est aussi le sentiment de tous les Historiographes les plus accrédités. Si les enfants de *Guillaume de Pressigny* quittèrent leur nom & leurs armes pour prendre celui de SAINTE-MAURE, on ne voit pas que ce dernier fut supérieur en noblesse & en dignité à l'autre; mais la coutume de ce temps-là étoit de relever le nom & la bannière des Maisons qui tomboient en quenouille. Si l'on juge de la puissance des Seigneurs *de Loudun,* par l'étendue du pays qui retient encore aujourd'hui le nom du *Loudunois,* on ne doit faire aucun doute du rang qu'ils tenoient en effet après les Comtes de Poitou & d'Anjou, leurs voisins.

Le titre de 1216, rapporté ci-devant, fait connoître aussi deux degrés de filiation qui ont précédé *Guillaume de Pressigny*, c'est-à-dire les noms de son père & de son aïeul; & c'est celui-ci par conséquent qui va commencer le premier degré de la seconde Maison de SAINTE-MAURE.

SECONDE MAISON *de* SAINTE-MAURE.

I. AIMERI DE LOUDUN, connu par la Charte rapportée ci-dessus, & en qualité d'aïeul de GUILLAUME DE PRESSIGNY, vivoit en 1129. Il fut témoin à une Charte de l'Abbaye de Fontevrault, par laquelle Foulques le Jeune, Comte d'Angers, confirme, avant son départ pour Jérusalem, les fondations qu'il avoit faites à Fontevrault. Ce titre, qui est le 670e du *Clypeus fontis Ebraldansi*, p. 218 & 219, est passé sous le Pontificat de Louis de Hildebert, Archevêque de Tours, & celui d'Ulger, Evêque d'Angers. AIMERI eut

II. FOULCRES DE LOUDUN, connu, ainsi que son père, par le même titre ci-dessus, qui épousa *Anthenaïse,* Dame *de Pressigny*, dont

1. GEOFFROI, Chevalier Banneret, connu par le titre de l'Abbaye de Villeloin, du 8 Octobre 1216. Il eut
   AIMERI, mort sans postérité;
   FOULQUES, mort jeune;
   GEOFFROI, 44e Evêque du Mans;
   Et MARGUERITE, mariée à *Gautier de Montsoreau.*
2. Et GUILLAUME, qui suit.

III. GUILLAUME, Seigneur DE PRESSIGNY, fonda, en 1190, un Prieuré à Pressigny en Touraine, à la prière de Renaud, Abbé de Pontlevoy. Dans le titre de fondation & dans le livre des Anniversaires de cette Abbaye, il est qualifié *Seigneur de Sainte-Maure* & *de Pressigny*, ce qui prouve qu'il en avoit déjà épousé l'héritière. Il étoit un des principaux Vassaux de JEAN *sans Terre,* Roi d'Angleterre, qui souscrivirent au fameux traité d'aillance, conclu aux Andelys en Normandie, entre ce Prince, & Baudouin, Comte de Flandre & du Hainaut, depuis Empereur de Constantinople, en date du 18 Août 1200. Il confirma, l'an 1205, avec son épouse, & ses enfants, un droit de péage, qui avoit été accordé à l'Abbaye de la Merci-Dieu en Touraine, par GUILLAUME DE SAINTE-MAURE, son beau-père. Quand les Provinces que les Anglois possédoient alors en France eurent été confisquées sur le Roi JEAN, il redevint sujet de PHILIPPE-AUGUSTE, & fut un des Chevaliers Bannerets de Touraine qui se trouvèrent avec *Geoffroi de Loudun,* son frère aîné, à la bataille de Bouvines en 1214. Il épousa AVOYE DE SAINTE-MAURE, dont il eut:

1. GUILLAUME, lequel affranchit de tout droit de péage l'Abbaye de Baugerais, suivant une Charte de cette Abbaye, en date du 14 Octobre 1218, où l'on voit un sceau, sur lequel il est représenté à cheval, tenant l'épée haute d'une main, & de l'autre les armes de SAINTE-MAURE, qui sont *une fasce*, au contrescel, un *écu à la bordure componée*, qui sont les pièces des armes de PRESSIGNY. Il se rendit, en 1218, caution envers le Roi de France pour Guillaume de Faye, & contracta l'obligation de 200 *marcs d'argent*, *en cas que Guillaume de Faye fasse la guerre au Roi ou à ses sujets* : ce sont les propres termes de la promesse. Il fit des donations à l'Abbaye de Pontlevoy, & n'eut point d'enfants d'*Yolande;*
2. JOSBERT, qui suit;
3. HUGUES, Chanoine, puis Doyen de St.-Martin de Tours en 1216;
4. GARCIE;

5. Aramburge, mariée à *Renaud de Sublaine*;
6. Pétronille;
7. Et Domette. Elles font toutes quatre mentionnées avec leur frère, dans le titre, de 1205, de l'Abbaye de la Merci-Dieu.

IV. Josbert de Sainte-Maure fuccéda, en 1223, après la mort de fon frère aîné, dans les Seigneuries de Sainte-Maure, Preffigny & Nouaftre, comme on le voit par une Charte confirmative de l'affranchiffement qu'il fit, en 1218, de tout péage en faveur de l'Abbaye de Baugerais. Il paffa, en 1224, une tranfaction avec le Chapitre de St.-Martin de Tours, conjointement avec fon époufe, & Hugues, fon frère. Josbert fe croifa contre les Albigeois, & fut l'un des Chevaliers qui fcellèrent de leur fceau le traité fait, le 16 Juin 1229, au nom du Roi Saint Louis, avec Roger Bernard, Comte de Foix. Il époufa, *A... de Vendôme*, fille de *Jean*, Seigneur de Montoire (qui devint Comte de Vendôme après la mort de *Jean*, IIIe du nom, Comte *de Vendôme*, fon oncle), & d'*Aiglantine*, dont il eut:

Josbert, Chanoine, enfuite Chancelier du Chapitre de St.-Martin de Tours, en 1245;
Et Guillaume, qui fuit.

V. Guillaume de Sainte-Maure, IIIe du nom, Seigneur de Sainte-Maure, Preffigny, Marcillac, Aigues, Chevalier, fut un des Barons, au nombre de fix, qui fcellèrent l'Ordonnance faite à Saumur, en 1250, par Charles, fils du Roi de France, Comte de Poitou & de Provence, touchant le falaire des Avocats en Cour laye : l'original eft au Tréfor des Chartes du Roi. Il foufcrivit auffi, en 1269, parmi les Barons de Poitou, dans un traité fait entre Alphonse de France, Comte de Poitou, frère de Saint Louis, & lefdits Barons: fon fceau repréfente *une fafce*. Il traita encore, conjointement avec fes enfants, d'un différend avec Hugues l'Archevêque, neveu de fa femme, au fujet de la fucceffion de *Geoffroi de Rancon*, fon beau-père, par la médiation du même Alphonse de France, en 1269. Il époufa *Jeanne de Rancon*, fille de *Geoffroi*, dit *le Jeune*, & en eut:

1. Guillaume, qui fuit;
2. Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de *Montgaugier* rapportée ci-après;
3. Isabelle, qui époufa *Philippe de Priex*, Chevalier, Seigneur de Bufançois & de Moulins;
4. Et Jeanne, qui époufa *François de Carbonnel*.

VI. Guillaume de Sainte-Maure, IVe du nom, Chevalier Banneret, Seigneur de Sainte-Maure, Preffigny, la Croix de Bleré, du Pleffis-lès-Tours, Nouaftre, Chiffey, St.-Efpain, Savonières, Moncontour, la Roche, &c., rendit hommage, de la moitié de la Terre de Marcillac, à l'Abbé de Saint-Cybar d'Angoulême, en 1271, & de l'autre moitié, à l'Evêque d'Angoulême, en 1274. Il promit, avec Geoffroi de Vendôme, de faire ratifier aux enfants mineurs de Jean, Comte de Vendôme, & d'Aliénor de Montfort, fa femme, à peine de 2000 livres, tout ce qui feroit jugé par les arbitres, au fujet des limites de leur Comté. Il étoit mort en 1300, fuivant un dénombrement de la Terre de Marcillac, vendue, cette même année, par fa veuve, qui ne fe fit pas connoître fous fon nom propre. Il eut pour fille unique :

VII. Isabelle de Sainte-Maure, Dame de Sainte-Maure & de Marcillac, qui recueillit toute l'immenfe fucceffion de fes père & mère & mourut le 13 Décembre 1310. Elle fut une héritière fi riche que le Roi Philippe *le Bel*, craignant qu'elle ne portât fes grands biens dans quelques Maifons du parti de *Jean de Montfort*, IVe du nom, Duc de Bretagne, avec lequel il étoit en guerre, la fit (fuivant un compte du Bailli de Tours), foigneufement chercher, afin de s'affurer de fa perfonne; mais ces précautions n'empêchèrent pas qu'elle n'époufa l'année fuivante, *Amauri* II, Sire *de Craon*, Seigneur de Sablé, Sénéchal d'Anjou & du Maine, mort le 26 Janvier 1332, âgé de 53 ans. Elle fut enterrée, avec fon mari, aux Cordeliers d'Angers, où fe voient leur repréfentation fur leurs tombeaux. Ainfi finit cette branche aînée.

BRANCHE
des Seigneurs de Montgaugier
& de Nesle.

VI. Pierre de Sainte-Maure, Seigneur de Montgaugier & du Coudray, Chevalier (fils puîné de Guillaume, IIIe du nom, & de *Jeanne de Rancon*), fit, en 1324, le mardi avant la Purification, fon teftament, dans lequel fa femme *Mahaud* n'eft énoncée que fous ce nom. Il en eut:

1. Pierre, qui fuit;

2. Gui, auteur de la branche des Seigneur de *Jonzac*, rapportée ci-après;
3. Guillaume, Chanoine, ensuite Doyen de St.-Martin de Tours, qui fut employé, en 1327, pour différentes négociations en Auvergne, par le Roi Philippe *le Bel;* & nommé Chancelier de France en 1329. Il en reçut les Sceaux de Jean de Marigny, Evêque & Comte de Beauvais, son prédécesseur, suivant ses Provisions du lendemain de la St.-Martin; fut envoyé, en 1329, par Philippe de Valois, vers le Roi d'Aragon; & l'année suivante à Amiens, pour conclure un traité avec les Plénipotentiaires d'Edouard, Roi d'Angleterre, touchant l'hommage du Duché de Guyenne. Le Pape lui fit offrir l'Evêché de Noyon, mais il le refusa, & exerça l'office de Chancelier depuis 1329 jusqu'en 1334, année de sa mort, après avoir fait son testament le 17 Janvier de la même année, scellé de son sceau ;
4. Hugues, qui n'est connu que par le testament dudit Guillaume, son frère. Il eut une fille, dont le nom est ignoré, ainsi que celui de sa femme;
5. Iseule, qui épousa 1° *Pierre de Palluau*, Chevalier, Seigneur de Montrésor, fils de *Geoffroi*, IVe du nom ; & 2° *Jean de la Jaille;*
6. Mahaut, Abbesse de la Ste.-Trinité de Poitiers, depuis 1332 jusqu'en 1359 ;
7. Et Louise, qui épousa *Geoffroi*, dit *Brideau de Châteaubriant.*

VII. Pierre de Sainte-Maure, IIe du nom, dit *Durmois* ou *Drumas* (qui étoit un sobriquet de ce temps-là), Seigneur de Montgaugier & de Vivarenne, Vicomte de Bridiers, mentionné dans les testaments de Pierre, son père, & de Guillaume, son frère, Chancelier de France, fut employé, l'année 1339 & suivantes, parmi les 25 doubles Bannerets, sous le commandement de Philippe III, Roi de Navarre, & conduisoit sous sa Bannière 5 Chevaliers & 28 Ecuyers, ses vassaux. Il épousa 1° *Isabeau de Pressigny*, morte sans enfants, fille de *Guillaume de Pressigny*. Par ce mariage ces deux branches de la même Maison, qui s'étoient séparées sous des noms & des armes différentes, se réunirent. Il épousa 2° *Marguerite d'Amboise*, fille d'*Ingelger*, Seigneur *d'Amboise*, & de *Marie de Flandres*, dont il eut :

1. Jean, qui suit;
2. Armand, Seigneur de Passacbrin-sur-Aunois, Jarzé, Longué & la Faigne, mort sans enfants;
3. Hector, Chevalier, Chambellan du Roi, depuis 1402 jusqu'en 1412, mort sans alliance ;
4. Marie, qui épousa *Pierre de la Roche-Rousse*, Chevalier, Seigneur de Pocé ;
5. Et Marguerite, qui épousa *Guillaume d'Orgemont*, fils de *Pierre*, Chancelier de France, & de *Marguerite de Voisines.*

VIII. Jean de Sainte-Maure, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Montgaugier, Comte de Benaon, plaidoit, en 1423, contre Louis, Seigneur d'Amboise, au sujet de la succession de Pierre d'Amboise, fils d'Ingelger, son aïeul; rendit hommage des Terres de Beaupréau & de Train au Duc d'Anjou, en 1418 & 1429, & de celle des Ecluses en 1423. Il épousa *Jeanne des Roches*, fille de *Jean*, & de *Jeanne de Beaupréau*, dont :

1. Jean, qui suit;
2. Pierre, mort en bas âge;
3. Marie, morte sans alliance ;
4. Et Charlotte, qui épousa *Gui de Laval*, IIe du nom, Seigneur de Loué, Chevalier de l'Ordre du Croissant, Grand Veneur & Grand Chambellan, Gouverneur & Sénéchal au pays d'Anjou.

IX. Jean de Sainte-Maure, IIe du nom, Seigneur de Montgaugier & de Nesle, Comte de Benaon, rendit hommage, en 1446, au Roi de sa Terre de Nesle, & fit son testament le 28 Avril 1462. Il avoit épousé 1° *Jacquette de Puiseul*, fille de *Blanchet*, & de *Racle de Chartres*, nièce de *Renaud de Chartres*, Archevêque de Reims, Pair & Chancelier de France; & 2° en 1444, *Louise de Rochechouart*, fille de *Jean*, Seigneur de Mortemart, & de *Jeanne Turpin*. Du premier lit sortirent :

1. Charles, qui suit;
2. Andrée, qui épousa *Thibaut de Bellanger*, Seigneur de la Houssaie.

Et du second lit :

3. Jean, mort sans alliance ;
4. Louis, vivant en 1507, mort sans alliance ;
5. & 6. Jacques & Antoine, morts sans postérité ;
7. Agnès, mariée 1° à *Jean de la Rochefoucauld*, Seigneur de Montbazon; & 2° à *Jean de Beaufils*, Seigneur de la Plesse ;
8. Et Renée, morte sans alliance.

X. Charles de Sainte-Maure, Ier du nom, Chevalier, Comte de Nesle & de Benaon,

Seigneur de Montgaugier, rendit hommage au Roi, en 1457, de la Terre de Nesle, laquelle fut érigée en *Comté* en 1446, par Lettres Patentes de Louis XI, où il eſt qualifié *ſon Couſin & Chambellan.* Il y eſt fait mention des ſervices qu'il rendit à ce Prince contre les Anglais & autres ennemis de l'Etat. Il avoit épouſé, 1° le 26 Septembre 1457, *Madeleine de Luxembourg*, fille de *Thibaut*, Seigneur de Fiennes, & de *Philippe de Melun;* & 2° *Catherine d'Eſtouteville*, fille de *Robert*, & de *Marie de Sainte-Beuve*. Du premier lit il eut :

1. Adrien, mort, ſans alliance, en 1479.

Et du ſecond lit :

2. Autre Adrien, qui ſuit;
3. Jean, Chevalier de St.-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Sainte-Vaubourg & de Carquigny en 1493;
4. Jeanne, qui épouſa, en 1486, *Jacques de Montbel*, Seigneur d'Entremont;
5. Antoinette, mariée à *François de Baraton*, Grand-Echanſon de France, le 27 Janvier 1495;
6. Et Anne, qui épouſa N... *de la Gratoire*.

XI. Adrien de Sainte-Maure, Comte de Nesle & de Joigny, épouſa, le 16 Novembre 1479, *Charlotte de Châlon*, une des grandes héritières de ſon temps, Comteſſe de Joigny, d'Antigny, Dame de Viteaux, de Lisle-ſous-Montréal, de Pierre-Pertuis, Fourmerie, Grignon & de l'Orme-Châlon, fille de *Charles de Châlon*, Comte de Joigny, & de *Jeanne de Banquetun;* & petite-fille de *Jean*, Baron de Viteaux, frère de *Louis de Châlon*, Prince d'Orange. Elle ſe remaria à *François d'Alègre*, & eut des enfants de ſes deux époux. Ceux du premier lit furent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Nicolas, Ecuyer, Baron d'Emery & Seigneur de Joigny en partie, marié, ſans enfants, à *Jeanne Herlant;*
3. 4. & 5. Adrien, Charles & Jacques, morts ſans alliance;
6. Claude, d'abord Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem en 1512, Baron de Pierre-Pertuis & de l'Orme-Châlon, marié 1° à *Julienne Eveillechien;* & 2° à *Claude de Prie*. Du premier lit vint :

Claude, qui épouſa *René de Bellanger*.

Du ſecond lit eſt iſſue :

Claude, mariée à *Hugues de Rabutin*.

7. Autre Jean, auteur de la branche des Seigneurs d'*Origny* en Champagne, rapportée ci-après;
8. Barbe, mariée 1° à *Antoine de Dinteville*, Baron de Meurville, qui fut bleſſé, en 1515, à la Bataille de Marignan, & porté à Milan, où il teſta; & 2° à *Pierre de Lannoy*, Baron de Dampierre;
9. Et Avoie, femme de *Jean de la Baume*, Comte de Montrevel.

XII. Jean de Sainte-Maure, IIIe du nom, Comte de Nesle & de Joigny, épouſa, en 1511, *Anne de Humières*, qui étoit veuve en 1526, mourut le 11 Août 1546, & fut enterrée auprès de ſon mari à Nesle, où l'on voit leurs armes. Elle étoit fille de *Jean*, Seigneur *de Humières*, & de *Jeanne de Hangeſt*. Ils eurent :

1. Jean, mort ſans alliance;
2. Louis, qui ſuit;
3. Louise, Abbeſſe de l'Abbaye-aux-Bois;
4. Et autre Louise, qui épouſa *Gilles de Laval*, IIe du nom, Seigneur de Loué, Baron de Maillé & de Breſſuire. Elle lui porta les belles Terres de Nesle, Joigny & autres, par le décès des enfants de Louis, ſon frère.

XIII. Louis de Sainte-Maure, Marquis de Nesle, Comte de Joigny, Vicomte de Pleumartin, Baron de Cuverville-lès-Merville, fut Capitaine de 50 Lances des Ordonnances du Roi, Chevalier de ſon Ordre. Sa Majeſté joignit au Comté de *Nesle* les Baronnies de *Beaulieu*, d'*Athies* & de *Capy*, auparavant mouvantes du Roi, & l'érigea, en 1545, en *Marquiſat* en ſa faveur. Il fut donné en otage, pour le Roi, à Elisabeth, Reine d'Angleterre, en 1559, & avoit épouſé 1° le 5 Janvier 1540, *Renée de Rieux*, morte, ſans enfants, en 1567, fille aînée de *Claude*, Ier du nom, Sire de *Rieux*, & de *Catherine de Laval;* & 2° le 24 Janvier 1569, *Madeleine Olivier*, fille de *François*, Chancelier de France, & d'*Antoinette de Ceriſay*. Du ſecond lit ſortirent :

1. Charles, mort, âgé de 6 ans, à Paris le 2 Novembre 1576;
2. Et Antoine, auſſi mort en bas âge. Par leur décès, *Jean de Laval*, leur couſin germain, fils de Louise, leur tante, ſuccéda à leurs biens, & par conſéquent au Marquiſat de Nesle, & à d'autres belles grandes Terres.

BRANCHE

*des Seigneurs d'*ORIGNY *en Champagne, la ſeule qui ſubſiſte.*

XII. JEAN DE SAINTE-MAURE, Ier du nom de ſa branche, Chevalier Seigneur d'Origny, Provency, Genouilly, & de Chaſſagne (ſeptième fils d'ADRIEN, Comte de Nesle, & de *Charlotte de Châlon*), n'eut en partage (comme celui des puînés des grandes Maiſon eſt toujours médiocre) que les Seigneuries ci-deſſus mentionnées, qui compoſoient une partie des Terres de Joigny & de Lisle-ſous-Montréal en Champagne. Il ſe qualifioit cependant *Comte de Nesle* & *de Joigny*, en commun avec ſon frère aîné, de même que CLAUDE, un de leurs autres frères, comme enfants d'ADRIEN, leur père commun, dans la ſucceſſion duquel ces Terres étoient; car elles paſſèrent, par droit de progéniture, à leur frère aîné, lequel continua la poſtérité des Seigneurs & marquis de Nesle. Il eſt mentionné avec ſes frères NICOLAS, CHARLES & ADRIEN, ſous la tutelle de *François d'Alègre*, ſon beau-père, en 1513, & épouſa, en 1523, *Jacqueline Dubos*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Meſnil-Simon & de Bullo, & de *Marguerite de la Ferrière*, dont

XIII. JEAN DE SAINTE-MAURE, IIe du nom, Seigneur d'Origny, Provency, Genouilly, &c., qui paſſa un échange, le 4 Avril 1551, avec LOUIS DE SAINTE-MAURE, Marquis de Nesle, ſon couſin germain. Il obtint du Roi main-levée de la ſaiſie de ſes Terres, à cauſe du ban & arrière-ban, par Lettres données au Camp d'Aſtraupont le 19 Juillet 1551, par HENRI II, qui s'exprime en des termes avantageux ſur ſes ſervices. Il épouſa, le 16 Septembre 1548, *Renée de Moiſſon*, fille de *Pierre*, Conſeiller au Parlement de Dijon, & de *Jeanne de Saint-Phalle*; & petite-fille d'*Iſabelle de Courtenay*. Etant veuve, elle donna ſon dénombrement en 1580. Ses enfants furent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. RENÉE, qui épouſa *René Damy*, Seigneur de Beauregard;
3. FRANÇOISE, mariée à *Pierre de Granet*;
4. & 5. CLAUDE & HIPPOLYTE, mortes ſans alliance.

XIV. JEAN DE SAINTE-MAURE, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Origny, Provency, Genouilly, &c., étoit au ſervice en 1578 & 1595, & rendit hommage de la Terre de Marcy-ſur-Yonne, au Duc de Nivernais, le 1er Février 1582. Il épouſa, en 1579, *Françoiſe de Lombard*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Millery, & de *Jacquette le Blond*. De ce mariage vinrent :

1. GUI, qui ſuit;
2. JEAN, mort jeune;
3. FRANÇOIS, marié 1° à *Renée de Damoiſeau*, fille de N... *de Damoiſeau*, Chevalier, Seigneur de Montarin & de Nemois; & 2° à N... *de Berbizy*. Du premier lit vint :
   CLAUDE, mort en bas âge.
   Et du ſecond :
   Une fille, mariée, en 1655, à *Claude de Lanneau*, Chevalier, Seigneur de Maré, auquel elle porta la Terre de Provency.
4. Et JEANNE, qui épouſa *Alexandre de Pampelune*, Chevalier, à qui elle porta la Terre de Genouilly, le 2 Février 1625.

XV. GUI DE SAINTE-MAURE, Chevalier, Seigneur d'Origny & de Prémeaux, ſervit, en 1639, dans la Compagnie des Gendarmes du Duc D'ORLÉANS, ſuivant un certificat du Maréchal de Châtillon, du 18 Juillet audit an, & partagea, le 21 Juin 1629, avec FRANÇOIS, ſon frère, les biens de la ſucceſſion de leurs père & mère. Il épouſa, le 6 Mai 1610, *Catherine de Saint-Martin*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Prémeaux, Montjallin & Agencourt, Gouverneur de la ville & Château de Beaune, & d'*Anne de Vichy*, dont :

1. CHARLES, qui ſuit;
2. FRANÇOISE, morte jeune;
3. Et EDMÉE, mariée à *Nicolas de Davault*, Chevalier, Seigneur de Romanet.

XVI. CHARLES DE SAINTE-MAURE, Chevalier, Seigneur d'Origny, &c., fut ſous la tutelle de ſon père, ſervit, en 1639 & 1643, dans la Compagnie des Gendarmes du Duc d'Enghien, & épouſa, le 19 Juin 1645, *Suſanne du Deffend*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur du Tremblay, & de *Marguerite du Pleſſis*, de la Maiſon des Ducs de Liancourt. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui ſuit;
2. JEAN-LOUIS, qui paſſa en Allemagne au ſervice de l'Empereur, & s'établit près de

M

Prague. On ignore s'il a eu poſtérité ;
3. Charles, mort ſans alliance ;
4. Louise, mariée, le 25 Mai 1685, à *Jean-Baptiſte des Vieux*, Seigneur de la Rivière, mort en 1697, des bleſſures qu'il reçut à Valence ;
5. Et Claude, Religieuſe.

XVII. Louis de Sainte-Maure, Ier du nom, Chevalier, Seigneur d'Origny, &c., ſervit dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, reçut au ſiége de Dôle un coup de feu à la tête, qui lui fit ſouffrir l'opération du trépan, bleſſure qui l'empêcha de continuer ſon ſervice, & fut maintenu dans ſa *nobleſſe* en 1700. Il épouſa, le 25 Juin 1681, *Jeanne de Chebrier,* fille de *François,* Officier aux Gardes-Françoiſes, Chevalier, Seigneur de la Fourcheaume,& d'*Anne de Carfour,*dont :

1. Gabriel-Jacques, Aide de Camp du Duc de Vendôme, tué au ſiége de Douai en 1710, à l'âge de 27 ans, ayant eu l'agrément d'un Régiment, & étant Capitaine au Régiment de Montboiſſier ;
2. César-Denis, qui ſuit ;
3. Marie-Anne, Religieuſe & Supérieure perpétuelle des Dames de Miramion à Auxerre ;
4. Edmée, mariée à *Philibert d'Hermand,* Chevalier, Seigneur d'Arcilly, Major au Régiment de Beaune, Chevalier de St.-Louis ;
5. Et une autre fille, mariée à N... *d'Avout,* morte ſans enfants.

XVIII. César-Denis de Sainte-Maure, Chevalier, Seigneur d'Origny & de Torcy, Capitaine au Régiment de Montboiſſier en 1705, ſe trouva à la bataille d'Hochſtett, aux ſiéges de Hambourg, d'Haguenau & de Douai, & fut fait Chevalier de St.-Louis. Il épouſa, le 28 Avril 1710, *Claude-Madeleine de Choiſy,* fille unique de *Jacques,* Chevalier, Seigneur de Torcy, & de *Claude du Bois,* dont :

Louis, qui ſuit ;
Et Jeanne, mariée à *François de Freſne,* Chevalier, Seigneur de Montjallin & de Rumigny, fils de *René,* Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & de *Jeanne-Renée de Châlon.*

XIX. Louis de Sainte-Maure, IIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Origny & de la Tour-du-Pré, appelé *le Marquis de Sainte-Maure,* fit les 3 campagnes de 1734, 1735 & 1736, en qualité de Cornette dans le Régiment Royal-Etranger, & épouſa, le 17 Juin 1739, *Marie de Guérin,* fille de *Pierre,* Chevalier, Seigneur de l'Etang, &c., Lieutenant-Général d'Epée de la Province de Saintonge, & de *Louiſe de Mirande,* dont pour fils unique :

XX. Louis-Marie-Cécile, appelé *Comte de Sainte-Maure,* Chevalier, Baron de Ruere, Seigneur de St.-Leger, Prey, Sainte-Colombe, Coutarnoult, &c., qui a ſervi dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, & a été Capitaine de Cavalerie. Le feu Comte de Sainte-Maure, dernier de la branche de *Fougeray,* premier Ecuyer Commandant la Grande Ecurie du Roi, mort en 1763, n'ayant point eu d'enfants de *Marie des Chiens de la Neuville,* ſa femme, voyant ſa branche s'éteindre en ſa perſonne, & qu'il ne reſtoit plus après lui d'autre deſcendant mâle de la Maiſon de Sainte-Maure, que Louis-Marie-Cécile, Comte de Sainte-Maure, l'inſtitua ſon légataire univerſel par ſon teſtament du 20 Octobre 1744. Il a recueilli ſa ſucceſſion, conjointement avec *Aimeri de Durfort,* Marquis de Civrac, Maréchal de Camp, Menin de feu M. le Dauphin, qui y avoit ſes droits, comme héritier & neveu dudit feu Comte de Sainte-Maure. Il a épouſé, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 3 Février 1771, *Victoire-Françoiſe Sauvage,* fille d'*André-Jean,* Chevalier, Grand-Audiencier de France, & de *Marie-Victoire de la Fontaine,* dont :

1. Alexandre-André-Marie, né le 6 Janvier 1772, mort le 3 Mars 1773 ;
2. Louis-Auguste-Marie-César, né le 7 Mai 1774 ;
3. Et André, né le 1er Décembre 1775.

BRANCHE
des Seigneurs de Jonzac.

VII. Gui de Sainte-Maure, Chevalier, Seigneur de Jonzac & de Montauſier (ſecond fils de Pierre, Seigneur de Montgaugier & du Coudray, & de *Mahaud*), paſſa en Guyenne du temps des premières guerres avec les Anglois, en 1327, & s'établit en cette Province, où il épouſa *Marguerite,* Dame *de Montauſier,* fille & héritière de *Foucaud,* Baron *de Montauſier,* & de *Perrenelle de Moſnac,* Dame de Jonzac en Saintonge, Chaux & Moſnac. Il en eut :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Renaud, qui ſervit en qualité d'Ecuyer,

suivant plusieurs montres de Compagnies & d'Ordonnances, depuis 1367 jusqu'en 1389. Il avoit épousé *Jeanne de Saint-Yrier*, laquelle, devenue veuve sans enfants, se remaria à *Jean Mayny* ;

3. Et ALIÉNOR, mariée à *Guillaume de Chamborant*, Chevalier.

VIII. PIERRE DE SAINTE-MAURE, Chevalier, Seigneur de Montausier, Jonzac & Mosnac, porta, en 1352 & les années suivantes, les armes contre les Anglais, en qualité d'Ecuyer, ainsi qu'il est mentionné dans 3 montres de Guichard d'Angle, Sire de Pleumartin, Sénéchal de Saintonge; mais le traité de Bretigny & les malheurs du temps le forcèrent à rendre hommage à Edouard, Prince de Galles, dans la salle du Château d'Angoulême, le 19 Août 1363 : il y est nommé PIERRE DE SAINTE-MAURE, *Seigneur de Montausier, Baron*. Le 14 Août 1364, par la même nécessité, il rendit un autre hommage à ce Prince dans l'Eglise Cathédrale de St.-Pierre de Saintes, à cause de la Terre qu'il tenoit en Albenois. Aussitôt que la Conjoncture le permit, il reprit les armes contre le Roi d'Angleterre. Il rendit hommage de sa Terre de Jonzac, à l'Abbé de St.-Germain-des-Prés, en 1376, & épousa, en 1365, *Miramonde de la Mothe*, Dame de Chaux & de Cadillac, dont :

1. JEAN, mort sans alliance ;
2. ARNAUD, qui suit ;
3. & 4. JEANNE & THOMASSE, mortes sans alliance.

IX. ARNAUD DE SAINTE-MAURE, Baron de Montausier, Seigneur de Jonzac, Mosnac, Chaux, Saint-Severin, &c., mentionné dans les titres indifféremment sous les noms d'ARNAUD & de RENAUD, servit avec beaucoup de valeur dans les guerres contre les Anglais, en 1368 & 1373, & en qualité de Chevalier-Bachelier, suivant la montre, étant sous le commandement de M. d'Albret, Connétable de France, du 22 Juillet 1405. Les Anglais le firent prisonnier en 1406, & le conduisirent en Angleterre, où il resta 10 ans. Il fut fait une seconde fois prisonnier, en défendant courageusement contre eux sa ville & château de Jonzac, & paya la somme de 15000 livres pour sa rançon. Il avoit épousé 1° *Marchande de Montendre*, dont il n'eut point d'enfants ; & 2° *Perrette Marchand*, veuve d'*Aimard d'Archiac*, Chevalier, & fille d'*André*, Chambellan du Roi, Prévôt de Paris, & de *Jeanne de la Gravelle*. Du second lit sortirent :

1. RENAUD, qui suit ;
2. LÉON, tige de la branche des Seigneurs de *Montausier*, rapportée ci-après ;
3. MARGUERITE, mariée, le 8 Août 1452, à *Jean de la Mothe-Fouqué*, de Normandie ;
4. BÉATRIX, qui épousa 1° *Jacques Chesnel*, Seigneur de Moing; & 2° *Guiot de Brousse*, Seigneur de Jussac ;
5. Et CATHERINE, mariée à *Etienne du Puy*, Seigneur de Cazes.

X. RENAUD DE SAINTE-MAURE, Seigneur de Jonzac, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut rétabli, par Lettres de CHARLES VII, du 5 Juillet 1451, dans ses Terres au pays de Guyenne, qui avoient été usurpées par les Anglois. Il épousa, 1° le 19 Mai 1456, *Françoise Chabot*, fille de *Renaud*, Seigneur de Jarnac, & d'*Isabeau de Rochechouart* ; & 2° le 17 Novembre 1478, *Claire de Chastenet*, dont il n'eut point d'enfants. Du premier lit vinrent :

1. FOUCAUT, Ecclésiastique ;
2. JEAN, qui suit ;
3. PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de *Chaux*, mentionnée ci-après ;
4. FRANÇOIS, marié à *Anne du Puch*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Souveraine de Marillac*, dont il n'eut point d'enfants ;
5. LOUISE, qui épousa, en 1478, *René de Montberon*, veuf de *Marguerite d'Estampes* ;
6. ISABEAU, mariée à *Audebert du Barry*, Seigneur de Coux & de Gaure en Limousin ;
7. Et ROBERTE.

XI. JEAN DE SAINTE-MAURE, Chevalier, Seigneur de Jonzac & Mosnac, servit, en 1491, au ban & arrière-ban de la Sénéchaussée de Saintonge, convoqué en Bretagne sous la charge de M. Bauld de Saint-Gelais, dont la revue y fut faite par Pierre de Rohan, Seigneur de Gié, Vicomte de Fronsac, Maréchal de France. Il fonda, le 13 Octobre 1505, le Couvent des Carmes de Jonzac, & testa le 10 Avril 1523. Il épousa 1° *Louise de Clermont*, morte sans enfants, fille de *Jacques*, Seigneur de Dampierre, & d'*Isabeau de Chaudrier* ; & 2° en 1516, *Marie d'Archiac*, fille d'*Odet*, & de *Susanne Dupuy du Coudray-Monin*. De ce second mariage il eut :

1. ALAIN, Seigneur de Jonzac, marié à *Anne de Ponthieu*, dont :

Jean, qui n'eut point d'enfants. Il époufa *Marguerite de Dieuxayde ;*

Et Elisabeth, Dame de Jonzac après la mort de fon frère, mariée à *Jacques le Vaſſeur*, Seigneur de Coigné, & morte fans enfants.

2. Geoffroi, mort jeune ;
3. Et Antoine, qui fuit.

XII. Antoine de Sainte-Maure, Seigneur de Mofnac, Fleac, Reauls, Neulles & de Chailleret, étoit homme d'armes dans la Compagnie d'Ordonnance de Gui Chabot, Chevalier, Seigneur de Montlieu en 1544, & fit fon teftament le 24 Juin 1567. Il époufa, le 15 Mai 1547, *Marie Arnoul,* fille de *Nicolas,* Seigneur de Chantillac, Confeiller au Parlement de Bordeaux, & de *Philippe de Quiſſarmes d'Anzay*, dont :

Geoffroi, qui fuit ;

Et Bonaventure, mariée 1° à *François de Reillac*, Vicomte de Brigueil ; & 2° à *Pierre de la Boiſſière*, Seigneur de Rochebrune ; elle mourut fans poftérité.

XIII. Geoffroi de Sainte-Maure, Seigneur d'Ozillac, Mofnac & Fleac, fut Confeiller d'Etat, par Brevet du 3 Août 1614, & le 25 du même mois, Député de la Nobleffe de Saintonge aux Etats-Généraux, tenus ladite année. Il époufa, le 12 Septembre 1598, *Vivienne de Polignac,* fille de *Léon,* Chevalier, Seigneur d'Efcoyeux, Gouverneur de Saintes, & de *Catherine Tiſon d'Argence,* & en eut :

XIV. Léon de Sainte-Maure, Comte de Jonzac, Marquis d'Ozillac, Seigneur de Mofnac & de Fleac, Confeiller du Roi en fes Confeils d'Etat & Privé, qui obtint de Louis XIII, par Lettres du mois de Décembre 1623, l'érection en fa faveur de la Baronnie d'*Ozillac* en *Marquiſat.* Il fut Meftre de Camp d'un Régiment d'Infanterie en 1627, Capitaine de 100 Hommes d'Armes, Lieutenant-Général, pour le Roi, au Gouvernement de Saintonge & d'Angoumois, & Gouverneur des Ville & Château de Cognac en 1633 ; fait la même année Lieutenant-Général des Armées du Roi, reçu Chevalier de fes Ordres le 31 Décembre 1661, & mourut le 22 Juin 1671. Il époufa, le 30 Janvier 1622, *Marie d'Eſparbès de Luſſan,* fille de *François,* Maréchal de France, & de *Marie Bouchard,* Dame d'Aubeterre, dont :

1. Léon, mort fans alliance en 1649 ;
2. Alexis, qui fuit ;
3. & 4. Hippolyte & Antoinette, mortes fans alliance.

XV. Alexis de Sainte-Maure, Marquis de Jonzac & d'Ozillac, premier Ecuyer de Monsieur, frère de Louis XIV, fut d'abord Capitaine au Régiment du Cardinal Mazarin, enfuite Meftre de Camp du Régiment de Jonzac, Lieutenant-Général des Provinces de Saintonge & Angoumois, & décéda en 1677. Il époufa, en 1661, *Suſanne Catelan,* fille de *François,* Confeiller d'Etat & Intendant des Finances, & de *Suſanne Brachet de la Milletière,* dont il n'eut que :

1. Julie-Michelle, née en 1662, morte à Paris le 6 Octobre 1726, mariée, en 1678, à *Pierre Bouchard d'Eſparbès de Luſſan,* Comte d'Aubeterre, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de fes Armées ;
2. Elisabeth, mariée à *Jean-Baptiſte de Vernon,* Chevalier, Seigneur de Melziard, fils d'*Henri*, Ecuyer, & de *Marie-Anne Roland.* Il fut tué au fiége de Coni ;
3. Judith, née le 24 Octobre 1673, mariée à *Louis de Bremond,* Seigneur d'Ars, Capitaine de Vaiffeaux du Roi ;
4. Françoise-Geneviève, mariée, le 4 Novembre 1695, à *Philibert-Joſeph Devezeau,* Seigneur de Chaffeneuil ;
5. Et N... de Sainte-Maure, Religieufe à Piberlan en Poitou.

BRANCHE
des Seigneurs de Chaux.

XI. Philippe de Sainte-Maure, Ecuyer, Seigneur de Chaux, de St.-Germain & Co-Seigneur de Cadillac (troifième fils de Renaud, Seigneur de Jonzac, & de *Françoiſe Chabot*, fa première femme), fit fon teftament le 22 Janvier 1540. Il époufa, en 1503, *Catherine de Lannes*, dont :

1. Jean, qui fuit ;
2. Jacques, qui fervoit, en 1539, dans la Compagnie d'Ordonnance du Comte de Bufançois, &, en 1551, dans celle de Gui Chabot, Chevalier, Seigneur de Montlieu. Il tefta le 5 Juillet 1580, & avoit époufé *Françoiſe Regnault*, dont

Catherine, qui époufa *Gilles de la Guionie*, Ecuyer, Seigneur de Ste.-Colombe ;

Marthe, qui époufa *François de l'Epinay*, Ecuyer ;

Susanne, qui ne paroît pas avoir pris d'alliance ;

Et Esther, morte fans alliance.

3. Françoise, mariée à *Jean Green de Saint-Marfault*, Seigneur de Rochemeaux, Gouverneur de Dijon;
4. Claude, mariée à *Balthafard Buatier*, Ecuyer;
5. Isabelle, qui époufa *Jean de la Roche*, Ecuyer, Sieur de Soubrain;
6. Et Charlotte, mariée au Sieur de *Longchamps*.

XII. Jean de Sainte-Maure, Ecuyer, Seigneur de Chaux en partie, époufa *Catherine d'Epinay*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Segré & d'Uffé, & de *Lucrèce de Pons*, dont :

Alain, qui fuit;
Et Françoise, qui ne paroît pas avoir été mariée.

XIII. Alain de Sainte-Maure, Baron de Chaux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, époufa, le 9 Avril 1611, *Lydie de Lannes*, de laquelle il n'eut point d'enfants.

BRANCHE

des Seigneurs de Montausier.

X. Léon de Sainte-Maure, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Montaufier (fecond fils d'Arnaud, & de *Perrette Marchand*, fa feconde femme), époufa, en 1450, *Jeanne le Bourfier*, fille de *Jean*, Maître d'Hôtel du Roi, Général de France, Chef des Vaiffeaux qui battirent les Anglais à Blaye en 1451. Il en eut :

1. Léon, qui fuit;
2. Jacques, qui fut marié, ainfi qu'il paroît par le partage qu'il fit, avec fon frère aîné, le 4 Novembre 1493. Le nom de fa femme eft ignoré;
3. Catherine, mariée 1° à *Pregent d'Aix*, Seigneur de Touverac; & 2° à *Jean Dupont*;
4. Béatrix, mariée à *Gui de la Touche*, Ecuyer;
5. Et Jeanne, mentionnée, avec fes fœurs, dans le partage fait avec fes frères. On ignore fi elle a été mariée.

XI. Léon de Sainte-Maure, IIe du nom, Seigneur de Montaufier, rendit hommage de fes Terres, le 7 Septembre 1479, à Charles, Comte d'Angoulême, & époufa, en 1502, *Anne d'Appelvoifin*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Puigné & de la Guiraffe en Poitou, & d'*Ifeule de Linières*, dont :

1. Gui, qui fuit;
2. Léon, Chevalier de Saint-Jean de Jérufalem en 1531;
3. René, auteur de la branche des Seigneurs de *la Guiraie*, rapportée ci-après;
4. 5. 6. & 7. Catherine, Béatrix, Jacqueline, & Jeanne. La première & la dernière, Religieufes.

XII. Gui de Sainte-Maure, Ier du nom de fa branche, Chevalier, Seigneur de Montaufier, Echanfon du Roi depuis 1540 jufqu'en 1560, enfuite Ecuyer-Tranchant du Duc d'Orléans, mort en 1569, époufa, en 1538, *Marguerite de Lannes*, fille de *Clinet*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Chalais, Cazadès & Belzades, & de *Catherine de Mortemer*, dont :

1. François, qui fuit;
2. Louise, qui époufa *François de Salignac*, Seigneur de Rochefort en Limoufin, le 29 Juin 1567;
3. Et Anne, qui époufa *Charles de Nocey*, Seigneur de la Forge en Poitou.

XIII. François de Sainte-Maure, Chevalier, Seigneur de Montaufier, de Puigné, &c., mort en 1588, époufa, en 1572, *Louife de Gilier*, remariée à *Jean de Baudean*, Seigneur de Parabère, Baron de la Mothe-Ste.-Heraye, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Poitou & Gouverneur de Niort. Elle étoit fille de *René*, Seigneur de Salles & de Fougeray, & de *Renée de Choify*. Elle eut de fon premier lit :

1. Charles, tué, en 1594, au fiége de Laon;
2. Léon, qui fuit;
3. François, Seigneur de Salles, tué en duel à Paris, fur la Place Royale, par le Sieur de Rouillac, le 10 Janvier 1614;
4. Gui, auteur de la branche des Seigneurs de *Fougeray*, rapportée ci-après;
5. Et Catherine, première Dame d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, par Brevet du 13 Novembre 1638, & morte le 14 Mai 1645, qui avoit époufé *Jean de Galard de Béarn*, Comte de Braffac, Confeiller du Roi en tous fes Confeils, Capitaine de 50 hommes des Ordonnances, Chevalier des Ordres, Ambaffadeur à Rome, Gouverneur des Provinces de Poitou, Saintonge & Angoumois, & Miniftre d'Etat.

XIV. Léon de Sainte-Maure, IIIe du nom, Baron de Montaufier, Seigneur de Salles,

Puigné, &c., époufa, le 3 Avril 1606, *Marguerite de Châteaubriant*, fille de *Philippe*, Seigneur des Roches-Baritaud, & de *Gilberte du Puy du Fou*, dont :

1. Hector, appelé *le Marquis de Montaufier*, qui, dès l'âge de 20 ans, lorfque Cafal fut affiégé pour la première fois par les Efpagnols, fe traveftit en habit de Religieux, & contribua notablement, par fa valeur, à la défenfe de cette Place. Après la mort du Marquis de Beuvron, qui y commandoit, tous les gens de guerre, d'un commun confentement, l'élurent pour leur Chef, & obligeant les Efpagnols de changer le fiége en blocus, il donna le temps à Louis XIII de venir les forcer à le lever, après avoir été un an entier devant cette Place. Enfuite ayant attaqué en Italie & forcé les ennemis dans un lieu appelé *les Bains de Bornio*, il y reçut une bleffure, dont il mourut, âgé de 27 ans, en 1635, fans avoir été marié ;
2. Charles, qui fuit ;
3. Et Catherine, mariée, 1° en 1635, à *Antoine de Lenoncourt*, Marquis de Blainville; & 2° en 1645, à *Philbert-Hélie de Pompadour*, Marquis de Laurière & du Ris, Gouverneur & Sénéchal du Périgord.

XV. Charles de Sainte-Maure, appelé d'abord *Baron de Salles* du vivant de fon frère aîné, puis *Marquis*, & enfin *Duc de Montaufier*, Pair de France en 1665, né le 6 Octobre 1620, fe diftingua à la bataille de Cernay, où il prit, de fa propre main, trois étendarts aux ennemis, & fervit feul de Maréchal de Camp dans l'Armée que commandoit le Maréchal de Guébriant. Dans les guerres civiles pendant la minorité de Louis XIV, il maintint dans l'obéiffance la Saintonge & l'Angoumois, dont il avoit le Gouvernement; chaffa les ennemis des Places de Saintes & de Taillebourg, les défit à Montauçay, quoiqu'il fut très-inférieur en nombre, & fans que les bleffures qu'il reçut au bras gauche, dont il demeura eftropié, ralentiffent l'ardeur avec laquelle il combattit. Le Roi, qui avoit érigé en *Marquifat*, pour lui & fes fucceffeurs, la Baronnie de *Montaufier*, l'érigea en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois d'Août 1664, enregiftrées au Parlement de Paris le 2 Décembre 1665. Le Roi le nomma, en 1668, Gouverneur de M. le Dauphin, enfuite fon premier Gentilhomme de la Chambre, & fucceffivement Chevalier de fes Ordres, Gouverneur de Normandie, Saintonge & Angoumois, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la haute & baffe Alface, Gouverneur particulier des villes de Rouen, Dieppe, Caen & Pont de l'Arche. Il mourut à Paris le 17 Mai 1690, avec la réputation d'une rare probité, d'une grande érudition, & regretté de toute la France, & des gens de Lettres, dont il étoit le protecteur. Ses Oraifons funèbres furent faites par l'Abbé Fléchier, le P. Anfelme & l'Abbé du Jarri. Il époufa, le 13 Juillet 1645, *Julie-Lucie d'Angennes*, Dame d'honneur de la Reine & Gouvernante des Enfants de France, morte le 15 Novembre 1671, à 64 ans, fille de *Charles*, marquis de Rambouillet, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Catherine de Vivonne*, dont :

Un fils unique, mort jeune;
Et Julie-Marie, morte le 14 Avril 1695, âgée de 48 ans, & enterrée aux Carmélites de la rue St.-Jacques, à côté de fes père & mère ; elle avoit époufé, le 16 Août 1664, *Emmanuel de Cruffol*, IIe du nom, Duc d'Uzès, né le 5 Janvier 1642, mort le 1er Juillet 1692.

BRANCHE

des Seigneurs de la Guiraie.

XII. René de Sainte-Maure, Ecuyer, Seigneur de la Guiraie (fils puîné de Léon, IIe du nom, & d'*Anne d'Appelvoifin*), époufa *Françoife de l'Efperonnière*, fille de *François*, Seigneur *de l'Efperonnière*, & de la Roche-Bardoul, & de *Marguerite de Villeneuve*, dont :

XIII. Josias de Sainte-Maure, Ecuyer, Seigneur de la Guiraie, mort en 1617. Il époufa *Louife de la Foreft*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Beaurepaire, & d'*Aubine de Marvilleau*, & en eut :

1. René, qui fuit ;
2. Joachim, tué au fiége de Montpellier en 1621 ;
3. Antoine, tué au fiége de la Rochelle en 1628 ;
4. Hilaire, Eccléfiaftique ;
5. Françoise, mariée à N..., Seigneur *de la Marfaudière* ;
6. Et Gabrielle, Religieufe au Couvent de N.-D. de Breffuire.

XIV. René de Sainte-Maure, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Guiraie, fut Sergent de Bataille, &, ſuivant quelques Auteurs, premier Capitaine de la Galère Patronne de France en 1637, lors de la repriſe des Isles St.-Honorat & Ste-Marguerite, deſquelles les Eſpagnols s'étoient emparées, & qui furent emportées par la valeur des François. Il fut auſſi Lieutenant de Roi au Gouvernement du Havre de Grace, & épouſa *Jeanne Gabriau de Riparfonds*, fille de *Jean*, Conſeiller au Parlement de Bretagne, & de *Jeanne Viette*, dont :

Pierre, mort jeune ;
Et Louise, Dame de la Guiraie, mariée, en 1658, à *René d'Appelvoiſin*, Seigneur de la Bodinatière.

BRANCHE
des Seigneurs de Fougeray.

XIV. Gui de Sainte-Maure, Chevalier, Seigneur de Fougeray (quatrième fils de François, Seigneur de Montauſier, & de *Louiſe de Gilier*, Dame de Salles & de Fougeray), fut Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, Gouverneur de Dourlens, & contribua à maintenir dans l'obéiſſance du Roi les Provinces de Saintonge & d'Angoumois. Il épouſa *Louiſe de Juſſac*, fille de *François*, Seigneur d'Ambleville, & d'*Iſabeau de Bourdeilles*. Elle étoit ſœur de *François*, Marquis de St.-Preuil, Gouverneur d'Arras, qui défit ſouvent les Eſpagnols, & étoit connu ſous le nom *du Brave Saint-Preuil* : il fut une des illuſtres victimes de la haine & de la vengeance du Cardinal de Richelieu, & perdit la tête ſur un échafaud à Amiens, ſous l'ombre de crime de Lèse-Majeſté. Elle hérita de la Terre de Chaux, que ſon frère avoit acquis, par décret, ſur les héritiers de Philippe, de la branche des Seigneurs de *Chaux*, & la tranſmit à ſes enfants :

1. François, mort au ſervice à Dourlens ;
2. Henri, Prêtre de l'Oratoire, Abbé Commendataire de Baigne, mort en 1684 ;
3. Claude, qui ſuit ;
4. René-François, mort jeune ;
5. Gui, Seigneur des Bords, qui épouſa *Nicole Dubois*, & n'en eut que
   Françoise, morte jeune, ſans alliance.
6. Jean, Seigneur de Buſſac, dit *le Chevalier de Sainte-Maure*, mort, ſans poſtérité, en 1722, âgé de 87 ans ;
7. Catherine, mariée à *Honoré de Lur de Saluces*, Comte d'Uza, fils de *Jean*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Charlotte-Catherine de Saluces* ;
8. Françoise, morte fille ;
9. Et Elisabeth, morte ſans alliance.

XV. Claude de Sainte-Maure, Chevalier, Seigneur de Fougeray & de Chaux, épouſa *Marie Paulte*, fille de *Bertrand*, Baron d'Auger & de *Marguerite de Jay*. Leurs enfants furent :

1. Gui, qui ſuit ;
2. Honoré, appelé *le Comte de Sainte-Maure*, Colonel d'un Régiment de ſon nom, aujourd'hui Beauvoiſis, & un des 6 Menins de M. le Dauphin, fils de Louis XIV, enſuite premier Ecuyer de M. le Duc de Berri, & ſucceſſivement premier Ecuyer Commandant la grande Ecurie du Roi, mort, ſans alliance, le 7 Novembre 1731 ;
3. Charles, né le 16 Mars 1655, d'abord Chevalier de Malte, reçu en 1682. Il ſervit dans la Marine, fut fait Chef d'Eſcadre le 16 Octobre 1712, Lieutenant-Général des Armées Navales en 1720, Commandant la Marine à Rochefort ; parvint enſuite au grade de Vice-Amiral de France ; & épouſa *Jeanne Porée-Eon*, riche veuve, dont :
   Un ſeul enfant, mort jeune.
4. Catherine, morte ſans alliance ;
5. Et Julie, mariée à *Béat-Jacques*, Comte *de Zurlauben*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort de ſes bleſſures à Hochſtett, en 1704.

XVI. Gui de Sainte-Maure, Marquis de Chaux, Baron d'Auger, épouſa *Louiſe-Thérèſe des Porcellets*, fille de *Louis-Antoine*, Seigneur de Maillane, & de *Madeleine d'Augier*, dont :

1. Alexandre-Charles, mort en bas âge ;
2. Louis-Marie, qui ſuit ;
3. Charles-Adélaïde, appelé *le Marquis* de Sainte-Maure, Capitaine de Cavalerie, mort, ſans alliance, en 1759 ;
4. Catherine, Religieuſe ;
5. & 6. Deux filles, mortes jeunes ;
7. Et Gabrielle, mariée, en 1723, à *Aimery de Durfort-Civrac*, Comte de Blaignac.

XVII. Louis-Marie de Sainte-Maure, Marquis de Chaux & d'Archiac, Baron d'Auger, appelé *Comte de Sainte-Maure*, premier Ecuyer Commandant la Grande Ecurie du Roi, Colonel du Régiment Royal-Etranger en 1720, Brigadier, enſuite Maréchal de Camp en 1740, épouſa, le 12 Février 1720,

Marie des Chiens, fille de *Charles*, Intendant de Franche-Comté, & de *Jeanne des Bordes*. N'ayant point eu d'enfants, & voyant qu'il ne reſtoit plus de deſcendant mâle de ſa Maiſon en état de la perpétuer que Louis-Marie-Cécile de Sainte-Maure, fils unique de Louis, Marquis de Sainte-Maure, de la branche d'*Origny*, il l'inſtitua ſon légataire univerſel par ſon teſtament, & mourut le 14 Septembre 1763, ſans poſtérité.

Cette Maiſon portoit anciennement pour armes : *un écu à la bordure componée;* mais ayant hérité de la Terre de Sainte-Maure de Guillaume, Seigneur de Sainte-Maure, mort en 1205, elle en prit les armes, qui étoient : ***d'argent à la faſce de gueules***, qu'elle a retenues depuis juſqu'à aujourd'hui. Cimier : *une tête de Reine couronnée poſée un peu de profil, ayant les cheveux épars, & cachant de ſes habillements les deux côtés du heaume, ſur lequel eſt écrit* Sainte-Maure, qui étoit le cri de tous les anciens Chevaliers Bannerets de cette Maiſon. Supports : *deux Anges*. (Généalogie dreſſée ſur les titres originaux qui nous ont été communiqués.)

* SAINTE-MAURE, Terre ſituée en Champagne, Diocèſe de Troyes, poſſédée depuis plus d'un ſiècle, par la famille noble de Guillaume, connue depuis environ 150 ans ſous le nom de Chavaudon. Longtemps avant elle étoit en poſſeſſion de la Terre de Chavaudon, ſituée dans le reſſort de la Coutume de Troyes.

* SAINTE-MÈRE-ÉGLISE, Ecuyer, Seigneur d'Omonville, élection de Valognes, en Normandie. La Terre de Ste.-Mère-Egliſe, ſituée dans le bailliage du Côtentin, en Normandie, a donné le nom à une ancienne nobleſſe, éteinte.

Guillaume de Sainte-Mère-Église, Évêque d'Avranches, mort vers 1269, pourroit bien avoir été de cette famille, qui portoit pour armes : *d'azur à ſix aigles d'or*, 3. 2 & 1.

*SAINTE-MESME, Terre dans la Beauce, que *Louiſe de Poiſieux* porta, le 8 mars 1516, à ſon mari *Aloph de l'Hôpital*, dont le fils puîné, *René*, eut cette Terre ne partage avec celle de Meſnil en Poitou. Voy. HOPITAL.

*SAINTE-SÉVÈRE, Ancienne Baronnie du Berry, qui fut acquiſe par ***Léonor de Flécelles***, Marquis de Brégy. Voy. FLÉCELLES.

*SAINTE-VAUBOURG, en Normandie, Subdélégation de Conches. C'est une Baronnie qui appartient à M. le Préſident Portail.

SAISSEVAL, ancienne Nobleſſe originaire de Picardie, Election d'Amiens.

Enguerrand de Saisseval, Ecuyer, fit, conjointement avec ſa femme, en 1023, hommage au Seigneur de Pecquigny, à cauſe de ſon fief de Saiſſeval, de ceux de Brailly & de St.-Vuats.

Vautier de Saisseval, Chevalier, eſt mentionné parmi les Chevaliers du vieux temps, dans une Charte de la Cathédrale d'Amiens, & ſouſcrivit le don fait à cette Egliſe en 1174.

Enguerrand de Saisseval, IIe du nom, Chevalier, fit hommage au Seigneur de Pecquigny, de ce qu'il tenoit noblement de lui, tant pour lui que pour ſa femme & ſes héritiers, en 1229.

Guerin de Saisseval, Chevalier, fit pareillement hommage au même Seigneur de Pecquigny, en 1244, pour lui, ſa femme & ſes héritiers, de ce qu'il tenoit de lui noblement & en fief.

Pierre de Saisseval, Chevalier, fit hommage au Vidame d'Amiens, de ce qu'il tenoit de lui à Saiſſeval en Juſtice & Seigneurie, en 1273 & 1274.

Jean, Sire de Saisseval, Chevalier, Seigneur de Piſſy, reconnut, pour ſon couſin, Gilles (auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après), dans une vente qu'il fit, en 1348, à l'Abbaye de St.-Lucien de Beauvais, de toute la Terre qu'il avoit à Piſſy, ſous pluſieurs réſerves, en faveur de ſon *amé couſin* Gilles, Ecuyer, dit *Fieret*. Jean épouſa *Marie d'Oiſy*, & en eut :

Jacques, Sire de Saisseval, Chevalier, qui donna ſon aveu à Raoul de Raineval, Chevalier, en 1364, tant de ſon Manoir ſis en la ville de Saiſſeval, que de tout ce qu'il poſſédoit en Fief, Juſtice haute, moyenne & baſſe, ſous ſa mouvance. Il tenoit le manoir de l'Eſtague, en 1372, ainſi qu'il eſt rapporté dans le dénombrement du Comte de Clermont, & portoit dans les armes 2 *bars adoſ-*

ſés d'argent. Il épouſa *Françoiſe de Bigaud*, dont :

MARIE, Dame DE SAISSEVAL, qui épouſa *Raoul de Senicourt*. Elle porta la Terre de Saiſſeval dans cette Maiſon d'où elle eſt paſſée dans celle de *Lameth* ; & en elle finit cette branche des Seigneurs DE SAISSEVAL.

BRANCHE

des Seigneurs de PISSY.

I. GILLES DE SAISSEVAL, Ecuyer, dit *Fieret*, reconnu par JEAN, Sire DE SAISSEVAL, Chevalier, pour ſon couſin, rendit aveu, l'an 1362, de ce qu'il tenoit noblement & en Fief ſous la mouvance de Raoul de Raineval, Vidame d'Amiens, à Piſſy. Il épouſa *Marie-Catherine*, dont :

II. JACQUES DE SAISSEVAL, Ecuyer, Seigneur de Piſſy en partie, qui fit hommage au Seigneur de Pecquigny, Vidame d'Amiens, de ce qu'il tenoit de lui noblement & en Fief dans la ville de Piſſy, par acte de l'an 1399, Il épouſa *Marie de Bullote*, dont :

JEAN, qui ſuit, comme il eſt prouvé par un contrat de vente d'une pièce de pré & terre à Piſſy, que JEAN reconnoît provenir de ſa mère, veuve de JACQUES, ſon père, & par autres titres en forme.

III. JEAN DE SAISSEVAL, Ecuyer, Seigneur de Piſſy, fit hommage de cette Terre, en 1420, au Vidame d'Amiens, Seigneur de Pecquigny, & ſuivit le parti du Roi contre le Duc de Bourgogne. Sa Majeſté lui fit don de la Terre de Baillif, pour le récompenſer de ſes ſervices & des bleſſures qu'il avoit reçues en pluſieurs importantes occaſions, où il avoit ſignalé ſon courage & ſa valeur. Cette Terre de Baillif étoit encore dans la Maiſon au XVI[e] ſiècle. Il épouſa N... *de Bigaud*, fit ſon teſtament le 11 Février 1476, par lequel il voulut être enterré dans l'Egliſe de St.-Lucien de Piſſy, & fit pluſieurs legs à ſes deux fils, ſavoir :

JEAN, qui ſuit ;
Et NICOLAS, Ecuyer, dont le fils,

FRANÇOIS, fut obligé de recourir au Roi, pour être relevé d'une dérogeance cauſée par le peu de fortune de ſon père ; mais depuis il fut maintenu dans ſon *ancienne nobleſſe d'extraction*, & épouſa *Jeanne de Sacqueſpée*. Cette branche s'eſt éteinte dans JEAN-BAPTISTE DE SAISSEVAL-BLERVILLE, qui n'eut que trois filles.

IV. JEAN DE SAISSEVAL, II[e] du nom, Ecuyer, Seigneur de Piſſy, fit hommage au Vidame d'Amiens, Seigneur de Pecquigny, de tout ce qu'il poſſédoit, ſous ſa mouvance en toute Juſtice, & reçut, en 1482, aveu de pluſieurs Fiefs relevants de lui. Il ſigna, en 1507, le procès-verbal de la rédaction de la Coutume d'Amiens, comme l'un des plus qualifiés du Corps de la nobleſſe de Picardie. Ce fut lui qui vint, à la tête de l'une des députations de cette Nobleſſe, faire des repréſentations au Roi pour les beſoins de cette Province. Il épouſa *Marie le Normant*, dont :

CHARLES, Ecuyer, auquel ſon père fit donation d'un fief ſis audit Piſſy, par acte paſſé le 4 Juin 1517, devant Antoine Legallois & Jean Leriche, Notaires à Amiens. Il fut tué dans un combat proche de Biagra, étant Guidon des Gendarmes de la Compagnie du Comte de Saint-Pol ;
Et FRANÇOIS, qui ſuit.

V. FRANÇOIS DE SAISSEVAL, Ecuyer, Seigneur de Piſſy, tranſigea avec CHARLES, ſon aîné, le 6 Novembre 1525, ſur la ſucceſſion de leur père, par acte paſſé devant Jean d'Ainval & Gui Beaudouin, Notaires à Amiens ; & fit relief, le 24 Août 1530, devant le Bailli d'Argoeuvres, comme héritier, par bénéfice d'inventaire, dudit CHARLES, ſon frère, à cauſe de ſon Fief de Hangés. Ce fut lui qui défendit Péronne avec tant de bravoure, conjointement avec le Seigneur de Sarcus, à la tête chacun de 1000 Hommes de Pied des Légions de Picardie, qu'il commandoit. La Ville de Péronne porte tous les ans à la Proceſſion une bannière, aux armes des Seigneurs DE SAISSEVAL & *de Sarcus*, en reconnoiſſance de ce qu'ils ont fait lever le ſiége de cette Place. Il épouſa, le 14 Juillet 1538, *Antoinette le Bouracher*, fille de *Jean*, Seigneur de St.-Pierre-des-Champs, & de *Jeanne Frérot*, dont :

FRANÇOIS, qui ſuit ;
Et THIBAUT, Chevalier de Malte en 1566.

VI. FRANÇOIS DE SAISSEVAL, II[e] du nom, Ecuyer, Seigneur de Piſſy, Homme d'Armes des Ordonnances du Roi, ous la charge de M. de Broſſe, épouſa, par contrat du 19 Juillet 1575, paſſé devant *Adrien Pezé* & *Jean Quignon*, Notaires à Amiens, *Marie d'Ar-*

dres, Dame de Meraucourt, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur du Quefnoy, ancien Mayeur de la ville d'Amiens, & d'*Anne de Calonne*. Il étoit coufin de CHARLES-ARMAND DE SAISSEVAL, Gouverneur de Beauvais, qui remit cette Place à HENRI IV, fi généreufement, en difant qu'*il ne vouloit pas vendre à fon Maître fon propre héritage, comme avoient fait beaucoup d'autres*. *Marie d'Ardres*, étant reftée veuve, fit foi & hommage, le 5 Août 1579, devant le Bailli de Belloy & de Boucquainville, & ne vivoit plus le 17 Février 1595, que *Charles d'Ardres*, Ecuyer, Seigneur de Feuquerolles, eut, par acte paffé devant Rogeau & Limeu, Notaires à Amiens, la tutelle de fes enfants mineurs :

FRANÇOIS, qui fuit ;
Et ADRIENNE, mariée, à Amiens par contrat du 1er Février 1598, à *François de Gueulluy*, Ecuyer, Sieur de Rumigny.

VII. FRANÇOIS DE SAISSEVAL, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Piffy, Meraucourt, &c., époufa, par contrat du 5 Juin 1607, paffé devant d'*Heriffart*, Notaire à Laon, *Louife Poulet*, fille de *Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de la Galardou, du Vivier, &c., Intendant de la Maifon du Duc de Guife, & de *Louife de Ponthieu*. Il fit fon teftament le 13 Août 1641, par-devant Hodeucq, Notaire à Poix, par lequel il donne un demi-muid de bled aux pauvres, en exécution du teftament d'*Antoine d'Ardres*, fon grand-père maternel, & fait des legs à tous fes enfants, favoir:

1. CHARLES, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur de Meraucourt;
3. ANTOINE, Ecuyer, Sieur de Nommande ;
4. CLAUDE, auteur de la branche de *Meraucourt, Feuquières*, &c., rapportée ci-après;
5. NICOLAS ;
6. LOUIS ;
7. & 8. MARGUERITE & ISABELLE.

VIII. CHARLES DE SAISSEVAL, Chevalier, Seigneur de Piffy, Auge, &c., Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de la ville d'Amiens, par Provifions du 9 Avril 1649, époufa, par contrat du 6 Novembre 1639, paffé devant *Bergeon* & *Brumeau*, Notaires au Châtelet de Paris, *Anne Jabin*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Raincis, & de *Marie le Chennevis*. Il tefta, conjointement avec fa femme, le 8 Avril 1676, devant Jean Dais & Jean Baye, Notaires à Amiens. Leurs enfants furent :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. ANNE - ETIENNE, Chevalier, Seigneur de Francqueville, Capitaine au Régiment de la Reine, marié, par contrat du 10 Février 1679, paffé devant *Henri Hallets*, Notaire à Liége, à *Jeanne d'Iturar*, fille de Don *Juan*, Capitaine des Cuiraffiers au fervice de Sa Majefté Catholique, & de *Jeanne Gobert ;*
3. FRANÇOIS-LOUIS, rapporté ci-après ;
4. Et CLAUDE-LOUIS, Seigneur de Flers, reçu Chevalier de Malte en 1666, puis marié, par contrat du 23 Avril 1683, à *Charlotte de Taffart*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Blamont, ancien Major de la ville & Gouvernement d'Amiens, & de feu *Marie Mouquet*.

IX. FRANÇOIS DE SAISSEVAL, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Piffy, Capitaine au Régiment de la Reine, & Lieutenant pour le Roi au Gouvernement d'Amiens, par Provifions du 10 Mars 1674, époufa, par contrat du 23 Juillet 1675, paffé devant *Delaunay* & *de Saint-Jean*, Notaires au Châtelet de Paris, *Geneviève Fraguier*, fille de *Nicolas*, Confeiller du Roi, Préfident au Bureau des Finances à Paris, & de *Denife Jabin*, dont :

1. FRANÇOIS, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine, marié à *Anne de Cucheleut*, dont il ne laiffa que
   Une fille, qui a porté la Terre de Piffy à N... *de Beaumont*, dont elle a eu un fils unique, qui jouit de cette Terre. Elle eft morte il y a 5 ou 6 ans au plus.
2. FRANÇOIS-LOUIS ;
3. CHARLES-DENIS ;
4. NICOLAS-LOUIS, qui fuit ;
5. Et GENEVIÈVE-MADELEINE.

X. NICOLAS-LOUIS DE SAISSEVAL, Chevalier, époufa *Marie-Catherine Dragon*, dont :

1. MAXIMILIEN, Capitaine en fecond au Régiment Royal-Artillerie;
2. JEAN, qui a été Moufquetaire du Roi ;
3. Et CHARLES.

IX. FRANÇOIS-LOUIS DE SAISSEVAL, Chevalier, Seigneur d'Auge (fils puîné de CHARLES, Chevalier, Seigneur de Piffy, Auge, &c., Lieutenant pour le Roi au Gouvernement d'Amiens, & d'*Anne Jabin*), fut Capitaine au Régiment de la Reine, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au Départe-

ment d'Amiens. Il épousa, par contrat du 29 Janvier 1683, passé devant *Caron*, & son Confrère, Notaires de cette Ville, FRANÇOISE-YOLANDE DE SAISSEVAL, fille de feu N... DE SAISSEVAL, Chevalier, Seigneur de Meraucourt, & de *Madeleine de Gouffancourt*, dont:

1. FRANÇOIS-LOUIS-CLAUDE, né le 26 Avril 1690;
2. JEAN, né le 29 Décembre 1693;
3. CHARLES-LOUIS, né le 30 Janvier 1698;
4. MARIE-FRANÇOISE-YOLANDE, née le 26 Janvier 1684;
5. Et GENEVIÈVE, née le 14 Mai 1691. Ces enfants sont morts sans alliance.

BRANCHE

des Seigneurs de MERAUCOURT, FEUQUIÈRES, *&c.*

VIII. CLAUDE DE SAISSEVAL, Chevalier, Seigneur de Meraucourt & de Viefville (quatrième fils de FRANÇOIS, III[e] du nom, Seigneur de Piffy, & de *Louise Poulet*), épousa, par contrat du 28 Février 1648, passé devant *Martin de Heriffart*, Notaire à Grandvillers, *Madeleine Dupont*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Bernacousture, & de *Catherine de Saint-Clair*. Il fit son testament le 5 Mars 1679, par lequel il fonde un *Obit* pour son épouse, & fait des legs à ses six enfants, savoir :

CLAUDE, qui suit;
NICOLAS;
CHARLOTTE-ANNE;
JACQUELINE-SUSANNE;
ANTOINETTE & CATHERINE.

IX. CLAUDE DE SAISSEVAL, II[e] du nom, Chevalier, Seigneur de Meraucourt, la Viefville, mort le 3 Juillet 1716, avoit épousé, par contrat du 9 Avril 1682, passé devant *le Prestre*, Notaire de Ponthieu, *Marie-Madeleine d'Ardres*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Feuquières & de Feuquerolles, & de *Marguerite le Quieu*, dont:

1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui suit;
2. JEAN-BAPTISTE, né le 24 Décembre 1689;
3. PIERRE, né en 1698;
4. MARIE-MADELEINE, née le 15 Janvier 1684;
5. GENEVIÈVE-MARGUERITE, née le 18 Août 1685;
6. ANNE-FRANÇOISE, née le 4 Juillet 1687;
7. Et SUSANNE, née le 5 Janvier 1689.

X. CLAUDE-FRANÇOIS, Comte DE SAISSEVAL, Chevalier, Seigneur de Feuquières, Meraucourt, Froyelle, Feuquerolles, Elincourt, la Ferrière, &c., né le 20 Février 1683, Major du Régiment d'Ormoy, Chevalier de St.-Louis, puis Commandant pour le Roi des ville & Gouvernement d'Ardres, y est mort en 1748. Il avoit épousé, le 13 Février 1714, *Louise-Catherine-Françoise de Verduzan*, fille de *Louis*, Seigneur de Colomel, Commandant au Fort de Nieulay, près Calais, & de *Catherine de Jacomel*, dont :

1. LOUIS-FRANÇOIS, né le 27 Juin 1715, reçu Page du Roi dans sa Grande Ecurie le 17 Décembre 1732, mort en 1736;
2. CLAUDE-JEAN-BAPTISTE, qui suit;
3. Et ANNE-ELISABETH, mariée à *Antoine de la Rue*, Chevalier, Seigneur du Rosois.

XI. CLAUDE-JEAN-BAPTISTE, Comte DE SAISSEVAL-FEUQUIÈRES, Chevalier, Seigneur de Feuquières, la Ferrière, Meraucourt, Feuquerolles, Elincourt, &c., Guidon des Gendarmes de Berri, le 1[er] Février 1749, puis Guidon des Gendarmes Ecossois le 6 Avril 1758, mort en 1761, avoit épousé, en 1752, *Henriette-Philberte du Brocard de Barillon*, morte en 1761, fille de *Louis-Alexandre*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, & de *Marguerite-Jeanne Brunault*, & nièce de *Henri du Brocard* Lieutenant-Général, & commandant le Corps de l'Artillerie, tué à la bataille de Fontenoy. Ils eurent :

CLAUDE-LOUIS, appelé *le Marquis* DE SAISSEVAL, né le 12 Janvier 1754, Capitaine de Dragons;
Et CLAUDE-JEAN-HENRI, dit *le Comte* DE SAISSEVAL, né le 2 Septembre 1755, Capitaine de Cavalerie.

Les armes : *d'azur, à deux bars adossés d'argent*. Supports : *deux lévriers*. Cimier : *une licorne*.

SAIX (DU), Famille de Dauphiné.

CLAUDE DE SAIX, Seigneur de Ressins, épousa, en 1500, *Alix de Girardières*. De lui étoit issu au V[e] degré,

JEAN DU SAIX, Seigneur de Chervé, qui épousa *Gabrielle du Bost*, dont :

CLAUDINE, née le 31 Mars 1681, reçue à St.-Cyr au mois de Janvier 1691, qui prouva qu'elle étoit issue au VI[e] degré de CLAUDE.

Les armes : *écartelé d'or & de gueules*.

SALABERRY. Voy. IRUMBERRY DE SALLABERRY.

SALART, ancienne Famille de Flandre, originaire du Brabant. On trouve Olivier Salart, Chevalier, Confeiller & Chambellan du Roi, Grand Fauconnier de France avant 1464, qui mourut en 1503.

Cette famille s'eft éteinte dans Armand-Nicolas de Salart, Capitaine au Régiment des Gardes-Françaife, qui fut fait prifonnier à la bataille de Caffel en Avril 1677, & mourut le 10 Janvier 1684.

Les armes : *écartelé, au 1er de gueules, au fautoir d'argent, cantonné de quatre billettes d'or ; au 2 de gueules, au lion d'argent, lampaffé d'or ; au 3 d'argent, au fautoir engrelé de gueules ; au 4 d'or, au chef échiqueté d'argent & de fable de deux traits.*

SALAZAR, Famille originaire de Bifcaye. Jean de Salazar vint en France fervir Charles VII, Roi de France, & mourut à Troyes en Champagne, le 12 Novembre 1479. Il laiffa :

1. Galeas, qui fuit ;
2. Tristan, qui prit poffeffion de l'Évêché de Meaux le 26 Octobre 1474. Il fut reçu, le 17 Février 1475, Archevêque de Sens, par fon mérite, & le grand crédit qu'il s'étoit acquis à la Cour de Louis XI. Il étoit à la reprife de Gênes le 28 Avril 1507 ;
3. Et Hector, qui époufa *Hélène de Châtelus*, fille de *Jean*.

Galeas de Salazar, Ecuyer, Seigneur de Ferrière, Vaudeurs, les Sièges, &c., qui s'est rendu célèbre à la bataille du Cormier donnée le 28 Juillet 1488, mourut le 9 Février 1522 ; il laiffa :

1. Jean, Archidiacre de Sens, qui en fut élu Archevêque en 1525, & prêta ferment le 14 Juin. Il mourut le dernier de fa branche ;
2. Claude, qui époufa, par contrat paffé devant *l'Épine*, Notaire Royal en la Prévôté de Ceriziers, le 13 Novembre 1540, *Jean de Baubard*, Ecuyer, Seigneur de Chambour ;
3. Et Bernarde, qui époufa *Jean de Sains*.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à cinq fers de pique de fable, pofés en fautoir ; aux 2 & 3 de gueules, à cinq étoiles eu fautoir, & fur le tout d'argent, à une aigle à deux têtes d'azur.*

SALENEUVE : *palé d'argent & de gueules de fix pièces, à la bande d'or, brochant fur le tout.*

SALES, en Breffe : *de finople à cinq lionceaux d'argent, pofés en fautoir.*

SALES, Seigneur de Lefcure en Rouergue. Cette maifon eft éteinte.

I. Gilbert de Sales, Chevalier, époufa, en 1370, *Jacquette de Gallande*, dont :

II. Etienne de Sales, qui époufa, en 1392, *Ifabeau de Penevayre*, dont :

1. Begon, qui fuit ;
2. Et Bernard, Commandeur de Ste.-Ulalie, puis Grand Prieur de St.-Gilles.

III. Begon de Sales, Seigneur de Lefcure, époufa 1° *Jacquette de Montméjan* ; & 2° *Jeanne de Flavins*. Du premier lit vinrent :

1. Jacques ;
2. Et Tristan, Commandeur de St.-Félix, tué au fiége de Rhodes en 1522.

Du fecond lit eft iffu :

3. Pierre, qui fuit.

IV. Pierre de Sales, époufa *Benoîte-Bernardine d'Elbes*, d'une Maifon de Provence, dont plufieurs fils, entr'autres :

1. Jean, qui fuit ;
2. Et Gaillard, Commandeur de St.-Félix après la mort de fon oncle.

V. Jean de Sales, premier Gentilhomme ordinaire de la Reine de Navarre, époufa *Flore de Caulice*, d'une Maifon fort ancienne du Haut-Rouergue, éteinte, dont entr'autres enfants,

VI. Pierre de Sales, IIe du nom, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal de St.-André, qui commanda en chef les Catholiques du Haut-Rouergue. Il fut tué dans fa maifon de Vayrières par les Calviniftes. Il avoit époufé *Valérie de la Valette-Parifot*, nièce du Grand-Maître de Malte, dont :

1. Jean, qui fuit ;
2. Et Jacques, rapporté plus loin.

VII. Jean de Sales, IIe du nom, époufa *Rofe*, héritière de *Bar*, dont :

VIII. Jean de Salles, IIIe du nom, qui mourut fans poftérité. Il avoit époufé *Gabrielle de Galard-Braffac*.

VII. Jacques de Sales (fils puîné de Pierre II), époufa *Gabrielle de Berail-Mazerolles*, d'une branche cadette de celle de *Cazillac*.

Sa poſtérité s'eſt éteinte dans ce ſiècle. Il eut :

Simon, qui eut pour fils

N... de Sales, qui laiſſa

N... de Sales, qui épouſa à Villefranche N... *d'Arribat*, elle eſt veuve depuis longtemps.

Les armes : *d'or, à un ſaule* ou *autre arbre de ſinople, parti d'azur, à trois barres d'or.*

Il eſt parlé de cette famille dans une vieille généalogie, qui eſt en manuſcrit, & dans la liſte des Chevaliers de Malte, *Hiſtoire de Malte*, tome III, in-4°, où les armes ſont données fauſſement.

SALES, en Savoie : *d'azur, à deux faſces d'or remplies de gueules, accompagnées d'un croiſſant d'argent au chef, & de deux étoiles auſſi d'argent, une en cœur, & une en pointe.*

SALETTES, famille originaire de Béarn, qui a donné deux Evêques de Leſcar, & un d'Oléron. La Seigneurie de Denguin, en Béarn, fut érigée en Baronnie en faveur de N... de Salettes, dont la poſtérité ſubſiſte.

SALIGNAC de FÉNELON. Cette Maiſon, dont le nom ſe trouve écrit dans les anciens titres Salagnac, Salanhac & Salignac, eſt connue avant l'an 1000 dans le Périgord, où eſt ſituée la Terre de Salignac, à deux lieues de Sarlat.

Elle eſt illuſtre par ſes alliances & par les grands hommes qu'elle a produits, comme deux Archevêques de Bordeaux, ſix Evêques de Sarlat, un Evêque de Cominges, pluſieurs Abbeſſes d'un mérite diſtingué, des Grands Sénéchaux de Périgord & de Quercy des Chevaliers de l'Ordre du St.-Eſprit, &c. Le Baron de Salagnac fut célèbre par ſon Ambaſſade de Conſtantinople ſous le règne de Henri *le Grand.*

Maynard, Seigneur de Salignac ou Salagnac, qui vivoit dans le XIII[e] ſiècle, eut pour deſcendant

Raimond de Salignac, qui eut pour ſecond fils

Jean de Salignac, Seigneur de Fénelon, dont

Hélie de Salignac, Seigneur de Fénelon, de la Mothe, de Gaulejac, de Mareuil & de Contenac, qui épouſa *Catherine de Ségur de Théobon*, & en eut :

Armand, qui ſuit :

Et Bertrand de Salignac, Seigneur de la Mothe-Fénelon, Vicomte de St.-Julien, Baron de Loubert, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller d'Etat, Capitaine de 50 Hommes d'Armes, Ambaſſadeur en Angleterre, puis en Eſpagne, fait Chevalier de l'Ordre du St.-Eſprit, à la promotion du 31 Décembre 1579, mort le 13 Août 1599, ſans avoir été marié.

Armand de Salignac, Seigneur de Fénelon, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, mort en 1579, laiſſa :

Jean de Salignac, Chevalier, qui épouſa *Anne de Pelegrue*, dont :

François de Salignac, Baron de la Motte-Fénelon, marié, le 12 Mars 1599, à *Marie de Bonneval*, Dame de Salagnac & de Magnac, fille unique d'*Horace*, Seigneur de Montagut & de Salagnac, tué aux barricades de Tours en 1587, & de *Marguerite de Neuville*, Dame de la Baronnie de Magnac. Par cette alliance il fit rentrer dans ſa Maiſon la Terre de Salignac ou Salagnac. Ils eurent :

1. Pons, qui ſuit ;
2. Et Antoine, Marquis de Magnac, Lieutenant-Général au Gouvernement de la Haute & Baſſe-Marche, qui obtint en ſa faveur l'érection de la Baronnie de *Magnac* en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mai 1650, regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 8 Avril & 30 Juillet 1653. Il fut nommé à l'Ordre du St.-Eſprit, & mourut en 1683. Il épouſa *Marguerite de Monteron*, Dame de Fontaine-Chalandray, dont

Marie-Thérèse-Françoise, Marquiſe de Magnac, Dame de Fontaine-Chalandray, morte en 1726. Elle avoit épouſé 1° en 1681, *Pierre*, Marquis *de Laval-Lezay* ; & 2° en 1693, ſon couſin-germain Joseph-François de Salignac, mort en 1735, ſans poſtérité.

Pons de Salignac, Marquis de la Mothe-Fénelon, épouſa 1° *Iſabeau d'Eſparbès de Luſſan* ; & 2° par contrat du 1[er] Octobre 1647, *Louiſe de la Cropte*, fille de *François*. Du premier lit il eut.

Pons, qui ſuit.

Et du ſecond lit :

François, né le 6 Août 1651, au Château de Fénelon en Quercy, Archevêque Duc de Cambray, Prélat diſtingué autant par ſon eſprit que par ſa piété, & ſi connu par ſes

Ouvrages, mort à Cambray le 7 Janvier 1715. Voy. ſon article dans Moréri.

PONS DE SALIGNAC, Comte de la Mothe-Fénelon, épouſa *Anne du Lac*, Dame de la Parède, dont:

FRANÇOIS DE SALIGNAC, Marquis de la Mothe-Fénelon, mort le 12 Janvier 1742, qui épouſa *Eliſabeth de Beaupoil-Sainte-Aulaire*, dont:

1. N... DE SALIGNAC, qui a été très-longtemps Doyen du Chapitre Royal de Taraſcon en Provence, & eſt mort à Paris;
2. GABRIEL-JACQUES, qui ſuit;
3. FRANÇOIS-BARTHÉLEMY, Evêque de Pamiers auſſi mort à Paris;
4. HENRI-JOSEPH, appelé *le Chevalier de Fénelon*, Officier aux Gardes-Françaiſes, mort à Paris;
5. FRANÇOIS-ALEXIS, auſſi nommé *le Chevalier de Fénelon*, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, mort à Fontainebleau, où il faiſoit ſon ſervice;
6. ARMAND, Garde du Pavillon, mort fort jeune dans le Vaiſſeau qui revenoit de St.-Domingue;
7. FRANÇOIS, Lieutenant de la Compagnie Colonelle du Régiment de Poitou, mort fort jeune, en allant joindre le Régiment;
8. JACQUES DE SALIGNAC, Comte de Fénelon, ancien Meſtre de Camp de Cavalerie, Chevalier de St.-Louis, Chevalier Commandeur de l'Ordre Militaire de St.-Lazare, N.-D. de Mont-Carmel de Jéruſalem, qui a épouſé, le 12 Février 1757, *Renée-Mathurine le Provoſt de la Touche*, fille de Meſſire *François-Louis*, Chevalier, Seigneur de la Touche, Sous-Doyen de la Nobleſſe de Bretagne. Ils vivent & n'ont point d'enfants;
9. MARIE-ANTOINETTE-AUGUSTINE DE SALIGNAC, vivante, veuve du Marquis *de Poyreaux de Royère*;
10. CATHERINE-ELISABETH, veuve du Comte *de Poyreaux*, frère du Marquis. Elle en a un fils & pluſieurs filles;
11. MARIE-ANNE, morte fort jeune, laiſſant de ſon mariage avec le Marquis *de Saint-Viance de Puymege*, un fils, qui vit;
12. ANNE, mariée au Marquis *de Bonneguiſe*, premier Gentilhomme du feu Comte d'Eu, & frère de feu l'Evêque d'Arras: ils vivent ſans enfants;
13. Et GABRIELLE, Abbeſſe de Taraſcon, où elle eſt morte, enterrée dans cette Abbaye.

GABRIEL-JACQUES DE SALIGNAC, Marquis de Fénelon, Chevalier des Ordres du Roi, nommé Ambaſſadeur ordinaire en Hollande au mois de Mai 1724, Ambaſſadeur extraordinaire & Plénipotentiaire au Congrès de Soiſſons le 31 Août 1727, Gouverneur du Queſnoy en Avril 1735, fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1er Mars 1738, Conſeiller d'Etat d'Epée au mois de Septembre ſuivant, & Chevalier des Ordres le 2 Février 1740, eſt mort le 11 Octobre 1746, âgé de 58 ans ou environ, de la bleſſure qu'il avoit reçue le même jour à la bataille de Rocoux. Il avoit épouſé, en Décembre 1721, *Louiſe-Françoiſe le Pelletier*, fille de *Louis*, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, alors premier Préſident du Parlement de Paris, & de *Charlotte-Henriette le Mairat*, ſa ſeconde femme, dont:

1. FRANÇOIS-LOUIS, qui ſuit;
2. HIPPOLYTE-ETIENNETTE-CHARLOTTE, mariée, le 28 Octobre 1741, à *David-François de la Cropte*, Marquis de Beauvais-Chanterac en Périgord;
3. ANNE-CHARLOTTE-LOUISE, mariée, le 22 Octobre 1753, à *François-Pierre de Delay de la Garde*, Maître des Requêtes;
4. Et MARIE-LOUISE-AUGUSTINE, mariée, le 5 Mai 1760, à *Sébaſtien-François-Ange le Normant de Mizy*, Conſeiller d'Etat, Intendant Général de la Marine & des Colonies, veuf d'*Eliſabeth le Coiffier*.

FRANÇOIS-LOUIS DE SALIGNAC, Marquis de Fénelon, &c., né le 7 Novembre 1722, Colonel du Régiment de la Fère en 1743, Brigadier des Armées du Roi le 27 Juillet 1747, Maréchal de Camp le 10 Février 1759, Lieutenant-Général le 25 Juillet 1762, ci-devant Gouverneur Général de la Martinique & des Isles du Vent, mort le 10 Octobre 1767, avoit épouſé, le 7 Novembre 1747, *Marie-Charlotte de Malon de Bercy*, née le 18 Mai 1729, morte le 9 Septembre 1760, fille de *Louis-Claude*, Marquis de Bercy, Capitaine aux Gardes-Françoiſes, & de *Henriette-Victoire Collart*, dont poſtérité.

Les alliances de la Maiſon de SALIGNAC ſont avec celles de *Laval*, *la Trémoille*, *Thémines*, *Sainte-Maure*, *Gontaut-Biron*, *Maillé*, *Crevant*, *Aubuſſon*, *Tour d'Auvergne*, les Ducs *de Gramont*, les Ducs *de Navailles*, les *d'Uzès*, les *Luſſan d'Eſparbès d'Aubeterre*, les *Galard* de *Béarn*, les *Talleyrand*, *Beaumont du Gibeau*, *de Saintonge*, *d'Eſcars*, *Bourdeille*, *du Maine*, *du*

Bourg, enfin les *Caumont*, *Saillant*, d'*Eſtaing*, d'*Harcourt*, &c.

Les armes : *d'or, à trois bandes de ſable*.

Il eſt parlé de cette Maiſon dans les *Mercures de France* des mois de Septembre 1735, p. 2118, & de Novembre 1746, p. 202 & 203 ; & auſſi dans le *Dictionnaire des Gaules*, in-fol., tome IV, au mot MAGNAC, d'où nous avons extrait en partie cet abrégé généalogique.

SALIGNÉ. PAUL-PIRUS DE SALIGNÉ, Baron de la Cheze, épouſa *Marie Aimon*, dont :

JULIEN DE SALIGNÉ, Baron de la Cheze-le-Vicomte, qui obtint par Lettres du mois de Mars 1697, l'érection de la Baronnie de la Cheze en Marquiſat. Il épouſa *Périne de Boyleſve*, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. ANNE-MARIE-CHARLOTTE, qui épouſa *Jean-Baptiſte Charon*, Marquis de Menars, dont elle fut ſéparée ;
3. Et MARIE-PÉRINE, qui épouſa *Céſar-Léon Roſcal de Réal*, Comte de Mornac.

FRANÇOIS DE SALIGNÉ, Marquis de la Cheze, Lieutenant de Roi en Poitou, épouſa *Marie-Louiſe Binet de Marcognet*, remariée, le 29 Octobre 1706, à *Donatien de Maillé*, IIe du nom, Marquis de Carman, né en Juin 1675, mort le 22 Octobre 1745. FRANÇOIS ne laiſſa qu'une fille, morte ſans alliance. Elle eut pour héritières ſes tantes, ANNE-MARIE-CHARLOTTE & MARIE-PÉRINE.

* SALIGNY. Les Seigneurs de ce nom étoient une branche de l'ancienne & illuſtre Maiſon de *Coligny*. Voy. COLIGNY.

SALINS. Ce nom a été commun à pluſieurs Maiſons du Comté de Bourgogne, différentes entr'elles d'origine, de puiſſance & de ſplendeur. La plus célèbre eſt celles des anciens Sires de *Salins*, dont le commencement ſe rapporte à *Albéric*, Comte de Mâcon, & qui finit par une fille qui en tranſmit le nom, & les biens à l'illuſtre maiſon de *Vienne*.

SALINS : *d'or, au lion d'azur*.

SALINS-LA-BANDE. Cette Maiſon a toujours été regardée comme iſſue de GÉRARD, fils naturel de GAUCHER, IVe du nom, Sire de SALINS. L'entière reſſemblance de ſes armes avec celles des Seigneurs de Salins, a favoriſé cette opinion. Elle portoit : *de gueules, à la bande d'or*.

SALINS-LA-TOUR, en Franche-Comté. Famille ainſi nommée à cauſe de ſes armes, qui étoient : *d'azur, à la Tour d'or maçonnée de ſable*.

HUMBERT DE SALINS, Chevalier, dit de la Tour, qui tranſigea en 1212, en préſence d'Amédée, Archevêque de Beſançon, paroît en avoir été l'auteur.

Un du nom de SALINS, mort Fermier-Général, portoit : *la Tour d'argent, écartelée de* Brunet.

Voy. *l'Hiſtoire Généalogique des Sires de ſalins, au comté de Bourgogne ; l'Hiſtoire de la ville de Salins ;* l'Hiſtoire & la Généalogis de ſes Vicomtes ; celle de toutes les Maiſons qui ont porté le nom de Salins, par M. J. B. Guillaume, prêtre, aſſocié de l'Académie Royale de Beſançon, en 2 vol. in-4° impr. à Beſançon, l'un en 1757, & l'autre en 1758.

SALINS-VINCELLES : *d'azur, à trois fuſées d'or, poſées en faſce*.

SALIS, Famille originaire de Côme en Lombardie établie en Griſons depuis le Xe ſiècle.

GUBERT DE SALIS laiſſa :

1. RODOLPHE, qui ſuit ;
2. Et DIÉTÉGAN, né en 1473, Colonel des Griſons ſous François Ier & Henri II.

RODOLPHE DE SALIS, dit *le Long*, Gouverneur de Pavie étoit Général des Griſons à Marignan, où il fut tué le 14 Septembre 1515, & laiſſa

HERCULE DE SALIS, né en 1503, Colonel des Griſons ſous François Ier & Henri II, mort en 1578, qui eut :

1. RODOLPHE, né en 1529, qui fut Général d'Artillerie ſous l'Empereur Maximilien II, qui le créa Baron & le fit Chevalier de la Toiſon d'Or. Il mourut le 31 Mars 1600 ;
2. Et N..., qui ſuit.

N... DE SALIS laiſſa

HERCULE DE SALIS, dont :

1. RODOLPHE, né en 1589, mort le 19 Octobre 1625 ;
2. Et ULYSSE, qui ſuit.

ULYSSE DE SALIS, né le 24 Juillet 1594, eut un Régiment puis une Compagnie aux Gardes-Suiſſes, & mourut le 3 Février 1674,

Maréchal des Camp & Armées du Roi, laissant :

1. Jean-Baptiste, tué en 1646 au siége de Mardick ;
2. Et Hercule, qui suit.

Hercule de Salis, né en 1618, Capitaine aux Gardes-Suisses, mort le 17 Mars 1686, laissa pour arrière-petit-fils

Rodolphe-Antoine-Hubert, Baron de Salis, de Marschlins, né le 24 Février 1732, Colonel d'un Régiment Grison au service de France, qui épousa *Cornélie-Adélaïde*, Comtesse de *Leyden*, en Hollande.

A une des branches de cette maison appartenoit Jean-Gaudence, tué à la tête de son Régiment le 18 Juillet 1744.

Cette famille est très-nombreuse, & il se trouve actuellement qu'il y a 2 Maréchaux de Camp, un Colonel, un Capitaine aux Gardes-Suisses, un Lieutenant-Colonel & 9 Capitaines ou Subalternes de cette famille au service du Roi.

Les armes : *coupé, au 1er d'or, au saule de sinople ; au 2 d'argent, à deux pals de gueules.*

SALIVES. N... de Salives laissa :

1. Charles-Octave, Marquis de Salives, reçu à la confrérie de St.-George en 1722, qui mourut sans enfants ;
2. Et Claude-François, qui suit.

Claude-François de Salives a quitté l'Ordre de Malte après la mort de son frère. C'est en sa faveur que la Terre & Seigneurie de Valeroi fut érigée en Comté sous le nom de Salives par Lettres du mois de Septembre 1747, enregistrées à Besançon & à Dôle.

Les armes : *palé d'argent & de gueules de six pièces, au chef d'azur chargé de trois coquilles d'or.*

* SALLE (la). La Terre & Seigneurie de Champsonel en Normandie fut érigée en *Marquisat*, sous le nom de *la Salle*, par Lettres du mois de Juillet 1673, enregistrées le 29 Décembre suivant, au Parlement de Rouen, en faveur de

Louis Caillebot, Seigneur de la Salle & de Montpinçon, Capitaine des Gendarmes de la Garde, & Lieutenant-Général des Armées du Roi. Le titre de *Marquisat de la Salle* a été depuis transféré sur la Terre de *Montpinçon*, par Lettres du mois de Juillet 1730, & enregistrées en la Chambre des Comptes de Rouen le 20 Janvier 1732. Voy. CAILLEBOT de la SALLE.

* SALLE (la). Seigneurie dans le Lyonnois, érigée en Comté, avec Vaux & Quincieux, par Lettres du mois de Juillet 1654, enregistrées le 7 Septembre suivant, en faveur de *François Baglion*, Seigneur de la Salle. Voy. BAGLION.

* SALLE (la). C'est une Baronnie qui a été unie avec la Terre de Lardière, au Duché-Pairie de St.-Aignan, par Lettres du mois de Février 1702, enregistrées le 7 Septembre 1705.

SALLE (la), Famille noble de Guyenne.

Jean-Martin de la Salle, Baron de Roquefort, Président en la première Chambre des Enquêtes du Parlement de Bordeaux, épousa *Jeanne de Mons*, dont

1. Pierre-François, qui suit ;
2. Jean-Louis, Ecuyer, Seigneur de Sarraziet, qui épousa, le 26 Septembre 1729, *Catherine de la Roque*, fille unique de *François*, Colonel d'Infanterie, & de *Thérèse de Medahers*, dont :
   1. Jean-Martin ;
   2. Pierre-François ;
   3. Et Jeanne-Hippolyte.
3. Guillaume-Gaston, né en Décembre 1699 ;
4. François, né en Juin 1707, Capitaine dans le Régiment de Poitou ;
5. Jeanne, baptisée le 18 Juin 1701, qui épousa le 2 Juin 1722, *Bernard-François de Castelnau*, Baron de Brocas ;
6. Angélique, Religieuse Ursuline ;
7. Et Pauline-Angélique-Catherine, baptisée le 1er Mai 1706, qui épousa, le 2 Mars 1726, *Jean de Cours*, Seigneur de Vigneau.

Pierre-François de la Salle, né le 5 Novembre 1694, Chevalier d'honneur au Parlement de Bordeaux, obtint que la Terre de Roquefort fut érigée en Marquisat par Lettres du mois de Septembre 1739, enregistrées au Parlement de Bordeaux le 16 Novembre suivant. Il épousa, le 5 Juin 1721, *Elisabeth-Françoise de la Roque*, fille de *Louis*, Seigneur de la Salle. (*Tabl. gén.*, part. IV, p. 223.)

Les armes : *d'azur, au lion de gueules, écartelé d'azur, à neuf losanges d'or, posées* 3, 3 & 3.

SALLE (LA), Famille d'Auvergne.

ANTOINE DE LA SALLE, Seigneur d'Aulhac, vivoit en 1492. Il fut le quatrième aïeul de

JACQUES DE LA SALLE, Ecuyer, Seigneur de St.-Poncy, qui épousa *Amable de la Fage*, dont :

FRANÇOISE, née le 1er Mars 1681, reçue à St.-Cyr au mois d'Avril 1691, après avoir prouvé sa noblesse depuis ANTOINE DE LA SALLE, son Ve aïeul.

Les armes : *de gueules, à la tour crénelée d'argent, maçonnée de sable, & deux bâtons écotés d'or, posés en pointe & passés en sautoir.*

SALLMARD. JEAN DE SALLMARD, Chevalier, Seigneur de Ressis & de Montfort, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Seigneur d'Alincourt, Gouverneur du Lyonnais, épousa, par contrat du 25 Mars 1636, *Justine-Madeleine de Gramont-Vachères*, fille de *Louis*, & de *Louise d'Ancezune*, dont il eut :

JUSTE-DIANE-MADELEINE, qui épousa, le 22 Février 1654, *Jean de Mont d'Or*, IVe du nom, Seigneur d'Hoirieu.

Les armes : *coupé d'argent & de sable, à la bande dentelée de l'un en l'autre.*

SALLEN, en Normandie, élection de Bayeux ; Famille qui porte : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois annelets du même.*

SALLES (DES), ancienne & illustre Maison de Lorraine.

ANTOINE DES SALLES, marié à *Anne de Gout de Rouillac*, fut père de

PIERRE DES SALLES, Chevalier, Seigneur de Gombervaux, le premier qui s'établit en Lorraine en 1475. Il commandoit avec Odet de Rouillac, son parent, 400 Lances, sous les ordres de George, Sire de la Trémoïlle, envoyées par Louis XI au secours de René d'Anjou, Duc de Lorraine. Il épousa, en 1490, *Nicole de Vernancourt*, qui fut mère de

PHILIPPE DES SALLES, Chevalier, Seigneur de Gombervaux, de Chardogne, &c., Gouverneur de Neufchâteau, Chambellan d'Antoine, Duc de Lorraine, mort en 1560. Il avoit épousé, en 1531, *Renée d'Haussonville*, dont entr'autres enfants,

CLAUDE DES SALLES, Chevalier, Baron de Mercy & de Gouhécourt, Seigneur de Coussey, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, qui épousa, le 28 Août 1572, *Catherine de Rivière*, dont :

HENRI DES SALLES, Chevalier, Baron de Rorté, Guidon des Gendarmes du Duc de Lorraine, décédé en 1628. Il avoit épousé, le 20 Novembre 1595, *Elisabeth de Mérode*, dont :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. HENRI, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
3. Et EVRARD (auteur de la branche des Barons de *Gouhécourt*, éteinte dans les mâles), qui eut pour fils :

FRANÇOIS, Baron de Gouhécourt, marié, le 12 Septembre 1672, à *Anne Elisabeth de Villemeur*, dont :

MARIE-URSULE, née le 2 Novembre 1676, reçue à St.-Cyr au mois de Mars 1687, après avoir prouvé que PIERRE étoit son Ve aïeul.

CLAUDE DES SALLES, IIe du nom, Baron de Rorté, Colonel du Régiment de Bassigny, Conseiller d'Etat, & Chevalier de la Chambre du Roi, Ambassadeur en Suède, en Pologne, &c., mourut en Mai 1648. Il avoit épousé, le 16 Janvier 1618, *Anne Chevalier de Malpierre*, dont il eut :

FRANÇOIS DES SALLES, Baron de Rorté, Seigneur de Malpierre, Capitaine d'une Compagnie de Chevau-Légers, &c., qui mourut le 16 Mars 1688. Il avoit épousé, le 15 Mars 1639, *Marie d'Aucy de Vroncourt*, dont il eut :

1. CLAUDE-GUSTAVE-CHRÉTIEN ;
2. JOSEPH, dit de Malpierre ;
3. FRANÇOIS, qui suit.

FRANÇOIS DES SALLES, IIe du nom, Comte de Rorté, fut Lieutenant commandant l'une des Compagnies des Chevau-Légers de la Garde de S. A. R., & Bailli du Pont-à-Mousson. C'est en sa faveur que la Terre & Prévôté de Bullegneville en Lorraine (composée du bourg de Bullegneville, de 9 Villages, Terres & Seigneuries) fut érigée en Comté par Lettres de Léopold, Duc de Lorraine, du 16 Février 1708, puis en Marquisat par d'autres du 8 Juin suivant, registrées à la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois. Il épousa, le 10 Juillet 1703, *Catherine-Louise de Ficquelmont*, ci-devant Chanoinesse de Remiremont, dont

Claude-Gustave-Chrétien, Marquis des Salles & de Bullegneville, né le 8 Juillet 1706, Gouverneur de Vaucouleurs, Maréchal de Camp en Décembre 1748, Lieutenant-Général en 1759, Gouverneur de Rhinfeld, qui épousa, le 6 Février 1730, *Adélaïde-Louise-Candide de Brancas*, née le 14 Avril 1713, Dame du Palais de la feue Reine de Pologne, morte le 8 Avril 1740, fille de *Louis-Antoine*, Duc de Villars, & de *Marie-Angélique Fremyn*, dont :

1. Louis-Antoine-Gustave, Comte des Salles, Meftre de Camp, puis Colonel d'un Régiment de Cavalerie de fon nom en 1748, Gouverneur & Grand Bailli de Neufchâteau en Lorraine, Maréchal de Camp en 1762, qui époufa, le 17 Février 1760, *Marie-Louife-Barnabé Malet de Graville*, née le 20 Février 1739, morte en 1761 fille de *Louis-Robert*, Comte de Graville, & de *Madeleine-Marie-Françoife Bouton de Chamilly* ;
2. Et René-Henri, Chevalier de Malte.

SECONDE BRANCHE.

Henri des Salles (fecond fils de Henri, & d'*Élifabeth de Mérode*), Seigneur de Vouthons, fut Colonel de deux Régiments de Cavalerie & d'Infanterie pour le fervice du Roi Louis XIII, & époufa, le 22 Août 1623, *Marie-Madeleine d'Autry*, fille de *Jean*, Baron d'Autry, Seigneur de Genicourt, Confeiller d'Etat, dont :

Louis des Salles, Ier du nom, Seigneur de Vouthons, de Genicourt, de Condé, Bailli du Baffigny, Lieutenant-Colonel du Régiment de Marchin, Confeiller d'Etat du Duc de Lorraine, qui époufa, le 12 Octobre 1665, *Marie de Louviers*, fille de *Louis*, Seigneur de Maurevert, Mongimont, &c., Chevalier d'Honneur de la Reine, & de *Marie le Prévôt de Champrofe*, dont :

Louis des Salles, IIe du nom, Comte des Salles, Seigneur de Vouthons, Genicourt, Maurevert, &c., Capitaine de Cavalerie au Régiment de Boufflers, Bailli de Gondrecourt, Chambellan du Duc de Lorraine, qui époufa, le 24 Mai 1694, *Denife-Agathe de Louviers*, fille de *Louis*, Comte de Maurevert, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoifes, Gouverneur de Melun & de Moret, & de *Denife de Mouceau*, dont

Louis-Alexandre, Comte des Salles, Baron de Rorté, Seigneur de Vouthons, Bertheleville, &c., Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Orléans, qui époufa, vers 1716, *Marie-Louife de Beauvau*, fille de *Louis*, IIe du nom, Marquis de Beauvau, & de *Jeanne-Marie-Madeleine de Ludres*, dont il eut :

1. Louis-Denis, Marquis de Noviant, Baron de Rorté, Seigneur de Bertheleville-Chemifey, &c., qui époufa, le 3 Mars 1751, *Lucie de Rofières*, fille de *Benoît-Jofeph*, Comte de Rofières, Seigneur de Marville, &c., Chambellan du Duc Léopold, & de *Barbe Vignoles* ;
2. Et Alexandre-Louis, Comte des Salles, Seigneur de Vouthons, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Harcourt, qui a quitté la Croix de Malte, & eft Gouverneur des enfants de Monfeigneur le Duc d'Orléans. Il époufa, le 7 Août 1754, *Philippine-Elifabeth de Vimeur*, fille de *Jofeph-Charles*, Marquis de Rochambeau, Grand Bailli du Vendômois, & de *Marie-Claire-Thérèfe Bégon*. (*Tabl. Gén.*, part. V, p. 107, & part. VII, p. 76.)

Les armes : *d'argent, à la tour donjonnée de fable, le premier donjon fommé d'un autre donjon du même, & posée fur un tertre à trois coupeaux de finople.*

SALLET, Ecuyer, Sieur du Repas, en Normandie, élection de Falaife, Famille qui porte : *d'argent, à deux rofes de gueules en chef, & un cœur du même en pointe.*

SALLET, Ecuyer, Sieur de Boisbiffon, en Normandie, élection de Caen. Mêmes armes que la précédente famille.

* SALM. Ce Comté eft divifé en haut & bas. Le haut eft en Lorraine ; le bas eft dans les Ardennes.

Henri II, Comte du haut Salm & de Blamont, fit bâtir le Château de Salm en Vofges, & eut pour defcendant au IXe degré

Jean V, Comte de Salm, mort en 1431, qui avoit époufé 1° *Anne de Joinville* ; & 2° *Hildemunde de Frife*. Du premier lit vint :

1. Jean, qui fuit.

Du fecond lit eft iffu :

2. Simon, Comte de Salm en partie, qui époufa *Jeanne de Rotzlar*, dont pour fille unique

   Jeanne, qui porta les biens de fa branche à fon mari *Jean* V, *Wild* & *Rhingrave*

de Daun, mort en 1491. Voy. RHINGRAVE.

JEAN VI, Comte DE SALM, mourut en 1451, laiſſant de *Marguerite de Sirck,* ſon épouſe,

JEAN VII, Comte DE SALM, Baron de Vivier, Grand Bailli d'Allemagne, qui épouſa *Anne d'Haraucourt,* fille d'*André,* Seigneur en partie d'Haraucourt, & de *Marguerite de Feneſtranges,* dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et NICOLAS, auteur de la branche de *Salm-Neubourg*, rapportée ci-après.

JEAN VIII, Comte DE SALM, mourut en 1548. Il avoit épouſé *Louiſe de Stainville,* dont :

1. JEAN IX, mort ſans alliance en 1600 ;
2. Et PAUL, qui ſuit.

PAUL, Comte DE SALM, épouſa *Marie le Veneur de Tillières,* dont pour fille unique

CHRISTINE, héritière de la moitié du haut Comté de Salm, morte le 9 Décembre 1627, qui avoit épouſé *François de Lorraine*, IIe du nom, Comte de Vaudemont, né le 27 Février 1572, mort le 15 Octobre 1632.

BRANCHE
de SALM-NEUBOURG.

NICOLAS DE SALM (fils puîné de JEAN VII) mourut le 20 Décembre 1550. Il eut pour deſcendant au VIIe degré

ERNEST-LÉOPOLD-IGNACE, Comte DE SALM-NEUBOURG, mort en 1722, qui avoit épouſé, en 1705, *Marie-Françoiſe,* Comteſſe *de Liechtenſtein-Caſtelborn,* dont :

ERNEST, Comte DE SALM, qui ſuccéda à ſon père dans les Seigneuries de Neubourg & de Tobitſchau.

Comtes du bas SALM.

HENRI IV, Comte DE SALM, mort vers 1339, laiſſa :

1. & 2. GUILLAUME & WALERAN, morts ſans poſtérité ;
3. Et HENRI, qui ſuit.

HENRI V, Comte DE SALM, devenu héritier du bas Salm, ſitué dans les Ardennes, par le décès de ſes frères, mourut en 1362, laiſſant pour petit-fils

HENRI VI, Comte DE SALM, qui, ayant perdu ſes enfants, inſtitua pour ſon héritier JEAN IV, Seigneur de *Reifferſcheidt*, dont la poſtérité a pris le ſurnom de SALM, & mourut en 1413. Il avoit épouſé *Adélaïde de Schonvorſt,* dont :

1. HENRI, tué à la bataille d'Othée en 1408 ;
2. Et MARIE, morte ſans poſtérité en 1415, qui avoit épouſé *Othon Raugrave.*

BRANCHE
de SALM-REIFFERSCHEIDT.

JEAN IV, Seigneur *de Reiffercheidt,* mort en 1414, eut pour deſcendant au Ve degré

ERNEST-FRÉDÉRIC, Comte DE SALM-REIFFERSCHEIDT, mort le 13 Septembre 1639, qui avoit épouſé *Marie-Urſule,* Comteſſe *de Linange,* dont :

1. ERIC-ADOLPHE, qui ſuit ;
2. Et ERNEST-SALENTIN, auteur de la branche de *Salm-Reifferſcheidt-Dyck*, rapportée ci-après.

ERIC-ADOLPHE, Comte DE SALM-REIFFERSCHEIDT, mort en 1678, avoit épouſé, *Erneſtine-Barbe-Dorothée,* Comteſſe *de Lœwenſtein-Wertheim,* remariée, en 1678, à *Jean-Charles*, Comte de *Serini,* morte en Novembre 1698, laiſſant :

FRANÇOIS-GUILLAUME, Comte DE SALM-REIFFERSCHEIDT, Grand Ecuyer de l'Impératrice Amélie, mort le 4 Juin 1734, qui épouſa 1° le 29 Octobre 1692, *Marie-Agnès de Slavata,* morte le 2 Octobre 1718, fille de *Jean-George-Joachim,* Comte de Slavata ; & 2° le 14 Mai 1719, *Marie-Caroline-Joſephe de Liechtenſtein,* née le 21 Octobre 1694, morte le 17 Juillet 1735, fille d'*Antoine-Florian,* Prince de Liechtenſtein. Du premier lit vinrent :

1. CHRISTINE-WILHELMINE, née en 1695, qui épouſa, en 1727, *Jean-Joſeph*, Comte *de Brenner ;*
2. CHARLES-ANTOINE-JOSEPH, qui ſuit ;
3. Et FRANÇOIS-ERNEST, né le 6 Juin 1698, Chanoine de Cologne & de Strasbourg, Evêque de Tournay le 11 Octobre 1731.

Du ſecond lit ſont iſſus :

4. LÉOPOLD-ANTOINE, Général-Maréchal-Lieutenant de l'Impératrice-Reine, qui épouſa, le 2 Février 1742, *Caroline de Dietrichſtein,* née le 20 Février 1722, fille de *Jacques-Antoine*, Comte de Dietrichſtein, dont :

   JOSEPHE-FRÉDÉRIQUE-GERTRUDE, née le 17 Mars 1743.

5. Et ANTOINE, né en 1721, qui épouſa, le 1er Septembre 1743, *Raphaelle de Roggendorf,*

née en 1726, fille de *Maximilien-Louis*, Comte de Roggendorf, dont :

Un fils, né le 9 Septembre 1744.

Charles-Antoine-Joseph, Comte de Salm-Reifferscheidt, né en 1697, Maréchal héréditaire de l'Electorat de Cologne, épousa, le 13 Janvier 1720, *Marie-Françoise-Eléonore d'Esterházy*, fille de *Gabriel*, Comte d'Esterházy, dont :

François-Nicolas, né le 1er Août 1721.

BRANCHE

de Salm-Reifferscheidt-Dyck.

Ernest-Salentin de Salm-Reifferscheidt (second fils d'Ernest-Frédéric), eut en partage Dyck & Hackenbroich, & mourut en Août 1684. Il avoit épousé *Claire-Madeleine*, Comtesse *de Manderscheid-Kehl*, morte le 9 Février 1692, fille du Comte *Philippe-Frédéric*, dont

François-Ernest, Comte de Salm-Reifferscheidt-Dyck, mort en Décembre 1721, qui épousa, le 20 Janvier 1706, *Anne-Françoise de la Tour & Taxis*, née le 25 Février 1683, morte en Janvier 1763, fille d'*Eugène-Alexandre*, Prince de la Tour & Taxis, dont:

1. Auguste-Eugène-Bernard, qui suit ;
2. Frédéric-Ernest, né le 7 Mars 1709, Chanoine de Cologne ;
3. Marie-Anne-Louise, née le 25 Mai 1712, qui épousa en 1735 *Joseph-François Truchsess de Waldbourg*, Comte de Wolfegg-Wolfegg, né le 14 Décembre 1704, mort en 1775.

Auguste-Eugène-Bernard, Comte de Salm-Reifferscheidt-Dyck, né le 25 Septembre 1707, épousa, le 4 Septembre 1738, *Sabine-Claire de Mérode*, née le 28 Juin 1714, fille de *Philippe-François*, Prince de Rubempré, & de *Louise-Brigitte de Rubempré*. (*Tabl. gén.*, part. II, p. 113.)

SALMON, Famille établie dans le Vendômois, le Maine & la Touraine. Il en est parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. IV.

Jean de Salmon, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur du Léhon, natif du pays de Vendômois, suivant un acte passé à Tours le 30 Juillet 1449, ne vivoit plus le 7 Septembre 1487. Il épousa *Marie*, dont :

1. Nicolas, qui suit ;
2. Claude, auteur de la branche des Seigneurs *du Chastellier*, rapportée ci-après ;
3. Et Jeanne.

Nicolas Salmon, Ecuyer, Seigneur du Léhon, mourut avant le 24 Janvier 1507. Il épousa *Roberde Fleury*, dont

Louis Salmon, Ecuyer, qui laissa

Alexandre Salmon, dont on ignore la postérité.

BRANCHE

des Seigneurs du Chastellier.

Claude Salmon (fils puîné de Jean Ier), Ecuyer, Seigneur du Chastellier & de la Gillotière, Trésorier du Comté de Vendômois, acquit en 1494, de Lorin de Cissé, les Fief, Terre & Seigneurie du Chastellier, dans la Paroisse de Savigny-sur-Braye, ayant droit de haute, moyenne & basse justice. Il épousa, avant le 8 janvier 1494, *Jeanne de Cherbeye*, remariée à *François le Beneux* ou *le Beveux*, Ecuyer, Seigneur de Presec & de Mermande, dont entr'autres enfants :

Jean de Salmon, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Chastellier, Homme d'Armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie du Duc de Vendôme, & depuis Maréchal des Logis de la même Compagnie, qui mourut au siége de Thérouanne en 1537. Il avoit épousé, par contrat du 16 Février 1530, *Marie le Boucher*, dont :

1. François, qui suit ;
2. Louise, qui épousa 1° par contrat du 6 Septembre 1551, *Jean de Vancai*, Ecuyer, Seigneur de Rocheux & de la Malecleche ; & 2° *Vincent de Palvoisin;*
3. Et Madeleine, qui épousa N... *le Boucher*.

François de Salmon, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur du Chastellier, de la Fertière, de la Gillotière, du Fief Vaudour, de la Roncière, d'Estange, de Montcimier, de Boismoreau, de la Jouairière, des Tuandières, de la Rougonnière & des Creneaux, Maître d'Hôtel de Marie de Bourbon, Duchesse de Longueville, Ecuyer de Henri d'Orléans, son fils, Duc de Longueville, dont il fut aussi Maître d'Hôtel, & Gentilhomme ordinaire de François, Comte de St.-Pol, fut fait Capitaine & Gouverneur du Château de Briquebec. Il fut maintenu dans la possession de sa noblesse par jugement des Commissaires du Roi en la Généralité d'Orléans, rendu le 9 Décembre 1598,

& épousa, le 29 Août 1563, ***Jacqueline de la Beschère,*** fille & principale héritière de ***Jacques,*** Ecuyer, Seigneur de la Fertière, & de ***Jeanne de Thibivillier,*** dont 6 enfants, entr'autres

Jean de Salmon, IIIe du nom, Seigneur du Chastellier, de la Fertière, &c., Homme d'Armes de la Compagnie du Comte de St.-Pol, le 28 Juillet 1597. Il acquit, en 1624, le fief de la Fontaine, dans la paroisse de Savigny, de Jean de Roussard, Seigneur de la Lunotterie, &c., & épousa, par contrat du 26 Avril 1593, ***Renée de Coutances,*** dont entr'autres enfants :

1. François, qui suit;
2. Et Léonor, auteur de la branche des Seigneurs de *Courtemblay*, rapportée ci-après.

François de Salmon, IIe du nom, Seigneur de Chastellier, de la Fertière, &c., mourut en 1635. Il avoit épousé, par contrat du 8 Juin 1622, ***Anne de Menon,*** fille de ***François,*** Seigneur de Turbilly, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de ***Madeleine de Maillé de la Tour-Landry,*** dont :

1. François;
2. Urbain, qui suit;
3. 4. & 5. Léonor, Madeleine & Anne.

Urbain de Salmon, Seigneur de Chastellier, d'Auvines, des Roches, &c., fut maintenu dans la possession de sa noblesse, par Ordonnances des Intendants de la Généralité d'Orléans des 6 Juin 1667, & 14 Septembre 1673. Il épousa, le 27 Février 1650, *Marie Martin*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur de Villiers, Président en la Chambre des Comptes de Blois, dont:

1. François, qui suit ;
2. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs de *la Brosse*, rapportée ci-après ;
3. Charles-Claude, auteur de la branche des Seigneurs de *Loiré*, qui suivra ;
4. Henri ;
5. 6. 7. Marie-Anne, Thérèse & Jeanne;
8. Et Catherine, qui épousa, par contrat du 9 Juin 1696, *César-François de Renty*, Seigneur de la Bullière.

François de Salmon, IIIe du nom, Seigneur du Chastellier, de Marson, des Roches, & d'Auvines, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Vaillac, mort en 1708, épousa, le 24 Juillet 1692, ***Marie-Catherine de la Barre,*** dont pour fils unique,

François de Salmon, IVe du nom, Seigneur du Chastellier, de Ste.-Carotte, de Vau, de la Gillotière, d'Auvines & des Roches, né en Septembre 1695, pourvu d'un office de Lieutenant des Maréchaux de France au Département du Duché de Vendômois, épousa, le 26 Juin 1723, ***Elisabeth-Anne Gigault de Bellefonds,*** sœur de l'Archevêque de Paris, fille de ***Charles,*** Seigneur de Bellefonds, & de ***Marie-Catherine-Anne Binet de Montifroy,*** dont :

1. Charles-Alexandre, né le 16 Octobre 1726, reçu en 1742 Page de la Petite Ecurie du Roi, puis Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Bellefonds ;
2. François-Jacques, né le 30 Décembre 1728, reçu en 1744, Page de la Petite Ecurie du Roi, puis Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Bellefonds ;
3. Et Elisabeth-Jeanne, née le 17 Septembre 1730.

BRANCHE

des Seigneurs de la Brosse.

Antoine de Salmon (second fils d'Urbain, & de *Marie Martin*), Ecuyer, Seigneur de la Giraudière, de la Lande, & en partie des Fief, Terre & Seigneurie de la Brosse, mourut le 22 Février 1715. Il avoit épousé, le 24 Janvier 1696, ***Polixène Davy de la Pailleterie,*** dont entr'autres enfants :

Antoine-François de Salmon, Ecuyer, Seigneur de la Brosse, Seigneur Châtelain de Chenusson, Capitaine dans le Régiment de la Fère, Infanterie, mort en Mai 1746, qui avoit épousé, par contrat du 26 Mars 1731, ***Louise-Charlotte Hubert de Lauberdière,*** dont :

1. Antoine-Louis, Ecuyer;
2. Alexandre-César ;
3. Auguste ;
4. Et Charles-Louis, tous Ecuyers.

BRANCHE

des Seigneurs de Loiré.

Charles-Claude de Salmon (troisième fils d'Urbain, & de *Marie Martin*), Ecuyer, Seigneur du Grand & du Petit Loiré, de Gastineau, &c., Capitaine dans le Régiment Royal, Infanterie, en 1695, fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance de l'Intendant de Tours le 12 Juillet 1716. Il épousa,

par contrat du 13 Février 1695, *Marie-Anne de Gaigné,* dont :

1. René-Charles, mort ſans alliance ;
2. Honorat-Joseph-François-Jean, qui ſuit ;
3. 4. & 5. Urbain-Honorat-François, Jean-Mathurin & René-Marie, morts jeunes ;
6. 7. & 8. Jeanne, Marie-Anne & Catherine-Bonne.

Honorat-Joseph-François-Jean de Salmon, Ecuyer, Seigneur du grand & petit Loiré, épouſa 1° *Marie-Françoiſe du Noyer;* & 2° par contrat du 1er Janvier 1730, *Andrée-Françoiſe Hubert*. Du premier lit vint :

1. Françoise, qui épouſa, en 1745, N... *de Charbon*, Seigneur de la Morellerie.

Du ſecond lit ſont iſſus :

2. André-Michel-Honorat, Ecuyer, né le 10 Janvier 1731 ;
3. Antoine-François-André, Ecuyer, né le 27 Septembre 1733 ;
4. Et Catherine.

BRANCHE

des Seigneurs de Courtemblay.

Léonor de Salmon, Ier du nom (ſecond fils de Jean III, & de *Renée de Coutances*), Ecuyer, Seigneur de Negron & de la Fertière, fut maintenu dans ſa nobleſſe par ſentence des Elus de Vendôme du 7 Juin 1634, & mourut avant le 7 Janvier 1660. Il épouſa, le 28 Avril 1627, *Marie Dionneau*, dont entr'autres enfants :

Léonor de Salmon, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Liandon & de la Vignonnière, qui épouſa, le 12 Novembre 1663, *Anne de Guillot,* fille aînée & principale héritière de *Balthazar,* Ecuyer, Sieur de Perray, de la Manfraiſière, du Coudray, &c., dont :

Léonor de Salmon, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Courtemblay, du Coudray & de la Fertière, né le 25 Octobre 1664, qui fut Cornette dans le Régiment de Vaillac, & épouſa, le 5 Septembre 1698, avec diſpenſe de Rome, *Marie-Anne de Petitjean,* ſa couſine germaine, fille aînée & principale héritière de *Jacques,* Ecuyer, Seigneur de la Rouſſardière, & de Renée de Salmon, dont :

1. Léonor-Jacques, qui ſuit ;
2. François-Joseph, né le 9 Août 1702, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Chartres, tué le 27 Juin 1743, au combat de Dettingen :
3. Pierre, né le 2 Août 1705, Prêtre, Chanoine & Prévôt de la Collégiale de St.-Martin de Tours ;
4. René-Louis, né le 13 Mai 1708, Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de la Ferté-Imbault, qui épouſa, en 1736, *Eléonore le Jeune de Malherbe ;*
5. Jean-Louis, né le 14 Mai 1710, Prêtre, Chanoine de l'Egliſe Collégiale de St.-George de Vendôme ;
6. Et Marie-Madeleine, née le 2 Février 1712.

Léonor-Jacques de Salmon, Ecuyer, Seigneur de Courtemblay & d'Épuizay, Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Chartres, épouſa, par contrat du 17 Novembre 1727, avec diſpenſe de Rome, *Renée de Bellanger,* ſa couſine germaine, fille de *Pierre,* Ecuyer, Seigneur des Bizerais, & de *Renée de Petitjean,* dont :

1. Jacques, Ecuyer, né le 26 Mai 1729, mort en 1744 ;
2. Et René-François, Ecuyer, né le 26 Mars 1732.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois têtes de lion du même, arrachées & languées de gueules, poſées* 2 *en chef &* 1 *en pointe.*

SALNOE, Famille de Normandie. Jacques de Salnoe, Seigneur de Fontaines, vivoit en 1550. Marguerite de Salnoe, née le 29 Mars 1676, & reçue à St.-Cyr au mois d'Août 1686, prouva que Jacques étoit ſon IVe aïeul.

Les armes : *d'argent, au lion de ſable, la queue nouée & paſſée en ſautoir, lampaſſé & armé de gueules, au chef du même.*

SALOMON. Cette famille, qui depuis qu'elle eſt établie en Provence a toujours habité Marſeille, eſt originaire de Sicile, & une des plus anciennes de cette Ile, où elle a même poſſédé pluſieurs belles terres, entr'autres Caſtro-Novo & Militello. Caſtro-Novo, qui eſt à préſent ville royale, fut aliénée il y a déjà fort longtemps, & Militello fut échangée il y a un peu plus d'un ſiècle, pour la Baronnie del Grano, poſſédée encore de notre temps par ceux de cette Famille.

Branche établie en Provence.

N... Salomoné eut pour enfants :

1. N... Salomoné, qui ſuit ;
2. Et N... Salomoné, qui eut :

Louis, père d'Antoine, qui eut pour fils Dom Vincenzo, qui laissa Dom Roger, lequel vivoit encore en 1579, & possédoit la Baronnie del Grano en Sicile, comme on l'apprend d'une lettre qu'il écrivit à ses parents à Marseille. Sa postérité subsiste en Sicile.

N... Salomoné laissa :

1. Arnaud, qui suit ;
2. Et Francisco, qui fut Colonel d'Infanterie sous Ferdinand, Roi d'Espagne, & qui fut choisi par ce Prince, pour être l'un des treize du parti d'Espagne, qui, en 1502, firent ce fameux combat proche la ville de Barlette, contre un pareil nombre de Français, rapporté au long par Sorius & Guichardin, écrivains Italiens. Il épousa, à Rome, N..., dont

   Clelie, Dame du Plan-Mellet, dans le Duché d'Urbain.

Arnaud Salomon eut pour enfant :

Gérard Salomon, qui étoit fort jeune lors de la mort de son père, ce qui obligea Francisco, son oncle, de le mener avec lui à Rome, où il demeura jusqu'à ce que M. de Lautrec, Maréchal de France, ayant mené une puissante armée pour assiéger Naples, il quitta Rome pour se jeter dans l'armée de ce Maréchal. Il y donna d'abord des marques de sa valeur & de son courage. Il gagna si fort l'estime du Comte de Tende, qui commandoit une partie de l'armée, qu'il lui donna le commandement de 500 hommes. Après la fin de cette guerre, le Comte de Tende le voulut retenir auprès de lui, & l'emmener en Provence, dont il étoit Gouverneur. Il le fit son premier Gentilhomme, & Capitaine d'une des Galères du Roi en 1539, il lui donna commission en 1548, conformément aux ordres de Sa Majesté, de faire fortifier la ville d'Antibes, & de lever, pour cet effet, des gens de guerre pour les y mettre en garnison. Et en 1552, il le fit Gouverneur de son Comté de Tende. Le Roi, en récompense de tant de services rendus par le Capitaine *Gérard Salomon* lui donna le Gouvernement de la Ville d'Entrevaux, par Lettres du 11 Septembre 1559. Il parvint à une grande vieillesse & fit son testament le 26 Mars 1569. Il épousa à Marseille en 1541 *Françoise de Gras*, dont :

Germain Salomon, qui fut Homme de Lettres & fort considéré par son grand savoir, ayant été élu 3 fois Assesseur de la ville de Marseille, pour les années 1571, 1578 & 1596. Il épousa, en 1575, *Hélène de Bus*, veuve de *Louis Diodé*, dont :

Pierre de Salomon, qui fut élu premier Consul de Marseille le 28 Décembre 1625 ; quoique cette charge fût annuelle, il l'exerça pourtant jusqu'au 12 Février 1627. Il épousa, en 1606, *Marquise de Beissan*, fille de *Julien*, dont :

Blaise de Salomon, qui fut maintenu dans sa noblesse le 6 Septembre 1667. Il épousa 1° *Anne d'Espinassy*, fille de *Frédéric*; & 2° N.... Du premier lit vinrent :

1. & 2. Vincent & François.

Il y a de cette Famille plusieurs branches, entr'autres une divisée en plusieurs rameaux établis dans l'Angoumois & la Saintonge, dont un de ce nom est Seigneur en partie de la Baronnie de Bourg-sur-Charente près de Cognac, qui a une nombreuse postérité, & entr'autres plusieurs garçons au service.

Les armes : *parti d'azur par un trait de sable; au premier, à trois bandes d'or, & au second, une contrebande du même.* Cimier : *une sirène tenant de sa main droite une baguette d'or, & de sa gauche un miroir d'argent.*

(Voy. *l'Etat de la Provence dans sa Noblesse*, par M. l'Abbé Robert de Briançon. Ceci est tiré d'un mémoire fourni par la famille.)

SALORNAY, en Mâconnais, Famille qui porte pour armes : *cinq points d'or équipollés à quatre de gueules.*

SALSE, ancienne Noblesse originaire de Catalogne, établie en Champagne depuis 1655.

Il est vraisemblable qu'elle descend de Sanche de Salse, un des principaux guerriers qui suivirent Geoffroi, Comte de Barcelone, contre les Normands, au rapport d'Iolalgus, auteur Catalan, dans son Traité des faits héroïques de la Maison d'*Aragon*. En voici la Généalogie, dressée par M. d'Hozier, Juge d'Armes de France, d'après le Procès-verbal de M. de Caumartin, sur la recherche de la Noblesse de Champagne en 1667, & des *Mémoires* particuliers.

I. Marc de Salse, Ecuyer, Seigneur de Lhers en Guyenne, vivoit en 1460, & épousa *Catherine de Laubepin*, dont, pour fils unique,

II. Blaise de Salse, mort en 1535, qua-

lifié *Chevalier* dans fon contrat de mariage, paffé le 29 Janvier 1515, devant *Solomé*, Notaire à Aulbin, avec *Bernardine Gourdon de Vaillac-Genouillac*, fille de *Charles*, & de N... *de Gontaut*, dont :

Charles, qui fuit;
Raimond & Jeanne, morts jeunes.

III. Charles de Salse, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Lhers, tefta le 11 Mars 1588, & mourut en 1592. Il époufa, par contrat du 23 Avril 1562, paffé devant *la Barthe*, Notaire à Aulbin, *Jeanne de Bramarie*, fille de *Raimond*, Seigneur de Lefcun, & de *Jeanne Sequier*. Il eft dit, dans fon contrat de mariage, Noble *ex utroque latere*. Ses enfants furent :

Raimond, dont la poftérité eft éteinte ;
Et Marc, qui fuit.

IV. Marc de Salse, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Montgiroud, époufa, par contrat paffé le 24 Avril 1594, devant *Boufqueti*, Notaire à Roquefeuil, *Fleurette d'Aubignac d'Hauteride*, fille de *Gafpard*, Seigneur de la Roquevielle, & de *Fleurette Maffip de Bournazel*, dont :

Plufieurs enfants, morts fans poftérité ;
Et Pierre, qui fuit.

V. Pierre de Salse, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de la Roquevielle, d'Ecancourt & d'Hauteride, Lieutenant-Colonel du Régiment de Beaufort fous Louis XIII, & Maréchal de Camp dans l'armée du Duc de Rohan, fuivant fes Mémoires, & l'Hiftoire de France de Jean de Serre, époufa, par contrat paffé le 21 Janvier 1625, devant *Ledieu*, Notaire à St.-Jean-du-Breuil, *Françoife de Liquières*, fille de *François*, Seigneur de la Mainerie, & d'*Ifabelle Guichard*, dont :

Levi, qui fuit ;
Et Pierre, rapporté après fon aîné.

VI. Levi de Salse, Chevalier, Seigneur de la Roquevielle, connu particulièrement fous ce nom, Seigneur de Son, Begny & Doumelie, à caufe de fa femme, eft le premier qui s'établit en Champagne; fut pourvu, à l'âge de 18 ans, d'une Compagnie de Chevau-Légers, obtint dans la fuite un Régiment de Cavalerie de fon nom, fuivant fon Brevet de Meftre de Camp du 28 Août 1674 ; fut fait Brigadier, après s'être diftingué en plufieurs occafions, fous les ordres du Maréchal de Créquy, en 1678, notamment à l'affaire de Statmatte, où, avec 120 Dragons & 400 chevaux de fon Régiment, il empêcha les ennemis, au nombre de 1200 qui fe retranchoient, de former un pont fur le Rhin. Il fit mettre pied à terre à fa troupe, les attaqua fi vigoureufement qu'il les diffipa : 300 furent noyés, 200 tués fur la place, & 500 bleffés ou faits prifonniers. Cette action lui valut plufieurs Lettres flatteufes du grand Condé, confervées parmi les papiers de M. le Marquis de Salse, & il en eft parlé dans l'Hiftoire Militaire de Louis XIV, par le Marquis de Quincy. Il mourut de fes bleffures, fans enfants. Il époufa, le 12 Avril 1655, *Marie-Anne de Suève*, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur de Milly, Confeiller d'Etat & Chambellan de S. A. R. de Lorraine, Gouverneur de Dun, & de *Barbe de Leger*.

VI. Pierre de Salse, IIe du nom (frère du précédent), Chevalier, Seigneur d'Ecancourt, fut fait Capitaine de Cavalerie, le 3 Septembre 1674, au Régiment de fon frère, fous les ordres duquel il fervoit, & fe diftingua. Il époufa, par contrat du 21 Juillet 1663, paffé devant *Moleteau* & *Bretton*, Notaires à Vafigny, *Jeanne de Saint-Quentin*, fille de *Jean*, Seigneur de Son, & de *Marie-Anne de Suève*, fa belle-fœur. Ses enfants furent :

1. François, Chevalier, Seigneur de Son, pourvu, fort jeune, d'une Cornette de Cavalerie, marié, par contrat du 22 Août 1682, à *Paule-Antoinette d'Ernecourt*, fille d'*Anne-Henri*, Seigneur de Port-fur-Seilles, & de *Madeleine-Marthe-Barbe de Raigecourt*, Dame de Bayonville. Il mourut fans poftérité. La fucceffion de fa femme, décédée peu de temps avant lui, qu'elle lui avoit affurée par contrat de mariage, lui fut conteftée par fes héritiers. La Terre de Bayonville lui refta, par tranfaction paffée entr'eux & lui, ou fon frère ; celle de Port-fur-Seilles retourna à MM. *de Raigecourt*, & le refte des biens de Madame de Salse paffa à MM. *de la Châtre*, Comte de Nançay, fes héritiers du côté paternel ;
2. Pierre, qui fuit ;
3. & 4. Isabelle & Jeanne, mortes Religieufes au Couvent de la Congrégation à Réthel.

VII. Pierre de Salse, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Son, Bayonville, Balay, Doumelie & Givron, fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Roquevielle, fuivant fon Brevet du 18 Juillet 1684, & époufa, par

contrat du 19 Août 1697, paffé devant *Mamiel*, Notaire à Metz, *Charlotte le Goullon*, fille de *Charles*, Seigneur de Borny & de Cuvry, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine, Cavalerie, & de *Charlotte de Vilers*, dont :

1. Paul, Eccléfiaftique, né en 1700, mort en 17..;
2. Charles, qui fuit;
3. Henri, mort en bas âge;
4. Hubert, tué le 27 Juin 1743, à la bataille de Dettingen, étant Capitaine au Régiment Royal d'Artillerie;
5. Fréderic, auteur de la branche des Seigneurs d'*Apremont*, établie en Champagne, rapportée ci-après;
6. Jean-Baptiste, dont il fera parlé après fes frères;
7. Charlotte, née en 1699, morte en 1763, mariée, en 1725, à *Jean-Jofeph de Berry*, Seigneur de Beauvallon, Brigadier des Armées du Roi, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Normandie;
8. Et Marie-Scholastique, née en 1710, morte fans alliance.

VIII. Charles de Salse, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Maranges en Lorraine, né en 1702, a fervi 30 ans au Régiment d'Infanterie de Languedoc, a été bleffé à la bataille de Rocoux, d'un coup de fufil à travers de l'épaule; s'eft retiré Capitaine de Grenadiers audit Régiment de Languedoc, avec la Croix de St.-Louis & 500 livres de penfion, & eft mort en Juillet 1775. Il époufa, 1° par contrat du 27 Juin 1730, *Thérèfe Joannès*; & 2° en 1735, *Louife de Saint-Blaife*, fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur de Landonvillé, Confeiller au Parlement de Metz, & de N... *de Montvaux*. Du premier lit font iffus:

1. Armand, qui fuit;
2. & 3. Deux enfants morts en bas âge.

Et du fecond lit:

4. Michel, Enfeigne au Régiment de Languedoc, mort en 1747, à l'armée d'Italie;
5. Marie-Scholastique, dite *Mademoifelle* de Salse;
6. Suzanne, Dame de l'Abbaye Royale de Sainte-Gloffinde;
7. Et Nicole, dite *Mademoifelle d'Ecancourt*.

IX. Armand de Salse, Chevalier, Seigneur de Maranges, a fervi 32 ans dans le Régiment de Languedoc, où il a été Capitaine de Grenadiers, eft Chevalier de St.-Louis, & aujourd'hui Lieutenant-Colonel du Régiment de Rohan-Soubife, ci-devant Quercy.

BRANCHE

des Seigneurs d'Apremont, *établis en Champagne.*

VIII. Frédéric de Salse, Chevalier, Seigneur d'Apremont (cinquième fils de Pierre, & de *Charlotte le Goullon*), a fervi longtemps dans le Régiment de Normandie, où il a eu une Compagnie, qu'il a quittée pour époufer, en 1738, *Anne-Claude-Angélique Canel*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Motte & d'Ixermont, Lieutenant-Général du Bailliage de Charleville, & d'*Anne d'Epinoy*. Elle eft morte, & a eu:

1. Jean-Charles-Laurent, qui fuit;
2. 3. Antoine-René & Valentin, morts en bas âge;
4. Et Anne-Charlotte, mariée, au mois de Février 1762, à *Jérôme-Antoine de Joybert*, Chevalier, Seigneur de Villers-fur-Marne, ancien Capitaine d'Infanterie.

IX. Jean-Charles-Laurent de Salse, Chevalier, Vicomte de Ville, Seigneur de Chatel, né en 1739, a fervi plufieurs années en qualité de Lieutenant au Régiment de Normandie, & eft mort en 1766. Il époufa, en 1758, *Madeleine-Louife-Thérèfe d'Ernecourt*, fille de *Louis-Hippolyte*, Baron de Montreuil, Seigneur de la Neuville, & d'*Angélique-Françoife Guillaume de Saint-Heulien*, dont:

1. Louis-Hippolyte-Charles, Chevalier, Vicomte de Ville, né en 1760, Sous-Lieutenant au Régiment Royal-Champagne, Cavalerie, par Brevet du 18 Janvier 1775, d'où il a paffé, en la même qualité, au Régiment de la Reine, Cavalerie, le 8 Décembre 1776;
2. Louis-Marie-Charles, né au mois d'Août 1761, Sous-Lieutenant au Régiment de Quercy, actuellement Rohan-Soubife, par Brevet du 5 Septembre 1775;
3. Et Marie-Scholastique, dite *Mademoifelle* de Salse d'Apremont, née en 1765.

BRANCHE

établie à Milly en Clermontois.

VIII. Jean-Baptiste de Salse (fixième fils de Pierre, & de *Charlotte le Goullon*), Che-

valier, ancien Capitaine au Régiment de Normandie, Chevalier de St.-Louis, a été bleſſé à l'épaule au combat de Nelle ſous Gand, en 1745, & a quitté le ſervice. Il épouſa 1° *Marie-Joſephe de Pouilly*, fille de *Charles*, Seigneur de Charmoy, & de *Charlotte d'Herbemont*; & 2° *Françoiſe de Suève*, fille de N... *de Suève*, Seigneur de Creux, en Lorraine, & de N... *du Pleſſis*. Du premier lit vinrent pluſieurs enfants, morts en bas âge.

Du ſecond lit eſt né :

FRÉDÉRIC, né en 1769.

Les armes : *d'azur, au lion couronné d'or, armé & lampaſſé de gueules*. Supports : *deux Sauvages, tenant chacun une maſſue*.

SALUCES, Marquiſat d'Italie, proche des Alpes, qui a pour capitale la ville de Saluces, qui eſt l'*Auguſta Vagiennorum* des anciens. Elle a eu ſes Seigneurs particuliers, qui ont eu pour tige, à ce qu'on prétend, *Guillaume*, Comte en Italie, qui vivoit en 910.

AMÉDÉE DE SALUCES, Evêque de Valence en 1383, fut créé Cardinal par le Pape Clément VII, dont il étoit couſin iſſu de germain. Le dernier Marquis de ce nom eſt *Thomas* III, mort fort âgé en 1416. Depuis le Marquiſat de Saluces fut uni à la Couronne de France. Le Duc de Savoie le prit en 1588, & Henri IV, Roi de France, l'échangea pour la Breſſe en 1600, contre Emmanuel, Duc de Savoie.

SALVAING, Maiſon noble & ancienne du Dauphiné, qui eſt une branche de celle d'*Alinges* en Savoie. La Terre de Salvaing, qui lui a donné ſon nom, eſt ſituée près du lac de Genève. Ceux de cette Maiſon quittèrent le pays de leur origine vers 1100, pour s'établir en Dauphiné, où elle a produit des hommes illuſtres, un Grand-Maître de l'Ordre des Templiers en 1285, & divers excellents eſprits.

MARGUERITE D'ALINGES DE SALVAING épouſa, par contrat paſſé le jour de l'octave de la fête St.-Paul, au mois de Juillet, le 12 de la Lune, *Antoine Sieuri*, Comte de Mercaſtel.

Les armes : *d'or, à l'aigle éployée de ſable, becquée, membrée & diadêmée de gueules, à la bordure d'azur, ſemée de fleurs de lis d'or*. (Voy. Chorier, *Hiſtoire du Dauphiné*, & l'*Hiſtoire de la Maiſon de Saſſenage*, qui a pris deux alliances dans celle de SALVAING.)

SALVAN, d'Albi en Languedoc. JEAN-LOUIS DE SALVAN épouſa *Marie de Jeannin de Gabriac*, dont :

PIERRE-MICHEL SALVAN D'HAUTERIVE, Brigadier des Armées du Roi en 1745, Chevalier de St.-Louis, qui s'eſt retiré du ſervice en 1758; il épouſa, en 1747, *Marie de Laprune*, fille du Marquis de Laprune-Montbrun, dont

Un fils, qui eſt Officier de Cavalerie dans le Régiment de Berry.

SALVE, en Provence : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 27 Septembre 1668, qui a pour auteur :

I. LAURENT-CHARLES DE SALVE, qualifié d'Ecuyer dans les actes de Famille de ſon temps, qui laiſſa :

1. ISNARD, qui ſuit;
2. Et BAUDET, Prêtre.

II. ISNARD DE SALVE, Ecuyer, épouſa, en 1539, *Marguerite Aubanel*, dont :

III. MICHEL DE SALVE, qui épouſa N..., dont

IV. JEAN DE SALVE, qui commanda une Compagnie de Cavalerie de 100 Maîtres par commiſſion du Roi Henri IV, le 20 Juillet 1595. Il ſe diſtingua dans les guerres de ſon temps, étoit connu ſous le nom de Capitaine JEAN, & épouſa, en 1597, *Catherine de Giraud*, dont :

1. ANDRÉ, auteur d'une branche éteinte en la perſonne d'un autre ANDRÉ, Capiſcol de l'Egliſe de Barjols, & en CLAIRE, ſa ſœur;
2. HERCULE, qui ſuit;
3. Et PIERRE, Chevalier de Malte, Capitaine dans le Régiment Royal des Vaiſſeaux, mort à Lérida.

V. HERCULE DE SALVE, Officier dans le même Régiment, épouſa, en 1664, *Claire de Giles de Lambeſc*, dont :

1. GASPARD, qui ſuit;
2. ESPRIT, qui épouſa *Hélène d'Aguillery*, dont
   - JEAN, mariée à N... *Bourguignon-la-Mûre*, dont pour fils aîné,
     - JOSEPH, qui a été Chanoine à Péronne;
3. Et JOSEPH, qui fut longtemps Gouverneur du Baſtion de France, & épouſa à Marſeille N... *de Gondon*, morte ſans poſtérité.

VI. Gaspard de Salve épousa, le 20 Février 1708, *Gabrielle de Fabre-Mazan*, dont :

1. Louis-Hercule, qui suit ;
2. & 3. François & Joseph ;
4. Et Claire.

VII. Louis-Hercule de Salve de Villedieu, épousa, par contrat passé à Marseille le 18 Mai 1742, *Thérèse-Françoise-Marie de Candolle*, dont :

Joseph-Gaspard-Pancrace. (Voy. l'*Hist. hér. de la noblesse de Provence*, tome II, pag 377.)

Les armes : *d'argent, au loup passant de sable, à la bordure de gueules dentelée.*

SALVERT, Famille noble de la province d'Auvergne, dont le nom propre est *Montroignon*, & dont l'ancienneté remonte jusqu'aux Comtes souverains d'Auvergne, de qui elle descend ; ce qui est confirmé par le testament de Robert II, Comte de Clermont & Dauphin d'Auvergne, de l'année 1281, qui fait un legs au Seigneur de Montroignon, son parent. Cette noblesse est illustre pour avoir produit un Evéque de Clermont dans le XII[e] siècle, & un Grand-Prieur de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem, pour la province d'Auvergne, dans le XIII[e]. Elle est aussi très-recommandable par ses alliances avec les Maisons de *Rouhault-Gamaches, la Chastre, Langeac, Robert de Lignerac, Gaucourt, Cardaillac, Brachet, la Baume*, & autres anciennes Maisons du Royaume. Nous ne rapporterons ici cette généalogie, faute de mémoires de filiation suivie, que depuis 1490, que vivoit

Bertrand de Montroignon, dit de Salvert, Chevalier, Seigneur de ce lieu, de Valeron & de Rouziers, qui épousa, le 6 Février 1496, *Antonia de Rouziers*, dont entr'autres enfants :

1. François, qui eut en partage la Seigneurie de Rouziers, & épousa, le 15 Mars 1527, *Catherine de la Rochebriant*, dont la postérité a formé les branches des Seigneurs de *Villate, du Luc & de la Motte-d'Aryon* (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. I[er] ;
2. Et Pierre, qui suit,

Pierre de Salvert eut les Terres de Valeron & de Rillemerie, & épousa, en 1533, *Françoise de Confolant*, dont

Antoine de Salvert, Seigneur de Neuville & de Valeron, qui épousa en 1564 *Gilberte de la Rochedragon*, dont

Antoine de Salvert, II[e] du nom, Seigneur de Neuville & autres lieux, qui épousa, en 1594, *Catherine du Peyroux*, fille de *François*, Seigneur des Mazières, du Vernet & de la Chaux-Brandon, & de *Claude de la Chastre*, dont il eut

Louis de Salvert-Montroignon, Seigneur de Neuville, la Chaux, &c., qui épousa, en Février 1622, *Alix de Plantadis*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Lery, & de *Jacqueline de Langeac*, dont

Jean de Salvert, Seigneur de Neuville, la Chaux, St.-Maurice, Noisac, St.-Allevard & la Roche-Cussac, qui fit ses preuves de noblesse devant M. Lambert d'Herbigny, Intendant de Moulins, & Commissaire départi pour la recherche des usurpateurs de la noblesse, lequel obtint, le 20 Décembre 1667, un arrêt de maintenue qui le confirme dans sa qualité d'Ecuyer, & issu de noble & ancienne extraction. Il épousa, le 8 Janvier 1652, *Françoise de la Salle*, fille de *Jean*, Baron de la Rodde, Marzez & la Garde, & de *Claude Robert de Lignerac*, dont

1. François, qui suit ;
2. Et Louis, auteur de la branche des Seigneurs de *Clavières*, rapportée ci-après.

François, dit le *Marquis de* Salvert, Seigneur de Neuville, la Chaux, St.-Maurice, &c., épousa, en 1688, *Gilberte de la Salle*, sa cousine germaine, fille de *Gilbert*, Baron de la Rodde, Marzez & la Garde, & de la Dame de *Brachet-Malaurens*, dont

1. Guillaume, qui suit :
2. Et Gilbert, dit le *Chevalier de Salvert*, Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de Beauvilliers, & Chevalier de St.-Louis, qui n'a pas eu d'enfants de son mariage avec *Michelle de Canablin*, qui est morte en Avril 1756.

Guillaume, dit le *Marquis de* Salvert, Baron de la Rodde, Marzez & la Garde, Seigneur de Neuville, St.-Allevard, la Chaux & autres places, épousa, en 1712, *Gilberte-Albertine-Rosalie de Gaucourt*, morte le 27 Septembre 1737, à Paris, âgée de 47 ans, remariée à *André-Abraham de Lescoux*, Seigneur de St.-Bohaire, & fille de *Charles*, VI[e] du nom, Seigneur de Cluis & de Boesses, & d'*Albertine-Brigitte de la Baume*, sa seconde femme, dont entr'autres enfants :

Guillaume, IIe du nom, Marquis de Salvert, Baron de la Rodde, Marzez & la Garde, qui a longtemps fervi dans les Moufquetaires Gris, & mourut en Septembre 1762. Il avoit époufé, le 16 Août 1738, *Jeanne-Marie de Méallet de Fargues*, fille de *Louis*, Seigneur de Vitrac & du Trioulou, ancien Capitaine de Grenadiers au Régiment de Perche & Chevalier de St.-Louis, & de *Catherine de la Carrière*, dont :

Claire-Catherine, née en 1742, qui époufa, en Juillet 1762, *Marc-Antoine*, Marquis *d'Uffel*, Capitaine dans le Régiment de Conty, Cavalerie.

BRANCHE

des Seigneurs de Clavières.

Louis de Salvert (fils puîné de Jean, & de *Françoife de la Salle*), Seigneur de Noifac, Clavières, de Rubeyreix & Lafpoufes, fervit longtemps en qualité de Cornette & de Lieutenant dans le Régiment Royal des Carabiniers, & quitta le fervice du Roi en 1703, par défaut de fanté. Il époufa, 1° le 29 Janvier 1699, *Ifabeau de Brachet-Peyruffe*, fille de *François*, Seigneur de Rubeyreix, Clavières, Lafpoufes, &c., & de *Claude de Cardaillac*; 2° en 1710, *Anne de la Roche-Aymon*; & 3° en 1716, *Aimée de Lentilhac*. Du premier lit vinrent :

1. François-Gilbert, qui fuit;
2. Et Léonard, mort en bas âge.

François-Gilbert de Salvert-Montroignon, Seigneur de Clavières, Vaurs, Lafpoufes & autres lieux, mort le 20 Décembre 1759, avoit époufé, 1° en 1729, *Marie-Anne du Fayet de la Tour de Clavières* (reçue en 1710 au nombre des Demoifelles de St.-Cyr, & à laquelle Madame de Maintenon fit un legs par fon teftament), morte fans enfants; & 2° le 2 Janvier 1732, *Philiberte-Antoinette de Gaultier*, fille de *Jofeph*, Seigneur de Vaurs, & de *Philiberte de Cébié*, dont :

1. François-Marie-Henri, qui fuit;
2. Et Marie-Jeanne, qui époufa, en Avril 1760, *Pierre Dudat*, Ecuyer, Sieur de Boiffieux.

François-Marie-Henri, dit le *Comte de* Salvert-Montroignon, né en 1736, Seigneur de Clavières & autres places, Moufquetaire de la feconde Compagnie, époufa, le 5 Novembre 1754, *Charlotte-Henriette de Sabrevois*, fille de *Henri*, Comte de Sabrevois, Lieutenant-Général des armées du Roi, & de *Charlotte-Anne-Marie de Saint-Perrier*, dont :

1. François-Gilbert-Henri, né le 23 Octobre 1755;
2. Henri-Etienne, dit le *Chevalier de Salvert*, né le 11 Octobre 1756;
3. & 4. Deux filles.

Les armes : *d'azur, à la croix ancrée d'argent*. Supports : *deux griffons, & une couronne de Marquis*.

SALVIATI, une des plus anciennes Maifons & des plus illuftres d'Italie, dès 1200.

Laurent Salviati fut choifi entre les 48 Confeillers qu'on donna à Alexandre, Duc d'Urbin, élu en 1331, perpétuel Souverain de la République de Florence.

Jean Salviati fut Grand Gonfalonier en 1471. Il époufa, en 1455, *Madeleine de Gondi*, dont :

1. Jacques, qui fuit;
2. Et Alamanne, qui vint Ambaffadeur en France fous Louis XII. Il eft auteur de la branche des Marquis de Salviati d'aujourd'hui.

Jacques Salviati, Grand Gonfalonier en 1513, époufa, en 1486, *Lucrèce de Médicis*, dont :

1. Jean, né le 24 Mars 1490, fait Cardinal par le Pape Léon X, fon oncle, le 1er Juillet 1517, mort le 28 Octobre 1553;
2. Bernard, Evêque de Clermont & de St.-Papoul, puis Grand Aumônier de la Reine Catherine de Médicis, fa parente, fait Cardinal par le Pape Pie IV en 1561, mort le 6 Mai 1568;
3. Laurent, qui époufa *Conftance Conti*, dont

   Antoine-Marie, né en 1507, dit le *Grand Cardinal*, à caufe de fes vertus; Cardinal le 23 Décembre 1583, mort le 28 Avril 1602.

4. Pierre, marié, puis Grand Prieur de Rome;
5. Alamanne, qui continua la poftérité;
6. Et Marie, qui époufa *Jean de Médicis*.

SAMAY, au Perche, Election de Mortagne; Famille dont les armes font : *d'argent, à trois tourteaux de fable*, 2 & 1.

*SAMPIGNY, Terre & Seigneurie fur la

Meuſe, dans le Barrois non mouvant, Bailliage de St.-Mihel, qui fut érigée en Comté par Lettres du 13 Juillet 1712, en faveur de *Louis-Ignace-René d'Iſſoncourt*, Seigneur de Pont-ſur-Meuſe, Meſnil-la-Horgne, Conſeiller d'Etat du Duc Léopold, Gouverneur des Ville, Château & Principauté de Commercy, qui vendit ce Comté, par contrat du 26 Janvier 1720, à *Antoine Pâris, Claude*, Sieur de la Montagne, *Joſeph*, Sieur de Vernei, & *Jean*, Sieur de Montmartel, frères. Ce dernier en eſt aujourd'hui poſſeſſeur; & il a été de nouveau érigé en Comté en ſa faveur, par Lettres du 2 Mars 1730. Voyez PARIS. (*Tabl. gén.*, part. VII, p. 183.)

SAMSON ou SANSON, Ecuyer, Sieur de Bois, en Normandie, Election de Verneuil; Famille qui porte pour armes: *d'azur, au chevron d'argent, ſurmonté d'un croiſſant d'or, & accompagné de trois bourſes du même, poſées 2 & 1*.

* SANCERGUES, Seigneurie en Berry, unie à celle de Precy & de St.-Martin, & érigée en Marquiſat au mois d'Octobre 1658, en faveur de *Bernard-Anne Bouchu*, Maître des Requêtes. Ce Marquiſat a été vendu, en 1716, à *Charles-Bonaventure Quentin de Richebourg*, Maître des Requêtes & Intendant de Rouen, qui obtint en 1722 de nouvelles Lettres d'érection en ſa faveur. Voyez BOUCHU & QUENTIN DE RICHEBOURG.

* SANCERRE. Les Comtes de Sancerre commencent à

Etienne de Champagne, Ier du nom, Comte de Sancerre en Berry, dont la poſtérité prit le ſurnom; il étoit le troiſième fils de *Thibaut*, IV, dit le *Grand*, Comte Palatin de *Champagne*, & de Brie. Il mourut au ſiége d'Acre en 1191. Sa poſtérité a formé VIII degrès, & a fini à *Marguerite*, Comteſſe de Sancerre, qui eut de ſon ſecond mari, *Beraut*, Comte de *Clermont*, entr'autres enfants,

Marguerite-Dauphine, mariée à *Jean* II, Sire *de Bueil*, Maître des Arbalêtriers de France, qui fut père de *Jean* III, Comte *de Bueil* & Comte de Sancerre, Amiral de France, duquel deſcendent les autres Comtes de Sancerre. *René de Bueil* vendit le Comté de Sancerre à *Henri de Bourbon*, Prince de Condé, triſaïeul de *Louiſe-Eliſabeth de Bourbon*, Princeſſe de Conti, à laquelle le Comté de Sancerre eſt échu en partage.

SANCHON ou SENCHON, en Provence, Famille qui ſubſiſte dans N... DE SANCHON, Seigneur de Bourniſſac, qui épouſa *Angélique de Leuctres*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Canillac, & de *Marie-Roſe de Gabrielly*, dont:

Trois garçons, tous Officiers dans le Régiment Dauphin, Infanterie;
Et trois filles, dont deux ſont Religieuſes à Cavaillon.

SANCIA, en Breſſe, Famille qui porte pour armes: *de gueules, au ſautoir d'or, engoulé de quatre muffles de léopard du même, & un muffle de léopard auſſi d'or, mis en cœur ſur le ſautoir*.

SANDRAS, en Champagne: *d'argent, à trois charbons de ſable, allumés de gueules*.

SANDRICOURT. Voy. ROUVROY DE SAINT-SIMON.

SANDYS, ancienne Maiſon du Comté de Hant en Angleterre.

GUILLAUME SANDYS avança beaucoup ſa famille ſous les règnes de Henri VII & de Henri VIII, par les ſervices qu'il rendit. Il fut fait Chevalier de la Jarretière & employé par Henri VIII dans les guerres contre la France. Il fut fait enſuite Lord Sandys & Grand Chambellan. Un de ſes deſcendants,

GUILLAUME, Lord SANDYS, fut un des Pairs qui jugèrent *Marie*, Reine d'Ecoſſe. Voyez Imhoff & Moréri.

SANGLIER, en Poitou, ancienne Nobleſſe, dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire de Châtillon*. Elle avoit des armes parlantes, qui ſont: *d'or, au ſanglier de ſable, denté & allumé d'argent*.

§ SANGUIN DE LIVRY, ancienne Maiſon, de laquelle il eſt parlé dans la 1re édit. de ce Dictionnaire, tom. III, pag. 261, & tom. IV, p. 364 & ſuivantes. Mais cet article ayant été abſolument confondu par l'auteur faute d'inſtructions ſur cette Maiſon, nous allons en donner ici une notice, dreſſée ſur titres, vus & vérifiés par le Juge d'Armes de France, & généalogiſte dans les différentes

circonſtances où il a fallu faire des preuves. Sa filiation eſt ſuivie depuis

I. SIMON SANGUIN, Capitaine Gruyer, pour le Roi, des Forêts de Livry & de Bondy, Seigneur de Livry, Couberon & Vaujour, qui acquit, en 1474, la Terre de Fontenay-le-Bel, de Florimond de Sailly. Il épouſa 1° *Marie Martin*; & 2° *Marguerite Lecocq*, fille de *Gérard*, Seigneur d'Eſgrenay & de Coupvray, & de *Gillette de Corbie* (tante d'*Ambroiſe de Corbie*, femme de CLAUDE SANGUIN, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Seigneur de Rodemont, Marchais & Prunelay, en Brie, & Dame d'Honneur de la Reine Catherine de Médicis.) *Jean Lecocq*, Seigneur d'Eſgrenay, ſon quatrième aïeul étoit frère de Robert, Évêque & Duc de Laon, Pair de France en 1351. Il eut de ſon premier mariage:

1. NICOLAS, qui ſuit.

Et du ſecond :

2. « CLAUDE, auteur de la branche de *Sanguin de Roquencourt*, qui viendra en ſon rang;
3. JEAN, Écuyer, Seigneur de Fontenay-le-Bel, qui épouſa, le 17 juillet 1517, *Anne de Corbie*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Jagny, en France, l'un des 100 Gentilshommes de l'Hôtel du Roi; il eut pour deſcendant au Ve degré,

   CHARLES-AUGUSTE FRANÇOIS, Capitaine de Carabiniers, Chevalier de St.-Louis, vivant en 1740. »

4. Et pluſieurs autres fils, qui ont formé différentes branches, toutes éteintes, & entr'autres celles des Seigneura de *Vigron*, de *Venteuil* & de *Mont-Louis*, & cette première établie en Bretagne, & maintenue en ſa nobleſſe d'ancienne extraction, & en la qualité de Chevalier, par l'arrêt de la Chambre de Réformation de la Nobleſſe de cette province, du 17 Juin 1670.

II. NICOLAS SANGUIN, Seigneur de Livry, de Vaujour, de Couberon, & de Fourches, fit hommage au Roi de ſa terre & Seigneurie de Livry, le 6 Novembre 1518, & mourut le 30 Novembre 1545. Il avoit épouſé 1° *Anne Sauvage*; & 2° le 6 Septembre 1521, *Jeanne de Louviers*, Dame de Sorges, fille de *Jean*, Seigneur de Cannes & de Maurevert, Échanſon du Roi, & de *Guillemette de Corbie*, arrière-petite-fille du Chancelier de ce nom, ainſi que ſa belle-mère. Du premier lit vinrent:

CATHERINE, morte le 10 Mai 1544; elle avoit épouſé, le 22 Janvier 1533, *Chriſtophe de Radeval*, Seigneur d'Arzillemont, d'Aubigny & de Sevigny;

Et MARIE, mariée à *Jean de Poſtel*, Seigneur d'Ormoy, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre: elle en étoit veuve en 1572.

Du ſecond lit ſont nés :

JACQUES, qui ſuit, & CHRISTOPHE, Chanoine de l'Égliſe de Paris.

III. JACQUES SANGUIN, Seigneur de Livry & de la Guette, épouſa, le 22 Novembre 1547, *Barbe de Thou*, Sœur de *Nicolas de Thou*, Évêque de Chartres, & de *Chriſtophe de Thou*, premier Préſident du Parlement de Paris, & fille d'*Auguſtin de Thou*, Préſident à Mortier, & de *Claude de Marle de Verſigny*, petite-fille du Chancelier de ce nom; ils eurent de ce mariage:

JACQUES, qui ſuit;

CHRISTOPHE, Prieur de Ceton, & Chanoine de l'Egliſe de Paris;

Et JEANNE, qui épouſa, le 24 Avril 1569, *Geoffroy Camus*, Chevalier, Seigneur de Pont-Carré & de Torey, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'État & Privé.

IV. JACQUES SANGUIN, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Livry, épouſa, le 1er Septembre 1577, *Marie Dumeſnil*, fille de *Denis*, Seigneur de Crecquelaine, dont:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. NICOLAS, Seigneur de Bonneuil, ſacré Évêque de Senlis, le 12 Mars 1623, ſur la démiſſion du Cardinal de la Rochefoucauld. Il fut admis par le Roi Louis XIII en ſon Conſeil d'Etat, chargé, avec le même Cardinal de travailler à la réforme de l'Abbaye de Saint-Denis; il avoit refuſé en différents temps les Archevêchés d'Arles & d'Embrun, ſe démit de l'Évêché de Senlis, en faveur de DENIS ſon neveu, & mourut le 15 Juillet 1653:
3. JACQUES, Chevalier de Malte, qui fit ſes preuves en 1608;
4. AUGUSTIN, Seigneur de Villeneuve, un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, mort le 6 Mai 1652;
5. AUGUSTIN, Gentilhomme & Capitaine des Gardes du Prince de Condé, mort ſans alliance;
6. CHARLES, Chanoine de la Sainte-Chapelle;
7. DENIS, Aumônier du Roi, mort le 28 Mars 1670:
8. HENRI, Seigneur de Chaſſeuil, Gentilhomme ordinaire de M. le Duc d'Orléans;

9. MARIE, Religieuſe à Ste.-Claire, à Senlis, morte âgée de 77 ans.
10. MADELEINE, auſſi Religieuſe à Ste-Claire, morte le 28 Décembre 1670, âgée de 80 ans. Elle avoit gouverné juſqu'à ſa mort le monaſtère de la préſentation de la Ste-Vierge, fondé par l'Evêque de Senlis ſon frère ;
11. Et ANNE, qui épouſa, par contrat du 4 Novembre 1601, *André du Lorant*, Seigneur de Ferrière, Médecin du Roi HENRI IV,

V. CHARLES SANGUIN, Chevalier, Seigneur de Livry, Maître d'Hôtel & Gentilhomme ordinaire du Roi, fit le partage des biens de ſes père & mère, en 1627 & 1629, avec ſes frères & ſœurs, & mourut le 23 Novembre 1666. Il avoit épouſé, le 29 Novembre 1619, *Marie Dolé*, fille de *Louis*, Seigneur du Vivier, & de *Marie Conſtant*, dont il eut :

1. DENIS, Evêque de Senlis, par la réſignation de ſon oncle; il avoit été ſacré par lui, à Paris, le 14 Janvier 1652, & y mourut Doyen des Prélats de France, le 13 Mars 1702, âgé de 81 ans, & fut tranſporté à Senlis dans l'Egliſe de la préſentation de N.-D., auprès de ſon oncle, ancien Evêque de Senlis;
2. Et JACQUES, qui ſuit.

VI. JACQUES SANGUIN, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Livry & du Genitoy, fut fait Capitaine des chaſſes & plaines des forêts de Livry & de Bondy, ſur la démiſſion du Marquis de Mailly, par Lettres de 1622, & pourvu de la charge de premier Maître-d'Hôtel du Roi, le 10 Juillet 1676, à la place du Maréchal de Bellefonds, & mourut le 1er Septembre 1680. Il avoit épouſé, le 5 Janvier 1647, *Marie de Bordeaux*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Neuville & du Genitoy (& nièce de M. *de Bordeaux*, Ambaſſadeur en Angleterre). De ce mariage naquit :

VII. LOUIS SANGUIN, Ier du nom, Seigneur de Livry & du Genitoy, né le 4 Juillet 1648, qui fut Enſeigne des Gendarmes de Bourgogne, Meſtre de Camp de Cavalerie, & Aide de Camp du Roi, par Brevet du 25 Avril 1684, en conſidération des ſervices qu'il lui avoit rendus à la guerre ; il fut depuis Maréchal de Camp, ſuccéda à ſon père en 1676, dans la place de Capitaine des Chaſſes de Livry & de Bondy, fut pourvu de la charge de premier Maître d'Hôtel du Roi en ſurvivance de ſon père; obtint du Roi, au mois de Février 1688, des Lettres d'érection en Marquiſat, de ſa terre de Livry, & mourut à Verſailles le 6 Novembre 1723. Il avoit épouſé, le 10 Janvier 1678, *Marie-Antoinette de Beauvilliers*, morte le 13 Octobre 1729, fille de *François*, Duc de St.-Aignan, Pair de France, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & ſœur de *Paul*, Duc de Beauvilliers, Pair de France & Gouverneur des Princes petits-fils de Louis XIV. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, Auditeur de Rote, Abbé de St.-Servin de Toulouſe, de St.-Arnoult de Metz, de Fontenay, de Livry & de Beaulieu, mort le 15 Février 1729, ayant refuſé pluſieurs Evêchés; il fut Ambaſſadeur en Portugal, en Eſpagne & en Pologne ; le Roi Auguſte de Pologne lui avoit accordé ſa nomination au Cardinalat, pluſieurs années avant ſa mort ;
3. PAUL-HIPPOLYTE, né le 17 Octobre 1682, Chevalier de Malte, Commandeur de la Commanderie de Clichy en Aulnois, fut nommé, le 16 Novembre 1704, Colonel du Régiment de Nivernois, Infanterie, Brigadier des Armées du Roi, le 28 Octobre ſuivant, mort Maréchal de Camp, le 4 Octobre 1720 ; il avoit été bleſſé à la bataille de Spire en 1703;
4. Et HENRIETTE, Religieuſe à Ste.-Marie de St.-Denis.

VIII. LOUIS SANGUIN, IIe du nom, Comte de Livry, nommé par Louis XIV, & la Reine, ſon épouſe, le 5 Avril 1679, fut premier Maître d'Hôtel de S. M., & nommé, au mois de Décembre 1701, l'un des Seigneurs qui devoient accompagner le Roi d'Eſpagne juſqu'à la Frontière; il avoit été fait Colonel du Régiment de Tournefort en 1699, Brigadier en 1704, & ſucceſſivement Maréchal de Camp & Lieutenant-Général; il fut reçu Chevalier des Ordres du Roi, le 3 Juin 1724. Il épouſa, le 7 Décembre 1706, *Marie-Madeleine-Françoiſe Robert de la Fortelle*, fille de *Louis*, Seigneur de la Fortelle, Conſeiller d'Etat; leurs enfants furent :

1. PAUL, Marquis de Livry, né à Verſailles, en 1709, premier Maître d'Hôtel du Roi, Colonel du Régiment de Perche, mort ſans poſtérité le 16 Mai 1758. Il avoit épouſé, le 1er Mars 1741, *Marie-Chriſtine de Maniban*, fille de *Joſeph-Gaſpard*, Marquis *de Maniban*, premier Préſident du Parlement de Toulouſe, & de *Jeanne-Chriſtine de Lamoignon*;

2. Louis-Marie, né le 1er Novembre 1711, nommé, par le Roi, à l'Abbaye de Livry, au mois de Mai 1729, & mort le 18 Juillet 1739;
3. Hippolyte-François, qui suit;
4. Louis, né le 28 Juillet 1723, nommé à l'Abbaye de Livry, à la mort de son frère, & mort en 1745;
5. Madeleine-Ursule, Religieuse aux Bénédictines de Montargis, morte en 1767.

IX. Hippolyte-François, Chevalier de Malte, Chef d'Escadre des armées navales, resté seul de son nom par la mort du Marquis de Livry, son frère, quitta la croix de Malte, en 1760, & épousa, le 15 Avril 1760, *Thérèse-Bonne Gillain de Benouville*, fille d'*Antoine*, Marquis de Benouville, Mestre de Camp de Cavalerie, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Bretagne, le dernier de la Branche du nom de *Gillain*, qui passa d'Ecosse en Normandie à la réunion de cette province avec la France, en 1203, & de *Bonne-Charlotte Hue de Langrune*; de ce mariage sont issus :

1. Hippolyte-Antoine-Aglaé, Comte de Livry, né le 26 Juillet 1762, Capitaine au Régiment Royal-Cravatte;
2. Hippolyte, né le 28 Janvier 1765, reçu Chevalier de Malte au mois d'Avril suivant, Sous-Lieutenant au quatrième Régiment de Chasseurs;
3. Marie, Vicomte de Livry, né le 15 Mai 1766, Enseigne au Régiment de Ligne;
4. Hélène-Thérèse, mariée le 14 Mai 1781, au Marquis *de Morant*.
5. Et Adolphe-Christine-Adélaïde.

BRANCHE

de Sanguin *de* Roquencourt.

II. « Claude Sanguin (fils puîné de Simon), Seigneur de Santeny, en Brie, élu Echevin de la ville de Paris en 1523, puis Bailli du Louvre, fut père de

III. Jean Sanguin, Seigneur de Vaulusseau, de Santeny & Roquencourt, Notaire & Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances en 1558, élu Echevin de la ville de Paris en 1564, qui épousa, le 7 Février 1556, *Marie de Baugi*, & fut le trisaïeul de

VII. Jean-Philippe Sanguin, Seigneur de Roquencourt, qui épousa, 1° le 6 Novembre 1705, *Marie Goujon*, dont il n'a eu qu'une fille; & 2° le 15 Mars 1711, *Madeleine de la Barre*. Du second lit vinrent :

1. Charles-Esprit-Philippe, Ecuyer, né le 1er Mai 1714;
2. & 3. Auguste-Nicolas & Arsène-Nicolas-Marie, morts jeunes;
4. Madeleine-Angélique-Victoire, née le 4 Février 1712;
5. Marguerite-Antoinette-Eugénie, née le 19 Mai 1713, reçue à St.-Cyr le 3 Juillet 1722;
6. Françoise-Mélanie, née le 15 Février 1718, reçue à St.-Cyr le 6 Octobre 1725;
7. Charlotte-Geneviève-Thérèse, née le 8 Juin 1719;
8. Et Marie-Anne-Adélaïde, née le 28 Septembre 1721. »

Les armes : *d'azur, à une bande d'argent, accompagnée en chef de trois glands d'or, posés 2 & 1, & en pointe, de deux pattes de griffon du même, mises en bande, & de trois demi-rôles d'argent posées en orles, & mouvantes du bord de l'écu.*

SANGUIN de MEUDON. Cette Maison a pour auteur :

Guillaume Sanguin, Changeur & Bourgeois de Paris, dont un des fils, Jean Sanguin, fut annobli en 1400 :

Antoine Sanguin, Seigneur de Meudon, épousa *Marie Simon*, dont :

1. Claude, qui suit;
2. Antoine, dit le *Cardinal de Meudon*, parce qu'il étoit Seigneur de ce lieu & qu'il en fit commencer le château, fut Evêque d'Orléans, ensuite Archevêque de Toulouse; ce fut par le crédit de la Duchesse d'Etampes, sa nièce, qu'il fut élevé aux dignités les plus éclatantes de l'Eglise. Le Pape Paul III le créa Cardinal; il en reçut le chapeau des mains du Cardinal Farnèse, Légat en France, & fut créé Grand Aumônier de France en 1543. C'est le premier qui ait pris ce titre. Il mourut à Paris en 1559;
3. Et Anne, qui épousa *Guillaume de Pisseleu*, Chevalier, Seigneur de Heilly.

Claude Sanguin, Seigneur de Rademont & de Villemenon, épousa *Etiennette de Martines*, dont :

1. Claude, qui suit;
2. Marie, qui épousa, le 28 Décembre 1558, *Jean de la Lande*, Ecuyer, Seigneur de Montpoulin, fils de *Compagnet*, Seigneur de Montpoulin, & de *Françoise d'Hédouville*;
3. Et Etiennette, qui épousa, en 1570, *Claude Desmazis*, Ecuyer, Seigneur de Brières-lès-Scellés & de Marchais en partie, dont

Gédéon, dit Sanguin, à caufe de la fubftitution aux nom & biens de Claude Sanguin, fon oncle maternel.

Claude Sanguin, IIe du nom, Seigneur de Rademont, Marchais & Prunelay en Brie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de fa Chambre, mort le dernier de fa branche, époufa *Ambroife de Corbie*, dont il eut :

Annibal & Gaspard, qui périrent malheureufement en 1590, en venant de Corbeil à Paris, dans un bateau qui fit naufrage.

Les armes : *d'argent, à la croix endentée de fable, cantonnée de 4 merlettes du même.* (Voy. le P. Anfelme.)

SANSON. Ce nom eft connu en différents royaumes & en différentes provinces de France, & même en différents pays étrangers; mais la Famille de Sanson, dont nous avons à parler ici, eft originaire d'Abbeville, en Picardie, & il en eft parlé, dans plufieurs endroits, dans le Nobiliaire de cette province, par Haudicquer de Blancourt.

Le premier dont on ait connaiffance eft :

I. Jacob Sanson, vivant en 1429, fous le règne du Roi Charles VII; il fervit ce Prince en qualité de Cornette de Cavalerie, lorfque la Pucelle d'Orléans aidoit à délivrer la France de l'oppreffion des Anglais. Il époufa une Demoifelle de la noble Maifon *des Pantouis*, en Angleterre, dont il eut:

1. Balthazar, qui fuit;
2. & 3. Pierre & Jean, qui ont auffi fait lignée, mais dont nous ne pouvons donner qu'une notice bien abrégée, après la poftérité de leur aîné.

II. Balthazar Sanson, Ier du nom, époufa *Jeanne Lamiré*, fœur de *Gilles*, Seigneur de Caumont, de la noble Maifon de Nouvion, dont il eut pour fils unique,

III. Jean Sanson, Ier du nom, qui fut Echevin d'Abbeville en 1493, & époufa *Catherine de Luffé*, d'une Famille noble, dont les armes font: *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois rofes de gueules.* De ce mariage font fortis :

1. Jean, qui fuit;
2. & 3. Guillaume & Matthieu, qui ont chacun fait branche, rapportées après la poftérité de leur aîné;
4. Marie, Religieufe de St.-François;
5. Perrine, qui époufa N... *Buquin;*
6. Barbe ou Jacqueline, qui époufa *Jean-le-Bel*, Seigneur d'Huchanneville, Maïeur d'Abbeville en 1573;
7. Et Gillette, mariée à *Antoine de Beauvarlet*, dont eft iffu *Joffe*, Confeiller au Préfidial d'Abbeville.

IV. Jean Sanson, IIe du nom, fut Echevin d'Abbeville en 1516, & époufa *Marie de Chepy*, dont:

1. Nicolas, qui fuit;
2. Eustache, Echevin d'Abbeville en 1573, qui époufa 1° N... *le Bel;* & 2° *Anne Gamot*, dont :
   1. & 2. Jean & George;
   3. Et Marie, mariée à *Jean de Quen.*
3. Balthazar, qui fut Prêtre;
4. Et Melchior, qui époufa *Nicole Manuffier*, dont:
   1. Nicolas, Chartreux à Montreuil;
   2. Antoine, qui époufa *Françoife Leroy Domgueufe*, dont :
      1. Nicolas, qui époufa *Jacqueline du Feftel;*
      2. Catherine, qui époufa *Pierre Gatte;*
      3. Et Marie, Religieufe de St.-François;
5. Et Jean, qui époufa *Ifabelle Gallette*, dont eft iffue :

   Jeanne, mariée à *Jean Dupuy*, dont eft née *Catherine Dupuy.*

V. Nicolas Sanson époufa 1° *Guyotte le Febvre;* & 2° *Antoinette Foublin.* Du premier lit vinrent:

1. Matthieu, qui fe fit Capucin, connu fous le nom de *Père Matthieu*, d'Abbeville, célèbre prédicateur confidéré du Roi Henri IV. Il en prononça l'oraifon funèbre à Paris, où il mourut, au Couvent des Capucins de St.-Honoré, ayant été empoifonné par les hérétiques, pour avoir converti une grande Dame à la Foi;
2. Isabeau, qui époufa *Jean Vuané;*
3. Marguerite, qui époufa *Jean Apault;*
4. Jacques, né le 10 Février 1596, qui entra chez les Carmes Déchauffés, fous le nom de *Père Ignace-Jofeph de Jéfus-Maria*, & mourut le 19 Août 1665;
5. François, qui fe fit Chartreux à Abbeville;
6. Marguerite, Religieufe Urfuline à Mont-Didier, connue fous le nom de *Sœur Marguerite de Sainte-Agnès;*
7. Charlotte, qui époufa *Charles Marcotté*, dont il eut un fils qui fe fit Carme Dé-

chauffé, fous le nom de *Père Archange;*

8. Marguerite, qui époufa *Philippe de Beauvarlet;*
9. Et Isabelle, qui époufa *Pierre de la Varde.*

SECONDE BRANCHE,
fortie de la précédente.

IV. Guillaume Sanson (fecond fils de Jean, Ier du nom, & de *Catherine de Luffé*), fut Echevin d'Abbeville en 1546, & époufa 1° *Jeanne de Labbie*; & 2° *Jeanne de Brouilly.* Du premier lit vinrent:

1. Louis, qui fuit;
2. Vulfran, auteur de la troifième branche, rapportée ci-après;
3. & 4. Marguerite & Guillemette.

Du fecond lit font nés:

5. Autre Louis, dit *le Jeune*, auteur de la quatrième branche, qui viendra en fon rang;
6. Simon, Religieux Bénédictin, & Prieur de l'Abbaye de St.-Valéry;
7. Charles, qui époufa *Antoinette Courtier;*
8. Jean, Chanoine de l'Eglife Collégiale de St.-Vulfran;
9. Nicolas, Avocat, Procureur-Général, & un des fept premiers Confeillers du Siége préfidial d'Abbeville;
10. François, qui époufa *Marie Poultier*, dont:
    1. François, Chanoine de l'Eglife Cathédrale de Notre-Dame d'Amiens;
    2. Marie, mariée à *René Becquelin*, Sieur de la Chauffée, Maître des Eaux & Forêts du Comté de Clermont en Beauvoifis;
    3. Autre Marie, mariée à *Robert Correur*, de la ville d'Amiens;
    4. Et Barbe Sanson, femme de *Nicolas Dubos.*

V. Louis Sanson fut Echevin d'Abbeville en 1588, & eut d'une demoifelle nommée *Jeanne*, dont le nom de famille eft ignoré,

VI. Antoine Sanson de l'Etoile, qui époufa *Françoife Duval*, dont

VII. Antoine Sanson, IIe du nom, qui époufa 1° *Sufanne Flamen*; & 2° *Barbe des Préaux.* Il eut du premier lit:

1. Marie, Religieufe aux Filles de Ste.-Marie;
2. 3. & 4. Catherine, Anne, & Marguerite;

Et du fecond lit:

5. & 6. Antoine & Jacques, dont nous ignorons la deftinée.

TROISIÈME BRANCHE.

V. Vulfran Sanson (fecond fils de *Guillaume*, & de *Jeanne Labbie*), époufa *Antoinette Hocquet*, dont:

1. Nicolas, qui fuit;
2. Anne, qui époufa *Gentien le Vaffeur;*
3. Marie, qui époufa *Gabriel Boutard;*
4. Et Françoise, mariée à *Claude le Blond.*

VI. Nicolas Sanson, IIe du nom, époufa *Jeanne Thomas*, de laquelle naquirent:

1. Nicolas, qui fuit;
2. Guillaume, Docteur en Théologie, Chanoine de St.-Vulfran, Doyen & Curé de Guynes;
3. Philippe, Religieux de St.-François;
4. Marie, qui époufa *Pierre Duval;*
5. Marguerite, qui époufa *Jacques Pafquier;*
6. Anne, mariée à *Nicolas Duval;*
7. Et Charlotte, femme de N... *du Caurroy*, fils du Seigneur de Boidembourg.

VII. Nicolas Sanson, IIIe du nom, né le 20 Décembre 1600, envoyé par fon père, avec fes deux frères, au Collége d'Abbeville, pour y faire fes études, y fit de fi grands progrès dans les fciences, & furtout la géographie, qu'en peu de temps il s'acquit la réputation du plus grand Géographe de fon fiècle. Louis XIV le nomma fon Géographe ordinaire, & Confeiller d'Etat. Il mourut le 7 Juillet 1667. Voy. au mot Sanson (Nicolas), Bayle, Moréri; les *Mémoires pour fervir à l'Hiftoire des Hommes illuftres*, par Pierre Niceron. Il époufa *Ifabelle le Moitier*, dont:

1. Nicolas, qui fut fi courageux, qu'à l'âge d'environ 22 ans, il expofa fa vie dans un tumulte populaire, pour fauver celle du grand Pierre Séguier, Chancelier de France;
2. Adrien, mort le 7 Septembre 1718;
3. Guillaume, mort le 15 Mai 1703;
4. Charles;
5. Marie, mariée à *Denis Guérin*, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris;
6. Françoise, qui époufa *Pierre Moulart*, Sieur de Vifé-Marets;
7. Elisabeth (tous nés à Abbeville, qui fuivirent leur père à Paris; nous en ignorons la poftérité).

QUATRIÈME BRANCHE.

V. Louis Sanson, IIe du nom, dit le *Jeune* (fils puîné de Guillaume, & de *Jeanne Brouily*, fa feconde femme), fut Echevin d'Abbeville

en 1589, & épousa *Marie Belle.* Ses enfants furent :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. SIMON, Bachelier en Théologie, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de St.-Vulfran, & Curé de St.-Nicolas, en la même Eglise ;
3. MARIE, mariée à *Nicolas Griffon ;*
4. GILLETTE, qui épousa *Jean de Godemont ;*
5. Et CHARLOTTE, qui épousa *Antoine du Caudas.*

VI. GUILLAUME SANSON, IIe du nom, Seigneur du Haut-Menil, Maïeur d'Abbevillé, ès-années 1636 & 1637, épousa *Hippolyte Brulet,* dont :

1. LOUIS, qui suit ;
2. JEANNE, mariée à *Louis Morel ;*
3. CHARLOTTE, qui épousa *Nicolas Dupont ;*
4. Et MARIE, mariée à *Pierre Godemont.*

VII. LOUIS SANSON, IIIe du nom, Conseiller du Roi au Siége Préfidial d'Abbeville, époufa *Marie Gaillard,* dont il eut :

1. GUILLAUME, qui suit ;
2. 3. 4. & 5. LOUIS, FRANÇOIS-HYACINTHE, CHARLES & JEAN-BAPTISTE.

VIII. GUILLAUME SANSON, Ecuyer Seigneur du Haut-Mefnil, Maïeur-Commandant pour le Roi de la ville d'Abbeville, Confeiller du Roi en la Sénéchauffée de Ponthieu, & Siége Préfidial, époufa *Marie d'Arreft,* fille unique & héritière de *Gui,* Ecuyer, Seigneur de Chatigny, & d'*Hippolyte Rouhault,* dont :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. N... SANSON, Seigneur de Becquerel, Chanoine de l'Eglife Royale de St.-Vulfran ;
3. FRANÇOIS-HYACINTHE, Ecuyer, Confeiller du Roi ;
4. CHARLES, Docteur en Théologie & Curé de St.-Georges d'Abbeville ;
5. Et JEAN BAPTISTE, Ecuyer, Seigneur d'Auberville, marié à *Catherine le Fevre de la Poterie.*

IX. LOUIS SANSON, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur du Haut-Mefnil, Mouchaux, Acheux, Berneville en partie, & Baron de la Terre de Frière, Maïeur-Commandant d'Abbeville, pour le Roi, en 1730, Doyen des Confeillers du Siége préfidial de cette ville, Procureur du Roi de la Maréchauffée, Confeiller, Secrétaire du Roi, Maifon, Couronne de France, époufa *Marguerite-Françoife d'Arreft,* fille de *Louis,* Ecuyer, Seigneur de Valmoutier, & d'*Anne de Dourlens,* dont :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. MARIE, mariée à *Charles Gaillard,* Ecuyer, Seigneur, Vicomte de la Terre de Gapenne ;
3. MARIE-FRANÇOISE, Religieufe Carmélite à Abbeville, connue en religion fous le nom de révérende Sœur *Marie-Françoife de Saint-Jofeph,* qui a été longtemps Supérieure & Maîtreffe des Novices, & eft morte faintement le 21 Janvier 1722 ;
4. Et AGNÈS-FRANÇOISE, morte fille.

X. LOUIS SANSON, Ve du nom, Seigneur de la terre & Baronnie de Frière, & des terres du Mefnil, du Haut-Mefnil, Mouchaux & autres lieux, époufa, en 1742, *Marie-Nicolle-Jeanne le Sellier de Hame,* Dame de Hauchy, Frifœulles, Jofleux, Magneville, fille aînée & héritière de *Jean-Baptifte,* Chevalier, Seigneur de Feftonval, dont :

JEAN-LOUIS, qui fuit ;
Et MARIE-LOUISE SANSON DE FRIÈRE, appelée *Mademoifelle de Holloy.*

XI. JEAN-LOUIS SANSON eft Chevalier, Seigneur de Frifœulles, Hauchy, Magneville, &c.

CINQUIÈME BRANCHE.

IV. MATHIEU SANSON (troifième fils de JEAN Ier, & de *Catherine de Luffé*), époufa *Catherine Briet,* dont :

V. JEAN SANSON, IIIe du nom, Echevin d'Abbeville en 1545, qui époufa *Antoinette Canneçon,* dont :

1. VULFRAN, qui fuit ;
2. ANDRÉ, Chanoine de St.-Vulfran ;
3. CHARLES, rapporté après fon frère aîné ;
4. JEAN, qui viendra en fon rang ;
5. ANTOINETTE, mariée à *Jacques le Roy,* Seigneur de St.-Lau ;
6. Et MARGUERITE, mariée à *Riquet Sapin.*

VI. VULFRAN SANSON, Seigneur de la Ramée, dit le *Capitaine Sanfon,* fut un fameux Ligueur, qui périt dans une rencontre où il fut attaqué par une troupe d'élite conduite par Henri IV ; le danger fut grand pour ce Prince, ce qui lui fit dire, après l'action, *que dans plufieurs autres occasions où il s'était trouvé, il avoit combattu pour la gloire, mais que, dans celle-ci, il avoit combattu pour la vie.* VULFRAN avoit époufé *Jacqueline de la Chapelle,* de laquelle vinrent :

1. CHARLES, qui alla s'établir à Amiens, & dont nous ignorons la poftérité ;
2. ANNE ;

3. Et Antoinette, qui épousa N... *le Sieur*.

VI. Charles Sanson (fils cadet de Jean III), épousa la veuve de *Guillaume de Vienne*, dont il eut:

1. Charles, Chapelain de St.-Vulfran;
2. Alexandre, qui suit;
3. Jérôme, rapporté après son frère aîné;
4. Et Marguerite.

VII. Alexandre Sanson épousa N... *Deroches*, dont :

1. Charles, Chanoine de N.-D. de Chartres;
2. Jacques, dont nous ignorons la postérité, ainsi que celle de Jeanne & Marie, ses sœurs.

VII. Jérôme Sanson (troisième fils de *Charles*), épousa 1° *Josseline l'Évêque*, morte sans enfants; 2° *Marguerite de Gribeménil*, dont:

1. Claude, Religieux de l'Ordre de St.-François;
2. François, qui alla s'établir à Haute-Brière;
3. Marie, qui épousa *Jean l'Enfant;*
4. Et Catherine, dite de *St.-Maur*, Religieuse Bénédictine de Ste.-Austreberte.

VI. Jean Sanson (troisième fils de Jean II, & d'*Antoinette Canneçon*) fut Echevin d'Abbeville en 1589, & épousa *Anne le Roy*, dont:

1. Nicolas, qui suit;
2. Anne, qui épousa le Sieur *Parmentier;*
3. Et Isabeau, qui épousa *Jacques le Sault*.

VII. Nicolas Sanson épousa *Jeanne Saunier*, dont:

1. Nicolas, qui suit;
2. Une fille, qui épousa le Sieur de *Crède*.

VIII. Nicolas Sanson, IIe du nom, épousa N... *Toulet*, dont plusieurs enfants, entr'autres:

Jean-Baptiste, Chanoine de St.-Vulfran.

Les armes: *d'or, à trois merlettes de sable, becquées & patées de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

Pierre Sanson (second fils de Jacob, tige de la Famille), eut pour descendant

N... Sanson, qui eut pour fils

1. N... Sanson, dont:

   Pierre, qui suit.

2. Et Pierre, Religieux Chartreux, qui vivoit en 1520, dans la Chartreuse d'Abbeville.

Pierre Sanson, Echevin d'Abbeville en 1539, épousa, vers 1530, N... *d'Arrest*, dont:

Jean Sanson, qui épousa N... *de Mauvoisin*, dont :

1. Pierre, qui suit;
2. Anne, qui épousa *Jacques le Maire;*
3. Jeanne, qui épousa le Sieur de *Calonne;*
4. Et Marguerite, qui épousa 1° le Sieur de *la Combe;* & 2° le Sieur *Masson*, d'Amiens.

Les armes : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois merlettes de sable, becquées & patées de gueules, 2 en chef & 1 en pointe*. Devise: *ex forti dulcedo.*

Jean Sanson (troisième fils de Jacob) laissa :

Jean Sanson, IIe du nom, qui eut :

André Sanson, qui fut Echevin d'Abbeville, en 1515, & laissa:

François Sanson, qui épousa *Jacqueline Froment*, dont:

François Sanson, IIe du nom, Quartinier de la ville de Paris, qui épousa *Marguerite Guillemau*, dont:

1. François, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris ;
2. Et Philibert.

A cette branche appartenoit:

Gilette, qui épousa *Guillaume Dufour*.

Ceux qui sont descendus de Jean Ier ont porté les armes au service de nos Rois, tant en France que dans les pays étrangers, & sur mer & sur terre.

Les armes de cette branche sont : *d'argent à la culasse de sable, accompagnée de trois merlettes du même, becquées & patées, 2 en chef* & 1 en *pointe*, avec la même devise, qui est commune aux trois branches : *ex forti dulcedo.*

Le sieur de Bury, dans son *Histoire de Saint Louis*, parle d'un Sanson, Archevêque ou Evêque. Nous ignorons s'il étoit de la même Famille. M. de Péréfix, dans son *Histoire de Henri IV*, parle d'un Sanson renommé par son expérience dans le métier des armes, qui commandoit alors dans une partie de l'armée Espagnole. Nous le croyons le même que ce Capitaine Sanson, Seigneur de la Ramée, nommé Vulfran Sanson, qui fut tué par un Corps de troupes d'élite conduit par Henri IV. L'histoire du Comté de Ponthieu fait mention d'un Sanson de Gourlan, qui se trouve dans la liste des Sénéchaux de Ponthieu.

Les principales alliances de cette branche sont, entr'autres, avec les Maisons de *le Sel-*

lier, de *Boufflers*, & de *Wignacourt*. On ſait que celle-ci a donné un Grand-Maître de Malte dans Adrien de Wignacourt. Il ne faut pas auſſi oublier la Maiſon *d'Arreſt*, ni celle de *Beauvarlet*, & bien d'autres mentionnées dans la généalogie, d'après un mémoire dreſſé ſur les titres.

SANSON, Ecuyer, Sieur de Groucy, du Boſq & de la Vallée, ancienne Nobleſſe, élection de Carentan, en Normandie, Famille qui porte pour armes : *d'azur, à 3 bourſes d'or, 2 & 1*.

* SANSY, ou SANCY, Terre & Seigneurie ſituée dans le Duché de Bourgogne, diocèſe de Langres, & qui relève du Seigneur de la ville de Noyers.

En 1347, Dame *Guillaume de Verilly*, veuve de *Pierre*, Chevalier, Seigneur DE SANSY, en reprit de fief, tant pour elle, que pour JEAN, ſon fils mineur. En 1351, *Jeannette des Granges* étoit Dame de Sanſy en partie, & *Girard de Manus*, Ecuyer, l'étoit auſſi en partie en 1391. Cette terre de Sanſy, en 1482, fut partagée entre les enfants d'*Etienne de Mazières*, & d'*Hermen Douhenne*, ſon épouſe; &, en 1508, *Jean de Mazières* en donna la troiſième partie à *Philiberte de Barges*, ſa nièce, fille de *Jean*, & de *Marie de Mazières*. C'eſt par le ſecond mariage de cette *Philiberte*, avec *Jean du Boutet*, que cette terre eſt entrée, en 1511, dans la Famille *du Boutet*, où elle eſt reſtée juſqu'à *Louis du Boutet*, qui la vendit, en 1698, à N... *le Baſcle de Moulins*, lequel l'a auſſi vendue depuis peu d'années; mais nous ignorons à qui.

* SANTENAY, Seigneurie en Bourgogne, dans le Bailliage de Dijon, qui fut érigée en Marquiſat, par Lettres du mois de Novembre 1644, enregiſtrées en la Chambre des Comptes, le 6 Avril 1645, en faveur de *Denis le Goux*, Maître des Requêtes de l'Hôtel, puis premier Préſident du Dauphiné. Ce Marquiſat appartient à préſent à N... *Parigot*, Ecuyer, qui le tient en ſimple fief.

SANZAY ou SANSAY, en Poitou : *d'or à trois bandes d'azur, à la bordure de gueules, un écu ſur le tout en abîme, échiqueté d'or & de gueules*.

SAON (DU), Ecuyer, Sieur de la Garenne, en Normandie, élection de Bayeux. Famille qui porte : *d'azur, à trois roſes d'argent, 2 & 1*.

SAPORTA ou SAPORTE. Cette Maiſon, de la ville d'Apt en Provence, eſt originaire de Saragoſſe, où elle a toujours été compriſe dans les Familles les plus diſtinguées.

LOUIS DE SAPORTE fut le premier qui vint en France. Il établit ſa demeure à Marſeille, & laiſſa de ſa femme :

1. LOUIS, qui ſuit;
2. Et FRANÇOISE, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Jean Carradet*, Notaire à Marſeille, le 28 Mai 1499, Noble *Guillaume Autric*, Seigneur de Beaumettes.

LOUIS DE SAPORTA, IIe du nom, paſſa à Toulouſe, où il épouſa, le 13 Avril 1508, par contrat paſſé devant *Maguelon Volontier*, Notaire à Montpellier, noble *Marguerite de Navarre*, dont pluſieurs enfants. L'aîné,

ANTOINE DE SAPORTA, alla s'établir à Montpellier. Il étoit fort attaché à la Cour de Marguerite, Reine de Navarre. Ce fut là où il quitta la religion de ſes pères pour embraſſer la religion prétendue réformée. Il épouſa à Montpellier *Iſabelle de l'Abia*, dont :

JEAN DE SAPORTA, qui avoit ſervi dans l'armée de l'Amiral de Coligny, d'abord en qualité de Capitaine, enſuite de Colonel. Après la journée de la St.-Barthélemy, il ſe jeta dans la Rochelle, où il donna des preuves de ſa valeur. Il eſt dit dans l'*Hiſtoire de la Rochelle* qu'il fut dangereuſement bleſſé en défendant cette place. Il épouſa, en 1600, par contrat paſſé devant *Debuſen*, Notaire à Montpellier, *Madeleine d'Almaric*, dont :

ETIENNE DE SAPORTA, qui fut Préſident à Montpellier. Il avoit fait abjuration avant que d'être pourvu de cet office, & mourut étant à la ſuite de la Cour, où il avoit été pour-lors mandé, à cauſe du zèle qu'il avoit montré pour ſon parti contre le Roi. Il épouſa, le 14 Février 1625, par contrat paſſé devant *Jean*, Notaire à Nîmes, *Françoiſe de Gevaudan*, dont il eut :

FRANÇOIS-ABEL DE SAPORTA, qui entra dans les Mouſquetaires. Il fut enſuite Capitaine d'une Compagnie de 100 Hommes de Pied, puis ſe retira en Provence pour y jouir des grands biens que ſon mariage lui procura. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par arrêt du 18

Février 1668, & épousa, le 20 Octobre 1655, devant *Jean Puser*, Notaire à Avignon, *Jeanne de Gérard*, fille de *Pompée*, Seigneur de Châteauneuf-les-Moustiers & de Beaurepos, dont :

PIERRE-JOSEPH DE SAPORTA, Seigneur de Châteauneuf-les-Moustiers & de Beaurepos, qui entra dans le service. Il étoit Capitaine de Dragons lorsqu'il se maria. Il faisoit sa demeure à Cavaillon dans le Comtat Venaissin; mais son fils eut une affaire d'honneur, ce qui l'obligea d'en sortir. Il vint alors s'établir à Apt. PIERRE-JOSEPH avoit épousé, en 1681, par contrat passé devant *Jean Rey*, Notaire à Cavaillon, *Vérane de Raymond*, dont il eut

PIERRE DE SAPORTA; quoiqu'il eût quitté le service du Roi, il fut plusieurs fois employé en qualité de Commandant des Milices. Son fils,

ETIENNE-JEAN DE SAPORTA, Seigneur de Monsallier & de Beaurepos, prit aussi le parti des armes, mais ses incommodités ne lui ayant pas permis de continuer le service, il se retira étant Major du Régiment de Bourbon, Infanterie, & Chevalier de St.-Louis avec une pension accordée par Sa Majesté. Malgré son peu de santé, il commanda encore les Milices de nouvelles levées en 1746, lorsque les Autrichiens firent une descente en Provence. Il épousa, 1° le 9 Juin 1724, *Marthe-Françoise de Laugier*, fille de noble *Jean-Joseph*, Chevalier de St.-Louis, ancien Lieutenant-Colonel de Dragons; & 2° le 23 Février 1739, *Anne-Rose Gautier*, fille de *Henri*, Ecuyer, Seigneur du Poët & du Vernegues, dont il a postérité. (Voy. l'*Histoire héroïque de la noblesse de Provence*, tome II, page 381.)

Les armes: *d'azur, à un portail d'or, & un chef de gueules, chargé d'un lion d'or, passant.*

SAQUI, Famille originaire du Comté de Nice, qui subsiste dans

CHARLES-FRANÇOIS DE SAQUI, Baron de Sanes & Seigneur de Colobrières, reçu Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances, le 17 Octobre 1735, qui épousa N... *de Puget-Bras*, dont un garçon. (Voy. l'*Histoire héroïque de la noblesse de Provence*, tome II, p. 381.)

Les armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné d'un ancre de vaisseau à quatre branches du même.*

SARBRUCK, ou SARREBRUCKE. Maison originaire du pays Messin.

JEAN Ier, Comte de SARREBRUCKE, mourut le 23 Janvier 1340. Il avoit épousé *Marguerite de Grancey*, dont :

1. SIMON, qui suit;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Commercy*, rapportée ci-après.

SIMON, Ve du nom, mourut en 1336. Il avoit épousé, en 1309, *Marguerite de Savoie*, morte en 1344, veuve de *Jean de Châlon*, Seigneur de Vignori, dont :

JEAN, IIe du nom, Comte de SARREBRUCKE, Sire de Commercy en Lorraine, qui fut Bouteiller de France, & mourut en 1381. Il avoit épousé, en 1334, *Gisle de Bar*, dont :

JEANNE, morte le 21 Octobre 1381, qui porta le Comté de Sarrebrucke en dot à *Jean*, Comte de *Nassau-Weilbourg*, mort en 1371.

BRANCHE

des Seigneurs de COMMERCY.

JEAN DE SARREBRUCKE (second fils de JEAN Ier, & de *Marguerite de Grancey*), Seigneur de Commercy, épousa *Mahaut d'Aspremont*. Il eut pour arrière-petit-fils

ROBERT DE SARREBRUCKE, Sire de Commermercy, qui épousa, en 1417, *Jeanne*, Comtesse *de Roucy*, morte le 4 Septembre 1459, dont les descendants ont joint le nom à celui de Sarrebrucke. Ils eurent

JEAN DE SARREBRUCKE, Comte de Roucy, par la donation que sa mère lui fit le 11 Mars 1439, à condition de porter le nom & les armes de Roucy. Il épousa, le 16 Mars 1468, *Catherine d'Orléans*, dont il n'eut point de postérité, & mourut le 19 Juin 1497, laissant pour enfants naturels :

1. LOUIS, qui suit;
2. Et une fille.

LOUIS DE SARREBRUCKE-ROUCY à été l'auteur de la branche des Seigneurs de *Sissonne*. Il eut :

1. HENRI, qui suit;
2. Et JOACHIM, auteur de la branche des Seigneurs de *Sainte-Preuve*, dont le dernier, VALENTIN, n'a eu que deux fils, l'un mort jeune & l'autre sans alliance.

Henri de Sarrebrucke-Roucy eut pour descendant au VI[e] degré

François-César de Sarrebrucke-Roucy, Comte de Siffonne, Page de la Grande Ecurie du Roi en 1673.

Les armes : *d'azur, semé de croix recroisetées au pied fiché d'or, au lion d'argent, couronné d'or sur le tout.*

SARCILLY, Ecuyer, Sieur de Brucourt, d'Anfernet, &c., ancienne nobleffe, Election de Caen en Normandie, dont les armes font : *d'argent, à une moucheture de fable, écartelée de gueules, à trois fasces d'argent, chargée de fix merlettes de fable, 3, 2 & 1.*

SARCUS, Famille de Picardie. Ambroise de Sarcus, I[er] du nom, Seigneur de Courcellés, époufa, en 1529, *Jeanne d'Eftrées.* Il fut le IV[e] aïeul de

Françoise-Agnès, née le 28 Février 1672, & reçue à St.-Cyr au mois d'Août 1687.

Les armes : *de gueules, au fautoir d'argent, accompagné de quatre molettes du même.*

* SARDAIGNE. L'Ile de Sardaigne, conquife par les Sarrafins, fut reprife par les Génois & les Pifans qui s'en difputèrent longtemps la poffeffion. Elle fut gouvernée par 4 Princes appelés juges. L'Empereur Frédéric I[er] donna, en 1164, le titre de Roi de Sardaigne à Barifone, Juge ou Prince d'Arborée. Frédéric II donna, en 1234, le même titre à fon fils naturel Entius, qui fut pris en 1248 par les Bolonais, & mourut prifonnier à Bologne en 1271. Le Pape Boniface VIII ayant permis aux Rois d'Aragon de conquérir cette Ile, elle a été poffédée par les Rois d'Efpagne jufqu'en 1706, que les Anglais la prirent, pour l'Archiduc Charles, depuis Empereur, qui en 1720 la donna en échange à Victor-Amédée, Duc de Savoie.

SARE (Van der), en Flandre. Cette Famille eft connue dans la magiftrature de Gand dès 1406, & alliée à celles de *van Royen, Vilain, Vryts, van der Méeren,* de *Clercq, van der Gracht, Schynckele,* & plufieurs autres des Pays-Bas Autrichiens.

Jean van der Sare, Confeiller & Receveur-Général du pays de Waës, mourut le 23 Avril 1723. Il époufa *Joffine Kerremans,* morte le 10 Mars 1704, dont :

Jacques-Ferdinand van der Sare, Seigneur de Maneghem, &c., Haut Echevin, & après Grand Bailli du pays de Waës, mort le 27 Mai 1745, qui époufa *Ifabelle-Cornélie Giélis-Hujoel,* fille de *Guillaume-François,* Chevalier, Seigneur de Spormoy, Maître aux Requêtes du Palais & Confeiller au Grand-Confeil, & de *Jeanne-Marie-Pétronille van Papenbroeck,* dont :

1. Isabelle-Gratianne, qui époufa, le 27 Août 1754, *Jacques le Fevre,* Seigneur de Tenhove, &c.;
2. Jacques-Henri, qui fuit;
3. & 4. Marie-Livine & Colette-Gertrude, toutes les deux encore à marier.

Jacques-Henri van der Sare, Seigneur de Maneghem, &c., Confeiller & Receveur-Général héréditaire du pays de Waës, eft chef du nom & des armes de fa Famille.

Les armes : *d'azur, au fautoir d'or.*

*SARGANS, ancien Comté, que George, Comte de Sargans, vendit en 1483 aux fept anciens cantons fuiffes, auxquels le canton de Berne a été affocié en 1712.

SARIAC & SERIGNAC, Maifon d'ancienne Chevalerie, du pays de Magnoac, une des 4 Vallées d'Aure, où font fitués les Château & Terre de fon nom, près la ville de Caftelnau de Magnoac, à 6 lieues d'Auch.

Le nom des Seigneurs de Sariac fe trouve diverfement écrit dans les titres, de Sariac, de Serignac & de Seriac. La branche des Seigneurs de *Belmont,* en Armagnac, a plus conftamment retenu celui de Serignac, qu'elle porte encore aujourd'hui. Le premier, connu par titres, eft

I. Arnaud de Sariac, Chevalier, Seigneur de Sariac, qui vivoit en 1136. Il fit des libéralités à l'Abbaye de Berdoue, au Diocèfe d'Auch, en 1150, & eut pour enfants :

Arnaud, qui fuit;

Et autre Arnaud, Abbé de Berdoue en 1186, mort en 1190.

II. Arnaud de Sariac, II[e] du nom, Chevalier, Seigneur de Sariac, partant pour la Terre-Sainte fous Philippe-Auguste, fit donation de plufieurs Terres à l'Abbaye de la Cafe-Dieu, au Diocèfe d'Auch. Il eut pour fils :

III. Odon de Sariac, Chevalier, Seigneur de Sariac, qui fit des libéralités à l'Abbaye de Berdoue en 1184 & 1207. Ses enfants furent, entr'autres,

BERNARD, qui fuit;
& AUGER, Chevalier.

IV. BERNARD DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Sariac, fit, avec fon frère, plufieurs dons à l'Abbaye de la Cafe-Dieu en 1244 & 1248. Il eut:

1. ARNAUD, qui fuit;
2. AUGER;
3. PELERIN;
4. BERNARD;
5. Et ALEMANDE, mariée à *Bernard de Marciac*, Chevalier, Grand Sénéchal de Touloufe & d'Armagnac (lefquels firent des dons à l'Abbaye de Nifors en Néboufan).

V. ARNAUD DE SARIAC, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, &c., paffa, le 22 Septembre 1270, ainfi que fes frères, un accord & tranfaction avec l'Abbé & les Religieux de la Cafe-Dieu, au fujet de certains droits & ufages que le Monaftère prétendoit fur la Terre & Forêt de Damiés, dans le Comté de Pardiac. Ses enfants furent:

ODON, qui fuit;
DOUCET & ARNAUD.

VI. ODON DE SARIAC, IIe du nom, Damoifeau, Seigneur de Sariac, Cizos, &c., vendit, conjointement avec fes frères, en 1297, au Monaftère de la Cafe-Dieu, les Terres de Bogalo, de Gayan & du Falgar, & eut pour fils

VII. ODON DE SARIAC, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Sariac, &c., qui fervit dans les guerres contre les Anglais, & rendit hommage au Comte d'Armagnac, en 1322, de fes Châteaux & Terres de Sariac, de Serignac & Cizos. Il eut pour enfants:

ODON, qui fuit;
Et ARNAUD-GUILLAUME.

VIII. ODON DE SARIAC, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, &c., donna, par acte de 1333, à cens & à fief, aux habitants de la ville de Caftelnau, le terroir de Lanes-Periffas; fervit dans les guerres contre les Anglais, avec les Seigneurs de la Barthe & de Caftelbajac, ainfi que BERTRAND & GASSION DE SARIAC, aux fiéges de Condom, Marmande & la Réole. Il eut de fa femme, dont le nom eft ignoré:

1. RAIMOND-ARNAUD, qui fuit;
2. BERNARD;
3. CARBONEL;
4. DOMINIQUE;
5. Et ARNAUD, auteur de la branche des Seigneurs de *Belmont*, rapportée ci-après.

IX. RAIMOND-ARNAUD DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, rendit hommage de fes Terres au Comte d'Armagnac, les 1er Septembre 1378 & 24 Mai 1401. Il fervit dans la guerre du même Comte, contre celui de Foix, & eut, entr'autres enfants,

X. JEAN DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, &c., qui fervit dans la guerre de Gafcogne contre les Anglois, en 1425 & 1430, & fit fon teftament le 23 Février 1471. Il avoit époufé, en 1420, *Condor de Lube*, Dame de Lube en Bigorre, dont entr'autres enfants:

XI. JEAN DE SARIAC, IIe du nom, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, &c., qui fervit dans les guerres de Bourgogne & de Bretagne. Il époufa *Marguerite de la Mothe*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de la Mothe-Gière*, en Armagnac, Maifon alliée à celles de *Faudoas* & de *Montlezun-Montcaffin*. Elle fit fon teftament le 21 Juin 1471, & eut pour enfants:

1. BERNARD, qui fuit;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Pouychentut, Tillac & Muras*, rapportée en fon rang;
3. PIERRE, Chanoine & Archidiacre de Saint-Etienne de Touloufe;
4. JEAN, auffi Chanoine;
5. FLORETTE, mariée, en 1479, à *Bernard de Devèze*, Chevalier, Seigneur de St.-Brix;
6. Et JEANNE.

XII. BERNARD DE SARIAC, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, &c., fervit avec diftinction dans les guerres d'Italie, & mérita l'eftime du Duc de Milan. Le Roi CHARLES VIII l'honora de plufieurs récompenfes militaires, & lui donna la Châtellenie de Bramebaque, ce qui lui fut confirmé par Lettres du Roi LOUIS XII, de l'an 1498: il mourut en 1525. On voit encore fon tombeau dans le Sanctuaire de l'Eglife de Sariac, fur lequel eft une longue épitaphe qui fait mention de fes fervices, avec fes armes repréfentant *une Corneille*. Il époufa, par contrat du 22 Mai 1479, *Brunette de Lordat*, fille de *Hugues*, Chevalier, Seigneur *de Lordat* & de Cazenove, & de *Marguerite de Serres*, d'où fortent les Comtes *de Lordat*. Ils eurent:

1. PHILIPPE, qui fuit;

2. Hugues, auteur de la branche des Seigneurs de *Navarron* & de *Canet*, rapportée ci-après;
3. Michel, Chanoine de Ste.-Marie d'Auch;
4. Jeanne, mariée, en 1499, à *Jean de Cazaux*, Seigneur de Laran, dont les Marquis *de Cazaux & de Neſtier;*
5. Françoise, qui épouſa, en 1518, *Pons de la Forgue*, Seigneur de Ste.-Gemme & de St.-Jacques-de-Villeneuve;
6. Et Marguerite.

XIII. Philippe de Sariac, Chevalier, Seigneur de Sariac, de Cizos, de Vieuzan, ſervit dans les guerres d'Italie & d'Eſpagne, & épouſa, le 23 Juillet 1520, *Geraude de Vidou*, fille du Seigneur d'Artiguedieu, & nièce de l'Abbé *de Gimont*, de ce nom. Ses enfants furent:

1. Aimeric, qui ſuit;
2. Dominique;
3. Et Antoinette, mariée 1° au Seigneur *de Ju* en Armagnac; & 2°, en 1571, à *Jacques de Caſſagnet de la Marque-Tilladet*, Maiſon fondue dans celles *de Narbonne*, *de Preiſſac d'Eſclignac*, & *de Goas*.

XIV. Aimeric de Sariac, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, Capitaine de 50 Hommes d'Armes, ſe diſtingua dans les guerres de ſon temps, & fit ſon teſtament le 7 Mars 1591. Il épouſa, le 26 Mars 1551, *Iſabeau de Lau*, fille de *Bertrand*, Chevalier, Baron *de Lau* en Armagnac, des Comtes de Lau, Marquis de Luſignan, dont:

1. Carbon, qui ſuit;
2. Bernard;
3. & Catherine, mariée, le 3 Décembre 1579, à *Paul de Bruyères-Chalabre*, Seigneur d'Étampes en Pardiac.

XV. Carbon de Sariac, Chevalier, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, d'abord Lieutenant, puis Capitaine d'une Compagnie de 50 Hommes d'Armes des Ordonnances du Roi, rendit des ſervices importants durant les troubles de la Ligue & de la Religion. Il épouſa, le 28 Octobre 1570, *Marie de Béon*, fille d'*Aimery*, Seigneur du Maſſés, Capitaine de 100 Hommes d'Armes des Ordonnances, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Caſtelbajac*. Elle étoit ſœur de *Bernard*, Baron de Boutteville, Lieutenant-Général aux Gouvernements de Saintonge, d'Aunis & du Limouſin, marié à *Louiſe de Luxembourg*, fille de *Jean*, Comte de Brienne, & de *Guillemette de la Marck*. Carbon eut pour enfants:

1. Aimery, qui ſuit;
2. Bernard, Evêque d'Aire en Gaſcogne, Abbé de l'Eſcale-Dieu, qui fit rebâtir le Château de Sariac, tel qu'il eſt aujourd'hui, & mourut en 1672;
3. Et Isabeau, mariée, en 1611, à *François de Patras*, Seigneur de Campagno & Ligardes.

XVI. Aimery de Sariac, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, le 27 Septembre 1610, *Mathive de Barrau d'Eparron*, fille du Baron de Montegut, dont:

Jean-Denis, qui ſuit;
Et François, Capitaine au Régiment de Champagne, tué au ſervice.

XVII. Jean-Denis de Sariac, Chevalier, Seigneur de Sariac, d'abord Lieutenant-Colonel du Régiment de Champagne, puis Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de la Citadelle de Perpignan & du pays de Rouſſillon, épouſa, le 14 Juillet 1648, *Françoiſe de Foix-Mauléon*, fille de *Paul*, Vicomte de Conſerans, & de *Marie de Clary*, & petite-fille de N... *de Foix*, & de *Catherine de Narbonne-Fimarcon*. Ils moururent ſans poſtérité.

Les Terre & Château de Sariac appartiennent aujourd'hui à M. *d'Arroux*, Seigneur d'Eſtanſan, d'Eſtarvielle & de Thilouſe.

BRANCHE
des Seigneurs de Navarron *& de* Canet.

XIII. Hugues de Sariac, Écuyer (fils puîné de Bernard, Seigneur de Sariac, & de *Brunette de Lordat*), devint Seigneur de Navarron, par ſon mariage, contracté en 1516, avec *Aimée de la Violette*, fille & héritière de N... *de la Violette*, Seigneur de Navarron en Pardiac, & de N... *de Montlezun*. Il en eut:

1. Dominique, qui ſuit;
2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs d'*Ardenne*, rapportée ci-après;
3. Et André, Seigneur de Canet.

XIV. Dominique de Sariac, Ecuyer, Seigneur de Navarron, épouſa, le 14 Août 1542, *Jeanne de Forgues*, fille de *Jean*, Seigneur

d'Espas en Armagnac, & d'*Anne de Lupé*, dont:

1. Ogier, qui suit ;
2. Et Jean, Seigneur de Mont & de la Terrade, marié, le 20 Janvier 1591, à *Mathive de Martres*, fille de *Jean*, Capitaine de 200 Hommes d'Armes, & de *Catherine de Gestas*, dont entr'autres enfants :

   Françoise, mariée à *Jean-Auguste de la Passe*.

XV. Ogier de Sariac, Ecuyer, Seigneur de Navarron, Lieutenant d'une Compagnie de 50 Hommes d'Armes des Ordonnances, testa en 1611. Il avoit épousé 1° *Françoise de Lupé*; & 2° le 12 Mai 1592, *Louise de Preissac*, fille de *Philippe*, Seigneur de Gavarret, de Miremont, &c., dont :

1. Aimery, qui épousa *Jeanne de Montlezun*, & eut

   Hector & Antoine, morts sans postérité masculine.
2. Marguerin, qui suit ;
3. Simone ;
4. Françoise, mariée à *André de Jussan*, Seigneur de Laveraet ;
5. Et Hilaire, qui épousa *Jean de Mora*, Seigneur de Mazeroles en Bigorre.

XVI. Marguerin de Sariac, Ecuyer, Seigneur de Pesqués & de Canet, épousa, le 17 Avril 1617, *Eléonore de Devèze*, dont :

1. Etienne, Seigneur de Canet & d'Arné, qui eut

   Jean, marié à N... *du Faur*, Dame du Colomé à Riscle.
2. Et Jean-Rogier, qui suit.

XVII. Jean-Rogier de Sariac, Ecuyer, Seigneur de Pesqués, épousa, le 17 Novembre 1659, *Jeanne de Luzarey*, dont :

XVIII. Jacques de Sariac, Ecuyer, qui épousa, en 1687, *Marie du Puy* (d'Hozier ne donne pas ce degré), & en eut

XIX. Jacques-Nicolas de Sariac, Chevalier, Seigneur de Canet & d'Arné, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Rivière, Chevalier de St.-Louis, Gouverneur des Pages de son Altesse Royale M. le Duc d'Orléans; il fut maintenu dans sa noblesse depuis 1542, par ordonnance du 22 Mai 1700, & épousa, le 22 Septembre 1714, *Marie-Françoise Grandhomme*, dont :

1. Jean-Jacques-Nicolas, Seigneur de Canet, né le 30 Avril 1722, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Lazare ;
2. N... qui suit;
3. Marie-Françoise, née le 22 Mars 1715, reçue à St.-Cyr le 12 Septembre 1722 ;
4. Et Marie-Anne-Françoise, née le 7 Décembre 1723.

XX. N... de Sariac, Capitaine au Régiment de Chartres & Chevalier de St.-Louis, a épousé, en 177..., N... d'*Auteville*, fille de N... d'*Auteville*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Directeur du Génie dans le pays de Hainaut.

BRANCHE

*des Seigneurs d'*Ardenne *&* du Plan.

XIV. Jean de Sariac, Ecuyer (fils puîné de Hugues, Seigneur de Navarron, & d'*Aimée de la Violette*), rendit hommage de la Terre d'Ardenne en 1544, reconnut les reconnaissances de ses vassaux en 1558, & testa le 9 Février 1599. Il avoit épousé *Candide*, fille & héritière du Seigneur *d'Ardenne*, dont

XV. Jean de Sariac, Ecuyer, Seigneur d'Ardenne, qui épousa *Jeanne du Pouy*, dont :

1. Bernard-Ogier, qui suit;
2. Bernard, qui épousa *Marie de Sainte-Colome*, & eut

   Gabriel, marié à N... *d'Antras*, dont Dominique.
3. Et Anne.

XVI. Bernard-Ogier de Sariac, Ecuyer, Seigneur d'Ardenne, testa le 16 Juillet 1653. Il épousa 1° *Catherine de Ponsan;* & 2° par contrat du 22 Février 1632, *Anne de Pardaillan-Gondrin*. Du premier lit il eut :

1. Aimery, Seigneur d'Ardenne, marié à Jeanne-Ursule de Sariac, dont :

   Anne, qui épousa *Pierre de Baron*.

Et du second lit :

2. Pierre, qui suit.

XVII. Pierre de Sariac, Ecuyer, Seigneur du Plan, habitant à la Castagnère, Baronnie de l'Isle de Noé, fut maintenu dans sa *noblesse d'extraction* par M. Pellot, Intendant de Guyenne en 1667. Il avoit épousé, le 3 Avril 1659, *Anne d'Aure*, fille de *Georges*, Ecuyer, & de *Paule de Bonlouix*, Maison alliée à celle de *Bourbon-Malause-Lavedan*, dont :

Samuel, qui suit ;

Et Antoine de Sariac, marié à *Marie du Pouy*.

XVIII. Samuel de Sariac, Ecuyer, Seigneur du Plan, épousa, le 9 Juin 1730, *Gillette de Ferrabouc,* fille de *Jean-Jacques,* Seigneur d'Ardenne, & de *Catherine de Serres,* dont :

XIX. Joseph de Sariac, Ecuyer, marié, le 1er Mars 1756, à *Jeanne de Moudenx*, dont:

1. Joseph-Antoine-Auguste ;
2. François ;
3. Arnaud ;
4. Jean-Baptiste ;
5. Et Marie-Anne.

BRANCHE

des Seigneurs de Tillac, *de* Pouychentut, Muras, *&c.*

XII. Jean de Sariac, Ecuyer (second fils de Jean, IIe du nom, Seigneur de Sariac, Cizos, Vieuzan, & de *Marguerite de la Mothe-Gière*), fut Seigneur de Tillac à cause de sa femme. Il servit avec distinction dans les guerres de Flandre & d'Italie, & donna quittance de ses droits paternels & maternels à Jean, son frère aîné, le 6 Décembre 1494. Il épousa *Florette d'Aurignac,* fille d'*Arnaud-Guillaume*, Seigneur de Puybrassac, & d'*Annette de Manas,* d'une des plus anciennes & illustres Maisons d'Armagnac, alliée à celles de *Foix,* de *Montlezun* & de *Montesquiou.* Leurs enfants furent :

François, qui suit ;

Et Catherine, mariée, le 19 Octobre 1516, à *François de Montesquiou* , Seigneur de Marsan, de la branche des *Montesquiou d'Artagnan.*

XIII. François de Sariac, Chevalier, Seigneur de Tillac, de Muras, Co-Seigneur d'Oms, nommé aussi dans les titres de Serignac, servit dans les guerres d'Italie & d'Espagne, & rendit hommage de ses Terres au Comte d'Armagnac en 1540 & 1554. Il épousa *Anne de Dangereux de Beaupuy*, d'une illustre Maison fondue dans celles des Ducs *de Maillé de Brézé,* & des Princes de Bourbon-Condé. Ils eurent :

Jean-Gilles, qui suit ;

Et Bertrand, Seigneur de la Terrade, marié, le 3 Janvier 1577, à *Anne de la Serre.*

XIV. Jean-Gilles de Sariac & de Serignac, Seigneur de Tillac, Muras, Co-Seigneur d'Oms, servit durant les guerres de la Ligue & de la Religion. Il épousa, le 10 Mai 1565, *Paule de Bazordan,* fille de *Bernard*, Seigneur de Luc, St.-Loup, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Camille du Gout*, Maison alliée à celles de *Narbonne*, de *Durfort-Duras,* de *Périgord-Talleyrand,* de *Grossolles-Flamarens.* Cette *Camille du Gout* étoit de la même Maison que le Pape Clément V, & que *Regine de Goth,* Vicomtesse de Lomagne, femme de *Jean,* Comte *d'Armagnac*. Jean-Gilles eut :

1. Jean, qui suit ;
2. Pierre, Seigneur de Pouychentut, qui testa le 13 Août 1597, en faveur de Jean, son frère ;
3. Paul, Seigneur de Tillac, marié à *Cécile de Lupé*, fille de *Carbon*, Seigneur de Maravat, & d'*Anne de Pins*, dont
   Jeanne, mariée, en 1611, à *Phinès de Lupé*, Seigneur de Maravat.
4. Et Elisabeth, mariée à *Jean de Noé*, frère puîné du Baron de l'Isle de Noé.

XV. Jean de Sariac, Chevalier, Seigneur de Tillac, Muras, Pouychentut, Co-Seigneur d'Oms, partagea avec Pierre, son frère, le 3 Mai 1611, & rendit hommage de ses Terres le 27 du même mois. Il avoit épousé, le 7 Avril 1610, *Marthe de Betcave*, fille de *François*, Seigneur de Clarac, dont les Marquis *de Cardaillac-Bioule* d'aujourd'hui. Il en eut, entr'autres enfants,

XVI. Jean de Sariac, Chevalier, Seigneur de Pouychentut & Muras, qui servit dans le Régiment des Gardes-Françaises en 1636. Il épousa, le 2 Novembre 1638, *Olympe de Lupé,* dont :

1. Phinéès, qui suit ;
2. Alexandre ;
3. Jacques ;
4. Paule, mariée, le 16 Août 1673, à *Jacques de Poudenas,* Seigneur de Samadet ;
5. & 6. Percide & Marthe.

XVII. Phinéès de Sariac, Chevalier, Seigneur de Pouychentut, Muras, Capitaine au Régiment d'Humières, fut maintenu dans sa *noblesse d'extraction,* sur ses titres & preuves de filiation depuis 1333, par Jugement de M. Pellot, Intendant de Guyenne, du 1er Juin 1667, & testa le 22 Novembre 1687. Il épousa, le 7 Février 1672, *Louise de Bourbon-Lavedan,* fille de *Gédéon,* & de *Louise d'Alba,* & petite-fille de *Samuel,* & d'*Elisabeth d'Astarac ;* celle-ci fille de *Michel,* Baron de Fontrailles, Vicomte de Cogolois, & d'*Isabeau de Gontaut-Biron : Anne de Bourbon* étoit issue de *Jean,* Duc *de Bourbon,* Conné-

de France, mort en 1488. Phinéès eut pour fils & héritier

XVIII. Louis de Sariac, Chevalier, Seigneur de Muras, Pouychentut, Capitaine au Régiment de Guyenne en 1714. Il épousa, le 14 Février 1719, *Anne de Donzeil*, fille de *Jean*, Seigneur de Cheillan, Aigues-Mortes, d'une ancienne noblesse, & d'*Elisabeth de Barrau d'Eparron*, dont :

1. Antoine, qui suit;
2. Jean-Jacques, Ecclésiastique, mort en 1768;
3. Louis, tué au siége de Berg-op-Zoom, en 1747;
4. César-Étienne-Clément, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Piémont, puis Colonel d'Infanterie, Chevalier de St.-Louis, Ecuyer ordinaire de Madame Sophie de France;
5. François-Louis, Pensionné du Roi en considération des blessures considérables qu'il a reçues dans les dernières guerres. Il sert dans le Régiment d'Aquitaine;
6. Etienne-Clément, Elève de l'Ecole Royale Militaire, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, qui sert dans le Régiment de l'Isle-de-France;
7. Elisabeth, mariée à N... *de la Tour de Restes;*
8. Paule;
9. Catherine, mariée à *Pierre-Elisabeth de Barrau d'Eparron*, Baron de Montegut;
10. Et Elisabeth-Jacquette, non mariée.

XIX. Antoine de Sariac, Chevalier, Seigneur de Pouychentut, Muras, Chevalier de St.-Louis, successivement Lieutenant au Régiment de la Couronne, Capitaine de Cavalerie, Major de la Citadelle de Wesel sur le bas Rhin, Lieutenant de Roi de Meurs, au Duché de Clèves, & Commandant de la ville de Bagnères en Bigorre, par Brevet du 28 Mars 1764, n'est pas encore marié.

BRANCHE

des Seigneurs de Serignac, *Marquis de* Belmont *en Armagnac.*

IX. Arnaud de Sariac de Serignac (cinquième fils d'Odon, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Sariac), fut Seigneur de Guiserits & de Genereſt, dans le pays de Magnoac, par donation que lui en fit Jean, vicomte souverain de la Barthe & des quatre Vallées d'Aure, par acte de 1390, en considération des services qu'il lui avoit rendus à la guerre. Le même Vicomte lui fit un legs, ainsi qu'à Raimond-Arnaud, Seigneur de Sariac, & à Carbonel de Sariac, ses frères, par testament de l'an 1392. Le Comte *d'Armagnac* ayant succédé au Vicomte de la Barthe, son oncle, proposa à Arnaud de Serignac, l'échange des Terres de Guiserits & de Generest, pour la moitié de celle de Belmont en Armagnac, qui lui appartenoit en propre en toute Justice, ce qui fut accepté par acte du 3 Novembre 1393. Il prit possession de Belmont la même année, & en rendit hommage le 3 Décembre 1401, & encore en 1418. Il eut, entr'autres enfants,

X. Bertrand de Sariac de Serignac, Chevalier, Co-Seigneur haut Justicier de Belmont, qui servit dans les guerres de Guyenne contre les Anglais, & rendit hommage de ses Terres au Comte *d'Armagnac*, le 2 Avril 1469. Il eut :

- Jean, qui suit;
- Et Bertrand, Chevalier, qui, étant au service, testa en faveur de Jean, son frère, le 28 Janvier 1480.

XI. Jean de Sariac de Serignac, Chevalier, Co-Seigneur haut Justicier de Belmont, passa une transaction avec *Odet de Feragut*, Seigneur de Gignan, son voisin, au sujet du bois & terroir de la Barthe, devant *Dupin*, Notaire de Lupiac, le 10 Février 1476; rendit hommage de ses Terres au Duc d'Alençon, Comte d'Armagnac, en 1490; fut un des exécuteurs testamentaires de Jean de Montesquiou, Cadet des Barons de Montesquiou, Co-Seigneur de Belmont en 1521, & eut, entr'autres enfants,

XII. Jean de Sariac de Serignac, IIe du nom, Seigneur de Landie, Co-Seigneur de Belmont, mentionné fils de Jean, Seigneur de Belmont, dans le testament de Jean de Montesquiou, son parrain, du 21 Juillet 1521, par lequel il lui fit un legs de 100 écus d'or. Il servit dans les guerres du Piémont & d'Italie, donna aveu & dénombrement de sa Terre devant le Sénéchal d'Armagnac, en 1540 & 1552; testa en Décembre 1562. Il avoit épousé, vers 1525, *Catherine de Ferrabouc*, d'une ancienne Noblesse d'Armagnac, dont :

- Bertrand, qui suit;
- Et Jean.

XIII. Bertrand de Sariac de Serignac, IIe du nom, Chevalier, Seigneur haut Justicier de Belmont, Landie, fit un échange de fief, du consentement de son père, avec le

Seigneur de Boulonix, par acte du 14 Janvier 1558; servit avec distinction durant les troubles de la Ligue & de la Religion; fit son testament au Château de Lescurry en Bigorre, le 26 Mars 1570, étant grièvement blessé d'un coup d'arquebuse par les ennemis du Roi; & fonda un *Obit*, à perpétuité, dans l'Eglise de Belmont. Il épousa 1° *Jeanne de Clarac*, & 2° par contrat du 6 Mai 1566, *Anne de Bruyères-Chalabre*, fille de *Gabriel*, Chevalier, & de *Catherine d'Estaing*, Dame d'Estampes, de Riucourt, Costelieloux & Mingot en Pardiac. Du premier lit vinrent:

1. Jean-Pierre, mort sans enfants de *Marie du Faur-Pibrac;*
2. Jean-Jacques, auteur de la branche de *Colome* & de *Buzon*, éteinte.

Et du second lit:

3. Charles-Ogier, qui suit;
4. Et Anne, mariée à *Jean de la Salle*, Seigneur de Sarraziet.

XIV. Charles-Ogier de Serignac, Chevalier, Baron de Belmont, Capitaine aux Gardes-Françoises, puis Capitaine de 150 Hommes d'Armes des Ordonnances, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, se distingua au siége de Caen, où il fut grièvement blessé. Louis XIII, en récompense, lui accorda une pension de 2000 livres, par Brevet du 20 Juillet 1620, & le Gouvernement de la ville & Citadelle de Clerac, le 5 Décembre 1623. Le même Prince, par Lettres-Patentes du 5 Décembre 1610, en considération de ses services, & de ceux de ses ancêtres rendus aux Rois ses prédécesseurs, le confirma dans la haute Justice de la Baronnie de Belmont, qui avoit été donnée à Arnaud, son auteur, en échange des Terres de Guiserits & de Generest, par Bernard, Comte d'Armagnac, en 1398. Il transigea avec Jean de Serignac, son frère, par acte de l'an 1599, testa le 4 Novembre 1636, & avoit épousé, le 20 Novembre 1605, *Diane de Feragut*, fille de *Pierre*, Seigneur de Gignan, Capitaine de 50 Hommes d'Armes des Ordonnances du Roi, & de *Madeleine de Bats*, dont:

Antonin, qui suit;

Et Jean-Pierre, Lieutenant-Colonel de Carabiniers, tué à la tête de son Régiment en Piémont, sous le Duc d'Harcourt.

XV. Antonin de Serignac, Chevalier, Marquis de Belmont, Seigneur d'Ardenx, Mont, la Serrade, Montpezat, &c., Capitaine au Régiment de Chappes en 1630, Gouverneur de la ville & Citadelle de Clerac, par Lettres du 30 Décembre 1639, épousa, par contrat du 4 Janvier 1635, *Lucienne de Mont*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Serrade, Montpezat & Gaudet, & de *Gabrielle d'Andouins*, Maison fondue dans celle des Ducs *de Gramont*, & nièce de *Blaise de Mont*, Chevalier, Commandeur de l'Ordre de Malte. Elle testa le 8 Avril 1668, & laissa:

1. Charles-Philippe, qui suit;
2. Jean-Blaise, mort Capucin non Profès à Paris;
3. Dominique, Lieutenant-Colonel du Régiment de Puységur, Cavalerie, qui devint Seigneur de Ponsan par son mariage, contracté en 1691, avec *Anne de Vignes*, fille de *Jean-Paul*, Seigneur de Ponsan, & de *Louise de la Barthe*, dont
   1. Guillaume, Seigneur de Ponsan, non marié;
   2. Philippe-Pierre, qui n'a point pris d'alliance;
   3. & 4. Antoine & François, morts sans alliance;
   5. Marguerite;
   6. Et Françoise-Louise, mariée 1° à *Joseph de Durfort-Duras*, Marquis de Castelbajac, & 2° par contrat du 8 Juillet 1732, à *Jean du Haget*, Seigneur du Haget, Comte de Peguilham en Comminges, Capitaine au Régiment du Maine, dont — *Jacques-Philippe*, appelé *le Comte de Vernon*, Colonel en second du Régiment de Vermandois, héritier présomptif de ses oncles MM. de Serignac. Il a épousé, par contrat du 6 Avril 1774, *Louise-Anne-Victoire-Charlotte de Gontaut-Biron*, fille d'*Armand-Alexandre*, Comte *de Gontaut*, Marquis de Saint-Blancard, Commandant pour le Roi en Bigorre, & de *Françoise-Madeleine de Preissac d'Esclignac*. Le Comte *de Vernon* a pour frère unique le Chevalier *du Haguet*, Chevalier de Malte, Capitaine au Régiment Dauphin.
4. Marguerite;
5. Jeanne, Religieuse au Brouilh;
6. Et Philiberte.

XVI. Charles-Philippe de Serignac, Chevalier, Marquis de Belmont, la Serrade, Gaudet, Montpezat, Francon, d'abord Capitaine d'une Compagnie de Chevau-Légers, puis Lieutenant-Colonel de Cavalerie, épousa, le 11 Février 1672, *Marguerite de la Barthe*, de la même Maison que le Maréchal

de Termes, fille & héritière de *Jean*, Seigneur de Gifcaro, Capitaine-Enfeigne au Régiment des Gardes du Roi, Meftre de Camp d'Infanterie & d'une Cornette de Cavalerie, & de *Marie de Polaftron-la-Hilière*. Il tefta le 30 Septembre 1674, & laiffa:

Antoine, qui fuit ;
Et Dominique.

XVII. Antoine de Serignac, Chevalier, Marquis de Belmont, Seigneur d'Ardenx, la Serrade, Caftera, Gaudet, Montpezat, &c., Capitaine au Régiment de Roquepine, Cavalerie, par Commiffion du 6 Décembre 1693, époufa, le 8 Novembre 1701, *Claire d'Afpe*, fille d'*Irénée d'Afpe*, & d'*Anne de Geftas de Floran*, dont :

1. Dominique, qui fuit ;
2. Joseph-Marie, mort au fervice du Roi ;
3. Autre Joseph-Marie, Eccléfiaftique, mort au Séminaire de St.-Sulpice à Paris ;
4. Jeanne-Philiberte, mariée, en 1730, à *Germain d'Armagnac*, Seigneur de Horgues en Bigorre ;
5. Marie-Françoise, qui époufa *Jofeph de Tenet*, Seigneur de Rambos, Lezian & l'Aubarède ;
6. Et Pétronille, mariée à *Bernard*, Seigneur *de Sentis*.

XVIII. Dominique de Serignac, Chevalier, Marquis de Serignac, Seigneur, Baron de Belmont, d'Ardenx, de la Serrade, Caftera, St.-Jean-Pouge, Laujufan, &c., époufa, le 27 Juin 1738, *Laurence de Sedilhac*, morte en 1768, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Savonières, & de *Claude de Montmechin* ; & fœur de la Marquife *de Gironde-Montcorneilh*, dont :

1. Louis-Antoine, qui fuit ;
2. Charles, Lieutenant au Régiment Royal-Comtois en 1766 ;
3. Et Laurence, non mariée.

XIX. Louis-Antoine de Serignac, Chevalier, Comte de Serignac, Seigneur du Patis en Vendômois, Laymont, Guerre, Savigny, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, par Commiffion du 3 Août 1758, époufa, le 17 Septembre 1774, *Marie-Claude-Louife de la Chaftre*, fille de *Charles-Louis*, Comte *de la Chaftre*, dont :

1. Dominique-Éléonor-Louis, né le 14 Septembre 1775 ;
2. Charlotte-Françoise-Philiberte, née le 12 Décembre 1776.

Les armes de la Maifon de Sariac font : *d'argent, à une corneille de fable, becquée & membrée de gueules.*

La branche des Seigneurs de Serignac-Belmont, comme cadette, les a changées, & porte : *d'argent, à trois corneilles de fable, perchées fur trois pointes de rocher ou montagne de finople, celle du milieu plus élevée.* (Généalogie dreffée fur titres originaux, dépofés aux Archives des Châteaux de Sariac, de Pouychentut, d'Ardenne, de Belmont, &c.)

SARRASIN, en Provence : *d'argent, à un chevron de fable, accompagné de trois lions, 2 en chef affrontés, & 1 en pointe du même, armés & lampaffés de gueules.*

SARRAZIN, en Languedoc : *d'or, à trois têtes de femme de fable, le vifage de carnation.*

SARRAZIN, Famille du Limoufin.

Guillemin Sarrazin, Seigneur de St.-Déonis, qui vivoit en 1463, fut le IVe aïeul de

N..... Sarrazin, qui époufa *Marie de Bofredon* (*a*), fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur des Salles, & de *Madeleine de Calvimont*, dont :

N... Sarrazin, qui époufa *Jeanne Mérigot*, qui portoit pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de trois coquilles de fable, & accompagné de trois molettes d'argent*. Elle étoit fille de *Gabriel*, Chevalier, Seigneur de Ste.-Fère, Sénéchal de la Marche. Ils eurent :

Gabrielle, née le 10 Août 1674, dans la Paroiffe de St.-Déonis, au Diocèfe de Limoges, & reçue à St.-Cyr au mois d'Octobre 1686. On voit dans les preuves qu'elle fit pour lors, que Guillemin étoit fon VIe aïeul.

Les armes : *d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'or.*

SARRET de FABRÈGUES, ancienne Nobleffe qui a formé plufieurs branches, dont deux fubfiftent aujourd'hui : l'aînée à Béziers en Languedoc, & la feconde à Aurillac, dans la haute Auvergne.

Cette Famille s'eft diftinguée par fes fer-

(*a*) *Bofredon* porte pour armes : *de gueules, au lion couronné d'or, écartelé de vair.*

vices militaires & autres, ainſi qu'il eſt rapporté dans un Procès-verbal fait juridiquement à Montpellier, le 8 Septembre 1622. Henri de Sarret, Seigneur de Fabrègues, Commandant un Régiment de ſon nom au ſiége de Montpellier, où le Roi ſe trouva en perſonne, y fut tué : il étoit Maréchal des Camps & Armées, & Gouverneur de Pézénas. François-Antoine de Sarret, Marquis de Fabrègues, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, fut auſſi Maréchal de ſes Camps & Armées. Il y a eu de ce nom pluſieurs Capitaines de Cavalerie, de Dragons, d'Infanterie, & dans la Maiſon du Roi, qui ont tous ſervi avec diſtinction. L'Abbé de Vertot, dans ſon *Hiſtoire de Malte*, tome VI, p. 82, parle de pluſieurs Chevaliers de Malte du nom de Sarret de Fabrègues. Enfin cette Maiſon ne s'eſt pas moins diſtinguée dans l'Egliſe & dans la Robe. François de Sarret fut Evêque d'Aire; Philippe de Sarret fut Conſeiller du Roi & Avocat-Général en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier; Jean-Pierre & François de Sarret furent auſſi Conſeillers de la même Cour.

I. Pierre de Sarret, Ier du nom, Seigneur du Pouget en 1351, eut pour fils Pierre, qui ſuit, comme il eſt rapporté dans l'*Hiſtoire de la Nobleſſe du Languedoc*, par M. de Baſville, imprimée à Amſterdam. Il a la qualité de *Noble* dans un titre du 28 Mars 1356, dépoſé aux Archives de la Famille de Sarret à Béziers. Ils s'établirent dans ce temps en Languedoc, avec la qualité de *Noble*.

II. Pierre de Sarret du Pouget, IIe du nom, épouſa noble *Catherine d'Azemar* ou *Adémar*, dont :

- Pierre, qui ſuit ;
- Et Jeanne, mariée, qui donna quittance de ſa dot le 27 Février 1392, & les années poſtérieures.

III. Pierre de Sarret, IIIe du nom, Seigneur de Fabrègues, qualifié *Noble*, comme ſon père & ſon aïeul, accompagna Charles VIII à la conquête du Royaume de Naples, ainſi qu'il eſt rapporté dans une Enquête de Gentilshommes, ordonnée par Arrêt de la Chambre des Comptes, pour raiſon de la nobleſſe de la Maiſon de Sarret de Fabrègues, établie en Auvergne. Il épouſa, par contrat du 16 Juillet 1446, *Guiſette de Montaut*, dans lequel il eſt prouvé qu'il eſt fils de Pierre de Sarret & de *Catherine d'Azemar*. Ses enfants furent :

- Pierre-Raymond, qui ſuit, tige de la branche établie à *Béziers* en Languedoc ;
- Et Antoine, auteur de celle établie à *Aurillac* en Auvergne, rapportée ci-après.

IV. Pierre-Raymond de Sarret de Fabrègues eut en don de ſa mère, par acte du 20 Octobre 1487, une portion des Seigneuries de Fabrègues & d'Agnac. Il épouſa, par contrat du 9 Février 1511, paſſé devant *Martin*, Notaire, *Jacquette Arnaud de Bozena*, fille de noble *Arnaud*, Seigneur du lieu d'Arbora, & fit ſon teſtament le 4 Décembre 1526, par lequel il inſtitua héritier général & univerſel ſon fils,

V. Jean de Sarret, Seigneur de Fabrègues, Couſſergues & autres lieux, qui épouſa, le 24 Octobre 1527, *Françoiſe de Rochemore*, fille de *Pierre-Raimond*, & de *Jacquette Arnaud de Bozena :* ſon père fut préſent à ce mariage. Il teſta le 28 Août 1555, devant *Jacques Bartolomy*, Notaire, & eut :

- Antoine, qui ſuit ;
- Et Jean, Chevalier de Malte en 1602.

VI. Antoine de Sarret, Baron de Fabrègues, épouſa *Louiſe d'Albenas*, dont :

- Henri, qui ſuit ;
- Et un autre fils, Chevalier de Malte.

VII. Henri de Sarret, Chevalier, Seigneur de Fabrègues, Gouverneur de Pézénas, Colonel d'un Régiment de ſon nom, Maréchal des Camps & Armées du Roi, épouſa *Marie de Caladou*, dont :

VIII. Jean-Jacques de Sarret, Seigneur de Couſſergues, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal, mort le 18 Décembre 1685, qui avoit épouſé, le 30 Mars 1665, *Catherine de Trinquère*, ſeconde fille d'*André*, Seigneur de Montels, & de *Marguerite de Portalis*, dont :

IX. Jean-Henri de Sarret, Seigneur de Fabrègues, Capitaine de Dragons, mort le 26 Mai 1742, qui laiſſa :

X. Antoine-Henri de Sarret, Seigneur de Couſſergues, né en 1711, marié, le 3 Septembre 1749, à *Marguerite-Françoiſe-Guillemine de Joubert*, dont :

1. Jean-François-Etienne, né en 1756 ;
2. Louis, né le 29 Juillet 1759, qui n'eſt point encore marié ;

3. Et Antoine-Gaspard, né le 13 Décembre 1760. C'eſt ce que nous ſavons ſur cette branche qui ſubſiſte, de laquelle nous n'avons reçu aucun *Mémoire*.

A la branche de *St.-Laurent* appartenoit :

Philippe-Maurice de Sarret, Seigneur de St.-Laurent, dans les Cévennes, qui épouſa *Françoiſe de Quoy*, dont :

Françoise, qui épouſa, au mois de Janvier 1743, *Louis de Viſſec*, Marquis de Ganges. (Voy. le *Mercure de France*, du mois d'Avril 1743, p. 819 & 820.)

BRANCHE

établie à Aurillac, en Auvergne.

IV. Antoine de Sarret, Ier du nom (ſecond fils de Pierre III, & de *Guiſette de Montaut*,), s'établit à Aurillac. Il tranſigea, le 20 Avril 1519, devant *Vigeri*, Notaire Royal, avec noble Pierre-Raimond de Sarret de Fabrègues, du Diocèſe de Montpellier, pour les droits ſucceſſifs de leurs père & mère. Cette tranſaction annonce le tort que la mère avoit fait à Antoine, ſecond fils, en faiſant donation à Pierre-Raimond, ſon aîné, par acte du 20 Octobre 1487, d'où on doit conclure qu'elle en vouloit priver ledit Antoine, ce qui donna lieu à un grand procès. La perte des titres cauſée par les guerres civiles, fait que l'on ne connoît point la femme d'Antoine, mais il eſt prouvé, par la tranſaction ci-deſſus citée, qu'il eut pour fils autre Antoine, qui ſuit. Dans le même temps vivoit un de Sarret, Secrétaire des Commandements des Fils de France.

V. Antoine de Sarret de Fabrègues, IIe du nom, Ecuyer, eut procès contre Antoine Fraiſſy, Curé d'Aurillac, au ſujet des dîmes qu'il prétendoit lui appartenir & avoir droit de lever comme dîmes inféodées ; & demanda d'être admis à la perte de ſes titres, occaſionnée par les guerres de Religion arrivées à Aurillac en 1562. Le Curé, malgré ce grand procès, ne lui avoit jamais refuſé dans ſes écritures la qualité de *Noble*. Suivant un plan de devis, dépoſé aux Archives de l'Egliſe Collégiale & Paroiſſiale de N.-D. de la ville d'Aurillac, la Famille de Sarret de Fabrègues avoit le premier tombeau de la Ville. Les Procès-verbaux de cette ville conſtatent les pillages des Huguenots. La preuve en eſt auſſi rapportée dans un *Dictionnaire Géographique portatif de la France*, qui ſe vendoit chez Bauche, Libraire à Paris, Quai des Auguſtins. Il épouſa *Anne de Cebié*, comme il eſt prouvé 1° par le teſtament de ſon fils Antoine, en date du 26 Septembre 1576; 2° par la tranſaction ci-deſſus, du 20 Avril 1519, devant *Vigeri*; 3° & par une procuration du 27 Septembre 1557, paſſée devant *Nicolas*, Notaire-Royal, conſentie par *Charles de Senecterre*, Abbé, Seigneur Comte d'Aurillac, audit noble Antoine.

VI. Antoine de Sarret de Fabrègues, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Vaurs, Préſident au Préſidial du haut pays d'Auvergne, qui rendit de grands ſervices ſous Henri III, lors de la Ligue, comme il eſt rapporté dans une Enquête des Gentilshommes, ordonnée par Arrêt de la Chambre des Comptes. Il fut Maître des Requêtes ordinaire de la Maiſon du Duc d'Anjou & d'Auvergne, ce qui eſt prouvé par un contrat d'échange du 26 Juillet 1573, & par des Proviſions accordées le 24 Septembre ſuivant, par le Roi de Pologne (comme Duc d'Auvergne), qui monta ſur le Trône de France, après la mort de Charles IX, en 1574: Antoine fit même les fonctions de Secrétaire d'État. Il épouſa noble *Raimonde de Vialard*, Dame de Vaurs, comme il eſt prouvé par le teſtament qu'il fit le 26 Septembre 1576, & laiſſa Pierre, qui ſuit, ainſi qu'il conſte par un acte du 14 Décembre 1589, paſſé devant *Contenot* & *Charles Ferand*, Notaires au Châtelet de Paris, & du 21 Mars 1592, &c.

VII. Pierre de Sarret de Fabrègues, Chevalier, Seigneur de Vaurs & autres lieux, ſervit, lors de la Ligue, ſous Henri IV, accompagna M. *de Vic*, dit *Sarret*, ſon parent, à l'armée, & ſe trouva au ſiége de Gueret dans la Marche, Ville qui fut priſe & réduite ſous l'obéiſſance du Roi de France. C'eſt ce qui eſt prouvé par des Lettres de grâce que Henri IV lui accorda au mois de Janvier 1591 (duement ſcellées & enthérinées par Sentence du Préſidial d'Aurillac, rendue le 28 Juillet 1595), ayant été forcé de ſe battre contre un inconnu qui l'avoit inſulté, & qu'il tua. Il épouſa, par contrat du 16 Juillet 1617, paſſé devant *Bayor*, Notaire, *Jeanne de Pralat de Puechmeghe*, d'une Famille noble & ancienne éteinte, dont l'origine remontoit au XIe ſiècle, laquelle étoit fille de

noble *Gabriel*, & d'*Anne de Burg*, & tante d'*Antoine de Pralat*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. De ce mariage fortirent:

ANTOINE, qui fuit;
Et PIERRE, Ecuyer, mort fans poftérité, fuivant fon teftament du 30 Juillet 1674, reçu par *Pipy*, Notaire Royal à Aurillac.

VIII. ANTOINE DE SARRET DE FABRÈGUES, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Braqueville & autres lieux, donna, le 14 Novembre 1669, le dénombrement de fes Terres & fiefs relevants en arrière-fief du Roi, dans lequel font rappelés les foi & hommage qui en avoient été ci-devant rendus à Sa Majefté. Lors de la recherche de la Nobleffe, il obtint un Arrêt d'évocation au Confeil d'Etat, donné à St.-Germain-en-Laye le 11 Août 1670, dans le vû duquel il fe qualifie *noble d'extraction*, & il y eft rapporté que fes auteurs ont tenu, fous HENRI III & HENRI IV, la ville d'Aurillac en leur obéiffance, & fut convoqué au ban de la Nobleffe le 30 Juillet 1674. Il époufa, par contrat du 23 Juillet 1656, *Marguerite de Giou de Caylus*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Caylus, &c., & de *Gabrielle de Soulhac d'Azerat*, dont:

FRANÇOIS, qui fuit;
Et JOSEPH, Lieutenant-Colonel du Régiment de Puyfégur, Infanterie, mort le 16 Octobre 1707, âgé d'environ 34 ans.

IX. FRANÇOIS DE SARRET DE FABRÈGUES, Chevalier, Seigneur de Braqueville & autres lieux, Chevalier d'honneur au Bailliage & Siége Préfidial d'Aurillac le 29 Juillet 1693, époufa, par contrat du 31 Juillet 1713, paffé devant *Boiffet*, Notaire Royal, *Antoinette de Beauclair*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de la Grillière, Meffac, Glénat & autres lieux, & de *Jeanne de Corn de Caiffac*; & fœur de *François*, mort Meftre de Camp de Cavalerie. La Maifon de *Beauclair* eft une des plus diftinguées par fes alliances, & par fes fervices rendus à l'Etat. Elle a donné des Gouverneurs, Officiers Généraux, un Chevalier des Ordres du Roi, un Bailli des Montagnes d'Auvergne, &c. FRANÇOIS eut pour enfants:

1. JOSEPH, qui fuit;
2. JEAN-FRANÇOIS-XAVIER, qui a fervi en qualité d'Officier dans le Régiment de Picardie, & a époufé, par contrat paffé le 16 Septembre 1758, devant *Brunon*, Notaire à Aurillac, *Marie-Jeanne de Bonnefons*, dont pour fille unique,
   MARGUERITE-XAVIER.
3. FRANÇOIS, qui fert en qualité de Capitaine dans le Régiment de la Sarre, & eft Chevalier de St.-Louis;
4. CLAUDE, mariée avec *Antoine-André Daudin de Breyffe*, Ecuyer;
5. GENEVIÈVE-MARIE, qui époufa *Charles de Salles*, Ecuyer, Seigneur du Doux;
6. & 7. Et deux filles, Religieufes à l'Abbaye de St.-Jean-du-Buits à Aurillac.

X. JOSEPH, Comte DE SARRET DE FABRÈGUES, Seigneur de Nozières, né & baptifé à Aurillac le 3 Janvier 1723, Chevalier d'honneur au Bailliage & Siége Préfidial d'Aurillac, par Provifions du 12 Février 1753, & Sentence d'inftallation du 5 Février 1754, Lieutenant de Roi au Département de la Haute-Auvergne le 9 Septembre 1767, ferment prêté entre les mains de Sa Majefté le 20 des même mois & an, a obtenu, par Lettres Patentes du mois de Juillet 1768, l'érection de fes Terres en *Comté*, unies & incorporées fous la dénomination de *Comté de Sarret-de-Fabrègues-de-Nozières*, & a époufé, par contrat du 28 Février 1745, reçu par *Pepin*, Notaire Royal à Aurillac, *Clémence-Geneviève de Broffinhac de Saint-Mamet*, fille de *Jofeph*, Chevalier, Seigneur de St.-Mamet, & de *Marguerite de Valette*, & fœur de *Marguerite de Broffinhac*, Religieufe à l'Abbaye de St.-Jean-du-Buits à Aurillac, morte en 1770. Elle a apporté à fon mari la Terre de St.-Mamet, qui fait aujourd'hui partie du Comté de Sarret. Par leur contrat de mariage ils ont fubftitué la moitié de leurs biens à un des enfants mâles qui fera choifi par le père, & au défaut du père, par la mère; & dans le cas que l'un & l'autre n'y nommaffent pas, ce fera fuivant l'ordre de primogéniture. La Maifon de *Broffinhac* eft diftinguée par fes fervices & fes alliances. De ce mariage font iffus:

1. BENJAMIN-FRANÇOIS-ANTOINE, qui fuit;
2. FRANÇOIS-XAVIER, né le 9 Février 1752, connu fous le nom de *Comte de Saint-Mamet*, Lieutenant dans le Régiment de la Sarre, Infanterie, depuis le mois d'Août 1767;
3. ETIENNE-ANDRÉ, né le 21 Septembre 1758, connu fous le nom *de Saint-Cernin*;
4. & 5. MARIE-ANNE, née le 13 Décembre

1754, & Geneviève, née le 13 Octobre 1756, toutes les deux baptisées à Aurillac, ainsi que leurs frères.

XI. Benjamin-François-Antoine de Sarret, né le 11 Janvier 1751, connu sous le nom de *Comte de Fabrègues de Nozières*, Lieutenant au Régiment de Bourgogne, Cavalerie, n'est pas encore marié en 1777.

Cette Famille a signé Sarret depuis 1351 jusqu'en 1573, que ses descendants ont signé Sarred; mais Joseph, fils de François, a continué de signer comme les premiers, avec un *t* à la fin du nom.

Les armes : *d'azur, à deux lions affrontés d'or, armés & lampassés de gueules, surmontés d'une étoile d'argent, & posés sur un rocher de six copeaux de même*. La branche établie en Auvergne a ajouté à ses armes : *parti d'azur, à une colonne d'or en pal, empoignée, au milieu, par deux mains de carnation, mouvantes des flancs, ladite colonne accompagnée en pointe d'une fleur de lis d'argent*.

SARRON. Antoine de Sarron, Chevalier, Seigneur des Forges, Fourneaux, &c., épousa *Ancelise de Chandieu*, dont :

1. Raoul-Benoit ;
2. Philibert ;
3. Et Barbe, qui épousa, par contrat du 6 Août 1512, *Antoine de Mont d'Or*, IIe du nom, Seigneur d'Hoirieu, de Vaux & de Montragier.

Les armes : *d'argent, au griffon de gueules, armé & becqué d'azur, surmonté d'un lambel de trois pendants du même*.

* SARS, Seigneurie en Hainaut, qui fut érigée en Marquisat, par Lettres du Roi Catholique, du 1er Septembre 1689, en faveur de *Wolfgang de Bournonville*. Voy. BOURNONVILLE.

SARSFIELD, Famille originaire d'Irlande, d'une noblesse très-ancienne, & distinguée par ses illustrations. Elle descend de Thomas Sarsfield, qui suivit à la conquête du royaume d'Irlande Henri II, Roi d'Angleterre, dont il étoit premier Porte-Bannière, & qui mourut en 1189. Les descendants de Thomas formèrent plusieurs branches, qui ont possédé de grands établissements en différentes parties d'Irlande, entr'autres la branche des Comtes de *Lucan*, Pairs d'Irlande, qui s'établit dans le Comté de Dublin; la branche des Vicomtes de *Kilmallock*, aussi Pairs d'Irlande, & plusieurs autres, dont une partie fut obligée de s'expatrier, pour cause de religion, lors des révolutions d'Angleterre sous Cromwel. Il y en eut qui se réfugièrent en Espagne, d'autres en France.

N... de Sarsfield laissa :

1. Jean, qui suit ;
2. Et Dominique, auteur de la branche des Vicomtes de *Kilmallock*.

Jean, Comte de Sarsfield, eut pour arrière-petit-fils

Jacques de Sarsfield, établi à Limerick, qui laissa :

Paul, Comte de Sarsfield, qui, ayant été obligé de quitter ses biens & son pays, se réfugia à Nantes, en Bretagne, où il fixa son établissement. Le Roi Jacques II, en reconnaissance des services rendus à lui, & aux Rois ses prédécesseurs, par la Maison de Sarsfield, lui accorda des Lettres de notoriété, à l'effet de le reconnoître & conserver, lui, ses enfants & postérité nés & à naître, dans l'ancienneté, droits & priviléges de noblesse, dans laquelle ils ont été pareillement reconnus & conservés en conséquence, par des Lettres Patentes accordées par le Roi à Fontainebleau, au mois d'Août 1711. Paul épousa *Guyonne-Françoise de la Briandière*, dont

Jacques, Comte de Sarsfield, Chevalier, Vicomte de la Motte-St.-Armel, Seigneur de Chambière, Kervern, Kercadio, Pould, Douran, &c., qui mourut à Paris, le 20 Janvier 1748. Il avoit épousé, le 2 Février 1716, *Marie-Jeanne Loz*, fille de *Claude-Hyacinthe*, Comte de Beaulieu, & de *Françoise Magon*, dont :

1. Guy-Claude, qui suit ;
2. Jacques-Hyacinthe, Chevalier, puis Vicomte de Sarsfield, Gentilhomme à drapeau au Régiment des Gardes-Françaises, puis Capitaine au Régiment de Bourbon-Busset, Cavalerie, Maréchal de Camp, Inspecteur Général de Cavalerie en Avril 1767, qui épousa, le 28 Octobre 1766, *Marie de Levis*, née à Lugny le 16 Août 1734, mariée, 1° le 22 Janvier 1756, à *Philippe-Christophe-Amateur de Galliffet*, Baron de Dampierre, né le 30 Décembre 1711, mort le 12 Août 1759. Elle étoit fille de *Marc-Antoine*, Baron de Lugny, & de *Marie-Françoise de Gelas de Leberon* ;
3. Et Françoise-Modeste.

Guy-Claude, Comte, puis Marquis de

SARSFIELD, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françaifes, puis Colonel du Régiment de Provence & Chevalier de St.-Louis (Voy. le *Mercure de France*, du mois de Mars 1748, p. 209.)

SARTIGES DE LAVANDÈS, Famille d'Auvergne.

BERTRAND DE SARTIGES, Ecuyer, Seigneur de Lavandès, vivoit avant 1445. Il fut le VI[e] aïeul de

JEAN-GABRIEL DE SARTIGES, Ecuyer, Seigneur de Lavandès, maintenu dans fa nobleffe depuis 1572, par Ordonnance du 15 Décembre 1666. Il eut pour petit-fils

CLAUDE DE SARTIGES, Ecuyer, Seigneur de Lavandès, qui époufa, le 1[er] Juillet 1699, *Marguerite-Françoife de Joncoux*, fille de *François*, Ecuyer, Sieur de Fangoufe, & de *Marguerite le Couvreur*, dont :

1. 2. 3. 4. & 5. FRANÇOIS, AYMON, JACQUES, ANNE & MARIE-LOUISE ;
6. Et MARIE, née le 24 Septembre 1715, reçue à St.-Cyr le 9 Juin 1727. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I[er], part. II, p. 502.)

Les armes: *d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois étoiles d'argent, pofées 2 en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

SARTINE (DE). De cette Famille eft

ANTOINE-RAIMOND-JEAN-GUALBERT-GABRIEL DE SARTINE, Chevalier, Comte d'Alby, né à Barcelone le 12 Juillet 1729, Confeiller du Roi en fes Confeils d'Etat & Privé, Miniftre & Secrétaire d'Etat de la Marine. Il a été d'abord reçu Confeiller au Châtelet le 15 Avril 1752, Lieutenant-Criminel le 12 Avril 1755, Lieutenant-Général de Police le 1[er] Décembre 1759, Maître des Requêtes le 9 dudit mois, Confeiller d'Etat le 5 Octobre 1767, & Miniftre & Secrétaire d'Etat de la Marine le 25 Août 1774. Il a époufé, le 9 Juillet 1759, *Marie-Anne Hardy du Pleffis*, née à Paris le 5 Septembre 1739, fille d'*Etienne*, Chevalier de St.-Louis, ancien Capitaine d'Infanterie, & de *Marie-Bonne de Colabau*, dont pour fils unique :

CHARLES-MARIE-ANTOINE, Chevalier, né le 27 Octobre 1760, faifant actuellement fon Droit.

Les armes : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois fardines d'argent.*

* SARTIRANNE, en Piémont. *Ferdinand Arborio* (iffu des Marquis & Comtes de Gattinare en Piémont), Comte de Sartiranne dans la province de Lomellina & autres Terres, né à Cafal le 20 Février 1717, a été fait d'abord Capitaine d'Infanterie en 1734, nommé Envoyé Extraordinaire à Gênes le 7 Juillet 1750, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Sardaigne, & fon Ambaffadeur en France, le 19 Février 1752, époufa, 1° le 23 Janvier 1735, *Thèrèfe Pelet*, Dame Piémontaife, morte fans enfants le 28 Mars 1736 ; & 2° le 23 Novembre 1746, *Marie-Madeleine-Charlotte Solar*, fille de *Louis*, Marquis de la Chufe en Piémont, dont :

1. DOMINIQUE-CLÉMENT ARBORIO, Comte de Gattinare, né à Turin le 23 Novembre 1746 ;
2. FRANÇOIS-XAVIER, Comte de la Tour, né à Turin le 24 Mai 1752 ;
3. LOUIS-JOSEPH, né à Paris le 28 Août 1754, tenu fur les fonts baptifmaux à Verfailles par le Roi & la Reine de France, en perfonne le 1[er] Décembre fuivant ; reçu Chevalier de Malte de minorité au Grand Prieuré de France ;
4. Et CONSTANCE-AGATHE-PAULE-VICTOIRE, appelée *Mademoifelle de Sartiranne*, née à Turin le 5 Février 1745.

* SARWERDEN, fitué dans la Lorraine Allemande, étoit un fief relevant de l'Evêché de Metz. CATHERINE DE SARWERDEN fe maintint en poffeffion de ce Comté, contre le Duc de Lorraine, à qui Jean de Lorraine, Evêque de Metz, avoit donné ce fief. *Jean de Naffau*, fils de CATHERINE, mourut fans poftérité en 1574, ayant inftitué héritiers de tous fes biens, les Comtes *Albert* & *Philippe de Naffau*, fes coufins, au préjudice des enfants de fa fœur, *Catherine*, mariée à *Emicon* XII, Comte de *Linange-Dachfbourg*, dont les droits fur le Comté de Sarwerden ont été réfervés par le traité de Weftphalie. En 1629, la caufe entre les Comtes de Naffau & le Duc de Lorraine, portée à la Chambre impériale de Spire, fut jugée en faveur du Duc de Lorraine, qui eft demeuré en poffeffion, en attendant un jugement définitif de la Chambre impériale, à laquelle la révifion de ce procès a été renvoyée, & où il eft encore pendant.

* SASSENAGE, Ville du Dauphiné au pied des Alpes, qui a donné fon nom à une des plus illuftres Maifons de la Province.

Les Seigneurs DE SASSENAGE tirent leur

origine d'HECTOR, fils puîné d'ARTAUD, IIIe du nom, Comte de Forez & de Lyon, mort en 1080. Il eut pour descendant au VIIe degré :

FRANÇOIS I, Seigneur DE SASSENAGE, qui mourut en 1328. Il épousa *Agnès de Joinville*, fille de *Simon de Joinville*, dont

ALBERT II, Seigneur DE SASSENAGE, &c., Conseiller du Dauphin, & son Ambassadeur en France, qui mourut, sans alliance, en 1339.
Et BÉATRIX, qui suit.

BÉATRIX épousa en 1292 *Aimard de Berenger*, Seigneur de Pont-de-Royans, qui descendoit d'*Ismidon*, troisième fils d'*Artaud* III, Comte de Forez & de Lyon, mort en 1315. Elle en eut :

HENRI, Baron DE SASSENAGE, de son chef, & Seigneur de Pont, du chef de son père. Il quitta le nom & les armes de *Bérenger*, pour prendre ceux de SASSENAGE, que sa postérité a conservés jusqu'à présent, suivant la disposition testamentaire de FRANÇOIS Ier, Seigneur DE SASSENAGE, son aïeul maternel, qui l'avoit substitué aux biens de sa Maison, en cas qu'ALBERT II, son fils, mourut sans enfants. De HENRI est issu au XIIIe degré :

CHARLES-LOUIS-ALPHONSE, Baron DE SASSENAGE, qui épousa, 1° le 14 Septembre 1651, *Christine de Salvaing*, morte le 24 Janvier 1668; & 2° le 3 Mars 1669, *Claude de la Motte*. Du second lit vinrent :

1. GABRIEL-ALPHONSE, Baron DE SASSENAGE, qui fut fait prisonnier à la bataille de Hochstett le 13 Août 1704, & mourut en 1706. Il épousa, le 18 Mai 1704, *Catherine-Ferdinande d'Hostun*, fille de *Camille*, Duc d'Hostun, & de *Marie-Catherine de Grolée*, dont pour fille unique,

   MARIE-FRANÇOISE-CASIMIRE, qui épousa, le 9 Juin 1718, son cousin CHARLES-FRANÇOIS DE SASSENAGE.
2. Et ISMIDON-RENÉ, qui suit.

ISMIDON-RENÉ, Comte DE SASSENAGE, né en 1672, mourut le 16 Avril 1730. Il avoit épousé, le 6 Août 1698, *Marie-Thérèse d'Albert*, morte le 5 Février 1743, veuve de *Michel-Aldebert de Radriborsko*, Comte de Morstein, mort le 18 Juillet 1695. Ils eurent :

CHARLES-FRANÇOIS, chef des nom & armes DE SASSENAGE, Seigneur de Pont en Royans, & d'Iseron en Dauphiné, Comte de Montélier, en Valentinois, second Baron & Commis né dans les Etats de la Province, Protecteur, Défenseur & Avoué-né des Evêchés de Valence & de Die, appelé *Marquis de Sassenage*, qui a eu d'abord la survivance de Lieutenant-Général au Gouvernement de Dauphiné en 1720, & Commission de Colonel le 1er Juin 1721, a été fait Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom en Novembre 1722, est devenu titulaire de la Lieutenance-Générale de Dauphiné en 1730, fut reçu en 1732, fait Brigadier de Cavalerie le 1er Août 1734, a quitté son Régiment en Octobre 1740, a été fait un des huit Menins de feu M. le Dauphin en Février 1745, s'est démis de la Lieutenance-Générale de Dauphiné en 1746, a été nommé Chevalier des Ordres le 2 Février 1749, Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine le 25 Avril suivant; fut reçu Chevalier des Ordres le 25 Mai; est devenu titulaire de la place de Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine, le 4 Septembre 1752, & mourut le 2 Juin 1762, à 68 ans. Il épousa, le 9 Juin 1718, MARIE-FRANÇOISE-CASIMIRE DE SASSENAGE, fille unique & héritière de GABRIEL-ALPHONSE, son cousin germain, & avant lui chef des nom & armes DE SASSENAGE, substitués à ceux de *Bérenger*. Leurs enfants sont :

1. MARIE-FRANÇOISE, qui épousa, 1° le 8 Octobre 1740, *Louis-François*, Comte *de Maugiron*, Lieutenant-Général, le dernier de sa Maison, mort le 15 Mars 1767; & 2° le 23 Août 1768, *Armand-Sébastien de Bruc*;
2. MARIE-JUSTINE, mariée, le 3 Juin 1750, à *César-Marie*, Marquis *de Talaru*, né le 8 Juin 1725;
3. ANNE-GABRIELLE, Religieuse en l'Abbaye Royale de Soyon, Diocèse de Valence en Dauphiné;
4. MARIE-FRANÇOISE-CAMILLE, mariée, le 2 Juillet 1755, à *Raimond-Pierre*, Marquis *de Bérenger*, Chevalier d'honneur de feu Madame la Dauphine, en exercice le 2 Mai 1762, Colonel du Régiment de l'Isle-de-France, Infanterie, fils du feu Comte *de Bérenger*, Lieutenant-Général & Chevalier des Ordres, de la même Maison que le Marquis DE SASSENAGE;
5. Et MARIE-THÉRÈSE mariée, en Juillet 1764, à *Claude-Jean-Baptiste*, Marquis *de Franqueville*.

Les armes de la Maison de SASSENAGE sont : *burelé d'argent & d'azur de 10 pièces, au lion de gueules, armé, lampassé & couronné*

d'or. (Voy. Chorier, *Hist. de la Maison de* Sassenage.)

SASSY, Famille originaire d'Auvergne, d'où noble Guillaume de Sassy vint s'établir à Draguignan. Il eut pour descendant au VIIe degré

Jacques de Sassy, Lieutenant Particulier & Criminel, & premier Conseiller au Siége de Draguignan, qui épousa, le 20 Janvier 1752, *Blanche-Eugénie de Donodey*, fille de *Pierre*, Seigneur de St.-Laurent, Conseiller au Parlement de Provence, & de *Jeanne de Roux-Saint-Laurent*, dont :

1. Jacques-François-Melchior ;
2. Et Anne-Blanche. (Voy. l'*Hist. hér. de la Noblesse de Provence*, tome II, p. 383.)

Les armes : *d'azur, à deux lances, surmontées d'une étoile à six rais, & accompagnées en pointe d'une pomme de pin renversée, le tout d'or.*

* SATILIEU, Seigneurie dans le Vivarais, qui fut érigée en Marquisat en faveur de *Louis du Faure de Saint-Sylvestre*, par Lettres Patentes du mois de Novembre 1693. Voyez FAURE de SAINT-SYLVESTRE.

SAUBOLE de VERVINS. Les Seigneurs de Saubole, Marquis de Vervins, descendent d'*Aimeri de Cominges* (second fils d'*Aimeri*, Seigneur de Puiguilhem), né en 1470, qui eut pour descendant au Ve degré

Louis de Cominges, Marquis de Vervins, qui épousa *Anne-Dieudonnée de Fabert*, remariée, en 1671, à *Claude-François de Mérode*, Marquis de Trêlon, dont :

Louis de Cominges, Marquis de Vervins, né posthume le 30 Avril 1664, qui vivoit en 1704.

*SAUCHAY-le-HAUT & SAUCHAY *en Rivière* : Ancienne Baronnie, située en Normandie, mouvante du Comté-Pairie d'Eu, auquel elle étoit originairement unie. Elle fut vendue en 1651, par Madame la Duchesse de Guise, Procuratrice du Duc de Guise, son fils, à *Antoine le Blond*. Voy. BLOND (le).

SAUCIÈRES-TENANCE, Famille établie en Champagne & en Bourgogne, maintenue dans sa qualité de Noble & d'Ecuyer depuis 1546 par arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 23 Juillet 1668.

Pierre de Saucières, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de la Goutière & de Récécourt, épousa *Marguerite de la Tour*, dont :

1. Christophe, qui suit ;
2. Et Andrieu, Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Champagne, où il fut reçu en 1546.

Christophe de Saucières, Seigneur de Tenance, de Villiers-sur-Suize, de Pensefolie & de Marchais-Béton, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre & Capitaine de 300 Arquebusiers à cheval pour le service de Sa Majesté, épousa, le 18 Août 1574, *Louise de Vieilchâtel*, veuve de *Jean du Plessis*, Seigneur d'Anières. Il fut le trisaïeul de

François-Antoine de Saucières, Ecuyer, Seigneur de Tenance, de Sérigny & de Fontaine-Géri, baptisé le 6 Août 1682, reçu Page de la Grande Ecurie du Roi le 12 Janvier 1690, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Villepreux, qui épousa, le 5 Mai 1716, *Marguerite Roland*, fille de *Barthélemy*, Ecuyer, ancien Major de Brigade des armées du Roi, & Major-Général de l'armée de Catalogne, dont :

Antoine-Nicolas, né le 6 Mars 1717, qui fut reçu Page de la Grande Ecurie du Roi, le 22 Décembre 1731. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. Ier, part. II, p. 504.)

Les armes : *de gueules, à un lion d'or, couronné de même.*

* SAUCOURT. Les Seigneurs de ce nom étoient une branche de l'ancienne & illustre Maison de *Créqui*. Voy. CREQUI.

SAUCQUES (de), en Normandie, Election de Caen ; Famille qui porte pour armes : *d'argent, à deux fasces de sable.*

SAUGÈRE (de la), ancienne Noblesse originaire d'Anjou, fondue dans la Maison d'*Hardouin de la Girouardière*, de la même Province, sur les titres originaux de laquelle nous avons dressé la Notice suivante :

I. Jean de la Saugère, Ecuyer, Seigneur de Fougeray & de la Boussardière, épousa, par contrat du 21 Juin 1557, *Anne de Paignes*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Meneville, & de *Jeanne de Chourses*, dont :

II. Paul de la Saugère, Ecuyer, Seigneur de la Bouffardière, &c., marié, par contrat du 30 Juillet 1593, à *Louise Errault,* fille de *René,* Ecuyer, & de *Louise de Scepeaux,* Seigneur & Dame de Chemans & de Gaubert, dont pour fils aîné :

III. André de la Saugère, Ecuyer, Seigneur de Champlong, la Bouffardière, &c., qui épousa, par contrat du 2 Mars 1620, *Françoise du Plessis,* fille puînée de Messire *Guillaume,* & de *Julienne de Grasmenil.* Leurs enfants furent :

Paul, qui suit ;
Et Charles, rapporté après son aîné.

IV. Paul de la Saugère, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Bouffardière, épousa *Marguerite d'Ecuillé,* & en eut :

1. N... de la Saugère, mort sans alliance ;
2. Paul-Charles, Prêtre, qui, devenu héritier par le décès de son frère & de ses sœurs, fit donation, le 7 Novembre 1721, des biens de la branche aînée de sa famille, à *Joseph-René-François d'Hardouin,* mort Enseigne de Vaisseau à Brest, fils puîné de *Philippe-René,* Chevalier, Seigneur de la Girouardière, &c., & d'Angélique-Charlotte de la Saugère, sa cousine germaine ;
3. 4. 5. & 6. Et 4 filles, mortes sans alliance.

IV. Charles de la Saugère, Ecuyer, Seigneur de Gaubert, &c. (fils puîné d'André, Ecuyer, Seigneur de Champlong, la Bouffardière, &c., & de *Françoise du Plessis*), épousa, par contrat du 14 Novembre 1652, *Renée Jarret,* fille de *François,* Ecuyer, Seigneur de la Palice, & de *Renée de Criquebœuf,* dont

V. Charles de la Saugère, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Gaubert, Feschal, la Mauguinière, Champaigné, &c., marié, par contrat du 31 Janvier 1681, passé devant *Armand Remond,* Notaire Royal à Craon, à *Jacquette d'Hardouin,* fille aînée de *Philippe-Emmanuel,* Ecuyer, Seigneur de la Girouardière, & de *Jacquette Jacquelot.* De ce mariage sortirent :

1. Charles-François, Capitaine de Dragons au Régiment de Vercel, tué en 1704, sans alliance, commandant un détachement ;
2. Angélique-Charlotte, qui suit ;
3. Et Charlotte, Religieuse au Couvent des Ursulines à Châteaugontier.

VI. Angélique-Charlotte de la Saugère, héritière de sa Famille, Dame de Feschal, la Mauguinière, Gaubert & Champaigné, Terres situées aux environs de la ville de Craon en Anjou, obtint dispense de la Cour de Rome le 13 Septembre 1706, & épousa, par contrat passé devant *René Aubert,* Notaire Royal au Mans, résidant au Bourg de Fontenay, le 9 Avril 1707, *Philippe-René d'Hardouin,* Chevalier, Seigneur de la Girouardière, Chantenay, Coudreuse, la Roche-St.-Bault, Moyré & autres lieux, Enseigne au Régiment des Gardes-Françaises, dont postérité. Ainsi les biens de la Famille de la Saugère ont passé dans celle d'*Hardouin de la Girouardière,* dont nous avons donné la Généalogie.

Les armes : *de sable, à six fleurs de lis d'argent,* 3, 2 & 1.

* SAULON. C'est une Terre & Seigneurie dans le Bailliage de Dijon, qui fut érigée en Comté par Lettres du mois d'Août 1657, enregistrées à la Chambre des Comptes de Dijon le 17 Juin 1658, en faveur de *Jacques le Grand,* Président en la Chambre des Comptes de ladite ville, dont le fils, *Pierre-François-Bernard,* Comte de Saulon, Président à Mortier du Parlement, mourut le 21 Mars 1715, sans laisser de postérité. Il avoit épousé N... *Gagne de Périgny.* Cette Dame possède aujourd'hui le Comté de Saulon.

SAULT, en Provence : *d'or, au loup rampant d'azur.* Voy. AGOULT.

§ SAULX-TAVANNES (de). Cette Maison est une des plus anciennes & des plus illustres de la Province de Bourgogne ; la Terre de Saulx, & le château auquel elle a donné son nom, sont situés en Bourgogne, à cinq lieues au nord de Dijon. Dans les anciens titres il est appelé *Castrum de Salione* ou *Salicum :* on ne voit pas le commencement de la noblesse de cette Maison ; elle a été soutenue de mâle en mâle jusqu'à nos jours, connue par les titres des Marquis, Comtes, Vicomtes de Saulx, de Saulx-Tavannes ; dans les titres latins, sous ceux de *Domini Salionis, Saliendi, de Salione, de Salico, de Salcibus, de Salcio, de Salciaco ;* dans les titres français, sous ceux de Saux, de Saulx, de Saus, de Sauls, de Sauz & de Saulz.

On va être à portée de juger de son anti-

quité, ainſi que de ſes poſſeſſions, de ſes alliances & des dignités qui l'ont illuſtrée.

I. GUI, Ier du nom, fut Comte de Saulx, & en même temps Seigneur de Grancey, *Guido Granciaci Dominus, Comes Salici* (*a*). Il étoit iſſu des anciens Gouverneurs-Bénéficiaires du Langrois; & ce Comté, devenu héréditaire dans la Maiſon de SAULX, n'en ſortit que par l'échange qu'en fit GUI III avec HUGUES III, Duc de Bourgogne, qui le donna l'an 1179 à GAUTIER, Evêque de Langres, ſon oncle (*b*).

Les Comtes DE SAULX poſſédoient pluſieurs grandes Seigneuries: on remarque dans la Charte de fondation de l'Abbaye d'Auberive, Ordre de Cîteaux (*c*), combien étoient étendues les poſſeſſions des Sires DE SAULX & de Grancey, qui ſortoient de la même ſouche: effectivement, toutes les donations que Willincus de Grancey fit à l'Abbaye d'Auberive furent conſenties par EBLON DE SAULX, petit-fils de GUI I.

GUI vivoit ſur la fin du Xe ſiècle l'an 1057: il traita avec l'Abbaye de St.-Benigne de Dijon ſur les conteſtations qui s'étoient élevées touchant la Seigneurie de Diénay; il eſt qualifié dans l'acte, *Comes Caſtri Salicum* (*d*): on ne ſait pas préciſément le temps de ſa mort, ni le nom de ſa femme. Il laiſſa

II. GUI IIe, qui fit pluſieurs donations à l'Abbaye de Conques, Diocèſe de Rodez; ſa femme conſentit aux ceſſions que faiſoit ſon mari (*e*); & dans la ſuite, leurs deſcendants ratifièrent ce qui avoit été fait à cet égard. GUI mourut avant 1110; il avoit épouſé *Ligiarde*, dont:

1. EBLON, qui ſuit;
2. GUILLAUME, qui traita l'an 1130 avec les Chanoines de Langres;
3. THÉODORIC, relaté dans le traité de GUILLAUME ſon frère, avec les Chanoines de Langres;
4. HODIERNE, mariée à *Joſbert de Maiſy*;
5. DOMINIQUE, qui fut père de GUILLAUME, vivant l'an 1154.

III. EBLON, nommé auſſi EVILLON dans quelques Chartes, avoit ſuccédé à ſon père l'an 1110, ainſi qu'il paroît par la confirmation des donations faites à l'Abbaye de Ste-Foy (*f*) l'an 1130. Il engagea ſon frère GUILLAUME à ſe déſiſter de ſes prétentions ſur quelques ſerfs appartenants à l'Egliſe de Langres l'an 1133: il ſe trouva à une Aſſemblée tenue à Langres, où aſſiſtèrent les principaux Seigneurs du Diocèſe; il y ratifia les donations que fit Willincus de Grancey, Evêque de Langres, à l'Abbaye d'Auberive, & contribua lui-même à la dotation de ce Monaſtère, du conſentement de ſa femme, de ſes fils GUI & GÉRARD, & de GUILLAUME ſon frère (*g*). EBLON mourut vers 1150. Il avoit épouſé *Reine*, dont il eut:

1. GUI, qui ſuit;
2. GÉRARD;
3. MILON, Chanoine de Langres, préſent l'an 1170 à un Traité entre le Duc & les Chanoines de Langres (*h*);
4. EBLES, qualifié frère de GUI, dans une Charte de GAUTIER, Evêque de Langres, de l'an 1175.

IV. GUI III fut préſent l'an 1170 au Traité entre le Duc de Bourgogne & les Chanoines de Langres (*i*); il échangea le Comté de Langres en 1179 avec HUGUES III, Duc de Bourgogne, qui le donna à l'Evêque GAUTIER ſon oncle paternel: on ignore ce que le Duc donna en échange pour le Comté de Langres; mais dans la ceſſion qu'il en fit à GAUTIER ſon oncle, il fait mention des enfants du Comte GUI (*j*). Vers 1180, ETIENNE II, Evêque d'Autun, délégué par le Pape ALEXANDRE, termina les différends qui s'étoient élevés entre GUI DE SAULX & l'Abbaye de St.-Benigne, touchant Diénay (*k*). GUI mourut avant 1132, laiſſant

1. OTHON;
2. Et HENRI. Il eſt parlé des fils de HENRI dans un traité de 1208 entre GUI DE SAULX & Eudes de Grancey (*l*).

V. OTHON termina les difficultés qui régnoient depuis longtemps entre ſes prédéceſſeurs & l'Abbaye de St.-Benigne, au ſujet de Diénay. Dans le traité de GUI, père d'O-

(*a*) Pérard, *Recueil*, p. 74.
(*b*) *Gall. Chriſt.*, t. 4, col. 187 des Preuves.
(*c*) Ibid., t. 4, col. 166 des Preuves.
(*d*) Plancher, t. 1, p. XXVIII.
(*e*) Ibid., t. 1, p. II des Preuves.

(*f*) Plancher, t. 1, p. 1 des Preuves.
(*g*) *Gal. Chriſt.* t. 4, col. 166.
(*h*) Plancher, t. 1, p. LII.
(*i*) Ibid.
(*j*) *Gal. Chriſt.* t. 4, col. 187.
(*k*) Pérard, p. 254.
(*l*) Plancher, t. 1, p. LXXXXVI.

THON, il eſt fait mention de MILON, Chantre de Langres, ſon oncle (*a*). OTHON étoit auſſi Seigneur de Vantoux ; il donna l'an 1186, 15 ſols Dijonnais à l'Abbaye de St.-Benigne, à prendre ſur cette terre(*b*): il donna auſſi à l'Abbaye de St.-Seine des fiefs à Léry, du conſentement de ſa femme, de ſes fils, GUI, GUILLAUME & HUGUES (*c*): il traita, en 1187, avec l'Abbaye de St.-Benigne, touchant les moulins qu'il avoit fait conſtruire à Villecomte; *Guillemette* ſon épouſe & GUI ſon fils aîné furent préſents à l'accord (*d*). Il mourut vers 1197, laiſſant :

1. GUI, qui ſuit ;
2. GUILLAUME, auteur de la branche de *Fontaines*, rapportée ci-après ;
3. HUGUES, qui fut Chanoine à Langres : GUI ſon frère fonda un anniverſaire pour lui ;
4. GIRARD, Seigneur de Vernot & de Sancy, qui donna à l'Abbaye de St.-Benigne des fonds à Sancy : il fut caution pour GUI ſon frère, dans l'accord que celui-ci fit avec le Seigneur de Grancey; il fut père de:
   JULES & GUILLAUME.
5. SIBYLLE, mariée à *Jacques de Digoine ;*
6. DAMERON, mariée à *Guillaume de Châteauneuf ;*
7. N....., mariée à *Gauthier*, Seigneur de Bannoure;
8. Et DAMFREROT.

VI. GUI IV, Seigneur de Saulx, de Courtivron & de Vantoux, fonda l'an 1197 ſept Canonicats dans l'Egliſe de N.-D. de Saulx (*e*). Sa femme *Eliſabeth* & GUI ſon fils aîné ſont rappelés dans l'acte & dans une donation faite à l'Abbaye d'Auberive (*f*); il eſt fait mention de BÉATRIX, fille de GUI. L'an 1208, il traita avec Eudes de Grancey, relativement à quelques droits féodaux; Robert de Châtillon, Evêque de Langres, fut arbitre de leur différend: ils donnèrent chacun dix Seigneurs, leurs feudataires, *caſati*, pour garants de l'accord; GÉRARD, oncle de GUI, étoit le premier de ceux que fournit ſon neveu (*g*).

L'an 1226, il ratifia la vente que GUI, Chevalier de Villecomte, avoit faite à l'Abbaye de St.-Seine des droits qu'il avoit ſur Frenoy, & reçut 100 livres Dijonnoiſes (*h*). L'an 1230 il ſe déſiſta, conjointement avec ſon fils BARTHÉLEMY, de ſes prétentions ſur la rivière de Courtivron (*i*): deux ans après, il reconnut que DAMFREROT ni ſes fils n'avoient point de droit ſur les tierces de Mêmont, mais qu'elles appartenoient à l'Abbaye de St.-Benigne. Il mourut peu après l'an 1232, & eut pour enfants :

1. BARTHÉLEMY, qui ſuit ;
2. JEAN, Chanoine & Doyen de Langres, ſuivant une Charte de l'Evêque Robert, de l'an 1234;
3. GAUTHIER, auteur de la branche de *Courtivron ;*
4. Et BÉATRIX.

VII. BARTHÉLEMY, Seigneur de Saulx, ratifia la fondation du Chapitre de Saulx par ſon père, à laquelle il fut préſent en 1197. Il ne prenoit en 1231 que la qualité de Seigneur de Courtivron : mais après la mort de ſon père il jouit du Comté de Saulx; il remit à l'Abbaye de St.-Seine quelques prés & autres fonds dont il avoit joui, quoiqu'ils fuſſent du domaine de cette Egliſe, & mourut vers 1240. Il avoit épouſé *Anne de Ruffey*, ſœur de *Guillaume*, dont il eut :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. Et PONCE, auteur de la branche de *Vantoux*, rapportée ci-après.

VIII. JACQUES, Seigneur de Saulx, confirma les donations que GUI, ſon aïeul, avoit faites pour la dotation du Chapitre de Notre-Dame de Saulx (*j*). En 1246 il affranchit les Habitants de Saulx, & donna pour garants GAUTHIER DE COURTIVRON ſon oncle, & dix autres Seigneurs, tous Chevaliers, qui tenoient de lui des fiefs (*k*): il vendit aux Chanoines une partie des dîmes, partit en 1248 pour la Terre Sainte, & mourut en route. Il avoit épouſé *Marie de Mont-Saint-Jean*, ſœur d'*Etienne*. Elle s'eſt remariée à *Jean de Paſſavant*. JACQUES eut pour enfants :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. Et JEANNE, qui fonda dans l'Égliſe Collégiale de Saulx l'anniverſaire de *Marie*, ſa

(*a*) Plancher, p. LIX.
(*b*) Ibid. p. LXI.
(*c*) Ibid. p. CII.
(*d*) Pérard, p. 263.
(*e*) Pérard, p. 233
(*f*) Chifflet, p. 495.
(*g*) Plancher, t. 1, p. LXXXXVI.

(*h*) Plancher, CII.
(*i*) Ibid.
(*j*) Chiffet, *Généal. ill.*, p. 497.
(*k*) Pérard, p. 461.

mère, du consentement de *Jean de Paffavant*. Elle avoit époufé *Guiot de Pléopape* (*a*).

IX. Guillaume de Saulx fe rendit homme-lige de Hugues IV, Duc de Bourgogne (*b*) en conféquence, il rendit hommage au Duc Robert II l'an 1272 (*c*), comme chef de fa Maifon; il fournit à l'Évêque de Langres la déclaration de fes fiefs & de ceux que poffédoient fes parents: favoir, des Ville & châteaux de Saulx, de Lefferoi; de Vantoux, & de fes dépendances; de la moitié de Courtivron, de la Garde, de Chevigny, Ste.-Foix, Sancy & fes dépendances; du Val-de-Suzon, que tenoit Ponce en arrière-fief; du Village de Poifeul-lès-Saulx, de la moitié de Villey-fur-Tille, que tenoit de lui *Guiot de Pléopape,* fon beau-frère; de l'autre moitié de Courtivron, du château & maifon-forte de Vernot; l'acte eft de 1275. Au moyen d'une fomme de 200 livres tournois qu'il avoit reçue de Gui de Genève, Evêque de Langres, il reprit en 1281 pour plufieurs domaines, qu'il avoit poffédés jufqu'alors en franc-aleu (*d*). Il confirma en 1285 l'affranchiffement des Habitants de Saulx, du confentement de fon époufe (*e*). Il fit fon teftament en 1286, choifit Ponce pour fon exécuteur teftamentaire; *Etienne de Mont-Saint-Jean*, fon oncle maternel, mit fon fceau au teftament (*f*). Il mourut en 1286. Il avoit époufé *Marguerite de Vienne,* dont:

1. Jacques, qui fuit;
2. Isabelle, mariée à *Philippe de Chauvirey*, qui vendit par forme d'échange au Roi *Philippe-le-Bel*, en 1299, la terre de Saulx & dépendances, dont fa femme Isabelle de Saulx avoit hérité de fon frère Jacques, mort avant elle: les conditions de l'échange ne furent point remplies, la guerre étant furvenue (*g*);
3. Alixan, mariée à *Etienne de Chancenay*;
4. Alison, Religieufe à Remiremont.

X. Jacques II reprit de fief, & rendit hommage au Duc Robert II en 1293 (*h*), pour 100 livres de rente affignées fur les marcs de Dijon; & pour fes autres poffeffions, il requit *Etienne de Mont-Saint-Jean* fon oncle de mettre fon fceau à l'acte de reconnaiffance. On ne fait s'il fut marié; les actes font connoître qu'il n'a point laiffé d'enfants. En lui a fini la branche aînée de cette Maifon: de la même tige font forties 3 autres branches, connues fous le nom de Saulx, qui leur étoit commun, & diftinguées entr'elles par les noms des terres qu'elles eurent en partage, comme on le verra ci-après.

BRANCHE AINÉE

des Sires de Saulx, *dite* de Vantoux.

VIII. Ponce de Saulx (fils puîné de Barthélemy, & d'*Anne de Ruffey*), & oncle de Jacques II (*i*), avoit eu en partage la Seigneurie de Vantoux; il poffédа auffi celle de Saucis; il eut des difficultés avec Henri d'Arc, Chambrier de l'Abbaye de St.-Benigne, au fujet des dîmes de Saucis: ils les terminèrent à l'amiable l'an 1289. Il eft fait mention dans le traité, de Guiot, fils de Ponce, qui étoit marié; les noms des autres enfants & de leur mère font inconnus. Ponce mourut l'an 1307, fuivant l'épitaphe qui eft fur fa tombe dans l'Eglife de St.-Jean de Bonvaux.

IX. Guiot de Saulx fuccéda à fon père dans la Seigneurie de Vantoux: on ne connoît ni le nom ni la famille de fon époufe; il en eut entr'autres, trois fils, qui parurent dans les Montres des troupes de Bourgogne des années 1358 & 1359, fous le nom de Saulx de Vantoux, favoir:

1. Eudes, qui fuit;
2. Perrin;
3. Et Henri.

X. Eudes fuccéda à fon père l'an 1330; il fut du nombre des Chevaliers de Bourgogne, auxquels le Roi Philippe de Valois fit écrire de fe tenir prêts pour marcher à fon ordre quand ils feroient mandés; ils ne le furent point, parce que le Roi mourut fur la fin du même mois. Eudes fut arbitre, avec *Edme d'Ambrin*, des différends qui s'étoient élevés entre les enfants de Huguenin de Saulx, Seigneur de Fontaine-lès-Dijon, troifième

(*a*) Chifflet, p. 617.
(*b*) Pérard, p. 520.
(*c*) Idem, p. 524.
(*d*) Cartulaire de Langres, p. 39.
(*e*) Pérard, p. 461 & fuiv.
(*f*) Chifflet, p. 499.
(*g*) Pérard, p. 585.
(*h*) Regiftre des Fiefs de Dijon, cote 32.

(*i*) Chifflet, p. 499.

mari de *Simonne de Pontaillier*, & ceux que cette Dame avoit eus de ſes deux premiers maris (*a*). EUDES fut du Parlement qui ſe tint à Beaune en 1357: il marcha avec les autres Seigneurs de Bourgogne contre les Anglais en 1359. Il avoit épouſé *Jeanne*, héritière de la branche aînée de l'ancienne Maiſon *d'Arc-ſur-Tille*, qui lui apporta en dot cette Seigneurie; elle choiſit ſa ſépulture auprès de *Henri d'Arc*, ſon frère, Doyen de la Chapelle de Dijon. EUDES mourut après l'an 1371, laiſſant :

1. THOMAS, qui ſuit;
2. HUGUES, qui prit d'abord le parti des armes, & parut dans les Montres de Gens d'Armes, & enſuite ſe retira à l'Abbaye de St.-Benigne, où il embraſſa l'état monaſtique;
3. JEANNE;
4. MARGUERITE;
5. MARIE, toutes trois Religieuſes à Larrey près Dijon.

XI. THOMAS DE SAULX, dit *le Loup*, qui avoit été dans les Montres avec HUGUES ſon frère l'an 1358, parut encore en 1364 dans celle du Seigneur d'Epoiſſe, reçue à Avallon: il accompagna le Duc PHILIPPE-*le-Hardi*, dans les guerres de Flandre, & le ſervit avec tant de fidélité, qu'il en reçut des gratifications (*b*); il fut envoyé par le même Duc vers celui d'Anjou. En 1376 il fut créé Chambellan, & en cette qualité il reçut en 1382, à Paris, la montre de Jean de Vienne, Amiral de France; l'an 1385, il traita avec les Chanoines de la Ste.-Chapelle, & retira les fonds que ſa mère avoit engagés à titre de fondation. Il mourut l'an 1391, ſuivant l'épitaphe gravée ſur ſa tombe à la Ste.-Chapelle. Il avoit épouſé N..., dont:

1. JEAN, qui ſuit;
2. SIMON, Moine à Ste.- Benigne;
3. Et HUGUENIN, auteur de la branche *d'Arc-ſur-Tille*, qui viendra en ſon rang.

XII. JEAN DE SAULX, Seigneur de Vantoux, ſurnommé *Louvet*, eut, avant la mort de ſon père, des démêlés avec Guillaume de Beſſey, & avec Jean, frère de Guillaume: Jean de Vergy, Seigneur de Fouvent, Sénéchal de Bourgogne, & Jacques de Vergy, Seigneur d'Autrey, ſon frère, s'entremirent pour accorder les Parties; le traité de pacification fut conclu le 28 Avril 1384. JEAN fut arbitre l'an 1395 entre les Maire & Echevins de Dijon & l'Abbaye de St.-Benigne. Il mourut en 1404, ayant épouſé N.... *d'Amanges*, fille de *Gui*, & de *Simonne d'Albans*, dont:

1. GÉRARD, qui ſuit;
2. Et HENRI, auteur de la branche de *Beyre*, rapportée plus loin.

XIII. GÉRARD DE SAULX, Seigneur de Vantoux, rendit foi & hommage, & donna ſon dénombrement de la terre de Vantoux en 1429. On fixe la mort de GÉRARD à l'an 1437. Il avoit épouſé *Jeanne*, Dame de *Rive* & d'*Invoir*, veuve de *Jean de la Roche*. Il en eut:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. JEAN;
3. SIMON, Abbé de Béze, mort en 1473;
4. ALEXANDRE, dit *le Jeune*, qui acquit la terre de Fontenelles; il avoit épouſé CLAUDINE DE SAULX, fille d'ALEXANDRE l'aîné, dont une fille unique,

   ANNE, qui épouſa *Jean de Poully*.
5. JEANNE, mariée à *Louis de Rye*;
6. FRANÇOISE, qui épouſa *Jean d'Anel*;
7. Et GAUTIÈRE, mariée à *Thibaut de Rougemont*.

XIV. CLAUDE DE SAULX, Seigneur de Vantoux, épouſa *Claudine de Beaufort*, Dame de Frontenai & de Savianges, fille de *Jean de Beaufort*. *Jean de Rye*, ſon oncle maternel, Seigneur de Til-Châtel, le fit ſon héritier avec ſon frère ALEXANDRE. CLAUDE mourut en 1496, laiſſant

XV. FRANÇOIS DE SAULX, qui épouſa *Anne de Poupet*, dont il eut une fille unique,

FRANÇOISE, qui épouſa *Hugues du Bos*, Seigneur du Rouſſay.

SECONDE BRANCHE

des Seigneurs DE SAULX-VANTOUX, *dite d'*ARC-SUR-TILLE.

XII. HUGUENIN DE SAULX, dit *le Borgne* (fils de THOMAS), donna l'an 1392 ſa procuration, conjointement avec JEAN ſon frère, à Guillaume Paillet, pour régir leurs biens: il étoit mort en 1413, & avoit épouſé *Agnès de Bauffremont*, dont:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. Et MARGUERITE, mariée à *Jean de Treſtondan*.

XIII. GUILLAUME DE SAULX, Seigneur d'Arc-

(*a*) Chifflet, p. 599.
(*b*) Compte de Jean de Douay.

ſur-Tille, de Vantoux en partie, de St.-Thibaut, Conſeiller-Chambellan de PHILIPPE-LE-BON, Duc de Bourgogne, fut envoyé en 1435 vers les Anglais avec Jean de Rochefort, Maître de l'Artillerie de Bourgogne, pour les engager à rendre les places de Nogent & de Montigny-le-Roi, dont ils s'étoient ſaiſis. Il fut chargé, en 1436, d'aller trouver le bâtard DE BOURBON, pour l'empêcher d'entrer en Bourgogne, & mourut le 13 Septembre 1457. Il avoit épouſé *Guillemette de Baudoncourt,* fille d'*Edme,* Seigneur de Beire, dont:

1. ERARD, qui ſuit ;
2. GUIART, qui ſervit le Duc de Bourgogne dans la guerre contre les Liégeois, où il fut fait Chevalier; il étoit mort avant 1497. Il avoit épouſé *Eve de Ligneville*, dont

   JEAN, Seigneur d'Arc en partie, qui en 1525 fut Curateur des enfants de HENRI DE SAULX DE VANTOUX & de *Marie de Quingey*, avec un autre JEAN DE SAULX, dit D'ORRAIN, ſon couſin ; JEAN fut père de

      THEODORE, auſſi Seigneur d'Arc en partie & de Prangey, qui donna ſon dénombrement de cette dernière terre en 1533.

3. Et CATHERINE mariée en 1453 à *Jean de Saint-Seine.*

XIV. ERARD DE SAULX, Seigneur de Vantoux, d'Arc-ſur-Tille & d'Orrain en partie, ſervit le Duc CHARLES dans la guerre contre les Liégeois; il y fut fait Chevalier, & mourut en 1495. Il avoit épouſé *Antoinette d'Inteville,* dont :

1. JEAN, qui ſuit;
2. EDME, Seigneur de Dampierre-ſur-Salon, qui mourut ſans alliance, & inſtitua pour ſon héritier JEAN, Seigneur d'Orrain, ſon frère; Il choiſit pour exécuteur, teſtamentaire JEAN, Seigneur d'Arc-ſur-Tille, ſon couſin, & *Jean de Grammont* ſon beau-frère;
3. Et CLAUDINE, mariée à *Jean de Grammont.*

XV. JEAN DE SAULX, Seigneur d'Orrain & d'Arc-ſur-Tille en partie, Gruyer & Grand-Louvetier de Bourgogne, épouſa *Marguerite de Tavannes,* fille de *Jean de Tavannes,* Seigneur de Dale, de Vandey, de Gavanches & de St.-Julien, & ſœur de *Jean de Tavannes*, de l'ancienne Maiſon de ce nom, originaire d'Ecoſſe. Cette Maiſon ſuivit en Suiſſe une Princeſſe BERTHE (fille d'un Roi d'Ecoſſe), qui épouſa un Souverain d'Olſaſſe, Principauté appartenant au Duc DE WURTEMBERG, & fonda l'Abbaye de Moutiers-Grandvaux, au Diocèſe de Bâle en Suiſſe, où elle réſidoit (*a*). *Vernier de Tavannes,* qui étoit ſon couſin, dirigea les grands ouvrages que fit faire en Suiſſe cette Princeſſe, particulièrement le chemin dans la Roche-Moutiers-Grandvaux pour aller à Berne, avec un pertuis au travers de cette roche, nommé encore aujourd'hui *Pierre-Pertuis :* il y bâtit un château auquel il donna ſon nom, & en reprit de fief de l'Abbaye de Moutiers-Grandvaux en 692. *Jean de Tavannes*, l'un de ſes deſcendants, dont JEAN DE SAULX épouſa la ſœur, paſſa de Suiſſe au ſervice de la France, & y amena les bandes noires des Lanſquenets, à la tête deſquelles il rendit des ſervices ſignalés à l'Etat, ſous les Rois LOUIS XII & HENRI II, dans les guerres contre les Anglais. Ce *Jean de Tavannes* étant mort ſans poſtérité, la Ville de Tavannes, ſituée dans l'Evêché de Bâle, à deux lieues ſud de Delſperg, retourna par droit de fief à l'Abbaye de Moutiers-Grandvaux. En lui finit la Maiſon de TAVANNES ; & le Roi de France, en mémoire de ſes ſervices, voulut que GASPARD DE SAULX, ſon neveu, fils de *Marguerite de Tavannes*, ajoutât le nom de TAVANNES à celui de SAULX, ce qu'il fit. JEAN DE SAULX fonda 6 Chanoines à St.-Nicolas de Dijon, & mourut en 1538, laiſſant :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. GASPARD, qui ſuccéda à CUILLAUME ;
3. CLAUDE, Prieur de St.-Léger, & Protonotaire du St.-Siége ;
4. Et BÉNIGNE, mariée à *Léon de Neuchèſe.*

XVI. GUILLAUME DE SAULX, Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, fut Chevalier d'honneur du Parlement de Bourgogne, Baron de Sully, Seigneur de Poully, Mont-St.-Vincent, Villefrancon, Igornai, Orrain & Dampierre-ſur-Salon. FRANÇOIS Ier lui donna pouvoir d'entrer à la Chambre des Comptes, & d'aſſiſter à tous les Conſeils qui ſe tiendroient pour les affaires de Sa Majeſté au Pays de Bourgogne, en l'abſence de M. DE TAVANNES, ſon frère. Il fut nommé au mois de Février 1556 Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, & mourut le 12

(*a*) Chronique de Velay & de Moutiers-Grandvaux.

Mars 1563, ſans laiſſer d'enfants de *Claudine de Cuzance*, ſon épouſe.

XVI. GASPARD DE SAULX eſt plus connu ſous le nom DE TAVANNES, qu'il ajouta à celui de SAULX par ordre du Roi. Il ſuccéda à GUILLAUME, ſon frère, & fut Baron de Sully, d'Igornai, de St.-Julien de Bonnencontre, de la Marche, de Chancey, de Mothey, de Donjon, Seigneur d'Orrain, du Pailly, de Néville, de Damphales, de Prangey, de Vèvres, de Brognon, de Dampierre-ſur-Salon, de Baudoncourt de Dampierre-ſur-Vingenne, de Courchamp, de Percey-le-Grand, Vicomte de Ligny-le-Châtel, Chevalier des Ordres du Roi, Conſeiller en ſon Conſeil Privé, Capitaine de 100 Hommes d'Armes de ſon Ordonnance, Chevalier d'honneur du Parlement de Bourgogne, Lieutenant-Général pour le Roi dans la même Province, Lieutenant-Général des Camps & Armées du Roi, Bailli de Dijon, Amiral des mers du Levant, Gouverneur de Provence, & enfin Maréchal de France. Héritier de la valeur de ſes ancêtres, on le vit ſe ſignaler à la bataille de Renty, où il contribua beaucoup à la victoire remportée par HENRI II. Ce Prince, après l'action, ôta de ſon col le Collier de l'Ordre du St.-Eſprit, & le mit à celui de GASPARD, en l'embraſſant, & accompagnant cette grâce des plus grands éloges ſur les ſervices qu'il lui avoit rendus dans cette journée. Il ſe diſtingua également dans les batailles de Jarnac & de Moncontour. On voit même, par les lettres que lui écrivoit le Duc d'Anjou, combien ce Prince, & le Roi CHARLES IX ſon frère, comptoient ſur ſes talents militaires. Pour l'en récompenſer, on créa une cinquième place de Maréchal de France, dont il fut pourvu, mais qui devoît être ſupprimée à ſa mort, ou lorſqu'il auroit été pourvu d'une des 4 premières, ſi aucune venoit à vaquer pendant ſa vie. La Reine Régente, inſtruite qu'on répandoit en Bourgogne le bruit qu'elle prenoît tantôt le parti de l'Amiral de Coligny, tantôt celui des Princes de Guiſe, écrivit le 23 Mars 1562 au Maréchal DE TAVANNES. Elle proteſte d'abord qu'elle n'a en vue que le bien du Royaume ; elle ajoute enſuite : *C'eſt ce qui me fait vous prier d'en répondre à ceux qui vous diront le contraire, & n'ajoutez foi à ceux qui vous diſent des menſonges.* Le grand crédit de GASPARD ſervit à conſerver à la France les Princes du Sang Royal, dont les deſcendants occupent aujourd'hui le Trône. Dans le Conſeil orageux qui précéda le maſſacre de la St.-Barthélemy, le Maréchal DE TAVANNES, quoique d'avis que l'on fît main-baſſe ſur les Huguenots, fit cependant des repréſentations ſi fortes contre l'avis de ceux qui penchoient à y envelopper HENRI DE BOURBON, Roi de Navarre, & les Princes de ſon nom, qu'il fut arrêté, non-ſeulement qu'il n'y ſeroient pas compris, mais même qu'on prendroit des moyens ſûrs de les mettre à couvert. GASPARD mourut le 19 Juin 1573. Il avoit épouſé, le 16 Décembre 1546, *Françoiſe de la Baume de Montrevel,* fille de *Jean,* Comte de Ligny, dont :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. JEAN, auteur de la branche des Vicomtes de *Tavannes*, rapportée ci-après ;
3. JEANNE, mariée, le 1er Janvier 1570, à *René de Rochechouart*, Seigneur de Mortemart ;
4. CLAUDINE, mariée, 1° le 21 Janvier 1588, à *Louis*, Marquis *de la Chambre*, Vicomte de Maurienne ; 2° à *Louis d'Ancienville-Bourdillon*, mort en 1639, fils du Maréchal de France de ce nom.

XVII. GUILLAUME DE SAULX-TAVANNES, Bailli de Dijon, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 Hommes d'Armes de ſes Ordonnances, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, fut fait Chevalier de l'Ordre du St.-Eſprit par le Roi HENRI III, & eut la commiſſion de convoquer les Etats de la Province en 1581 & en 1587, dans les troubles qui agitèrent la Bourgogne à l'occaſion de la Ligue. GUILLAUME demeura conſtamment attaché aux Rois HENRI III & HENRI IV : il ſoutint le parti du dernier avec tant de zèle & de capacité, que l'an 1596 la Bourgogne fut entièrement ſoumiſe à ſon légitime Souverain ; il donna enſuite ſa démiſſion de la charge de Lieutenant-Général du Gouvernement de Bourgogne, & le Roi HENRI IV lui fit une penſion de 1500 écus. Il épouſa, le 18 Octobre 1570, *Catherine Chabot*, morte en Juillet 1609, fille d'*Eléonor*, qui lui porta en dot le Comté de Beaumont-ſur-Vingenne; & 2° *Béatrix de Pontaillier*. Du premier lit il eut :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. JOACHIM, mort ſans alliance en 1635 ;
3. LÉONORE, mariée, 1° le 30 Décembre 1596,

à *Joachim d'Inteville;* & 2° à *Edme de Rochechouart ;*

4. Françoise, morte en Avril 1654, mariée à *Joachim de Buſſi*, Comte de Brion ;
5. Jeanne ;
6. Anne, mariée, en 1623, au Vicomte *de Corbeil*, Seigneur de Tigeri.

Du ſecond lit il eut :

7. Jean, auteur de la branche des Vicomtes de *Ligny*, qui viendra en ſon rang.

XVIII. Claude de Saulx, Comte de Tavannes & de Beaumont, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de M. le Prince, fit ériger la Baronnie de Beaumont en Comté, & mourut à Bayonne l'an 1638; il avoit épouſé, en 1613, *Françoiſe*, fille de *Nicolas Brulart*, Conſeiller d'Etat, premier Préſident au Parlement de Bourgogne, dont :

1. Gaspard, Abbé de Ste.-Marguerite, mort en 1670 ;
2. Jacques, qui ſuit ;
3. Noel ;
4. Nicolas, tué en 1659 ;
5. Joachim ;
6. Marie, qui épouſa N... *de Gallois*, Capitaine des Gardes de M. le Prince ;
7. Charlotte, Urſuline à Dijon ;
8. Rose ;
9. Madeleine ;
10. Philippine ;
11. Royer, fils poſthume.

XIX. Jacques de Saulx, Comte de Tavannes, de Buzançois, de Beaumont, Seigneur d'Arc-ſur-Tille, de Sully, &c., Bailli de Dijon, Lieutenant de 100 Hommes d'Armes de la Compagnie de M. le Prince, fut gratifié par le Roi & la Reine Régente d'une penſion de 3000 livres. Le 18 Février 1645, il fut nommé Maréchal des Camps & Armées du Roi. Il aſſiſta en 1648 à l'ouverture des Etats comme Conſeiller d'Etat ; fut nommé Lieutenant-Général des Armées ſous le Maréchal d'Aumont. Il a laiſſé des Mémoires ſur les guerres de 1650 & de 1653, & mourut à Paris le 22 Décembre 1683, âgé de 63 ans. Il épouſa, l'an 1644, *Louiſe-Henriette de Potier*, morte en 1680, veuve d'*Emmanuel d'Averton*, Comte de Blin, dont :

1. Charles-Marie, qui ſuit ;
2. Henri, auteur du troiſième rameau ſorti des Comtes de *Tavannes*, qui viendra en ſon rang ;
3. Reni, tué au ſiége de Candie en 1669 ;
4. Gaspard, tué à la bataille de Caſſel en 1677 ;
5. Et Jeanne.

XX. Charles-Marie de Saulx, Comte de Tavannes, de Beaumont, Baron de Lux, Seigneur du fief de Gemeaux, du Pailly, &c., ſervit à l'âge de 20 ans dans la Brigade du Comte de St.-Paul, qui lui donna en 1668 un certificat de ſes ſervices diſtingués en Candie : en 1670, il fut Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, enſuite Aide de Camp en 1672, Commandant d'un Eſcadron de Cravates en Juin 1683. Il ſervit avec ſa Compagnie dans l'Armée du Maréchal de Bellefond en 1684. Il étoit Lieutenant-Général dans l'Autunois, l'Auxois & l'Auxerrois. Il mourut à Paris le 29 Juin 1703, âgé de 53 ans. Il avoit épouſé, le 4 Février 1683, *Marie-Catherine* d'*Agueſſeau*, fille de *Henri*, Maître des Requêtes, Intendant de Languedoc, & de *Claire le Picart de Périgny*, dont :

1. Léon-Charles, Comte de Tavannes, Guidon des Gendarmes de Berry, mort à Paris, le 14 Avril 1705, âgé de 20 ans ;
2. Henri-Charles, qui ſuit ;
3. Nicolas-Charles, appelé le *Cardinal de Tavannes*, né le 19 Septembre 1690, qui a été d'abord nommé Evêque, Comte de Châlon, le 11 Janvier 1721, ſacré le 9 Novembre ſuivant, reçu au Parlement comme Pair le 4 Décembre, nommé premier Aumônier de la Reine en 1725, a été transféré à Rouen en 1733, avec le même brevet que l'Archevêque de Cambrai, pour la conſervation des honneurs de la Pairie ; fait Grand Aumônier de la Reine, après le feu Cardinal de Fleuri, en Janvier 1743, a été reçu Prélat Commandeur de l'Ordre le 1er Janvier 1748, Cardinal en Juin 1756, Grand Aumônier de France, mort en 1759 ;
4. Et Charles-Henri, appelé le *Marquis de Saulx*, Comte de Beaumont, en Bourgogne, né en 1697, qui a été fait Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers d'Anjou en 1724, & a quitté le ſervice. Il eſt mort le 21 Juillet 1768.

XXI. Henri-Charles de Saulx, Comte de Tavannes, Marquis de Tilchatel, d'Arc-ſur-Tille, Baron de Lux & de Bourberain, &c., né en Décembre 1687, d'abord Guidon des Gendarmes de Berry en 1705 ; 3 ans après, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de Monſeigneur le Dauphin ;

la même année, Meftre de Camp de Cavalerie ; quelques années après, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers d'Anjou, Lieutenant-Général aux Pays d'Auxois, Autunois, Auxerrois, Dijonnais, Mâconnais & Charolais ; Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de France en 1716. Il fut nommé Brigadier des Armées du Roi en 1719, Maréchal de Camp en 1734, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Chevalier de fes Ordres. Il tint les Etats-Généraux de Bourgogne en 1722 & en 1724, en l'abfence de M. le Duc. Le 8 Février 1728, le Roi lui donna le commandement du Duché de Bourgogne. Il eft mort au château de Lux en 1761. Il époufa, le 13 Mai 1712, *Marie-Anne-Urfule Amelot*, fille de *Michel*, Marquis de Gournay, Confeiller d'Etat & Ambaffadeur en Efpagne fous Louis XIV, & de *Catherine le Pelletier de la Houffaie*, dont :

1. Charles-Michel-Gaspard, qui fuit ;
2. Nicolas-Charles, dit l'*Abbé de Tavannes*, nommé en 1739 à l'Abbaye de la Crefte, du diocèfe de Langres, mort en Juillet 1745 ;
3. Charles-Henri, appelé *Vicomte de Saulx*, mort en Août 1739 ;
4. Henriette-Marie-Pélagie, née en Juillet 1716, qui époufa, au mois d'Avril 1731, *Louis-Henri*, Comte *de Vienne* ;
5. Et Marie-Françoise-Ursule, née en Avril 1718, qui époufa, le 29 Décembre 1734, *Claude-René Thibaud de Noblet*, appelé le Marquis des Prés.

XXII. Charles-Michel-Gaspard de Saulx-Tavannes, Comte de Saulx, né le 30 Novembre 1713, Marquis de Tilchatel & d'Arc-fur-Tille, Baron de Lux & de Bourberain, Comte de Beaumont, &c., Lieutenant-Général du Dijonnais ; d'abord Enfeigne au Régiment d'Infanterie de Quercy, Colonel du même Régiment en 1731, Brigadier le 1er Janvier 1740, Maréchal de Camp le 2 Mai 1744, Menin de Monfeigneur le Dauphin le 29 Septembre 1747, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 10 Mai 1748, Gouverneur du Château du Taureau en Juillet 1752, Chevalier d'honneur de la Reine en 1758, Chevalier des Ordres du Roi en Janvier 1764, époufa, le 4 Mars 1734, *Marie-Françoife-Cafimire de Froulay de Teffé*, née en Août 1714, nommée en 1747 Dame du Palais de la Reine, & morte le 15 Août 1753, dont :

1. Charles-François-Casimir, qui fuit ;
2. Charles-Dominique-Sulpice, rapporté après fon frère aîné ;
3. Et Marie-Anne, née le 15 Septembre 1749, morte, qui avoit époufé *Louis-François*, Sire, comte *de Rieux*.

XXIII. Charles-François-Casimir de Saulx, Comte de Tavannes, né le 11 Août 1739, Marquis de Tilchatel & d'Arc-fur-Tille, Baron de Lux & de Bourberain, Comte de Beaumont, Seigneur de Saulx-le-Duc, Baron d'Aunay en Baffe-Normandie, a été d'abord Moufquetaire en 1753, Enfeigne au Régiment d'Infanterie du Roi en 1756, Capitaine au Régiment de Cavalerie de Vienne en 1758, Menin de Monfeigneur le Dauphin la même année, Colonel aux Grenadiers de France en 1759, Colonel-Lieutenant du Régiment d'Infanterie de la Reine en 1762, Brigadier en 1769, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1780, & depuis 1779 Chevalier d'honneur de la Reine, a époufé, le 15 Avril 1759, *Marie-Eléonore-Eugénie de Lévis-Châteaumorand*, dont :

1. N..... de Saulx, Marquis de Tavannes, mort à l'âge de 3 ans ;
2. Charles-Marie-Casimir, né le 5 Octobre 1760 ;
3. Gabrielle-Charlotte-Eléonore, née le 8 Mars 1764 ;
4. Et Catherine-Charlotte-Eugénie, née le 24 Octobre 1767.

XXIII. Charles-Dominique-Sulpice de Saulx, Vicomte de Tavannes (fecond fils de Charles-Michel-Gaspard, & de *Marie-Françoife-Cafimire de Froulay de Teffé*), né le 19 Janvier 1751, d'abord Lieutenant au Régiment d'Infanterie de la Reine, aujourd'hui (en 1782) Meftre de Camp du même Régiment, a époufé, le 8 Mai 1771, *Antoinette-Catherine-Pauline Feydeau de Brou*, morte à Nancy en Octobre 1780, dont :

1. Charles-Joseph-Dominique, né le 4 Août 1772 ;
2. Gaspard-Louis-Henri, appelé *le Chevalier de Tavannes*, né le 7 Décembre 1777 ;
3. Aglaé-Caroline-Justine, née le 25 Décembre 1773.

PREMIER RAMEAU

forti des Comtes de Tavannes, *Vicomtes* de Ligny.

XVIII. Jean de Saulx (fils de Guillaume,

Comte de Tavannes, & de *Jeanne-Béatrix de Pontaillier*, fa feconde femme), connu fous les titres de Marquis de TAVANNES, de Vicomte de Ligny, Baron de Sully, mourut le 17 Octobre 1665; il avoit époufé, par contrat paffé le 17 Octobre 1643, *Jeanne-Françoife de Pontaillier*, & en eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. ÉLÉONORE, mariée, le 31 Octobre 1665, à *Michel du Faur*, Comte de Pibrac, fils de *Gui*, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

XIX. JEAN DE SAULX, Chevalier, IIe du nom de fon rameau, né le 14 Janvier 1644, mourut le 14 Novembre 1717. Il époufa, en 1672, *Anne-Louife de Bourbon-Buffet*, fille de *Jean-Louis*, Baron de Châlus, & d'*Hélène de la Queille*, dont :

1. CÉSAR-PHÉBUS DE SAULX, dit *le Comte* DE TAVANNES, né le 23 Juin 1675, Moufquetaire dans la première Compagnie en 1698, Enfeigne au Régiment des Gardes-Françaifes le 30 Juillet fuivant & Sous-Lieutenant le 29 Décembre 1699, mort fans alliance le 6 Mars 1706 ;
2. NICOLAS, qui fuit;
3. JACQUES, mort âgé de deux ans;
4. MARIE-ANNE, mariée, par contrat du 29 Mars 1715, à *Claude-Jofeph de Digoine*, Marquis du Palais;
5. LÉONORE-LOUISE, née le 6 Février 1674, mariée, par contrat du 5 Avril 1705, à *Paul de Loriol*, Comte de Digoine, Seigneur de Poule ;
6. & 7. Et 2 autres enfants morts jeunes, dont nous ignorons les noms.

XX. NICOLAS DE SAULX, Chevalier, Marquis de Tavannes, Vicomte de Piramont, Baron de Montgilbert (fecond fils de JEAN II), né à Autun en Mars 1677, Moufquetaire dans la première Compagnie le 14 Mars 1699, enfuite Lieutenant aux Gardes-Françaifes en la place de fon frère aîné en 1705, époufa, par contrat du 14 Juillet 1714, *Antoinette de Sève*, fille de *Pierre*, Baron de Flechère, premier Préfident & Lieutenant-Général du Siége & Sénéchauffée de la Ville de Lyon, & d'*Anne-Marie Verot*. Il eut :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. BENOÎTE-MARIE, née à Lyon le 6 Janvier 1716, qu'on ne croit pas avoir été mariée ;
3. MARIE-ANNE-HORACE, qui entra aux Dames de Marfigny en 1730 ;
4. VIRGINIE, dite *Mademoifelle* DE PIRAMONT, née le 7 Juin 1719, dont on ne dit rien.

XXI. PIERRE DE SAULX, Marquis de Tavannes, né le 17 Juin 1717, fut Enfeigne au Regiment des Gardes-Françaifes. En lui finit cette branche.

SECOND RAMEAU

forti des Comtes DE TAVANNES, *Marquis* DE MIREBEL.

XIX. NOEL DE SAULX-TAVANNES, Marquis de Mirebel (troifième fils de CLAUDE DE SAULX, Comte de Tavannes, & de *Françoife Brulart*), mort en 1679, avoit époufé, en Août 1649, *Gabrielle Jaubert de Barrault*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Confeiller d'Etat, & de CLAUDE DE SAULX-TAVANNES, dont :

1. NICOLAS, mort Jéfuite à Dijon ;
2. LOUIS-ARMAND-MARIE, qui fuit ;
3. CLAUDE, né le 27 Mai 1653 ;
4. MARGUERITE-HENRIETTE, mariée, 1° le 17 Mars 1678, à *Louis*, Marquis *de Montfaulnin du Montal*, Meftre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, mort en 1686; & 2° à *Euftache-Louis Marion*, Marquis de *Druy*, en Nivernois, mort le 4 Octobre 1693.

XX. LOUIS-ARMAND-MARIE DE SAULX, dit *le Marquis* DE TAVANNES, mort en 1733, avoit époufé *Catherine de Choifeul de Chevigny*, dont :

1. LOUIS-HENRI, Marquis de Mirebel, Baron de la Marche, né le 27 Juin 1705 ;
2. N.... DE SAULX ;
3. MAXIMILIENNE-EMMANUELLE-MARIE-ANNE, née le 24 Mars 1704, Abbeffe de Lanchares, à Châlons, en Bourgogne ;
4. & 5. N. & N... DE SAULX, Religieufes à Fontevrault ;
6. N... DE SAULX, Religieufe aux Urfulines de Dijon ;
7. N... DE SAULX, Religieufe aux Filles Ste.-Claire, à Auxonne.

XXI. LOUIS-HENRI DE SAULX, Marquis de Mirebel, mort fans avoir été marié, le 13 Janvier 1747, à 41 ans.

TROISIÈME & DERNIER RAMEAU

forti des Comtes DE TAVANNES.

XX. HENRI DE SAULX-TAVANNES (fecond fils de JACQUES, Comte de Tavannes, & de *Louife-Henriette de Potier*), fut d'abord Abbé Commendataire de l'Abbaye de Ste.-Marguerite, connu depuis fous le nom de *Chevalier* DE TAVANNES. Il fut Capitaine

d'une Compagnie de Dragons dans le Régiment de la Reine, où il donna des preuves de fa valeur, & de fon zèle pour le fervice du Roi. Sa Majefté, qui en eut connoiffance, le nomma Enfeigne dans la Compagnie d'Hommes d'Armes de fes Ordonnances, fous le titre de la Reine, par brevet du 20 Mai 1682. Les grands fervices qu'il rendit dans cette place lui méritèrent en 1683 celle de Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine, par brevet donné à Verdun le 19 Juillet 1683. Il prit alors le titre de Comte DE SAULX. Il continua fes fervices, fut Meftre de Camp Lieutenant du Régiment d'Orléans, Cavalerie, & mourut à Paris le 13 Août 1731. Il avoit époufé, en 1682, *Marie de Grimouville*, morte le 25 Juillet 1715, veuve de *René de Potier*, Préfident au Parlement de Paris, & fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Meilleraie, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Claude Goblin*, dont :

1. CHARLES-HENRI-GASPARD, qui fuit;
2. LÉON, né à Paris le 19 Février 1686, qui fut Abbé de l'Abbaye des Trois-Rois, en la Comté de Bourgogne, & mourut à Paris âgé de 33 ans;
3. N... DE SAULX, dit *le Chevalier* DE TAVANNES, tué étant Garde-Marine fur les vaiffeaux du Roi;
4. LOUIS-ARMAND-MELCHIOR, dit *le Chevalier* DE TAVANNES, né à Paris le 2 Janvier 1691, qui fut Capitaine au Régiment d'Enghien, puis Meftre de Camp du Régiment d'Infanterie de Soiffonnais par brevet du mois de Juin 1724;
5. N...., dont on ne dit rien;
6. MARIE-THÉRÈSE, Religieufe à l'Abbaye Royale de Jouard, Ordre de St.-Benoît, & Abbeffe de St.-Andoche, à Autun, en 1721;
7. Et une autre fille, morte en bas âge à l'Abbaye-au-Bois, à Paris.

XXI. CHARLES-HENRI-GASPARD DE SAULX-TAVANNES fut en 1702 Colonel d'un Régiment d'Infanterie qui fut réformé. Il fut confervé Colonel à la fuite du Régiment de Gervefaye par brevet du 31 Janvier 1714, donné à Verfailles; en 1718, nommé Brigadier des Armées du Roi; le 1er Février 1719, Lieutenant-Général pour le Roi au Bailliage du Mâconnais, Capitaine & Gouverneur de Mâcon & du Pays Mâconnais, ainfi que de la Tour du Pont de Mâcon, dans laquelle place le Vicomte DE TAVANNES lui fuccéda. Par commiffion du 7 Juillet 1723, il fut nommé Meftre de Camp du Régiment d'Infanterie de Quercy, reçu Chevalier des Ordres du Roi dans le Chapitre tenu à Verfailles le 3 Juillet 1724, & mourut le 4 Novembre 1753, dans fon Gouvernement de Mâcon. Il avoit époufé, le 23 Juin 1721, *Elifabeth de Mailly du Breuil*, morte à Paris en 1728, dont il n'eut que

FRANÇOISE-HENRIETTE, née le 13 Juin 1722, morte en 1728.

BRANCHE

des Vicomtes DE TAVANNES.

XVII. JEAN DE SAULX, Vicomte de Tavannes (fils puîné de GASPARD, & de *Françoife de la Baume*), s'attacha au Duc de Mayenne & au parti de la Ligue, tandis que GUILLAUME, fon frère aîné, tenoit pour le Roi Henri IV. Mais lorfque le Roi fe fut rendu maître de la Ville de Dijon, le Vicomte DE TAVANNES fut un des premiers à fe foumettre: il remit le Château de Talant, dont il étoit Gouverneur. Comme il avoit été fait Maréchal de France par le Duc de Mayenne, HENRI IV lui permit d'en prendre le titre jufqu'à ce qu'il y eût une des quatre places vacante, dont il lui promit de le pourvoir. Il époufa 1° *Catherine Chabot*, morte en 1587, fille de *François*, & de *Françoife de Ligny*; & 2° *Gabrielle Defprez de Montpezat*, morte en 1653. Du premier lit vinrent:

1. CHARLES, qui fuit;
2. & 3. Deux filles.

Du fecond lit font nés:

4. HENRI, connu fous le nom de *Marquis de Mirebeau*, rapporté après CHARLES, fon frère confanguin;
5. MELCHIOR, Abbé de Ste.-Marguerite de Troyes;
6. LAZARE-GASPARD, Chevalier de Malte, Meftre de Camp, tué au fiége de Quiers en 1637;
7. JACQUES, mort en 1621;
8. GUILLAUME, mort en 1641;
9. EMMANUEL;
10. LÉONORE;
11. ANNE, morte en 1665, qui avoit époufé *André de Grimaldi*, Comte de Bueil;
12. CLAUDINE;
13. Et JEANNE.

De tous ces enfants il ne resta, après la mort de leur mère, que le seul HENRI; tous les autres moururent sans postérité.

XVIII. CHARLES DE SAULX, appelé *le Baron* DE TAVANNES, Bailli du Mâconnais, épousa *Philiberte d'Aucourt*, dite *de la Tour*, Dame de Lieufranc, dont:

1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui suit;
2. Et CLAIRE-FRANÇOISE, qui hérita de CLAUDE-FRANÇOIS, son frère, mort sans postérité. Elle épousa, le 2 Janvier 1647, *Charles François de la Baume*, Marquis de St.-Martin, mort en Mai 1666.

XIX. CLAUDE-FRANÇOIS DE SAULX-TAVANNES succéda aux terres & charges de son père, & mourut en Septembre 1647, sans postérité.

XVIII. HENRI DE SAULX, Vicomte de Tavannes, Marquis de Mirebeau (fils aîné du second lit de JEAN, Vicomte DE TAVANNES, & de *Gabrielle de Montpezat*), fut nommé à l'office de Chevalier d'honneur au Parlement de Dijon, que possédoit auparavant son père. Il eut un brevet pour aller commander les Troupes à Casal, Montferrat & ailleurs. Il fut fait Maréchal des Camps & Armées du Roi, & l'année suivante, aux instances du Duc de Mantoue, Commandant de toutes les Troupes Françaises, & même des Troupes Italiennes à Casal & au pays de Montferrat. Le Roi, croyant qu'il étoit nécessaire qu'il y eût sur les lieux une personne d'autorité, sur la valeur & la fidélité de laquelle il pût compter, le nomma encore Capitaine de 100 Hommes d'Armes de ses Ordonnances dans la Province de Bourgogne, & donna ordre de recevoir dans les Places le Marquis DE TAVANNES, Lieutenant-Général, avec tel nombre de Troupes qu'il lui plairoit. Il continua ses fonctions de Lieutenant-Général sous M. de Vendôme, & mourut 3 ans après, le 11 Octobre 1653, dans la 55e année de son âge, sans laisser d'enfants. Il a survécu à tous les enfants mâles des deux mariages du Vicomte, son père; & n'en ayant pas laissé après lui, la ligne masculine du Vicomte DE TAVANNES, fils puîné du Maréchal, a fini en lui, après avoir duré 80 ans seulement. Il épousa, en Novembre 1635, *Marguerite Potier de Tresmes*, morte en 1669, seconde fille de *René*, Duc *de Tresmes*, Pair de France, & de *Marguerite de Luxembourg*.

TROISIÈME BRANCHE

DE SAULX-VANTOUX, *dite* DE BEYRE.

XIII. HENRI (fils puîné de JEAN DE SAULX, surnommé *Louvet*), étoit encore mineur à la mort de son père, arrivée l'an 1404. Il fut sous la tutelle de son frère, & donna son dénombrement l'an 1429 de la terre de Vantoux en partie. Il eut de sa femme :

1. ALEXANDRE, qui suit ;
2. JEAN, Seigneur de Courtivron & du Meix, qui épousa *Jeanne de la Marche*, dont il n'eut point d'enfants : ils donnèrent leurs biens à CATHERINE, fille d'ALEXANDRE, leur frère ; l'acte en fut passé à Courtivron le 28 Avril 1488 ;
3. CLAUDINE, mariée à ALEXANDRE DE SAULX, *le jeune*.

XIV. ALEXANDRE DE SAULX, dit *l'aîné*, Seigneur de Beyre & de Vantoux en partie, épousa *Jeanne de Crux*. Il mourut en 1502. Ses enfants furent :

1. CLAUDE, Seigneur de Beyre, qui épousa *Louise de Salins*, dont : ANNE, mariée, 1° à *Simon de Vaudrey*, Seigneur de Mons; 2° à *Philibert de Drey*;
2. HENRI, qui suit ;
3. JEANNE, mariée à *Gilles de Saint-Broin* ;
4. Et CATHERINE, mariée à *Jean de Salins*, fils d'*Etienne*, Seigneur de Coraboeuf.

XV. HENRI, Seigneur de Vantoux, hérita de la portion d'ALEXANDRE le jeune, qui lui fut contestée sans succès par les Dames de Rye. Il étoit en même temps Seigneur de Montremantier. Il mourut en 1524, après avoir épousé *Marie de Quingey*. JEAN DE SAULX, Seigneur d'Arc-sur-Tille, & JEAN DE SAULX, Seigneur d'Orrain, furent Curateurs de ses enfants, qui furent :

1. CLAUDE, qui suit;
2. ALEXANDRE, Seigneur de Vantoux en partie, de Montboillon, St.-Seine-sur-Vingenne, Saint-Thibaut, Biery, Chaudenay, Ste-Sabine, de Lheulley pour le tiers, partageable avec le Seigneur de Mally, Gouverneur de la Ville d'Auxonne, marié en 1540 à *Philiberte de Clerembaud* ;
3. SIMON, qui succéda à ALEXANDRE dans ses terres & emplois : il eut
   PHILIBERTE, mariée à *Claude de Joyeuse;*
   Et un fils naturel nommé PIERRE, vivant en 1588.
4. Et ANNE, mariée à *Aymé de Balay II*, Seigneur de Longwy, Grand-Bailli de Dôle.

XVI. Claude de Saulx, Seigneur de Vantoux en partie, de Gilly, de Pierrecourt, fut Chevalier des Ordres du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Capitaine de 50 Hommes d'Ordonnance, Lieutenant-Général pour le Roi en Bourgogne en l'abſence du Duc d'Aumale & du Maréchal de Tavannes. Il vendit la terre de St.-Julien, & fut, avec ſon frère Alexandre, exécuteur teſtamentaire du Maréchal de Tavannes. Il épouſa *Chriſtine de Vergy*, dont :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Gaspard, mort jeune ;
3. Henriette, mariée à *Claude de Lenoncourt*, Seigneur de la Marche & d'Is-ſur-Tille ;
4. Et Catherine, mariée à *Hugues de Plaines*, Baron de Courcelot.

XVII. Pierre de Saulx-Vantoux, Seigneur de Pierrecourt, Gilly, Pernant, Gouverneur du Château de Beaune, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mourut ſans poſtérité.

BRANCHE
des anciens Sires de Saulx, *dite* de Fontaines.

VI. Guillaume de Saulx (ſecond fils d'Othon), épouſa *Belot* ou *Belotte*, fille d'un Seigneur de Fontaines, dont :

1. Jean, qui ne paroît pas avoir été marié ;
2. Calon, qui ſuit ;
3. Othon ou Ottenin, dont on ne dit rien.

VII. Calon de Saulx prit, après la mort de ſon aîné, la qualité de Seigneur de Fontaines. Il épouſa *Dannez*, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Guillaume, qui prit le titre de Seigneur d'Aubigny, mort en 1307.

VIII. Jean de Saulx ne parut avec la qualité de Seigneur de Fontaines qu'en 1284, dans un acte de foi & hommage. Il épouſa *Marie*, dont :

1. Gilles, qui ſuit;
2. Dannot ou Dannez, mariée à *Emmonin de Montoilot ;*
3. Et Marguerite, mariée à *Hugues de Buffon.*

IX. Gilles de Saulx, qualifié ſeulement, dans ſon teſtament, Sire de Fontaines, épouſa *Agnès de Chartretes*, dont :

1. Hugues ou Huguenin, qui ſuit ;
2. Gui ou Guiot, Chanoine de Langres ;
3. Agnès, Religieuſe à Saint-Jean d'Autun ;
4. Marguerite ;
5. & 6. deux autres filles, Religieuſes.

X. Hugues ou Huguenin de Saulx, Seigneur de Fontaines, épouſa *Simone de Pontaillier*, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Robert, Seigneur de Fontaines après ſon frère aîné ;
3. Richard, rapporté après ſes deux frères ;
4. Isabeau ;
5. Et Jeanne.

XI. Jean de Saulx de Fontaines, Ecuyer, Seigneur en partie de Fontaines, pour ſon droit d'aîneſſe, eut la Meſſerie du lieu. Après la mort de Jean, & celle de ſon frère Robert, arrivée peu de temps après, le ſeul Seigneur de Fontaines qui reſtât fut Richard de Saulx, qui ſuit. Jean épouſa N..., dont :

Agnès & Jeanne.

XI. Richard de Saulx, qui ſuccéda à ſes frères & à ſa mère, poſſéda ſeul ce qu'ils avoient partagé. Il fit foi & hommage au Duc de Bourgogne comme Tuteur d'Agnès & de Jeanne, ſes nièces, filles de ſon frère aîné. Il épouſa Philippe de Saulx, dont il n'eut que

Marie, qui fut la dernière Dame de Fontaines, de la maiſon de Saulx, morte en 1429 ; elle épouſa *Guillaume de Marcy*, Seigneur de Giry & de Gippy, au Comté de Nevers, à qui elle porta la terre & ſeigneurie de Fontaines : elle en eut pluſieurs enfants. Ainſi finit la branche de Saulx, dite de Fontaines.

Richard eut un fils naturel nommé

Eudes ou Odot de Fontaines.

BRANCHE
des anciens Sires de Saulx, *dite* de Courtivron.

VII. Gautier de Saulx, Seigneur de Courtivron (ſecond fils de Gui, IVe du nom), eut en 1233 la terre & ſeigneurie de Courtivron, dont il prit le nom, & qu'il tranſmit à ſes deſcendants. Il eut, comme Seigneur de Courtivron, quelques différends avec l'Abbé & les Religieux de St.-Seine ; fut un des 11 Chevaliers & Damoiſeaux qui jurèrent de faire garder l'affranchiſſement accordé en 1246 par Jacques de Saulx aux Habitants du Bourg de Saulx. Ce Seigneur de Courtivron

ne prend dans quelques titres que le nom de sa terre de Courtivron ; mais dans un acte de 1254, il prend celui de Saulx. Il mourut en 1267. Le nom de sa femme est ignoré. Il eut pour successeur :

VIII. Odon ou Eudes, Seigneur de Courtivron, qui laissa de sa femme, nommée, à ce que l'on croit, *Isabeau*,

1. Eudes, Sire de Courtivron, mort âgé de 10 ans ;
2. Gautier, qui suit ;
3. Et Marie, mariée à *Edme de St.-Seine*.

IX. Gautier de Saulx, IIe du nom, fut Gruyer en Bourgogne en 1335. Il assista au Parlement des années 1352 & 1354, & épousa *Marguerite*, Dame de Magny-sur-Tille, dont :

1. Jacques, dont on ne parle point;
2. Jean, qui suit ;
3. Aglantine, morte en 1352, mariée à un Seigneur de Beyre.

X. Jean de Saulx, Seigneur de Courtivron, fut Châtelain de Saulx, de Salives & de Fouchanges ; fut mandé en 1361, avec plusieurs autres Seigneurs de Bourgogne, par le Gouverneur, pour se trouver en armes & en chevaux, afin de servir en Auxois le Dimanche d'après la quinzaine de St.-Jean-Baptiste, pour résister aux ennemis qui vouloient entrer en Bourgogne. Il donna son dénombrement de ce qu'il tenoit en fief du Duc le 24 Avril 1372. Il avoit épousé *Marie Aubriot*, sœur de *Hugues*, Bailli de Dijon en 1360, ensuite Prévôt de Paris, également sœur de *Jean*, Evêque de Châlon-sur-Saône. De ce mariage vinrent :

1. Emmonin, qui suit ;
2. Guillaume ;
3. Et Simon.

XI. Emmonin de Saulx ne porta pas le nom de Seigneur de Courtivron. Il fut Châtelain de Saulx, & mourut vers l'an 1392. Il avoit épousé *Jeanne de Pommard*, dont :

1. Jean, qui suit ;
2. Philibert, qui fut Evêque de Châlons & d'Amiens ;
3. Jacques ;
4. Marie, qui épousa 1° *Henri de Bonvalot*, Chevalier, Citoyen de Besançon ; & 2° *Thomas de Grammont*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, suivant un acte de 1412.

Les trois derniers enfants nommés partagèrent les biens de leur père, de concert avec Jean, Sire de Courtivron, leur aïeul, qui vivoit encore, & qui donna à Jean, fils aîné d'Emmonin, les terre, château & seigneurie de Courtivron, avec toutes leurs dépendances, pour en jouir à l'avenir comme lui aïeul, & *Marie Aubriot*, sa femme, en jouissoient. Les Lettres Patentes lui en furent accordées le 2 Février 1393.

XII. Jean de Saulx, IIe du nom, Seigneur de Courtivron, succéda à Jean, son aïeul, en la maison-forte ou château de Courtivron. Il y avoit déjà plus de 20 ans qu'il étoit au service du Duc de Bourgogne. Dès 1374, il étoit Maître des Requêtes de son Conseil : en 1404, il fut nommé Chancelier de Bourgogne, & Charles VI, Roi de France, le fit en 1412 Conseiller de son Grand-Conseil. Il se trouva à l'Assemblée des Etats convoqués par la Duchesse, en l'absence de son mari ; plusieurs Seigneurs du Duché & Comté de Bourgogne y assistèrent ; il y présida sous la Duchesse, & fit rédiger par écrit les sentiments de l'Assemblée, dont il mérita la confiance. Il reçut des marques de satisfaction de Philippe *le Hardi*, de Jean *sans Peur*, & de Philippe *le Bon*, qui le donna pour Conseil au Comte de Charolois, son fils, dernier Duc de Bourgogne. Il mourut en 1420, comblé d'honneur & de gloire. Il avoit épousé *Perrette de Marey*, dont :

Agnès, morte en 1443, sans enfants, qui avoit épousé *Pierre de Bauffremont*, Chevalier, Chambellan de Philippe *le Bon*.

Les contrats de mariage, actes de baptême, testaments, Provisions de charges, & autres actes cités par Dom Plancher, dans son *Histoire de Bourgogne*, tome II, où l'on trouve la Généalogie de cette maison très-détaillée, prouvent clairement la filiation de chacune des différentes branches & rameaux dont il vient d'être parlé.

Les armes de cette Maison sont : *d'azur, au lion d'or, armé & lampassé de gueules, & deux griffons pour supports*.

SAUMAISE : *d'azur, au chevron d'or, chapé, accompagné de trois glands du même, à la bordure engrêlée d'azur*.

SAUMARESCQ (de), en Normandie, Election de Valognes ; Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois tours du même, & surmonté d'une tête de léopard aussi d'argent*.

SAUMERY. Voy. JOHANNE.

SAURIN. Ce nom eſt connu en Provence depuis le XIIIe ſiècle. ISNARDUS SAURINI paraît ſouſcrit avec les autres Seigneurs de la province, dans un acte paſſé en 1256, entre Charles Ier, Roi de Naples & Comte de Provence, & Guillaume de Vintimille.

I. PHILIPPINUS SAURINI, député de la ville de Graſſe aux Etats tenus à Aix en 1374, offre de ſe trouver avec 200 hommes, pour aider à détruire les Truchins, qui déſoloient alors la Provence. Il laiſſa :

II. RAYMOND SAURINI, qui fut tué à Nice, en défendant cette place ; il eut :

III. PIERRE SAURINI, Ier du nom, Seigneur de Sartoux, qui teſta le 21 Août 1436, & eut :

1. ALBIN, qui ſuit ;
2. PIERRE ;
3. Et HONORÉ, Prieur clauſtral de l'Abbaye de Lérins, aux années 1460, 1464, 1480 & 1482.

IV. ALBIN DE SAURIN, & ſon fils PIERRE II, rapporté ci-après, ſont auteurs de pluſieurs branches, qui ſe ſont formées en Provence, en Languedoc, en Lorraine & au Marquiſat de Brandebourg, toujours diſtinguées dans les armées de nos Rois par des emplois honorables, & encore par les ſavants qu'elles ont produits. Meſſieurs de Sainte-Marthe & le père Colomby, Jéſuite, parlent avec éloge de NICOLAS SAURIN, Chanoine & Théologal de l'Egliſe de Siſteron, qui vivoit en 1549. ELIE, né le 28 Août 1639, mort en 1703, & JOSEPH (tous deux fils d'un PIERRE), & JACQUES, ſont connus de tous les ſavants de l'Europe. Ce JOSEPH, né en 1659, fut un des plus ſavants géomètres du royaume de France, & Membre de l'Académie des Sciences de Paris. Il fit abjuration en 1690, de la Religion prétendue réformée, entre les mains du grand Boſſuet. C'eſt lui auquel le célèbre poëte Jean-Baptiſte Rouſſeau attribuoit ces couplets dont on a tant parlé. Il mourut le 29 Décembre 1737. JACQUES (cité plus haut), né en 1677, fut le plus grand prédicateur que les Calviniſtes aient jamais eu. Il mourut le 30 Décembre 1730, & avoit épouſé, en 1703, *Catherine Boiton*.

V. PIERRE DE SAURIN, IIe du nom, fut confirmé dans ſon ancienne nobleſſe en 1476, par le Roi René, Comte de Provence, & par de nouvelles Lettres, le 4 Juin 1710, ſous le règne de Louis XIV, & mourut à Aix. Il laiſſa

VI. ANTOINE DE SAURIN, Ier du nom, Seigneur de Magagnoſc, qui épouſa RENÉE DE SAURIN, ſa couſine, dont :

VII. FRANÇOIS DE SAURIN, qui laiſſa

VIII. ANTOINE DE SAURIN, IIe du nom, qui ſervit avec diſtinction pendant les troubles de la Ligue, ſous le Grand Prieur d'Angoulême, Gouverneur de Provence, & épouſa *Suſanne Augier de Thorame*, dont :

IX. ANTOINE DE SAURIN, IIIe du nom, un des plus habiles Juriſconſultes de ſon temps, qui épouſa, par contrat du 26 Juillet 1628, *Anne de la Meyſſonnery*, fille de *Louis*, Médecin ordinaire du Roi Louis XIII, & de *Sibylle de Margalet*, dont :

1. JOSEPH-IGNACE, qui ſuit ;
2. Et FRANÇOIS, Prêtre de l'Oratoire, Caſuiſte d'une grande réputation, Curé de Joyeuſe, qui a acquis à ſa famille la protection diſtinguée de la Maiſon de Lorraine.

X. JOSEPH-IGNACE DE SAURIN, grand Juriſconſulte, conſidéré dans les provinces voiſines comme l'oracle du droit, Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du pays aux années 1682 & 1691, premier Préſident au Sénat de cette ville, après ſa réduction, Syndic de la Nobleſſe, & député vers Sa Majeſté en 1702, épouſa, par contrat du 2 Avril 1669, *Marguerite le Brun*, fille d'un Gentilhomme ordinaire de Sa Majeſté, dont :

1. PIERRE, IIIe du nom, Juriſconſulte verſé dans la connoiſſance du Droit, Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du pays aux années 1710 & 1724, mort ſans alliance ;
2. CHARLES, qui ſuit ;
3. ANDRÉ, Prieur de St.-André de Valborgne en Languedoc ;
4. JEAN-ANTOINE, Prieur & Seigneur de Ste.-Enimie en Gévaudan, député à la Cour au temps de la Régence, par le Chapitre de St.-Victor de Marſeille, dont il étoit Chanoine régulier ;
5. Et ISABEAU, qui épouſa *Louis de Vitalis*, Ecuyer, dont poſtérité.

XI. CHARLES DE SAURIN, Ier du nom, Chevalier de St.-Louis, Capitaine de Vaiſſeaux au département de Toulon, s'eſt ſignalé en différents combats contre les Anglais, & eſt mort gratifié d'une penſion de 1000 livres. Il épouſa, en 1712, *Eliſabeth de Thézan*, fille de *Thomas*, IIe du nom, Vicomte du Poujol, dont :

1. Thomas-Ignace-Albin, qui fuit;
2. Charles, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, Chevalier de St.-Louis avec une penſion de 800 livres, mort âgé de 42 ans, fort regretté ;
3. Louis-Raymond, Prieur & Seigneur de Ste.-Enimie ;
4. Et Madeleine-Renée, qui épouſa le Seigneur de *Claret* & du Villard, de la ville de Siſteron.

XII. Thomas-Ignace-Albin de Saurin, Conſeiller en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 19 Juin 1745, épouſa, le 3 Mars 1745, *Louiſe Paillez*. (Voy. l'*Hiſt. hér. de la Nobleſſe de Provence*, tome II, p. 385.)

Les armes : *de gueules, à la faſce d'argent, chargée d'un léopard de ſable*. Deviſe : Verd et mur.

SAUSSAY (du), Ecuyer, Sieur de St.-Clair, de Longueval & de Servigny ; Famille de Normandie.

Ambroise du Saussay vivoit en 1550, & fut le biſaïeul de

Jean du Saussay, Ecuyer, qui épouſa *Jeanne Teſſon*, dont :

Françoise-Louise, née en 1685, qui fut reçue à St.-Cyr, au mois de Mai 1692, & prouva ſa nobleſſe depuis 1550.

Les armes : *d'hermines, à un ſautoir de gueules*.

SAUSSAY (du), en Normandie, Election d'Avranches ; Famille qui porte pour armes : *d'azur, à deux molettes d'argent en chef, & un fer de pique d'or en pointe*.

SAUSSURE, ancienne Nobleſſe de Lorraine, où elle a poſſédé pluſieurs Terres ſeigneuriales, des offices & des dignités diſtingués, ſingulièrement celle de Grand Fauconnier de Lorraine & de Bar, dont a été revêtu noble

I. Mongin de Saussure, Seigneur de Monteuil & de Dommartin-ſous-Amance, par Patentes du Duc Antoine, du 17 Septembre 1520, qui fut Conſeiller d'Etat & Capitaine de Bouconville, & Grand Fauconnier de Lorraine & de Bar. Par nombre d'actes de LL. EE. de Berne, il paroît que depuis 1552 cette Famille de Saussure eſt ſous leur domination. Elle y eſt conſtamment titrée de *noble* depuis cette époque, nommément par un acte en parchemin du 19 Avril 1645, dans lequel acte cette Famille eſt qualifiée de *noble*. Il épouſa, en 1503, *Catherine de Clemery*, fille de *Jacques*, dont :

II. Antoine de Saussure, Seigneur de Monteuil, &c., qui épouſa *Antoinette d'Augy*, dont :

III. Jean de Saussure, Seigneur de Bouſſens, qui épouſa N... *de Budé*, fille de *Jean*, Seigneur de Vérace, dont

IV. Daniel de Saussure, Seigneur de Vernand, qui épouſa *Dorothée de Dortan*, fille de noble *Pierre*, Seigneur de Berché, dont :

V. Georges de Saussure, Seigneur de Berché & de Vernand, qui épouſa *Urbaine Polier*, fille de *Jean*, Seigneur du Château de Gumoens, d'une Famille reconnue de tout temps dans le pays de Berne. Elle y a poſſédé des Terres ſeigneuriales. Ils eurent :

VI. Jean-Louis de Saussure, Baron de Berché, Seigneur de Bavois, &c., qui ſe diſtingua dans ſa Patrie par ſes vertus & ſes belles actions à la bataille de Vilmergue. Il épouſa, par contrat du 11 Août 1694, *Françoiſe de Perrotat*, fille de *David*, Seigneur de St.-Quintin, Victor & Maſſargues, Gentilhomme de Languedoc, & de *Roſe Boileau de Caſtelnau*, dont :

Rose, mariée, par contrat paſſé à Lauſanne le 15 Novembre 1721, à *Samuel Conſtant de Rebecque*, mort Major-Général au ſervice des Provinces-Unies, le 16 Janvier 1756. (Voy. CONSTANT de REBECQUE.)

* SAUTOUR : c'eſt une terre qui appartenoit à la Maiſon des *Eſſars*, & qui fut érigée en Baronnie par Lettres du mois de Mars 1555, enregiſtrées le 5 Juin 1556, en faveur de *Gabrielle Gouffier*, veuve de *Claude des Eſſars*. Voy. ESSARS (des).

SAUVAGE, en Normandie, Election de Valognes; Famille dont les armes ſont : *d'azur, au tronc de chêne d'argent à trois chicots, 2 à dextre & 1 à ſéneſtre, cantonné de deux glands d'argent, à l'écorce d'or en chef, & de deux feuilles de chêne auſſi d'argent en pointe*.

§ SAUVAGE (de). C'eſt une ancienne & noble Famille d'extraction, originaire de Bourgogne, ſur les confins du Nivernais. Ses anciens titres ayant été brûlés dans un incendie arrivé le 15 Juin 1615, dans la maiſon

ſeigneuriale de Montbaron. On ne peut remonter la filiation qu'à

I. Claude de Sauvage, qui épouſa, 1° par contrat paſſé le 3 Août 1553, devant *Poſtallier*, Notaire, en préſence d'*Edmé-Alops* & de *Matthieu*, frères de la future, *Marguerite de la Croix*, fille de *Philbert*, Écuyer, Seigneur de Ramilly, de Pallemaſſe & du Tremblay. Par ce contrat de mariage, il lui fut accordé la Terre & Seigneurie de Montbaron, ſituée dans la Paroiſſe de Cervon, quitte de toutes les hypothèques dont ladite terre auroit pu être chargée pendant leur communauté; & 2° *Barbe Maſquin*, qui tranſigea, le 6 Juillet 1567, avec ſon beau-fils, pour régler ſes droits comme veuve. On ne croit pas que Claude ait eu des enfants de ce ſecond mariage. Du premier lit vint:

II. Léonard de Sauvage, Ecuyer, Seigneur de Montbaron, qui ſervit le Roi, ſuivant un certificat daté du 1er Juillet 1562, ſigné La Fayette. Il donna quittance, avec ſa ſeconde femme, à la Dame de St.-Aubin, par acte retenu devant de Placas, le 30 Juillet 1581, & vivoit encore le 14 Août de la même année, ſuivant une autre quittance que lui donna à cette époque noble & puiſſant Seigneur Jean de Brechard, Seigneur de Vallard, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon beau-frère. Il épouſa, 1° par contrat paſſé le 9 Janvier 1558, devant d'*Acqueton*, Notaire, ſous l'autorité de Matthieu de la Croix, ſon oncle maternel & ſon curateur, *Chriſtine de l'Enfernat*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Premières & de Ville-Vallet; & 2° *Philiberte de Brechard*. Du premier lit vint:

1. François, qui ſuit.

Et du ſecond :

2. Louis, rapporté après ſon frère aîné.

III. François de Sauvage ſervit le Roi dans ſes Armées. Il tranſigea avec ſon père, & accepta la terre de Jailly, ſituée dans la Paroiſſe de Gâcogne, en renonçant à tous autres droits, par acte paſſé le 7 Février 1584, en préſence de *Gilles Hermand*, Garde-Note, demeurant à Monceau. Le nom de ſa femme eſt ignoré; mais on ſait qu'il eut:

Jeanne, mariée à *Mathurin de Mullot*, Ecuyer, Seigneur de Fay, ainſi qu'il paroît par une tranſaction paſſée le 3 Juillet 1610, devant *Etienne Caillet*, Notaire à Billy, entre cette Jeanne & Louis, ſon oncle, par laquelle elle renonce aux droits de *Chriſtine de l'Enfernat*, ſon aïeule, ainſi qu'à l'hérédité de *Philiberte de Brechard*, mère de Louis.

III. Louis de Sauvage (ſecond fils de Léonard, & de *Philiberte de Brechard*, ſa ſeconde femme), Ecuyer, Seigneur de Montbaron, ſervit le Roi au ban & arrière-ban, & obtint un certificat de Sa Majeſté du camp de la Madeleine, le 30 Septembre 1590, ſigné Henri. Sa maiſon ſeigneuriale de Montbaron ayant été totalement incendiée le 15 Juin 1615, ſans avoir pu ſauver aucun de ſes titres & papiers, il en demanda acte de notoriété, pour y avoir recours & les ſiens en tant que de beſoin, aux Chanoines & Curé de l'Egliſe de St.-Barthélemy de Cervon & autres Habitants de la Paroiſſe, qui le lui donnèrent le 10 Août 1615, par-devant *Guillemin*, Notaire. Il épouſa, par contrat paſſé au château de Chaſſy, le 24 Novembre, devant *Deſmoulins*, Notaire à Monceau (en préſence des Nobles Seigneurs *Dieudonné* & *Philibert de Caroble*, Ecuyers, Seigneurs de Chaſſy, oncles maternels d'*Edmée*), *Edmée de Lanvaux*, fille de Noble *Pierre*, Ecuyer, Seigneur des Aubus & de la Mothe-St.-Thibault, & de *Philiberte de Caroble*, dont il eut :

1. Alops, qui ſuit ;
2. Françoise, mariée, le 19 Juillet 1626, dans l'Egliſe Paroiſſiale du Nuarre, à *Jacques le Preſtre*, oncle de *Sébaſtien le Preſtre*, Seigneur de Vauban, Maréchal de France. Voy. PRESTRE de VAUBAN (le).

IV. Alops de Sauvage, Ecuyer, Seigneur de Montbaron, fut autoriſé, par ſon père & ſon tuteur, à rendre foi & hommage de la terre de Montbaron par acte paſſé devant *Connetable* le 1er Novembre 1610. Il entra au Service en qualité d'Enſeigne dans une Compagnie de Chevaux-Légers commandée par M. le Baron de Jaucourt; fut enſuite Lieutenant au Régiment de St.-Luc, dans la Compagnie de M. de Foiſſy, comme le conſtate un certificat donné le 7 Juillet 1606, par M. d'Osfeu, Commandant pour le Roi à Calais, dans lequel il déclare que le Sieur Alops, Lieutenant au Régiment de M. le Maréchal de St.-Luc, a combattu vaillamment dans une ſortie faite contre les ennemis, mais que la ſupériorité de leurs forces l'ayant fait ſuccomber, il fut conduit priſonnier à Gravelines, où il a été retenu l'eſpace de deux

mois. Par un autre certificat du même Commandant, daté du 18 Février 1639, on voit qu'à cette époque il étoit Capitaine au Régiment de St.-Luc. Il avoit épousé, par contrat passé le 3 Octobre 1639, devant *Rans*, Notaire à l'Orme, *Charlotte de Bault*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Mothe & de Vilaines, Garde-du-Corps du Roi, & *d'Edmée de Courvol*. Ladite *Charlotte de Bault* fut autorisée de *Marie de Montsaulnin*, épouse de *Philibert de Courvol*, Ecuyer, Seigneur des Aubus, son curateur, ayant pouvoir de son mari pour l'effet des présentes, assistée de *Jean de Courvol*, Ecuyer, Seigneur de Grandvaux, & de *François de Courvol*, Seigneur de Montas, ses oncles maternels; & Alops fut assisté de *Jacques le Prestre*, Ecuyer, Seigneur de Vauban, son beau-frère, & encore des Seigneurs de Marsilly, du Clufeau & de Cussy, ses cousins. Il eut :

1. Philibert, qui suit;
2. Antoine, né le 9 Février 1643, baptisé à Nuarre, qui servit dans le Régiment de Champagne, & mourut à Aulsi, sans postérité, le 29 Juin 1659;
3. François, né le 8 Janvier 1645, Capitaine au Régiment de Navarre, ensuite Ingénieur ordinaire du Roi, & en cette qualité travailla, par ordre de Sa Majesté, aux fortifications de Neuf-Brisach, sous la direction du Maréchal de Vauban, son allié; fit aussi un voyage d'Afrique pour le service du Roi; mourut à Paris le 25 Décembre 1675, sans avoir contracté d'alliance, & fut inhumé dans l'Eglise des R. P. Cordeliers, à l'aîle droite du chœur, où il avoit désigné sa sépulture, sur laquelle on doit voir encore son épitaphe & l'écusson de ses armes;
4. Charles, né le 11 Octobre 1649, Enseigne au Régiment de Clermont, mort garçon au château de St.-Thibault le 8 Février 1669;
5. Alexandre, Auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
6. Et Louise, Religieuse Bernardine à l'Abbaye du Réconfort.

V. Philibert de Sauvage, Ecuyer, Seigneur de Montbaron, Montlouis, Nuarre, &c., né le 29 Juin 1641, baptisé dans l'Eglise de Nuarre, servit le Roi dans le Régiment de Navarre, où il fut Capitaine par commission délivrée à St.-Germain-en-Laye le 10 Décembre 1671; étoit Commandant d'un bataillon au même Régiment, lorsque des incommodités fréquentes, que lui faisoit sentir l'effet des blessures qu'il avoit reçues dans divers combats, l'obligèrent de se retirer du Service. On conserve dans la famille des lettres remplies d'affection & de confiance que lui écrivoit le Maréchal de Vauban, son allié, par lesquelles il paroît que ce grand homme l'estimoit beaucoup & le regardoit comme très-bon Officier. Il fut maintenu dans les droits de son ancienne noblesse, d'après la production de ses titres, au mois d'Avril 1700, devant les Commissaires départis de Sa Majesté pour la recherche de la noblesse, & ses armes furent enregistrées dans l'*Armorial gén. de France*, le 25 Juin 1700, par M. d'Hozier, Juge d'armes de France, au registre coté *Généralité de Paris*. Il avoit épousé, par contrat passé au château de Trassy, le 1er Novembre 1662, devant *Pellin*, Notaire à Sancerre, *Edme-Françoise d'Estud*, sa cousine, fille de Haut & Puissant Seigneur *Jean*, Ecuyer, Comte de Tracy, Seigneur de Chassy, &c., & de *Gilberte de Caroble* : il en eut dix-huit enfants, dont quinze sont morts en bas âge : les trois autres furent :

1. François, qui suit;
2. Charlotte, née à Montbaron & baptisée à Vauclais le 20 Août 1663, mariée à *Gaspard de Champs*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Léger, & morte sans enfants à la fin de 1732.
3. Et Françoise, mariée à *Jean-Michel de Meun de la Ferté*, Ecuyer, Seigneur de la Cave, près Nevers, dont un fils Grand-Vicaire de Lisieux; un autre, mort sans alliance; une fille mariée au Marquis *de Vieux-Voisin*; & une autre fille, qui épousa 1° M. *de la Bussière*; & 2° M. *de Longueville*, Seigneur de Champmoreau, Chevalier de St.-Louis.

VI. François de Sauvage, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Montlouis, Nuarre, St.-Thibaut, Bonneçon & Saisy en partie, servit d'abord en qualité de Lieutenant au Régiment d'Auvergne, ensuite fut Gendarme de la Garde du Roi, & se retira après la guerre d'Espagne, dans laquelle il avoit reçu des blessures, dont les suites accélérèrent sa mort. Il avoit épousé, par contrat passé le 3 Juin 1715, devant *François*, Notaire à St.-Saulge, *Madeleine de Burdelot de Fontenille*, veuve de *Nicolas de la Barre*, Ecuyer, Seigneur de Tronches & de la Vernière, & fille

de Noble *François*, Ecuyer, Seigneur de Fontenille, les Forêts, Malfontaine, &c., & de *Marie de la Buffière*, en préfence d'*Edme de Burdelot*, Ecuyer, Seigneur de Fontenille, & de *François de Burdelot*, Ecuyer, Seigneur de Malfontaines, Chevaliers de St.-Louis, fes frères. De ce mariage font fortis :

1. Gaspard-Louis, qui fuit ;
2. Charlotte-Reine, mariée à *Léon de Toulongeon*, Ecuyer, Seigneur de Mirebeau & de Laubois, dont une fille unique, mariée à *Hippolyte-Joachim de Clerget de Saint-Leger*, demeurant à Moulins ;
3. Marie-Gabrielle, mariée avec *Euftache de Chargère*, Ecuyer, Seigneur de St.-Honoré, dont auffi une fille unique qui époufa fon parent *Charles de Chargère*, Ecuyer, Lieutenant au Régiment de Champagne.

VII. Gaspard-Louis de Sauvage, Ecuyer, Seigneur de Nuarre, Mont-Louis, Bonneçon, Saify en partie & Bazolle, né le 20 Août 1716, époufa, par contrat paffé le 28 Mars 1745, devant *Reuche*, Notaire à Monceau-le-Comte, *Marie Andras de Serre*, fille de Noble *Pierre*, Chevalier, Comte de Marcy, Baron de Poifeux, Seigneur de Serre, & de *Françoife des Prez*, dont :

1. Louis-Antoine-Dieudonné, mort fans alliance à Lille, en Flandre, le 10 Janvier 1768, étant Lieutenant au Régiment de Lyonnais ;
2. Et Marie-Madeleine-Geneviève, héritière de fa branche aînée, Dame de Nuarre, Bonneçon, Montlouis, Saify en partie, mariée, par contrat paffé au château de St.-Thibault le 4 Mai 1774, devant *Ragon*, Notaire de la Paroiffe de St.-Aubin-des-Chaulmes, à Meffire *Edme-Antoine de Moncorps*, Ecuyer, Seigneur de Chéry, de Coulangeron & de Saully, fon parent, Chevalier de St.-Louis, Capitaine-Commandant au Régiment d'Auvergne, Penfionnaire du Roi, fils de *Dieudonné*, Ecuyer, Seigneur defdits lieux, & de *Françoife-Antoinette d'Affigny*, dont, jufqu'à préfent, en 1781, *Charles-Antoine*, né le 22 Novembre 1777, & *Marie-Madeleine Augustine*, née le 28 Août 1775.

SECONDE BRANCHE.

V. Alexandre de Sauvage (cinquième fils d'Alops, & de *Charlotte de Bault*), Ecuyer, Seigneur de St.-Thibault & de Champilly, fervit d'abord en qualité de Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Champagne ; fut enfuite Capitaine au Régiment de Crillon. Il vendit à Philibert, fon frère aîné, Seigneur de Montbaron, & à *Françoife d'Eftud*, fon époufe, par contrat paffé à St.-Thibault le 18 Avril 1673, devant *Jean Beaudouin*, Notaire à Neufontaine, tous les droits, tant mobiliers qu'immobiliers, qui lui étoient échus par le décès de fes père & mère. Il leur donna quittance de la fomme de 1300 liv. pour final paiement de cette acquifition, par acte auffi paffé devant *Jean Baudoin* le 7 Mai 1675. Il fit de plus une renonciation de tous fes biens à la fucceffion de défunt François, fon frère, en faveur du même Philibert, par acte paffé le 2 Janvier 1676, devant *Buon* & *Ferret* Notaires au Châtelet de Paris. Alexandre ayant vendu & diffipé tous fes biens, & ne pouvant plus, par cette raifon, continuer la dépenfe néceffaire dans le Régiment où il fervoit, fe décida à paffer en Amérique ; & après avoir obtenu du Roi les grâces qu'il demandoit, il s'embarqua à Marfeille & arriva à l'Isle St.-Chriftophe, où il remplit avec diftinction l'emploi militaire qui lui avoit donné : il s'y maria enfuite. La mort d'Alexandre de Sauvage, & les vexations continuelles des Anglais, qui tendoient dès-lors à fe rendre les feuls maîtres de cette Isle, décidèrent fa veuve d'abandonner les biens confidérables qu'elle y avoit & de paffer avec fes enfants à celle de St.-Domingue, où elle s'établit en y tranfportant les débris de fa fortune. Il avoit époufé *Renée Duclos*, dont :

Joseph, qui fuit ;
Et trois filles.

VI. Joseph de Sauvage, Ecuyer, né à l'Isle St.-Chriftophe & tranfplanté à St.-Domingue, y fit l'acquifition d'un bien confidérable fitué dans le quartier de Jaczy, Paroiffe du Terrier-Rouge. Il fit fon teftament olographe le 1er Mai 1760, par lequel il légua à l'Eglife paroiffiale de St.-Pierre du Terrier-Rouge la fomme de 1000 livres, deftinée à la fondation d'une Meffe annuelle & perpétuelle pour le repos de fon âme & celle de fa femme, & mourut peu de jours après. Il époufa *Eléonore Bourgeois*, morte au mois d'Octobre 1754, dont :

1. Joseph, qui fervit dans les Milices du bataillon Dauphin en qualité de Capitaine de Dragons, & étoit Commandant de la divifion du Terrier-Rouge, lorfqu'il mourut

ſans alliance le 13 Juillet 1778, après avoir fait ſon teſtament olographe le 1er Février de la même année, dans lequel il inſtitue ſes légataires univerſels les enfants de Luc, ſon frère.

2. Luc, qui ſuit;
3. Jean, Prêtre & Chanoine du Chapitre Royal de Saint-Martin d'Angers ;
4. Et Renée, morte à Nantes en Bretagne le 28 Août 1778, mariée à St.-Domingue, par contrat paſſé le 8 Juin 1743, devant *de Lacour*, Notaire au Fort Dauphin, à *Etienne-Marc-Antoine du Tour*, né le 7 Juin 1716, Chevalier, ancien Lieutenant au Régiment de Monconſeil, laiſſant deux garçons. Voy. TOUR (du).

VII. Luc de Sauvage, Ecuyer, Sieur des Marons, né à St.-Domingue, a ſervi dans les Milices de cette Isle, d'abord en qualité de Lieutenant de Cavalerie; enſuite a été fait Capitaine de Dragons par commiſſion du Roi donnée à Compiègne le 29 Juillet 1771. Il obtint de M. le Comte d'Argout, Gouverneur de St.-Domingue & des Isles Sous-le-Vent, un congé pour paſſer en France, daté du 8 Juillet 1777, & il s'embarqua dans un Navire Bordelais, ſur lequel il mourut le 26 Août ſuivant. Il épouſa, par Bref de diſpenſe de Rome donné le 17 Août 1754, contrat paſſé à St.-Domingue le 21 Avril 1755, au quartier de Lartibonite, *Marie-Eliſabeth Dieu-le-Fils des Barres*, ſa couſine germaine (morte à Nantes, en Bretagne, le 21 Juillet 1767, & inhumée dans le Cloître des Dominicains de cette Ville), fille de *Pierre*, & *d'Eliſabeth Bourgeois*. Cette Famille de *Dieu-le-Fils* eſt originaire du Poitou, & porte pour armes: *d'azur à trois étoiles d'argent*. Sa branche aînée, profeſſant la Religion Proteſtante, alla s'établir en Angleterre lors de la révocation de l'Édit de Nantes, & y exiſte toujours ſous le nom de *God Son*. Ils eurent:

1. Marie-Luc-Michel-Pierre-Joseph-Benoni, qui ſuit ;
2. Marie-Elisabeth-Pierre-Josephe-Luc-Renée, née en 1755, morte ſans alliance en 1777;
3. Marie-Josephe-Aimée, née à St.-Domingue le 18 Juin 1757, ondoyée le même jour, & baptiſée en l'Égliſe paroiſſiale de St.-Pierre du Terrier-Rouge le 5 Août 1760, épouſa à Nantes, par Bref de diſpenſe du Pape donné à Rome le 8 Janvier 1779, contrat paſſé devant *Jalaber*, Notaire, le 13 Février de la même année, *Joſeph du Tour*, né le 29 Octobre 1747, Chevalier, Chevau-Léger de la Garde du Roi, ſon couſin germain, fils d'*Etienne-Marc-Antoine*, Chevalier, & de Renée de Sauvage ;
4. Et Éléonore-Marie-Pierre-Aimée, née à St.-Domingue le 18 Novembre 1762, ondoyée le 15 Août ſuivant, & baptiſée à Tours le 20 Février 1768 dans l'Egliſe paroiſſiale de St.-Venant, qui épouſa à Bordeaux, par Bref de diſpenſe donné à Rome au mois de Novembre 1780, contrat paſſé le 11 Décembre de la même année, devant *Rauſan*, Notaire, *Etienne-Marc-Antoine-Richard du Tour*, né le 24 Juin 1744, Chevalier, Chevau-Léger de la Garde du Roi, ſon couſin germain, frère aîné de *Joſeph du Tour*, mentionné ci-deſſus.

VIII. Marie-Luc-Michel-Pierre-Joseph-Benoni de Sauvage, né à St.-Domingue le 11 Juin 1765, a été baptiſé le 29 du même mois dans l'Egliſe paroiſſiale de St.-Pierre du Terrier-Rouge. Il fait actuellement, en 1781, ſes études au Collége Royal de Sorèze.

Les armes : *bandé d'or & d'azur, de ſix pièces, les bandes d'azur chargées chacune d'une étoile d'argent, couronne de Comte.* Supports: 2 *léopards.*

(Généalogie extraite des titres originaux qui ſont en grande partie dans les archives du château de St.-Thibault.)

SAUVAGERE. Voy. ROYER de la SAUVAGÈRE (le).

SAUVAGÈRE, Ecuyer, Seigneur de Cerfontaine, en Normandie, Election de Liſieux; Famille dont les armes ſont : *parti, au 1er coupé d'or, à une tour de ſable & d'or, à trois faſces ondées d'azur; au 2 d'argent, au lion de gueules.*

SAUVESTRE, Seigneur de Cliſſon. Anne-Bernard Sauvestre, Capitaine d'une des Compagnies de Grenadiers du Régiment des Gardes-Françaiſes, Brigadier des armées du Roi, Chevalier de St.-Louis, mourut âgé de 74 ans, le 21 Février 1729.

Les armes : *palé d'argent & de ſable, les pals d'argent ſemés de trèfles de gueules.*

SAUVEUR de VILLENEUVE. Louis Sauveur de Villeneuve, Ambaſſadeur de France à la Porte, eut pour fils

N... Sauveur de Villeneuve, Colonel du

Régiment des Landes, qui épousa N..., Dame de *Pourrières.*

SAUZAY ou SAUSAY (du). Dominique du Sauzay, Chevalier, Seigneur de Jarnosse & autres lieux, laissa

Jean-Baptiste, Marquis du Sauzay, Rebé, Amblepuis, St.-Jean-de-la-Buxière, Rono, Jarnosse & autres dépendances, né en 1716, entré au Régiment des Gardes-Françaises, le 27 Février 1732, Enseigne à drapeau le 12 Mars 1734, Enseigne à pique le 12 Mars 1735, Enseigne de Grenadiers le 10 Juin 1745, Sous-Lieutenant le 31 Janvier 1743, Sous-Lieutenant de Grenadiers le 6 Septembre suivant, Lieutenant le 30 Août 1744, avec rang de Lieutenant-Colonel en 1752, & Capitaine avec rang de Colonel le 25 Décembre 1758. Il a été nommé Major des Gardes-Françaises à la mort du Marquis de Cornillon, & présenté au Roi le 23 Mars 1766. Il épousa, le 8 Janvier 1755, *Marguerite de Blottefière*, fille de *Nicolas*, Marquis de Vauchelles.

Les armes : *d'azur, à la tour d'argent, maçonnée de sable, sur une terrasse de sinople, accostée de deux étoiles d'argent en chef.*

SAVALETTE de MAGNANVILLE. Charles-Pierre Savalette, ci-devant Intendant de Tours, depuis Garde du Trésor Royal, épousa *Marie Joli de Choin*, fille du Marquis, & de *Marie-Olympe Poulletier.*

SAVARY (de), en Touraine. Cette Maison a servi nos Rois & l'Etat dès le XIe siècle, qu'elle est connue entre les plus nobles de cette Province, par d'illustres alliances; des dons faits à des Abbayes du temps des Croisades; par la possession de fiefs mouvants directement de la Couronne; & enfin par celle de la Seigneurie de Lancosme depuis plus de 500 ans.

Elle a donné un Chevalier du St.-Esprit, des Chambellans, Ambassadeurs, Capitaines de 100 Hommes d'Armes des Ordonnances, & autres Officiers distingués. Elle forme aujourd'hui 3 branches.

Louis Savary, Marquis de Lancosme, épousa *Anne de Coutances*, dont :

1. Louis-François, qui suit;
2. Et Alexandre, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

Louis-François Savary, Marquis de Lancosme, épousa, par contrat du 19 Février 1690, N... *de Préaux*, fille de *Jean-Claude*, Chevalier, Seigneur de Préaux, & de *Françoise de Villebresme*, dont :

1. Louis-François-Alexandre, qui suit;
2. Louis-Antoine, Bailli de l'Ordre de Malte, qui a eu un bras emporté au siége de Philippsbourg en 1734, étant Sous-Lieutenant de Grenadiers au Régiment des Gardes-Françaises, & a quitté le service, étant Lieutenant au même Régiment;
3. Et N..., Capitaine de Grenadiers au Régiment de Richelieu, tué en 1734, au siége de Philippsbourg.

Louis-François-Alexandre de Savary, Seigneur & Marquis de Lancosme, en Touraine, & autres Terres en Berri, Chevalier de St.-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Richelieu, mourut le 12 Juin 1755, dans son château de Lancosme, âgé de 60 ans. Il avoit épousé, par contrat du 9 Janvier 1725, *Marie-Anne de Vaillant*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur d'Avignon, & de *Marguerite de la Bouchardière*, dont :

1. Louis-Jean-Baptiste, qui suit;
2. Louis-Alexandre, Bailli de l'Ordre de Malte;
3. Et Louis-François, appelé l'*Abbé de Lancosme.*

Louis-Jean-Baptiste Savary, Seigneur & Marquis de Lancosme, Chef des nom & d'armes, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Cavalerie, épousa, en Septembre 1749, *Louise-Renée Barjot de Roncée*, morte le 16 Mai 1765, dont :

1. Louis-Alphonse, qui suit;
2. Louis-Marc;
3. Et Louise-Angélique, qui épousa, le 10 Mai 1773, *Marie-Pierre-Antoine de Cugnac*, Marquis de Dampierre, né le 2 Juin 1738.

Louis-Alphonse Savary, Marquis de Lancosme, né en 1750, Capitaine au Régiment de Cavalerie de Bourgogne, épousa, en 1774, *Marie-Charlotte de la Bourdonnaye.*

SECONDE BRANCHE,

établie dans la province du Perche.

Elle y possède la Terre de la Chenelière, qui lui est passée par alliance avec les Maisons de *Préaux* & de *du Bellay.*

Alexandre Savary (fils puîné de Louis) épousa, par contrat du 15 Avril 1694, N... *de Préaux*, fille de *Jean-Claude*, Chevalier, Seigneur de Préaux, & de *Françoise de Villebresme*, dont :

1. Un fils, mort au service, dans le Régiment de Berri, Cavalerie;
2. Un fils, mort au service, dans le Régiment de la Marche ;
3. Et Louis, qui suit.

Louis Savary a été Page du Grand-Maître de Malte, Perolles; a fait ses caravanes en 1723, en outre plusieurs campagnes, dont deux en qualité d'Enseigne sur la Frégate Ste.-Thérèse; a eu l'honneur de présenter les faucons au Roi en 1728, & a eu l'agrément, en se mariant, de porter la Croix de Malte, tant en faveur de ses services rendus à l'Ordre, que de ceux rendus par sa Maison. Il laissa :

1. Jean-Charles, qui suit ;
2. Et Louis-François, Capitaine de Carabiniers, qui a fait les campagnes de 1761 & 1762, & a eu la permission, quoique marié, de porter la Croix de Malte, dont il étoit décoré depuis sa naissance.

Jean-Charles Savary, Capitaine de Carabiniers, a fait les campagnes d'Allemagne de 1759, 60, 61 & 1762 ; il a eu l'honneur d'être présenté, en 1777, au Roi & à la Famille Royale, & a fait ses preuves pour monter dans les carosses & chasser avec Sa Majesté.

BRANCHE
de Savary-Brèves.

Elle a pour auteur

Denis Savary (fils d'Honoré, Seigneur de Lancosme, & de Catherine Savary), Ecuyer, Seigneur de Lugny & de Brèves, qui épousa, le 9 Décembre 1544, *Françoise de Damas*, qui devint, par la mort d'*Antoine de Damas*, son neveu, héritière de la Terre de Brèves, en Nivernais. Elle étoit fille de *François*, Seigneur de Brèves, & d'*Isabeau d'Arces*. Ils eurent

François Savary, Seigneur de Brèves, Marquis de Maulevrier, &c., qui suivit à Constantinople Jacques Savary-Lancosme, son parent, ci-devant Colonel d'Infanterie, nommé, en 1582, par Henri III, Ambassadeur à la Porte, où, étant mort en 1591, le Seigneur de Brèves fut nommé en sa place, & y resta jusqu'en 1606, après avoir conclu, le 20 Mai 1604, avec le Sultan Achmet, un traité très-avantageux à la Nation Françaîse & à la Religion. Il fut reçu, en 1607, Conseiller d'Etat & Gentilhomme de la Chambre du Roi, en prêta le serment le 6 Janvier 1607 ; fut nommé, en 1608, Ambassadeur à Rome, où il soutint, au contentement de Sa Majesté & de la Reine Régente, la dignité de la Couronne contre l'Ambassadeur d'Espagne, comme il paroît par leurs Lettres des 30 Juin & 31 Août 1610. Le Roi le choisit & le nomma, par Brevet & Lettres Patentes, scellées du grand sceau, des 18 Décembre 1610 & 4 Juillet 1611, Gouverneur de la personne du Duc d'Anjou, frère unique du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Lieutenant de sa Compagnie de 200 Hommes d'Armes & Surintendant de sa Maison. Par Brevet du Conseil de Sa Majesté du 29 Septembre 1614, l'entrée auprès de sa personne lui fut permise, même aux heures les plus secrètes, & la Reine Mère du Roi, par Brevet du 21 Octobre 1624, le fit son premier Ecuyer, dont il prêta serment le même jour. Par Lettres Patentes du mois de Mai 1625, le Roi érigea la Terre de *Brèves* en *Comté* pour lui & ses descendants ; il fut nommé Chevalier du St.-Esprit le 13 Novembre 1625, & ses preuves admises devant MM. le Duc de la Roche-Guyon, François de Silly, Grand-Louvetier de France, & le Marquis de Mosny, Louis de la Marck, Capitaine des Gardes-du-Corps & premier Ecuyer de la Reine, Chevaliers du St.-Esprit, Commissaires nommés à cet effet par Sa Majesté pour la vérification desdites preuves. Enfin il fut invité par Lettres du Roi, du 15 Novembre 1626, de se trouver à l'Assemblée des Notables du Royaume, indiquée à St.-Germain-en-Laye; & par Brevet du 28 Août 1627, le Roi le retint Conseiller en son Conseil des Dépêches. Il épousa, par contrat du 27 Février 1607, *Anne de Thou*, fille de *Christophe-Auguste*, Chevalier, Seigneur du Plessis-Placy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & d'*Anne de Neufville-Villeroy*, dont :

1. Camille, qui suit;
2. Cosme, Marquis de Maulevrier, Maître de la Garde-Robe de S. A. R. Monsieur Gaston de France, frère du Roi, mort sans alliance ;
3. Et Gaston-Jean-Baptiste, Abbé de Montmajour, de Grestin, de St.-Gildan de Ruis & de Gimont, Aumônier du Roi.

CAMILLE DE SAVARY, Ier du nom, Chevalier, Comte de Brèves, Seigneur d'Auvours, &c., Maître de la Garde-Robe de Gaston de France, par Brevet du 12 Novembre 1616 sur la démission d'Annibal d'Estrées, Marquis de Cœuvres, pour exercer ladite charge conjointement, ou par sémestre, avec COSME, son frère, épousa, par contrat du 22 Février 1634, *Catherine du Plessis-Jarzé*, fille de *François*, Comte de Jarzé, & de *Catherine de Beaumanoir*, dont

CAMILLE DE SAVARY, IIe du nom, Chevalier, Comte de Brèves & autres lieux, qui fut successivement Capitaine & Lieutenant-Colonel du Régiment d'Infanterie du Sieur de Ferron, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie, suivant les Brevets des 31 Janvier 1637 & 18 Mars 1658. Il épousa, par contrat du 29 Septembre 1661, *Hélène de Bartholi*, fille unique de *François*, Chevalier, Baron de St.-Bonnet, & d'*Edmée de Damas d'Anlezy*, dont

CAMILLE DE SAVARY, IIIe du nom, Comte de Brèves, devenu Marquis de Jarzé, par héritage de sa bisaïeule maternelle, &c., Capitaine de Cavalerie, blessé dangereusement en 1691 au combat de Leuze, qui épousa 1° N...; & 2° le 30 Avril 1717, *Marie-Madeleine Cholet*, remariée, en 1746, à *Jean-François de Briqueville*, Comte de la Luzerne, mort en 1755. Du second lit vinrent :

1. PAUL-LOUIS-CAMILLE-JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. Et FRANÇOISE-ALEXANDRINE, qui épousa, par contrat du 25 Janvier 1746, *François-Philbert*, Comte de *Briqueville*, mort le 11 Avril 1762.

PAUL-LOUIS-CAMILLE-JEAN-BAPTISTE SAVARY, Marquis de Jarzé, épousa, par contrat du 24 Avril 1739, *Bonne-Damaris de Briqueville*, morte le 11 Juin 1763, âgée de 45 ans, fille de *Jean-François*, Comte de la Luzerne, & de *Marie-Françoise-Philiberte-Damaris de Froulay*, dont :

1. MARIE-FRANÇOIS-CAMILLE, qui suit ;
2. MARIE-BONNE-FÉLICITÉ, inhumée le 17 Mai 1768, qui épousa, le 6 Février 1755, *Charles-René*, Comte *de Maillé*, né le 5 Octobre 1732;
3. Et MARIE-LOUISE, Chanoinesse du Chapitre de Poulangy.

MARIE-FRANÇOIS-CAMILLE SAVARY, Comte de Brèves, est Colonel en second au Régiment d'Enghien.

La Maison de SAVARY porte pour armes : *écartelé d'argent & de sable*. Voy. les Mémoires de l'Abbé de Marolles, tome II, p. 230; le *Mercure François*, tome I, p. 29 & tome II, p. 262; l'Histoire de LOUIS XIII, par Michel le Vassor, tome III, part. I, p. 6; les Mémoires d'Histoire critique & Littérature, par l'Abbé d'Artigny, tome IV, p. 345; les *Tablettes Généalogiques*, part. 5 & 7; les *Lettres du Cardinal d'Ossat*; les *Mémoires* de l'Etoile, p. 332, Edit. de 1719; la dernière Edit. du *Journal de Henri III*; les Réflexions historiques sur la mort de HENRI IV, dans un Recueil intitulé : *Mémoires historiques & secrets concernant les Amours des Rois de France*, in-12, Holl. 1739; les *Mémoires du feu Duc d'Orléans*, imprimés à la Haye chez Adrian Moet-Jens, in-16, année 1685; l'*Histoire* de M. de Thou; l'*Histoire générale des Turcs*, traduite par Blaise de Vigenère, continuée par Thomas Artus, & par Mézeray jusqu'en 1661, tome I, p. 891.

SAVATTE, en Poitou. N... SAVATTE laissa :

1. N... SAVATTE, qui suit ;
2. Et MARIE-ANNE, appelée *Mademoiselle de la Voulernie*, morte sans enfants, qui avoit épousé, 1° le 15 Août 1720, *Jacques de Raity*, Chevalier de Vitré; & 2° *Etienne de Jousserant de la Voulernie*.

N... SAVATTE eut

1. RENÉ, qui suit ;
2. Et FRANÇOISE, appelée *Mademoiselle du Coudret*.

RENÉ SAVATTE, appelé *M. du Coudret*, Seigneur du Coudret & de Moussac, épousa, en 1748, *Marie-Radegonde de Maisondieu*, dont :

1. JACQUES-HIPPOLYTE, né le 17 Juillet 1757;
2. ANTOINE, appelé le *Chevalier du Coudret*, né le 7 Mars 1759 ;
3. Et MARIE-AMABLE, née le 12 Décembre 1761.

SAVEUSE, en Picardie, Famille qui remonte à PHILIBERT, Sire de SAVEUSE, vivant en 1310.

Les armes : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de six billettes du même*, 3 & 3.

*SAVIGNAC, Terre située à une demi-lieue de Villefranche en Rouergue, laquelle

entra dans la Maifon de *Gautier*, une des plus anciennes de cette Province, en 1280, par le mariage de *Bertrand de Gautier*, le Vieux, avec N... *de Najac*, Dame de Savignac, fille & héritière de *Guillaume-Raimond de Najac*, Chevalier, Seigneur de Savignac.

Cette Terre eft reftée dans cette Maifon pendant près de 300 ans, & elle paffa en partie dans celle de *Benevant*, par le mariage, en 1575, de *François de Benevant*, Chevalier, avec l'héritière de la branche aînée de la Maifon de *Gautier*. Elle eft aujourd'hui dans celle de *Crugy*, Comte de Marcillac, dans laquelle a fondu celle de *Benevant* en 1648, par le mariage de *Marie-Anne de Benevant*, Dame de Savignac, fille d'*Antoine-Thibaut*, Chevalier, & de *Marie-Madeleine du Guafquet*, avec Meffire *Sylveftre de Crugy*, Comte de Marcillac.

La Maifon de *Gautier* a donné, dans des fiècles reculés, fon nom à une des rues de Villefranche, nommée encore aujourd'hui la *rue de la Gautierie*. Elle a formé trois branches établies en Quercy (Voy. GAUTIER DE SAVIGNAC); la troifième branche ne fubfifte plus que dans Demoifelle *Jeanne de Gautier*, dite *Mademoifelle de Laffale*, fille & héritière de *François de Gautier*, Seigneur de Laffale, & de *Marie de Deshous de Favols*. Ce François étoit fils du fecond mariage de *Gafpard de Gautier*, Seigneur de Laffale, avec *Jeanne de Galard*, auteur de la feconde branche.

Partie de la Terre de Savignac étoit encore en 1609 dans la branche cadette de la Maifon de *Gautier*. Ils en quittèrent le titre de Co-Seigneurs à l'époque de la vente qu'en fit, cette même année, *Jean-François de Gautier*, par acte paffé devant *Cabrol*, Notaire de Villefranche en Rouergue.

SAVIGNHAC, ancienne Nobleffe établie, depuis 3 générations, en Bretagne, laquelle a été longtemps domiciliée en Auvergne.

Elle eft originaire de Rouergue, où eft fituée la Terre de fon nom, & ce nom eft rappelé depuis l'an 1323, dans l'*Hiftoire des Grands Officiers de la Couronne* & autres Ouvrages, à caufe de fes alliances avec de bonnes Maifons. Le Jugement de la Commiffion intermédiaire du Parlement de Bretagne, qui maintient les Seigneurs DE SAVIGNHAC dans le droit d'entrée, féance & voix délibérative aux Etats de cette Province dans l'Ordre de la nobleffe, eft fondé fur les preuves juftificatives de la filiation fuivante :

I. JEAN DE SAVIGNHAC, Ecuyer, Seigneur de Flourat, Sauffon & Fefchal, réfidant en la Ville d'Ardes en Auvergne, né vers l'an 1475, époufa, par contrat du 21 Avril 1509, *Catherine de Veze*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu. Dans un aveu rendu le 8 Novembre 1536, à Antoine, Duc de Lorraine, de Calabre, Bar, & Baron de Mercœur, à raifon de cette Baronnie, ledit Seigneur DE SAVIGNHAC déclare tenir fes Seigneuries de Flourat, Sauffon, & Fefchal, en Fief-Franc, noble & lige en baffe Juftice. Il eut de fon mariage,

II. ANTOINE DE SAVIGNHAC, Ecuyer, Seigneur de Florat ou Flourat, de Chatefeaux, &c., qui époufa, par contrat paffé devant les Notaires Royaux d'Ardes, le 20 Décembre 1547, *Jeanne d'Avreilhe*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Triboulion, Achiat, &c., & d'*Alix de Pons*, d'un nom illuftre & connu, dont

III. FRANÇOIS DE SAVIGNHAC, Seigneur de Florat, Sauffon, &c., marié, par contrat paffé devant les Notaires de Riom, le 2 Janvier 1583, à *Marguerite Ravier*, fille de noble *Etienne*, Confeiller-Secrétaire du Roi, & d'*Antoinette du Marzy*, dont

IV. GUILLAUME DE SAVIGNHAC, Seigneur de Florat, Preffat, la Volpilière, &c., qui époufa, par contrat paffé à Montferrand le 30 Novembre 1642, *Jacquette Perrier*, fille de Meffire *François*, Bailli & Lieutenant-Général de la Ville de Breulle en Bourbonnais, & de *Gilberte Auclerc*, dont

V. ETIENNE DE SAVIGNHAC, Seigneur de Florat & de la Volpilière, qui fe rendit à l'Affemblée de la Nobleffe convoquée à Riom en 1674, & affifta dans l'Ordre de la Nobleffe aux Etats de Bretagne, tenus à St.-Brieuc en 1687. Il fervit dans les Chevaux-Légers jufqu'à la paix de Nimègue, fut enfuite Capitaine au Régiment de Vexin, Infanterie, & mourut en 1691, des bleffures qu'il reçut au fiége de Coni en Piémont. Il époufa, par contrat paffé devant les Notaires de *Becherel*, le 20 Février 1685, *Marie de France*, fille de *René*, Ecuyer, Seigneur du Chauchix, d'une ancienne Nobleffe de la Province, & de *Gillette Brindel*, dont :

JEAN-JOSEPH-MARIE, qui fuit ;
Et 3 filles, mortes fans alliance.

VI. Jean-Joseph-Marie de Savignhac, Ecuyer, fit plusieurs voyages sur mer, & épousa par contrat passé devant les Notaires Royaux de Vannes, le 26 Juin 1724, *Jacquette le Taneulx*, fille de noble homme *Charles*, & de *Guillemette Goubin*, dont :

Joseph-René, qui suit ;

Et Jacquette-Perrine, mariée à *Louis-Joseph de Bouan*, Chevalier, Seigneur de Chef-du-Bos, chef des noms & armes de sa Famille, dont postérité.

VII. Joseph-René de Savignhac, Ecuyer, héritier principal & noble, puis Seigneur par acquisition de la Villevoisin, Roaler, &c., ancien Lieutenant en premier des Vaisseaux de la Compagnie des Indes, reconnu & confirmé dans tous les droits de sa naissance par Arrêt du Parlement de Bretagne, rendu contradictoirement avec le Procureur-Général du Roi en ladite Cour, & le Procureur-Général Syndic des Etats, le 30 Juillet 1777, épousa la même année *Marquise du Moulin* fille de *Daniel-Pierre-Etienne*, Chevalier, Seigneur du Broslay, de la Briandière, du Boisbasset, &c., & d'*Emilie Jeanne-Marguerite Doudart de Vohamon*. Voy. MOULIN (du).

D'une autre branche étoit César de Savignhac, Ecuyer, Seigneur de Perpezat, Cornette de Cavalerie, Parent d'Etienne de Savignhac, mentionné ci-devant (mais on ne sait à quel degré, faute de Mémoire). Il épousa, 1° le 8 Février 1651, *Susanne Ranvier* ; & 2° *Marie-Amable de Luzenne*, dont

Jean de Savignhac, Ecuyer, Seigneur de l'Argelier, Officier au Régiment d'Entragues, qui épousa, par contrat du 7 Février 1711, passé à Pont-à-Mousson, *Anne-Thérèse Maclot*, fille de *Dagobert*, Ecuyer, Seigneur de Baaslon, & de *Catherine Philippin*. A ce contrat de mariage assistèrent *Gabriel de Romade*, Ecuyer, Seigneur de Grandpré, son cousin issu de germain, Capitaine-Commandant audit Régiment d'Entragues, & Pierre d'Audigier, Ecuyer, Capitaine de Grenadiers audit Régiment.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois trèfles de sable, 2 en chef & 1 en pointe.*

SAVIGNY (de), en Normandie, élection de Coutances. Le nom autrefois étoit *Gambier*. *Henri de Gambier* se fit autoriser en 1544 à changer ce nom en celui de Savigny.

Les armes : *de sable, à la fasce d'argent, accompagnée de trois merlettes du même, posées 2 & 1.*

SAVIGNY d'ANGLURE. Chrétien de Savigny, Seigneur de Rosne, de Tonnois, &c., Chambellan de François de France, Duc d'Alençon, Maréchal de Camp, Général de l'armée du Roi d'Espagne aux Pays-Bas, tué d'un coup de canon au siége de Hulz en 1596, avoit épousé, en 1572, *Antoinette d'Anglure*, Vicomtesse d'Estoges, dont il eut :

1. Charles, qui suit ;
2. Et Antoinette, qui épousa 1° *Jean du Monceau*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de 100 Chevaux-Légers pour son service ; & 2° par contrat du 7 Octobre 1611, *Lancelot de la Taille*, Seigneur de Bondaroi, Faronville, Combreux, d'Ambleville, &c. Voy. TAILLE (la).

Charles de Savigny, substitué aux nom & armes de son aïeul maternel, épousa *Marie Babou*, dont :

1. Antoine, qui suit ;
2. Et Anne, qui épousa *Charles de Livron*.

Antoine de Savigny d'Anglure, Comte d'Estoges, épousa, le 11 Avril 1646, *Louise-Angélique de Braux*, dont :

1. Marc-Antoine-Saladin, qui suit ;
2. Et Anne-Angélique.

Marc-Antoine-Saladin de Savigny d'Anglure, Comte d'Estoges, épousa *Marie-Jeanne de Rouville*, dont :

1. Charles-Nicolas-Saladin ;
2. Et Marc-Antoine-Scipion.

Les armes : *de gueules à trois lionceaux d'or.*

* SAVIGNY, en Revermont. C'est un bourg & une Seigneurie dans la Bresse Châlonnaise, qui fut érigée en Comté en faveur de *Jean de la Chambre*, Baron de Montfort, par Lettres du mois de Juillet 1596, enregistrées en la Chambre des Comptes de Dijon le 27 Août 1597.

* SAVINE. C'est une Seigneurie en Embrunois, qui fut portée en mariage par Géraude de Savine, à *Raoul de la Font*, qui en fit hommage le 13 Juillet 1683. Voy. FONT (la).

SAVOIE : La Savoie, dont Chambéry eſt la capitale, eſt le pays des anciens Allobroges. Elle ſuivit le ſort des autres provinces méridionales du royaume, & fut ſoumiſe en 1150, par l'Empereur Frédéric Barberouſſe, Roi d'Arles & de Bourgogne, à la juridiction d'Héraclius de Montboiſſier, Archevêque de Lyon, & de ſes ſucceſſeurs. Mais ſes Comtes, qui ont longtemps préféré le titre de Comtes de Maurienne à celui de Comtes de Savoie, ſe ſont rendus par la ſuite indépendants & ſouverains. L'origine de cette ancienne Maiſon ſe perd dans les temps les plus reculés. On lui trouve une ſucceſſion non interrompue de mâles en mâles juſqu'à préſent, qu'elle forme 23 degrés. Sa Nobleſſe s'eſt toujours augmentée. Il n'y a pas de puiſſance de l'Europe avec laquelle elle ne ſoit alliée de temps immémorial. Les auteurs ſont partagés ſur la véritable origine de cette auguſte Maiſon. L'opinion la plus commune eſt que les Comtes de Maurienne ont donné naiſſance aux Comtes de Genève, & ceux-ci à la Maiſon de Savoie, qui eſt inconteſtablement une des plus anciennes de l'Europe. Elle a été expoſée, comme toutes les autres, aux fables & aux chimères des Généalogiſtes. En voici l'origine rapprochée de la vérité hiſtorique :

Bozon, Comte d'*Ardennes*, ſe fit élire Roi de Provence par les États du pays, aſſemblés à Mental, au mois d'Octobre 879, & épouſa, ſur la fin du IXe ſiècle, *Ermengarde*, fille de *Louis II*, Empereur d'*Italie*, dont

Louis, Roi d'Italie, & nommé l'*Aveugle*, parce qu'allant prendre poſſeſſion de ce royaume, il fut arrêté par Bérenger qui lui fit crever les yeux. Il épouſa *Adélaïs*, dont :

Charles-Conſtantin, Prince de Vienne, qui épouſa *Thiberge*, dont *Amédée*, qui laiſſa :

I. Humbert, ſurnommé aux *Blanches-Mains*, qui fut Comte de Savoie & de Maurienne vers 1023, & eſt le chef de ſa Maiſon. L'Empereur Conrad le Salique lui donna, au commencement du XIe ſiècle, les Seigneuries de Chablais & de Valais, avec la propriété de St.-Mauris, par reconnaiſſance pour les ſervices qu'il lui avoit rendus contre Eudes, Comte de Champagne, ſon compétiteur au royaume de Bourgogne. Humbert mourut en 1048 ; il avoit épouſé *Ancilie*, dont on n'a encore pu découvrir la Maiſon. Il en eut :

1. Amédée Ier, mort en 1047, qui avoit épouſé *Adée* ou *Adalelgide* ;
2. Et Odon, qui ſuit.

II. Odon, Comte de Maurienne & de Savoie, fit entrer dans la Maiſon, par ſon mariage, le Marquiſat de Suſe, le Val d'Aoſte, le Duché de Turin, avec pluſieurs Principautés ſur la côte de Gênes, & mourut en 1060. Il avoit épouſé, en 1040, *Adélaïde*, Marquiſe de *Suſe* & d'Italie, morte en 1091, veuve de *Hermann*, Duc de *Souabe*, mort en 1038. Odon eut pour enfants :

1. Pierre, Marquis de Suſe, qui épouſa *Agnès de Poitiers*, dont :
   1. Agnès, qui épouſa *Frédéric de Montbéliard* ;
   2. Et Alix, qui épouſa *Boniface*, Marquis *de Saluces*.
2. Et Amédée, qui ſuit.

III. Amédée II, Comte de Savoie, mourut vers 1095. Il avoit épouſé *Jeanne de Genève*, dont

IV. Humbert II, dit le *Renforcé*, Comte de Savoie, qui recueillit la ſucceſſion d'*Adélaïde*, ſon aïeule, à l'excluſion des enfants des filles de Pierre, & mourut en 1103 ; il avoit épouſé *Giſèle de Bourgogne*, remariée à *Rainier*, Ier du nom, Marquis de *Montferrat*, dont il eut :

1. Amédée, qui ſuit ;
2. Et Adélaïde, morte en 1154, qui épouſa 1° en 1115, *Louis* VI, dit le *Gros*, Roi de *France*, mort le 1er Août 1137 ; & 2° *Mathieu*, Ier du nom, Seigneur de *Montmorency*, Connétable de France, mort en 1160.

V. Amédée III, Comte de Savoie, reçut le titre de Vicaire de l'Empire, de l'Empereur, Henri V, ſon couſin, & mourut le 1er Avril 1149. Il épouſa *Mahaut d'Albon*, dont

VI. Humbert III, dit le *Saint*, Comte de Savoie, né le 1er Août 1136, mort le 4 Mars 1188, qui avoit épouſé 1° *Faydide de Toulouſe* ; 2° *Germaine de Zaehringen*, morte en 1162 ; 3° *Béatrix de Vienne*, morte en 1184 ; & 4° *Gertrude d'Alſace*. Du troiſième lit vint :

VII. Thomas Ier, Comte de Savoie, né le 20 Mai 1177, mort le 20 Janvier 1233, qui avoit épouſé 1° *Béatrix de Genève* ; & 2° *Marguerite de Faucigny*, fille de *Guillaume* Ier, Seigneur de Faucigny. Du ſecond lit vinrent :

1. Amédée IV, Comte de Savoie, né en 1197 ;

qui reçut de l'Empereur Frédéric le titre de Duc de Chablais & d'Aoſte, avec la confirmation de Vicaire-Général de l'Empire en Piémont, & mourut en 1253. Il avoit épouſé 1° *Marguerite de Coligny*; & 2° en 1244, *Cécile de Baux*. Du ſecond lit vint:

Boniface, dit *Roland*, né le 1er Décembre 1244, qui donna des marques de valeur dans ſa tendre jeuneſſe au ſiége de Turin, & mourut ſans alliance en 1263.

2. Thomas, qui ſuit;
3. Pierre, ſurnommé le *petit Charlemagne*, Comte de Savoie, né en 1203, qui prit le premier la croix pour armes, & mourut le 7 Juin 1268, ſans enfants mâles. Il épouſa, en Février 1233, *Agnès de Faucigny*;
4. Et Philippe, né en 1207, d'abord Archevêque de Lyon, qui ſuccéda à Pierre, comme Comte de Savoie. Il épouſa *Alix de Méranie*, & mourut en 1283, ſans enfants.

VIII. Thomas II de Savoie, Comte de Maurienne, né en 1199, mort en 1259, avoit épouſé, 1° en 1236, *Jeanne de Flandres*, morte en 1244, veuve de *Fernand*, Prince de *Portugal*, né en 1186, mort en 1233; & 2° en 1244, *Béatrix de Fieſque*. Du ſecond lit vinrent:

1. Thomas, IIIe du nom, né en Novembre 1248, mort le 15 Mai 1282, qui eut
   Philippe, né en 1278, mort le 27 Septembre 1334, auteur de la branche des Princes d'*Achaïe* & de *Morée*. Il laiſſa:
      Jacques, mort le 17 Mai 1366, dont:
         1. Amédée, mort le 7 Mai 1402;
         2. Et Louis, mort le 11 Décembre 1418, qui eut pour bâtard Louis, auteur de la branche des Seigneurs de *Raconis*, de *Pancalier*, de *Cavours*, &c.

   Philippe eut pour fils naturel
      Antelme, auteur de la branche des Seigneurs de *Colegno*.
2. Amédée, qui ſuit;
3. Et Louis, né en Octobre 1250, mort en Janvier 1302, auteur de la branche des Barons de *Vaud*.

IX. Amédée V, Comte de Savoie, né le 4 Septembre 1249, mérita, pour ſa valeur, le ſurnom de *Grand*. Il fut choiſi pour ſucceſſeur par ſon oncle Philippe, & mourut le 26 Octobre 1323. Il avoit épouſé 1° en 1272, *Sibylle de Baugé*, morte en 1294; & 2° en 1304, *Marie de Brabant*. Du premier lit vinrent:

1. Édouard, ſurnommé le *Libéral*, mort le 4 Novembre 1329, qui avoit épouſé en 1307 *Blanche de Bourgogne*, morte en 1348, dont, pour fille unique,
   Jeanne, morte en 1347, qui épouſa, le 21 Mars 1329, *Jean de Dreux*, IIIe du nom, Duc de Bretagne, mort en 1341.
2. Et Aimon, qui ſuit.

X. Aimon Ier, Comte de Savoie, né le 15 Décembre 1291, ſuccéda à ſon frère, & mourut le 24 Juin 1343. Il épouſa, le 1er Mai 1330, *Yolande Paléologue*, morte le 14 Décembre 1343, dont:

Amédée, qui ſuit.

Aimon Ier eut pluſieurs enfants naturels, entr'autres:

Humbert, dont ſont ſortis les Seigneurs d'*Arvillars*. Voy. ARVILLARS.

XI. Amédée VI, ſurnommé le *Vert*, Comte de Savoie, né en 1334, eut un règne heureux, inſtitua en 1362 l'Ordre de Savoie, nommé l'*Annonciade*, & mourut le 2 Mars 1383. Il avoit épouſé, en Août 1355, *Bonne de Bourbon*, veuve de *Godefroy de Brabant*, morte le 19 Janvier 1402. Il eut:

XII. Amédée VII, ſurnommé le *Rouge*, Comte de Savoie, né en 1360, mort le 1er Novembre 1391, qui avoit épouſé, le 8 Mai 1372, *Bonne de Berry*, dont:

XIII. Amédée VIII de Savoie, ſurnommé le *Pacifique*, né le 4 Septembre 1383, qui augmenta ſes Etats, obtint de l'Empereur Sigiſmond le titre de Duc de Savoie le 19 Février 1416, & ſe fit élire Pape au Concile de Bâle en 1439, ſous le nom de Félix V. Ce Prince, ami de la paix & de la tranquillité de l'Egliſe, abdiqua volontairement en 1449, & mourut à Genève le 7 Janvier 1451. Il avoit épouſé, le 30 Octobre 1393, *Marie de Bourgogne*, morte le 6 Octobre 1428, dont, entr'autres enfants,

XIV. Louis Ier de Savoie, né le 24 Février 1402, qui gouverna d'abord la Savoie en qualité de Lieutenant-Général, n'eut le titre de Duc qu'en 1440, & mourut le 29 Janvier 1465. Il avoit épouſé, en Février 1433, *Anne de Luſignan*, morte le 11 Novembre 1462, dont:

1. Amédée IX, Duc de Savoie, né le 24 Février 1435, mort en 1472, qui avoit épouſé, en 1452, *Yolande de France*, née le 23 Septembre 1434, morte le 29 Août 1478, fille du Roi *Charles* VII, & de *Marie d'Anjou*, dont:

1. Charles, Prince de Piémont, né le 15 Septembre 1456, mort en 1471;
2. Philibert Ier, furnommé le *Chaſſeur*, Duc de Savoie, né le 7 Août 1465, mort le 22 Avril 1482 ;
3. Et Charles Ier, dit le *Belliqueux*, Duc de Savoie, né le 29 Mars 1468, qui prit, en 1487, le titre de Roi de Chypre, & mourut le 13 Mars 1489. Il avoit époufé, le 1er Avril 1485, *Blanche Paléologue*, morte le 31 Mars 1509, dont
   1. Yolande-Louise, née le 11 Juillet 1487, morte en 1500, qui époufa, le 12 Mai 1496, Philibert II, Duc de Savoie;
   2. Et Charles-Jean-Amédée, Duc de Savoie, né le 24 Juin 1488, mort le 16 Avril 1496.

2. Et Philippe, qui fuit.

XV. Philippe de Savoie, dit *ſans Terre*, né en 1438, hérita du Duché de Savoie le 16 Avril 1496, fut un des grands Capitaines de fon fiècle, & mourut le 7 Novembre 1497. Il avoit époufé, 1° en 1472, *Marguerite de Bourbon*, morte le 24 Avril 1483 ; & 2° en 1485, *Claudine de Broſſe*, dite de *Bretagne*, morte le 13 Octobre 1513. Du premier lit vinrent :

1. Louise, née en 1476, morte le 22 Septembre 1531, qui avoit époufé, par contrat du 16 Février 1488, *Charles d'Orléans*, Comte d'Angoulême, né en 1458, mort le 1er Janvier 1495 ;
2. Et Philibert II, Duc de Savoie, né le 10 Avril 1480, mort le 10 Septembre 1504, fans enfants, qui avoit époufé, 1° le 12 Mai 1496, Yolande-Louise de Savoie, fa coufine, née le 11 Juillet 1487, morte en 1500; & 2° le 26 Septembre 1501, *Marguerite d'Autriche*, née le 10 Janvier 1480, morte le 30 Novembre 1530, veuve de *Jean*, Infant d'*Eſpagne*, Prince de Caftille, né en 1478, mort le 2 Octobre 1497.

Du fecond lit font nés :

3. Charles, qui fuit;
4. Et Philippe, auteur de la branche des Ducs de *Nemours*, qui viendra en fon rang.

Philippe eut pour fils naturel, de *Bonne de Romagne*,

René, auteur de la branche des Seigneurs de *Tende* & de *Villars*, mentionnée plus loin.

XVI. Charles III, dit le *Bon*, Duc de Savoie, né le 10 Octobre 1486, eut un règne des plus malheureux, & mourut dépouillé de prefque tous fes Etats le 16 Septembre 1553. Il avoit époufé, le 26 Mars 1521, *Béatrix de Portugal*, née en 1504, morte le 8 Janvier 1538, dont

XVII. Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie, né le 8 Juillet 1528, qui eut befoin de fon courage pour réparer les pertes que fon père avoit faites. Sa valeur & fa fermeté le firent connoître, & lui méritèrent le furnom de *Tête de Fer*. Il mourut le 30 Août 1580, paifible poffeffeur de fes Etats. Il époufa, le 9 Juillet 1559, *Marguerite de France*, née le 5 Juin 1523, morte le 14 Septembre 1574, dont :

XVIII. Charles-Emmanuel Ier, furnommé le *Grand*, Duc de Savoie, né le 12 Janvier 1562, qui eut une ambition & un efprit qui l'entraînèrent dans des guerres continuelles. Il fut un des Princes de fa Maifon qui fe firent le plus confidérer, & mourut le 26 Juillet 1630. Il avoit époufé, le 11 Mars 1585, *Catherine d'Autriche*, née en 1567, morte le 6 Novembre 1597, fille de *Philippe* II, Roi d'Efpagne, & d'*Eliſabeth de France*, dont un grand nombre d'enfants, entr'autres :

1. Victor-Amédée, qui fuit;
2. Et Thomas-François, auteur de la branche des Princes de *Carignan*, rapportée ci-après.

Charles-Emmanuel Ier eut encore :

6 enfants naturels qui furent avoués, & 4 autres qui ne le furent pas.

XIX. Victor-Amédée Ier, Duc de Savoie, né le 6 Mars 1587, jouit de tous fes Etats par la paix conclue à Ratisbonne en 1630 entre la Maifon d'Autriche & celle de France, & mourut au fervice de la France le 7 Octobre 1637. Il avoit époufé, le 10 Février 1619, *Chriſtine de France*, née le 18 Février 1606, morte le 27 Décembre 1663, fille du Roi *Henri* IV, & de *Marie de Médicis*, dont :

1. François-Hyacinthe, Duc de Savoie, né le 14 Septembre 1632, mort le 4 Octobre 1638 ;
2. Charles-Emmanuel, qui fuit;
3. Marguerite-Yolande, née le 15 Mai 1635, morte le 29 Avril 1663, qui époufa, le 29 Avril 1660, *Ranuce Farnèſe*, IIe du nom, Duc de Parme, né le 17 Septembre 1630, mort le 8 Décembre 1694;
4. Et Adélaïde-Henriette, née le 6 Novem-

bre 1636, morte le 18 Mars 1676, qui avoit épousé, le 4 Décembre 1650, *Ferdinand-Marie*, Electeur Duc de *Bavière*, né le 21 Octobre 1636, mort le 27 Mai 1679.

XX. CHARLES-EMMANUEL II, Duc de SAVOIE, né le 20 Juin 1634, devint par la paix des Pyrénées, en 1659, paisible possesseur de ses Etats. Il y fit fleurir les arts & le commerce. Le chemin qu'il a fait pratiquer au travers du Mont Viso, pour faciliter le transport des marchandises de France en Italie, est un monument qui éternise sa mémoire. Il mourut le 12 Juin 1675, après un règne de 37 ans. Il avoit épousé, 1° le 4 Mars 1663, *Françoise-Madeleine de Bourbon-Orléans*, née le 13 Octobre 1648, morte le 14 Janvier 1664; & 2° le 11 Mai 1665, *Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours*, née le 11 Avril 1644, morte le 15 Mars 1724. Du second lit vint

XXI VICTOR-AMÉDÉE II DE SAVOIE, né le 14 Mai 1666, qui n'étoit âgé que de 9 ans, quand il commença à régner. Trompé par ses alliés, il s'attira les armes des Français, qui lui enlevèrent toute la Savoie en 1690, & il fut contraint de faire la paix en 1696. La France lui rendit tous ses Etats; mais oubliant les bienfaits de Louis XIV, il s'en vit encore dépouillé, & il ne les recouvra entièrement qu'à la paix d'Utrecht en 1713. Ce fut en vertu du même traité que l'Espagne lui céda la même année le royaume de Sicile. Les Espagnols le lui enlevèrent 5 ans après; mais à leur tour ils furent obligés de le rendre à l'Empereur, qui en dédommagement donna au Duc de Savoie en 1720 le royaume de Sardaigne. Ce Prince, qui se fit rechercher & craindre par les puissances voisines, abdiqua volontairement la couronne le 2 Septembre 1730, & mourut le 31 Octobre 1732. Il avoit épousé, le 10 Avril 1684, *Anne-Marie de Bourbon-Orléans*, née le 27 Août 1669, morte le 26 Août 1728, dont :

1. CHARLES-EMMANUEL, qui suit;
2. MARIE-ADÉLAÏDE, née le 6 Décembre 1685, morte le 12 Février 1712, qui avoit épousé, le 7 Décembre 1697, *Louis de Bourbon*, Duc de Bourgogne, né le 6 Août 1682, mort le 18 Février 1712;
3. Et MARIE-LOUISE-GABRIELLE, née le 17 Septembre 1688, morte le 14 Février 1714, qui épousa par procuration le 11 Septembre 1701, & en personne, le 2 Novembre suivant, *Philippe* V, Roi d'*Espagne*, né le 19 Décembre 1683, mort le 9 Juillet 1746.

VICTOR-AMÉDÉE II eut pour enfants légitimés :

1. VICTOIRE-MARIE-ANNE, née le 9 Février 1690, morte le 8 Juillet 1766, qui avoit épousé, le 7 Novembre 1714, VICTOR-AMÉDÉE DE SAVOIE, Prince de Carignan;
2. Et VICTOR-FRANÇOIS-PHILIPPE-BENOÎT, titré *Marquis de Suse*, né le 13 Mai 1692, légitimé en Août 1701, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, Général de l'Infanterie Piémontaise, mort le 20 Mars 1762.

XXII. CHARLES-EMMANUEL III DE SAVOIE, né le 27 Avril 1701, titré d'abord *Duc d'Aoste*, fut Roi de Sardaigne & de Chypre, Duc de Savoie, de Montferrat, d'Aoste, de Chablais & de Genève, Prince de Piémont & d'Oneille, Marquis d'Italie, de Saluces & d'Ivrée, Comte de Maurienne, de Tende, de Romont & d'Ast, Baron de Vaud & de Faucigny, Seigneur de Verceil, de Pignerol, de la Tarantaise & autres terres, Prince & Vicaire perpétuel de l'Empire en Italie, Souverain Chef & Grand-Maître de l'Ordre de l'Annonciade & des Ordres des SS.-Maurice & Lazare. Devenu Roi, le 2 Septembre 1730, par l'abdication de son père, il trouva le moyen d'étendre ses Etats du côté de la Lombardie & du Duché de Milan, pays qui étoit fort à sa bienséance; il a gouverné avec autant d'équité que de courage & de grandeur d'âme; & l'on peut assurer que ce Prince étoit un de ceux qui entendoit le mieux l'art si difficile de régner. Il mourut à Turin le 20 Février 1773. Il avoit épousé, 1° le 16 Février 1722, *Anne-Christine-Louise de Bavière*, née le 3 Février 1704, morte le 12 Mars 1723, fille de *Théodore*, Comte Palatin du Rhin, & de *Marie-Eléonore-Amélie de Hesse-Rothenbourg* ; 2° le 2 Juillet 1724, *Polixène-Christine-Jeanne de Hesse-Rheinfels-Rothenbourg*, née le 21 Septembre 1706, morte le 13 Janvier 1735; & 3° le 1er Avril 1737, *Elisabeth-Thérèse de Lorraine*, née le 16 Octobre 1711, morte le 3 Juillet 1741. Du second lit vinrent :

1. VICTOR-AMÉDÉE-MARIE, qui suit;
2. ELÉONORE-MARIE-THÉRÈSE, née le 28 Février 1728, morte le 14 Août 1781;
3. MARIE-LOUISE-GABRIELLE, née le 25 Mars 1729, morte le 22 Août 1767;
4. MARIE-FÉLICITÉ, née le 19 Mars 1730.

Du troisième lit est issu :

5. Benoît-Maurice-Marie, Duc de Chablais, né le 21 Juin 1741, qui épousa, le 19 Mars 1775, Marie-Anne-Charlotte-Gabrielle de Savoie, née le 17 Décembre 1757.

XXIII. Victor-Amédée III de Savoie, né le 26 Juin 1726, titré *Duc d'Aoſte* & *Duc de Savoie*, en 1730, Roi de Sardaigne en 1773, épouſa, le 31 Mai 1750, *Marie-Antoinette-Ferdinande*, Infante d'*Eſpagne*, née le 17 Novembre 1729, dont :

1. Charles-Emmanuel-Ferdinand-Marie, Prince de Piémont, né le 24 Mai 1751, qui épouſa, le 27 Août 1775, *Marie-Adélaïde-Clotilde-Xavière de France*, née à Verſailles, le 23 Septembre 1759;
2. Marie-Joséphine-Louise, née le 2 Septembre 1753, qui épouſa, le 14 Mai 1771, *Louis-Staniſlas-Xavier de France* (Monſieur), né le 17 Novembre 1755;
3. Amédée-Alexandre-Marie, Duc de Montferrat, né le 5 Octobre 1754, mort le 30 Avril 1755;
4. Marie-Thérèse, née le 31 Janvier 1756, qui épouſa, le 16 Novembre 1773, *Charles-Philippe de France*, Comte d'Artois, né le 9 Octobre 1757;
5. Marie-Anne-Charlotte-Gabrielle, née le 17 Décembre 1757, qui épouſa, le 19 Mars 1775, Benoît-Maurice-Marie de Savoie, Duc de Chablais, ſon oncle;
6. Victor-Emmanuel-Cajetan, Duc d'Aoſte, né le 24 Juillet 1759;
7. Maurice-Joseph-Marie, Duc de Montferrat, né le 13 Septembre 1762;
8. Marie-Charlotte-Antoinette-Adélaïde, née le 17 Janvier 1764;
9. Charles-Félix-Joseph-Marie, Duc de Genevois, né le 6 Avril 1765;
10. Et Joseph-Benoît-Marie-Placide, Comte de Maurienne, né le 5 Octobre 1766.

BRANCHE

des Princes de Carignan.

XIX. Thomas-François de Savoie (fils puîné de Charles-Emmanuel Ier, & de *Catherine d'Autriche*), né le 21 Décembre 1596, reçut en apanage la principauté de Carignan. Son mariage le mit en poſſeſſion du Comté de Soiſſons, en 1641, après la mort de ſon beau-frère. Il le donna à ſon troiſième fils. Attaqué de maladie pendant le ſiége de Pavie, Thomas-François ſe fit tranſporter à Turin où il mourut le 22 Janvier 1656. Il avoit épouſé, le 6 Février 1625, *Marie de Bourbon*, née le 3 Mai 1606, morte le 3 Juin 1692, fille de *Charles*, Comte de Soiſſons, & d'*Anne de Montafié*, dont :

1. Emmanuel-Philibert-Amédée, qui ſuit;
2. Joseph-Emmanuel-Jean, né le 24 Juin 1631, mort le 12 Janvier 1656;
3. Et Eugène-Maurice, auteur de la branche des Comtes de *Soiſſons*, rapportée ci-après.

XX. Emmanuel-Philibert-Amédée de Savoie, Prince de Carignan, né le 20 Août 1630, quoique ſourd & muet de naiſſance, répara ce défaut par une ſagacité & une étendue d'eſprit extraordinaire, & mourut le 23 Avril 1709. Il avoit épouſé, en Novembre 1684, *Angélique-Catherine d'Eſte*, née en 1656, morte le 18 Juillet 1722, dont :

1. Marie-Victoire, née le 12 Février 1687, morte le 18 Mai 1763;
2. Isabelle-Louise, née le 30 Juin 1688, morte le 2 Mai 1767;
3. Et Victor-Amédée, qui ſuit.

XXI. Victor-Amédée de Savoie, né le 29 Février 1690, Prince de Carignan en Piémont, & Comte de Soiſſons en France, fut fait Colonel-Général des Gardes du Duc de Savoie & Général des Places qui appartenoient au Roi de Sardaigne dans le Milanais; il remplit ces places avec honneur. Le Duc de Savoie, Victor-Amédée II, le créa Chevalier de l'Annonciade en 1696; & ayant ſervi ſur le Rhin en 1734, il y commanda en qualité de Lieutenant-Général des armées de France & de Savoie, & mourut le 4 Avril 1741. Il avoit épouſé, le 7 Novembre 1714, Victoire-Marie-Anne, légitimée de Savoie, née le 9 Février 1690, morte le 8 Juillet 1766, dont :

1. Anne-Thérèse, née le 1er Novembre 1717, morte le 5 Avril 1745, qui avoit épouſé, le 5 Novembre 1741, *Charles de Rohan*, Prince de Soubiſe, né le 16 Juillet 1715, mort le 4 Juillet 1787;
2. Et Louis-Victor-Amédée-Joseph, qui ſuit.

XXII. Louis-Victor-Amédée-Joseph de Savoie, Prince de Carignan, &c., Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, Lieutenant-Général des armées du Roi de Sardaigne, &c., né à Paris le 25 Septembre 1721, mourut le 16 Décembre 1778. Il avoit épouſé, le 4 Mai 1740, *Chriſtine-Henriette de Heſſe-Rheinfels*, née le 24 Novembre 1717, morte le 31 Août 1778, dont :

1. Charlotte-Marie-Louise, née le 17 Août 1742;

2. Victor-Amédée-Louis-Marie-Wolfgang, qui suit ;
3. Léopoldine-Marie, née le 21 Décembre 1744, qui épousa, le 6 Mai 1767, *Jean-André*, Prince *Doria-Pamphili*, né en 1744 ;
4. Polixène-Marie-Anne, née le 31 Octobre 1746, morte le 20 Décembre 1762 ;
5. Gabrielle-Marie, née le 17 Mars 1748, qui épousa, le 10 Juillet 1769, *Ferdinand-Philippe-Joseph*, Prince de *Lobkowitz*, né le 27 Avril 1724, mort le 11 Janvier 1784 ;
6. Marie-Thérèse-Louise, née le 8 Septembre 1749, qui épousa, le 17 Janvier 1767, *Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon*, Prince de Lamballe, né le 5 Septembre 1747, mort le 6 Mai 1768 ;
7. Thomas-Maurice, né le 6 Mars 1751, mort le 23 Juillet 1753;
8. Eugène-Marie-Louis, né le 21 Octobre 1753, mort le 30 Juin 1785 ;
9. Et Catherine-Marie-Louise, née le 4 Avril 1762.

XXIII. Victor-Amédée-Louis-Marie-Wolfgang de Savoie, Prince de Carignan, né le 31 Octobre 1743, Général d'Infanterie du Roi de Sardaigne, mourut le 20 Septembre 1780. Il avoit épousé, le 18 Octobre 1768, *Marie-Josèphe-Thérèse de Lorraine*, née le 26 Août 1753, fille de *Louis-Charles*, Comte de Brionne, & de *Louise-Julie-Constance de Rohan-Rochefort*, dont

XXIV. Charles-Emmanuel-Ferdinand de Savoie, Prince de Carignan, né le 24 Octobre 1770.

BRANCHE

des Comtes de Soissons.

XX. Eugène-Maurice de Savoie (troisième fils de Thomas-François, & de *Marie de Bourbon*), né le 3 Mai 1635, destiné à l'état ecclésiastique, quitta ce parti après la mort de son frère Joseph-Emmanuel, en 1656, & prit le titre de Comte de Soissons, du chef de sa mère, héritière de cette branche de *Bourbon*, ce qui l'attacha à la France, qu'il servit avec gloire en qualité de Lieutenant-Général des Armées du Roi. Il fut Colonel-Général des Suisses & Grisons, & Gouverneur de Champagne & de Brie. La Terre d'Ivoy, située dans le pays de Luxembourg, fut en sa faveur érigée en Duché sous le nom de Carignan. Il mourut le 7 Juin 1673, & avoit épousé, le 20 Février 1657, *Olympie Mancini*, morte le 9 Octobre 1708, Surintendante de la Maison de la Reine, fille de *Michel-Laurent*, Baron romain, & de *Jéronime Mazarini*, dont :

1. Louis-Thomas, qui suit ;
2. Philippe, né le 8 Avril 1659, Chevalier de Malte, Abbé de St.-Pierre de Corbie, de St.-Médard de Soissons, & de Notre-Dame du Gard, mort à Paris le 4 Octobre 1693 ;
3. Louis-Jules, dit le *Chevalier de Savoie*, né le 2 Mai 1660, Gouverneur de Saluces, qui fut tué au service de l'Empereur en Hongrie, le 13 Juillet 1683 ;
4. Emmanuel, Comte de Dreux, né le 16 Octobre 1662, mort le 28 Avril 1676;
5. Eugène-François, dit le *Prince Eugène*, né le 18 Octobre 1663, qui porta d'abord le nom de *Chevalier de Carignan*, puis celui d'*Abbé de Savoie*. Ayant quitté l'habit ecclésiastique, il fut servir dans les guerres de Hongrie. La défaite de 30 mille Ottomans, au passage de la Théiss, près de Zenta, du 11 Septembre 1697, fut le coup d'essai de ce héros si célèbre depuis le commencement de ce siècle dans les guerres contre la France & l'Empire Ottoman. Il mourut le 21 Avril 1736 ;
6. Marie-Jeanne-Baptiste, dite *Mademoiselle de Soissons*, née le 1er Janvier 1665, morte le 30 Mai 1730 ;
7. Louise-Philiberte, dite *Mademoiselle de Carignan*, née le 26 Novembre 1667, morte le 22 Février 1726 ;
8. Et Françoise, dite *Mademoiselle de Dreux*, née le 24 Octobre 1668, morte le 24 Février 1671.

XXI. Louis-Thomas de Savoie, Comte de Soissons, né le 16 Décembre 1658, Chevalier de l'Annonciade, servit le Roi en qualité de Maréchal de ses Camps & Armées, & fut Colonel du Régiment de Soissons. Il passa en 1695 au service de l'Empereur, qui le fit Général de son Artillerie au siége de Landau en 1702. Il y reçut 2 blessures, dont il mourut, quelques jours après, le 24 Août 1702. Il épousa, le 17 Décembre 1682, *Uranie de la Cropte*, morte le 4 Novembre 1717, âgée de 61 ans, dont :

1. Anne-Victoire, dite *Mademoiselle de Soissons*, née le 13 Septembre 1683, morte le 10 Octobre 1763, qui avoit épousé, le 15 Avril 1738, *Joseph-Frédéric-Guillaume-Hollandinus*, Prince de *Saxe-Hildbourghausen*, né le 5 Octobre 1702 ;
2. Thérèse-Anne, dite *Mademoiselle de Carignan*, née le 10 Novembre 1686 ;
3. Thomas-Emmanuel-Amédée, qui suit ;

4. Eugène, Chevalier de Soiffons, né le 29 Janvier 1690, mort le 7 Mars 1712 ;
5. Maurice, né le 4 Juillet 1692, mort à Barcelone le 15 Mars 1710 ;
6. Et un fils, né en Mars 1697.

XXII. Thomas-Emmanuel-Amédée, Comte de Soiffons, né le 8 Décembre 1687, Chevalier de la Toifon d'Or, fervit auffi l'Empereur avec beaucoup de gloire, & mourut le 28 Décembre 1729. Il avoit époufé, le 24 Octobre 1713, *Thérèfe-Anne-Félicité de Lichtenstein*, née le 11 Mai 1694, morte le 20 Février 1772, dont :

XXIII. Eugène-Jean-François de Savoie, Comte de Soiffons, né le 23 Septembre 1714, Chevalier de la Toifon d'Or, s'eft attaché comme fon père au fervice de l'Empereur, & mourut fans alliance le 24 Novembre 1734, le dernier de fa branche.

BRANCHE

des Ducs de Nemours.

XVI. Philippe de Savoie (fils puîné de Philippe, & de *Claudine de Broffe*, dite de *Bretagne*, fa feconde femme), né en 1490, quitta, en 1510, l'état eccléfiaftique pour prendre le parti des armes. François I[er] l'attira à fa Cour, & lui donna le Duché de Nemours, que fa fœur Philiberte avoit poffédé. Philippe mourut le 25 Novembre 1533. Il avoit époufé, le 22 Décembre 1528, *Charlotte d'Orléans*, morte le 8 Septembre 1549, fille de *Louis*, Duc de Longueville, & de *Jeanne de Hochberg*, dont:

1. Jacques, qui fuit ;
2. Et Jeanne, née en 1532, morte le 4 Juillet 1568, qui époufa, le 24 Février 1555, *Nicolas de Lorraine*, mort le 24 Janvier 1577.

Philippe eut pour fils naturel

Philippe, Abbé de Pignerol, mort en 1567.

XVII. Jacques de Savoie, Duc de Nemours, né le 12 Octobre 1531, âgé de 2 ans, lorfque fon père mourut, élevé fous les yeux de la Ducheffe, fa mère, parut à la Cour à 15 ans, où fon mérite & fes fervices le mirent en confidération. Il fut grand Capitaine & amateur des beaux-arts. La phyfique, la peinture, la fculpture & l'architecture firent fes amufements. Jacques mourut le 15 Juin 1585. Il avoit époufé 1° *Françoife de Rohan*, Dame de Garnache, fille de *René*, I[er] du nom, Prince de Léon, & d'*Ifabeau d'Albret*; mais ce mariage fut caffé par le Pape, comme clandeftin (Voy. l'Hift. de M. de Thou, fur le grand procès que caufa cette affaire); & 2° en 1566, *Anne d'Efte*, née le 16 Novembre 1531, morte le 7 Mai 1607, veuve de *François de Lorraine*, Duc de Guife, né en 1519, mort le 24 Février 1563. Du premier lit vint:

1. Henri, Comte de Genevois, mort en 1596.

Du fecond lit font nés:

2. Charles-Emmanuel, Duc de Nemours, né en Février 1567, Chevalier de l'Annonciade, qui, oubliant les bons avis de fon père pour fon attachement envers le Roi de France, entra dans le parti de la Ligue, & prévoyant fa perte, fe retira à Annecy, où il mourut fans alliance, en Juillet 1595, accablé de chagrin ;
3. Et Henri, qui fuit.

XVIII. Henri de Savoie, Duc de Nemours, né le 2 Novembre 1572, Marquis de St.-Sorlin, Chevalier de l'Annonciade, follicité par les Ducs de Savoie & les Princes de Lorraine, prit le parti de la Ligue; mais il fe remit fous l'obéiffance du Roi, & par fon mariage, il fit entrer dans fa Maifon le Duché d'Aumale & de Chartres, & mourut le 10 Juillet 1632. Il avoit époufé, par contrat du 14 Avril 1618, *Anne de Lorraine*, morte en Mars 1638, fille de *Charles*, Duc d'Aumale, & de *Marie de Lorraine*, dont:

1. François-Paul, mort à 8 ans ;
2. Louis, Duc de Nemours, né en 1621, mort au fiége d'Aire le 16 Septembre 1641 ;
3. Charles-Amédée, Duc de Nemours, né en Avril 1624, qui eut de belles qualités, & rendit de grands fervices à la France fous la minorité de Louis XIV. Quelques démêlés s'étant élevés entre lui & le Duc de Beaufort, fon beau-frère, ils le vidèrent par un duel au piftolet. Le rendez-vous fut à la porte de Richelieu, où Charles-Amédée fut tué le 30 Juillet 1652. Il époufa, le 11 Juin 1643, *Élifabeth de Vendôme*, morte le 19 Mai 1664, âgée de 50 ans, fille de *Céfar de Bourbon*, Duc de Vendôme, & de *Françoife de Lorraine*, dont :
    1. Marie-Jeanne-Baptiste, née le 11 Avril 1644, morte le 15 Mars 1724, qui avoit époufé, le 20 Mai 1665, Charles-Emmanuel II, Duc de Savoie;
    2. Marie-Françoise-Élisabeth, née le 21 Juin 1646, morte le 27 Décembre 1683, mariée, 1° le 25 Juin 1666, à *Alphonfe*

VI, Roi de *Portugal*, né le 21 Août 1643, mort le 12 Septembre 1683 (ce mariage fut déclaré nul en 1668); & 2° le 2 Avril 1668 à *Pierre* II, Roi de *Portugal*, né le 26 Avril 1648, mort le 9 Décembre 1706;

3. François, né le 10 Mai, mort le 12 Décembre 1650;
4. Et Charles-Amédée, né le 26 Février mort le 10 Mars 1651.

4. Et Henri, qui fuit.

Henri eut pour fils naturel

N..., Aumônier du Duc de Savoie, mort le 26 Août 1679.

XIX. Henri de Savoie, IIe du nom, Duc de Nemours, né en 1625, quitta l'Archevêché de Reims, qu'il possédoit fans être dans les Ordres, pour fuccéder à fon frère en 1652, & mourut, le 14 Janvier 1659, fans enfants & le dernier de fa branche, & fes nièces, en 1689, vendirent au Roi Louis XIV le Duché de Nemours. Il époufa, le 22 Mai 1657, *Marie d'Orléans*, née le 5 Mars 1625, morte le 16 Juin 1707, fille de *Henri* II, Duc de Longueville, & de *Louife de Bourbon*.

BRANCHE

des Seigneurs de Tende *& de* Villars.

XVI. René de Savoie (fils naturel de *Philippe*, dit *fans Terre*, & de *Bonne de Romagne*), légitimé par fon père, reçut en apanage le Comté de Villars en 1433, auquel il ajouta ceux de Tende & de Vintimille, &c., par fon mariage. Ce Prince, par mécontentement, quitta la Savoie, & fe retira en France, où il fervit glorieufement dans les batailles de Marignan en 1515, & de Pavie en 1525. Il fut bleffé à cette dernière, & mourut peu de temps après. Il avoit époufé, en 1501, *Anne de Lafcaris*, fille de *Jean*, dont:

1. Claude, qui fuit;
2. Honorat, Marquis de Villars, né en 1509, Comte de Tende, Maréchal & Amiral de France, mort en 1580, qui avoit époufé *Françoife de Foix*, dont pour fille unique

   Henriette, Marquife de Villars, Comteffe de Tende & de Sommariva, morte à Soiffons fur la fin d'Octobre 1611. Elle avoit époufé 1° *Melchior des Prez*, Seigneur de Montpezat, Sénéchal de Poitou; & 2°, le 23 Juillet 1576, *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne, mort le 4 Novembre 1611. La fille de Henriette porta fes biens dans la Maifon de Tavannes.

3. Madeleine, mariée, le 10 Janvier 1526, à *Anne*, Duc de *Montmorency*, Connétable de France, né en 1493, mort le 12 Novembre 1597;
4. Marguerite, mariée, le 7 Mars 1535, à *Antoine de Luxembourg*, IIe du nom, Comte de Brienne, mort le 8 Février 1557;
5. Et Isabeau, qui époufa *René de Batarnai*, Comte de Bouchage.

XVII. Claude de Savoie, Comte de Tende, né le 17 Mars 1507, foutint par fa valeur la réputation de fon père, & rendit de grands fervices au Roi Charles IX, dans la guerre de Provence; il fut fait Gouverneur de cette province en 1562, & affaffiné le 23 Avril 1566, à Fréjus, au retour de Savoie. Le Duc Emmanuel-Philibert l'avoit déclaré, en 1562, lui & fes defcendants capables de fuccéder au Duché au défaut des Princes légitimes. Il avoit époufé, 1° le 10 Mai 1534, *Marie de Chabannes*, fille de *Jacques de Chabannes*, IIe du nom, Maréchal de France, & de *Marie de Melun*; & 2° *Françoife de Foix*, fille de *Jean*, Vicomte de Meille. Du premier lit vinrent:

1. Honorat, qui fuit;
2. René, Baron de Cipierre, mort en 1568, fans poftérité;
3. Renée, mariée à *Jacques*, Seigneur *d'Urfé*.

Du fecond lit eft née:

4. Anne, mariée 1° à *Jacques de Saluces*, Comte de Cardé; 2° à *Antoine de Clermont d'Amboife*, Marquis de Renel, mort le 24 Août 1572; & 3° à *Georges de Clermont*, Ier du nom, Marquis de Gallerande.

Claude laiffa aussi un fils naturel nommé Annibal.

XVIII. Honorat de Savoie, Comte de Tende, né en 1538, fuccéda à fon père, & ne lui céda ni en mérite ni en réputation. Les fervices qu'il rendit à la France dans la Guerre des Huguenots, lui procurèrent la confiance du Roi, ce dont quelques Seigneurs furent jaloux. Il mourut à Avignon, foupçonné d'avoir été empoifonné en 1572, fans poftérité. Il avoit époufé 1° *Clariffe Strozzi*, fille de *Pierre*, Maréchal de France; & 2° *Madeleine de la Tour*, fille de *François*, IIIe du nom, Vicomte de Turenne. La fucceffion d'Honorat paffa à fa fœur Renée, mariée à *Jacques d'Urfé*. Après la mort de fon mari, elle remit, en 1575, à Emmanuel-

Philibert le Comté de Tende. Le Duc lui donna en échange les Terres de Recoles & de Baugé, qu'il érigea en Marquiſat pour elle & ſes deſcendants.

Les armes: *Ecartelé, au* 1 *contre-écartelé, au premier d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croiſettes du même,* qui eſt DE JÉRUSALEM; *au deuxième burelé d'argent & d'azur, au lion couronné de gueules, lampaſſé & armé d'or, ayant la queue fourchée & paſſée en ſautoir, qui eſt* DE LUSIGNAN; *au troiſième d'or, au lion de gueules, lampaſſé, armé & couronné d'azur, qui eſt* D'ARMÉNIE; *au quatrième d'argent, au lion de gueules, couronné & armé d'or, lampaſſé d'azur, ayant la queue fourchée, nouée & paſſée en ſautoir,* qui eſt DE LUXEMBOURG; *au* 2 *parti de pourpre, au cheval gai effaré d'argent contourné,* qui eſt de la HAUTE-SAXE; *& faſcé d'or & de ſable de* 8 *pièces, au crancelin de ſinople, en bande,* qui eſt de la SAXE-MODERNE; *la pointe de ce* 2me *quartier entée en forme de triangle d'argent, à trois bouterolles de gueules,* qui eſt D'ANGRIE; *au* 3 *parti d'argent, ſemé de billettes de ſable, au lion du même, lampaſſé & armé de gueules,* qui eſt DE CHABLAIS; *& de ſable, au lion d'argent, lampaſſé & armé de gueules,* qui eſt D'AOSTE; *au* 4 *parti à cinq points d'or, équipolés à quatre d'azur,* qui eſt DE GENÈVE; *& d'argent, au chef de gueules,* qui eſt DE MONTFERRAT; *en pointe du grand écuſſon enté d'or, à l'aigle de ſable,* qui eſt DE MAURIENNE: *ſur le tout d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de* 4 *têtes de Maure de ſable,* qui eſt DE SARDAIGNE; *& ſur le tout du tout de gueules, à la croix d'argent,* qui eſt DE SAVOIE.

SAVOISY, ancienne Maiſon de Bourgogne. Le premier dont il ſoit fait mention eſt

GAUTIER DE SAVOISY, Ecuyer, qui eut pour fils:

JEAN & GUYOT, qui partagèrent les biens de leurs père & mère en 1337.

HEMONIN, Seigneur de SAVOISY, laiſſa de ſa femme, nommée *Conegan* :

1. EUDES, qui ſuit;
2. Et PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de *Seignelay*, rapportée ci-après.

EUDES, Seigneur de SAVOISY, eut entr'autres enfants,

HENRI, Archevêque de Sens en 1415, mort au château de Seignelay le 13 Mars 1421.

BRANCHE

des Seigneurs de SEIGNELAY.

PHILIPPE DE SAVOISY, Ier du nom (fils puîné de HEMONIN), Chevalier, Seigneur de Seignelay, mourut le 25 Juillet 1398. Il épouſa *Marie de Duiſy*, dont:

1. CHARLOT, mort en 1372, qui avoit épouſé, par contrat du 24 Novembre 1371, *Marguerite de Châtillon*, remariée à *Guillaume de Fayel*, dit le *Bègue*, Vicomte de Breteuil;
2. PIERRE, mort le 13 Septembre 1412;
3. LOUIS;
4. Et CHARLES, qui ſuit.

CHARLES DE SAVOISY, Seigneur de Seignelay, Conſeiller & premier Chambellan du Roi Charles VI, & Grand Échanſon de France, mort en 1420, avoit épouſé, en 1410, *Yolande de Rodemach*, dont:

1. PHILIPPE, qui ſuit;
2. Et MARIE, qui épouſa, le 19 Janvier 1435, *Claude de Beauvoir*, Seigneur de *Chaſtellux*, mort en Mars 1453.

PHILIPPE DE SAVOISY, IIe du nom, Seigneur de Seignelay, mort en 1487, avoit épouſé, le 24 Mars 1455, *Marguerite de Lugny*, dont:

CLAUDE DE SAVOISY, Seigneur de Seignelay, &c., mort en 1517, ſans enfants & le dernier mâle de ſa branche, qui épouſa, le 2 Octobre 1472, *Louiſe de la Baume-Montrevel.*

Les armes: *de gueules, à trois chevrons d'or, la bordure engrêlée d'azur.* (Voy. le P. Anſelme, tome VIII, p. 548 & ſuiv.)

* SAVONNIÈRES, Seigneurie dans l'Anjou, que le vulgaire appelle *Savennières*, mais tous les titres diſent *Savonnières*. C'étoit anciennement une Bannière en titre de Châtellenie, ſituée ſur la rivière du Loir, entre les Châteaux de Serrant & de la Poſſonnière, peu éloignés de la ville d'Angers. Il ne reſte plus qu'un vieux Château, qui relève du Roi, bâti par les Seigneurs du nom DE SAVONNIÈRES, qui furent *moult grands & vertueux*, dit Trincant, Auteur de la Généalogie de la Maiſon de SAVONNIÈRES, & de pluſieurs autres de l'Anjou, imprimée à Poitiers en 1641, qui ajoute encore que SAINT-RENÉ, huitième Evêque d'Angers, étoit de cette Maiſon. La Terre & Seigneurie de SAVONNIÈRES, après avoir paſſé dans pluſieurs Maiſons, eſt reſtée dans celle de *Brie:* elle fait aujourd'hui partie du Comté de *Serrant*,

& appartient au Comte *de Serrant*, du nom *de Walſh*.

La filiation de cette Maiſon, ſuivant Trincant, remonte à

I. Bernard de Savonnières, Chevalier, ainſi qualifié dans les Cartulaires de l'Abbaye de Fontevrault, qui ſe trouva préſent, entre les plus ſignalés perſonnages d'Anjou, à une donation faite lors de la fondation de cette Abbaye, & du vivant de Pétronille, première Abbeſſe. Cette Charte intitulée : *Carta concordia inter eccleſiam Sanɛti Laudi & eccleſiam fontis Ebraudi*, tranſcrite au grand Cartulaire, fut paſſée à Angers la veille de la Fête des Apôtres *Saint-Pierre* & *Saint-Paul*, le 4 des Calendes de Juillet 1109; & Bernard y eſt qualifié *vir illuſtris Bernardus de Sapvonariis, Eques*, & il eſt dénommé le premier entre les Seigneurs Angevins préſents à cette donation. Il eut pour fils

II. Macé, Seigneur & Baron de Savonnières, auſſi mentionné dans une autre Charte de la même Abbaye, de l'an 1136, qui fut un *preux Chevalier & grandement dévotieux*, diſent les anciennes Chroniques, & fit pluſieurs donations conſidérables aux Abbayes de Saint-Florent & de Fontevrault. Il fut père de :

III. Macé, IIe du nom, Baron de Savonnières, Chevalier Banneret, qui vivoit encore en 1200, ſuivant un titre qui fait mention de lui. Ses enfants furent :

Macé, qui ſuit;

Et Guillaume de Savonnières, marié à *Catherine*, de laquelle, dit Trincant, je n'ai pu trouver le ſurnom; mais ſeulement que d'elle ſortit :

Robert de Savonnières, Varlet, qui, par un titre de 1277, ſe dit homme de foy d'André de Doué, Chevalier, Seigneur de Giſeux, pour certaines choſes que ſon aïeul Monſieur ou Monſeigneur Macé de Savonnières, Chevalier Banneret, Seigneur dudit lieu, avoit délaiſſées à feu ſon grand-père Macé, ſur le dos duquel titre eſt écrit que *Catherine*, femme du feu Chevalier Guillaume de Savonnières, avoit auparavant fait la même reconnoiſſance pour ſon fils.

IV. Macé, IIIe du nom, Baron de Savonnières, fut, comme ſon père, diſent les Annales d'Anjou, un *preux & vaillant Chevalier*. Il ſe croiſa & mourut au ſiége de Damiette en 1249. Il épouſa *Nicole de Chemillé*, fille du Seigneur *de Chemillé* en Anjou, laquelle apporta, dans la Maiſon de ſon mari, les Fief & Châtellenie de la Guierche. On lit dans *l'Hiſtoire de la Maiſon du Bellay*, qu'il portoit une *croix d'or ſur un écuſſon de gueules*, avec ces mots : *Diex el volt*, langage du temps qui ſignifie *Dieu le veut*. Ses deſcendants ont conſervé pour armoiries une *croix pattée d'or en champ de gueules*, que cette Maiſon porte encore aujourd'hui. Macé, IIIe du nom, eut deux fils :

1. Clovis ou Louis, mort jeune, Bachelier du vivant de ſa mère. La Généalogie de la Maiſon *de la Jumelière*, ſans dire dans laquelle il avoit été marié, rapporte ſeulement que de lui ſortit :

Isabeau, principale héritière de Macé III (ſon grand-père), Dame de Savonnières, laquelle porta cette Terre dans la Maiſon de *la Haye*, par ſon mariage avec *Hardouin*, Seigneur de la Haye, fils de *Monſor Jouſlain*, Chevalier, Seigneur dudit lieu & du Pleſſis-Macé.

2. Et Baudouin, qui ſuit.

BRANCHE

des Seigneurs de la Guierche.

V. Baudouin de Savonnières, dit *le Barbu*, (ſecond fils de Macé, IIIe du nom, & de *Nicole de Chemillé*), eut, par le teſtament de ſon père, les Fief & Seigneurie de la Guierche. Il mourut fort puiſſant, & après avoir fait de grandes donations & aumônes à l'Égliſe de Saint-Aubin, ſa Paroiſſe, où il fut inhumé. On lui éleva un beau Mauſolée, ſur lequel on voit ſon écu, & les armes de ſa femme d'un autre côté, qui ſont : *de gueules, à une eſcarboucle fleuronnée & pommetée d'or, à l'étoile d'azur en pointe*. Il épouſa, en 1269, du vivant de ſa mère, *Marguerite de Saint-Aubin de Lugné*, unique héritière de ſa Maiſon, que l'on diſoit alors être ſortie de celle de Rochefort-ſur-Loire (apanage des puînés des Comtes d'*Anjou*.) Leurs enfants furent :

Hardouin, qui ſuit;

Et Henri, auteur de la branche des Seigneurs de *la Breteſche*, rapportée ci-après.

VI. Hardouin de Savonnières, ſurnommé *le Grand*, Seigneur de la Guierche & de St.-Aubin, fit pluſieurs belles actions aux guerres, & fut réputé l'un des plus généreux

Chevaliers de ce temps-là. Il épousa *Eloy* ou *Eloyse de Sansay*, fille, comme on disoit alors, de Monseigneur *de Belleville*, qui portoit le nom de *Sansay*, en Poitou. On voit aussi ses armes dans l'Eglise de Saint-Aubin, ainsi que celles de sa femme, qui sont : *échiqueté d'or & de gueules*. HARDOUIN laissa un seul fils, nommé

VII. BAUDOUIN DE SAVONNIÈRES, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Guierche & de St.-Aubin, qui fut aussi un *preux & vaillant Chevalier*. Il fut créé trois fois Maréchal d'Armée, & enfin tué à la bataille de Crécy en Ponthieu, le 26 août 1346. Il avoit épousé *Philippe de Saint-Cassien*, fille de *Hugues*, & de la Dame *de Saint-Clair*, dont :

1. BAUDOUIN, qui suit ;
2. MACÉ, Seigneur de Seigné & de la Folletière, qui ne laissa point d'enfants de la Dame *de Plessis-Mil-Homme*, son épouse ;
3. BRIAND, mort à la bataille de Poitiers le 19 Décembre 1356 ;
4. N... DE SAVONNIÈRES, mort Abbé de Beauvais ;
5. MARGUERITE, femme de *Macé de la Jumelière*, Seigneur de la Roche-aux-Aubiers, fils de *Macé*, & de la Dame *de la Roche-aux-Aubiers* ;
6. AGNÈS, mariée 1° à *Thibaut de Milly*, Chevalier ; & 2° à *Jean de Sacé*, qui étoit aussi veuf, fils de *Pierre*, Varlet, Seigneur des Hayes, Rougebec, à cause de N... *de Rougebec*, sa femme.

MM. de Sainte-Marthe, dit Trincant, rapportent qu'en outre des six enfants ci-dessus, BAUDOUIN II avoit encore eu d'une concubine :

SALDEBREUL DE SAVONNIÈRES, dit *le Bâtard*, qui combattit vaillamment, & mourut en guerre contre les Flamands, sans avoir été marié.

VIII. BAUDOUIN DE SAVONNIÈRES, IIIe du nom, Seigneur de la Guierche & de St.-Aubin, épousa la Dame héritière de Saulonne, du nom *de Sauveran*, nièce de M. *de Maulevrier*, dont il n'eut que

PHILIPPE DE SAVONNIÈRES, Dame de la Guierche & de St.-Aubin, mariée, du vivant de ses père & mère, à *Jean de la Jumelière*, fils d'*Olivier*, & de *Margot Picard* ;

Et MARGUERITE, laquelle, comme puînée, fut partagée de la Terre & Seigneurie de Saulonne, & épousa 1° *Hugues Pelaut*, Seigneur de Bouzillé ; & 2° *Jean de Ver*, Seigneur de la Poilerrière.

BRANCHE

des Barons & Marquis de LA BRETESCHE.

VI. HENRI DE SAVONNIÈRES (fils puîné de BAUDOUIN, Ier du nom, Seigneur de la Guierche, & de *Marguerite de Saint-Aubin de Lugné*), vivoit dans le XIIIe siècle, suivant une vente qu'il fit, en 1290, le Jeudi après la Saint-Nicolas d'hiver, à Hardouin Davoir, Chevalier, pour le prix de 400 liv. monnaie courante. Il épousa *Jeanne*, Dame *de la Bretesche*, dont :

VII. JEHAN DE SAVONNIÈRES, Seigneur de Brehery, de Lorilloines, &, par sa mère, Châtelain de la Bretesche, qui épousa, par contrat passé le Jeudi après la St.-Nicolas d'été, en 1302, en présence de ses parents & amis, & ceux de la future, *Jeanne de Beaupréau*, fille unique du premier mariage de *Josselin*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, dont :

1. JEHAN, qui suit ;
2. BAUDOUIN, qui fut partagé par son frère aîné, de la Terre de Brehery, à la charge qu'elle releveroit de lui & de ses hoirs, par accord passé sous la Cour de Chantoceaux le Jeudi après la Chandeleur, en 1338. Il en eut encore 300 livres une fois payées, par contrat passé sous ladite Cour de Chantoceaux, le Mardi après la Ste-Luce l'an 1243, à la charge de tenir dudit JEHAN DE SAVONNIÈRES, Chevalier, & de ses hoirs, 12 deniers de franc-devoir rendus au fief de Machecoul. Quelque temps après la mort de son frère aîné, il eut un procès avec sa veuve qui fut accordé par deux transactions, l'une du Lundi après la Saint-Jacques & Saint-Christophe, & l'autre du Lundi après l'Angevine, l'an 1347. BAUDOUIN épousa, par contrat passé le Mercredi après la Décollation de St.-Jean-Baptiste l'an 1351, *Jeanne Chapperon*, fille de *Philippe*, Varlet, dont :

   JEAN, mort sans alliance ;

   Et CATHERINE, mariée à *Jean du Bois*, Varlet.
3. Et JEAN, dit *le Jeune*, marié deux fois. On ne connoît point le nom de sa première femme. Sa seconde fut *Hermine Chenard*, fille de *Raoul*, dont il n'eut point d'enfants. De la première sortit

   BÉATRIX, qui, après la mort de son père, eut un procès avec sa belle-mère, lequel fut accordé le 18 Novembre 1362. Dans cet accord il est dit que cette *Hermine Chenard* prendroit son douai-

re ſur toutes les Terres de feu ſon mari, ſituées tant en Anjou, qu'en Bretagne & en Poitou. Béatrix épouſa noble homme *Jamet de la Muce*, Ecuyer, dont elle n'eut point d'enfants.

VIII. Jehan de Savonnières, II[e] du nom, épouſa *Euſtache Amenard*, fille de *Gui*, Chevalier, Seigneur de Chanzé, & de *Catherine de Bauſſay*, dont :

Jehan, qui ſuit ;
N..., mariée à *Philippe de l'Isle-Ogier*, Seigneur de Daon ;
Et N..., mariée à un Chevalier du nom *de Cotereau*, dont *Guillaume* & *François*.

IX. Jehan de Savonnières, III[e] du nom, Chevalier, Seigneur de Brehery, la Breteſche Machecoul & Veillan, épouſa, par contrat paſſé en 1390, *Marguerite de Blais*, fille de noble homme *Robin*, & d'*Uteſſe*, Dame *de la Coindrière*. Cette alliance fit entrer, par la ſuite, dans la Maiſon de Savonnières, les Terre & Châtellenie de la Cour de Blais, aujourd'hui réunie à celle de la Breteſche, d'autant que *Jean de Blais*, frère de *Marguerite*, n'eut que des filles, qui toutes moururent ſans enfants ; & leur ſucceſſion fut recueillie par Félix de Savonnières, mentionné ci-après. De ce mariage vinrent :

Jehan, qui ſuit ;
Et Marie, mariée, 1° par contrat paſſé le 12 Mai 1407, à *Bouchard Geſlin*, Ecuyer, fils de *Jean*, Ecuyer, Sieur de la Marrelle, & de *Jeanne Rochette*, dont elle n'eut point d'enfants ; & 2° à *Jean Buor*, Chevalier, Seigneur de la Gerbaudière & de la Mothe-Freslon. Pendant ce ſecond mariage elle eut pluſieurs procès avec ſon frère, qui furent accordés par deux tranſactions, l'une du 8 Février 1424, & l'autre paſſée à Poitiers le 18 Décembre 1427.

X. Jehan de Savonnières, IV[e] du nom, Seigneur de la Breteſche, &c., qui combattit vaillamment aux guerres, fut doué d'une ſi grande intelligence dans les affaires, que Jean Chappron, Chevalier, prévoyant qu'il arriveroit du trouble à ſa mort, engagea le Seigneur *de la Breteſche*, ſon ami, de ſe porter contre ſes héritiers ; & pour cet effet ils firent tous les deux une eſpèce de traité, par lequel ils s'engagèrent mutuellement, ſur leur foi de Chevalier, d'arranger les difficultés qui naîtroient après leur mort. Chappron décéda le premier, & le Seigneur de la Breteſche remplit les engagements qu'il avoit pris, & fit terminer avantageuſement les affaires de ſon ami, en mettant les héritiers d'accord. Il fonda une Chapelle conſidérable ſous l'invocation de *St.-René*, & affecta 100 boiſſeaux de bled, deux pipes de vin & 50 livres de rente annuelle, à prendre ſur tous ſes biens, pour la deſſerte de cette Chapelle ; mais elle fut brûlée de ſon vivant. Il fut tué en 1449, en Normandie, en combattant contre les Anglais, qui étoient entrés dans cette Province. Il épouſa *Jeanne de Saro*, Dame de l'Eſpinay, dont :

1. Jehan, qui ſuit ;
2. François, mort au ſervice, ſans avoir eu d'enfants ;
3. autre Jean, marié, avec diſpenſe, à *Perine de Blais*, ſa couſine au troiſième degré, fille de *Jean*, Chevalier, & de *Jeanne Chardon*, dont il n'eut point d'enfants ;
4. Marguerite, mariée, par contrat du 19 Mars 1444, du vivant de ſes père & mère, avec *François Ourceau*, Chevalier, fils de *Bertrand*, Ecuyer, Seigneur de Noyers-Ourceau, en Anjou, & de *Marie de la Roche du Maine*. Elle mourut ſans enfants, avant ſon mari, après avoir fait ſon teſtament le 9 Novembre 1472, par lequel elle fit, entr'autres donations, un legs de 20 écus d'or & d'une houpelande d'écarlate à Pierre du Bois, ſon Page ;
5. Et Catherine, qui épouſa *Pierre Pantin*, Ecuyer, Seigneur de la Hamlinière, Gouverneur, pour le Roi Louis XI, du Château de St.-Florent-le-Viel-ſur-Loir, fils de *Jean*, & de *Jeanne*, Dame *de Barboutin*. Sa tante, Marie de Savonnières, lui avoit fait un don, duquel elle traita, le 7 Juillet 1458, avec Jehan de Savonnières, Seigneur de la Breteſche, pour une ſomme de 200 écus d'or neuf.

XI. Jehan de Savonnières, V[e] du nom, Chevalier, Seigneur de la Breteſche, &c., épouſa *Anne de Rougebec*, fille & unique héritière de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Meaulne & d'Entre-deux-Bois. Il eut un procès, à cauſe de ſa femme, avec Charles de la Porte, Ecuyer, & Perrette de Rochebonne, ſa mère, veuve de Jean de la Porte, lequel fut accordé le 29 Décembre 1450 ; devint héritier avec Jean de Laval, Seigneur de Brie, à cauſe de leurs femmes, qui étoient couſines germaines de Jeanne de Montigny, Dame de la Chetardièſe, épouſe de Jean de Brecey, Chevalier, Bailli de Giſors. Il ne fut héritier

que pour une tierce partie, & eut en ſon partage les Fiefs, Terres & Seigneuries du Vivier, Linières, de la Troche, du Vivier-des-Landes, de la Broſſonière, de Peau-de-Loup, Harouard, du Coudray, Maigné-le-Vicomte, la Chomeraudière, la Naulerie, &c.; teſta le 27 Octobre 1459, & fut inhumé, le mois de Novembre ſuivant, dans la Chapelle N.-D. de l'Egliſe de la Madeleine de Chantoceaux, que ſes prédéceſſeurs avoient fondée. De ſon mariage il laiſſa :

Félix, qui fuit;
Et Charles, qui fut Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérufalem.

XII. Félix de Savonnières, Ier du nom, Seigneur de la Breteſche, Machecoul, Meaulne, Entre-deux-Bois, &c., d'abord Page de M. d'Armagnac, Comte de Guiſe, dont il fut depuis Lieutenant, ſe trouva à la tête des Gentilshommes du ban & arrière-ban de la Nobleſſe d'Anjou, convoqué en 1489; fit pluſieurs fondations & dons conſidérables aux Religieux de Marmoutier, & aux Auguſtins de la ville d'Angers; donna, par ſon teſtament du 22 Novembre 1500, à Claude, ſon fils puîné, la Seigneurie du Menil, à condition qu'il ne ſe marieroit point, & qu'après ſa mort cette Seigneurie retourneroit à ſon fils aîné, donna à Raouline & Amélie, Demoiſelles de la Dame ſon épouſe, à chacune le drap d'une robe, & fit des legs aux Sieurs le Goux & du Bois, ſes Pages. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Angers le 7 Novembre 1469, *Marie de Brie*, fille de *Gilles*, Seigneur de Serrant, vaillant Chevalier, ſurnommé *le Fléau des Anglais*, & d'*Anne Giffard*. Son père promit de lui donner en mariage 2000 écus d'or, & s'engagea à la nourrir avec ſon mari, leurs Pages, Chevaux, Domeſtiques, &c., pendant 3 années, parce qu'ils étoient jeunes. Leurs enfants furent :

1. Jehan, qui fuit;
2. Claude, mort Abbé de Cadouin en 1559;
3. Charles, mort jeune;
4. Catherine, mariée à *Ambroiſe le Cornu*, Seigneur de la Courbe de Brée;
5. Jeanne, mariée, le 29 Janvier 1491, à *Henri Bonnet*, Ecuyer, Sieur de Brillac;
6. Gillette, mariée, en 1498, à *René du Pont*, Ecuyer, Seigneur de Villours en Berri;
7. Autre Jeanne, Religieuſe au Couvent de St.-François de Cholet;
8. Et Marguerite, reçue Religieuſe à Fontevrault, le 15 Novembre 1494, par Madame Renée de Bourbon, Abbeſſe dudit lieu.

XIII. Jehan de Savonnières, VIe du nom, Baron de la Breteſche, Seigneur de Meaulne, &c., fut Page de Louis d'Armagnac, Duc de Nemours, Guidon de ſa Compagnie d'Hommes d'Armes, enſuite Enſeigne, Lieutenant & Capitaine d'une Compagnie de 50 Hommes d'Armes, & Chevalier de l'Ordre du Roi, teſta le 21 Décembre 1544, & mourut peu de jours après. Il avoit épouſé 1° *Jeanne de Saint-Père*, fille de *Jean*, Seigneur *de Saint-Père*, &c., & de *Béatrix de Montfaucon*, dont il n'eut point d'enfants; & 2° par contrat paſſé le 9 Mars 1512, *Olive de Mathefelon*, fille de *Pierre*, haut Baron d'Anjou, Chevalier, Seigneur de Lenchenil, de Clermont, Laumont, &c., & de *Catherine de Chourſes de Malicorne*, dont :

1. Jehan, qui fuit;
2. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs de *la Troche*, rapportée ci-après;
3. Charles, tige de celle des Seigneurs de *Linières*, mentionnée en ſon rang;
4. Mathurin, Abbé de N.-D. d'Eaulnes, Aumônier du Roi, ſon Conſeiller d'Etat & Privé, nommé Evêque de Bayeux le 7 des Ides de Mars 1582, mort le 11 Mai 1586;
5. Autre Charles, né le 27 Septembre 1534, reçu Chevalier de Malte en 1550, mort en 1555;
6. Jacques, Protonotaire du St.-Siége, Abbé de Cadouin, Archidiacre d'Ulmes, enſuite Abbé de N.-D. de la Melleraye, de l'Ordre de Cîteaux, au Diocèſe de Nantes, mort à Rome, n'étant âgé que de 35 ans;
7. Jeanne, morte Abbeſſe de l'Abbaye de Cordillon en Normandie;
8. Louise, morte Abbeſſe de Bonlieu;
9. Et autre Jeanne, mariée, par contrat paſſé le 10 Août 1540, à *Geoffroi d'Eſpagne*, Seigneur d'Aunay & Venevelles.

XIV. Jehan de Savonnières, VIIe du nom, Seigneur de la Breteſche, Meaulne, Machecoul & d'Entre-deux-Bois, né le 27 Mai 1516, ſervit dès l'âge de 16 ans en Piémont, en qualité de Lieutenant de la Compagnie d'Hommes d'Armes du Seigneur de la Roche du Maine. François Ier le fit Gentilhomme de ſa Chambre, & Henri II l'admit au nombre des Chevaliers de l'Ordre de St.-Michel. Il fut enſuite Capitaine de 100 Hommes d'Armes d'Ordonnance, comme il paroît par la Commiſſion qu'il eut du Roi Charles IX, en date du 5 Avril 1571, pour recevoir Chevalier de

St.-Michel le Sieur du Pleffis de Lomes. Il fut affaffiné fur le chemin de Paris, comme il alloit à la Cour, en 1573. Il avoit époufé, par contrat paffé le 2 Août 1549, *Guyonne de Beauvau*, fille de *René*, Baron de Precigny & de Sillé-le-Guillaume, de Vandœuvre & de Pimpean, & d'*Olive le Maffon*, Dame de Foulletourte. Elle obtint une exemption de l'arrière-ban de CATHERINE DE MÉDICIS, tant pour valoir dans les différents refforts & jurifdictions ès quels étoient fitués fes biens, que pour ceux des enfants qu'elle avoit eus de fon mariage, à caufe de l'amitié & fingulière affection que ladite Reine de France, Régente, avoit pour la Dame de la Bretefche, & en mémoire & confidération des bons, loyaux & recommandables fervices que feu fon mari, Chevalier de l'Ordre du Roi, avoit rendus à la Couronne. Cette exemption, donnée à Paris, eft datée du 10 Juillet 1579. Ses enfants furent :

1. RENÉ, tué à l'âge de 19 ans, étant Guidon de la Compagnie d'Hommes d'Armes de fon père ;
2. CHARLES, qui fuit ;
3. JACQUELINE, Demoifelle de la Reine, mariée à *René de Brillac*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, Seigneur d'Argy en Berri, & de Mons en Loudunois, veuf de *Jeanne d'Efcoubleau*, & fils de *Jacques*, & de *Geneviève de Poifieux*. Elle mourut fans enfants ;
4. LOUISE, mife, dès fes jeunes ans, Demoifelle d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, morte le 20 Décembre 1625, âgée de 62 ans, qui avoit époufé, 1° par contrat paffé au Château de St.-Maur-des-Foffez le 8 Juillet 1586, *René de Villequier*, dit *le Jeune* & *le Gros*, Baron de Clervaux, d'Aubigny & d'Ivry-le-Château, Chevalier du St.-Efprit à la première promotion du 31 Décembre 1578, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de Paris & de l'Isle-de-France, fils de *Baptifte*, Baron *de Villequier*, & d'*Anne de Rochechouart*, dont elle refta veuve avec un fils, *Claude*, mort à Fontainebleau, âgé de 19 ans. Elle époufa, 2° le 31 Mars 1599, *Martin du Bellay*, Prince d'Ivetot, Marquis de Thouarcé, Baron de Comequiers, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Anjou, Capitaine de 100 Hommes d'Armes, & laiffa pour fils unique, *Charles*, Marquis *du Bellay*, Prince d'Ivetot, qui fit travailler au maufolée que fon père avoit fait commencer pour fa mère.

XV. CHARLES DE SAVONNIÈRES, Chevalier, Seigneur, Baron de la Bretefche, Meaulne, Machecoul, Entre-deux-Bois, Co-Seigneur de Chantoceaux, fervit en Poitou, pendant les guerres de Religion, dans la Compagnie d'Hommes d'Armes du Marquis du Bellay, enfuite dans les guerres de la Ligue, en qualité de Lieutenant des Gendarmes du Prince de Conti, qu'il accompagna toujours. Comme il étoit mineur, & avoit pour tuteur Guillaume de la Roche-Serrant, il fe maria, du confentement de l'Evêque de Bayeux, fon oncle, & de fes autres parents & amis. Il mourut en 1606, & fut inhumé dans l'Eglife de Chantoceaux, fépulture de plufieurs de fes prédéceffeurs. Il avoit époufé, 1° par contrat du 2 Janvier 1584, *Hardie Tortreau*, fille de *Louis*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de la Tortrelière, & d'*Anne Hervé* ; & 2° par contrat du 10 Août 1597, *Jeanne de Bréhan*, fille aînée d'*Alain*, Seigneur de la Roche-Bréhan, en Bretagne, & de *Françoife du Chaftelier*. Du premier lit il eut :

1. FRANÇOIS, qui fuit;
2. LOUIS, Eccléfiaftique;
3. CHARLES, mort âgé de 18 ans, Capitaine d'une Compagnie de gens de pied;
4. RENÉ, reçu Chevalier de Malte dans le Chapitre tenu à Poitiers le 10 Mai 1610, mort en Candie, Commandeur de St.-Remi;
5. ANNE, qui époufa *Charles de Broc*, Chevalier Seigneur de la Cour de Broc & de la Ville-aux-Fouriers, fils de *Charles*, & de *Charlotte de Jalefne*.

Et du fecond lit:

6. ROCH, auteur de la branche des Seigneurs *d'Entre-deux-Bois*, rapportée ci-après;
7. PHILIPPE, reçu Page de la Petite Écurie du Roi, enfuite Enfeigne au Régiment des Gardes-Françaifes, où il mourut à l'âge de 19 ans;
8. DAMIEN, reçu de minorité Chevalier de Malte, le même jour que RENÉ, fon frère aîné confanguin, & mort au fiége d'Arras en 1640;
9. CHRISTOPHE, Commandant une Compagnie de 100 Arquebufiers, mort au fiége de Cafal en 1640;
10. GUILLAUME, Seigneur d'Anvers, marié, en Bretagne, à *Françoife de Villarmois*, fille du Seigneur du Chaftel, dont plufieurs enfants;
11. CHARLES, Seigneur de Charmacé, marié à

Urbanette de Chivré, fille puînée de *Simon* & de *Jacqueline de la Barre ;*
12. Autre FRANÇOIS, tué au fecours de Cafal en 1640 ;
13. Et LOUISE, Religieufe Carmélite à Court près Nantes.

XVI. FRANÇOIS DE SAVONNIÈRES, Seigneur de la Bretefche, de Meaulne, Machecoul & Lorillonière, fit le voyage de Malte avec fes frères ; & la guerre étant furvenue après la mort de HENRI IV, il revint en France, & fut employé en qualité de Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Bellay. Il époufa, le 8 Octobre 1623, *Madeleine de Monteclerc*, fille d'*Urbain*, Baron de Charné, Confeiller du Roi en fes Confeils d'État & Privé, Capitaine de 50 Hommes d'Armes d'Ordonnance, & de *Marie de Froulay-Teffé*, dont:

1. MARTIN, qui fuit;
2. GABRIEL, mort dans un combat où s'étoient engagés les Chevaliers *de la Bretefche* & *de Monteclerc*, fes frère & oncle ;
3. CHARLES, reçu Chevalier de Malte le 1er Novembre 1634, qui fit la guerre contre les Turcs pendant l'efpace de 7 ans, leur enleva 9 vaiffeaux ; mérita de parvenir aux grandes dignités de fon Ordre ; eut, en 1660, la Commanderie du Temple d'Angers ; fut nommé, par le Roi, Capitaine de fes Vaiffeaux ; devint Bailli de la Morée, Grand-Hofpitalier de fon Ordre, & étoit Chef d'Efcadre commandant les Galères à Marfeille, lorfqu'il y mourut au commencement de ce fiècle ;
4. FÉLIX, tige de la branche des Seigneurs de *Meaulne*, rapportée ci-après ;
5. ARMAND-LOUIS, Capitaine des Vaiffeaux du Roi, mort en 1669, âgé de 39 ans ;
6. 7. & 8. LOUISE, HÈLÈNE & URBANNE.

XVII. MARTIN DE SAVONNIÈRES, Marquis de la Bretefche, Seigneur de Machecoul, né en 1625, fut Guidon des Gendarmes d'Enghien en 1647, fucceffivement Maréchal de Camp, Lieutenant-Général des Armées du Roi, commanda fur les Côtes de Bretagne, & mourut en 1690. Il avoit époufé, le 15 Janvier 1658, FRANÇOISE DE SAVONNIÈRES-LA-TROCHE, fa coufine, fille de *Simon*, Chevalier, Seigneur de la Troche, St.-Germain, &c. Devenue veuve, elle vendit, tant en fon privé nom, que comme procuratrice de fes enfants, la Terre de la Bretefche, pour faire honneur aux dettes qu'avoit laiffées fon mari : cette Terre étoit poffédée de père en fils depuis HENRI DE SAVONNIÈRES, marié, avant 1290, avec *Jeanne*, Dame *de la Bretefche*. MARTIN laiffa :

1. LANCELOT-AUGUSTE, dit *le Comte de la Bretefche*, Meftre de Camp d'un Régiment de Dragons de fon nom, qui vendit fon Régiment pour achever de payer les dettes de fon père. N'ayant plus de fortune, il fe fit Chevalier Profès dans l'Ordre de Malte en 1693, & mourut peu de jours après ;
2. LAURENT-BONAVENTURE, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1665, mort fort jeune, Lieutenant des Vaiffeaux du Roi ;
3. & RENÉE, qui époufa N... *Robin*, Marquis de la Tremblaye.

BRANCHE
des Seigneurs DE MEAULNE.

XVII. FÉLIX DE SAVONNIÈRES, Seigneur de Meaulne (quatrième fils de FRANÇOIS, Seigneur de la Bretefche, & de *Madeleine de Monteclerc*), époufa *Françoife des Loges*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur du Peray, & de *Catherine de Broc*, dont :

1. HENRI-FRANÇOIS, qui fuit ;
2. JEAN, dit *le Chevalier* DE SAVONNIÈRES, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de St.-Louis, mort au Château de Meaulne en 1758, âgé de plus de 80 ans ;
3. CATHERINE-FRANÇOISE, morte en 1709, qui époufa, en 1689, *Nicolas d'Orglandes*, Marquis de Briouze.

XVIII. HENRI-FRANÇOIS DE SAVONNIÈRES, Seigneur de Meaulne & du petit Peray, Lieutenant des Vaiffeaux du Roi, eft mort au Château de Meaulne en 1761, âgé de 94 ans. Il avoit époufé, en 1710, *Marie-Hélène des Champs*, dont il n'eut que

MARIE-FRANÇOISE, née le 7 Août 1711, mariée, le 3 Juin 1730, à *Charles-Louis*, Comte *de Maillé-la-Tour-Landry*, Baron d'Entrames, dont poftérité. Voy. MAILLE.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*ENTRE-DEUX-BOIS.

XVI. ROCH DE SAVONNIÈRES, Chevalier, Seigneur d'Entre-deux-Bois (fils aîné de CHARLES, & de *Jeanne de Bréhan*, fa feconde femme), époufa, par contrat paffé le 22 Février 1638, *Urbanne de Chivré*, fille aînée & principale héritière de *Simon*, Chevalier, Seigneur de Vaillannes, de la Courdenet, & de *Jacqueline de la Barre*. Il en eut, entr'autres enfants,

XVII. Jean-Guillaume de Savonnières, Chevalier, Seigneur d'Entre-deux-Bois, de la Courdenet &, par sa grand'mère, du Val en Bretagne, né en 1640, qui testa le 1er Août 1700, & mourut le 12 du même mois. Il avoit épousé, le 15 Juin 1661, *Marie de la Haye*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Raiseux, & de *Jacquine Guyard*. Il laissa, entr'autres enfants,

XVIII. Timoléon-Magdelon de Savonnières, Chevalier, Seigneur d'Entre-deux-Bois, &c., Capitaine-Aide-Major au Régiment du Sausay, mort en 1752, qui avoit épousé, le 22 Janvier 1711, *Renée le Roy*, fille de *René*, Chevalier, Seigneur de Montaupin, & de *Louise de Broc*, dont

XIX. Timoléon-Magdelon-Henri de Savonnières, né le 9 Décembre 1714, Chevalier, Seigneur du Val, Terre que son père lui céda en le mariant. Il étoit Officier d'Artillerie en 1730, fit les campagnes de Bohême, fut blessé dangereusement d'un coup de canon devant Egra, assiégé par le Comte de Saxe, en 1742, mais non pas tué, comme l'a dit la Gazette de France. Il ne mourut que le 11 Avril 1750. Il avoit épousé à Metz, en Janvier 1744, *Marie-Barbe-Susanne de Fauvau*, fille unique de N... *de Fauvau*, Seigneur de Berjon en Périgord, Chevalier de St.-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Médoc, dont:

1. Timoléon-Magdelon-François, qui suit;
2. Marie-Charlotte-Adélaide, née à Metz, en Juillet 1747, qui épousa, par contrat du 3 Décembre 1767, *Jean-Nicolas-Étienne de Bock*, né le 14 Janvier 1747, Baron du St.-Empire, Seigneur de Furst;
3. Et Louise-Jeanne-Jacobine, née à Metz, en Février 1750.

XX. Timoléon-Magdelon-François, Marquis de Savonnières, né le 28 Novembre 1744, devenu chef des nom & armes de sa Maison, Enseigne au Régiment de Normandie en 1755, Capitaine en 1760, est Aide-Major depuis 1767.

BRANCHE
des Seigneurs de la Troche.

XIV. Antoine de Savonnières, Chevalier, Seigneur de la Troche (second fils de Jehan, IIIe du nom, & d'*Olive de Mathefelon*), né le 21 Juillet 1521, servit sous François I, Henri II, François II & Charles IX, se distingua dans les guerres d'Italie en 1536, s'acquit l'amitié du Seigneur de la Roche du Maine, qui l'employa presque toujours; fut blessé à la journée de Moncontour, &, malgré sa blessure, servit au siége de St.-Jean-d'Angely, où il reçut un coup d'arquebuse à la cuisse en 1569. En récompense de ses services, Charles IX l'admit au nombre des Chevaliers de son Ordre, dans lequel il fut reçu par le Seigneur de Chourses de Malicorne, le 11 Août 1570, par Lettres de Commission du Roi, données à Gaillon le 4 Juillet de la même année. Il mourut en 1580, comme on le voit par son épitaphe placée sur sa tombe, en l'Église de St.-Germain d'Arrecé, sa paroisse, & avoit épousé, en 1561, *Charlotte de St.-Germain*. Après avoir fait son testament, elle mourut en 1583 & fut inhumée à côté de son mari. Elle étoit fille unique & seule héritière de *René*, tué à Blois, & de *Madeleine de Rivande*. Elle lui apporta les Terres & Châtellenies de St.-Germain d'Arrecé & des Hayes en Anjou. Leurs enfants furent:

1. Charles, qui suit;
2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs *des Hayes*, rapportée ci-après;
3. Mathurin, Capitaine d'une Compagnie de Gens de Pied, tué à la défense de Castillon, assiégé par le Duc de Mayenne en 1586, n'étant âgé que de 21 ans;
4. Louis, Capitaine au Régiment du Seigneur de St.-Paul en Champagne, tué en 1590, à l'âge de 25 ans;
5. Antoine, qui, ayant commencé à servir jeune, se trouva, en qualité de Capitaine d'une Compagnie d'Arquebusiers à cheval, aux siéges d'Estampes & de Paris, sous la charge de Pierre du Bellay, Baron de Thouarcé, qui le fit depuis Lieutenant de sa Compagnie de Gendarmes. Il servit encore aux siéges de Rouen & de Laon, & contribua beaucoup à la défaite du Colonel de la Cavalerie légère du Connétable de Castille, en Franche-Comté. Il épousa *Anne de la Trémoille*, veuve de *François de Menon*, dont il n'eut point d'enfants;
6. Autre Louis, Seigneur de la Gaillardière, Capitaine au Régiment de son frère: il fut blessé dans une rencontre près Laval, âgé de 20 ans, & une autrefois au siége du Plessis-Bertrand en Bretagne, de laquelle blessure il mourut sans avoir été marié;
7. Autre Antoine, dit *le Jeune*, auteur de la branche de *la Gaillardière*, mentionnée ci-après;

8. Jacques, Religieux, enfuite Abbé de l'Abbaye de Bourgueil, mort par accident ;
9. René, auffi Religieux, mort Prieur de Saint-Aubin d'Angers ;
10. César, Religieux en l'Abbaye de la Trinité de Vendôme ;
11. Olive, mariée, le 22 Août 1571, à *Jean de Meaulne*, Ecuyer, Seigneur de la Touche & de Migné-le-Vicomte, fils aîné de *Joachim*, & de *Marie de la Roche ;*
12. Françoise, mariée à *Jean de Petitjean*, Ecuyer, Seigneur de Linières-Bouton, Maréchal des Logis de la Compagnie d'Hommes d'Armes du Seigneur de Puygaillard;
13. Antoinette, qui époufa *Jacques de Maubert*, Ecuyer, Seigneur de la Touche-du-Lignon, Gentilhomme fervant des Rois Henri III & Henri IV;
14. Marie, époufe de *René d'Efpagne*, Ecuyer, Seigneur de la Touche de Migny, Maréchal des Logis de la Compagnie des Gendarmes du Marquis de Villaines ;
15. Et Renée, Religieufe à Fontevrault.

XV. Charles de Savonnières, Seigneur de la Troche & de St.-Germain d'Arrecé, né en 1562, s'attacha au Duc d'Anjou, depuis Henri III; fervit pendant les guerres de la Ligue; fut Guidon des Gendarmes du Comte de Rochepot, Gouverneur pour le Roi de la Province d'Anjou; paffa, le 23 Janvier 1589, Enfeigne de la Compagnie des Gendarmes du Comte du Lude; eut, le 12 Mars fuivant, une Commiffion particulière du Roi, fcellée du grand fceau, pour fe jeter dans l'Abbaye de Mehuois, qu'il défendit avec la plus grande valeur; & ayant appris la mort du Roi Henri III, il alla offrir fes fervices à Henri IV, le fuivit à la journée d'Arques. Ce Prince, à la retraite du Duc de Mayenne, lui donna ordre de fe rendre en diligence en Anjou pour fon fervice, où il reçut une Commiffion du Confeil du Roi établi à Tours, pour fe jeter dans le Château de la Guierche & le défendre, ce qu'il fit heureufement, & y établit bonne garnifon. Il fervit enfuite fous le Prince de Conti en qualité de fon Lieutenant, aux fiéges & prifes de Lavardin, de Baupréau, de Chemillé & autres Places; fut depuis Capitaine de 50 Hommes d'Armes des Ordonnances, & le Roi l'employa toujours. Il feroit parvenu aux plus grands emplois militaires, mais il mourut à Paris le Dimanche 12 Février 1606. Son corps fut porté en Anjou & inhumé en l'Eglife de St.-Germain d'Arrecé, où l'on voit fon épitaphe. Il époufa *Gabrielle le Gay*, fille de *François*, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Vicomte de Sorges, Seigneur de la Faultrière & du Pleffis-Renou, & de *Marquife du Bois des Arpentis*, dont:

1. Simon, qui fuit;
2. Gabriel, tué en duel par le Comte de Vertus, fans avoir été marié, & inhumé en l'Eglife de St.-Germain d'Arrecé, fépulture de fes ancêtres;
3. Charles, diftingué par fa fcience & fa piété, mort Abbé de la Roë, au Diocèfe d'Angers ;
4. & Jeanne, Religieufe à l'Abbaye de Fontevrault.

XVI. Simon de Savonnières, Seigneur de la Troche & de St.-Germain d'Arrecé, perdit jeune fon père, fut fous la tutelle de fa mère; fervit en qualité de Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Bellay; augmenta de 100 livres de rente la fondation que fes prédéceffeurs avoient faite en l'Eglife des Auguftins d'Angers; fit fon teftament le 20 Février 1621, & mourut peu de temps après, âgé de 28 ans. Il avoit époufé, à l'âge de 17 ans, *Jeanne Raoul*, fille d'*Etienne*, Seigneur du Clos, Confeiller au Parlement de Bretagne, & d'*Hélène de la Tour d'Evié*, en Angoumois, dont :

Martin, qui fuit;
& Françoise, qui époufa Martin de Savonnières, Marquis de la Bretefche.

XVII. Martin de Savonnières, dit *le Marquis de la Troche*, hérita de fon grand-père maternel, *Etienne Raoul*, de la charge de Confeiller au Parlement de Bretagne, fut lui-même Confeiller honoraire à ce Parlement. Ayant été recherché par le Procureur de la Chambre établie pour la réformation de la Nobleffe de la Province de Bretagne, par Lettres Patentes de Sa Majefté du mois de Janvier 1668, il prouva qu'il étoit de la Maifon de Savonnières d'Anjou, qu'il defcendoit en légitime mariage de noble & puiffant homme Monfieur Henri de Savonnières, Chevalier, par *Jeanne de la Bretefche*, fa compagne, en 1270, qui père & mère étoient de noble & puiffant homme Jehan de Savonnières, Seigneur de la Bretefche, époux, en 1302, de *Jeanne de Beaupréau*, qui père & mère étoient de noble & puiffant homme Monfeigneur Jehan de Savonnières, Chevalier, Seigneur de la Bretefche, époux d'*Euf-*

tache Amenard, & ainſi de ſuite de père en fils jusqu'à lui, en vertu deſquels titres, actes, contrats & autres preuves, la Chambre faiſant droit ſur l'inſtance, déclara ledit MARTIN, FRANÇOIS-MARTIN DE SAVONNIÈRES-LA-TROCHE, ſon fils, l'un des Pages de la Grande Ecurie du Roi, & enfin FRANÇOIS DE SAVONNIÈRES, fils de défunt GUILLAUME, Seigneur d'Anvers, & de *Françoiſe de la Villarmois*, auſſi établis en cette Province, & leurs deſcendants en mariage légitime, *Nobles, iſſus d'ancienne Chevalerie*, &c., & comme tels permit audit Seigneur *de la Troche* de prendre les qualités de *haut & puiſſant Seigneur, Chevalier*, & les maintint en droit d'avoir armes & écuſſon de Savonnières timbrés, appartenant auxdites qualités, & de jouir de tous droits, prééminence à eux attribués; & ordonna que leurs noms ſeroient employés aux Rôle & Catalogue des Nobles de cette Province; ſavoir ledit Marquis *de la Troche* & ſon fils, de la Sénéchauſſée de Nantes, & ledit FRANÇOIS DE SAVONNIÈRES de la Sénéchauſſée de Rennes. Fait en ladite Chambre à Rennes le 12 Septembre 1670. MARTIN épouſa, le 28 Novembre 1641, *Marie Goddes de Varenne*, fille de *Charles*, Seigneur de la Perrière, Conſeiller du Roi au Parlement de Bretagne, & de *Marie Daguet*, dont, pour fils unique,

XVIII. FRANÇOIS-MARTIN DE SAVONNIÈRES-LA-TROCHE, qui, au ſortir des Pages, fut ſucceſſivement Capitaine de Cavalerie, Exempt, Enſeigne & Lieutenant des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté, & fait Maréchal de Camp en 1679. Il fut tué au combat de Leuze le 15 Septembre 1691, à l'âge de 35 ans. Il eſt parlé de lui dans les Lettres de Madame de Sévigné, & nous ignorons, faute de *Mémoire*, dans quelle Maiſon il fut marié, & ſi ſa poſtérité exiſte.

BRANCHE des Seigneurs DES HAYES.

XV. JEAN DE SAVONNIÈRES-LA-TROCHE, Seigneur des Hayes (ſecond fils d'ANTOINE, & de *Charlotte de St.-Germain*), porta bien jeune ſes premières armes au ſervice du Roi HENRI III; ſe fit connoître de HENRI IV au ſiége de Rouen, où, en récompenſe de ſa valeur, Sa Majeſté lui donna un Régiment, vacant par la mort du Seigneur de Leſtel. Il fut bleſſé au ſiége de la Garnache de deux arquebuſades, l'une à la main & l'autre à la cuiſſe, dont il reſta boiteux, ce qui fit que HENRI IV ne l'appeloit point autrement que *le Crochu*; ſe ſignala encore au ſiége & à la priſe du Mans en 1589; & étant en garniſon dans la ville de St.-Denis en France, ayant eu querelle pour le rang avec le Seigneur de Béthune, auſſi Meſtre de Camp, il l'appela en duel & le tua. HENRI IV voulut bien lui accorder ſa grâce, & l'envoya au blocus de Poitiers en 1593, avec ſon Régiment, & en outre le commandement de 200 Arquebuſiers à cheval. Le Comte de Briſſac, qui commandoit dans la Ville, fit une ſortie ſur le quartier du Marquis de la Troche; mais celui-ci le repouſſa ſi vivement, que le Comte ayant été bleſſé, fut forcé de ſe retirer avec perte d'un grand nombre des ſiens. Le Seigneur de la Troche, avec le Seigneur de la Tremblaye-Greſſile, défirent encore Jean d'Avaugour, Seigneur de Saint-Laurent, Lieutenant du Duc de Mercœur au combat de Meſlac en Bretagne en 1597, où les Ligueurs perdirent 150 hommes, & Tremerac, frère du Seigneur de St.-Laurent, y fut fait priſonnier. Tant que JEAN DE SAVONNIÈRES vécut, il fit voir un grand zèle pour le ſervice de HENRI IV, qui l'aimoit & le regardoit comme un de ſes plus braves Capitaines. Après la mort tragique de ce grand Prince, il ſe retira en Anjou, mourut le 25 Septembre 1612, âgé de 48 ans, deux mois, & fut inhumé dans l'Egliſe de Chaunay, ſa Paroiſſe, où l'on voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé *Jacqueline de Menou*, en Anjou, dont, pour fille unique,

XVI. MADELEINE DE SAVONNIÈRES DE LA TROCHE, mariée 1° à N... *de Frezeau*, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Seigneur d'Amaillou & de la Frezelière, mort devant Heſdin en 1639, & 2° au Marquis *de Fouville*.

BRANCHE des Seigneurs de LA GAILLARDIÈRE.

XV. ANTOINE DE SAVONNIÈRES, Seigneur de la Gaillardière (ſeptième fils d'ANTOINE, Seigneur de la Troche, & de *Charlotte de Saint-Germain*), Capitaine au Régiment de la Troche, dont ſon frère étoit Meſtre de Camp, fut tué à la priſe de Châteaubriant en

Bretagne, en 1596, âgé de 25 ans 2 mois. Il épousa *Julienne de Dampierre,* fille & unique héritière de *Louis,* Seigneur de Bruslon en Touraine, & d'*Anne de Lourné,* dont

XVI. Charles de Savonnières, Seigneur de la Gaillardière & de Bruslon, qui servit dans la Marine, fut successivement Enseigne, Lieutenant & Capitaine des Vaisseaux du Roi, & mourut à Toulon en 1669, âgé de 73 ans. Il avoit épousé, en Provence, *Françoise de Ronger,* dont, entr'autres enfants,

1. Nicolas, Capitaine au Régiment de Piémont, mort sans postérité ;
2. Charles, qui suit ;

Et plusieurs autres enfants, dont on ignore les alliances & la postérité.

XVII. Charles de Savonnières, Capitaine des Vaisseaux du Roi, a eu

XVIII. N... de Savonnières, Seigneur de la Maison-Rouge, qui laissa

XIX. Jacques de Savonnières, Chevalier, Seigneur de la Maison-Rouge, qui épousa *Renée de la Rivière,* morte en 1766, fille de N... *de la Rivière,* & de N... *de la Haye,* dont :

Une fille, née en 1765.

BRANCHE

des Seigneurs de Linières.

XIV. Charles de Savonnières, Seigneur de Linières (troisième fils de Jehan, VIe du nom, Seigneur de la Bretesche, & d'*Olive de Mathefelon,* sa seconde femme), né le 2 Mars 1529, fut tué le 6 Décembre 1562, par un de ses proches alliés qui avoit eu querelle avec lui. Ses enfants furent sous la tutelle & garde-noble de leur mère, laquelle, en cette qualité, accepta pour eux la Terre & Seigneurie du Breuil, pour leur partage de la succession de Jehan VI, & d'*Olive de Mathefelon,* leurs grand-père & grand'mère, par acte passé le 7 Juin 1667. Charles avoit épousé *Marguerite de Beauvau,* fille puînée de *René,* Baron de Précigny & de Sillé-le-Guillaume, Seigneur de Vandœuvre & de Pimpean, & d'*Olive le Masson.* De ce mariage vinrent :

Mathurin, qui suit ;

Et Catherine, Religieuse en l'Abbaye de Cordillon, & ensuite Abbesse, après Jeanne de Savonnières, sa tante.

XV. Mathurin de Savonnières-Linières, Chevalier, Seigneur de Linières, du Breuil, de la Saunerie & de Parcé en Anjou, porta les armes quelque temps pour le service du Roi Henri IV, & épousa, à Paris, *Elisabeth Ligier,* fille de N... *Ligier,* Seigneur de Graville en Normandie, Conseiller & Secrétaire du Roi. Ils moururent à 4 jours l'un de l'autre, & furent inhumés dans l'Eglise de Parcé en Anjou, où se voyent leur tombe & épitaphe. Leurs enfants furent :

1. Henri, dit *de Linières,* mort au siége de Monheurt en Guyenne, en 1621, sans avoir été marié ; son corps fut porté en Anjou pour y être inhumé en la sépulture de ses père & mère ;
2. René, qui suit ;
3. Mathurin, mort enfant, étant au Collége à Paris ;
4. Louis, qui fut Page de la Reine, entra ensuite au Régiment des Gardes-Françaises, & mourut, à l'âge de 17 ans, au retour du siége de la Rochelle, dans la ville de Loches, où il fut inhumé dans l'Eglise des Cordeliers en 1628 ;
5. Et Françoise, Religieuse, puis Coadjutrice de l'Abbesse de Cordillon, sa tante.

XVI. René de Savonnières, Seigneur de Linières, du Breuil, de la Saunerie & de Parcé en Anjou, fut Conseiller au Parlement de Paris, & épousa, sur la fin de 1636, *Marie le Mairat,* fille de *Jean,* Seigneur de Droux en Champagne, Conseiller du Roi en son Grand-Conseil, &c. De ce mariage vinrent :

1. René, né à Paris le 26 Juillet 1637 ;
2. Georges, né à Paris en 1638, qui moururent sans postérité ;

Et d'autres enfants, dont les alliances sont ignorées ; mais leur postérité peut encore subsister aujourd'hui, puisque le Chevalier de Savonnières, tué au combat naval du Croisic en 1759, étoit issu de cette branche.

Les armes de la Maison de Savonnières sont : *de gueules, à la croix pattée & aléfée d'or.* Cri de guerre : Diex el volt.

SAVOT d'OGNY : *d'or, à 3 merlettes de sable.*

SAVOURNIN, en Provence, Famille ancienne, dont le premier connu par titres authentiques est

Dominique Savournin, qualifié noble dans les actes qu'il paſſa de ſon temps; il teſta en 1585. Ses fils partagèrent entr'eux ſa ſucceſſion, le 15 Septembre 1616. Il épouſa, le 23 Juin 1578, *Catherine de Laurens*, dont :

1. Jacques ;
2. Honoré, qui ſuit;
3. Et Théophile, qui épouſa, en 1614, *Anne de Mevouillon*.

Honoré de Savournin, qualifié noble avec ſes frères dans l'acte de partage de 1616, épouſa, en 1618, *Sara du Loubet*, des Seigneurs de Ferlavaux & de Corps en Dauphiné, dont :

1. Gédéon, qui épouſa N... *de Beaumont*, dont

   Jacques, qui fut père de

   Paul, réfugié en Hollande, lors de la Révocation de l'Edit de Nantes.
2. Philippe, qui ſuit ;
3. Marie, qui épouſa noble *Claude de Ferron ;*
4. Et Marguerite, qui épouſa noble *Alexandre de Ventaillac*, Seigneur d'Eygalier, de la province du Dauphiné.

Philippe de Savournin, Ecuyer, épouſa, le 20 Décembre 1660, *Eliſabeth Bouard*, dont il eut

Noble Jean de Savournin, qui épouſa, en 1693, Isabeau de Savournin, ſa couſine, dont

Jean-Joseph de Savournin, Ecuyer, Seigneur de St.-Jean, qui laiſſa

Deux fils, Officiers au Régiment d'Archiac, Cavalerie ;

Et deux fils, Officiers au Régiment de la Sarre, Infanterie.

Les armes : *d'azur, à trois cœurs d'or appointés, parti auſſi d'azur, au bâton écoté d'or, ſoutenu d'un croiſſant, & ſurmonté d'une étoile, le tout d'or.* (Voy. l'*Hiſt. hér. de la nobleſſe de Provence*, tom II, p. 384 & ſuiv.)

SAXE, grand pays d'Allemagne, conſidéré, ou comme électorat, ou comme une région plus étendue. On la diviſe en cercle de la Haute & Baſſe Saxe. Le cercle de la Haute contient la Marche ou le Marquiſat de Brandebourg, la Poméranie, la Thuringe, la Miſnie, le Duché de Saxe & la Principauté d'Anhalt. Le cercle de la Baſſe Saxe comprend les Duchés de Brunſwick, de Lunebourg, de Magdebourg, de Brême, de Meckelbourg, Holſtein & Lauenbourg, les Principautés de Verden & d'Halberſtadt & l'Évêché d'Hildesheim. La Saxe propre, qui eſt le Duché & Électorat de Saxe, eſt une petite province d'Allemagne près de l'Elbe. Ses villes ſont Dreſde, Wittemberg, Torgau, &c. Le Duc de Saxe eſt ſixième Electeur & Grand Maréchal de l'Empire par ſon électorat. Il poſſède le Duché de toute la Haute Saxe, la Miſnie, le Marquiſat de Luſace & les Mines. Son revenu monte à plus de 3 millions. Il peut aiſément mettre en campagne 8000 chevaux & 2000 Hommes de Pied. Le premier Electeur de Saxe ſe nommoit :

Bernard, Duc d'Angrie, mort en 988.

Bernard d'Ascanie (ſecond fils d'Albert, dit *l'Ours*, Électeur *de Brandebourg*), fut inveſti du Duché de Saxe en 1180, & mourut en 1202, laiſſant :

1. Albert, qui ſuit;
2. Et Henri, mort en 1252, tige de la Maiſon d'*Anhalt*.

Albert Ier, Électeur de Saxe, mort en 1260, eut :

1. Albert, qui ſuit;
2. Et Jean, qui fit bâtir la ville de Lauenbourg, prit le nom de Duc de *Saxe-Lauenbourg*, que ſa poſtérité a conſervé, & mourut le 30 Juillet 1285. Il eut pour deſcendant au XIe degré,

   Jules-François, Duc de Saxe-Lauenbourg, né à Prague le 16 Septembre 1641, qui renouvela les prétentions de ſa Famille ſur l'électorat de Saxe, & en prit les marques dans ſes armes, ce qui fut cauſe d'un traité de ſucceſſion mutuelle entre la Maiſon électorale de Saxe, & celle de Lauenbourg. Il mourut ſans enfants mâles le 29 Septembre 1689, & ſa ſucceſſion de Saxe-Lauenbourg a été retenue par l'Électeur de Hanovre.

Albert II, Electeur de Saxe, mort en 1298, laiſſa pour arrière-petit-fils Albert III, Électeur de Saxe, mort en 1422. L'électorat fut alors diſputé par les Ducs de Saxe-Lauenbourg, par les Comtes Palatins & les Marquis de Brandebourg. L'Empereur Sigiſmond en priva les Ducs de Saxe-Lauenbourg, qui y avoient plus de droit que les autres, & en inveſtit *Frédéric*, qui ſuit.

GÉNÉALOGIE

de la Maiſon de SAXE.

On ne ſauroit diſconvénir que cette Famille ne ſoit la plus ancienne & une des plus illuſtres de l'Allemagne. Il ſuffit, pour en faire connoître la grandeur & la dignité, de remarquer que les Marquis de Miſnie, dont elle deſcend, viennent d'une branche cadette de la poſtérité du célèbre Witikind, qui ſoutint pendant 32 ans la guerre contre Charlemagne. On ſait que du chef de cette Maiſon ſont venus les premiers Empereurs qui ont occupé le trône impérial après la Maiſon de Charlemagne. Celle de Witikind poſſéda au XIe ſiècle le Duché de Saxe; au XIIe elle diſputa l'Autriche; au XIVe elle fut revêtue de la dignité électorale; & de nos jours elle a ſoutenu avec gloire la couronne de Pologne.

I. FRÉDÉRIC *le Belliqueux*, Landgrave de Thuringe & Marquis de Miſnie, né en 1367, Electeur & Duc de SAXE le 6 Juin 1423, mort le 4 Janvier 1428, laiſſa de *Catherine de Brunſwick*,

II. FRÉDÉRIC II, Electeur & Duc de SAXE, né le 24 Août 1411, mort le 7 Septembre 1464, qui avoit épouſé, en 1431, *Marguerite d'Autriche*, morte le 6 Février 1486, fille d'*Erneſt*, Duc *d'Autriche*, dont :

1. ERNEST, qui ſuit;
2. Et ALBERT, auteur de la branche *Albertine*, qui viendra en ſon rang.

BRANCHE ERNESTINE.

III. ERNEST, Électeur de SAXE, né le 25 Mars 1441, mort le 26 Août 1486, laiſſa :

1. FRÉDÉRIC *le Sage*, né le 17 Janvier 1463, mort le 5 Mai 1525;
2. Et JEAN, qui ſuit.

IV. JEAN *le Conſtant*, Électeur de SAXE, né le 29 Juin 1469, mort le 13 Août 1532, laiſſa

V. JEAN-FRÉDÉRIC *le Magnanime*, Electeur de SAXE, né le 30 Juin 1503; il s'attira la haine de l'Empereur Charles V, qui le dépouilla de ſon électorat & de la plupart de ſes biens, qui furent donnés à ſon couſin MAURICE, & mourut le 3 Mars 1554, laiſſant :

1. JEAN-FRÉDÉRIC II, né le 8 Janvier 1529, mort le 9 Mai 1595, qui eut
   JEAN-CASIMIR, né le 12 Juin 1564, mort le 16 Juillet 1633.
2. Et JEAN-GUILLAUME, qui ſuit.

VI. JEAN-GUILLAUME, Duc DE SAXE-WEIMAR, né le 3 Mars 1530, mort le 2 Mars 1573, laiſſa :

1. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, qui ſuit;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Ducs de *Saxe-Weimar*, rapportée ci-après.

BRANCHE

des Ducs de SAXE-ALTENBOURG.

VII. FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier, Duc DE SAXE-ALTENBOURG, né le 25 Avril 1562, mort le 7 Juillet 1602, laiſſa :

1. JEAN-PHILIPPE, né le 26 Janvier 1597, mort le 1er Avril 1639, qui eut
   ELISABETH-SOPHIE, née le 10 Octobre 1619, morte le 25 Décembre 1680, qui avoit épouſé, le 24 Octobre 1636, ERNEST, DUC DE SAXE-GOTHA.
2. Et FRÉDÉRIC-GUILLAUME, qui ſuit.

VIII. FRÉDÉRIC-GUILLAUME II, Duc de SAXE-ALTENBOURG, né le 12 Février 1603, mort le 2 Mai 1669, laiſſa

IX. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, IIIe du nom, Duc DE SAXE-ALTENBOURG, né le 12 Juillet 1657, qui mourut le 14 Avril 1672, le dernier de ſa branche. Ses biens & Seigneuries paſſèrent à la branche de *Weimar*.

BRANCHE

des Ducs de SAXE-WEIMAR.

VII. JEAN (fils puîné de JEAN-GUILLAUME), Duc DE SAXE-WEIMAR, né le 22 Mai 1570, mort le 31 Octobre 1605, eut pour enfants :

1. JEAN-ERNEST, né le 21 Février 1594, mort le 4 Décembre 1626;
2. FRÉDÉRIC, né le 1er Mars 1596, mort le 19 Août 1622;
3. JEAN, né le 31 Mars 1597, mort le 6 Octobre 1604;
4. GUILLAUME, qui ſuit;
5. ALBERT, né le 17 Juillet 1599, mort le 20 Décembre 1644;
6. JEAN-FRÉDÉRIC, né le 19 Septembre 1600, mort le 17 Octobre 1628;
7. ERNEST, auteur de la branche des Ducs de *Saxe-Gotha*, qui viendra en ſon rang;

8. Et BERNARD, né le 6 Août 1604, fameux Capitaine, mort le 8 Juillet 1639.

VIII. GUILLAUME, DUC DE SAXE-WEIMAR, né le 11 Avril 1598, mort le 17 Mai 1662, fut père de :

1. JEAN-ERNEST, qui suit;
2. JEAN-GUILLAUME, né le 16 Août 1630, mort le 16 Mai 1639;
3. ADOLPHE-GUILLAUME, Duc de SAXE-EISENACH, né le 15 Mai 1632, mort le 21 Novembre 1668, qui avoit épousé, le 18 Janvier 1663, *Marie-Elisabeth de Brunswick*, née le 7 Janvier 1638, morte le 15 Février 1687, remariée, le 18 Juillet 1676, à ALBERT, DUC DE SAXE-COBOURG. Elle étoit fille du Duc *Auguste*;
4. Et JEAN-GEORGE, auteur de la branche des Ducs de *Saxe-Eisenach*, rapportée ci-après.

IX. JEAN-ERNEST, Ier du nom, DUC DE SAXE-WEIMAR, né le 11 Septembre 1627, mort le 25 Mai 1683, laissa :

1. GUILLAUME-ERNEST, né le 19 Octobre 1662, mort le 19 Août 1728;
2. Et JEAN-ERNEST, qui suit.

X. JEAN-ERNEST, IIe du nom, DUC DE SAXE-WEIMAR, né le 22 Juin 1664, mort le 10 Juin 1707, épousa, 1° le 11 Octobre 1685, *Sophie-Auguste d'Anhalt-Zerbst*, née le 9 Mars 1663, morte le 14 Septembre 1694; & 2° le 4 Novembre 1694, *Charlotte-Dorothée-Sophie de Hesse-Hombourg*, née le 17 Juin 1672. Du premier lit vint

XI. ERNEST-AUGUSTE, DUC DE SAXE-WEIMAR, né le 19 Avril 1688, mort le 19 Janvier 1748, qui épousa 1° le 24 Janvier 1716, *Éléonore-Wilhelmine d'Anhalt-Coethen*, née le 7 Mai 1696, morte le 30 Août 1726, fille du Prince *Emmanuel-Lebrecht*, & veuve de FRÉDÉRIC-ERDMANN, DUC DE SAXE-MERSEBOURG, né le 20 Septembre 1691, mort le 2 Juin 1714; & 2° le 1er Avril 1734, *Sophie-Charlotte-Albertine de Brandebourg-Culmbach*, née le 27 Juillet 1713, morte le 2 Mars 1747. Du premier lit vint, entr'autres enfants :

1. ERNESTINE-ALBERTINE, née le 28 Décembre 1722, qui épousa, le 6 Mai 1756, *Philippe-Ernest II*, Comte de *Lippe-Schaumbourg*, mort le 13 Février 1787.

Du second lit sont nés :

2. ERNEST-AUGUSTE-CONSTANTIN, qui suit;
3. Et ERNESTINE-AUGUSTE-SOPHIE, née le 5 Janvier 1740, qui épousa, le 1er Juillet 1758, ERNEST-FRÉDÉRIC-CHARLES, DUC DE SAXE-HILDBOURGHAUSEN.

XII. ERNEST-AUGUSTE-CONSTANTIN, DUC DE SAXE-WEIMAR, né le 2 Juin 1737, mort le 28 Mai 1758, épousa, le 16 Mars 1756, *Anne-Amélie de Brunswick-Wolfenbuttel*, née le 24 Octobre 1739, fille du Duc *Charles*, dont :

1. CHARLES-AUGUSTE, qui suit;
2. Et FRÉDÉRIC-FERDINAND-CONSTANTIN, né le 8 Septembre 1758.

XIII. CHARLES-AUGUSTE, DUC DE SAXE-WEIMAR, né le 3 Septembre 1757, épousa, le 3 Octobre 1775, *Louise*, Princesse *de Hesse-Darmstadt*, née le 30 Janvier 1757, dont:

LOUISE-AUGUSTE-AMÉLIE, née le 3 Février 1779.

BRANCHE

des Ducs de SAXE-EISENACH.

IX. JEAN-GEORGE (quatrième fils de GUILLAUME, DUC DE SAXE-WEIMAR), DUC DE SAXE-EISENACH, né le 12 Juillet 1634, eut la Seigneurie d'Eisenach après la mort de son frère ADOLPHE-GUILLAUME, & mourut le 19 Septembre 1686. Il épousa, le 29 Mai 1661, *Jeanne de Sayn-Wittgenstein*, née le 27 Avril 1632, morte le 6 Octobre 1701, veuve de *Jean*, Landgrave *de Hesse-Darmstadt*, né le 17 Juin 1609, mort le 1er Avril 1651. Elle étoit fille du Comte *Ernest*. Ils eurent :

1. JEAN-GEORGE II, né le 25 Juillet 1665, mort le 10 Novembre 1698;
2. Et JEAN-GUILLAUME, qui suit.

X. JEAN-GUILLAUME, DUC DE SAXE-EISENACH, né le 17 Octobre 1666, mort le 4 Janvier 1729, avoit épousé, 1° le 28 Novembre 1690, *Amélie de Nassau-Dietz*, née en 1654, morte le 26 Février 1695; 2° le 27 Février 1697, *Christine-Julienne de Bade*, née le 12 Septembre 1678, morte le 10 Juillet 1707; 3° le 28 Juillet 1708, MADELEINE-SIBYLLE DE SAXE-WEISSENFELS, née le 3 Septembre 1673, morte le 28 Novembre 1726; & 4° le 30 Mai 1727, *Marie-Christine-Félicité de Linange*, née le 29 Décembre 1692, veuve de *Christophe*, Margrave *de Bade-Dourlach*, né le 28 Septembre 1684, mort le 2 Mai 1723. Du premier lit vint

1. Guillaume-Henri, qui fuit.

Du fecond lit font nées :

2. Jeanne-Antoinette, née le 31 Janvier 1698, morte le 13 Avril 1726, qui époufa, le 8 Mai 1721, Jean-Adolphe, Duc de Saxe-Weissenfels;
3. Caroline-Christine, née le 15 Avril 1699, morte le 25 Juillet 1743, qui avoit époufé, le 24 Novembre 1725, *Guillaume*, Landgrave *de Heffe-Philippfthal*, né le 2 Avril 1692, mort le 13 Mai 1761;
4. Et Charlotte-Wilhelmine, née à Erfurt, le 27 Juin 1703.

XI. Guillaume-Henri, Duc de Saxe-Eisenach, né le 10 Novembre 1691, mort le 26 Juillet 1741, avoit époufé, 1° le 14 Février 1713, *Albertine-Julienne de Naffau-Idftein*, née le 29 Mars 1698, morte le 10 Octobre 1722; & 2° le 3 Juin 1723, *Anne-Sophie-Charlotte de Brandebourg*, née le 22 Décembre 1706, fille du Margrave *Albert-Frédéric*, & de *Marie-Dorothée de Courlande.*

BRANCHE

des Ducs de Saxe-Gotha.

VIII. Ernest (feptième fils de Jean, Duc de Saxe-Weimar), Duc de Saxe-Gotha, né le 25 Décembre 1601, mort le 16 Mars 1675, époufa, le 24 Octobre 1636, Élisabeth-Sophie de Saxe-Altenbourg, née le 10 Octobre 1619, morte le 25 Décembre 1680, dont 18 enfants, entr'autres :

1. Élisabeth-Dorothée, née le 3 Janvier 1640, morte le 29 Août 1709, qui époufa, le 5 Décembre 1666, *Louis VI*, Landgrave *de Heffe-Darmftadt*, né le 25 Janvier 1630, mort le 24 Avril 1678;
2. Frédéric, qui fuit;
3. Albert, Duc de Saxe-Cobourg, né le 24 Mars 1648, Général des Armées de l'Empereur, qui eut Cobourg pour fon partage, & mourut le 6 Août 1699. Ses biens pafsèrent à Bernard, fon frère. Il époufa, 1° le 18 Juillet 1676, *Marie-Elifabeth de Brunfwick*, née le 7 Janvier 1638, morte le 15 Février 1687, veuve d'Adolphe-Guillaume, Duc de Saxe-Eisenach, né le 15 Mai 1632, mort le 21 Novembre 1668; & 2° le 24 Mai 1688, *Sufanne-Elifabeth*, Comteffe *de Kimpinfki.* Du premier lit vint :

   Ernest-Auguste, né le 1er Septembre 1677, mort le 18 Août 1678.

4. Bernard, auteur de la branche des Ducs de *Saxe-Meiningen*, rapportée plus loin;
5. Henri, Duc de Saxe-Roemhild, né le 16 Novembre 1650, Général des Ingénieurs dans les Armées de l'Empereur, mort le 13 Mai 1710, qui époufa, le 1er Mars 1676, *Marie-Élifabeth de Heffe-Darmftadt*, née le 11 Mars 1656, morte le 16 Août 1715, fille du Landgrave *Louis VI;*
6. Christian, Duc de Saxe-Eisenberg, né le 6 Janvier 1653, mort le 28 Août 1707, époufa, 1° le 13 Février 1677, Christine de Saxe-Mersebourg, née le 2 Juin 1659, morte le 13 Mars 1679; & 2° le 8 Février 1681, *Sophie-Marie de Heffe-Darmftadt*, née le 7 Mars 1661, morte le 22 Août 1712. Du premier lit vint, pour fille unique,

   Christine, née le 4 Mars 1679, morte le 24 Mai 1722, qui époufa, le 15 Février 1699, *Philippe-Erneft*, Duc *de Holftein-Gluckfbourg*, né le 5 Mai 1673, mort le 12 Novembre 1729.

7. Dorothée-Marie, née le 12 Février 1654, morte le 17 Juin 1682;
8. Ernest, auteur de la branche des Ducs de *Saxe-Hildbourghaufen*, rapportée plus loin;
9. Et Jean-Ernest, auteur de la branche des Ducs de *Saxe-Saalfeld*, qui viendra en fon rang.

IX. Frédéric, Ier du nom, Duc de Saxe-Gotha, né le 15 Juillet 1646, mort le 2 Août 1691, laiffa

X. Frédéric II, Duc de Saxe-Gotha, né le 28 Juillet 1676, mort le 23 Mars 1732, qui avoit époufé, le 7 Juin 1696, *Madeleine-Augufte d'Anhalt-Zerbft*, née le 12 Octobre 1679, morte le 11 Octobre 1740, dont :

1. Frédéric, qui fuit;
2. Guillaume, né le 12 Mars 1701, Général-Feld-Maréchal-Lieutenant de l'Empire;
3. Jean-Auguste, né le 17 Février 1704, Général-Feld-Maréchal-Lieutenant au fervice de l'Impératrice Reine de Hongrie, qui époufa, le 6 Janvier 1752, *Louife*, Comteffe *de Reuff-Schleiz*, née le 3 Juillet 1726, veuve de Christian-Guillaume, Prince de Saxe-Gotha, dont

   1. Auguste-Louise-Frédérique, née le 30 Novembre 1752;
   2. Et Louise, née le 9 Mars 1756, qui époufa, le 1er Juin 1775, *Frédéric-François*, Duc *de Mecklenbourg-Schwérin*, né le 10 Décembre 1756.

4. Christian-Guillaume, né le 28 Mai 1706, qui époufa, le 28 Mai 1743, *Louife de*

Reuſſ-Schleiz, née le 3 Juillet 1726, remariée, le 6 Janvier 1752, à JEAN-AUGUSTE, Prince DE SAXE-GOTHA ;
5. LOUIS-ERNEST, né le 29 Décembre 1707, Lieutenant-Général au ſervice de Cologne ;
6. MAURICE, né le 11 Mai 1711, Général-Major au ſervice de Heſſe-Caſſel ;
7. FRÉDÉRIQUE, née le 17 Juillet 1715, qui vit à Langenſalza ; elle épouſa JEAN-ADOLPHE, Duc DE SAXE-WEISSENFELS ;
8. AUGUSTE, née le 29 Novembre 1719, morte le 8 Février 1772, qui épouſa, le 8 Mai 1736, *Frédéric-Louis de la Grande-Bretagne*, Prince de Galles, né le 31 Janvier 1707, mort le 31 Mars 1751 ;
9. Et JEAN-ADOLPHE, né le 18 Mai 1721, Général d'Infanterie de l'Électeur de Saxe.

XI. FRÉDÉRIC III, Duc DE SAXE-GOTHA, né le 14 Avril 1699, mort le 10 Mars 1772, épouſa, le 17 Septembre 1729, LOUISE-DOROTHÉE DE SAXE-MEININGEN, née le 10 Août 1710, morte le 22 Octobre 1767, dont :

1. FRÉDÉRIC, né le 20 Juin 1735, mort le 9 Juin 1756 ;
2. FRÉDÉRIQUE-LOUISE, née le 30 Janvier 1741 ;
3. ERNEST, qui ſuit ;
4. Et AUGUSTE, né le 14 Août 1747.

XII. ERNEST II, Duc DE SAXE-GOTHA, né le 30 Janvier 1745, épouſa, le 21 Mars 1769, MARIE-CHARLOTTE-AMÉLIE-ERNESTINE DE SAXE-MEININGEN, née le 11 Septembre 1751, dont :

1. ERNEST, né le 27 Février 1770 ;
2. EMILE-LÉOPOLD-AUGUSTE, né le 23 Novembre 1772;
3. Et FRÉDÉRIC, né le 28 Novembre 1774.

BRANCHE

des Ducs de SAXE-MEININGEN.

IX. BERNARD (troiſième fils d'ERNEST, Duc DE SAXE-GOTHA), Duc DE SAXE-MEININGEN, puis de Cobourg, né le 10 Septembre 1649, mort le 27 Avril 1706, épouſa, 1° le 20 Novembre 1671, *Marie-Hedwige de Heſſe-Darmſtadt*, née le 26 Novembre 1647, morte le 19 Avril 1680; & 2° le 25 Janvier 1681, *Eliſabeth-Eléonore de Brunſwick*, née le 30 Septembre 1658, morte le 17 Mars 1729, veuve de *Jean-George*, Duc *de Mecklenbourg-Schwérin*, né le 5 Mai 1629, mort le 9 Juillet 1675. Du premier lit vint :

1. ERNEST-LOUIS, né le 7 Octobre 1672, mort le 24 Novembre 1724, qui laiſſa
   1. ERNEST-LOUIS II, né le 8 Août 1709, mort le 24 Février 1729 ;
   2. LOUISE-DOROTHÉE, née le 10 Août 1710, morte le 22 Octobre 1767, qui avoit épouſé, le 17 Septembre 1729, FRÉDÉRIC III, Duc DE SAXE-GOTHA ;
   3. Et CHARLES-FRÉDÉRIC, né le 18 Juillet 1712, mort le 18 Avril 1743.

Du ſecond lit vinrent :

2. ELISABETH-ERNESTINE-ANTOINETTE, née le 3 Décembre 1681, Abbeſſe de Ganderſheim ;
3. Et ANTOINE-ULRIC, qui ſuit.

X. ANTOINE-ULRIC, Duc DE SAXE-MEININGEN, né le 22 Octobre 1687, mort le 27 Janvier 1763, avoit épouſé, 1° *Philippine-Éliſabeth-Céſarée Schurman*, née le 11 Février 1692; & 2° le 26 Septembre 1750, *Charlotte-Amélie de Heſſe-Philippſthal*, née le 10 Août 1730, fille du Landgrave *Charles*. Du premier lit vinrent :

1. PHILIPPINE-ANTOINETTE, née le 2 Août 1712;
2. PHILIPPINE-ÉLISABETH, née le 10 Septembre 1713;
3. PHILIPPINE-LOUISE, née le 10 Octobre 1714;
4. BERNARD-ERNEST, né le 24 Décembre 1716;
5. ANTOINE-AUGUSTE, né le 29 Décembre 1717. Ces deux fils n'ont pas ſuccédé à cauſe de leur mère qui n'étoit pas Princeſſe.

Du ſecond lit ſont nés :

6. MARIE-CHARLOTTE-AMÉLIE-ERNESTINE, née le 11 Septembre 1751, qui épouſa, le 21 Mars 1769, ERNEST II, Duc DE SAXE-GOTHA ;
7. WILHELMINE-LOUISE-CHRISTINE, née le 6 Août 1752 ;
8. AUGUSTE-FRÉDÉRIC-CHARLES-GUILLAUME, Duc DE SAXE-MEININGEN, né le 19 Novembre 1754, mort le 22 Juin 1782, qui épouſa, le 5 Juin 1780, *Louiſe*, Princeſſe *de Stolberg-Gedern*, née le 13 Octobre 1764;
9. FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, né le 16 Mars 1756 ;
10. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, né le 18 Novembre 1757 ;
11. GEORGE-FRÉDÉRIC-CHARLES, qui ſuit;
12. Et AMÉLIE-AUGUSTE-CAROLINE-LOUISE, née le 4 Mars 1762.

XI. GEORGE-FRÉDÉRIC-CHARLES, Duc DE SAXE-MEININGEN, eſt né le 4 Février 1761.

BRANCHE

des Ducs de SAXE-HILDBOURGHAUSEN.

IX. ERNEST (ſixième fils d'ERNEST, DUC DE SAXE-GOTHA), DUC DE SAXE-HILDBOURGHAUSEN, né le 12 Juin 1655, ſe ſignala à la bataille de Fleurus, & au combat de Leuze en Flandre, à la tête d'un Régiment de Cavalerie, pour le ſervice des Etats-Généraux, & mourut le 17 Octobre 1715. Il laiſſa :

1. ERNEST-FRÉDÉRIC, qui ſuit ;
2. Et JOSEPH-FRÉDÉRIC-GUILLAUME-HOLLANDINUS, né le 5 Octobre 1702, Général de l'Empire, & Feld-Maréchal de feue l'Impératrice Reine, qui épouſa, le 15 Avril 1738, *Anne-Victoire,* Princeſſe *de Savoie-Soiſſons,* née le 13 Septembre 1683, morte le 10 Octobre 1763.

X. ERNEST-FRÉDÉRIC Ier, DUC DE SAXE-HILDBOURGHAUSEN, né le 21 Août 1681, mort le 9 Mars 1724, avoit épouſé, le 4 Février 1704, *Sophie-Albertine,* Comteſſe *d'Erbach,* née le 29 Septembre 1683, morte le 22 Novembre 1727, dont :

1. ERNEST-FRÉDÉRIC, qui ſuit ;
2. LOUIS-FRÉDÉRIC, né le 11 Septembre 1710, qui épouſa *Chriſtine-Louiſe,* Princeſſe de *Holſtein-Plœn,* née le 27 Novembre 1713, veuve de *Louis-Frédéric-Albert,* Comte *de Hohenlohe-Weickerſheim,* né le 24 Mars 1716, mort le 9 Juillet 1744 ;
3. Et ALBERTINE-ÉLISABETH, née le 3 Avril 1717, qui épouſa, le 5 Février 1735, *Charles-Louis-Frédéric* Ier, Duc *de Mecklenbourg-Strélitz,* né le 3 Février 1708, mort le 4 Juin 1752.

XI. ERNEST-FRÉDÉRIC II, DUC DE SAXE-HILDBOURGHAUSEN, né le 17 Décembre 1707, mort le 13 Août 1745, avoit épouſé, le 19 Juin 1726, *Caroline,* Comteſſe *d'Erbach-Furſtenau,* née le 29 Septembre 1700, dont :

1. ERNEST-FRÉDÉRIC-CHARLES, qui ſuit ;
2. FRÉDÉRIC-GUILLAUME-EUGÈNE, né le 8 Octobre 1730, Lieutenant-Général d'Infanterie au ſervice de Danemark, qui épouſa, le 13 Mars 1778, ſa nièce CHRISTINE-SOPHIE-CAROLINE DE SAXE-HILDBOURGHAUSEN, née le 4 Décembre 1761 ;
3. Et SOPHIE-AMÉLIE-CAROLINE, née le 21 Juillet 1732, qui épouſa, le 28 Janvier 1749, *Louis-Frédéric-Charles,* Prince *de Hohenlohe-Neuenſtein,* né le 23 Mai 1723.

XII. ERNEST-FRÉDÉRIC-CHARLES, DUC DE SAXE-HILDBOURGHAUSEN, né le 10 Juin 1727, mort le 23 Septembre 1780, avoit épouſé, 1° le 1er Octobre 1749, *Louiſe,* Princeſſe *de Danemark,* née le 19 Octobre 1726, morte le 8 Août 1756 ; 2° *Chrétienne-Sophie-Charlotte de Brandebourg-Culmbach,* née le 15 Octobre 1733, fille du Margrave *Frédéric-Chriſtian ;* & 3° le 1er Juillet 1758, ERNESTINE-AUGUSTE-SOPHIE DE SAXE-WEIMAR, née le 5 Janvier 1740. Du ſecond lit vint :

1. FRÉDÉRIQUE-SOPHIE-MARIE, née le 4 Octobre 1757.

Du troiſième lit ſont nés :

2. ERNESTINE-FRÉDÉRIQUE-SOPHIE, née le 22 Février 1760, qui épouſa, en 1776, FRANÇOIS-FRÉDÉRIC-ANTOINE, Prince DE SAXE-SAALFELD, né le 15 Juillet 1750 ;
3. CHRISTINE-SOPHIE-CAROLINE, née le 4 Décembre 1761, qui épouſa, le 13 Mars 1778, FRÉDÉRIC-GUILLAUME-EUGÈNE, Prince DE SAXE-HILDBOURGHAUSEN ;
4. Et FRÉDÉRIC, qui ſuit.

XIII. FRÉDÉRIC, DUC DE SAXE-HILDBOURGHAUSEN, eſt né le 29 Avril 1763.

BRANCHE

des Ducs de SAXE-SAALFELD.

IX. JEAN-ERNEST (ſeptième fils d'ERNEST, DUC DE SAXE-GOTHA), DUC DE SAXE-SAALFELD, né le 22 Août 1658, mort le 17 Décembre 1729, avoit épouſé, 1° le 18 Février 1680, SOPHIE-HEDWIGE DE SAXE-MERSEBOURG, née le 4 Août 1660, morte le 2 Août 1686 ; & 2° le 1er Décembre 1690, *Charlotte-Jeanne de Waldeck,* née en 1664, morte le 1er Février 1699. Du premier lit vinrent :

1. CHRISTIAN-ERNEST, DUC DE SAXE-SAALFELD, né le 18 Août 1683, mort le 4 Septembre 1745, qui épouſa, le 18 Août 1724, *Chriſtine-Frédérique de Coſſ,* née le 16 Août 1686 ;
2. CHARLOTTE-WILHELMINE, née le 4 Juin 1685, qui épouſa, le 26 Décembre 1705, *Philippe-Reinhard,* Comte *de Hanau,* né le 2 Août 1664, mort le 3 Octobre 1712.

Du ſecond lit eſt né :

3. Et FRANÇOIS-JOSIAS, qui ſuit.

X. FRANÇOIS-JOSIAS, DUC DE SAXE-SAALFELD, né le 25 Septembre 1697, mort le 16 Septembre 1764, avoit épouſé, le 2 Janvier

1723, *Anne-Sophie de Schwarzbourg-Rudolstadt*, née le 9 Septembre 1700, dont :

1. Ernest-Frédéric, qui suit ;
2. Christian-François, né le 25 Janvier 1730, Colonel dans les Troupes Impériales, puis Général-Feld-Maréchal-Lieutenant de feue l'Impératrice Reine ;
3. Charlotte-Sophie, née le 24 Septembre 1731, qui épousa, le 14 Mai 1755, *Louis*, Prince *de Mecklenbourg-Schwérin*, né le 6 Août 1725, mort le 12 Septembre 1778 ;
4. Frédérique-Caroline, née le 24 Juin 1735, qui épousa, le 22 Novembre 1754, *Christian-Frédéric-Charles-Alexandre*, Margrave *de Brandebourg-Anspach*, né le 24 Février 1736 ;
5. Et Frédéric-Josias, né le 26 Décembre 1737, Général-Feld-Maréchal de feue l'Impératrice Reine.

XI. Ernest-Frédéric, Duc de Saxe-Saalfeld, né le 8 Mars 1724, épousa, le 23 Avril 1749, *Sophie-Antoinette de Brunswick-Wolfenbuttel*, née le 23 Janvier 1724, fille du Duc *Ferdinand-Albert*, dont :

1. François-Frédéric-Antoine, qui suit ;
2. Caroline-Ulrique-Amélie, née le 19 Octobre 1753, Chanoinesse de Gandersheim ;
3. Louis-Charles-Frédéric, né le 2 Janvier 1755 ;
4. Et Ferdinand-Auguste, né le 12 Août 1756 ;

XII. François-Frédéric-Antoine, Duc de Saxe-Saalfeld-Cobourg, né le 15 Juillet 1750, épousa, 1° en 1776, Ernestine-Frédérique-Sophie de Saxe-Hildbourghausen, née le 22 Février 1760; & 2° le 13 Juin 1777, *Auguste-Caroline-Sophie*, Comtesse *de Reuss-Ebersdorf*, née le 19 Janvier 1757. Du second lit vinrent :

1. Sophie-Frédérique-Caroline-Louise, née le 19 Août 1778 ;
2. Et Antoinette-Ernestine-Amélie, née le 28 Août 1779.

BRANCHE CADETTE DE SAXE,

qui est à présent l'Électorale, surnommée Albertine.

III. Albert de Saxe, dit *le Courageux* (fils puîné de Frédéric II), né le 27 Juillet 1443, mort le 12 Septembre 1500, laissa :

1. George, Duc de Saxe, né le 27 Août 1471, mort le 17 Avril 1539 ;
2. Et Henri, qui suit.

IV. Henri, Duc de Saxe, né le 17 Mars 1473, mort le 18 Août 1541, eut :

1. Maurice, Électeur de Saxe, né le 21 Mars 1521, mort le 11 Juillet 1553 ;
2. Et Auguste, qui suit.

V. Auguste, Électeur de Saxe, né le 31 Juillet 1526, mort le 11 Février 1586, laissa,

VI. Christian Ier, Électeur de Saxe, né le 29 Octobre 1560, mort le 25 Septembre 1591, qui laissa :

1. Christian II, Électeur de Saxe, né le 23 Septembre 1583, mort le 23 Juin 1611 ;
2. Et Jean-George, qui suit.

VII. Jean-George Ier, Électeur de Saxe, né le 5 Mars 1585, mort le 8 Octobre 1656, eut :

1. Jean-George, qui suit ;
2. Auguste, auteur de la branche des Ducs de *Saxe-Hall* ou *Weissenfels*, rapportée ci-après ;
3. Christian, auteur de la branche des Ducs de *Saxe-Marsebourg*, qui viendra en son rang ;
4. Et Maurice, auteur de la branche des Ducs de *Saxe-Zeitz*, mentionnée plus loin.

VIII. Jean-George II, Électeur de Saxe, né le 31 Mai 1613, mort le 22 Août 1680, laissa

IX. Jean-George III, Électeur de Saxe, né le 20 Juin 1647, mort le 12 Septembre 1691, qui eut :

1. Jean-George IV, Électeur de Saxe, né le 18 Octobre 1668, mort le 27 Avril 1694 ;
2. Et Frédéric-Auguste, qui suit.

X. Frédéric-Auguste Ier, Électeur de Saxe, né le 12 Mai 1670, élu Roi de Pologne en 1697, sous le nom d'Auguste II, mourut le 1er Février 1733. Il avoit épousé, le 10 Janvier 1693, *Christine-Eberhardine de Brandebourg-Baireuth*, née le 19 Décembre 1671, morte le 5 Septembre 1727, dont :

1. Frédéric-Auguste, qui suit.

Il eut pour enfants naturels légitimés :

2. Maurice, Comte de Saxe, né le 19 Octobre 1696, Duc de Courlande & de Sémigalle,

Maréchal-Général des Camps & Armées du Roi de France, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc. Il avoit été comblé de marques d'eſtime & de bienfaits par le Roi, qu'il avoit bien ſervi, & de louanges par toute la nation, qui s'étoit empreſſée de rendre juſtice à ſon mérite. Objet d'amour & de confiance pour les troupes qu'il commandoit & qu'il animoit par ſon exemple, il s'étoit rendu redoutable à celles qu'il avoit à combattre. Auſſi ſavant par théorie dans toutes les parties de l'art de la guerre, qu'habile à réduire en pratique tout ce qu'il peut enſeigner ; auſſi propre aux attentions de la guerre défenſive, qu'à l'activité de l'offenſive; incapable d'être retardé dans la carrière de la gloire, ni par le dérangement de ſa ſanté, ni par les obſtacles des ſaiſons, ni par les difficultés imprévues, il joignit au courage le plus intrépide, la ſageſſe & l'étendue des vues dans les projets; la vivacité, l'ordre & le coup d'œil dans l'exécution, & la ſolidité des meſures pour aſſurer les ſuites des ſuccès. La campagne de 1744, les batailles de Fontenoy, de Raucoux & de Lawfeld ; Bruxelles, & 18 bataillons emportés au milieu de l'hiver; l'incomparable marche qui conduiſit l'armée françaiſe devant Mæſtricht, & mit les ennemis hors d'état de ſecourir cette place ; quantité d'autres actions éclatantes aſſurent à la mémoire de ce grand Général une immortalité dûe à la ſupériorité de ſes talents. Il mourut le 30 Novembre 1750, au château de Chambord après 8 jours de maladie (*Mercure*, Décembre 1750). MAURICE étoit fils de *Marie-Aurore*, Comteſſe *de Kœnigſmark*, morte au mois de Mars 1728 ;

3. GEORGE (fils de *Catherine*, Princeſſe *Lubomirski*, depuis Princeſſe *de Teſchen*), appelé le *Chevalier de Saxe*, né en 1704, Chevalier de l'Ordre de Malte, Capitaine des Gardes-du-Corps du feu Roi de Pologne, puis Général de Cavalerie au ſervice de Saxe ;
4. FRÉDÉRIC-AUGUSTE (fils de la Comteſſe *Spiegel*), appelé le *Comte de Rutowſki*, né le 19 Juillet 1705, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc, Général-Feld-Maréchal des Armées de Saxe, mort en 1764, avoit épouſé, le 4 Janvier 1739, *Louiſe-Amélie Lubomirski*, née le 21 Mai 1722, troiſième fille du Prince *Jacques-Alexandre*, dont un fils unique, mort en 1751 ;
5. MARIE-ANNE, née en 1706, créée alors Comteſſe *Rutowſka*, qui épouſa, 1° au mois d'Octobre 1725, *Michel*, Comte *Bielinski*, Grand Echanſon de la Couronne de Pologne ; & 2° en 1736, *Claude-Marie*, Comte *de Bellegarde*, mort le 26 Février 1755 ;
6. ANNE (fille d'une Demoiſelle de Varſovie), née le 26 Novembre 1707, créée Comteſſe d'*Orzelſka*, morte en 1769, qui avoit épouſé, le 10 Août 1730, *Charles-Louis*, Duc *de Holſtein-Beck*, né le 18 Septembre 1690, mort le 22 Septembre 1774 (ſéparés en 1733);
7. FRÉDÉRIQUE (fille de la Comteſſe de *Coſel*), née le 23 Janvier 1709, qui épouſa, le 18 Février 1730, *Antoine*, Comte *Moſczenſky*, Grand Tréſorier de la Couronne de Pologne, mort le 14 Septembre 1737 ;
8. Et FRÉDÉRIC-AUGUSTE (fils de la Comteſſe de *Coſel*), appelé le *Comte de Coſel*, né le 16 Octobre 1716, Général d'Infanterie au ſervice de Saxe, qui épouſa, en Juin 1749, *Frédérique-Chriſtine de Holzendorff*, née le 15 Décembre 1723, veuve de *Gaſpard de Schomberg*, Conſeiller en la Chambre des Comptes de l'Électorat de Saxe, & fille du Comte *Chriſtian-Gottlieb*, dont :

   Un fils, né en Juin 1750.

XI. FRÉDÉRIC-AUGUSTE II DE SAXE, né le 7 Octobre 1696, d'abord titré Prince électoral de Saxe & Prince Royal de Pologne, nommé Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc par le Roi ſon père le 20 Novembre 1708, & devenu Electeur, Duc de Saxe, le 1er Février 1733, a été élu Roi de Pologne le 5 Octobre ſuivant, ſous le nom d'AUGUSTE III, couronné à Cracovie le 17 Janvier 1734, reçu Grand Maître de l'Ordre de l'Aigle-Blanc le même jour, a été nommé Chevalier de l'Ordre de St.-André de Ruſſie le 24 Juin 1736, Chevalier de la Toiſon d'Or, Archi-Maréchal de l'Empire, & eſt mort le 5 Octobre 1763. Il épouſa, le 2 Septembre 1719, *Marie-Joſephe-Bénédicte*, Archiducheſſe *d'Autriche*, née le 8 Décembre 1699, Dame de l'Ordre de Ste.-Catherine de Ruſſie, couronnée Reine de Pologne le 17 Janvier 1734, morte le 17 Novembre 1757. Elle étoit fille aînée de l'Empereur *Joſeph* Ier. Ils eurent :

1. FRÉDÉRIC-CHRISTIAN-LÉOPOLD, qui ſuit;
2. MARIE-AMÉLIE-CHRISTINE, née le 24 Novembre 1724, morte le 27 Septembre 1760, qui épouſa, le 19 Juin 1738, *Charles* III, Roi d'*Eſpagne*, né le 20 Janvier 1716 ;
3. MARIE-ANNE-SOPHIE, née le 29 Août 1728, qui épouſa, le 8 Juillet 1747, *Maximilien-Joſeph*, Electeur de *Bavière*, né le 28 Mars 1727, mort le 30 Décembre 1777 ;
4. FRANÇOIS-XAVIER-AUGUSTE-ALBERT, connu

en France sous le nom de *Comte de Lusace*, né le 25 Août 1730, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc, de l'Ordre Militaire de St.-Henri, qu'il a rétabli en Septembre 1768, & de celui de St.-André de Russie, Lieutenant-Général des Armées de S. M. T. C., Administrateur-Général de l'Électorat de Saxe pendant la minorité de son neveu Frédéric-Auguste ;

5. Marie-Josephe, née le 4 Novembre 1731, morte le 13 Mars 1767, qui avoit épousé, le 9 Février 1747, le Prince *Louis*, Dauphin de *France*, né le 4 Septembre 1729, mort le 20 Décembre 1765 ;
6. Charles-Christian-Joseph, né le 13 Juillet 1733, installé Duc de Courlande & de Sémigalle le 8 Janvier 1759, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc, Grand'Croix en Septembre 1768 de l'Ordre Militaire de St.-Henri, qui épousa, le 25 Mars 1760, *Françoise de Corvin-Krasinska*, née le 9 Mars 1742 ;
7. Marie-Christine, née le 12 Février 1735, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée, Abbesse de Remiremont en 1764 ;
8. Marie-Élisabeth, née le 9 Février 1736, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée ;
9. Albert-Casimir, Prince de Saxe-Teschen, né le 11 Juillet 1738, nommé Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc le 3 Août suivant, Feld-Maréchal des Troupes Impériales, Capitaine-Général du Royaume de Hongrie, qui epousa, le 8 Avril 1766, *Marie-Christine*, Archiduchesse d'*Autriche*, née le 13 Mai 1742, dont

   Une fille, née le 16 Mai 1767, morte le lendemain.

10. Clément-Venceslas, né le 28 Septembre 1739, nommé Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc le 3 Août 1740, élu Evêque de Freisingen, proposé à Rome le 22 Août, & en a pris possession en Septembre 1763, proposé le 4 Mai 1764 par le Pape pour l'Évêché de Ratisbonne, prise de possession le 1er Juin suivant, & élu d'une voix unanime par le chapitre d'Augsbourg pour Coadjuteur de cet Evêché en Novembre 1764, titulaire le 20 Août 1768, Electeur Archevêque de Trèves le 10 Février 1768, coadjuteur d'Ellwangen en 1770 ;
11. Et Marie-Cunégonde, née le 10 Novembre 1740, Abbesse & Princesse de Thorn & d'Essen le 7 Octobre 1777.

XII. Frédéric-Christian-Léopold de Saxe, né le 5 Septembre 1722, nommé Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc le 3 Août 1732, de celui de l'Éléphant le 30 Juillet 1733, de celui de St.-Janvier le 3 Juillet 1738, Chevalier des Ordres de St.-Henri de Naples & de St.-André de Russie; Électeur Duc de Saxe le 5 Octobre 1763, mort le 17 Décembre 1763, avoit épousé, le 20 Juin 1747, *Marie-Antoinette-Walpurge-Symphorose de Bavière*, née le 19 Juillet 1724, morte le 23 Avril 1780, dont :

1. Frédéric-Auguste, qui suit ;
2. Charles-Maximilien, né le 24 Septembre 1752, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc, mort le 8 Septembre 1781 ;
3. Joseph-Marie-Louis, né le 26 Janvier 1754, mort le 31 Mars 1763 ;
4. Antoine-Clément-Théodore, né le 27 Décembre 1755, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Blanc ;
5. Marie-Amélie, née le 26 Septembre 1757, qui épousa, le 12 Février 1774, *Charles-Auguste-Christian*, Duc *de Deux-Ponts*, né le 29 Octobre 1746 ;
6. Maximilien-Marie-Joseph, né le 13 Avril 1759 ;
7. Et Marie-Anne, née le 27 Février 1761.

XIII. Frédéric-Auguste, Électeur de Saxe, né le 23 Décembre 1750, épousa, le 29 Janvier 1769, *Marie-Amélie-Auguste*, Princesse Palatine *de Deux-Ponts*, née le 10 Mai 1752.

BRANCHE

des Ducs de Saxe-Hall *ou* Weissenfels.

VIII. Auguste (second fils de Jean-George Ier, Électeur de Saxe), Duc de Saxe-Hall, né le 13 Août 1614, fut Administrateur de l'Archevêché de Magdebourg, & fit sa résidence à Hall. Mais comme cette administration n'étoit qu'à vie, il fit bâtir pour son fils & ses successeurs la ville de Weissenfels sur la Saale, dont sa postérité a retenu le nom, & mourut le 4 Juin 1680. Il laissa :

1. Jean-Adolphe, qui suit;
2. Auguste, né le 3 Décembre 1650, mort le 11 Août 1674;
3. Et Henri, Duc de Saxe-Barby, né le 29 Septembre 1657, mort le 16 Février 1728, qui épousa, le 30 Mars 1686, *Élisabeth-Albertine*, Princesse *d'Anhalt Dessau*, née le 1er Mai 1665, morte le 5 Octobre 1706, dont :
   1. Frédéric-Henri, né le 2 Juillet 1692, mort en Hollande le 12 Novembre 1711;

2. George-Albert, Duc de Saxe-Barby, né le 8 Avril 1695, mort le 12 Juillet 1739 ;
3. Et Henriette-Marie, née le 14 Mars 1697, morte le 10 Août 1719.

4. Et Albert, né le 14 Avril 1659, mort le 9 Mai 1692, dont

Anne-Christine, née le 27 Juillet 1690, qui étoit catholique, & mourut le 5 Mars 1763.

IX. Jean-Adolphe Ier, Duc de Saxe-Weissenfels, né le 2 Novembre 1649, mort le 24 Mai 1697, laissa:

1. Madeleine-Sibylle, née le 3 Septembre 1673, morte le 28 Novembre 1726, qui épousa, le 28 Juillet 1708, Jean-Guillaume, Duc de Saxe-Eisenach ;
2. Jean-George, Duc de Saxe-Weissenfels, né le 13 Juillet 1677, mort le 16 Mars 1712, qui laissa

. Jeanne-Madeleine, née le 17 Mars 1708, qui épousa, le 25 Septembre 1730, *Ferdinand Kettler*, Duc de Courlande, né le 2 Novembre 1655, mort le 4 Mai 1737.

3. Chrétien, Duc de Saxe-Weissenfels, né le 23 Février 1682, mort en Juin 1736 ;
4. Et Jean-Adolphe, qui suit.

X. Jean-Adolphe II, Duc de Saxe-Weissenfels, né le 4 Septembre 1685, mort en 1746, épousa, 1° le 8 Mai 1721, Jeanne-Antoinette de Saxe-Eisenach, née le 31 Janvier 1698, morte le 13 Avril 1726; & 2° Frédérique de Saxe-Gotha, née le 17 Juillet 1715. Cette branche est réunie à la Maison Électorale.

BRANCHE

des Ducs de Saxe-Mersebourg.

VIII. Christian (troisième fils de l'Électeur Jean-George Ier), Duc de Saxe, né le 27 Octobre 1615, fut Administrateur de Mersebourg, & mourut le 18 Octobre 1691. Il laissa :

1. Christian, qui suit ;
2. Christine, née le 2 Juin 1659, morte le 13 Mars 1679, qui épousa, le 13 Février 1677, Christian, Duc de Saxe-Eisenberg ;
3. Sophie-Hedwige, née le 4 Août 1660, morte le 2 Août 1686, qui avoit épousé, le 18 Février 1680, Jean-Ernest, Duc de Saxe-Saalfeld ;
4. Et Henri, né le 2 Septembre 1661, mort le 28 Juillet 1738, le dernier de sa branche.

IX. Christian II, Duc de Saxe-Mersebourg, né le 19 Novembre 1653, mort le 20 Octobre 1694, avoit épousé, le 14 Octobre 1679, Erdmuth-Dorothée de Saxe-Zeitz, née le 13 Novembre 1661, morte le 28 Avril 1720, dont :

1. Maurice-Guillaume, qui suit ;
2. Et Frédéric-Erdmann, né le 20 Septembre 1691, mort le 2 Juin 1714, qui avoit épousé, le 15 Février 1714, *Éléonore-Wilhelmine d'Anhalt-Cœten*, née le 7 Mai 1696, remariée, le 24 Janvier 1716, à Ernest-Auguste, Duc de Saxe-Weimar, & morte le 30 Août 1726.

X. Maurice-Guillaume, Duc de Saxe-Mersebourg, né le 5 Février 1688, mort le 21 Avril 1731, avoit épousé, le 4 Novembre 1711, *Henriette-Charlotte de Nassau-Idstein*, née le 9 Novembre 1693.

BRANCHE

des Ducs de Saxe-Naumbourg ou Zeitz.

VIII. Maurice (dernier fils de Jean-George Ier), Duc de Saxe, né le 28 Mars 1619, fut Administrateur de l'Evêché de Naumbourg, & du Bailliage de Thuringe, de l'Ordre Teutonique. Il mourut le 14 Décembre 1681, & laissa :

1. Erdmuth-Dorothée, née le 13 Novembre 1661, morte le 28 Avril 1720, qui avoit épousé, le 14 Octobre 1679, Christian II, Duc de Saxe-Mersebourg ;
2. Maurice-Guillaume, Duc de Saxe-Zeitz, né le 12 Mars 1664, mort le 14 Novembre 1718, avoit épousé, le 25 Juin 1689, *Marie-Amélie de Brandebourg*, née le 16 Novembre 1670, morte le 17 Novembre 1739, fille de *Frédéric-Guillaume*, & de *Louise-Henriette de Nassau*, & veuve de *Charles de Mecklenbourg-Gustrow ;*
3. Chrétien-Auguste, né le 9 Octobre 1666, Cardinal le 17 Mai 1706, mort le 20 Août 1725 ;
4. Et Frédéric-Henri, qui suit.

IX. Frédéric-Henri, Duc de Saxe-Zeitz, né le 21 Juillet 1668, mort le 18 Décembre 1713, laissa

X. Maurice-Adolphe-Charles, Duc de

Saxe-Zeitz, né le 1er Décembre 1702, Archevêque de Pharfale & Evêque de Leitmeritz.

(Voy. fur la Maifon de Saxe, Heifs, *Hift. de l'Empire*, liv. 6; Imhoff, *Notit. impér.*, &c.)

SAXI, en Provence: *d'azur, à trois bandes d'or, au chef d'argent, chargé d'une tête de léopard de gueules, & foutenu de fable.*

SAY. Cette ancienne Maifon tire fon nom de la Terre de Say, fituée dans le Bailliage d'Alençon, fur les bords de la forêt d'Argentan, proche de l'Abbaye de Silly.

Après que le Duc Guillaume, avec l'aide des Seigneurs de Normandie, eut conquis le Royaume d'Angleterre, il récompenfa la plupart de ceux qui l'avoient fuivi, de Terres & de Domaines en ce pays-là; ce qui fit que plufieurs s'y habituèrent. Celle-ci fut du nombre; mais il en refta une branche en Normandie, qui portoit pour armes: *d'argent, au lion de fable, l'écu femé de billettes du même.*

La branche paffée en Angleterre porta: *de gueules, à deux fafces de vair.*

SAYVE du THIL: *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois couleuvres de gueules.*

SCARRON: *d'azur, à la bande breteffée d'or.*

* SCEAUX ou SEAUX, Châtellenie érigée en Baronnie, en faveur de *Jean-Baptifte Colbert*, Marquis de Seignelay, par Lettres du mois de Décembre 1679, regiftrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 14 & 15 Mars 1680.

SCELLES, Ecuyer, Sieur de l'Eftanville, en Normandie, Élection de Bayeux, qui a pour armes: *d'argent, au chevron de fable, accompagné de trois lions du même, armés & lampaffés de gueules.*

SCELLES, Ecuyer, Sieur de Cibrentot, en Normandie, Election de Carentan, qui porte pour armes: *de gueules, à trois boucles d'or, 2 & 1.*

SCELLES, Ecuyer, Sieur d'Artigny, en Normandie, Election de Bayeux, dont les armes sont: *d'or, au lion de fable, écartelé de gueules, à la fleur de lis d'argent.*

* SCÉPEAUX (de), au Maine & en Anjou. Maifon ancienne & illuftre, qui prend fon nom d'une Châtellenie fituée dans la Paroiffe d'Aftillé, au Comté de Laval, entre Craon & Laval. Elle eft nommée en latin de Cepellis, & en Français, de Cepeaux, d'Espeaulx, d'Escepeaulx, ou de Speaulx, & aujourd'hui de Scépeaux. Quoiqu'elle ait poffédé de grandes Terres, dans les provinces de Bretagne, Normandie & Poitou, & qu'elle ait été partagée en différentes branches, elle n'a formé aucun établiffement hors des provinces du Maine & d'Anjou, où elle a figuré depuis plus de 700 ans, avec la plus Haute Nobleffe. Elle avoit autrefois fa fépulture dans l'Abbaye de Belle-Branche, au Maine, où l'on voit encore aujourd'hui les tombeaux de plufieurs de ce nom, ornés de leurs armes, avec les armures de Chevalier, dès les XIe & XIIe fiècles. Dom Lobineau a obfervé, en l'honneur de la Maison de Scépeaux, 1° que dès le temps que les armoiries ont commencé à fe fixer, celles de cette Maifon ont été peintes dans l'Eglife de St.-Nicolas d'Angers, lors de la fondation de cette Abbaye, faite en 1020, par Foulque Nerra, Comte d'Anjou, ou du moins au temps de la dédicace de l'Abbaye, faite peu d'années après; 2° qu'elles y font peintes aux lieux les plus honorables qui font les arcades du chœur & de l'autel, & les ceintres de la nef; 3° qu'il n'y a, avec ces armoiries, que celles de cinq ou six des plus grandes Maifons d'Anjou, comme *Craon, Mathefelon, Chemillé, la Haye*, &c.; 4° qu'elles y font répétées plus de cent fois. Il faut conclure, de tout cela, qu'elles y font, ou comme armes de Seigneurs diftingués, qui ont affifté à la fondation ou à la dédicace de l'Eglife, ou plutôt comme armes des alliances du Comte d'Anjou, fondateur, ou enfin comme armes des principaux bienfaiteurs de cette Abbaye. Quelque parti que l'on prenne, il en réfulte, que le nom de Scépeaux a un éclat peu commun.

La généalogie de cette Maifon a été donnée par plufieurs Auteurs. Ici nous fuivrons celle inférée dans *l'Hiftoire des Grands Officiers de la Couronne*, tome VII, p. 223 & fuiv. en faifant mention de tous les actes recouvrés depuis qu'elle a été imprimée.

Sylvestre de Scépeaux & Robert, son fils aîné, Chevaliers, donnèrent à l'Abbaye de Clermont, diocèse du Mans, toutes les dîmes qu'ils avoient dans les Paroisses de Lovion, d'Hahuilé, Montigny, d'Astillé, & la Terre de la Rousselière, par acte de 1221, titres qui se trouvent à l'Abbaye de Clermont entre Laval & Vitré. Cette donation fut confirmée par Maurice, Évêque du Mans, au mois de Juin 1221. Leurs armes, comme principaux bienfaiteurs, se voient encore aujourd'hui en la Maison de ces Religieux. Le même titre prouve que Sylvestre de Scépeaux contractoit, de concert avec Robert, son fils, en âge de confirmer une donation aussi considérable, & qui devoit être né vers 1160, ou 1170. C'est par lui que nous allons commencer cette généalogie.

I. Sylvestre de Scépeaux, Chevalier, fut très-connu par les exercices ordinaires à l'ancienne noblesse, comme la chasse & le tournoi, ainsi que dans les guerres contre les Anglais, qui lui occasionnèrent de grandes dépenses. Il accompagna Louis, fils aîné de Philippe-Auguste, combattit près de sa personne, & eut part à la victoire que ce Prince remporta en Poitou, en 1214, sur le Roi d'Angleterre. Il eut

II, Robert de Scépeaux, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Scépeaux, qui avoit fait ses premières armes sous son père, continua de se distinguer par ses services, dans les guerres que le Roi Louis VIII eut à soutenir à son avénement à la Couronne, contre les Anglais, en 1223 & 1224. Il laissa

III. Robert de Scépeaux, IIe du nom, Chevalier, mentionné dans un registre de collation de l'Evêché d'Angers, de 1250, & peu d'années après dans une donation qu'il fit aux Religieux du Prieuré de Port-Ringard, fondé l'an 1233, par Thibaut de Mathefelon, Chevalier, Seigneur d'Entrames. Il eut

IV. Macé de Scépeaux, Chevalier, Seigneur de l'Isle-d'Athée, la Motte-de-Bouchans, l'Espronnière, etc., qui fut l'un des Députés de la Noblesse du Maine, en 1301, pour en soutenir les droits devant les Commissaires nommés par le Roi Philippe-le-Bel, pour juger un différend qui étoit entr'elle & Charles de France, Comte de Valois, d'Anjou & du Maine, au sujet d'une aide demandée par ce Prince, pour le mariage de sa fille. Entre les Nobles des provinces d'Anjou & du Maine, qui s'opposèrent à cette prétention, se trouvent Yvon & Yvonnet de Scépeaux, Geoffroi de Mathefelon, Jean de Landevy, Hardouin de Mailié, Guillaume de Coesme, Patry de Chourse, & Macé Quatrebarbes, &c. Il épousa *Marie d'Amboise*, dont :

V. Yvon de Scépeaux, Chevalier, Seigneur de Scépeaux, de l'Isle-d'Athée, la Motte-de-Bouchans, l'Espronnière, &c., qui s'opposa aux prétentions du Comte du Maine avec son père & les Nobles de la même province. Il fit un hommage simple & un hommage lige à Gui, Seigneur de Laval, XIIe du nom, le Mercredi avant la St.-Vincent 1349; le premier, pour ce qu'il tenoit de lui sans le déclarer; & le second, pour les fiefs & domaines de Scépeaux, *que je tiens de vous*, dit-il, *à cette foi, à cause de Madame* (Louise) *de Châteaubriens, votre compaigne.* (Archives de Laval.) Il eut :

VI. Jean de Scépeaux, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Scépeaux, de l'Isle-d'Athée, la Motte-de-Bouchans, la Touche, Baron de l'Espronnière & de Bouche-d'Usure, qui servit le Roi en qualité de Chevalier-Bachelier avec Sylvestre & Yvon de Scépeaux, ceux-ci comme Ecuyers, dans la Compagnie de Jean de la Teillaye, revue au Mans le 22 Août 1380. (*Histoire de Bretagne*, par Dom Morice, aux preuves, t. II, p. 254.) Il épousa *Marie de Beaumont*, fille de *Jean*, Vicomte de Beaumont, & *d'Isabeau d'Harcourt*, dont :

1. Jean, qui suit ;
2. Jacques, auteur de la branche des Seigneurs de l'*Espronnière*, rapportée ci-après ;
3. Yvon, auteur de la branche des Seigneurs de *Gaubert*, qui viendra en son rang ;
4. Et Charlotte, mariée à *Brisgaud*, Seigneur de *Courceriers*.

VII. Jean de Scépeaux, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Scépaux, de Landevy, la Motte-de-Bouchans, l'Isle-d'Athée, Douet-Sauvage & Vieilleville, servit le Roi, d'abord en qualité d'Ecuyer, dans la Compagnie de Hugues d'Arguenne, Chevalier-Bachelier, dont la revue fut faite à Angers les 1er Octobre 1379 & 1er Janvier 1380 ; puis en qualité de Chevalier-Bachelier, dans la Compagnie de Jean, Sire de Landevy, revue à Man-

tes, le 5 Septembre 1386. (*Hiſtoire de Bretagne*, par Dom Lobineau, t. II, p. 660; par Dom Morice, preuves, t. II, p. 526.) Il reçut, en 1387, un aveu d'héritages mouvants de ſa Terre du Douet-Sauvage, fit hommage ſimple, le 2 Avril 1388, à Louis de France, Duc d'Anjou & de Touraine, à cauſe de ſa Juſtice de Vieilleville, du Port de Perrigne, de la Rongnerie & de l'Isle-Bruneau, relevants de la Châtellenie de Baugé. La même année Aimeri de Breon, Seigneur de la Chevrière, lui donna aveu d'héritages mouvants de lui. Il en reçut un autre, en 1389, de la Terre de la Suhardière, relevante de lui à cauſe de ſa femme. Il ſuivit le Duc de Bourgogne dans le voyage qu'il fit en Bretagne, en 1394, comme on l'apprend de la quittance qu'il donna à Jean Chanteprime, Tréſorier des guerres de 67 francs & demi ſur ſes gages, à Angers, le 31 Juillet 1394. Cette quittance eſt ſcellée de ſon ſceau, en cire rouge, chargé d'*un vairé*, & ayant pour ſupports : *deux léopards*. (Bibliothèque du Roi, Cabinet de Gaignières.) Il eſt nommé dans l'aveu rendu le 5 Novembre 1406, par Gilles Quatrebarbes, à Charles d'Albret, Baron de Craon, pour la Motte-Cheorchin, le Refoul, & l'Isle-d'Athée, ſous la redevance annuelle d'*une lance dorée pour joûter*. Il eſt qualifié Seigneur de Scépeaux, Landevy, dans un aveu qui lui fut rendu en 1406; rendit aveu au Seigneur de Craon, le 3 Janvier 1407, des Terres qu'il poſſédoit dans la mouvance de Craon; ſavoir, la Motte-de-Bouchans, le féage qu'il avoit ſur le domaine de l'Eſpronnière, dont étoit ſon homme de foi ſimple Sylvestre de Scépeaux, ſon neveu; le féage qu'il avoit ſur le domaine de la Touchardière, dont étoit encore ſon homme de foi ſimple ledit Sylvestre de Scépeaux, à cauſe de ſa femme; & la Terre de l'Isle-d'Athée, tant pour ce qui lui appartenoit qu'à ſon même neveu, à cauſe d'Yvon de Scépeaux, ſon frère, & à Guillaume de Monteclerc, mari de Charlotte de Courceriers, ſa nièce, comme ayant le bail de Jean de Monteclerc, leur fils. Il fit encore hommage à Gui, Sire de Laval, en 14..., par lequel il déclara devoir quinze jours de garde à la porte Becherelle; fut préſent à l'aveu que ce Seigneur fit à Louis, Roi de Jéruſalem & de Sicile, Comte du Maine, en 1407, eſt mentionné comme Seigneur de l'Isle-d'Athée, dans les aveux rendus en 1408 & 1409, par Sylvestre, ſon neveu, & par Yvon, ſon frère, des biens démembrés de cette Terre; & eſt qualifié noble & puiſſant Seigneur dans celui qu'il reçut le 16 Février 1409, d'héritages mouvants de lui, à cauſe du féage de Bouchans; ceci eſt tiré du Tréſor de la Terre de la Lande. Jean épouſa *Marie de Landevy*, fille de *Guillaume*, & de *Jeanne Quatrebarbes*, & petite-fille du Seigneur *de Landevy*, & de N..., fille puînée de *Guillaume*, Seigneur de *St.-Brice* & de la Chatière. Elle devint héritière des Terres de Landevy & du Boisbatard, par la mort de *Jean*, ſon frère aîné, en 1403. Ce fut de ſon chef que celles de St.-Brice & de la Chatière paſſèrent à Jean, Seigneur de Scépeaux, ſon petit-fils, après la mort d'*Olivier*, Sire des Prés, petit-fils de *Fresline de Saint-Brice*, ſœur aînée de ſon aïeule. Jean, IIe du nom, eut 8 enfants, entr'autres :

Gui, qui ſuit;

Et Jeanne, mariée, par contrat paſſé à la Cour de Bourg-Nouvel, le 13 Avril 1392, à *Guillaume de Brée*, Chevalier, Seigneur de Fouilloux, Montecler & St.-Denis au Maine. Son père lui donna en dot 400 écus d'or à la Couronne, & promit de lui aſſeoir 80 livres de rente ſur la Terre du Douet-Sauvage.

VIII. Gui de Scépeaux, Ecuyer, Seigneur de Scépeaux, de Landevy, du Boisbatard, &c., eſt qualifié Sire de Scépeaux & de Landevy dans des Lettres d'Olivier, Sire des Prés, de Vançay, de St.-Brice & de la Chatière, données à Angers, le 19 Août 1420, par leſquelles il déclara qu'au cas qu'il mourut ſans enfants, lui Sire de Scépeaux étoit ſon héritier du chef de ſa mère. Il étoit ſous la curatelle & garde de ſa femme, laquelle fit aveu à Jeanne, Dame de Laval, de la Terre de Scépeaux. (Archives de Laval.) Il eſt dit mort, dans une tranſaction paſſée entre ſon fils aîné, & Jean de Brée, ſon neveu, le 15 Septembre 1434. Il épouſa *Guillemette de Montenay*, fille aînée de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Montenay & de Grencières, & de *Jeanne de Mathefelon*. Elle reçut, en 1416, un aveu de la Seigneurie de Bouchans, mouvante de celle du Douet-Sauvage; avoit la curatelle & garde-noble de ſes enfants, en 1424, & étoit morte en 1466. Ses enfants furent :

Jean, qui ſuit;

Et Yves, Chevalier, Seigneur de Landevy, de Fromentières, de Vieilleville, &c., premier Préfident au Parlement de Paris, & Chancelier de Dauphiné. Il futreçu d'abord Confeiller au Parlement de Paris, le 9 Mars 1438, troifième Préfident, le 4 Juillet 1441, & Chancelier de Dauphiné; fe trouva en cette qualité avec le Dauphin, depuis Louis XI, aux Etats de cette province, le 20 Janvier 1450, tenus à Romans; fut un des Ambaffadeurs que ce Prince envoya au Duc de Savoie, pour traiter de fon mariage avec Charlotte, fille de ce Duc, & remit, en 1450, fa charge de Chancelier de Dauphiné, fa retraite étant, à ce qu'on croit, l'une des raifons qui déterminèrent le Dauphin à changer le Confeil Delphinal en Parlement, rentra alors dans celui de Paris, dont il fut fait premier Préfident, le 19 Août 1457; remplit cette charge avec tant de diftinction, qu'on l'appela par excellence le *Grand Préfident*. Il eft qualifié noble & puiffant Seigneur, dans une tranfaction qu'il paffa à la Cour de Craon, le 24 Mai 1454, avec *Guyon de Brée*, fils de *Jean*, fon coufin germain, au fujet d'une rente affignée fur la Terre de Landevy, à *Anne du Bu*, Dame de Cordonon, femme dudit *Guyon*, & dans la ratification faite par ladite Dame, le 22 Juin fuivant. Il reçut, le 16 Mai 1457, un aveu d'héritages mouvants de fa Terre de Fromentières, dans lequel il eft qualifié, très-noble & puiffant Seigneur, *Monfeigneur Préfident en la Cour de Parlement, Confeiller du Roi*, Seigneur de Lofdey, &c. Il mourut, le 2 Novembre 1451, fans enfants. Il avoit époufé *Charlotte de Beauvau*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Précigny, Chambellan du Roi, Préfident en fa Chambre des Comptes, Grand-Confervateur de fon Domaine, & de *Françoife de Brézé*. Elle tranfigea avec le Seigneur de Scépeaux, fon beau-frère, en 1463, & 1466, & eut, fa vie durant, la jouiffance des Terres de Landevy, Mauffon, la Motte, la Bouée, le Domaine de Laubriage, & la propriété, pour elle & fes héritiers, de la Terre de Fromentières. Elle tefta le 16 Août 1493, & ordonna fa fépulture dans la chapelle qu'elle avoit fait bâtir aux Auguftins d'Angers.

IX. Jean de Scépeaux, III[e] du nom, Chevalier, Seigneur de Scépeaux, Landevy, St.-Brice, la Chatière, l'Isle-d'Athée, la Motte-de-Bouchans, Cherviers, du Douet-Sauvage, & Boisbatard, Chambellan du Duc d'Anjou, tranfigea avec *Jean de Brée*, fon coufin, fur les droits de celui-ci, dans la fucceffion de *Jean de Landevy*, fon grand-oncle paternel, par acte paffé en la Cour d'Angers, le 15 Septembre 1434, & promit de lui affeoir une rente fur la Terre de Landevy, alors occupée par les Anglais, lorfqu'il en feroit paifible poffeffeur. Il eft compris avec Thibaut de Laval & Louis de Melun, dans un état des Chambellans de Charles d'Anjou, Duc du Maine, d'environ l'an 1442. Il rendit aveu de la Terre de Scépeaux, à Anne, Dame de Laval, le 28 Juin 1450, lequel aveu, fuivant les Archives de Laval, fut reçut le 6 Août fuivant. Il y eft qualifié Chevalier, Seigneur de Scépeaux & de St.-Brice, & c'eft le même, qui, par méprife, dans l'*Hiftoire de Bretagne*, par Dom Lobineau, t. I, p. 651, & t. II, p. 1143, eft nommé Gui de Scépeaux, Sire de St.-Brice, qui fut l'un des Bannerets appelés aux Etats de Bretagne, tenus à Vannes, le 26 Mai 1451. Il eft qualifié noble & puiffant Seigneur, Meffire Jean, Seigneur de Scépeaux & de St.-Brice, dans le contrat de mariage de Jean, fils du Seigneur de Gaubert, avec *Jeanne de Fefchal*, du 22 Novembre 1453, par lequel mariage, en confidération de ce qu'il étoit fon proche parent & lignager, il lui fit don d'une rente de 50 livres, affife fur la Seigneurie de Cherviers, dans la Baronnie de Craon, ou fur celle de l'Isle-d'Athée, à fon choix, ou fur les autres Seigneuries d'Anjou & du Maine. Il est qualifié de même dans une tranfaction paffée avec fon frère & *Guyon de Brée*, le 24 Mai 1454; reçut aveu d'un féage relevant de la Terre de la Motte-de-Bouchans, le 10 Octobre 1458. René, fon parent, lui rendit aveu des Terres de la Touchardière & de l'Efpronnière, le 31 Août 1458, & le 12 Février 1459, s'oppofa en 1463, avec fon frère, à la vente de la Terre de Milly en Gâtinois, qui avoit appartenu à la Maifon *de Montenay*, dont étoit fa mère; tranfigea avec *Charlotte de Beauvau*, fa belle-fœur, fur fes reprifes en 1463 & en 1466. Il eft qualifié Chevalier, Seigneur de Scépeaux, de Landevy & de St.-Brice, dans l'aveu qu'il rendit, le 4 Août 1464, de la Terre de la Motte-de-Bouchans, mouvante de Craon, & déclare fon homme de fief fimple René, Chevalier, à caufe de l'Efpronnière & de la Touchardière, mouvantes de ladite Terre. Il mourut en 1467, & avoit époufé *Louife de la Haye*, fille de *Jean*, Seigneur de Chemillé, de Paffavant, Mortagne, & de

Thomine de Dinan. Elle étoit veuve, & avoit le bail de ses enfants, les 5 Septembre & 5 Décembre 1468, qu'elle transigea avec *Jean de Brée*, pour le retrait de la Terre du Douet-Sauvage, dont elle consentit qu'il jouiroit jusqu'au 1er Mars 1472, & qu'il en resteroit en possession, s'il n'étoit dédommagé par des héritages équivalents. Ce fut de son chef que les Terres de Beaupréau & de Chemillé passèrent dans la Maison de Scépeaux, après l'extinction des descendants de Jean & de Bertrand, ses frères. Ses enfants furent :

1. Jean, Seigneur de Scépeaux, de l'Isle-d'Athée, la Motte-de-Bouchans, &c., qui rendit hommage de la Terre de Scépeaux, en 1472, & mourut sans enfants. Il épousa *Jeanne de Châteaubriant*, fille de *Théode*, Baron du Lyon-d'Angers, & de *Françoise Odart de Cursay*, Dame de Loigny ;
2. Et François, qui suit.

X. François de Scépeaux, Chevalier, Seigneur de Scépeaux, de St.-Brice, la Chatière, Bouche-d'Usure, Vieilleville, la Motte-de-Bouchans, Virey, &c., après la mort de son frère aîné, est qualifié Chambellan & Conseiller du Roi dans l'hommage qu'il rendit des Terres de Virey & d'Ernays, sises au Bailliage de Mortain, le 14 Juillet 1484. Gui, Comte de Laval, XIVe du nom, lui donna la Haute-Justice, à 3 piliers dans sa Terre de Scépeaux, par Lettres du 1er Janvier 1489, dans lesquelles il le qualifie, suivant les archives de Laval, *son cher & bien amé cousin* François de Scépeaux, *Seigneur de Scépeaux, de St.-Brice, la Chatière, &c.* Il épousa *Marguerite d'Estouteville*, Dame de Mausson, près Landevy, fille de *Michel*, Sire d'Estouteville, de Vallemont, & de *Marie de la Rocheguyon*, dont :

1. Gui, qui suit ;
2. Et René, auteur de la branche des Sires de *Vieilleville*, rapportée ci-après.

XI. Gui de Scépeaux, Ier du nom, Seigneur de Scépeaux, de Landevy, de St.-Brice, la Chatière, Bouche-d'Usure, la Motte-de-Bouchans, &c., qualifié *noble & puissant Seigneur, Baron de St.-Brice*, dans un hommage rendu le 9 Septembre 1505, vendit en 1513 les Terres de St.-Brice & de la Chatière à Philippe de Montauban, Chevalier, Baron de Grenoville. Il épousa, 1° *Jeanne de Longwy*, fille de *Philippe*, Seigneur de Pagny, Givry, &c., & de *Jeanne de Bauffremont*, Dame de Mirebeau, & tante de *Jacqueline de Longwy*, Duchesse de Montpensier ; & 2° *Jeanne de la Rivière*, veuve de *Jean Anger de Crapado*, Seigneur du Plessis-Anger, mort en 1525. Elle étoit fille de *Jean*, Seigneur de la Rivière, en Bretagne, & d'*Aliette de Pontcalleck*. Du premier lit vinrent :

1. Gui, qui suit ;
2. Louise, qui épousa *René Anger*, Seigneur de Crapado, en Bretagne, & de la Rivière ;
3. Et Françoise, Fille d'Honneur de Mesdames de France, depuis 1530 jusqu'en 1535, mariée à *Méry*, Seigneur de *Chespoy* & de Bretigny, Vice-Amiral de Bretagne & Chambellan du Roi.

XII. Gui de Scépeaux, IIe du nom, Comte de Chemillé, Baron de Mortagne, Seigneur de Landevy, Mausson, Bouche-d'Usure, Bain, Beaumanoir, Guilledo, Miniac, la Hardouinaye, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 50 Hommes d'Armes de ses Ordonnances, fut après la mort, sans enfants, de Philippe de Montespedon, veuve de Charles de Bourbon, Prince de la Roche-sur-Yon, héritier dans les Terres de Chemillé & de Mortagne, comme représentant *Louise de la Haye*, sa bisaïeule, sœur de Bertrand, bisaïeul de cette Princesse. Il prend la qualité de son héritier dans une requête qu'il présenta au Roi pour reprendre le procès qu'elle avoit contre le Connétable de Montmorency, au sujet de la Terre de Châteaubriant, & il hérita, du chef de sa bisaïeule, des Terres de Bain, de Beaumanoir, de Guilledo & de la Hardouinaye, après la mort de Jean de Laval, Baron de Châteaubriant, arrivée en 1542. Il épousa, 1° *Mathurine Anger de Crapado*, fille de *Jean*, Seigneur du Plessis, & de *Jeanne de la Rivière* ; & 2° par contrat passé en la Cour d'Antrain, en 1555, *Charlotte de la Marzelière*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de la Marzelière & de Bonnefontaine, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, & de *Françoise de Porcon*. Elle fit une donation de 2 messes & autres prières, dans l'Eglise des Carmes d'Angers, le 21 Mars 1605. Du second lit vinrent :

Gui, qui suit ;
Et Robert, Baron de Beaumanoir, Seigneur

de Landevy & de Mausson, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort en 1630, sans avoir été marié.

XIII. GUI, III[e] du nom, Sire DE SCÉPEAUX, Chevalier de l'Ordre du Roi, Duc de Beaupréau, Comte de Chemillé, Vicomte de la Hardouinaye & de Miniac, Baron de Mortagne, de Beaumanoir & du Chastel, Seigneur de Bain, Mausson, etc., Capitaine de 50 Hommes d'Armes des Ordonnances du Roi, présida aux Etats de Bretagne, tenus à Nantes, en 1579; fut tué en 1597, à la tête d'un Corps de troupes qu'il commandoit en Poitou, pour le service du Roi HENRI IV, contre la Ligue. Il épousa *Marie de Rieux*, fille de *Gui*, Seigneur de Châteauneuf, & de *Jeanne*, Dame *du Chastel*. Elle survécut à son mari, & eut pour fille unique:

JEANNE, Duchesse de Beaupréau, & de Chemillé, héritière des autres Terres de sa branche, mariée 1° à *Henri de Montmorency*, fils aîné de *Henri*, Pair & Connétable de France, & de *Louise de Budos*. Ce mariage n'ayant point été consommé, elle épousa 2° le 15 Mai 1610, *Henri de Gondi*, Duc de Retz, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, né en 1590, mort le 12 Août 1659, fils de *Charles*, Général des Galères de France, & d'*Antoinette d'Orléans-Longueville*. Ils eurent *Catherine*, née le 28 Décembre 1612, morte le 30 Septembre 1679, mariée, en 1633, à *Pierre de Gondi*, Duc de Retz, mort le 29 Avril 1676, dont postérité; & *Marguerite-Françoise*, morte le 31 Mai 1670, qui porta la Terre de Beaupréau en dot, en 1645, à *Louis de Cossé*, Duc de Brissac, qui en eut *Marie-Marguerite*, qui épousa *François de Neufville*, Duc de Villeroy, Maréchal de France.

BRANCHE
des Sires de VIEILLEVILLE.

XI. RENÉ DE SCÉPEAUX, Chevalier, Baron de Duretal & de Mathefelon (fils puîné de FRANÇOIS, & de *Marguerite d'Estouteville*), fut Seigneur de Vieilleville, par partage qu'il fit avec GUI, son frère aîné. Il est qualifié *noble & puissant Seigneur*, *Chevalier de Vieilleville*, dans le contrat de mariage de CHARLOTTE, sa fille, de 1534, où il est dit mort. Il fut Lieutenant de la Compagnie de 100 Hommes d'Armes de François de Bourbon, Comte de Saint-Paul, se distingua à la bataille de Marignan en 1515, & quelques temps après, au combat de Paz, contre les Anglais. Il avoit épousé *Marguerite de la Faille*, Dame de la Baronnie de Duretal, de Mathefelon & de St.-Michel-du-Bois, veuve de *René du Mas*, Chevalier, Seigneur de la Vaizouzière, & fille de *François*, Baron de Duretal & de Mathefelon, & de *Jeanne de la Chapelle-Rainsouin*. Leurs enfants furent:

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. FRANÇOISE, mariée à *Jean de Thevalle*, Seigneur de Bouillé, de Soichon, de St.-Sauveur & d'Aviré, Gouverneur, & premier Chambellan du Duc d'Alençon;
3. & CHARLOTTE, mariée, par contrat passé en la Cour de Duretal, le 8 Mars 1534, à *Louis du Plessis*, Seigneur du Plessis-Châtillon, Chauvigné, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi.

XII. FRANÇOIS DE SCÉPEAUX, Sire de Vieilleville, « fut élevé enfant d'honneur de Louise de Savoie, mère du Roi François I[er]. Il se trouva à la prise de Pavie & de Melphe en 1528, se signala en un combat naval donné près de Naples, & fut Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Jean de Laval, Seigneur de Châteaubriant. Il servit au siége de Perpignan, & y fut fait Chevalier en 1541. Il se trouva de plus à ceux de Landrecies, de St.-Dizier, d'Hesdin & de Thérouanne; assista le Comte d'Enghien à faire lever le siége de Nice, combattit à la bataille de Cerisoles en 1544, & fut Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal de St.-André, qui l'avança à la Cour. Il se trouva au siége de Bologne en 1549, eut le gouvernement des Évêchés de Metz, Toul & Verdun en 1553, forma le siége de Thionville en 1558, & contribua beaucoup à sa prise. Le Roi le fit Maréchal de France en 1562. Durant les troubles des Huguenots, il servit au siége du Havre-de-Grace, & à celui de St.-Jean-d'Angély. Après le décès du Vicomte de Martigues, il fut établi Gouverneur de Bretagne, & mourut de poison le 30 Novembre 1571, ayant acquis beaucoup de réputation dans 5 Ambassades qu'il fit en Allemagne, en Angleterre & en Suisse. » Il épousa *Renée le Roux*, fille de *Jean*, Seigneur de Chemans & de la Roche-des-Aubières, & de

Catherine de Saint-Aignan, dont il n'eut que :

- Marguerite, Comteſſe de Duretal, Baronne de Mathefelon & de Vieilleville, morte à Rennes, le 26 Mars 1603. Son corps fut porté à Champeau, au tombeau de ſon mari. Elle épouſa *Jean*, Marquis d'*Eſpinay* ;
- Et Jeanne, Dame de St.-Michel-du-Bois, de la Houberdière & de la Bardière, Dame d'Honneur de Claude de France, Ducheſſe de Lorraine, mariée, 1° en 1555, à *Aubry du Châtelet*, Chevalier, Baron de Deuilley, Seigneur de Gerbevilliers, de Bulgnéville, mort en 1569 ; & 2° avant le 24 Juin 1573, à *Antoine d'Eſpinay*, Seigneur de Broon & du Mollay, Chevalier de l'Ordre du Roi.

BRANCHE
*des Seigneurs de l'*Espronnière.

VII. Jacques de Scépeaux, Chevalier (ſecond fils de Jean, & de *Marie de Beaumont*), eut pour ſon partage la Terre de l'Eſpronnière, dans la Paroiſſe de Livré en Craonnois. Il fut fait Chevalier à la bataille de Cocherel, gagnée par Du Gueſclin, le 6 Mai 1364, & accompagna, la même année, le Roi Charles V à ſon ſacre à Reims. Il épouſa *Simonne Rouſſard*, ſœur de *Drouet*, Chevalier, Seigneur de la Rouſſardière, dont :

1. Sylvestre, qui ſuit ;
2. Et Bertrand, auteur de la branche des Seigneurs de la *Cherbonnerie*, rapportée ci-après.

VIII. Sylvestre, dit *Sauveſtre* de Scépeaux, Ecuyer, Seigneur de l'Eſpronnière, & de la Touchardière, ſervit avec Yvon de Scépeaux, ſon oncle, dans la Compagnie de Guillaume de Courceriers, en 1380, & avec Jean, Sire de Scépeaux, ſon autre oncle, dans celle de Jean, Sire de Landevy, en 1386. Il eſt dit *homme de foi ſimple dudit Sire de Scépeaux, ſon oncle*, à cauſe des Terres de l'Eſpronnière & de la Touchardière, & tenir la dernière comme bail de ſes enfants, dans l'aveu que ce dernier rendit de la Terre de la Motte-de-Bouchans, en 1407. Il rendit aveu à M. d'Albret, comme Baron de Craon, des lieux de la Rivière, de Chaſteignon, le 29 Février 1408, & déclara que ſes biens conſiſtoient tant en fiefs que domaines, qui partirent naguère de la Terre de l'Isle-d'Athée, alors poſſédée par M. de Scépeaux, & des choſes que tenoient Yvon de Scépeaux, & Jean de Monteclerc, qui partirent de la même Terre. Il eſt auſſi nommé dans l'aveu de Mongendrière, rendu par Yvon, ſon oncle, en 1409 ; conſentit, le 14 Juillet 1420, que les acquiſitions que Bertrand, ſon frère, avoit faites ou pourroit faire à l'avenir, demeuraſſent à lui ou à ſes héritiers, & lui donna en héritage une rente en argent & en ſeigle, à prendre ſur la Terre de l'Eſpronnière, par acte du 14 Novembre 1435. Il vivoit encore en 1446. Il épouſa, 1° *Marie Touchard*, Dame de la Touchardière, morte le 3 Janvier 1407, fille aînée, principale héritière de *Geoffroi*, Seigneur de la Touchardière dans la Paroiſſe de Balou ; & 2° N... *le Connétable*, Dame de la Raudière en Quelaine, pour laquelle il plaidoit en 1446. Du premier lit vinrent :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Sylvestre, dit *le Jeune*, mort ſans enfants, avant 1456 ;
3. Catherine, mariée à *Pierre Gaultier*, Chevalier, Seigneur de la Bougonnière ;
5. Et autre Catherine, Dame de Tuillé, vivante en 1456.

IX. Jacques de Scépeaux, Chevalier, Seigneur de l'Eſpronnière & de la Touchardière, qualifié Chevalier dans l'aveu de la Terre de la Motte-de-Bouchans, rendu par Jean, Sire de Scépeaux, ſon couſin iſſu de germain, le 24 Août 1464, épouſa *Catherine d'Angennes*, fille de *Jean*, dit *Sapin*, Seigneur de Rambouillet, & de *Jeanne Courtemblay*, dont

X. René de Scépeaux, Chevalier, Seigneur de l'Eſpronnière, de la Touchardière & de la Rivière, qui eſt employé dans un compte de Raoul de Launay, Tréſorier & Receveur-Général du Duc de Bretagne, fini le 1er Décembre 1452. (Voy. l'Hiſt. de cette province par Dom Morice, t. II, aux preuves, pag. 1607.) Il fut commis par le Roi pour accompagner l'Amiral de Bueil, par Lettres du 10 Mars 1453 ; rendit aveu du domaine de la Rivière au Seigneur de Craon, les 6 Août 1456, & 15 Novembre 1459 ; fut préſent à la tranſaction paſſée entre l'Amiral de Bueil & Jacques de Bueil, ſon neveu, le 10 Avril 1464 ; eſt dit *homme de foi ſimple* de Jean, Sire de Scépeaux, à cauſe de ſon hébergement, moulin & refoul de l'Eſpronnière,

mouvant de la Motte-de-Bouchans, dans l'aveu que celui-ci rendit de cette Terre, le 6 Août ſuivant; il fut nommé exécuteur, avec l'Amiral de Bueil, du teſtament de Louiſe de Fontaines, femme de Jacques de Bueil, Seigneur de Bois, neveu dudit Amiral, du 28 Janvier 1469. Il étoit mort le 25 Août 1485, & eut de ſa femme dont le nom eſt ignoré :

1. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de la Touchardière, de l'Eſpronnière, de la Rivière, &c., qui rendit aveu du Domaine de la Rivière, mouvant de Craon, à Louis, Sire de la Trémoïlle, le 1er Mars 1484, & le ſcella de ſon ſceau. Il eſt dit *homme de foi lige & ſimple* de FRANÇOIS, Sire de Scépeaux, ſon parent, à cauſe de ſes Terres de l'Eſpronnière & de la Touchardière dans l'aveu rendu, par ce Seigneur, de la Motte-de-Bouchans, le 26 Août 1485, & il mourut ſans poſtérité;
2. ANTOINETTE, Dame de l'Eſpronnière & de la Touchardière, mariée, vers 1500, à *Georges de Chauvigné ;*
3. Et RADEGONDE, mariée à *Jean de Pannard*, Seigneur de Ravigné.

BRANCHE
des Seigneurs de la CHERBONNERIE, *Marquis du* CHALONGE.

VIII. BERTRAND DE SCÉPEAUX, Ecuyer (ſecond fils de JACQUES, Seigneur de l'Eſpronnière, & de *Simonne Rouſſard*), acquit une rente de 10 boiſſeaux de ſeigle, par acte paſſé en la Cour de Craon, le 22 Novembre 1417; & SYLVESTRE, ſon frère, conſentit, le 14 Juillet 1420, que toutes les acquiſitions, qu'il avoit faites ou pourroit faire dans la ſuite, fuſſent pour lui & pour ſes héritiers. Il acquit les Terres de Beaucheſne & de la Courtillerie-de-Meaulnes, y contiguës, ſiſes dans la Paroiſſe de Balou, les 15 Août 1420 & 15 Septembre 1424; & celle de la Cherbonnerie, le 14 Septembre 1433. SYLVESTRE, ſon frère, lui donna héritage, pour lui & ſes héritiers, le 14 Novembre 1435, d'une rente de 60 ſols, & de 8 ſeptiers de ſeigle, à prendre ſur ſa Terre de l'Eſpronnière. Il épouſa *Jacquette de Montbourcher*, fille de *Jacques*, & de *Guillemette de Vandigné*. Elle vivoit avec ſon mari en 1424. Ils eurent :

IX. JEAN DE SCÉPEAUX, Seigneur de Beaucheſne & de la Cherbonnière, qui acquit, par échange, divers héritages dans la Paroiſſe de Balou, le 25 Octobre 1466; comparut en équipage de guerre aux montres de la nobleſſe d'Anjou, à Craon, le 15 Novembre 1467, partagea avec Pierre de Baubigny, Ecuyer, & Jeanne de Beaucé, la ſucceſſion de ſon beau-père, comme on l'apprend de la ratification qui en fut faite après ſa mort, par JEAN, ſon fils, le 3 Mars 1476. Il ſe trouva aux Etats tenus à Tours en 1468, & ſuivit le Roi LOUIS XI au ſiége de Liége, où il fut dangereuſement bleſſé. Il épouſa, 1° *Guillemette Maimbier*, morte en 1423, fille de *Bertrand*. Le nom de ſa ſeconde femme eſt ignoré. Il eut de la première :

1. JEAN, dit *le Jeune*, Ecuyer, Seigneur de Beaucheſne & de la Cherbonnerie, qui ratifia en la Cour de Château-Gontier, le 3 Mars 1476, le partage fait entre ſon père & Pierre de Baubigny, & Jeanne de Beaucé, ſa femme, de la ſucceſſion de *Bertrand Maimbier*, ſon aïeul maternel; donna à ferme, le 16 Juin 1479, pour 9 années, une rente de 8 ſeptiers de ſeigle qu'il avoit droit de prendre ſur le Domaine de l'Eſpronnière, & préſenta requête à la Dame de l'Eſpronnière, pour qu'elle en permit la perception. Il mourut ſans enfants, avant le 27 Novembre 1483;
2. FRANÇOIS, qui ſuit ;
3. JEANNE, morte avant 1483 ;
4. RENÉE, qui épouſa, le 27 Novembre 1483, *Guillaume d'Orçiſes*, Ecuyer ;
5. Et MATHURINE, morte avant 1507.

X. FRANÇOIS DE SCÉPEAUX, Chevalier, Seigneur de la Cherbonnerie & de la Jarriaye, tranſigea, avec ſon beau-frère, ſur le partage des ſucceſſions de ſes père & mère, & de celles de ſes frères & ſœurs, à Craon, le 27 Novembre 1483, & ſe chargea d'acquitter le douaire de ſa belle-mère. Il acquit, avec ſa femme, des héritages dans la Paroiſſe de Balou, en 1485, & étoit mort le 28 Juin 1510. Il épouſa *Jeanne de Mauviel*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Luzardière en Craonnois. Elle vivoit en 1510, & eut :

1. BERNARDIN, qui ſuit ;
2. MARGUERITE, qui épouſa *Olivier Prévoſt*, laquelle vendit, le 4 Juin 1518, à BERNARDIN, ſon frère, la part qui pouvoit lui appartenir dans les ſucceſſions de leurs père & mère, & de JEANNE, leur ſœur ;
3. JEANNE, morte avant le 4 Juin 1518;
4. Et ROBERTE, qui partagea avec ſon frère en 1533.

XI. Bernardin de Scépeaux, Chevalier, Seigneur de la Cherbonnerie, de Beauchesne & de la Grange-Fournelière, acquit de Guillaume & Guyon d'Orcises, ses oncle & cousin, le 1er Septembre 1507, ce qui leur appartenoit sur la Terre de la Fournelière; transigea, le 28 Juin 1510, en son nom & en ceux de sa mère & de ses sœurs, avec René de Baubigny, Seigneur de Villette, sur le paiement d'une rente que celui-ci avoit été condamné de leur payer, comme représentant son père dans la succession de feu Jean de Montbourcher, & remit tous ses droits audit Seigneur de Villette, moyennant la cession que lui fit celui-ci du lieu de la Grange-Fournelière. Il fut renvoyé, par sentence donnée aux plaids de la Brosse, le 20 Octobre 1512, de la demande qu'on avoit faite à son père, pour qu'il eût à rendre des contrats d'acquisitions faites par Bertrand de Scépeaux, sur Guillaume le Breton, & par Jean de Scépeaux, avec Louis le Hayer. Il acquit, le 4 Juin 1518, les droits de Marguerite, sa sœur, dans les successions de leurs père & mère, & de Jeanne de Scépeaux, leur sœur; partagea avec Roberte, son autre sœur, en 1533, & reçut quittance du paiement de la dot de Jeanne, sa fille, le 1er Juin 1535. Il avoit épousé, par contrat du 21 Juin 1511, *Marguerite de Breon*, fille aînée de *Jacques*, Seigneur du Coudray & de la Giraudière, dont :

1. Jacques, qui suit;
2. Charles, Seigneur de Beauchesne, par la cession que son frère lui en fit, le 28 Janvier 1547, en faveur de son mariage avec *Julienne du Layeul* (qu'il avoit épousée le même jour), fille de *Jean*, Seigneur des Alleux, & de *Guyonne des Salles ;*
3. & 4. Marguerite & Marie, partagées le 22 Janvier 1544 ;
4. Jeanne, mariée, le 6 Mars 1534, à *Mathurin de Beaudevis*, Seigneur de la Brechetière ;
6. Et Renée, mariée à *Joachim de la Morallerie*, Écuyer, Seigneur de la Courfourée.

XII. Jacques de Scépeaux, Chevalier, Seigneur de la Cherbonnière, Beauchesne & du Coudray, servit au ban & arrière-ban, suivant un certificat donné par François, Seigneur du Hommet, Capitaine des Gentilshommes du ban d'Anjou, le 6 Octobre 1536. Il partagea, le 8 Avril 1545, au nom de sa femme, les biens de son beau-père, avec *Antoinette du Mortier*, sa belle-sœur, âgée de 16 à 17 ans, à laquelle il céda les Terres de la Joliserie & de la Gilleterie, Paroisses de Bouchamp. Il épousa *Mathurine du Mortier*, Dame du Vivier, fille de *Thibaut*, Seigneur du Vivier & de la Telisière, & de *Louise Briand*. Elle étoit veuve en 1569, & eut :

François, qui suit ;
Et Renée, mariée, par contrat du 9 Décembre 1562, à *Georges Gilet*, Seigneur de Montfranc & de la Gonnière, fils de *Pierre*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Christophlette de Landevy*.

XIII. François de Scépeaux, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Cherbonnerie, de Beauchesne & du Coudray, vendit, conjointement avec sa mère, le 17 Mai 1569, un pré nommé la petite rivière, à Guillaume Boyeau, Vicaire de Neuville, & fut condamné, par sentence du Lieutenant-Particulier du Sénéchal d'Anjou, du 19 Décembre 1587, à faire la recousse, aliàs retrait, de la moitié du moulin de Chovaines, Paroisse de St.-Clément de Craon. Il étoit Homme d'Armes dans la Compagnie du Maréchal de Vieilleville, en 1571; passa, en 1572, en la même qualité, dans la Compagnie de 50 Hommes d'Armes de Gui, Comte de Chemillé, de laquelle il fut fait Guidon en 1577, & Lieutenant en 1579. Il épousa, par contrat du 30 Janvier 1570, *Jacqueline de la Touche*, veuve d'*Olivier*, Seigneur de *Chauble* ou *Chouble*, & fille de *Jacques*, Seigneur de la Fontaine, & de *Marie de la Bouvraye*. Elle survécut à son mari, & eut :

1. René, qui suit ;
2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Beauchesne*, Marquis de *Beaupréau*, rapportée ci-après ;
3. & 4. Marguerite & Françoise, partagées par leur frère, le 18 Novembre 1601.

XIV. René de Scépeaux, Chevalier, Seigneur de la Cherbonnerie & du Coudray, est nommé, avec sa mère, dans un transport du 15 Avril 1597. Il partagea, le 18 Novembre 1601, les biens de ses père & mère avec son frère & ses sœurs; reçut quittance, le 16 Mai 1624, de *Charlotte de Cheverue*, veuve de son frère, & partagea, du consentement de sa femme, leurs biens à ses enfants, le 10 Juillet 1630 Il obtint, le 10 Mai 1635, acte de la

repréſentation de ſes titres de nobleſſe, dans laquelle il fut maintenu avec Pierre, ſon fils, par ordonnance des Commiſſaires du Roi, au régalement des Tailles de la généralité de Touraine. Il épouſa, par contrat du 17 Août 1594, *Jeanne Balue,* Dame du Chemin, fille de *Claude,* Seigneur du Bois & du Bois-Noblet, & de *Guyonne Bretonnière,* dont :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. René, auteur de la branche des Seigneurs du *Chemin*, rapportée ci-après ;
3. Et Perrine, mariée, par contrat du 25 Septembre 1626, à *Louis le Picart*, Ecuyer, Seigneur de Grand-Maiſon, fils aîné de *Gui*, & de *Catherine d'Andigné.* Ils furent préſents au mariage de Michel de Scépeaux, leur neveu, en 1646.

XV. Pierre de Scépeaux, Chevalier, Seigneur de la Cherbonnerie, du Coudray, & de la Fontaine, partagea, le 10 Juillet 1630, les biens de ſes père & mère avec ſon frère & ſa ſœur. Il épouſa, par contrat du 23 Mai 1619, *Louiſe Cheminard*, Dame de Cheviré, fille unique de *Pierre*, Ecuyer, & de *Barbe de Maillé*, Seigneur & Dame de Chalonge. Elle vivoit encore avec ſon mari le 23 Mai 1646. Leurs enfants furent :

1. Michel, qui ſuit ;
2. Gabriel-Raphael, Seigneur du Coudray, maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon frère Michel, le 25 Mars 1667.

XVI. Michel de Scépeaux, Chevalier, Seigneur du Coudray & du Chalonge, Paroiſſe du Châtelais en Anjou, demeuroit au Chalonge lorſqu'il obtint, le 25 Mars 1667, acte de la repréſentation de ſes titres de nobleſſe pour lui, pour ſon frère & ſes couſins, devant M. Voiſin de la Noiraye, Intendant en Touraine. Il épouſa, le 21 Mai 1646, *Françoiſe Martin*, fille de *François*, Seigneur de Boiſtaillé, & de *Catherine Guérin*, dont :

1. Gabriel, qui ſuit ;
2. N... de Scépeaux, Eccléſiaſtique ;
3. Louise, née le 10 Mai 1650 ;
4. Marie, née le 11 Mai 1659;
5. Madeleine-Élisabeth, née le 20 Octobre 1662 ;
6. Françoise, née le 11 Avril 1666 ;
7. Et Louise-Victoire.

XVII. Gabriel de Scépeaux, Chevalier, Seigneur du Coudray, du Chalonge & de la Boiſſière, fut maintenu dans ſa Nobleſſe par M. Chauvelin, Intendant à Tours, le 27 Août 1715. Il épouſa, par contrat du 18 Novembre 1678, *Anne-Madeleine-Geneviève Sevin,* fille de *Marin,* Seigneur de la Rivière, près Beaumont-le-Vicomte & de Freſnay au Maine, & de *Renée le Fèvre,* ſa première femme, dont :

1. Pierre-Marin-Gabriel, qui ſuit ;
2. Et Marie-Henriette, Religieuſe à la Viſitation d'Angers.

XVIII. Pierre-Marin-Gabriel de Scépeaux, Chevalier, Seigneur du Chalonge & de la Boiſſière, maintenu dans ſa Nobleſſe avec ſon père, en 1715, fut Capitaine de Dragons au Régiment de Senneterre, & eſt mort en 1727. Il épouſa, par contrat du 7 Novembre 1709, *Marie-Anne d'Eſpinay*, fille unique de *René*, Chevalier, Seigneur de la Hauterivière, & *d'Anne de la Barre-Goupil*, dont :

1. Gabriel-Pierre, Seigneur du Chalonge, de la Boiſſière, de la Blerie & de la Hauterivière, né le 15 Novembre 1710, reçu Page du Roi dans ſa Grande Ecurie, le 22 Mars 1727, puis Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, mort le 2 Février 1756, ſans enfants. Il épouſa, par contrat du 13 Mai 1734, *Madeleine-Eléonore-Emilie Hullin de la Selle ;*
2. René-Paul, qui ſuit ;
3. Anne-Madeleine, Religieuſe, Chanoineſſe à l'Abbaye Royale du Ronceray à Angers ;
4. Et Marie-Lucie,

XIX. René-Paul, Comte de Scépeaux, Chevalier du Chalonge, de la Boiſſière, &c., né en 1712, eſt entré Cornette de Cavalerie au Régiment de Toulouſe, en 1733 ; a été fait Capitaine audit Régiment en 1735 ; Aide Maréchal des Logis de la Cavalerie en 1748; Meſtre de Camp de Cavalerie en 1749; Lieutenant-Colonel du même Régiment, aujourd'hui Penthièvre, en 1753 ; Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Chef de Brigade de ſes Gardes-du-Corps, Compagnie de Villeroy, eſt mort le 27 Mai 1776. Il épouſa, le 11 Juillet 1751, *Marguerite du Vivier*, dont

Marie-René-Pierre-Louis, né le 19 Octobre 1756.

BRANCHE

des Seigneurs du Chemin, du Houssay, *&c.*

XV. René de Scépeaux (second fils de René, Chevalier, Seigneur de la Cherbonnerie & du Coudray, & de *Jeanne Balue*), fut Seigneur du Chemin & de la Grande-Chaussée, par le partage que son frère lui fit le 10 Juillet 1630. Il vivoit encore le 28 Juin 1652, lors de l'acte de curatelle de ses enfants mineurs. Il épousa, par contrat du 28 Juin 1640, *Jacquine Gouezaut*, fille de *Robert*, Conseiller du Roi, en l'Election d'Angers, & de *Marie Coustard*. Elle étoit morte en 1652, & eut :

1. Anne, nommé dans l'acte de curatelle de 1652, & mort sans alliance ;
2. Pierre, qui suit ;
3. Elisabeth, mariée, en 1670, à *Claude Mabille*, Seigneur de la Pommelière ;
4. Renée, mariée, en 1670, à *Louis de Menières*, Seigneur de la Gaudinière;
5. Et Louise, mineure en 1652.

XVI. Pierre de Scépeaux, Seigneur du Chemin & du Houssay, baptisé en la Paroisse de St.-Sauveur de Flée, le 11 Août 1643, testa le 20 Juin 1686. Il épousa, par contrat du 17 Juillet 1665, *Catherine Gandon*, fille de *Jean*, & de *Sainte de Rouez*, dont:

1. Joseph, qui suit ;
2. Claude, Chevalier, Seigneur du Moulin-Vieux & de Langlée, né le 10 Décembre 1668, qui fut élevé Page de la Reine de Suède, où il a servi plusieurs années; revint en France ; fut Capitaine de Dragons dans le Régiment de Senneterre, puis Lieutenant-Colonel du Régiment de Dragons de la Lande, & mourut en 1724. Il épousa, par contrat du 9 Janvier 1709, *Marie-Antoinette des Hayes*, fille de *Henri*, Seigneur de Cric & de la Perrigne, & de *Marie Hesnaut*, dont :
   1. Claude-Gaston, Seigneur du Moulin-Vieux & du Chemin, né le 6 Décembre 1711, reçu Page dans la Grande Ecurie du Roi, le 3 Mars 1728; Cornette de la Mestre-de-Camp du Régiment de Villeroy, Cavalerie, en 1730; Capitaine dans le même Régiment en 1735; Mestre de Camp de Cavalerie en 1744; Enseigne des Gardes-du-Corps dans la Compagnie de Villeroy, en 1747; Brigadier des Armées du Roi en 1748, Lieutenant des Gardes-du-Corps dans la même Compagnie en 1755, Maréchal de Camp & Gouverneur du Fort d'Escarpe;
   2. Pierre, Cornette dans le Régiment de Montrevel, en 1733; Capitaine au même Régiment, sous le nom de Vogué, en 1737; Mestre de Camp, en 1749 ; Enseigne des Gardes-du-Corps, Compagnie de Villeroy, en 1755 ; Brigadier des Armées du Roi, & nommé, en 1767, Commandant des provinces du Lyonnais, Forez & Beaujolais;
   3. Guillaume-François, mort jeune ;
   4. Alexandre, Major du Régiment de St.-Jacques, Cavalerie;
   5. Gabriel, Capitaine au Régiment de Conti;
   6. François, mort jeune;
   7. Marie, née en 1713 ;
   8. Et Josèphe-Madeleine-Eléonore-Catherine, née le 14 Novembre 1714, reçue à St.-Cyr le 21 Novembre 1722, Doyenne de l'Abbaye d'Estival au Maine.
3. Pierre, Seigneur du Chemin, qui épousa, le 9 Novembre 1704, *Angélique du Guesclin*, morte sans enfants, le 2 Mars 1709, fille de *René*, Seigneur de Beaucé, & d'*Anne Cousinot ;*
4. Et N... de Scépeaux, dit de *la Chauvière*, Capitaine de Dragons au Régiment de la Lande, tué en 1714, au siége de Barcelone.

XVII. Joseph de Scépeaux, Seigneur du Chemin & du Houssay, Marquis de Scépeaux, Capitaine dans le Régiment de Lyonnois, blessé dangereusement au siége de Charleroi, servant d'Aide de Camp au Maréchal de Villeroy, puis Colonel d'un Régiment Wallon au service du Roi d'Espagne, Brigadier de ses Armées, Gentilhomme de la Clef d'or de sa Chambre, avec titre *de Marquis de Castille*, le 6 Octobre 1715, depuis Brigadier d'Infanterie en France, & Chevalier de St.-Louis en 1719, eut une pension de 4000 livres, & est mort en 1723. Il avoit épousé *Catherine Chailland*, dont:

1. François-Joseph, qui suit ;
2. Pierre-Henri, Comte de Scépeaux, Capitaine des Gardes Wallones en Espagne, Brigadier des Armées, en 1745, Gentilhomme de la Clef d'or au mois de Janvier, Commandeur de l'Ordre de St.-Jacques, Maréchal de Camp, au mois de Janvier 1746, tué au combat de Cadone en Italie, dans l'Etat de Venise, au mois de Mai 1746 ;
3. & 4. Lucie & Marie-Anne.

XVIII. François-Joseph de Scépeaux, Chevalier, Seigneur du Houssay & des Châtellenies de Louvaines & de St.-Martin-du-Bois, & de la Terre de Lorraine, Marquis de Scépeaux, Capitaine dans le Régiment de son père, en Espagne, puis Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Villeroy, au service de France, Chevalier de St.-Louis, mort en 1757, épousa, 1° le lundi après la Pentecôte 1728, *Marie-Anne de Baglion*, veuve de Pierre-Marin-Gabriel de Scépeaux; morte sans enfants; 2° par contrat du 11 Février 1744, *Françoise Girard de Gastines*; & 3° par contrat du 19 Juin 1749, *Louise-Madeleine de Baglion de la Dufferie*, morte à Paris, le 4 Juin 1773, dans la 50e année de son âge, fille de *Jacques*. Du second lit vint:

1. Jean-Marie-Gabriel, né en 1746.

Du troisième lit sont nés

2. Louis-Joseph;
3. Et Jacqueline-Marie-Louise-Josephe.

BRANCHE

des Seigneurs de Beauchesne & de la Roche-Noyant, *aujourd'hui Marquis de* Beaupréau.

XIV. Jean de Scépeaux, Chevalier (second fils de François, Seigneur de la Cherbonnerie, & de *Jacqueline de la Touche*), Seigneur de Beauchesne & de la Grange-Fournelière, par le partage que son frère lui fit, le 18 Novembre 1601, épousa, par contrat du 14 Novembre 1601, *Charlotte de Cheverue*, qui étoit veuve le 6 Mai 1624, & fut tutrice de ses enfants. Elle étoit fille de *Pierre*, & de *Léonarde Baudin*, Dame de la Lande-de-Cheverue. Ils eurent:

1. Charles, qui suit;
2. Et François, auteur de la branche des Seigneurs *du Bois-Guinot* & de *la Foucheraye*, rapportée ci-après.

XV. Charles de Scépeaux, Chevalier, Seigneur de Beauchesne, fut maintenu dans sa Noblesse avec René, son oncle, le 10 Mai 1635, & épousa, le 10 Octobre 1636, *Renée Laillier*, Dame de la Roche-Noyant, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de la Fresnaye, & d'*Anne de Breon*, Dame de la Corbinière, dont:

Charles, qui suit;
Et François.

XVI. Charles de Scépeaux, Chevalier, Seigneur de la Roche-Noyant, de la Gravoyère & de la Corbinière, demeurant à la Roche-Noyant, Élection d'Angers, fut maintenu dans sa Noblesse, par M. Voisin de la Noiraye, le 25 Mars 1667, & épousa, par contrat du 12 Mai 1656, *Isabelle Menardeau*, fille de *Noël*, Ecuyer, Seigneur de la Hulonière & de Maubreil, dont:

Gui-Michel, qui suit;
Et Anne-Elisabeth, mariée le 5 Décembre 1694, à *Jean-René le Maître*, Chevalier, Comte de la Garlaye, Seigneur de l'Orme, de Cheral, du Tertre & de Keroger, Lieutenant-Colonel du Régiment de Martel, Infanterie.

XVII. Gui-Michel de Scépeaux, Chevalier, Seigneur de la Roche-Noyant, la Gravoyère & la Corbinière en Anjou, Marquis de Scépeaux, servit plusieurs années en qualité de Capitaine de Dragons dans le Régiment d'Asfeld; fut maintenu dans sa Noblesse, par M. Chauvelin, Intendant de Tours, le 27 Août 1715, & mourut le 27 Juin 1721. Il épousa, le 11 Février 1692, *Madeleine-Marguerite Chotard*, morte en 1731, fille de *Jacques*, & de *Marguerite de Laurencin*, dont:

1. N... de Scépeaux, mort en Anjou, âgé de 19 ans, en 1715;
2. Charles, Comte de Scépeaux, Enseigne des Vaisseaux du Roi, mort à Montpellier, au retour du bombardement de Tripoli, en 1730;
3. Jacques-Bertrand, qui suit;
4. Marguerite-Angélique-Constance dite *Mademoiselle de Scépeaux*, morte fille;
« 5. Michelle, dite *Mademoiselle de la Roche-Noyant*, née le 1er Mai 1699; »
6. N... de Scépeaux, dite *Mademoiselle de la Gravoyère*, née le 8 Septembre 1703;
7. Et Anne-Elisabeth, dite *Mademoiselle de la Corbinière*, « née en Avril 1705. »

XVIII. Jacques-Bertrand de Scépeaux, Marquis de Beaupréau, Seigneur des Châtellenies de la Roche-Noyant, de la Gravoyère & de la Corbinière, né le 25 Février 1704, fut d'abord Lieutenant en second de la Mestre-de-Camp du Régiment de Villeroy, en

1721, puis Capitaine dans le Régiment de Montrevel, en 1722; Colonel du Régiment de Lyonnais, en 1734; Lieutenant-Général de la province d'Anjou, & pays Saumurois, en 1738; Brigadier en 1743, Maréchal de Camp en 1745, & Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1748, mort le 10 Janvier 1778. Il épousa, par contrat du 29 Mars 1740, *Elisabeth-Louise Duché,* morte le 29 Juillet 1754, à Paris, âgée de 42 ans, fille unique de *Jean-Baptiste,* Seigneur de Passy en Brie, Chevalier d'Honneur au Bureau des Finances de la Rochelle, & de *Marie Mouchard,* dont:

1. François-Madeleine-Bertrand, né en Août 1744, mort en Février 1751;
2. Elisabeth-Louise-Adélaide, dite *Mademoiselle de Beaupréau;*
3. Et Marie-Françoise-Rosalie, dite *Mademoiselle de Scépeaux,* mariée, par contrat du 23 Octobre 1769, (célébration le 20 Novembre) à *Nicolas-François-Julie,* Comte *de la Tour d'Auvergne,* né le 10 Août 1720.

BRANCHE

des Seigneurs du Bois-Guinot *& de la* Foucheraye.

XV. François de Scépeaux (second fils de Jean, Seigneur de Beauchesne, & de *Charlotte de Cheverue*), Chevalier, Seigneur du Bois-Guinot & de la Foucheraye, fut maintenu dans sa Noblesse avec Charles, son frère, le 10 Mai 1635, & vivoit encore le 12 Mai 1656, avec sa femme. Il épousa, par contrat du 11 Mai 1631, *Jacqueline du Bouchet,* fille de *Jacques,* Seigneur de Beligné, & de *Claude de Roirand,* dont:

1. Jacques, qui suit;
2. 3. & 4. Jeanne, Marie & Angélique.

XVI. Jacques de Scépéaux, Chevalier, Seigneur du Bois-Guinot & de la Foucheraye, résidoit à la Roche-Noyant, lorsqu'il fut maintenu dans sa Noblesse, le 25 Mars 1667, par M. Voisin de la Noiraye, Intendant de Tours. Il épousa, par contrat du 9 Octobre 1663, *Elisabeth d'Aubert,* fille de N... *d'Aubert,* Ecuyer, Seigneur de la Criblerie, & de *Renée Jaret,* dont:

XVII. René-Joseph de Scépeaux, Chevalier, Seigneur du Bois-Guinot maintenu dans sa Noblesse, le 27 Octobre 1715, par M. Chauvelin, Intendant de Tours. Il épousa, le 19 Juillet 1702, *Perrine-Rose le Prestre,* dont:

1. René-Gui, Ecclésiastique;
2. 3. & 4. Pierre-François, Maurice & Charles, tous les 3 morts;
5. François-Gabriel, Vicaire-Général du Diocèse de Langres, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Hambie, en 1744, & de Remy en 1754, mort le 25 Avril 1772;
6. Mathieu, qui suit;
7. Et Perrine.

XVIII. Mathieu de Scépeaux, Vicomte de Scépeaux, ancien Capitaine d'Infanterie, épousa, par contrat du 23 Novembre 1763, *Marie-Louise Greffin,* dont:

1. Marie-Paul-Alexandre-César, né le 23 Mai 1766;
2. Marie-Paul-Alexandre-César, dit *le Jeune,* né le 28 Septembre 1768, reçu Chevalier de Malte de minorité, le 10 Juin 1769;
3. Marie-Françoise-Agathe-Geneviève, née le 4 Septembre 1764;
4. Et Marie-Renée-Marguerite, née le 5 Septembre 1767.

BRANCHE

des Seigneurs de Gaubert.

VII. Yvon de Scépeaux, Chevalier, Seigneur de Gaubert, de la Touche, Baron de la Motte-de-Balou, &c., & en partie de l'Isle-d'Athée (troisième fils de Jean, Seigneur de Scépeaux, & de *Marie de Beaumont-Brienne*), étoit, ainsi que Sylvestre, son neveu, au nombre des Ecuyers de la Compagnie de Guillaume de Courceriers, Chevalier, dont la revue fut faite à Craon, le 1er Février 1380. Il étoit un de ceux de la Compagnie de Jean Giffart, Chevalier à la revue faite à Angers le 19 Octobre 1394. Il est dit *homme de foi simple de Gilles de Quatrebarbes,* à cause de sa Châtellenie de la Touche-Baron, dans l'aveu rendu par celui-ci à Charles d'Albret, Sire de Craon, de sa Terre de la Motte-Cheorchin, le 4 Novembre 1406; est qualifié Seigneur de l'Isle-d'Athée, avec Jean, Sire de Scépeaux, son frère, & avec Jean de Monteclerc, dans l'aveu que son frère rendit de cette Terre le 5 Janvier 1407; est encore nommé, avec Jean de Monteclerc, comme tenant des biens détachés de l'Isle-d'Athée, dans l'aveu rendu par Sylvestre, son neveu, à N...

d'Albret, Sire de Craon, le 27 Février 1408, des Domaines de la Rivière & de Chasteignon. Il rendit aveu, le 22 Octobre 1409, à M. d'Albret, à cause de sa Terre de Craon, des Lieux & Domaines de la Maugendrière & de Malaumosne, sis dans les Paroisses d'Athée & de Livré, & démembrés de la Terre de l'Isle-d'Athée, tenue par Jean, son frère. Il est encore fait mention de lui, à cause de sa Terre du Plessis-Brochart, dans l'aveu que Jean, Comte d'Alençon, donna en 1413, au Roi de Jérusalem & de Sicile, Duc d'Anjou. Il épousa *Renée Brochart*, Dame du Plessis-Brochart, dont:

1. Amauri, qui suit;
2. Marguerite, Dame du Plessis-Brochart, qu'elle eut en partage avec sa sœur, qui rendit aveu au Comte d'Alençon en 1435, & épousa *Jean de Villarmois*, Ecuyer, Seigneur de Villarmois, avec lequel elle vendit, du consentement de Roberte, sa sœur, le fief du Plessis-Brochart en 1437 à Henri de Villebranche, Chevalier, Seigneur de Martigné-Ferchaut;
3. Et Roberte, qui épousa *Jean Aubry*, Ecuyer, Seigneur de Villetremaise & de St.-Cyr au Maine.

VIII. Amauri de Scépeaux, Chevalier, Seigneur de Gaubert, de la Motte-de-Balou & de la Touche-Baron, épousa *Jeanne de Maillé*, dont:

René, qui suit;

Et Jean, Ecuyer, Seigneur de Gaubert, marié par contrat passé en la Cour de Craon, le 22 Novembre 1453, à *Jeanne de Feschal*, fille de *Lancelot*, Chevalier, Seigneur de l'Espinay, & de *Philippe de Landevy*, alors remariée à *Michel de St.-Aignan*, Ecuyer. Par ce contrat, *Jean*, Seigneur de Scépeaux & de St.-Brice, son proche parent & lignager, lui assigna une rente de 50 liv. sur sa Terre de Cherviers. Il étoit, en 1460, l'un des Hommes d'Armes de la Compagnie de 70 Lances de M. le Comte du Maine, comparut aux Montres des Nobles d'Anjou, faites à Craon, le 15 Novembre 1467, & au Lion d'Angers, le 15 Décembre 1470.

IX. René de Scépeaux, Seigneur de Gaubert, de la Motte-Balou & de la Bodinière, épousa *Yolande le Maire*, fille de *Jean*, Seigneur de la Roche-Jacquelin, & d'*Isabeau Quatrebarbes*, dont:

X. Jean de Scépeaux, Seigneur de Gaubert, de la Motte-Balou, de la Bodinière & de Viaulnay, qui est nommé comme tenant le Domaine de Gaubert en hommage simple de Gilles de Laval, Seigneur de Lone, dans l'aveu que celui-ci rendit de la Terre de Pomerieux, à la Baronnie de Craon, le 20 Février 1535. Il déclara, en 1550, devant le Procureur du Roi à Angers, tenir la Terre de Gaubert, du Seigneur de Congé; celle de la Motte-Balou, de la Baronnie de Craon, celle de la Bodinière du Seigneur d'Annebaut, comme Seigneur de St.-Péan, & celle de Viaulnay du Seigneur de Monceaux. Il épousa *Jeanne Mainguy*, Dame de Viaulnay, Paroisse de Loigné, près Château-Gonthier & de la Péanière, dont:

1. Claude, Dame de Gaubert, de la Péanière & de Viaulnay, qui épousa *Jean de Beaucé*, Ecuyer, Seigneur de Beaucé, près Sablé, morte sans postérité;
2. Louise, Dame de Gaubert, de la Motte-Balou, de la Bodinière & de Viaulnay, mariée, en 1561, à *Olivier-Brigitte-René Errault*, Seigneur de Chemans;
3. Et Renée, qui épousa *Paul de la Saugère*, Seigneur de la Bouffardière.

Les armes: *vairé d'argent & de gueules*. Supports: *deux lions*. Devise: In spem contra spem. (Extrait d'une généalogie imprimée, à la fin de laquelle se trouve l'histoire du Maréchal de la Vieilleville, où nous renvoyons).

SCEY-MONTBÉLIARD. Alexandre-Antoine, Comte de Scey-Montbéliard, est Maréchal de Camp. Voy. CEYS.

* SCEY-sur-SAONE. C'est une ancienne Baronnie du Comté de Bourgogne, qui fut donnée en 1237, par l'Empereur Frédéric II, à *Raynard* III, Sire *de Choiseul*, marié à *Alis de Dreux*, & aïeul de *Marguerite de Choiseul-Traves*, qui eut cette Baronnie en partage, & la porta en dot à son mari *Liébaud*, Baron *de Bauffremont*, Maréchal de Bourgogne.

SCHEFFER. Ulric, Baron de Scheffer, Chevalier de l'Ordre de l'Epée, né le 5 Août 1716, a été d'abord Général-Adjudant au service de Suède, sous le feu Général Comte de Loewenhaupt; a eu en France commission de Capitaine, à la suite du Régiment Royal-Suédois, le 16 Avril 1745; a été fait Lieutenant-Colonel du Régiment de Fersen, Infan-

terie Allemande, à sa création le 1er Novembre 1745; a eu commission & rang de Colonel le 15 Août 1747; a quitté le Régiment en 1751, & a été nommé Ministre Plénipotentiaire de Suède, à la Cour de France, le 8 Juin 1752. Il n'est pas marié.

SCHENCK DE NYDEECKEN. Arnould Schenck de Nydeecken obtint, par Lettres du 21 Décembre 1695, l'érection en Marquisat de ses Terres & Seigneuries de Hillenraedt & de Swalmen en Gueldre.

SCHETZ, ancienne & illustre Maison des Pays-Bas catholiques.

I. Erasme Schetz, Ecuyer, Seigneur de St.-George, testa à Aix-la-Chapelle, le 2 Octobre 1442; il avoit épousé *Catherine de Trenglin,* dont

II. Conrad Schetz, qui vivoit en 1485, & épousa *Marie Krans*, dont

III. Erasme Schetz, IIe du nom, qui acheta, le 15 Juillet 1545, de Philippe de Jauche la Seigneurie de Grobbendonck dans le Brabant, qui appartenoit autrefois à la Maison de Craynhem, & mourut le 30 Mai 1550. Il avoit épousé, 1° par contrat du 11 Juillet 1511, *Ide van Rechterghem*; & 2° *Catherine de Cock van Opinen.* Du premier lit vint

IV. Gaspard Schetz, Seigneur de Grobbendonck, Baron de Wesemael, Trésorier-Général des Finances du Roi catholique dans les Pays-Bas, mort le 7 Novembre 1584, qui avoit épousé, 1° *Marguerite van der Brugge;* & 2° *Catherine d'Ursel*, fille de *Lancelot*, Bourgmestre d'Anvers en 1532 & 1570, & de *Barbe de Lière*, sa première femme. Du second lit vinrent, entr'autres enfants :

1. Antoine, qui suit;
2. Et Conrad, auteur de la branche des Comtes, puis Ducs d'*Ursel*, rapportée ci-après.

V. Antoine Schetz a été Gouverneur de Bois-le-Duc & Chevalier de l'Ordre Militaire de St.-Jacques. C'est en sa faveur que la Seigneurie de Grobbendonck fut érigée en Baronnie par Lettres de l'Archiduc Albert, & de l'Archiduchesse Isabelle, sa sœur, du 4 Mars 1602, & depuis en Comté par Lettres de Philippe IV, Roi d'Espagne, du 3 Juillet 1637. Il mourut en 1640; il avoit épousé, 1° *Barbe Kerremans*, morte le 14 Juillet 1599; & 2° *Marie de Malsen*. Du second lit vint pour fils aîné

VI. Lancelot Schetz, Comte de Grobbendonck & de Durbuy, Gouverneur du Duché de Limbourg, mort en Octobre 1664, qui épousa *Marguerite-Claire de Noyelles*, dont il eut :

1. Antoine-Ignace, mort sans postérité;
2. Et Charles-Hubert-Augustin, Lieutenant-Général au service de Sa Majesté Impériale, & Gouverneur de Malines; il mourut le 11 Février 1726, âgé de 74 ans, le dernier de sa branche. Le Comté de Grobbendonck est retourné à la branche d'*Ursel.*

BRANCHE
*des Comtes, puis Ducs d'*Ursel.

V. Conrad Schetz (fils puîné de Gaspard), Baron d'Hoboken & de Wesemael, prit le nom & les armes d'*Ursel* en vertu de l'adoption faite en sa faveur par sa tante *Barbe d'Ursel*, héritière & dernière de son nom. Il fut Conseiller & Commis des Finances de l'Archiduc Albert, & de l'Archiduchesse Isabelle, & épousa *Françoise de Richardot*, dont

VI. Conrad, Maître d'Hôtel de l'Archiduc Léopold-Guillaume, qui fut créé, le 22 Janvier 1638, Comte d'Ursel & du St.-Empire, & mourut le 15 Mai 1659. Il avoit épousé, le 24 Avril 1624, *Anne-Marie de Robbles*, dont

VII. François, Comte d'Ursel & du St.-Empire, Grand Veneur & Haut Forestier de Flandre, Colonel & Général de bataille au service de Charles II, Roi d'Espagne, mort le 10 Août 1696; il avoit épousé *Honorine-Marie-Dorothée de Hornes de Baucignies*, morte le 5 Décembre 1694, dont :

1. Conrad-Albert-Charles, qui suit;
2. Et Angélique-Florence, morte le 24 Avril 1717, qui avoit épousé, en 1708, *Wolfgang-Guillaume*, Marquis *de Bournonville*, mort le 17 Septembre 1734.

VIII. Conrad-Albert-Charles d'Ursel, Gentilhomme du Roi d'Espagne, Mestre de Camp Général de ses Armées, fut créé Duc d'Ursel & d'Hoboken par diplôme de l'Empereur Charles VI, Souverain des Pays-Bas, du 24 Avril 1717, & mourut le 3 Mai 1738.

Il avoit épousé, en 1714, *Élisabeth-Éléonore-Christine de Salm,* née le 14 Mars 1678, morte le 23 Mars 1737, fille du Prince *Charles-Théodore-Othon,* & de *Louise-Marie de Bavière,* dont :

1. Charles-Élisabeth-Conrad, qui suit ;
2. Et Benoîte-Charlotte, née le 5 Février 1719, morte le 11 Mars 1778, qui épousa, le 5 Décembre 1738, son cousin germain *François-Albert-Charles,* Duc *de Bournonville,* né le 15 Février 1710, mort en 1769.

IX. Charles-Élisabeth-Conrad, Duc d'Ursel & d'Hoboken, Prince d'Arche & de Charleville, Comte de Grobbendonck, Baron de Wesemael, né le 26 Juin 1717, Chambellan de L. L. M. I., Général-Major de leurs troupes, mort le 11 Janvier 1775, épousa, le 15 Août 1740, *Marie-Josèphe-Éléonore,* Princesse *de Lobkowitz,* née le 23 Novembre 1726, morte le 9 Mai 1756, dont :

1. Charlotte, née le 20 Novembre 1741, Chanoinesse à Mons;
2. Marie-Henriette, née le 29 Janvier 1743;
3. Louis, né en Juin 1747 ;
4. Emmanuel, né en Décembre 1748 ;
5. Et Wolfgang-Guillaume, qui suit.

X. Wolfgang-Guillaume, Duc d'Ursel, né le 28 Avril 1750, épousa, le 18 Avril 1771, *Marie-Flore d'Arenberg,* née le 25 Juin 1752. (*Tabl. Gén.*, part. V, p. 184.)

* SCHILDE. C'est une Terre & Seigneurie située dans le Brabant, à deux lieues d'Anvers, qui a été acquise, en 1722, des enfants & héritiers de *Charles van de Werve,* premier Bourgmestre d'Anvers, par *Paul-Jacques,* Baron *de Cloots,* Conseiller de l'Empereur Charles VI, issu d'une très-noble & ancienne Famille du Duché de Limbourg, en faveur duquel ce Prince l'érigea en Baronnie par Lettres du 15 Janvier 1723.

SCHOCKAERT. Guillaume Schockaert épousa *Jeanne Mariens*, dont

Jean Schockaert, qui épousa *Anne Vits,* fille d'*Albert,* Bourgmestre de Bruxelles, & de *Marie du Pon,* dont

Jean-François-Hyacinthe Schockaert, né le 20 Septembre 1672, Chevalier, par Lettres Patentes du 14 Novembre 1693, Conseiller & Maître de la Chambre des Comptes à Bruxelles, qui mourut le 6 Février 1740. Il avoit épousé *Jeanne-Catherine van den Kerckhoven,* morte le 8 Juin 1746, dont entr'autres enfants :

1. François-Hyacinthe, qui suit;
2. Et Jean-Daniel-Antoine, Chevalier, Echevin de Bruxelles, puis Conseiller du Conseil de Brabant, ensuite du Conseil Privé, & depuis 1739, Conseiller d'Etat & Chancelier de Brabant, qui mourut le 16 Juin 1756, âgé de 58 ans. Il avoit épousé 1° *Marie-Thérèse Fernandez de Ribades*, fille du Gouverneur de Ceuta, & petite-fille de *Thomas*, Lieutenant-Colonel au service d'Espagne ; & 2° le 23 Décembre 1753, *Marie-Caroline Snoy*. Du premier lit est née une fille.

François-Hyacinthe Schockaert mourut le 29 Avril 1748, Major de la ville de Bruxelles. Il avoit épousé N... *de Kerremans*, dont :

1. N... mariée, en 1750, au Baron *van Weerden ;*
2. Et une fille.

Cette ancienne Famille porte : *d'argent, au coq de sable, crêté, barbé, membré & allumé de gueules, issant de flammes au naturel.*

SCHOMBERG. L'ancienneté de la noblesse de cette illustre Maison est prouvée par les titres présentés par Henri de Schomberg, Maréchal de France, pour l'Ordre du St.-Esprit, certifié par Bernard de Polnitz, Chancelier de Chrétien, Duc de Saxe, en vertu des commissions données par les Rois Henri IV & Louis XIII. Ils font mention de ses alliances avec les Maisons de Schleinitz, Paslge & Bünau appelées par prérogative avec la Maison de Schomberg, les 4 colonnes de la noblesse de Misnie. Elles étoient nombreuses en branches & en personnes, toutes appelées pour se succéder les unes aux autres, ce que les Ducs Chrétien Ier & Frédéric-Guillaume, Administrateurs de Saxe, confirmèrent en faveur de Gaspard de Schomberg, Comte de Nanteuil, & depuis Chrétien II pour Henri, fils de Gaspard. Reutnerus fait mention de Henri de Schomberg, au tournoi de 1209, à Worms; de Wolf, à Wurtzbourg, en 1235 ; de Mathias, à Schweinfurt, en 1296 ; de Nicolas, Evêque de Capoue, Cardinal de St.-Sixte, célèbre par ses Ambassades vers l'Empereur

Charles V, les Rois de France & d'Angleterre, pour les Papes Léon X & Clément VII; de DIEDRIC, & de GASPARD, Evêques de Meiſſen en 1463 & 1476.

I. GASPARD DE SCHOMBERG, Comte de Nanteuil, Colonel des Reiſtres ou des Allemands entretenus en France, mourut le 17 Mars 1599. Il avoit épouſé, le 15 Juillet 1573, *Jeanne Chaſteignier*, née le 5 Avril 1543, morte le 23 Décembre 1622, veuve de *Henri Clutin*, Seigneur de la Villepariſis & de St.-Aignan au Maine, mort en 1566. Il laiſſa pour fils aîné

II. HENRI DE SCHOMBERG, Comte de Nanteuil, né au mois de Juillet 1575, qui ſuccéda à ſon père au gouvernement de la haute & baſſe Marche & à la charge de Maréchal de Camp-Général des Troupes Allemandes pour le ſervice du Roi. Il fut Lieutenant de Roi en Limouſin en 1608, Ambaſſadeur extraordinaire en Allemagne en 1617, commanda ſous le Maréchal de Leſdiguières dans l'Armée de Piémont, & contribua à la priſe de pluſieurs places; fut fait Surintendant des Finances en 1619; ſervit à la réduction des villes de Rouen, de Caen, de la Flèche, du Pont de Cé & de Navarrenx en 1620, & aux ſiéges de St.-Jean-d'Angely & de Montauban; fut par commiſſion Grand-Maitre de l'Artillerie de France, depuis la priſe de Clerac juſqu'à celle de Montpellier; ſe trouva à la priſe de Noyan, Negrepeliſſe, Marſillargues, & autres places du Languedoc, ſur les Huguenots; eut le gouvernement des pays de Limouſin, Saintonge & Angoumois en 1622; fut éloigné de la Cour en 1623, & rappelé en 1624, admis au Conſeil d'Etat du Roi; créé Maréchal de France en Juin 1625, défit les Anglais au combat de l'Ile de Ré, le 8 Novembre 1627, commanda l'Armée du Roi avec les autres Généraux au ſiége de la Rochelle en 1628, força le Pas de Suſe, où il fut bleſſé le 6 Mars 1629, ſe rendit maître de Pignerol le 22 Mars 1630, & de Veillane; ſecourut Caſal, défit & fit priſonnier le Maréchal Duc de Montmorency, au combat de Caſtelnaudary, le 1er Septembre 1632; eut la même année le gouvernement de Languedoc, & mourut d'apoplexie à Bordeaux le 17 Septembre 1632, avec la réputation d'homme d'honneur & de grand Capitaine. Il épouſa, 1° le 23 Novembre 1598, *Françoiſe d'Eſpinay*, morte le 6 Janvier 1602, fille de *Claude*; & 2° le 21 Février 1631, *Anne de la Guiche*, morte le 20 Avril 1663. Du premier lit vinrent:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. Et JEANNE, morte le 14 Juin 1674, qui avoit épouſé, 1° en Avril 1618, *François de Coſſé*, Comte de Briſſac, mort le 3 Décembre 1651 (ce mariage fut caſſé); & 2° *Roger du Pleſſis-Liancourt*, Duc de la Roche-guyon.

Du ſecond lit eſt née:

3. JEANNE-ARMANDE, née poſthume, baptiſée le 5 Mars 1633, morte le 10 Juillet 1706; elle avoit épouſé, le 10 Janvier 1653, *Charles de Rohan*, IIe du nom, Duc de Montbazon, mort le 3 Juillet 1699.

III. CHARLES DE SCHOMBERG, Marquis d'Eſpinay, Comte de Duretal, né le 16 Février 1601, élevé enfant d'honneur auprès du Roi Louis XIII, commença à ſe faire connoître au ſiége de Sommières en Languedoc, où il fut bleſſé; ſe trouva à l'attaque du Pas de Suſe, & à la priſe de Privas en 1629; ſuivit le Roi en Savoie en 1630; il fut dangereuſement bleſſé au combat de Rouvroy en Barrois, le 19 Juin 1632; le Roi l'honora en 1633, de l'Ordre du St.-Eſprit; lui donna le gouvernement du Languedoc, & de la citadelle de Montpellier; le fit Maréchal de France le 26 Octobre 1637, après la victoire ſur les Eſpagnols près Leucate en Rouſſillon; il eut pluſieurs autres avantages les années ſuivantes; emporta les villes de Perpignan, & de Salces en 1642, eut la charge de Colonel-Général des Suiſſes & Griſons le 1er Mai 1647, fut envoyé en Catalogne, en qualité de Vice-Roi; prit d'aſſaut la ville de Tortoſe, au mois de Juillet 1648, mourut à Paris de la pierre le 6 Juin 1656, & fut enterré dans l'Egliſe du Prieuré de Nanteuil auprès de ſon père. Ce fut en faveur de CHARLES & de ſa femme, que Louis XIII, en Décembre 1620, continua le Duché-Pairie ſur la Terre de Maignelais, ſous le nom de Hallwin, pour eux, & leurs enfants mâles. Ils moururent ſans poſtérité, & ce Duché-Pairie fut entièrement éteint. CHARLES avoit épouſé, 1° en 1620, *Anne de Hallwin*, morte au mois de Novembre 1641, mariée, 1° en 1611, à *Henri de Nogaret de la Valette*, Comte de Candale, mort le 11 Février 1639. (Ce mariage avoit été déclaré nul.) CHARLES épouſa, 2° le 24 Septembre 1646, *Marie de Hautefort*, morte le 1er Août 1691.

Les armes : *d'argent, au lion coupé de gueules & de finople.*

SCHOMBERG, Maifon autrefois établie dans le Diocèfe de Trèves fur le Rhin, différente de celle de Mifnie, qui defcend, dit-on, de celle des Ducs de Clèves, dont elle porte les armes.

I. JEAN-MENARD, Comte DE SCHOMBERG, Maréchal du haut & bas Palatinat, Gouverneur de Juliers & de Clèves, époufa *Anne Dudley*, dont

II. FRÉDÉRIC-ARMAND, Comte DE SCHOMBERG, & de Mertola en Portugal, Baron de Laberfen & d'Altroff en Allemagne, Comte de Coubert & de Vitry en Brie, Grand de Portugal, Gouverneur de la Pruffe Ducale, Miniftre d'Etat de l'Electeur de Brandebourg, Généraliffime de fes Armées, Duc de Tetford en Angleterre; il fit fes premières armes en Allemagne, & enfuite en Hollande, paffa en France, après la mort de Guillaume II, Prince d'Orange, où il fe fignala en plufieurs occafions, & à la paix de 1659, entre la France & l'Efpagne ; alla fervir en Portugal, contre l'Efpagne, où il fit des prodiges de valeur. Quand la paix fut conclue entre ces deux couronnes en 1668, il revint en France, & eut le commandement de l'Armée du Roi en Catalogne; fut honoré de la charge de Maréchal de France, au fiége de Condé en 1676; la Religion proteftante étant abolie en France, il fe retira en Allemagne, du confentement du Roi ; paffa en Angleterre, en 1688, avec le Prince d'Orange, fut envoyé en Irlande, fur la fin de 1689, & y empêcha les progrès de l'Armée du Roi Jacques. Il fut tué à la bataille donnée au-delà de la rivière de Boyne, le 22 Juillet 1690. Il avoit époufé, 1° JEANNE-ÉLISABETH DE SCHOMBERG, fa coufine, fille de HENRI-DIETRIC, Comte DE SCHOMBERG-WESEL; & 2° *Sufanne d'Aumale.* Du premier lit vinrent :

1. FRÉDÉRIC, Comte de SCHOMBERG, qui commanda fous fon père en Portugal, & fut Enfeigne des Gendarmes Ecoffais. Il époufa *Catherine-Erneftine de Buchold ;*
2. OTHON, tué au fiége de Valenciennes, dans une fortie, en 1656 ;
3. MENARD, qui fuit ;
4. HENRI, mort à Bruxelles, des bleffures qu'il reçut dans un combat en Flandre, où il fut prifonnier.
5. Et CHARLES, Duc de Tetford, en Angleterre, mort en 1693.

III. MENARD, Comte, puis Duc DE SCHOMBERG, Colonel d'un Régiment de Cavalerie en 1673, &c., fortit de France avec fon père; il fut Général de la Cavalerie Anglaife, & Lieutenant-Général du Prince d'Orange, qui le créa Duc de Leinfter en 1691; commanda les Troupes des Alliés en Piémont, fous le règne du Roi Guillaume, & en Portugal fous celui de la Reine Anne ; fe retira mécontent à la maifon de campagne d'Hillington, pour y mener une vie privée, & y mourut le 16 Juillet 1719, âgé de près de 80 ans. Il avoit époufé, en 1683, *Caroline Rhingrave*, née en 1660, morte le 6 Juin 1696, fille naturelle de *Charles-Louis*, Electeur Palatin, dont :

CHARLES, Comte DE SCHOMBERG, Marquis d'Harwich, né le 15 Décembre 1683, mort en Irlande fur la fin de 1713.

Les armes : *de fable, à un écu d'argent en cœur, aux bâtons fleurdelifés d'or, paffés en croix & en fautoir*, qui eft SCHOMBERG, & fur le tout *d'argent, au cavalier armé de fable*, qui eft MERTOLA.

SCHŒNBORN. Cette Maifon eft connue parmi la nobleffe du Rhin dès la fin du XII[e] fiècle. Suivant une généalogie imprimée en 1745, par les foins de Jean-Godfried Biederman, elle a pour auteur

EUCHAIRE DE SCHŒNBORN, Chevalier, qui vivoit en 1180 & 1190

I. GEORGE DE SCHŒNBORN époufa *Marie-Barbe de Leyen*, dont :

1. JEAN-PHILIPPE, né le 6 Août 1605, élu en 1647 Archevêque & Electeur de Mayence, mort le 12 Février 1673 ;
2. Et PHILIPPE-ERWIN, qui fuit.

II. PHILIPPE-ERWIN, Baron libre DE SCHŒNBORN & du Saint-Empire, mort le 4 Novembre 1668, époufa, en 1635, *Marie-Urfule de Greiffenklau*, morte le 28 Août 1682, dont :

1. MELCHIOR-FRÉDÉRIC, qui fuit ;
2. Et LOTHAIRE-FRANÇOIS, né le 4 Octobre 1655, Archevêque & Electeur de Mayence en 1695, mort le 29 Janvier 1729.

III. MELCHIOR-FRÉDÉRIC DE SCHŒNBORN, né

en 1640, fut élevé en 1690 avec sa postérité au rang de Comte du St.-Empire, où il a été admis dans la classe des Comtes de Franconie, & mourut le 19 Mai 1717. Il avoit épousé, en 1668, *Anne-Sophie de Boyneburg*, morte le 11 Avril 1726, dont entr'autres enfants :

1. Damien-Hugues-Philippe-Antoine, né le 1er Septembre 1676, Cardinal en 1715, Evêque de Spire en 1719;
2. Anselme-François, qui suit ;
3. Et François-George, né le 15 Juin 1682, Archevêque & Electeur de Trèves en 1729.

IV. Anselme-François, Comte de Schœnborn, né le 4 Janvier 1681, Chambellan de l'Empereur Charles VI, Général de Cavalerie, Commandant-Général des Troupes du Cercle du Haut Rhin, mourut le 10 Juillet 1726. Il avoit épousé, le 10 Mars 1717, *Marie-Louise*, Comtesse *de Montfort*, née en 1698, dont

V. François-Erwin-Eugène, Comte de Schœnborn & du St.-Empire, né en Janvier 1727, Chambellan de l'Empereur, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de l'Evêque & Prince de Wurtzbourg, qui épousa, le 3 Août 1751, *Marie-Elisabeth*, Princesse *de Salm*, née le 4 Avril 1729, fille de *Nicolas-Léopold*. (*Mercure de France*, Novembre 1751.)

SCHONEN, Schonno ou Schonn, ainsi qu'il est écrit dans les actes publics. Ancienne Famille Patricienne, originaire de Zurich, où elle jouissoit d'une grande considération dès le XIIIe siècle, tant par ses alliances que par les dignités dont ceux de ce nom ont été revêtus. Elle est établie à Sierck, au Diocèse de Trèves, depuis un siècle. Le premier, dont les actes publics font mention, est :

I. Jean Schonen, né vers 1220. Il vendit, en 1270, au Prévôt & Chapitre de l'Eglise Collégiale des Saints-Félix & Regule, des vignes situées au Seeweld, près de la ville de Zurich, dont ils assignèrent la jouissance & l'usufruit au Chapelain de la Chapelle de ces Saints Martyrs, située auprès de la rivière. Son épouse, *Gutta Binder*, qui vivoit encore en 1307, renonça formellement, la même année, à un vignoble situé à Fluelen, en faveur de l'Abbaye noble des Bénédictines de Zurich. De cette Famille de *Binder* étoit *Rudi*, un des principaux Chefs de la République, qui fut assassiné, pour la défense de la Patrie, la nuit du massacre de Zurich en 1350. Jean eut :

Henri, qui suit ;
Et Verene, mariée, en 1277, à noble *Rodolf de Meiss*, Chevalier, Sénateur de la République. Ils firent l'un & l'autre une donation au Couvent des Religieuses Augustines à Joss, à condition d'y célébrer leur anniversaire.

II. Henri Schonen, Ier du nom, né en 124.., assista, en 1295, avec son fils, aussi nommé Henri, comme témoins à l'accord passé entre le Prévôt & le Chapitre des Chanoines Réguliers de Saint-Augustin, hors de la Ville, sur la montagne, & l'Abbé de Ruti, au sujet des arbres plantés entre leurs vignobles, situés à Hesslibach. Une chronique allemande, imprimée à Bâle en 1541, par Barthélemy Westhemmer, lui donne pour femme *Gutta Lavater*, dont :

1. Henri, qui suit ;
2. Jacques, pour lequel on fonda un anniversaire dans l'Eglise Collégiale des Chanoines de Zurich, qui se célébroit le 19 Janvier;
3. Et Ita, mariée à noble *Henri Rudger de Hohenreyn*, dont le nom se trouve dans les actes publics de l'année 1336.

III. Henri Schonen, IIe du nom, assista, en 1295, avec son père, à l'accord ci-dessus énoncé, entre les Chanoines Réguliers de St.-Augustin & l'Abbé de Ruti. Il vivoit encore en 1340, & avoit épousé *Richenza Mullner*, fille de *Jacob*, qui, dans les guerres que Rodolf de Habsbourg, avant son avénement à l'Empire, entreprit pour les intérêts de Zurich, contre le Seigneur de Regensperg & autres, sauva, par sa valeur, la vie à Rodolf; son cheval étant renversé mort dans le combat, Mullner courut à son secours, tua les ennemis qui l'environnoient, le délivra, lui donna son propre cheval, & continua le combat avec son armure à pied. Rodolf devenu depuis Roi des Romains, en considération d'un si grand service, l'arma *Chevalier*, en présence des Princes de l'Empire à Mayence, le jour même de son couronnement, en 1274, en disant que *sans la valeur de ce Chevalier il ne seroit jamais devenu Roi*. De ce mariage vinrent :

Rodolf, qui suit;

2. Jean, vivant encore en 1350, qui vendit à son frère des Terres situées à Hesslibach.

IV. Rodolf Schonen, Ier du nom, Trésorier de la République en 1343, parvint à des dignités très-distinguées; assista, comme témoin, à une donation faite aux Religieuses de la Congrégation de Ste.-Verene, d'un jardin situé près de leur Couvent; fut un des Administrateurs, avec Rodolf de Glarus, Chevalier, & Henri de Lidig, de l'Abbaye noble de Zurich, en attendant que l'Empereur donnat un Arrêt définitif au sujet d'une Election litigieuse d'une Abbesse, qui fut ensuite Fidès de Klingen, laquelle confirma, de plein gré, les sages Ordonnances que les trois Administrateurs avoient dressées. Il vivoit encore en 1356, qu'il fit à l'Hôpital une donation de ses champs, situés à Hottinguen. On ignore l'année de sa mort; les Chanoines célébroient son Anniversaire le 16 Février. Il avoit épousé *Verene Brunn*, fille de *Rodolf*, Chevalier, Bourgmestre de Zurich, dont:

1. Rodolf, qui suit;
2. Gottfrid, rapporté après son aîné;
3. Béatrix, vivante après 1370, mariée à noble *Rodolf Stussi*, père de l'illustre Bourgmestre *Rodolf Stussi*, Chevalier. Elle mourut sans enfants, & son mari épousa 2° *Adelheid*;
4. Et Richenza, mariée à noble *Jean-Ulric de Beggenhoven*, Sénateur, auquel elle légua une rente placée sur l'impôt du vin, qu'elle avoit achetée du Magistrat en 1372. Le Bourgmestre Rodolf, son frère, fut tuteur de leur fille unique, nommée *Adelheid*.

V. Rodolf Schonen, IIe du nom, Chevalier, jouit, comme son père, de l'estime & de la confiance de ses concitoyens, fut revêtu des premières dignités de l'Etat, élu Sénateur de la République en 1374, puis Conseiller d'Etat en 1377, & Adjoint aux Sénateurs qui avoient l'inspection toute particulière, & les clefs du Trésor public. Il servit de témoin à la vente que fit, en 1384, la Baronne *d'Usinghen*, veuve de très-noble *Pierre d'Ebersperg*, au Conseil de la République de Zurich, de la belle Seigneurie de Meyla sur le Lac; fut chargé, en 1386, par un Arrêt du Conseil, du soin important de veiller au bien de l'Etat, & à l'administration vigoureuse du Gouvernement, lors de l'absence du Consul (c'étoit dans les circonstances de la sanglante bataille de Sempach). On lui confia les rênes de l'Etat en 1390, & on le nomma Chef de la République après le décès du Bourgmestre Schwend. Il s'appliqua à rendre l'Etat florissant, & à maintenir la tranquilité, le calme & la prospérité, qui en avoient été bannis par les entreprises & les derniers efforts de la Maison d'Autriche. La paix fut conclue & renouvelée avec cette Puissance voisine; mais les Confédérés en prirent de l'ombrage. La Bourgeoisie fut aigrie, & le Grand-Conseil déposa quelques Sénateurs, en bannit d'autres: Rodolf Schonen cessa d'être Bourgmestre, & perdit la confiance de ces concitoyens, précisément par les motifs qui auroient dû la lui fixer pour toujours. Il mourut en 1393, & avoit épousé 1° *Ursule Kilchmatter*, fille de noble *Jean*, Sénateur à Zurich, Seigneur de Tertz & de Mols; & 2° *Verene de Meiss*, qui ne vivoit plus en 1399. Ses enfants furent:

1. Jean, né en 137.., auquel le Grand-Prieur de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en Allemagne, conféra, en 1403, l'administration de la Commanderie de Wedenschweil sur le Lac de Zurich, faisant alors partie de l'apanage du Grand-Prieuré d'Heitersheim. Il fit, en 1448, une donation de 2 arpens de vigne, situés à Zollicon, à la Commanderie de Bubicon, sous la condition que le Commandeur & les Chevaliers feroient célébrer son anniversaire;
2. Pierre, né vers la fin du XIVe siècle, Juge de la Cour des Causes civiles en 1419, & élu dans le Conseil Souverain en 1431. Il fut chargé, la même année, avec quelques autres Sénateurs, de faire la répartition de la somme que coûta la nouvelle Fontaine à la rue Rennweg, entre les Bourgeois qui y participoient, & acquit, en 1432, la Seigneurie d'Otwil du Baron Lupold de Busingen, pour le prix de 115 florins d'or. Il fit, en 1433, à son épouse, nommée *Gertrude*, donation d'une rente viagère; vendit, en 1435, à noble Jean-Conrad Meyer de Knonau, un des premiers & des plus illustres Sénateurs de la République, les Seigneuries de Wyningen, d'Engstringen, de Fahr & de Gerolfwyl, moyennant la somme de 800 florins du Rhin. Ladite *Gertrude*, sa femme, obtint, en 1443, la permission de léguer 200 florins en fondations pieuses. Elle étoit veuve en 1447, qu'elle acheta une rente placée sur les revenus de l'Etat. Son anniversaire étoit célébré par le Chapitre de l'Eglise Collégiale le 5 Mai, & celui de son mari étoit le 2 Décembre;
3. Et Elisabeth, mariée au Conseiller *Hartman Wezweiler*, mort en 1410.

V. Gottfrid Schonen, dit *d'Uf-Dorf* (fils puîné de Rodolf, & de *Verene Brunn*), parvint, en 1383, à la dignité de Sénateur, qu'il conserva jusqu'aux troubles de 1393, & se trouva à la bataille de Sempach en 1386, suivant la Chronique de Westhemmer. Il parut, comme témoin, dans le contrat de vente de la Seigneurie de Meyla, que le Magistrat de Zurich acheta en 1384; possédoit quelques droits Seigneuriaux à Hoeng, comme il conste par des contrats de vente qu'il scella; avoit aussi des prétentions au pontenage de Raperschweyl à Hurden, sur le Lac de Zurich, droit que lui & son beau-frère le Bourgmestre *Glentner*, soutenoient avoir acquis de leurs femmes. La ville de Raperschweyl le leur contestoit & produisoit un Diplôme, pour prouver qu'elle tenoit ces droits des Ducs d'Autriche: l'affaire fut d'abord poussée avec vigueur, & enfin terminée à l'amiable. On choisit 5 Sénateurs de Zurich pour arbitres, qui prononcèrent en faveur de Raperschweyl, à la charge que cette Ville payeroit à MM. Glentner & Schonen, la somme de 100 florins du Rhin en or, & que leurs personnes seroient exemptes de tous péages. Cette convention fut passée le Mardi, veille de St.-Urban, en 1418. Il avoit épousé 1° *Élisabeth Keller*, dont il hérita de ces prétentions audit pontenage; & 2° *Marguerite*, inhumée dans l'Eglise Collégiale près du portail. Le Chapitre célébroit son anniversaire le 7 Juillet, & celui de Gottfrid, le 28 Septembre. Du premier lit il eut:

Rodolf, qui suit;
Et Henri, Juge de la Cour des Causes civiles en 1398, nommé, comme témoin, dans le contrat de vente d'une maison que la Prieure & le Couvent des Religieuses de l'Ordre de St.-Dominique vendirent au citoyen Conrad Ampz, le jour de Ste.-Agathe de ladite année. Il ne paroît pas qu'il ait été marié.

VI. Rodolf Schonen, IIe du nom, dit *Inder Bek*, Intendant des Bâtiments en 1387, fut témoin lorsque l'Abbé de Ruti, de l'Ordre de Cîteaux, bailla en fief à Burkard Muller, le moulin de Kusnacht en 1401; autorisa & scella un contrat de vente d'une maison située dans le quartier de la Ville appelé *le Rhey*, que Jacob Richenbach, qui la tenoit en fief héréditaire de Rodolf Schonen, venoit de vendre à Conrad Nadler. Il mourut en 1412: le Chapitre célébroit son anniversaire le 18 Juillet, & le 26 du même mois celui de son épouse *Élisabeth Trugsaesses-Raperschweyl*, d'une Famille puissante & illustre. Leurs enfants furent:

1. Frédéric, né vers la fin du XIVe siècle, qui parvint, en 1420, à la dignité de Sénateur, & en jouit pendant plusieurs années. Il vendit, en 1430, une de ses maisons, sise dans la grand'Ville, à Rodolf de Sooft, pour 258 florins, & la même année, à l'Abbaye des Bénédictines, sa métairie d'Ebmatingen, pour 600 florins du Rhin. Il légua à sa femme, nommée *Verene*, 1000 florins, & une rente de 20 florins placée sur des vignes que Jean Kien possédoit; fit aussi un legs de 200 florins d'or aux deux enfants de son frère Jean. Il étoit mort sans laisser d'enfants, en 1447, que sa veuve vendit un capital de 80 florins, qui payoit un intérêt de 4 florins du Rhin, placé sur sa maison, située dans la Ville. Il possédoit de son grand-père quelques droits seigneuriaux à Hoeng. Son anniversaire se faisoit le 27 Juin ;
2. Jean, qui suit ;
3. Et Anne, mariée à noble *Jean de Schwend*, Chevalier, Sénateur & Bailli de Bulach; morte en 1429. Le Chapitre de la Collégiale faisoit son anniversaire le 27 Février.

VII. Jean Schonen, IIe du nom, vivant environ l'an 1420, mourut quelques années après son mariage, laissant de *Marguerite de Reinach*, d'une Famille illustre, qui, dans les troubles de 1370, quitta Zurich, & subsiste avec gloire en Alsace,

Rodolf, vivant en 1433, qui acquit, en 1443, une rente annuelle de cinq sacs de bled, placée sur des champs situés au Seeweld. On ignore s'il eut des enfants de sa femme, nommée *Ursule;*
Et Frédéric, qui suit.

VIII. Frédéric Schonen, Ier du nom, vivant en 1437, épousa *Ursule Stussi* fille de l'illustre Bourgmestre *Rodolf*, Chevalier, qui perdit la vie pour la Patrie, en défendant lui seul, une hache d'armes à la main, contre une multitude d'ennemis, le passage du pont de la Syl, en 1443. Sa femme vivoit encore en 1450. Son anniversaire étoit le 17 Septembre, & celui de son mari le 22 Mai. De leur mariage vint :

IX. Rodolf Schonen, IIIe du nom, Chevalier, qui, las de voir sa Patrie en proie aux horreurs d'une guerre intestine & meurtrière, qui ravageoit tout le Corps Helvétique, &

ſurtout le Canton de Zurich, contre lequel on s'étoit armé, s'attacha à MAXIMILIEN D'AUTRICHE, depuis Empereur ſous le nom de MAXIMILIEN Ier, qui, par un Diplôme du 10 Octobre 1494, pendant la défection de différents vaſſaux du Duché de Luxembourg, lui ordonna de lever & conduire contre eux 100 hommes bien intentionnés pour ſon ſervice. Sa fidélité pour ce Prince lui mérita une dignité dans l'Empire, puiſqu'il lui permit de timbrer ſon écu d'une *aigle impériale* : c'eſt ce qui appert par le teſtament de ſon fils FRÉDÉRIC, ſcellé de ce ſceau, dans lequel acte il a la qualité de *Baron*. Il épouſa *Adelheid de Villers-la-Tour*, d'une Maiſon noble & ancienne du Duché de Luxembourg, dont:

X. FRÉDÉRIC SCHONEN, IIe du nom, Chevalier, né vers 1486, qui porta, comme ſon père, les armes pour l'Empereur MAXIMILIEN. Il fit ſon teſtament à Arlon le 7 Mars 1558, dans lequel il rappelle ſes père & mère, ſon épouſe & ſes deux enfants, & légua une médaille d'or avec ſa chaîne à l'effigie de l'Empereur RODOLF I, qu'il tenoit de ſes ancêtres (ou de *Richenza Mullner*, une de ſes aïeules maternelles, femme de HENRI SCHONEN, IIe du nom, qui la porta, par droit d'héritage, dans la Maiſon de SCHONEN), à Jacques, Sire de Raville & de Sept-Fontaines, auquel il recommanda ſes deux fils, & le prie de leur ſervir de père; choiſit ſa ſépulture dans la Paroiſſe d'Arlon, près de ſon épouſe; donne en aumônes, pour le ſalut de ſon âme, de ſa femme & de celles de ſes père & mère, 100 florins, &c.; nomme ſes deux fils héritiers par égales portions de tous ſes biens meubles & immeubles, ſitués à Arlon & à Hondelange. Il épouſa *Claire de Busleiden*, d'une Maiſon noble & ancienne du Duché de Luxembourg, qui a donné des Cardinaux, des Miniſtres à l'Eſpagne, & des Archevêques à Beſançon. Il eut :

JEAN ; on ignore s'il fut marié ;
Et RODOLF, qui ſuit.

XI. RODOLF SCHONEN, IVe du nom, Chevalier, né en 1540, Centenier Militaire au ſervice d'Eſpagne comme ſon père, donna à la Paroiſſe de Sept-Fontaines, le 8 Janvier 1598, 100 florins communs, pour que les Meſſes qu'il avoit fondées pour le repos de l'âme de ſa femme, fuſſent célébrées avec exactitude, & abandonna, à cet effet, tant en ſon nom, qu'en celui de RODOLF, ſon fils, un jardin ſitué près du Pont, juſqu'au payement de 100 autres florins, payables & profitables à ladite Egliſe. Il mourut le 4 Février 1615, & avoit épouſé *Jeanne de Pallant*, morte en 1590, d'une Maiſon noble & ancienne, fille de N... *de Pallant*, duquel le Mauſolée eſt dans l'Egliſe de Sierck. De ce mariage il eut:

XII. RODOLF SCHONEN, V^e^ du nom, Chevalier, Capitaine au ſervice d'Eſpagne, tué à la bataille livrée près d'Avein, en 1635, par les Maréchaux de Châtillon & de Brézé, contre le Prince Thomas de Savoie. Il épouſa *Marie de Ragis*, d'une Maiſon noble originaire d'Eſpagne. L'un & l'autre avoient abandonné un Pré ſitué proche du Pont, pour entretenir la fondation d'un anniverſaire fait à Sept-Fontaines. Elle mourut le 3 Juin 1636, laiſſant :

XIII. THÉODORE DE SCHONEN, Chevalier, baptiſé dans la Paroiſſe de Sept-Fontaines le 21 Avril 1635, qui, après le décès de ſes père & mère, eut pour tuteur, le 10 Juin 1636, le Seigneur Mathieu Rivius de Themmels. Il fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de Ragis au ſervice d'Eſpagne, puis Bailli d'Epée pour Sa Majeſté Catholique CHARLES II, à Igel dans le Duché de Luxembourg, & ſe retira enſuite à Sierck, où ſes deſcendants continuent la poſtérité. Il y paya généreuſement la rançon de pluſieurs habitants de cette Ville, faits priſonniers de guerre par l'armée des Alliés en 1705, laquelle ſomme, jointe aux arrérages qui lui étoient dus par la Cour d'Eſpagne de ſes appointements, dans le détail deſquels les Rois, ſucceſſeurs de CHARLES II, ont refuſé d'entrer, dérangea conſidérablement ſa fortune. Il mourut à Sierck le 8 Février 1726, étant veuf de *Marguerite de Frantzin*, fille de *Joſeph*, & d'*Anne Schleſſer*, & fut inhumé à côté d'elle dans le Chœur de l'Egliſe. De ce mariage eſt iſſu pour fils unique:

XIV. FRANÇOIS-ERNEST DE SCHONEN, Chevalier, baptiſé en la Paroiſſe de St.-Martin de Ruſtorff le 2 Octobre 1692, qui remplit à différentes fois des charges de Magiſtrature de la ville de Sierck, eſt mort le 20 Mars 1773, & a été inhumé dans le Chœur de l'Egliſe de Sierck. Il avoit épouſé *Anne-Marie de Boler*, née à Sierck le 14 Février 1698, d'une Maiſon noble du Duché de Lorraine, fille de *Grégoire*, allié à pluſieurs Familles titrées du

Brabant & du Luxembourg, & d'*Anne-Françoise Ritter*. Il a laissé :

1. FRANÇOIS, baptisé le 20 Novembre 1725, ancien Trésorier du Roi & Maire à Sierck ;
2. GASPARD, qui suit ;
3. MADELEINE, mariée à *François Boës*, résidant à Kedange ;
4. ANNE, mariée à *Jacques-François Vesques*, résidant à Vic ;
5. Et CATHERINE, Demoiselle.

XV. GASPARD, appelé *le Chevalier* DE SCHONEN, né le 7 & baptisé le 8 Mars 1736, ci-devant Capitaine-Commandant au Régiment Royal-Corse, est actuellement Major du 4ᵉ Régiment de l'Etat-Major de l'Armée.

Les armes : *d'argent, à la fleur de lis antique, au pied patté de sable ; casque & lambrequins de Chevalier*. C'est ainsi qu'on les trouve dans les anciens sceaux & documents. RODOLF SCHONEN, IIIᵉ du nom, a ajouté derrière l'écusson de ses armes, par une concession de l'Empereur MAXIMILIEN I, une *aigle Impériale de sable, couronnée, becquée & armée de gueules*. Cimier, *une fleur de lis de sable*.

Cette Famille a porté aussi : *de gueules, à la fleur de lis d'argent, & d'argent, à la fleur de lis de gueules*. On présume que ces armes étoient celles des branches cadettes.

Ses principales alliances sont avec les Maisons de *Binder*, *Mullner*, *Lavater*, *Brunn*, *Trugsæsses*, *Reinach*, *Stussi*, *Meiss*, *Villers-la-Tour*, *Busleiden*, *Pallant*, *Frantzin*, *Weis*, *Rossignon*, *Beyer*, *Loos-Corswarem*, de *Hane de Schwerdorff*, *Bryas*, *Katzner*, *Walderfanges*, *Boler*, *Lemmestorff*, *Murbach*, *Ritter*, *Heyssen*, *de la Renaudie*, *Sahuguet d'Espagnac*, *d'Antpont*, *Grimberg*, *Libot*, *Ville-sur-Iron*, &c. (Généalogie dressée sur un inventaire de titres originaux, certifié & légalisé par les Juges des lieux.)

SCHOORE. CHARLES-FRANÇOIS-LOUIS DE SCHOORE, Ecuyer, Seigneur de Marckhove, Bourgmestre du pays & terroir du Franc de Bruges, & Député des Etats de Flandre, fut fait & créé Comte par Lettres du 27 Mars 1686, avec faculté d'appliquer ce titre à quelque Terre qu'il pourra acquérir dans les Pays-Bas Catholiques.

SCHORE (VAN). LOUIS VAN SCHORE, Chevalier, mourut en Juillet 1459. Il avoit épousé *Catherine van den Berghe*, morte le 24 Décembre 1509. De ce mariage vint

LOUIS VAN SCHORE, IIᵉ du nom, qui mourut le 14 Avril 1502. Il avoit épousé, 1° en 1485, *Marie Vincke*, morte le 10 Avril 1490 ; & 2° *Élisabeth van der Halvermeylen*, morte le 22 Octobre 1556. Du second lit vinrent :

1. LOUIS VAN SCHORE, IIIᵉ du nom, Chef & Président du Conseil d'Etat en Flandre en 1540, mort le 25 Février 1548, qui avoit été marié 1° à *Barbe Wyts* ; & 2° à *Anne van der Noot*, morte en 1590, fille d'*Adolphe*, Chancelier de Brabant ;
2. Et HÉLIE, qui suit.

HÉLIE VAN SCHORE mourut le 24 Septembre 1564. Il avoit épousé *Catherine Saverneel*, morte le 23 Août 1540, dont :

1. ERARD, créé Chevalier en 1592, & premier Bourgmestre de Louvain en 1567 ;
2. Et JEAN, qui suit.

JEAN VAN SCHORE, premier Bourgmestre de Louvain, mort le 13 Octobre 1593, ayant été marié à *Anne van Eynatten*, morte le 9 Septembre 1618, fille d'*Arnould*, Seigneur de Schoonhoven, & d'*Anne de Busleyden*, sa première femme, dont

PHILIPPE VAN SCHORE, premier Bourgmestre de Louvain en 1619 & 1624, qui épousa *Marie van Wolfwinckel*, fille de *Gilles*, Seigneur de Vossemaer, dont

CHARLES VAN SCHORE, premier Bourgmestre de Louvain en 1666, mort le 13 Juillet 1683, qui avoit épousé *Marie-Jacqueline de Damhoudere*, morte le 1ᵉʳ Mars 1668, fille de *Jean*, dont

PHILIPPE-LOUIS VAN SCHORE, créé Baron en 1691, & mort le 20 Décembre 1727, qui avoit épousé, le 2 Avril 1691, *Barbe-Caroline van Hamme*, fille de *Guillaume*, Baron van Hamme & de Stalle, dont :

1. LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH, Baron VAN SCHORE, né le 28 Juillet 1692 ;
2. CHARLES-ANTOINE-JOSEPH, né le 1ᵉʳ Juillet 1701, Religieux à la noble Abbaye de Ste.-Gertrude ;
3. Et EDOUARD-JOSEPH, né le 5 Avril 1706, Chanoine noble gradué à Malines. (Voy. les *Tabl. gén.*, part. VIII, p. 449.)

SCHULEMBERG, Maison originaire d'Allemagne. ALOPH DE SCHULEMBERG fut Page du Roi Louis XI, ensuite Homme d'Armes.

des Ordonnances pour le Sire d'Orval. Il obtint des Lettres de naturalité en 1488.

Raoulin de Schulemberg, son fils aîné, Seigneur de Mondejeux & de Ploiraut, Homme d'Armes des Ordonnances sous le Sire de Sédan en 1529, fut Capitaine de 50 Hommes de Pied en Champagne en 1543. Il épousa *Catherine de Berle*, dont entr'autres enfants :

1. Jean, Mestre de Camp du Régiment de Champagne, à la tête duquel il fut tué au siége d'Amiens en 1597;
2. Et autre Jean, qui suit.

Jean de Schulemberg, Seigneur de Mondejeux après la mort de deux de ses frères, commandoit une Compagnie de Chevaux-Légers au siége d'Amiens, lors de la retraite de l'Archiduc en 1597. Il épousa, le 21 Octobre 1596, *Anne d'Averhoult*, dont entr'autres enfants :

Jean de Schulemberg, Comte de Mondejeux, d'abord Cornette du Prince de Sédan, au secours de la ville de Verceil en Piémont, où il se jeta n'ayant encore que 16 ans. L'année suivante Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, il fut envoyé au secours du Comte Palatin en Bohême, & n'en revint qu'après s'être trouvé en 1620 à la bataille de Prague. Il supporta, en 1637, toutes les fatigues du long siége d'Hermenstein, qui fut rendu sans sa participation. Il fut fait Maréchal de France au siége d'Hesdin, aida à forcer le passage de l'Escaut en 1649, fut Lieutenant-Général des Armées du Roi en Flandre en 1650. Il défendit courageusement Arras, dont il étoit Gouverneur, contre les forces Espagnoles, ce qui lui mérita le bâton de Maréchal de France. Il mourut sur la fin de Mars 1671, Gouverneur de la Province de Berry, sans laisser d'enfants. Il avoit épousé *Madeleine de Roure de Forceville*, morte en 1674.

Les armes : *de sable, au chef cousu d'azur, chargé de 4 épées d'argent, les gardes d'or.*

* SCHWARZBOURG, Comté qui est un des Etats de la Thuringe, en haute Saxe. La Maison de Schwarzbourg est fort ancienne. Elle a formé 2 branches principales, celles d'*Arnstadt* & de *Rudolstadt*.

Gunther XXI, Comte de Schwarzbourg, né en 1304, fut élu Empereur, en 1349, dans les formes ; mais se voyant empoisonné, il céda l'Empire à Charles de Luxembourg, qui avoit été élu contre toutes les règles, pendant la vie de Louis de Bavière, par quelques membres de l'Empire, ennemis de cet Empereur. Il mourut à Francfort, le 19 Juin 1349, 6 mois après son élection.

Gunther XL, Comte de Schwarzbourg, né en 1490, mort le 10 Novembre 1552, avoit épousé, en 1528, *Élisabeth*, Comtesse *d'Isembourg*, morte en 1572, dont :

1. Jean-Gunther, qui suit ;
2. Et Albert, auteur de la branche de *Rudolstadt*, rapportée ci-après.

BRANCHE

de Schwarzbourg-Sondershausen.

Jean-Gunther, Ier du nom, Comte de Schwarzbourg-Sondershausen, né le 20 Décembre 1537, mort le 28 Octobre 1586, laissa pour arrière-petit-fils

Christian-Guillaume, Comte de Schwarzbourg-Sondershausen, né le 6 Janvier 1647, Prince de l'Empire en 1697, mort le 10 Mai 1721, qui avoit épousé, 1° le 22 Août 1673, *Antoinette-Sibylle*, Comtesse *de Barby*, morte le 2 Mai 1684; & 2° le 27 Septembre 1684, *Wilhelmine-Christine de Saxe-Weimar*, née le 26 Novembre 1658, morte le 30 Juillet 1712. Du premier lit vinrent :

1. Gunther XLIII, né le 13 Août 1678, mort le 28 Novembre 1740, qui épousa, le 2 Octobre 1712, *Élisabeth-Albertine d'Anhalt-Bernbourg*, née le 31 Mars 1693, fille du Prince *Charles-Frédéric ;*
2. Louise-Albertine, née le 29 Juin 1682.

Du second lit sont nés :

3. Henri XXXVIII, né le 9 Novembre 1689, mort le 6 Novembre 1758 ;
4. Auguste, qui suit ;
5. Henriette-Ernestine, née le 20 Juillet 1692 ;
6. Guillaume, né le 3 Mai 1699;
7. Et Christian, né le 27 Juillet 1700, mort en 1749, qui épousa, en Novembre 1728, *Sophie-Christine d'Anhalt-Bernbourg*, née le 6 Février 1709, fille du Prince *Lebrecht*, dont
   1. Guntherine-Albertine, née le 10 Décembre 1729;

2. Élisabeth-Rodolphine, née le 9 Janvier 1731 ;
3. Et Josephe-Eberhardine, née le 2 Février 1737, qui épousa, le 3 Août 1752, *George-Albert*, Comte *d'Erbach-Furstenau*, mort le 2 Mai 1778.

Auguste Ier, Prince de Schwarzbourg-Sondershausen, né le 27 Avril 1691, mort en 1750, épousa, le 19 Juillet 1721, *Charlotte-Sophie d'Anhalt-Bernbourg*, née le 21 Mai 1696, fille du Prince *Charles-Frédéric*, dont :

1. Charlotte, née le 9 Février 1732, qui épousa, le 30 Juin 1754, *Henri*, Comte *de Reichenbach ;*
2. Christian-Gunther, qui suit ;
3. Et Auguste, né le 8 Décembre 1738, qui épousa, le 27 Avril 1762, *Christine-Élisabeth-Albertine d'Anhalt-Bernbourg*, née le 14 Novembre 1746, fille du Prince *Victor-Frédéric*, dont
   1. Frédéric-Christian-Albert, né le 14 Mai 1763 ;
   2. Albertine-Charlotte-Auguste, née le 1er Février 1768;
   3. Guillaume-Louis-Gunther, né le 16 Juillet 1770;
   4. Et Frédérique-Albertine, née le 4 Octobre 1774.

Christian-Gunther III, Prince de Schwarzbourg-Sondershausen, né le 24 Juin 1736, épousa, le 4 Février 1760, *Charlotte-Wilhelmine d'Anhalt-Bernbourg*, née le 25 Août 1737, morte le 26 Avril 1777, fille du Prince *Victor-Frédéric*, dont :

1. Gunther-Frédéric-Charles, né le 5 Décembre 1760 ;
2. Frédérique-Charlotte-Albertine-Catherine, née le 2 Août 1762 ;
3. Gunther-Albert-Auguste, né le 6 Septembre 1767;
4. Caroline-Auguste-Albertine, née le 19 Février 1769 ;
5. Albertine-Wilhelmine-Amélie, née le 5 Avril 1771 ;
6. Et Jean-Charles-Gunther, né le 24 Juin 1772.

BRANCHE

de Schwarzbourg-Rudolstadt.

Albert VII (fils puîné de Gunther XL, Comte de Schwarzbourg), né en 1537, mort le 11 Août 1605, laissa pour arrière-petit-fils

Louis-Frédéric, Comte de Schwarzbourg-Rudolstadt, né le 15 Octobre 1667, Prince en 1710, mort le 24 Juin 1718, qui avoit épousé, le 15 Octobre 1691, *Anne-Sophie*, Princesse *de Saxe-Gotha*, née le 22 Décembre 1670, dont :

1. Frédéric-Antoine, né le 14 Août 1692, mort le 1er Septembre 1744, qui avoit épousé, 1° le 8 Février 1720, *Sophie-Wilhelmine*, Princesse *de Saxe-Saalfeld*, née le 9 Août 1693, morte le 4 Décembre 1727; & 2° le 6 Janvier 1729, *Christine-Sophie*, Princesse *d'Ost-Frise*, née le 26 Mars 1688.

   Du premier lit vinrent :
   1. Jean-Frédéric, né le 8 Janvier 1721, mort le 10 Juillet 1767, qui épousa *Bernardine-Christine*, Princesse *de Saxe-Weimar*, née le 5 Mai 1724, fille du Duc *Ernest-Auguste*, dont
      1. Frédérique-Sophie-Auguste, née le 17 Août 1745, qui épousa, le 21 Octobre 1763, Frédéric-Charles, Prince de Schwarzbourg-Rudolstadt ;
      2. Et Wilhelmine-Sophie-Éléonore, née le 22 Janvier 1751, morte le 17 Juillet 1780, qui avoit épousé, le 30 Octobre 1766, *Louis*, Prince *de Nassau-Saarbruck*, né le 3 Janvier 1745.
   2. Et Sophie-Albertine, née le 30 Juillet 1724.
2. Sophie-Julienne, née le 15 Octobre 1694, Doyenne du Chapitre de Gandersheim ;
3. Guillaume-Louis, né le 15 Février 1696, mort le 26 Septembre 1757, qui avoit épousé *Henriette-Caroline Gebaüer*, dite *Madame de Brockenbourg*, née le 5 Juin 1706, annoblie en 1727, fille de N... *Gebaüer*, Ecuyer à Leipzig, dont entr'autres enfants :

   Guillaume-Henri, né le 12 Juillet 1727.
4. Émilie-Julienne, née le 21 Juillet 1699 ;
5. Anne-Sophie, née le 9 Septembre 1700, qui épousa, le 2 Janvier 1723, *François-Josias*, Duc *de Saxe-Saalfeld*, né le 25 Septembre 1697, mort le 16 Septembre 1764 ;
6. Louise-Frédérique, née le 28 Janvier 1706;
7. Madeleine-Sibylle, née le 5 Mai 1707, Chanoinesse à Gandersheim ;
8. Et Louis-Gunther, qui suit.

Louis-Gunther, Prince de Schwarzbourg-Rudolstadt, né le 22 Octobre 1708, succéda

à son neveu JEAN-FRÉDÉRIC, le 10 Juillet 1767, & épousa *Sophie-Henriette*, Comtesse *de Reuss-Greiz*, née le 29 Septembre 1711, morte le 20 Janvier 1777, dont :

1. CHRISTINE-FRÉDÉRIQUE-LOUISE, née le 15 Juillet 1735, Chanoinesse de Gandersheim;
2. Et FRÉDÉRIC-CHARLES, qui suit.

FRÉDÉRIC-CHARLES, Prince DE SCHWARZBOURG-RUDOLSTADT, né le 7 Juin 1736, épousa, 1° le 21 Octobre 1763, FRÉDÉRIQUE-SOPHIE-AUGUSTE, Princesse DE SCHWARZBOURG-RUDOLSTADT, née le 17 Août 1745 ; & 2° le 28 Novembre 1780, *Auguste-Louise-Frédérique*, Princesse *de Saxe-Gotha*, née le 30 Novembre 1752. Du premier lit vinrent :

1. LOUIS-FRÉDÉRIC, né le 9 Août 1767;
2. THÉRÈSE-SOPHIE-HENRIETTE, née le 31 Mars 1770 ;
3. CHARLES-GUNTHER, né le 23 Août 1771 ;
4. WILHELMINE-FRÉDÉRIQUE-CAROLINE, née le 21 Janvier 1774;
5. Et CHRISTINE-LOUISE, née le 2 Novembre 1775.

* SCHWARZENBERG, petit Etat du Cercle de Franconie, que Maximilien II érigea en Comté en 1566. La Maison de Schwarzenberg possède aussi la Baronnie de Seinsheim, qui est contiguë au Comté de Schwarzenberg, du côté du Midi.

JEAN-ADOLPHE, Comte DE SCHWARZENBERG, né le 20 Septembre 1615, fut créé Prince de l'Empire en 1671, par Ferdinand III, & mourut le 26 Mai 1683. Il laissa pour petit-fils

ADAM-FRANÇOIS-CHARLES, Prince DE SCHWARZENBERG, né le 25 Septembre 1680, mort le 9 Juin 1732, qui avoit épousé, le 6 Décembre 1701, *Eléonore-Amélie-Madeleine*, Princesse *de Lobkowitz*, née le 20 Juin 1682, dont :

1. MARIE-ANNE-CHRISTINE, née le 25 Décembre 1706, qui épousa, le 17 Mars 1721, *Guillaume-George*, Margrave *de Bade-Bade*, né le 6 Septembre 1703 ;
2. Et JOSEPH-ADAM-AUGUSTE, qui suit.

JOSEPH-ADAM-AUGUSTE, Prince DE SCHWARZENBERG, né le 15 Décembre 1722, Grand-Maréchal de la Cour Impériale, Conseiller Intime actuel & Grand-Maître de la Cour de L. M. I. & R., épousa *Marie-Thérèse*, Princesse *de Lichtenstein*, née le 28 Décembre 1721, dont :

1. JEAN-NÉPOMUCÈNE-ANTOINE, qui suit;
2. MARIE-ANNE-JOSÈPHE, née le 6 Janvier 1744, mariée à *Louis-Frédéric*, Comte *de Zinzendorf*, mort le 4 Octobre 1780 ;
3. JOSEPH-VENCESLAS, né le 26 Mars 1745, Chambellan & Colonel au service de l'Impératrice Reine;
4. MARIE-THÉRÈSE, née le 30 Avril 1747, qui épousa, le 11 Mai 1772, *Sigismond-Rodolphe*, Comte *de Goes ;*
5. MARIE-ELÉONORE, née le 13 Mai 1748, Chanoinesse de Mons ;
6. Et MARIE-ÉRNESTINE, née le 18 Octobre 1752, qui épousa, le 25 Juin 1778, *François-Xavier*, Comte *d'Auersperg*, né le 19 Janvier 1749.

JEAN-NÉPOMUCÈNE-ANTOINE, Prince DE SCHWARZENBERG, né le 4 Juillet 1742, Chambellan actuel de L. M. I. & R., épousa, le 14 Juillet 1768, *Marie-Éléonore*, Comtesse *d'Oettingen-Wallerstein*, née le 21 Mai 1747, dont :

1. JOSEPH-JEAN-NÉPOMUCÈNE, né le 27 Juin 1769 ;
2. JOSEPH-CHARLES, né le 25 Mai 1770 ;
3. CHARLES-PHILIPPE, né le 15 Avril 1771 ;
4. ANTOINE-JOSEPH, né le 3 Mai 1772 ;
5. & 6. ERNEST-JOSEPH, & FRANÇOIS DE PAULE, nés jumeaux les 29 & 30 Mai 1773 ;
7. Et FRÉDÉRIC-JEAN-NÉPOMUCÈNE-JOSEPH-AUGUSTIN, né le 28 Août 1774.

SCOCKART ou SCHOCKART, Famille noble des Pays-Bas Autrichiens.

I. JEAN SCOCKART fut annobli avec sa postérité le 15 Juillet 1487, par l'Empereur Maximilien Ier, avec lequel il avoit été prisonnier à Bruges, & laissa

II. ZACHARIE SCOCKART, Ier du nom, qui eut pour enfant,

III. JOSSE SCOCKART, qui laissa

IV. ZACHARIE SCOCKART, IIe du nom, qui eut

V. CHARLES SCOCKART, Conseiller à la Cour Souveraine de Hainaut, qui laissa

VI. LOUIS-ALEXANDRE SCOCKART, Chevalier, Seigneur de Tirimont, Presle, Harmignies, Haut-Voué héréditaire de Thully, Conseiller des Conseils d'Etat & Privé de S. M. C., Trésorier-Général des Domaines & Finances aux Pays-Bas, & son Ambassadeur Plénipotentiaire à Ryswick. Il obtint, le 31 Mars

1690, que les Terres & Seigneuries de Dilbeke, Itterbeke & Bodeghem fuſſent unies & érigées en Comté ſous le nom de Tirimont, & mourut en 1708. Il avoit épouſé *Jeanne-Marie François*, morte en 1700, dont pour fils aîné

VII. Alexandre-Louis Scockart, Comte de Tirimont, Baron de Gaesbeke, mort en 1718, qui avoit épouſé *Jeanne-Marie Volcaert de Weldene*, dont pour fils aîné,

VIII. Philippe-Charles-Thomas Scockart, Comte de Tirimont, Baron de Gaesbeke & de Wanghe, Pair de Namur. (*Tabl. gén.*, part. V, p. 213.)

SCORAILLES (de) ou d'ESCORAILLES, Maiſon originaire d'Auvergne, qui tire ſon nom du Château de Scorailles dans la haute Auvergne, à cinq lieues d'Aurillac.

La ſituation de ce Château étoit de ſi grande importance, que Pepin *le Bref*, père de Charlemagne, en fit la conquête en 767 ou 768, dans la guerre qu'il eut contre Waifre, Duc d'Aquitaine. C'eſt ce qu'apprennent les Annales de Saint-Bertin par Eginard, & de Metz; & l'*Hiſtoire de France* par l'Abbé Vely, tome I, p. 375.

Dans le ſecond livre de la Vie manuſcrite de St.-Marius, diſciple de St.-Auſtremoine, premier Evêque d'Auvergne, attribuée par quelques-uns à St.-Odon, Abbé de Clugny, mort en 942, il eſt fait mention d'un Seigneur de Scorailles, qui fut guéri d'une fièvre violente par l'interceſſion de St.-Marius. N'ayant point reçu de mémoire ſur cette Maiſon, nous ſavons ſeulement que la généalogie (qui en a été faite, en 1681, par ordre de Louis XIV, par du Bouchet) commence par

Begon, Seigneur de Scorailles, le premier qui ſoit connu par des titres. Il fit ſon teſtament le 3 Décembre 1030, & eut pour deſcendant au XIVe degré,

Marquis, Seigneur de Scorailles, qui épouſa, le 29 Juillet 1488, *Hélène de Salagnac*, dont :

1. François, qui ſuit;
2. Et Louis, auteur de la branche des Seigneurs de *Rouſſilhe*, rapportée ci-après.

François Ier, Seigneur de Scorailles, mort en 1571, avoit épouſé, en 1525, *Anne de Montal*, dont:

François, qui ſuit.

François Ier eut d'*Agnès de Mazerolles* un fils naturel, nommé

Guillaume, auteur de la branche de *Salers*, qui viendra en ſon rang.

François II de Scorailles laiſſa pour arrière-petit-fils

Charles, Seigneur de Scorailles, qui vivoit en 1681, & épouſa *Gabrielle de Peſtels*, dont:

1. François-Antoine, qui ſuit;
2. & 3. Pierre & Rose.

François-Antoine, Baron de Scorailles, eut pour dernière deſcendante

Marie-Charlotte, Baronne de Scorailles, mariée, en 1745, à *Bertrand d'Humières*, qui eut pour enfants : *Balthazar*, marié, en 1767, à N... *Chazelle de Vilmontée*; & N... *d'Humières*, mariée, en 1765, au Baron *de Laſtic*.

SECONDE BRANCHE.

Seigneurs de Rouſſilhe, *en Limouſin.*

Louis de Scorailles (ſecond fils de Marquis), eut en partage les Seigneuries de Rouſſilhe, en Limouſin, & de Montpentier, en Auvergne, & teſta le 14 Mai 1500. Il eut pour deſcendant au Ve degré

Jean-Rigaud de Scorailles, Comte, puis Marquis de Rouſſilhe, qui épouſa, le 27 Janvier 1640, *Aimée-Éléonore de Plas*, dont il eut:

1. Annet-Joseph, qui ſuit;
2. Et Marie-Angélique, née en 1661, Ducheſſe de Fontanges, favorite de Louis XIV, morte le 28 Juin 1681.

Annet-Joseph de Scorailles, Marquis de Rouſſilhe, mort en 1701, avoit épouſé, le 7 Janvier 1677, *Charlotte de Tubières*, morte en Novembre 1719, fille de *Jean de Tubières de Levis de Caylus*, Comte de Caylus, & de *Marie-Iſabelle de Polignac*, dont :

1. Louis-Théodose, Marquis de Rouſſilhe, né le 12 Août 1680, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant de Roi dans la haute Auvergne, Brigadier d'Infanterie le 1er Février 1719, mort ſans enfants en 1746. Il avoit épouſé, en 1719, *Marguerite de Ribeyre*, fille de *Charles*, premier Préſident de la Cour des

Aides de Clermont-Ferrand, & de *Madeleine de Bérulle;*

2. Louis-Léger, appelé *l'Abbé de Rouffilhe*, Comte de Brioude;
3. Marie-Charlotte-Louise-Sébastienne, appelée *Comteſſe* de Scorailles, Dame Chanoineſſe de Remiremont en 1724;
4. Jeanne-Marie-Élisabeth, qui épouſa *François-Éléonor-Alexandre d'Izarn*, Marquis de Valady, Comte de Fraiſſinet, en Languedoc.

TROISIEME BRANCHE.

Seigneurs de Sangruère, *en Agénois.*

Jean-François de Scorailles épouſa, le 10 Janvier 1715, *Éliſabeth de Bauger*, dont:

1. François, qui ſuit;
2. Marie-Josèphe, mariée à *Pierre de Dordaygnes*, Seigneur de Cazideroques;
3. Et Marie-Anne, qui épouſa *Joſeph-Bertrand de Godailles*, Seigneur de St.-Capray, Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, Chevalier de St.-Louis.

François de Scorailles, Seigneur de Sangruère, épouſa, le 25 Janvier 1755, *Pétronille de la Ramière*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de la Mothe-Sudre en Agénois, & de *Marie-Thérèſe de Baynac*, dont:

1. Bertrand-Joseph;
2. François;
3. & 4. Élisabeth & Marie-Josephe. (Nous ignorons leur état actuel.)

QUATRIEME BRANCHE,

Seigneurs de Railly *& de* Torcy, *établie à Autun.*

N... de Scorailles laiſſa:

1. Simon, qui ſuit;
2. Et N... de Scorailles, dont

   Edme, Seigneur d'Epuys, mort au ſervice du Roi ſans enfants. Il avoit épouſé *Marie de Raguet des Foſſés.*

Simon de Scorailles épouſa *Barbe de Villers-la-Faye*, dont:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Jean-Eustache, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Bourgogne, qui épouſa *Jeanne-Marguerite de Mauroy*, dont il n'a pas d'enfants;
3. Nicolas, Capitaine d'Infanterie au même Régiment, marié à *Éliſabeth-Françoiſe de Bongar de Migny*, ſans enfants;
4. & 5. Anne-Marguerite & Françoisé, Religieuſes à l'Abbaye Royale de Reconfort.

Antoine de Scorailles, Seigneur de Railly, Torcy & autres Terres en Bourgogne, appelé *Comte de Scorailles*, a épouſé, 1° par contrat paſſé à Montcenis le 6 Août 1741, *Anne de Raguet des Foſſés*, fille de *Jacques*, & de *Marie-Anne-Jeanne de Laſſus;* & 2° par contrat paſſé à Autun le 18 Juillet 1746, *Huberte Humblot de Villers*, morte le 7 Juillet 1763, fille de *Hubert*, & de *Marie du Repas*. Du premier lit eſt née

Marie-Anne-Simonne, mariée, par contrat paſſé à Autun le 6 Mars 1766, avec *François-Éléonor-Guillaume*, Comte *de Buſſeuil*, Seigneur de Giſſy & de Patigny en Bourgogne.

Et du ſecond lit eſt ſorti, pour fils unique,

Jean-Eustache-Marie.

CINQUIEME BRANCHE.

Seigneurs de Scorailles *& de* la Balme *en Bourgogne.*

François-Philippe, Marquis de Scorailles, Seigneur de la Balme, Maréchal de Camp, mort le 12 Février 1724, avoit épouſé, le 14 Février 1711, *Marie-Françoiſe-Aimée de Pontiers*, morte le 5 Août 1761, fille unique & héritière de N... *de Pontiers*, Seigneur de Chalſeulle & de Trepot, & de *Marie-Gabrielle de Treſtondan de Percy*, dont:

1. Etienne-Marie, qui ſuit;
2. Claude-Marie, rapporté après ſon aîné;
3. Et Élisabeth-Charlotte, mariée à *Bénigne de Berbis*, Marquis de Rancy, & morte le 12 Août 1762.

Etienne-Marie de Scorailles, Marquis de Scorailles en Bourgogne, Seigneur de la Balme, Lieutenant-Général des Armées du Roi, ancien premier Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers, & Elu de la Nobleſſe de Bourgogne, mort le 31 Mai 1758, avoit épouſé *Charlotte-Louiſe de Fortia*, morte à Paris le 2 Mai 1767, dont:

1. Charles-Joseph, Marquis de Scorailles, Seigneur de la Balme & autres Terres en Bourgogne;

Et Émilie.

Claude-Marie, Comte de Scorailles, Seigneur de Chalfeulle, de la Fay, & autres Terres (fils puîné de François-Philippe, & de *Marie-Françoife-Aimée de Pontiers*), Capitaine de Cavalerie au Régiment de Saffenage, eft mort le 4 Août 1743; il avoit époufé, le 23 Juin 1738, *Anne-Dorothée de Pons-Rennepont,* morte en couches le 10 Janvier 1744, fille de *Claude-Alexandre,* Marquis de Rennepont, Maréchal de Camp, & d'*Anne-Dorothée de Bettainvillers,* dont:

1. Élisabeth-Caroline, mariée, par contrat du 31 Mai 1760, à *Gabriel-François de Mouchet de Battefort,* Marquis de Mouchet, Comte de Laubépin en Franche-Comté, & Baron d'Arinthod dans la même Province, Officier de Marine;
2. Marie-Anne, mariée, en Octobre 1760, à *Ferdinand,* Comte *de Grammont,* Seigneur de Dracy & autres lieux en Bourgogne, Maréchal de Camp, veuf 1° de *Marie-Flore-Aglaé de Frefnoy,* morte en 1754; & 2° de la fœur du Marquis de *Durfort-Civrac,* morte en 1759.
3. Et un fils, né le 10 Janvier 1744, mort en bas âge.

SIXIÈME BRANCHE.

Seigneurs de la Vialle, *en Limoufin.*

Charles-Louis de Scorailles, Seigneur de la Vialle & autres lieux en Limoufin, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Montmorency, époufa *Sophie de Laftic de Vigouroux,* dont:

1. Louis-François, élève de l'École Royale Militaire de la Flèche;
2. Et Étienne-Alexandre.

SEPTIÈME BRANCHE.

Seigneurs de Fontenille, *en Auvergne.*

Henri-Louis de Scorailles, mort en 1737, avoit époufé *Charlotte-Sophie de Baynac,* dont:

Jean-Claude de Scorailles, mort le 15 Juin 1767, qui avoit époufé *Marie d'Eftrade,* morte le 20 Mars 1764, dont:

1. Marie-Élisabeth;
2. Et Françoise-Antoinette.

HUITIÈME BRANCHE.

Seigneurs de Chanterelle, *en Auvergne.*

Charles de Scorailles, Seigneur de Chanterelle, époufa, le 28 Janvier 1721, *Marguerite du Fayet de la Tour,* dont:

1. François, Capitaine au Régiment de Piémont;
2. Christophe, Officier de Marine;
3. Et Marie-Louise, Religieufe à Poitiers.

BRANCHE BATARDE,

dite de Salers, *en Auvergne.*

Guillaume, bâtard de Scorailles (fils de François I[er], Seigneur de *Scorailles,* & d'une demoifelle nommée *Agnès de Mazerolles*), fut légitimé par Lettres du Roi Charles IX, en 1561, & époufa, le 23 Avril 1576, *Marie de Salers,* dont pour arrière-petit-fils,

François de Scorailles, Baron de Salers, qui époufa *Françoife de Caiffac,* dont:

1. Annet, qui fuit;
2. Et Jean, ancien Capitaine de Cavalerie.

Annet de Scorailles, II° du nom, Baron de Salers, Seigneur de Mazerolles & autres Terres en Auvergne, ancien Capitaine de Cavalerie, époufa, en 1747, *Madeleine-Amable de Corn,* dont:

Henriette-Christine, qui époufa *Jean-Auguftin de Naucaze,* Seigneur de Limiers en Auvergne.

BRANCHE

de Miliard, *en Bourgogne.*

N... de Salers, Seigneur de Miliard, époufa N... *de Green de Saint-Marfault.*

Les armes de la Maifon de Scorailles font: *d'azur, à 3 bandes d'or.* Supports: *deux Anges de carnation, vêtus d'azur.* Cimier: *une queue de paon au naturel, naiffante d'un timbre d'or, couronné d'une couronne ducale de même;* ce qui eft conforme au Certificat du Juge d'armes de France, & au Brevet délivré par lui le 9 Avril 1698, au haut duquel font peintes lefdites armes.

SCOT, en Bretagne: *d'or, à trois têtes de lion, arrachées de gueules, 2 & 1, lampaffées d'azur.*

SCOTT de la MÉSANGÈRE, Famille originaire d'Ecoffe, établie depuis en Hollande, & enfin à Rouen.

GUILLAUME SCOTT, Chevalier Baronnet, Seigneur de la Méfangère, Confeiller au Parlement de Rouen, époufa *Marguerite de Rambouillet*, dont :

1. GUILLAUME, Préfident de la Chambre des Comptes de Normandie ;
2. Et ANTOINE, Seigneur de la Méfangère, né le 15 Novembre 1680, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, qui mourut le 4 Mars 1743. Il avoit époufé, le 26 Juillet 1713, *Anne-Élifabeth Bourret*, dont

   ANNE-ÉLISABETH, née le 29 Juin 1726, qui époufa, le 16 Décembre 1738, *Charles-Alexandre Viffec de la Tude*, Marquis de Ganges, Baron des États du Languedoc. (Voyez le *Mercure de France*, du mois de Mars 1743, page 604), & pour la généalogie de cette Famille, les titres produits en 1723, par feu M. GUILLAUME SCOTT, Préfident de la Chambre des Comptes de Normandie, pour fa réception en qualité de Chevalier de Juftice des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de St.-Lazare de Jérufalem, confervés dans les Archives desdits Ordres, & dans le Cabinet de M. Guiblet, ci-devant l'un des Gardes de la Bibliothèque du Roi, pour les Recueils de généalogies, généalogifte & penfionnaire de Sa Majefté & de feu M. le Duc d'Orléans, auffi généalogifte de fa Maifon.

Les armes : *d'or, au cerf accroupi au naturel.*

SCOURION, Famille noble & originaire de Picardie, dont la branche aînée s'eft établie dant le Haut Poitou, par fon alliance avec la Maifon *d'Aloigny*, fi diftinguée par fes fervices militaires & fes alliances. Le premier dont il eft fait mention dans le *Recueil de la Nobleffe de Picardie*, édit. de 1720, imprimé par les ordres de M. Bignon, Intendant de cette province, fut

I. JACQUES SCOURION, Écuyer, Seigneur de Friancourt, qui époufa, en 1520, *Marie Louvel*, dont il eut :

II. FRANÇOIS SCOURION, Écuyer, Seigneur de Friancourt, qui époufa *Hélène Lequieu*, laquelle, pendant fa viduité, comparut en 1567, avec la Nobleffe du pays, au procès-verbal de la Coutume d'Amiens, en qualité de mère & tutrice de fes enfants :

ANTOINE, qui fuit ;
Et JACQUES.

III. ANTOINE SCOURION, Seigneur de Bégodel, époufa, en 1571, *Adrienne de Louvencourt*, dont

IV. ANTOINE SCOURION, IIe du nom, Seigneur de Bégodel, marié à *Éléonore de Baudoul*, dont il eut

V. ANTOINE SCOURION, IIIe du nom, Seigneur de Bégodel, qui époufa, en 1627, *Anne le Vaillant*, & en eut

VI. ANTOINE SCOURION, IVe du nom, Seigneur de Bégodel, qui époufa, en 1657, *Charlotte de Parviller*, dont

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. NICOLAS, Capitaine au Régiment de Ponthieu, mort fans enfants ;
3. Et CATHERINE, morte fille.

VII. FRANÇOIS SCOURION, Seigneur de Bégodel, Capitaine au Régiment de Ponthieu, époufa, en 1697, *Marie d'Aloigny*, Dame de la Seigneurie de Boifmorand en Poitou, fille unique de *Guy*, Chevalier, Seigneur de Boifmorand, & de *Catherine de Bret*. Cette *Marie* étoit parente au IIIe degré de *Henri-Louis d'Aloigny de Rochefort*, Maréchal de France fous le règne du Roi Louis XIV, & petite-nièce de *Guy d'Aloigny*, Chevalier de Malte & Grand Bailli de la Morée. FRANÇOIS laiffa :

1. FRANÇOIS, ancien Capitaine au Régiment de Normandie, mort fans avoir été marié ;
2. ANTOINE, appelé le *Chevalier de Boifmorand*, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Normandie, Chevalier de St.-Louis, mort fans enfants ;
3. FRANÇOIS, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Conty, tué en 1744, à la bataille de la Madona-del-Ulmo, près Coni en Piémont, fans avoir eu de poftérité ;
4. JEAN-MARIE, qui fuit ;
5. NICOLAS, appelé l'*Abbé de Boifmorand*, Prévôt du Chapitre de Saintes, & Grand-Vicaire de ce diocèfe ;
6. THÉRÈSE, appelée *Mademoifelle de Boifmorand* ;
7. CATHERINE, qui époufa, le 15 Février 1722, *Louis de la Chaftre*, IIe du nom, Seigneur de la Roche-Béluffon, né le 17 Avril 1698, mort le 1er Octobre 1763, d'une des plus illuftres Maifons du Berry, qui a fourni un Maréchal de France, quatre Capitaines des

Gardes-du-Corps du Roi, & des Prélats à l'Église ;
8. Et une fille, Religieuse à l'Abbaye de Ste.-Croix à Poitiers.

VIII. Jean-Marie Scourion, Seigneur d'Antigny, Capitaine au Régiment de Normandie & Chevalier de St.-Louis, épousa *Marie d'Argier*, dont il eut :

1. François, né en 1757 ;
2. & 3. Louis, & un autre François ;
4. 5. 6. 7. & 8. Marie, Antoinette, Thérèse, autre Marie, & Marguerite.

Les armes : *d'azur, à trois gerbes d'or*, & celles d'*Aloigny de Boismorand* sont : *de gueules, à trois fleurs de lis d'argent.*

SCUDÉRI, Maison noble & ancienne, originaire du Royaume de Naples, établie depuis longtemps en Provence.

N... de Scudéri laissa :

1. George, né au Hâvre en 1601, qui a joui d'une belle réputation dans la République des Lettres, & est mort le 14 Mai 1667 ;
2. Et Madeleine, née en 1607, qui s'est rendue célèbre dans le dernier siècle, tant par la beauté de son esprit que par la pureté de ses mœurs. Elle mourut à Paris le 2 Juin 1701, comblée de bienfaits de Louis XIV, & regrettée de tous les savants.

SEBASTIANE, de la ville de Forcalquier, en Provence ; Famille dont les armes sont : *d'azur, à quatre flèches d'or, couchées en fasce, la 2e & la 4e contournées de pointe.*

* SEBBEVILLE, Seigneurie érigée en Marquisat en 1660 en faveur de *François Cadot de Sebbeville*. Voy. CADOT.

SEC (le), Écuyer, Seigneur de Boisverd, en Normandie, Élection de Verneuil, Famille qui porte : *fascé d'argent & d'azur, à trois croissants de gueules, 2 & 1, le premier posé entre les deux fasces du haut, & le troisième au-dessus de la dernière.*

SÉCHELLES, en Picardie, Famille dont les armes sont : *d'azur, fretté d'or.*

SÉCHELLES. Voy. MOREAU.

SECONDAT de MONTESQUIEU. Charles Secondat, Baron de Montesquieu, né le 18 Janvier 1689, ancien Président du Parlement de Guyenne, l'un des quarante de l'Académie Françaife, dont il étoit un des principaux ornements, par son *Esprit des lois*, & autres ouvrages qui ont rendu son nom célèbre parmi les savants, mourut à Paris le 10 Février 1755. Il étoit de la Société Royale de Londres, & de l'Académie de Berlin. Il épousa, en 1715, *Jeanne de Lartigue*, dont

Jean-Baptiste Secondat, Baron de Montesquieu, né en 1716.

* SECONDIGNY. C'est une Baronnie qui fut érigée en Comté par Lettres du mois de Juin 1566, enregistrées au mois de Juillet suivant en faveur d'*Artus de Cossé*, Seigneur de Gonnor, Maréchal de France, Surintendant des Finances, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Anjou, de Touraine & d'Orléanais, mort le 15 Janvier 1582. Sa fille aînée, *Renée de Cossé*, Comtesse de Secondigny, étant morte en 1622, sans enfants de *Charles de Montmorency*, Duc de Damville, le Comté de Secondigny passa à son neveu Louis de Gouffier, Duc de Roannez, fils de sa sœur *Jeanne de Cossé*, Dame de Gonnor.

SECQ (le). Thomas le Secq, Écuyer, Seigneur de Launay, épousa *Marie de Quenouille*, dont

Thomas le Secq, qui obtint, en 1683, que la Seigneurie de Bavelinghen, unie à celles de St.-Martin de Rusquehen, & d'Esclemy, fut érigée en Baronnie sous la dénomination de Bavelinghen.

SECQUEVILLE ou SEQUEVILLE. Cette Famille est issue de

Simon de Sequeville, Echevin de la ville de Paris en 1649, qui épousa *Marie Ballard*.

François de Sequeville, Écuyer, épousa *Marie-Nicole Dollard*, dont il eut :

1. François-Pierre, qui suit ;
2. Et Marie-Anne-Julie, née en 1726, non mariée.

François-Pierre de Sequeville, né à Paris le 22 Février 1725, Écuyer, Secrétaire du Roi à la conduite des Ambassadeurs & Ministres étrangers près Sa Majesté, épousa en 1753 *Marie-Cécile de la Lande*, née le 29 Août 1733, dont :

1. Marie-René-François, né le 29 Septembre 1754;
2. Christine-Denise-Alexandrine, née le 6 Août 1758;
3. Louise-Aglaé-Émilie, née le 26 Décembre 1761;
4. Et Marie-Louise-Éléonore, née le 25 Avril 1763.

Les armes : *écartelé d'azur, aux 1 & 4 à fasce d'argent, chargée d'une coquille de sable, accompagnée de trois molettes d'éperon du même; aux 2 & 3 d'azur, à trois roses d'argent, branchées d'or.*

* SEDAN, Fief de Mouzon, & arrière-fief de l'Église de Reims, qui tomba entre les mains de Seigneurs puissants, qui se rendirent Souverains. Il passa de la Maison de *Jauche* à *Jean de Barbançon*, Seigneur de Bossu, qui le possédoit en 1381. *Guillaume de Braquemont*, frère de l'Amiral, étoit Seigneur de Sedan en 1414. *Louis*, son fils, vendit Sedan, en 1424, à *Évrard de la Marck*, Comte d'Arenberg, mari de sa sœur. Cet *Évrard* fit commencer, en 1446, la forteresse de Sedan. *Jean*, son fils, acquit, en 1449, la Seigneurie de Raucourt & l'unit à celle de Sedan. Ce fut lui qui en acheva la forteresse en 1454. Voy. la MARCK. En 1652, Louis XIV acquit Sedan, par un échange avantageux à la Maison de Bouillon.

SÉDIÈRES. Cette Famille est une des plus nobles & des plus anciennes du Limousin. Son ancien nom étoit *Botier*.

I. Jean Botier, Damoiseau, Seigneur de Sédières, fit son testament, le 5 Mai 1455, par lequel il institua héritier universel son fils *Guillaume*, & lui substitua *Louis*, son petit-fils. *Jean* avoit épousé, par contrat du 30 Janvier 1402, passé devant *Jean des Eigaux*, Notaire à Campagnac, au Diocèse de Limoges, *Marguerite de Beaufort*, fille de *Jean*, Damoiseau, Seigneur de la Vergne & de la Mothe, demeurant à Chap, au Diocèse de Clermont, dont il eut

II. Guillaume Botier, Seigneur de Sédières, qui épousa *Catherine de Montagnac*, fille de noble *Jean*, Seigneur de Montagnac & de Larfeuillère, au Diocèse de Limoges, dont

III. Louis de Sédières, qui fit son testament, le 24 Septembre 1506, par devant de *Chiese*, Notaire à Campagnac, au Diocèse de Limoges. Par cette disposition, il institua héritier universel Dominique, son fils aîné. Il avoit épousé *Andrée-Hélie de Colonges*, qui, par son testament du 29 Avril 1535, nomma héritier son fils,

IV. Dominique, Chevalier, Seigneur de Sédières, qui fit, avec sa femme, son testament le 4 Juillet 1571. Ils instituèrent héritiers universels leurs fils. Il avoit épousé, par contrat du 5 Mai 1532, *Anne de Pierre-Buffière*, fille de *Louis*, Baron de Châteauneuf, en Limousin, & Seigneur de Peyrat, & de *Marguerite de la Roche-Aymon*, Dame de Chabanes, en Poitou, dont il eut :

Pierre, qui suit, & François.

V. Pierre de Sédières, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 Chevaux-Légers de sa Garde, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Monseigneur le Duc d'Anjou, fit son testament le 8 Juin 1613, par lequel il institue héritier universel Charles, son fils aîné, & fait ses légataires *Gabrielle de la Forest*, sa troisième femme, Marie, sa fille aînée, & ses autres enfants. Il avoit épousé, 1° par contrat passé le 17 Mai 1571, en présence du Roi, au château de Gaillon, & signé par *Richard* & *Cheneau*, Notaires à la suite de la Cour, *Marthe de Noailles*, l'une des filles d'honneur de la Reine, & fille d'*Antoine*, Baron de Chambres & de Carbonières, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gouverneur de Bordeaux & du pays Bordelais, & de *Jeanne de Gontaut*, Dame de Lentour & l'une des Dames de la Reine. Pierre épousa 2° *Catherine de Saint-Hérem*; & 3° *Gabrielle de la Forest*, Dame de Sauvagnac. Du premier lit vinrent :

1. Charles;
2. François-Gaspard, Baron de Carnon, en Auvergne, qui épousa *Catherine de la Forest*;
3. Gilles, qui suit;
4. Marie, Dame de Chabanes;
5. Catherine, Dame de Rilhac.

Du second lit est née :

6. Claude.

VI. Gilles de Sédières, Seigneur de Montamart, épousa, par contrat du 21 Juin 1621, reçu par *Baile*, Notaire à Azerac en Péri-

gord, *Bonne de Soulhac,* fille de Meffire *Jacob,* Seigneur d'Azerac & de Roufignac, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, & de *Marguerite de Bourzolles,* dont

VII. JACQUES DE SÉDIÈRES, Seigneur de Montamart & de la Farge, qui fit fon teftament avec fa femme le 15 Janvier 1676, par lequel ils firent légataires leurs enfants, & inftituèrent héritier univerfel JEAN, leur troifième fils. Il époufa, par contrat du 20 Février 1650, reçu par de *Sauzès,* Notaire à Clergeoux en Périgord, *Antoinette de Lentilhac,* fille de *François,* Baron de Lentilhac, & de *Matheline de Lavaur de Gimel,* dont :

1. MARIE-GABRIELLE ;
2. 3. 4. 5. 6. 7. & 8. LOUIS, MATHELINE, ANTOINETTE, MARIE, BERTRAND, CHARLOTTE, & JEAN ;
9. Et PHILIBERTE, baptifée le 7 Juillet 1674, dans l'Églife paroiffiale de St.-Pierre de Tourtairac, au Diocèfe de Limoges, qui fut reçue dans la communauté des Demoifelles de St.-Louis à St.-Cyr au mois d'Avril 1686, fur les preuves de fa nobleffe.

* SÉES ou SÉEZ, Ville épifcopale de la Baffe Normandie. La Baronnie de Séez appartient à l'Évêque & au Chapitre de la Cathédrale de cette ville, à chacun par moitié, par donation des anciens Comtes du Perche.

SEGOND, en Provence, Famille qui fubfifte dans JACQUES SEGOND, qui époufa N... *Lesbros,* de la ville de Marfeille, dont des enfants. (Voy. l'*Hift. hér. de la nobleffe de Provence,* tom. II, p. 391.)

Les armes : *de fable, au rofeau d'or; au chef coufu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

* SEGONZAC. C'eft une Terre & Seigneurie, fituée en Périgord, que *Madeleine Vigier* porta en dot à fon mari *Raymond de Bardon,* Gentilhomme du Périgord. Voy. BARDON.

SÉGUIER, Maifon féconde en grands Magiftrats & en perfonnes illuftres. Elle a donné un Chancelier de France, le dernier de la branche d'*Autry,* 5 Préfidents à Mortier, 13 Confeillers, 3 Avocats-Généraux, dont celui qui fubfifte aujourd'hui eft du nombre; 7 Maîtres des Requêtes & un Ambaffadeur à Venife.

Il y a plufieurs Familles de ce nom. L'une, felon la Faille, d'une Nobleffe du Capitoulat de Touloufe; l'autre, felon Moréri, & c'eft celle dont nous allons parler, originaire du Bourbonnais. L'*Hiftoire des Grands Officiers de la Couronne,* tome VI, p. 564, la fait remonter à

I. BLAISE SÉGUIER, qui avoit un frère nommé BARTHÉLEMY, auteur de la branche des Seigneurs de *la Verrière,* mentionnée en leur rang, après celle des Seigneurs *du Pleffis* & de *Feux.* BLAISE mourut le 25 Avril 1510, & fut enterré en l'Églife du St.-Sépulcre à Paris. Il avoit époufé 1° *Catherine Chenart,* fille de *Jean,* Maître de la Monnoie, & de *Thomaffe Pigace:* fes defcendants, à caufe d'elle, ont toujours préfenté à la Chapelle des Vertus à St.-Honoré; 2° & *Marguerite l'Homme.* Du premier lit vinrent :

1. NICOLAS, qui fuit ;
2. JACQUES, Contrôleur ordinaire des Guerres, Garde des menus engins de l'Artillerie, mort le 7 Mars 1535. Blanchard, dans fon *Hiftoire des Préfidens à Mortier,* dit qu'il avoit époufé *Louife de Stuart,* dont font defcendus les Seigneurs de la Charmoye & de Gloife en Brie ;
3. PIERRE, qui vivoit en 1532 ;
4. GUILLAUME, Seigneur en partie de l'Eftang-la-Ville & de Gloife, mort en 1525, & enterré au St.-Sépulcre. Il avoit époufé *Marie le Preftre,* dont:
   1. BARTHÉLEMY, Argentier du Roi de Navarre, qui partagea avec fes frères & fœurs en 1541 ;
   2. JACQUES, mort avant 1545 ;
   3. CATHERINE, mariée à *Claude du Frefne ;*
   4. MARIE, qui époufa *Claude Coulon ;*
   5. MADELEINE, mariée à *Claude le Roux,* Seigneur de la Fortinière ;
   6. & 7. GENEVIÈVE & ISABELLE, Religieufes.
5. CATHERINE, mariée 1° à *Émeri Barillau ;* & 2° le 8 Juillet 1532, à *Pierre Havart,* Seigneur de Thuillay ;
6. MARIE, qui époufa *Jean Vialart,* Avocat, puis Préfident au Parlement de Rouen, fils de *Pons,* Juge de la ville d'Iffoire en Auvergne ;
7. Et THOMASSE, mariée à *Thomas de Bragelongne,* Receveur des Aides à Paris.

II. NICOLAS SÉGUIER, Seigneur de l'Eftang-la-Ville près St.-Cloud, de Drancy, &c., mort le

22 Septembre 1533, & inhumé aux Blancs-Manteaux à Paris, avoit épousé, le 29 Juillet 1497, *Catherine le Blanc,* fille de *Louis,* Greffier des Comptes à Paris, & de *Catherine Malingre,* dont:

1. PIERRE, qui suit;
2. NICOLAS, auteur de la branche de *Saint-Cyr,* rapportée ci-après;
3. MARTIN, Prieur de St.-Père près Estampes, Conservateur des Priviléges de l'Université de Paris, deux fois nommé Conseiller au Parlement;
4. ANNE, qui épousa *Guillaume Trouffart,* Avocat;
5. CATHERINE, Religieuse à l'Abbaye d'Hières;
6. Et MADELEINE, qui épousa *Adam Lormier,* Secrétaire du Roi.

III. PIERRE SÉGUIER, Seigneur de Sorel, de l'Estang-la-Ville, de St.-Brisson & d'Autry, fut un célèbre Avocat pendant 25 à 30 ans; devint successivement Avocat-Général en la Cour des Aides en 1550, Conseiller, puis Président au Parlement de Paris, dont il prêta serment le dernier Juin 1554, mourut, âgé de 70 ans, le 24 Octobre 1580, & fut inhumé dans l'Église de St.-André-des-Arts, où l'on voit son épitaphe. Il avoit épousé, en 1550, *Louise Boudet,* morte le 5 Août 1594, fille de *Simon,* Seigneur de la Bouillie, & de *Marie de la Sauffaye,* dont:

1. FRANÇOIS, Seigneur de Sorel, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris, mort le 15 Décembre 1572. Il avoit épousé *Catherine Mesnager,* Dame de Marcault, & en eut un fils, mort jeune le 15 Décembre 1591;
2. PIERRE, qui suit;
3. JÉRÔME, Seigneur de Drancy, de l'Estang-la-Ville, Maître des Eaux & Forêts de France, marié à *Marie Menisson,* fille de *Christophe,* Seigneur de Saint-Aventin, & de *Claude Bizet,* dont

   TANNEGUI, Seigneur de Drancy, & de l'Estang-la-Ville, Conseiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes & Président au même Parlement, mort le 1er Décembre 1642, & enterré aux Cordeliers de cette Ville, laissant de *Marguerite Menisson,* sa cousine (veuve de *Mathieu l'Allemant,* Seigneur de Pacy, & fille de *Jacques Menisson,* & de *Perrette Colet*), pour fils unique,

      PIERRE, Seigneur de Drancy & de l'Estang-la-Ville, Conseiller au Parlement le 15 Décembre 1646, puis Prévôt de Paris le 4 Novembre 1653, après la mort de LOUIS SÉGUIER, Seigneur de St.-Brisson, son cousin, dont il fut héritier. Il avoit le titre de Conseiller d'État, & mourut, sans enfants, au mois d'Août 1669.

4. LOUIS, Conseiller au Parlement de Paris, Chanoine & Doyen de Notre-Dame, mort le 9 Septembre 1610;
5. ANTOINE, Seigneur de Villiers & de Fourqueux, Conseiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, Lieutenant-Civil, Avocat-Général, Président au même Parlement, puis Ambassadeur à Venise, mort au mois de Novembre 1624, & enterré à St.-André-des-Arts;
6. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs d'*Autry,* mentionnée ci-après;
7. MADELEINE, qui épousa *Claude Hennequin,* Seigneur de Bermainville, Maître des Requêtes;
8. CATHERINE, mariée à *Claude Malon,* Seigneur de Bercy, Greffier Criminel du Parlement de Paris;
9. ÉLISABETH, mariée 1° à *Jean Boudet,* Seigneur de Rodon, Intendant des Finances, Maître des Requêtes; & 2° à *Louis Guibert,* Seigneur de Bussy, Intendant des Finances & Conseiller d'État;
10. LOUISE, qui épousa, le 27 Mars 1573, *Claude de Bérulle,* Conseiller au Parlement de Paris, après la mort duquel elle se fit Religieuse Carmélite;
11. & 12. MARGUERITE & MARIE, Religieuses à Longchamps.

IV. PIERRE SÉGUIER, IIe du nom, Seigneur de Sorel, &c., Lieutenant du Bailli du Palais, puis Conseiller, Maître des Requêtes, Lieutenant-Civil, & enfin Président au Parlement de Paris, mourut le 6 Avril 1602. Il avoit épousé *Marie du Tillet,* fille de *Jean,* Seigneur de la Bussière, Greffier en Chef du Parlement, & de *Jeanne Brinon,* dont:

1. PIERRE, qui suit;
2. LOUIS, Baron de St.-Brisson, des Ruaux & de St.-Firmin, Prévôt de Paris le 31 Décembre 1611, qui résigna à PIERRE SÉGUIER, Seigneur de Drancy, son cousin, & mourut en 1663, sans enfants d'*Anne de Balzac,* veuve de *François de l'Isle,* Seigneur de Treigny, & fille de *Jean,* Seigneur de Montagu, & de *Madeleine Olivier;*

3. Antoine, Abbé de St.-Jean d'Amiens, Chanoine de Paris, Confeiller au Parlement, mort le 19 Août 1635;
4. Et Marie, qui époufa *Michel-Antoine du Prat*, Seigneur de Nantouillet, fils d'*Antoine*, & d'*Anne de Barbançon*.

V. Pierre Séguier, III[e] du nom, Seigneur de Sorel, Marquis d'O, Confeiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, quitta le parti de la Robe & embraffa celui de l'Épée, mourut en 1638, & fut inhumé à St.-André-des-Arts. Il avoit époufé, au mois d'Août 1612, *Marguerite de la Guesle*, Dame de Chars, feconde fille de *Jacques*, Procureur-Général au Parlement, & de *Marie de Rouville*, Dame de Chars, dont

Louise-Marie, Marquife d'O, Dame de Sorel, de Chars & de Villers, morte le 13 Septembre 1651, qui avoit époufé, le 23 Septembre 1641, *Louis-Charles d'Albert*, Duc de Luynes, Pair de France, né le 25 Décembre 1620, mort le 10 Octobre 1690, fils de *Charles*, Pair, Connétable & Grand Fauconnier de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie de Rohan-Montbazon*. Voy. ALBERT.

BRANCHE

*des Seigneurs d'*Autry.

IV. Jean Séguier (fixième fils de Pierre, & de *Louife Boudet*), Seigneur d'Autry, Confeiller au Parlement, Maître des Requêtes, & enfin Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris, mort avant le 1[er] Mars 1600, avoit époufé *Marie Tudert*, fille de *Claude*, Seigneur de la Bournalière, Confeiller au Parlement, & de *Nicole Hennequin*. Etant veuve, elle fe fit Carmélite, fous le nom de la Mère *Marie de Jéfus-Chrift*, & vivoit encore en 1622. De ce mariage vinrent :

1. Pierre, qui fuit;
2. Dominique, Confeiller au Parlement, Doyen de Notre-Dame de Paris, Évêque d'Auxerre, enfuite de Meaux, premier Aumônier du Roi, nommé Commandeur de l'Ordre du Saint-Efprit le 31 Décembre 1649, & mort le 16 Mai 1657, âgé d'environ 66 ans;
3. Charlotte, femme de *Jean de Ligny*, Seigneur de Gragneul, Maître des Requêtes, morte à Paris le 17 Janvier 1636, âgée de 33 ans, & inhumée à St.-Jean-le-Rond;
4. Marie, qui époufa *Marc-Antoine de Gourgue*, premier Préfident au Parlement de Bordeaux;
5. Et Jeanne, Prieure des Carmélites de St.-Denis, puis de celles de Pontoife.

V. Pierre Séguier, Chevalier, Comte de Gien, Duc de Villemor, dont il obtint l'érection par Lettres Patentes du mois de Janvier 1650, qui ne furent point enregiftrées, né à Paris le 28 Mai 1588, Confeiller au Parlement, Maître des Requêtes, Intendant de Juftice en Guyenne & Préfident au Parlement, exerça ce dernier office pendant 9 ans avec tant de lumières & d'intégrité, que Louis XIV lui commit la Garde des Sceaux, par Lettres du 28 Février 1633, & après la mort d'Etienne d'Aligre, il fut revêtu de la dignité de Chancelier de France, dont il prêta ferment le 19 Décembre 1635. Il s'appliqua tellement à cet emploi pendant les 17 premières années qu'il eut les Sceaux, qu'il devint le plus éclairé & le plus docte des Chanceliers qui ayent encore paru; donna des preuves éclatantes de fa prudence & de fa fermeté en plufieurs occafions, & particulièrement lors d'une grande fédition furvenue en Normandie en 1639, qu'il appaifa par fes foins, fon confeil & fon autorité, de forte que toute la Province demeura tranquille & dans fon devoir. Il fut fait Garde des Sceaux des Ordres du Roi le 16 Janvier 1641, jufqu'en 1643. Les Sceaux lui furent demandés le 1[er] Mars 1650, & donnés à Charles de l'Aubefpine, Seigneur de Châteauneuf. Ils lui furent remis le 14 Avril 1651, & ôtés une feconde fois le 7 Septembre fuivant, pour les donner à Mathieu Molé, après le décès duquel ils lui furent rendus pour la troifième fois le 4 Janvier 1656, & il les garda jufqu'à fa mort, arrivée à St.-Germain-en-Laye le 28 Janvier 1672, âgé de 84 ans. Pendant qu'il fut privé des Sceaux, il ne laiffa pas de préfider à tous les Confeils du Roi, fut toute fa vie le Mécène, l'afyle & le protecteur des favants en toutes fortes de profeffions. Son corps fut porté au Couvent des Carmélites de Pontoife, & inhumé dans une Chapelle au-dedans du Cloître. Il avoit époufé *Madeleine Fabri*, née le 22 Novembre 1597, & morte à Paris le 6 Février 1683, dans fa 86[e] année, fille de *Jean*, Seigneur de Champauzé, Tréforier de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Marie Buatier*. Elle ne laiffa que :

Madeleine, née le 10 Août 1618, mariée, 1°

le 5 Février 1634, par contrat du 22 Janvier précédent, à *César du Cambout*, Marquis de Coislin, Colonel-Général des Suisses, fils aîné de *Charles*, Marquis de Coislin, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Philippe de Beurges*, Dame de Sevry en Lorraine ; & 2° à *Gui*, Marquis *de Laval* & de Sablé. Elle est morte le 31 Août 1710, & a été inhumée aux Ursulines du Fauxbourg Saint-Jacques ;

Et CHARLOTTE, née le 5 Avril 1623, mariée, 1° le 3 Février 1639, à *Maximilien de Béthune*, Duc de Sully, Pair de France, fils de *Maximilien*, Marquis de Rosny, & de *Françoise de Blanchefort de Créquy*; & 2° le 29 Octobre 1668, à HENRI DE BOURBON, Duc de Verneuil, Pair de France, fils naturel du Roi HENRI IV, & de *Catherine-Henriette de Balzac*. Elle est morte le 5 Juin 1704, âgée de 81 ans 10 mois, & a été inhumée dans l'Église des Religieuses de Ste.-Élisabeth à Paris.

BRANCHE
des Seigneurs de SAINT-CYR.

III NICOLAS SÉGUIER, Seigneur de St.-Cyr (second fils de NICOLAS, Seigneur de l'Estang-la-Ville, & de *Catherine le Blanc*), fut Maître des Comptes, après avoir été Contrôleur-Général de l'Artillerie, & mourut le 26 Octobre 1569. Il avoit épousé, 1° le 10 Août 1543, *Claude de la Forge*, fille de *Jean*, Receveur-Général des Finances en Picardie, & de *Claude Molé* ; & 2° le 24 Janvier 1557, *Michelle de Fontaines*, fille de *Jean*, Auditeur des Comptes à Paris, & de *Marguerite Boucher d'Orsay*. Du premier lit vinrent :

1. PIERRE, qui suit;
2. JEAN, Maître des Comptes à Paris, depuis 1582 jusqu'en 1586, qui épousa *Marie Hulin*, & en eut

   ISABELLE, mariée à *Christophe Sanguin*, Seigneur de Livry, Président aux Requêtes, Prévôt des Marchands de Paris.

3. MARIE, qui épousa *Guillaume Baillon*, Maître des Comptes à Paris;
4. FRANÇOISE, mariée à *Jean Veau*, Seigneur de la Bauchère, aussi Maître des Comptes;
5. MADELEINE, qui épousa *Pierre Lescalopier*, Président des Enquêtes à Paris.

Et du second lit :

6. JÉRÔME, qui fut Conseiller au Grand-Conseil en 1595, Maître des Requêtes le 5 Février 1599, Président au Grand-Conseil en 1602, & eut, le 9 Mars de la même année, un Brevet de Conseiller d'État, enregistré le 20 du même mois. Il avoit épousé, le 4 Novembre 1584, *Anne Viole*, fille de *Claude*, Seigneur de Cirestnes, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Jeanne Piedefer*, dont :

   1. JÉRÔME, Seigneur de Champigny, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, mort Gouverneur de Marle. Il avoit épousé, par contrat du 21 Août 1623, passé devant *Jean-Paul Dagneau*, Notaire à Marle, *Renée de Signier*, fille de *Pierre*, Chevalier, Gouverneur de Marle, &c., & de *Marie le Clerc*. Elle se remaria à *Nicolas du Boulay*, Chevalier, Seigneur de Sery, Conseiller, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, dont elle n'eut point d'enfants, mourut & fut enterrée en l'Église des Pères de Nazareth près le Temple à Paris. De son premier lit elle eut :

      ANNE, qui épousa *Adrien de Canonne*, Secrétaire du Roi ;
      Et MARIE & SUSANNE, Religieuses Ursulines à Magny.

   2. ANNE, Religieuse aux Filles-Dieu à Paris ;
   3. JEANNE, Religieuse à Hautes-Bruyères ;
   4. MICHELLE, Religieuse à Pontoise ;
   5. MADELEINE, mariée 1° à *Pierre des Friches*, Conseiller au Grand-Conseil; & 2° avec *Anne-Charles Jacquelin*, Trésorier des Bâtiments du Roi;
   6. Et ELISABETH.

7. Et NICOLAS, Correcteur des Comptes à Paris, qui épousa *Françoise le Prestre*, fille de *Jean*, & en eut:

   MADELEINE, mariée 1° à *Pierre Gaucher;* & 2° à *Guillaume Phelippe*, Secrétaire du Roi ;
   FRANÇOISE, qui épousa *Antoine Regnault*, Seigneur de Montmor ;
   Et ANNE, mariée à *Jean de la Croix-Journée*, Seigneur de Chailly.

IV. PIERRE SÉGUIER, Seigneur de St.-Cyr, fut Conseiller au Parlement de Paris, & épousa *Charlotte Janvier*, fille de *Nicolas*, Secrétaire du Roi, & de *Marie Maillart*. Leurs enfants furent:

1. PIERRE, qui suit;
2. NICOLAS, Conseiller au Parlement, Cha-

noine de Paris, Abbé de St.-Jacques de Provins, Prieur de St.-Père d'Eftampes, & de Montreuil-Bellay, mort le 16 Septembre 1624;

3. Jean, auteur de la branche des Seigneurs *du Pleffis*, rapportée ci-après;
4. Louise, mariée, par contrat du 6 Mai 1595, à *Charles de Longueil*, Seigneur de Seure & de la Vaudoire;
5. Françoise, Religieufe aux Cordelières de St.-Marcel à Paris ;
6. Et Jeanne, Religieufe à Longchamps.

V. Pierre Séguier, IIe du nom, Seigneur de Saint-Cyr, Confeiller au Parlement, Doyen des Requêtes du Palais à Paris, mort le 5 Janvier 1625, avoit époufé *Marguerite Froment*, fille de *Louis*, Lieutenant-Criminel à Provins, puis Contrôleur des Ligues-Suiffes, & de *Marguerite de Bragelongne*, dont:

1. Jérôme, Seigneur de St.-Gyr, mort fans avoir été marié ;
2. Pierre, Enfeigne au Régiment des Gardes-Françaifes, auffi décédé fans alliance;
3. Nicolas, qui fuit ;
4. Et Charlotte, qui époufa *Antoine Chomel*, Maître des Requêtes, dont elle étoit veuve en 1664.

VI. Nicolas Séguier, IIe du nom, Seigneur de St.-Cyr, après fes frères, & de St.-Briffon après la mort du Prévôt de Paris, fon coufin, époufa, le 5 Avril 1654, *Charlotte Pepin*, fille de *Jean*, Confeiller au Châtelet de Paris, & de *Marguerite le Lièvre*, de laquelle il eut:

1. Jean-Baptiste, qui fuit;
2. Claude-Alexandre, rapporté après fon frère aîné ;
3. Nicolas, Seigneur d'Andé & du Mefnil, mort, fans enfants, le 8 Avril 1690. Ses frères partagèrent fa fucceffion le 31 Mai 1691 ;
4. Et Charlotte, mariée à *Vivien l'Abbé*, Seigneur de Bullonde, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

VII. Jean-Baptiste Séguier, Seigneur de St.-Briffon, vendit au Roi fa Terre de St.-Cyr, & époufa, le 6 Février 1684, *Marie-Renée Quelain*, fille de *Nicolas*, Confeiller au Parlement de Paris, & de *Jacqueline Marin*, dont :

1. Nicolas, Page de la Ducheffe de Bourgogne en 1703, mort en 1731 ;
2. Jean-Baptiste, tué au fiége de Fribourg, fans avoir été marié, en 1713 ;
3. Maximilien, Meftre de Camp d'Infanterie réformé, puis Capitaine dans le Régiment de Limoufin;
4. Et Jacqueline-Charlotte.

VII. Claude-Alexandre Séguier (fecond fils de Nicolas, Seigneur de St.-Cyr, & de *Charlotte Pepin*), mourut le 4 Décembre 1725. Il avoit époufé 1° le 11 Juillet 1689, *Marie-Jeanne le Noir*, fille de *Charles*, Préfident à la Cour des Aides de Paris, & de *Louife Target*; & 2° *Renée-Françoife de Canonne*, morte le 27 Janvier 1712, veuve de *Jacques Boulet*, Seigneur de Taramefnil, & fille d'*Adrien*, Secrétaire du Roi, & d'*Anne Séguier*. Du premier lit il a eu :

1. Alexandre-Charles, Clerc tonfuré, mort le 28 Septembre 1711, & enterré à St.-Sulpice ;
2. Louis-Anne, qui fuit;
3. Nicolas, Chanoine Régulier de la Congrégation de France;
4. François, marié à *Marie-Jacqueline de Ghiftelle*, fille de *Liévin*, & de *Marie-Jeanne de Montbaillard*, dont:

   Claude-François-Louis, ancien Moufquetaire du Roi dans fa feconde Compagnie, mort à Paris, le 21 Février 1755, & inhumé à St.-Germain l'Auxerrois ;

   Et Jeanne-Antoinette.

VIII. Louis-Anne Séguier, né le 28 Août 1696, Confeiller au Parlement de Paris, mort le 13 Octobre 1749, avoit époufé, le 26 Février 1726, *Jeanne-Thérèfe-Antoinette Pelletier*, morte le 3 Juin 1734, fille d'*Antoine-Denis*, Auditeur des Comptes, & de *Sufanne le Noir*, dont:

Antoine-Louis, qui fuit;
Et Alexandre-Louis, mort jeune.

IX. Antoine-Louis Séguier, né le 1er Décembre 1726, Avocat du Roi au Châtelet de Paris le 22 Août 1748, Avocat-Général au Grand-Confeil le 26 Février 1751, & Avocat-Général au Parlement de Paris depuis le 10 Mars 1755, reçu à l'Académie Françaife en 1757, a époufé, le 29 Décembre 1767, *Marguerite-Henriette Vaffal*, fille de *Jean*, Ecuyer, Secrétaire du Roi près la Chambre des Comptes de Montpellier, & Receveur-Général des Finances de Languedoc, dont:

ANTOINE-JEAN-MATHIEU, né le 21 Septembre 1768.

BRANCHE
des Seigneurs DU PLESSIS & de FEUX.

V. JEAN SÉGUIER, Seigneur du Pleſſis & de Feux (troiſième fils de PIERRE, Seigneur de St.-Cyr, & de *Charlotte Janvier*), fut Avocat au Parlement en 1599, & Lieutenant-Général de Provins. Il épouſa, le 15 Juillet 1604, *Philippe de Maulevaut*, fille de *Guillaume*, Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Anjou, & de *Geneviève d'Aſnières*. Elle avoit la tutelle de ſes enfants le 7 Mars 1626, & donna 100 livres de rente pour la réception d'ANNE, ſa fille, dans la Congrégation des Religieuſes de Notre-Dame de Soiſſons, le 30 Novembre 1629. Ses enfants furent:

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. LOUIS, Seigneur de Beaulieu en 1643, puis Aumônier du Roi en 1661;
3. RAIMOND, Seigneur du Pleſſis, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers dans le Régiment de la Meilleraye en 1643, mort en 1645;
4. MARGUERITE, Religieuſe à Longchamps en 1643;
5. Et ANNE, dont on vient de parler, Religieuſe à Notre-Dame de Soiſſons, puis à Houdan en 1643.

VI. NICOLAS SÉGUIER, Seigneur de Feux en Berry, & du Pleſſis en partie, étoit Prieur & Seigneur de Ventelet, lorſqu'il partagea, le 1er Avril 1643, avec LOUIS & RAIMOND, ſes frères, les biens de leur mère. Il épouſa, par contrat du 21 Août 1655, *Anne le Juge*, fille de *Michel*, & de *Claude Meſſager*. Ils étoient morts l'un & l'autre en 1680, & eurent:

1. PIERRE-LOUIS, qui ſuit;
2. CHARLES-PHILIPPE, Gendarme du Roi en 1680, marié, le 5 juillet 1688, à *Madeleine de Menou*, dont:
   MAURICE, marié à N... *Hareng*, vivante en 1722;
   Un autre fils;
   Et MADELEINE, Religieuſe à Ste.-Gloſſinde de Metz.
3. ANNE-MARGUERITE, vivante, ſans alliance, en 1708;
4. Et ANNE-DOROTHÉE, auſſi non mariée la même année.

VII. PIERRE-LOUIS SÉGUIER, Seigneur de Feux, né à Paris le 2 Juillet 1660, baptiſé à St.-Sulpice le 2 Février 1661, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Marivaut, tué au coin d'un bois, avoit épouſé, 1° le 15 Juin 1686, *Catherine le Brun*, & 2° par contrat du 22 Janvier 1691, *Jeanne de Rumigny*, fille d'*Antoine*, & d'*Henriette Preudhomme*. Du premier lit il eut:

LOUIS, qui ſuit;
Et DOMINIQUE, qui a été marié.

VIII. LOUIS SÉGUIER, né en 1681, épouſa 1° le 30 Mars 1707, *Louiſe Poulain*; & 2° *Françoiſe Pallu*. Du premier lit il a eu:

1. LOUIS, Chanoine d'Eſtampes;
2. FRANÇOIS, qui a ſervi.

Et du ſecond lit:

3. FRANÇOISE.

BRANCHE
des Seigneurs de LA VERRIÈRE.

I. BARTHÉLEMY SÉGUIER (frère puîné de BLAISE, par lequel nous avons commencé la Généalogie), acheta de M. le Vacher, vers 1520, la Terre de la Verrière près Chevreuſe, & étoit Lieutenant-Général au Bailliage de Chartres. Il épouſa *Deniſe Poulain*, dont:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. MARIE, qui épouſa *Etienne du Pleſſis*, Seigneur de la Sauſſaye;
3. Et MARGUERITE, mariée à *Jean Berziau*, Seigneur de la Marſilière, Avocat-Général en la Chambre des Comptes à Paris, puis Lieutenant-Général au Bailliage de Chartres.

II. PIERRE SÉGUIER, Seigneur de la Verrière, Lieutenant-Criminel, puis Préſident au Siége Préſidial du Châtelet de Paris, épouſa *Catherine Pinot*, dont:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. CATHERINE, qui épouſa *Jean d'Apchon*, Baron de St.-Germain-des-Foſſés ſur l'Allier;
3. Et ANNE, mariée 1° à *François du Prat*, Baron de Thiern & de Viteaux; & 2° à *Hugues de la Vergne*, Seigneur de Mouy.

III. CLAUDE SÉGUIER, Seigneur de la Verrière & d'Antilly, Maître des Eaux & Forêts, Gentilhomme ſervant du Roi CHARLES IX, & Chambellan ordinaire de FRANÇOIS,

Duc d'Alençon, épousa, le 14 Avril 1567, *Judith du Puy*, dont :

1. JEAN, Colonel de 1000 chevaux au service de l'Empereur, mort en Allemagne sans avoir été marié ;
2. JACQUES, qui suit ;
3. JUDITH, qui épousa *Charles de Tranche-Lion*, Seigneur d'Ermenonville ;
4. Et MADELEINE, mariée à *Edme de Montigny*.

IV. JACQUES SÉGUIER, Seigneur de la Verrière & autres lieux, Garde des Offices de France, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, par Lettres du 6 Avril 1636, épousa, le 20 Février 1607, *Marguerite Tardieu*, dont :

1. JACQUES, Chanoine de Chartres, Aumônier du Roi, Chanoine & Théologal de l'Église de Paris, puis Évêque de Lombès en 1666, & ensuite de Nîmes. Il céda son droit d'aîneffe à JEAN, son frère ;
2. GUILLAUME, Enseigne de la Compagnie Colonelle du Régiment de Nereftang ;
3. CLAUDE, qui suit ;
4. JEAN, rapporté après la postérité de son aîné ;
5. FRANÇOIS, Chanoine Régulier de Ste.-Geneviève, & Abbé de Châteaulandon ;
6. ANNE, qui épousa *Jean Vialart*, Seigneur de Herse, Maître des Eaux & Forêts de Normandie ;
7. & 8. Et deux filles, Religieuses.

V. CLAUDE SÉGUIER, IIe du nom, Seigneur de Liancourt & de la Verrière, reçu Page de la Petite Ecurie du Roi en 1637, puis Maître d'Hôtel de Madame la Duchesse de Montpensier, Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de St.-Lazare de Jérusalem, & Commandeur de Sainte-Catherine en Anjou, épousa, le 27 Octobre 1669, *Françoise de Lannoy*, dont :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Liancourt, Capitaine de Frégate & Chevalier de St.-Louis, mort en 17..... Il avoit épousé, le 14 Mai 1708, *Louise-Marie-Anne de Saint-Paul* ou *Saint-Pol*, fille de *Pierre*, Seigneur de Lesmondan, de laquelle il a laissé

   ADÉLAÏDE, MARGUERITE-FRANÇOISE & MARIE-ANNE-VICTOIRE. Les deux dernières étoient à St.-Cyr en 1731.

2. CHARLES-ANTOINE, Lieutenant-Colonel au Régiment de Lannoy, puis Colonel des Milices de Normandie & Chevalier de St.-Louis, mort sans enfants de *Marie-Reine France*, veuve de M. *de Carnin*, Marquis de St.-Léger ;
3. JEAN-CLAUDE, qui suit ;
4. Et FRANÇOISE-BONNE, femme d'*André de Pinthereau*, Seigneur de Bachevillier & de Tourly.

VI. JEAN-CLAUDE SÉGUIER, Seigneur de Courthieux, né en 1672, Officier de Dragons & Chevalier de St.-Louis, s'établit à Chaumont, & épousa, le 14 Septembre 1713, *Marie-Françoise Chardin*, dont :

1. CLAUDE-FRANÇOIS, né le 15 Janvier 1715 ;
2. PIERRE-CHARLES-LÉONARD, né le 29 Juin 1722 ;
3. Et REINE-FÉLICITÉ, née le 10 Août 1723, reçue à St.-Cyr le 31 Août 1734.

V. JEAN SÉGUIER (quatrième fils de JACQUES, & de *Marguerite Tardieu*), fut Seigneur de la Verrière par la cession que JACQUES, Évêque de Nîmes, son frère, lui fit de ses droits d'aîneffe. Il épousa *Geneviève du Puy*, & eut pour fils unique,

VI. LOUIS-CÉSAR SÉGUIER, Seigneur de la Verrière, qui vendit cette Terre, & fut Officier dans le Régiment du Roi, Infanterie. Il épousa, le 25 Mars 1683, *Marie-Anne de la Lande*, qui lui apporta, entr'autres biens, la Terre de Courtampierre, & en eut :

1. JEAN-LOUIS, qui suit ;
2. JACQUES-ALEXANDRE, né en 1704, Officier dans le Régiment de Soissonnais ;
3. MARIE-ANNE, qui épousa *David de Moustelard*, Seigneur de la Maison-Rouge ;
4. LOUISE-ÉLISABETH, mariée à *François de Voisine* ;
5. Et LOUISE-ANNE.

VII. JEAN-LOUIS SÉGUIER, Seigneur de Courtampierre, de la Rivière & de Jaillemain, né en 1689, épousa *Catherine-Constance Hébert*, sœur de N... *Hébert*, Introducteur des Ambassadeurs, dont :

MARIE-CONSTANCE.

Cette branche est extraite du tome VI des *Grands-Officier de la Couronne*, aux Additions & Corrections, p. 464 & suiv. & en partie de l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 508.

La Maison de SÉGUIER porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles de même, & en pointe d'un mouton d'argent passant.*

SEGUIER. Cette Famille, connue à Marseille sous le règne du Roi René (à présent éteinte), avoit donné des Maîtres d'Hôtel des Rois Louis XI & Louis XII, & dans la suite plusieurs Officiers, qui se sont distingués, tant par mer que sur terre, entr'autres DOMINIQUE DE SEGUIER, qui commanda les Galères de France en l'absence de Prégent de Bidoux, & prit avec elles trois Galions d'Espagne, sur les côtes de Provence, en 1514. (Voy. l'*Hist. hér. de la noblesse de Provence*, tom. II, p. 391.)

Les armes étoient : *d'azur, au lion d'or, rampant contre un palmier du même, à la champagne échiquetée de trois traits, d'argent & de sable.*

SEGUIER, ancienne Famille originaire du pays de Quercy. Elle a été divisée en plusieurs branches, établies à Cahors & à Toulouse. Celle de Cahors a eu des Sénéchaux du pays de Quercy, & des Chanceliers d'Armagnac. Celle de Toulouse a produit des Juges-Mages de cette ville, & des Présidents à Mortier au Parlement de Languedoc.

☩ SEGUIN (DE), ancienne Famille noble établie dans le Gévaudan, de laquelle est noble GUILLAUME DE SEGUIN, qui rendit hommage au Roi Philippe-le-Long, le 20 Mars 1321, des possessions qu'il avoit dans le Territoire de Grèzes en Gévaudan. Le même vendit, le 15 Juillet 1322, à l'Ordet de Chirac, une portion de la Seigneurie de Chirac; & GUILLAUME DE SEGUIN, fils du précédent, rendit hommage au Roi CHARLES VI après l'Octave de Pâques de l'an 1392, pour les mêmes possessions & pour d'autres dans le Territoire de Chirac. Ce dernier fief a été possédé de tous temps, & l'est encore par cette Famille, qui en a renouvelé l'hommage en 1773 : ces actes sont conservés dans les Archives de la Cour des Aides & Finances de Montpellier. Cette Famille ne remonte, par filiation suivie, qu'à

I. JACQUES DE SEGUIN, qui fit un testament le 8 Mars 1550, par lequel il institue héritier général & universel son fils aîné, & n'eut que

ANTOINE, qui suit ;
Et FRANÇOIS, dont on ne connoît que le nom.

II. ANTOINE DE SEGUIN épousa *Anne de Lauzade* : ce qui est prouvé par une reconnaissance de la somme de 850 liv., datée du 10 Mai 1560, expédiée par Bertrand Malbois, Notaire, & par une autre quittance du 2 Juin 1611, expédiée par Pierre Roubin, Notaire à Marvejols. Il laissa

III. ETIENNE DE SEGUIN, Seigneur de Peyrefiche & de Rochevalier, qui fut Commandant pour le Roi dans le lieu de St.-Jean-du-Breuil en Gévaudan, pendant les années 1592, 1593 & 1594. La Reine Mère lui écrivit une lettre, le 3 Juin 1611, pour lui recommander d'avoir soin de la ville & du château de Marvejols, où il commandoit, & de conserver soigneusement cette place. Le Roi lui en écrivit une seconde pour le même sujet, le 2 Juillet 1620 ; & pour récompense de ses services, S. M. lui fit don de 1200 liv., par lettres de Fontainebleau, du 30 Mai 1623. Il avoit épousé *Anne de Fabry*, testa le 21 Février 1633 ; l'institua son héritière, à la charge de rendre son hérédité à ALDEBERT, son fils aîné, & fit des legs à ses autres enfants. De son mariage il eut :

1. ALDEBERT, qui suit ;
2. JEAN, auteur de la branche des Marquis de *Reyniès*, rapportée ci-après ;
3. TROPHIME, Sieur de la Combe, Volontaire dans les Troupes du Roi, tué au siége de la Rochelle, le 10 Août 1627 ;
4. ETIENNE, Sieur de la Pinède, Capitaine des Chevaux-Légers, par commission du 15 Avril 1649 ;
5. 6. & 7. ANNE, MARGUERITE, MARIE ;
8. Et JEANNE, mariée, par contrat du 26 Février 1631, à *Pierre de Pinetou*, II[e] du nom, Seigneur de Chambran-Limpry & Recoulets en Pommiers.

IV. ALDEBERT DE SEGUIN DE BORNE, Seigneur & Baron de Prades, Rochevalier, & autres Terres, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi LOUIS XIII, servit en cette qualité, en 1624, suivant un certificat de M. de Chevreuse, Grand Chambellan de France. Il avoit épousé, par acte du 29 Avril 1620, *Marie de Ginestous de Mondardieu*, fille de *Pierre*, & de *Claude de Mondajors*, Dame de Plantiers. Il rendit un dénombrement le 18 Mai 1639, fit son testament le 12 Avril 1661, & laissa de son mariage :

1. TROPHIME, qui suit ;
2. CÉSAR, Sieur de la Cour, Capitaine des

Chevaux-Légers dans le Régiment d'Anlezy, par commiſſion du 8 Août 1652 ;
3. Et Marguerite, mariée, par contrat du 16 Février 1648, à *Charles de Saint-Martin*, Seigneur de Villaret & de la Tour du Vialla, Capitaine au Régiment d'Infanterie d'Angoulême.

V. Trophime de Seguin de Borne, Seigneur & Baron de Prades, Rochevalier, Reſſenades, &c., Co-Seigneur, avec le Roi, de Marvejols & de Chirac, épouſa, par contrat du 15 Avril 1659, *Marguerite de Launay d'Entraigues*, fille de N... *de Launay d'Entraigues*, & de *Philiberte d'Arpajon*. Ledit Trophime, César, ſon frère, & Etienne, fils de Trophime, furent maintenus dans leur nobleſſe, par jugement du 31 Octobre 1668. Il laiſſa pour fils aîné

VI. Etienne de Seguin, IIe du nom, dit *de Borne*, qui fut Seigneur & Baron de Prades, & autres Terres, Capitaine de Dragons, dans le Régiment de Bretoncelle, par proviſions du 2 Juillet 1707, ſucceſſivement Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de St.-Louis; il eut Commiſſion de Meſtre de Camp dans les troupes de Cavalerie, datée du 20 Juillet 1717, & eſt mort en Février 1737, ſans poſtérité. Il avoit épouſé, le 21 Novembre 1711, *Marie-Anne d'Huc*, fille de *François*, & d'*Anne de Bonbernat*, & ſes biens ont paſſé à la ſeconde branche établie à Reyniès, dont on va parler.

SECONDE BRANCHE,

Marquis de Reyniès.

IV. Jean de Seguin, Seigneur de Bros, (ſecond fils d'Etienne, & d'*Anne de Fabry*), fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, par proviſions du 27 Décembre 1626, Capitaine, Châtelain & Gouverneur pour S. M. de la Ville & Vicomté de Villemur, par commiſſion du 12 Février 1634. Il épouſa, par acte du 12 Juillet 1631, *Jeanne de la Tour*, héritière de la Maiſon des Reyniès, de Moulis & autres lieux, & ſe fixa dans le pays de Reyniès, rendit un dénombrement le 22 Mai 1639; fit ſon teſtament le 9 Avril 1645, & eut de ſon mariage :

1. Étienne, qui ſuit ;
2. Charles, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Gaſſion, par brevet du mois de Mars 1674 ;
3. Jean, mort jeune ;
4. Et Julie.

V. Étienne de Seguin de la Tour, Seigneur de Bros, Marquis de Reyniès, Seigneur de Moulis, la Motte-Sailhiens, St.-Rauffars, St.-Michel & St.-Jean-de-Corniès, Capitaine, Châtelain & Gouverneur pour le Roi de la Ville & Vicomté de Villemur, par commiſſion du 19 Avril 1659, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, par Commiſſion du 1er Mars 1674, fut reconnu noble d'extraction, avec ſon fils unique qui ſuit, par jugement de M. de Bezons, du 31 Octobre 1668. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Juin 1654, *Claudine de Bourg*, fille de *Michel*, Seigneur de Trenel, & de *Charlotte de Trémolet de Bucelly*, Dame de la Moſſon, proche Montpellier.

VI. Étienne de Seguin de la Tour, IIe du nom, Marquis de Reyniès, fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Gaſſion, par commiſſion du 30 Août 1678; Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, par commiſſion du mois d'Août 1688, Capitaine & Gouverneur pour le Roi de la Ville & Vicomté de Villemur, par proviſions du 12 Mars 1691; épouſa, par contrat du 6 Février 1683, *Jeanne de Hariſſon*, fille de *Jonathan*, Seigneur de Luſtract, & de *Marguerite Gauthier*. De ce mariage eſt iſſu.

VII. Étienne de Seguin de la Tour, IIIe du nom, Marquis de Reyniès, Lieutenant de la Compagnie de St.-Orens, Régiment de Guyenne, Dragons, par brevet du 25 Mai 1705, qui épouſa, par contrat du 4 Novembre 1719, *Catherine de Molières*, fille d'*Arnaud*, Préſident de la Cour des Aides de Montauban, & de *Marie-Thérèſe de Buiſſon d'Auſſonne*, dont vinrent:

1. Étienne-Trophime, qui ſuit ;
2. Madeleine, reçue à St.-Cyr en 1732, morte en 1742 ;
3. Jeanne ;
4. Anne, Religieuſe Urſuline à Montauban ;
5. Et Marguerite.

VIII. Étienne-Trophime de Seguin de la Tour, Marquis de Reyniès, Seigneur & Baron de Prades, Rochevalier, Reſſenades, Co-Seigneur, avec le Roi, de la Ville de Marvejols & de Chirac, qui a ſervi en qualité de Cornette de Cavalerie, s'eſt trouvé, aux ba

tailles de Fontenoy, en 1745, de Rocoux en 1746, & de Lawfeld, en 1747. Ce fut lui qui hérita des biens d'Étienne de Seguin de Borne, Baron de Prades, mort à Marvejols, sans enfants, en Février 1737, qui forme le VIe & dernier degré de la première branche. Il épousa, par contrat du 15 Février 1751, *Marie de Guy*, fille de *Charles*, & de *Jeanne de Chauvet*, dont :

1. Étienne-Trophime-François-Pierre, qui suit ;
2. Jacques-Charles, reçu Mousquetaire de la seconde Compagnie, le 28 Mars 1772, réformé lorsque le Roi Louis XVI, régnant, licencia ces deux Compagnies de Mousquetaires, le 23 Décembre 1775. Il eut une Sous-Lieutenance dans le Régiment d'Orléans, Cavalerie, par brevet du mois de Décembre 1777, & a passé en 1779 au sixième Régiment des Chevaux-Légers;
3. François-Xavier, aussi reçu Mousquetaire de la seconde Compagnie des Mousquetaires noirs, au mois d'Août 1775, a été réformé ainsi que son frère, & est entré dans la Marine au mois d'Avril 1777 ; a été blessé à l'œil droit à la prise de la Grenade par M. le Comte d'Estaing, & a été fait Enseigne de Vaisseau en Janvier 1780 ;
4. François-Arnaud, entré Page aux Petites Écuries du Roi, le dernier Décembre 1775; au sortir des Pages, est entré au Régiment Colonel-Général des Dragons.
5. Jeanne-Marie-Anne, mariée, en Juillet 1773, au Marquis de *Brion de Marvejols ;*
6. Élisabeth-Ursule ;
7. Marguerite, reçue à St.-Cyr au mois d'Avril 1768 ;
8. Et Jeanne-Anne-Rosalie.

IX. Étienne-Trophime-François-Pierre de Seguin de la Tour, Marquis de Reyniès, eut une Sous-Lieutenance, dans le Régiment d'Orléans, Cavalerie, par brevet du 17 Juin 1770; s'est retiré du service en 1777, & a épousé, par contrat du 12 Juin 1780, *Marguerite-Paule de la Porte de l'Arnagole*, fille d'*Étienne-Alexandre*, Baron de l'Arnagole, & de *Jeanne-Joséphine de Lentron-Saint-Hubert*, dont nous ignorons la postérité.

Les armes: *parti, au 1 coupé de sinople, au chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent, posés 2 en chef & l'autre en pointe, qui est* de Seguin, *la pointe d'argent au laurier de sinople, au chef d'azur, chargé de trois hermines d'argent ;* au second: *écartelé aux* 1 *&* 4 *d'azur, & une tour d'argent maçonnée de sable, aux* 2 *&* 3 *à un lion d'or, langué & onglé de gueules,* qui est de la Tour-Reyniès. Supports: *un lion d'or,* qui est de Seguin, *& un griffon d'or*, qui est de la Tour-Reyniès.

SEGUINS de PAZZI. Esprit-François de Seguins, Seigneur de Baumettes, épousa, le 29 Décembre 1636, *Gabrielle de Panisse de Pazzi,* dont il eut

Paul-Dominique de Seguins, qui hérita de son oncle maternel, Claude de Panisse de Pazzi, Marquis d'Aubignan, Seigneur de Lauriol, Syndic de la Noblesse du Comtat Venaissin, mort sans enfants. Paul-Dominique prit dès lors le nom & les armes de Pazzi, & épousa, le 29 Avril 1664, *Gabrielle de Calvière,* dont entr'autres enfants :

Louis de Seguins de Pazzi, Marquis d'Aubignan, Baron de Maligeai, qui épousa, le 9 Mai 1710, *Victoire-Sibylle de Fortia d'Urban,* dont il eut:

1. Paul, qui suit ;
2. Catherine-Gabrielle-Madeleine ;
3. Charlotte-Ursule ;
4. Jeanne-Françoise ;
5. Et Jeanne-Aglaé, toutes quatre Religieuses.

Paul de Seguins de Pazzi, Marquis d'Aubignan, Enseigne de Galère par Brevet du 8 Septembre 1733, vivoit en 1749.

Les armes: *parti, au* 1er *d'azur, à la colombe huppée essorante d'argent, becquée & onglée de gueules, accompagnée de sept étoiles d'or,* 4 *en chef &* 3 *en pointe,* qui est de Seguins; *au* 2e *d'azur, à deux dauphins adossés d'or, crêtés & oreillés de gueules ; l'écu semé de croix recroisettées, au pied fiché d'or,* qui est de Pazzi.

SÉGUIRAN, en Provence. Les Seigneurs d'Auribeau, de Bouc, de Vauvenargue, de St.-Estève & de la Foux, à présent éteints, s'étoient distingués depuis le XIVe siècle dans la Robe & dans l'Épée, & avoient donné à l'Ordre de Malte des Baillis.

Pierre & François de Séguiran, frères, de la ville de Barjols, ayant été reconnus issus des branches précédentes, portèrent les armes de cette Famille, qui sont : *d'azur, à un cerf élancé d'or.*

Pierre de Séguiran, Co-Seigneur de Fuveau, fut reçu Procureur du Roi au Bureau des Trésoriers de France, en la Généralité de

Provence, en 1714. Il épousa N... *de Martin*, issue des Seigneurs d'Amirat, dont il eut :

1. Jean-Baptiste, qui suit ;
2. Un fils, Sacristain de l'Eglise de Riez ;
3. Et un fils, Théologal de la Collégiale de Barjols.

Jean-Baptiste de Séguiran, Co-Seigneur de Fuveau, reçu Avocat-Général à la Cour des Comptes en 1721, épousa N... *de Fulque*, sœur du Marquis d'Oraison, dont entr'autres enfants :

Un fils, Officier de Vaisseau, & un autre, Jésuite.

François de Séguiran (frère cadet de Pierre), fut élu Assesseur d'Aix & Procureur du pays en 1709. Son fils,

Jean-François de Séguiran, reçu Avocat-Général au Parlement d'Aix, épousa N... *d'Antoine*, de la ville de Marseille, dont il eut :

Un fils, Garde de la Marine, & une fille.

Voy. l'*Hist. hér. de la Noblesse de Provence*, tome II, p. 391.)

SÉGUR. Cette Maison est très-ancienne parmi la haute Noblesse du Périgord. On trouve des Seigneurs de Pardaillan au nombre des hauts Nobles, présents à l'Hôtel-de-Ville de Bordeaux, lors de la prise de possession de la Guyenne par Louis XI. Les *Mémoires de la vie de Henri IV* en font mention en plus d'un endroit. Il y avoit plusieurs branches du nom de Ségur établies en Limousin. On trouve *Geoffroy Hélie*, Seigneur de Ségur en 1179, qui étoit père de *Geoffroy*, vivant en 1249.

Marguerite Hélie épousa, le 20 Octobre 1380, *Audoin de Perusse*, Sire des Cars, qui testa en 1435.

Héliot Hélie (*Pompadour*), Seigneur de Ségur, se maria en 1445.

Jean de Ségur, IIe du nom, Captal de Puychagut, Baron de Seiches, Seigneur de Pardaillan, épousa, le 2 Février 1451, *Jeanne de Grailly*, dont il eut :

1. Giron, Seigneur de Théobon, Captal de Puychagut, en 1460, qui épousa *Isabeau de Mayrac*, dont
   1. Gaston, qui laissa
      Isabeau, Dame de Geniffac & de Gajac, mariée, le 7 Décembre 1533, à *Louis*, Seigneur *de Pierre-Buffière*.
   2. Catherine, qui épousa, le 4 Juin 1510, *Hélie de Salignac*, Seigneur de la Mothe-Fénélon.
2. Bérard, qui suit ;
3. Et Pierre, auteur de la branche des Barons de *Pardaillan*, Vicomtes de *Cabanac*, rapportée plus loin.

Bérard de Ségur, Seigneur de Ponchat, épousa, le 3 Février 1499, *Marguerite de Chassaignes*, dont il eut

Pierre de Ségur, qui épousa, 1° en 1523, *Jeanne Cousinier* ; 2° *Lucrèce de la Chassagne* ; & 3° le 15 Mars 1547, *Catherine de Pellegrue*, Dame de Casseneuil. Du troisième lit vint

François de Ségur, qui fut Gentilhomme ordinaire du Roi de Navarre, & épousa, le 2 Février 1567, *Jeanne de Mosnier*, Dame de Fouguerolles, dont, entr'autres enfants,

Daniel de Ségur, qui épousa, le 27 Novembre 1616, *Marguerite de Bonnières*, dont

Jean-Isaac de Ségur, Seigneur de Ponchat & de Fouguerolles, en Guyenne, Page du Roi Louis XIII, né en 1624 ; il mourut en Novembre 1707, & avoit épousé, le 17 Décembre 1654, *Anne-Marie de Taillefer*, Demoiselle de Roussille, dont :

Henri-Joseph, appelé Marquis de Ségur, Gouverneur du pays de Foix le 10 Février 1702, Lieutenant-Général de Champagne & Brie, Grand'Croix de l'Ordre de St.-Louis, Maître de la Garde-Robe du Régent, & avant Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Anjou, qui mourut à 76 ans, le 10 Juin 1737. Il avoit épousé, le 6 Mai 1688, *Claude-Elisabeth Binet*, dont il eut :

1. Henri-François, qui suit ;
2. Jean-Charles, né le 28 Décembre 1695, nommé Évêque de Saint-Papoul en Octobre 1723. Il se démit le 26 Mars 1735, & mourut le 28 Septembre 1748 ;
3. Marie-Anne-Françoise, Abbesse de Gif, morte en 1741 ;
4. Et une fille, Religieuse à Gif.

Henri-François, appelé Comte de Ségur, né le 1er Juin 1689, Page de la Chambre en 1699, Chevalier des Ordres en 1748, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Inspecteur-

Général de Cavalerie & des Dragons, Lieutenant-Général de Champagne, Gouverneur & Grand Sénéchal du pays de Foix, mourut le 18 Juin 1751. Il avoit épousé, par contrat du 10 & célébration du 21 Septembre 1718, *Philippe-Angélique de Froissy*, émancipée le 20 Août 1718, dont

PHILIPPE-HENRI, Marquis DE SÉGUR, né le 20 Janvier 1724, Gouverneur & Lieutenant-Général, Gouverneur & Grand Sénéchal du pays de Foix & de Donezan, & Lieutenant-Général de Champagne, ferment prêté le 1[er] Mars 1753, reçu Chevalier des Ordres le 7 Juin 1767, qui épousa, le 3 Février 1749, *Louise - Anne - Madeleine de Vernon de Beauval*, fille d'*Alexandre*, & d'*Anne du Vivier*, dont des enfants.

BRANCHE

des Barons de PARDAILLAN, *Vicomtes de* CABANAC.

PIERRE DE SÉGUR (fils puîné de JEAN II) eut pour petit-fils

BÉRARD DE SÉGUR, qui eut pour enfants :

1. JEAN, qui laissa
   MARIE, Dame de Pardaillan, qui épousa *Pierre d'Escodeca*, Seigneur de Boisse, par elle Baron de Pardaillan, Gouverneur de Bourg en Bresse, dont *Louis* & *Jeanne*.
2. Et PIERRE, qui suit.

PIERRE DE SÉGUR, III[e] du nom, laissa pour petit-fils

LÉONOR DE SÉGUR, qui épousa *Jeanne de Vivans*, dont il eut

JEAN DE SÉGUR, Vicomte de Cabanac, &c., qui fut père de :

1. HENRI, qui suit ;
2. Et FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs du *Grand-Peuch*, qui eut pour fils,
   JEAN, Seigneur du Grand-Peuch & de Voutrou, ancien Capitaine dans le Régiment d'Orléans, Cavalerie, Chevalier de St.-Louis, qui épousa, le 19 Mai 1733, *Marie-Louise le Maistre*, morte en Août 1757, fille de *Henri*, Seigneur du Marais près Dourdan, dont
   Une fille, mariée à N... *de Stud*.

HENRI DE SÉGUR, II[e] du nom, laissa

JOSEPH DE SÉGUR, qui eût :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. Et JEAN, Chevalier de Malte.

JOSEPH, Comte DE SÉGUR, Vicomte de Cabanac en Guyenne, Lieutenant du Maire de Bordeaux, Chevalier de St.-Louis, & premier Enseigne des Gendarmes de la Garde, Maréchal de Camp, épousa, le 13 Juin 1741, *Jeanne-Henriette le Maistre*, fille de *Henri*, dont :

1. JOSEPH-MARIE, né le 5 Février 1744 ;
2. Et N..., Chevalier DE SÉGUR.

SÉGUR, Seigneurs de Frans, une des plus anciennes Maisons de Guyenne & qui remonte à

BERNARD DE SÉGUR, Seigneur de Frans dans le Puynormand, qui vivoit dans le XII[e] siècle, & qui est qualifié dans plusieurs actes, de Chevalier, Gentilhomme & Capitaine de 100 Hommes d'Armes. Il eut pour petit-fils

HUGUES DE SÉGUR, Seigneur de Frans, qui eut pour fils

BERTRAND DE SÉGUR, Seigneur de Frans, qui épousa, en 1362, *Jeanne de Mayensan*, qui lui apporta la Terre de Bégles près Bordeaux, dont Jean, Roi d'Angleterre & Duc de Guyenne, avoit gratifié un de ses auteurs en 1205. Le château prit de lui le nom de Frans qu'il a conservé depuis, & qui a toujours été le partage de l'aîné. Tous les descendants de BERNARD & de BERTRAND, qui se trouvent dans toutes les occasions avec la plus haute Noblesse de Guyenne, ont toujours suivi le parti des armes jusqu'à JACQUES DE SÉGUR, aïeul d'ALEXANDRE, & ont été attachés à la personne de nos Rois.

POTHON DE SÉGUR, Seigneur de Frans, contribua beaucoup à la réduction de Bordeaux sous l'obéissance de Charles VII, & signa en 1453 le Traité avec les Seigneurs de Candalle, de Duras & de Montferrant.

ÉTIENNE DE SÉGUR, Seigneur de Frans, rendit des services signalés à Henri IV, comme cela est mentionné dans les Lettres de Gentilhomme de la Chambre accordées par Louis XIII en 1611 à son fils,

JEAN DE SÉGUR, Seigneur de Frans.

JACQUES DE SÉGUR, Seigneur de Frans, étoit Capitaine de Cavalerie en 1670 : il quitta alors le service à la persuasion de sa femme,

& fut pourvu d'une charge de Conſeiller au Parlement de Bordeaux. Il avoit épouſé, en 1670, *Jeanne de Gaſq*, dont :

1. JEAN, Aide de Camp de M. le Maréchal de Lorges, mort en 1688, à l'âge de 17 ans ;
2. ALEXANDRE, Seigneur de Frans, Préſident à Mortier au Parlement de Bordeaux, qui laiſſa

   NICOLAS-ALEXANDRE, qui ſuccéda à ſon père dans ſa charge de Préſident à Mortier au Parlement de Bordeaux, & mourut le 24 Mars 1755. Il avoit épouſé, en Juin 1721, *Charlotte-Émilie le Fèvre de Caumartin*, morte en Novembre 1729, dont

   1. MARIE-THÉRÈSE-ÉLISABETH-EUGÉNIE, morte le 28 Octobre 1759. Elle avoit épouſé, en 1742, ALEXANDRE DE SÉGUR ;
   2. CHARLOTTE-LOUISE, mariée à *Emmanuel-Louis*, Comte *de Coëtlogon*, Lieutenant-Général des Armées du Roi ;
   3. N..., qui épouſa M. de *Maiſoncel*, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Clermont-Prince, & Brigadier des Armées ;
   4. Et MARIE-ANNE-VICTOIRE, morte le 27 Janvier 1774. Elle avoit épouſé, le 12 Février 1765, *Nicolas-Thomas Hue*, Comte de Miromémil, Colonel des Grenadiers Royaux.

3. FRANÇOIS, Major du Régiment d'Angoumois, dont

   Un fils, mort ſans avoir été marié.

4. Et PIERRE, qui ſuit.

PIERRE DE SÉGUR fut d'abord Page du Roi Louis XIV & Chevalier de Malte, puis Conſeiller au Parlement de Bordeaux, & mourut en 1743. Il avoit épouſé, en 1715, *Marie Rocaute*, dont il eut

ALEXANDRE DE SÉGUR, Prévôt de Paris juſqu'en 1766, qui épouſa, en 1742, MARIE-THÉRÈSE-ÉLISABETH-EUGÉNIE DE SÉGUR, morte à Bordeaux le 28 Octobre 1759, ſa nièce à la mode de Bretagne, dont :

1. NICOLAS-MARIE-ALEXANDRE, Seigneur de Frans, né le 31 Janvier 1745, Mouſquetaire du Roi ;
2. Et LOUISE-MARIE-CHARLOTTE-ÉMILIE, morte le 10 Janvier 1765.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lévrier rampant d'argent, accolé & bouclé d'or ; aux 2 & 3 d'argent, à trois merlettes de ſable*; ſur le tout *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à trois bandes d'or; aux 2 & 3 d'hermines, à une bordure de gueules.*

SEIGLIÈRE DE SOYECOURT. JOACHIM DE SEIGLIÈRE, Seigneur de Boisfranc, Chancelier & Garde des Sceaux de Philippe de France, frère du Roi Louis XIV, épouſa *Geneviève de Gedouin*, dont il eut

TIMOLÉON-GILBERT DE SEIGLIÈRE, Seigneur de Boisfranc, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & Chancelier de Philippe, frère de Louis XIV, mort le 1er Février 1695 ; il avoit épouſé, le 5 Février 1682, *Marie-Renée de Belleforière,* morte le 25 Avril 1739, devenue, en 1690, héritière de ſa Maiſon, par la mort de ſes deux frères. Elle a auſſi ſuccédé à la branche des Préſidents de Maiſons, du nom de Longueil. Ils eurent

JOACHIM-ADOLPHE DE SEIGLIÈRE, Marquis de Soyecourt, Comte de Tilloloy, du chef de ſa mère, fait Brigadier des Armées du Roi le 1er Février 1719, & Chevalier de St.-Louis, qui mourut le 25 Mars 1738. Il avoit épouſé, le 29 Janvier 1720, *Pauline-Chryſante de Pas de Feuquières,* morte le 3 Juin 1742, qui a hérité, en 1730, du Marquiſat de Feuquières, dont :

1. LOUIS-ARMAND, qui ſuit ;
2. ANTOINE-ADOLPHE, dit le *Marquis de Feuquières*, né le 10 Mars 1723, Major du Régiment Dauphin Étranger, Guidon de Gendarmerie, puis Grand Bailli d'Épée de la Picardie, & Lieutenant-Général de la Province ;
3. Et JOACHIM-CHARLES, dit le *Comte de Soyecourt*, Capitaine de Dragons, qui épouſa, le 22 Mars 1749, *Marie-Sylvie de Berenger du Gua.*

LOUIS-ARMAND DE SEIGLIÈRE, Marquis de Soyecourt, né le 29 Janvier 1722, Colonel du Régiment Dauphin Étranger, Maréchal de Camp en 1759, épouſa 1° *Marie-Anne-Paule-Antoinette de Beauvilliers,* née le 26 Juillet 1721, morte le 21 Janvier 1743; & 2° le 27 Mars 1748, *Marie-Éléonore-Auguſte de Béthune*, née le 30 Janvier 1730.

Les armes : *d'azur, à trois épis de ſeigle d'or, 2 & 1.*

*SEIGNELAY. C'étoit une ancienne Baronnie de l'Auxerrois, qui fut longtemps possédée par la Maison de *Savoisy*, qui porta cette Terre en mariage à *François*, Seigneur *de la Rivière*, en Nivernois, & de Champlemy, Vicomte de Tonnerre & de Quincy. Leur fils aîné, Baron de la Rivière & de Seignelay, n'eut d'*Isabeau de Dinteville*, que des filles, dont l'aînée épousa son cousin germain, *Hubert de la Rivière*, & lui porta les Baronnies de la Rivière & de Seignelay. Cette dernière fut depuis vendue par un de ses descendants à *Jean-Baptiste Colbert*, Ministre & Secrétaire d'Etat, en faveur duquel la Baronnie de Seignelay fut érigée en Marquisat par Lettres du mois d'Avril 1668. Elle appartient aujourd'hui au Duc de Montmorency-Luxembourg, du chef de sa mère *Marie-Sophie-Honorate-Émilie Colbert*.

SEIGNEURET, Famille originaire du Dauphiné, comprise comme noble dans la révision des feux qu'il y eut dans cette province au commencement du XVe siècle. Elle a formé trois branches. La première est connue à Candé, au Bailliage de Blois, où elle possède la Seigneurie de la Borde. La seconde a la Baronnie de Fabresan, au Diocèse de Narbonne. L'une & l'autre ont donné des Chevaliers à l'Ordre de Malte. La troisième branche fait sa résidence à Aubagne.

Noble Jacques Seigneuret eut pour fils

Benoît Seigneuret, qui fut Seigneur du Gai-Perreus, Capitaine & Châtelain du Châtel & du mandement de Boucan en Dauphiné. Il étoit Grand Panetier de la Reine en 1510, lorsqu'il épousa *Catherine de Montdoucet*, fille de noble *Jean*, Seigneur de la Borde, premier Valet de Chambre du Roi, de laquelle il eut :

1. & 2. Jean & Jacques, auteurs des deux premières branches;
3. Et Pierre, qui suit.

Pierre de Seigneuret fut Conseiller & Maître d'Hôtel de Henri III, alors Roi de Pologne, charge dont ce Prince le pourvut par Lettres données à la Rochelle au mois de Juillet 1573, en considération de ses services & de ceux de ses ancêtres. Il épousa *Philippe Alavarde*, dont il eut

Pierre de Seigneuret, IIe du nom, marié, à Marseille en 1575, à *Anne d'Armelis*, dont :

1. Jean, qui suit;
2. Et Honoré.

Jean de Seigneuret épousa, en 1604, *Louise de Cordier*, fille de *Louis*, Ecuyer, & en eut

Louis de Seigneuret, qui épousa, en 1645, *Louise de Savournin*, des Seigneurs d'Aiglun, dont il eut :

Jean, qui suit ;
Pierre & Joseph, Officiers d'Infanterie;
Et plusieurs filles, dont deux mariées dans les Maisons de *Ruffy* & d'*Olivier*, & les autres Religieuses.

Jean de Seigneuret, IIe du nom, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie, épousa *Madeleine du Puy*, fille du Trésorier de France de ce nom, dont :

1. Un fils, qui suit ;
2. Et N..., mariée au Sieur *du Peret*, commandant un Bataillon du Régiment de Brie, & Chevalier de St.-Louis.

N... de Seigneuret épousa *Anne de Martel*, de la ville d'Aubagne, dont il eut :

Deux garçons, le puîné est Enseigne des Vaisseaux ;
Et six filles, parmi lesquelles il y en a une de mariée au Sieur de *Fresse-Montval*, & une autre Religieuse aux Dames de St.-Benoît à Aix. (Voy. l'*Hist. hér. de la Noblesse de Provence*, tom. II, pag. 392.)

Les armes : *de gueules, au chevron d'or ; au chef de sable, soutenu d'or, & chargé d'une aigle du même, posée entre deux émanches aussi d'or, chargées chacune d'une aigle de sable.*

*SEILLONS, Terre qui passa par alliance de la Maison de Villeneuve dans celles d'*Agoult d'Olières* & de *Vintimille*, & qu'*Anne de Vintimille* porta en dot à *Guillaume de Raousset*, Conseiller au Parlement de Provence. Voy. RAOUSSET.

SEILLONS, Famille d'Anjou. Macé de Seillons épousa, en 1440, *Jeanne Morel de Landelles*, & eut pour descendant

Anne-François de Seillons, Seigneur de la Barre, qui épousa *Jacquine de la Barre*, dont :

Marguerite-Catherine, née le 27 Avril 1681,

reçue à St.-Cyr au mois de Février 1693, après avoir prouvé qu'elle descendoit de Macé de Seillons.

Les armes : *d'or, fretté de gueules, à la bordure engrêlée de sable, & un chef d'or.*

* SEISSAC ou SAISSAC. C'est une Baronnie dans le diocèse de Carcassonne, qui entra en 1565 dans la Maison de *Clermont-Lodève*, par le mariage d'*Adonce de Bernui-Carmain de Foix*, Dame de Seissac, avec *Gui de Castelnau*, Baron de Castelnau, de Clermont, Sénéchal de Toulouse, laquelle obtint l'érection de Seissac en Marquisat, par Lettres du mois d'Avril 1604, enregistrées au Parlement de Toulouse le 3 Septembre suivant, pour elle & son fils *Alexandre*, qui épousa *Catherine de Caumont-Lauzun*; il fut père de *Gabriel-Aldonce*, & aïeul de *Louis*. Voy. CLERMONT-LODÈVE.

SELLE. Nicolas Selle fut ennobli par René, Duc de Lorraine. De lui est issu

François de Selle, qui épousa *Marie de Bréard*, dont il eut

1. Florent-Marcellin, qui suit;
2. Et Jean-Louis, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

Florent-Marcellin de Selle, Trésorier Général de la Marine, mort en 1743, laissa

1. Marcellin-François-Zacharie, Trésorier-Général de la Marine, Secrétaire du Roi, qui mourut en Octobre 1759. Il avoit épousé *Louise-Constance Eynard de Ravanne*, née vers 1720, fille aînée de *Benoît*, Grand Maître des Eaux & Forêts de Touraine, mort Secrétaire du Conseil, enterré le 22 Juin 1758, & de N... *Auvray*, dont
   1. Un fils;
   2. Adélaïde-Constance, née en 1743, mariée, par contrat du 13, célébration le 19 Mars 1763, à *Mathieu-Nicolas*, Marquis de *Bausset*, Ministre Plénipotentiaire du Roi à St.-Pétersbourg, mort en 1768, dont *François-Louis-Nicolas*, né le 12 Mars 1764;
   3. Et une fille, née en 1746, qui épousa N... de *Verdusan*, Marquis de Miran.
2. Charles, qui suit;
3. Et Madeleine-Marguerite-Renée, qui épousa, le 5 Novembre 1724, *Henri*, Comte *d'Illiers*, mort le 26 Novembre 1727.

Charles de Selle, Seigneur du Ménil-lès-Chevreuse, Conseiller honoraire au Parlement le 19 Juillet 1730, épousa, 1° en Avril 1735, *Catherine Gauthier de Bessigny*, morte le 22 Mai 1736; & 2° N... *de Lamouroux*, fille du Trésorier des États de Languedoc. Du premier lit vint :

1. Anne-Gabrielle, née le 20 Mai 1736, mariée, le 9 Avril 1753, à *Yves de Verduc de Soisy*, Conseiller au Parlement.

Du second lit est issu

2. Charles.

SECONDE BRANCHE,

établie à Toulon.

Jean-Louis de Selle de la Castille (fils puîné de François), Secrétaire du Roi, mort le 1er Avril 1762, eut pour enfants :

1. César-Luc-Marie, qui suit;
2. Deux fils, dont un marié en 1762;
3. Et Anne, mariée à *Guillaume-Balthasar de Faudran de Laval*, Seigneur de Taillades, mort en Octobre 1759.

César-Luc-Marie de Selle, Trésorier de la Marine, choisi par le Roi, suivant l'Ordonnance de Décembre 1762, pour remplir cet Office rétabli, & qui avoit été supprimé en Décembre 1759, après avoir été possédé depuis 1709, par ses oncle & cousin germain. Il n'est pas marié.

Les armes : *d'argent, à trois barres de gueules; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

* SELLE (la). C'est une Seigneurie qui fut érigée en Comté par Lettres du mois de Juillet 1695, enregistrées le 6 du même mois, en faveur de *Michel Guestre de Preval.*

* SELLES, Seigneurie en Berry, qui fut érigée en Comté en faveur de *Philippe de Béthune*, Baron de Selles, par Lettres du mois de Janvier 1621, enregistrées le 19 Juillet 1636. Cette Terre est aujourd'hui possédée par *Cardin-Paul le Bret*, Comte de Selles.

SELLIER-DUPIN, Famille noble de race, dont voici une filiation suivie, dressée sur titres originaux, depuis Joseph de Sellier, quoiqu'il paraisse qu'elle ait une origine plus ancienne.

Joseph de Sellier-Dupin, Écuyer, fut Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Boucicault, par Brevet du 24 Janvier 1569, daté de St.-Germain-en-Laye, & époufa *Julie de Chadois*, dont :

Jean de Sellier-Dupin, Ecuyer, né le 5 Février 1604, tenu fur les fonts de baptême par fon oncle paternel, & par Marie la Plagne, en la Paroiffe d'Efcaffefort en Agénois. Il époufa *Anne de Bonnin*, dont il eut :

Pierre de Sellier-Dupin, Écuyer, né à Millès le 22 Mai 1647, Lieutenant au Régiment de Crillon, Cavalerie, par Brevet du 15 Janvier 1670, puis Aide-Major audit Régiment le 20 Février 1676 & Capitaine de Cavalerie de nouvelle levée incorporée dans le Régiment de Bellegarde, par Commiffion du 20 Août 1678, mort à Mons de fes bleffures, fuivant fon teftament original, militaire, du 19 Juin 1692, & enterré dans l'Églife des P. Carmes de cette ville, le 21 Août 1692. Il avoit époufé, par contrat du 21 Février 1679, paffé devant *Beringuier*, Notaire à Manofque, *Catherine d'Audiffret*, dont il eut :

1. Jean-Pierre, qui fuit ;
2. Et Pierre, Chevalier de St.-Louis en 1726, lequel a fervi dans le Régiment de Savine depuis 1703 ; il fut incorporé dans le Régiment d'Aunay, enfuite dans celui du Maine, où il eft refté jufqu'en 1735. Il eft mort fans alliance à Manofque au mois de Septembre 1767, & a été inhumé dans l'Églife Paroiffiale de Notre-Dame.

Jean-Pierre de Sellier-Dupin, Écuyer, ondoyé le 11 Mars 1680, fervit d'abord en qualité de Cadet-Gentilhomme fuivant un certificat daté de Charlemont, du mois de Mars 1693, entra enfuite Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie du Duc de Duras, où il refta jufqu'en 1702 ; fut fait Capitaine au Régiment de Savine le 3 Septembre fuivant ; incorporé à la paix dans le Régiment d'Aunay, puis dans celui du Maine ; paffa enfuite dans celui de Blaifois ; fut fait Chevalier de St.-Louis le 12 Février 1724 ; s'eft retiré avec penfion en 1733 ; a fait fon teftament en 1740, devant *Beringuier*, Notaire à Manofque, & eft mort à Villemus le 11 Décembre 1754. Il avoit époufé, par contrat du 1er Décembre 1725, *Jeanne-Thérèfe de Saporte de Châteauneuf*, veuve de noble *Ignace de Bouliers*, Seigneur de Vaugine, & fille de Meffire *Jofeph de Saporte*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Anjou, dont la fœur a époufé le Marquis de Crillon. Ils eurent :

1. Pierre-Joseph, qui fuit ;
2. Jean-Pierre-Charles, appelé le *Chevalier de Villemus*, qui a commencé de fervir en 1754, dans les Gardes-du-Corps, Compagnie de Béthune, & s'eft retiré en 1777, avec un bon pour la Croix de St.-Louis (lorfqu'il aura 25 ans de fervice accomplis), & 560 livres de penfion ;
3. Et Jean-Étienne, Lieutenant au Régiment de Bourbon, Infanterie, Compagnie de Naudin le 4 Avril 1743, tué au fiége de Fribourg à la batterie de Tourine en 1744.

Pierre-Joseph de Sellier-Dupin de Villemus, Chevalier, né & ondoyé le 5 Octobre 1726, reçut les cérémonies du baptême en la paroiffe Notre-Dame de Manofque le 5 Octobre 1727 ; a commencé de fervir Enfeigne dans la Compagnie Commandante du fecond Bataillon du Régiment de Bourbon, Infanterie, le 4 Février 1740 ; a été fait Lieutenant audit Régiment, Compagnie de Taillan, le 8 Mars 1741, puis Capitaine par Commiffion du 25 Avril 1746, où il a fervi jufqu'en 1749 ; s'eft trouvé à la fameufe affaire des lignes de Weiffembourg le 2 Juillet 1744, & à l'attaque du village des Piquars ; au fiége de Fribourg, le 17 Octobre fuivant, & par complication fon Régiment y fit le fervice de l'Artillerie ; au fiége de Mons en 1745, comme premier Lieutenant aux Grenadiers ; de Charleroi en 1746, & de Namur le 5 Septembre 1746 ; aux batailles de Raucoux, le 11 Octobre fuivant, de Lawfeld le 2 Juillet 1747 & au fiége de Maëftricht en 1748, qui fut interrompu par la paix qui fe fit à Aix-la-Chapelle. Il époufa, 1° par contrat du 1er Février 1766, *Françoife Rivier de Baumont*, morte fans enfants ; & 2° par contrat du 18 Novembre 1776, paffé devant *Olivier*, Notaire, *Anne de Raoul*, de la Ville de Marfeille, fille de noble *André*, Écuyer, & de *Claire Magalon*.

Les armes : *d'argent, au lévrier de fable rampant*. Couronne de Marquis.

SELVE ou SELVA, ancienne Nobleffe, qui a fourni plufieurs hommes illuftres en différents Etats.

I. Fabien de Selve eut pour enfants :

1. Jean, qui fuit ;

2. Et autre Jean, reçu Conseiller-Clerc au Parlement de Paris en 1511, désigné Evêque de Luçon; on lui a attribué le livre de *Beneficio*. Il est enterré dans l'Église de Ste.-Geneviève de la Coûture.

II. Jean de Selve (le premier connu par titres) fut nommé, par le Roi Louis XII, Président au Parlement de Rouen (lors de son Érection par ce Prince en 1499), où il fut reçu le 1er Octobre. Il exerça cette charge jusqu'au 2 Mars 1507, & fut élevé à celle de premier Président à ce Parlement, à la place de Geoffroy Hébert, Evêque de Coutances, & il exerça jusqu'en 1514, pendant lequel temps il fut chargé par le Roi de diverses négociations & Ambassades en Angleterre, comme il appert par les registres de ce même Parlement. François Ier l'honora de sa confiance, comme il est prouvé par les Lettres de ce Monarque au nombre de plus de cent-cinquante. Il lui donna en 1515 les provisions de la place de premier Président au Parlement de Bordeaux. Le Roi ayant conquis le Duché de Milan, l'y appela, afin de s'assurer de ses nouveaux sujets, en les soumettant à la conduite de ce sage & fidèle Ministre, auquel il donna la première administration de la Justice dans le Milanais. Il revint en France, où il fut honoré de la place de premier Président au Parlement de Paris en 1520, & lorsque ce Prince eut été fait prisonnier à la bataille de Pavie, Louise de Savoie, sa mère & régente, le choisit pour aller à Madrid traiter de sa délivrance avec l'Empereur Charles-Quint. Il y fut envoyé avec François de Tournon, Evêque d'Embrun, depuis Cardinal, & Philippe Chabot, Baron de Brion; mais il étoit chargé des plus secrètes instructions. Après avoir heureusement exécuté cette commission, il revint à Paris, où il continua ses fonctions ordinaires. Il fut nommé en 1529 par les Cours Souveraines pour porter de leur part la parole aux États du Royaume assemblés à Paris; & s'il eût survécu au Cardinal du Prat, il eût été nommé Chancelier, ainsi qu'il paroît par une Lettre du Maréchal de Lautrec à lui adressée. Il mourut à Paris au mois d'Août 1529, & fut enterré à St.-Nicolas du Chardonnet, où l'on voit encore aujourd'hui son épitaphe. Il épousa, par contrat du 2 Janvier 1502, *Cécile de Buxis*, fille de *Jean*, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Béatrix de Monestier*, Dame de Modstrade, en Languedoc, dont:

1. Lazare, qui suit;
2. Odet, Seigneur de Marignan, qui fut employé dans les Ambassades de Rome, d'Angleterre & de Venise, & ensuite Conseiller au Parlement de Paris jusqu'en 1542, qu'il fut Président au Grand-Conseil, puis Maître des Requêtes & Conseiller d'Etat ordinaire. Il mourut en Mars 1563, & fut inhumé dans l'Église de St.-Nicolas du Chardonnet.
3. Georges, né en 1506, Évêque de Lavaur en 1524, fut Ambassadeur à Venise, à Rome & vers l'Empereur Charles-Quint en 1539 & 1540, & mourut en son Diocèse en 1541;
4. Jean-Francisque, Seigneur de Duison, Ambassadeur en Turquie;
5. Jean-Paul, Évêque de St.-Flour, premier Aumônier du Duc d'Anjou, depuis Henri III, dont il avoit eu l'honneur d'être Précepteur & qui l'honorait de son affection, comme on le peut voir par plusieurs Lettres de ce Prince que ses neveux conservent avec soin. Il mourut à Limoges en 1570;
6. Claude, Conseiller & Maître d'Hôtel de la Reine Catherine de Médicis;
7. Marthe, qui épousa *Pierre Raymond*, Chevalier, & premier Président au Parlement de Rouen;
8. Marguerite, mariée à *François de Marsillac*, Chevalier, premier Président au Parlement de Rouen;
9. Louise, qui épousa *Jean Roger*, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement à Paris, fils de *Pierre*, Procureur-Général;
10. Et Isabeau, mariée à *Jean de Bermondet*, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement à Paris, ainsi qu'il appert par un acte en parchemin, en forme de transaction, passé devant *Montigny* & son confrère, Notaires à Paris, le 3 Juin 1539, fait entre les susnommés, & d'autres pièces aussi pareillement authentiques.

III. Lazare de Selve, Seigneur de Crosmières, Villiers, Cerny, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & son Ambassadeur en Suisse, épousa, par contrat du 15 Août 1534, *Catherine Pignard*, fille de *Guy*, Seigneur de Dampierre en Bassigny, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, & de *Gillette Allegrain*, dont:

1. Jean, IIe du nom, Seigneur de Rotignon, Capitaine d'une Compagnie de 100 Hommes d'Armes des Ordonnances du Roi, mort en 1570, des blessures qu'il reçut en combattant pour le service de Charles IX, contre les Huguenots au siége de Brouage;

2. George, qui fuit;
3. Lazare, qui fut Confeiller du Roi en fes Confeils d'État & Privé, Préfident pour fa Majefté dans les Villes de Metz, Toul & Verdun, puis employé en diverfes négociations;
4. Gabrielle, mariée à *Pierre de la Mothe de Bagnaux*, Gentilhomme de Beauce;
5. Et autre Gabrielle, Religieufe en l'Abbaye de Villiers, Ordre de Cîteaux.

IV. George de Selve, Chevalier, Seigneur de Crofmières, de Villiers, Cerny, &c., Écuyer du Roi en fa Petite Écurie, Chevalier de fon Ordre, époufa, par contrat du 16 Janvier 1550, *Diane de Groslot*, fille de *Henri*, Seigneur de Chambaudoin, Confeiller du Roi en fon Grand-Confeil, & d'*Anne de Lothier*, dont:

Trois enfants, morts jeunes;
Jean, qui fuit;
Et Lazare, marié à *Catherine de Montaumer*, dont

Catherine, Dame des Touches, morte fans alliance audit château en 1642.

V. Jean de Selve, IIIe du nom, Seigneur de Crofmières, de Villiers, Cerny, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de fon Ordre, Capitaine au Régiment de Picardie, époufa, par contrat du 18 Juillet 1606, *Jacqueline Bouchault*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Champremault, & de *Marie le Maire*, dont il eut:

1. Jean-Baptiste, qui fuit;
2. Jacques, Seigneur des Touches;
3. Pierre-Lazare, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérufalem, dit de Malte, en 1622, mort à Malte, étant Page du Grand-Maître;
4. Antoine, mort Enfeigne au Régiment de Picardie, Infanterie;
5. Catherine, qui époufa *Jean-Baptifte de Courlay*, Seigneur de Bourray, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi;
6. Et Marie-Scholastique, Religieufe à l'Abbaye du Lys, près Melun.

VI. Jean-Baptiste de Selve, Seigneur de Crofmières, de Villiers, Cerny, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine au Régiment de Picardie, par Commiffion du Roi Louis XIII, du 2 Septembre 1640, époufa, par contrat du 22 Janvier 1645, *Charlotte de Mareau*, fille de *Charles*, Seigneur de Niboville, Confeiller du Roi, Contrôleur des Guerres, & de *Marguerite Bongars*. De ce mariage il eut:

1. Jean-Baptiste, qui fuit;
2. Pierre, rapporté plus loin;
3. Et Charlotte, mariée à *François du Puy d'Igny*, Chevalier, Seigneur de Boifmarfas, Capitaine au Régiment de Lyonnais.

VII. Jean-Baptiste de Selve, Chevalier, Seigneur de Villiers, Cerny, des Touches, &c., Confeiller du Roi en fes Confeils, & fon Procureur-Général en la Cour des Monnaies, fut nommé, par le Roi Louis XIV, premier Préfident au Parlement de Tournay, en Flandre, place qu'il ne remplit pas à caufe de fa prompte mort arrivée à Paris le 30 Décembre 1691, & eft inhumé, comme plufieurs de fes ancêtres, à St.-Nicolas du Chardonnet. Il époufa, par contrat du 26 Décembre 1677, *Marie-Thérèfe Moret*, fille de *Claude*, Seigneur de Chillois, & de *Marguerite Geoffroy*, dont il eut:

1. Jean, qui fuit;
2. Jacques-Alexandre, Chevalier, Seigneur de Chaudevaux, qui a été Moufquetaire du Roi dans la feconde Compagnie, puis Capitaine de Grenadiers dans un Régiment d'Infanterie, Écuyer du feu Duc de Berry, & eft mort fans alliance le 1er Mars 1751;
3. François-Fabien, Chevalier, Seigneur des Touches en Beauce, a fervi fur mer en qualité de Garde de la Marine, & eft mort à Paris en Février 1736. Il époufa *Françoife le Lieur*, dont

   1. Jean, Page de la Chambre du Roi, mort jeune fans alliance;
   2. Et Marie-Françoise, mariée, par contrat du 19 Janvier 1741, à *Louis-Charles-Alexandre d'Archambault*, Chevalier, Seigneur de la Bafte, & autres lieux.

4. Et Charlotte-Catherine, morte en bas âge.

VIII. Jean de Selve, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Villiers, Cerny, des Touche, Tanqueux, Boiffi & Cuti, Chau-de-Vaux, du fief du péage de la Ferté-Aleps, Chef des nom & armes de la Maifon de Selve, après avoir fervi dans le Régiment de Picardie, dont fon oncle étoit Lieutenant-Colonel, mourut le 6 Juillet 1751, dans fon

château de Villiers, province de Hurepoix, âgé de 72 ans. Il épouſa, par contrat du 28 Juin 1723, *Marie-Éliſabeth le Petit*, fille de *Jacques-Georges*, Conſeiller, Secrétaire du Roi, & de *Marie-Éliſabeth Mareſchal*. Ils eurent quatre filles, dont il n'a vécu que:

Charlotte-Élisabeth, née le 4 Décembre 1736, mariée, le 19 Avril 1751, à Jean de Selve, ſon couſin iſſu de germain.

VII. Pierre de Selve (fils puîné de Jean-Baptiste, & de *Charlotte de Mareau*), Chevalier, Seigneur d'Audeville en Beauce, lequel, après avoir ſervi longtemps dans le Régiment de Picardie, en devint Lieutenant-Colonel, puis fut fait Chevalier de St.-Louis avec mille liv. de penſion, & Brigadier des Armées du Roi; en 1704, il défendit St.-Venant, dont il fut fait Gouverneur en 1710, ayant été fait Maréchal de Camp le 15 Avril 1710, & n'en ſortit que le 2 Octobre ſuivant, avec tous les honneurs de la guerre, après un long ſiége pour une telle place. Il défendit Bouchain en 1711, y fut fait priſonnier de guerre, & mourut dans ſon gouvernement de St.-Venant le 21 Mars 1721, âgé de 74 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Juillet 1716, *Françoiſe ArnaudRety de* , fille de *Thomas*, Chevalier, Lieutenant de Roi de la Ville de St.-Venant, Chevalier de St.-Louis, & de *Marie d'Eſtau*, dont il eut:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Jean, Chevalier, Seigneur en partie d'Audeville, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Harcourt, Chevalier de St.-Louis, marié, le 19 Avril 1751, par diſpenſe du Pape, à Charlotte-Élisabeth de Selve, dont juſqu'à préſent

Un fils, né le 13 Janvier 1753.

VIII. Pierre de Selve, Chevalier, Seigneur d'Audeville, a ſervi dans le Régiment de Picardie, & eſt aujourd'hui Capitaine dans le Régiment de Gramont, Cavalerie. Il épouſa, en 1751, N... *de Gohin*, iſſue d'une Maiſon noble d'Aniou, dont

Pierre-François, né au mois de Novembre 1751.

Les armes : *d'azur, à deux faſces ondées d'argent.*

Voy. Blanchard, *Éloge des premiers Préſidents*, p. 61; *Mémoires Généalogiques*; *Mémoires d'État*, par Ribier; Bayle; Moréri; *Mercure* d'Octobre 1751.

SEMALLÉ ou SEMALEY, Écuyer, Seigneur de Bellaire, au Perche, Élection de Mortagne; Famille qui porte pour armes : *d'argent, à une bande aléſée de ſable, ſur laquelle eſt poſé un épervier du même.*

SEMILLY, en Normandie, Élection de Verneuil, Famille dont les armes ſont: *d'azur, à la bordure de ſable, chargée de ſix boucles d'or*, 3, 2 & 1.

SEMILLY : *de gueules, à l'écuſſon d'argent, accompagné de ſix merlettes du même en orle.*

SEMIN de BRANSAC, Famille noble du Bourbonnais.

Pierre Semin, Écuyer, Sieur des Fontaines & de Chaſtel de Nauvre, mort avant 1554, eut pour deſcendant au Ve degré,

Hyacinthe Semin, Écuyer, Sieur des Beſſons & de Branſac, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Roi, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe, tant par Arrêt du Conſeil du 23 Mars 1682, que par Ordonnance de l'Intendant de Moulins du 10 Janvier 1701, & mourut le 17 Septembre 1708. Il épouſa, le 21 Avril 1682, *Françoiſe Douet*, dont

Nicolas Semin, né le 22 Février 1684, Écuyer, Seigneur de Branſac, de la Pouge, de Follet, de Champmoſt, de Bayeux & de la Tour de Chantemerle, qui épouſa 1° *Marguerite Alamargot de Fontbouilland*; & 2° le 23 Juillet 1722, *Catherine-Thérèſe de la Baune*. Du ſecond lit vint :

Pierre-Hyacinthe, Écuyer, né le 22 Mars 1724. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. II, part. II.)

Les armes: *de gueules, à un chevron d'or, ſurmonté d'un ſoleil du même, & accompagné de trois cœurs d'argent, poſés 2 en chef & 1 en pointe.*

SEMUR, en Bourgogne: *d'argent, à trois bandes de gueules.*

SENAC de MEILHAN. Jean-Baptiste Senac, né en 1693, premier Médecin du Roi

Louis XV, mort le 20 Décembre 1770, laiſſa :

1. Gabriel, qui ſuit ;
2. Et un fils, Fermier-Général, marié, par contrat ſigné le 1er Juin 1766, à Mad. *Baray*, fille du Payeur des Rentes.

Gabriel Senac de Meilhan, né en 1736, Maître des Requêtes, nommé Intendant de la Rochelle en 1766, épouſa N... *Marchant*.

* SÉNARET, Baronnie en Gévaudan, qui entra en 1582, avec celle de St.-Vidal, dans la Maiſon de *Rochefort d'Ally*. Voy. ROCHEFORT d'ALLY.

* SENAS. C'eſt une Baronnie ſituée en Provence, Diocèſe d'Avignon, qui fut acquiſe en 1438 de *Louis d'Arcuſſia*, par *Balthaſar de Gérente*. Voy. GÉRENTE.

SENCHON (de), Famille originaire d'Italie, qui vint s'établir au Bourg de Noves en Provence, Diocèſe d'Avignon, Viguerie de Taraſcon, en 1556. Elle s'y eſt toujours diſtinguée, ſoit dans la Robe, ſoit dans le Militaire, notamment dans la perſonne de

Jean de Senchon, qui obtint le commandement de la Citadelle de St.-Omer, & mourut en 1699.

François de Senchon, ſon héritier, Seigneur de Bourniſſac & du Devez, né en 1663, rendit de ſi grands ſervices au Roi & à l'État dans pluſieurs circonſtances, & principalement pendant le ſiége de Toulon en 1707, étant Capitaine de Grenadiers, que Sa Majeſté ayant été informée qu'elle devoit en grande partie la levée de ce ſiége au génie & aux moyens habiles qu'avoit mis en uſage le Sieur François de Senchon, ſoit pour découvrir des intelligences ſecrètes, que les ennemis avoient dans le pays, ſoit pour faire enlever à propos, malgré les obſtacles inſurmontables qu'il fallut vaincre, des approviſionnements de toute eſpèce, dans la Place, lui témoigna la ſatisfaction de ſes importants ſervices, en lui accordant, au mois de Septembre 1723, des Lettres de nobleſſe les plus flatteuſes & les plus honorables, pour lui & ſes deſcendants, dans leſquelles tous ſes ſervices & nombre d'autres ſont mentionnés : elles furent enregiſtrées au Parlement de Provence. Il eſt mort en 1738, & avoit épouſé noble *Claire d'Alazaud*, dont :

Joseph, Vicaire-Général de St.-Paul-Trois-Châteaux, mort en 1774 ;
Et Antoine-Baudile, qui ſuit.

Antoine-Baudile de Senchon, Ecuyer, né en 1702, mort en 1757, avoit épouſé, par contrat du 7 Mars 1723, paſſé devant *Autard*, Notaire de Noves, noble *Angélique de Leuctres de Canillac*, fille d'*Etienne-François*, Seigneur de Canillac, & de *Marie-Roſe de Gabriely*. Du nombre des enfants qu'il a eu de ce mariage, ſont reſtés :

1. Etienne-François-Antoine-Baudile, qui ſuit ;
2. Joseph-Léon, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie, & Chevalier de St.-Louis, mort en 1773 ;
3. Jean-Baptiste-Baudile, appelé *le Chevalier de Bourniſſac*, d'abord Capitaine au même Régiment que ſon frère, puis Capitaine au Régiment du Perche en 1776 ;
4. Claire, qui vit ſans alliance ;
5. & 6. Éléonore & Angélique, la première Oblate, & la ſeconde, Religieuſe à l'Abbaye de St.-Benoît à Cavaillon.

Etienne-François-Antoine-Baudile de Senchon, Ecuyer, Seigneur de Bourniſſac & du Devez, après avoir ſervi 13 ans dans le Régiment Dauphin, Infanterie, où il a été Capitaine, a été fait Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, par Proviſions du 4 Décembre 1771, & eſt Prévôt-Général Adjoint des Maréchauſſées de Provence & du Comtat-Venaiſſin. Il a épouſé, par contrat du 30 Janvier 1770, paſſé devant *Raſpaud*, Notaire d'Aix, noble *Angélique-Thérèſe de Thomaſſin de Peinier*, fille de *Louis*, Marquis de Peinier, Baron de Tretz, Seigneur de Mazaugues, Bedejun, &c., Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Préſident honoraire du Parlement de Provence, Intendant pour le Roi de la Martinique & de la Guadeloupe, & d'*Anne du Puy de la Moute*, dont :

1. Louis-Luc, né en 1770, mort en 1771 ;
2. Joseph-Henri-Baudile, né en 1771 ;
3. Joseph-Antoine-Baudile, né en 1773 ;
4. Et Louis-Luc-Baudile, né en 1774.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles de même, & en pointe d'un caſque d'or, poſé de profil*

* SÉNECEY. Le bourg de Sénecey, qui eſt dans une fort belle ſituation ſur la route de

Lyon, à 3 lieues par-delà Châlon-fur-Saône, a donné fon nom à l'ancienne Maifon de Sénecey, fondue en 1407 dans celle de *Toulongeon*, par le mariage de Marguerite de Sénecey, avec *Jean*, Seigneur *de Toulongeon*, Chevalier de la Toifon-d'Or, & Maréchal de Bourgogne. Leur fille *Claude* époufa, le 5 Septembre 1440, *Jean de Bauffremont*, Seigneur de Soye. Elle n'eut que le tiers de la Baronnie de Sénecey, par le teftament de fon père. Mais elle fut adjugée en entier par Arrêt du Parlement de Bourgogne du 31 Mars 1508 à *Pierre de Bauffremont*, fon fils, mort le 16 Mai 1505. Il y a dans la cour du château de Sénecey, une chapelle deffervie par 8 Chapelains à la nomination du Seigneur, dont 4 furent fondés en 1553, par *Nicolas de Bauffremont*, Baron de Sénecey, & 4 autres en 1673, par *Marie-Catherine de la Rochefoucauld*, veuve de *Henri de Bauffremont*. *Marie-Claire de Bauffremont*, devenue héritière de fa branche, porta en 1637 le Marquifat de Sénecey à *Gafton de Foix*, Comte de Fleix. Le Duc de Foix, leur fils, n'ayant pas d'enfant, légua le Marquifat de Sénecey & fes dépendances à *Guillaume-Alexandre*, Marquis *de Vieuxpont*, fon coufin, qui, n'ayant pas de poftérité, légua à *Pierre-Louis*, Comte *d'Ailly*, fon coufin, le Marquifat de Sénecey. Voy. *Tabl. Gén.*, part. V, p. 126.

SÉNÉCHAL (le), en Bretagne : *de fable à cinq fufées d'argent en bandes, accoftées de fix befants d'argent, trois de chaque côté.*

SÉNÉCHAL-KERCADO (le). Maifon de Bretagne, diftinguée par fon ancienneté, fes alliances & fes fervices militaires.

C'eft à jufte titre qu'on peut la mettre au rang des plus grands Seigneurs de cette Province, car outre que fes premiers auteurs fe trouvent Sénéchaux féodés & héréditaires de la Vicomté de Rohan dès le XII[e] fiècle, prefqu'auffi anciennement que le Château de cette Vicomté fut bâti, on ne peut parcourir l'Hiftoire des Maifons de *Rohan*, de *Rieux*, de *Maleftroit*, de *Trébrimel-Coëtniel*, de *Molac*, de *la Chapelle*, de *Rofmadec*, que l'on n'y rencontre quelque perfonnage du nom de le Sénéchal (en latin *Senefcallus*, *Sinifcallus* & *Sinifcalcus*), qui eft celui des Seigneurs de Kercado. Cette Maifon, qui s'eft toujours maintenue dans un grand luftre, fe partagea, vers le milieu du dernier fiècle, en deux branches, par deux fils de François le Sénéchal, II[e] du nom, Seigneur de Kercado.

Le premier Sire Sénéchal féodé & héréditaire de Rohan (fuivant M. d'Hozier, reg. II, part. II), eft Daniel le Sénéchal, connu dès l'an 1184, par la Charte de la fondation qu'Alain de Rohan, III[e] du nom, & Conftance de Bretagne, fa première femme, firent de l'Abbaye de Bonrepos, au Diocèfe de Quimper. Daniel fut bifaïeul de

Fraval le Sénéchal, II[e] du nom, Sire, Sénéchal féodé héréditaire de Rohan, & Chevalier, vivant en 1272, père de :

Olivier, qui fuit ;
Et Éon, rapporté après fon aîné.

Olivier le Sénéchal, Sire, Sénéchal féodé & héréditaire de Rohan, n'eut qu'une fille, héritière du droit de Sénéchal féodé & de la Sénéchallie attachée à ce droit. Ces héritages ont paffé, par la fuite des temps, à la Maifon de *Rofmadec*, Baron de Molac. *Sébaftien de Rofmadec*, II[e] du nom, Marquis de Rofmadec, Baron de Molac, &c., Gouverneur de Quimper & de Dinan, après une conteftation de plufieurs années entre les Ducs de Rohan & les Sénéchaux féodés héréditaires, tranfigea, le 8 Mai 1641, avec Marguerite, Ducheffe de Rohan, héritière du dernier Duc ; & par le même acte lui vendit tous fes droits de la Sénéchallie, enfemble ce qui reftoit du Domaine. Ainfi fut éteint, après plus de 5 fiècles, un droit dont rien ne prouve mieux la grandeur que de le voir poffédé par un des defcendants de ceux mêmes qui l'avoient créé.

Éon le Sénéchal, Seigneur du Bot, de Kercado, &c. (fils puîné de Fraval), eut en partage, fur la fin du XIII[e] fiècle, la Terre du Bot dans la paroiffe de St.-Caradec, que fes defcendants ont toujours tenue depuis en ramage des Sires, Sénéchaux féodés & héréditaires de Rohan. Il porta, comme fes aînés, le nom de le Sénéchal, qu'il tranfmit à fes defcendants, & époufa *Olive de Carcado* ou *Kercado*, qui lui apporta en mariage cette Terre. C'eft depuis ce temps que le nom de *Kercado* s'eft toujours joint à celui de le Sénéchal. De cette alliance il eut quatre fils, entr'autres :

Alain le Sénéchal, Seigneur de Kercado & du Bot-Saint-Caradec, mort en 1372, laiſſant de ſa ſeconde femme *Johannette du Pont*, de la Maiſon des Sires *du Pont-l'Abbé*,

Even le Sénéchal, Seigneur du Bot-St.-Caradec, de Kercado & de Brohais, qui vivoit avec *Jeanne la Vache*, ſon épouſe, en 1424. Il en eut ſept garçons & deux filles, entr'autres :

Thebaud ou Thibault, qui ſuit ;
Et Yvon ou Yves, ſucceſſivement Moine & Abbé de St.-Sauveur de Redon, au Diocèſe de Vannes.

Thebaud le Sénéchal, Seigneur de Kercado, du Bot-St.-Caradec, de Brohais, &c., épouſa *Jeanne du Fou*, fille de *Jean*, Seigneur de Noyant, de Pilmil, &c., d'une ancienne Famille de la Province de Bretagne, dont :

Guillaume le Sénéchal de Kercado, Ier du nom, Seigneur de Kercado, du Bot-St.-Caradec, de Brohais, &c., mort en 1505, marié, 1° le 18 Janvier 1444, à *Sibylle le Veyer*, morte ſans poſtérité ; & 2° le 12 Octobre 1463, à *Yolande de Rohan du Gué de l'Isle*. De cette ſeconde alliance ſortit :

Jean le Sénéchal de Kercado, Seigneur de Kercado, du Bot-St.-Caradec, de Brohais, &c., qui épouſa *Simonne d'Avaugour*, dont entr'autres enfants :

Jean, Gentilhomme de la Chambre du Roi François Ier, tué à la bataille de Pavie le 24 Février 1525 ;
Et Guillaume, qui ſuit.

Guillaume le Sénéchal de Kercado, IIe du nom, Seigneur de Kercado, du Bot-St.-Caradec, Brohais, &c., épouſa *Catherine de la Motte-Vaucler*, dont il eut :

Robert le Sénéchal de Kercado, Seigneur de Kercado, &c., Vicomte de Châteauneuf en Goëllo, & de Maugremieu, du chef de ſa mère. Il épouſa 1° *Marie de Trégarenteuc* ; & 2° *Jeanne Maido*, Dame de Tréduday. Du premier lit il eut :

François, qui ſuit.
Et du ſecond :
Tannegui, auteur de la branche des Seigneurs de *Tréduday*, rapportée dans Moréri, au mot KERCADO. A cette branche appartenoit la Dame de *Buſſy-Lameth*.

François le Sénéchal de Kercado, Ier du nom, Seigneur de Kercado, du Bot-St.-Caradec, Brohais, St.-Mauden, &c., Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes le 1er Avril 1578, fut créé, par Henri IV, Chevalier de l'Ordre de St.-Michel le 26 Novembre 1596, & Gentilhomme de ſa Chambre le 22 Janvier 1598 ; obtint, au mois de Juillet 1600, l'établiſſement de deux Foires par an pour ſa Terre & Seigneurie de St.-Mauden, l'une le 26 Juillet, jour de Ste.-Anne, l'autre le 16 Août, Fête de St.-Roch, & mourut en 1614. Il avoit épouſé, le 16 Août 1596, *Jeanne Harpin*, qui lui apporta en dot les Terres nobles de la Chenardière, Longlée, la Louaſſrie, l'Orme, &c. De ce mariage vinrent quatre enfants, entr'autres :

François le Sénéchal de Kercado, IIe du nom, Seigneur de Kercado, Vicomte de St.-Mauden, &c., Conſeiller au Parlement de Bretagne, qui obtint, au mois de Décembre 1624, des Lettres Patentes, par leſquelles Louis XIII érigea en ſa faveur la Seigneurie de *Kercado* en *Baronnie*, avec union de celles de Brohais & du Bot. Ces Lettres ont été enregiſtrées à Rennes le 9 Octobre 1629. Il avoit épouſé, le 14 Août 1620, *Catherine de Lis*, fille de *Gilles*, Seigneur du Tertre & de la Roſaye, Conſeiller au Parlement de Bretagne, Garde des Sceaux dans les deux Semeſtres, dont il eut :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit ;
2. Eustache, Aumônier des Reines Marie de Médicis, Anne & Marie-Thérèse d'Autriche, & Évêque de Tréguier ;
3. Et René, auteur de la branche des Comtes de *Kercado*, Marquis de *Molac*, rapportée ci-après.

Jean-Baptiste le Sénéchal de Kercado, Baron de Kercado, Seigneur du Bot-St.-Caradec, Brohais, Vicomte de St.-Mauden, fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie de 30 Compagnies, par Commiſſion du 30 Avril 1653, où il eſt qualifié *Marquis de Kercado*, mourut à Sedan le 19 Juillet 1654, d'une bleſſure qu'il reçut au ſiége de Stenay. Il avoit épouſé *Jeanne Boterel de Quintin*, fille aînée de *Pierre*, Seigneur de Quintin, & de *Suſanne le Prevoſt*, Vicomteſſe de Loyat. De cette alliance vint, pour fils unique,

Barthélemy-Hyacinthe-Anne le Sénéchal de Kercado, Baron de Kercado, né le

26 Octobre 1649, Seigneur du Bot-St.-Caradec, Brohais, St.-Mauden, Quelen, du Gué-de-l'Isle, Vicomte d'Apigné, des Cloets, de la ville de Maupetit, &c., connu dans sa majorité sous le nom de *Marquis de Kercado*. Il épousa, par contrat du 31 Janvier 1674, *Louise-Renée de Lannion*, fille puînée de *Claude*, Seigneur, Comte de Lannion, Gouverneur de Vannes & d'Auray, & Capitaine de l'arrière-ban de l'Évêché de Vannes, dont :

1. Claude-Hyacinthe, appelé, comme son père, *Marquis de Kercado*, Colonel du Régiment Dauphin Étranger, Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, mort, sans alliance, peu après avoir été fait Maréchal de Camp ;
2. Claude-Sylvestre, Chevalier de Malte, mort en 1702, au retour de ses caravanes ;
3. Louis-René, qui suit ;
4. Et Thérèse-Eugénie, mariée, en 1700, à *Claude-Charles de Beauvau*, Marquis de Tigny, Baron de la Marche en Poitou.

Louis-René le Sénéchal de Kercado, devenu l'aîné & l'héritier de sa Maison, par la mort de son frère, &, comme lui, Marquis de Kercado, fut aussi Baron de Brohais, du Bot-au-Sénéchal, de St.-Caradec, Vicomte d'Apigné & de St.-Mauden, Châtelain du Gué-de-l'Isle & de la Rivière, Seigneur des Baronnies de la Feuillée & de Belle-Isle, Baron Banneret de Quelen, Seigneur d'Acigné, des Cloets, &c., & épousa, le 10 Février 1710, *Marguerite-Louise de Boisgelin de Cucé*, dont :

Louis-Alexandre-Xavier, qui suit ;
Et Louis-Gabriel, appelé *le Comte de Kercado*, né le 5 Mai 1716, Chevalier de St.-Louis en 1744, Colonel du Régiment de Bresse en Décembre 1745, Brigadier en Mai 1748, marié, en Mai 1749, à *Jeanne-Anne Poncet de la Rivière*, morte le 22 Avril 1776, à 45 ans, fille unique de *Pierre*, Président au Parlement de Paris, Comte d'Ablis, &c., & de *Louise-Françoise-Bonaventure le Lay*.

Louis-Alexandre-Xavier le Sénéchal, Marquis de Kercado, né le 21 Février 1712, Lieutenant-Général des Armées du Roi en Mai 1748, mort au Château de Kercado le 8 Avril 1763, avoit épousé, en 1733, *Marie-Anne de Montmorency-la-Neuville d'Aumont*, fille du Marquis *de Montmorency*, dont il a laissé :

Marie-Anne, née le 1er Septembre 1739, mariée, le 9 Octobre 1751, à Corentin-Joseph le Sénéchal, Marquis de Molac, Colonel du Régiment de Perigord en 1748 ;
Et Marguerite-Louise-Françoise, née le 15 Octobre 1741, mariée, en 1763, au Marquis *de Grasse*, en Provence, frère de l'Évêque d'Angers.

BRANCHE des Comtes de Kercado, *Marquis de* Molac.

René le Sénéchal de Kercado, qualifié *Vicomte*, puis *Comte de Kercado* (troisième fils de François, IIe du nom, & de *Catherine de Lis*), fut tué à la bataille de Senef le 11 Août 1674, étant Brigadier des Armées du Roi. Il avoit épousé *Marie-Anne de Rosmadec de Molac*, fille & héritière de *Sébastien de Rosmadec*, IIe du nom, Marquis de Rosmadec, Comte de la Chapelle, Baron de Molac, & de *Renée de Kerhoent*, héritière de sa branche, qui étoit aînée de celle de Coetanfao. Il en a eu

René-Alexis, qui suit ;
Et Sébastien-Hyacinthe, Maréchal de Camp, tué au siége de Turin en 1706.

René-Alexis le Sénéchal de Kercado, Comte de Kercado, Gouverneur des Ville & Château de Quimper, Lieutenant-Général des Armées du Roi à la promotion du 18 Juin 1708, mort à Paris en 174., avoit épousé, 1° le 9 Janvier 1709, *Jeanne Magon* ; & 2° *Marie de Kœnigsmarck*, qu'il a laissée veuve sans enfants. Du premier lit sont issus, entr'autres,

1. René-Alexis, appelé *le Marquis de Molac*, Gouverneur de Quimper par survivance, Colonel du Régiment de Berri, Infanterie, tué au siége de Prague à la tête des Grenadiers de France ;
2. Corentin-Joseph, qui suit ;
3. Louise-Marguerite, mariée, le 14 Janvier 1740, à *Anne-Louis de Beauvau*, Marquis de Tigny.

Corentin-Joseph le Sénéchal de Kercado, Marquis de Molac, Colonel du Régiment de Périgord, Infanterie, Gouverneur des Ville & Château de Quimper, Maréchal de Camp

en 1761, a épousé, le 9 Octobre 1751, suivant le *Mercure* de Décembre, MARIE-ANNE LE SÉNÉCHAL DE KERCADO, sa cousine, fille aînée de LOUIS-ALEXANDRE-XAVIER, Marquis de Kercado, Lieutenant-Général des Armées du Roi, dont une fille.

Les armes : *d'azur, à 9 mâcles d'or, 3, 3 & 3.*

SÉNERET, en Gévaudan : *d'azur, à un bélier passant d'argent, accolé & clariné d'or.*

SÉNEZERGUES DE LA RODE, en Auvergne. LOUIS DE SÉNEZERGUES, Sieur de la Rode, Chevalier de St.-Louis, & Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de la Sarre, Infanterie, est de cette Famille noble dont il est parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. Ier, part. II, p. 512.

Les armes sont : *de gueules, à deux bandes vivrées d'argent, & l'écu timbré d'un casque de profil.*

SENICOURT, en Picardie : *d'argent, à la fasce de gueules.*

* SENLIS. La Ville de Senlis a donné son nom à une ancienne Famille de l'Ile-de-France, qui tiroit son origine des anciens Comtes de SENLIS, & dont une branche prit depuis le nom de *Bouteiller*, conjointement avec celui de SENLIS, parce que plusieurs Seigneurs de cette Maison avoient possédé la charge de Bouteiller de France. Voy. BOUTEILLER DE SENLIS.

SENNETERRE. Voyez SAINT-NECTAIRE.

SENNETHON. FRANÇOIS SENNETHON, Seigneur de Chaufour, épousa *Hélène de Fleury*, dont

CHRISTOPHE SENNETHON, Écuyer, Seigneur de Chaufour, marié, le 13 Novembre 1628, à *Susanne de Poilloue.*

Les armes : *de gueules, à une épée d'argent garnie d'or, mise en bande, accompagnée en chef, du côté senestre, d'une étoile d'or.*

SENNEVOY : *de gueules, à la bande d'or, au chef cousu d'azur.*

SENOT, Écuyer, Sieur de la Peintrerie en Normandie, Élection de Valognes ; Famille dont les armes sont : *de sable, à trois cygnes d'argent, 2 & 1.*

* SÉNOZAN, Terres qui composoient le Comté de Briord, dans le Mâconnais, & qui furent acquises par *David Olivier*, qui obtint, au mois de Novembre 1710, de nouvelles Lettres d'Érection en sa faveur, sous le nom de Comté de Sénozan. Voy. OLIVIER DE SÉNOZAN.

* SENS. La Ville de Sens eut autrefois ses Comtes particuliers. MAGNERIUS, qui passe pour le premier Comte de SENS, mourut le 1er Août 836.

FROMOND, IIIe du nom, fut chassé avec son frère ; mais le Roi Robert rétablit RENAUD II, à condition qu'après sa mort la Ville de Sens reviendroit au Domaine Royal, comme il arriva en 1055.

SENS (LE), Famille de Normandie, Élection de Valognes, divisée en plusieurs branches.

NOEL LE SENS, Seigneur de Villodon, vivoit en 1500, & fut le Ve aïeul de

CHARLES LE SENS, qui épousa *Françoise de Grosourdi*, dont il eut :

FRANÇOISE-ÉLISABETH, née en 1681, reçue à St.-Cyr au mois de Juillet 1692, qui prouva sa noblesse depuis 1500.

A cette Famille appartenoit

ROBERT-PIERRE LE SENS, Marquis de Lion, ancien Mestre de Camp de Cavalerie, marié à *Marie-Jeanne-Marguerite de Vassy*, dont

HENRI-CLAUDE-ROBERT LE SENS, Comte de Lion, Capitaine de Gendarmerie, qui épousa, le 8 Octobre 1752, ARMANDE-ÉLÉONORE LE SENS DE FOLLEVILLE.

BRANCHE

DE FOLLEVILLE.

ROBERT-FRANÇOIS-RENÉ LE SENS DE FOLLEVILLE, Procureur-Général en la Chambre des Comptes de Rouen, épousa *Louise Lambert d'Herbigny*, née le 23 Mars 1706, dont entr'autres enfants :

1. ARMANDE-ÉLÉONORE, mariée, le 8 Octobre

1752, à Henri-Claude-Robert le Sens, Comte de Lion ;
2. Et une fille, qui épousa N... *Godart de Belbeuf.*

Les armes: *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois encenſoirs d'argent, poſés* 2 & 1.

SENS (le), Seigneur de St.-Cyr & de Neufmeſnil, Famille de Normandie, Élection de Valognes, qui porte: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois ſautoirs d'argent,* 2 & 1.

*SEPTÊME. C'eſt une Seigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en Marquiſat par Lettres du mois de Juin 1686, enregiſtrées au Parlement de Dauphiné, le 3 Septembre ſuivant, en faveur de *Camille d'Hoſtun*, Comte, puis Duc de Tallard. Ce Marquiſat fut enſuite acheté par *Claude Pecoil*, Prévôt des Marchands de Lyon. Voy. PECOIL.

* SEPT-FORGES, BOULAY & la BRISOLIÈRE, Subdélégation de Domfront. Ces fiefs ont été érigés en Marquiſat, ſous la dénomination du Marquiſat de la Briſolière, par Lettres Patentes, en faveur de M. de *Royers*, alors Conſeiller au Parlement de Normandie. Ces mêmes Lettres Patentes ne furent pas enregiſtrées, & par conſéquent cette érection n'a pas eu lieu. Il y a en outre le Domaine engagé de M. le Duc d'Orléans, qui a une grande étendue.

SEPTIER, Écuyer, Sieur de Collombelle, en Normandie, Élection d'Alençon; Famille qui porte: *de ſable, à trois chevrons d'argent, accompagnés de trois trèfles du même,* 2 & 1.

*SEPTIMANIE. La Septimanie, nommée auſſi Gothie, depuis le VIe ſiècle, fut détachée en 817 du Royaume d'Aquitaine, & érigée en Duché ou Gouvernement Général, qui comprenoit la Septimanie propre, en deçà des Pyrénées, & la Marche d'Eſpagne au-delà des Montagnes. Les Ducs de Septimanie étoient Comtes particuliers de Barcelone. Ils ſont ſouvent déſignés ſous ce ſeul titre. *Béra*, Comte de Barcelone en 801, fut le premier Duc de Septimanie. Il fonda l'Abbaye d'Alet en 813, & fut proſcrit en 820. Les Ducs de Septimanie furent dans la ſuite nommés Marquis de Gothie, en 865. Le Marquiſat de Gothie fut ſéparé du Gouvernement des Marches d'Eſpagne, & ce titre demeura attaché à la Septimanie propre, en deçà des Alpes, dont Narbonne fut la capitale, comme Barcelone le fut de la Marche d'Eſpagne.

SERAN (de), Écuyer, Sieur de Beuzeval & d'Andrieu, en Normandie, Élection de Bayeux, Famille dont les armes ſont: *d'azur, à trois croiſſants d'or,* 2 & 1.

* SÉRAN-MONTGAILLARD, Seigneurie en Gaſcogne, poſſédée de mâle en mâle & ſans interruption depuis le milieu du XIIIe ſiècle, par une branche de la Maiſon de *Percin.* Voy. PERCIN.

SERANS, Écuyer, Seigneur d'Ambreville, en Normandie, Election de Falaiſe; Famille qui porte: *d'azur, à trois croiſſants d'or,* 2 & 1.

SERCEY, en Mâconnais: *d'argent, à trois faſces ondées d'azur.*

SERCEY d'ARCONCEY. Antoine-Élie de Sercey, Comte d'Arconcey, en Bourgogne, épouſa *Éliſabeth-Amélie du Belloy-Caſtillon*, dont il eut :

Élisabeth-Félicité, mariée, en 1734, à *Louis-Charles de Jaucourt*, Baron de Cernoy, né le 30 Octobre 1711.

Les armes: *d'argent, à la croix de gueules, chargée de cinq roſes d'argent.*

SERCLAES (t'). Voy. T'SERCLAES.

‡ SÉRENT, en Bretagne. Cette Maiſon eſt une des plus anciennes & des plus diſtinguées de la Province. Son origine, ainſi que celle des plus grandes Maiſons, ſe perd dans la nuit des temps. Elle a toujours exiſté dans l'Évêché de Vannes, où eſt ſituée la Baronnie de Sérent, qu'elle poſſédoit il y a plus de 800 ans, comme il eſt prouvé par différents actes. On voit encore dans le Chancel de la Paroiſſe de Sérent le tombeau de ceux de ce nom, chargé de trois *quinte-feuilles*, qui ſont les mêmes armes qu'ils portent encore aujourd'hui. Comme toutes les anciennes Maiſons, celle de Sérent ne peut prouver ſa première antiquité que par les Monuments publics, par les Char-

tes & par l'Hiſtoire. La rareté des titres domeſtiques, dans ces premiers ſiècles, les guerres civiles & le laps du temps qui les ont détruits, les translations multipliées qui les ont fait paſſer d'une Maiſon dans une autre par des alliances, &c., ne permettent pas de fournir, pour ces premiers temps, une filiation auſſi ſuivie, auſſi prouvée par titres ſucceſſifs & non interrompus, que celle que nous donnerons ci-après, à commencer depuis Jean de Sérent, qui vivoit en 1351, & qui, à cette époque, étoit reconnu inconteſtablement, ainſi qu'il eſt prouvé, pour être d'une Maiſon des plus diſtinguées de Bretagne, tant par ſon ancienneté, ſes alliances, que par l'étendue de ſes poſſeſſions. Le premier du nom de Sérent, dont l'hiſtoire faſſe mention, eſt

Marquer de Sérent, qui vivoit au X[e] ſiècle, & eut trois fils, ſavoir :

1. Mainguy, qualifié *Miles*, Chevalier, qui fit, en 1010, une fondation à l'Abbaye de Redon, du conſentement de ſes frères, dans laquelle leur père eſt rappelé. (D. Morice, tome I[er] des *Preuves*, col. 552.) Il y a lieu de croire que c'eſt de Mainguy de Sérent, ou de Marquer, ſon père, que parle D. Lobineau, tome I[er], p. 108, de l'*Hiſtoire de Bretagne*, en faiſant l'énumération des Maiſons nobles qui ſuivoient la Cour du Duc en 1109. Celle de Sérent y eſt dénommée comme étant dès lors exiſtante & diſtinguée dans l'Évêché de Vannes. Il eſt à préſumer que Mainguy n'eut pas d'enfants, n'étant pas rappelés, ſuivant l'uſage, dans ſa fondation ;
2. Pierre, mentionné dans l'acte de 1010, qui épouſa N..., dont il eut
   - Nobilis, qui épouſa *Guillaume*, Sire *de la Chapelle*, auquel elle porta la Seigneurie de Sérent, qui paſſa enſuite, par alliance, dans la Maiſon de *Roſmadec*, & qui eſt aujourd'hui, pareillement par alliance, dans celle de *le Sénéchal de Molac*. Voy. le Baud, en la *Généalogie de la Maiſon de Roſmadec*, en tête de ſes ouvrages, où il eſt dit que *Jeanne de la Chapelle* épouſa, en 1505, *Jean*, Sire *de Roſmadec*, & lui porta la Seigneurie de Sérent, & pluſieurs autres. Toutes ces époques ſe rapportent parfaitement à celles données par le Marquis de Roſmadec en 1651, & conviennent audit Pierre de Sérent.
3. Et Judicael, nommé le ſecond dans la fondation faite par Mainguy ; ce qui fait croire qu'il étoit frère puîné de Pierre.

Conan de Sérent, & Judicael ſon fils, ſignèrent, en 1118, la fondation faite par Geoffroy, Comte de Joſſelin. D. Morice, tome I[er] des *Preuves*, col. 539.

Josselin de Sérent ſigna, avec un grand nombre d'autres Nobles, l'aſſiſe du Comte Geoffroy. Il y a lieu de croire que c'eſt lui qui aſſiſta à l'Aſſemblée de la Nobleſſe convoquée, en 1219, par le Duc Jean à Dinan, dit D. Lobineau, pag. 538. C'eſt ſans doute de lui, ou de Guillaume de Sérent, qui ſuit, que parle l'Abbé Desfontaines, dans ſon *Hiſt. de la Ligue*, tome I[er], pag. 53. Moréri en fait auſſi mention.

Guillaume de Sérent eſt compris pour une gratification dans un compte-rendu, l'an 1275, au Duc Jean le Roux, ſuivant D. Morice, tome I[er] des *Preuves*, pag. 1009.

Herbert de Sérent fut Grand Bouteiller de France, diſent Orderic Vital, pag. 849, & Moréri, pag. 357, tom. IX, édit. de 1759. Il épouſa *Rolande de Chaumont*, & en eut pluſieurs enfants.

Jean de Sérent fut Fauconnier & Garde des Oiſeaux du Roi en 1351, au rapport du P. Anſelme, tom. VIII, pag. 745.

Guillaume de Sérent épouſa *Alix de Dinan*, de la Maiſon de *Châteaubriant*. Il fonda, le 23 Août 1382, la Chapellenie du Prieuré de Notre-Dame-au-Martret de Sérent, en préſence & du conſentement de ſes enfants; comparut à la montre de 1382, ſelon D. Morice, tome I[er] des *Preuves*, col. 436, & eſt rappelé dans un compte-rendu au Duc de Bretagne en 1413.

La Maiſon de Sérent eſt compriſe dans les réformations de 1426 & années ſuivantes, & de 1513, dans l'Évêché de Vannes. Les branches aînées & cadettes furent déclarées Nobles d'ancienne extraction, par Arrêt du 23 Août 1669. Ces anciennes réformations, tirées de la Chambre des Comptes, & l'Arrêt ont été produits en original aux États de Bretagne.

Alain de Sérent, vivant en 1328, ſervit dans les guerres de Flandre, & avoit épouſé *Gillette de Maleſtroit*; on croit qu'il en eut pour fils : Jean ou Jeannot, depuis lequel la filiation de cette Maiſon eſt ſuivie par titres conſtants & non interrompus.

I. Jean ou Jeannot de Sérent, Chevalier, Seigneur de Tromeur, combattit à la bataille des Trente, en 1351. Les Hiſtoriens de Bre-

tagne, tels que d'Argentré, pag. 318, D. Lobineau, pag. 343, D. Morice, pag. 280, & une enquête du 9 Août 1460, produite en original, composée de 12 témoins de différents états, en font mention. Il donna quittance, le 26 Novembre 1356, au Tréforier du Duc de Bretagne, de la fomme de 80 écus d'or, ladite quittance fcellée de fon fceau, *chargé de trois quinte-feuilles*; fut fait Chevalier, & Gouverneur des Château & Forteresse de Batz, pour le Duc Jean, fuivant un acte du 14 Mai 1389. Du Paz, dans l'*Hist. Généalogique des Seigneurs du Bois de la Roche*, nomb. 8, pag. 553 & 554, attefte qu'il avoit époufé *Jeanne de Saint-Gilles*, comme le dépofe le cinquième témoin de l'enquête de 1460. De fon mariage il eut:

1. JEAN, qui fuit;
2. PERROT (a), tige de la branche des Seigneurs de *la Rivière*, rapportée ci après;
3. Et PHILIPPINE (b), Demoifelle d'Honneur de Jeanne de Navarre, Ducheffe de Bretagne, qui la maria, par contrat du 12 Août 1401, à noble *Hervé de Ville*, Seigneur de la Varenne, & lui donna en dot 2000 écus d'or.

II. JEAN DE SÉRENT, IIe du nom, Chevalier Banneret, Seigneur de Tromeur, « Confeiller & Chambellan de Jean V, Duc de Bretagne, eut part à toutes les guerres de fon temps; affifta à l'Affemblée de la principale Nobleffe du Duché tenue à Dinan en 1419; fut l'un des Ambaffadeurs vers le Roi d'Angleterre, » & fit le voyage d'Amiens avec le Duc de Bretagne. D. Morice, tome II des *Preuves*, col. 1173, 1689, 90 & 1724. L'enquête de 1460 porte qu'il mourut en 1413 ou 1414, & qu'il fut inhumé dans le chanceau de l'Églife Paroiffiale de Sérent, qui appartenoit aux SÉRENT, Seigneurs de Tromeur, & que ce chanceau étoit pavé & garni de tombeaux, portant les armes defdits Tromeur, qui étoient également peintes fur le principal vitrail de ladite Églife. Il avoit époufé *Jeanne de Comenan*, fille du Sire de Comenan, Juveigneur de la Maifon de Rieux. (Du Paz, p. 553, fur la Généalogie des Seigneurs du Bois de la Roche.) Il n'eut de fon mariage qu'une fille,

III. ORFRAISE DE SÉRENT, Dame de Tromeur, qui fut Demoifelle des Ducheffes Yolande d'Anjou & Ifabeau d'Écoffe. La première la fit figner, le 15 Juillet 1440, dans fon teftament avec Ifabeau de Beaumanoir, Yolande de Laval, Matheline de Maleftroit & Julienne de Taillefer, autres Demoifelles de la Ducheffe, fuivant D. Morice, tome II des *Preuves*, col. 1332, 73 & 1393. Elle fut comprife en cette qualité dans le compte-rendu par Jean du Vay, en 1444, & dans celui de Guyon de Carné, en 1445. Elle époufa 1° *Simon Delhoye*, Confeiller-Chambellan du Duc de Bretagne, & Capitaine de Hennebon, mort fans laiffer de poftérité; 2° *Henri Hingant*, Seigneur du Hac & de Floville, « Gentilhomme de l'Hôtel, Chevalier & Confident du Duc François Ier, lequel mourut au fiége de Fougères en 1449, & fut tranfporté à Sérent, où il eft enterré dans le chanceau de l'Églife, laiffant plufieurs enfants; » & 3° *Guillaume*, Sire *de Montauban*, Seigneur du Bois de la Roche, Baron de Grenonville, de Sens, de Binio, &c., père de *Philippe de Montauban*, Chancelier de Bretagne, & d'*Efprit de Montauban*, qui fit des actions mémorables au fiége de Dôle en l'an 1487. » Il eft fait mention d'*Orfraife de Sérent* & de fon fecond mari dans deux féances du Parlement, tenues à Vannes, en 1451, pour deux procès qu'elle avoit, ainfi que dans un autre Parlement, en 1457. Elle eut une conteftation avec le Seigneur de Trégarantec, en 1460, & il y eut une enquête faite par Turbe, le 9 Août de ladite année, dans laquelle les témoins font les plus grands éloges de la Maifon de SÉRENT & de celle de *Montauban*. « La plus grande partie des biens de fa Maifon paffa dans celle de *Montauban*, & de celle-ci dans celle de *Rohan*, par l'alliance de *Marie de Montauban* avec *Louis de Rohan*, Ier du nom, dont defcendent les Princes de Guémené & de Soubife & autres branches de cette illuftre Maifon. »

BRANCHE
des SÉRENT, *Seigneurs de* LA RIVIÈRE.

II. PERROT DE SÉRENT, Chevalier, Seigneur

(a) La Chenaye-Desbois, dans fa première édition, tome VI, p. 653, dit que ce PERROT étoit fils de JEAN, & de *Blanche de Poher*, Dame de Braine, fa feconde femme.

(b) Dans la même édition, il dit que PHILIPPINE étoit fille de JEAN, & de *Margot de Cadoudal*, fa troifième femme.

de la Rivière & de la Villeraix (fecond fils de Jean, & de *Jeanne de Saint-Gilles*), rendit aveu, fous l'autorité de fon père, au Seigneur de Maleftroit, le 13 Mars 1398, & fit un accord, le 4 Décembre 1435, avec *Simon Delhoye* & Orfraise de Sérent, fa nièce, femme dudit *Delhoye*, par lequel il leur promet 200 livres, lors de leur mariage. Il avoit époufé *Jeanne de Goyon*, mentionnée dans cet acte de 1435, de laquelle il eut :

1. « Olivier, qui mourut fans enfants ;
2. Maurice, Seigneur de la Villeraix, marié à *Guyonne de la Chapelle*, dont
   1. Jacques, Seigneur de la Villeraix, qui fervit en 1476, fous le brave Tanneguy du Châtel, avec Louis de Sérent, fon coufin, qui fut choifi en 1481, avec les Seigneurs de Kergorlay, Pontcallec, Vaucouleurs, Rofnyvinen, Montbourcher, Quelen, Beaumont, Boifgelin, Keroufy, & autres illuftres & nobles Familles, pour être à la garde du Duc François II. Louis étoit fils de Jean de Sérent, Chevalier, & de *Jeanne de Rohan*, & arrière-petit-fils de Jean, Grand Fauconnier de France en 1351, duquel defcendoit auffi un autre Jean de Sérent, époux de *Conftance de Quelen*, & fils d'*Yvon*, & d'*Éliette du Cambout*. Jacques de Sérent époufa *Gratienne de Rofmadec*, dont il ne refta que Marie, Dame de la Villeraix, mariée à *Guillaume de Châteautro*, Seigneur de la Villecado.
   2. Et Hélène, qui avoit époufé *Geoffroy de Marnière*, Seigneur de la Biffardière, &c. »
3. Et Geoffroy, qui fuit.

III. Geoffroy de Sérent, Seigneur de la Rivière, « releva le nom & les armes de l'ancienne branche de *la Rivière*, dont la Terre lui échut en partage, & reprit en conféquence les *quinte-feuilles de fable* dans fon écuffon, que fes defcendants ont toujours retenues. La branche de *Tromeur* portoit: *trois quinte-feuilles d'hermines en champ de gueules*.» Il rendit, le 7 Juillet 1440, au Seigneur de la Chapelle, aveu des terres & manoirs de Reuzé, Refcourt & de la Villeraix, avec les fiefs, moulins, rentes & juridictions fitués dans la Paroiffe de Sérent. Il époufa *Françoife Madeuc* (*a*), d'une très-ancienne Maifon, dit D. Morice, tome II des *Preuves*, col. 1009, 39 & 2052, & en eut :

Thebault, mort fans alliance;
Et Guillaume, qui fuit.

IV. Guillaume de Sérent, Seigneur de la Rivière, connu par trois actes: le premier du 15 Décembre 1503; le fecond du 30 Janvier 1506; & le troifième du 16 Mai 1507, & « qualifié de *Meffire Guillaume de Sérent*, Chevalier-Bachelier, eft nommé dans une lifte des Capitaines qui fervoient fous les ordres du Duc de Vendôme, Grand-Maître d'Hôtel de Charles VII, qui avoit parmi les Écuyers de fa Compagnie, Jean d'Eftrées, Jean de St.-Germain, Philippe du Châtel, Jean, Prince d'Orange, Guillaume de Charruel, Guillaume Giffart, Raoul de la Ferrière, &c. » Il avoit époufé (*b*) *Jeanne Guillemet*, rappelée dans une tranfaction de 1514. Elle étoit d'une ancienne Maifon, dit D. Morice, col. 103, 203, 204 du tome II des *Preuves*, & eut pour fils :

V. Renaud de Sérent, Seigneur de la Rivière, « qui hérita de la Terre & Vicomté de la Villeguerif, provenant de la fucceffion de Julien d'Avaugour, » & époufa, par contrat du 1er Novembre 1494, *Guillemette de la Cour*, fille de Meffire *Alain*, & d'*Olive de Venet*, « & fœur de *François de la Cour*, qui prit le nom & les armes de *Venet*. » Elle tranfigea le 21 Décembre 1514, ainfi que fon mari, avec noble Homme le Baillif, Seigneur de Sullé, à l'occafion d'une rente de 30 liv. dûe audit Renaud de Sérent, fon époux, comme héritier principal & Noble de *Jeanne Guillemet*, fa mère. Devenue veuve, elle tranfigea encore, le 22 Mars 1534, avec noble Homme Meffire Jacques de Venet, Seigneur de Lezargant & Pouldavi, fur les droits héréditai-

(*a*) Et en fecondes noces, fuivant La Chenaye-Desbois, tom. VI, pag. 654, prem. édit., *Catherine de Laval*.

(*b*) Suivant la première édition de ce Dictionnaire, tome VI, page 654, il époufa 1° *Benoîte le Chaftelier*; 2° *Florence de Craon*; 3° *Julienne de Brecat*; & 4° *Jeanne Guillemet*, d'une Maifon qui changea fon nom & fes armes en ceux de *Brignac* en 1473. Du fecond lit vinrent

Françoise, mariée à *René*, Sire *d'Acigné*, Seigneur des Forges, de la Frelonnays & de Bréon, tutrice & garde-noble de *Jeanne*, fa fille, lors de la réformation de la Nobleffe en 1513;
Et Catherine, mariée à *Guillaume Tircocq*.

res à elle appartenant dans les successions de ses père & mère. Ce dernier acte rappelle la date de son contrat de mariage avec ledit Renaud, dont elle eut

VI. François de Sérent, I[er] du nom, Seigneur de la Rivière, Vicomte de la Villeguerif, connu par des actes du 20 Juillet 1529, 22 Janvier 1532, 7 Septembre 1541, 8 Janvier 1542 & 5 Juin 1551. Il donna déclaration, le 15 Septembre 1541, tant en son nom qu'en celui d'*Yvonne de Bellouan*, sa femme, au Duc de Bretagne & au Commissaire du ban & arrière-ban dans l'Évêché de Vannes, de sa maison de la Rivière & des Closeries, tenues en fief, comme sujettes au ban & arrière-ban. « Il eut pour compagnon d'armes Jean de Sérent, fils d'un autre Jean, & d'*Olive de Tournemine*. » Il eut de son mariage (*a*) :

1. Guillaume, mort sans alliance;
2. François, qui suit;
3. Et Gabriel, marié à *Roberte Thomas*, « fille du Seigneur de Launay, » de laquelle il ne laissa qu'une fille, nommée

   Françoise. Après le décès de son père & de sa mère, celle-ci ayant été sa tutrice, Guillaume de Sérent, son oncle, en fut nommé tuteur ; mais étant mort, ainsi que François, II[e] du nom, son frère & héritier, contre lequel elle forma une demande en compte de tutelle & de partage des successions de François de Sérent & d'*Yvonne de Bellouan*, leurs père & mère communs, elle renouvela ensuite son action contre Pierre de Sérent, son cousin, héritier principal & noble dudit François, II[e] du nom. Ils transigèrent ensemble le 4 Septembre 1599, dans lequel acte il est reconnu que le partage des successions de leurs aïeux devoit être fait suivant l'assise du Comte Geoffroy, comme la Maison de Sérent s'étoit toujours gouvernée; & les biens furent désignés à ladite Françoise de Sérent, pour les tenir comme juveigneur d'aîné. Elle épousa *Brient du Plessis*, Seigneur de la Villejarno.

VII. François de Sérent, II[e] du nom, Seigneur de la Rivière, Vicomte de la Villeguerif, de Tredion, &c., Procureur-Général des Eaux & Forêts de Bretagne, acquit, en 1589, la Terre d'Aguéneuc, & étant mort en 1595, elle fut retirée sur Pierre, son fils aîné, comme il est prouvé par un traité du 3 Juin 1626, fait entre lui & Charles Sibonno de la Villefregon. Il avoit épousé *Simonne du Hallay*, laquelle transigea, le 18 Mai 1599, comme tutrice de ses enfants mineurs, avec Etienne du Hallay, sur les droits héréditaires qui lui revenoient dans les successions de ses père & mère. Elle fit une fondation à la Cathédrale de Vannes, le 12 Février 1610, & eut de son mariage :

1. Pierre, qui suit;
2. Julien, tige de la branche des Seigneurs de *Sérent-Kerfily*, rapportée ci-après ;
3. « François, auteur de la branche des Vicomtes de *Tredion ;*
4. Et Louise, mariée à *Pierre Couyer*, Seigneur de la Barre & de Bellée. »

VIII. Pierre de Sérent, Seigneur de la Rivière, signa au contrat de mariage de Julien, son frère puîné, du 24 Juin 1606, & partagea noblement avec lui, le 11 Mai 1611, la succession de leurs père & mère, suivant l'assise du Comte Geoffroy. Il épousa *Catherine Bernard des Greffins*, & en eut :

1. Pierre, qui suit ;
2. « Maheas, Religieux Carme ;
3. René, Prêtre ;
4. Et Susanne, mariée à *René de la Haye*, Seigneur de Sitz. »

IX. Pierre de Sérent, II[e] du nom, Seigneur de la Rivière & d'Aguéneuc, d'abord Président de Vannes, ensuite Maître des Requêtes de la Reine Mère de Louis XIV, & Conseiller d'État, fut chargé plusieurs fois des affaires de sa province en Cour, où il se concilia l'estime des Ministres & la confiance d'Anne d'Autriche qui l'admit dans son Conseil. Il obtint, en 1650, en considération de ses services, des Lettres Patentes pour la réunion & création en Vicomté de ses Terres de la Rivière, Aguéneuc, Tredion & Guervazic, & les fit enregistrer au Parlement. Le Mémoire présenté à ce sujet au feu Roi Louis

(*a*) La Chenaye-Desbois, dans sa première édition, tom. VI, pag. 655, dit qu'il épousa 2° *Perrine du Masle*, veuve de *Gilles de Bec de Lièvre*, Seigneur du Boisbasset; & 3° *Roberte du Boschet*, qui gratifia Marguerite de Sérent, épouse de *Jean de la Blinaye*, & fille de Jean, & de *Bertrande de Chasné*. Du second lit vint

Anne, mariée à *Gabriel de Lescouet*, Seigneur de la Guérande.

XIV, porte que la Maiſon de Sérent ne connoît point d'autre origine que celle des anciens Comtes de Vannes; que la Seigneurie ou Baronnie de Sérent poſſédée avant le onzième ſiècle par les Seigneurs de ce nom, & qui paſſa par alliance dans la Maiſon de la Chapelle, étoit une Terre de dignité, qui dans les commencements pouvoit avoir été un apanage; & en parlant de ſes illuſtrations, on y dit qu'elle a auſſi l'avantage d'avoir été la tige des premiers Seigneurs d'Ancenis. Avant qu'elles fuſſent enregiſtrées au Parlement, M. le Marquis de Roſmadec intervint, & donna main-levée à une Requête en oppoſition en 1651, par laquelle il dit que, *quoiqu'il eût le plus grand intérêt de s'oppoſer à cette union, néanmoins il conſentoit que les Lettres Patentes euſſent leur exécution, pour l'amitié qu'il portoit audit* Pierre de Sérent, *chef des nom & Armes de la Maiſon, de laquelle la Seigneurie de Sérent avoit paſſé, par alliance, dans la Maiſon de la Chapelle; il y avoit lors près de cinq cents ans, & depuis dans la ſienne, auſſi par alliance, il y a environ cent-cinquante ans, &c.* Il avoit épouſé *Gilonne Mancel*, dont :

1. René, qui ſuit;
2. « Pierre, Chevalier de l'Ordre de Malte;
3. François;
4. Vincent, Jéſuite;
5. Et Joseph-Melchior, d'abord Chevalier de Malte, enſuite Religieux de la Réforme de Cîteaux, nommé à 26 ans pour être Abbé de Notre-Dame de Prières du même Ordre, dont il a été le Reſtaurateur, ayant employé 46 ans à en faire un des plus vaſtes & des plus beaux Monaſtères de France, où, malgré des travaux immenſes & continuels, il entretint la diſcipline, avec près de 80 Religieux, outre un certain nombre d'enfants de la pauvre Nobleſſe, qu'il y faiſoit élever gratuitement, ſuivant l'eſprit de la Règle de St.-Benoît; ce qui a ſervi comme de fondement à l'Hôtel des Gentilshommes Bretons, établis depuis à Rennes ſur les mêmes principes que la Maiſon de St.-Cyr. Regardé, avec raiſon, comme l'Oracle de ſon Ordre, il en fut Vicaire-Général de bonne heure, & Viſiteur de cinq provinces, & mourut le 28 Juillet 1727. »

X. René de Sérent, Seigneur de la Rivière & d'Aguéneuc, Préſident de Vannes pendant que le Parlement y reſta, & après ſon retour à Rennes, Sénéchal de Ploermel, eſt rappelé dans des actes de 1638, 1663, 1664, & dans l'arrêt de la réformation, rendu en 1669, commun à Claude de Sérent de Kerfily, de la branche ſuivante. Il épouſa *Guillemette du Bolan*, dont il eut :

XI. François-Joseph de Sérent, Seigneur de la Rivière, d'Aguéneuc & de la Villéan, Sénéchal de Ploermel, mentionné dans des actes de 1673, 1699, 1717 & 1720, qui épouſa (*a*) *Michelle Rolland*, Dame de la Garenne, dont :

XII. Louis-Marie-Joseph de Sérent, Seigneur de la Rivière, d'Aguéneuc, la Villéan, &c., marié à *Michelle-Françoiſe de Guéheneuc*, de laquelle il n'a laiſſé qu'une fille :

Renée-Louise, Dame de la Rivière, vivante ſans alliance, « héritière des biens de ſa Maiſon & dernière de ſa branche. »

BRANCHE
des Seigneurs de Sérent-Kerfily.

VIII. Julien de Sérent, Seigneur d'Aguéneuc & de Kerfily (ſecond fils de François, Seigneur de la Rivière, & de *Simonne du Hallay*), partagea, le 11 Mai 1611, avec Pierre, ſon aîné, la ſucceſſion de leurs père & mère, & mourut en Août 1631. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Juin 1606, *Anne de Chef du Bois*, Dame de la Villerouge, fille de *Guillaume*, Ecuyer, & de *Jeanne de Juzel*. Elle fut élue tutrice de ſes enfants mineurs, par acte du 12 Septembre 1631, & mourut le 21 Février 1651. De leur mariage vinrent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Julien, tige de la branche des Seigneurs de *Branbec*, rapportée ci-après;
3. Vincent, Prêtre, mort à Sarzeau;
4. Et Françoise, morte ſans alliance.

IX. Jean de Sérent, Seigneur de Kerfily, la Villeneuve, &c., émancipé le 12 Septembre 1631, ſous l'autorité de Pierre de Sérent, Seigneur de la Rivière, ſon oncle, fut Che-

(*a*) La première édition de ce *Dictionnaire*, t. VI, pag. 656, dit qu'il épouſa 1° N... *de Villejan*; & 2° *Marie des Cartes*. Du premier lit vint

Renée, mariée à *Guillaume Huchet*, Ecuyer, Seigneur de Quénétain.

valier de l'Ordre du Roi, Conseiller au Parlement de Bretagne, & partagea, le 28 Août 1651, les successions de ses père & mère avec JULIEN, Seigneur de Branbec, son frère, conformément à l'assise du Comte Geoffroy. Il avoit épousé, par contrat du 12 Mai 1637, *Françoise Bonnier*, fille puînée de feu Messire *Jean*, Seigneur de Champagné, & de *Catherine de Channé*, Dame de Champagné. Elle fut assistée de sa mère, de Sébastien de Rosmadec, Chevalier, Seigneur du Plessis, mari de Julienne Bonnier, & de Messire Eustache de Lis, Seigneur de Beaucé, époux de Renée Bonnier, toutes deux sœurs aînées de ladite *Françoise*. Il laissa de son mariage :

1. CLAUDE, qui suit;
2. RENÉE, mariée à *Jean-François de Chanlecy*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Pleuvault, Chevalier d'honneur au Parlement de Bourgogne, Grand-Maître de la Garde-Robe de Monsieur, frère unique du Roi, puis premier Gentilhomme de la Chambre de ce Prince, dont une seule fille, *Renée-Minerve*, mariée à *François-Léonor*, Comte *de Choiseul-Chevigny*. Il transigea, le 18 Avril 1604, sur procès, avec CLAUDE DE SÉRENT, son beau-frère, au sujet de différentes prétentions dans la succession de JEAN DE SÉRENT, leur père.
3. « N... DE SÉRENT, d'abord Religieuse aux Ursulines de Vannes, & ensuite Abbesse de Morienval, au Diocèse de Soissons ; » ;
4. Et FRANÇOISE, mise, avec CLAUDE, son frère, le 23 Janvier 1664, sous la tutelle de VINCENT DE SÉRENT, Recteur de Sarzeau, leur oncle. Elle épousa *Jérôme Boterel-Quintin*, Seigneur de St.-Dénac.

X. CLAUDE DE SÉRENT, Chevalier, Seigneur, Marquis de Kerfily, « Seigneur de la Villeneuve, » &c., Gouverneur pour le Roi des ville & château de Ploermel, produisit ses titres lors de la réformation de 1669, & fut reconnu Noble d'ancienne extraction, ainsi que RENÉ DE SÉRENT, Seigneur de la Rivière, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 23 Août de ladite année. Il épousa (*a*), par contrat du 3 Juin 1705, *Louise-Françoise Joisel de Juilly*, « remariée au Comte de *Coëtlogon-Kerberiou*, » laquelle fut mère de

XI. LOUIS DE SÉRENT, Chevalier, Seigneur, Marquis de Kerfily, « Seigneur de Juilly près Paris, » qui a servi quelques années dans le Régiment des Gardes-Françaises, & est mort en 1741. Il avoit épousé, par contrat du 28 Mai 1733, célébration en la Paroisse de Montebert, le 18 Août suivant, *Marie-Madeleine-Élisabeth Charette de Montebert*, morte le 8 Janvier 1778. Elle se maria en secondes noces, le 15 Août 1743, à *Henri-François*, Baron *d'Avaugour*, Comte de Vertus, mort le 27 Septembre 1746; & en troisièmes noces, le 23 Octobre 1752, à *Anne-Léon de Montmorency*, appelé *le Baron de Montmorency*, premier Baron Chrétien, Chef des nom & armes de la Maison de Montmorency, Chevalier des Ordres du Roi, &c. Elle étoit fille de *Gilles Charette de Montebert*, Conseiller au Parlement de Bretagne, & d'*Élisabeth-Gabrielle de Montigny*. LOUIS eut de son mariage :

1. ARMAND-LOUIS, qui suit;
2. Et ÉLISABETH-LOUISE, morte en 1743.

XII. ARMAND-LOUIS, Marquis DE SÉRENT, Chevalier, Pair de Bretagne, Baron de l'ancienne Baronnie de Maleftroit, Président né de la Noblesse de Bretagne, Seigneur de Kerfily, Guervazic, Bellon, le Granic, la Villeneuve, la Touche-Hilary, Baron de Baule, &c., né à Nantes, le 30 Décembre 1736, Guidon des Gendarmes de Monseigneur le Dauphin, le 21 Avril 1752, Mestre de Camp du Régiment Royal, Cavalerie, le 10 Février 1759, Brigadier des Armées du Roi, le 20 Avril 1768, Maréchal des Camps & Armées du Roi, le 1er Mars 1780, nommé Gouverneur des enfants de Monseigneur le Comte d'Artois, frère du Roi, le 8 Septembre 1776. Il avoit épousé, par contrat du 23 Janvier 1754, *Bonne-Marie-Félicité de Montmorency-Luxembourg*, née le 18 Février 1739, fille de *Charles-Anne-Sigismond*, Duc d'Olonne, & de *Marie-Étiennette de Bullion-Fervaques*, dont :

1. ARMAND-SIGISMOND-FÉLICITÉ-MARIE, appelé *le Baron* DE SÉRENT, né en Septembre 1762 ;
2. ARMAND-LÉON-BERNARDIN, dit *le Vicomte* DE SÉRENT, né en Octobre 1764 ;

(*a*) La première édition de ce *Dictionnaire*, t. VI, pag. 657, dit qu'il épousa 1° *Sylvie le Moine de Trevigny*.

3. Anne-Angélique-Marie-Émilie, née en Septembre 1770 ;
4. Et Anne-Félicité-Simonne, née en Janvier 1772.

BRANCHE

des Seigneurs de Sérent-Branbec.

IX. Julien de Sérent, Chevalier, Seigneur de Branbec, « de Kerlévénan, Vicomte de la Ville-Guérif, » &c. (second fils de Julien, Seigneur d'Aguéneuc, & d'*Anne de Chef du Bois*), Capitaine de Dragons au Régiment de la Reine, mourut à l'âge de 52 ans. Il avoit épousé, en 1653, *Anne Herman*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Kercado, & de *Perrine Guillemin du Rofcoüet*, dont il eut :

1. « Charles, tué à la bataille de Senef le 11 Août 1674 ; »
2. René, qui fuit ;
3. « Et Perrine-Judith, mariée à *Hyacinthe de Sécillon*, Seigneur de Calveu. »

X. René de Sérent, Chevalier, Seigneur de Branbec, « Kerlévénan, Beaufoleil, Vicomte de la Ville-Guerif, &c., deftiné d'abord à l'état eccléfiaftique & élevé à Port-Royal, quitta la Sorbonne après la mort de Charles, fon frère aîné, » & époufa, en 1693, *Gilonne-Marquife de Trégouët*, fille de *Siméon*, Seigneur de Beaulieu, Commandant de la Nobleffe de l'Évêché de Vannes, & d'*Hélène du Masle*, dont

XI. François-Joseph de Sérent, Chevalier, Seigneur de Branbec, le Masle, Monternault, Keralié, Beaufoleil, Fontaine-le-Guelin, &c., Gouverneur pour le Roi de la presqu'isle de Ruys & du Château de Sucinio, qui époufa 1° *Françoife-Élifabeth Huchet de la Bédoyère*, « d'une Maifon ancienne & illuftrée par une longue fuite de Procureurs-Généraux du Parlement de Bretagne ; » & 2° en 1749, *Marie-Jeanne le Gouvello*, fille de *François-Vincent*, Seigneur de Keriaval, & de *Marie-Mathurine du Hindreuf*. Du premier lit font iffus :

1. Joseph-René-François, qui fuit ;
2. « N..., dit *le Chevalier de Sérent*, admis de minorité dans l'Ordre de Malte, mort à Bruxelles, en 1748, dans fa 17e année, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie. »

Et du fecond lit font forties :

3. & 4. Marie-Josèphe & Marie-Jeanne-Vincente, non mariées.

XII. Joseph-René-François de Sérent, Chevalier, Seigneur de Branbec, &c., « connu d'abord fous le nom de l'*Abbé de Sérent*, a quitté l'état eccléfiaftique & s'eft adonné au barreau. » Il eft Commiffaire des États de Bretagne, & n'étoit pas encore marié en 1784.

Pour un plus long détail fur cette branche & les précédentes, on peut confulter Moréri, tom. IX, édit. de 1759.

Cette Maifon porte pour armes : *d'or, à trois quinte-feuilles de fable*.

Elle réunit à fon ancienneté plufieurs alliances avec les Maifons les plus illuftres, telles que celles de *Rohan*, *Rieux*, *Maleftroit*, *Goyon*, *Châteaubriant*, &c.

Nous ne nous fommes attachés ici qu'aux preuves qui ont paffé fous nos yeux, & qui nous ont paru inconteftables. Des recherches plus étendues peuvent encore y ajouter.

Suivant un ancien Généalogifte eftimé (M. du Pré de Kaerdaniel), il y eut une double alliance entre la Maifon de Sérent & celle d'*Ancenis*, qui forma la branche de *Sérent* en Anjou. Elle eft éteinte. M. de *Brie* en a époufé l'héritière, & a joint le nom de Sérent au fien. La Terre de cette branche eft aujourd'hui poffédée par M. Walsh, qui l'a acquife de la Ducheffe d'Eftrées.

* SERGINES, petite Ville & Baronnie ancienne fituée fur les confins de la Champagne, du côté de la Brie, au Diocèfe de Sens. Elle eft renommée par fes foires & marchés des plus confidérables de la contrée. La Terre de Sergines qui relève de l'Archevêché de Sens, étoit immémorialement poffédée par des Seigneurs, à qui elle avoit donné fon nom. L'on voit qu'elle appartenoit en 1299 à Gilles de Sergines, ainfi qu'il eft rapporté dans des Lettres Patentes de cette même année, par lefquelles le Roi Philippe-le-Bel, & Jeanne, Reine de France, accordent audit Gilles, Échanfon de la Reine, & à fes frères, tous les hommes & femmes de condition fervile que Leurs Majeftés avoient audit lieu de Sergines. Jean de Sergines rendit foi & hommage de fa Terre & Seigneurie de Sergines à l'Archevêque de Sens & de quelques-uns des arrière-fiefs mouvants de fadite Seigneurie, en date de la veille de Notre-Dame de Mars 1339. Jeanne, Dame & Baronne de Sergines, fa petite-fille, époufa *Jean de Hernery*, Ecuyer, qui en 1441 & 1449 en rendit foi &

hommage à Louis de Melun, Archevêque de Sens, comme fit en 1468 son petit-fils, *Gilles de Hernery*, par Charles de Brichantel, son tuteur. *Louis de Hernery*, Baron de Sergines, successeur de *Gilles*, obtint main-levée de Tristan de Salazar, Archevêque de Sens, le 20 Août 1518, à l'occasion de la saisie de ladite Terre pour devoirs non faits. *Jeanne de Hernery*, Baronne de Sergines, petite-fille de *Louis*, épousa *Juvenal de Villiers*, duquel elle étoit veuve, lorsqu'en 1587 *Catherine*, leur fille, Dame & Baronne de Sergines, épousa 1° *Anne du Parc*, Écuyer, Seigneur de Montigny-la-Coudre; & 2° *Michaut de la Forge*, Écuyer, Seigneur de Champaigne, avant 1598. Elle vendit à *Antoine Olivier*, Seigneur de Chitry, la Mine & Surpallis, en Nivernais, en date du 11 Juin 1598, la Baronnie de Sergines, qui étoit fort démembrée par les aliénations de ses ancêtres. *Étiennette Olivier*, Dame de Chitry, en Nivernais, & Baronne de Sergines, fille d'*Antoine*, épousa, par contrat du 25 Février 1611, *François de Blanchefort*, Chevalier, Sire, Baron d'Asnois, de Saligny, &c., qui vendit avec elle la Baronnie de Sergines, & tout ce qui leur appartenoit en ladite Terre, par contrat du 22 Décembre 1640, à *Claude Bouthillier*, Seigneur de Pont-sur-Seine & de Chavigny, marié à *Marie de Bragelongne*. *Léon*, leur fils, Comte de Chavigny, Baron de Sergines, Ministre & Secrétaire d'État, mort à Paris le 11 Octobre 1652, laissa d'*Anne Phélypeaux*, entr'autres enfants, *Renée Bouthillier*, Baronne de Sergines, morte le 20 Mars 1711, qui épousa *Jean Beuzelin*, Seigneur de Bosmelet, Président à Mortier au Parlement de Rouen. Il laissa pour fille unique *Anne-Marie*, mariée, le 19 Juin 1698, à *Henri-Jacques de Caumont*, Duc de la Force. Elle est morte le 16 Novembre 1752, ayant disposé de ses biens en faveur du jeune Marquis du Roure. (*Tabl. Gén.*, part. VII, p. 320.)

SÉRICOURT D'ESCLAINVILLIERS, en Picardie.

CHARLES-TIMOLÉON DE SÉRICOURT, Marquis d'Esclainvilliers, Brigadier des Armées du Roi, épousa *Marie-Michelle de Cours de Bouville*, dont:

MARIE-MICHELLE, morte le 28 Février 1778, qui avoit épousé, le 25 Février 1737, *Augustin-Joseph*, Comte *de Mailly*, né le 5 Avril 1708.

Les armes: *d'argent, à la croix de gueules, chargée de 5 coquilles d'or.*

*SERILLAC, aliàs SÉDILLAC. C'est une Seigneurie au Comté de Gaure en Gascogne, qui fut portée en mariage en 1540 à *Olivier de Faudoas*, Seigneur de la Mothe & de St.-Estèphe, par *Marguerite de Sedillac* ou *Serillac*. Voy. FAUDOAS.

SERIS. Voy. SERRIS.

SERIZAY, Écuyer, Seigneur de la Roche, au Perche, Élection de Mortagne, Famille qui porte pour armes: *d'argent, à dix tourteaux de gueules*, 4, 3, 2 & 1.

SERMENT. GILBERT DE SERMENT, Seigneur de St.-Martin, de Monteil, Montrodez, &c., eut pour fille

DIANE, qui épousa, le 28 Mai 1630, *Henri*, Seigneur & Baron *de Salers*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi.

*SÉROCOURT, Seigneurie dans le Duché de Bar, à deux lieues de la Marche.

I. AUBERT DE SÉROCOURT vivoit en 1255. Il épousa *Yolande de Choiseul*, dont il eut:

II. JEAN DE SÉROCOURT, marié à N... *de Montreuil*, dont

III. GÉRARD DE SÉROCOURT, Bailli du Bassigny, qui épousa *Simonette de Romain*, & en eut

IV. GÉRARD DE SÉROCOURT, IIe du nom, Seigneur de Sérocourt, marié à *Isabeau de Germiny*, dont il eut:

V. JEAN DE SÉROCOURT, IIe du nom, Bailli du Bassigny, Gouverneur de Verdun, pour René d'Anjou, Roi de Sicile, puis de Darney, pour Jean, Duc de Calabre. Il avoit épousé *Marguerite de Serrières*, dont il eut

VI. ANTOINE DE SÉROCOURT, Seigneur de Romain, marié à *Marguerite de Manteville*, qui fut mère de

VII. PIERRE DE SÉROCOURT, Seigneur de Romain, qui épousa ÈVE, Dame DE SÉROCOURT, & en eut

VIII. PHILIPPE, Seigneur de SÉROCOURT, marié à *Catherine de Saint-Belin*, dont

IX. CHRISTOPHE, Seigneur DE SÉROCOURT,

Chambellan du Duc de Lorraine, Commiſſaire Général de ſes Guerres, Bailli & Gouverneur de Hombourg & de St.-Avold, qui épouſa 1° *Antoinette de Bavagny*; & 2° N... Du premier lit vint

X. Georges de Sérocourt, Bailli des Ville & Comté de Toul, en faveur duquel la Seigneurie de Sérocourt fut érigée en Baronnie par Lettres du 22 Octobre 1630. Il épouſa *Renée de Gourcy*, dont

XI. François, Baron de Sérocourt, marié à *Anne de Chériſy*, dont deux filles.

La Baronnie de Sérocourt eſt paſſée depuis à *Hervé le Roi de Varennes*, du chef de ſa femme *Marguerite de Gourcy*. (*Tabl. Gén.*, part. VIII, p. 422.)

Les armes : *d'argent, à la bande de ſable, accompagnée de ſept loſanges du même, 4 en chef* & 3 *en pointe*.

SEROUX, en Picardie. Ancienne Famille noble, diviſée actuellement en trois branches. Il eſt fait mention au *Tréſor des Chartes*, IIIe vol., *Ponthieu*, n° 19, de Henri Seroux, Gouverneur de Calais, dans les défenſes du Procureur-Général du Roi contre celui du Roi d'Angleterre, relativement au château de Montreuil.

Jehan & Louis Seroux ont été ſucceſſivement Capitaines des Châteaux-Forts de Choiſy-ſur-Oiſe, en latin *Cauſianum, Choiſiacæ arces*, ſitués à une lieue de Compiègne, qui furent pris & détruits par les Anglais dans le XVe ſiècle. Au XVIe, leurs deſcendants jouiſſoient encore du même titre à Compiègne, & au XVIIe, cette qualité fut changée en celle de Major de la même Ville, par Commiſſion du 13 Mai 1631, en faveur d'Antoine Seroux, Écuyer, Seigneur de Commodelle, qui épouſa, le 6 Mai 1608, *Nicole Fillon*, dont

1. Claude, qui ſuit;
2. Et François, rapporté après ſon frère.

I. Claude Seroux, Commiſſaire des Guerres, mourut ſans enfants. Sa tombe eſt dans l'Égliſe du château de la Morlaye, près Chantilly, qui eſt encore la demeure de M. Seroux de Bienville. On y voit l'inſcription ſuivante : Claude Seroux, *Écuyer, Seigneur de Commodelle, Conſeiller du Roi, Commiſſaire ordinaire des guerres, fils* d'Antoine Seroux, *Écuyer, Seigneur de Commodelle, la Grangère & Bienville, Capitaine-Major de la Ville de Compiègne, décédé ici le* 17 *Novembre* 1651, *& a été ci-devant inhumé. P. D. P. S. A.*

I. François Seroux (fils puîné d'Antoine), Seigneur de Venette, près Compiègne, épouſa, par contrat du 22 Décembre 1632, *Marie Thibault*, dont il eut :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et François, auteur de la troiſième branche, qui viendra en ſon rang.

II. Jean Seroux, Seigneur de Venette, épouſa, par contrat du 10 Juin 1653, *Chriſtine le Caron*, dont :

1. Élie-François, qui ſuit ;
2. Et Jean, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

III. Élie-François Seroux, Chevalier, Seigneur de Venette & du Boquet, Écuyer de S. A. R. Madame, épouſa, par contrat du 16 Avril 1676, *Brigitte l'Éguillier*, dont vinrent :

1. François, qui ſuit ;
2. Et Louis-Hyacinthe, Chevalier de St.-Louis, Capitaine d'Infanterie, qui épouſa *Chriſtine le Faroul*, dont
   - Maximilien-Emmanuel, Chevalier de St.-Louis, Colonel d'Infanterie, Chef de Brigade du Corps Royal du Génie, tué au ſiége de Berg-op-Zoom en 1747, dans la 35e année de ſon âge.

IV. François Seroux, IIe du nom, Seigneur de Venette, Mally & le Boquet, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Commandant pour le Roi à la Buſſière & ſur l'étendue de la Sambre, depuis Maubeuge juſqu'à Charleroi, épouſa, par contrat du 28 Février 1702, *Marie-Madeleine de Crouy*, de laquelle il eut :

1. Pierre-François, qui ſuit;
2. Et Louis-Pierre, Chevalier de St.-Louis. ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chabrillan, mort ſans poſtérité

V. Pierre-François Seroux, Chevalier, Seigneur de Venette, Jaux, le Boquet & Mally, épouſa, par contrat du 6 Mai 1737, ſigné de la Famille Royale, *Marie d'Orbay*, dont :

1. Nicolas-François, qui ſuit ;
2. Jean-Nicolas, mentionné après ſon frère aîné ;

3. Pierre-François, Capitaine au Régiment de Dauphiné, Infanterie;
4 Jean-Baptiste, ancien Moufquetaire de la Garde du Roi;
5. Nicolas, Officier au Corps Royal de l'Artillerie;
6. Marie-Françoise, mariée à *Louis-François-Auguftin le Feron*, Seigneur de Ville, près Noyon, Chevalier de St.-Louis, ancien Officier des Moufquetaires;
7. & 8. Marie-Jacqueline & Marie, non mariées.

VI. Nicolas-François Seroux, Chevalier, Seigneur de Venette, Jaux, le Boquet, Mally & le grand Touchamp, ancien Capitaine du Corps Royal d'Artillerie, Chevalier de St.-Louis (1783), Chef de cette première branche, a époufé, par contrat du 26 Août 1775, *Marie-Françoife Menard*, dont

Pierre-François-Marie, en bas âge.

VI. Jean-Nicolas, appelé *le Chevalier* de Seroux (fecond fils de Pierre-François, & de *Marie d'Orbay*), Capitaine dans le Corps Royal de l'Artillerie, a époufé, par contrat du 11 Mars 1778, *Catherine-Charlotte-Lazarine Doulfet de Toulmont*, dont

Perrette-Charlotte.

SECONDE BRANCHE.

III. Jean Seroux (fecond fils de Jean Seroux, Seigneur de Venette, & de *Chriftine le Caron*), fut Seigneur de Villers, près Compiègne, & époufa, par contrat du 9 Mars 1680, *Charlotte Émengard*, dont

1. Jean-Baptiste, qui fuit;
2. François, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Touraine, tué au fiége de Lille en 1704;
3. Et Louis-Charles, Chevalier de St.-Louis, Capitaine au Régiment de Champagne.

IV. Jean-Baptiste Seroux d'Agincourt, Chevalier, Seigneur de Villers, près Compiègne, avoit époufé, par contrat du 11 Février 1705, *Charlotte Moret*, dont:

1. Jean, qui fuit;
2. Augustin, Garde-du-Corps du Roi.

V. Jean Seroux, Seigneur d'Agincourt & de Villers, près Compiègne, Chevalier de St.-Louis, Gendarme de la Garde du Roi, époufa, par contrat du 20 Février 1729, *Marie-Élifabeth Bergeron*, dont:

1. Jean-Baptiste-Louis-George, Chevalier, Seigneur de Villers, actuellement Chef de cette feconde branche, & qui a fervi dans la Maifon du Roi;
2. Louis-René-Thomas, Chevalier de St.-Louis & Chef d'Efcadron au Régiment de la Rochefoucauld, Dragons;
3. Jean-Baptiste, Capitaine d'Infanterie au Régiment de l'Isle-de-France;
4. Élisabeth-Charlotte, non mariée.

TROISIÈME BRANCHE.

II. François Seroux, Ier du nom de fa branche, Chevalier, Seigneur de Commodelle (fecond fils de François Seroux, Seigneur de Venette, & de *Marie Thibault*), époufa *Jeanne Fortier*, dont:

1. Jean-François, Chevalier, mort fans enfants;
2. Et Louis, qui fuit.

III. Louis Seroux, Chevalier, Seigneur de Bienville, près Compiègne, de la Morlaye, près Chantilly, de la Grangère & de Commodelle, époufa *Anne Coufin de Couberchy*, dont:

1. Louis-François, mort fans enfants;
2. Nicolas, auffi mort fans enfants;
3. Et Louis-François, qui fuit.

IV. Louis-François Seroux de Bienville, Chef actuel de fa branche, Chevalier de St.-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Condé, Seigneur de la Grangère & de Commodelle, a époufé, par contrat du 18 Septembre 1756, *Sufanne Guyhon de Montlevaux*, dont:

1. François-Louis, qui fuit;
2. Et Louise-Susanne, non mariée.

V. François-Louis Seroux de Bienville, Capitaine au Régiment de Bourbon, Dragons, en 1779, n'eft pas marié.

Les alliances de cette Famille font avec les Maifons *de Canillac, Hugon-Marcellange, Roucy*, aux Pays d'Auvergne, de Bourbonnais & de Champagne.

Les armes: *d'azur, à une rofe d'argent, furmontée de deux étoiles d'or.*

SERPENTS (DES). PHILIBERT DES SERPENTS, Baron de Gondras & autres Terres en Bourbonnais, épousa *Marguerite de la Guise*, dont :

SUSANNE, mariée, le 16 Août 1609, à *Geoffroy de la Roche-Aymon*, Marquis de Saint-Maixent.

Les armes : *d'or, au lion d'azur, armé, lampassé & couronné de gueules.*

* SERQUEUX. C'est une Terre & Seigneurie qui fut érigée avec celle de la Superie en Baronnie, par Lettres du mois de Juin 1653, enregistrées le 7 Septembre 1654, en faveur d'*Hilaire*, Marquis *de Laval-Lezay*.

* SERRE, Terre située en Franche-Comté, possédée, avec plusieurs autres de la même Province, par la Famille de CLERC DE MAZEROLLE.

SERRE, Famille du Vivarais, dont il est parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. II, p. 513.

JEAN DE SERRE, Co-Seigneur des lieux de St.-Marcel & de St.-Montan, & Juge-Général de l'Évêché de Viviers, étoit l'un des plus qualifiés de la ville de St.-Andéol. Dès l'an 1660, il signala son zèle pour la religion, & sa fidélité pour le service du Roi, en contenant les peuples de l'étendue de sa charge dans l'obéissance qu'ils devoient à Sa Majesté, ayant même exposé sa vie dans différentes occasions. Il épousa *Louise de Durand*, dont :

1. AIMAR, qui suit ;
2. Et FORTUNAT DE SERRE DE ROCHECOLOMBE, Lieutenant-Colonel du Régiment de Toulouse, Chevalier de St.-Louis, mort Brigadier des Armées du Roi, & Lieutenant de Roi, commandant à Metz.

AIMAR DE SERRE, Co-Seigneur de St.-Marcel, St.-Montan & Cousignac, Capitaine dans le Régiment de Toulouse, Infanterie, puis Commandant pour le Roi dans l'Uzége, épousa, en 1694, *Élisabeth de Saunier*, dont il eut :

1. JOSEPH-SÉBASTIEN, qui suit ;
2. LOUISE-MARIE-AUGUSTINE, née le 22 Décembre 1695, mariée, le 4 Juin 1714, à N... *de Meyras*, Chevalier, Seigneur de la Roquette & St.-Marcel ;
3. MARIE, née le 11 Mars 1697, qui épousa, le 2 Décembre 1724, *François-Ignace de Chabertan d'Alauzon*, Chevalier, Seigneur de Ribeyres ;
4. MARIE-ÉLISABETH, née le 4 Mars 1698, Religieuse Ursuline ;
5. ANNE-CATHERINE, née le 3 Avril 1704, mariée, le 19 Septembre 1726, à *Cérice-François*, Comte *de Vogué ;*
6. JEANNE-FRANÇOISE, née le 2 Janvier 1700, Religieuse Ursuline ;
7. THÉRÈSE-COLOMBE, née le 6 Décembre 1708, Religieuse à l'Abbaye de Soyon ;
8. Et MARGUERITE-HENRIETTE, née le 16 Mai 1710, Religieuse Ursuline.

JOSEPH-SÉBASTIEN DE SERRE, né le 11 Juillet 1702, devint possesseur de la Terre & Seigneurie de Gras en Vivarais par donation de N... *de Saunier*, son oncle maternel, Seigneur de la Baume, Baron de Viole. Il fut Grand Bailli du haut Vivarais & Valentinois, Chevalier de St.-Louis, commandant pour le Roi dans le bas Vivarais, & épousa, le 3 Janvier 1733, *Catherine-Louise de Lapie de Sevigni*, dont :

1. JOSEPH-CAMILLE, qui suit ;
2. Et MARIE-ROSALIE, née le 27 Janvier 1748.

JOSEPH-CAMILLE DE SERRE, II[e] du nom, est né le 21 Mai 1739. C'est en sa faveur, & en considération des services de son père, de son aïeul & de son oncle FORTUNAT, que la Terre de Gras fut érigée en Marquisat par Lettres du mois de Novembre 1750, enregistrées en la Chambre des Comptes de Montpellier le 15 Décembre suivant, & au Parlement de Toulouse le 25 Février 1751. (*Tabl. gén.*, part. V, p. 122.)

Les armes : *d'argent, au chevron d'azur, chargé de trois étoiles d'or, & accompagné de trois trèfles de sinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

SERREAU DE LA ROCHE-COURSILLON (DU) : ancienne Famille noble de l'Anjou, qui, sur la production de ses titres, a été déchargée, le 13 Décembre 1656, de la taxe des francs-fiefs, & maintenue dans sa noblesse. Elle remonte à

I. JEAN DU SERREAU, Ecuyer, Seigneur de Glasgault, issu de noble & ancienne race, qui rendit foi & hommage pour sa Terre de Glasgault, le 10 Mai 1469, à haut & puissant Seigneur Messire François de Pommerot, Comte d'Estafort. Il épousa *Marguerite-Jeanne de Châteaubriant*, & en eut :

Jacques, qui fuit ;
Et Daniel-François.

II. Jacques du Serreau, Ecuyer, Seigneur de Beauregard-St.-Michel, partagea, le 24 Mai 1496, par acte paffé devant *Pollore*, Notaire en la Cour de Chartres, la fucceffion noble de fes père & mère, des deux parts ou tiers avec Daniel-François, fon frère puîné. Il rendit aveu en la Seigneurie de Bretonfelle, le 16 Juillet 1499, à Claude d'Augmente, Chevalier, Seigneur de Bretonfelle, &c., & il eft dit dans cet aveu fils aîné & principal héritier noble de la fucceffion du feu Seigneur de Glafgault. Il avoit époufé, par contrat paffé, le 14 Avril 1497, devant *Pollore*, Notaire, *Yolande le Provoft*, fille de *Jean* ou *Ifaac* (fuivant l'inventaire des titres), Seigneur de Martigné-le-Vieux, & de *Yolande Marquis*. A ce contrat furent préfents, pour le futur époux, Daniel-François, fon frère puîné, & *Charles-François de Mancy*, Seigneur des Rauges-Villers, fon coufin germain; & pour la future époufe, *Pierre de Foideville*, Seigneur, Marquis de Livet, & *Jean Pauvert*, fes coufins germains. De ce mariage vint, pour fils unique,

III. Robert du Serreau, Ecuyer, Seigneur de Beauregard-St.-Michel, qui rendit, le 16 Janvier 1524, aveu & déclaration de fa Terre de Beauregard-St.-Michel, à la Seigneurie de Bretonfelle. Il eft qualifié, dans cet aveu, *Ecuyer, Seigneur de Beauregard-St.-Michel*, fils unique & héritier de Jacques du Serreau. Il reçut auffi les aveux des vaffaux de fa Terre le 10 Mars 1526, & avoit époufé, par contrat paffé devant *Pollore*, Notaire, le 10 Avril 1522, en préfence de fes père & mère, *Mathurine Dorvillé*, fille de *Jacques*, Seigneur des Granges, laquelle fut affiftée de fon père, & de *François Dorvillé*, Sieur du Hameil, fon coufin germain. A ce contrat de mariage furent préfents haut & puiffant Seigneur Meffire Charles-François-Daniel de Pommerot, Comte d'Eftafort, Baron de Vihyers en Ecoffe, & Meftre de Camp des Armées de Sa Majefté, & Louis-Abraham de Foideville, Seigneur, Marquis & Baron de Villemert. Il eut, pour fils unique,

IV. Jean-Baptiste du Serreau, Ecuyer, Seigneur de la Motte-du-Hurel, lequel fit hommage de cette Terre, le 21 Décembre 1567, à la Seigneurie de la Puiffais, & en rendit aveu, le 7 Août 1574, au Duc d'Alençon. Il reçut ordre & commiffion de Henri de Bourbon, Duc de Montpenfier, Pair de France, Gouverneur du Dauphiné, Lieutenant-Général pour le Roi au pays de Bretagne, le 13 Juillet 1592, de lever & commander une Compagnie de 50 Chevau-Légers, & une autre Compagnie de 50 Arquebufiers à cheval. Cette Commiffion eft fignée de Henri de Bourbon, au bas de laquelle eft la démiffion que fit ledit Sieur de la Motte-du-Hurel, de fes deux Compagnies, en faveur de Jean, fon fils, fon Lieutenant, à caufe de fes bleffures. Cette démiffion eft autorifée par ledit Seigneur Duc de Montpenfier, le 22 Mai 1594. Il tranfigea le 21 Février 1593, fur procès, avec Meffire Charles d'Augmente, Chevalier, Seigneur Marquis de Bretonfelle, par acte paffé devant *André Gouchet*, Tabellion au Bailliage de Châteauneuf en Thymerais, & avoit époufé, par contrat paffé le 10 Avril 1552, devant *Olivier Accard*, Notaire au Bailliage de la Ferté-Arnault, *Anne de la Chaleve*, dont il eut :

1. Jean, qui fuit;
2. Michel, Écuyer, Sieur de Fontenier & de Bizot ;
3. Et Marguerite-Françoise, mariée à *Jean de Maifons*, Ecuyer, Seigneur de Beauregard.

V. Jean du Serreau, Ecuyer, Seigneur du Bois-Fauché, principal héritier de fes père & mère, Lieutenant-Général au Bailliage de la Ferté-Arnault, partagea leur fucceffion avec fes frère & fœur le 21 Septembre 1594, par acte paffé devant *Étienne Gaultier*, Notaire & Tabellion Royal de la Cour de Chartres. Il rendit aveu de fa Terre du Bois-Fauché, en la Vicomté de Verneuil, le 8 Janvier 1601, au Seigneur du Fief de la Ronce; acquit la Terre & Seigneurie de la Vallée de François de Courfelle, Écuyer, Sieur d'Ailly, par acte du 20 Novembre 1607, paffé devant *Gabriel Lormage*, Tabellion à la Ferté-Arnault, & reçut aveu de Meffire Jacques du Verdier, Comte de Seaux, Confeiller du Roi en tous fes Confeils d'État & Privé, le 26 Décembre 1608. Il fit hommage, le 8 Avril 1608, par acte paffé devant *Alexandre Bourgeot*, à N... de la Millardière, Seigneur de la Ronce, & avoit époufé, en préfence de fes père & mère, par contrat paffé le 13 Février 1595, devant *Pierre Château*, Notaire en la Cour de Chartres, *Louife de Marnière*, fille de *François*

Écuyer, Seigneur de Valgalandin, &c., & de *Louiſe de Leſpinay*. Leurs enfants furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. & 3. Marie & Catherine, qui partagèrent avec leur frère la ſucceſſion paternelle & maternelle, par acte paſſé, le 19 Mai 1639, devant *Mercier* & *Chaprier*, Notaires au Châtelet de Paris.

VI. Jean du Serreau, IIIe du nom, Écuyer, Seigneur de Bizot & St.-Mars, tranſigea devant *Murer*, Notaire au Châtelet de Paris le 3 Février 1640, ſur procès pendant au Parlement, & il fut réglé qu'il auroit le premier, en l'abſence de M. le Duc de Saint-Simon, le Pain bénit dans l'Égliſe de Boiſſy-le-Sec, comme étant le premier & le plus ancien Gentilhomme de cette Paroiſſe. Il reçut, le 1er Juin 1641, Commiſſion de Henri d'Orléans, Duc de Longueville, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en la Province de Normandie, & Lieutenant-Général de Sa Majeſté en Allemagne, de lever & commander une Compagnie de 50 Chevau-Légers. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Juin 1637, reçu par *Mercier* & *Chaprier*, Notaires au Châtelet de Paris, *Angélique du Piau*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Lommeau, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'État & Privé, & Intendant des Maiſon & affaires de M. le Prince de Condé, & de feu *Françoiſe Aubin*. De ce mariage vinrent :

1. Jean-Antoine, qui ſuit ;
2. & 3. François & Louis.

VII. Jean-Antoine du Serreau, Écuyer, Seigneur de St.-Mars, Bizot, &c., partagea la ſucceſſion de ſes père & mère avec ſes frères puînés, par acte paſſé devant *Louis Bourgeois*, Notaire à la Ferté, le 15 Février 1664, & encore avec François, celle de Louis du Serreau, leur puîné, le 12 Octobre 1666, devant le même Notaire. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Septembre 1663, devant *Jean Bouzelin*, Notaire Royal à Longwy, *Marthe Monhay*, fille de feu *François*, Conſeiller du Roi & Contrôleur au Grenier à Sel de Bellême, & de *Marie Boutet*. De ce mariage naquirent :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit ;
2. Louis ;
3. Et Angélique.

VIII. Jean-Baptiste du Serreau, IIe du nom, Écuyer, Seigneur de la Roche-Courſillon & autres Fiefs y réunis, rendit foi & hommage de ſa Terre de la Roche-Courſillon à la Seigneurie de Sellières, & reçut les aveux des vaſſaux de ſadite Terre de la Roche-Courſillon. Il partagea la ſucceſſion de ſes père & mère avec ſes frère & ſœur, par acte paſſé devant *Pierre Logerais*, Notaire Royal à Ecuillé, le 11 Juillet 1709. Il avoit épouſé, le 24 Mai 1695, *Perrine le Doux*, fille de Meſſire *Robert*, & de *Perrine Renaudin*, dont, pour fils unique,

IX. Jean-Baptiste du Serreau, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Roche-Courſillon, &c., qui rendit aveu de cette Terre à la Seigneurie de Sellières en 1751. Il reçut auſſi les aveux de ſes vaſſaux, & épouſa, par contrat du 11 Février 1715, paſſé devant *François Sallays*, Notaire Royal à Angers, réſidant à Cheſſe, *Marie Tripied*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur du Bois, & de Beauverger, & de *Catherine Herbereau*, dont :

1. Jean-Baptiste-René, qui ſuit ;
2. Melchior-Pierre, Ecuyer ;
3. Catherine-Renée ;
4. Julie-Françoise ;
5. Et Jeanne-Sophie.

X. Jean-Baptiste-René du Serreau, Chevalier, Seigneur de la Roche-Courſillon, principal héritier de ſes père & mère, partagea leur ſucceſſion avec ſes frère & ſœurs le 13 Juillet 1762, & a épouſé, par contrat du 18 Avril 1763, paſſé devant *Jacques-René Campeau*, Notaire Royal de la Sénéchauſſée d'Anjou, réſidant à Cheſſe, *Jeanne-Renée de Frébourg*, fille de feu Meſſire *Joſeph-René*, Chevalier, Seigneur de Frébourg, & de *Bonne-Renée de Belleriant*, dont ſont iſſus :

1. Jean-Joseph-Marie, né & baptiſé le 3 Juin 1764 ;
2. Denis-Marie-Gabriel, né le 26 & baptiſé le 27 Décembre 1766 ;
3. Pierre-Joseph-Louis, né & baptiſé le 12 Janvier 1768 ;
4. Louis-Achille, né le 22 & baptiſé le 23 Septembre 1770 ;
5. Bonne-Jeanne-Françoise, née & baptiſée le 11 Avril 1765 ;
6. Madeleine-Jeanne, née le 6 & baptiſée le 7 Mai 1769 ;
7. Et Dorothée-Denise-Sainte, née & baptiſée le 9 Octobre 1771.

Les armes : *d'azur, au fautoir fufelé d'or, accompagné aux deuxième, troifième & quatrième quartiers de 3 aigles du même, armées & lampaffées de fable.* Supports : *deux licornes.* (Généalogie dreffée fur un inventaire & titres originaux communiqués.)

* SERRIÈRES. C'eft une Seigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en Comté, avec union de celles de la Sablonière, de Carizieu & de Toffieu, en faveur d'*Abel de la Poipe,* Baron de Corfant, par Lettres du mois de Juin 1646, enregiftrées en la Chambre des Comptes de Grenoble le 11 Août fuivant.

* SERRIGNY ou SARRIGNY. C'eft une Seigneurie au Bailliage d'Avalon, qui fut érigée en Comté par Lettres du mois d'Octobre 1700, enregiftrées en la Chambre des Comptes de Dijon, le 24 Mars 1704, en faveur de *Pierre Brunet.* Voy. BRUNET.

* SERRIS, Paroiffe du Diocèfe & Election de Paris, diftante de 7 lieues de cette capitale. C'eft une des anciennes châtellenies de la coutume de Meaux. Son château s'appelle la Mothe. Elle a été érigée en Comté par Lettres Patentes du mois d'Octobre 1670, confirmées par d'autres du mois d'Octobre 1712, & par d'autres du mois de Février 1723. Cette Terre eft actuellement poffédée par le Préfident *Danès.* Voy. DANÈS.

SERS, en Languedoc, au Diocèfe de Rieux. Ancienne Famille maintenue dans fa Nobleffe le 5 Novembre 1688, qui a formé plufieurs branches, comme celles de *Manzac,* de *Gouttebernifffe,* de *Genfac,* de *Nougarède,* de *Saignes,* & autres, toutes établies en Provence, dans le Languedoc, en Guyenne, & dans le Comté de Foix. Cette ancienne Nobleffe a donné quantité de braves Officiers, entr'autres, un Capitaine de 50 Hommes d'Armes en la perfonne de M. de Lille de Sers, qui commanda 10 Régiments de Gens de Pied & 500 chevaux, & mena à l'Armée 80 Gentilshommes de fes parents & amis, avec toute leur fuite, qui fervirent avec diftinction fous le Duc d'Épernon, pendant toute la guerre de la Ligue. Cette Famille a encore eu des Gouverneurs du pays & château de Foix, des Sénéchaux du Nebouzan, un Gouverneur de Centeil, ainfi que des Lieutenants-Colonels & quantité de Capitaines. Elle a toujours été attachée au fervice de nos Rois. La Terre d'Aulix, poffédée encore, en 1761, par ceux du nom de SERS depuis 1235, n'eft jamais fortie de la Famille. Il n'eft ici queftion que des branches d'*Aulix,* & de *Manzac,* dont nous allons parler d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués.

I. BERNARD DE SERS (*a*), qualifié *Miles,* dans fon contrat de mariage du 29 Janvier 1235, époufa *Marie de Saint-Victor,* fille unique d'*Ifarn,* auffi qualifié *Miles,* Seigneur d'Aulix, la Peyrère, Siauras, Montfa, Saint-Victor, Ardac, &c., & de *Jeanne de Roquefort.* De ce mariage naquit

II. DOMINIQUE DE SERS, Seigneur d'Aulix, la Peyrère, Montfa, Siauras, Saint-Victor, Ardac, &c., nommé *Domicellus* dans fon contrat de mariage du 10 Février 1289, avec *Jeanne de Mauléon.* Il eut

III. PIERRE DE SERS, qualifié auffi *Domicellus,* Seigneur d'Aulix, la Peyrère, &c., qui époufa, par contrat du 30 Juin 1309, *Marie de Galaubat.* Il en eut

IV. JEAN DE SERS, Ier du nom, qualifié *Domicellus,* Seigneur d'Aulix, la Peyrère, &c., qui époufa, par contrat du 14 Septembre 1340, *Jeanne de Martres,* dont

V. JEAN DE SERS, IIe du nom, qualifié *Domicellus,* Seigneur d'Aulix, la Peyrère, &c., qui époufa, par contrat du 11 Juillet 1392, *Jacquette de Villemur.* Il en eut

VI. BRUNO DE SERS, qualifié *Miles,* Seigneur d'Aulix, la Peyrère, &c., qui époufa, par contrat du 15 Juin 1430, *Marie de Rabonito,* dont il eut

VII. GEORGES DE SERS, qualifié *Domicellus,* Seigneur d'Aulix, la Peyrère, Siauras, &c., qui époufa, le 18 Mars 1451, *Jeanne de Cazalels,* Dame de Razes. De ce mariage vint

---

(*a*) L'ancienne famille de Sers tire probablement fon origine de la Maifon de Sers d'Anchina, éteinte, établie autrefois auprès du Rouffillon, dont toutes les Terres ont paffé dans la Maifon de *Villemur-Beaufort,* par le mariage d'un de ceux de cette Maifon qui en époufa l'héritière; & il eft à préfumer que BERNARD DE SERS, cadet de cette Maifon, époufa l'heritière de *Saint-Victor* en 1235, felon l'hommage que le beau-père, *Ifarn* de *Saint-Victor,* & le gendre, rendirent au Roi de la Terre d'Aulix, & autres, dans le même temps.

VIII. Jourdain de Sers, qualifié *Domicellus*, Seigneur d'Aulix, la Peyrère, Siauras, Ardac, Richac, St-Machens, &c. Il épousa, par contrat du 2 Février 1472, *Jacquette de Galaubat*, dont

IX. Roger de Sers, qualifié *Domicellus*, Seigneur d'Aulix, la Peyrère, St.-Machens, &c., qui épousa, le 19 Mars 1492, *Esclarmonde de Bastier*, Dame d'Yssux, &c., de laquelle est né, entr'autres enfants,

X. Pierre de Sers, IIe du nom, qualifié *Domicellus*, qui, par contrat du 4 Mars 1512, épousa *Perronne de Villarzel*. Il testa en 1528, & eut de son mariage plusieurs filles & 4 enfants mâles; l'aîné nommé Roger, institué héritier, mourut sans enfants. Jean, son second frère, qui suit, lui succéda en 1513. Jean, Roi de Navarre, & Catherine, sa femme, annoblirent en faveur de Pierre de Sers, Écuyer, & Gouverneur au château de Foix, plusieurs possessions dans le pays de Foix, parmi lesquelles il y a un fief, appelé St.-Machens, dont jouit encore cette Famille, en considération des services recommandables que ledit Pierre avoit rendus au Roi Jean & à la Reine Catherine Cet annoblissement a été confirmé, en faveur de ses descendants, par Henri, en 1521; par Antoine, en 1558; par Jeanne en 1566; par Henri, en 1576; & par Henri d'Albret, en 1584, Rois & Reine de Navarre.

XI. Jean de Sers, IIIe du nom, Seigneur d'Aulix, Manzac, St.-Machens, &c., défendit avec beaucoup de valeur le château de Foix, vers 1560, lors de la rébellion des Huguenots dans ce pays-là; & en 1581, il eut Commission du Roi Henri III, pour commander dans le pays & Marquisat de Saluces. Il épousa, le 11 Février 1550, *Georgette de Villemur*, fille de *Dominique*, & de *Bernarde de Mauléon*.

XII. François de Sers, Chevalier, Seigneur d'Aulix, Manzac, St.-Machens, & autres lieux, épousa, 1° par contrat du 16 Décembre 1572, *Marie de Voysins*, fille de *Charles*, & de *Jeanne de Montlezun*; & 2° par contrat du 4 Mars 1581, *Isabeau de Faudoas*. Il eut de ce dernier mariage, entr'autres enfants,

XIII. Jean de Sers, IVe du nom, Seigneur d'Aulix, & autres lieux, marié 1° par contrat du 15 Juillet 1610, à *Jeanne de Ceaux*, & 2° par contrat du 17 Septembre 1630, à *Gabrielle de Pins*. De ce second mariage naquirent

1. Jean, qui suit;
2. François, rapporté après la postérité de son aîné.

XIV. Jean de Sers, Ve du nom, Seigneur d'Aulix, & autres lieux, épousa, par contrat du 17 Mai 1659, *Marguerite de la Barthe*. Il eut entr'autres enfants,

XV. Joseph de Sers, Seigneur d'Aulix, & autres lieux, qui est mort sans postérité. Il avoit épousé, le 20 Mars 1720, *Jacquette de Bertier*, & en lui a fini la branche aînée.

XIV. François de Sers, IIe du nom, Seigneur de Manzac, St.-Machens, & autres lieux (second fils de Jean de Sers, IVe du nom, & de *Gabrielle de Pins*), épousa, par contrat du 14 Mars 1661, *Marie d'Abolin*, dont

XV. Jean de Sers, VIe du nom, marié, le 1er Novembre 1672, à *Louise d'Orgœuil*, de laquelle sont sortis:

1. Jean de Sers, VIIe du nom, Seigneur de Manzac, St.-Machens, Castex, Meras, Capitani, Lugrolt, & autres lieux, marié, le 20 Février 1711, à *Rose de Bertrand-Molleville*. Il n'y a eu de ce mariage que des filles.
2. Dominique-François, Prêtre, Prieur Commendataire de St.-Lézer, au Diocèse de Tarbes;
3. Honoré-Timoléon, qui suit;
4. Victor-Marc-Antoine, Chevalier de St.-Louis, & Officier dans la première Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi.

XVI. Honoré-Timoléon de Sers, Seigneur d'Aulix & de St.-Machens, a recueilli les biens & Seigneurie de la branche de *Sers d'Aulix*, & épousa, en 1740, *Marie-Thérèse de Lordat*, morte le 22 Août 1760, dont

1. Marie Anne-Honorée;
2. Paul-François-Honoré-Susanne;
3. Louise-Andrée-Victoire;
4. Paul-Nicolas-Melchior;
5. Marie-Julie-Joséphine;
6. Paul-Marie, encore jeune en 1761.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lion d'argent rampant, armé & lampassé de gueules; aux 2 & 3 d'azur, à trois étoiles d'or*; le tout surmonté d'une couronne de Marquis. Supports: *deux lions*.

SERVAIN (le) SAINT - PAER ou SAINT-PAIR, dans le Cotentin: *de gueu-*

les, à la bande de vair, que quelques puînés ont accompagnée de 6 *coquilles d'or mises en orle,* & quelquefois de 2 *lionceaux d'or.*

SERVAUDE, en Bretagne. On lit dans l'*Armorial gén. de France,* reg. I, part. II, p. 514, que RENÉ DE SERVAUDE, Écuyer, Seigneur de la Ville-ès-Cerfs, du Bois-Durand, &c., déclaré noble & issu d'ancienne extraction depuis 1445, par Arrêt du 20 Octobre 1668, épousa, le 29 Avril 1676, *Anne-Marie Huchet,* fille de *Briand,* Écuyer, Seigneur de Kerbiguet, dont, entr'autres enfants,

1. GEORGE-ZACHARIE, qui suit;
2. Et RENÉ-JOSEPH, Capitaine dans le Régiment de la Reine, Infanterie.

GEORGE-ZACHARIE DE SERVAUDE, Seigneur de la Ville-ès-Cerfs, épousa, le 4 Janvier 1711, *Agnès le Gouvello,* dont

JOSEPH-ZACHARIE DE SERVAUDE, né le 30 Octobre 1711, reçu Page de la Grande Écurie du Roi en 1729.

Les armes: *de sable, à quatre fusées d'or, rangées en fasce.*

SERVIEN, Famille originaire du Dauphiné, illustre par son ancienneté & par ses alliances. Elle a formé trois branches : l'une est encore établie dans le Dauphiné. Entre les deux autres, qui ont fixé leur séjour à Paris, la seconde a donné à l'État le célèbre

ABEL SERVIEN, né en 1593, Marquis de Sablé & de Châteauneuf, un des grands hommes que la France ait employés dans le Ministère, qui mourut en son château de Meudon le 17 Février 1659. Il avoit épousé, le 7 Janvier 1641, *Augustine le Roux,* dont:

1. LOUIS-FRANÇOIS, qui suit;
2. AUGUSTIN, Abbé de St.-Jouin-lès-Marnes, Prieur de Ste.-Catherine du Val-des-Écoliers, à Paris, mort le 6 Octobre 1716;
3. Et MARIE-ANTOINETTE, morte le 16 Janvier 1702, qui avoit épousé, le 1er Octobre 1658, *Maximilien-Pierre-François de Béthune,* Duc de Sully.

LOUIS-FRANÇOIS SERVIEN, Marquis de Sablé & de Bois-Dauphin, Baron de Châteauneuf, Grand Sénéchal d'Anjou, mourut sans alliance le 29 Juin 1710, âgé de 66 ans. Il laissa une fille naturelle

MARTHE-ANTOINETTE, qui épousa, en 1703, *François Bellenzani,* Seigneur de Sompuis.

Les armes: *d'azur, à trois bandes d'or, au chef cousu d'azur, chargé d'un lion issant d'or.*

SERVINS D'HÉRICOURT, noble & ancienne Famille, originaire d'Italie, établie dans l'Artois depuis 1472, par le mariage (dans la ville de Thérouanne), de

I. GUY DE SERVINS Écuyer (qui avoit suivi les armes de l'Empereur dans les Pays-Bas), avec *Henriette de Taisson,* dont il eut

II. JEAN DE SERVINS, lequel fit l'acquisition d'une partie de la terre d'Héricourt, située près la ville de St.-Pol, en Artois (la totalité appartenant, en 1761, à cette Famille, qui y a toujours existé depuis). Il testa le 20 Juillet 1525; il avoit épousé 1° *Marie-Françoise de Prud'homme,* morte sans postérité; & 2° en 1502, *Nicole le Comte,* veuve d'*Antoine de Créquy,* dont

III. NICOLAS DE SERVINS, Écuyer, Seigneur d'Héricourt, en partie, du Petit-Houvin, & autres lieux, marié, par contrat du 3 Avril 1533, à *Adrienne le Vasseur,* fille de *Gaspard,* Écuyer, Sieur de la Bucaille, & de *Jeanne de Lannoy.* Il testa le 12 Août 1547, en faveur de FERRY, son fils aîné, qui suit; de GUILLAIN, son second fils, & de ses autres enfants.

IV. FERRY DE SERVINS, Écuyer, Seigneur d'Héricourt, Petit-Houvin, & autres lieux, Homme d'Armes des Ordonnances du Roi, fut fait prisonnier à la prise de Lens, & NICOLAS, son père, paya sa rançon. Il testa le 22 Mars 1580. Il avoit épousé, le 3 Septembre 1547, *Marguerite de Bayard,* fille de *Jean,* Chevalier, Seigneur de Ganthault, & de *Madeleine de Beaufort;* il eut

1. FERRY, marié à *Henriette de Morel de Tangry;* mort sans postérité en 1586;
2. GUILLAIN, qui suit;
3. MARIE-JEANNE.

V. GUILLAIN DE SERVINS, Ier du nom, Écuyer, Seigneur d'Héricourt, Petit-Houvin, & autres lieux, épousa, par contrat du 14 Juin 1588, *Hélène de Cerf,* fille de *Henri,* Écuyer, Seigneur de Beauvois en partie, & de *Françoise de Salperwick.* Il testa le 11 Février 1598, & eut de son mariage :

1. EUSTACHE, mort sans postérité;

2. Wallerand, qui suit ;
3. Isabeau, mariée, le 14 Décembre 1618, à *Philippe de Gosson,* Écuyer, Seigneur de Rumanville.

VI. Wallerand de Servins, Écuyer, Seigneur d'Héricourt, Petit-Houvin, Humereville en partie, & autres lieux, épousa, par contrat du 29 Mars 1604, *Louise de Woords,* fille de *Jean,* Chevalier, Châtelain & Gouverneur de la ville du Châtelet en Cambrésis, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie Wallone. De ce mariage naquirent :

1. Guillain, qui suit ;
2. Anne, mariée à *Claude de Bassecourt,* Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie Wallone.

VII. Guillain de Servins, IIe du nom, Écuyer, Seigneur d'Héricourt, Petit-Houvin, Humereville en partie, & autres lieux, servit l'espace de 25 années en qualité de Lieutenant, puis de Capitaine de Cavalerie au service de Sa Majesté Catholique, ensuite de Capitaine dans le Régiment de Piémont. Il épousa, le 20 Novembre 1648, *Marie-Françoise Duriès,* fille de *Charles,* Chevalier, Seigneur du Klier, Hamelle, & autres lieux, & de *Marie de France,* fille de *Jérôme,* Chevalier, Marquis de Noyelles-Vion, dont :

1. Pierre-François, qui suit ;
2. Christophe, Sieur de Servins, mort commandant un bataillon du Régiment de Quercy ;
3. Guillaume-François, Sieur du Metz, qui a servi en qualité de Lieutenant dans le Régiment de la Fère ;
4. Bertin, Sieur d'Uffart, aussi Lieutenant dans le même Régiment ;
5. Bonne-Louise, mariée à *Antoine-Philippe de Guernoval,* Chevalier, Seigneur du Valhon.

VIII. Pierre-François de Servins, Écuyer, Seigneur d'Héricourt, Petit-Houvin, Humereville en partie & autres lieux, fut convoqué par Lettres de cachet, en date de Fontainebleau du mois de Septembre 1681, pour se trouver à l'Assemblée de la Noblesse des États d'Artois, après avoir fait ses preuves requises; & cette Famille depuis ce temps, continue d'y assister. Il testa le 10 Mars 1698, & avoit épousé, le 8 Novembre 1677, *Isabelle-Caroline de Genevières,* fille de *Jacques,* Écuyer, Seigneur de Roisin & autres lieux, & de *Catherine le Febvre,* fille de *Thurien,* Écuyer, Seigneur d'Aubrometz, dont il eut :

1. Charles-François, qui suit ;
2. Eugène-Louis-Joseph, Sieur de Roisin, Lieutenant dans le Régiment de la Reine, Infanterie, tué d'un coup de feu qu'il reçut à la bataille de Fridlingen en 1702 ;
3. Alexandre, Sieur du Quesnoy, Lieutenant dans le même Régiment, aussi tué d'un coup de feu, en 1706, au siége de Turin;
4. Et Jacques-Philippe, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

IX. Charles-François de Servins, Écuyer, Seigneur d'Héricourt, Aubrometz, Petit-Houvin, Roisin, Pommera & autres lieux, baptisé le 31 Octobre 1679, épousa, par contrat du 4 Février 1701, *Marie-Barbe-Thérèse le Sergent,* fille de *Philippe-Ignace,* Ecuyer, Seigneur de Beaurains, Heudecourt & autres lieux, dont :

1. Eugène-François-Joseph, qui suit ;
2. Bernard-François-Joseph, mort Chanoine de la Cathédrale de Boulogne ;
3. Louis-François-Joseph, Chevalier, Seigneur d'Héricourt & autres lieux, né le 16 Juin 1710, Chevalier de St.-Louis. Il a servi dans le Régiment Dauphin, Infanterie, pendant l'espace de 30 ans en qualité de Lieutenant, d'Aide-Major, de Capitaine-Factionnaire & de Capitaine de Grenadiers. Il épousa, par contrat du 2 Mai 1752, *Agnès-Josèphe le Ricque,* fille de *Procope-Luc,* Ecuyer, Seigneur de Rougeville & autres lieux, dont un fils, nommé
   Eugène-Louis-Joseph.
4. Emmanuel-Benoît-Joseph, Chevalier, Seigneur du Quesnoy, Chevalier de St.-Louis, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie, retiré après 30 ans de services ;
5. Henri-François-Joseph, Chevalier, Seineur des Havennes, Chevalier de St.-Louis, ci-devant Capitaine au Corps des Grenadiers de France. Il a servi 27 ans, & a épousé *Marie-Désirée le Guay,* fille de *Pierre-François,* Ecuyer, Seigneur de Ramecourt ;
6. Joseph-François-Charlemagne, Religieux Capucin ;
7. Et Marie-Marguerite, dite *Mademoiselle d'Héricourt,* non mariée.

X. Eugène-François-Joseph de Servins, Chevalier, Seigneur d'Aubrometz, a servi dans le Régiment de Mailly, Infanterie, & ensuite dans celui de Bonnelles, Dragons;

retiré à l'âge de 25 ans, à cauſe d'un accident au genou, dont il eſt eſtropié. Il n'a pas été marié.

SECONDE BRANCHE.

IX. Jacques-Philippe de Servins, Écuyer, Seigneur d'Halennes (quatrième fils de Pierre-François), épouſa, en 1720, *Catherine-Madeleine de Wignacourt*, fille de *François-Maximilien*, Chevalier, Baron d'Humbercourt, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Iſenghien, enſuite Mailly, dont

1. Philippe-Maximilien, qui fuit;
2. Ferdinand-Louis-Joseph, Sieur de la Comté, Chevalier de St.-Louis, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment Dauphin, mort de ſes bleſſures en 1761;
3. Charles-François, Religieux de St.-Bertin;
4. Et Marie-Thérèse-Josèphe, non mariée.

X. Philippe-Maximilien de Servins, Écuyer, Sieur d'Halennes, épouſa, le 25 Octobre 1757, *Roſalie de Marbais*, fille de *Louis-Erneſt*, Seigneur de Vervalleſt, & de *Jeanne-Éliſabeth de Leval de la Marche.* Meſſieurs de Servins d'Héricourt & leurs couſins germains, ci-deſſus nommés, enfants de Jacques-Philippe, ont obtenu du Roi des Lettres de Chevalier, avec la permiſſion de porter une couronne de Comte au-deſſus de leurs armes, avec des lions pour ſupports, en date du mois de Juin 1760.

Les armes: *d'azur, au croiſſant d'or, placé entre cinq étoiles d'argent*, 3 & 2.

* SERVON. C'eſt une Seigneurie en Brie, qui fut portée en dot par *Marie Lyonne*, fille de *Jacques*, Seigneur de Servon, à *Charles Amelot*, Seigneur de Gournay.

SESMAISONS, Famille d'une ancienne Nobleſſe de la Haute-Bretagne, connue dès le XIIe ſiècle.

René de Sesmaisons, Écuyer, Seigneur de la Sauzinière, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françaiſes, fut maintenu dans ſa Nobleſſe d'ancienne extraction, depuis 1220, par Arrêt des Commiſſaires de Bretagne du 19 Janvier 1669. Il épouſa, 1° le 17 Mars 1668, *Judith Huteau*; & 2° *Guyonne des Champſneufs*. Du premier lit vinrent

1. Charles, qui fuit;
2. Et René, Prêtre du Diocèſe de Nantes, Abbé Commendataire des Abbayes de St.-Clément de Metz, Ordre de St.-Benoît, & de Notre-Dame de Ham, Ordre de St.-Auguſtin, Diocèſe de Noyon. Il avoit été Jéſuite dans ſa jeuneſſe, enſuite Chevalier de Malte & Mouſquetaire du Roi. Il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & fut Abbé de l'Égliſe collégiale de Notre-Dame-la-Grande à Poitiers, Prieur de St.-Étienne de Pardaillan, Diocèſe de St.-Pons, Vicaire-Général de l'Évêque de Poitiers, & Aumônier du Roi par quartier. Il fut Député aux Aſſemblées Générales du Clergé de France, tenues en 1725 & en 1730, à la première, de la part de la Province de Narbonne, & à la ſeconde, pour celle de Toulouſe. Il fut nommé, au mois de Janvier 1731, à l'Évêché de Soiſſons; mais il remit le Brevet de ſa nomination, & l'Abbaye de Ham lui fut donnée au mois de Mai 1731. Il avoit obtenu celle de St.-Clément de Metz le 29 Mars 1727, & mourut le 24 Mars 1742.

Charles de Sesmaisons, Écuyer, Seigneur de la Sauzinière, de Malleville, de Portechai & de la Caillière, épouſa, 1° le 5 Juin 1701, *Cécile du Pé*, fille puînée d'*Armand*, Écuyer, Seigneur d'Orvaux; & 2° le 7 Novembre 1705, *Julie le Pénech*, fille de *Charles*, Écuyer, Seigneur de Boiſjollan. Du premier lit vint:

1. Marie-Louise, qui épouſa, le 9 Décembre 1721, *Louis-François de Bruc*, Seigneur de la Guerche-Montplaiſir, né le 26 Décembre 1691.

Du ſecond lit ſont nés:

2. Claude-François, qui fuit;
3. Louis-Jules, né le 4 Septembre 1712;
4. Marie-Camille-Adélaïde, née en 1710, Abbeſſe de Bival en Normandie;
5. Françoise-Julie, née en 1722, qui épouſa le Comte d'*Andigné*, en Bretagne.

Claude-François, Marquis de Sesmaisons, né le 29 Mai 1709, reçu Page de la Grande Écurie du Roi en 1725, Maréchal des Camps & Armées du Roi & Lieutenant des Gardes-du-Corps, Compagnie de Beauvau, mourut en 1779. Il avoit épouſé, le 11 Mars 1743, *Marie-Gabrielle-Louiſe de la Fontaine-Solar*, née le 15 Juin 1722, fille aînée de *François*, Comte de la Boiſſière, dont:

1. Claude-François-Jean-Baptiste-Donatien, qui fuit;

2. Louis-Henri-Charles-Rogatien, dit le *Chevalier de Sesmaisons*, né le 22 Mars 1751, Page du Roi en la Petite Écurie;
3. Et Anne-Marie-Sidonie-Charlotte, née le 5 Avril 1753.

Claude-François-Jean-Baptiste-Donatien, dit le *Comte de* Sesmaisons, né le 23 Juin 1749, entra dans les Gardes-du-Corps, le 3 Avril 1764.

(Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 515, & le *Mercure de France*, du mois de Mai 1742, p. 1258).

Les armes: *de gueules, à trois maisons d'or, posées 2 & 1.*

SESNE de MENILLES: *écartelé d'argent & de gueules.*

SÉVE ou SCEVE. Cette Maison qui rapporte son origine à celle de *Ceva* en Italie, s'est (dit l'auteur des *Tabl. Gén.*, part. V, p. 252), subdivisée en plusieurs branches établies à Paris & à Lyon. Les principales étoient celle de Séve de Stainville, dont il y a eu un premier Président de la Cour des Aides de Paris, Christophe de Séve, reçu en 1597. Celle de Séve de Rochechouart, qui a donné un Évêque d'Arras, un premier Président & Intendant de Metz, des Conseillers d'État, des Prévôts des Marchands de Paris, des Capitaines aux Gardes, & autres personnages illustres dans l'Église, l'Épée & la Robe. Ces deux branches se sont éteintes depuis peu, de même que celle de Laval, dont il y a eu quatre premiers Présidents du Parlement de Dombes, celle de *Séve d'Aubeville* & autres.

Pierre de Séve, Chevalier, Seigneur de Laval, premier Président du Parlement de Dombes, obtint que la Terre & Seigneurie de Villon, située dans la Principauté de Dombes, fut érigée en Comté, sous la dénomination de Comté de Séve, par Lettres de Louis-Auguste de Bourbon, Duc du Maine, Prince souverain de Dombes, du 29 Juin 1703, enregistrées, la même année, au Parlement de Dombes. Il ne laissa qu'une fille, mariée au Comte de *Rochebonne*, & morte sans enfants.

Il ne reste plus, en 1757, en France que la branche de *Fléchères*, dont étoit

Gabriel de Séve, Baron de Fléchères, premier Président de la Cour des Monnaies de Lyon, qui épousa *Anne-Marie Verot*, dont:

1. Étienne-Horace-Gabriel, qui suit;
2. Marguerite, qui épousa, en 1722, *Barthélemy-Jean-Claude Pupil*. C'est en considération de ce mariage, que Pierre de Séve s'est démis en faveur de son gendre de la charge de Lieutenant-Général en la Sénéchaussée & Présidial de Lyon, qui étoit dans la Famille depuis plus de 100 ans;
3. Antoinette, mariée, le 14 Juillet 1714, à *Nicolas de Saulx-Tavannes*, Seigneur de Mayet, né en Mars 1677, dont elle est veuve;
4. Marie, qui épousa *Michel*, Comte *de Seillans*;
5. Et Gabrielle, morte le 20 Août 1749, qui avoit épousé *Marc-Joseph de Pourroy*, Seigneur de Quinsonas, mort en 1770.

Étienne-Horace-Gabriel, Comte de Séve, (arrière-neveu de Pierre, cité plus haut), Baron de Fléchères, Conseiller au Parlement de Paris, a retiré le Comté de Séve de Madame de Rochebonne, sa cousine, & a obtenu du feu Prince de Dombes, en 1751, de nouvelles Lettres d'Érection, confirmatives de la première, enregistrées la même année en sa faveur, & pour ses descendants mâles. Il épousa, en 1736, *Marie de Marsy*, dont:

Pierre-Marie, né en 1738.

Les armes: *fascé d'or & de sable de six pièces, à la bordure componée de sable & d'or.*

SÉVÉRAC, ancienne Maison de Rouergue éteinte. Le premier de cette Famille que l'on connoisse est

I. Gui, Ier du nom, Seigneur de Sévérac, qui vivoit en 1246, & laissa

II. Gui, IIe du nom, Seigneur de Sévérac, qui eut pour petit-fils

IV. Dorde, ou Deodat de Sévérac, qui laissa, entr'autres enfants,

1. Gui, qui suit;
2. Alzias, qui épousa, en secondes noces, *Marguerite de Campendu*, dont:

   Amaury, Seigneur de Sévérac, de Belcaire, né en 135 Dès qu'il fut en état de rendre service au Roi, il alla en Flandre sous le Comte d'Armagnac; il passa ensuite en Aragon, & demeura prisonnier en une rencontre. Il fut l'un de ceux qui aidèrent à remettre en l'obéissance du Roi le Comté de Pardiac, après y avoir soumis environ 160 lieux ou forteresses, & il alla devant Bordeaux, avec les troupes qu'il commandoit, attendre

les Anglais. Le Comte d'Armagnac, qui l'avoit fait son Maréchal, l'envoya en Lombardie conduire un certain nombre de Gendarmes, avec lesquels il défit le Comte de Valentinois, qui s'opposoit à son passage, & le fit prisonnier de guerre. Au retour, le Duc de Berry le fit Sénéchal de Rouergue & de Quercy en 1410, & il y fut maintenu en 1415 après la perte de la bataille d'Azincourt. Le Connétable d'Armagnac le manda & lui donna l'avant-garde des troupes qu'il mena en Normandie, avec lesquelles il défit celles des Anglais. Pendant que le Duc de Bourgogne mit le siége devant Paris, il alla se poster dans un endroit, où il défit plusieurs de ses gens; mais après que cette Ville eut donné entrée aux Bourguignons, & que le Connétable eut été pris, il se retira en Guyenne, auprès de la Comtesse d'Armagnac. Mais le Roi voulant se servir de sa personne, le rappela auprès de lui, & connoissant son mérite & son expérience, tout absent qu'il étoit, il le pourvut de la charge de Maréchal de France. Quelque temps après, il perdit la bataille de Crevant. Le Roi lui donna la Ville & Châtellenie de Sersenon, Sénéchaussée de Carcassonne, & le fit son Lieutenant-Général en Mâconnais, Lyonnais & Charolais en 1426. Mais se voyant sans enfants, il donna par son testament, fait à Poitiers, en 1421, la Baronnie de Sévérac & ses autres Terres, au Comte d'Armagnac, & au Vicomte de Lomagne, son fils, s'en réservant l'usufruit; & depuis, par acte du 7 Mai 1426, il leur remit entièrement ses Terres, en haine de quoi le Comte de Pardiac, qui y prétendoit, le fit étrangler en 1427. Il fut le dernier mâle de sa Famille.

V. Gui, V^e du nom, Baron de Sévérac, mort avant 1350, laissa pour petit-fils

VII. Gui, VIIe du nom, Baron de Sévérac, qui épousa, le 5 Mars 1389, *Elipse de Landore*, fille & héritière d'*Arnaud*, Seigneur de Landore, Vicomte de Cadars.

Les armes: *d'argent, à quatre pals de gueules.*

SEVERT, en Mâconnais: *coupé au 1 d'argent, à trois bandes de gueules; au 2 d'azur, à trois roses d'argent, 2 & 1.*

SEVERT, à Paris: *d'argent, à quatre cœurs d'azur appointés, au chef d'azur, chargé de trois bandes d'or.*

SÉVIGNÉ, en Bretagne. Bertrand de Sévigné, Seigneur d'Olivet, épousa *Marguerite de Champaigne*, dont il eut:

1. Joachim, dont sont sortis les Marquis de *Sévigné*;
2. Et Gilles, qui suit.

Gilles de Sévigné, Seigneur de St.-Didier, Conseiller au Parlement de Rennes, épousa *Charlotte de Montmoron*, fille & héritière de *Roland*, Seigneur de Montmoron, qui lui porta en dot la Seigneurie de Montmoron en Bretagne. Ils eurent

Renaud de Sévigné, Seigneur de Montmoron, mort Doyen de la Grand'Chambre du Parlement de Rennes. Il avoit épousé, 1° *Bonaventure-Bernarde de Turmelière*; & 2° le 7 Novembre 1627, *Gabrielle du Bellay*. Du premier lit vint:

1. Charles, qui suit.

Du second lit est né

2. Jacques-Christophe, qui épousa, le 10 Août 1680, *Marie-Anne de Mescant de Mescarade*, dont:

   Marie-Charlotte, mariée, le 28 Août 1706, à *Toussaint le Bilan de Pennelé.*

Charles de Sévigné, Seigneur de la Boissière, obtint que la Seigneurie de Montmoron fut érigée en Comté par Lettres du mois de Janvier 1657, enregistrées au Parlement de Rennes le 15 Juin suivant. Il épousa *Marie de Dreux*, dont:

Marie-Renée, qui épousa, le 27 Avril 1684, *Emmanuel*, Seigneur *du Hallay* (*Tablettes Gén.*, part. V, p. 193).

Les armes: *écartelé de sable & d'argent.*

SEVIN de QUINCY. Guillaume de Sevin épousa *Anne Lefebvre*, dont il eut:

1. Michel, qui épousa *Madeleine de Fortia*, dont:

   Anne, mariée à *Oudard Colbert*, IIe du nom, dont postérité. Voyez COLBERT.

2. Et Jacques, Correcteur en la Chambre des Comptes de Paris, qui épousa *Marie Véron*, dont

MARIE, morte le 31 Janvier 1667. Elle avoit épousé, 1° *Jacques Goislard*, IIe du nom ; & 2° *Charles de Machault*, Maître des Requêtes.

GUY SEVIN DES CORNETS passa un acte d'échange, le 18 Octobre 1638, avec *Jacques de Goislard* & MARIE SEVIN, son épouse, lesquels lui cédèrent toutes les parties & droits avenus à ladite MARIE de ses père & mère.

CHARLES SEVIN, dit le *Marquis* DE QUINCY, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Général de l'Artillerie, Lieutenant de Roi en la Province d'Auvergne, & Chevalier de St.-Louis, fut Historiographe des Campagnes de Louis XIV. Il épousa *Geneviève Pecquot de Saint-Maurice*, dont

CATHERINE-CHARLOTTE, née le 17 Août 1699, morte au mois de Mars 1736, dans le Couvent de la Roquette au Faubourg St.-Antoine. Elle avoit épousé, en 1721, *René Jourdan*, Seigneur de Launay & de la Bretonnière. (Voy. le *Mercure de France*, du mois de Mars 1736, p. 602.)

Les armes : *d'azur, à la gerbe d'or, liée du même.*

SEYMOUR, Maison considérable en Angleterre, dont sont issus les Ducs de Somerset, les Marquis & Comtes de Hertford, & les Barons de Beauchamp.

EDOUARD SEYMOUR, Vicomte de Beauchamp en 1536, Comte de Hertford en 1537, Protecteur du Royaume d'Angleterre, sous le Roi Édouard VI, Baron d'Angleterre, Duc de Somerset en 1547, Chevalier de la Jarretière, &c., eut la tête tranchée le 24 Janvier 1552. Il eut, entr'autres enfants,

ANNE, MARGUERITE & JEANNE, toutes trois illustres par leurs sciences en Angleterre dans le XVIe siècle. (Voy. Imhoff, *Hist. Généal. des Pairs d'Angleterre*, & Moréri.)

SEYSSEL, Famille originaire de Savoie, qui a donné un Évêque de Marseille, ensuite Archevêque de Turin, dans CLAUDE DE SEYSSEL Prélat d'un grand mérite & d'une profonde érudition, mort le 31 Mai 1520, & plusieurs Chevaliers de l'Ordre de l'Annonciade, savoir : en 1438, JEAN DE SEYSSEL, Seigneur de Barjat, de la Rochette, &c., Maréchal de Savoie & Lieutenant-Général de Bresse. En 1465, CLAUDE DE SEYSSEL, Seigneur d'Aix,

Maréchal de Savoie. En 1618, BERTRAND DE SEYSSEL, Baron de Serra & du Chastelard, Colonel d'Infanterie, Cornette Blanche de la Noblesse de Savoie, & Capitaine de 50 Hommes d'Armes. Une branche de SEYSSEL a pris le nom de *la Chambre*.

Les armes : *gironné d'or & d'azur de* 8 *pièces.*

SEYTRES ou SEITRES. Les Marquis de Caumont & autres du nom de Seitres, originaires de la province de Dauphiné, où ils jouissoient des priviléges des Nobles dans le XIIe siècle, ainsi qu'il conste par plusieurs actes dans lesquels ils ont les qualifications de Chevaliers, sont établis à Avignon, depuis le mariage contracté, vers 1450, par JEAN-BAPTISTE DE SEYTRES.

Cette Maison a donné des Chevaliers de Malte, depuis 1398 jusqu'à présent. La filiation commence à

GUILLAUME DE SEYTRES, Seigneur de Puy-St.-Martin en Dauphiné, qui vivoit en 1180. Il eut pour descendant au VIe degré

ANTOINE DE SEYTRES, marié à *Mariette de l'Esperon*, dont il eut :

JEAN-BAPTISTE DE SEYTRES, qui épousa, vers 1450, *Dauphine Spifame*, Dame de Caumont. Leurs descendants ont joint au nom de *Seytres* celui de *Caumont*. Ils eurent pour petit-fils

BALTHASAR DE SEYTRES, Seigneur de Caumont, qui épousa, le 15 Août 1504, *Catherine de Mayaud*, dont :

1. LOUIS, qui suit ;
2. Et ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Vaucluse*, rapportée ci-après.

LOUIS DE SEYTRES épousa, le 7 Février 1558, *Marguerite de Berton*, & eut pour arrière-petit-fils

LOUIS-FRANÇOIS DE SEYTRES, marié, le 17 Septembre 1684, à *Marie-Catherine de Fortia*, dont :

1. JOSEPH, qui suit ;
2. Et MARIE-FRANÇOISE-PAULINE, mariée, le 7 Janvier 1711, à *Paul-Aldonce-François de Thézan*, Marquis de Venasque.

JOSEPH DE SEYTRES, Marquis de Caumont, né le 30 Juin 1688, mourut à Avignon le 20 Septembre 1745. Il avoit épousé, le 9 Novembre 1722, *Élisabeth de Donis*, dont il eut :

1. Louise-Marie-Catherine-Gabrielle-Élisabeth, née le 15 Septembre 1723, qui épousa le Marquis d'*Albert de Sillans*, ci-devant Enseigne des Vaisseaux du Roi ;
2. Paul-Hippolyte-Emmanuel, né le 13 Août 1724, qui servoit dans le Régiment du Roi, & mourut à Prague le 20 Avril 1742 ;
3. Angélique-Gabrielle-Sophie, née en Novembre 1725, morte le 17 Août 1729 ;
4. Joseph-François-Xavier, qui suit ;
5. Aldonce-Angélique-Polixène, née le 25 Mai 1728, morte le 31 Décembre 1728 ;
6. Jeanne-Baptiste-Thérèse-Flavie, née le 5 Octobre 1729 ;
7. Louis-Auguste-Casimir, né le 18 Octobre 1731, Chanoine-Comte de Lyon ;
8. Et Olivier-Eugène-François-de-Paule, Chevalier de Malte de minorité.

Joseph-François-Xavier de Seytres, Marquis de Caumont, né le 4 Décembre 1726, qui avoit été reçu Chevalier de Malte au berceau, a servi sur les Vaisseaux du Roi au département de Toulon, & a quitté la croix, étant devenu l'aîné de sa Maison. Il épousa, le 21 Septembre 1752, *Marie-Anne-Geneviève de Montboissier*, née le 8 Janvier 1730, fille de *Philippe-Claude*, Marquis de Canillac, & de *Marie-Anne-Geneviève de Maillé de Brézé*, dont il eut :

1. Philippe-Claude, né le 2 Décembre 1753 ;
2. Eugénie-Alix-Philippine-Claudine-Geneviève, née le 16 Janvier 1755 ;
3. Et Adélaïde-Catherine-Élisabeth, née le 13 Septembre 1756.

BRANCHE

des Seigneurs de Vaucluse.

Antoine de Seytres (fils puîné de Balthasar), eut pour arrière-petit-fils,

François de Seytres, qui laissa

Paul de Seytres, Seigneur de Châteauneuf, de Vaucluse & de Carry, élu Premier Consul d'Aix & Procureur du pays en 1727, qui épousa, en Juillet 1717, *Marie-Balthasare de Denis*, fille aînée & co-héritière de *Louis*, Marquis de Beauchamp, & de *Françoise de la Croix de Castries*. (Voy. l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 394, où il est parlé plus au long de cette Famille, & le *Mercure de France* du mois de Novembre 1746, p. 231 & suiv.)

Les armes : *d'or, au lion rampant de gueûles, à une bande de sable brochant sur le tout, chargée de* 3 *coquilles d'argent.*

SEYTURIER ou SEITURIER, en Bresse; Famille qui porte pour armes : *d'azur, à deux faux d'argent, emmanchées d'or & passées en sautoir.*

SFONDRATI, Famille originaire du Crémonais en Italie.

François Sfondrati, né à Crémone en 1494, entra après la mort de sa femme dans l'état ecclésiastique. Le Pape Paul III le créa Cardinal en 1544, & il mourut Évêque de Crémone le 31 Juillet 1550. Il avoit épousé *Anne Visconti*, morte en 1535, dont il eut :

1. Paul, qui suit ;
2. Et Nicolas, né le 11 Février 1535, Évêque de Crémone en 1560, nommé Cardinal en 1583 par le Pape Grégoire XIII, & élu Pape après la mort d'Urbain VII, le 5 Décembre 1590. Il prit le nom de Grégoire XIV, & mourut le 5 Octobre 1591.

Paul Sfondrati épousa *Sigismonde d'Este*, dont :

1. Hercule, qui suit ;
2. Et Paul-Émile, né en 1561, Cardinal en 1590, Évêque de Crémone en 1607, qui mourut aussi saintement qu'il avoit vécu, le 14 Février 1618.

Hercule Sfondrati, mort en 1637, avoit épousé, en 1591, *Lucrèce Cibo*, dont

Valerian Sfondrati, mort le 19 Septembre 1645, qui avoit épousé *Paule Marliana*, dont entr'autres enfants :

Célestin, né en 1649, créé Cardinal en 1695, par le Pape Innocent XII. Il est auteur de divers ouvrages & mourut le 4 Septembre 1696. (Voy. Imhoff, en ses *Vingt Familles d'Italie.*)

SFORZA ou SFORCE, Maison illustre en Italie, qui a été en possession du Duché de Milan, & qui n'a pas eu des commencements bien brillants.

I. *Mutio Attendolo*, appelé ensuite Jacques Sforce, connu sous le nom de *Jacomuzio*, né le 28 Mai 1369, passa par tous les degrés de la discipline militaire, & devint le plus fameux guerrier d'Italie. Il se noya au passage de la rivière Aterno, aujourd'hui Pescara le 3 Janvier 1424. Il avoit épousé 1°

Antoinette Salembini; 2° *Catherine Alopa*; & 3° *Marie Marzana*. Du premier lit vint :

Bosio, auteur de la branche des Comtes de *Santa-Fier*, rapportée ci-après.

Jacques eut pour fils naturels de *Lucie Trezana* :

François, qui fuit ;
Et Alexandre, auteur de la branche des Seigneurs de *Pesaro*, éteinte en 1512.

II. François Sforce, Ier du nom, né le 23 Juillet 1401, soutint la réputation que son père s'étoit acquise, & fut Duc de Milan en 1450, malgré les droits légitimes de Charles, Duc d'Orléans, fils de Valentine de Milan, laquelle étoit fille du Duc Jean Galéas. Il mourut en 1466, laissant, entr'autres enfants,

III. Louis-Marie Sforce, né le 3 Août 1451, Duc de Milan, mort en 1510, qui laissa :

Maximilien, qui fuit.

Il eut aussi pour fils naturel :

Jean-Paul, auteur de la branche des Marquis de *Caravaggio*, éteinte le 13 Juillet 1697.

IV. Maximilien Sforce, né en 1491, mort en Juin 1530, laissa

V. François Sforce, IIIe du nom, dernier Duc de Milan de cette Maison, mort le 24 Octobre 1535.

BRANCHE

des Comtes de Santa-Fier.

II. Bosio Sforza (fils de Jacques), né en 1411, mort le 4 Mars 1477, eut pour descendant au dixième degré

X. Frédéric Sforza, Comte de Santa-Fier, qui fut Duc de Cesarini, par son mariage, & mourut le 11 Octobre 1712, âgé de 64 ans. Il avoit épousé, en 1673, *Lucie Cesarini*, dont

XI. Cajetan Sforza, Duc de Cesarini. (Voy. Imhoff, *Généal. Ital. & Hisp.*, &c.)

SIBEUD, Famille de Dauphiné. Jean Sibeud épousa, en 1483, *Douce-Elzéare*, dont

Antoine de Sibeud, Seigneur de St.-Ferriol, Gouverneur de la ville de Die, qui épousa *Catherine Cati*, dont :

Françoise, née en 1684, reçue à St.-Cyr au mois de Janvier 1692, qui prouva qu'elle étoit descendue de Jean, cité plus haut.

Les armes : *bandé d'or & d'azur de six pièces, & un chef de gueules, chargé d'une fleur de lis d'or.*

SIBILLE. Philippe-Philibert de Sibille (cité dans le Roux & d'autres *Nobiliaires de la Flandre*), obtint, le 7 Décembre 1695, de Charles II, Roi de Castille, la permission de porter le nom de *Buisseret*, à cause qu'il disoit avoir la Terre & Seigneurie de Buisseret, & dont les armes sont : *un écusson de sable, au lion d'argent, armé & lampassé de gueules ; au chef d'or, chargé d'un sautoir de gueules ; l'écu timbré d'un heaume ouvert*, &c., comme il conste par l'extrait original duement scellé, tant de la part de Messire Joseph-Antoine-Albert Jaerens, Roi & Héraut d'armes de S. M. Imp. & Roy. à Bruxelles, que du Conseil Souverain de Brabant, soussigné J. G. Delvaux avec paraphe, & scellé des Armes Impériales, délivré le 7 Janvier 1774. L'Enregistrement de Messire de Berckel, Roi & Héraut d'armes de ce temps, contient son opposition à l'enregistrement des Lettres Patentes obtenues par le susdit Philippe-Philibert de Sibille, qui avoit motivé que la Famille de Buisseret, dont nous avons donné la Généalogie, portant les armes ci-dessus, étoit éteinte.

SICILE. C'est la plus grande Ile de la Mer Méditerranée, avec titre de Royaume. Elle fut longtemps le théâtre de la guerre entre les Carthaginois & les Romains, & la première conquête des derniers hors de l'Italie. Dans la décadence de l'Empire Romain, elle fut pillée & usurpée par les Vandales en 439 & 440. Bélisaire la prit en 535. Les Sarrasins s'y établirent & s'y maintinrent depuis environ l'an 827, jusqu'en 1070, que les Normands les en chassèrent. Roger, un de leurs chefs, y établit un Royaume. *Constance*, sa petite-fille, le porta à l'Empereur *Henri VI*, son époux, père de *Frédéric II*, qui le fut de *Conrad*. *Mainfroi*, bâtard de *Frédéric*, usurpa cet État. Il en fut chassé par Charles de France, Duc d'Anjou, Comte de Provence, fils de Louis VIII, Roi de France, & frère de Saint Louis. Il fut investi du Royaume de Naples & de Sicile, & ses successeurs y ont régné, presque toujours en guerre avec les

Aragonais, qui y prétendoient droit, du chef de *Conſtance*, fille du bâtard *Mainfroi*. De ſon temps, les Siciliens maſſacrèrent tous les Français qui étoient dans leur Ile, à l'heure des vêpres, le jour de Pâques l'an 1282: c'eſt ce qu'on appelle les Vêpres Siciliennes. Depuis, le Royaume de Sicile paſſa ſous la domination des Eſpagnols, qui y établirent un Vice-Roi. Par le traité de paix conclu à Utrecht en 1713, entre l'Eſpagne & la Savoie, Philippe V, Roi d'Eſpagne, céda & tranſporta la Sicile & les Iles qui en dépendent à Victor-Amédée II, Duc de Savoie. Ce Prince céda ce Royaume au feu Empereur Charles VI, en échange de celui de Sardaigne en 1718. Philippe V, Roi d'Eſpagne rentra en poſſeſſion du Royaume de Naples & des Deux-Siciles en 1734, & en inveſtit la même année l'Infant Don Carlos, ſon fils du ſecond lit, qui eſt devenu Roi des Deux-Siciles en 1734, & d'Eſpagne en 1759.

SIDNEY, Famille illuſtre d'Angleterre qui tire ſon origine de

Guillaume Sidney, qui vint d'Anjou en Angleterre avec le Roi Henri II, de qui il étoit Chambellan. Il laiſſa

Henri Sidney, né en 1513, mort en 1586, qui avoit épouſé *Marie Dudley*, dont

Philippe Sidney, né en 1554, qui fut un des favoris de la Reine Éliſabeth & un des grands hommes qu'ait produits l'Angleterre. Il donna de grandes preuves de ſa valeur à la priſe d'Axel. Mais au milieu de ſes victoires, il rencontra les Eſpagnols près de Zutphen, & reçut dans le combat une bleſſure à la cuiſſe, dont il mourut en 1586. (Voy. pour les autres membres de cette Famille le *Dict. Anglais* & Moréri.)

SIEURAS. Pierre de Sieuras, Seigneur dudit lieu, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Navarre, & ſon Commandant au pays de Foix, que le Roi félicita par Lettre de 1581, d'avoir marié ſa fille à un cadet de la noble Maiſon de *Comenge*, laiſſa pour fille aînée & héritière :

Jeanne, qui épouſa, par contrat de 1580, *Nicolas de Comenge*, Ier du nom, Vicomte de Péguilhan & de St.-Étienne, fils de *Roger*, Ier du nom, Baron de Péguilhan, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c., & de *Jeanne de Saint-Étienne*.

SIGNET. De cette Famille étoit

Guillaume Signet, qualifié *Gentilhomme* dans Moréri, qui rapporte qu'il fut fait Sénéchal de Beaucaire en 1416; & que dans ce temps l'Empereur Sigiſmond & Roi de Hongrie, étant venu à Paris pour faire finir les diviſions entre le Roi de France & le Roi d'Angleterre, on le conduiſit en la Cour du Parlement. Il entendit plaider une cauſe dans laquelle on reprochoit à Guillaume Signet qu'il n'étoit pas Chevalier, & que la charge de Sénéchal dont il étoit revêtu ne devoit être occupée que par un *Chevalier*. L'Empereur, de ſon autorité, l'arma *Chevalier*, ce qui lui fit gagner ſon procès, & il fut fait Sénéchal au préjudice de l'autre Chevalier avec lequel il étoit en conteſtation. C'eſt un fait auſſi rapporté dans l'Hiſtoire de France, ſous le règne de Charles VI. Guillaume laiſſa pour deſcendant

Pierre Signet, qui eut pour fils

Pierre-Laurent Signet, qui mourut fort âgé, & avoit épouſé, en 1573, *Henriette de Prelles*, du Dauphiné, près Montélimart. Par des malheurs arrivés, étant obligés de s'expatrier, ils vinrent s'établir en Normandie, dans la Généralité d'Alençon, & eurent :

Julien, qui ſuit;
Et une fille, morte jeune.

Julien Signet épouſa N... *le Fère*, dont

Jacques Signet, Seigneur du Pleſſis, dans la paroiſſe d'Almenèche, proche Argentan, qui épouſa *Françoiſe Bardou*, fille de N... *Bardou*, Seigneur de Neuville, près Séez. Leurs enfants furent :

1. Jean, mort Curé de Honville, près de Rouen;
2. François, mort garçon ;
3. Jacques, qui ſuit ;
Et quatre filles.

Jacques Signet, Seigneur du Pleſſis, embraſſa le parti des armes, & entra dans la Compagnie des Chevau-Légers de la Garde. Etant parfait Écuyer & connoiſſeur en chevaux, il commanda les Haras du Roi près d'Hyemes. Comme poſſeſſeur du fief du Pleſſis, il eut conteſtation pour le droit de franc-fief ; mais ſon origine étant connue dans la Province du Languedoc, le Roi Louis XIV lui accorda de nouvelles Lettres de Nobleſſe en forme de réhabilitation, & le fit Chevalier de St.-Louis à la création de cet Ordre, huit

jours avant ſa mort. Il avoit épouſé *Françoiſe de Tirmoys-Hotenoſt*, dont :

1. Jacques-Jérôme, qui ſuit ;
2. Jean, emporté d'un boulet de canon, le 11 Septembre 1709, à la bataille de Malplaquet ;
3. Et une fille.

Jacques-Jérôme Signet, Écuyer, Seigneur du Pleſſis, épouſa *Madeleine-Charlotte de Fontenay-Survie*, arrière-petite-fille de N. . *de Fontenay-Survie*, Gouverneur des Tours de la Rochelle & du pays d'Aunis, Seigneur de la Terre de Survie, de celle de Seran, & de celle de Bois de Seran près Caen, qui n'avoit que trois filles. L'aînée épouſa *Jean Turgot*, Seigneur des Tourailles; la ſeconde, N... *Deru de Saint-Pavin*, près Falaiſe; & la troiſième fut mariée à N... *de la Moudière*, près Séez. Celle-ci étoit grand'mère de *Madeleine-Charlotte de Fontenay-Survie*, femme dudit Jacques-Jérôme Signet, ci-deſſus, & qui eut de ſon mariage :

1. René-Jacques, qui, après avoir fait pluſieurs campagnes dans le Régiment de Tallard, épouſa *Madeleine du Breuil-Châteauthiery*, nièce de Madame *de Ray*, Marquiſe de l'Aigle, morte ſans enfants ;
2. François-Isaac, qui a ſervi dans le Régiment de Languedoc, Infanterie, près de 36 ans, a été fait Chevalier de St.-Louis, & s'eſt retiré Capitaine de Grenadiers, avec Brevet de Lieutenant-Colonel. Il a épouſé, 1° en 1757, *Marie-Louiſe de la Fournerie*, près Alençon, dont il ne lui eſt point reſté d'enfants, & 2° à Paris, *Marie-Catherine le Blanc*, auſſi ſans enfants ;
3. Charles, tué en 1744, ſervant dans la Compagnie des Chevau-Légers de la Garde ;
4. Louis, qui ſuit ;
5. Et une fille.

Louis Signet, Capitaine au Régiment de Languedoc & Chevalier de St.-Louis, a épouſé *Françoiſe-Geneviève Phiſaut de la Houſſaye*, dont pour fils unique,

Louis Signet.

Les armes : *d'azur, à trois cygnes d'argent.*

SIGNI, en Picardie : *d'azur, à l'épervier d'argent, tenant en ſes ſerres une perdrix du même.*

SIGNIER, ancienne Nobleſſe de Toulon, en Provence, originaire d'Italie, qui a porté indiſtinctement les noms de Seignie, Signie, Segni, Signy, & enſuite Signier. Noſtradamus lui donne le nom de Segnier.

Il y a eu en Italie deux Maiſons de Segni ou Signy, dont étoit Innocent III, originaire d'Anagnie, ville d'Italie dans la Campagne de Rome, élu Pape le 9 Janvier 1198. Alexandre IV, élu le 21 Décembre 1254, étoit neveu de Grégoire IX & d'Innocent III. *Hugolin*, Cardinal, Evêque d'Oſtie, étoit auſſi de la Maiſon des Comtes de Signy. Nous allons ſeulement parler de ceux connus par les Généalogiſtes de Provence, Noſtradamus, l'Abbé Robert de Briançon, & l'Hiſt. hér. de cette Province, qui la font remonter à

I. Ferrand ou Ferdinand de Signier, qui n'eſt connu que par le contrat de mariage de Bertrand, ſon fils, qui ſuit, dans lequel ils ſont qualifiés tous deux *Écuyers*.

II. Bertrand de Signier, Ecuyer, vivoit à Toulon, & épouſa, par contrat paſſé devant *Vincent de Saint-Anthonin*, Notaire, le 16 Janvier 1441, *Laurence de Saint-Pierre*, d'une Famille qui portoit pour armes : *d'azur, à un lion couronné d'or, & une bande de gueules brochant ſur le tout.* De ce mariage vinrent :

1. Antoine, Seigneur de Pioſin, qui n'eut point de poſtérité ;
2. Jean, qui ſuit ;
3. Ferrand ;
4. Pierre ;
5. Et Nicolas. Tous ces frères, excepté Ferrand, qui pouvoit être mort alors, fondèrent, le 9 Juillet 1490, une Meſſe pour tous les jours ; & la même année, Antoine & Pierre, par acte paſſé devant *Jacques Graſſet*, Notaire à Toulon, fondèrent encore une Meſſe dans l'Egliſe & Chapelle de St.-Sauveur de la ville d'Aix.

III. Jean de Signier, qualifié *Ecuyer* dans des Lettres Patentes du Roi René, ſignées & ſcellées, données à Avignon le 4 Août 1477, fut Maître Général des Ports de Mer & Rivières, Ponts & Paſſages de la Provence. Dans une Lettre particulière, ce même Prince le qualifie *ſon fidèle ami*. Sous Louis XI, il fut pourvu des offices de Capitaine, Garde & Châtelain de la Ville, Châtel & Cité de Toulon, Bailli de la même Ville, & de Viguier d'Hières, pour en jouir alternativement d'année en année, par Lettres Patentes du 19

Décembre 1481; & pour fournir aux charges & frais desdits Offices, il lui fut attribué de gages la somme de 300 florins, monnoie ayant cours en Provence, à recevoir du Trésorier & Receveur-Général dudit pays de Provence, dans lesquelles charges il fut confirmé par Lettres Patentes du Roi CHARLES VIII, le 20 Mars 1493, en considération des services qu'il avoit rendus, tant à lui qu'aux Comtes & Comtesses de Provence, ses prédécesseurs. Le même JEAN assista aux Etats tenus en Provence en 1487, sous ce Monarque, avec Gabriel Garjan, en qualité tous deux de Députés de la ville de Toulon & de son Viguerat, suivant l'Histoire chronique de Provence par Nostradamus, p. 688. Il fit son testament le 15 Avril 1513, devant *Jacques Parvesy* ou *Paresy*, Notaire public à Toulon, en présence de *Jean Demari* & *Beranger Garnery*, aussi Notaires, dans lequel testament il se dit âgé de près de 100 ans; veut être enterré dans l'Église Cathédrale de Toulon, en la Chapelle St.-Sauveur, où, dit-il, ses ancêtres ont été inhumés; lègue 13 deniers à cette Église, fait plusieurs autres dispositions en faveur de la même Église, & en faveur des pauvres & des Confréries de la Ville, qu'il veut avoir à son inhumation; lègue de l'argent pour différents anniversaires, beaucoup de Messes à dire après sa mort; fonde, dans l'Église Cathédrale de Toulon, un anniversaire à perpétuité, pour lequel il lègue 10 florins, & en lègue autant à sa Confrérie de la Conception de la Ste.-Vierge, pour être employés à doter & marier de pauvres filles. Par ce même testament il nomme héritière de tous ses biens, sa femme *Antoinette de Morance*, héritière de sa Famille, dont les armes étoient : *de gueules, à une bande d'or;* & qui avoient pour cimier : *une Pucelle*. Suivant l'Abbé Robert de Briançon, on les voyoit il y a 100 ans, & peut-être encore aujourd'hui, dans la Chapelle de cette Famille, en l'Église des Frères-Prêcheurs de Toulon. JEAN eut de son mariage :

1. & 2. HONORÉ & LOUIS, morts sans enfants ;
3. BERTRAND, qui suit ;
4. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Rogny*, &c., établie en Picardie, rapportée ci-après ;
5. HONORÉE, mariée, le 2 Mai 1502, à *Pierre de Thomas*, Seigneur de Ste-Marguerite, Viguier de Toulon en 1530, Maître des Ports de toute la Province, fils de *Jean*, & d'*Antoinette de Julianis ;*
6. JEANNE, nommée par d'autres ANTOINETTE, mariée à *Henri de Nas*, second Consul d'Aix en 1529, fils de *Simon*, second Consul en 1494, lequel suivit le Roi CHARLES VIII, lors de la conquête du Royaume de Naples. Ce Prince, pour le récompenser de ses services, lui donna des Lettres de Noblesse, au Château de Capouanne à Naples, en Mai 1495. Elles furent enregistrées, le 17 Août suivant, aux Archives du Roi à Aix ;
7. MADELEINE, qui fut sous la tutelle de sa mère avec BERTRAND DE SIGNIER. Elle épousa, par contrat du 10 Mai 1528, *Jacques de Cuers*, fils de *Pierre*, IIe du nom ;
8. Et LOUISE ou JEANNE, mariée à N... *Cambe.*

IV. BERTRAND DE SIGNIER, Écuyer, Seigneur de Piosin, par donation d'ANTOINE, son oncle, du 20 Novembre 1527, passée devant *Gilles*, Notaire de Grasse, en rendit hommage à la Comtesse de Saulx le 13 Octobre 1528, & y est qualifié *noble & généreux Écuyer*. Il embrassa le parti des armes, se distingua dans les guerres de son temps; fut fait prisonnier, en 1524, par les troupes de l'Empereur CHARLES-QUINT, comme il se voit par une quittance de 400 écus d'or, qu'*Antoinette de Morance*, sa mère, paya pour sa rançon; fut chargé, par Commission du 26 Août 1536, de M. de la Rochefoucauld, de lever 500 Hommes de Guerre, pour s'opposer aux troupes de l'Empereur entrées en Provence, & fut établi Lieutenant-Général à la Garde de Marseille, Terres & Mers; eut ordre, le 25 Septembre 1542, de M. de Grignan, Gouverneur de Toulon, de mettre les habitants sous les armes, & de les conduire pour s'opposer aux entreprises des ennemis. Il eut encore plusieurs autres Commissions, savoir: le 5 Août 1543, de lever 200 hommes, & de les conduire à Antibes, au Camp de M. le Duc d'Enghien; en 1556, du Roi HENRI II, de lever une Compagnie d'Infanterie de 270 hommes, pour aller joindre le Maréchal de Brissac, commandant l'Armée en Piémont; fut chargé par le Comte de Tende, en 1562, du Gouvernement de la Ville de Toulon, & eut encore, le 19 Février de ladite année, du même Seigneur, Gouverneur de la Province, une autre Commission. Ledit BERTRAND DE SIGNIER épousa, par contrat du 30 Novembre 1525, passé devant *Guerin*, Notaire à Riez, *Honorée de Ferrier*, fille aînée de feu noble

homme *Honoré*, des Seigneurs d'Auribeau, & de St.-Julien, de la Ville de Riez, & de noble *Honorée Ruf*. Elle lui porta en dot 1000 florins ayant cours en Provence, & renonça, par ſon contrat de mariage, au moyen de cette ſomme, à 40 mille florins qu'elle eſpéroit de la ſucceſſion de ſon père. Il eſt qualifié *noble* BERTRAND DE SIGNIER, Seigneur de Pioſin, dans le contrat de fondation de ſix Meſſes, tous les ans, dans l'Égliſe des Frères-Prêcheurs de Toulon, en la Chapelle de St.-Jean-Baptiſte (appartenant à la Maiſon de SIGNIER), qu'il fit par acte du 1[er] Mai 1533, devant *Berenguier Garnier*. Il fit ſon teſtament le 9 ou 19 Décembre 1566, retenu par *Antoine Pavès*, Notaire à Toulon, inſtitua pour héritière ſa femme, & après elle, ſes enfants, qui furent :

1. HONORÉ, mort ſans enfants ;
2. CLAUDE, Seigneur en partie de Pioſin, marié à *Catherine de Blancard*, fille de *François*, Seigneur de Néaule, dont il n'eut que
   FRANÇOISE OU MADELEINE, mariée à *Palamède de Giraud*, Lieutenant de l'Amirauté de Toulon, auquel elle porta une portion de la Seigneurie de Pioſin.
3. Et BALTHASAR, qui ſuit.

V. BALTHASAR DE SIGNIER, Écuyer, Seigneur de Pioſin, ci-devant Lieutenant de la Place, fit l'acquiſition des Terres & Seigneuries d'Évenes & d'Orves le 6 Juillet 1612, par acte paſſé devant *Barnier*, Notaire de Marſeille, dont il rendit hommage au Roi le 20 Octobre de la même année. Il obtint de Sa Majeſté LOUIS XIII un Brevet & des Lettres Patentes le 31 Juillet 1612, portant don, en ſa faveur, du droit de lods deſdites Terres d'Évenes & d'Orves, en conſidération des bons & recommandables ſervices qu'il a rendus à la Couronne durant l'eſpace de 35 ans, tant en la charge de Lieutenant-Général au ſiége d'Hières, qu'en celle de Lieutenant-Général en l'Amirauté de Provence, ſignées LOUIS, & plus bas par le Roi, Comte de Provence, la Reine Régente, ſa mère. Il eut auſſi des Lettres de proviſions de l'État & Office de Lieutenant de l'Amirauté de la ville de Marſeille, du Roi HENRI, données à Paris le 2 Décembre 1579. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Mars 1569, paſſé devant *Louis Thaneron*, Notaire à Brignoles, *Anne de Vintimille*, fille de *Gaſpard*, des Comtes de Marſeille, Seigneur d'Ollioules & d'Évenes, & d'*Anne d'Arcuſſia*; celle-ci fille unique d'*Iſnard*, Baron de Tourves, & d'*Iſabelle de Grimaud*. De ce mariage il eut :

VI. BERTRAND DE SIGNIER, II[e] du nom, Écuyer, Seigneur de Pioſin, d'Évenes & de Tevennos, Viguier & Capitaine pour le Roi, de la ville de Toulon. Il teſta le 10 Janvier 1637, devant *Aubert*, Notaire Royal à Toulon, inſtitua héritier LOUIS, ſon fils aîné, & avoit épouſé, par contrat paſſé le 7 Octobre 1601, devant *Louis Courrons* ou *Couchou*, Notaire à Toulon, *Anne de Gombert*, fille de *Gaſpard*, Seigneur d'Orves, & de *Melchione de Martin*, dont :

1. LOUIS, qui ſuit;
2. & 3. BALTHASAR & JEAN, tous les deux Archidiacres de Toulon.

VII. LOUIS DE SIGNIER, Écuyer, Seigneur de Pioſin, d'Évenes & d'Orves, Viguier & Capitaine, pour le Roi LOUIS XIII, de la ville de Toulon, ſuivant ſes Proviſions, datées de Paris du 4 Septembre 1637, avoit épouſé, par contrat du 8 Mai 1636, paſſé devant *Honoré Maſſe*, Notaire Royal d'Hières, *Lucrèce d'Arcuſſia*, fille de *François*, Seigneur d'Eſparron, & de *Louiſe de Blancard*, Dame de la Motte (cette Maiſon d'*Arcuſſia* a donné pluſieurs Chevaliers de Juſtice à Malte, ainſi qu'on le voit par les preuves de FRANÇOIS DE SIGNIER, du 9 Octobre 1690). Étant devenu veuf il ſe fit ordonner Prêtre, & fut enſuite Archidiacre de Toulon; produiſit les titres lors de la recherche, & fut maintenu dans ſa nobleſſe, par les Commiſſaires députés par le Roi en Provence, le 22 Novembre 1667. Il eut de ſon mariage :

1. JEAN-BAPTISTE-HENRI, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte le 25 Septembre 1655, ſur ſes preuves faites devant les Chevaliers de Guiteau, Commandeur de Mauſannes, & de Puget, au Grand-Prieuré de Toulouſe ;
3. JEAN, auſſi reçu Chevalier de Malte au même Prieuré en 1660, dont le Procès-verbal eſt du 25 Septembre 1665 ;
4. N... DE SIGNIER, mariée à N... *de Barras-Melan* ;
5. Et MARIE-ANNE, mariée, par contrat du 17 Octobre 1673, paſſé devant *Jean Martely*, Notaire de Toulon, à *Thomas d'Orves*, fils puîné de *Thomas*, & de *Catherine de Blegier*, dont elle fut la première femme.

VIII. Jean-Baptiste-Henri de Signier, Écuyer, Seigneur de Piosin, d'Évenes & d'Orves, épousa, à Marseille, par contrat passé devant *Aubert*, Notaire Royal à Toulon, en date du 26 Février 1671, *Anne d'Arene*, fille de *François*, Écuyer, & de *Madeleine d'Arene*, sa cousine, tous deux de la ville de Marseille, de laquelle il eut postérité. Cette *Anne d'Arene* avoit, lors de son mariage, un frère Chevalier de Justice à Malte, ainsi qu'il se voit par les preuves de François de Signier, du 9 Octobre 1690.

Suivant l'Abbé de Vertot, il y eut encore un François de Signier, qui fut reçu Chevalier de Malte en 1698. Le dernier de la branche des Seigneurs de *Piosin* étoit Pierre-Alexandre de Signier, Chevalier de Malte, Grand-Prieur de Toulouse, mort, en 1752, Chef d'Escadre des Armées Navales. Commandant le Vaisseau *le Diamant*, il fut attaqué par trois Vaisseaux Anglais, en mit un hors de combat, coula l'autre à fond & s'empara du troisième. Peu de temps après cette action, un des Courtisans de Louis XV lui vantant un jour la beauté du diamant de son chapeau, & le feu qu'il jetoit, le Roi répondit: «*Cela est vrai, il est beau & jette beaucoup de feu; mais non pas encore autant que celui que commandoit Piosin.*» Il lui restoit, à sa mort, une sœur, N... de Signier, mariée à N... *de Barras-la-Penne*, Gentilhomme de Manosque, petite Ville de Provence, où elle est morte en 1777.

Nous pouvons encore dire de la branche des Signier de Piosin, que l'on voit à Malte dans le Répertoire des preuves des Chevaliers qui les ont faites, ou de qui elles ne sont pas égarées: — François de Signier de Piosin, reçu en 1655; — Jean, reçu en 1658; — François, né à Ollioules le 4 Juin 1674, & baptisé à Toulon, reçu en 1690; — & Joseph, reçu en 1700.

A la frise de la grand'salle de l'Auberge, où se trouve le blason des armes de tous les Grands Commandeurs, on lit, sous celle de François, les paroles suivantes: Frère François de Signier est entré Grand Commandeur le 19 Mars 1719, & en est sorti Grand-Prieur de Toulouse le 27 Mai à quatre heures du soir: il est mort une heure après. C'est le même François qui a été Chef d'Escadre, & le même qui a fait ses preuves en 1690, le 9 Octobre, & a été reçu Chevalier de Justice devant les Chevaliers de Foresta de Collongnes, Receveur au Grand-Prieuré de St.-Gilles, & Gaspard de Villages: on a oublié dans l'inscription de mettre l'année de sa mort, quoique le jour & l'heure y soient exactement marqués.

Outre cette branche de *Piosin* & celle des Seigneurs de *Rogny* établie en Picardie, cette Famille en a formé plusieurs autres, une à Cuers, une à Hières, qui sont éteintes, dont les biens ont passé, par les filles, dans la Maison de *Thomas*, & enfin une autre établie à Marseille, qui a passé à Aix, dont nous allons parler.

BRANCHE
des Signier *établie à Aix.*

Jean-Pierre de Signier étant venu s'établir à Aix, y fut reçu, suivant l'*Hist. hér. de la Noblesse de Provence*, Conseiller au Parlement en 1630. Il avoit deux sœurs, savoir: Blanche, mariée, par contrat passé devant *Boniface Alpheran*, Notaire d'Aix, le 16 Novembre 1637, à *Joseph de Bourguignon*, élu premier Consul de Marseille en 1646, fils de *Pierre*, & de *Marguerite d'Alphanbri*; & Claudine, mariée à *Balthasar d'André*, reçu Conseiller en la Cour des Comptes le 25 Juin 1637, fils de *Paul*, & de *Gasparde de Félix*. Ce Jean-Pierre épousa *Diane de Saint-Marc*, fille de *François*, Conseiller au Parlement d'Aix, & de *Madeleine Dedons*. Il eut de son mariage:

Louis, qui suit;

Et N... de Signier, qui servit avec distinction dans le Régiment de Provence, Infanterie. M. de Voltaire en a fait mention dans son siècle de Louis XIV, sous le nom de *Sivière*, au lieu de Signier, au sujet de la bataille d'Hochstaedt, sous le Maréchal de Tallard. Comme Brigadier, & commandant en cette qualité la Brigade de Navarre & de Provence, il se retrancha dans un Cimetière, & ne voulut point signer la capitulation qu'on lui offroit: après avoir taillé en pièces différents détachements qu'on lui avoit envoyés pour le forcer de se rendre, on lui fit demander ce qu'il vouloit. Il répondit: *les honneurs de la guerre*; ce qui lui fut accordé sur-le-champ, ensorte qu'il sauva les Corps qui étoient sous ses ordres, quantité de canons, bagages, munitions de guerre & de bouche. Comme on eut dessein de le desser-

vir auprès de Louis XIV, ce Prince voulut le voir, & lui demanda pourquoi il n'avoit point voulu figner la capitulation. *C'eft*, Sire, répondit-il naturellement, *que je n'étois pas là pour écrire*. Il eft mort Maréchal des Camps & Armées du Roi, fans alliance, en la petite ville de Salon, en 1720 ou 1721, temps où la pefte ravageoit la Provence, & eft enterré dans l'Églife des Cordeliers. Le Régiment de Provence, dans lequel il avoit fervi avec la plus grande diftinction, fe trouvant alors à portée, vint exprès pour lui rendre les derniers honneurs.

Louis de Signier, Confeiller au même Parlement d'Aix, après fon père, époufa *Caffandre de Cadenet*, dont il eut 22 enfants. L'aîné fut

Jean-Pierre de Signier, qui fervit longtemps dans le Régiment de Provence, dont il fut Lieutenant-Colonel. Il paffa enfuite à la Lieutenance de Roi de Cambray, où il mourut fans enfants. N'imaginant pas que Joseph, qui fuit, le dernier de fes frères, fe mariât, & aimant beaucoup une de fes fœurs, mariée, à Salon, à un Gentilhomme nommé *des Henriques*, morte en 1770, il lui donna tous fes biens ; & Joseph n'eut que la Terre de Senneguier, qui lui fut fubftituée par fa mère. Les autres enfants de Louis font morts en bas âge ou fans poftérité.

Joseph de Signier, Chevalier, Seigneur de Senneguier, fervit dans le Régiment de Provence, comme fon oncle & fon frère, & fe retira à fa Terre, étant Capitaine de Grenadiers & couvert de bleffures. Il avoit époufé, en 1740, *Céfarée d'Icard de Perignan*, de la ville d'Arles, de laquelle il a laiffé :

Nicolas-Gabriel-Magloire de Signier, Chevalier, Seigneur de Senneguier en Provence, qui entra dans la Marine au département de Toulon en 1756, & s'eft retiré Enfeigne de Vaiffeau en 1767. Il réfide à Arles, fans poftérité jufqu'à préfent 1777. Il époufa, en 1767, *Agricole-Françoife-Elzéarde-Jofèphe-Michelle de Guillen de Montjuftin*, de la ville d'Avignon, fille d'*Ignace-François*, Viguier de ladite ville d'Avignon.

BRANCHE
des Signier de Rogny, *établie en Picardie.*

IV. Pierre de Signier (fils puîné de Jean, Écuyer, & d'*Antoinette de Morance*), quoique deftiné par fon père à être d'Églife, n'embraffa pas cet état, & fe maria, fuivant quelques-uns, à la Marquife *d'Andrea*, veuve de N... *de Forbin-Janfon*. Il fit fon teftament le 22 Octobre 1562, paffé devant *Antoine Pavé*, Notaire à Toulon, & légua fes biens de Toulon à fon fils,

V. Pierre de Signier, IIe du nom, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de François, Duc d'Anjou, frère unique du Roi Henri III, Écuyer de la grande & petite Écurie, Gouverneur d'Oify, & de la Ville & Château de Marle, &c., qui eut, le 31 Décembre 1580, commiffion de lever une Compagnie de 100 Arquebufiers à cheval ; fut pourvu, le 24 Avril 1583, de la charge d'Écuyer ordinaire du même Duc d'Anjou; eut ordre, le 21 Mars 1584, de commander 2 Compagnies d'Infanterie, & de les conduire à la guerre ; fut fait Capitaine & Gouverneur d'Oify & des Places en dépendantes, par Lettres du 12 Avril 1584, en vertu du pouvoir qu'il en avoit de Jean de Montluc-Balagny ; & le 8 Mars 1585, ce Seigneur de Balagny le chargea de tenir lefdites Places & fes dépendances fous l'autorité du Roi, à caufe que François, Duc d'Anjou, venoit de mourir. Henri III le confirma, le 23 Décembre 1585, dans fon Gouvernement d'Oify, en lui confervant fa Compagnie d'Infanterie, qui tenoit garnifon à Cambray, fous la charge & le commandement du Seigneur de Balagny, Gouverneur & Lieutenant-Général de Cambray & du Cambréfis. Le 25 Août 1587, il eut ordre de commander, en qualité de Maréchal de Camp, les troupes envoyées au Duc de Guife, fous la conduite de M. de Fontenelle, neveu du Maréchal de Montluc, ce qui fait voir la confiance qu'on avoit en lui. On lui donna encore, le 8 Novembre 1587, pouvoir d'engager fa foi envers les Capitaines & foldats qui tenoient garnifon dans les Châteaux de Saixefontaine & autres ; il obtint, le 29 Avril 1594, du Roi Henri IV, des Provifions de Gouverneur de la Ville & Château de Marle, fignées Henri, & contrefignées *Ruzé*; fut fait, le 29 Septembre fuivant, Maréchal des Camps & Armées, pour fervir en cette qualité dans l'armée du Cambréfis, fous la conduite du Maréchal de Balagny, qui lui donna ordre de lever le plus de troupes qu'il pourroit dans le Cambréfis & les Pays-Bas, foit à pied, foit à cheval, & fut créé en même

temps Aide des Maréchaux de Camp de l'Armée Royale, par Provisions enregistrées à Laon le 18 Février 1595. Il lui donna encore commission, le 19 Août 1593, de faire vendre, par les Officiers de Justice de Marle, une coupe extraordinaire de bois dépendants dudit Comté, pour payer les troupes qui tenoient garnison à Marle, ne pouvant l'être par les habitants, qui venoient d'essuyer un grand incendie. Il mourut le 8 Février 1597, & fut enterré dans la principale Église de cette Ville, ainsi qu'on le voit par son épitaphe, placée à côté de la porte de la Sacristie. Il avoit épousé, par contrat du 4 Décembre 1588, passé devant *Pierre de Maison* & *Pierre Carlier*, Notaires Royaux à Montdidier, *Marie le Clerc*, fille d'*Imbert*, Écuyer, Seigneur de Regibay, & de Druelle-sur-Somme, Terres qu'elle lui apporta en mariage, & de *Madeleine de Lignières*, qui étoit veuve, & prenoit la qualité de tutrice & garde-noble de sa fille. Elle se remaria à *Pierre de la Salle*, Gouverneur de Marle, Seigneur de Rogny, Regibay & Houry, & en étant autorisee, elle renonça au douaire de son premier mari, en faveur de Pierre-Alexandre de Signier, son fils aîné, par acte du 1er Mai 1624. Devenue veuve, en secondes noces, dudit *Pierre de la Salle*, elle traita, le 14 Février 1636, avec Philbert de Neufville, Écuyer, Seigneur de Forest, demeurant à Misery, comme époux de *Marie* ou *Madeleine de la Salle*, fille & unique héritière de *Pierre*, second mari de *Marie le Clerc*, en vertu duquel traité Philbert de Neufville & sa femme renoncent aux successions, échues & à écheoir, de *Pierre de la Salle* & de *Marie le Clerc*, se réservant néanmoins leurs droits & actions, au cas que Pierre-Alexandre de Signier, seul enfant mâle de ladite *le Clerc*, vint à décéder avant sa mère. On voit par ce traité que la Terre de Rogny, & moitié de celle de Houry, sont entrées dans la Maison de Signier par *Marie le Clerc*, lesquelles lui ont servi de remploi de son second mariage. Elle testa le 15 Juillet 1637, légua à son fils, Pierre-Alexandre de Signier, ses Terres de Rogny, Regibay & dépendances, avec ses effets mobiliers, & à sa fille, Renée de Signier, une somme d'argent; légua à l'Église de Marle 150 livres pour un *Obit*, autant à la même Église, pour celui de feu *Madeleine de la Salle*, sa fille, plus 200 livres pour deux *Obits* de chacun de ses maris, & fit encore d'autres legs. Elle eut de son premier lit :

Pierre-Alexandre, qui suit ;

Et Renée, mariée, 1° par contrat du 21 Août 1623, passé devant *Jean-Paul Dagneau*, Notaire à Marle, à *Jérôme Seguier*, Écuyer, Seigneur de Champigny, Capitaine d'une Compagnie de Chevau-Légers ; & 2° à *Nicolas du Boulay*, Chevalier, Seigneur de Sery, Conseiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, qui fut son executeur testamentaire pour une fondation qu'elle fit, le 11 Janvier 1663, en l'Église de Marle.

VI. Pierre-Alexandre de Signier, Chevalier Seigneur de Rogny, Regibay & Houry, d'abord Lieutenant au Régiment de Rambures, ensuite Commandant de 400 Lances & de 15 Compagnies de 100 hommes d'Infanterie, succéda à Pierre de la Salle, dans la charge de Capitaine & Gouverneur des Ville & Château de Marle, par Provisions du 22 Septembre 1629, pour lequel Gouvernement il prêta serment, le 30 Mai 1630, entre les mains de M. de Marillac, Garde des Sceaux de France; eut Commission, le 23 Mars 1635, de lever une Compagnie de 100 Mousquetaires à cheval; & le 30 du mois de Mai suivant, reçut ordre de réunir la Compagnie de Mousquetaire en corps avec d'autres, sous la charge de M. de Jouy, Maréchal de Camp; le 10 Mai 1638, de mettre sa Compagnie de Cavalerie à la hongroise en Compagnie de Chevau-Légers, laquelle fut réformée en Novembre 1638; eut commission, le 4 Octobre 1641, de lever 100 hommes adroits aux armes, & de se faire aider pour cela par les Gentilshommes voisins, Mayeurs & Échevins de Marle; fut fait prisonnier en défendant cette Ville avec vigueur contre l'armée ennemie, la place étant attaquée de tous les côtés par l'Artillerie: le Roi, ayant eu égard à sa bravoure & à sa belle défense, lui écrivit une Lettre, signée de Sa Majesté & de la Reine Régente, & contresignée le Tellier; & comme il fut fait prisonnier à la défense de cette Place, il reçut, le 9 Novembre 1650, une Lettre de cachet qui le rétablit dans son Gouvernement de Marle. Il paya pour sa rançon 3000 livres; eut commission, les 7 & 14 Décembre 1651, de lever une Compagnie franche de 100 hommes, pour tenir garnison à Marle; mourut en son Gouvernement de Marle le 27 Janvier 1658,

& fut enterré dans la principale Église de la Ville, où l'on voit son épitaphe, qui est au-dessus de la porte de la Sacristie: il y est qualifié *Seigneur de Rogny*, *Marcy*, *Regibay*, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de la Ville & Château de Marle. Il avoit épousé, par contrat du 24 Mars 1640, passé devant *Vuarnet*, Notaire à Marle, *Catherine Arnould*, veuve de *Charles de la Salle*, Écuyer, Seigneur de Marcy, Capitaine au Régiment de Longueval, & fille de *Simon*, Écuyer, Sieur de Buisson, Conseiller, Secrétaire ordinaire de la Reine mère, & de *Lucrèce Bourgeois*. Elle lui avoit apporté la Terre de Marcy, & eut l'honneur de tenir sur les Fonts de baptême, avec Louis XIII, un fils de Philbert de Neufville, Écuyer, Seigneur de Forest, Lieutenant au Gouvernement de Marle, & de Madeleine de la Salle, le 22 Juillet 1639. Ladite *Catherine Arnould* fit aussi entrer dans la Famille de Signier, la Terre & Seigneurie de Lugny, par l'acquisition qu'elle en fit de Marie-Louise de Billart, veuve de René d'Eu, Vicomte de Frenay: elle en fit hommage au Roi le 8 Mars 1664, & en donna son dénombrement le 24 Juillet de l'année suivante, dans lequel elle se dit veuve de Pierre-Alexandre de Signier, Chevalier, Gouverneur des Ville & Château de Marle, Maréchal de Bataille des Armées du Roi, Seigneur des villages de Rogny, Marcy, Regibay, &c., son mari. Il avoit fait hommage au Roi, & fut reçu au relief de la Terre de Rogny, par acte du 29 Octobre 1640; fut reçu de même par les Officiers de Sa Majesté, au relief de la Terre & Seigneurie de Marcy, des Fiefs de Beguin, Poussin, Pillois & Guerlot, par acte du 8 Janvier 1642, dont sa veuve fournit le dénombrement au Roi, tant pour elle que pour Henri & Claude, ses enfants, le 23 Mai 1665. Elle mourut au Château de Marcy, le 5 Janvier 1681, & eut de son mariage:

1. Henri, qui suit ;
2. Claude, lequel, avec François, son frère, fournit au Roi le dénombrement de ladite Terre de Marcy le 22 Juin 1671, & en fit hommage, par acte des 16 Février 1677 & 8 Mai 1684. Il fut Capitaine de Dragons au Régiment de Cilly, par Commission du 26 Juin 1691 ; étoit Capitaine de Dragons, au Régiment de Peysac le 26 Avril 1697, qu'il fournit seul son dénombrement de cette Terre; fonda un *Obit* pour sa mère en l'Église dudit Marcy, par acte du 11 Octobre 1704, & mourut au Château de ce nom le 2 Février 1714;
3. François, Seigneur en partie de Marcy, mort jeune, sans enfants, étant en Allemagne, où il servoit en qualité de Lieutenant au Régiment d'Infanterie de Baudeville, comme il appert du certificat de sa mort, du 31 Décembre 1695, & suivant une transaction pour sa succession entre *Catherine Arnould*, sa mère, avec Henri & Claude, ses autres enfants, du 27 Octobre 1677. Il fut fondé pour lui un *Obit*, à célébrer pendant 20 ans, en l'Église de Marle, par acte du 3 Mars 1682 ;
4. Et Antoine, baptisé à Marle le 15 Avril 1648, qui eut pour parrain Antoine, Comte de Gramont, de Guise & de Louvigny, Souverain de Bidache, Maréchal de France, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi de Navarre & de Béarn, Mestre de Camp du Régiment des Gardes, & Lieutenant-Général du Roi en ses Armées de Flandre; & pour marraine, Madame Anne Cauchois. Il mourut en bas âge. Par Arrêt du Conseil du 10 Juin 1669, ladite *Catherine Arnould*, ensemble Claude & Henri de Signier, ses enfants, furent maintenus dans leur *ancienne noblesse*.

VII. Henri de Signier, Chevalier, Seigneur de Rogny, Lugny, Marcy & Houry, né à Marle en 1644, reçut les cérémonies du Baptême en 1648, eut pour parrain Henri de Saint-Nectaire, Marquis de la Ferté, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Mestre de Camp de Cavalerie & d'Infanterie, Gouverneur & Lieutenant-Général des Duchés de Lorraine & Barrois, & Comté de Clermont en Argone; & pour marraine, la femme de M. d'Istemesan. Il entra d'abord Page du Roi dans sa grande Écurie (ainsi qu'il en est fait mention dans l'Arrêt de maintenue de noblesse de 1700, donné en faveur de Jean-Baptiste, son fils), ensuite fut fait Lieutenant dans le Régiment Dauphin, Infanterie, par Lettres du 25 Octobre 1667. On a des certificats de ses services, un du 4 Mai 1667, du Maréchal de la Ferté-Senneterre, un du Comte de Sault, du 2 Septembre de la même année, & deux de M. de Louvois, Ministre & Secrétaire d'État, des 30 Octobre 1667, & 4 Mai 1669. Il fut reçu au relief de la Terre & Seigneurie de Rogny, par acte du 11 Octobre 1662, dont il fournit deux aveux & dénombrements au Roi; l'un, le 23 Mai 1665, avec Claude & François, ses frères; l'autre, en son nom seul,

le 4 Juin 1677; rendit encore hommage au Roi, de la Terre de Lugny, le 2 Mai 1671, dont il donna le dénombrement le 23 Septembre 1676; & encore aveu & dénombrement de la moitié de la Terre & Seigneurie d'Houry, par acte du 4 Juin 1677. On a vu ci-dessus qu'il donna, conjointement avec sa mère & CLAUDE, son frère, le dénombrement de sa Terre de Marcy, le 23 Mai 1665. Par son testament du 23 Septembre 1680, il fonda une rente & donna un fond de Terre à l'Église de Rogny, aux charges y contenues; fit différents legs aux pauvres de cette Paroisse & de celle de Puisieux près Guise, ainsi qu'à ses domestiques; mourut le 1er Octobre 1680, en son Château de Rogny, & fut inhumé en la Paroisse dudit lieu, où l'on voit son épitaphe. Il avoit épousé, par contrat du 3 Mai 1670, passé devant *la Campagne*, Notaire à Laon, *Élisabeth Ponssin*, fille de *Jean*, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général, Civil & Criminel à Laon, & de *Marguerite Carlier*. Devenue veuve, elle demanda souffrance au Roi, pour les Terres de Rogny, Lugny & Houry, par acte du 2 Janvier 1681, pour son fils & sa fille; & par un autre acte du 31 Juillet 1686, elle demanda la même chose, comme ayant la garde-noble de ses enfants mineurs. Elle est morte à Rogny le 5 Octobre 1717, ayant eu de son mariage:

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. CHARLES, né le 8 Mars 1676, mort en bas âge;
3. Et LOUISE-COLOMBE, mariée, par contrat du 5 Février 1689, à *Charles-Antoine de Martigny*, Écuyer, Seigneur de Varilcourt, Berlancourt & Boisfay.

VIII. JEAN-BAPTISTE DE SIGNIER, Chevalier, Seigneur de Rogny, Lugny, Marcy & Houry, reçu Page du Roi dans sa grande Écurie, au mois de Mars 1688, servit ensuite en qualité de Cornette de Dragons dans le Régiment de Cilly, ce qui est prouvé par ses certificats de service, & par l'Arrêt du Conseil du 14 Septembre 1700, qui le maintient dans sa Noblesse. Cet Arrêt porte expressément que ce n'est pas une grâce qu'on lui fait, mais une justice qu'on lui rend, avec d'autant plus de raison, que les preuves de sa *noblesse* avoient déjà été faites par HENRI, son père, qui avoit été Page du Roi. Il rendit Foi & Hommage à Sa Majesté pour sa Terre de Rogny, le 27 Février 1692, en donna son dénombrement le 25 Juillet 1698, & pour sa Terre de Lugny, aux mêmes époques. Il rendit encore sa Foi & Hommage le 17 Août 1722, pour les Terres de Rogny, Marcy, Fiefs de Beguin, Pillois, Poussin, Lugny & Houry, pour moitié, à cause du joyeux avénement à la Couronne, &c. Il testa le 9 Février 1722, légua tous ses biens à son fils aîné, aux charges y contenues; mourut à Laon le 17 Décembre de la même année, âgé de 52 ans, & fut inhumé dans l'Église de Saint-Julien, sa Paroisse. Il avoit épousé, par contrat du 23 Juin 1699, passé devant *le Nain*, Notaire à Laon, *Marie-Anne Chevalier*, fille de *Pierre*, Seigneur de Châtillon, & de *Marie Ponssin*. Par acte passé devant le Lieutenant-Général du Vermandois à Laon, le 23 Janvier 1723, elle renonça à la communauté qui étoit entr'elle & son mari, ne voulant pas user du privilége accordé aux veuves nobles. Elle rendit hommage, avec son fils, pour les Terres de Rogny, Lugny, Houry, Marcy & ses dépendances, le 5 Mai 1724; mourut le 22 Mars 1728, & est enterrée dans l'Église de Saint-Julien de Laon, auprès de son mari. Elle avoit testé, le 3 du même mois, devant *le Nain*, Notaire à Laon. De ce mariage sont issus:

1. CLAUDE-ALEXANDRE, qui suit;
2. MARIE-JEANNE-ÉLISABETH, morte âgée de 16 ans;
3. MARIE-MARGUERITE, morte en Janvier 1763, qui avoit épousé, 1° par contrat du 7 Juin 1723, à *Michel-Raimond de Chocquard de Saint-Etienne*, Chevalier; 2° par contrat du 11 Mai 1728, *Josué-Louis Laumonier*, Chevalier, Seigneur de la Motte, & 3° le 3 Mai 1741, *Paul-François de Warel*, Écuyer, Gendarme de la Garde du Roi. Elle n'a point eu d'enfants de ces deux derniers maris. Du premier lit vint

   François-Raimond de Chocquard de Saint-Etienne, qui eut une fille, appelée *Marie-Marguerite*, mariée, comme on le verra ci-après, à GRÉGOIRE-FRANÇOIS-ALEXANDRE DE SIGNIER.

4. MARIE-ANNE ÉLISABETH, mariée, 1° à *Louis-François de Foucault*, Chevalier, Seigneur de Touly, dont une fille; & 2° à *Louis-Dieudonné de Mongeot*, Chevalier, Seigneur de Cambron, dont elle n'a point eu d'enfants;
5. LOUISE-COLOMBE, mariée, 1° par contrat du 14 Mars 1728, à *Nicolas d'Arras*, Chevalier.

Seigneur d'Haudrecy & de Buffy, Capitaine au Régiment d'Infanterie de Condé; & 2° à N... *de Bouchaud*, Chevalier de St.-Louis, Major d'un Régiment d'Infanterie. Elle n'a point laiffé d'enfants de fes deux maris;

6. Et Marie-Jeanne-Susanne, mariée à *Méry de Bayard*, Chevalier, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de St.-Louis, dont deux garçons & une fille.

IX. Claude-Alexandre de Signier, Chevalier, Seigneur de Rogny, Lugny, Marcy & Houry, né le 21 Mars 1704, rendit Hommage au Roi de fes Terres, avec fa mère, le 5 Mai 1724, fervant alors dans le Corps Royal-Artillerie, réfidant à la Fère; donna fon dénombrement de Rogny au Roi, le 3 Juin 1730, & pour Lugny le 2 Septembre 1739; celui pour la moitié de la Terre de Houry le 4 Janvier 1745, & pour Marcy le 30 Avril même année; eft mort en fon Château de Rogny, le 1er Juin 1757, & a été enterré dans l'Églife de cette Paroiffe. Il avoit époufé, par contrat du 10 Juillet 1724, paffé devant *le Nain*, Notaire à Laon, *Marie-Anne-Geneviève de Recourt*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur du Sart, Chevennes, &c., & d'*Anne-Geneviève le Carlier*. Elle eft morte à Soiffons le 19 Décembre 1753, & a été inhumée dans l'Églife de St.-Léger de la même Ville. Ils ont eu de leur mariage:

1. Claude-Alexandre, né le 14 Novembre 1727, mort au Collége de Soiffons;
2. Pierre-Alexandre, né le 11 Août 1730, mort le 16 Octobre fuivant;
3. Grégoire-François-Alexandre, qui fuit;
4. Marie-Jeanne-Élisabeth, née le 3 Juillet 1725, Religieufe de l'Ordre de Fontevrault, au Couvent de Collinance;
5. Marie-Anne-Geneviève, née le 16 Août 1726, morte à Paris, dans un Couvent;
6. Marie-Marguerite, née le 22 Mars 1729, Religieufe à la Congrégation de Laon;
7. Marie-Reine, née le 5 Janvier 1732, mariée, par contrat du 3 Octobre 1759, paffé devant *Perin*, Notaire à Marle, à *Jacques-Antoine Duchène*, Chevalier, Seigneur de Jouy, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine au Corps Royal-Artillerie;
8. Élisabeth, née le 7 Juillet 1733, mariée, par contrat du 11 Février 1760, à *Philogène-Charles de Montfort*, Chevalier, Seigneur de Saint-Euphraife, Villette, &c., qui a fervi dans la feconde Compagnie des Moufquetaires du Roi. Elle eft morte le 9 Avril 1761, & fa fille eft morte le 28 Janvier 1762;
9. Marie-Charlotte, née le 14 Avril 1735, qui demeure à Laon;
10. Et Marie-Françoise-Raimonde, née le 6 Octobre 1738, morte en bas âge. Les enfants vivants furent émancipés après la mort de leur mère, par acte du 5 Janvier 1754, devant le Lieutenant-Général de Laon; firent, le 23 Février fuivant, la clôture de l'inventaire de leur mère, & partagèrent entr'eux les biens de leurs père & mère, par acte paffé devant *Cotte*, Notaire à Laon, le 1er Septembre 1763.

X. Grégoire-François-Alexandre de Signier, Chevalier, Seigneur de Rogny, Lugny, Marcy & Houry, né le 10 Mai 1737, a porté la Croix de Malte dès l'âge de 8 ans, en vertu d'un Bref de difpenfe d'âge, du 2 Octobre 1745; mais il ne fuivit pas, à caufe de la mort de Claude-Alexandre, fon frère aîné; a été fait Lieutenant au Régiment de Condé, Infanterie, par Lettres du 11 Décembre 1755, s'eft retiré du fervice 2 ans après la mort de fon père; a rendu Foi & Hommage au Roi, avec fes fœurs, pour les Terres de Rogny, Lugny, Houry & Marcy en partie, le 7 Avril 1759, & à M. le Duc d'Orléans, à caufe de fon apanage du Comté de Marle, pour un huitième de la Terre de Marcy, par acte du 30 Mai 1765; il lui a fourni fes dénombrements à caufe de fondit apanage, favoir ceux des Seigneuries de Lugny & Houry le 17 Août 1769, celui de Rogny le 19 du même mois, & celui de Marcy, pour moitié, le 20 Février 1772. Il a époufé, par contrat du 9 Août 1763, paffé devant *de Sains*, Notaire à Reims, *Marie-Marguerite de Chocquard de Saint-Étienne*, fille de *François-Raimond*, Chevalier, qui, par acte du 27 Juillet 1748, avoit la Garde-Noble de fa fille, & de *Marie-Madeleine-Françoife Marquette*, fon époufe. Elle lui a apporté la Terre & Seigneurie d'Erlon, dont il a fait Hommage à M. le Duc d'Orléans, à caufe de l'apanage de fon Comté de Marle, le 3 Avril 1765, & il en a donné le dénombrement le 24 Août 1775. De ce mariage font iffus jufqu'à préfent:

1. Jacques-Alexandre, né le 6 Mai 1768;
2. Alexandre-Jean-Gabriel, né le 4 Janvier 1770;
3. Alexandre-François, né le 24 Mars 1774, mort en bas âge;
4. Alexandre-François-Magloire, né le 4

Mai 1775, qui a pour parrain NICOLAS-GABRIEL-MAGLOIRE DE SIGNIER, Chevalier, Seigneur de Senneguier en Provence; & pour marraine, *Agricole-Françoise-Elzéarde-Josèphe-Michelle de Guillen de Montjustin*, son épouse;

5. ANTOINE-ALEXANDRE, né le 14 Juillet 1776;
6. ALEXANDRE-CHARLES, né le 26 Mars 1778;
7. MARIE-MARGUERITE, née le 26 Août 1764, morte en bas âge;
8. MARIE-FRANÇOISE-VICTOIRE, née le 30 Novembre 1771, aussi morte en bas âge.

Nous allons rapporter ici différents extraits de titres de plusieurs de ce nom, dont la filiation n'est point prouvée; ils servent à constater plusieurs alliances de la Famille DE SIGNIER, avec d'autres bonnes Maisons de Provence.

Par acte passé devant *Chabert*, Notaire à Toulon, le 25 Février 1513, il y eut une donation faite en faveur de BERNARDIN SIGNIER, des biens & héritages de PIERRE SIGNIER.

Le 18 Décembre 1516, instance devant le Seigneur René, bâtard de Savoie de Vallaroy, Comte de Tende, Grand-Sénéchal & Gouverneur de la Provence, entre Noble Seigneur Claude de Cens, Seigneur du Puid-Saint-Martin, & Procureur du Seigneur Duc de Loinville, ci-devant Grand-Sénéchal de Provence, d'une part, & entre COREND & ANTOINE SIGNIER, frères, héritiers de noble BERNARDIN SIGNIER, à l'égard d'une tutelle pour les hoirs dudit noble BERNARDIN SIGNIER, & d'une information sur l'administration des biens des pupilles.

Noble HONORÉE DE SIGNIER, de la ville de Toulon, mariée à noble *Pierre de Thomas*, Seigneur de Ste.-Marguerite, fut mère de *Gaspard de Thomas*, qui épousa, par contrat du 30 Juillet 1534, passé devant *Claude Malbequi*, Notaire à Souliers, *Claude de Glandevès*, fille & héritière de généreux Seigneur *Louis de Glandevès*, Seigneur de la Garde, & de généreuse *Isabelle de Forbin*. Ce contrat a été extrait des écritures de feu Claude Malbequi, & collationné par *Nicolas Arene*, Notaire de Souliers. Ledit *Gaspard de Thomas*, Seigneur de Ste.-Marguerite, fit son testament le 23 Août 1562, reçu par *Antoine Ardisson*, Notaire Royal de la Garde.

CATHERINE DE SIGNIER, fille de feu noble FERRAND DE SIGNIER, & de *Catherine Garnier*, fut mariée, par contrat du 19 Août 1558, passé devant *Jouans Rennesons*, Notaire à Toulon (en présence de PIERRE DE SIGNIER, Protonotaire du Saint-Siége apostolique, & Chanoine de la Cathédrale de Toulon, & MELCHIOR DE SIGNIER, ses frères), à noble *Magdalon de la Salle*, Seigneur de la Pierre-Blanche.

On voit, par un acte passé le 3 Février 1569, devant *Tassy*, Notaire de Toulon, que noble BERNARDIN DE SIGNIER est qualifié neveu & héritier de feu Capitaine ANTOINE DE SIGNIER.

LUCRÈCE DE SIGNIER, en présence & du consentement de JEAN DE SIGNIER, Docteur en Théologie, Archidiacre de l'Église Cathédrale de Toulon, fit vente au Sieur Gautier, d'une Maison près la Poissonnerie, par acte passé devant *Garrely*, Notaire de Toulon, le 24 Novembre 1567.

MADELEINE DE SIGNIER partagea, le 24 Mars 1576, avec Anne Ferrière, par acte passé devant *Tassy*, Notaire de Toulon.

BERNARDIN DE SIGNIER épousa *Anne de Ferrière*, de Toulon, qui lui survécut, dont vint:

LUCRÈCE, mariée, par contrat du 19 Septembre 1596, passé devant *Louis Couchoux*, Notaire de Toulon, à noble *Louis de Thomas*, Seigneur de Pierrefeu, fils de noble *Honoré*, Seigneur de la Valdardenne, & de feu *Lucrèce de Vintimille*, des Comtes *de Vintimille*.

Noble ANNIBAL DE SIGNIER épousa, par contrat du 22 Septembre 1596, passé devant le même Notaire, *Roxane de Thomas*, fille de feu *Honoré*, Seigneur de la Valdardenne, & de *Lucrèce de Vintimille*, de laquelle il eut:

LUCRÈCE DE SIGNIER, mariée à *Jacques de Thomas*, Seigneur de Beaulieu, auquel *Catherine d'Agout*, sa mère, par son testament du 7 Novembre 1615, confirme la donation à lui faite dans son contrat de mariage. Ladite LUCRÈCE, Dame de la Garde & de Quarqueranne, fit son testament le 23 Février 1669 (devant *Rainauld Julien*, Notaire Royal de la Garde, collationné par *Molinier*, Notaire audit lieu), en faveur d'*Hippolyte de Garnier* femme de noble *Pierre de Thomas*, Seigneur de l'Escaillon & de Quarqueranne. Ils eurent:

Lucrèce de Thomas, qui épousa, par contrat du 21 Novembre 1651, passé devant *Jacques Bousquet*, Notaire à Toulon, & collationné par *Roustaud*, son Confrère audit lieu, N... *de Raisson*.

Nous obſerverons enfin que *Balthaſar de Saquy*, Sieur de Fos, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Lieutenant-Général en la Sénéchauſſée de Toulon, a atteſté, le 28 Septembre 1666, que la Maiſon de Signier eſt réputée *noble* depuis plus de 300 ans; & *Henri de Maynier d'Oppède*, Comte Palatin, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, premier Préſident au Parlement de Provence, a atteſté auſſi authentiquement, le 24 Octobre 1666, la même ancienneté de nobleſſe des Signier, de la branche établie en Picardie.

Les armes : *de gueules, à ſix têtes d'aigle arrachées d'argent, couronnées d'or, poſées* 3, 2 & 1. Cimier: *une aigle d'argent, couronnée d'or.* Suivant l'État de la Provence dans ſa Nobleſſe, par l'Abbé Robert de Briançon, de 1693, les mêmes armes ſe trouvoient peintes alors depuis environ 200 ans, l'écu pendant, dans l'Égliſe des Jacobins à Toulon, en la Chapelle des Signier, ſous le titre de *St.-Jean-Baptiſte,* laquelle ils eurent de la ſucceſſion de la Maiſon de *Morance.* (Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués, & d'après les Hiſtoriens cités.)

SIGOIN, Famille compriſe parmi les Nobles du Dauphiné, & confirmée dans ſa nobleſſe en 1667, qui poſſède depuis plus d'un ſiècle la Terre de Châteauneuf d'Oſe en Dauphiné, & eſt diviſée en deux branches : l'une d'elles eſt établie en Provence, dans la ville de Siſteron ; il en eſt parlé dans l'*Hiſt. hér. de la Nobleſſe de Provence,* tome II, p. 401. Elle ſubſiſte dans

François de Sigoin de Chateauneuf, ci-devant Officier au Régiment de Montmorin, Infanterie, qui épouſa, le 5 Juin 1752, *Blanche de Laugier,* dont

Jean-Pierre-François.

Les armes : *d'azur, à la cigogne d'argent.*

SILHOUETTE. Étienne de Silhouette, Ancien Contrôleur-Général des Finances, épouſa, le 11 Mai 1745, *Anne-Jeanne-Antoinette Aſtruc,* fille de *Jean,* Docteur en Médecine & l'un des Médecins Conſultants du Roi, & ſœur de *Pierre-François-Louis,* Préſident en la Cour des Aides.

Les armes: *de ſinople, à un vaiſſeau d'argent, voguant ſur une mer du même, mouvante de la pointe de l'écu, & au chef, parti au 1 de gueules, à une croix ancrée d'or ; & au 2 d'or, à un lion de gueules.*

SILLANS. C'eſt une opinion généralement reçue, dit un mémoire domeſtique envoyé, que la Maiſon de Sillans eſt originaire de la Provence; mais il y a fort longtemps qu'elle eſt établie en Normandie. Elle y a toujours poſſédé des biens dans le Bailliage de Caen, & elle a joui de la Baronnie de Creuilly, qui en eſt une des principales Terres. Guichenon allègue, dans ſon *Hiſtoire de Breſſe*, les chartes de la Chartreuſe d'Aſnières, en Valromey, & y comprend Étienne de Sillans, vivant en 1230, & Michel, Seigneur de Sillans, en 1350, qui eut pour héritiers ceux de la Maiſon de *Châtillon de Michaille.*

I. Gilbert de Sillans, Chevalier, eſt le premier de cette Famille qui ſoit venu s'établir en la Province de Normandie. Il épouſa *Alix de Montmorency*, dont il eut:

1. Jean, qui ſuit ;
2. Richard, Chevalier ;
3. & Roger, Chevalier.

II. Jean de Sillans, Ier du nom, Chevalier, fut Sergent d'Armes du Roi Jean, & Capitaine de Melun. Il partagea avec ſes frères la ſucceſſion de ſes père & mère par contrat paſſé devant Adam Dumont, Prêtre, Garde du Scel de la Vicomté de Caen en 1332. Il eſt enſuite mentionné dans le compte de Barthélemy du Drac, Tréſorier des Guerres ès années 1340 & 1355. Il eut pour fils

III. Jean de Sillans, IIe du nom, Seigneur d'Ardres, de Verdun & du Meſnil-Morin, qui épouſa *Jeanne Malherbe,* fille de *Guillaume,* Seigneur de la Ferrière, & de *Colette de Vierville,* dont il eut

IV. Guillaume de Sillans, Seigneur d'Ardres, de Verdun & du Meſnil-Simon, Chevalier, qui laiſſa, entr'autres enfants,

V. Jean de Sillans, IIIe du nom, Seigneur d'Ardres & de la Ferrière, qui épouſa *Catherine,* Dame *de Hermanville,* & en eut:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Jeanne, femme de *Philippe du Chaſtel.*

VI. Jean de Sillans, IVe du nom, Seigneur de Hermanville, de la Ferrière, d'Ardres & de Monts, eſt mentionné en deux arrêts de l'Échiquier des années 1463 & 1497, étant en différend avec Marguerin de Monnay, &

Jeanne de Marſilly, ſa femme, pour les Fiefs d'Ardres, de Verdun & du Meſnil-Morin. Il épouſa *Marie de Vierville*, Dame de Creuilly, veuve 1° de *François Martel*, Seigneur de Baſqueville; & 2° d'*Euſtache*, Seigneur *de Clermont*. Elle étoit fille aînée & héritière d'*Arthur*, Baron de Creuilly, & de *Jacqueline de Briqueville*. Ils vivoient enſemble en 1509, & laiſſèrent de leur mariage:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. Et CATHERINE, qui épouſa, en 1531, *Guy du Bouillonney*, Seigneur du Manoir.

VII. ANTOINE DE SILLANS, Ier du nom, Baron de Creuilly & de Hermanville, épouſa *Jeanne Herbert d'Auſſonviliers*, Dame du Bréau & de Beaucroſy, fille de *François*, Seigneur de St.-Pélerin, Capitaine de St.-Lo, & de *Catherine Courtin*, dont

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. JEAN, Seigneur de Hermanville, qui épouſa *Marie de Moy*, & en eut

   Quatre filles, dont une Religieuſe à Poiſſy, & les trois autres bien mariées.
3. PIERRE, Seigneur du Boſcroger, qui épouſa *Anne de Balſac*, fille de *Thomas*, & d'*Anne Gaillard*, qui ne laiſſa que des filles;
4. ISABEAU, mariée 1° à *René de Grimouville*, Seigneur de la Lande-Hérou; & 2° à *André d'Oraiſon*, Vicomte de Boulbon.

VIII. ANTOINE DE SILLANS, IIe du nom, Baron de Creuilly de St.-Pélerin, épouſa 1° *Marie du Meſnildot*, Dame d'Avray, dont il n'eut pas d'enfants; & 2° *Antoinette Sanglier*, fille de *Gilles*, Seigneur de Boiſrogues, & de *Françoiſe Dupuy*, dont il eut:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. JEAN, Seigneur de St.-Pélerin, qui épouſa *Marguerite de Briroy*, dont il n'eut pas d'enfants;
3. CHARLES, Seigneur de Chaſtignonville;
4. GILLES, Seigneur de la Ferrière;
5. FRANÇOIS, Religieux dans l'Abbaye de St-Etienne de Caen;
6. RENÉ, Seigneur de Hermanville;
7. Et CLAUDE, qui épouſa *Charles le Héricy*, Seigneur de Fierville.

IX. ANTOINE DE SILLANS, IIIe du nom, Baron de Creuilly, Seigneur du Bréau & de St.-Pélerin, épouſa, en 1602, *Sylvie de Rohan*, veuve de *François d'Eſpinoy*, Seigneur de Broon, & fille de *Louis de Rohan*, Prince de Guémené, & de *Renée de Rohan*, dont, entr'autres enfants,

X. ANTOINE DE SILLANS, IVe du nom, Baron de Creuilly, Seigneur du Bréau & de St.-Pélerin, qui eut deux femmes. Il a laiſſé de *Marie du Tertre*, fille de *Jean*, & de *Madeleine de Franquetot*, une fille unique, nommée

CATHERINE-MADELEINE, morte en 1704, qui avoit épouſé *René de Carbonnel*, IIe du nom, Marquis de Caniſy.

Les armes: *d'argent, au ſautoir de gueules, breteſſé, contre-breteſſé & chargé de cinq beſants d'or en ſautoir.*

* SILLERY. Cette terre & celle de Puyſieux en Champagne, furent portées en mariage en 1543 par *Marie Cauchon*, à *Pierre Brulart*, IIIe du nom, Seigneur de Berni. Voy. BRULART.

SILLEUR (le), au Maine. Famille originaire de Bretagne, diviſée en trois branches. La branche aînée a fini par une fille, mariée à N... *de Saint-Jean*, dont la poſtérité ſubſiſte.

La ſeconde branche eſt celle des *Seigneurs du Val* & de *Piſſot*, demeurant à la Chapelle-Moſche au bas Maine, proche de Couterne.

La troiſième eſt celle des *Seigneurs de Sougé*, proche de Freſnay.

Le chef de cette branche eſt JACQUES LE SILLEUR, Écuyer, Sieur de Sougé, qui épouſa, par contrat du 26 Avril 1690, *Marguerite Fournier*, dont

1. EMMANUEL-JACQUES, Chevalier, Seigneur de Sougé-le-Gannelon, marié 1° à *Marie Renard*, de la ville du Mans; & 2° par contrat des 2 & 11 Mars 1714, à *Louiſe-Catherine de Faudoas*, mort ſans poſtérité de ſes deux femmes;
2. LOUIS-BALTHASAR, Lieutenant de Vaiſſeau, mort le 16 Février 1713, au Cap François, isle & côte de St.-Domingue. Il avoit épouſé *Marie-Marguerite-Yvonne le Long*, dont

   MARGUERITE-RENÉE, née à Rochefort le 22 Mai 1710.

Les armes: *d'azur, à la bande d'or, accoſtée de deux molettes du même, & de trois coquilles d'argent*. Supports: *deux lions*.

* SILLY. C'eſt une Terre & Seigneurie en Normandie, dite Pleſſis-Emergard, qui fut unie avec les Fiefs d'Oſulei, des Autieux, Lachi, Saint-Jouin & Triban, & érigée en Marquiſat par Lettres du mois de Juillet 1665, enregiſtrées au Parlement de Rouen en faveur de *Jacques Vipart*, Chevalier, Seigneur de Silly, Meſtre de Camp d'un Régiment d'Infanterie. Voy. VIPART.

SILLY. GAUTIER, Seigneur de SILLY, de Wateville, d'Offainville, vivoit en 1289. Cette Maiſon étoit conſidérable en Normandie dans le XIII[e] ſiècle: mais l'antiquité des temps, & la perte des titres ont obligé de n'en commencer la poſtérité qu'à ROBERT, Seigneur de SILLY, qui vivoit en 1380.

Cette Famille éteinte ſur la fin du XVII[e] ſiècle, a donné ſous Charles VIII un Grand-Maître de l'Artillerie de France dans JACQUES DE SILLY. Il exerça cet office au ſiége de Capoue l'an 1501. De cette Maiſon ſont ſortis les Seigneurs de *Silly-Vantourneux*, qui n'ont formé que 2 degrés; les Seigneurs de *Silly*, Comtes de *la Rocheguyon*, qui en ont produit 5; les Seigneurs de *Dampierre* qui en ont formé 2. (Voy. le p. Anſelme, & Moréri.)

Les armes : *d'hermines, à la faſce vivrée de gueules, ſurmontée de trois tourteaux du même.*

SILVA-MENDOZA, illuſtre Maiſon établie en Eſpagne.

GRÉGOIRE-MARIE DE SILVA-MENDOZA-SANDOVAL, Duc de Paſtrane & de l'Infantado, &c., mort à Madrid le 8 Octobre 1728, laiſſa pour ſecond fils

Don EMMANUEL-MARIE-JOSEPH DE SILVA-MENDOZA-HARO DE GUSMAN, Comte de Galve, qui épouſa à Bruxelles, en 1710, *Marie-Thérèſe de Tolède de Beaumont-Lerin*, de Haro-Guzman, fille unique de *François Alvarez*, X[e] Duc d'Albe, & héritière par ſa 4[e] aïeule paternelle de la Maiſon de *Beaumont-Lerin*, iſſue d'un fils naturel de *Louis de Navarre-Évreux*, Comte de Beaumont-le-Roger, en Normandie, frère cadet de Charles II, Roi de Navarre, Comte d'Évreux & Prince du Sang Royal de France. De ce mariage vint

Don FERDINAND DE SILVA DE PASTRANE, ſubſtitué au nom de Tolède, de Beaumont-Lerin, de Hurtado, de Mendoza, de Haro, de Sotomayor, de Guzman, de Manrique, de Fonſeca, de Zuniga, de Henriquez de Cabrera, de Sandoval & de Roxas. Il eſt Duc d'HUESCA, Comte de Galve, de Lerin, de Morente, de Fuentes, Marquis d'Heliſe, de Tarazona & de la ville de Coria, Seigneur des Baronnies de Pinoy, de Maſaplane & de pluſieurs autres villes, Grand d'Eſpagne, Connétable & Grand Chancelier héréditaire du Royaume de Navarre, Gouverneur perpétuel des Châteaux Royaux, portes & ponts de la ville de Tolède, Chevalier des Ordres du Roi, de ceux de la Toiſon d'Or & de Calatrava, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Eſpagne, l'un des Gentilshommes de ſa Chambre, avec exercice, Grand-Écuyer de ſes Écuries de la ville de Cordoue, ci-devant Capitaine de la première Compagnie des Gardes-du-Corps du même Monarque, & actuellement Majordome-Major ou Grand-Maître de ſa Maiſon. Il a été nommé Ambaſſadeur extraordinaire & plénipotentiaire d'Eſpagne en la Cour de France au mois de Décembre 1746, puis Chevalier des Ordres du Roi le 25 Mai 1749. Il eſt retourné en Eſpagne vers le même temps, a obtenu, le 19 Octobre, la permiſſion de porter le Cordon & la Croix des Ordres, ſur l'admiſſion des preuves de ſa nobleſſe; & ſans avoir été reçu, il a été fait Majordome-Major du Roi d'Eſpagne le 18 Novembre 1753. En remettant la charge de Capitaine des Gardes-du-Corps, il a été nommé Doyen du Conſeil d'Etat en Mai 1751. Il avoit épouſé, en 1731, *Marie-Bernarde Alvarez de Tolède de Portugal*, fille de *Vincent-Pierre-Ferdinand*, Comte d'Oropeſa, & de *Marie-Fernande de Cordoue*, morte en 1738 ou 1739, de laquelle il a eu :

FRANÇOIS-DE-PAULE DE SILVA DE PASTRANE, auſſi l'un des Gentilshommes de la Chambre du Roi d'Eſpagne, avec exercice, Brigadier de Dragons, commandant la Brigade des Carabiniers Royaux, &c., appelé *Marquis de Loria*. Il a été fait Colonel du Régiment de Dragons de la Reine en 1741, Commandant des Carabiniers, en remettant ce Régiment, le 18 Novembre 1753, & Brigadier au mois de Décembre de la même année.

C'eſt par une démiſſion directe du Duc d'*Albe*, ſon aïeul maternel, que le Duc d'HUESCA a eu la jouiſſance du titre & du

Duché de ce nom, avec permiffion du Roi d'Efpagne; & les Duchés de Paftrane & de l'Infantado, que poffédoit fon aïeul paternel, font encore dans la branche aînée de la Maifon. (*Mémor. Gén.* 1754.)

SILVY, Famille noble de Provence, dont les armes font : *d'argent, à une fafce de gueules, accompagnée de trois palmes de fable.*

SILVY, autre Famille de Provence, qui porte pour armes : *d'argent, à un cerf d'or couronné, fur une terraffe de gueules, couverte d'arbres de finople.* (Voy. l'*Hift. héroïque de la Nobleffe de Provence*, tom. II, pag. 403.)

SIMIANE (DE). La Maifon DE SIMIANE a tout le luftre & l'ancienneté qui caractérifent les grandes Maifons; elle a joui des droits régaliens dans la ville d'Apt, qui étoit, dès le XIe fiècle, comme le chef-lieu de fon patrimoine, & dont les Seigneurs font fouvent qualifiés Princes dans les anciens titres. Elle a produit des Chevaliers du St.-Efprit & de l'Annonciade, des Officiers Généraux en France & en Savoie, & plufieurs hommes illuftres dans les Armées, dans le Gouvernement & dans l'Églife. Par tous ces avantages réunis, on ne peut fe refufer au fuffrage unanime qui la met au pair des premières Maifons du Royaume. Elle eft originaire du Comté de Provence, d'où elle s'eft étendue en Dauphiné & en Piémont; une de ces branches a aujourd'hui des poffeffions confidérables en Auvergne, & partout elle a tenu un rang diftingué parmi la plus haute Nobleffe. On ne trouvera point ici l'hiftoire des Maifons d'*Agoult* & de *Pontevès*, forties de la Maifon DE SIMIANE, l'exécution en feroit trop vafte & demanderoit un volume entier; on peut avoir recours, pour ces 2 branches, aux Auteurs provençaux & dauphinois qui en ont parlé. Ces Seigneurs ont été des feudataires fi confidérables des Comtes de Touloufe, & de la Chambre apoftolique, qu'il eft indifpenfable de les faire connoître ici.

I. HUMBERT, Seigneur d'Apt & de Cafeneuve, vivoit en 993, 1005 & 1006, felon des titres de l'Églife Cathédrale d'Apt. Il époufa *Mauris*, mentionnée avec fon mari dans une Charte de la même Églife, du 17 Janvier 1008, & en eut

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. HUMBERT, Seigneur d'Agoult, vivant avec fon frère, en 1019.

II. GUILLAUME, Seigneur d'Agoult & de Cafeneuve, porta le furnom d'*Agoult*. Il confirma avec fa mère, la donation que fon père avoit faite à l'Églife d'Apt en 1008. Il donna, avec fa femme, *Alix* ou *Adélaïde*, à l'Abbaye de St-Victor de Marfeille, plufieurs Églifes fituées dans le territoire de Cavaillon, le 3 des Calendes de Janvier 1009. Il fit auffi des libéralités à l'Églife d'Apt, du confentement d'HUMBERT, fon frère, le 16 Juillet & autres jours de l'an 1019. Leurs enfants furent :

1. ROSTAING, qui fuit;
2. GUILLAUME, qualifié Prince d'Apt dans la Chartre de St-Victor, de 1009, ainfi que dans celle de l'Églife d'Apt, de 1019, avant ou après fon frère ROSTAING;
3. ALFAN, Évêque d'Apt, fuivant le nouveau *Gallia Chriftiana*, qui cite des titres de 1053, 1055 & 1056. Il affifta, cette dernière année, au Concile tenu à Touloufe, & à celui d'Avignon, de l'an 1060. Louvet, dans fon *Hiftoire de Provence*, fur les Évêques d'Apt, vante beaucoup fa fcience & fa piété. Il en eft fait mention, fuivant cet auteur, dans une lettre de Rambaud, Archevêque d'Arles, de 1048;
4. & 5. CONSTANCE & MAURE, mentionnées dans la donation de leur père, en faveur de l'Abbaye de St-Victor de Marfeille, en 1009.

III. ROSTAING D'AGOULT, Seigneur d'Apt, de Cafeneuve de Gargas, &c., eft qualifié Prince d'Apt, dans des titres qui concernent fon frère ALFAN, Évêque d'Apt. Il contribua, avec fon frère GUILLAUME, aux réparations de l'Églife de cette ville, par acte du 27 Juin 1056, dans lequel ils ont l'un & l'autre la qualité de Prince : ROSTAING mourut vers 1070. Il avoit époufé *Gillette Rambauld*, fille de *Rambauld*, & d'*Aicelène*, d'une Maifon confidérable du Marquifat de Provence; & l'on préfume que c'eft par cette alliance que la Seigneurie de la Vallée de Sault, au diocèfe de Carpentras, eft entrée dans cette maifon. Il eut :

1. HUMBERT, que l'on croit avoir été Seigneur de Sault, mort fans poftérité;
2. RAMBAUL, qui fuit;
3. RAIMOND, Seigneur de Sault, dont il reçut

l'inveftiture, en 1108, fuivant plufieurs auteurs. Il mourut fans poftérité ;

4. LAUGIER, Évêque d'Apt, après fon oncle ALFAN, en 1103. Il reunit, en 1113, à la menfe épifcopale d'Apt, la terre de Saingnon, qui en avoit été féparée, & obtint l'approbation du Pape Pafcal II, en 1115. Il donna, par une Chartre du 26 Juillet 1120, à GUIRAN, BERTRAND & ROSTAING d'AGOULT, fes neveux, les droits qu'il avoit fur les fiefs de Gordes, de Jocas, de Sorguette & de Gargas, & ce qu'il poffédoit dans la ville d'Apt, y compris la grande Tour de cette ville, que fon père lui avoit donnée, mais dont il retint l'ufufruit & l'hommage pendant fa vie. Il affifta au Concile de Vienne en Dauphiné, en 1124 ;
5. & 6. GUILLAUME & BERTRAND, Employés, avec leurs frères, dans la donation que fit leur père de la terre de Barret à l'Églife d'Apt, en 1056.

IV. RAMBAULD D'AGOULT, Seigneur d'Apt, de Cafeneuve, de Gordes, de Gargas, &c., mourut en 1113. Il avoit époufé *Sanche* ou *Sancie*, qui fe remaria à *Guillaume d'Omelas*, IIIe du nom, Comte d'Orange. Le Laboureur & le Père Robert croient qu'elle étoit héritière de la Maifon de SIMIANE, dont les defcendants prirent le nom & les armes. Il en eft fait mention, dans la donation de Laugier, Evêque d'Apt, du mois de Juillet 1120, & dans une fentence arbitrale rendue à Manofque, par ordre de Raimond, Comte de Touloufe, au mois de Novembre 1202. RAMBAULD eut :

1. GUIRAN, qui fuit ;
2. BERTRAND-RAMBAULD, que l'*Hiftoire des Grands Officiers* dit avoir eu la Seigneurie de Sault, & donné commencement aux maifons d'Agoult & de Pontevès. Il en eft parlé plus amplement dans l'*Hiftoire de la Nobleffe du Comté Venaiffin ;*
3. Et ROSTAING, nommé avec fes frères dans la donation de LAUGIER, leur oncle, Évêque d'Apt, du 26 Juillet 1120.

V. GUIRAN D'AGOULT, Seigneur d'Apt, de Cafeneuve, de Gordes, &c., prit le furnom & les armes de SIMIANE, & les tranfmit à fa poftérité. Il eft nommé avant fes frères dans des titres de fon oncle LAUGIER, Évêque d'Apt, de 1113 & 1120. Il époufa, 1° *Afelmoïs,* fuivant un acte de fon fils RAMBAULD, de 1184 ; & 2° en 1152, *Galburge de Forcalquier,* en préfence de *Roftaing d'Agoult,* fon fils, & d'Albert Évêque de Nîmes. Il eut de fon premier mariage

1. GUIRAN, qui fuit ;
2. RAMBAULD, qui paffa plufieurs actes de donation ;
3. ROSTAING, qui eut en partage les terres de St-Martin, de Caftillon de Saignon, & une partie de la ville d'Apt, & fut tige des anciens Seigneurs de *St-Martin, de Caftillon.* Il époufa *Rofe de Marfeille,* furnommée *Roufcie* ou *Rouffe*, fille d'*Hugues-Geoffroi,* IIe du nom, Vicomte de Marfeille. De ce mariage naquirent
   1. BERTRAND-RAMBAULD, Seigneur de St-Martin, de Boiffet, de Caftillon, de Ruftrel, &c. Il époufa *Mabile Adhémar,* dont
      BERTRAND-RAMBAULD, Co-Seigneur d'Apt, Seigneur de Caftillon & de Saignon, qui époufa, 1° par traité du 5 Juillet 1275, *Alafio de Baux,* fille de *Bertrand,* Seigneur de Meirargue & d'*Aldearde Adhémar*, de laquelle il n'eut point d'enfants; 2° *Ifabelle de Baux,* remariée à *Raimond d'Agoult,* Seigneur de Trets, & de Forcalquier. Elle étoit fille de *Bertrand III,* Prince d'Orange, & d'*Éléonore de Genève.* Il vivoit encore en 1306, & étoit mort en 1313.
   2. RAMBAUDE, Dame de St-Martin, &c., mariée, par contrat paffé à Carpentras, le 29 Janvier 1281, âgée de 18 ans, à *Bermond d'Anduze de la Voute.* Elle hérita de fon frère, & difpofa de fes biens en faveur de fon fecond fils, le 21 Juin 1313 ;
   3. ROSE, mariée, en 1302, à *Guillaume-Ogier de Forcalquier*, Seigneur d'Oyfe & de Vitrolles ;
   4. Et MABILE, Dame de Caftillon, qui rendit hommage, avec fa fœur ROSE, à Hugues Bot, Évêque d'Apt, en 1309, & époufa *Faulquet de Pontevès.* (Ces 3 fœurs vendirent, en 1315 & 1319, les droits qu'elles avoient dans la ville d'Apt, au Roi Robert, Comte de Provence.)

VI. GUIRAN DE SIMIANE, IIe du nom, Seigneur d'Apt, de Cafeneuve, Simiane, &c. On le trouve, ainfi que fon frère ROSTAING, qualifié coufin de BERTRAND, Comte de Forcalquier, dans le teftament de ce Prince, qui leur fait un legs en 1168. Noftradamus dit que ces deux frères étoient favorifés de Ra-

mond Bérenger, Comte de Provence. Ce fut de leur temps, vers 1213, que les Frères Mineurs s'établirent dans la ville d'Apt, où leur couvent fut fondé par la maiſon de SIMIANE. *Huguette*, veuve de GUIRAN, fut préſente à la tranſaction paſſée en 1229. Leurs enfants furent :

1. GUIRAN, nommé avec ſa mère dans 2 titres de 1221 & 1229 ;
2. GUIDET, qui ſuit ;
3. RAMBAULD, qui reprit l'ancien nom de ſa maiſon. Il ratifia, en 1184, la donation que ſon père avoit faite aux Moines de Senanque en 1173. RAMBAULT, n'ayant pas d'enfants, donna, du conſentement de ſa femme *Ponce*, tout ce qu'il avoit au Château de Graveſon à l'Abbaye de Montmajour d'Arles, par acte du 17 Octobre 1231 ;
4. Et HUGUES, qui donna à l'Abbaye de Senanque quelques terres qu'il avoit de Gordes, le 1er Novembre 1221.

VII. GUIDET DE SIMIANE, Seigneur d'Apt pour un tiers, de Caſeneuve, de Simiane, rentra dans la poſſeſſion du Château de Gordes par une ſentence arbitrale du mois de Décembre 1242. Il épouſa *Iſoarde de Marſeille*, dite *de Signe*, tante de Sainte-Dauphine de Signe, femme de Saint-Elzéar de Sabran, & fille de *Guillaume*, Seigneur d'Ollioules & d'Eveaunes, & de *Marie* Dame *de Mazaugues*. Il mourut avant 1250, & laiſſa :

1. GUIRAN, Seigneur d'Apt & de Caſeneuve, qui tranſigea en 1250 avec ſon frère RAMBAULT, Seigneur de Gordes. Il ſigna, le 18 Juillet 1263, une trève faite entre Charles d'Anjou, Ier du nom, Roi de Naples & Comte de Provence, & la ville d'Apt. On ne ſait avec qui il fut marié ; mais il eut une fille, nommée

   RAMBAUDETTE, qu'il fit ſon héritière, pour un tiers de ſes biens, par un teſtament du 17 Octobre 1267, & qui épouſa *Raimond de Baux*, Comte d'Avellin, à condition que la terre de Gordes, qui faiſoit partie de ſa dot, retourneroit à RAMBAULT, ſon frère, au cas qu'elle mourut ſans enfants; ce qui arriva avant 1272 ; ſon père ne lui avoit légué que 20,000 ſols ſi elle en épouſoit un autre que le Sire de Baux,

2. RAMBAULD, qui ſuit ;
3. ROSTAING, ainſi nommé dans le teſtament de ſa mère ;
4. & 5. GUILLAUME & BERTRAND, morts jeunes ;
6. & 7. ISOARDE & BÉATRIX, Religieuſes.

VIII. RAMBAULD DE SIMIANE, héritier de ſon frère GUIRAN & de ſa nièce RAMBAUDETTE, fut Seigneur d'Apt & de Caſeneuve, de Gordes, &c., dès le 6 Janvier 1252. Il épouſa, en conſéquence d'un traité de famille de 1242, *Marcelle d'Agoult de Pontevès*, fille de *Faulquet*, Seigneur de la Vallée de Sault, il fit ſon teſtament, en 1270, en faveur de ſon fils unique, qui ſuit, & qui étoit encore mineur.

IX. GUIRAN DE SIMIANE, IIIe du nom, Seigneur d'Apt, Caſeneuve, de Gordes, &c., fut élevé ſous la garde d'*Iſoarde de Signe*, ſon aïeule, en préſence de laquelle il reçut l'hommage d'un Pierre de Caſeneuve, au mois de Juillet 1282. Il marcha au ſecours de Charles d'Anjou, IIe du nom, à la tête d'un corps de troupes dans le Royaume de Naples, en 1299. Il épouſa *Etiennette de Blacas*, veuve de *Barral*, Seigneur de *Pontevès*. Il fit ſon teſtament au mois de Juillet 1332. Ce fut vers ce temps-là, diſent les Auteurs de l'*Hiſtoire des Grands Officiers*, que la maiſon DE SIMIANE, commença de porter des tours & des fleurs de lis dans ſes armes, à la place du loup ou bélier, qu'elle portoit auparavant. GUIRAN eut d'*Etiennette*, ſon épouſe,

1. GUIRAN, qui ſuit ;
2. JEAN, qui fut conſervé dans la place de Sergent (Major) de la garniſon du Château de Somières, par Lettres du Roi CHARLES IV, du 1er Août 1322 ;
3. THIBURGE, mariée à *Guillaume-Ogier de Forcalquier*, Seigneur d'Oyſe, de Vitrolles, de Viens & de Ceireſte, fils d'autre *Guillaume-Ogier*, marié en 1302 à ROSCIE DE SIMIANE ;
4. Et RAIBAUDE, mariée, vers 1320, à *Roſtaing de Sabran*, Seigneur du Thor, Châteauneuf & Jonqueirette, au Comté Venaiſſin.

X. GUIRAN DE SIMIANE, IVe du nom, Baron de Caſeneuve & Seigneur d'Apt, eſt ainſi qualifié dans le dénombrement de la ville d'Apt, qu'il donna à la Cour Royale de Provence, le 13 Novembre 1332. Il fut Viguier de Marſeille, depuis 1315, juſqu'en 1317, & épouſa *Mabile*, fille de *Béranger*, Sire d'*Arpajon*, Vicomte de Lautrec, dont il eut :

1. Bertrand-Rambauld, Baron de Caseneuve, Seigneur d'Apt, de Gordes, &c. Il se croisa, avec plusieurs autres Seigneurs Provençaux, pour l'entreprise d'Algesire au royaume de Grenade, & fit son testament, avant son départ, à Avignon, le 18 Avril 1342. Il mourut dans cette guerre contre les Maures. Il avoit épousé *Marguerite d'Anduze de la Voute*, dont
   Guiranet ;
   Et Sibylette, qui moururent peu de temps après le testament de leur père.
2. Guiran, qui suit ;
3. Thiburge, mariée, le 27 Juillet 1341, à *Guillaume de Nogaret*, Seigneur de Calvisson ;
4. Isoarde, marié à *Odilon-Guerin de Châteauneuf*, Seigneur du Tournel, au diocèse de Mende, &c ;
5. Thibaudette, morte sans alliance ;
6. Aycelene, Abbesse de Ste-Claire de Manosque, en 1343. Cette Abbaye ne subsiste plus ;
7. Et Isabelle, Religieuse au même Monastère en 1343.

XI. Guiran de Simiane, Ve du nom, Baron de Caseneuve, Seigneur d'Apt, de Gordes, &c., après la mort de son frère, donna quittance à Toulouse, scellée de son Sceau, le 12 Novembre 1353, signée de Sire de Caseneuve, de la somme de 60 liv. pour l'indemnité d'un cheval qu'il avoit perdu aux guerres de Gascogne, où il avoit servi comme Chevalier, sous le Comte d'Armagnac. Il rendit hommage pour la Seigneurie d'Apt, en 1359. Lors de la guerre civile de Provence, il fut fait prisonnier avec plusieurs autres Seigneurs, en défendant la ville de Tarascon contre Louis, Comte d'Anjou, Lieutenant-Général en Provence, en 1368. Guiran épousa *Marie de Marseille*, veuve de *Raimond de Baux*, Seigneur du Puy-Ricard, de Meirargues & de Marignane, & fille de *Bertrand*, Seigneur d'Eveaunes, & de *Marguerite de Grasse de Cabris*. Il fit son testament à Apt le 22 Mai 1385, & sa femme fit le sien le 23 Octobre 1390, en faveur des enfants suivants :

1. Bertrand-Rambauld, mort avant son père, qui porta l'étendard de la ville de Marseille sur la flotte que cette ville fit équiper, en 1381, pour délivrer la Reine Jeanne, prisonnière de Charles de Duras. Ruffi dit que les Marseillais lui donnèrent en cela une grande marque de distinction, en considération du mérite de son père. Il rendit hommage pour la Seigneurie d'Apt & de Saignon à l'Évêque Giraud, en 1390, & épousa *Isabelle d'Agoult*, troisième fille de *Raimond*, Seigneur de Murs, & d'*Huguette Seillon*, sa seconde femme. De cette alliance naquirent deux filles, qui sont nommées dans le testament de leur aïeul :
   Macibilette, morte jeune ;
   Et Dauphinette, qui épousa *Bermond*, Baron *du Cayla*, au diocèse de Nîmes,
2. Guinot, qui suit ;
3. Bérenger, tige de la branche des Seigneurs de *Châteauneuf*, au Comté Venaissin, rapportée ci-après ;
4. Et Isabelle, mariée à *Raimond de Montauban*, Seigneur des Vallées de Beauchêne & d'Ardennes.

XII. Guinot de Simiane, institué héritier par son père des Seigneuries de Caseneuve, de la Coste, de Gordes, &c., commanda, en 1319, une Compagnie de 50 Lances dans l'armée de Provence contre Raimond Roger, Vicomte de Turenne, qui s'étoit révolté & qui ravageoit la Provence. L'année suivante, se voyant obligé de faire la guerre contre Voisine de Bésignan, il demanda aux habitants de la ville d'Apt, par 2 sommations des 24 Janvier & 28 Février, le service militaire à cheval qu'ils devoient à sa maison, lorsqu'elle avoit quelque guerre particulière. Il épousa, par contrat du 4 Avril 1380, *Dauphine de Sabran*, fille de *Jean*, Baron d'Ansouis, Seigneur de Robion, &c., & d'*Isoarde de Roquefeuil*, Dame de Puyloubier. Il fit son testament à la veille de partir pour une expédition en pays lointain, le 18 Septembre 1386, & étoit mort avant 1396, suivant un hommage rendu par sa veuve & ses enfants, le 30 Juin de la même année. Il laissa :

1. Guidonet, mort jeune ;
2. Bertrand-Rambauld, qui suit ;
3. Et Marguerite, morte en bas âge.

XIII. Bertrand-Rambauld de Simiane, Baron de Caseneuve, Seigneur d'Apt & de Gordes, servit en qualité d'Écuyer Banneret avec 11 Ecuyers de sa Compagnie, sous Hugues d'Arpajon, Chevalier Banneret pour la Garde du Roi Charles VI, lorsque ce Prince fit son entrée à Paris, en 1415, & donna quittance de ses gages, en cette qualité, le 24 Décembre de la même année. Il

rendit hommage à genoux & les mains jointes, à Conſtantin Pegula, Évêque d'Apt, en 1416, qu'il renouvela à ſes deux ſucceſſeurs, mais debout, ſans doute, parce qu'il étoit Chevalier en 1431 & 1440. Il aſſiſta au traité de Paix publié dans l'Abbaye St-Victor de Marſeille, entre Louis III, Comte de Provence & le Roi d'Aragon, après le ſiége de cette ville, le 5 Juin 1431, qualifié par le Roi Louis III de ſon Chambellan. Il épouſa, par contrat du 5 Mars 1402, *Marguerite de Pontevès,* fille de *Faulquet,* Seigneur de Carces & de Certignac, & de *Méthéline d'Anduze-la-Voute,* dont il eut pluſieurs enfants, en faveur deſquels il diſpoſa de ſes biens, au mois de Mars 1448, ſavoir :

1. Jacques-Rambauld, qui ſuit ;
2. Guiran, Archidiacre de l'Égliſe d'Apt & depuis Seigneur de Vachères, par le teſtament de ſon père ; il fut l'auteur d'une branche, qui s'établit à Manoſque.

   Bertrand, Seigneur de Vachères, ſon fils, épouſa *Iſabelle de Graſſe,* fille de *Georges,* Seigneur du Mas, dont il eut 6 garçons & 3 filles, qu'il nomma dans ſon teſtament, du 22 Septembre 1522, entr'autres

   Pierre, Seigneur de Vachères, qui ne laiſſa qu'un fils nommé

   François, qui fut comme lui, Seigneur de Vachères & qui mourut ſans poſtérité.

   Et Jean, reçu Chevalier de St-Jean de Jéruſalem, en 1534, &c., &c.

3. Méthéline ou Mathilde, qui eſt le même nom, épouſa, en 1425, *Bertrand de Graſſe,* Seigneur du Bar, dont elle fut la ſeconde femme ;
4. Dauphine, mariée à *Victor de Glandevès,* Seigneur de Porrières ;
5. Isabelle, mariée à *Bertrand,* Seigneur *de Pontevès ;*
6. & 7. Perpétue & Marie, Religieuſes Bénédictines à la Celle, près de Brignolles.

XIV. Jacques-Rambauld de Simiane, Baron de Caſeneuve & de Gordes, eſt le dernier de ſa maiſon qui ait porté le titre de Seigneur d'Apt. Il épouſa, 1° par contrat du 18 Février 1449, *Honorée de Marſeille,* fille de *Bertrand,* des Comtes de Vintimille, dit *de Marſeille,* Baron d'Ollioules, & de *Catherine de Graſſe du Bar,* & 2° par contrat du 24 Mai 1492, *Françoiſe de Saint-Séverin,* fille de *François,* Comte de Pandino dans le Milanais, & d'*Aloiſia Coſſa,* des Comtes de Troja au Royaume de Naples. Il fit ſon teſtament en 1483, & laiſſa les enfants ſuivants, ſavoir, du premier lit :

1. Guiran, qui ſuit ;
2. Marie, mariée, 1° le 16 Février 1483, à *Pierre Forbin,* Seigneur de la Barbent ; & 2° à *Georges Grimaldi,* Baron de Bueil au Comté de Nice, dont elle fut la ſeconde femme ;
3. Catherine, Religieuſe à la Celle.

Et du ſecond lit :

4. Marguerite, héritière d'*Hélène de Saint-Séverin,* ſa tante, mariée, avant 1506, à *Marc de Glandevès,* Seigneur de Puy-Michel ;
5. Et une autre fille, morte ſans alliance.

XV. Guiran de Simiane, VIe du nom, Baron de Caſeneuve & de Gordes, aſſiſta aux États de Provence, tenus à Aix, en 1487, au nom de ſon père. Il épouſa, 1° par contrat du 16 Février 1482, *Marguerite Forbin,* fille de *Jean,* Seigneur de la Barbent, & d'*Iſoarde Marin ;* & 2° le 27 Novembre 1509, *Sibylle de Caſtellane,* veuve de *Jean de Pontevès,* Seigneur de Cabanes, & fille de *Boniface,* Seigneur de Fos & de la Verdière, & de Léonarde de Simiane, dont il n'eut point d'enfants. Ceux du premier lit furent :

1. Bertrand-Rambauld, qui ſuit ;
2. Anne, mariée à Balthasar de Simiane, Seigneur de la Coſte à Avignon ;
3. Honorée, mariée à *Marc de Vintimille,* Seigneur de Ramatuelle & de Bauduen ;
4. Et Jeanne, Religieuſe à la Celle.

XVI. Bertrand-Rambauld de Simiane, IIe du nom, Baron de Caſeneuve & de Gordes, reçu Maître des Requêtes, en 1548, & Préſident au Grand-Conſeil en 1551, fut Ambaſſadeur à la Cour de Rome en 1556. Il épouſa, par contrat du 27 Novembre 1509, *Perrette de Pontevès,* fille de *Jean,* Seigneur de Cabanes, & de *Sibylle de Caſtellane.* Il fit ſon teſtament le 16 Novembre 1558, par lequel on voit qu'il laiſſa une nombreuſe poſtérité, ſavoir :

1. Bertrand-Rambauld, qui ſuit ;
2. Jean, Seigneur de Cabanes, reçu Chevalier de Malte en 1526, mort au ſervice du Roi ;

3. François, Seigneur de Caſeneuve, qui entra dans l'Ordre des Chartreux d'où il fut tiré, après avoir été Prieur de Bonpas & de Villeneuve, & Viſiteur de ſon Ordre, pour être fait Évêque, & mourut dans une grande réputation de piété le 6 mai 1587;
4. Jean-Baptiste, Évêque de Vence, en 1555, d'où il fut transféré à celui d'Apt, en 1560. Il prêta ſerment de fidelité au Roi, le 21 Juin 1561, & obtint peu de temps après l'Abbaye de St.-Sernin de Toulouſe. Il eut le malheur de ſe jeter dans les nouvelles opinions, & de mourir apoſtat;
5. Jean-Antoine, Sieur de Cabanes, Protonotaire apoſtolique, qui embraſſa l'héréſie de Calvin, à l'exemple de ſon frère, mais il abjura depuis, & mourut dans le ſein de l'Égliſe, au mois de Février 1612, âgé de 88 ans;
7. 6. Claude, né en 1527; Pierre, né en 1529, reçu Chevalier de Malte, en 1546. Allard dit qu'ils moururent à la guerre, & le P. Robert aſſure au contraire qu'ils ſe firent Capucins: il eſt plus ſenſé de croire l'avis du premier, & on ne ſait lequel des deux fut tué à la priſe de St.-Quentin, au mois d'août 1557, où il s'étoit jeté avec le Sieur d'Andelot. (Voyage du Duc de Guiſe, par le Sieur de la Châtre);
8. Gaspard, tige de la branche des Comtes de *Montcha*, dont il ſera parlé ci-après;
9. Balthasar, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, tué au ſiége de Malte, en 1565;
10. Melchior, Chevalier du même Ordre, qui fut tué à l'âge de 22 ans dans un combat que François de Lorraine, Grand Prieur de France & Général des Galères de la Religion, ſoutint contre une eſcadre Turque, commandée par le Pacha de Rhodes, qui y périt avec 600 Turcs, en 1557;
11. Aimar, Seigneur de la Rochegiron, Saumane, &c., né en 1536, marié à *Hortenſe Cénami*, veuve de N.. *Sauvin*, Seigneur du Cheilar en Dauphiné, dont il n'eut qu'un fils, nommé
    Paul, qui mourut ſans alliance.
12. Baptistine, née en 1515;
13. Sibylle, née en 1519;
14. Anne, née en 1522;
15. Charlotte, née en 1524; elles ne furent pas mariées;
16. Louise, Religieuſe à la Celle;
17. Sibylle-Cécile, née en 1528, Religieuſe de Ste-Claire à Avignon;
18. Et Marguerite, née en 1540, non mariée.

XVII. Bertrand-Rambauld de Simiane, III[e] du nom, Baron de Caſeneuve & de Gordes, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Conſeiller d'État, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1561, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, & Lieutenant-Général au Gouvernement de Dauphiné, Gouverneur de Mondovi en Piémont, &c. Il fit ſes premières armes en Italie ſous le fameux Chevalier Bayard qu'il ſuivit à Mézières, en Champagne, & défendit avec lui cette place contre l'Empereur Charles-Quint en 1521. Les ſervices qu'il rendit dans les guerres du Piémont, ſous le Maréchal de Briſſac lui méritèrent le Gouvernement de Mondovi. Il prit Marſal, & reprit le Château de la Baſtide ſur les Impériaux. M. de Thou, qui le nomme un homme de l'ancienne Roche, & qui dans tous les troubles de ſon temps fut conſerver une grande équité, dit qu'il ſoutint avec Laurent de Maugiron, auprès de Siſteron, en 1567, les efforts de l'armée Calviniſte, commandée par René de Savoie de Tende, Seigneur de Cypierre, qu'il s'oppoſa ſur les frontières d'Auvergne, aux troupes du Prince de Condé, en 1568, & que la même année il ſe jeta dans la ville de Montélimart, pour couper aux ennemis le paſſage du Rhône, & mit en fuite les troupes du Vivarais auxquelles les Huguenots du Dauphiné vouloient ſe joindre. Il refuſa hautement, ainſi que quelques autres Gouverneurs & Commandants de province, d'exécuter les ordres du Roi Charles IX, contre les Calviniſtes, à la fin du mois d'Août 1572. En 1573, il battit les rebelles du Dauphiné, pluſieurs rencontres, & prit pluſieurs places ſur eux. Au mois de Juin 1575, ayant été reſſerré dans la ville de Die, par Charles du Puy, Seigneur de Montbrun, il en ſortit à propos, comme celui-ci s'avançoit pour s'oppoſer au ſecours qui l'alloit délivrer, l'attaqua, & le ſerra à ſon tour de ſi près, qu'il le battit, & le fit priſonnier. Montbrun, que ſon impétueuſe imprudence avoit mis entre deux feux, y fit des efforts prodigieux de valeur; mais enfin s'étant, dit-on, caſſé la cuiſſe en tombant, il fut arrêté, & mené à Grenoble, où il perdit la tête ſur un échafaud, par arrêt du Parlement du 10 Août ſuivant. Le Baron de Gordes ſe plaignit aux États de Blois de n'avoir pas de forces ſuffiſantes pour le ſoutenir en Dauphiné, & pour la même raiſon on manqua de ſe rendre maître de Loriol, en (1577). La même année, le Roi le nomma

Commiffaire, pour former l'affociation des Bailliages de Viennois & de Diois, pour la défenfe de l'État, & le maintien de la religion catholique. Il mourut, en 1578, à Montélimart. Il avoit époufé, en 1551, *Guionne Allemand*, fille de *Charles*, Seigneur de Laval-Séchiline, de Bulli, de Montroman, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant-Général en Dauphiné, & d'*Anne de Tholigni*, Dame d'Albigni & de la Terraffe, dont il eut plufieurs enfants, qu'il nomma dans fon teftament du 5 Mai 1575, favoir:

1. Laurent, mort à Paris, au Collége;
2. Gaspard, Gentilhomme fervant du Roi, qui fe trouva à la bataille de Lépante en 1571, accompagna le Duc d'Anjou en Pologne, & fut tué à Montélimart, à l'âge de 21 ans, en 1575;
3. Balthasar, qui fuit;
4. Charles, auteur de la branche des Marquis de *Pianezze* en Piémont, rapportée ci-après;
5. Laurence, héritière de *Laurent Allemand*, Évêque de Grenoble, fon oncle maternel, par fon teftament de 1559. Elle avoit époufé, en 1571, *Roftaing d'Urre*, Seigneur d'Ourches.
6. Et Marguerite, mariée, en 1576, à *Antoine de Clermont*, Baron de Montoifon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel de l'Infanterie du Languedoc.

XVIII. Balthasar de Simiane, Baron de Gordes & de Cafeneuve, Seigneur d'Agoult, &c., &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, fut tué à l'âge de 24 ans, le 30 Mai 1586, au Moneftier de Clermont, dans l'armée catholique, commandée par la Valette, contre les Calviniftes du Dauphiné. Il avoit époufé, par contrat du 4 Février 1581, *Anne de Saint-Marcel*, fœur de *Guillaume*, Archevêque d'Embrun, & fille de *Laurent*, Seigneur d'Avançon, dont il eut un fils unique, Guillaume, qu'il inftitua héritier, par fon teftament du 16 Février 1586.

XIX. Guillaume de Simiane, Marquis de Gordes, par Lettres du mois de Février 1615, Baron de Cafeneuve, Seigneur d'Agoult, de Cabanes, &c., Confeiller d'État, Gouverneur du Pont-Saint-Efprit, Capitaine de la Compagnie Écoffaife de la Garde du Roi, fut nommé Chevalier du Saint-Efprit, le 4 Mai 1633, & mourut en Septembre 1642. Il époufa, par contrat du 19 Février 1612, *Gabrielle de Pontevès*, fille de *Gafpard*, Comte de Carces, Grand-Sénéchal & Lieutenant-Général en Provence, & de *Léonore de Lettes des Prez de Montpezat*. Il laiffa:

1. François, qui fuit;
2. Joseph, mort fans alliance;
3. Louis, Seigneur de Bayard, Chevalier de Malte;
4. Louis-Marie-Armand, Abbé de la Rue, de St.-Vincent de Senlis & de Ste.-Sauve, Prieur de St.-Éloi de Rouen & de Carces, Chanoine, Comte de Lyon, & premier Aumônier de la Reine, qui fut facré Évêque, Duc de Langres, le 30 Novembre 1671, prêta ferment de fidélité au Roi, le lendemain, & mourut le 21 Novembre 1695;
5. Marguerite, mariée, 1° à *Gafpard de Forbin-Janfon*, Marquis de Manes; 2° à *Roftaing d'Ancezune*, Marquis du Thor & de Caderouffe, au Comté Venaiffin; & 3° à *François Forbin de la Barbent*, Seigneur de la Marthe, Capitaine-Lieutenant des Chevau-Légers du Duc de Guife;
6. Éléonore, morte fans alliance;
7. Anne, Abbeffe d'Annonay en Vivarais;
8. Gabrielle-Renée, Abbeffe de Ste.-Colombe de Vienne, morte en Décembre 1697;
9. Anne-Susanne, Religieufe à Ste.-Colombe, & depuis Abbeffe de Nonenque, au diocèfe de Vabres, en 1650, morte en 1694;
10. Et Thérèse, Religieufe Carmélite à Aix.

XX. François de Simiane, Marquis de Gordes, Comte de Carces, Baron de Cafeneuve, Grand-Sénéchal & Lieutenant-Général en Provence, Capitaine de la Compagnie Écoffoife de la Garde du Roi, dont il donna fa démiffion en 1642, Chevalier des Ordres du Roi, le 31 Décembre 1661, & Chevalier d'honneur de la Reine Marie-Thérèfe d'Autriche, hérita du Comté de Carces & des autres biens de *Jean de Pontevès*, fon oncle maternel, Grand Seigneur de Provence. Il époufa *Anne d'Efcoubleau*, fille de *Pierre*, Marquis de Sourdis-la-Chapelle, & d'*Antoinette de Bretagne d'Avaugour*. Ils moururent l'un & l'autre en 1681, & laiffèrent plufieurs enfants, savoir:

1. Pierre-Gabriel, Comte de Carces, Enfeigne de la Garde Ecoffaife, qui fe trouva à la bataille de Senef en 1674; & à celle de Caffel, le 11 Avril 1677, où il reçut 5 bleffures, dont il mourut à Ypres entre les mains des ennemis, âgé de 22 ans;
2. Jacques, Seigneur de Bayard, Chanoine, Comte de Lyon, & depuis Comte de Carces, & Marquis de Simiane, Gordes, après

la mort de son frère, marié en 1682, à N... DE SIMIANE, fille d'EDME-CLAUDE, Comte de Montcha, & d'*Anne-Claudine de Ligniville*, dont il n'eut point d'enfants ;

3. ANNE-THÉRÈSE, héritière de cette branche, qui épousa, 1° le 21 Mars 1682, FRANÇOIS-LOUIS-CLAUDE-EDME DE SIMIANE, Comte de Montcha; & 2° *Charles Pot*, Marquis de Rhodes, Grand Maître des Cérémonies de France, mort le 1er Juillet 1705, & elle vers 1740 ;
4. 5. 6. & 7. MARIE-ANNE, LOUISE-ANGÉLIQUE, JEANNE-ELÉONORE, & ANNE-GABRIELLE, Religieuses.

BRANCHE

des Marquis de PIANEZZE, *éteinte.*

XVIII. CHARLES DE SIMIANE (quatrième fils de BERTRAND-RAMBAULD DE SIMIANE, Baron de Gordes, &c., & de *Guionne* ou *Guigonne Allemand*), fut Seigneur d'Albigny, du Bulli, de Montroman & de Cabanes, Marquis de Roat, & de Maret, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, Capitaine-Général de la Cavalerie de Savoie, Lieutenant-Général des États du Duc de ce nom, au-delà des Monts, & Lieutenant-Général des Armées de ce Prince; il passa au service du Duc de Savoie, qui l'avoit demandé, & le servit avec honneur. Il épousa, par contrat du 26 Février 1607, *Mathilde*, légitimée de *Savoie*, Marquise de Pianezze, qui fut, depuis son mariage, Surintendante de la Maison de Christine de France, Duchesse de Savoie, & mourut à Suse, à la suite de cette Princesse, en 1649. Elle étoit fille naturelle d'*Emmanuel-Philibert*, Duc de Savoie, & de *Béatrix de Langusque*, Marquise de Pianezze; de cette alliance naquit, après la mort de son père, un fils unique, nommé

XIX. CHARLES-EMMANUEL-PHILIBERT-HYACINTHE DE SIMIANE, Marquis de Pianezze, de Montafiat, de Roat, &c., Chevalier de l'Annonciade, Grand Chambellan du Duc de Savoie, Général de l'Infanterie de ce Prince, & son Lieutenant-Général en Piémont. Il servit les Ducs Victor-Amédée, François-Hyacinthe, & enfin Charles-Emmanuel II, pendant la minorité duquel il fit les fonctions de premier Ministre. Il avoit épousé, en 1631, *Jeanne d'Arborio*, fille *de Charles-Antoine-Mercurin*, Marquis d'Arborio-Gattinara, & de *Virginie de Langusque*, dont il eut:

1. JOSEPH-FRANÇOIS-LOUIS-MAURICE, mort en 1645 ;
2. CHARLES-EMMANUEL-PHILIBERT, qui suit ;
3. IRÈNE, mariée à *Charles-Louis de St.-Martin d'Aglié*, Marquis de St.-Damien, Chevalier de l'Annonciade;
4. FRANÇOISE-MARIE, qui épousa, 1° *Louis de Valpergue*, Comte de Mazin, Mestre de Camp d'Infanterie; & 2° *Louis Ferrero de Fiesque*, Prince de Masserano, Marquis de Crèvecœur, &c ;
5. Et MATHILDE, mariée, le 26 Février 1661, à *Louis-Félix de Wille-Cardé*, Seigneur de Fleuri, Marquis de St.-Trivier, &c.

XX. CHARLES-EMMANUEL-PHILIBERT DE SIMIANE, Marquis de Livourne, & puis de Pianezze, Mestre de Camp d'Infanterie & de Cavalerie en Savoie, Chevalier de l'Annonciade, marié, par traité du 23 Octobre 1659, à *Marie-Hippolyte Grimaldi*, née en 1644, morte le 8 Octobre 1694. Elle étoit sœur de *Louis*, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France, & fille d'*Hercule*, Marquis de Baux, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara en Espagne, & d'*Aurélie Spinola*. De cette alliance naquirent :

1. GAÉTAN-ELZÉAR-BERTRAND, mort sans alliance en 1666 ;
2. N... DE SIMIANE, Marquis de Montafia, né en 1668, reçu au Collége des Jésuites à Paris en 1687;
3. Et N... DE SIMIANE, marié à Gênes, à N...

BRANCHE

des Comtes de MONTCHA, *en Forez, éteinte.*

XVII. GASPARD DE SIMIANE (huitième fils de BERTRAND-RAMBAULD, Baron de Gordes & de Caseneuve, & de *Perette de Pontevès*), fut Seigneur d'Eveaunes, & d'Ollioules, en Provence, nommé Chevalier de l'Ordre du Roi, en 1576, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre en 1598; il fut blessé & fait prisonnier à la bataille de Moncontour sous les yeux du Roi de Navarre, qui en fit prendre soin, & eut de grands égards pour lui dans sa prison. Il avoit épousé, par contrat du 8 Octobre 1576, *Catherine Mitte*, fille de *Jean*, Seigneur de Chevrières. Suivant son testament du 12 Juin 1603, il eut pour enfants :

1. BERTRAND, qui suit ;

2. Jacques, Seigneur d Eveaunes, Capitaine au Régiment des Gardes-Françaifes, en 1632, puis Gouverneur de Valence en Dauphiné & Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort fans alliance;
3. Laurent, Prieur de St-Rambert en Forez, Archidiacre & Comte de Lyon. Il vivoit encore en 1630;
4. Sébastien, Seigneur de Jaunage;
5. Gabriel, Seigneur de St-Nazaire, mort fans alliance;
6. Charlotte, mariée, en 1598, à *Claude-Antoine de Vichi*, Seigneur de Champrond;
7. Jeanne, Religieufe à Ste-Colombe de Vienne;
8. Laurence, Religieufe à Marfeille;
9. Catherine, morte fans alliance;
10. Et Gasparde, Religieufe à Marigny, morte Prieure de Legnieu en Forez.

XVIII. Bertrand de Simiane, Comte de Montcha, en Forez, Seigneur de Jaunage & de la Rochegiros, après la mort d'Aimar de Simiane, fon oncle. Il étoit Colonel d'un Régiment d'Infanterie de fon nom, en 1630. Il époufa *Louife de Malain*, fille d'*Edme*, Baron de Luze, Chevalier des Ordres du Roi & Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, & d'*Angélique de Malain de Miferi*, dont :

1. Edme, Seigneur de Jaunage, mort garçon;
2. Edme-Claude, qui fuit;
3. Antoine-François, Chanoine, Comte de Lyon;
4. Marie, feconde femme de *Louis*, Duc d'*Arpajon*, Chevalier des Ordres du Roi, &c.;
5. Marie-Angélique, Religieufe à Ste-Colombe de Vienne;
6. & 7. Françoise & Madeleine, Religieufes Urfulines à Lyon.

XIX. Edme-Claude de Simiane, Comte de Montcha, Capitaine Lieutenant des Gendarmes de la Reine, Gouverneur de Valence, &c., Lieutenant-Général des Armées du Roi, fait prifonnier à la bataille de Rocroy, où il commandoit la Gendarmerie, en 1642. Il époufa, au mois de Mars 1649, *Claudine-Renée de Ligniville*, morte le 15 Décembre 1715, fille unique & héritière de *Ferry* IVe du nom, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Tantonville, &c., & de *Marie de Choifeul*; de cette alliance naquirent 12 enfants, fuivant le P. Columbi, mais on n'en connoît que 3, favoir :

1. François-Louis-Claude-Edme, qui fuit;
2. N... de Simiane, mariée, en 1682, à Jacques de Simiane, Marquis de Gordes;
3. Et Anne-Marie-Françoise, reçue Chanoineffe, Comteffe de Remiremont en 1681, nommée à l'Abbaye de Chanoineffes féculières de Bouxières en Lorraine, au mois de Septembre 1686.

XX. François-Louis-Claude-Edme de Simiane, Comte de Montcha, Gouverneur de Valence & Sénéchal du Valentinois, époufa, par contrat du 21 Mars 1682, Anne-Thérèse de Simiane, fille de François, Marquis de Gordes, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne d'Efcoubleau de Sourdis*; leurs enfants furent :

1. Anne-Marie-Thérèse, Chanoineffe à Bouxières, morte en Avril 1721;
2. Et Anne-Marie-Christine, morte le 8 Août 1722, dans fa 39e année; mariée le 16 Mai 1720 à *Emmanuel-Théodofe de la Tour*, Duc de Bouillon & d'Albret, Pair & Grand Chambellan de France, &c. Il ne laiffa qu'une fille, qui a été la première femme du Prince de Rohan-Soubife.

BRANCHE des Seigneurs de Chateauneuf, *au Comté Venaiffin, éteinte.*

XII. Bérenger de Simiane (troifième fils de Guiran, V^e du nom, & de *Marie de Marfeille d'Eveaunes*), eut par le teftament de fon père, les Seigneuries de Châteauneuf, de Jonqueirettes & de Caumont, au Comté Venaiffin, &c., fervit en Provence, & dans le royaume de Naples, pour Louis d'Anjou, IIe du nom, Roi de Naples, Comte de Provence, contre Charles de Duras. Il fe diftingua en plufieurs rencontres à la tête de 200 Lances, fous le Comte Amédée de Savoie, & fous les autres Généraux du Roi Louis, dans la Calabre & dans la Pouille, en 1383, & fe fignala furtout au combat que ce Prince gagna près de la ville de Barri dans la Pouille. Il époufa, 1° *Béatrix de Villeneuve*, fille de *Giraud*, Seigneur de Vence; & 2° *Mabile de Sabran*, de la branche des Seigneurs de *Robion*, au Comté Venaiffin; il fit deux teftaments, un le 5 décembre 1396, & l'autre le 17 Juillet 1420. Il eut du premier lit :

1. Bertrand-Rambauld, mort fans alliance;

2. Marie, qui époufa *Jean Maftin,* Seigneur de la Merlée, &c.

Et du fecond lit :

3. Reforciat, mort au fervice du Roi Louis III, dans le Royaume de Naples ;
4. Louis, qui fuit ;
5. Pierre, Prieur de l'Abbaye de Montmajour-lès-Arles ;
6. Et Dauphine, dont on ignore la deftinée.

XIII. Louis de Simiane, Seigneur de Châteauneuf, la Cofte, Caumont, &c., époufa, en 1424, *Louife de Pontevès,* fille d'*Elzéar,* Seigneur de Châteaurenard ; fes enfants furent :

1. Etienne, qui fuit ;
2. Barthélemy, auteur de la branche des Seigneurs de *la Cofte,* rapportée ci-après ;
3. Léonarde, mariée à *Boniface de Caftellane ;*
4. Guillemette, mariée à *Aftorge de Burgondion,* Co-Seigneur d'Agoult, &c.

XIV. Étienne de Simiane, Seigneur de Châteauneuf, &c., époufa, 1° *Dauphine Pellegrin,* dont il n'eut point d'enfants ; 2° par contrat du 8 Avril 1468, *Marguerite de Caftellane ;* & 3° en 1471, *Colette d'Ancezune,* fille d'*Antoine,* & de *Louife de Falcos de la Blache.* Il eut pour enfants de cette dernière femme :

1. Frédéric, tué à la bataille de Fornoue, le 6 Juillet 1494, fervant en qualité d'hommes d'armes dans la Compagnie du Sire de la Trémouille ;
2. Melchior, qui fuit ;
3. Et Françoise, mariée à *Pierre de la Baume,* Seigneur de Suze.

XV. Melchior ou Melchion de Simiane, Seigneur de Châteauneuf, fervit avec fon frère dans les guerres d'Italie. Il époufa, par contrat du 6 Mars 1500, *Louife Odoard,* fille d'*Arnaud,* Seigneur de Barcelonne, &c., & de *Jeanne d'Anthon,* dont il eut :

1. Jansson, qui fuit ;
2. Et Louis, tige de la branche des Seigneurs de *Truchenu,* rapportée après celle-ci.

XVI. Jansson de Simiane, Seigneur de Châteauneuf, époufa *Geneviève Odoard,* de la même Famille que fa mère, dont il eut un fils unique, Joachim, qu'il fit héritier par fon teftament du 25 Juin 1555.

XVII. Joachim de Simiane, Seigneur de Châteauneuf, fervit parmi les volontaires du Comté Venaiffin, au Siége de Menerbe, & mourut en 1605. Il époufa *Victoire Grimaldi,* fille d'*Honoré,* Baron de Bueil, Chevalier de l'Annonciade, & Gouverneur de Nice, & de *Julie Picamiglia ;* il laiffa :

1. Anne, Dame de Châteauneuf, mariée à François de Simiane, Seigneur de la Cofte, à Avignon ;
2. Isabelle, mariée à *Jacques des Alrics de Cornillan,* Seigneur du Rouffet, &c.
3. Et Diane, mariée à *Jean-Baptifte de Forbin,* Seigneur de la Roque, & Préfident du Parlement d'Aix.

BRANCHE
des Seigneurs de Truchenu, *au Comté Venaiffin, éteinte.*

XVI. Louis de Simiane, Seigneur de Vers, de Cederon & de Cairane en Provence, & au Comté Venaiffin (fecond fils de Melchior, Seigneur de Châteauneuf, & de *Louife Odoard*), fervit en qualité de Capitaine de Vaiffeau, à la bataille de Lépante en 1571, après avoir commandé dans les guerres du Comtat une Compagnie de 200 hommes de pied, à la défenfe de Vauréas, &c., par ordre du Cardinal Georges d'Armagnac, co-Légat d'Avignon en 1567, &c. Il époufa, par contrat du 11 Mars 1567, *Françoife de Guilhens,* fille de *Jean,* Seigneur de Puy-Laval, & de *Claire de Gaignon,* de la ville d'Avignon, dont il eut :

1. Antoine, qui fuit ;
2. Batistine, mariée 1° à *Georges de Vaffadel,* Seigneur de Vaqueiras, au Comté Venaiffin, à Carpentras ; & 2° à *Antoine d'Urre,* Seigneur du Puy-St.-Martin en Dauphiné.

XVII. Antoine de Simiane, Seigneur de Cederon & de Cairane, fervit avec une Compagnie de Chevau-Légers dans les troupes du Roi, fous les Sieurs de la Valette & de Lefdiguières. Il tranfigea à Rome, devant un Auditeur de Rote, fur les biens de fa Maifon, le 8 Juin 1615, tant pour fes enfants que pour François de Simiane, Seigneur de la Cofte, fon coufin. Il rappelle dans cet acte fa defcendance depuis fon trifaïeul. Il époufa, par contrat du 27 Avril 1587, *Lucrèce de Claret,* fille & héritière de *Louis,* Seigneur de Truchenu, d'Efparron, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes

d'armes de ses Ordonnances, & de *Jeanne de Tholon*, Dame de Vinsobre, sa première femme. Il en eut :

1. Louis, qui suit ;
2. François, tué à l'assaut de St-Paul de Lamiate, sous les ordres du Maréchal de Thémines, au mois de Juillet 1625 ;
3. Charles, tige de la branche des Seigneurs de *Molans*, rapportée ci-après ;
4. Marguerite, Dame de Cairane, au Diocèse de Vaison, qui épousa *Jean de Cambis*, Seigneur d'Orsan, à Avignon ;
5. Et Blanche, Religieuse Ursuline avant 1615.

XVIII. Louis de Simiane, IIe du nom, Seigneur de Truchenu, de Cederon, de Chalençon, &c., obtint l'érection de sa terre d'Esparron, en Marquisat, par Lettres du mois de Juin 1651. Il épousa, le 23 Octobre 1654, *Louise de Monteynard*, fille & héritière de *Charles*, dit *Allemand*, Seigneur de Monteynard, &c., dont il eut :

1. Charles-Louis, qui suit ;
2. Marie-Françoise, mariée à *Jacques Coste*, Comte de Charmes, Président du Parlement de Grenoble, dont elle étoit veuve en 1680 ;
3. Et Isabelle, Religieuse.

XIX. Charles-Louis de Simiane, Marquis d'Esparron, Seigneur de Truchenu, appelé *le Marquis de Simiane*, fut Capitaine de Cavalerie au Régiment Cardinal, & mourut en 1684. Il avoit épousé, par contrat passé à Paris, le 24 Septembre 1659, *Madeleine Hay*, fille de *Paul*, Seigneur de Coeslen & du Châtelet, Conseiller au Parlement de Bretagne, & de *Françoise Fouquet de Chalain*, dont il laissa :

1. Louis, qui suit
2. François, Marquis d'Esparron, Baron de Chalençon, d'Arnayon, Seigneur de Truchenu, &c, né à Vauréas, le 28 Octobre 1674. Il avoit eu, dans sa jeunesse, une Enseigne de Vaisseau, qu'il quitta en 1696, pour entrer au service de terre, & fut fait Lieutenant dans le Régiment du Roi. Il obtint depuis une Compagnie de Grenadiers, dans le premier Bataillon d'un Régiment Wallon sous le Prince de Nassau, par Commission du 7 Février 1702, & fut nommé Mestre de Camp d'un Régiment Wallon d'Infanterie, le 20 Mai 1705. Il fut dangereusement blessé & fait prisonnier à la bataille de Ramillies, le 23 Mai 1706, & ne fut échangé qu'à la paix. Après la mort de son frère, le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, lui donna une charge de premier Gentilhomme de sa Chambre, par ses Lettres du 17 Mai 1718. Il fut nommé Brigadier d'Infanterie le 1er Février 1719, & Chevalier des Ordres du Roi le 3 Juin 1724, & mourut à Piéry, près d'Épernay, en Champagne, le 1er Décembre 1734, sans avoir été marié ;
3. Marie-Anne, morte en Février 1704, qui épousa, le 2 Juin 1678, *Jacques Bérenger*, Comte du Gua & de Charmes, Maréchal de Camp ;
4. Françoise, morte sans alliance ;
5. Et Louise-Marie, Abbesse de St-Avit, près Châteaudun, au Diocèse de Chartres, par brevet de 1719.

XX. Louis de Simiane, IIIe du nom, Marquis d'Esparron, Baron de Chalençon, &c., connu sous le nom de *Marquis de Simiane*, fut Lieutenant des Gendarmes Écossais de la Garde du Roi, l'un des premiers Gentilshommes de la Chambre de Philippe de France, Duc d'Orléans, Régent du Royaume & Lieutenant au Gouvernement de Provence, par Lettres du mois d'Octobre 1715, & mourut à Paris, le 23 Février 1718, à 47 ans. Il épousa *Pauline de Castellane-Adhémar*, Dame de compagnie de Madame la Duchesse d'Orléans, & fille de *François*, dit *Adhémar de Monteil*, Comte de Grignan, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général au Gouvernement de Provence, & de *Françoise-Marguerite de Sévigné*, sa troisième femme. La Marquise de Simiane mourut à Aix, regrettée pour sa piété solide & exemplaire, le 3 Juillet 1737. Ils laissèrent :

1. Anne, Religieuse Bénédictine au Calvaire du Marais, à Paris, en 1720 ;
2. Sophie, mariée, en Juin 1723, à *Alexandre-Gaspard de Villeneuve*, Marquis de Vence ;
3. Et Julie, Dame de la Garde-Adhémar, qui épousa *Jean-Baptiste de Castellane*, de la branche des Seigneurs d'*Esparron*, Officier des Gardes-du-Corps, & depuis Maréchal-Général des Logis de la Gendarmerie en 1743.

BRANCHE

des Seigneurs de Molans, *devenus Marquis d'*Esparron, *au Comté Venaissin.*

XVIII. Charles de Simiane, Sieur d'Esparron (troisième fils d'Antoine, Seigneur de Cederon & de Cairane, & de *Lucrèce de*

Claret, Dame de Truchenu d'Efparron, &c), fut Colonel des vieilles Bandes du Duc de Savoie, fous le Marquis de Pianezze, fon parent. Il produifit les titres juftificatifs de fon extraction à l'âge de 55 ans, devant le Sieur Dugué, Intendant du Dauphiné, Commiffaire du Confeil, pour la recherche de la Nobleffe, le 25 Juin 1668, & époufa *Marthe de Calignon*, veuve de *Jean d'Urre*, co-Seigneur de Molans, en Dauphiné, frontière du Comté Venaiffin, & fille d'*Alexandre*, Seigneur de Peyrins, & d'*Ifabelle Rouffet de la Martrère*, dont il eut les enfants fuivants, en faveur defquels il fit fon teftament en 1668 :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. JOSEPH, Capitaine au Régiment de Sault, Infanterie, mort fans alliance;
3. & 4. LOUIS & CLAUDE, Capucins, qui moururent à Avignon, au fervice des peftiférés, en 1721, dans un âge avancé;
5. MARIE, qui époufa, par contrat du 17 Janvier 1676, *Alexandre de Veri de Rainoard*, d'une famille venue de Florence, établie à Seguret, dans le Comté Venaiffin;
6. Et MARTHE, Religieufe.

XIX. CHARLES DE SIMIANE, II[e] du nom, Sieur d'Efparron, habitant au Bourg de Caromb, au diocèfe & près de Carpentras, mort en 1687, avoit époufé, en 1675, *Jeanne-Françoife de Camaret*, fille & héritière de *Jean-Antoine*, & de *Françoife Vendran*. Il laiffa :

1. CLAUDE-IGNACE-JOSEPH, facré Évêque de St-Paul-Trois-Châteaux, le 20 Août 1717, dont il donna fa démiffion, en 1743, & pourvu de l'Abbaye de St-Pierre-fur-Dive, où il réfide ordinairement ;
2. ALEXIS-ELZÉAR, qui fuit ;
3. ANNE-MARTHE, qui époufa, en 1703, *Jacques de la Tour-Gouvernet*, Seigneur de Bellecombe & de Terrendal ;
4. & 5. MARIE-ANNE & MADELEINE, Religieufes Urfulines à Caromb ;
6. Et DAUPHINE, Religieufe du même Ordre à Montélimart.

XX. ALEXIS-ELZÉAR DE SIMIANE, Seigneur de Molans, de Montauban, & d'Arpahon, appelé Comte de Molans, époufa 1° N... *Faure de Vieux*, Dame de la Motte-Chalençon, & en partie de Montauban & d'Arpahon en Dauphiné, fille & héritière de *Charles*, dit *de Vieux*, Seigneur de la Motte, Mermande, &c., & de N... *Pingré*; & 2° le 12 Juillet 1705, *Catherine Sabbatier*, fille aînée d'*Antoine* Seigneur de Bavene, & de *Catherine Grégoire de la Gache*, de la ville de Vauréas. Il eut du premier lit :

Une fille, morte jeune.

Et du fecond :

1. ANTOINE-CHARLES-AUGUSTIN-JOSEPH, qui fuit;
2. BALTHASAR, Capitaine d'Infanterie, au Régiment Royal des Vaiffeaux ;
3. LOUIS-JOSEPH, mort jeune ;
4. ALEXIS, Capitaine au Régiment de Conti ;
5. 6. 7. 8. 9. MARIE-ANNE, DAUPHINE, CATHERINE, PAULINE & LOUISE.

XXI. ANTOINE-CHARLES-AUGUSTIN-JOSEPH DE SIMIANE, héritier de FRANÇOIS DE SIMIANE, mort Chevalier des Ordres du Roi, le 1[er] Décembre 1734, & par là Marquis d'Efparron, Baron de Chalençon, d'Arnagon, de Gumiane, de la Baume de Tranfit, Seigneur de Truchenu, &c., a fervi en qualité d'Aide de Camp de Louis de Bourbon, Comte de Clermont en Allemagne, où il fit les campagnes de 173... Il époufa, 1° au mois de Mai 1736, *Anne-Marie Turpin de Criffé de Sanzay*, Dame d'Autry-la-Ville, en Gâtinois, morte Dame d'Honneur de Madame la Ducheffe de Chartres à Vauréas, dans le Comté Venaiffin, le 1[er] Février 1748, des fuites de fes premières couches ; elle étoit fille de *Lancelot*, Comte de Sanzay, Chevalier de St-Louis & Brigadier d'Infanterie, & de *Marie-Claude-Geneviève de Cherière d'Egligny*, dont il ne lui refte pas d'enfants. Il a époufé 2° *Marie-Louife de Saint-Quentin*, Comteffe de Blet, dont il a eu :

1. CHARLES-ALEXANDRE, Comte de Simiane, Meftre de Camp en fecond au Régiment de Beauvoifis, aujourd'hui Chef du nom & armes de la maifon de SIMIANE ;
2. LOUIS-JOSEPH, Chevalier de Malte, Capitaine au Régiment de Royal-Pologne ;
3. Et Mademoifelle DE SIMIANE, mariée à M. *Malon de Bercy*.

BRANCHE

des Seigneurs DE LA COSTE, *à Avignon, defcendue des Seigneurs de* CHATEAUNEUF, *éteinte*.

XIV. BARTHÉLEMY DE SIMIANE (deuxième

fils de LOUIS, Ier du nom, Seigneur de Châteauneuf, au Comté Venaissin, & de *Louise de Pontevès*), eut de son père, la terre de la Coste, en Provence, & les biens qu'il possédoit à St-Savornin, au Comtat, par son testament de 1461. Il épousa, 1° par contrat du 17 Février 1484, *Madeleine de Villeneuve*, fille de *Rostaing*, Seigneur de Beauvoisin, au diocèse de Nîmes; & 2° *Marie-Vincente d'Orléans*, fille d'*Alain*, Seigneur de Bédouin, au diocèse de Carpentras, & de *Catherine de Vassadel*, dont il eut plusieurs enfants, mentionnés dans son testament du 16 Février 1479. Il eut du premier lit :

1. BALTHASAR, qui suit ;
2. CHRISTOPHE, mort à Rome sans postérité ;
3. MARGUERITE, femme d'*Ange de Pontevès*, Seigneur de Buoux, au diocèse d'Apt;
4. JEANNE, mariée à *Dominique Marin d'Azan*.

Et du second lit :

5. Un fils, mort en bas âge ;
6. CATHERINE, mariée à *Jean d'Essures ;*
7. JEANNE, mariée à *François-Elzéar d'Essures*, frère du précédent;
8. & 9. Et deux autres filles, dont on ignore la destinée.

XV. BALTHASAR DE SIMIANE, Seigneur de la Coste, au diocèse d'Apt, épousa, le 12 Novembre 1514, ANNE DE SIMIANE, fille ainée de GUIRAN, Baron de Caseneuve & de Gordes, & de *Marguerite Forbin de la Barbent*. Il fit deux testaments, un le 1er Octobre 1552, & l'autre le 12 Mars 1554, & laissa :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. MARC, reçu Chevalier de Malte, en 1555, tué à la Coste, par les Calvinistes, étant Commandeur de Gap ;
3. PIERRE, reçu Chevalier de Malte, avec son frère en 1555 ;
4. CLAUDE, tige de la branche des Marquis de SIMIANE-LÈS-AIX, rapportée ci-après.
5. CHARLES, reçu Chevalier de St-Jean de Jérusalem en 1555, qui mourut en esclavage chez les Turcs ;
6. JEAN, Protonotaire Apostolique, & Religieux de Saint-Benoît ;
7. BALTHASAR, reçu Chevalier avec ses frères ;
8. MARGUERITE, mariée à *Melchior de Vintimille*, Seigneur du Revest ;
9. BLANCHE, mariée à *Laurent de Châteauneuf*, Seigneur de Molèges en Provence ;
10. ELÉONORE, Bénédictine à la Celle, près de Brignolles ;
11. HONORÉE, Bernardine à l'Abbaye d'Hyères, au diocèse de Toulon ;
12. Et 13. LOUISE & GABRIELLE, Religieuses.

XVI. FRANÇOIS DE SIMIANE, Seigneur de la Coste, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa chambre & Gouverneur des Isles de Marseille en 1540, épousa *Claire de Guérin*, fille de *François*, de la ville d'Apt, Conseiller au Parlement de Provence, & de *Marceline de Rochas d'Aiglun*, dont il eut plusieurs enfants, qu'il énonce dans son testament du 20 Octobre 1587, qui furent :

1. CLAUDE, qui suit;
2. PIERRE, qui forma la branche des Seigneurs de *Moirenc* en Dauphiné, rapportée en son rang;
3. JEAN-BAPTISTE, tige de la branche des Seigneurs de *Montbivos*, dans la même Province, rapportée ci-après ;
4. & 5. BERTRAND & PHILIBERT ou GILBERT, reçus Chevalier de Malte EN 1563 & 1567 ;
6. PAUL, mort à Poitiers d'un coup d'arquebuse qu'il avoit reçu au service du Roi, au siége de Châtellerault, au mois de Septembre 1569 ;
7. FRANÇOISE, qui épousa *Gaspard d'Autric*, dit de *Vintimille*, Seigneur des Beaumettes, au diocèse d'Apt ;
8. HONORÉE, mariée, en 1572, à *Artus Prunier*, Seigneur de St-André & de Virieu, premier Président au Parlement de Grenoble;
9. SUSANNE, Religieuse à Avignon;
10. Et CLAIRE, morte sans alliance.

XVII. CLAUDE DE SIMIANE, Seigneur de la Coste, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Gouverneur des Isles de Marseille, après son père, premier Consul d'Aix, & Syndic de la Noblesse de Provence, en 1599, qui épousa *Marguerite d'Autric*, sœur de *Gaspard*, dont il est parlé ci-dessus, & fille d'*Elzéar*, Seigneur des Beaumettes, & de *Louise de Vintimille*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. ARTUS, mort sans postérité ;
3. BERTRAND, Moine, à l'Abbaye de St-Victor de Marseille, & Prieur de Bonieulx, au Comté Venaissin ;
4. PERRETTE, mariée à *Georges de Baroncellis*, Seigneur de Javon, à Avignon ;

5. Et Anne, mariée avec *François de Demandols*, Seigneur de Trigance, en Provence.

XVIII. François de Simiane, IIe du nom, Seigneur de la Cofte, tranfigea, le 8 Juin 1615, avec Antoine de Simiane, Seigneur de Céderon, coufin de fa femme, Anne de Simiane, Dame de Châteauneuf, fille aînée de Joachim, & de *Victoire Grimaldi de Bueil*, dont il eut :

1. Joachim, qui fuit ;
2. Gaspard, Abbé régulier d'Auxy, Prieur de St-Marcel de Bonieulx, Grand Vicaire de Cluny, & Recteur du Collége de St-Martial d'Avignon ;
3. Jérôme, Chevalier de Malte en 1631, mort à Rome ;
4. Jean-Baptiste, mort fans alliance ;
5. François, reçu Chevalier de Malte en 1631 ;
6. Octavien, mort fans alliance après 1680 ;
7. Diane, Dame de la Cofte, mariée à *Jean-Baptifte de Sade*, Co-Seigneur de Mazan, &c. ;
8. 9. & 10. Victoire, Louise & Marguerite, Religieufes.

XIX. Joachim de Simiane, Seigneur de la Cofte & de Châteauneuf, né en 1701, marié à *Gabrielle de Brancas*, fille de *Simon*, Seigneur de Villofc, & de *Garcie Nourri*, de la ville d'Avignon, dont eft iffue une fille, nommée

Isabelle, mariée à *Dominique Balbes de Berton*, Marquis de Crillon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont elle n'eut point d'enfants ; & par là les biens de cette branche pafferent dans la maifon de Sade.

BRANCHE

des Seigneurs de Moirenc, *en Dauphiné, fortie des Seigneurs de la* Coste.

XVII. Pierre de Simiane (deuxième fils de François, Seigneur de la Cofte, & de *Claire de Guérin*) s'établit dans le Bourg de Moirenc, à trois lieues de Grenoble, à l'occafion de fon mariage, le 13 Avril 1582, avec *Marie Baronat*, fille de *Jacques*, Seigneur de Moirenc, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Blanche du Puy de Montbrun*, dont il eut :

1. Ennemond, mort en bas âge ;
2. Henri, Chevalier de Malte, mort à la guerre, en Piémont, en 1618 ;
3. Gaspard, qui fuit ;
4. Et Françoise, mariée au Seigneur de *Réan*, Gentilhomme Savoyard.

XVIII. Gaspard de Simiane, Co-Seigneur du Bourg de Moirenc, Maréchal de Bataille & Aide de Camp des armées du Roi, Lieutenant-Général de l'Artillerie au département de Dauphiné, Capitaine d'une compagnie de Chevau-Légers & Meftre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, produifit fes titres, fous fes qualités devant le Sieur Dugué, Intendant du Dauphiné, & Commiffaire pour la recherche de la Nobleffe le 25 Novembre 1667, étant alors dans fa 79e année. Il avoit époufé, par contrat du 27 Novembre 1617, paffé devant *Fleuri*, Notaire à Quintenas, près d'Annonay, *Louife*, fille de *Charles* Seigneur du *Péloux*, dont il eut :

1. François-Alphonse, qui fuit ;
2. Louise, qui époufa *Geoffroi Sallemart*, Seigneur de Reiffins & de Montfort ;
3. Et Françoise-Marie, Religieufe Urfuline à Moirenc.

XIX. François-Alphonse de Simiane, Seigneur de Moirenc, Lieutenant-Général de l'Artillerie au département de Dauphiné, après fon père, époufa, le 6 Avril 1665, *Claudine Fromenton*, fille de *Claude*, Seigneur de Breffon, & de *Louife d'Arvillars*, dont il eut :

1. Joseph-François, qui fuit ;
2. N... de Simiane, Chevalier de Moirenc ;
3. Une fille, mariée, en 1698, à N... *Baronat*, Seigneur de Polemieu, Confeiller au Parlement de Grenoble ;
4. Et une autre fille.

XX. Joseph-François de Simiane eft Seigneur de Moirenc, &c.

BRANCHE

des Seigneurs de Montbivos, *à Grenoble, iffue des Seigneurs* de la Coste.

XVII. Jean-Baptiste de Simiane (troifième fils de François, Seigneur de la Cofte, & de *Claire de Guérin*) fut Seigneur de la Maifon-Forte de Montbivos, & Confeiller au Parlement de Dauphiné. Il époufa *Marie de Portes*, fille de *Guillaume*, Préfident au même Parlement, & de *Bonne d'Ara-*

gon, dont il eut les enfants ſuivants, en faveur deſquels il fit ſon teſtament le 16 Novembre 1618 :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Louis, Abbé de la Grâce, au diocèſe de Carcaſſonne, Prieur de St-Michel-de-Connexe, Chanoine & Grand-Vicaire de Grenoble, né en 1593 ; il vivoit en 1633 ;
3. Abel, Préſident en la Chambre des Comptes de Grenoble, marié, par contrat du 19 Octobre 1632, à *Anne de la Croix*, fille de *Jean*, Seigneur de Piſançon, & d'*Anne Bailli*, dont il eut : Jean, Chanoine de Grenoble, & Prieur de la Garde, en 1680 ; Abel, mort jeune, à Paris ; & Louis, Seigneur de la Garde, du Mas & de la Maiſon-Forte de Maulcune, du chef de ſa femme, qui fut élevé Page du Roi ; il fut enſuite Capitaine dans le Régiment de Sault, & réſidoit dans la ville de Creſt en Dauphiné, lorſqu'il prouva ſa Nobleſſe devant l'Intendant de cette province en 1667. Il quitta le ſervice, & fut pourvu, en 1671, d'un office de Préſident en la Chambre des Comptes de Grenoble. Il épouſa *Madeleine le Blanc de Chapteuil*, fille & héritière de *Louis*, & de *Catherine Picon.*
4. Et Louise, mariée à *Ennemond Fuſtier*, Seigneur de la Rochette, Conſeiller au Parlement de Grenoble.

XVIII. Claude de Simiane, Seigneur de Montbivos, Préſident au Parlement de Grenoble, commanda pendant quelques années en Dauphiné, & épouſa, par contrat du 15 Septembre 1621, *Louiſe Faure*, fille de *François,* Seigneur de la Rivière & de Tencien, Préſident au même Parlement, & de *Juſtine Dalphas,* dont il eut une nombreuſe poſtérité, ſuivant ſon teſtament du 29 Mars 1652, ſavoir :

1. François, qui ſuit ;
2. Alphonse, Abbé de St-Chignan & de St-Firmin, mort à Paris en 1681 ;
3. Laurence, mariée à *Jean de la Porte*, Seigneur d'Artaudière & de St-Latier ;
4. Claudine, mariée à *Ennemond du Vache*, Seigneur de Vatilieu, & Conſeiller au Parlement de Grenoble ;
5. Justine, qui épouſa, avant 1670, *Alexandre Bérard*, Seigneur d'Ylins, &c., Maître des Comptes à Grenoble ;
6. 7. 8. 9. 10. 11. Ennemonde, Françoise, Anne, Madeleine, Marguerite, autre Marguerite, Religieuſes dans différents Couvents de Grenoble ;
12. Et Louise, morte jeune.

XIX. François de Simiane, Seigneur de Montbivos, Conſeiller, puis Préſident au Parlement de Grenoble, préſenta ſes titres, lors de la recherche de la Nobleſſe, devant l'intendant du Dauphiné, le 22 Novembre 1667. Il épouſa 1° *Anne Audeyer,* fille de *Jean,* Préſident au même Parlement, & de *Françoiſe de Baſemont*, dont il n'eut point d'enfants ; & 2° *Marie-Anne Pourroy,* fille de *Jacques,* Seigneur de Vauſſerre, Maître des Comptes à Grenoble, & de *Catherine Dorgeoiſe de la Tivolière*. Elle fut nommée Gouvernante des Filles d'Honneur de Madame, vers 1695, & mourut le 12 Janvier 1708, laiſſant :

1. Nicolas-François, qui ſuit ;
2. Alphonse-François, Abbé de Marcillac, en 1721, Maître de l'Oratoire de Monſeigneur le Duc d'Orléans, Régent du Royaume ;
3. Antoine-François, tige d'une branche rapportée après celle-ci ;
4. Et Marie-Françoise, élevée Fille d'Honneur de Madame, mariée, le 15 Avril 1704, à *Gaſpard Vidaud de la Tour*, Procureur Genéral au Parlement de Grenoble.

XX. Nicolas-François de Simiane, dit le *Comte de Simiane*, premier Écuyer de Madame, & depuis Chevalier d'Honneur de S. A. R. au mois de Mars 1720, avoit obtenu, en 1720, un régiment de Cavalerie. Il fut nommé Brigadier des armées du Roi en 1706, & Maréchal de Camp en 1718. Il épouſa *Suſanne Guihou,* fille de *Bernard,* Ingénieur des armées du Roi, au Havre-de-Grâce, & de *Barbe Collet,* dont il a eu une fille unique, nommée.

XXI. Marie-Françoise-Susanne-Pauline de Simiane, mariée, le 26 Juillet 1735, à *Jacques Bernard Durey ,* Seigneur de Noinville & de Preſle, &c., ci-devant Préſident au Grand-Conſeil, & Maître des Requêtes honoraire de l'Hôtel du Roi.

BRANCHE
des Seigneurs de la Chassagne, de Miremont, *&c.*

XX. Antoine-François de Simiane (troiſième fils de François, & de *Marie Pourroy*),

fut Chevalier de St-Louis & de St-Lazare, Meſtre de Camp de Cavalerie, Lieutenant de Roi de la province de Saintonge. Il épouſa, en 1710, *Marie de Laire de la Tour-Goyon*, & teſta en 1738. Il eut pour fils :

1. N...-François-Alexis-Augustin, Lieutenant au Régiment de Vivarais, tué au ſiége du fort de Kehl en 1740;
2. Alphonse-François, Garde du Pavillon, noyé le 2 Février, ſur la Frégate le Carcajou ;
3. Et François-Louis-Hector, qui ſuit.

XXI. François-Louis-Hector de Simiane, Marquis de Simiane, Lieutenant pour le Roi de la Province de Saintonge, Seigneur Marquis de Miremont, d'Urfé, St.-Martin-Auzon, de la Chaſſagne, &c., a ſervi 4 ans dans les Mouſquetaires, 8 ans Capitaine de Cavalerie, & 12 ans Officier de Gendarmerie. Il a épouſé, en 1748, *Marie-Eſther-Émilie de Seveyrac*, de laquelle il a eu pluſieurs enfants, dont un ſeul vivant, nommé

XXII. Charles-François de Simiane, Comte de Simiane, Lieutenant pour le Roi en la Province de Saintonge, Seigneur, Marquis de Miremont, &c., qui a ſervi dans les Gendarmes de la Garde, & 4 ans dans le Régiment du Roi; il eſt Meſtre de Camp en ſecond du Régiment de Limouſin, & Gentilhomme d'Honneur de Monſieur, Frère du Roi. Il a épouſé, en 1777, *Diane-Adélaïde de Damas.*

BRANCHE

des Marquis de Simiane-lès-Aix, *ſortie des Seigneurs* de la Coste.

XVI. Claude de Simiane (quatrième fils de Balthasar, Seigneur de la Coſte, & d'Anne de Simiane de Gordes), reçu Conſeiller au Parlement de Provence, en 1567, marié, le 16 Février de la même année, à *Anne-Catherine de Vétéris*, fille de *Henri*, Seigneur du Reveſt, Co-Seigneur du Puy-Michel, Conſeiller au même Parlement, & de *Jeanne Cavallier*, dont il eut :

1. Henri, qui ſuit ;
2. Anne, qui épouſa *Marc-Antoine de Pontevès*, Seigneur du Caſtellar, Conſeiller en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Provence ;
3. Françoise, mariée, en 1597, à *Claude Margaillet*, Seigneur de St.-Auquille, Conſeiller & puis Doyen de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Provence ;
4. Et Claire, mariée à *Pompée Bernardi*, célèbre Avocat à Aix.

XVII. Henri de Simiane, Conſeiller en la Chambre des Comptes, marié, par contrat du 24 Juin 1604, à *Angélique de la Cépède*, fille unique & héritière de *Jean*, Seigneur d'Aigalades, premier Préſident en la Chambre des Comptes de la même Province, & de *Madeleine de Brancas*, dont il eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Gaspard, reçu Chevalier de Malte en 1613;
3. Guillaume, mort jeune ;
4. Jeanne, Religieuſe à Pertuis ;
5. & 6. Anne & Claire, mortes ſans alliance.

XVIII. Jean de Simiane, marié, par contrat du 28 Octobre 1632, à *Charlotte de Cambe*, fille unique de *Madelon-Claude*, Seigneur d'Orves, Conſeiller en la Chambre des Comptes de Provence, & de *Claire Boiſſon*. Il eut de ce mariage :

1. Jean, qui ſuit;
2. Henri, Chevalier de Malte en 1650, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Croix-Blanche, au ſervice du Duc de Savoie;
3. François, reçu Chevalier du même Ordre en 1656, & Capitaine dans le même Régiment ;
4. 5. 6. & 7. Gaspard, Claude, Joseph & François-Ignace, reçus Chevaliers de Malte, en 1661, 1663 & 1672 ;
8. Angélique, mariée à *Guillaume de l'Eſtang*, Seigneur de Parade, & Conſeiller au Parlement de Provence ;
9. & 10. Thérèse & Susanne, Religieuſes de l'Ordre de St.-Dominique à Aix.

XIX. Jean de Simiane, Seigneur de Rouſſet, Chevalier, Marquis de Simiane-lès-Aix, au diocèſe d'Aix, Conſeiller & enſuite ſecond Préſident à Mortier au Parlement de Provence, en 1662, obtint l'érection de ſa terre de Colongue en Marquiſat, ſous la dénomination de Simiane, pour lui & ſa poſtérité, par Lettres Patentes du mois de Mars 1684. Il joignit à ſon nom celui de la Cépède, ayant hérité de ſon aïeul maternel qui lui laiſſa des biens conſidérables. Il épouſa, par

contrat du 17 Juin 1670, *Jeanne des Porcellets*, fille de *Jean-Antoine*, Marquis de Maillane & de la Rouffelle, & de *Gabrielle Grillet de Briffac*, dont :

1. JOSEPH, qui fuit ;
2. CLAUDE, Chevalier de Malte, en 1675, nommé Grand Prieur en 1722 ;
3. JEAN-GASPARD, mort Capitaine de Cavalerie au Régiment DE SIMIANE, en 1710 ;
4. CHARLOTTE, Religieufe Carmélite à Aix ;
5. Et THÉRÈSE, morte fans alliance.

XX. JOSEPH DE SIMIANE DE LA CÉPÈDE, Chevalier, Marquis de Simiane-lès-Aix, né en 1672, Seigneur de Venel & autres lieux, élu premier Conful d'Aix, Procureur du Pape en 1715, avoit époufé, en 1702, *Marguerite de Valbelle-Meirargues de Rians*, fille de *François-Paul*, Marquis de Rians, Meirargues, & de *Sufanne Fabry*, Marquife de Rians, dont :

1. FRANÇOIS-LÉON, qui fuit ;
2. CLAUDE-SECRET DE SIMIANE, reçu Chevalier de Malte en 1725 ;
3. HENRIETTE-AGATHE, mariée à *Jofeph-Claude de Maliverny* ;
4. N... DE SIMIANE, mariée à N... *de Gueydon*,
5. Et MARGUERITE, qui époufa *Jean-Baptifte de Varages*, Baron d'Allemagne.

XXI. FRANÇOIS-LÉON DE SIMIANE DE LA CÉPÈDE, Marquis de Simiane, Rians & Maillane, marié, le 15 juillet 1776, à *Anne-Émilie de Félix*, dont :

XXII. TOUSSAINT-ALEXANDRE-HENRI-FRANÇOIS-JOSEPH-JOACHIM DE SIMIANE, âgé de 3 ans, en 1785, Seigneur & Marquis de la terre de Simiane-lès-Aix & Marfeille.

Les armes : *d'or, femées de fleurs de lis & de châteaux d'azur*.

Voyez pour de plus longs détails l'*Hiftoire des Grands Officiers de la Couronne*, par le P. Anfelme; l'*Hiftoire de la Nobleffe du Comté Venaiffin;* celle de Provence, &c., &c.

SIMON, Écuyer, Sieur de Tarqueville : ancienne Nobleffe, établie dans l'élection de Valognes, en Normandie, qui porte : *d'azur, au croiffant d'or, accompagné de trois fers de pique de même, 2 & 1*.

SIMON, Écuyer, Sieur du Buiffon, même province & même élection : Famille qui peut bien être une branche de la précédente, dont les armes font : *d'azur, à trois fers de pique d'or, 2 & 1*.

SIMON, Écuyer, Sieur d'Houefville, même province & élection de Carentan : Famille alliée aux *le Berceux* en 1579, qui porte : *d'azur, au croiffant d'argent, furmonté de trois étoiles de même*.

SIMON, Famille de la même province & de la même élection que la précédente, dont les armes font : *d'azur, à la croix d'argent, chargée de cinq croiffans de gueules, & cantonnée de quatre cygnes d'argent*

SIMON-PLAINMARAIS : *de finople, à trois lionceaux d'argent*.

SIMONY, en Champagne : *écartelé, au 1 d'or; au 2 de gueules, à l'étoile d'or; au 3 d'azur, au 4 d'argent, à la croix de finople; brochant fur le tout*.

SINETY, Famille établie en Provence, dont il eft parlé dans l'*Armorial génér. de France*, reg. I[er], part. II, & dans l'*Hift. hér. de la Nobleffe de Provence*, tome II, p. 421.

CLAUDE DE SINETY vivoit en 1495, avec *Conftance Ayffaqui*, fa femme. Il fut le IV[e] aïeul de

JEAN-BAPTISTE DE SINETY, Écuyer, ci-devant Lieutenant dans le Régiment de Picardie, qui fut maintenu dans fa nobleffe par ordonnance du 6 Février 1708. Il époufa, le 8 Avril 1695, LOUISE DE SINETY, fille de JOSEPH, Écuyer, & de *Thérèfe de Bouliers*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE-IGNACE-ELZÉAR, qui fuit;
2. ANTOINE-NOEL, né le 24 Décembre 1705, Capitaine d'Infanterie dans les Troupes de la Marine, mort à Saint-Domingue en 1737 ;
3. ANDRÉ-LOUIS, dit le *Chevalier de Sinety*, né le 15 Novembre 1712, Chevalier de St.-Louis en 1743, Colonel d'Infanterie en 1746; il eft (en 1761) Capitaine au Régiment des Gardes-Françaifes & Commandeur de la Commanderie Magiftrale de Boigny, Ordre de St.-Lazare. Il époufa, le 27 Avril 1750, *Marie-Anne de Ravenel;*
4. JOSEPH-ANTOINE, mort Garde de l'Étendard Royal des Galères;

5. Anne-Marthe, morte en 1783;
6. Rose;
7. Anne-Louise, née le 9 Septembre 1721, reçue à St.-Cyr, le 16 Décembre 1732;
8. Marie-Thérèse, morte en 1781;
9. Et Marie-Élisabeth.

Jean-Baptiste-Ignace-Elzéar de Sinety, né en 1703, Page de la feue Duchesse de Berry, ensuite Cornette, & en 1723, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Orléans, passa au service des Galères en 1733, & a eu la Croix de St.-Louis en 1742. Il est actuellement (1761) Commissaire-Général de la Marine, & a épousé, le 14 Juin 1737, *Victoire d'Escalis*, fille de *Pierre*, & d'*Élisabeth Simon*, dont il eut:

1. André-Louis-Esprit, Page de la Grande Écurie;
2. Arnaud-Constantin, Ecclésiastique;
3. Toussaint-Alphonse;
4. Marie-Félicité, élevée à St-Cyr;
5. Élisabeth-Rosalie;
6. Et Catherine-Lucie.

Les armes: *d'azur, à un cygne d'argent, le col passé dans une couronne à l'antique de gueules*.

SINNER ou SHINNER, Famille très-ancienne & illustre du pays de Valais, anciennement appelée *Zmitweg*. *Pierre Zmitweg*, qui vivoit en 1375, fut le dernier qui porta ce nom. Ses fils prirent celui de Shinner, & formèrent deux branches considérables, dont l'aînée fut continuée par Mathieu & par Nicolas son frère dans le pays de Valais. La seconde branche s'établit dans le canton de Berne, & y fleurit encore sous le nom de Shinner. L'une & l'autre ont eu des personnes qui, dans leur pays, ont occupé les premières charges de l'État. Voy. Moréri.

SINZENDORF, Maison originaire de la haute Allemagne. On commence la généalogie de cette Famille par

Conrad de Sinzendorf, qui vivoit en 1364. Il eut pour arrière-petit-fils

Léonard de Sinzendorf, qui laissa:

1. Laurent, qui suit;
2. Et Reimprecht, auteur de la branche de *Fridaw*, rapportée ci-après.

Laurent de Sinzendorf, mort en 1521, eut pour descendant au VI[e] degré

Sigismond-Rodolphe, Comte de Sinzendorf, né en 1670, Burgrave de Reineck Trésorier héréditaire du St.-Empire, Grand Chambellan de l'Empereur, dernier de la branche aînée.

BRANCHE
des Seigneurs de Sinzendorf-Fridaw.

Reimprecht de Sinzendorf (fils puîné de Léonard), eut Fridaw en partage, & mourut en 1521. Il laissa pour descendant au VII[e] degré

Jean-Guillaume-Joseph-Louis-Nicolas, Comte de Sinzendorf, né le 10 Septembre 1697, qui épousa, le 10 Octobre 1716, *Bianca Sforce-Visconti*, Marquise de Caravaggio, morte en couches en Novembre 1717. Voy, Imhoff & Moréri.

SIREGAND d'ERCE, du Pays & Vicomté de Nebouzan.

I. Raymond de Siregand vivoit en 1400, comme il paroît dans le contrat de mariage de son fils,

II. Jean de Siregand, qui épousa, le 20 Octobre 1400, *Condor de Cominges*, Dame de Salies, dont il eut

III. Jean de Siregand, marié, en 1447, à *Bertrande de Villette*, dont

IV. Mafroit de Siregand, qui épousa, par contrat du 11 Février 1506, *Jeanne Bataille*, fille de *Jean*, dont

V. Pierre de Siregand, marié, en 1533, à Marguerite de Siregand, fille de Janot, & de *Vesiade de Castel*. Il testa en 1560, & nomma héritiers ses enfants, notamment son fils aîné

VI. Gabriel de Siregand, qui testa en 1607, & nomma héritiers ses fils. Il épousa en 1563 *Anne de Castero de Seignan*, dont il eut:

1. Jean;
2. Hercule, qui suit;
3. Et Michel.

VII. Hercule de Siregand, Vicomte d'Erce & d'Auluy, Capitaine de 300 hommes de pied en 1595, commanda en Bretagne en 1599, & fit son testament en 1641, dans lequel il nomme ses filles, & son fils, qui suit. Il avoit épousé *Georgette de Sers*.

VIII. JEAN-PIERRE DE SIREGAND, Vicomte d'Erce & d'Auluy, Seigneur de Castelnau & Polastron, épousa, en 1639, *Andrée de Noë*. Il testa en 1653 & nomma tous ses enfants, l'aîné fut

IX. JEAN-PIERRE-GASTON DE SIREGAND, Vicomte d'Erce, &c., Gouverneur & Sénéchal du Pays & Vicomté de Nebouzan en 1695 : il commanda sur la Frontière en 1702, fut Capitaine de Cavalerie en 1674, & épousa, en 1665, *Anne-Marie de Rochechouart de Clermont ;* il fit son testament en 1709, dans lequel il nomma JEAN-FRANÇOIS-GASTON, qui suit, ROGER, PHILIPPE, & plusieurs filles.

X. JEAN-FRANÇOIS-GASTON DE SIREGAND, Vicomte d'Erce & autres lieux, Gouverneur & Sénéchal du Pays de Nebouzan en 1710, Colonel de Milice en 1712, mourut en 1717. Il avoit épousé *Catherine de la Roche de Gensac,* dont deux filles, &

XI. JEAN-PIERRE-GASTON DE SIREGAND, Comte d'Erce, Vicomte d'Auluy, Baron de Castelnau & Polastron, Gouverneur & Sénéchal du Pays & Vicomté de Nebouzan en 1718, Capitaine d'Infanterie en 1721, qui mourut en 1755. Il avoit épousé, le 4 Janvier 1725, *Jeanne-Marie de la Barthe de la Lage,* dont il eut :

1. JEAN-FRANÇOIS-GASTON, qui suit ;
2. FRANÇOISE, née le 12 Janvier 1729, mariée, le 3 Août 1761, à *Antoine de Verdelin ;*
3. JEAN-HENRI, appelé l'*Abbé d'Erce*, né le 16 Janvier 1730 ;
4. CATHERINE-GABRIELLE, née le 4 Novembre 1732, Religieuse de l'Ordre de Malte ;
5. JEANNE-FRANÇOISE, née le 20 Février 1735, Religieuse de l'Ordre de Malte ;
6. GILLES-GERVAIS-MARIE, né le 26 Juin 1736, ci-devant Officier au Régiment d'Infanterie de Lemps, & servant en 1762 dans les Volontaires de Soubise ;
7. Et ALEXIS-GASTON, né le 22 Août 1742, reçu Chevalier de Malte en 1753, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Clermont-Prince.

XII. JEAN-FRANÇOIS-GASTON DE SIREGAND, Comte d'Erce, Vicomte d'Auluy, Baron de Castelnau, de Pirampau, Polastron & autres places, Gouverneur & Sénéchal du Pays & Vicomté de Nebouzan, ancien Officier de Cavalerie, épousa, le 14 Juillet 1755, *Angélique de Saint-Lary de Bellegarde*, dont il eut :

1. JEAN-JOSEPH-PIERRE-GASTON, né le 11 Mars 1760 ;
2. Et CATHERINE-HENRIETTE, née le 3 Juillet 1757.

Les armes : *de sable, au chef d'argent, chargé d'un faucon de sable, soutenu d'une main de gueules.*

SIRMONT, en Picardie : *d'azur, à une molette d'or, au chef d'hermines.*

SIRY, en Bourgogne : FRANÇOIS-HUGUES DE SIRY, Seigneur d'Eschamps, Baron de Couches, & Président en la Chambre des Comptes à Dijon, épousa, le 10 Décembre 1709, *Jeanne-Françoise Durand*, dont il eut :

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et PHILIBERTE-FRANÇOISE, mariée, le 19 Octobre 1736, à *Jean Rigoley*, Seigneur de Puligny.

PIERRE-FRANÇOIS DE SIRY DE MARIGNY, Président des Enquêtes du Parlement de Bourgogne, épousa, le 11 Juillet 1742, *Marie-Olympe Lotin de Charny*, née le 4 Février 1723, morte en Juillet 1759, dont

1. Un fils, né le 6 Mars 1744 ;
2. Et une fille, née le 10 Mars 1743.

Les armes : *d'azur, à trois molettes d'or, 2 & 1.*

SNYERS, ancienne Famille de Malines. JEAN SNYERS épousa *Catherine Rigoudtso,* dont il eut :

JEAN SYNERS, IIe du nom, né à Lierre en 1642, qui fut Échevin & Bourgmestre de ladite ville de Lierre, & mourut le 21 Mars 1720. Il avoit épousé *Claire van Steenhuys,* née à Lille le 8 Mars 1643, morte le 17 novembre 1714, fille de *Waultier,* & de *Claire Proost,* dont entr'autres enfants :

1. JEAN-BAPTISTE, Secrétaire de la ville & banlieue de Lierre, de Bouchout, Ranst & Millegem ;
2. Et HENRI, Prêtre, Curé de Ressel, & ensuite de l'Hôpital à Lierre, mort le 30 Août 1748.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à trois têtes de maure de sable, tortillées d'argent ; aux 2 & 3 de gueules, à trois quinte-feuilles d'argent, boutonnées de gueules.*

SNYERS, à Anvers : *d'azur, au lion d'argent, armé & lampaffé d'or, chargé en cœur d'un écu d'argent, à la fafce d'or, chargée de trois maillets de gueules, & accompagnée de fix vairés d'azur, 3 en chef & 3 en pointe, rangés en fafce.*

SNYERS, à Louvain : *d'or, au chevron d'azur, chargé de trois quinte-feuilles d'argent, boutonnées d'azur, & accompagné en chef de deux têtes de maure de fable, tortillées d'argent, & en pointe d'une force auffi de fable.*

SOBIESKI, grande & augufte Maifon de Pologne, dont étoit JEAN SOBIESKI, IIIe du nom, né en 1624, Roi de Pologne le 22 Mai 1674, Monarque grand par fes victoires fur les infidèles & la levée du fiége de Vienne, qui mourut le 17 Juin 1696. Il avoit époufé, le 6 Juillet 1665, *Marie-Cafimire de la Grange d'Arquien,* morte le 30 Janvier 1716, veuve de *Jacques de Radzivill,* Prince de Zamoyski, Palatin de Sandomir. Ils eurent 3 enfants, morts jeunes, &

1. JACQUES-LOUIS-HENRI, qui fuit;
2. ALEXANDRE-BENOIT-STANISLAS, né le 6 Décembre 1677, mort garçon à Rome le 19 Novembre 1714 ;
3. CONSTANTIN-PHILIPPE-LADISLAS, né le 1er Mai 1680, mort le 28 Juillet 1726, à Zolkiew. Ces deux Princes ont été Chevaliers de l'Ordre du St-Efprit ;
4. LOUISE-ADÉLAÏDE, née en 1671, morte en 1677 ;
5. THÉRÈSE-CUNÉGONDE-CASIMIRE, née le 4 Mars 1676, morte le 10 Mars 1730, à Venife. Elle avoit époufé, le 2 Janvier 1695, *Maximilien-Marie-Emmanuel,* Électeur de *Bavière,* mort le 26 Février 1726.

JACQUES-LOUIS-HENRI SOBIESKI, Prince de Pologne, né le 2 Novembre 1667, Chevalier de la Toifon d'Or, Gouverneur de Styrie, &c., mort à Zolkiew en Ruffie le 17 Décembre 1737, avoit époufé, le 25 mars 1691, *Hedwige-Élifabeth-Amélie de Bavière-Neubourg,* née le 18 Juillet 1673, morte le 9 Août 1722, fille de *Philippe-Guillaume,* Électeur Palatin, Duc de Neubourg, & d'*Élifabeth-Amélie de Heffe-Darmftadt,* dont :

1. JEAN, né le 21 Octobre 1699, mort en Juillet 1700 ;
2. MARIE-LÉOPOLDINE, née le 29 Mai 1693, morte le 12 juillet 1693 ;
3. MARIE-CASIMIRE, née le 20 Juin 1695, morte le 18 Mai 1723, fans alliance ;
4. MARIE-CHARLOTTE, née le 15 Novembre 1697, morte le 8 Mai 1740, qui avoit époufé, 1° par Procureur en Siléfie le 25 Août 1723, & en perfonne à Strafbourg le 20 Septembre fuivant, *Frédéric-Maurice-Cafimir de la Tour d'Auvergne,* Prince de Turenne, mort par accident le 1er Octobre 1723 ; & 2° le 2 Avril 1724, par difpenfe de Rome du 6 Mars précédent, *Charles-Godefroi de la Tour d'Auvergne,* depuis Duc de Bouillon (frère cadet de fon premier mari), mort le 24 Octobre 1771;
5. MARIE-CLÉMENTINE, née le 18 Juillet 1702, morte le 18 Janvier 1735. Elle avoit époufé, le 3 Septembre 1719, *Jacques-Édouard Stuart,* connu fous le nom de *Chevalier de St-Georges,* né le 10 Juin 1688, mort le 2 Janvier 1766 ;
6. Et MARIE-MADELEINE, née le 4 Août 1704.

Les armes : *de gueules, au bouclier de bronze.*

*SOISSONS, Ville de Picardie, fituée fur la rivière d'Aifne, qui a été la capitale d'un Royaume fous la première race de nos Rois; elle a toujours depuis porté le titre de Comté. *Guy* (quatrième fils d'*Albert,* Ier du nom, Comte de Vermandois) fut Comte de SOISSONS; il laiffa un fils unique, RAINAUD, Comte de SOISSONS. Sa fille, ADÉLAÏDE, Comteffe de SOISSONS, époufa, en 1058, *Guillaume d'Eu,* dit *Bufac,* Comte d'Hyemes, fecond fils de *Guillaume,* bâtard de Normandie, Comte d'Eu. Leur fille aînée, *Ramtrude,* porta le Comté de Soiffons à fon mari *Raoul,* Ier du nom, Seigneur de *Nefle* & de Falvy. La poftérité de *Guillaume d'Eu* a fini à HUGUES DE SOISSONS, fon arrière-petit-fils, mort avant 1141. Ces Comtes portoient *d'or, à un lion de gueules.* Les Comtes de SOISSONS iffus de *Ramtrude,* & de *Raoul de Nefle,* ont fini à HUGUES, Comte de SOISSONS, Seigneur de Chimay, après fon frère. Il vendit ce Comté à Charles de France, Comte de Valois, & mourut en 1306, ne laiffant que MARGUERITE, Comteffe de SOISSONS, qui époufa vers 1316 *Jean de Hainaut,* Seigneur de Beaumont, dont une fille unique, JEANNE, Comteffe de SOISSONS, qui fut femme de *Louis de Châtillon,* Comte de Blois. *Guy de Châtillon,* leur fils, fait prifonnier à la bataille de Poitiers en

1356, racheta sa liberté par la ceffion qu'il fit de ce Comté à *Enguerrand de Coucy*, VIIe du nom, gendre du Roi d'Angleterre. *Marie de Coucy*, sa fille, veuve de *Henri de Bar*, vendit le Comté de Soiffons à *Louis*, Duc *d'Orléans*, & le Roi Charles VI, son frère l'érigea en Comté-Pairie au mois de Mai 1404. *Charles*, Duc *d'Orléans*, son fils, n'en jouit pas paisiblement; le Comté de Soiffons fut poffédé par indivis par *Charles*, Duc *d'Orléans*, & par *Charles-Robert de Bar*. Louis XII, au mois de Février 1505, donna le Comté de Soiffons en titre de Pairie à *Claude de France*, sa fille aînée, pour en jouir & ses fucceffeurs mâles & femelles en lignes direćte & collatérale. Ce Comté fut ensuite cédé à *Catherine de Médicis*, Reine de France, pour partie de sa dot & de son douaire, au mois de Décembre 1562.

Robert de Bar, fils de *Marie de Coucy*, eut une fille nommée *Jeanne*, mariée à *Louis de Luxembourg*, Comte de St-Paul, qui ajouta à ses qualités celle de Comte de Soiffons. Son fils *Pierre de Luxembourg*, Comte de St-Paul & de Soiffons, époufa *Marguerite de Savoie*, fille de *Louis*, Duc de Savoie, dont une fille unique, *Marie de Luxembourg*, Comteffe de St-Paul & de Soiffons, femme en secondes noces de *François de Bourbon*, Comte de Vendôme. Leur petit-fils, *Jean de Bourbon*, Comte de Soiffon & d'Enghien, époufa *Marie de Bourbon*, Ducheffe d'Eftouteville; étant mort, sa veuve eut son douaire affigné sur le Comté de Soiffons. *Louis de Bourbon*, Ier du nom, Prince de Condé, hérita de ce Comté, qui fut le partage de *Charles de Bourbon*, né de son second mariage avec *Françoife d'Orléans*. *Louis de Bourbon-Soiffons*, son fils, mourut le 6 Juillet 1641, sans enfants légitimes, & laiffa pour héritière sa fœur *Marie de Bourbon-Soiffons*, femme de *Thomas François de Savoie*, Prince de Carignan, Grand-Maître de France.

Les premiers Seigneurs de ce Comté portoient : DE FRANCE, *au lambel d'argent*.

Et DE FRANCE, *au bâton de gueules en bande, & à la bordure de gueules*.

Il y a eu des Seigneurs du furnom de SOISSONS établis en la Terre-Sainte, que l'on croit iffus de ceux de France, dont nos hiftoriens François ne parlent point. Ils ne sont connus que par un ancien manufcrit du langage du temps, fait dans le XIVe fiècle, & que le P. Labbe, Jésuite, a réduit en forme de Généalogie & publié en 1664, sous le titre de *Lignage d'Outre-mer*, dans le premier Volume de son *Abrégé Royal de l'alliance chronologique de l'hiftoire facrée & profane*. Voy. au chap. XI, de cet Ouvr., pag. 383, ou le P. Anfelme, tom. II, pag. 508.

SOISSY, en Champagne : *de gueules, à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'or, posées 1, 3 & 1.*

SOISY, en Picardie : *d'argent, à la croix de sable, chargée de cinq coquilles d'or.*

* SOLAGES, Terre fituée près de la ville d'Efpallion, dans le haut Rouergue, à laquelle les Seigneurs DE SOLAGES, Barons de Tholet, donnèrent leur nom il y a plus de quatre fiècles.

Le nom de cette famille eft orthographié SOLATGES dans les premiers titres. Elle étoit établie dans le Rouergue, & anciennement connue sous le furnom d'*Arjac*. Ses defcendant habitent aujourd'hui au château de Carmeaux, ou Crameaux, en Albigeois. Toutes les branches, qui en sont forties, se sont dévouées à la profeffion des armes, dans laquelle leurs ancêtres se diftinguoient dès le XIIIe fiècle.

Un Prieuré qui eft de la Manfe Abbatiale de Bonneval, Ordre de Cîteaux, où les Seigneurs DE SOLAGES, Barons de Tholet, avoient un tombeau magnifique dans l'Églife de ce Monaftère, & dont leurs ancêtres étoient bienfaiteurs, eft auffi nommé Solages. Quoique la Maison de SOLAGES soit établie en Languedoc, au Diocèse d'Albi, depuis 1724, elle a habité le Rouergue, dont elle eft originaire, pendant plus de fix fiècles, C'eft une des meilleures & des plus anciennes de la Province, & alliée avec la plus haute Nobleffe. Elle y poffédoit nombre de Terres qui donnoient entrée aux Etats du pays de Rouergue, & la branche aînée étoit en poffeffion de la Seigneurie de Solages, des Baronnies de Tholet, Caftelnau, Miramont, Centrès, Tayac, Gabriac, Seyrac, Venffés, Lacan, le Puech, d'Arjac, du Cayla, de Pruines, Bianac, Solerio, Sénepiac, Combret, Braffac, Peyre, Marchaftel, la Baume,

Larcis, St-Latger, Caintignac, Baldaffé, Balmès, Trigicady & du Bourgneuf. La branche cadette poffédoit en même temps les Terres d'Alzac, de St.-Jean, d'Alcapiès, de Montalegre, d'Auriac, de Valhaufy, de St-Etienne & de Coftris. Cette maifon remonte à

Raimond de Solages, qui vivoit avant 1028. On voit dans l'*Hiftoire généalogique des Comtes de Rouergue & de Rodès*, qu'il figna un acte avec Hugues Ier, Comte de Rouergue, Aldebert d'Eftaing & plufieurs autres Seigneurs, Moréri commence la généalogie de la Maifon d'*Eftaing*, par cet acte qu'il date, par erreur, de l'an 1010.

Roger de Solages vivoit avant l'an 1110, & figna un acte, avec le Comte de Rouergue & autres Seigneurs, qui eft dépofé à l'Abbaye de Conques, dans un ancien Regiftre intitulé *Mirabilis*.

Thomas Rymer dit que Raimond-Arnaud de Solages fut donné en otage, en 1288, à Alphonse, Roi d'Aragon, par Edouard, Roi d'Angleterre, avec Gafton, Vicomte de Béarn, Fabrian de Forcalquier, Pons de Châtillon, Gafton, frère du Comte d'Armagnac, le Vicomte de Farcaffien, le Vicomte d'Ort & plufieurs autres Seigneurs, & ce pour la garantie de 60 mille marcs d'argent, que le Roi d'Angleterre promet de payer au Roi d'Aragon. Cette obligation, paffée devant Jean Ertrufi de Cadamo, Notaire public, eft fignée de Henri, Comte de Lincoln, de Maurice de Credonne, Jean de Bretagne & Godefroi de Lezignac.

Le *Gallia Chriftiana*, à l'article des *Comtes de Rouergue & d'Armagnac*, parle de la Maifon de Solages d'une manière qui en prouve l'ancienneté & la diftinction, mais les défordres des guerres qu'on a effuyés en Rouergue dans ces temps reculés, font qu'on ne peut trouver la filiation de Raimond Ier, de Roger ni de Raimond-Arnaud, jufqu'à Adémar de Solages, Chevalier, qui fit fon teftament le Samedi Fête de St-Michel 1297. Il étoit fils de Raimond-Arnaud, que le Roi d'Angleterre envoya en otage 4 ans auparavant. Ce Raimond-Arnaud, fuivant le teftament dudit Adémar, eut 3 enfants mâles, favoir :

1. Adémar, qui fuit ;
2. & 3. Guillaume & Thibaut.

La généalogie de cette Maifon commence

I. Adémar de Solages, Chevalier, marié à noble *Ricarde*, laquelle tefta en 1292. Il eut pour defcendant

V. Guillemot de Solages, IIe du nom, Damoifeau, puis Chevalier, Seigneur de Tholet, qui laiffa les Baronnies de Châteauneuf, de Miremont & de Centres à Jean d'Arjac de Solages, fon petit-fils, à condition que fes enfants porteroient le nom & les armes pleines de Solages. Il eut :

1. Indie ou Judith, qui fuit,
2. Et Souveraine, mariée, le 4 Mai 1393, à *Amaury de Sévérac*, Maréchal de France.

VI. Indie, ou Judith de Solages, époufa, en 1282, *Begon d'Arjac*, IIIe du nom *(a)*, qui prit alors le nom de Solages. Ils eurent :

VII. Jean de Solages, Ier du nom, qualifié noble & puiffant Seigneur & Chevalier, Seigneur & Baron de Tholet, Caftelnau, Pruhines & du Caylar au diocèfe de Rhodès, qui époufa, 1° le 27 Janvier 1413, *Marguerite de Gourdon ;* & 2° le 9 Décembre 1428, *Rofe de Carmain de Négrepéliffe*. Du premier lit vint :

1. Jean, qui fuit.

Du fecond lit font nés :

2. Jean, auteur de la branche des Barons de *Tholet* & de *Caftelnau*, rapportée ci-après ;
3. Et Antoine, auteur de la branche des Seigneurs d'*Alzac* & de *Saint-Jean d'Alcapiès*, qui viendra en fon rang.

VIII. Jean de Solages, IIe du nom hérita de fon père des terres du Caylar, de Pruhines, de Bruffac, de Solerio & de Sénepiac. Sa poftérité a fini à

XIV. Charles d'Arjac de Morlhon, dit *Marquis de St-Venfa*.

BRANCHE des Barons de Tholet & *de* Castelnau.

VIII. Jean de Solages, IIIe du nom (fils puîné de Jean Ier), Écuyer, Seigneur & Baron de Tholet, Seigneur de Miremont, &c.,

---

(a) On croit qu'il étoit petit-fils de *Begon d'Arjac*, Ier du nom, qualifié Damoifeau dans une proteftation qu'il fit contre les prétentions de plufieurs Nobles, datée du 10 des Calendes du mois de Juillet 1260, & nommé Chevalier dans un bail à titre de fief de la moitié des lieux del-Poget & Calfouleilh, daté du 3 des Nones de Mars 1273.

époufa, le 20 Octobre 1473, *Julienne de Voifins*, fille de *Guillaume*, Vicomte de Lautrec, Seigneur Baron d'Ambres, &c., dont, entr'autres enfants,

1. Amalric, qui époufa, le 11 Février 1510, *Julienne d'Eftaing*, d'une des plus anciennes & des plus illuftres familles du Royaume, dont :

 Guilhot, tué en Italie, fans laiffer de poftérité.

2. Et François, qui fuit.

IX. François de Solages, Ier du nom, Écuyer, époufa, le 24 Juin 1532, *Françoife de Montboiffier*, dont entr'autres enfants :

X. François de Solages, IIe du nom, Baron de Tholet, de Caftelnau, de Miremont, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Écuyer de Sa Majefté, Capitaine de 50 hommes d'armes de fes Ordonnances, Général & Gouverneur du Comté de Rhodès, l'un des Gentilshommes de la Chambre de Henri, Roi de Navarre. Henri III lui écrivit plufieurs lettres, dont la fufcription eft : *à M. de Tholet, Chevalier de mon Ordre;* & Henri IV, étant monté fur le trône, ne lui donna pas de moindres marques de confidération, en lui écrivant auffi plufieurs lettres, qui témoignent la confiance & l'eftime que ce Prince avoit en lui. Il époufa, le 1er Juin 1567, *Diane d'Apchon*, dont, entr'autres enfants,

XI. François de Solages, IIIe du nom, Baron de Tholet, Caftelnau, Miremont, &c., Sénéchal & Gouverneur du Comté de Rhodès, qui époufa, le 22 Avril 1604, *Marguerite de Peyre-Cardaillac-Saint-Cirq*, dont il n'eut que

1. Marguerite, mariée, le 23 Juillet 1626, à *Antoine de Grolée*, Seigneur de Montbreton;
2. Et Jeanne, qui époufa *François d'Albignac*, Seigneur du Triadou, dont il refte poftérité.

BRANCHE

*des Seigneurs d'*Alzac
& *de* Saint-Jean d'Alcapiès.

VIII. Antoine de Solages (troifième fils de Jean) fut fubftitué au nom & biens de la Maifon d'*Arjac*, par le teftament de fon père du 13 Juin 1446, mais fes defcendants ont conftamment porté le nom de Solages, parce que le cas de la fubftitution aux biens d'Arjac n'eft pas arrivé. Il époufa 1° *Gabrielle de Cocural;* & 2° en 1473, *Blanche Robal*, fille unique & héritière de *Bringuier*, Co-Seigneur de St.-Jean d'Alcapiès, au diocèse de Vabres, en Rouergue, dont entr'autres enfants :

IX. Bringuier de Solages, Ecuyer, Seigneur d'Alzac de St.-Jean d'Alcapiès, qui époufa *Alix de Roquefeuil*, d'une des plus anciennes maifons du Royaume, dont :

X. Paul de Solages, Ier du nom, leur fils aîné, Écuyer, Seigneur d'Alzac & de St.-Jean d'Alcapiès, qui époufa, en 1579, *Françoife de Lauzières*, Dame de St.-Jean, dont 8 enfants, entr'autres :

1. Paul, qui fuit;
2. 3. & 4. Charles, François & Arnaud;
5. Et Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Lauras* & de *Coftris*, rapportée ci-après.

XI. Paul de Solages, IIe du nom, Seigneur de St.-Jean d'Alcapiès & d'Alzac, mourut le dernier de fa branche. Il avoit époufé, le 28 Février 1593, *Louife de Gozon*, dont :

Trois garçons, tués du temps des guerres du Rouergue. Le dernier, nommé Jean, avoit été reçu Chevalier de Malte en 1615;
Marguerite, mariée à *Olivier d'Izarn de Fraiffinet*, auquel elle porta les Seigneuries de St.-Jean d'Alcapiès & d'Alzac;
Marthe, qui époufa, le 25 Novembre 1630, *Louis de Loubeyrac*, Seigneur de Muret & de St.-Saturnin;
Et Marie, Religieufe à Nonnenque, & enfuite Abbeffe de Vabres.

BRANCHE

des Seigneurs de Lauras *&* *de* Costris.

XI. Jean de Solages (cinquième fils de Paul, Ier du nom), Seigneur de Lauras, époufa, par contrat paffé devant *Laurent*, Notaire de Milhau, le 19 Juin 1609, *Marie de Cahuzac*, fille de *Balthafar de Cahuzac*, Seigneur de Cabrières & de Coftris, & de *Claude d'Albi*, auquel acte affiftèrent Paul fon frère aîné, Seigneur de St.-Jean d'Alcapiès, faifant pour *Françoife de Lauzières*, fa mère, & Charles, Seigneur de Valhaufy, fon fecond frère. Il donna quittance à fon aîné le 9 Mars 1610, pour une partie de fes droits de légitime, & une autre le 8 Avril

1614, pour le reſte de ſa légitime. *Marie de Cahuzac*, ſon épouſe, fit ſon teſtament le 4 Septembre 1632, voulut être enterrée dans l'Égliſe de St.-Jean, au tombeau des ancêtres de ſon mari, qu'elle inſtitua héritier, à la charge de rendre ſon hérédité à PAUL, leur fils, qui ſuit; & fit un legs à FRANÇOISE, ſa fille.

XII. PAUL DE SOLAGES DE ROBAL, IIe du nom, Seigneur de Saint-Étienne, de Naucoulles, de Lauras, Coſtris, St.-Privat, &c., teſta le 6 Octobre 1680, & voulu être enterré dans l'Égliſe de St.-Jean, en la Chapelle de St.-Blaiſe, au tombeau de ſon père & de ſes ancêtres. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 23 Février 1664, *Geneviève-Catherine de Mouſtier*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, & de *Marie Gaſpart*, qu'il inſtitua héritière, à la charge de rendre ſon hérédité à ſon fils aîné, avec clauſe de ſubſtitution en faveur de ſes autres enfants mâles, & après eux, en faveur de ſes filles. De ce mariage vinrent :

1. GABRIEL-HENRI, Chevalier, mort ſans poſtérité. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Chibert* & *Caillet*, Notaires au Châtelet de Paris, le 10 Juin 1689, *Catherine Raybaud*, fille d'*Honoré*, Écuyer du Roi dans ſa Grande Écurie ;
2. FRANÇOIS-PAUL, qui ſuit;
3. JEAN, qui prit le parti des armes, où il ſe diſtingua. Il mourut de ſes bleſſures, en 1713, ſans avoir été marié ;
4. PAULIN, qui fut d'abord Capitaine & enſuite Aide-Major du Régiment de la Fère; il ſe trouva avec ce corps à toutes les expéditions militaires qui ſe firent en Italie depuis 1703, juſqu'en 1706 ;
5. 6. & 7. MARIE, CLAUDE, & MARIE-ANNE, qui furent léguées par leur père.

XIII. FRANÇOIS-PAUL DE SOLAGES, Chevalier, Marquis de Carmaux, Seigneur de St-Etienne, de Naucoulles, de Coſtris, Valhauſy, Rebourguil, &c., Lieutenant de la Meſtre de Camp du Régiment de Narbonne, Cavalerie, épouſa, 1° par contrat paſſé le 24 Décembre 1698, devant *Rames*, Notaire Royal de Saint-Affrique, *Marie-Anne de Monſtuejouls*, fille de *François*, Baron *de Monſtuejouls*, Seigneur de Lieutons, St-Marcelin & autres places, & de *Madeleine de Vezins*. En faveur de ce mariage, ſa mère lui donna tous ſes biens ; 2° le 2 Août 1701, *Iſabeau de Galatrave*, fille de *Bernardin*, d'une Maiſon iſſue de celle de *Calatrava* d'Eſpagne, & qui porte les mêmes armes, & d'*Iſabeau du Puy* ; & 3° par contrat paſſé le 29 Septembre 1724, devant *Crebaſſac*, Notaire de Saint-Affrique, *Marie de Ciron*, fille de *Jacques*, Marquis de Carmaux, &c., Préſident à Mortier au Parlement de Toulouſe, & de *Jeanne de Toupignon*, de laquelle il n'a point d'enfants. Du premier lit vint :

1. MARIE-MADELEINE, morte à 2 ans.

Du ſecond lit ſont ſortis :

2. ANTOINE-PAULIN, qui ſuit;
3. FRANÇOIS-PAUL, né le 19 Novembre 1707, Page du Roi en ſa Grande Écurie, le 7 Septembre 1728, enſuite Lieutenant-Colonel des Carabiniers, & Meſtre de Camp de Cavalerie ;
4. GABRIEL, rapporté après ſon aîné;
5. CATHERINE-GABRIELLE, mariée à *Jacques de Morlhon*, Seigneur de Laumière, Montclarat, &c.

XIV. ANTOINE-PAULIN DE SOLAGES, Chevalier, Marquis de Carmaux, &c., né le 28 août 1706, d'abord Page du Roi en la Grande Écurie le 9 Mai 1722, a ſervi dans la guerre d'Italie en 1733, en qualité de Cornette des Carabiniers, & a épouſé, aſſiſté de ſon père, & de *Marie de Ciron*, ſa belle-mère, par contrat paſſé le 4 Novembre 1737, devant *Campmas*, Notaire de Carmaux, *Marie-Guyonne de la Roque-Bouillac*, morte en 1754, fille unique de *Charles*, Seigneur & Baron de Rouffiac, Mauſſens, Bar, &c., & de *Charlotte de Ciron*, ſa mère, tutrice & adminiſtratrice de ſes biens & de ſa perſonne, dont :

1. CHARLES-FRANÇOIS-ALPHONSE, mort jeune en 1763 ;
2. GABRIEL-CHARLES-JOSEPH-PAULIN-HUBERT, né le 18 Décembre 1746;
3. Et FRANÇOISE-CHARLOTTE, née le 20 Septembre 1740.

XIV. GABRIEL DE SOLAGES, Chevalier (troiſième fils de FRANÇOIS-PAUL, & d'*Iſabeau de Galatrave*, ſa ſeconde femme), né le 19 Août 1711, d'abord Page du Roi en la Grande Écurie le 15 Septembre 1729, Brigadier des Armées du Roi, & Meſtre de Camp d'une Brigade de Carabiniers, Commandant pour le Roi en Albigeois, a épouſé, par contrat paſſé devant *Mathieu Cordier*, Notaire de Clermont en Argonne, le 13 Octobre 1749, *Marie de Juilliot de Longchamp*, fille de

François, Écuyer, & de *François de Guyot*, dont pour fils unique :

XV. FRANÇOIS-GABRIEL DE SOLAGES, né le 27 Septembre 1752, reçu Élève à l'École Royale Militaire, le 24 Avril 1763, fait Chevalier de l'Ordre de St.-Lazare le 12 Janvier 1769, par M. le Dauphin, aujourd'hui LOUIS XVI, & Lieutenant des Carabiniers le 28 Avril de la même année.

La Maiſon de SOLAGES ne poſſède plus aucune Terre en Rouergue. Celles de la branche aînée des Seigneurs Barons de Tholet, ont paſſé dans la Maiſon de *Peyre*; celles de St.-Jean d'Alcapiès & d'Alzac ont paſſé dans la Maiſon d'*Izarn de Fraiſſinet*; celle de Valhauſy fut vendue par feu M. le Marquis DE SOLAGES à M. Peyrot, Conſeiller au Parlement de Toulouſe; celle de Rebourguil à M. Falgueirettes, Receveur des Tailles de Milhau, & la Terre de St.-Etienne, au Sieur Grand, Négociant de Saint-Affrique.

Les Terres que Meſſire ANTOINE-PAULIN DE SOLAGES, chef de cette Maiſon, poſſède aujourd'hui, ſont Carmaux, Puellat, Ferradou, la Baronnie de Mauſens, celle de Rouffiac & la Terre de la Guimerie, toutes ſituées au Diocèſe d'Albi, avec haute, moyenne & baſſe Juſtice. GABRIEL DE SOLAGES, ſon frère, Brigadier des Armées du Roi, &c., eſt Seigneur en toute Juſtice de la Terre de Saint-Benoît & Seigneur engagiſte de celle de Blaye, auſſi ſituées au Diocèſe d'Albi.

Cette Maiſon, qui depuis ſon origine n'a fait aucune méſalliance, porte pour armes : *d'azur, au ſoleil d'or agiſſant*. Supports : *deux Anges*, avec cette deviſe latine : SOL AGENS.

* SOLAN. Les Seigneurs de SOLAN deſcendent de *Raymond-Roger de Cominges*, Chevalier, Seigneur de Solan, qui vivoit en 1447. *Antoine-René de Cominges*, Seigneur de Leſcure & de Solan vivoit en 1497, & l'on ignore s'il a eu poſtérité.

SOLAR DE BREILLE. IGNACE SOLAR DE BREILLE, des Comtes de Gouvron, dans le Comté d'Aſt, né le 2 Janvier 1715, appelé *Bailli de Solar*, Chevalier & Grand-Croix de Malte, Commandeur des Commanderies de Foſſano, d'Ivrée & du Caſtelas, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Sardaigne, ſon Ambaſſadeur à la Cour de France en Mars 1758, eſt neveu du Bailli de Solar, ci-devant Ambaſſadeur de la même Cour en France, actuellement (en 1762) Grand-Prieur de Lombardie. IGNACE a eu à la mort de l'Abbé de Saſſenage l'Abbaye de St.-Jean de Vignes de Soiſſons, en récompenſe de ſes ſoins pour la paix.

SOLARE. Voy. FONTAINE-SOLARE.

* SOLAS. La Baronnie de Lattes, & la Seigneurie en partie antique de Montpellier, dite *Montpellieret*, furent unies & inféodées à titre de Marquiſat, ſous le nom de Solas, à FRANÇOIS DE SOLAS, Préſident en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, pour lui & ſes hoirs mâles & femelles, en récompenſe de ſes ſervices, & en dédommagement des ſommes conſidérables qu'il avoit employées pour rendre la rivière de Lez navigable, & par là faire communiquer la Ville de Montpellier avec le Rhône, la Garonne, &c. Il épouſa *Françoiſe de la Croix de Sueille*, dont, pour fille unique,

DIANE, qui épouſa, le 16 Novembre 1684, *Philippe de Grave*, auquel elle porta le Marquiſat de Solas. Voy. GRAVE.

SOLIER (DU), en latin *Solerii*. Ancienne Nobleſſe, qui tire ſon nom d'un Fief, appelé LE SOLIER, auprès de Magnac, dans la Marche, & établie dans le Vivarais depuis la fin du XV[e] ſiècle.

Des Mémoires anciens, & l'Hiſtoire même, font mention de pluſieurs DU SOLIER, qualifiés *Chevaliers*, ſortis de cette Famille. BERTRAND DU SOLIER, ſuivant un ancien *Mémoire*, épouſa, en 1272, *Aude de Roquelaure*, à laquelle ſon frère, *Bertrand de Roquelaure*, avoit promis 500 écus philips.

Froiſſart fait une mention honorable de Meſſire REGNAULT DU SOLIER, dit *Limoſin*, qui, ayant ſuivi Bertrand du Gueſclin en Eſpagne, s'attacha au ſervice du Roi de Caſtille. Il fut tué, en 1385, à la bataille d'Aljubarokha, nommée *Juberokh* par Froiſſart, tome II, fol. 203 verſo, édit. d'Antoine Verard. Des *Mémoires* de Famille font auſſi mention de Meſſire BLANCHET DU SOLIER, qui, dans le commencement du XV[e] ſiècle, fut tué à Roye en Picardie, dont il étoit Gouverneur : il eſt à préſumer, par la conformité du nom & par celle du temps, que ce Gouverneur de Roye étoit le même que Meſſire BLANCHET DU SOLIER, dont parle Monſtrelet, & que cet hiſtorien dit avoir été, en 1416,

Gouverneur de Nesle en Vermandois, & y avoir été fait prisonnier. Sans doute qu'après avoir payé sa rançon, il fut pourvu du Gouvernement de Roye. Quoi qu'il en soit, ce sont des faits que nous rapportons simplement d'après Monstrelet, tome I, fol. 232 verso, édit. de Lhuilier 1572. Dom Vaissette, dans son *Histoire du Languedoc*, tome V, p. 685, fait mention d'un ANTOINE DU SOLIER, qui, en 1452, étoit Abbé de Bolbonne, Ordre de Cîteaux, au Diocèse de Mirepoix.

I. RAYMOND DU SOLIER, issu de la Famille des DU SOLIER de la Marche, & d'une branche qui s'étoit établie en Vivarais, épousa, par contrat du 3 Février 1488, *Blanche de Verras*, riche héritière. Par cet acte elle lui fit donation d'une partie de ses biens, ce qui le mit dans le cas de prouver sa filiation, & voici comment. En 1471, les deux Sénéchaussées de Toulouse & de Carcassonne avoient obtenu du Roi LOUIS XI un abonnement pour l'exemption du droit de franc-fief à jouir pendant 40 ans, & ce moyennant la somme de 15 mille liv. qu'elles avoient donnée à ce Prince : la Sénéchaussée de Beaucaire, qui est la troisième du Languedoc, n'avoit point été comprise dans cet accord, & ce ne fut qu'en 1497 qu'elle obtint du Roi CHARLES VIII l'avantage de jouir de la même exemption & sous les mêmes conditions que les deux autres Sénéchaussées (*Histoire du Languedoc*, tome V, p. 90, par Dom Vaissette). Le Vivarais étant une partie de la Sénéchaussée de Beaucaire, & RAYMOND DU SOLIER s'y étant établi neuf ans auparavant, il se trouva, par la donation de sa femme, possesseur d'un Fief dans cette Sénéchaussée. Comme nouvellement établi dans un pays où sa Famille n'étoit pas connue, il fut recherché, en 1489, par les Commissaires des francs-fiefs; mais les titres qu'il leur produisit, justifièrent & sa noblesse & sa filiation avec l'ancienne Famille DU SOLIER de la Marche. C'est ce dont ces Commissaires firent une déclaration dans l'acte de décharge en date du 18 Août 1489, où ils reconnoissent que RAYMOND DU SOLIER n'étoit point dans le cas de payer le droit de franc-fief, parce qu'il étoit *noble, issu de noble race, & de l'ancienne Famille des* DU SOLIER *dans la Marche* ; ce qu'ils expriment en ces termes : *quia ipse Raymundus, Nobilis, nobilique genere procreatus, ut potè ex antiquâ Soleriorum familiâ in Marchiâ Lemovicensi oriundus*, &c., &c. Ledit RAYMOND mourut en 1526, ne laissant qu'un fils, nommé ANTOINE, qui suit, lequel succéda aux biens paternels & maternels.

II. ANTOINE DU SOLIER, Ier du nom, rendit au Seigneur de la Voute hommage de plusieurs fiefs qu'il possédoit dans la Sénéchaussée de Beaucaire, par acte du 12 Août 1527, passé devant *de Conches*, Notaire. Il épousa, en 1529, noble *Anne de Faure*, en faveur de laquelle il testa le 9 Août 1542, à la charge de remettre la succession à leur fils aîné. Par un codicille du 8 Août 1549, il fit des legs à ses deux autres fils, & mourut, trois jours après, d'un coup de dague qu'il avoit reçu le 7 dudit mois d'Août 1549. On ne trouve point dans les *Mémoires* de Famille s'il avoit reçu ce coup de guet-apens ; mais, selon la tradition, c'étoit dans un combat singulier : on peut en effet le présumer. La Noblesse en ces temps-là étoit armée d'épée & de dague, & dans les combats singuliers elle se battoit avec l'une & l'autre arme. C'est ce qui se voit dans les Commentaires de Montluc, dans la Vie de d'Aubigné, dans divers récits historiques, & dans différentes défenses de port d'armes, où l'on ne permettoit que l'épée & la dague aux Gentilshommes. ANTOINE laissa

1. ANTOINE, qui suit ;
2. NICOLAS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
3. Et CLAUDE, rappelé dans le codicille de son père, du 8 Août 1549.

III. ANTOINE DU SOLIER, IIe du nom, épousa, le 19 Juillet 1562, *Anne d'Allard*. Il embrassa la Religion Prétendue Réformée, & y fit élever ses enfants, savoir :

1. & 2. PIERRE & JEAN, morts sans postérité ;
3. Et DAVID, qui suit.

IV. DAVID DU SOLIER épousa, le 14 Juin 1617, *Sara du Laurens*. Son attachement & son zèle pour la Religion lui fit prendre les armes contre son Roi, & perdre ses biens qui furent confisqués. Il laissa de son mariage :

1. DANIEL, maintenu dans sa *noblesse*, avec son frère ÉTIENNE, par Jugement des Commissaires du Conseil départis dans la Province du Languedoc, rendu à Montpellier le 12 Décembre 1668. Il fut marié le 13 Septembre 1661, & n'eut que des filles, dont l'aînée,

N... du Solier, épousa *Jacques d'Audibert de Luſſan de Roche-Maſſillan.*
2. Et Etienne, qui ſuit.

V. Etienne du Solier rentra dans le ſein de l'Égliſe, & épouſa, le 29 Septembre 1649, *Marie du Serre*, de laquelle il eut :

1. René, qui ſuit;
2. Et Antoine, Sieur d'Andans, qui fut Capitaine au Régiment de Périgord, & Chevalier de St-Louis. Etant priſonnier de guerre à la Roche en Ardennes, au Duché de Luxembourg, il y épouſa, le 9 Mai 1705, *Albertine de Tello*, fille du Gouverneur de la Ville, & en eut :
   1. Henri-Antoine, mort jeune;
   2. Charlotte-Sophie, reçue à St-Cyr, le 6 Juillet 1725, ſur les preuves de ſa nobleſſe faites devant le Juge d'armes de France : elle y eſt morte;
   3. Et N... du Solier, mariée à N... *de Chavanon.*

VI. René du Solier ſervit dans le Régiment de Jovyac, où il fut Lieutenant de la Colonelle. Il venoit d'avoir la Commiſſion de Capitaine, lorſqu'il fut tué au combat de Vaignac, contre les Proteſtants, au mois d'Avril 1703. Il avoit épouſé *Marie-Anne de Jovyac*, ſœur de ſon Colonel, de laquelle il n'a eu qu'un fils, nommé

VII. François du Solier, Lieutenant au Régiment de Caſtelnau. Ce Régiment ayant été réformé, il entra dans celui de Beauvoiſis, d'où il ſe retira, pour épouſer *Suſanne de la Garde*, dont, pour fils unique,

VIII. Joachim-Scipion du Solier, qui a ſervi, en qualité de Lieutenant, au Régiment de Brie, & eſt mort le 11 Juillet 1775. Il avoit épouſé, le 10 Octobre 1753, Alexandrine du Solier, ſortie de la branche de *Liſſac* & de *Labbatut*, de laquelle il a laiſſé :

1. Joachim-Scipion, Lieutenant au Régiment Provincial d'Anduze en 1772;
2. Jean-Henri, qui a été élève de l'École Royale Militaire, où il eſt entré en Janvier 1767. Il en eſt ſorti en 1773, ayant été nommé Sous-Lieutenant au Régiment de Tournaiſis, avec lequel il a été incorporé dans le Régiment Royal-Italien;
3. Jean-Henri-Regis;
4. Marie-Philippine;
5. Et Charlotte-Sophie.

SECONDE BRANCHE.

III. Nicolas du Solier (fils puîné d'Antoine, Ier du nom, & d'*Anne de Faure*) fut appelé à la ſucceſſion de ſon père, par un codicille du 8 Août 1549. Il reſta attaché à la Religion catholique & au ſervice du Roi, pour lequel il avoit porté les armes, comme il paroît par une Requête de Jean, ſon fils, qui repréſente l'attachement & la fidélité inviolable avec laquelle lui & ſes ancêtres ont ſervi le Roi. *Anne de Faure*, mère dudit Nicolas, le fit héritier par ſon teſtament du 8 Mars 1591; mais cet héritage, qui étoit conſidérable, ne paſſa point à ſa poſtérité, & il mourut en Mai 1615. Il avoit épouſé, le 13 Août 1569, *Alix de Cheylus*. Le goût qu'ils eurent pour la dépenſe, donna lieu à la diſſipation de tous leurs biens, qui furent vendus par décret peu de mois après la mort du mari.

IV. Jean du Solier, leur fils, né en 1570, mentionné, ainſi que ſes enfants, dans le Jugement dont il a été parlé plus haut, porta les armes pour le ſervice du Roi. Sa longue vie lui procura la ſatisfaction de voir tous ſes enfants lui faire honneur & ſervir avec diſtinction, n'ayant pu leur donner pour tout bien qu'une bonne éducation, & il mourut en Décembre 1675, âgé de 105 ans. Il avoit épouſé 1° *Eve Panaye*; & 2° le 15 Octobre 1635, *Marguerite de Griotier*. Du premier lit il eut :

1. Dalmas, qui ſuit;
2. Philibert, qui quitta le ſervice après avoir perdu un bras au ſiége de Salſes en Rouſſillon.

Et du ſecond lit :

3. François, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après;
4. Nicolas, Religieux en 1662;
5. Antoine, Sieur d'Antraigue, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Mérinville, tué en Bavière au combat donné dans la plaine d'Hochſtædt en 1703, contre les Impériaux, commandés par le Général Styrum;
6. Et Jacques, tige de la quatrième branche, mentionnée en ſon rang.

V. Dalmas du Solier, Sieur de Monneron, épouſa, le 21 Janvier 1663, *Françoiſe de Loche*, dont :

1. Jean, qui ſuit;
2. Joseph-César, Lieutenant au Régiment d'Aubuſſon, Cavalerie, tué à la ſeconde bataille d'Hochſtædt le 13 Août 1704;

3. Jean-Louis, Lieutenant au Régiment de la Chaux-Montauban, & incorporé dans celui de Toulouſe : il mourut fort peu de temps après ;
4. Nicolas, qui mourut Lieutenant dans le Régiment de la Chaux-Montauban ;
5. François, Lieutenant de Grenadiers au Régiment du Maine, Infanterie, tué, en 1707, au ſiége de Lérida en Catalogne.

VI. Jean du Solier de Monnfron ſervit quatre ans dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes de Longwy, d'où il ſortit, en 1680, pour être Lieutenant au Régiment de Rouergue, & épouſa, le 11 Février 1702, *Louiſe de Baronnat*, dont, pour fils unique,

VII. Jean-François du Solier de Monneron, marié, le 19 Janvier 1723, à *Iſabeau Chambon*, de laquelle il a eu :

1. Joseph-César, Lieutenant en premier au bataillon de la Motte du Corps Royal de l'Artillerie & du Génie, mort à Hanovre en 1757, âgé de 22 ans ;
2. Pierre, entré au Régiment de Périgord en Mars 1762, mort le 21 Juillet de la même année ;
3. Antoine, qui ſuit ;
4. Et Élisabeth, mariée, le 16 Mai 1771, à noble *Claude de Roſlaing*, Sieur du Caſtellet, dont elle a des enfants.

VIII. Antoine du Solier de Monneron a épouſé, en 1775, *Madeleine de Pleiné de Vaux*.

TROISIÈME BRANCHE.

V. François du Solier, Sieur de Brotty (fils aîné de Jean, & de *Marguerite de Griotier*, ſa ſeconde femme), ſervit dans le Régiment de Bulonde, où il devint Aide-Major, & fut enſuite Capitaine au Régiment de la Tourette. Il mourut en 1730, âgé de 94 ans, & avoit épouſé, en 1680, *Jeanne Esbrayat de Creaux*, dont il eut :

Jean-François, qui ſuit ;
Et François, appelé *le Chevalier de Brotty*, Lieutenant au Régiment de Royal-Comtois, mort, en Piémont, des bleſſures qu'il avoit reçues.

VI. Jean-François du Solier de Brotty fut Lieutenant dans le Régiment de Royal-Comtois, d'où il ſe retira après le décès de ſon frère, & épouſa, en 1707, *Marie Deſpréaux*, dont il a eu :

1. François, qui ſuit ;
2. Jean-Antoine, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Docteur en Théologie ;
3. Jean-Louis, Seigneur du Soget, le Griotier, &c. Chevalier de St-Louis, ci-devant Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, & Commandant, en 1756, de l'École d'Artillerie & du Génie de Grenoble, qui s'eſt retiré du ſervice en 1759 ;
4. Et Marie-Madeleine, Religieuſe Urſuline, morte en 1771.

VII. François du Solier de Brotty, Seigneur du Soget, le Griotier, &c., a été Lieutenant au Régiment de Mortemart, & après avoir quitté le ſervice, a épouſé, le 17 Juillet 1752, Alexandrine du Solier, ſa couſine, dernière fille de Henri, Seigneur de Liſſac & de Labbatut, & de *Marie de Jalabert*. Il eſt mort, ſans poſtérité, au mois de Septembre de ladite année 1752.

QUATRIÈME BRANCHE.

V. Jacques du Solier, Seigneur de Liſſac & de Labbatut (dernier fils de Jean, & de *Marguerite de Griotier*, ſa ſeconde femme), fut Capitaine de Cavalerie au Régiment de Mérinville, & épouſa, le 8 Avril 1677, *Françoiſe de Pontaut*, au Comté de Foix, dont :

Henri, qui ſuit ;
Et une fille, mariée à *Louis de Caſſaignard de Saint-Amand*, Seigneur dudit lieu, Capitaine de Grenadiers au Régiment Royal, & Chevalier de St-Louis.

VI. Henri du Solier, Seigneur de Liſſac & de Labbatut, Capitaine-Commandant au Régiment de la Rochefoucauld, Cavalerie, & Chevalier de St-Louis, épouſa, le 23 Mars 1716, *Marie de Jalabert*, de laquelle il a eu un fils, mort jeune, & cinq filles. La dernière eſt

VII. Alexandrine du Solier, mariée, 1° le 17 Juillet 1752, à François du Solier de Brotty, ſon couſin ; & 2° le 10 Octobre 1753, à Joachim-Scipion du Solier, mentionné au VIIIe degré de la première branche.

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois roſes de gueules, & accoſtée de deux étoiles d'or, au chef d'argent.*

Voyez, ſur cette Famille, les *Jugements ſur la Nobleſſe de Languedoc*, dans le Livre intitulé : *Pièces fugitives, pour ſervir à l'Hiſtoire de France*, tome I, p. 203 ; *le Catalogue général des Gentilshommes de la Province du Languedoc*, de Henri de

Caux, imprimé à Pézénas en 1676, p. 70, & l'*Armorial général de France.*

SOLIER DE MARCILLAC (DU), en Poitou.

N... DU SOLIER eut pour enfants :

1. SIMON, Sieur de Marcillac, Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi en 1722 ;
2. MARTIAL, Sieur de Lage, Major du Régiment de Bourbon, Infanterie, Chevalier de St-Louis ;
3. Autre MARTIAL, Sieur de la Terrie, Capitaine dans le Régiment de Villeroy, Chevalier de St-Louis ;
4. LÉONARD, Capitaine dans le Régiment d'Artois, Infanterie, Chevalier de St-Louis;
5. FRANÇOIS, Sieur de la Borie, Capitaine dans le Régiment de la Rocheguyon, Cavalerie, Chevalier de St-Louis ;
6. LOUIS, Sieur de Verdurier, Capitaine dans le Régiment de Lyonnais, Infanterie, auſſi Chevalier de St-Louis;
7. Et PIERRE, Sieur de la Motte, Capitaine d'une Compagnie entretenue dans les Iles de la Martinique (Voy. l'*Armorial général de France*, reg. I. part. II, pag. 519.)

Les armes : *de gueules, au lion d'or, tenant de ſa patte droite une épée d'argent, la pointe en haut, la garde & la poignée d'or, & accoſté de deux gantelets auſſi d'or, l'écu timbré d'un caſque de profil.*

SOLIGNAC-VEAUNE, en Dauphiné : *écartelé, au 1 d'or, au lion de ſable, armé, lampaſſé & membré de gueules ; au 2 de gueules, chapé & chauſſé d'argent, à 3 glands d'azur couverts d'or ; au 3 d'azur à la tête de cerf d'or ; au 4 d'or, à une patte d'ours d'azur, chargée de 6 beſants d'argent, 3, 2 & 1.*

* SOLMS ou HOHEN-SOLMS, bourg d'Allemagne, qui donne le nom au Comté de SOLMS, que l'on prétend avoir été fondé dans le IXe ſiècle par *Eberhard*, Comte *de Naſſau*. L'on commence la généalogie des Comtes de ce nom à

I. BERNARD, Comte DE SOLMS, qui ſervit en 1346, dans l'armée de l'Empereur Louis IV, contre le Marquis de Moravie, & mourut en 1380. Il avoit épouſé *Juſtine*, Comteſſe *de Lippe*, dont il eut

II. OTHON, Comte DE SOLMS, qui mourut le 27 Octobre 1409. Il avoit épouſé *Agnès*, Comteſſe *de Falkenſtein*, morte le 1er Septembre 1409, dont vinrent :

1. BERNARD, qui ſuit ;
2. Et JEAN, auteur de la branche de *Solms-Lich*, rapportée ci-après.

III. BERNARD, IIe du nom, Comte DE SOLMS, mourut le 6 Août 1459. Il avoit épouſé *Éliſabeth*, Comteſſe *d'Iſenbourg*, morte le 1er Août 1451, dont

IV. OTHON, IIe du nom, Comte DE SOLMS, né le 22 Novembre 1426, mort le 29 Juin 1504. Il avoit épouſé, en 1464, *Anne*, Comteſſe *de Naſſau-Wiſbaden*, morte le 1er Mars 1480, dont il eut

V. BERNARD, IIIe du nom, Comte DE SOLMS, né en 1468, mort le 3 Mars 1547, qui avoit épouſé *Marguerite*, Princeſſe *de Henneberg*, dont vint :

VI. PHILIPPE, Comte DE SOLMS, né le 23 Février 1494, mort le 11 Février 1581, qui avoit épouſé *Anne*, Comteſſe *de Tecklenbourg*, dont :

1. CONRAD, qui ſuit ;
2. Et MARGUERITE, mariée à ERNEST, Comte DE SOLMS-LICH.

VII. CONRAD, Comte DE SOLMS, mort le 27 Décembre 1592, avoit épouſé, le 16 Juin 1559, *Éliſabeth*, Comteſſe *de Naſſau*, morte le 18 Novembre 1603, dont ſept fils, entr'autres :

1. JEAN-ALBERT, qui ſuit ;
2. GUILLAUME, auteur de la branche de *Solms-Greiffenſtein*, appelée depuis *Solms-Braunfels*, qui viendra en ſon rang ;
3. Et REINHARD, auteur de la branche de *Hungen*, rapportée plus loin.

VIII. JEAN-ALBERT, Comte DE SOLMS, né le 5 Mars 1563, mort le 4 Mai 1623, avoit épouſé, 1° le 2 Mai 1590, *Éliſabeth*, Comteſſe *de Sayn-Wittgenſtein*, morte le 29 Avril 1617 ; & 2° *Julienne*, Comteſſe *de Naſſau*. Du premier lit vint, entr'autres enfants,

IX. JEAN-ALBERT, IIe du nom, Comte DE SOLMS, né le 2 Juin 1599, mort en Octobre 1648, qui avoit épouſé *Anne-Éliſabeth*, Comteſſe *de Falkenſtein*, dont il eut

X. HENRI-MAURICE, Comte DE SOLMS-TECKLENBOURG, né en 1636, qui paſſa la plus grande partie de ſa vie au ſervice des États de

Hollande, & fut tué à la bataille de Nerwinde le 29 Juillet 1693. Il avoit épousé, le 25 Septembre 1683, CHARLOTTE-HENRIETTE DE SOLMS-LAUBACH, née le 4 Janvier 1667, fille du Comte CHARLES-OTHON, dont il n'eut pas d'enfants. Cette branche s'éteignit en sa personne.

BRANCHE

de SOLMS-GREIFFENSTEIN, *appelée depuis* SOLMS-BRAUNFELS.

VIII. GUILLAUME (fils puîné de CONRAD), Comte DE SOLMS, Tecklenbourg, né en 1570, épousa, en 1602, *Amélie*, Comtesse *de Nassau*, dont, entr'autres enfants,

1. GUILLAUME, qui suit;
2. Et ANNE-AMÉLIE, née le 1er Juin 1617, mariée à PHILIPPE-REINHARD, Comte DE SOLMS-HOHEN-SOLMS.

IX. GUILLAUME, Comte DE SOLMS, Tecklenbourg, né le 9 août 1609, épousa 1° JEANNE-SIBYLLE DE SOLMS-LICH; & 2° *Ernestine-Sophie*, Comtesse *de Hohenlohe-Schillingsfurst*. Du premier lit vint, entr'autres enfants,

X. GUILLAUME-MAURICE, Comte DE SOLMS, né en 1651, mort le 9 Février 1724, qui avoit épousé, le 6 Janvier 1679, *Madeleine-Sophie*, Princesse *de Hesse-Hombourg*, née le 24 Avril 1660, morte en 1720. De ce mariage il eut :

1. GUILLAUME-HENRI, né le 8 Novembre 1682;
2. CHRISTINE-CHARLOTTE, née le 11 Novembre 1690, mariée, le 3 Octobre 1721, à *Casimir-Guillaume*, Landgrave *de Hesse-Hombourg*, mort le 9 Octobre 1726;
3. Et FRÉDÉRIC-GUILLAUME, qui fuit.

XI. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, Comte, puis Prince DE SOLMS-BRAUNFELS, né le 11 Janvier 1696, épousa 1° le 29 Août 1719, *Madeleine-Henriette*, Comtesse *de Nassau-Weilbourg*, née le 11 Septembre 1691, morte le 29 Août 1725; 2° en 1726, LOUISE-CHARLOTTE DE SOLMS-WILDENFELS, née le 30 Septembre 1705; & 3° en Décembre 1745, *Charlotte-Catherine de Bavière*, née le 19 Novembre 1699, fille de *Jean-Charles*, Prince Palatin de Birkenfeld. Du premier lit vinrent :

1. FERDINAND-GUILLAUME-ERNEST, qui fuit;
2. CHARLOTTE-HENRIETTE-MADELEINE, née le 16 Août 1725.

Du second lit sont nés :

3. CHARLES-LOUIS-GUILLAUME, né le 14 Juin 1727, Capitaine en Hollande;
4. ÉLISABETH-MARIE-BÉNIGNE, née le 2 Août 1728;
5. ULRIQUE-LOUISE, née le 30 Avril 1731, mariée, le 10 Octobre 1746, à *Frédéric-Charles-Louis*, Landgrave *de Hesse-Hombourg*, mort le 7 Février 1751;
6. GUILLAUME-CHRISTOPHE, né le 20 Juin 1732;
7. LOUIS-RODOLPHE-GUILLAUME, né le 25 Août 1733;
8. AMÉLIE-ÉLÉONORE, née le 22 Novembre 1734, mariée, le 16 Décembre 1765, à *Charles-Louis*, Prince *d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg*, né le 16 Mai 1723;
9. ANTOINE-ERNEST, né le 3 Septembre 1739;
10. MADELEINE-SOPHIE, née le 14 Janvier 1742, mariée, le 21 Avril 1778, à *Victor-Amédée*, Prince *d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg*, né le 21 Mai 1744;
11. CHRISTIANE-CHARLOTTE-FRÉDÉRIQUE, née le 31 Août 1744, mariée, *à Simon-Adolphe*, Comte *de Lippe-Detmold*, mort le 1er Mai 1782.

XII. FERDINAND-GUILLAUME-ERNEST, Prince DE SOLMS-BRAUNFELS, né le 8 Février 1721, Lieutenant-Général d'Infanterie au service de Hollande, mourut en Octobre 1783. Il avoit épousé, le 23 Août 1756, SOPHIE-CHRISTINE-WILHELMINE, Comtesse DE SOLMS-LAUBACH, née le 29 Août 1741, dont :

1. GUILLAUME-CHRÉTIEN-CHARLES, né le 9 Janvier 1759;
2. AUGUSTE-LOUISE, née le 15 Janvier 1764;
3. GUILLAUME-HENRI-CASIMIR, né le 30 Avril 1765;
4. LOUISE-CAROLINE-SOPHIE, née le 7 Juillet 1766;
5. CHARLES-AUGUSTE-GUILLAUME-FRÉDÉRIC, né le 9 Octobre 1768;
6. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, né le 22 Octobre 1770;
7. Et LOUIS-GUILLAUME-CHRÉTIEN, né le 26 Octobre 1771.

BRANCHE

de HUNGEN.

VIII. REINHARD, Comte DE SOLMS (septième fils de CONRAD), né en 1573, mort en 1630, avoit épousé 1° *Walpurge-Anne*, Comtesse *de Falkenstein*; & 2° *Elisabeth Wild & Rhingrave*, veuve de *Philippe-Louis*, Comte *d'Isenbourg*. Du second lit vint :

IX. MAURICE, Comte DE SOLMS, né le 21 Novembre 1622, mort en Décembre 1678, le dernier de sa branche. Il avoit épousé *Florentine de Brederode*, morte le 3 Février 1698, dont il eut :

REINHARD-WOLFARD, Comte de Solms, mort à la Haye en 1675, à 19 ans.

BRANCHE

de SOLMS-LICH.

III. JEAN, Comte DE SOLMS-LICH (second fils d'OTHON), mourut en 1457. Il avoit épousé *Élisabeth-Catherine*, Baronne *de Cronberg*, morte en 1430, dont

IV. CUNO, Comte DE SOLMS-LICH, mort le 3 Mai 1477, qui avoit épousé *Walburge Wild* & *Rhingrave*, dont :

V. PHILIPPE Comte DE SOLMS-LICH, mort le 3 Octobre 1544. Il avoit épousé, en 1489, *Adrienne*, Comtesse *de Hanau*, morte le 12 Avril 1524, dont il eut :

1. REINHARD, qui suit ;
2. Et OTHON, auteur de la branche de *Solms-Laubach*, rapportée ci-après.

VI. REINHARD, Comte DE SOLMS-LICH, né le 12 Octobre 1491, mort le 23 Septembre 1562, avoit épousé, le 13 Janvier 1524, *Marie*, Comtesse *de Sayn-Wittgenstein*, morte le 13 Mai 1586, dont huit fils, entr'autres :

1. ERNEST, qui suit ;
2. Et HERMANN-ADOLPHE, auteur de la branche de *Hohen-Solms*, à présent *Solms-Lich*, qui viendra en son rang.

VII. ERNEST, Comte DE SOLMS-LICH, né le 17 Août 1527, mort le 26 Août 1590, avoit épousé, en 1556, MARGUERITE DE SOLMS, morte le 28 Mars 1594, dont :

1. ERNEST, qui suit ;
2. Et PHILIPPE, auteur de la branche de *Neuhaus*, rapportée plus loin.

VIII. ERNEST, IIe du nom, Comte DE SOLMS-LICH, né le 6 Juillet 1565, mort le 24 Août 1619, avoit épousé, le 9 Janvier 1598, *Anne*, Comtesse *de Mansfeld*, morte le 7 Août 1620, dont :

IX. LOUIS-CHRISTOPHE, Comte DE SOLMS-LICH, né le 6 Octobre 1618, marié à *Amène-Amélie*, Comtesse *de Wied*, dont :

X. HERMANN-ADOLPHE-MAURICE, Comte DE SOLMS-LICH, né le 12 Septembre 1646, mort sans postérité en 1718.

BRANCHE

de NEUHAUS.

VIII. PHILIPPE, Comte DE SOLMS (quatrième fils d'ERNEST Ier, Comte de SOLMS-LICH), né le 4 Juillet 1569, mort le 13 Février 1631, avoit épousé *Sabine Poppel*, Baronne de Lobkowitz, dont vint :

IX. PHILIPPE-ADAM, Comte DE SOLMS, Seigneur héréditaire de Neuhaus, marié à *Élisabeth-Raschinie de Riesenbourg*, dont il ne laissa que :

JOSÈPHE, née en 1663, mariée, en Février 1689, à *Sigismond-Guillaume*, Comte *de Kœnigsegg-Rothenfels*, né le 26 Février 1663, mort le 8 Mai 1709.

BRANCHE

de HOHEN-SOLMS, *à présent* SOLMS-LICH.

VII. HERMANN-ADOLPHE, Comte DE SOLMS (huitième fils de REINHARD, Comte DE SOLMS-LICH), né le 28 Septembre 1545, mort le 7 Avril 1601, avoit épousé, le 19 Mars 1589, *Anne-Sophie*, Comtesse *de Mansfeld*, dont:

VIII. PHILIPPE-REINHARD, Comte DE SOLMS, né le 24 Juillet 1593, mort en 1635, qui avoit épousé *Élisabeth*, Comtesse de *Wied-Runkel*, dont :

IX. PHILIPPE-REINHARD, IIe du nom, Comte DE SOLMS, né le 18 Juin 1615, mort en 1665, qui avoit épousé 1° ANNE-AMÉLIE DE SOLMS-GREIFFENSTEIN ; & 2° *Catherine-Éléonore*, Baronne *de Tschernembl*. Du second lit vint :

X. LOUIS, Comte DE SOLMS, né en 1646, mort le 24 Août 1707, qui avoit épousé 1° *Louise*, Comtesse *de Dohna*, morte le 8 Novembre 1687 ; & 2° en Mai 1691, *Wilhelmine-Élisabeth*, Comtesse *de Linange-Dachsbourg*. Du premier lit vint, entr'autres enfants,

XI. FRÉDÉRIC-GUILLAUME, Comte DE SOLMS, né le 13 Février 1682, qui hérita de Lich en 1718.

BRANCHE

de SOLMS-LAUBACH.

VI. OTHON, Comte DE SOLMS (second fils de PHILIPPE, Comte DE SOLMS-LICH), né le 11 Mai 1496, mort le 14 Mai 1522, avoit épousé *Anne de Mecklenbourg*, morte le 6 Mai 1525, veuve de *Guillaume*, Landgrave *de Hesse*, dont :

VII. Frédéric-Magnus, Comte de Solms, né en 1521, mort le 13 Janvier 1561, qui avoit épousé, en 1545, *Jeanne*, Comtesse *de Wied*, veuve de *Gaspard*, Comte *de Mansfeld*, dont il eut :

1. Jean-George, qui suit ;
2. Et Othon, né le 25 Juin 1550, auteur de la première branche de *Sonnenwalde*, marié, en 1581, à *Anne-Émilie*, Comtesse *de Nassau-Saarbruck*, morte le 29 Juin 1612, dont :

   Frédéric-Albert, Comte de Solms, mort en 1615, sans postérité. Il avoit épousé *Sophie*, Baronne *de Tautenberg*, veuve de *Gaspard*, Comte *de Mansfeld*.

VIII. Jean-George, Comte de Solms, né le 26 Novembre 1547, mort le 19 Août 1600, avoit épousé, le 7 Décembre 1572, *Marguerite*, Comtesse *de Schombourg*, morte le 20 Juin 1606, veuve de *Guillaume*, Comte *de Hohenstein*, dont sept fils, entr'autres :

1. Albert-Othon, qui suit ;
2. Henri-Guillaume, né le 21 Mars 1583, auteur de la seconde branche de *Sonnenwalde*, mort le 21 Mars 1632. Il avoit épousé 1° le 5 Octobre 1612, *Sophie-Dorothée*, Comtesse *de Mansfeld*, morte le 22 Janvier 1617 ; & 2° en 1620, *Marie-Madeleine*, Comtesse *d'Oettingen*, née en 1600, morte en 1636, remariée à *George-Frédéric*, Comte *de Hohenlohe*, mort le 7 Juillet 1645. Du second lit vint :

   George-Frédéric, né en 1625, mort le 26 Juillet 1688, qui avoit épousé, 1° en 1648, *Praxède*, Comtesse *de Hohenlohe-Pfædelbach*, née le 11 Mars 1627, morte en 1662 ; & 2° en 1664, *Anne-Sophie*, Princesse *d'Anhalt-Bernbourg*, née le 13 Septembre 1640. Du premier lit vint :

      Othon-Henri, né le 24 Décembre 1654, marié, en 1689, à *Charlotte de Groseck*, dont :

         Frédéric-Eberhard, né le 17 Mai 1691.

3. Et Jean-George, auteur de la branche de *Baruth, Rædelheim* & *Assenheim*, qui viendra en son rang.

IX. Albert-Othon, Comte de Solms-Laubach, né le 9 Décembre 1576, mort le 2 Mars 1610, avoit épousé, le 8 Octobre 1601, *Anne*, Landgrave *de Hesse*, dont :

X. Albert-Othon, Comte de Solms-Laubach, né le 20 Juin 1610, mort en 1656, qui avoit épousé, le 11 Septembre 1631, *Catherine-Julienne*, Comtesse *de Hanau*, dont :

XI. Charles-Othon, Comte de Solms-Laubach, né le 22 Août 1633, mort le 6 Août 1676, le dernier de sa branche, qui avoit épousé, en Février 1654, *Amène-Élisabeth*, Comtesse *de Bentheim*, dont il eut :

1. Catherine-Amélie, née le 26 Septembre 1654, mariée, en 1680, à *Philippe*, Landgrave *de Hesse-Philippsthal*, mort le 18 Juin 1721 ;
2. Et Charlotte-Henriette, née le 4 Janvier 1667, mariée, le 25 Septembre 1683, à Henri-Maurice, Comte de Solms.

BRANCHE
de Solms-Baruth, Rœdelheim & Assenheim.

IX. Jean-George, Comte de Solms (septième fils de Jean-George, Comte de Solms-Laubach), né le 19 Novembre 1591, mort le 4 Février 1632, avoit épousé, le 28 Mai 1620, *Anne-Marie*, Comtesse *d'Erbach*, dont :

1. Jean-Louis, né en 1621, mort le 14 Juin 1631 ;
2. Jean-Auguste, qui suit ;
3. Jean-Frédéric, auteur de la branche de *Wildenfels*, rapportée ci-après ;
4. Et Frédéric-Sigismond, né en 1627, mort en 1696.

X. Jean-Auguste, Comte de Solms, né en 1623, mort en 1680, avoit épousé, en 1653, *Éléonore-Barbe-Marie*, Comtesse *de Craz-Scharfenbourg*, dont :

1. Louis, né le 28 Septembre 1664 ;
2. Et Louis-Henri, qui suit.

XI. Louis-Henri, Comte de Solms, né le 25 Août 1667, a servi dans les troupes du Roi d'Angleterre, & est mort le 1er Mai 1728. Il avoit épousé, en 1695, *Wilhelmine-Christine*, Comtesse *de Limpourg-Gaildorf*, dont il a des enfants.

BRANCHE
de Solms-Wildenfels.

X. Jean-Frédéric, Comte de Solms (troisième fils de Jean-George, Comte de Solms-Baruth), né le 19 Février 1625, mort le 30 Décembre 1696, avoit épousé *Bénigne*, Comtesse *de Promnitz*, dont, entr'autres enfants,

XI. Frédéric-Ernest, Comte de Solms, né le 26 Mars 1671, mort le 27 Janvier 1723.

* SOLRE : c'eſt une Terre en Hainaut, qui fut érigée en Comté en 1592, en faveur de *Philippe de Croy*, Seigneur de Molembais. Voy. CROY.

SOMBERNON. Les Seigneurs de Sombernon ſont ſortis des Seigneurs de *Montagu*, branche des anciens Ducs de Bourgogne, par *Alexandre de Montagu*, qui vivoit en 1293, ſecond fils de *Guillaume* Ier, Seigneur de Montagu, & de Jacquette, Dame de Sombernon.

Le dernier mâle de cette Maiſon fut :

Jean de Montagu, Seigneur de Sombernon, mort le 6 Juin 1391, qui ne laiſſa que

1. Catherine, Dame de Sombernon, mariée à *Guillaume de Villars-Seyſſel* ;
2. Odette, qui épouſa *Bertauld de Coligny*, IIe du nom, Seigneur d'Excreſſia ;
3. Et Jeanne, mariée à *Guy de Rougemont*, Chevalier, Seigneur de Ruffei.

Sombernon eſt poſſédé, en 1757, par la Ducheſſe de Luynes.

Les armes : *de* Bourgogne, *au franc quartier d'hermines*.

SOMEIRE : *l'Hiſt. hér. de la Nobleſſe de Provence*, tome II, p. 424, dit que cette Famille eſt connue à Arles il y a plus de 300 ans, où elle eſt miſe au rang des anciennes races de cette Ville. Bertrand de Someire y jouiſſoit des priviléges de la Nobleſſe ſur la fin du XIVe ſiècle. De lui deſcend N... de Someire, Officier dans la Maiſon du Roi.

Cette Famille, maintenue dans ſa Nobleſſe en 1667, porte pour armes : *d'azur, à deux bandes d'or, bordées de gueules, accompagnées en chef de trois étoiles d'or, & en pointe de trois beſants d'argent, le tout poſé en orle.*

SOMMERE, ancienne Famille de Normandie, qui a reçu ſon nom de la Terre de Sommere, compoſée de quatre paroiſſes de ce nom, différenciées par l'invocation de quatre différents Patrons, comme St.-Pierre, St.-Nicolas de Sommere, &c., ſituées le long de la petite rivière de Sommere, près l'Aigle. Yollent de Sommere épouſa, en 1320, *Jean de Chambray*, IIe du nom, Chambellan du Roi Charles le Bel. Son neveu, Gilbert de Sommere, étoit Chevalier, Seigneur de Sommere & de la Ferrière-au-Doyen, le 3 Novembre 1393. Il n'eut qu'une fille, *Jeanne*, qui épouſa *Jean Dennebault*, Chevalier, Seigneur de Sommere & de la Ferrière-au-Doyen, à cauſe de ſa femme. Ils vivoient l'un & l'autre le 8 Octobre 1415, ainſi qu'en font foi les aveux rendus à la Seigneurie de la Ferrière-au-Doyen.

Cette Famille portoit pour armes : *d'azur, à deux bandes d'or, accompagnées de trois molettes d'éperon d'or en haut, & de trois beſants d'argent en bas.*

SOMMERY. N..., Chevalier, puis Marquis de Sommery, premier Lieutenant dans le Régiment des Gardes-Françaiſes, avec rang de Colonel, a été nommé Capitaine dans le même Régiment en Janvier 1767. Il a un neveu nommé Gouverneur d'Obernail le 2 Juillet 1766.

SOMMIÈVRE, en Champagne : *d'azur, à deux maſſacres de cerf d'or, poſés l'un ſur l'autre.*

SOMPSOIS, en Champagne : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de gerfaut du même.*

* SORANS : Terre & Seigneurie ſituée au Comté de Bourgogne.

Elle eſt unie à celle de *Munans*, au même Comté, avec leurs dépendances, ayant haute, moyenne & baſſe Juſtice, & a été érigée en *Baronnie*, ſous la dénomination de *Munans*, par Lettres Patentes données à Marly au mois de Juillet 1774, inſinuées au Bureau de Montbozon le 13 Novembre ſuivant, & enregiſtrées au Parlement de Beſançon le 1er Décembre de la même année, en faveur de Charles-François de Chaffoy, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur deſdits lieux, &c., & de ſes enfants & deſcendants mâles. (Voy. CHAFFOY.)

SORBA, Famille noble de Gênes.

Augustin-Paul-Dominique Sorba, Seigneur de la Villette, en l'Ile de Corſe, appelé le *Marquis de Sorba*, né à Paris le 27 Août 1715, a été nommé d'abord Miniſtre de la

République à la Cour de France, en Avril 1749, & Miniſtre Plénipotentiaire en Mars 1754. Il épouſa, à Paris en Mai 1749, *Marie-Honorée-Sophie de Montgrand,* veuve d'*André Peloux,* Commiſſaire ordinaire des Guerres, & fille de *Charles,* citoyen de Marſeille. Ils n'ont pas d'enfants.

SORBER, dit DE SORBERIO, Famille du Béarn

FRANÇOIS-ANDRÉ SORBER, Écuyer, né le 28 Janvier 1703, fut pourvu au mois de Janvier 1734, de l'office de Chevalier d'Honneur en la Cour de Parlement, Chambre des Comptes, Aides & Finances de Navarre, ſéante à Pau. (Voy. l'*Armorial génér. de France,* reg. Ier. part II, p. 521.)

Les armes: *d'argent, à trois Mouchetures d'hermines de ſable, poſées 2 & 1, écartelé d'azur, à une tour d'argent.*

SORBIER. (DU) Famille qui ſubſiſte en

ÉTIENNE DU SORBIER, Seigneur de la Touraſſe, marié à *Anne de Gironde de Caſtelſagrat,* dont il eut :

1. JOSEPH, qui épouſa *Françoiſe de Nogaires ;*
2. FRANÇOIS, Chevalier du Sorbier, Officier d'Infanterie ;
3. Et PHILIPPE, demeurant au château de la Touraſſe, près Valence.

Les armes : *d'argent, à trois ſorbes d'or.* Couronne de Comte.

SORCI, en Champagne, à Paris & dans l'Orléanais.

NOEL DE SORCI, Ecuyer, Seigneur du Buiſſon, qui vivoit en 1508, fut le triſaïeul de :

SYMPHORIEN DE SORCI, Ecuyer, Sieur du Buiſſon, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe par ordonnance de 1669. Il épouſa, le 16 Janvier 1642, *Suſanne du Gard,* dont :

ARMAND-FRANÇOIS DE SORCI, Écuyer, Seigneur de la Tuille, Lieutenant de la Vénerie du Roi, qui épouſa *Jeanne Jabard,* dont des enfants. (Voy. l'*Armorial génér. de France,* reg. Ier, part. II, p. 522.)

Les armes : *faſcé d'or & d'azur de ſix pièces, & un chef de gueules.*

SOREAU DE SAINT-GERAN. On trouve JEAN SOREAU, Ecuyer, Seigneur de Coudun, qui vivoit en 1425. JEAN SOREAU, Seigneur de St.-Geran, ſon troiſième fils, fut Grand Veneur de France en 1456. Cette Maiſon a fini à ANTOINE SOREAU, Seigneur de St.-Geran, de Veaux, de St.-Loup, &c., mort le 10 Janvier 1530, qui ne laiſſa que ANNE, mariée à *Gabriel,* Seigneur *de la Guiche* & de Chaumont.

Les armes : *d'argent au ſureau de ſable.*

SOREL, en Bretagne : *d'argent, à l'aigle de ſable, membrée & becquée de gueules.*

SOREL, en Picardie : *de gueules, à deux léopards d'argent, poſés l'un ſur l'autre, couronnés d'or.*

SORIN, Écuyer, Sieur de la Marre, de Cartot, de la Bretonnière, &c., en Normandie, élection de Coutances ; Famille qui porte pour armes : *d'argent, à trois perroquets de ſinople, onglés & becqués d'or, 2 & 1.*

SORNY, en Champagne : *de gueules, à trois coutres d'argent poſés en pal.*

SOTOMAYOR, Famille noble d'Eſpagne, dont étoit

Don N... *Maſones de Lima,* qui laiſſa :

1. N... ſubſtitué au nom de SOTOMAYOR, & en cette qualité Duc & Seigneur de Sotomayor & Grand d'Eſpagne. Il a été nommé Ambaſſadeur de S. M. C. en Portugal en 1745, & Préſident du Conſeil Royal des Ordres en Novembre 1753 ;
2. Et JACQUES, qui ſuit.

Don JACQUES *Maſones de Lima &* SOTOMAYOR, Lieutenant-Général des armées d'Eſpagne, a été fait d'abord Capitaine de Dragons au Régiment de Caller le 18 Septembre 1719, & incorporé dans celui de Luſitanie le 18 Juillet 1722. Il a eu commiſſion de Colonel au même Régiment le 6 Novembre 1736 ; a été fait Colonel de celui de Friſe, le 8 Mars 1740, Brigadier de Dragons le 18 Septembre 1744, Aide de Camp de l'Infant Dom Philippe, aujourd'hui, Duc de Parme, le 12 Août 1745, Gentilhomme de la Chambre du Roi avec exercice le 27 Septembre ſuivant ; Maréchal de Camp le 12 Avril 1747, Miniſtre Plénipotentiaire pour la dernière paix le 20 Mai ſuivant. Il a eu le titre d'Ambaſſadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire pour la même paix le 12 Mai 1747 ; a été fait Lieutenant-Général des

Armées, le 6 Mai 1749, & nommé Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire à la Cour de France, le 22 Septembre 1751. Il n'eſt pas marié.

*SOUABE, grand pays & cercle d'Allemagne, qui a eu ſes Ducs particuliers dès le commencement du Xe ſiècle. *Burkhard*, fils d'*Albert*, Comte de *Rethie*, fut le premier Duc de Souabe. Il mourut en 911. *Erchanger* s'empara de ce Duché & mourut en 917. L'Empereur Rodolphe donna en 1282 le Duché de Souabe à ſon fils puîné Rodolphe.

*SOUASTRE : C'eſt une Seigneurie en Artois que *Jeanne de Bayne* porta en mariage avec celle du Meſnil, en 1424, à *Jean de Bonnières*, Chevalier, Seigneur de Thieuloye. Voy. BONNIÈRES.

SOUBIRATS : *d'or, au coq de ſable, crêté & barbelé de gueules, poſé ſur une montagne à ſix copeaux de ſable.*

*SOUBISE, petite ville ſur la Charente en Saintonge. *Guillaume l'Archevêque*, Seigneur de Parthenay & de Soubiſe, vivoit en 1225. *Catherine de Parthenay*, héritière de ſa maiſon, veuve de *Charles du Quellenec*, Baron de Pont, maſſacré à la Saint-Barthélemy, en 1572, porta Soubiſe dans la Maiſon de Rohan, par ſon mariage avec *René*, Vicomte *de Rohan*. Cette Dame mourut le 26 Octobre 1631. Voy. ROHAN.

SOUCHE DE SAINT-AUGUSTIN (DE LA), noble & ancienne Maiſon du Bourbonnais. Le premier dont il ſoit fait mention eſt

Jean de la Souche, & autres lieux. Il eut pour deſcendant au XIIIe degré

Claude de la Souche de Saint-Augustin, Chevalier, Seigneur de Moncoquier, mort en Décembre 1744, qui avoit épouſé *Catherine de Bilquin*, fille du Gouverneur de Dinan, en Flandre. Ses enfants furent :

1. Gilbert, Chevalier, Seigneur des Foucaux & autres lieux, Mouſquetaire du Roi de la ſeconde Compagnie, marié, le 27 Mai 1733 à Paris, à *Anne d'Albon*, fille de *François*, Comte d'Albon ;
2. Marie-Barbe, Religieuſe à la Viſitation de la ville de Moulins, en Bourbonnais ;
3. Marguerite, mariée, en 1720, à *Jean Deſchamps*, Chevalier, Seigneur de Ravier, dont des enfants.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à deux léopards de ſable, couronnés d'or,* qui eſt de la Souche ; *aux 2 & 3 de ſable, à trois fleurs de lis d'or, au chef abaiſſé, ondé de même,* qui eſt Moncoquier.

SOUCHON, Famille noble, originaire de l'Embrunois, en Dauphiné, où elle poſſède encore pluſieurs fiefs. On en remonte la filiation à

I. Jacques de Souchon, compris parmi les Nobles du lieu de Chorges dans l'Embrunois, qui de noble *Annette de Boſſe*, ſa femme, laiſſa deux fils, ſavoir :

1. Hugues, qui ſuit ;
2. Et Jean, ſurnommé le Capitaine *de Bellevue* dans les guerres du Connétable de Leſdiguières. Il épouſa *Anne de la Villette*, fille de *Gaſpard*, Co-Seigneur de Veyne, & d'*Iſabeau de Rambaud*, & laiſſa, ainſi qu'il réſulte de ſon codicille du 26 Avril 1588, trois enfants, qui furent :
   1. Jacques, qui épouſa, par contrat du 9 Décembre 1602, *Madeleine Prel*, dont il eut :

      Gaspard, mort ſans enfants.
   2. Jean, qui épouſa, le 13 Novembre 1616, *Claudine de Lagier*, fille d'*Arnoult*, Seigneur de Gaugaille, et d'*Emeraude de Chaponay*, dont il n'eut qu'une fille, nommée

      Isabeau, mariée, par contrat du 2 Avril 1630, à *Jacques d'Amat*, Capitaine & Châtelain pour le Roi à Upaix, Lieutenant au Gouvernement de la Vallée du Château-Dauphin, dont elle laiſſa deux garçons, *Claude-Noël & Pierre d'Amat*, & trois filles : *Marie*, qui fut mariée à *François-Auguſte de Vallavoire*, Marquis de Volx, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de Siſteron ; *Françoiſe*, qui épouſa *Jean de Forbin*, Marquis de Soliers ; & *Angélique d'Amat*, qui fut mariée à *André Choart*, Marquis de Buzenval, Lieutenant-Général des Armées du Roi, comme il conſte par le teſtament de ladite Dame d'Amat du 10 Décembre 1662.
   3. Et Isabeau, mariée, le 2 Septembre

1594, à *Jean du Villar*, Co-Seigneur de Veyne.

II. HUGUES DE SOUCHON, le feul dont la poftérité fubfifte aujourd'hui, fit fon teftament le 29 Août 1573, en faveur de fon fils,

III. CLAUDE DE SOUCHON, qui époufa *Anne de Long*, dont il eut

IV. CLAUDE DE SOUCHON, IIe du nom, Seigneur d'Efpraux & de la Lauzière, qui époufa, par contrat du 23 Juin 1658, *Thérèfe de Riquety*, dont il eut :

1. CLAUDE, qui fuit;
2. ALEXANDRE, qui, après avoir fervi pendant quelque temps dans la Compagnie des Gentilshommes de Cambrai, mourut Capitaine dans le Régiment de Rannes le 21 Octobre 1698 ;
3. MARIE-ANNE, époufe, dès le 18 Décembre 1675, de *Libéral de la Boulie*, Secrétaire du Roi ;
4. LUCRÈCE, mariée, le 15 Mai 1695, à *Jacques d'Augery*, Lieutenant du Roi du Mont-Dauphin.

V. CLAUDE DE SOUCHON, IIIe du nom, Seigneur d'Efpraux, Baron d'Avançon & de Saint-Etienne, fut reçu, le 9 Août 1693, dans la charge de Premier Préfident du Bureau des Finances de Provence. Il avoit époufé, le 22 Novembre 1689, *Marguerite d'Eftienne*, dont il laiffa :

1. PIERRE, qui fuit ;
2. ANNE, qui époufa, le 22 Décembre 1715, *Henri-Laurent de Montauban*, Seigneur de Jarjaye, & autres lieux ;
3. & 4. Et deux autres filles, Religieufes au premier Monaftère de Sainte-Urfule d'Aix.

VI. PIERRE DE SOUCHON, Seigneur d'Efpraux, Laye, d'Avançon, St.-Étienne, & autres lieux, fut reçu Confeiller au Parlement de Provence le 20 Août 1715. Il avoit époufé à Paris, le 24 Août 1719, *Catherine-Françoife le Maiftre*, fille de Meffire *Gilles*, Chevalier, Marquis de Ferrières, Seigneur du Pleffis, Chaffiers, Turgot, Vieux-Serriet, la Chapelle-Chaboffan, Chaffis-Carrolle, & autres lieux, Confeiller du Roi en tous fes Confeils, l'un des Commiffaires à la Chambre Royale féante à l'Arfenal de Paris, & de *Catherine-Françoife Joly*. De ce mariage vint

VII. PIERRE-MARIE DE SOUCHON, Chevalier, Seigneur d'Efpraux & de Laye, Baron d'Avançon, St.-Étienne, Valferres, & autres lieux, reçu Chevalier au Parlement de Provence le 6 Février 1752, qui avoit époufé au Château de Valbonnais, le 7 Octobre 1755, *Gabrielle-Marie-Urfule de Bally*, fille de Meffire *Jofeph-François de Bally*, Marquis de Valbonnais, Seigneur de Peyre-Sigotier, Triols, Confeiller du Roi en tous fes Confeils, Premier Préfident à la Chambre des Comptes du Dauphiné, & de Dame *Françoife de Pourroy de Quinfonas*. De ce mariage font nés :

1. LOUIS-MARIE-JOSEPH ;
2. MARIE-FRANÇOISE-LUCRÈCE-AVOYE ;
3. MARIE-ANNE-MADELEINE-AGLAÉ.

Les armes : *de gueules, au lion d'or, au chef coufu d'azur, chargé d'une rofe d'argent, accoftée de deux étoiles d'or.*

(Voy. le P. Anfelme, tome II, p. 307, & tome VIII, p. 305, & l'*Hift. hér. de la Nobleffe de Provence*, tome II, p. 426.)

SOUCQUET, Écuyer, Seigneur de la Tour, en Normandie, élection de Falaife : *d'argent & d'azur, au lion d'or, brochant fur le tout.*

SOUDEILLES, en Limoufin : *échiqueté d'argent & d'azur.*

* SOUHEY, Seigneurie en Auxois, qui fut érigée en Baronnie, par Lettres du mois de Septembre 1643, enregiftrées le 2 Janvier 1644, en faveur de *François Coutier*, Chevalier d'Honneur en la Chambre des Comptes de Dijon. Voy. COUTIER.

* SOUILLAC, Ville & Châtellenie, fituée fur la Dordogne en Quercy, qui a donné le nom à la Maifon de SOUILLAC, qui en a poffédé autrefois une partie à titre de Seigneurie.

AIMAR, Seigneur DE SOUILLAC, le premier de cette Maifon qui ait pris le nom, vivoit du temps du Roi Robert. Il eut pour defcendant au XVIIIe degré

JEAN DE SOUILLAC, IIIe du nom, Seigneur de Montmège & d'Aferac, mort en 1528, qui avoit époufé, en 1506, *Catherine de Livron*, dont vinrent :

1. NICOLAS, qui fuit;
2. Et BERTRAND, auteur de la branche des Seigneurs d'*Aferac*, rapportée ci-après.

NICOLAS DE SOUILLAC, Seigneur de Montmège, époufa, en 1550, *Gabrielle de Meillars*, dont il eut

JEAN DE SOUILLAC, IVe du nom, Seigneur de Montmège, qui époufa, en 1593, *Jeanne de Pompadour*, & en eut

JEAN DE SOUILLAC, V^e du nom, Seigneur de Montmège, de Salagnac & de Gausberg, Capitaine-Colonel des Cent-Suiffes de la Garde ordinaire du Corps du Roi, Lieutenant-Général de fes Armées, Confeiller en fes Confeils d'État & Privé, Meftre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, nommé à l'Ordre du St-Efprit le 15 Janvier 1652, qui mourut fans alliance en 1655. Les Suiffes l'avoient furnommé le *bon Capitaine*.

BRANCHE
*des Seigneur d'*ASERAC.

BERTRAND DE SOUILLAC (fils puîné de JEAN III), Seigneur d'Aferac, bleffé à la bataille de Moncontour, avoit époufé, en 1565, *Marguerite de Heu*, dont il eut

JACOB DE SOUILLAC, Seigneur d'Aferac, qui époufa, le 20 Février 1593, *Marguerite de Bourzoles*, dont :

1. DAVID, qui fuit;
2. BARDI, auteur de la branche des Comtes *du Bourg*, qui viendra en fon rang ;
3. Et JACQUES, Marquis de Châtillon, qui rendit au Roi d'importants fervices dans fes Armées, & dans la province de Rouffillon. Il mourut à Perpignan, le 26 Février 1681, & avoit époufé *Élifabeth le Cocq*, dont :
   LOUIS-JOSEPH-JEAN-BAPTISTE, né à Perpignan en 1680, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, qui fe trouva à la bataille de Ramillies, & à celle de Malplaquet; fervit depuis dans l'Armée d'Efpagne, & fut reçu Chevalier de St-Lazare en 1716.

DAVID DE SOUILLAC, Marquis d'Aferac, né le 28 Mars 1603, époufa, le 24 Septembre 1633, *Louife de Baudean*, dont il eut :

JACQUES-LOUIS DE SOUILLAC, Marquis d'Aferac, né le 28 Mars 1635, mort le 28 Sepbre 1668, qui avoit époufé, en Novembre 1666, *Rofe de Pujos*, née le 15 Février 1648, morte le 19 Octobre 1701, & laiffa

JACQUES-JOSEPH-AUGUSTE DE SOUILLAC, Sire de Heu, Marquis d'Aferac, né le 13 Avril 1668.

BRANCHE
des Comtes DU BOURG.

BARDI DE SOUILLAC (fils puîné de JACOB), Comte du Bourg, fe diftingua par fa valeur en Italie & en Catalogne, où il fut bleffé au fiége de Salcos. Depuis il fervit dans l'armée d'Allemagne, où il fe trouva à toutes les occafions qui s'y préfentèrent jufqu'en 1640. Il avoit époufé 1° le 3 Mai 1640, *Sufanne du Maine*, veuve de *Mathieu-Paul du Lac de la Prade* ; & 2° *Elifabeth de Ferrières*. Du premier lit vint :

ISAAC DE SOUILLAC, Comte du Bourg, qui s'eft trouvé à toutes les conquêtes que le Roi Louis XIV, fit en perfonne, en Flandre & en Franche-Comté, jufqu'en 1675. Il mourut le 7 Février 1719, & avoit époufé, en 1675, *Marguerite-Urfule de Narbonne*, dont :

1. LOUIS ;
2. Autre LOUIS, mort en Italie, Capitaine d'Infanterie ;
3. JEAN-LOUIS, mort jeune ;
4. LÉON, Prêtre ;
5. LOUIS-BENOIT, mort au fervice ;
6. & 7. FRANÇOIS, & LOUIS-JOSEPH.

(Voy. le P. Anfelme; M. d'Hozier, *Généalogie de la Maifon de Livron*, & les Mémoires de Chavagnac.)

Les armes: *d'or, à trois épées de gueules, mifes en pal, la pointe en bas*.

SOULLIÉ, à Montpellier : *d'argent, à deux branches, l'une de laurier & l'autre de palmier de finople, paffées en fautoir & liées de gueules, un chef d'azur, chargé d'un foleil d'or, cotoyé de deux étoiles du même, & l'écu timbré d'un cafque de profil*.

* SOURCHES : Ancienne Châtellenie dans le Maine, qui fut portée en mariage, le 24 Juillet 1459, par *Jeanne de Vaffé*, à *Guillaume du Bouchet*, Lieutenant & Connétable de la ville du Mans.

Cette Châtellenie fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Août 1598, en faveur d'*Honorat du Bouchet*, fils de *François*, & de *Sidonie du Pleffis-Liancourt*. Il avoit époufé, en 1595, *Catherine Hurault de Vibraye*, dont le fils, *Jean du Bouchet*, fut pourvu, le 17 Décembre 1643, de l'office de Prévôt de l'Hôtel du Roi & de Grand-Pré-

vôt de France, office qui depuis eſt reſté dans ſa poſtérité. Ce fut en ſa faveur que la Baronnie de *Sourches* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Décembre 1652. Voy. BOUCHET DE SOURCHES.

* SOURDEVAL-LE-NEUF, en Normandie, au Comté de Mortain.

Terre noble, érigée en *Comté* en 1765, en faveur de *Louis-Bernardin le Neuf*, Chevalier, Seigneur de Sourdeval, &c., ſous le nom de *Sourdeval-le-Neuf*, par Lettres Patentes, enregiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes en 1765.

Cette Terre eſt entrée dans la Maiſon de *le Neuf* en 1664, par le mariage de *François le Neuf*, Chevalier, Seigneur de Montenay, avec *Marguerite de Leſnerac*, fille unique de *Gabriel*, Chevalier, Seigneur de Meniville & de Sourdeval, & de noble *Éliſabeth du Boſc*, fille de N... *du Boſc*, Marquis d'Emandreville & Seigneur de Sourdeval. Il étoit fils de *Martin du Boſc*, & d'*Iſabeau le Moyne*, Dame de Sourdeval, mariée, vers 1500, avec ledit *Martin du Boſc*. La Terre de Sourdeval paroît avoir été poſſédée par la Maiſon de *le Moyne*, depuis 1200 à 1300 juſqu'en 1500, & depuis 1664 elle eſt dans celle de *le Neuf*. Voyez le MOYNE & LE NEUF.

SOURDIS. Voy. ESCOUBLEAU.

* SOUSMONT, *Soumont* ou *Souſimont*, en Normandie, Diocèſe de Falaiſe.

Seigneurie qui relève du Roi à cauſe de ſon Duché de Normandie. Elle étoit poſſédée, dès le commencement du XVIIe ſiècle, par *Jacques Turgot*, Seigneur de St.-Clair, iſſu de *Jean Turgot*, Seigneur de la Bionere, reconnu *noble d'extraction*, & maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement rendu, le 5 Juin 1473, par les Commiſſaires du Roi Louis XI, députés pour le fait des francs-fiefs, dont il fut déchargé. Elle a été unie aux Terres de Bon, Uſſy, Potigny, Saint-Quentin, Brucourt & Periers, & érigée en *Marquiſat*, par Lettres de 1735, regiſtrées au Parlement de Rouen en 1736, en faveur de *Michel-Etienne Turgot*, Conſeiller d'Etat, Prévôt des Marchands de la Ville de Paris, mort le 1er Février 1751. Voy. TURGOT.

SOUVIGNY, en Normandie, Élection d'Argentan; Famille qui porte pour armes: *d'azur, à une coquille d'or, accompagnée de trois hures de ſanglier du même, 2 en chef & 1 en pointe.*

SOUVRÉ, ancienne Maiſon éteinte du Perche.

MACÉ, Seigneur DE SOUVRÉ au Perche, vivoit en 1349. Il eut pour deſcendant au VIIIe degré

GILLES DE SOUVRÉ, Marquis de Courtenvaux, né en 1540, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Touraine, qui s'attacha au ſervice de Henri de France, Duc d'Anjou, qu'il ſuivit en Pologne en 1573. A ſon retour ce Prince le fit Maître de ſa Garde-Robe & Capitaine du Château de Vincennes en 1574. Il ſe trouva en 1587, à la bataille de Coutras, conſerva la Ville de Tours à l'obéiſſance du Roi pendant les troubles de la Ligue. Il y reçut Henri III, avec toute ſa Cour, en Janvier 1589; obtint entrée, ſéance & voix délibérative au Parlement le 2 Juin de la même année. Après la mort de ce Prince il rendit des ſervices conſidérables au Roi Henri IV, qui le choiſit pour être Gouverneur du Dauphin, depuis Roi Louis XIII, lequel le fit Gentilhomme de ſa Chambre, & l'honora du bâton de Maréchal de France en 1615. Il mourut en 1626, & avoit épouſé, le 9 Mai 1582, *Françoiſe de Bailleul*, dont, entr'autres enfants,

1. JEAN, qui ſuit;
2. RENÉ, Seigneur de Renouard, Baron de Meſſay, auteur de la branche des Seigneurs de *Renouard*, qui n'a formé qu'un degré, & mort le 22 Juillet 1635, laiſſant trois fils & quatre filles;
3. GILLES, Évêque de Cominge, puis d'Auxerre, Tréſorier de la Sainte-Chapelle à Paris, Abbé de St.-Florent de Saumur & de St.-Calez, mort le 19 Septembre 1631;
4. Et JACQUES, Chevalier de Malte, Grand-Prieur de France, Commandeur de St.-Jean-de-Latran, Abbé du Mont St.-Michel, de Tréport & de Tonnerre; il ſervit au ſiége de Montauban en 1621 & 1622, au combat de l'Ile de Rhé, le 18 Novembre 1627; ſe ſignala aux ſiéges de Royan & de la Rochelle en 1628, de Caſal en 1630, & de Privas. Après la mort du Cardinal de Richelieu, il fut rappelé à la Cour, entra dans une grande familiarité avec le Roi, & dans la confidence du Cardinal Mazarin. Il commanda les Galères de France aux ſiége &

prise de Porto-Longone en 1646; fut Ambassadeur de son Ordre en France, en 1648, & mourut en sa 60e année le 22 Mai 1670.

Jean, IIe du nom, Seigneur de Souvré, Marquis de Courtenvaux, &c., Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur de Touraine, Conseiller d'Etat, Capitaine du Château de Fontainebleau, fut Grand Forestier & Capitaine des Chasses de la Forêt de Bièvre, bois & buissons de la Brie, Maître Particulier des Eaux & Forêts du Bailliage de Melun, & mourut à Paris le 9 Novembre 1656, âgé de 72 ans. Il avoit épousé, le 3 Mai 1620, *Catherine de Neufville-Villeroy*, morte en 1657, dont, entr'autres enfants,

Charles de Souvré, Seigneur de la Chapelle, puis Abbé de St.-Calez, destiné Comte de St.-Jean de Lyon, qui prit après la mort de ses frères & du vivant de son père la qualité de Marquis de Courtenvaux, fut premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & mourut avant son père, le 3 Mai 1646. Il avoit épousé, le 17 Mai 1645, *Marguerite Barentin*, morte le 8 Février 1704, & ne laissa que

Anne, Marquise de Courtenvaux, Dame de Paci, née posthume le 30 Novembre 1646, morte le 2 Décembre 1715, qui avoit épousé, le 19 Mars 1662, *François-Michel le Tellier*, Marquis de Louvois, mort le 16 Juillet 1691.

Il eut encore un fils naturel,

Charles, appelé *le Chevalier de Souvré*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Navarre, qui obtint au mois de Janvier 1676, des Lettres de légitimation.

Par le mariage d'Anne de Souvré, la Terre de Souvré & le Marquisat de Courtenvaux passèrent dans la Maison de Louvois. Voy. TELLIER (le).

Les armes : *d'azur, à cinq cotices d'or.*

SOUZA, Maison illustre du Portugal, qui descend du fameux *Martin-Gonzalve de Macedo*, qui sauva la vie du Roi Jean Ier, dans la bataille d'Aljubarrota. Il obtint de la libéralité du Roi Alphonse VI, la possession héréditaire de l'Ile Grande-Jeanne, située à l'embouchure de la rivière des Amazones, en récompense des services qu'il avoit rendus à l'État dans ses Ambassades auprès de la République de Hollande & à la Cour d'Angleterre. Louis de Souza de Macedo, arrière-petit-fils d'Antoine, l'a possédée en dernier lieu, & il en étoit le troisième Baron. Il l'a cédée au Roi de Portugal, qui lui a accordé, en forme de compensation, la Seigneurie de la ville de Misquitela, dans la Province de Beïra, en Mai 1754, avec toute la Juridiction civile du même lieu. S. M. lui a changé son titre de Baron en celui de Vicomte de Misquitela, auquel elle a annexé un revenu de trente mille crusades. (Mémoires du temps.)

Les armes : *d'azur, à quatre croissants d'argent apposés les pointes en dedans.*

* SOYANS : c'est une Seigneurie en Dauphiné, qui fut érigée en Marquisat par Lettres du Mois de Juillet 1717, enregistrées au Parlement de Grenoble le 28 Mai 1718, en faveur d'*Antoine de la Tour du Pin-Montauban.*

SOYECOURT. Cette ancienne Maison, éteinte il y a déjà longtemps, étoit originaire du Beauvoisis, où elle possédoit la Terre de Mouy, sise sur la rivière de Terain, auprès du Château de Moncy, qui a le droit de haute Justice, dont elle relève.

Gilles, Seigneur de Soyecourt, de Mouy, &c., Échanson de France, tué à la journée de Crécy, le 26 Août 1346, laissa

1. Charles, qui suit ;
2. Et Gilles, auteur de la branche des Seigneurs de *Mouy*, rapportée ci-après.

Charles, Seigneur de Soyecourt, laissa

Hugues, Seigneur de Soyecourt, qui eut :

1. Gilles, qui suit ;
2. Et Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Franconville ;* il vivoit en 1419. Les derniers de cette branche, Louis-Adrien & François, moururent sans postérité.

Gilles, IIe du nom, Seigneur de Soyecourt, eut pour descendant au VIIIe degré

François, IIIe du nom, Seigneur de Soyecourt, qui fut Page de François Ier, & servit glorieusement sous ce Prince ; se voyant sans enfants mâles, il institua en 1595 héritière universelle sa fille aînée,

Françoise.

BRANCHE
des Seigneurs de Mouy.

Gilles de Soyecourt, Seigneur de Mouy (fecond fils de Gilles Ier), vivoit en 1368, & étoit mort en 1370. Il eut pour arrière-petit-fils

Louis de Soyecourt, Seigneur de Mouy, le dernier de fa branche, qui vivoit en 1464, & mourut fans enfants légitimes de deux femmes qu'il eut. Il nomma pour fucceffeur en la Terre de Mouy & en tous fes biens, *Artus de Vaudrai*, fon neveu.

Les armes : *d'argent*, *fretté de gueules*.

* SOYONS : c'eft un petit Bourg dans le Vivarais, dont le Duc d'Uzès fe qualifie Prince. L'Évêque de Valence prend auffi le même titre.

SOYRES (de), au pays d'Albret : Famille noble, dont la Généalogie a été vérifiée fur les titres par le Juge d'armes de France. Elle remonte à

Nobles & honorables Guilhem de Soyres, Seigneur de Caufens, Pierre & Jean de Soyres, frères, ainfi nommés dans une vente qui leur fut faite le 17 Septembre 1423. De l'un d'eux paroît être defcendu Jean, depuis lequel on a une filiation fuivie.

I. Jean de Soyres eft qualifié *Écuyer* dans le teftament de Jean de Soyres, fon oncle, Prêtre Hebdomadier dans l'Églife Collégiale & Séculière de St.-Vincent du Mas d'Agénois, Diocèfe de Condom, fait le 18 Juillet 1529, par lequel il veut être enterré dans ladite Églife de St.-Vincent, devant l'Autel Ste.-Catherine, où étoient inhumés fes parents. Par le même acte il nomme fon héritier univerfel George, qui fuit, fils dudit Jean ou Jeannot, alors décédé.

II. George de Soyres, Écuyer, Seigneur de la Maifon noble de Beziade, mort peu de temps avant le 30 Janvier 1571, jour auquel fut fait l'inventaire de fes biens, avoit fait fon teftament le 26 Mars 1568, par lequel il déclara que de fon mariage avec *Jeanne du Lau* ou *du Laur*, remariée depuis à *Bérard de la Barre*, Écuyer, il avoit eu :

Jérémie, qui fuit ;
Et Aaron.

III. Jérémie de Soyres, Ecuyer, époufa,

par contrat du mois d'Avril 1588, *Jeanne Martineau*, morte avant le 29 Décembre 1625, fille de *Jean*, Sieur de Fougrave, & de *Philippe Chafferelle*. De cette alliance naquirent :

1. Gérard, qui fut affigné pour juftifier fa qualité d'*Écuyer*, devant le Juge de la Prévôté Royale d'Entre-deux-Mers : l'Enquête en fut faite le 28 Juillet 1627. Les témoins déclarèrent que lui & fes frères avoient toujours vécu noblement, & n'avoient point dérogé. Gérard tefta le 23 Avril 1631, voulut être enterré dans l'Églife de Bouglonvieux, & mourut fans enfants. Il avoit époufé, par contrat du 29 Décembre 1625, *Marie Faure*, fille de *Pierre*, Bachelier ès-Droits, Juge ordinaire des Juridictions de Cappilin, & de Callemiac, & de *Marguerite Chapin ;*
2. Étienne, qui fuit ;
3. & 4. François & Gabriel.

IV. Étienne de Soyres, Écuyer, reçut une Lettre du Duc d'Épernon, datée du 7 Août 1628, pour l'inftruire qu'étant obligé de partir en diligence pour chaffer de Bias & de Cauffade les rebelles de Montauban, qui s'y fortifioient, vu l'affection qu'il avoit au fervice du Roi, il le convioit à une fi bonne action. Il en reçut une autre, le 26 Août 1651, des Officiers du Siége de Caftel-Jaloux, pour fe rendre dans la Ville de Nérac, le 5 Septembre fuivant, avec les autres Gentilshommes de toutes les Sénéchauffées d'Albret ; & le 25 du même mois, le Lieutenant-Général de Caftel-Jaloux lui écrivit que M. le Prince devant faire fon entrée à Bordeaux comme Gouverneur de la Province, il ne doutoit point que la Nobleffe ne défirât de fe trouver à cette cérémonie, & qu'il avoit ordre de le lui faire favoir, & de le prier de s'y difpofer. Il fut déclaré *noble & iffu de noble race*, par Arrêt de la Cour des Aides de Bordeaux, rendu le 3 Septembre 1660 ; fit fon teftament le 10 Février 1661 ; mourut quelques jours après, & voulut être enterré dans l'Églife de Bouglonvieux, fépulture de fes ancêtres. Il avoit époufé, par contrat du 27 Décembre 1634, *Jeanne de Mothes*, fille de *Jean*, Capitaine, & de *Marie Metge*, dont :

1. François, qui fuit ;
2. & 3. Gabriel & Étienne ;
4. 5. 6. & 7. Anne, Marie, Jeanne & Isabeau.

V. François de Soyres, Écuyer, Sieur de Jourdan & de la Peyre, fit son testament le 6 Avril 1684, & voulut être inhumé dans l'Eglise de Bouglonvieux, sépulture de ses ancêtres. Il avoit épousé, lors du testament de son père, 1° *Marie de Laryeu ;* & 2° le 11 Juin 1669, *Jeanne Delleca*, fille de noble *Jean*, Ecuyer, & d'*Aimée Orion*. De ce second mariage vinrent :

1. Bernard, qui suit ;
2. Antoine ;
3. François, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
4. Pierre, Capitaine au Régiment de Franclieu, né posthume, qui assista au contrat de mariage de François, son troisième frère ;
5. 6. & 7. Isabeau, Marie & Louise.

VI. Bernard de Soyres, Écuyer, Sieur de Jourdan, Capitaine de Dragons & Chevalier de St.-Louis, fit son testament le 8 Octobre 1743, par lequel il choisit sa sépulture au tombeau de ses ancêtres, & déclara que de son mariage contracté, le 17 Février 1718, avec *Catherine Roulet*, fille de *Jean*, Conseiller du Roi en l'Élection de Guyenne, il avoit alors pour enfants :

1. Pierre, qui suit ;
2. François, Écuyer, Sieur de Jourdan, Lieutenant d'Infanterie ;
3. Et Jeanne.

VII. Pierre de Soyres, Écuyer, ci-devant Lieutenant de Dragons, fut maintenu dans les qualités de *Noble* & d'*Écuyer*, par Arrêt de la Cour des Aides de Bordeaux, le 26 Mai 1756. Il avoit épousé, par contrat du 14 Janvier 1749, *Françoise-Dorothée Lavelongue*, fille de *Jean-Pierre-Moïse*, & d'*Élisabeth Ducla*, dont :

1. Jean-François, Sous-Aide-Major au Régiment de Béarn en 1775 ;
2. François, Lieutenant au Régiment de Beauce la même année ;
3. & 4. Marie & Rose, toutes les deux jumelles.

SECONDE BRANCHE.

VI. François de Soyres, IIe du nom (troisième fils de François, & de *Jeanne Delleca*), fit son testament le 4 Août 1735, par lequel il déclara avoir eu de son mariage, contracté sous seing-privé le 2 Janvier 1708, avec *Françoise du Bousquet de Cauberye*, fille de *Joseph*, Sieur de Cauberye, & de Jeanne de Soyres :

1. Jean, qui suit;
2. 3. & 4. Trois autres garçons nommés Jean ;
5. Pierre;
6. Et Jacquette.

VII. Jean de Soyres, Écuyer, Sieur de Jourdan, ci-devant Capitaine de Dragons, a épousé, par contrat du 20 Juillet 1738, ***Françoise Mallet de Puy-Vallier***, fille de ***Louis***, Écuyer, Seigneur de Roquefort, & de la Magdelaine, & d'***Isabeau Bonneau de Fontroque***, dont :

1. Jean-Joseph, Écuyer, né le 1er Avril 1745, reçu Page de la feu Reine au mois d'Avril 1759, sur les preuves de sa Noblesse, admises par Sa Majesté ;
2. Jean, Écuyer, né le 26 Août 1750 ;
3. Autre Jean ;
4. 5. 6. & 7. Françoise-Laurence, Marguerite, Thérèse & Jeanne, celle-ci née le 17 Janvier 1702.

Les armes : ***d'argent, au phénix de sable, posé sur un bucher de gueules, accompagné en chef d'un soleil & d'une étoile de même.***

SPADA, dans le Duché de Bar. Jean-Jérôme Spada, Gentilhomme Romain, épousa N..., Marquise *de Cœva*, dont il eut :

Bernardin-César Spada, Comte de Collescepoli, Seigneur de Paggiola, qui eut :

Sylvestre de Spada, Chevalier d'honneur de S. A. R. Madame la Duchesse de Lorraine, Grand Bailli de la Lorraine Allemande, & en faveur duquel la terre de Gerbeuville, dans le Duché de Bar, Bailliage de St.-Mihel, a été érigée en Marquisat, sous le nom de Spada, par Lettres du 2 Mai 1716, avec union des Seigneuries de Bouconville, Rouvroi, Billi, Avillers, Dompierre-aux-Bois, Deux-Nœuds, Morville, &c. Il mourut en 1752, & avoit épousé, à Lunéville, *Gabrielle-Claudine-Marguerite de Saint-Martin d'Agencourt*, Fille d'Honneur de la Duchesse de Lorraine, dont vinrent :

1. N..., qui suit;
2. Yolande, Fille d'Honneur de la Duchesse de Lorraine, puis mariée, en 1730, à ***Léo-***

pold, Comte *du Han* & d'Hemeſtrof, Chambellan de l'Empereur;
3. Gabrielle, Abbeſſe d'Épinal;
4. Charlotte, Fille d'Honneur de S. A. R., puis mariée à N... *Nivelan*, Gentilhomme Flamand;
5. Madeleine, Chanoineſſe d'Épinal, puis mariée, près de Laon, à N... *de Flavigny*.

N..., Marquis de Spada épouſa, en 1752, N... *l'Abbé de Morvilliers*.

SPANGHEN. Philippe de Spanghen, Chevalier, né le 6 Juillet 1538, épouſa, le 25 Juillet 1560, *Joſſine van den Bongaert*, née le 10 Novembre 1543, morte en 1597, dont

Corneille de Spanghen, né le 17 Avril 1571, mort le 25 Octobre 1638, qui avoit épouſé, le 7 Novembre 1595, *Anne de Halmale*, née le 22 Octobre 1564, morte en 1628. Il eut

Corneille de Spanghen, créé Baron par Lettres Patentes de l'Empereur du 10 Septembre 1634, qui mourut le 19 Septembre 1663, laiſſant

Charles, Baron de Spanghen, né le 8 Août 1649, qui obtint pour lui, ſes hoirs & ſucceſſeurs tant mâles que femelles, du Roi catholique, par Lettres du 1er Décembre 1686, le titre de Comte, applicable ſur telles terres qu'il acquerroit dans les Pays-Bas catholiques, & mourut le 14 Novembre 1701.

SPARRE (de). Cette Maiſon eſt ancienne & illuſtre en Suède, dont elle eſt originaire, & où elle a formé pluſieurs branches conſidérables. Son nom primitif étoit *Toffeta*. Le premier dont le Nobiliaire Suédois faſſe mention, eſt

Sixten Toffeta, Grand Écuyer du Royaume, qui vivoit vers 1220, & eut

Nicolas-Magnus Toffeta, qui poſſéda la même charge, & épouſa *Morette*, fille d'*Éric*, Xe du nom, Roi de *Suède*, & petite-fille de *Waldemar*, Roi de *Danemark*.

Leurs deſcendants juſqu'à ce jour ont continué de remplir les premières dignités du Royaume de Suède. Vers 1560, cette maiſon fut réduite à un ſeul rejeton dans la perſonne de

Lars-Magnus Toffeta, Sénateur & Maréchal de Suède, qui épouſa *Brigitte Trolle d'Engſo*, dont pluſieurs enfants, deux deſquels ſeulement ont fait tige, ſavoir :

1. Joran, auteur de la branche des *Sparre de Roſwieſx*;
2. Et *Éric*, qui ſuit.

Éric de Sparre, né en 1550, Sénateur & Chancelier de Suède, ſe rendit célèbre par ſes Ambaſſades. En 1583, étant Ambaſſadeur auprès de Jacques VI, Roi d'Écoſſe & d'Angleterre, il en reçut le titre de *Baron*, & le nom de Sparre, exprimé par les armes parlantes, que ce Prince lui donna. A ſon retour dans ſa Patrie, il tranſmit à ſa poſtérité la dignité de Baron, & le nom de Sparre. Il paroît que les enfants de *Joran*, ſon frère, prirent auſſi le nom de Sparre; en ſorte que le nom originaire de *Toffeta* ne fut plus en uſage. Éric fut du nombre des Sénateurs que Charles IX, Roi de Suède, fit décapiter en 1600 pour avoir embraſſé le parti de Sigiſmond, ſon neveu, Roi de Pologne. Il avoit épouſé *Ebba Brahé*, dont il laiſſa pluſieurs enfants, qui firent branches. La première eut pour tige

Lars de Sparre, Sénateur & Gouverneur d'Upland, ſous la Reine Chriſtine, mort en 1644, dont les enfants ont fait encore pluſieurs branches. Le plus jeune de ſes fils,

Pierre-Magnus de Sparre, fut Grand-Maître d'Artillerie, Ambaſſadeur en Angleterre, en Hollande au Congrès de Nimègue, & Ambaſſadeur extraordinaire en France en 1675. Il obtint de Louis XIV le titre de Comte pour lui & ſes deſcendants mâles & femelles, avec le pouvoir d'acquérir une terre, & de la faire ériger en Comté de Sparre, par Lettres Patentes de 1675, & la liberté d'établir en France ſon fils unique. Il eſt le premier des Sparre qui ait eu le titre de Comte, & on remarque que les titres qui diſtinguent la Nobleſſe n'étoient pas en uſage en ces temps-là en Suède. Il mourut en 1692, & avoit épouſé *Ebba-Marguerite de la Gardie*, petite-fille de *Pontus*, dont

Lars, Comte de Sparre, Colonel en France en 1698, mort le 7 Avril 1725. Il avoit épouſé, en 1703, *Félicité le Vaillant de Watripont*, d'une famille noble de Flandre, dont il eut

Joseph-Magnus, Comte de Sparre, né en 1704, Maréchal de Camp en 1748, Commandeur de St.-Louis, qui mourut en 1788. Il avoit épouſé, en 1730, *Marie-Antoinette de Chambge*, fille du Préſident de la Chambre des Comptes de Flandre, dont vinrent :

1. Alexandre-Séraphin-Joseph-Magnus, Comte de Sparre, né en 1736, nommé en 1756, avec l'agrément du Roi, Colonel du Régiment Royal-Suédois, après fon père. Il époufa, le 23 Janvier 1763, N... *Camufet;*
2. Ernest-Louis-Joseph, qui fuit;
3. Auguste, Eccléfiaftique;
4. Et Gustave, né en 1758, Chevalier de Malte.

Ernest-Louis-Joseph, dit *le Comte de Sparre-Cronnberg*, né le 20 Juillet 1738, Colonel & Major du Régiment Royal-Suédois, époufa, par contrat figné par le Roi, le 11 Décembre 1763, N... *Hardouin de Beaumois*, fille de *Charles*, Tréforier du Marc d'Or, dont

Marie-Stanislas-Josèphe, baptifée à St.-Roch le 24 Novembre 1764, qui avoit pour parrain le Roi Stanislas, & pour marraine la Reine de France, repréfentés par le Comte de Saulx-Tavannes & la Comteffe de Noailles.

SPENCER, Maifon dont il y a deux branches en Angleterre.

Robert Spencer, Comte de Sunderland, né en 1641, fut créé Chevalier de la Jarretière en 1687, & mourut en 1702. Il avoit époufé *Anne Digby*, fille de *George*, Comte de Briftol, dont il eut

1. Charles qui fuit;
2. Et une fille, mariée, en 1688, à *Jacques Douglas*, Comte d'Arran.

Charles Spencer, Comte de Sunderland, mourut en 1722. (Voy. Imhoff, en fon *Hiftoire des Pairs d'Angleterre.*)

* SPINCOURT, Seigneurie en Lorraine, qui, unie avec celles d'Eflon, de C[illegible] court, de St-Souplet, de Houdelocourt & de St.-Pierre-Viller, fut érigée en Marquifat, fous la dénomination de Spincourt, par Lettres du Duc Léopold du 12 Avril 1723, en faveur de *Pierre-Louis-Jofeph*, Comte *des Armoifes*, Damoifeau de Commercy, en échange de la part qu'il poffédoit dans Commercy.

* SPINOLA, Maifon ancienne & illuftre de l'État de Gênes. C'est de là d'où elle eft originaire. Le bourg de Spinola, fitué entre le Montferrat, le Milanais & l'État de Gênes, a donné le nom à la race qui la porte & qui l'a poffédé. C'eft de là d'où véritablement eft fortie cette Maifon, qui a donné à l'Églife des Évêques recommandables par leur fcience & par leur piété, des Cardinaux au Sacré Collége, & à différents États, des Généraux célèbres par leur valeur, & des Sénateurs d'une prudence confommée. Cette Maifon eft divifée en plufieurs branches, dont les unes font établies en Italie, & les autres en Efpagne & en Provence.

N... Spinola laiffa

1. Ambroise, Marquis de Spinola, né en 1571, un des plus célèbres Généraux du XVIIe fiècle, qui mourut en 1630;
2. Et Frédéric, Général également renommé, mort en 1603.

BRANCHE

des Ducs de St.-Pierre, *Princes de* Molfète.

François-Marie Spinola, Duc de St.-Pierre, Grand d'Efpagne, Chevalier des Ordres du Roi, mourut le 15 Mai 1727. Il avoit époufé, le 5 Janvier 1704, *Marguerite-Thérèfe Colbert*, née le 7 Juin 1682, morte le 27 Janvier 1769. Elle s'étoit d'abord mariée, le 8 Août 1701, à *Louis de Clermont d'Amboife*, IVe du nom, Marquis de Renel, mort le 17 Juin 1702.

BRANCHE

établie dans le bas Languedoc.

Gérardi Spinola, Marquis d'Arquata, époufa *Marie-Placide Nagrone*. De ce ma-[illegible]

Ferdinand Spinola, Marquis d'Arquata marié, le 3 Juillet 1740, à *Marie-Henriette-Françoife de Carrion*, veuve de *Louis-Jofeph Boyer*, Baron de Sorgues, & fille de *Henri*, Marquis de Nifas, & d'*Anne-Gabrielle de Murviel.*

Les armes: *d'or, à une fafce échiquetée de trois traits d'argent & de gueules, furmontés d'une fleur de lis de gueules.*

Voy. le *Mercure de France* des mois de Juillet 1740, p. 1681, & de Novembre 1744, p. 205, & pour la Généalogie de cette Fa-

mille l'*Hiſtoire de la Maiſon de Spinola*, 1696, par le P. Maximilien Déza, & l'ouvrage d'Auguſtin Franzone, Chevalier Génois, ſur les huit premières Maiſons de la République de Gênes, à la tête deſquelles il met celle de SPINOLA, &c.

STARHEMBERG, en Allemagne.

GEORGE-ADAM, Comte DE STARHEMBERG & de l'Empire, né à Londres, le 10 Août 1724, Conſeiller actuel du Suprême Conſeil Aulique, Chambellan de l'Empereur, Chevalier de la Toiſon d'Or, nommé Miniſtre Plénipotentiaire de LL. MM. II. à la Cour de France, en Janvier 1753, & Prince d'Empire le 12 Décembre 1765, épouſa 1°, le 13 Novembre 1747, MARIE-THÉRÈSE-ESTHER DE STARHEMBERG, Dame de la Croix-Etoilée, ſa couſine, morte le 12 Octobre 1749, fille du Comte OTTOCAR ; & 2°, à Anvers, le 1er Juin 1761, *Marie-Françoiſe-Joſèphe*, Princeſſe *de Salm-Salm*, née le 28 Octobre 1731. Du premier lit vint

1. LÉOPOLDINE, née en 1749, mo. n 1756.

Du ſecond lit il eut

2. LOUIS-JOSEPH-MARIE, né le 12 Mars 1762.

* STAINVILLE, Terre & Baronnie dans le Duché de Bar, qui a donné ſon nom à une ancienne & illuſtre Maiſon, qui ſubſiſtoit au XIIIe ſiècle. VAULTIER DE STAINVILLE, Seigneur de la Ville de Vaucouleur, eſt rappelé, en 1280, comme bienfaiteur de l'Égliſe de Vaux en Ornois.

ANCEL DE STAINVILLE, l'un de ſes deſcendants, fut Bailli de Bar, & père de

PHILIBERT, Seigneur DE STAINVILLE, Bailli & Gouverneur de Bar, Chambellan du Roi Louis XI, Commandant de l'Ile d'Oléron, Gouverneur de la perſonne du Duc Antoine, fils aîné de René, Roi de Sicile. Il épouſa, 1° N... ; & 2° *Iſabeau Spinola*. Du ſecond lit vinrent

1. LOUIS, Seigneur DE STAINVILLE, Maréchal de Barrois, mort en 1514, qui avoit épouſé *Oudette Luillier de Manicamp*, dont, pour fille unique,

   LOUISE, mariée à *Jean* VIII, Comte *de Salm*, aïeul de *Chriſtine*, Comteſſe *de Salm*, épouſe de *François* II, Duc *de Lorraine*, biſaïeul de l'Empereur régnant.

2. Et ANTOINE, qui ſuit.

ANTOINE DE STAINVILLE fut Seigneur de Couvonges, Bailli de Bar, & Grand Sénéchal de Lorraine, & mourut en 1531. Il avoit épouſé *Béatrix de Savigny*, dont

LOUIS DE STAINVILLE, Seigneur de Couvonges, mort en 1566, qui avoit épouſé *Anne de Hangeſt de Genlis*, & en eut :

1. CHARLES, auteur de la branche de *Couvonges* ;
2. Et JOACHIM, qui ſuit.

JOACHIM, Seigneur DE STAINVILLE & de Beurei, épouſa *Marie de Rouvroy*, dont il eut

RENÉ DE STAINVILLE, Gouverneur de Marſal, marié à *Anne Villiers de l'Ile-Adam*, dont

CHARLES, Baron DE STAINVILLE, Seigneur de Demange en Barrois, Colonel d'Infanterie en Lorraine, qui épouſa *Chrétienne de Choiſeul*, & en eut

1. ETIENNE, qui ſuit ;
2. Et NICOLE, mariée à *François-Joſeph*, Comte *de Choiſeul*, mort en 1711.

ETIENNE, Comte DE STAINVILLE, Feld-Maréchal des Armées de l'Empereur, Gouverneur des Principautés de Tranſylvanie & de Valachie, & Colonel d'un Régiment Impérial de Cuiraſſiers, mourut ſans alliance le 10 Octobre 1720, après avoir ſubſtitué ſes biens à *François-Joſeph de Choiſeul*, fils de ſa ſœur NICOLE DE STAINVILLE, à la charge de prendre ſon nom & ſes armes. Cette ſubſtitution fut autoriſée & confirmée par Lettres du 20 Octobre 1717, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar, le 27 du même mois. C'eſt en faveur de *François-Joſeph de Choiſeul*, que la Baronnie de Stainville, unie avec les Seigneuries de Meſnil-ſur-Saux, Lavinecourt & Montplonne, a été érigée en Marquiſat, par Lettres du 7 Avril 1722. Le Marquis de Stainville a cédé ce Marquiſat à ſon fils aîné *Etienne-François* Voy. CHOISEUL.

Les armes : *d'or, à la croix ancrée de gueules*.

* STALLE, Seigneurie dans le Brabant, qui fut érigée en Baronnie par Lettres de

Charles II, Roi d'Efpagne, le 27 Mars 1686, en faveur de *Guillaume van Hamme*, premier Bourgmeftre & Tréforier de Bruxelles, fils de *Libert*, Capitaine d'une Compagnie libre d'Infanterie Wallone de 200 hommes, iffu d'une des plus nobles & anciennes familles du Brabant.

STANLEY, ancienne Famille d'Angleterre dans le Comté de Chefter, qui devint fort riche par l'héritage d'*Ifabelle de Lathom*, fille & héritière de *Thomas*, Chevalier.

Thomas Stanley obtint le titre de Comte de Derby en 1485, devint enfuite Lord Grand-Maître d'Angleterre, & mourut le 9 Novembre 1504.

Edouard Stanley, fon arrière-petit-fils, fut dans les premières charges & dignités du Royaume fous les règnes de Henri VIII, d'Édouard VI, de Marie & d'Élifabeth, & mourut le 24 Octobre 1572, laiffant

Henri Stanley, qui fut un des juges de Marie Stuart, Reine d'Écoffe. Il mourut le 25 Septembre 1594. (Voy. Imhoff, en fon *Hiftoire des Pairs d'Angleterre*, & Moréri.)

STAPLETON, Noble & ancienne Maifon, originaire d'Irlande, fuivant un mémoire envoyé, dont l'arbre généalogique, dreffé, vérifié & figné par Guillaume Hawkins Ulfter, Roi d'armes d'Irlande, prouve que la nobleffe de cette Famille remonte, fans interruption, jufqu'au XXII[e] degré, ayant pour auteur,

Jean Stapleton, Chevalier, qui paffa en Irlande fous le règne de Henri II, Roi d'Angleterre, dont defcendoit au VIII[e] degré

Richard Stapleton, nommé *Miles* dans les Lettres de la Reine Élifabeth, qui époufa *Éléonore Butler*, de l'ancienne Maifon des Barons d'Amboine, dont il eut :

1. Jean, V[e] du nom, aïeul d'un autre

   Jean, Chevalier, Seigneur d'Ervalière ; Et de Marie, qui époufa *Pierre de Menenfy*, Chevalier, Seigneur de Treilles, Préfident de la Chambre des Comptes de Nantes.

2. Et Thomas, qui fuit.

Thomas Stapleton, V[e] du nom, fut aïeul de

Gautier-Valentin Stapleton, né à Limerick en Irlande, paffé au fervice de France en qualité de Capitaine d'Infanterie & de Major de Cavalerie à St.-Domingue, naturalifé Français en 1717, reconnu, maintenu & confirmé, ainfi que Jean & Marie, dans leur ancienne nobleffe, enfemble leur poftérité née & à naître, par deux arrêts du Confeil, l'un du 18 Octobre 1728, & l'autre du 24 Juillet 1744, & leurs noms infcrits dans le Catalogue des Nobles des États de Bretagne & autres Provinces du Royaume.

STEENHUYS, en Flandre.

Jacques - Ferdinand - Antoine de Steenhuys, Baron de Hernen, Seigneur de Schrevelduyn, Capelle, &c., époufa, le 16 Juillet 1741, *Marie-Catherine-Thérèfe de Schynckele de Montigny*, fille aînée de *Bruno-Alexandre*, & de *Marie-Françoife Aerlebout*, dont

1. Antoine-Bruno-François ;
2. Et Marie-Ferdinande-Pélagie, mariée 1°, le 19 Septembre 1763, à *Marie-Louif-Balthafar*, Vicomte *de Beauffort*, Comte de Croix, né le 6 Janvier 1730, mort le 18 Novembre 1763 ; & 2° à *Jean-Charles de Joigny de Pamèle*, Seigneur de Linden.

STEGHEN (van der) Jean-Adolphe van der Steghen, Grand Droffard du Brabant, fut créé Comte par Lettres du 30 Janvier 1698, avec faculté d'affecter ce titre & le nom van der Stegen fur quelques terres dans les Pays-Bas catholiques, tant pour lui, que pour fes defcendants mâles & femelles. Il mourut le 4 Mars 1703.

STEIGER, Famille illuftre de Suiffe, établie dans le canton de Berne depuis le temps de la prétendue réformation. Elle a fourni à l'État divers Sénateurs, & deux Tréforiers du pays de Vaud, charge très-importante dans ce canton.

STOBÉE, Maifon illuftre du Royaume de Suède, qui a fini dans le Baron de Stobée, Chevalier de l'Ordre de l'Epée, mort à Stockholm en Juin 1756, âgé de 81 ans.

STOLBERG-GEDERN. Frédéric-Charles, Prince de Stolberg-Gedern, né le 11 Octobre 1693, Chevalier de l'Ordre Royal de l'Éléphant de Danemark, mort à Gedern

le 28 Septembre 1767, avoit épousé, le 22 Septembre 1719, *Louise*, Comtesse *de Nassau-Saarbruck*, née le 6 Décembre 1705, dont il eut :

1. Gustave-Adolphe, né le 6 Juillet 1722, Colonel d'Infanterie, puis Général-Major des Armées de l'Impératrice Reine, Gouverneur de Nieuport, Chevalier de l'Ordre de St.-Hubert, tué à la bataille de Lissa le 5 Décembre 1757. Il avoit épousé, le 22 Octobre 1751, *Élisabeth-Philippine-Claudine de Hornes*, née le 10 Mai 1733, fille du Prince *Maximilien-Emmanuel*, dont
   1. Louise-Maximilienne, née le 20 Septembre 1752, mariée, le 17 Avril 1772, à *Charles-Édouard*, Prince *Stuart*, né le 31 Décembre 1720, mort le 31 Janvier 1788;
   2. Caroline-Auguste, née le 10 Février 1755, mariée, en 1771, à *Charles-Bernard-Pascal-Janvier de Berwick*, Marquis de la Jamaïque, né en 1751, Mort le 7 Septembre, 1787;
   3. Françoise-Claudine, née le 27 Juin 1756, mariée, le 6 Novembre 1774, à *Nicolas-Antoine*, Comte d'*Arberg* & de Valengin, né le 20 Juillet 1736;
   4. Et Thérèse-Gustavine, née le 27 Août 1757.
2. Chrétien-Charles, qui suit;
3. Et Caroline, née le 27 Juin 1732, mariée, le 13 Mai 1761, à *Chrétien-Albert-Louis*, Prince *de Hohenlohe-Langenbourg*, né le 27 Mars 1726, mort le 4 Juillet 1789.

Chrétien-Charles, Prince de Stolberg-Gedern, né le 14 Juillet 1725, Major-Général en Hollande, Gouverneur de Philippsbourg, mort le 4 Juillet 176., à Gedern, avoit épousé *Éléonore-Christine*, Comtesse *de Reuss-Lobenstein*, née le 5 Décembre 1736, dont il eut :

1. Charles-Henri, né le 24 Octobre 1761;
2. Et Louise, née le 13 Octobre 1764, mariée, le 5 Juin 1780, à *Auguste-Frédéric-Charles-Guillaume*, Duc de *Saxe-Meiningen*, né le 19 Novembre 1754, mort le 22 Juin 1782.

STRADA de SARLIÈVE, Famille originaire de Bohême, établie en Auvergne depuis plus d'un siècle.

Jacques Strada, Écuyer, obtint en 1599, de l'Empereur Rodolphe II, des Lettres par lesquelles Sa Majesté Impériale lui permettoit de porter ses anciennes armoiries héréditaires, & d'y joindre celles d'*Octilie de Skinkin de Rosberg*, sa femme, d'une Famille originaire de Franconie.

Octavio de Strada, son petit-fils, Écuyer, Seigneur d'Aubières & de Sarliève, né à Prague, en Bohême, fut naturalisé par Lettres de 1639, registrées en la Chambre des Comptes de Paris; & Sa Majesté les confirma par d'autres Lettres de 1641, dans sa qualité de noble & dans le droit de porter les armes qui lui avoient été accordées par l'Empereur Rodolphe, pour en jouir, lui & les siens nés & à naître en légitime mariage. Il avoit épousé *Catherine Hœufft*, fille de *Christophe*, & d'*Agnès van Beeck*, dont il eut :

Jean de Strada, Écuyer, Seigneur de Sarliève & de Cornon, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Saulx en 1668, maintenu dans sa noblesse par ordonnance de 1671. Il épousa, en 1671, *Marie-Élisabeth Fabrice de Grossain*, dont naquit

Jean de Strada, IIe du nom, Écuyer, Seigneur de Sarliève & de Cornon, marié, le 9 Novembre 1707, à *Madeleine du Croc*, fille de *François*, Seigneur de Bresloulière. Leurs enfants sont :

1. Jean-Hyacinthe, né en 1713, reçu Page de la Petite Écurie du Roi en 1730;
2. Jean-Antoine, né en 1718, reçu Page de la Petite Écurie du Roi en 1735. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 523.)

Les armes : *d'or, à une aigle couronnée de sable, les ailes étendues; coupé parti, au 1 tiercé en fasce de sable, d'argent & de gueules; & au 2 bandé de gueules & de sable de six pièces.*

STROZZI : ancienne Famille qui fut établie à Florence en 1282. Elle est une de celles qui a eu le plus de part aux grands emplois. Elle est aussi réputée l'une des plus considérables qui se soient élevées par le Gouvernement populaire. L'on peut consulter pour son origine, Imhoff, en ses *Vingt Familles d'Italie*, p. 191 & suiv., où il rapporte les différentes branches de cette Maison. Le premier dont le P. Anselme fasse mention est

Mathieu Strozzi, qui eut pour fils

Philippe Strozzi, qui vivoit en 1489, & laissa, entr'autres enfants,

Philippe Strozzi, IIe du nom, né en 1488,

de fon temps le plus illuftre citoyen de Florence, & le plus renommé Gentilhomme de l'Italie. Il fut un de ceux que cette République députa, en 1515, au Roi François Ier. Depuis il devint avec toute fa famille l'un des plus grands ennemis de fon beau-frère, Alexandre, Duc de Florence, bâtard de Laurent de Médicis. Ce nouveau Duc avoit fait arrêter un des fils de PHILIPPE en 1535. Celui-ci, pour fe venger, & pour tirer la République de l'oppreffion où elle étoit, entra dans la confpiration qui coûta la vie à Alexandre de Médicis, en 1537. Il fe retira à Venife, d'où il déclara la guerre à Cofme de Médicis, fucceffeur d'Alexandre; mais ayant perdu la bataille de Marone & de Montemarle, & y ayant été fait prifonnier, il fut conduit à Florence, & fe poignarda lui-même dans fa prifon le 18 Septembre 1538. Il avoit époufé *Clarice de Médicis*, tante de Catherine, Reine de France, & nièce du Pape Léon X. Ils eurent, entr'autres enfants,

1. PIERRE, qui fuit;
2. LÉON, né en 1515, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérufalem, Prieur de Capoue. Il fut l'un des plus grands Capitaines de mer de fon temps. Il vint fervir en France, avec une troupe de Florentins, bannis de leur pays, lorfque Barberouffe vint en Provence; affiégea la ville de Nice, alla bravement à l'affaut avec fa troupe, & fut des premiers qui y entrèrent par la brèche. Le Roi François Ier le prit en grande amitié, le fit Lieutenant-Général des Galères, fous le Baron de la Garde, le 31 Mai 1543, & l'envoya avec Barberouffe, & 10 Galères, en Ambaffade vers le Sultan Soliman. Après la difgrace du Baron de la Garde, il fut pourvu de la charge de Général des Galères, le 1er Juin 1547, & auffitôt obligé de paffer le détroit, au fecours des Ecoffais contre les Anglais; prit fur eux la ville & le fort St.-André, vengea la mort du Cardinal Saint-André, & fe fit craindre partout. Il quitta le fervice de France en 1552, & fut fervir fa Religion contre les infidèles. La guerre de Sienne & de Tofcane étant furvenue, le Roi l'envoya prier de revenir, ce qu'il fit volontairement. Il s'embarqua en 1554, avec 3 galères, à deffein d'endommager le territoire de Piombino, qui étoit dénué de troupes, & ayant voulu reconnoître en perfonne la place d'Efcarling, il fut bleffé mortellement au flanc d'un coup d'arquebufade, dont il mourut peu après. Ce fut une perte confidérable pour la France, dont il tenoit le parti;
3. Et LAURENT, qui porta les armes pendant quelque temps, embraffa enfuite l'état Eccléfiaftique, fut pourvu des Abbayes de Staffarde en Piémont, & de St.-Victor de Marfeille, de l'Évêché de Béziers en 1548, & créé Cardinal, du titre de Ste-Sabine, par le Pape Paul IV, en 1557. Il fut auffi Évêque d'Albi en 1561, puis Archevêque d'Aix, & mourut le 14 Décembre 1571.

PIERRE STROZZI, Seigneur d'Épernay, &c., fut deftiné dès fa jeuneffe à l'état Eccléfiaftique, qu'il quitta pour embraffer la profeffion des armes. Il fervit en qualité de Colonel fous le Comte Gui Rangon, en Italie, & contribua à faire lever le fiége que les Impériaux avoient mis devant Turin en 1536. Il n'eut pas un fuccès fi heureux l'année fuivante, ayant été défait par le Grand-Duc de Tofcane, auprès de Montemarle, le 2 Août 1537. Étant paffé en France, il fut Confeiller-Chambellan du Roi, & naturalifé avec JEAN, fon frère, au mois de Juin 1543. Il fe trouva au fiége de Luxembourg la même année, & fut encore battu par le Prince de Sulmone, en Juin 1544. L'année d'après, il fervit dans l'armée Navale, fous l'Amiral d'Annebaud, fut créé Général des Galères de France, & étoit Chevalier de l'Ordre du Roi en 1550. Ce Prince lui donna le commandement de l'armée qu'il envoya en Siennois, avec laquelle il défit Rodolphe Baglion, & Afcagne de la Corgne; mais il perdit la bataille de Marciano, & y fut bleffé dangereufement le 2 ou 3 Août 1554. Il reçut le bâton de Maréchal la même année, & obtint du Roi la Seigneurie d'Épernay. Il fut auffi Lieutenant-Général de l'armée du Pape Paul IV, avec laquelle il reprit le port d'Oftie & quelques autres places aux environs de Rome en 1557. Etant de retour en France, il fe trouva au fiége de Calais en Janvier 1558, & mourut le 28 Juin fuivant d'un coup de moufquet, qu'il reçut au fiége de Thionville, allant reconnoître un lieu commode pour dreffer une batterie. Il avoit époufé *Laodamia de Médicis*, dont il eut :

1. PHILIPPE, IIIe du nom, né en 1541, Chevalier des Ordres du Roi & Colonel-Général de l'Infanterie Françaife. Il ne fut pas marié, & mourut, le dernier de fa famille, le 26 Juillet 1582;

2. Et Clarice, morte sans enfants, qui avoit épousé *Honorat de Savoie*, Comte de Tende.

Les armes : *d'or, à la fasce de gueules, chargée de trois croissants d'argent*. (Voy. le Père Anselme, tome VII, pag. 206.)

STUARD, en Dauphiné : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à l'aigle d'or; aux 2 & 3 de gueules, au lion d'or, renfermé dans un double trêcheur du même.*

STUART, Maison souveraine à qui appartenoit le Royaume de la Grande-Bretagne, possédé aujourd'hui par une branche de la Maison de *Brunswick*. On commence la Généalogie de cette Famille à

I. Gautier ou Walter Stuart, Grand Sénéchal d'Écosse, charge qui donnoit le premier rang après le Roi. Le Père Mabillon en a donné l'acte dans le supplément de sa Diplomatique. Il mourut en 1258, & avoit épousé *Alde de Dombert*, dont

1. Alexandre, qui suit ;
2. Et Robert, auteur de la branche des Seigneurs de *Darnley*, Comtes de *Lennox*, rapportée ci-après.

II. Alexandre Stuart, mort en 1286, laissa

III. Jean Stuart, Seigneur de Dondonald, qui fut tué en 1303, ayant pour enfant

IV. Walter Stuart, Seigneur de Dondonald, &c., Grand Sénéchal d'Écosse, qui avoit épousé *Marie Bruce*, fille de *Robert*, Roi d'Écosse, dont il eut

V. Robert Stuart, IIe du nom, né en 1316, qui fut élu Roi d'Écosse en 1370, ce qui est une preuve de la dignité & de l'ancienne illustration de sa Maison, qui de temps immémorial possédoit la première charge du Royaume. Il mourut le 19 Avril 1390, laissant

1. Robert, qui suit ;
2. Et Robert, dit le *jeune*, auteur de la branche des premiers Ducs d'*Albanie*, qui est éteinte.

VI. Robert Stuart, IIIe du nom, Roi d'Écosse, mourut le 1er Avril 1406, laissant

VII. Jacques Stuart, Ier du nom, né en 1391, Roi d'Écosse en 1424, mort le 20 Février 1437, qui eut

VIII. Jacques Stuart, IIe du nom, Roi d'Écosse, né le 14 Octobre 1430, mort le 3 Août 1460, qui eut

1. Jacques, qui suit ;
2. Et Alexandre, auteur de la dernière branche des Ducs d'*Albanie*, qui est éteinte.

IX. Jacques Stuart, IIIe du nom, Roi d'Écosse, né en 1452, mort le 11 Juin 1488, laissa

X. Jacques Stuart, IVe du nom, Roi d'Écosse, né le 16 Mars 1472, tué le 10 Septembre 1513, qui eut

XI. Jacques Stuart, Ve du nom, Roi d'Écosse, né le 15 Avril 1512, qui eut de longues guerres avec l'Angleterre, & mourut le 13 Décembre 1542. Il avoit épousé 1°, le 1er Janvier 1536, *Madeleine de France*, née le 10 Août 1520, morte le 2 Juillet 1537, fille du Roi François Ier; & 2°, en 1538, *Marie de Lorraine-Guise*, née le 29 Novembre 1515, morte le 10 Juin 1560, veuve de *Louis d'Orléans*, IIe du nom, Duc de Longueville. Du second lit vint

Marie, qui suit.

Jacques V eut pour fils naturel

Jacques, Comte de Murray, mort en 1571 ;
Et Robert. Ils ont laissé postérité.

XII. Marie Stuart, Reine d'Écosse, née le 5 Décembre 1542, eut la tête tranchée le 18 Février 1587. Elle avoit épousé 1°, le 24 Avril 1558, *François* II, Roi de *France*, mort le 5 Décembre 1560; 2°, le 29 Juillet 1564, Henri Stuart, Baron de Darnley, son cousin, mort le 9 Février 1567; 3°, en 1567, *Jacques Hephburn*, Comte de Bothwel, mort en 1577.

BRANCHE

des Seigneus de Darnley, *Comtes de Lennox.*

II. Robert Stuart (second fils de Gautier ou Walter) laissa

III. Jean Stuart, mort en 1313, qui eut

IV. Robert Stuart, IIe du nom, Seigneur de Darnley, qui fut tué en 1313. Il laissa

V. Alexandre Stuart, qui épousa Marguerite Stuart, & en eut

VI. Jean Stuart, IIe du nom, tué en 1429, qui laissa

1. Alain, qui suit ;

2. Et Jean, auteur de la première branche des Seigneurs d'*Aubigny*, qui eft éteinte.

VII. Alain Stuart, mort le 29 Octobre 1438, eut

VIII. Jean Stuart, IIIe du nom, qui époufa *Ifabelle de Montgommery*, de laquelle il eut :

IX. Mathieu Stuart, Ier du nom, qui fut tué à la bataille de Flodden, le 9 Septembre 1513. Il avoit époufé *Marguerite Hamilton*, de laquelle il eut :

X. Jean Stuart, IVe du nom, tué en Septembre 1527, qui laiffa

1. Mathieu, qui fuit ;
2. Et Jean, auteur de la dernière branche des Seigneurs d'*Aubigny*, Ducs de *Lennox* & de *Richmond*, qui eft éteinte. Elle portoit pour armes : *d'argent, au fautoir de gueules, cantonné de quatre quinte-feuilles du même, fur un écartelé de* France, *à la bordure de gueules, chargée de huit fermaillets d'or ; aux 2 & 3 de* Stuart, *d'or, la fafce échiquetée d'argent & d'azur.*

XI. Mathieu Stuart, IIe du nom, tué en 1572, eut pour enfant

XII. Henri Stuart, Baron de Darnley, né en 1541, qui mourut le 9 Février 1567. Il avoit époufé, le 29 Juillet 1564, Marie Stuart, Reine d'Écoffe, dont il eut

XIII. Jacques Stuart, né le 19 Juin 1566, Roi d'Écoffe en 1567, qui fut appelé à la Couronne d'Angleterre en 1603. Ce fut une efpèce de réparation qu'Élifabeth fit à la mémoire de Marie Stuart, à qui elle avoit fait trancher la tête. Le Roi Jacques réunit les trois États d'Angleterre, d'Écoffe & d'Irlande, en une même Monarchie, fous le nom de la *Grande-Bretagne*, & il mourut le 27 Mars 1625, laiffant

XIV. Charles Stuart, Ier du nom, Roi de la Grande-Bretagne, né le 19 Novembre 1600, que fes fujets firent mourir le 30 Janvier 1649. Les principaux auteurs de ce parricide furent Fairfax & Cromwel. Il avoit époufé, le 11 Mai 1625, *Henriette-Marie de France*, née le 25 Novembre 1609, morte le 10 Septembre 1669, dont entr'autres enfants :

1. Charles, qui fuit ;
2. Jacques, rapporté après fon frère ;
3. Marie, née le 4 Novembre 1631, morte le 24 Décembre 1660, qui avoit époufé, le 2 Mai 1641, *Guillaume de Naffau*, Prince d'Orange, mort le 6 Novembre 1650 ;
4. Et Henriette-Anne, née le 16 Juin 1644, morte le 30 Juin 1670, qui avoit époufé, le 31 Mars 1661, *Philippe de France*, Duc d'Orléans, mort le 9 Juin 1701.

XV. Charles Stuart, IIe du nom, né le 29 Mai 1630, vivoit exilé ; mais le Général Monk, Vice-Roi d'Écoffe, difpofa fi bien les deux Chambres du Parlement à rétablir le Roi légitime, que Charles II fut rappelé en Angleterre en 1660, & remis fur le trône de fes pères. Il mourut le 16 Février 1685, & avoit époufé, le 31 Mai 1662, *Catherine de Portugal*, née en 1638, morte le 31 Décembre 1705. Il eut pour enfants naturels

1. Jacques, né le 9 Avril 1649, mort le 25 Juillet 1685, auteur de la branche des Ducs de *Monmouth*, aujourd'hui de *Bulkeley-Scott ;*
2. Henri Fitzroy, né le 20 Septembre 1663, mort le 9 Octobre 1690, auteur de la branche des Ducs de *Grafton ;*
3. Charles Beauclerc, né le 8 Mai 1670, mort le 10 Mai 1726, auteur de la branche des Ducs de *Saint-Albans ;*
4. Et Charles de Lennox (fils de *Louife-Renée de Pénancoët*, Ducheffe de Portfmouth), né le 11 Juillet 1672, mort le 8 Juin 1723, auteur de la branche des Ducs de *Richmond*. Voy. AUBIGNY-RICHMOND.

XV. Jacques Stuart, IIe du nom, Duc d'York, puis Roi de la Grande-Bretagne, né le 14 Octobre 1633, fut détrôné en 1688 par le Prince d'Orange, fon gendre, & mourut le 16 Septembre 1701. Il avoit époufé 1°, en Février 1660, *Anne Hyde*, morte le 16 Avril 1671 ; & 2°, le 30 Septembre 1673, *Marie-Béatrix-Éléonore d'Efte*, née le 5 Octobre 1658, morte le 7 Mai 1718, fille d'*Alphonfe* III, Duc de Modène. Du premier lit vinrent

1. Marie, née le 10 Mai 1662, Reine de la Grande-Bretagne en 1689, morte le 6 Janvier 1695. Elle avoit époufé, le 15 Novembre 1677, *Guillaume-Henri de Naffau*, Prince d'Orange, né le 14 Novembre 1650, mort le 19 Mars 1702 ;
2. Anne, née le 6 Février 1664, Reine de la Grande-Bretagne en 1702, morte le 12 Août 1714, qui avoit époufé, le 7 Août 1683, *George*, Prince *de Danemark*, né le 21 Avril 1653, mort le 8 Novembre 1708.

Du fecond lit eft né

3. Jacques-Édouard-François, qui fuit.

Jacques II eut encore pour fils naturel

Jacques de Fitz-James (iffu d'*Arabella Churchill*, né en 1670, mort le 12 juin 1734 auteur des branches des Ducs de *Berwick* & de *Fitz-James*. Voy. FITZ-JAMES.

XVI. Jacques-Édouard-François Stuart, né à Londres dans le Palais de St.-James, le 10 Juin 1688, connu fous le nom de *Chevalier de Saint-Georges*, mourut le 2 Janvier 1766. Il avoit époufé à Rome, le 3 Septembre 1719, *Marie-Clémentine Sobiefki*, née le 18 Juillet 1702, morte le 18 Janvier 1735, fille de *Jacques-Louis-Henri*, Prince de Pologne, dont

1. Charles-Édouard-Louis-Philippe-Casimir, appelé *Prince Édouard*, né à Rome le 31 Décembre 1720, mort le 31 Janvier 1788. Il avoit époufé, le 17 Avril 1772, *Louife-Maximilienne*, Princeffe *de Stolberg-Gedern*, née le 20 Septembre 1752 ;
2. Et Henri-Benoît-Marie-Clément, né à Rome le 6 Mars 1725, appelé *Cardinal d'York*, Archevêque titulaire de Corinthe dans la Morée, Cardinal en 1747, Évêque de Frafcati le 7 Juillet 1761.

STUER. Voy. ESTUER & QUELEN.

STUTT. Voy. ESTUTT.

STYRUM, nom d'une branche de la Maifon de *Limbourg*. Voy. LIMBOURG-STYRUM.

SUAREZ, Famille noble originaire d'Efpagne, établie à Avignon.

François-Quinide de Suarez époufa, 1° *Françoife-Marie de Bellis*; & 2° le 19 Décembre 1687, *Anne-Gabrielle de Brancas*, dont

1. Jean-François, qui fuit ;
2. Toussaint, Baron d'Aulan, né le 10 Octobre 1689, Chevalier de St.-Louis ;
3. Louis-Marie, né le 8 Novembre 1696, Évêque d'Acqs ;
4. Bénézet, né le 3 Mars 1703, Chevalier Profès de l'Ordre de Malte ;
5. Et Henri, né le 27 Avril 1704, Bailli, Grand-Croix & Commandeur de l'Ordre de Malte, Maréchal de Camp, Gouverneur & Commandant de l'Ile de Rhé.

Jean-François de Suarez, Marquis d'Aulan, époufa *Anne de Vichy*, née le 28 Février 1706, dont il eut :

1. Denis-François-Marie-Jean, qui fuit ;
2. Anne-Gabrielle-Françoise, née le 7 Août 1726, Abbeffe de St.-Sauveur à Marfeille ;
3. Et Anne-Marie-Julie-Émilie, née le 1er Juillet 1736, Religieufe Bénédictine à Avignon.

Denis-François-Marie-Jean de Suarez, Marquis d'Aulan, né à Avignon le 24 Octobre 1729, époufa à la Rochelle, le 3 Décembre 1764, *Anne-Sufanne Arouard du Beignon*, d'une Famille noble de la Rochelle, dont :

1. Marie-Louise-Henriette-Gabrielle-Régis, née le 5 Avril 1766 ;
2. Et Étienne-Anne-Marie-Bernard-Régis, né le 20 Août 1767.

Les armes : *d'azur, à la tour d'argent, maçonnée, ouverte & ajourée de fable, & furmontée d'une aigle d'or, couronnée de même à l'antique.*

SUASSE, en Bretagne, depuis 1488.

I. Diegue de Suasse fut envoyé par Ferdinand le *Catholique*, & Ifabelle de Caftille, au fecours de la Ducheffe Anne de Bretagne. Il étoit, dit M. d'Argentré, dans fon *Hiftoire de Bretagne*, un des chefs du fecours que l'Efpagne envoyoit en Bretagne. Il époufa 1° *Jeanne de Rigat;* & 2° *Jeanne le Bigot*, dont plufieurs enfants. Du premier lit vint, entr'autres,

1. Pierre, qui partagea noblement fes cadets, tant du premier que du fecond lit. Il fe trouva en 1536 en l'Affemblée des Nobles qui fe fit dans l'Évêché de Cornouailles, où il eft qualifié d'Écuyer & d'héritier principal & noble de Diegue de Suasse. Il n'eut qu'une fille, qui mourut fans enfants ;
2. Et Jean, qui fuit.

II. Jean de Suasse hérita de fon frère Pierre, & époufa *Catherine Jean*, de laquelle il eut :

1. René-François, qui fuit ;
2. Jean, auteur d'une branche qui s'éteignit après trois ou quatre générations.

III. René-François de Suasse époufa, vers 1550, *Catherine de Corret*, héritière des Terres & Seigneuries de Corret & de Kerdahel en la paroiffe de Lanifcat, au diocèfe de Quimper, dont

IV. Guillaume de Suasse, qui épousa, vers 1576, *Catherine le Sénéchal*, de la Maison de *Kercado*, dont il eut

V. Jacques de Suasse, marié, vers 1599, à *Noël de Kermars*, dont :

1. Yves, qui épousa *Catherine Guegan*, dont il eut
   1. Françoise, mariée, en 1662, à *Roland Loz*, Baron de Beaulieu, qui ne laissa qu'une fille, morte sans hoirs ;
   2. Et Hélène, qui hérita de sa nièce, & mourut sans se marier.
2. Maurice, Sieur de Kerprat, qui épousa *Jeanne de Rosmar*, dont

   Renée, mariée, en 1654, à *Jean des Cognetz*, Seigneur de la Ronsière. Elle hérita d'Hélène de Suasse, comme fille du premier cadet. C'est ainsi que la branche aînée est passée dans la Maison des Messieurs des Cognetz.
3. Jacques, qui épousa *Claude Bobillé*, héritière de Campostal ;
4. Antoine, mariée à *Catherine de Hirgars* ;
5. Jean, qui épousa *Susanne de Kerpaen*. (Toutes ces branches sont éteintes) ;
6. Claude, qui suit ;
7. & 8. Deux filles, dont une est Religieuse à l'Abbaye de la Joye.

VI. Claude de Suasse épousa *Péronelle le Bahezre*, dont

VII. François-Pierre de Suasse, marié à *Jeanne le Baron*, dont il eut un grand nombre d'enfants ; mais il n'y a eu que son fils aîné, Jean-François, qui suit, qui ait laissé des garçons.

VIII. Jean-François de Suasse, mort en 1731, avoit épousé *Madeleine-Claude de Farcy*, & laissa six enfants, dont il n'y a qu'un garçon, outre une fille mariée, savoir

IX. François de Suasse, Sieur de Kervégan, qui vivoit en 1765 ; le seul des Suasse qui subsiste. Il demeuroit à Quintin, & étoit propriétaire des Terres de Tannanguen & de Kerléau. Il avoit épousé *Félicité de Visdelou*, dont dix enfants.

Les armes : *d'argent, au loup de sable passant un arbre de pin arraché de sinople, surmonté d'un chevron brisé de gueules, cantonné de cinq pommes de pin d'or.*

Ils sont maintenus dans la qualité de nobles d'ancienne extraction, par Arrêt de la Cour des Aides de Paris, du 3 Mars 1674 ; par Arrêts du Parlement de Bretagne de 1680 & du 16 Décembre 1702, cités par Sauvageau dans sa Coutume, & par un Arrêt de 1720, de la même Cour.

SUBLET, Famille originaire de la Ville de Blois, & illustrée par François Sublet, qui suit, & par ses alliances avec les Maisons de *Roncherolles, Hautefort, Lenoncourt, Bochart, Molé, Hurault*, &c.

I. N... Sublet laissa

1. Mathurin, qui suit ;
2. Et Michel, auteur de la branche des Seigneurs d'*Heudicourt*, rapportée ci-après.

II. Mathurin Sublet, Seigneur des Noyers, au Diocèse de Rouen, laissa

III. Jean Sublet, Seigneur des Noyers, Maître des Comptes, marié à *Madeleine Bochart*, de laquelle il eut

IV. François Sublet, Seigneur des Noyers, Baron de Dangu, Secrétaire d'État & Surintendant des Bâtiments, mort à Dangu le 20 Octobre 1645, à 57 ans. Il avoit épousé *Isabeau le Sueur*, dont vint

V. Guillaume Sublet, Seigneur des Noyers, qui eut

VI. Michel Sublet, Chevalier, Marquis des Noyers, marié à *Anne de Beaurains*, dont il eut

VII. Louis Sublet, Marquis des Noyers, ancien Capitaine de Cavalerie & Chevalier de St.-Louis, mort à Paris le 10 Septembre 1743, à 61 ans. Il avoit épousé, le 26 Septembre 1736, *Marie-Léopoldine de Brefeillac du Trevoux*, fille d'*André*, Comte du Trevoux, & de *Marie-Léopoldine de Neufhoff*.

BRANCHE

des Seigneurs d'Heudicourt.

II. Michel Sublet, Seigneur d'Heudicourt, mort en 1599, avoit épousé *Marie Boulier*, morte le 15 Septembre 1624, dont

III. Claude Sublet, Seigneur d'Heudicourt, mort en 1626, qui avoit épousé *Madeleine Favereau*, & laissa

IV. Michel Sublet, IIe du nom, Seigneur d'Heudicourt, mort en 1665, qui avoit épousé *Denise Bourlon*, morte le 6 Mai 1657, dont, entr'autres enfants,

1. Michel, qui suit

2. Et Denis, auteur de la branche de *Lenoncourt*, rapportée ci-après.

V. Michel Sublet, IIIe du nom, Marquis d'Heudicourt, marié, en 1666, à *Bonne de Pons*, morte le 24 Janvier 1709, laiffa

VI. Pons-Auguste Sublet, Marquis d'Heudicourt, Grand Louvetier de France, Meftre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, puis Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de St.-Louis, marié, le 6 Mars 1715, à *Louife-Julie de Hautefort*, née le 9 Mars 1687, morte le 3 Novembre 1715, dont

Charlotte-Alexandrine, mariée, en 1737, à *Antoine-Armand de Belfunce*, Comte de Caftelmoron.

BRANCHE
de Lenoncourt.

V. Denis Sublet (fils puîné de Michel II), dit *le Comte d'Heudicourt*, époufa *Marie-Françoife*, Marquife *de Lenoncourt*, morte en 1709, dont

1. Joseph-Michel, qui fuit ;
2. Et Gœuri, dit *le Comte d'Heudicourt*, Brigadier des Armées du Roi & Meftre de Camp de Cavalerie, qui, ayant eu Trougnon en partage, en a obtenu l'érection en Marquifat fous le nom d'Heudicourt, avec union des terres de Voinville, Varneville & Buxerule, par Lettres du 7 Février 1737. Il époufa, en 1750, *Anne Moreau*, veuve de *François de Barrois*, Comte de Kœurs, Baron de Manonville.

VI. Joseph-Michel Sublet, dit *le Marquis de Lenoncourt*, Brigadier, époufa, en 1717, *Elifabeth Molé*, Dame de Porquerolles, morte le 26 Mars 1764, à 79 ans, dont

VII. Balthasar-Joseph-Michel-Nicolas Sublet d'Heudicourt, Marquis de Lenon court, ancien Colonel de Cavalerie, qui époufa, en Février 1742, *Anne-Conftance Groulard de Boifgeoffry*, dont

Charles-Louis-Edme, né le 3 Décembre 1747.

Les armes : *d'azur, au pal breteffé d'or, maçonné de fable, chargé d'une vergette du même*.

SUCY (de) : Famille noble & ancienne d'extraction, originaire de Picardie, établie aujourd'hui à Valence en Dauphiné, après l'avoir été, depuis environ 150 ans, en l'Isle-de-France.

I. Jean-François de Sucy, Ier du nom, qualifié *Écuyer*, Seigneur de la Maurie, vivant fur la fin du XIVe fiècle, fut Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance de Gramont, de 100 hommes de gens d'armes, & mourut en Angleterre, au fervice du Roi François Ier, qui l'avoit envoyé pour négocier avec Henri VIII, Roi d'Angleterre. Il avoit époufé, par contrat du 19 Mai 1501, *Jacqueline Romillé*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur d'Ampe, & de Dame *du Becq*. De fon mariage vint :

II. Jean-François de Sucy, IIe du nom, Écuyer, Seigneur de la Maurie, qui époufa, par contrat du 23 Janvier 1526, *Marie-Anne du Mefnil*, fille de *Jean-Claude*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & d'*Élifabeth de Vorfme*, dont il eut :

III. Pierre de Sucy, Écuyer, Seigneur de la Maurie, marié, par contrat du 25 Mars 1554, à *Antoinette de Poulpry*, fille de *Jérôme*, Chevalier, Seigneur de Poulpry & de l'Aulnoy, & de *Marie-Anne Duval*. Ils eurent pour fils :

IV. Henri de Sucy, Écuyer, Seigneur de la Maurie, Capitaine dans le Régiment de Picardie, appelé *Vieilles Bandes d'Ordonnance*, qui fut tué à la bataille de Coutras en 1587. Il avoit époufé, par contrat du 22 Septembre 1578, *Françoife le Comte*, fille d'*Étienne*, Écuyer, & de *Perette Alix*, dont fortit :

V. Jean-Nicolas de Sucy, Écuyer, Seigneur de la Maurie, & de la Mothe-Bertré, qui époufa, par contrat du 18 Juin 1605, *Marguerite du Teil*, fille de *Jean*, Sieur dudit lieu, & de *Marguerite Apoil*. De leur mariage ils eurent :

VI. Charles-Nicolas de Sucy, Écuyer, Seigneur de la Mothe-Bertré, Commiffaire-Général & Provincial des Guerres, Camps & Armées de Sa Majefté, place alors confidérable & importante. Il époufa, par contrat du 19 Avril 1634, *Marie-Madeleine de Roux*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Rimerville, & de *Marie Renouard*, Dame de Morfan, & en eut :

VII. Nicolas de Sucy, Écuyer, Seigneur de Chambaux & de Morfan, Confeiller du Roi ès Confeils, Commiffaire-Général & Provincial des Guerres, Camps & Armées

de Sa Majeſté, qui ſervit d'abord, en qualité de volontaire, dans le Régiment de la Roque, à la tête duquel il reçut, en 1656, un coup de mouſquet au travers du corps, au ſiége devant Valenciennes, à l'attaque des lignes de cette Place par l'armée du Roi, commandée par MM. de Turenne & de la Ferté, en donnant des preuves de valeur dans un âge peu avancé; & fut enſuite bleſſé à la main d'un éclat de grenade au ſiége de Montmédy, étant alors Enſeigne dans le Régiment de Piémont, ſuivant les Certificats de M. de la Roque-Saint-Chamarante, Maréchal des Camps & Colonel d'un Régiment de Cavalerie, du 25 Août 1657, & du Duc de la Ferté, Maréchal de France, du 11 Mars 1666. Il ſuccéda enſuite à Charles-Nicolas de Sucy, ſon père, dans la charge de Commiſſaire-Général & Provincial des Guerres, Camps & Armées de Sa Majeſté, y ſervit avec honneur & diſtinction, comme il eſt prouvé par les Certificats des Maréchaux de France Duc de Duras, du 30 Janvier 1675, Sire de Créquy, du 15 Novembre 1686, & ceux des Sieurs de Barillon & Miroménil, Intendants, des 7 Juin 1687 & 15 Mars 1688.

Ledit Nicolas de Sucy, Écuyer, ayant été recherché ſur ſa nobleſſe, en 1666, par les Commiſſaires-Généraux députés pour la vérification des titres, prouva ſa *Nobleſſe d'extraction* devant M. Colbert, Intendant & Commiſſaire départi en la Province de Picardie, qui rendit en ſa faveur, le 14 Février 1666, un Jugement contradictoire, dans lequel eſt établie ſa filiation par actes de contrat de mariage, &c., ſans lacune, telle qu'elle vient d'être rapportée depuis Jean-François de Sucy, Ier du nom, qui vivoit ſur la fin du XIVe ſiècle, juſqu'à lui produiſant. Malgré ce Jugement, il fut encore inquiété, en 1668, par les Commis vérificateurs, qui exerçoient encore leur commiſſion dans les Provinces, ce qui l'obligea de ſe pourvoir au Conſeil d'État du Roi; & il obtint un Arrêt, donné à St-Germain-en-Laye le 8 Juin 1668, duement ſcellé, par lequel *Sa Majeſté a maintenu ledit* Nicolas de Sucy, *& le maintient dans la qualité d'*Écuyer, *de même qu'elle a confirmé & confirme ledit Jugement, rendu contradictoirement par ledit Sieur* Colbert, *Commiſſaire départi en Picardie, ſur la légitimité & validité de ſa* nobleſſe, *qu'elle reconnoît* bonne & ancienne, *ſuivant l'authenticité de ſes titres, dont la confirmation lui eſt méritée bien loyalement par la nature de ſes ſervices & bleſſures, faiſant défenſes aux Commis à la recherche des uſurpateurs des titres de nobleſſe & à tous autres, de faire contre lui aucunes pourſuites, & de le troubler dans le droit & la jouiſſance de ſa nobleſſe, lui & ſa poſtérité, née & à naître en légitime mariage, tout ainſi qu'il en doit être uſé en cas ſemblable, à peine de tous dépens, dommages & intérêts, &c.* A cet Arrêt ſont jointes des Lettres d'attache & d'adreſſe au Commiſſaires-Généraux, qui furent enregiſtrées le 15 Juin 1668, ſur les Concluſions du Procureur-Général du Roi, en la Chambre de la Commiſſion établie pour ces recherches. Pour prévenir encore toute eſpèce de difficultés pour l'avenir, le Conſeil d'État du Roi lui expédia, le même mois, des Lettres Patentes pour la Chambre des Comptes de Paris, qui y furent enregiſtrées le 28 Juillet ſuivant, dans leſquelles Sa Majeſté confirme le Jugement contradictoirement rendu, & l'Arrêt du Conſeil. La même Chambre des Comptes, ſur la Requête dudit Nicolas de Sucy, rendit, le 15 Septembre 1668, Arrêt d'homologation du Jugement ſuſdit de l'Arrêt du Conſeil & Lettres Patentes, d'après la nouvelle production qu'il fit des pièces juſtificatives. Enfin M. d'Hozier, Garde de l'Armorial général de France, lui expédia un Brevet, le 27 Décembre 1697, pour preuve de l'authenticité de ſa nobleſſe qu'il vérifia, & reconnut bonne & ancienne.

Nicolas de Sucy, Écuyer, mourut le 26 Avril 1716, étant Commiſſaire-Ordonnateur au Département des Trois-Évêchés, & avoit épouſé, par contrat du 5 Juin 1675, *Marthe-Florimonde de Charpentier*, fille de *Louis*, Seigneur de Joſſigny, & de *Charlotte de Billy*, dont :

1. Georges, Seigneur de Chambaux & de Morſan, né le 30 Mars 1680, qui fut Aide de Camp du Maréchal de Villars, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Champagne, commanda en cette qualité ſa Brigade à la bataille de Parme, le 19 Juin 1734, où il fut bleſſé, en donnant des preuves de ſa valeur; reçut un coup de feu dans la poitrine au ſiége de Guaſtalla, & eſt mort, ſans poſtérité, Brigadier des Armées du Roi, le 19 Octobre 1758. Ces faits ſont

consignés dans l'Histoire du Régiment de Champagne ;

2. Laurent-Victor, né le 25 Avril 1682, Capitaine au Régiment de Champagne en 1704, Chevalier de St.-Louis, tué à l'attaque des lignes de Stolophen en 1707, sans laisser de postérité ;
3. Louis-Adrien-Félix, qui suit ;
4. Philippe-Ignace, né le 15 Janvier 1684, Chevalier de Saint-Louis, qui a été Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne, a succédé à Louis-Adrien-Félix, son frère, dans la charge de Commissaire des Guerres, & est mort le 28 Décembre 1761, sans postérité ;
5. Simon-François, tige de la seconde branche, rapportée ci-après ;
6. Etienne-Hyacinthe, auteur de la troisième, mentionnée ensuite ;
7. Jean-Henri, né le 17 Novembre 1689, qui a servi au Régiment de Champagne, a eu un bras emporté, en 1712, à l'attaque des retranchements de Denain ; a été fait ensuite Chevalier de St.-Louis en 1713, & est mort, sans postérité, Capitaine à la suite du Régiment de Bourgogne, Infanterie ;
8. Marthe-Florimonde, née le 18 Août 1677, mariée, le 18 Mars 1697, à *Barthélemy du Cheylas*, Chevalier, Seigneur de Bartase, Baron de Lubertas, d'ancienne Maison du Quercy, Capitaine de Grenadiers au Régiment d'Esgrigny, Chevalier de St-Louis, tué au siége de Toulon, sans laisser de postérité ;
9. Et Marguerite-Geneviève, née le 3 Août 1693, morte sans postérité.

Les sept fils de Nicolas de Sucy, dont il vient d'être parlé, ont été présentés à Louis XIV, qui leur accorda 2400 liv. de pension, à titre de pension de Famille, dont 1000 liv. à Georges, l'aîné, & le surplus à partager entr'eux ; & 800 livres ont été reversibles, par égale portion, à Christian-Louis & à Antoine-François, frères, enfans de Simon-François, comme on le verra ci-après.

VIII. Louis-Adrien-Félix de Sucy, Écuyer, né le 17 Février 1683, commença de servir dans le Régiment de Champagne jusqu'en 1716, succéda ensuite à Nicolas, son père, dans la charge de Commissaire des Guerres, qu'il a remplie avec distinction jusqu'en 1733, suivant le certificat de M. le Maréchal du Bourg, du 8 Juin 1726. Il avoit épousé, en 1710, *Anne-Henriette-Françoise*, Baronne *de Wangen*, Comtesse de Geroldseck-aux-Voges, d'ancienne Maison d'Alsace, qui entre depuis longtemps au Chapitre de Remiremont, & dans tous les Chapitres d'Allemagne, dont un est aujourd'hui Évêque & souverain de Porentru. De ce mariage il a eu huit enfants, dont six décédés en bas âge. Les deux autres sont :

Marie-Éléonor, né le 4 Septembre 1728, qui a eu pour marraine la Reine de France, représentée par la Maréchale du Bourg. Il est mort Lieutenant au Régiment de Champagne en 1747 ;

Et Marie-Concorde-Adélaïde, née le 13 Octobre 1715, mariée à *Jean-François de Murard*, Chevalier de St.-Louis, Commissaire Provincial & Ordonnateur des Guerres au département de Vienne en Dauphiné.

SECONDE BRANCHE.

VIII. Simon-François de Sucy, né le 18 Janvier 1685 (cinquième fils de Nicolas, & de *Marthe-Florimonde de Charpentier)*, Capitaine au Régiment de Champagne, y servit 40 ans, & fut fait Chevalier de St.-Louis. Il épousa, par contrat du 16 Juillet 1727, *Anne-Françoise du Chaussy du Coudray*, fille de *Jacques-François*, Officier aux Gardes-du-Corps, Chevalier, Seigneur du Coudray & de Bacqueville (d'une ancienne Maison de Normandie, qui remonte à 1300), & de *Marie-Anne Waroquier*. De ce mariage il a eu :

1. Christian-Louis, né le 11 Juin 1728, Capitaine au Régiment de Champagne, Chevalier de St-Louis ;
2. Antoine-François, qui suit ;
3. Et Marie-Renée-Françoise, née le 26 Août 1738, morte sans enfants, le 4 Janvier, 1763. Elle avoit épousé *Joachim le Cornier*, Chevalier de St.-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Dauphiné.

IX. Antoine-François de Sucy, né le 24 Octobre 1730, appelé *le Chevalier de Sucy*, a servi 16 ans dans le Corps Royal de l'Artillerie, a succédé à Philippe-Ignace de Sucy, son oncle, dans la charge de Commissaire des Guerres, le 22 Février 1762, qu'il exerce au Département de Valence, dont il est le cinquième titulaire; & a été fait Chevalier de St.-Louis le 4 Mars 1773. Il a épousé, le 28 Août 1763, *Marie-Gasparde-Simonne Le-*

vet de Malaval, fille de *Gafpard Levet*, Écuyer, Seigneur de Malaval. Elle eft petite-nièce de *Gabriel Cortois de Quincey*, Évêque de Belley, & coufine de *Pierre-Marie-Madeleine Cortois de Balore*, Évêque d'Alais, un des fils de M. *de Cortois*, Confeiller au Parlement de Dijon, qui a auffi un fils Confeiller au même Parlemeut ; un autre Lieutenant-Colonel du Régiment de Dragons; & un quatrième Grand-Vicaire de l'Évêché de Langres. Cette Famille *de Cortois*, connue en Bourgogne, eft très-ancienne dans la Robe. Un de fes auteurs a commandé en chef, fous les ordres de M. le Connétable de Lefdiguières, l'Artillerie du fiége du Pouffin en Vivarais, où il s'acquit autant de gloire que de réputation par la prife de cette Place. De ce mariage il lui refte pour enfants :

1. Simon-Antoine-François, né le 19 Juin 1764 ;
2. Marie-Adélaïde, née le 29 Novembre 1765 ;
3. Gabrielle-Françoise, née le 1er Juillet 1771 ;
4. Et Hyacinthe-Eulalie, née le 4 Janvier 1773.

TROISIÈME BRANCHE.

VIII. Étienne-Hyacinthe de Sucy, Écuyer, né le 8 Décembre 1688 (fixième fils de Nicolas, & de *Marthe-Florimonde de Charpentier)*, commença de fervir dans le Régiment de Champagne, fut enfuite Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bourbon, & eft mort le 26 Novembre 1763. Il avoit époufé, en 1724, N... *Efmangard*, dont il a laiffé :

IX. Claude-Étienne de Sucy, Écuyer, qui a fervi plufieurs années dans le Bataillon de Milice de Senlis, a été Garde-du-Corps dans la Compagnie de Noailles, enfuite Garde de la Manche. Il eft marié, & a pour fils

Étienne, Écuyer, qui eft Lieutenant dans le Corps Royal d'Artillerie.

Les principales alliances de la Famille de Sucy font avec les Maifons de *Dauger*, *Boiflogerr*, *Savigny*, *Lancry* & *Ceberet*, qui toutes ont fourni des Officiers Généraux.

Les armes : *d'azur, à trois barres d'or, accompagnées de huit befants d'or, pofés* 1, 3, 3 & 1. Supports : *deux lions ;* la couronne furmontée *d'un cafque*. Généalogie dreffée fur copies, légalifées du Jugement de M. *Colbert*, de l'Arrêt du Confeil d'État du Roi, Lettres Patentes enregiftrées en la Chambre des Comptes, Arrêt d'homologation, &c., & fignées par quatre Gentilshommes du Dauphiné, & par le Syndic de la Nobleffe de cette Province.

SUDRIE (la), en Quercy. Suivant l'*Armorial génér. de France*, reg. Ier, part. I, p. 524,

François de la Sudrie, Écuyer, Seigneur de Puechguizel, époufa, le 27 Février 1713, *Marguerite de Bronq*, fille de *Jean-Louis*, Seigneur de la Roumignière, & d'*Angélique de Ségui de Périgal*, dont, entr'autres enfants,

Jeanne, née le 21 Décembre 1713, reçue à St.-Cyr le 4 Décembre 1725, fur les titres produits alors.

Les armes : *d'azur, à un lion d'or, accompagné de douze befants du même, pofés en orle.*

* SUÈDE, Royaume anciennement compofé de deux parties, qui tantôt avoient chacune leur Roi particulier, tantôt étoient réunies fous un même Souverain.

Outre ces deux Provinces, dont la première fe nomme la *Gothie* ou *Gothland*, Patrie des Goths, l'autre la *Suède*, proprement dite, il comprend aujourd'hui la Scanie, la Bothnie, la Finlande, la Laponie Suédoife, l'Isle de Rugen, avec un grand nombre d'autres Isles, & la Poméranie.

La Suède reçut les premiers rayons de la foi en même temps que le Danemark, & par le miniftère des mêmes Prédicateurs, Saint Anfchaire & le Moine Vitmar. On fonda pour le premier, en 830, l'Archevêché de Hambourg. Gaubert, parent d'Ebbon, Archevêque dépofé de Reims, vint enfuite fur les traces de ces Miffionnaires en Suède : il y fit quelques progrès; mais il en fut de la Suède comme du Danemark, le Chriftianifme n'y fut bien établi qu'au Xe fiècle.

Les Hiftoriens Suédois le difputent avec ceux du Danemark, fur l'antiquité de leur Monarchie. On ne peut difconvenir qu'elles ne foient l'une & l'autre très-anciennes, fans les faire néanmoins remonter auffi haut que ces Écrivains le prétendent; mais pour

avoir une Chronologie exacte & suivie des Rois de Suède, il faut descendre, avec l'Abbé de Vertot, jusqu'au XII[e] siècle, & commencer par ÉRIC IX, élu par les Suédois, en 1141, pour leur Roi, assassiné le 18 Mai 1160, & honoré comme Martyr. Voyez-en la suite dans l'*Art de vérifier les Dates*, p. 505, col. 2. Nous nous bornerons à dire ici que la couronne de Suède a été possédée par les Rois de Danemark depuis MARGUERITE, l'Héroïne du Nord, Reine de Danemark & de Norwège, qui la devint de la Suède en 1388. La dureté des Rois, ses successeurs, engagea les Suédois à recouvrer leur liberté; ce qui se fit, en 1521, par GUSTAVE-ERICSON, c'est-à-dire fils d'ÉRIC ou de HENRI, qui étoit de la race des anciens Rois.

GUSTAVE-ADOLPHE, surnommé le *Grand*, Roi de SUÈDE, né le 9 Décembre 1594, fut tué à la bataille de Lutzen, le 16 Novembre 1632. Il laissa

CHRISTINE, Reine de SUÈDE, née le 8 Décembre 1626, couronnée en 1650, qui abdiqua la Couronne en 1654, & mourut le 19 Avril 1689. Après cette Princesse vint

CHARLES-GUSTAVE, X[e] du nom, Comte Palatin du Rhin, de la branche de *Deux-Ponts*, né le 8 Novembre 1622, Roi de SUÈDE, mort le 23 Février 1660. Il avoit épousé, en 1654, *Hedwige-Éléonore de Holstein*, & en eut

CHARLES XI, Roi de SUÈDE, né le 24 Novembre 1655, mort le 15 Avril 1697, qui avoit épousé, le 16 mai 1680, *Ulrique-Éléonore de Danemark*, dont

1. HEDWIGE-SOPHIE, née le 26 juin 1681, morte le 23 Décembre 1728, mariée, le 12 Juin 1698, à *Frédéric*, Duc *de Holstein-Gottorp*, mort le 19 Juillet 1702;
2. CHARLES XII, Roi de SUÈDE, né le 17 Juin 1682, mort le 11 Décembre 1718;
3. Et ULRIQUE-ÉLÉONORE, Reine de SUÈDE, née le 23 Janvier 1688, morte le 5 Décembre 1741, qui avoit épousé, le 4 Avril 1715, *Frédéric*, Prince *de Hesse-Cassel*, Roi de SUÈDE, mort le 5 Avril 1751, sans postérité.

ADOLPHE-FRÉDÉRIC DE HOLSTEIN-EUTIN, Évêque de Lubeck, né le 14 Mars 1710, a été élu, le 3 Juillet 1743, pour succéder au Trône de Suède, proclamé le 6 Avril 1751, & couronné le 7 Décembre suivant. Ce Prince, après avoir honoré & encouragé les talents, protégé & animé le commerce, & veillé à l'observation de la Justice, dont il a beaucoup abrégé la procédure, est mort le 12 Février 1771. Il avoit épousé, le 18 Août 1744, *Louise-Ulrique de Brandebourg*, née le 24 Juillet 1720, sœur du Roi de Prusse régnant, dont:

1. GUSTAVE, qui suit;
2. CHARLES, Prince de Suède, Duc de Sudermanie, né le 7 Octobre 1748, marié, le 7 Juillet 1774, à *Hedwige-Élisabeth-Charlotte de Holstein-Eutin*, fille de l'Évêque de Lubeck, née le 22 Mars 1759;
3. FRÉDÉRIC-ADOLPHE, Prince de Suède, Duc d'Ostrogothie, Grand Amiral du Royaume, né le 18 Juillet 1750;
4. Et SOPHIE-ALBERTINE, Princesse de Suède, née le 8 Octobre 1753, Coadjutrice de l'Abbaye de Quedlinbourg en 1767.

GUSTAVE III, né le 24 Janvier 1746, Roi de Suède le 12 Février 1771, épousa, le 4 Novembre 1766, *Sophie-Madeleine*, Princesse *de Danemark*, née le 3 Juillet 1746, dont il eut

GUSTAVE-ADOLPHE, Prince Royal de Suède, né le 1[er] Novembre 1778.

SUÈRE (DE), en latin SUERIUS : ancienne Noblesse, originaire d'Espagne, où elle étoit connue sous le nom de SUERO & de SUEYRO. Elle a formé plusieurs branches, dont quelques-unes subsistent en France.

L'Abbé Fleury, dans son *Histoire Ecclésiastique*, fait mention de SUERIUS, I[er] du nom, Évêque de Lisbonne, Prélat recommandable, qui, en 1200, réconcilia son Chapitre avec le Pape Innocent III, & fit, à la satisfaction de ce Pontife & du Chapitre, le partage des Prébendes.

SUERIUS, II[e] du nom, successeur du précédent, fut Évêque de Lisbonne, en 1212, & aida beaucoup le Roi de Portugal à reconquérir son Royaume sur les Maures qui l'avoient envahi, & dont ils furent chassés. Il mourut en 1231.

SUERIUS, *aliàs* SUERO, fut Évêque d'Avila, en Espagne, comme on le voit dans les Notices des Évêques de ce Royaume.

L'Histoire fait aussi mention d'un SUERO DE PAS, Noble Chevalier Espagnol, fameux par ses joûtes.

D'une branche établie en Portugal étoit JACQUES-LOPEZ SUEYRO, qui, de Done LÉONORA SUEYRO, son épouse, tous deux Nobles Portugais, eut pour fils :

Emmanuel Sueyro, né à Anvers le 22 Avril 1587, qui fut Chevalier de l'Ordre du Chrift. Il devint habile dans prefque toutes les fciences, furtout dans l'Hiftoire & les Mathématiques; fervit avec diftinction dans les Troupes d'Efpagne, aux Pays-Bas; fut Gentilhomme de la Maifon du Roi, & mourut eu ne, à Bruxelles, en 1629. Il a donné, en Efpagnol, 1° une traduction de Tacite, encore eftimée, 2° une *Defcription abrégée de la Flandre*, imprimée à Anvers, en 1622, in-8°.; 3° les *Annales de Flandre*, en deux vol. in-fol. imprimés à Anvers en 1624. C'eft ce que rapporte Valère André, dans fa Bibliothèque Belge, édit. de 1739, tome I, page 261. L'Abbé Lenglet cite ces deux derniers ouvrages, parmi les bons qui ont été faits fur cette matière, dans fa Méthode pour étudier l'Hiftoire, tome III, in-4°. pages 324 & 325. Enfin Moréri, édition de 1759, tome IX, parle auffi de ce Sueyro.

Une branche de cette famille, paffée en France, au pied des Pyrénées, remonte par titres fa filiation à

I. Noble Peyroton de Suère, Co-Seigneur du Plan, Sieur de Maharage, vivant encore en 1519, qui eut pour enfants :

Girons, qui fuit;
Et Anne, mariée, par contrat du 23 Mars 1519, paffé devant *Jean Alciat*, Notaire de Salies, à *Jean de Grenier*, Ecuyer, du lieu de Gabré.

II. Girons de Suère, qualifié Noble, Sieur de Maharage, Co-Seigneur du Plan, habitant de Bedeile, fit fon teftament le 26 Décembre 1546, devant Pierre Alciat, Notaire, par lequel il inftitue héritiers fes 3 enfants mâles, favoir :

1. Jean, qui fuit;
2. Autre Jean lequel, par fon teftament du 12 Février 1654, inftitua héritier Noble
   Germain, fon fils. Ecuyer, Sieur de Lafferre, émancipé le 18 Janvier 1662, & marié, par contrat du 20 Octobre 1665, paffé devant *Arnaud Laffont*, Notaire, à *George de Sacoume*. Il eut acte de la repréfentation de fes titres, avec fes coufins, le 28 Août 1669. On ignore s'il laiffa poftérité.
3. Jeannet, rappelé dans le teftament de fon père;
4. Et une fille, mariée à Noble *Guilhem de Robert*, du lieu de Gabré, comme il confte par une quittance à lui faite par Jean de Suère, fon beau-frère, paffée le 15 Janvier 1586, devant Jean Dupuy, Notaire.

III. Jean de Suère, Sieur de Maharage, Co-Seigneur du Plan, qualifié Noble comme fes ancêtres, fit fon teftament, le 25 Mars 1617, devant Montlong, Notaire, dans lequel il inftitue héritiers fes trois enfants mâles, favoir :

1. Simon, qui fuit;
2. Pierre, Sieur de Bordenave;
3. Et Frix.

IV. Simon de Suère, Écuyer, Sieur de Montaignac, tefta devant Gailhard, Notaire, le 20 Octobre 1662, & avoit époufé, par contrat du 11 Février 1614, paffé devant *Soulan*, Notaire de Vic, *Jeanne de Doignac*, dont :

1. Henri, qui fuit;
2. Octavien, Sieur de Bordenave;
3. Geraud, Sieur de Marignac;
4. Pierre, Écuyer, Sieur de la Maurère, dont la poftérité fubfifte dans N..... de Suère, Écuyer, ci-devant Capitaine au Régiment de la Roche-Aymon; & dans deux filles, dont une mariée;
5. Et Jean, Sieur de la Coume, tous inftitués héritiers par le teftament de leur père.

V. Henri de Suère, Écuyer, Sieur de Lasbareilles, eut acte, avec fes frères, de la repréfentation de leurs titres, conftatant leur Nobleffe, par jugement de M. Pellot, Intendant de Guyenne, rendu à Agen, le 28 Août 1669, qui ordonna qu'ils feroient compris & infcrits dans le Catalogue des Nobles de la Province. Il tefta & inftitua héritiers fes enfants des fecond & troifième mariages. Il avoit époufé, 1° par contrat du 19 Janvier 1647, paffé devant *Maury Biros*, Notaire, *Marie de Biros*, morte fans enfants; 2°, en 1670, *Anne de Courteil;* & 3° en 1680, *Louife-Trock de Monroux*. Du fecond lit il a eu :

1. Jean, qui fuit;
2. Henri, auteur d'un rameau rapporté ci-après.

Et du troifième lit :

3. Guillaume, Écuyer, qui de fon mariage a laiffé plufieurs enfants;
4. Et plufieurs filles.

VI. Jean de Suère, Écuyer, Seigneur de Vil-

lefranche, Lafitte, & Co-Seigneur du Plan, Mousquetaire de la Garde du Roi en 1710, testa en Décembre 1754, devant Mauran, Notaire du Plan, & avoit épousé, en 1716, *Élisabeth de Binos*, fille de noble *Louis*, Seigneur de l'Espitau, & de *Marie-Anne de St.-Jean*, dont il a eu 18 enfants; ceux qui subsistent sont :

1. Jean-Louis, qui suit ;
2. Henri, ci-devant Lieutenant au Régiment de la Sarre, Infanterie, & depuis Religieux de l'Ordre de St.-François;
3. Jean-Maurice, appelé *l'Abbé du Plan*, Co-Seigneur du Plan & de Lafitte, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Latran, Prêtre, Licencié en Droit de la Faculté de Paris;
4. François, Lieutenant de Grenadiers au Régiment de Boulonnais, Infanterie, non marié;
5. & 6. Marie & Henriette, Demoiselles.

VII. Jean-Louis de Suère, Écuyer, Seigneur de Villefranche, Lafitte, & Co-Seigneur du Plan, ancien Capitaine au Régiment de la Sarre, Infanterie & Chevalier de St.-Louis depuis 1747, n'est pas encore marié.

Rameau sorti de la branche précédente.

VI. Henri de Suère, Écuyer (second fils de Henri, & *d'Anne de Corteil*, sa seconde femme), Major du Régiment de la Sarre, Infanterie, tué, en 1734, à Goito près de Mantoue, à la défense du Pont de Colorno, en Italie, avoit épousé, en 1733, *Françoise du Saunier*, Dame de Caumont, dont

VII. Louis-Henri de Suère, Écuyer, Seigneur de Caumont, en Auvergne, ci-devant Lieutenant au Régiment de la Sarre, marié, & mort sans postérité.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au cyprès de sinople entre deux larmes de sable; au chef de gueules, chargé d'une épée antique posée en fasce* (qui est la Croix de l'Ordre de St.-Jacques) ; *aux 2 & 3 d'azur, à la bande de gueules, chargée de trois besants d'or, accostés à droite d'une étoile, à gauche d'un croissant d'or.* Cimier : *un homme posé de front, orné de ses lambrequins, & par derrière un maure au naturel issant à demi-corps.* (Généalogie rédigée sur les titres énoncés dans le Jugement de M. Pellot, du 28 Août 1669.)

SUEUR (le), Ecuyer, Sieur des Landes en Normandie, élection de Coutances : ancienne Noblesse qu'on croit avoir donné un Évêque à ce diocèse en 1547, dans Payen le Sueur.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois croissants du même,* 2 & 1.

SUEUR (le), Famille très-ancienne en Normandie, qui s'est dans tous les temps, comme aujourd'hui, concilié l'estime générale de tous les Nobles & gens de distinction de son canton. Elle ne s'est alliée qu'à des Maisons nobles.

I. Jacques le Sueur obtint de Jean *le Bon*, Roi de France, des Lettres d'annoblissement le 12 Mai 1360, enregistrées en la Chambre des Comptes de Paris le 30 Octobre audit an, lesquelles font remonter la distinction de cette Famille à des temps plus reculés, car elles portent que ledit Jacques le Sueur étoit Bailli & Capitaine de Rouen. Les fonctions de Bailli mettoient alors celui à qui elles étoient confiées, à la tête de la Noblesse de son Canton, & lui donnoient le droit de la convoquer pour le service de l'État & en même temps du Souverain. Jacques le Sueur, Bailli de Rouen, étoit donc, dès ce temps, considéré comme *noble*, puisque les Lettres mêmes d'annoblissement en font la mention la plus expresse, & elles ne lui furent vraisemblablement accordées que pour ôter à quelques annoblis par Chartes, jusqu'au moindre prétexte de se plaindre d'être commandés par une personne qui n'en rapportoit pas. Ces Lettres portent même qu'elles ont été accordées sans finance, ce qui prouve que les services de Jacques le Sueur, & ceux de ses aïeux, lui avoient mérité cette faveur & distinction sur l'esprit & dans la justice suprême du Roi Jean, en 1360; & qu'il étoit véritablement *noble de sang & d'extraction.* Il eut pour enfants :

1. Jean, Écuyer, qui n'eut qu'une fille, nommée
   - Catherine, mariée à *Jean Lambert*, Écuyer, d'une Famille noble de l'Élection de Bayeux.
2. Et Colin, qui suit.

II. Colin le Sueur, Écuyer, acquit, conjointement avec son frère, par acte passé devant le Tabellion de la Vicomté de Caen, le 6 Mars 1379, de Guillaume de Bion, Écuyer,

le Fief, Terre & Seigneurie de la Fresnaye, assis à Robert-Mesnil, Hameau de Cyntheaux, relevant du Roi pour un quart de fief de *Haubert*. Il eut pour fils :

III. Raoul le Sueur, Écuyer, Seigneur de la Fresnaye, qui obtint du Roi, le 6 Juin 1479, des Lettres, enthérinées aux Assises de St-Sylvin, par lesquelles Sa Majesté lui permet de jouir & user de son droit de Plaids, selon la forme & teneur qu'en jouissoit Colin, son père. Raoul épousa *Jeanne du Vivier*, & en eut :

1. Guillaume, qui suit;
2. Jean, auteur de la branche de *Gomesnil*, rapportée ci-après;
3. Et autre Jean, Ecclésiastique.

IV. Guillaume le Sueur, Écuyer, Seigneur de la Fresnaye & de Robert-Mesnil, épousa *Madeleine de Villy*, dont :

V. Guillaume le Sueur, IIe du nom, Écuyer, Seigneur de la Fresnaye & de Robert-Mesnil, marié, par contrat du 22 Avril 1499, passé au Tabellionage de St.-Sylvin, à *Jeanne Yvelin de la Neuville*, de laquelle sortit :

VI. Michel le Sueur, Écuyer, Seigneur de la Fresnaye & de Robert-Mesnil, qui obtint, contre les habitants de Cyntheaux qui l'avoient imposé à la Taille, un Arrêt en la Cour des Aides, le 17 Décembre 1533, par lequel il fut ordonné qu'il seroit distroit & mis hors du rôle des Tailles de Cyntheaux, comme ayant duement & suffisamment justifié être *noble*, & comme tel tenant propriétairement le fief de Robert-Mesnil. Lesdits habitants, le Procureur-Général joint, ayant demandé & obtenu des Lettres de proposition d'erreur contre le susdit Arrêt, il en fut rendu un second le 29 Mai 1549, qui confirma celui de 1533. Michel le Sueur rendit aveu, au Roi, de son fief de Robert-Mesnil, le 6 Novembre 1551, & avoit épousé *Barbe d'Aumesnil*. Il en eut :

VII. Guillaume le Sueur, IIIe du nom, Écuyer, Seigneur de la Fresnaye & de Robert-Mesnil, marié, par contrat du 2 Janvier 1556, à *Madeleine de la Fresnaye de Saint-Aignan*. Leurs enfants furent :

Christophe, qui suit ;
Et Georges, tige de la branche des Seigneurs des *Fresnes*, la seule subsistante, rapportée ci-après.

VIII. Christophe le Sueur, Écuyer, Seigneur de Robert-Mesnil, épousa *Anne de Gosselin*, & en eut :

IX. Gilles le Sueur, Écuyer, Seigneur de Robert-Mesnil & de St.-Pierre, qui servit le Roi, comme il appert d'un certificat de M. le Duc de Longueville, du 24 Septembre 1635, portant permission d'aller à Nancy ou ailleurs, pour cause de maladie. Il obtint un autre certificat, le 12 Novembre 1636, de M. du Perrier d'Anfreville, commandant une Brigade de Gentilshommes de la Noblesse de Normandie, en l'armée du Duc de Longueville, portant que, comme l'un desdits Gentilshommes faisant la fonction de Maréchal des Logis, il peut se retirer à Troyes ou ailleurs pour se faire médicamenter. Les Commissaires du Roi députés lui accordèrent, & à Georges le Sueur, son cousin germain, le 10 Décembre 1640, main-levée de la saisie de leurs fiefs de la Fresnaye & de Tousart, comme *nobles de race*. Pareille main-levée de la saisie desdits fiefs leur fut accordée, le 24 Mars 1642, par M. le Roy de la Potherie, Commissaire départi, & elle fut signifiée le lendemain. Gilles avoit épousé, en 1628, *Jeanne le Mercier*, de laquelle vint :

X. Charles le Sueur, Écuyer, Seigneur de Robert-Mesnil, marié à *Anne Aupoix*, dont :

1. 2. 3. & 4. Adrien, Gilles, Laurent & Pierre, morts sans postérité ;
5. & 6. Jeanne & Marie. (Ainsi s'est éteinte cette branche.)

BRANCHE

des Seigneurs des Fresnes.

VIII. Georges le Sueur, Écuyer, Sieur de Neuville (fils puîné de Guillaume, IIIe du nom, & de *Madeleine de la Fresnaye de Saint-Aignan*), épousa, par contrat du 12 Novembre 1589, *Marguerite le Verrier*, fille & héritière de noble homme *Thomas*, Sieur des Yveteaux en Crasmesnil, & de *Roberte de Sainte-Marie*. Elle étoit petite-fille & aussi seule héritière de noble homme *Charles de Sainte-Marie*, Sieur de Sainte-Honorine, & de *Jacqueline Branche*, ses aïeul & aïeule maternels. Ladite *Marguerite le Verrier* eut de son mariage :

Georges, qui suit ;

Et PIERRE, Écuyer, Prêtre, Curé de Cyntheaux.

IX. GEORGES LE SUEUR, IIe du nom, Écuyer, Seigneur de la Fresnaye & de Boullemer, obtint du Roi HENRI IV, le 25 Décembre 1597, un Certificat, portant que, comme il eſt de ſa Cornette, le ſervant en cette année, ſon père demeure exempt de la contribution au ban & arrière-ban, dont il pourroit être tenu pour raiſon de ſes fiefs. Il obtint auſſi, comme il a été dit, deux main-levées de la ſaiſie de ſes Fiefs, avec GILLES LE SUEUR, ſon couſin germain, les 10 Décembre 1640, & 24 Mars 1642. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Août 1630, *Catherine le Sens de Beuſeval*, fille de *Pierre*, Écuyer, Sieur de Beuſeval, & de noble *Marguerite de la Pallu*. Ce mariage lui a donné une alliance avec la Maiſon de *Gislain*, dont étoit *Adrien de Gislain*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc de Longueville, & Seigneur de Barneville, Auſſy, Coquainvilliers, Boiſſron, Hermanville, St.-Clair en partie, &c., & auſſi avec la Maiſon de *Croiſmare*. GEORGES eut de ſon mariage :

X. ADRIEN LE SUEUR, Écuyer, Seigneur de la Freſnaye, de Boullemer, & par ſa femme, Seigneur des Freſnes & Patron de Campigny, qui obtint de M. de Chamillart, Commiſſaire départi à Caen, un certificat de confirmation de Nobleſſe, le 3 Février 1668, dans lequel ſont énoncées les armes de ſa Famille, telles qu'elle les porte. Il épouſa, par contrat ſous ſeing-privé, du 9 Mars 1663, reconnu le 24 Février 1664, *Marie Hellyes*, Dame des Freſnes & Patrone de Campigny, fille unique de *Pierre*, Écuyer, Sieur de la Noë, & de noble Dame *Barbe de Baudre*, Dame des Freſnes & Patrone de Campigny, ſeule héritière d'*Élie*, Écuyer, Seigneur des Freſnes, & de *Catherine du Fayel*. Leurs enfants furent :

1. EUSTACHE, qui ſuit ;
2. JACQUES, Écuyer, Curé de Cormelles ;
3. Et MADELEINE, mariée à *Philippe-Antoine le Breton*, Écuyer, Sieur de Cambes, dont une fille, mariée, comme on le verra ci-après.

XI. EUSTACHE LE SUEUR, Écuyer, Seigneur des Freſnes & Patron de Campigny, épouſa, par contrat ſous ſeing-privé, du 1er Mai 1710 (dépoſé devant *Duhamel de Vailly*, Notaire Royal à Bayeux, le 16 Mars 1769), *Marie-Madeleine du Gripel*, fille & unique héritière de *Jean*, Écuyer, Sieur de Beauvais, & de *Madeleine Auller*. Cette Famille noble *du Gripel* eſt du nombre de celles dont les ancêtres défendirent le Mont-St.-Michel, & où les armes ſont gravées dans un grand tableau, avec celles des autres Chevaliers, également défenſeurs de cette place, dont l'Hiſtoire fait mention. Ils ont eu de leur mariage :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. EUSTACHE-PHILIPPE-ALEXANDRE, Écuyer, Docteur de Sorbonne, Grand-Chantre & Chanoine de Bayeux, Syndic du Clergé, Prieur de Pierre-Solain, & Grand-Vicaire de l'Évêque de Liſieux ;
3. JEAN-FRANÇOIS, dit *le Chevalier des Freſnes*, ancien Capitaine-Commandant au Régiment de Cambréſis & Chevalier de St.-Louis, penſionné du Roi ;
4. Et MARIE-MADELEINE, mariée, par contrat du 1er Octobre 1737, à *Jean-Antoine le Breton*, Écuyer, Sieur de Cambes, ſon couſin, fils de MADELEINE LE SUEUR, & de *Philippe-Antoine le Breton*, Écuyer, mentionnés ci-deſſus, dont eſt iſſue *Marie-Anne-Madeleine*, mariée, le 9 Octobre 1764, à *François-Bonaventure-Corentin de Mauconvenant*, Chevalier, Seigneur & Patron de Ste.-Suzanne, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, dont un fils.

XII. JACQUES LE SUEUR, Écuyer, Seigneur des Freſnes, la Conſeillère, St.-Vigor-d'Agy & Patron de Campigny, a épouſé, par contrat ſous ſeing-privé, du 14 Février 1748 (dépoſé devant *Duhamel de Vailly*, Notaire Royal à Bayeux, le 7 Mars 1769), *Françoiſe-Catherine de Marguerye de Saint-Côme*, fille & héritière, pour moitié, de *René*, Chevalier, Seigneur de St.-Côme, & de noble *Marie-Thérèſe-Catherine le Roux de Langrie*, & ſœur puînée de *Marie-Charlotte-Félicité de Marguerye*, épouſe de *Charles-Léon-Gabriel de Briqueville*, Chevalier, Seigneur & Patron d'Eſquay, &c. De ce mariage ſont iſſus :

JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ;
Et JEAN-CHARLES-MATHIEU, Écuyer, né le 21 Septembre 1763.

XIII. JEAN-FRANÇOIS LE SUEUR DES FRES-

nes, Écuyer, né à Gueron, près Bayeux, le 18 Août 1750, entré au ſervice, dans le Régiment d'Artois, au commencement de Mai 1768, a été fait Sous-Lieutenant à la ſuite dudit Régiment le 12 Novembre 1770, & eſt Sous-Lieutenant en pied depuis le 1er Juin 1772.

BRANCHE
de Gomesnil.

IV. Jean le Sueur, Écuyer, Sieur de Gomeſnil (ſecond fils de Raoul, Seigneur de la Freſnaye, & de *Jeanne du Vivier*), épouſa *Gervaiſe Ernault*, dont :

V. Guillaume le Sueur, Écuyer, Sieur de Gomeſnil, qui fut père de

VI. Julien le Sueur, Écuyer, Sieur de Gomeſnil, marié, en 1543, à *Yolande de Manſel*, de laquelle il eut :

VII. Pierre le Sueur, Écuyer, Sieur de Gomeſnil, qui épouſa, en 1586, *Michelle de Clacy*, dont :

Jean, qui ſuit ;
Et Pierre, Écuyer, Sieur de la Garende, marié, en 1624, à *Anne de Baudouin*.

VIII. Jean le Sueur, IIe du nom, Écuyer, Sieur de la Croix & de Gomeſnil, épouſa, le 20 Juin 1614, *Emine Pougot*, & en eut :

IX. Louis le Sueur, Écuyer, Sieur de Gomeſnil, marié, en 1654, à *Anne le Roux*, dont :

X. Joseph le Sueur, Écuyer, Sieur de Gomeſnil, mort le 30 Novembre 1749, ſans laiſſer d'enfants, qui avoit épouſé *Anne-Françoiſe de Liout de Saint-Blaiſe*. En lui s'eſt éteinte cette branche qui s'étoit établie au pays de Caux.

Les armes de cette Famille ſont : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux croiſſants de même, & en pointe d'une roſe auſſi d'argent.*

SUEUR (le), Écuyer, Sieur de la Ferrière en Normandie, élection de Coutances, qui porte : *d'or, ſemé de mouchetures de ſable, au chevron de gueules, chargé de trois trèfles d'argent.*

SUEUR de GIVRY, en Champagne : *d'azur, à un chevron d'or, ſurmonté d'un croiſſant d'argent, poſé à la pointe du chevron, & accompagné en chef de 2 étoiles d'argent, & en pointe d'une hure de ſanglier du même, l'écu timbré d'un caſque de profil.*

SUFFREN : ancienne Maiſon de la République de Lucques.

Hugon de Suffren vint s'établir en Provence dans le XIVe ſiècle, lors des troubles de cette République. Cette Maiſon a formé trois branches, qui ſubſiſtent, dont une poſſède, depuis plus de 300 ans, la Terre d'Aube, appelée *Richebois* depuis 40 ans. Il y en a une établie en pays étranger, & les deux autres en Provence. Elles ont pour auteur commun :

Antoine de Suffren, Chevalier, Seigneur d'Aube & de Monlèges, marié, en 1571, à *Louiſe de Châteauneuf*, fille de *Laurent*, Chevalier, & de *Blanche de Simiane*, dont :

1. Palamède, qui ſuit ;
2. Et Jean-Baptiste, auteur de la branche de *Saint-Tropez*, rapportée ci-après.

Palamède de Suffren eut pour deſcendant

Joseph de Suffren, marié à *Marguerite d'Étienne de Montplaiſir*, dont

Laurent de Suffren, marié, en 1748, à *Marguerite de Régis-Fuveau*, fille de *Louis*, Chevalier, & de *Louiſe Jujardy*, dont :

1. Palamède, né en 1750, Officier de Marine ;
2. Louis, admis pour être Comte du noble Chapitre de St.-Victor-lès-Marſeille ;
3. Emmanuel, encore jeune, Aſpirant pour être Garde de la Marine ;
4. Félicité-Perpétue, marié, le 27 Mars 1776, à *Charles-François de Rians* ;
5. & 6. Apollonie & Colombe, non encore mariées.

BRANCHE
de Saint-Tropez.

Jean-Baptiste de Suffren (fils puîné d'An-

TOINE) épousa *Marguerite d'Arnaud*, & en eut

Louis de Suffren, qui épousa *Polixène de Guiran*, dont

Joseph-Jean-Baptiste de Suffren, Marquis de Saint-Tropez, & de St.-Cannat, Baron de la Molle, Seigneur de Richebois, qui épousa *Geneviève de Castellane*, fille de *François*, Marquis de St.-Jeurs, & de Grimaud, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marguerite de Forbin-Janson*, dont il a eu :

1. Paul, qui suit ;
2. & 3. Louis & François, Chevaliers de Malte, Capitaines dans Royal-Comtois, tués l'un & l'autre au siége de Douai, en 1712 ;
4. Et Madeleine, mariée à *Jean-Baptiste*, Marquis *de Castellane-Esparron*.

Paul de Suffren, premier Procureur du pays de Provence en 1725, & Procureur joint de la Noblesse en 1749, a épousé, le 3 Septembre 1711, *Hiéronime de Bruny*, fille de *Jean-Baptiste*, Seigneur de Chateaubrun, & d'*Élisabeth de Chataignier*. Leurs enfants sont :

1. Joseph-Jean-Baptiste, qui suit ;
2. Louis-Jérôme, né en 1722, Évêque de Sisteron en 1764 ;
3. Pierre-André, né le 13 Juin 1726, Commandeur de St.-Christol, Capitaine des Vaisseaux du Roi ;
4. Paul, Chevalier de Malte, Capitaine des Vaisseaux de la Religion ;
5. Geneviève, mariée à *Alphonse-Louis d'Arnaud*, Baron de Vitrole ;
6. Et Madeleine, qui épousa *Paul-Auguste de Bernier*, Seigneur de Pierrevert.

Joseph-Jean-Baptiste de Suffren, Marquis de St-Tropez, Mestre de Camp de Cavalerie, a épousé, le 21 Février 1744, *Louise-Pulchérie-Gabrielle de Goesbriant*, fille de *Louis*, Comte *de Goesbriant*, Maréchal de Camp, Gouverneur du Château du Taureau, & de *Marie-Rosalie de Châtillon*, dont :

1. Pierre-Marie, Comte de St.-Tropez, né le 20 Février 1753, Gouverneur de la Ville & Citadelle de St.-Tropez, Capitaine dans le Régiment Royal-Lorraine ;
2. Louis-Victor, Chevalier de Malte, Officier du Régiment Royal-Cravate ;
3. Olympe-Émilie, mariée à *Louis-Charles de la Baume*, Comte de Suze.

Les armes : *d'azur, au sautoir d'argent, cantonné de quatre muffles de léopard d'or.*

SUFFRET, en Provence ; Famille qui subsiste dans César-François de Suffret de Villeneuve, Lieutenant-Général au siége de l'Amirauté de la ville de Fréjus, & Subdélégué de l'Intendance.

Les armes : *d'azur, à trois bandes d'or, sur trois barres du même, formant un freté.*

SUGNY, en Champagne : Ogier étoit Écuyer, Seigneur de Sugny, c'est en sa faveur que le Roi François Ier établit au bourg de Sugny deux foires par an, la première le 8 Octobre, la seconde le 10 Mai, & un marché tous les mercredis de chaque semaine, ainsi qu'il est justifié par des Lettres données à Angoulême en 1526. Il fut le trisaïeul de

Louis, Seigneur de Sugny, premier Capitaine, puis Lieutenant-Colonel du Régiment de la Valette en 1686, qui, selon l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 526, fut maintenu dans la possession de sa noblesse depuis 1526, par ordonnance de 1667. Il épousa, le 2 Décembre 1664, *Anne de Graimbert*, dont

Philibert-Henri, Écuyer, Seigneur de Sugny, Sous-Lieutenant dans le Régiment des Gardes-Françoises, marié, le 28 Janvier 1712, à *Anne Charpentier d'Audron*, fille de *Henri-Bonaventure-Augustin*, Écuyer, Seigneur de Couvrelles, dont il eut

Charles-Jean-Baptiste de Sugny, baptisé le 26 Décembre 1718, reçu Page de la Grande Écurie du Roi en 1734.

Les armes : *d'argent, à une bordure d'azur, & un bâton noueux de gueules, brochant sur le tout.*

SUHARD, Élection de Bayeux, en Normandie ; Famille des plus anciennes & des

mieux alliées de la province. Guillaume Suhard avoit épousé *Françoise de Briqueville.* Cette maison a donné, il y a plus d'un siècle, une Abbesse à l'Abbaye des Dames d'Epréaux, dont on voit encore le tombeau, proche la grille de leur chœur. La Roque, dans son *Histoire de la maison d'Harcourt,* en parle fort au long, à l'occasion d'une Demoiselle d'*Harcourt,* mariée à un Suhard. M. l'Abbé de Suhard de Louceller est le seul qui reste d'une des principales branches qui subsistent. Il est Chanoine de lÉglise Cathédrale de Bayeux & Grand-Vicaire du diocèse depuis 15 ans. Son affection pour les pauvres, & son zèle à leur procurer les moyens de soulager leur misère, l'ont porté à faire bâtir & à doter une maison de la Providence à Bayeux, où s'est établie une manufacture de dentelles, qui entretient près de 200 petites filles, que l'on instruit de leur Religion avec un grand soin, & auxquelles on inspire le goût de la piété.

Les armes : *de gueules, à la croix fleurdelisée d'argent.*

SUIZI : *parti d'argent à l'aigle à deux têtes de sable, & de gueules à trois fasces d'or.*

* SULLY. Les anciens Sires de Sully, suivant la Thomassière, *Histoire du Berry*, liv. VI, p. 450, ont commencé à

Archambaud, Sire de Sully, qui vivoit au commencement du IXe siècle, & eut pour arrière-petit-fils

Gilon Ier, Sire de Sully, qui épousa *Eldeburge.* Il eut pour seconde fille & héritière

Agnès, Dame de Sully, mariée à *Guillaume de Champagne*, fils aîné de *Henri*, dit *Étienne,* Comte Palatin de Champagne & de Brie, & d'*Alix de Normandie*. Se voyant exclu de la succession de Champagne, il prit le nom & les armes d'*Agnès,* sa femme; c'est d'eux que descendent les Sires de Sully. Ils eurent pour fils aîné

Eudes-Archambaud, Sire de Sully, qui épousa *Mahaud de Boisgency*, de laquelle il eut :

1. Gilon, qui suit;
2. Henri, Archevêque de Bourges en 1184, mort en 1199 ;
3. Et Eudes, Évêque de Paris en 1196, mort en 1208.

Gilon, Sire de Sully, avoit épousé *Luce de Charenton,* dont il eut :

1. Archambaud, qui suit;
2. Et Simon, Archevêque de Bourges en 1218, mort en 1232.

Archambaud, IIe du nom, Sire de Sully, laissa :

1. Henri, qui suit;
2. Et Jean, Archevêque de Bourges, mort en 1273.

Henri, Ier du nom, Sire de Sully, mourut après l'an 1248; il avoit épousé *Marie de Dampierre,* dite *de Bourbon,* dont il eut

Henri, IIe du nom, Sire de Sully, qui mourut en Italie en 1269. Il avoit épousé *Perronelle de Joigny*, & en eut entr'autres enfants,

Henri, IIIe du nom, Sire de Sully, qui mourut en 1285; il avoit épousé *Marguerite de Beaumez,* dont vint

Henri, IVe du nom, Sire de Sully, qui épousa *Jeanne de Vendôme,* dont il eut

Jean, Sire de Sully, qui épousa *Marguerite de Bourbon*, de laquelle il eut

Louis, Sire de Sully, marié à *Isabeau*, Dame *de Craon,* dont

Marie, Dame de Sully, héritière de cette maison, qui épousa 1° *Charles de Berry* Comte de Montpensier; 2° Guy, VIe du nom, Sire de *la Trémoïlle* ; & 3° le 27 Janvier 1400, *Charles* Ier Sire d'*Albret*, Comte de Dreux, Connétable de France, mort le 25 Octobre 1415, à qui elle fit don de la Baronnie de Sully, en cas qu'il lui survécût, & qu'elle n'eût aucun enfants mâles de lui.

Maximilien de Béthune, Marquis de Rosny, acquit la Seigneurie de Sully en

1602, de *Claude de la Trémoïlle,* Duc de Thouars, & obtint en 1606, du Roi Henri IV, que la Baronnie de Sully & la Seigneurie de Moulinfroue, &c., fussent érigées en Duché-Pairie pour lui & ses hoirs descendants mâles. Voy. BÉTHUNE.

Les armes des anciens Sires DE SULLY sont : *d'azur, semé de molettes d'or, au lion du même, brochant sur le tout.*

* SULLY, Chevalier, Seigneur dudit lieu, ancienne famille de Normandie, établie en l'élection de Bayeux : *d'hermines, à la fasce ondée de gueules, surmontée de trois tourteaux du second.*

* SUNDGAU, ancien Comté en Alsace, qui a eu ses Seigneurs particuliers depuis le commencement du IXe siècle jusqu'à la fin du Xe. Le Sundgau passa dans la suite à l'Évêque de Bâle, duquel Albert II, Duc d'Autriche, l'acquit, lorsqu'il épousa l'héritière du Comté de Ferrette. Il unit ces deux Comtés aux domaines, que sa Maison possédoit dans la province d'Alsace, avec laquelle ils ont été cédés à la France, par la paix de Munster en 1648.

SURE, en Bresse : *d'argent, au lion de sable, l'écu semé de billettes du même.*

* SURGÈRES, en Poitou, Baronnie anciennement possédée par la maison de *Maingot,* qui a subsisté jusqu'en 1300, dont un puîné prit le nom, qu'il transmit à sa postérité. La famille de *Maingot* possédoit encore la Terre de Dampierre, qui, après avoir passé dans la maison de *Clermont,* tomba dans celle de *Gondi,* Ducs de Retz. La terre de Surgères, après avoir été dans la famille de *Clermont,* passa dans celle de *Fonsèque,* puis fut portée en mariage le 2 Août 1600, par *Hélène de Fonsèque,* à *Isaac de la Rochefoucauld-Montendre.* Voy. ROCHEFOUCAULD (LA).

SURIAN, Famille noble de laquelle étoit

JEAN-BAPTISTE SURIAN, Évêque de Vence, Abbé de l'Abbaye de St.-Vincent du Luc, Ordre de St.-Benoît, diocèse d'Oléron, l'un des quarante de l'Académie Françaisе, mort en son diocèse le 3 Août 1754, âgé de 86 ans.

SURRAIN, Écuyer, Sieur de la Champagne, en Normandie, élection de Bayeux; ancienne noblesse, qui porte pour armes : *d'azur, à deux jumelles d'or, au lion passant du même en chef.*

SURREAU : *d'argent, au sautoir engrêlé de gueules, chargé d'une croisette d'or, accompagné de 4 têtes d'homme de sable, liées d'argent.*

SURTAINVILLE (DE), Écuyer, Seigneur d'Omonville, en Normandie, Élection de Valognes; Famille dont les armes sont : *d'azur, à deux chevrons d'argent, accompagnés de trois coquilles du même, 2 en chef & 1 en pointe.*

SURVILLE, Famille du Vivarais.

ANTOINE DE SURVILLE, Seigneur de Gras, qui vivoit en 1555, étoit le trisaïeul de

LOUISE, née le 1er Octobre 1677, qui fut reçue à St.-Cyr au mois de Janvier 1687, après avoir prouvé qu'elle descendoit de cet ANTOINE.

Les armes : *d'azur, à trois roses d'argent, au chef d'hermines.*

(Voy. l'*Armorial génér. de France,* reg. Ier, part. II, p. 517.)

*SUSTANTION, Ville autrefois assez considérable de la première Narbonnaise, au bas Languedoc, sur la rivière du Lez, fort près de Montpellier, & aujourd'hui totalement ruinée. Elle avoit titre de Comté, qui étoit uni à ceux de Melguel & de Maguelonne, lesquels entrèrent en 1145 dans la maison de *Pelet-Narbonne,* par le mariage de *Béatrix,* héritière de ces trois Comtés, Fiefs immédiats de la Couronne, avec *Bernard Pelet,* Seigneur d'Alais, dont la postérité subsiste en Languedoc, sous le nom de *Narbonne-Pelet.*

SUZANNE de CERNY : *de ſable, à trois annelets d'argent.*

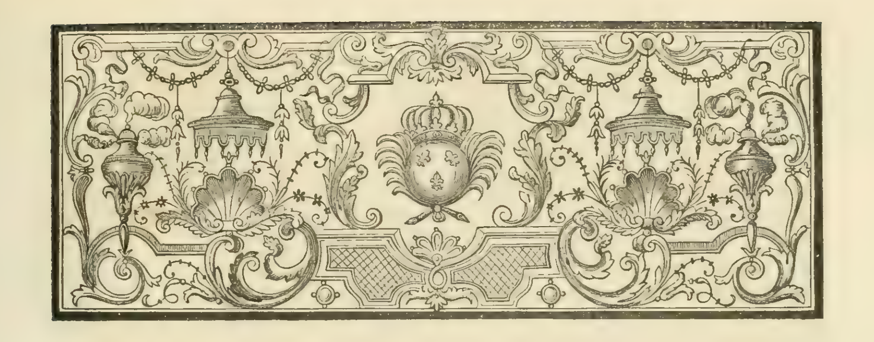
* SUZE, Ville & ancienne Baronnie du Maine, poſſédée longtemps par la Maiſon de *Craon*, qui paſſa par alliance dans celle de *Laval*. *Guy de Laval*, dit de *Rais*, en hérita en 1431. Il n'eut d'*Anne de Champagne*, que *Jeanne*, Dame de la Suze. Elle épouſa *François de Chauvigny*, Vicomte de Broſſe, dont le fils *Guy* étant mort en 1502, ſans lignée, la Baronnie de la Suze retourna aux héritiers de *Jeanne de Craon* & d'*Ingerger d'Amboiſe*, d'où elle paſſa à *Baudouin de Champagne*. Elle fut érigée en Comté, & *Michel Chamillart*, Miniſtre d'État, en fit l'acquiſition. Voy. CHAMPAGNE & CHAMILLART.

* SWEVEGHEM, Terre & Seigneurie dans la Châtellenie de Courtray, érigée en *Comté* par Lettres du Roi Charles II du 16 Décembre 1665, en faveur de *Charles-Philippe d'Ongnies*, fils de *Claude d'Ongnies*, Comte de Coupigny, & d'*Anne de Croy-Solre*. Voy. ONGNIES.

SYLVA-MENDOZA. Voy. SILVA-MENDOZA.

SYVRIA, ou SIVRIA, en Franche-Comté: *de gueules, à une fleur de lis d'or.*

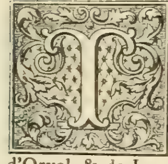




DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.



ABOUREAU, Famille établie à Paris, dont il eſt parlé dans le *Mercure de France* du mois de Juin 1746, p. 211.

LOUIS TABOUREAU, Seigneur des Réaux, d'Orval & de Lony, Écuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, en 1712, mort à Paris le 30 Mai 1746, âgé de 83 ans, avoit épouſé *Philippe Maſſe*, de laquelle il a laiſſé :

1. LOUIS-MATHURIN, qui ſuit ;
2. JACQUES-MATHURIN, Seigneur d'Orval, Tréſorier-Général des Bâtiments du Roi, mort le 31 Décembre 1753. Il avoit épouſé, en Février 1733, *Gatherine-Cécile Péan de Moſnac*, dont

   Une fille, mariée, en Juin 1753, à *François-Louis le Fournier*, Marquis de Wargemont.
3. Et PHILIPPE, morte le 27 Mai 1763, dans ſa 75ᵉ année. Elle avoit épouſé *Gabriel Tachereau*, Seigneur de Baudry & de Linières.

LOUIS-MATHURIN TABOUREAU, Seigneur des Réaux, Grand-Maître des Eaux & Forêts au département du Lyonnais, a épouſé, en 1717, *Catherine-Geneviève Bazin*, dont eſt iſſu :

LOUIS-GABRIEL TABOUREAU DES RÉAUX, né le 20 Octobre 1718, Conſeiller au Parlement de Paris en la quatrième Chambre des Enquêtes, le 24 Mai 1740, Maître des Requêtes en 1757, Préſident au Grand-Conſeil le 2 Janvier 1758, Intendant de Valenciennes en 1764, nommé Conſeiller d'État & ordi-

naire au Confeil Royal, Contrôleur-Général des Finances en Octobre 1776, dont il a donné fa démiffion le 2 Juillet 1777.

Les armes : *d'azur, au chevron, accompagné en chef de trois étoiles mal ordonnées, & en pointe d'un croiffant, le tout d'or.*

TABOUROT, Famille noble, dont les armes font : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois tambours du même, au chef d'argent, chargé d'un lion courant de fable.*

TACHEREAU, ou TASCHEREAU de BAUDRY, en Touraine; Famillle noble, dont étoit

Gabriel Tachereau, Seigneur de Linières & de Baudry, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, au Département d'Anjou & du Maine, qui époufa *Madeleine Cottereau*, dont

1. N... Tachereau, qui fuit;
2. Et Bertrand-Claude, dit *le Père de Linières*, de la Compagnie de Jéfus, mort Confeffeur du Roi, le 31 Mai 1746, dans fa 89e année.

N... Tachereau laiffa

Gabriel Tachereau, Seigneur de Baudry, & de Linières en Touraine, ancien Maître des Requêtes, & Lieutenant-Général de Police de la Ville de Paris, qui mourut Confeiller d'État ordinaire, le 22 Avril 1755. Il avoit époufé *Philippe Taboureau*, morte le 27 Mai 1763, dans fa 75e année, fille de *Louis*, Seigneur des Réaux, Orval, &c., & de *Philippe Maffe*, dont

1. Marie-Angélique-Françoise, mariée, le 28 Octobre 1734, à *Nicolas-Charles de Malon*, Marquis *de Bercy*, Préfident au Grand-Conseil.
2. Marie-Philippe, qui époufa, le 23 Février 1747, *André Potier*, Marquis de Novion, né le 22 Janvier 1711, Préfident à Mortier au Parlement de Paris, depuis le 28 Mai 1732, mort en 1769;
3. Et une fille, mariée, le 17 Novembre 1755, à *Marie-Jacques*, Marquis *de Brehan*, mort le 13 Mai 1764.

Les armes : *de gueules, à fept mâcles d'or, 3, 3 & 1.*

TAETS van AMERONGEN, ancienne Famille noble de la province d'Utrecht, en Hollande, dont on trouve la généalogie dans Moréri. Elle commence à Guillaume, qui vivoit vers 1160, & a donné des Échevins, des Baillis, des Bourgmeftres à la Province d'Utrecht. Elle fubfifte encore avec diftinction dans

Léonard Taets van Amerongen, né le 6 Août 1700, qui fut fait Receveur en Brabant par les États-Généraux en 1722, Droffart de Fauquemont ou Valkenbourg en 1725. Il avoit époufé, le 25 Avril 1725, *Marie-Jacqueline Pinffen van der Aa*. De ce mariage vinrent :

1. Josse, né le 8 Mai 1726;
2. Gérard-Maximilien, né le 6 Juillet 1727;
3. Anne-Marie, née le 13 Décembre 1728;
4. Gérard-Godard, né le 20 Novembre 1729;
5. Et Frédéric, né le 20 Mai 1731, mort le 4 Juillet fuivant.

TAFFIN, en Artois. Une Sentence rendue en l'Élection d'Arras le 7 Septembre 1658, en faveur de Nicolas Taffin, Ier du nom, Écuyer, Seigneur du Hocquet, &c., lui continue les honneurs, libertés, franchifes, droits & prérogatives attribués aux *Nobles de race & d'extraction.*

Il eft dit dans cette Sentence que c'eft une Famille noble de toute ancienneté, qui tire fon origine des États de Venife, qu'elle a effuyé trois incendies, où elle a perdu grande partie de fes titres, le premier en 1552, à Gravelines, du vivant de Pierre Taffin, IIe du nom, Écuyer, & les deux autres de Pierre Taffin, IIIe du nom, Écuyer, Seigneur du Hocquet, l'un au pont Rouart en 1581, & l'autre au Fort de Linques, où commandoit ledit Pierre en 1582, fuivant les certificats exhibés aux preuves de nobleffe par le fufdit Nicolas, ce qui fait que cette Famille ne peut remonter fa filiation qu'à

I. Denis Taffin, Écuyer, Meftre de Camp au fervice de l'Empereur Maximilien, qui fut employé, en diverses expéditions, pendant le fiége de Térouanne, en 1513. Il eut

Herman, qui fuit;
Et Pierre, auteur de la branche établie en Artois, rapportée ci-après.

II. Herman Taffin, Écuyer, laiffa de fa femme, dont le nom eft ignoré,

III. Denis Taffin, IIe du nom, Écuyer, marié à *Catherine Allegambe*, d'une Famille noble de Tournay, de laquelle il eut :

IV. Herman Taffin, IIe du nom, Écuyer, Seigneur de Tourſay, Receveur & Agent de la Reine-Mère, dont il épouſa une des Demoiſelle d'honneur. Il en eut

1. N... Taffin, Intendant de la Maiſon du Prince Henri de-Naſſau;
2. Philippe, Écuyer, Seigneur de la Grange;
3. Et une fille, mariée à un Gentilhomme, demeurant à 18 lieues par de-là Paris.

Cette branche ſubſiſtoit en 1609 en France, ſuivant la Lettre écrite par ledit Philippe Taffin, à Nicolas, Ier du nom, Écuyer, Seigneur du Hocquet. Le dernier de cette branche aînée mourut, ſans hoirs, au commencement de la guerre dernière, Lieutenant-Feld-Maréchal au ſervice de l'Impératrice-Reine de Hongrie.

BRANCHE

Établie en Artois.

II. Pierre Taffin, Écuyer (fils puîné de Denis, Ier du nom), eut pour fils :

III. Gilles Taffin, Écuyer, qui épouſa *Catherine de Gravelingue*, dont ſortit :

IV. Pierre Taffin, IIe du nom, qui eut le malheur de perdre ſes titres & papiers à l'incendie arrivé à Gravelines en 1552. De *Jehenne de Doven*, ſon épouſe, dont les armes ſe voyent au mauſolée de Valentin Taffin, aux Dominicains de St.-Omer, il eut :

V. Pierre Taffin, IIIe du nom, Écuyer, Seigneur du Hocquet, né en 1547, qui ſervit ſon Prince en qualité de Gentilhomme, tant à Gravelines, au Camp de Maeſtricht, qu'en la guerre de Friſe, & les années ſuivantes au Régiment de Mondragon. Il fit, avec pluſieurs autres Gentilshommes, en 1570, le voyage d'Eſpagne, au convoi d'Anne d'Autriche, Reine d'Eſpagne, ſous les ordres du Capitaine Jehan d'Arrieta, &, à ſon retour, ſe mit ſous la charge du Sieur de la Motte, Gouverneur de Gravelines, près duquel il ſe ſignala tellement, qu'il plut à Philippe II, Roi d'Eſpagne, l'honorer de ſes Lettres de Madrid, en date du 16 Juin 1579, dans leſquelles Sa Majeſté agrée les bons & fidèles ſervices qu'il lui a rendus, & le traite de Gentilhomme. Il fut convoqué, avec les Gentilshommes du pays, pour faire la campagne de 1598, comme il ſe voit par ſa Lettre d'invitation du 11 Septembre 1597 ; mourut à St.-Omer, paroiſſe du St.-Sépulcre, le 19 Février 1627, & fut inhumé en l'Égliſe des Pénitentes Capucines de ladite Ville, dont ſa fille étoit fondatrice, lieu qu'il avoit choiſi pour ſa ſépulture. Il avoit épouſé 1° *Marguerite Pepin*, fille de *Gilles*, Écuyer, Seigneur du Bardoul, & de *Claire Lambreſt* ; & 2° *Antoinette de Willem*, fille de *Gui*, Écuyer, Sieur de Machove. Du premier lit vinrent :

1. Valentin, qui ſuit ;
2. Adrien, Écuyer, Capitaine au ſervice des Archiducs, dans le Régiment de la Motterie, devenu Catrix & enſuite Châlon. Il ſervit avec diſtinction tant au ſiége d'Oſtende en 1601, où il monta & gagna des premiers le rempart, & en pluſieurs autres rencontres, ſuivant les certificats à lui donnés ; acheta pour lui & ſes deſcendants, le droit de ſépulture aux Jacobines de Bruges, & mourut le 20 Août 1616, à Bruges, où il eſt enterré. Il avoit épouſé *Adrienne Scodt*, d'une noble & ancienne Famille, dont il ne laiſſa point d'enfants ;
3. Gilles, Écuyer, né en 1589, mort en 1606, à Bruges, des bleſſures qu'il avoit reçues en certaine rencontre de l'ennemi, entre Middelbourg & l'Écluſe, étant Gentilhomme appointé au ſervice des Archiducs, & enterré en l'Égliſe des Carmes de Bruges ;
4. Françoise, née à Saint-Omer le 4 Janvier 1581, mariée, en 1597, à *Alexandre Maès*, Écuyer, Conſeiller-Penſionnaire des Ville & Châtellenie de Bourbourg. Etant reſtée veuve avec deux filles, elle fonda audit Bourbourg l'Ordre des Pénitentes, dites vulgairement *Capucines*, & de-là vint fonder celui de St-Omer, où elle mourut en odeur de ſainteté, le 29 Décembre 1642. Voy. ſa Vie par le P. Mathias Saint-Omer, Capucin, imprimée avec Approbation & Privilége, chez Joachim Carlier, Imprimeur-Juré au nom de Jéſus, in-4, à St.-Omer, en 1666 ;
5. Marie, morte Religieuſe aux Jacobines de Bruges.

Du ſecond lit ſortit :

6. Alexandre, né à St.-Omer, paroiſſe du St.-Sépulcre, le 1er Décembre 1609, Licencié en Théologie, Prêtre & Aumônier de S. A. le Prince François de Lorraine.

VI. Valentin Taffin, Écuyer, Seigneur

du Hocquet, né en 1572, Licencié ès-Lois, par Lettres du 8 Juin 1594, nommé Conſeiller du Roi d'Eſpagne, & ſon Procureur au quartier de St.-Omer, le 30 Juin 1622, mourut en cette Ville le 13 Novembre 1638, & fut enterré aux Dominicains de St.-Omer, en la Chapelle de St.-Pierre, Martyr, où l'on voit ſon mauſolée, lieu qu'il avoit élu pour ſa ſépulture, & où tous ſes deſcendants ſe ſont fait inhumer depuis. Il fonda dans ladite Égliſe deux *Obits* annuels, un la veille de St.-Yves, & l'autre qui ſe célèbre le jour de St.-Valentin. Il avoit épouſé, 1° en l'Égliſe de St.-Barthélemy de Béthune, le 25 Décembre 1596, *Antoinette Binart*, native de Cologne ſur le Rhin ; & 2° *Suſanne de Widebien*, veuve du Sieur *Dubois*, Écuyer. Du premier lit il eut :

1. Nicolas, qui ſuit ;
2. Antoinette, née à St.-Omer en 1601, mariée à *Jacques Dubois*, Écuyer, Seigneur de Windal.

Et du ſecond lit, pour fils unique,

3. Pierre, Jéſuite, Auteur du Livre intitulé : *De Veterum Romanorum anno ſeculari*, in-4°, editus Tornaci Nerviorum, cum gratiâ & privilegio, anno 1641.

VII. Nicolas Taffin, Ier du nom, Écuyer, Seigneur du Hocquet, né à St.-Omer, paroiſſe du Saint-Sépulcre, le 24 Février 1608, Licencié ès-Lois par Lettres du 23 Décembre 1627, Avocat-Général au Conſeil d'Artois le 3 Juin 1646, Conſeiller audit Conſeil par Lettres du 4 Juin 1655, Député général & ordinaire des États d'Artois, à Bruxelles au même temps, enſuite Préſident audit Conſeil, épouſa, 1° par contrat paſſé devant *Damne* & *Campion*, Notaires à Aire, le 1er Juillet 1630, *Marie le Merchier*, fille de *Pierre*, Écuyer, Seigneur de Hercheval, & de *Jacqueline le Febvre* ; & 2° par acte du 14 Juin 1639, *Martine Cocquillon*, fille de *Jacques*, Écuyer, Seigneur d'Affringues, & de *Catherine de Francqueville*. Du premier lit ſortirent :

1. Pierre, Écuyer, né le 26 Mai 1634, Élu de la Province d'Artois, mort ſans hoirs ;
2. Françoise, née en 1632, mariée à Meſſire *Julien-Euſtache de Tournay d'Aſſignies*, Comte d'Oiſy ;
3. Marie-Françoise, née à Saint-Omer le 3 Novembre 1636, mariée à *Jean-Baptiſte le Merchier*, Écuyer, Seigneur de Groſville.

Et du ſecond lit :

4. Jean-François, né à Saint-Omer le 16 Mai 1640, Licencié en Théologie, Chanoine gradué du Chapitre noble de l'Égliſe Cathédrale de St.-Omer, & Archidiacre du diſtrict de Flandre, mort en 17. ., & enterré à ladite Cathédrale, vis-à-vis la Chapelle de la Vierge, où eſt ſon épitaphe en marbre ;
5. Jacques, qui ſuit ;
6. Et Nicolas, auteur de la branche dite de *Hupy*, rapportée ci-après.

VIII. Jacques Taffin, Ier du nom, Écuyer, Seigneur du Hocquet, du Couſtre, &c., né à St.-Omer le 24 Septembre 1644, premier Conſeiller-Penſionnaire de ladite Ville, y eſt mort le 21 Avril 1723, & a été inhumé aux Dominicains. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 20 Mars 1675, *Marie-Reſtitude des Lions*, fille d'*Allard*, Écuyer, Seigneur de Rœulx, Pelme, &c., Député général & ordinaire des États d'Artois, & de *Marie de Lattre* ; & 2° le 24 Juillet 1689, *Antoinette-Catherine du Val*, fille de *François*, Écuyer, Seigneur de la Pierre, & d'*Iſabelle Pigouche*. Du premier lit il n'eut que 2 enfants, morts en bas âge ; & du ſecond :

1. Nicolas, qui ſuit ;
2. Catherine-Françoise-Agnès, née à St.-Omer le 15 Mai 1690, mariée, en la même Ville, le 17 Mai 1716, à *François-Hercule le Maire*, Écuyer, Seigneur de Florenville. Elle eſt morte en 1760, & eſt enterrée aux Dominicains. De ſon mariage elle a laiſſé : *Jacques-Joſeph*, Écuyer de Florenville, né à St.-Omer le 8 Février 1719, non marié en 1770.
3. Et Marie-Thérèse-Josèphe, née au même lieu le 3 Mars 1701, mariée, le 18 Juillet 1723, à *Guislain-François de Fiennes*, Chevalier, Seigneur de Delettes, Sambletun, &c., fils de *Léandre*, Comte *de Fiennes*, Chevalier, Seigneur deſdits lieux. Elle eſt morte à St.-Omer le 1er Avril 1756, ſans avoir laiſſé d'enfants, & eſt enterrée aux Dominicains, ſépulture de ſes pères.

IX. Nicolas Taffin, IIe du nom, Écuyer, Seigneur du Hocquet, du Couſtre, du Brœucq, de Lianne, &c., né à St.-Omer le 27 Septembre 1692, Sous-Lieutenant au Régiment de Eroſſes, onzième Régiment d'In-

fanterie Françaiſe, par Commiſſion du 29 Octobre 1712, Lieutenant audit Régiment le 13 Octobre 1713, confirmé dans ſa Commiſſion en 1722, retiré du ſervice, mort à Saint-Omer le 12 Octobre 1750, & enterré aux Dominicains, avoit épouſé, le 3 Octobre 1723, en la Chapelle du Château de St.-Omer, *Éliſabeth Portal*, fille de *Jacques*, Écuyer, Seigneur de la Silve, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant de Roi au Château de St.-Omer, & de *Judith Trouillart*. Elle eſt morte au Château du Hocquet le 6 Juin 1765, & eſt enterrée en la Chapelle de la Vierge dans l'Égliſe de Tilques. De leur mariage ils ont laiſſé :

Guilain-François, qui ſuit ;
Gérard-François, & Marc-Antoine-François, rapportés après leur aîné.

X. Guilain-François Taffin, Écuyer, Seigneur du Hocquet, du Couſtre, &c., né à St.-Omer, paroiſſe Ste-Aldegonde, le 18 Avril 1726, Enſeigne au Régiment de Navarre, Infanterie, le 22 Juin 1743, Lieutenant audit Régiment par Brevet du 1er Août ſuivant, puis Capitaine par Brevet du 15 Novembre 1746, Chevalier de St.-Louis le 7 Juillet 1760, reçu, par le Maréchal de Broglie, au Camp de Corbach le 21 du même mois, a épouſé, le 15 Octobre 1765, *Marie-Françoiſe-Louiſe d'Herbais*, ſa couſine du IIIe au IVe degré, fille unique de *Guilain-Antoine-Louis*, Chevalier, Seigneur d'Yſel, & de *Marie-Marguerite de Martiny*, Dame de Tilques, &c., dont il a, en 1770,

1. Pierre-René, Écuyer, né à St.-Omer, paroiſſe St.-Aldegonde, le 9 Août 1767 ;
2. & 3. Un garçon & une fille.

X. Gérard-François Taffin, Écuyer, Seigneur de Lianne, né à St.-Omer, en la Paroiſſe ſuſdite (frère de Guilain-François), Sous-Lieutenant au Régiment de Navarre, Infanterie, en 1744, Lieutenant au même Régiment en 1745, Capitaine en 1755, Chevalier de St.-Louis en 1762, nommé à la Lieutenance de Roi de Toul, l'un des 3 Évêchés, en Mars 1765, a épouſé, en l'Égliſe paroiſſiale St.-Jean du Cloître de la ville de Toul, le 25 Novembre 1760, *Anne le Comte de Beaumont*, fille de *François-Joſeph*, Chevalier, Capitaine au Régiment de Poitou, tué à la bataille de Rocoux, & de *Jeanne Louis*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Guilain-François-Hector, né à Toul & baptiſé en la paroiſſe de St.-Jean du Cloître le 5 Septembre 1762, reçu Page de Madame le 15 Mai 1775, ſur les preuves de nobleſſe faites devant M. de Gevigney, Écuyer, Généalogiſte des Maiſons & Écuries de Monsieur & de Madame, &c., ſuivant ſon certificat dudit jour ;
2. Un autre garçon, né en 1777 ;
3. Élisabeth-Charlotte, née le 1er Septembre 1761 ;
4. Anne-Marguerite-Désirée, née le 1er Octobre 1764 ;
5. Marie-Louise-Josèphe, née le 13 Février 1766 ;
6. Élisabeth-Alexandrine, née le 4 Juillet 1768 ;
7. Et Anne-Fortunée-Antoinette-Jeanne-Mathurine, née le 15 Février 1771.

X. Marc-Antoine-François Taffin (autre frère de Guilain-François), Écuyer, Seigneur de Peenhove, né à St.-Omer, paroiſſe du St.-Sépulcre, le 27 Février 1729, y a épouſé, le 3 Octobre 1758, *Catherine-Théréſe Ogier*, fille de *François-Joſeph*, Seigneur du Bray, la Marlière, &c., & de *Catherine Beugnié*, dont :

1. Benjamin-Benoît-Joseph, Écuyer, né à Watten le 21 Mars 1762, qui eſt Cadet Gentilhomme au Régiment de Saintonge, Infanterie ;
2. Léon-Benoît-Joseph, né le 10 Avril 1768, mort le 25 Novembre de la même année & inhumé à Watten ;
3. Romain-François-Joseph, né le 18 Novembre 1772 ;
4. Et Hector-Joseph-François, né le 15 Juin 1777.

BRANCHE

de Taffin, *dite de* Hupy.

VIII. Nicolas Taffin, Écuyer, Seigneur de Hupy, né à St-Omer le 23 Juin 1646 (troiſième fils de Nicolas Ier, & de *Martine Cocquillon*, ſa ſeconde femme), épouſa, le 14 Juin 1689, *Marie-Joſèphe de la Houſſaye*, fille d'*Alexandre*, Chevalier, Seigneur d'Avaux, & de *Marie-Jacob van der Voonde*, de laquelle il a eu :

Jacques-Joseph, qui ſuit ;
Et Marie-Françoise-Antoinette, née à St.-

Omer, paroiffe Ste-Aldegonde, le 15 Mars 1691, mariée, le 10 Mai 1716, à *Philippe-François d'Herbais*, Écuyer, Seigneur de Ville-Caffaux. Elle en a eu deux enfants : *Guilain-Antoine-Louis*, Chevalier, Seigneur d'Yfel, marié, en 1737, à *Marie-Marguerite de Martigny*, de laquelle eft iffue *Marie-Francoife-Louife d'Herbais*, née à St.-Omer le 29 Août 1740, femme de Guilain-François Taffin, Seigneur du Hocquet, Chevalier de St.-Louis, mentionné ci-devant ; et *Anne-Francoife d'Herbais*, veuve, en 1770, de *Jules-Céfar de Taffin*, Chevalier, Confeiller au Parlement de Flandre, dont poftérité.

IX. Jacques-Joseph Taffin, Écuyer, Seigneur de Hupy, né à St.-Omer le 23 Novembre 1692, époufa 1° *Anne de Peneranda*, morte fans enfants; & 2° le 11 Août 1726, *Anne-Thérèfe de Croifilles*, fille de *Jacques-Auguftin*, Seigneur de Blanche-Motte, & de *Jeanne-Bertine du Val de la Pierre*. De ce mariage font fortis :

Jacques-Augustin-Joseph, qui fuit ;
Et Bertine-Françoise-Josèphe, dite *Mademoifelle* Taffin, née le 6 Décembre 1727.

X. Jacques-Augustin-Joseph Taffin, Écuyer, Seigneur de Hupy, né à St.-Omer le 12 Mars 1729, Chevalier de St.-Louis, a époufé, le 4 Février 1772, *Anne-Françoife d'Herbais*, fa coufine germaine, Dame de Givenchy-le-Noble, veuve de *Jules-Céfar de Taffin*, Confeiller au Parlement de Flandre.

Cette Famille fe trouve alliée à celles de *Haccart, le Vaillant de Watripont, Allegambe, Doven, Pepin, Liot, Scodt, Cocquillon*, d'*Affignies d'Oify, le Merchier, des Lions, le Maire, Portal*, d'*Herbais, Hannedouche, la Houffaye, du Bois de Fiennes, Peneranda, du Val, le Comte, du Baillet* & autres. Les armes : *d'argent, à trois têtes de Maure de fable, tortillées du champ, les lambrequins d'argent & de fable*. Supports : *deux Nègres de fable, tenant chacun une flèche d'argent de la main dextre, & foutenant de la feneftre le timbre au cafque ou heaume d'argent, à trois grilles, liferé d'or, furmonté, pour cimier, d'un Nègre iffant auffi de fable, tenant de la main dextre une flèche d'argent. Ces trois Nègres font coiffés & ceints d'azur*. Devife : Pense a ta fin. Les cadets brifent *d'une bordure de fable, d'un chevron de fable* ; & la branche de Hupy, *d'un chef de fable*. On peut confulter, fur cette Famille, Carpentier, *Hift. Généal. de Cambray & du Cambréfis*, troifième partie, p. 539, 1034 & 1049 ; & l'*Armorial général de France*. (Généalogie dreffée fur titres originaux communiqués.)

TAFFIN. Jules-César de Taffin, Chevalier, Confeiller au Parlement de Flandre, mort en 1770, avoit époufé *Anne-Françoife d'Herbais*, dont

1. César-Auguste-Alexandre, Écuyer, Seigneur de Geveney ;
2. Et une fille.

Les armes : *de gueules, à l'Y perlé d'hermines*.

TAHUREAU, Famille du Maine.

I. Pierre Tahureau, IIIe du nom, époufa, le 30 Novembre 1639, *Radegonde le Gras*, dont il eut :

1. Pierre-François, qui fuit,
2. Et René-Anne, Écuyer, Sieur de la Frefnaie.

II. Pierre-François Tahureau, Seigneur de la Chevalerie, fut maintenu dans fa nobleffe avec fon frère depuis 1467, par ordonnance de 1668. Il époufa, le 3 Janvier 1671, *Marie Guibert*, fille d'*Étienne*, Écuyer, Sieur de Genets, Confeiller du Roi, Lieutenant-Général, Civil & Criminel de l'Élection du Mans, dont, entr'autres enfants,

III. Pierre Tahureau, IVe du nom, Écuyer, Seigneur de la Chevalerie & du Chefnai, Confeiller du Roi, Lieutenant Particulier en la Sénéchauffée & Siége Préfidial du Mans, qui époufa, le 5 Avril 1699, *Marie-Françoife Hoyau*, dont

1. Pierre, né le 23 Juillet 1700, reçu Page de la Grande Écurie du Roi en 1713 ;
2. 3. & 4. Jacques, Roland-Guy-Charles, & Etienne ;
5. & 6. Marie-Françoise & Louise, nées le 15 Août 1701, reçues à St.-Cyr, l'une en 1712, l'autre en 1713 ;

7. 8. & 9. Une autre Louise, Marguerite, & Françoise ;
10. Et Marie-Thérèse, née le 19 Juin 1712.

Les armes : *d'argent, à trois hures de ſanglier, poſées* 2 *&* 1. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 529.)

TAILFUMYR, Famille très-ancienne, originaire de Lorraine & de Bohême, de laquelle le chef actuel eſt Seigneur de St.-Maixent, en la Province du Maine.

TAILLE (de la), en latin *Talleus* ou *Tallia*. Ancienne Maiſon du Gâtinais. Le premier, dont on ait connoiſſance, eſt

Guillaume de la Taille, qui ſervit de témoin, pour Guillaume, Comte de Nevers, dans un traité avec les Moines de l'Abbaye de Moleſme, en 1123, ſuivant une Charte tirée des Archives de l'Égliſe d'Auxerre, & que l'on trouve au tome XII du *Gallia Chriſtiana*, édition de l'Imprimerie Royale 1770, fol. 109 des Chartes. Charte quatorzième de l'an 1123. La filiation ſuivie paroît commencer à

I. Jean de la Taille, mort en 1200, dont on voit encore la tombe dans l'Égliſe du Prieuré de Flotin près Bois-Commun, & ſur laquelle on peut lire encore ces mots : *Hic jac... Joannes de Tall..*, le reſte eſt effacé; mais pluſieurs *Mémoires* manuſcrits, tant de la Famille que de quelques autres de la Province, faits, vers l'an 1620, par l'Auteur des Antiquités de l'Égliſe de Saint-Aignan d'Orléans, aſſurent qu'on y liſoit diſtinctement, en ces temps-là, *hic jacet Joannes de Talliâ*. On croit qu'il fut père de

II. Bertrand de la Taille, Écuyer, Seigneur de Souville, qui eut, entr'autres enfants,

Georges, qui ſuit ;
Et Marie, Dame de Doſſainville & de Pourpry, mariée, par ſon père, à Meſſire *Jean de Manchecourt*, Chevalier, Seigneur de la Grange-ſous-Briare. On voit, par un reſte de contrat, que cette Marie, maria, en 1280, une de ſes petites-filles, étant aſſiſtée par le Sieur *de Souplainville*, & autres de ſes parents.

III. Georges de la Taille fut inhumé dans l'Égliſe de Souville en 1290, & on ſait ſeulement qu'il laiſſa pour fils aîné :

IV. Jean de la Taille, Seigneur de Souville & de Bondaroy, qui fonda, en 1308, une Chapelle dans l'Égliſe de Souville, où il fut inhumé en 1318, ainſi qu'on le voit ſur ſa tombe. Il eſt le premier qui ait pris la qualité de *haut Châtelain de Bondaroy*. Les reſtes d'un vieux titre en parchemin de l'an 1314, où il eſt queſtion d'un échange fait avec le Roi Philippe *le Bel*, des Terres de Bondaroy, la Chapelle-la-Reine, Gaulinville & Meun-ſur-Platrière, pour celle de Montereau-Faut-Yonne, font préſumer que c'eſt lui qui fit le traité qui eſt à la Chambre des Comptes de Paris, où il prend la qualité de *Grand-Maître des Eaux & Forêts de France*. Il eut pour fils & ſucceſſeur :

V. Robert de la Taille, Seigneur de Souville & de Bondaroy, qui épouſa *Guillemette Gueret*, fille de *Laurent*, Seigneur de Montigny-au-Bois, & fut inhumé avec elle dans la Chapelle de Souville, le 14 Mai 1329, ſuivant leur tombe. Il laiſſèrent entr'autres enfants :

VI. Jean de la Taille, IIe du nom, Seigneur de Souville, de Bondaroy, des Eſſars, &c., Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, marié à *Jeannette du Boulin*, fille unique du Seigneur de la Mothe-du-Boulin, & de *Jacqueline de Bardilly*, dont :

VII. Jean de la Taille, IIIe du nom, Seigneur de Souville & de Bondaroy, qui eut, par ſucceſſion de ſon oncle maternel, *Adam du Boulin*, les Seigneuries de St.-Michel, la Mothe-Boulin, Morville, des Grands-Eſſars & autres lieux, auxquelles ledit *Adam du Boulin* avoit ſuccédé par la mort de *Jacqueline de Courcy*, fille de *Jean*, Sieur *de Courcy-aux-Loges*, & de *Jacqueline de Bardilly*, ſa tante. Jean, IIIe du nom, laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

VIII. Martinet de la Taille, Seigneur de Bondaroy, de Souville, &c., qui rendit hommage, pour la Terre de Bondaroy, au Roi Louis XI, en 1461. A l'âge de 20 ans il fut donné en otage aux Anglais, pour la ſûreté du reſte des contributions qu'ils avoient exigées des Provinces de Beauce & de Gâtinais, pendant qu'ils faiſoient les ſiéges d'Orléans & de Pluviers. Les Anglais firent tout ce qu'ils purent pour l'attirer dans leur parti ; mais en vain. Sitôt qu'il fut de retour en France, il leva des troupes

contre eux, en récompenſe de quoi CHARLES VII voulut que le *lion* de ſes armes fut *couronné d'or*. Il étoit, en 1465, Gentilhomme ordinaire de Marie de Clèves, Ducheſſe d'Orléans, mère de LOUIS XII; & mourut en 1488, âgé de 80 ans, ſuivant ſa tombe qui eſt à Bondaroy. Il avoit épouſé, à l'âge de 30 ans, par contrat du 30 Janvier 1437, *Jacquette le Voſvier*, fille de *Jean*, Écuyer, Seigneur de la Chaſtenaye en Beauce, & de *Marie d'Huiſſy*, de laquelle il laiſſa :

1. JEAN-GILLES, qui céda ſon droit d'aîneſſe à ſon frère ÉTIENNE, & fut Chanoine de St.-Quentin à Senlis, enſuite de St.-Georges à Pluviers ou Pithiviers, & Doyen de Milly. Il fit, avec un de ſes neveux, JEAN DE LA TAILLE, auſſi Chanoine de Pluviers, pluſieurs fondations dans l'Égliſe de St.-Georges, entr'autres d'une Meſſe qui ſe dit pour eux tous les Vendredis. Ces Chanoines poſſèdent encore la Seigneurie des Grands-Eſſars, qui a fait partie de cette fondation, & une rente en grains à Doſſainville ;
2. ÉTIENNE, qui ſuit ;
3. HUGUES, marié à *Poncette d'Auſſy*, fille de *François*, Seigneur des Coutures, & de *Jeanne du Meſnil*, dont un fils,

   JEAN, qui ne laiſſa d'*Anne d'Oiron*, fille du Sieur de la Gaſtellière en Touraine, que RENÉE, femme de *François de la Carnaye*, Seigneur de Charmont.

4. JEAN, tige de la branche des Seigneurs des *Eſſars*, rapportée ci-après ;
5. GUILLAUME, Seigneur de Souville & de Nacelle, marié à *Agnès de Saint-Lubin*, Dame de Mainvilliers, de laquelle il eut

   1. MARIE, femme de *Jean des Noyers*, Seigneur de Caſarville ;
   2. ADRIENNE, mariée à *Jean de Rochechouart* ;
   3. MARGUERITE, femme de *Philippe Pellart*, Seigneur de Cheſne, Bedard & de Mondeville ;
   4. JEANNE, épouſe de *Charles de Laleu*, Seigneur de la Ciambais ;
   5. Et LOUISE, mariée 1° à *Jean de Saudy*, Seigneur de la Sauſaye ; & 2° à *Jean de Pelet*, Seigneur de Tretinville.

6. ANDRÉ DE LA TAILLE, Seigneur du Monceau, qui épouſa, 1° en 1486, *Bertrande de Prunelé*, fille de *Hugues*, IIe du nom, Seigneur de la Porte, & de *Jeanne du Pleſſis* ; & 2° N... *de Launay*, fille du Seigneur d'Iſchy. Du premier lit il eut :

   FRANÇOIS, mort ſans poſtérité.

   Et du ſecond lit :

   CLAUDE, renommée pour ſa beauté, laquelle fut mariée à *Pierre de Mornay*, Seigneur de la Tour & de la Chaiſe, fils de *Jacques*, Seigneur d'Ambleville & d'Omerville, Grand-Louvetier de France, & de *Madeleine Pilavoine*.

7. & 8. PIERRE & MARTIN, morts ſans poſtérité ;
9. JEANNE, mariée à *Robert de Haut*, Seigneur de la Broſſe ;
10. MARIE, mariée à *Bertrand de Longueau*, Seigneur de Parville, fait Chevalier de l'Ordre de St.-Michel à une des premières promotions. Elle lui porta la terre de St.-Michel, que leurs deſcendants poſſèdent encore aujourd'hui ;
11. Et CATHERINE, mariée à *Étienne d'Imbault*, Seigneur de Rougemont.

IX. ÉTIENNE DE LA TAILLE, Seigneur de Bondaroy & de Doſſainville (ſecond fils de MARTINET, & de *Jacquette le Voſvier*), épouſa, 1° en 1480, *Jacqueline de Rançon*, fille du Seigneur du Bois en Picardie, dont il n'eut point d'enfants ; 2° par contrat du 10 Mars 1501, *Philippe de Poiloue*, fille de *Jean*, IIe du nom, Seigneur de Saclas, & de *Jeanne Douart* ; & 3° N... *Bourcier*, veuve de *Bertrand de l'Hériſſon*, Capitaine de Pluviers. Ils avoient auparavant marié *Jean de l'Hériſſon*, fils de cette Dame, avec MARTHE DE LA TAILLE, fille dudit ÉTIENNE. Celui-ci mourut à la Folie-Joinville-lès-Pluviers, le même jour que ſa dernière femme. Ils furent enterrés tous deux à Bondaroy. Du ſecond lit vinrent :

1. LOUIS, qui ſuit;
2. Et GUILLAUME, Seigneur de Doſſainville, qui épouſa *Antoinette de Freſnay*, dont :
   1. CHARLES, Seigneur de Doſſainville, qui, dès l'âge de 12 ans, fut Page de Henri, Ier du nom, Prince de Condé, & enſuite ſon Écuyer. Il lui ſauva la vie le jour de la bataille de Coutras, en le tirant de deſſous ſon cheval, qui venoit d'être tué, & le remontant ſur le ſien. Il fut auſſi Gentilhomme de la Chambre du Roi, & mourut, ſans poſtérité, le 4 Août 1606. Cela eſt prouvé par ſon épitaphe, qu'on lit encore dans l'Égliſe de Doſſainville, & par une Lettre du Prince de Condé, que la Famille conſerve, laquelle eſt adreſſée

au Sieur des Effars, alors BERTRAND DE LA TAILLE ;
2. JEAN, tué au fiége d'un Château en Picardie ;
3. LOUISE, femme de *Louis de Barville*, Seigneur du Coudray, Maifoncelles & le Buiffon ;
4. Et ADRIENNE, mariée à *Pierre*, Sieur *de l'Humery*.

X. LOUIS DE LA TAILLE, Seigneur de Bondaroy, époufa, par contrat du 2 Septembre 1532, *Jacqueline de l'Eftendart de Heurteloup*, près de Mantes, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. VALENTIN, auteur de la branche des Seigneurs de *Frefnay*, rapportée ci-après ;
3. JACQUES, qui a laiffé plufieurs pièces Dramatiques, imprimées à Paris parmi les œuvres de JEAN, fon frère, & mourut de la pefte à Paris, âgé de 20 ans, en Avril 1562 ;
4. PASCHAL, mort auffi de la pefte fort jeune à Paris ;
5. Et ANGÉLIQUE, morte fille à 14 ans, dont l'épitaphe en vers gaulois, faite par fon frère aîné, fe voit dans l'Églife de Bondaroy.

XI. JEAN DE LA TAILLE, IVe du nom, Seigneur haut Châtelain de Bondaroy, fut Auteur Dramatique, & portoit pour devife un *lion tenant un livre & une épée*, avec ces mots, *in utrumque paratus*. Il porta longtemps les armes pour le Roi HENRI IV. Ce Prince le retrouvant, au retour du combat d'Arnay-le-Duc, qui fe retiroit bleffé d'un coup de lance au vifage, & couvert de fang & de pouffière, il l'embraffa & le remit entre les mains de fes Chirurgiens. Il mourut dans fon Château de Bondaroy, âgé de 97 ans. On voit encore fon épitaphe dans l'Églife dudit lieu.

Les Ouvrages de JEAN DE LA TAILLE, & de JACQUES & PASCHAL, fes deux frères, ont été imprimés en 2 vol. in-8°, à Paris, chez Frédéric Morel, en 1572, 73 & 1574. Outre plufieurs Tragédies, Comédies & beaucoup d'autres pièces de vers, JEAN DE LA TAILLE eft auteur de la *Géomance abrégée*, pour favoir les chofes paffées, préfentes & futures, avec le blafon des pierres précieufes, contenant leurs vertus & propriétes, en profe & en vers, dédié à MARGUERITE DE FRANCE, Reine de Navarre. Le P. le Long, de l'Oratoire, dans fa *Bibliothèque hiftorique de la France*, & quelques autres auteurs, ainfi que la tradition de la Famille, difent que ledit JEAN DE LA TAILLE eft auffi l'Auteur de l'*Hiftoire abrégée des fingeries de la Ligue*, contenant ce qui s'eft paffé à Paris depuis 1590 jufqu'en 1595. Le tout extrait des fecrètes obfervations de J. D. L., dit *le Comte Olivier*, excellent Peintre. On a imprimé plufieurs fois cet Ouvrage avec la *Satyre Ménippée*. Il eft encore Auteur de la *Manière de faire des vers en françois, comme en grec & en latin*, c'eft-à-dire mefurés & fans rime, à Paris, chez Frédéric Morel, in-8°, 1573. M. de Voltaire a depuis fait renaître cette idée fous le nom de vers blancs ; mais fans parler de l'Auteur qui en a fourni la méthode. M. le Chevalier de Tailly, Orléanais, qui a donné au Public un Recueil d'Épigrammes, fous le nom du Chevalier d'Aceilly, en a pris auffi quelques-unes dans les Ouvrages de MM. DE LA TAILLE, fans les nommer. Le Romancier, M. le Chevalier de Mouhy, a parlé d'eux dans fes *Tablettes Dramatiques* ; mais comme un homme qui n'a pas pris la peine de s'inftruire de ce qui pouvoit concerner ces Auteurs & leurs Ouvrages. On peut confulter, fur les Œuvres de ces trois frères, Dom Liron, Religieux Bénédictin, dans fa *Bibliothèque Chartraine* ; M. de Beauchamps, dans fes *Recherches fur les Théâtres de France*, la Croix du Maine, dans fa *Bibliothèque Françoife* ; le P. Niceron, dans fes *Mémoires pour fervir à l'Hiftoire des hommes illuftres*, & furtout la *Bibliothèque françoife* de l'Abbé Goujet ; Moréri, édit. de 1759 ; enfin l'*Hiftoire du Gâtinois* par Guillaume Morin, Prieur de l'Abbaye de Ferrières en Gâtinois, & que les Religieux ont fait imprimer à Paris en 1630. Ledit Morin donne une efpèce de Généalogie de la Maifon DE LA TAILLE, à l'article *Bagnaux*, en fon Hiftoire. Il le pouvoit d'autant plus facilement, que cette Famille poffédoit alors, & depuis longtemps, plufieurs fiefs relevant de l'Abbaye de Ferrières, entr'autres ceux des Effars & du Buiffon.

JEAN DE LA TAILLE, IVe du nom, avoit époufé, par contrat du 4 Avril 1575, *Charlotte du Moulin*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rouville, Briecernon, &c., & de *Catherine le Comte*, dont :

1. Jean, mort jeune ;
2. Lancelot, qui fuit;
3. Et Isabelle, morte fiancée au Baron *de Saint-Georges.*

XII. Lancelot de la Taille, Seigneur de Bondaroy, Faronville, Combreux, d'Ambleville, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le fuivit, dès l'âge de 15 ans, avec le Maréchal de la Châtre, fon parent, à l'armée; & fut un des Gentilshommes choifis pour la garde de la Cornette Blanche au fiége d'Amiens. Il paroît qu'il aimoit auffi les Lettres. Il a laiffé plufieurs vers latins & françois de fa façon. On en lit quelques-uns à l'honneur de fes aïeux, dans une Généalogie de la Maifon, qu'il a lui-même faite. Il portoit pour devife : *un homme nu couronné de lauriers, foulant un monde aux pieds, tenant d'une main une palme, & de l'autre une épée nue entourée d'un rouleau,* fur lequel on lifoit ces mots : Non inferiora secutus. Il époufa, par contrat du 7 Octobre 1611, *Antoinette de Savigny d'Anglure de Saladin,* veuve de *Jean du Monceau,* Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 100 Chevau-Légers pour fon fervice, & Seigneur de Thignonville, Bagnaux, Nancray, &c., & fille de *Chrétien,* Seigneur de Rhofne & de Tonnois, Chambellan de François de France, Duc d'Alençon, Maréchal de France pour la Ligue; Gouverneur de Paris & de l'Isle-de-France, Maréchal de Camp Général de l'Armée du Roi d'Efpagne dans les Pays-Bas, tué d'un coup de canon au fiége d'Hulft en 1596, & d'*Antoinette Saladin d'Anglure,* Vicomteffe d'Eftoges. Leurs enfants furent :

1. Nicolas, qui fuit;
2. Antoinette, mariée à Paris, le 22 Novembre 1661, à *Paul d'Antioque,* Comte du Miel. Elle étoit alors veuve de *Jean du Sauffay ;*
3. Et Isabelle, femme de *Charles de Gauville,* Seigneur de la Mothe & de Javercy.

XIII. Nicolas de la Taille, Baron du Quefne, Seigneur de Bondaroy, époufa, par contrat du 26 Juin 1647, *Élifabeth de Guignolet,* fille de *Georges,* Seigneur du Chefneau, & de *Marie de Randal,* dont il n'eut qu'une fille,

XIV. Marie de la Taille, Dame de Bondaroy, baptifée à Paris, en la paroiffe Saint-Paul, le 16 Juillet 1663, mariée, en 1680, à *André de la Sainxe,* Seigneur d'Ormeville. Elle mourut jeune, & ne laiffa qu'un fils, qui s'eft fait Prêtre.

BRANCHE des Seigneurs de Fresnay.

XI. Valentin de la Taille, Seigneur de Faronville & de Frefnay, près de Montfort-l'Amaury (fecond fils de Louis, & de *Jacqueline de l'Eftendard*), époufa *Louife de Montliard,* fille d'*Antoine,* Seigneur de Rumont, & de *Marie de Harlay,* dont :

1. Charles, qui fuit ;
2. Jean, Colonel d'Infanterie au fervice des États de Hollande, tué au fiége de l'Éclufe en 1605 ;
3. Jacques, mort jeune, étant Officier dans le Régiment des Gardes ;
4. Et Marie, mariée à *Charles Hotman,* Seigneur de la Méerie.

XII. Charles de la Taille, Seigneur de Frefnay, époufa *Madeleine du Four,* fille de *François,* Comte du Maitz, & d'*Élifabeth de Rieux-Aumale.* Leurs enfants furent :

1. Charles, qui fuit;
2. Philaimont, mort fans alliance ;
3. Et Madeleine, morte fille.

XIII. Charles de la Taille, IIe du nom, Seigneur de Frefnay, époufa *Sufanne Baudouin,* fille du Seigneur de Champrofe, & de *Sufanne des Granges,* dont, pour fils unique,

XIV. Charles de la Taille, IIIe du nom, Seigneur de Frefnay, marié à *Catherine de Saint-Étienne,* fille de N... *de Saint-Étienne,* Capitaine des Gardes de Monsieur, frère de Louis XIV, de laquelle il a eu 7 enfants. Le feul qui ait vécu eft

XV. Jean de la Taille, Seigneur de Frefnay, né le 10 Novembre 1686, Page de la Ducheffe de Bourgogne en 1703, fucceffivement Enfeigne, Lieutenant des Vaiffeaux du Roi, Capitaine d'une Compagnie franche de la Marine, & Chevalier de St.-Louis en 1736, marié, par contrat du 17 Septembre 1725, à *Claire-Marguerite de Cœurs de Cogolin,* fille de *Jofeph-Madelon,* Capitaine des Vaiffeaux du Roi, & de *Gabrielle de Martine de Pars,* dont une fille unique,

Marie-Justine, née le 25 Mars 1731, mariée, le 4 Octobre 1757, à *Marie-Antoine-Balthafar d'Étienne-Chauffegros de Montplaifir*, ancien Officier au Régiment de Hainaut.

BRANCHE
des Seigneurs des Essars.

IX. Jean de la Taille (quatrième fils de Martinet, Seigneur de Bondaroy, & de *Jacquette le Vofvier*), eut en partage les Terres des Effars, d'Hanorville, &c., & époufa, par contrat du 10 Mars 1501, *Marie de Poiloue*, fœur de *Philippe*, femme d'Étienne de la Taille, fon frère, dont :

1. Bertrand, qui fuit ;
2. Louis, auteur de la branche des Seigneurs d'*Hanorville*, rapportée ci-après ;
3. Jean, Chanoine de Sens, enfuite de Pithiviers ;
4. Et Guillemette, mariée, par contrat paffé le 19 Avril 1518, à *Philippe de Drouin*, Écuyer, Seigneur de Chefneteau, en la paroiffe de Chinon, fils de *Guillaume*, Seigneur de Marcherie & du Preffoir, dont defcend la Famille de *Drouin de Bouville*, Comtes de Rocheplatte d'aujourd'hui.

X. Bertrand de la Taille, Seigneurs des Effars, de Marcinvilliers, Doffainville, &c., fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Chevalier de fon Ordre. Il porta, dans un Tournoi à Paris, cette devife fur fon écu : *in terris regnat & aftris*, laquelle fait allufion au lion de fes armes. François, Duc d'Alençon, Henri, Ier du nom, Prince de Condé, & Henri IV, Roi de France, lui écrivirent plufieurs Lettres familières, ainfi qu'à fon fils Mathurin. On en a trouvé quelques-unes au château des Effars, il y a environ 30 ans, en un coffre de fer fcellé dans un mur, & la Famille les conferve. Il avoit époufé 1° *Madeleine de Beaumont*, fille de *Philippe*, Seigneur de Montigny, & d'*Olive de Salazart* ; & 2° par contrat du 7 Juillet 1541, *Louife le Vofvier*, veuve d'*Alexis du Frefnay*. Du premier lit il eut :

1. Mathurin, qui fuit.

Et du fecond :

2. Gabriel, tué le 3 Octobre 1569, à la bataille de Moncontour, portant une Cornette de Chevau-Légers ;
3. Prise, mariée 1° à *Charles de Boulhart*, Seigneur de Monslard ; 2° à *Charles de la Borde*, Comte de Serin ; & 3° à *Marie de Dibeuf*, Seigneur de Felay ;
4. Et Marie, qui époufa, par contrat du 9 Mai 1571 *François d'Auffy*, Seigneur des Coutures, Capitaine des Gardes-du-Corps de Catherine de Bourbon, Ducheffe de Bar & d'Albret, & Capitaine de 100 hommes d'armes pour le Roi.

XI. Mathurin de la Taille, Seigneur des Effars, Marcinvilliers, Doffainville, &c., fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & auparavant de celle de M. le Prince de Condé, qui lui donna à commander une Compagnie de 100 Gentilshommes, venus du Languedoc avec le Seigneur de Thoiras. Il portoit l'Enfeigne de ce Prince à la bataille de Jarnac, & la fauva, quoique 30 Gentilshommes qui l'environnoient furent tués, & lui bleffé, & fon cheval tué auffi. Il s'attacha dans la fuite à Henri IV, alors Roi de Navarre, qui lui donna l'Enfeigne de fa Compagnie de Gendarmes : il fut bleffé & fait prifonnier à la bataille de Coutras, porté au Château du Hallier, où il mourut en 1587 âgé de 56 ans. Il avoit époufé 1° *Étiennette du Moutier de Courtempierre-Sarragoce ;* 2° *Sufanne de Courcy*, fille d'*André*, Seigneur de Villégat, & de *Jeanne de Dhuiffon de Boifminard ;* 3° le 13 Avril 1582, *Anne le Clerc de Fleurigny*, dont il fut féparé par Arrêt du Parlement, à caufe d'impuiffance ; & 4° *Claude de Maure*. Il eut 19 enfants des deux premiers lits, dont la plupart moururent en bas âge. Ceux qui reftèrent furent :

1. François, qui fuit ;
2. Paul, tué en 1589, par les Albanois, près d'Imonville, pour le fervice de Henri IV ;
3. Étiennette, morte fille à l'âge de 94 ans ;
4. Éléonore, femme de *Jean du Monceau*, Seigneur de Pontferré ;
5. Catherine, morte fans alliance.

Et du fecond lit :

6. Marie, mariée, par contrat du 3 Juillet 1599, à *Jean Imbault*, Seigneur du Fort-des-Eaux.

XII. François de la Taille, Seigneur des Effars & de Marcinvilliers, fut tué à Laon en 1595, âgé de 24 ans, ayant une Compagnie dans le Régiment de Champagne & une Enfeigne de Gendarmes. Il avoit époufé, par

contrat du 21 Décembre 1593, *Anne d'Heriot,* fille de *Jean,* Seigneur des Moulins & de Chetinville, Lieutenant de la Garde Écossaise, & de *Jeanne de Vaudétart,* remariée à *Jean de Bafour,* Écuyer, Seigneur dudit lieu, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Maître de la Garde-Robe du Prince de Condé, dont pour fils unique,

XIII. Jacques de la Taille, Seigneur des Essars & de Marcinvilliers, Capitaine au Régiment de Fronsac, & ensuite dans celui de Beauce, qui épousa, 1° par contrat du 9 Août 1614, *Anne de Griffon,* fille de *Pierre,* Vicomte de Verneuil, Seigneur d'Argenteuil, & d'*Élisabeth-Diane d'Escourault de Besmy;* & 2° *Marthe Guilard,* fille de *Philippe,* Marquis d'Arcy, & de *Jeanne de Mailly.* Les enfants du premier lit furent :

1. Jacques, qui suit ;
2. Eléonore, mariée à *François Bourgeois,* Écuyer ;
3. Madeleine, Dame du Monceau & d'Estouy, mariée, par contrat du 26 Avril 1633, à *Laurent de Bures,* Seigneur de Béthencourt ;
4. Anne, mariée, par contrat du 2 Février 1637, à *Charles de la Borde,* Seigneur du Monceau, fils de *Daniel,* & de *Barthélemie de Barbançon ;*
5. 6. 7. & 8. Louise, Antoinette, Diane & Charlotte, mortes filles.

Et du second lit :

9. Antonie, mariée à *Louis de Champs,* Écuyer, Seigneur de la Potonerie ;
10. Et Marthe, Religieuse à l'Abbaye de St.-Loup près d'Orléans.

XIV. Jacques de la Taille, IIe du nom, Seigneur des Essars & de Marcinvilliers, mort en Janvier 1683, avoit épousé, par contrat du 28 Septembre 1645, *Judith de Prunelé,* morte le 25 Septembre 1695, fille de *Jacques,* Baron de Caniel, & d'Anne-Julie de la Taille, dont :

1. 2. & 3. Louis, Charles & Joseph, morts jeunes ;
4. François, tué sur un des Vaisseaux du Roi, à la côte de Coromandel ;
5. Henri, tué au service de la République de Hollande ;
6. Charles, qui suit ;
7. Et Julie-Judith, Dame de Guillerval, mariée à *Joseph de la Barre.*

XV. Charles de la Taille, Seigneur des Essars & de Marcinvilliers, eut d'abord une Compagnie dans le Régiment des Fusiliers, qu'il quitta, pour en prendre une dans celui de Royal-Artillerie ; fut ensuite nommé Commissaire Provincial d'Artillerie, par Commission du 26 Décembre 1702, & avoit reçu la Croix de St.-Louis des mains de Louis XIV, à la première promotion, en 1693; fut dix fois grièvement blessé au service de ce Prince, dont une dangereusement à la bataille de Senef : il en fut estropié, & mourut à Paris en 1725. Il avoit épousé, par contrat du 18 Mai 1696, *Susanne-Julie de Champs,* sa cousine, fille de *Louis,* Seigneur de Bitry, du Boulay, &c., & de Susanne de la Taille, dont :

1. Jacques, qui suit ;
2. Antoine-Hector, rapporté après la postérité de son aîné ;
3. Edme, dit *le Chevalier* de la Taille, Capitaine au Régiment de la Marine, Chevalier de Saint-Louis, Aide-Major-Général de l'armée d'Italie, par Brevet du 1er Juin 1747, mort à Briançon le 22 Juillet de la même année, des blessures qu'il avoit reçues au combat de l'Assiette, dans la Vallée d'Oulx en Piémont, trois jours auparavant ;
4. & 5. Anne-Susanne & Élisabeth, Religieuses à Estampes ;
6. Et Anne-Charlotte, mariée, par contrat du 1er Novembre 1734, à *Claude de Toustain,* Seigneur des Mures, Chevalier de St.-Louis, ancien Capitaine au Régiment d'Artois, & morte le 7 Avril 1742.

XVI. Jacques de la Taille, IIIe du nom, Seigneur des Essars, de Marcinvilliers, du Buisson, &c., Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie, mort le 2 Mars 1743, avoit épousé, par contrat du 15 Septembre 1726, *Claude-Charlotte de Beauclerc,* morte le 16 Février 1752, fille de *Jacques,* Baron d'Achères & de Rougemont, & de *Geneviève de Marandé,* dont :

1. Jacques-Hector, qui suit ;
2. Edme, appelé *le Chevalier* de la Taille, né le 11 Février 1735, Seigneur de Gaubertin, Lieutenant des Maréchaux de France en 1765, marié, par contrat du 3 Juillet 1762, à *Marie Paichereau,* fille de *Louis-François,* Écuyer, Seigneur du Soley, Chevalier de St.-Louis, & Gentilhomme ordinaire de M. le Duc d'Orléans, & de *Ma-*

rie-Françoife Salomon, dont, pour fille unique,

MARIE-CATHERINE, née le 25 Juillet 1764.

3. ANNE-SUSANNE, née le 29 Décembre 1730, élevée à St.-Cyr, enfuite Religieufe, où elle reçut le voile des mains de feue la Reine ;
4. Et FRANÇOISE-JULIE, née le 22 Juin 1732, Chanoineffe régulière à Beaulieu-lès-Loches.

XVII. JACQUES-HECTOR DE LA TAILLE, Seigneur des Effars, Marcinvilliers, du Buiffon, né aux Effars le 21 Décembre 1729, Enfeigne au Régiment de la Marine au mois de Janvier 1740, Lieutenant au mois d'Avril 1741, Capitaine au mois d'Avril 1746, Chevalier de St.-Louis le 13 Septembre 1757, a paffé à la fuite dudit Régiment comme Capitaine Réformé, par Lettres du Roi du 7 Septembre 1758 ; a eu une augmentation de penfion pour les expéditions qu'il fit fur les Ponts que les ennemis avoient fur le Rhin en 1758, par Lettres du Miniftre du 11 Octobre 1760 ; fut nommé depuis à une Compagnie de Grenadiers Royaux, qu'il n'a pas jointe ; a été fait Membre de la Société Royale d'Agriculture, dès fon établiffement, en 1762; & Lieutenant-Colonel du Régiment Provincial de Blois, par Commiffion du 4 Août 1771, à la création dudit Régiment. Il a époufé, par contrat du 3 Février 1756, *Henriette-Julie Thierry*, née le 10 Mai 1736, fille de *Guillaume*, Préfident, Tréforier de France en la Généralité de Paris, & de *Julie-Élifabeth le Duc*, dont :

1. JULES-HECTOR, né à Paris le 21 Novembre 1758, baptifé à St.-Sulpice, Sous-Lieutenant au Régiment des Carabiniers de MONSIEUR ;
2. AUGUSTE-CÉSAR, né aux Effars le 13 Octobre 1761, baptifé à Marcinvilliers, Afpirant Garde de la Marine à Rochefort ;
3. LOUIS-HERCULE, né le 7 Janvier 1765, auffi baptifé à Marcinvilliers ;
4. Et JULIE-SÉPHIRINE, née le 2 Avril 1766, baptifée au même lieu, élevée dans la Maifon Royale de St.-Louis à St.-Cyr.

XVI. ANTOINE-HECTOR DE LA TAILLE, Seigneur du Boulay & de Lolinville (fecond fils de CHARLES, Seigneur des Effars, & de *Sufanne-Julie de Champs*), a été Capitaine au Régiment de la Marine, Chevalier de St.-Louis, & eft mort le 1er Mai 1754. Il avoit époufé, par contrat du 19 Novembre 1739, *Marie-Marguerite Maffon*, née le 5 Avril 1713, fille de *Charles*, Seigneur du Monceau, la Folie-Joinville, &c., Tréforier de France, & de *Marthe-Marie le Normand*. Elle a pour enfants :

GEORGES-HECTOR, Seigneur du Boulay, de Lolinville, &c., né le 8 Novembre 1747 ;
Et MARIE-CHARLOTTE-ADÉLAIDE, née le 9 Novembre 1743, mariée, par contrat du 4 Juillet 1763, à *François Baudin*, Seigneur de Bois-Renard en Sologne, ancien Commandant de Bataillon au Régiment de Talaru, dont

LOUIS-JOSEPH, né le 5 Août 1764.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*HANORVILLE *& de* TRETINVILLE.

X. LOUIS DE LA TAILLE (fecond fils de JEAN, & de *Marie de Poiloue*) fut Seigneur d'Hanorville, & époufa, en 1530, *Jeanne d'Halot d'Hermeray*, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. LOUIS, Seigneur d'Hermeray, marié à *Denife du Bois de Court*, Dame de Favière, de laquelle vinrent

JUDITH, RACHEL & MARIE, mortes fans alliance ;
Et LOUIS, IIe du nom, Seigneur d'Hermeray, mort Enfeigne de la Compagnie Colonelle d'un Régiment d'Infanterie, marié à *Louife de Remmon*, dont

DANIEL, tué en Franche-Comté, au fervice de HENRI IV, en 1590 ;
Et SUSANNE, Religieufe à Vernon.

3. JEANNE, mariée à N... *de Courtomer* ;
4. Et LOUISE, femme de N... *du Bois des Fourches*.

XI. JEAN DE LA TAILLE, Seigneur d'Hanorville & de Faronville, époufa, par contrat du 13 Décembre 1563, *Geneviève Barthomier*, fille de *Jean*, Seigneur d'Olivet, Gouverneur de Montfort-l'Amaury, & de *Geneviève Brachet*. Leurs enfants furent :

1. LOUIS, IIe du nom, Seigneur d'Hanorville, marié à *Julie de Lanfernat*, dont il n'eut qu'une fille unique,

JULIE, mariée 1° à *Jacques de Prunelé*,

Baron de Caniel & Seigneur de Guilleral ; & 2° en 1630, à *Pierre de Lanfernat*, fon coufin germain, Seigneur de Courteilles, Capitaine-Commandant du Régiment d'Infanterie du Comte d'Harcourt, Ingénieur & Maréchal des Camps & Armées du Roi, tué d'un coup de canon au fiége de Rofas en Catalogne en 1645.

2. Jacques, qui fuit ;
3. Josias, tué au fervice du Roi Henri IV, dans un combat de deux Royaliftes contre deux Ligueurs, près de la Cour-Dieu, en 1592 ;
4. & 5. Geneviève & Marie, non mariées, qui périrent dans la rivière d'Effonne, en la traverfant en caroffe au gué de Macheron, le 31 Mai 1599.

XII. Jacques de la Taille, Seigneur de Moigneville, époufa, par contrat du 19 Juin 1603, *Madeleine de Loynes*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Fromarville, Confeiller au Parlement de Paris, & de *Catherine de Chafebay*, dont :

1. Charles, qui fuit ;
2. Et Jean, Seigneur de Guigneville, marié à *Marguerite de Plais*, fœur de *Catherine*, femme de fon frère aîné, de laquelle il ne laiffa que

   Paul, Seigneur de Oinpuis, mort fans poftérité ;
   Madeleine, morte fille ;
   Louise, mariée à *Benjamin de Courault*, Seigneur de l'Éveillère ;
   Madeleine, femme de *Pierre-Louis de Chabot*, Seigneur de Frefnay ;
   Et Judith, mariée à *Paul de Champs*, Seigneur de Giffey.

XIII. Charles de la Taille, Seigneur de Tretinville & de Bitry, époufa, par contrat du 20 Avril 1629, *Catherine de Plais*, fille de *Céfar*, Seigneur de l'Ormoye, & de *Marguerite de Verdin*. Il en eut :

1. César, qui fuit ;
2. Paul, mort fans enfants de N... *Ledien de Potonville ;*
3. Louise, mariée à *Lancelot de Bonnart*, Seigneur de Liouville ;
4. Et Madeleine, femme de *Samuel de Chabot*, Seigneur de Souville & de Nacelle.

XIV. César de la Taille, Seigneur de Tretinville & de Guigneville, époufa, par contrat du 29 Septembre 1654, *Sufanne de Villereau*, fille de *Philippe*, Seigneur de Juranville, & d'*Anne de Cofne*. Leurs enfants furent :

César, qui fuit ;
Et Susanne, morte le 21 Mars 1743, âgée de 88 ans. Elle avoit époufée *Louis de Champs*, fon coufin germain.

XV. César de la Taille, IIe du nom, Seigneur de Tretinville & de Guigneville, époufa, par contrat du 10 Avril 1690, *Marie de Fellaire*, dont :

François, qui fuit ;
Et Susanne, née le 21 Mai 1684, mariée, le 26 Février 1702, à *Claude de Clinchamps*, Seigneur de Rigneville & de Beaudrevilliers, Capitaine de Bombardiers.

XVI. François de la Taille, Seigneur de Tretinville & de Guigneville, Capitaine d'Infanterie, mort le 28 Mai 1739, avoit époufé, par contrat du 25 Novembre 1721, *Charlotte Laumonier*, née le 19 Mai 1706, fille de *Pierre*, Seigneur de Landreville & de Danonville, dont il a eu :

1. François, mort jeune ;
2. Jean-François, qui fuit ;
3. Et Françoise-Charlotte, morte fille.

XVII. Jean-François de la Taille, Seigneur de Tretinville & de Guigneville, né le 21 Juin 1727, ancien Capitaine au Régiment de la Marine, a époufé, par contrat du 19 Juillet 1751, *Élifabeth Egrot du Lude*, fille de *Jérôme*, Seigneur du Lude, Tréforier de France, & d'*Angélique de Beauce*. De ce mariage font iffus :

1. Jean-François, né le 24 Août 1752, mort le 11 Janvier 1758 ;
2. Alexandre-César, né le 20 Juin 1757, Sous-Lieutenant au Réginent de la Marine ;
3. Achille-Hector, né le 11 Août 1760 ;
4. Et Timoléon, né le 12 Mai 1767.

Les armes : *de fable, au lion d'or rampant, couronné, armé de même & lampaffé de gueules*. Supports : *deux Sauvages*.

* TAILLEBOURG. C'eft une Seigneurie en Saintonge, que *Jean l'Archevêque*, Seigneur de Parthenay, vendit en 1415 avec celle de Clufeau. Le Roi Charles VII, à qui

elles étoient tombées par confifcation, en fit don l'an 1441 à *Pregent,* Seigneur de *Coëtivy*. Ce Comté eft aujourd'hui dans la Maifon de *la Trémoïlle*. Voy. TRÉMOILLE (LA).

TAILLEFER, en Normandie, Sieur de Boifgarnier, Élection de Mortain ; Famille qui porte pour armes : *d'azur, à cinq cotices dentelées d'argent.*

TAILLEFER, en Bretagne : *de gueules, à deux léopards d'or.*

TAILLEFER DE ROUSSILLE, dans la Marche : *de gueules, à trois fafces d'or.*

TAILLEPIED. JEAN-BAPTISTE TAILLEPIED, Écuyer, Seigneur de Bondy, Receveur-Général des Finances de la Généralité d'Auch, époufa, le 3 Janvier 1724, *Geneviève-Marie le Mercier de Senlis,* dont il eut

JEAN-BAPTISTE-MARIE-ADÉODAT TAILLEPIED, qui époufa, le 21 Novembre 1763, *Catherine de Foiffy*, fille du Receveur-Général de Metz & d'Alface.

*TAINTIGNIES. C'eft une Terre & Seigneurie dans le Tournaifis, qui fut érigée en Baronnie par Lettres du Roi d'Efpagne du 17 Octobre 1661, enregiftrées à Lille en faveur de *Nicolas-François Bernard,* dit *du Bois,* Écuyer, Seigneur de Taintignies.

TAIX, Famille originaire de Touraine. Le premier de ce nom qui foit connu eft

JEAN, Seigneur de TAIX, qui vivoit en 1376.

JEAN, Seigneur de TAIX, Pannetier du Roi François Ier en 1529, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 Hommes d'Armes, Gouverneur & Maître des Eaux & Forêts de Loches, fut pourvu de la charge de Maître de l'Artillerie, & de celle de Colonel-Général de l'Infanterie de France, tant deçà que delà les Monts. Il fut tué dans la tranchée au fiége d'Hefdin en 1553, & fut le dernier mâle de fa race, n'ayant laiffé que

CHARLOTTE, mariée 1° à *Claude des Effarts*, Seigneur de Sautour ; & 2° à *René*, dit le Comte *Sanfai*, Vicomte héréditaire du Poitou, Colonel de l'arriere-ban de la Nobleffe de France en 1568 & 1569.

Les armes : *d'argent, à deux fafces d'azur.*

TALAMER, en Provence, de la Ville de Lorgues ; Famille maintenue dans fa Nobleffe par les Commiffaires du Roi le 28 Février 1668, qui remonte à

GEOFFROY TALAMER, Secrétaire du Roi René, Comte de Provence.

Les armes : *d'azur, au fautoir lofangé d'or, cantonné de quatre oies d'argent, becquées & membrées d'or.*

§ TALARU (DE), Seigneurie dans le Lyonnais, qui a donné fon nom ou l'a reçu d'une ancienne & illuftre maifon connue dans cette Province dès le XIIe fiècle. D'elle font fortis 3 Archevêques de Lyon, dont 2 Cardinaux. Son ancienneté n'eft pas feulement conftatée par la terre de *Talaru* qu'elle a longtemps poffédée, elle a encore pour garant l'avantage d'avoir produit, depuis plus de 500 ans, un grand nombre de Chanoines-Comtes de Lyon, parmi lefquels font compris les 3 Archevêques de cette Ville. Dans la lifte que nous avons rapportée de ces Comtes, fuivant leur réception, dans ce *Dictionnaire*, au mot LYON, nous en comptons jufqu'à 21. Elle a auffi donné des Chevaliers de l'Ordre du St.-Efprit.

I. NICOLAS DE TALARU, Chevalier, vivant dans le XIIe fiècle, eft le premier qui joignit à fon nom de baptême celui de fa terre de Talaru. Il eut pour fils,

1. PIERRE, qui fuit;
2. ITIER, Abbé de l'Abbaye Royale de Savigny, au Diocèfe de Lyon, où dès ce temps là, pour entrer dans cette Abbaye, il falloit faire preuve de V degrés, ce qui prouve encore l'antiquité de la nobleffe de la maifon DE TALARU : il mourut en 1114 ;
3. Et PONS, Religieux, puis Prieur de la même Abbaye de Savigny, vivant en 1121.

II. PIERRE DE TALARU, Chevalier, Seigneur de Talaru, eut pour enfants :

1. HUGUES, qui fuit;
2. Et GUI, Chanoine-Comte de Lyon, qui, en 1167, fut arbitre d'un différend qu'eut l'Archevêque de Lyon, Comte de Forez. Il étoit Sénéchal de fon Églife en 1177. Pour entrer dans le Chapitre de Lyon, il falloit alors faire preuve, comme aujourd'hui, de XVI quartiers de nobleffe;

III. Hugues de Talaru, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Talaru, vivant en 1173, eut :

1. Hugues, qui fuit ;
2. Et Itier, Abbé de la noble Abbaye de Savigny.

IV. Hugues de Talaru, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Talaru, la Grange, Noailly, & Co-Seigneur d'Algoyère, vivoit en 1215, fuivant une Sentence arbitrale entre le Chapitre de Lyon, Artaud de Roffillons, Pons Cherpinelly, d'une part, & ledit Hugues de Talaru, d'autre part. Il laiffa pour fils :

V. Girard de Talaru, Chevalier, Seigneur de Talaru, Noailly, &c., qui fut inhumé dans l'Abbaye de Savigny en Forez, lieu de la fépulture de fes ancêtres. Il n'eut qu'un fils,

VI. Jean de Talaru, Chevalier, Seigneur de Talaru, Noailly, &c., qui époufa, en 1252, *Marguerite de Malvoifin*, dont :

1. Mathieu, qui fuit ;
2. Pons, Religieux de l'Abbaye de Savigny, & Prieur d'Aquais ;
3. Gui, Chanoine-Comte & Grand-Cuftode de l'Églife de Lyon ;
4. Et Catherine, mariée à *Guillaume de Varcy*, Seigneur d'Avanche.

VII. Mathieu de Talaru, Chevalier, Seigneur de Talaru, Noailly, &c., vivant en 1290, eut pour enfants :

1. Hugues, qui fuit ;
2. Philippe, Chanoine & Sacriftain de l'Églife des Comtes de Lyon en 1376 ;
3. Jean, élu Archevêque de Lyon en 1375, facré le 29 Juillet de ladite année; créé Cardinal en 1389, fur la demande du Roi Charles VI au Pape Clément VII : il mourut en 1393 ;
4. Zacharie, Religieux de la noble Abbaye de l'Isle-Barbe, réunie à l'Églife de Lyon ;
5. 6. 7. & 8. Et quatre filles.

VIII. Hugues de Talaru, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Talaru, Noailly, &c., époufa *Béatrix de Cherpinelle*, fille de Noble *Hugues*, Chevalier, Seigneur de Cyvent en Forez, la Tour-Charette, &c. Elle tefta en 1361, & eut pour enfants

1. Mathieu, qui fuit ;
2. Hugues, dit de Cherpinelle, Chanoine-Comte de Lyon
3. Catherine, mariée à *Guillaume de Franchelins*, Seigneur de la Baftie en Dombes ;
4. Et Hélène, mariée à *Jean de Varennes*, dit *l'Allemant*, Seigneur de Courbeville, près Cheffy en Lyonnais.

IX. Mathieu de Talaru, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Talaru, la Grange, Noailly, &c., époufa, 1° en 1349, *Agnès d'Albon*, morte fans enfants, fille de *Henri*, Chevalier, Seigneur de Saint-Forgeux, & de *Blanche Richard*, de la maifon *de Saint-Prieft* en Dauphiné ; & 2°, par contrat du 15 Octobre 1364, *Béatrix de Marcilly*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Chalmazel & autres lieux en Forez, & de *Dauphine de Senneterre :* elle lui porta en dot la terre de Chalmazel. De ce fecond lit naquirent :

1. Antoine, qui fuit ;
2. Jean, tige de la branche des Seigneurs de *Chalmazel*, rapportée ci-après ;
3. Hugues, Chanoine-Précenteur des Comtes de Lyon ;
4. Amédée, Archevêque de Lyon en 1406, créé Cardinal le 12 Novembre 1440, mort le 11 Février 1443 ;
5. Marguerite, mariée à *Pierre de Moneftier*, Seigneur dudit lieu en Dauphiné ;
6. Et Agnès, mariée le 2 Février 1383 à *Guillaume de Corgenon*, fils d'*Humbert*, Bailli de Breffe.

X. Antoine de Talaru, Chevalier, Seigneur de Talaru, Noailly, &c., époufa en 1384 *Alix d'Albon*, fille de *Guillaume*, & d'*Alix de l'Efpinaffe*. Elle étoit fœur de *Jean d'Albon*, Seigneur de St.-Forgeux & de Curis en Lyonnais, & de St.-André en Roannais, trifaïeul du Maréchal *Jacques d'Albon*, Seigneur de St.-André, fi renommé dans l'Hiftoire de Henri II, François II, & de Charles IX. Leurs enfants furent :

1. Jean, mort fans poftérité ;
2. Mathieu, qui fuit ;
3. Guillaume, Chantre & Archidiacre de l'Églife de Lyon en 1405 ;
4. Et Isabeau, mariée à *Antoine de Châteauneuf*, Seigneur de Leignec en Forez.

XI. Mathieu de Talaru, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Talaru, Noailly, &c., époufa en 1419 *Jeanne de la Palu de Varembon*, fille de *Gui*, Seigneur de Va-

rembon, Bailli de Breſſe, & d'*Ainarde de la Balme*. Elle étoit ſœur de *Louis de la Palu de Varembon*, Archevêque de Tarentaiſe en Savoie, créé Cardinal par le Pape Amédée VIII, Duc de Savoie, & confirmé par le Pape Nicolas V en 1449. Ils eurent de leur mariage :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Pierre, Prieur de Roquetaillade ;
3. Hugues, élu Archevêque de Lyon en 1488 (le troiſième de la maiſon de Talaru), mort le 22 Décembre 1507 ;
4. Amé ou Amédée, Chanoine-Comte de Lyon, mort Prévôt de cette Égliſe le 17 Novembre 1453 ;
5. Mathieu, auſſi Chanoine-Comte de Lyon ;
6. Jean, Religieux de l'Abbaye de Savigny ;
7. Philippe, Chanoine-Comte de Lyon, & Prieur de Bouvance ;
8. Marguerite, femme de *Pierre de Vers*, Seigneur de Vers & de Gernolles, fils de *Guillaume*, & de *Marguerite de Brancion* ;
9. Et Agnès, mariée, le 29 Janvier 1452, à *Claude de Clermont*, Seigneur de Montoiſon, fils d'*Aynard*, Vicomte *de Clermont*, & d'*Alix de Seiſſel*.

XII. Antoine de Talaru, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Talaru, Noailly, &c., Conſeiller & Maître d'Hôtel du Duc de Bourgogne, épouſa *Françoiſe Dubois*, fille de *Jacques*, Seigneur de Villemontois, Conſeiller & Maître d'Hôtel du Duc de Bourgogne. Il en eut :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. & 3. Antoine & Jean, Chanoines-Comtes de Lyon ;
4. Claudine, épouſe de *Pierre de Saint-Romain*, Seigneur de Lurcy ;
5. Catherine, mariée, 1° à *Jean des Roches*, Seigneur de Tournouelles ; & 2° à *Guichard d'Albon*, Seigneur de St.-André ;
6. Autre Catherine, femme de *Bremont de Vitry*, Seigneur de l'Allière ;
7. Et Françoise ou Nunciade, mariée à *Hugues de Montbardon*, Seigneur de Villelame en Bourbonnais.

XIII. Guillaume de Talaru, Chevalier, Seigneur de Talaru, Noailly, &c., épouſa, par contrat du 16 Octobre 1495, *Louiſe de Lévis-Couſans*, veuve d'Annet de Talaru-Chalmazel, IVe du nom, mentionné dans la branche ſuivante. Il n'en eut qu'une fille, nommée

XIV. Catherine de Talaru, mariée, en 1524, à *Laurent de Monteynard*, Seigneur de Marcieu, en Dauphiné, &c., Lieutenant de la Compagnie de cent hommes d'armes du Connétable de Montmorency, ſecond fils d'*Hector de Monteynard*, & de *Marguerite de Montferrat*. Elle lui porta tous les biens de la branche aînée de la maiſon de Talaru. Voy. MONTEYNARD.

BRANCHE
des Seigneurs de Chalmazel, *la ſeule qui ſubſiſte.*

X. Jean de Talaru, Chevalier, Seigneur de Chalmazel par ſa mère (fils puîné de Mathieu, IIe du nom, & de *Béatrix de Marcilly*, ſa ſeconde femme), épouſa, par contrat du 13 Septembre 1388, *Catherine de la Tour d'Auvergne*, fille d'*Annet*, Seigneur d'Oliergues, & de *Béatrix de Chalençon*. Il en eut :

1. Annet, qui ſuit ;
2. Louis, Chanoine-Comte de Lyon ;
3. Isabelle, mariée à *Antoine de Châteauneuf*, Seigneur de Rochebonne : elle vivoit encore en 1422 ;
4. Et Blanche, Abbeſſe de la Sauve-Bénite en Velay, vivante en 1417.

XI. Annet de Talaru, Chevalier, Seigneur de Chalmazel, épouſa, par contrat du 28 Mai 1422, *Alix de Lavieux* (d'une maiſon des plus illuſtres du Forez, connue dès 1100), fille d'*Edouard*, Seigneur de Fougerolles, & de *Marguerite-Dauphine de Sainte-Ilpiſe*, dont :

1. Annet, qui ſuit ;
2. Et Jean, mort ſans poſtérité.

XII. Annet de Talaru, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Chalmazel, épouſa en 1428 *Claudine de Langeac*, Dame de la Pic & de Cuſſé, veuve de *Philibert de Chandé*, Seigneur de Montfalcon en Lyonnais. Elle étoit fille de *Pons*, Seigneur de Braſſac, Sénéchal d'Auvergne, & d'*Antoinette de Malbec* ou *Maubec*. Il en eut :

1. Annet, qui ſuit ;
2. Et Pons, Prieur de Bouvance.

XIII. Annet de Talaru, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Chalmazel, épouſa, 1° par contrat du 1er Octobre 1450, *Antoinette de Maubec* ; & 2° le 15 Septembre

1458, *Louiſe de Lavieux*, fille de *Jacques*, Seigneur de Fougerolles, & de *Jeanne de Caſſinet*. De ce ſecond mariage vinrent

1. Annet, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Chalmazel, marié, par contrat du 15 Octobre 1493, à *Louiſe de Lévis-Couſans*, fille de *Jean*, Seigneur & Baron de Couſans, & de *Louiſe de Breſſole* : devenue veuve, elle épouſa en ſecondes noces, en 1495, Guillaume de Talaru, Chevalier, Seigneur de Talaru & de Noailly;
2. Gaspard, qui fuit;
3. Balthasar, Commandeur de l'Ordre de St.-Antoine à Marſeille;
4. & 5. Et deux fils nommés Jean, Chanoines-Comtes de Lyon.

XIV. Gaspard de Talaru, Chevalier, Seigneur de Chalmazel après la mort de ſon frère aîné ſans enfants, épouſa, le 4 Mai 1493, *Marguerite de Rollin*, veuve de *Philibert de Grolle*, Seigneur d'Illins, & fille de *Guillaume*, Seigneur de Beauchamp & de Moneſtoy, & de *Marie de Lévis-Couſans*, dont :

1. Pierre, mort ſans enfants;
2. Louis, qui fuit;
3. Jean, reçu Chanoine-Comte de Lyon en 1509;
4. Françoise, femme de Noble *Pierre de Saconay*;
5. Et Catherine, mariée, 1° à Meſſire *Claude de Châteauneuf*; & 2° à *Théodore d'Angorais*, Seigneur de St.-Bonnet-lès-Ouilles.

Il eut encore une fille naturelle,

Marie, femme de *Jean le Blanc*.

XV. Louis de Talaru, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Chalmazel, Baron d'Eſcotay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Maître des Eaux & Forêts du Pays, Comté & Reſſort de Forez, Conſeiller & Chambellan du Roi Henri II, Capitaine d'une Compagnie de ſes Gardes-du-Corps & des Gardes de Monſeigneur le Dauphin, depuis Roi ſous le nom de François II, Gouverneur de Compiègne, mort en 1557, avoit épouſé, par contrat du 1er Mai 1524, Noble *Claudine Mitte de Chevrière*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Chevrière, Capitaine des Archers de la Garde-Françaiſe du Roi, Sénéchal du Lyonnais & du Bourbonnais, Bailli du Gévaudan, & de *Marguerite de Cruſſol*. Leurs enfants furent :

1. François, qui fuit;
2. Claude, Chanoine-Comte de Lyon;
3. Jean, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Meſtre de Camp de 20 Compagnies Françaiſes, marié, 1° par contrat du 18 Juillet 1569, à *Jeanne de Mars*, morte ſans enfants, veuve de *Jean de Senneret*, Seigneur de la Batiſſe, & fille de *Claude*, & de *Jeanne de Thorigny* : elle lui apporta la terre de St.-Marcel, & lui en fit don par ſon teſtament du 19 Octobre 1584; il épouſa, 2° par contrat du 23 Décembre 1602, *Claudine de Champier* : n'ayant point eu auſſi d'enfants de cette dernière, il lui laiſſa la jouiſſance de tous ſes biens, & inſtitua héritier Claude de Talaru, ſon neveu, fils de François, ſon frère aîné;
4. Antoine, Chevalier de Malte, reçu le 11 Novembre 1563;
5. Françoise, morte Abbeſſe de St.-Juſt de Romans en Dauphiné;
6. Madeleine, Prieure du Monaſtère de Lourſe en Forez;
7. Et Gabrielle, mariée à *Gilbert de Gilberté*, Seigneur de Crous & Baron d'Auvers.

XVI. François de Talaru, Chevalier, Seigneur de Chalmazel, Page de Monſeigneur le Dauphin, nommé enſuite Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, par contrat du 28 Octobre 1563, *Anne le Long de Chenillac*, fille de *Pierre*, Seigneur de Chenillac, & d'*Anne Berton de Montby*. Il en eut :

1. Claude, qui fuit;
2. Hugues, Chevalier, Seigneur de Magnieux, du Gabeon, & de Thurin, qui épouſa, par contrat du mois d'Août 1586, *Marguerite d'Apchon*, fille de Meſſire N... *d'Apchon*, Seigneur de Chenereilles, de laquelle vinrent 2 garçons & une fille. L'aîné fut

   Gaspard, Chevalier de l'Ordre du Roi, marié, 1° par contrat du 21 Janvier 1619, à *Claudine de Champier*; & 2° par contrat du 17 Mars 1633, à *Catherine Gilles*, veuve de Noble *Pierre du Rozier*, Écuyer, Seigneur de Beauforeſt, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Il eut du premier lit :

   1. Christophe, Chevalier, mort ſans enfants de ſon mariage avec *Antoinette du Rozier*, fille de la ſeconde femme de ſon père;
   2. Jean, Chanoine-Comte de Lyon;

   Et trois filles, dont une nommée Claudine, mariée à *Guillaume*

d'Harod, Seigneur de Montmelard.

XVII. Claude de Talaru, Chevalier, Seigneur de Chalmazel, fut Chevalier de l'Ordre du Roi & Guidon de la Compagnie des Gendarmes du Duc de Nemours. Il épousa, par contrat du 3 Octobre 1592, *Peronnelle de Calar de Freiſſonnet*, fille d'*Antoine*, & de *Jeanne de la Fayette*, dont :

XVIII. Christophe de Talaru, Chevalier, Seigneur de Chalmazel, Chevalier des Ordres du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Capitaine d'une Compagnie de cent Hommes d'armes, Guidon des Gendarmes & Maréchal de Camp, qui épouſa, 1° par contrat du 29 Novembre 1614, *Jeanne de Faix*, Dame de Rivoire, morte en couches ; & 2° par contrat du 16 Février 1622, *Claudine de Malain*, fille d'*Edme*, Seigneur de Lux, & d'*Angélique de Malain de Miſſery*. Du premier lit il eut :

1. Jeanne, mariée, par contrat du 17 Novembre 1644, à *Joachim*, Marquis *de Coligny* & d'Andelot.

Et du ſecond lit :

2. Claude qui ſuit ;
3. & 4. Edme & Laurent, Chanoines-Comtes de Lyon ;
5. Alexandre, Chevalier de Malte, Commandeur de Chazelles en Forez ;
6. Hugues, appelé d'abord *le Vicomte* de Chalmazel, qui fut Capitaine au Régiment de Pertuy, Cavalerie, puis Major du Régiment de St.-Agnan : ſes bleſſures l'ayant obligé de quitter le Service, il fut Chanoine-Comte de Lyon ;
7. Hector, Prieur de Novy, près Réthel, & Chanoine de la noble Égliſe de St.-Pierre de Mâcon ;
8. Claude-Gabriel, appelé *le Marquis* de Chalmazel, Seigneur de Chauffing, &c., qui fut Cadet dans le Régiment des Gardes, puis dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires ; eut une Compagnie nouvelle dans le Régiment de Picardie, dont il devint Lieutenant-Colonel ; fut fait Chevalier de St.-Louis à la création de cet Ordre, Brigadier le 16 Mai 1692, & Gouverneur des Ville, Forts & Tour de Toulon en 1700 : il ſoutint contre le Duc de Savoie & ſes alliés, en 1707, un ſiége où il ſe comporta avec tant de valeur, qu'on fut obligé de l'abandonner après vingt-ſix jours : il mourut dans ſon Gouvernement en 1716 ;
9. Joseph-Isaac, d'abord Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, enſuite Capitaine au Régiment de Picardie, mort ſans poſtérité ;
10. & 11. François & Claude, morts en bas âge ;
12. Claudine, mariée à *Gaſpard d'Heyrat*, Comte de la Roue ;
13. Anne, femme de *Jean d'Arcy*, Seigneur-Comte d'Ailly, Capitaine de Chevau-Légers au Régiment de Canillac ;
14. 15. & 16. Marguerite, Toinette & Simonne-Marion, mortes en bas âge.

XIX. Claude de Talaru, IIe du nom, Chevalier, premier Marquis de Chalmazel, Enſeigne de la Compagnie Colonelle des Gardes-Françaiſes en 1642, Capitaine au même Régiment en 1647, Guidon des Gendarmes du Roi en 1651, & Maréchal de Camp au mois d'Octobre de la même année, commanda l'arrière-ban des Provinces du Lyonnais, Forez & Beaujolais en 1674. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Décembre 1660, *Louiſe-Marie de Champagne*, fille de *Hubert*, Marquis de Villaines, Baron de Luré, Seigneur de la Chaſſignière, Vaucelles, &c., Capitaine d'une compagnie de Chevau-Légers, & de *Louiſe d'Arcona*, ſa première femme, dont :

1. François-Hubert, qui ſuit ;
2. Charles-Laurent, Chanoine-Comte de Lyon en 1680, Abbé de Morigny ;
3. Et Angélique-Françoise, aînée du précédent, morte Religieuſe au Couvent de Ste-Marie à Lyon.

XX. François-Hubert de Talaru, Chevalier, Marquis de Chalmazel, Seigneur de St.-Marcel, Felines, &c., Capitaine de Carabiniers dans le Régiment de Villeroy, Cavalerie, épouſa, par contrat du 29 Avril 1681, *Marie d'Ornaiſon de Chamarande*, fille de *Clair-Gilbert*, Chevalier, Comte de Chamarande, Gouverneur des Villes & Châteaux de Phalsbourg & Sarrebourg, premier Maître d'Hôtel de Madame la Dauphine, & de *Marie de Treslon*. Ils eurent de leur mariage :

1. Claude, dit l'*Abbé* de Chalmazel, Prieur de St.-Anthème ;
2. Louis, qui ſuit ;
3. Et Thérèse-Charlotte, morte Supérieure du Monaſtère des Dames Religieuſes de la Viſitation de Ste-Marie à Montbriſon.

XXI. Louis de Talaru, IIe du nom, Chevalier, Marquis de Chalmazel, Comte de Chamarande en Hurepoix, Seigneur de Saint-Marcel en Forez, de Chauffing & autres terres en Bourbonnais & en Auvergne, d'abord Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom le 1er Février 1719, fut envoyé en 1733 auprès de l'Électeur de Saxe, en qualité de Ministre plénipotentiaire, pour le complimenter de la part du Roi sur la mort de la Reine de Pologne. Il avoit obtenu la même année la survivance de la charge de premier Maître d'Hôtel de la Reine, dont son oncle maternel, le Comte de Chamarande, étoit titulaire fut fait Gouverneur des Villes de Phalsbourg & Sarrebourg le 18 Janvier 1721, nommé Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1749, reçu le 25 Mai suivant, & est mort le 31 Mars 1763. Il avoit épousé, 1° le 1er Septembre 1717, *Catherine-Angélique d'Harcourt-Beuvron*, morte en couches le 18 Juin 1718, de deux garçons qui moururent aussi; & 2° le 26 Avril 1720, *Marie-Marthe-Françoise de Bonneval*, née en Octobre 1701, fille de *César-Phœbus*, Marquis de Bonneval, Brigadier des Armées du Roi, Colonel des Cuirassiers de France, & de *Marie-Angélique de Hautefort*. De ce mariage il a eu :

1. César-Marie, qui suit;
2. François-Hubert, né le 18 Avril 1726, appelé *le Comte* de Talaru, Lieutenant & Aide-Major de la Gendarmerie, mort à Hanovre en Novembre 1757;
3. Ange-François, né le 14 Mai 1727, nommé Évêque de Coutances sur la fin de l'année 1764, & sacré le 10 Mars 1765;
4. Louis-François, rapporté après son frère aîné;
5. Marie-Louise-Angélique, née le 20 Mars 1723, aînée de ses frères, mariée le 20 Juillet 1741 à *Armand-François de la Croix*, Marquis de Castries, dont elle est veuve sans enfants depuis le 27 Janvier 1743;

Et quatre autres enfants morts en bas âge.

XXII. César-Marie de Talaru, Chevalier, Marquis de Chalmazel, Comte de Chamarande, Seigneur de St.-Marcel, &c., appelé *le Marquis* de Talaru, né le 8 Juin 1725, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom le 1er Janvier 1745, ensuite Colonel du Régiment de Mailly, qui a pris son nom; fait en 1746 premier Maître d'Hôtel de la Reine en survivance, Brigadier d'Infanterie le 10 Mai 1748, Gouverneur des Villes & Châteaux de Phalsbourg & Sarrebourg le 20 Août 1750, Inspecteur-Général d'Infanterie le 24 Août 1758, Maréchal des Camps & Armées du Roi le 20 Février 1761 est devenu titulaire de la charge de premier Maître d'Hôtel de la Reine le 30 Avril 1763 jusqu'en 1770, qu'il a cédé cette charge à son frère cadet; a été nommé Grand-Croix de l'Ordre de St.-Louis le 26 Février 1777, & Lieutenant-Général en 1780. Il a épousé, le 3 Juin 1750, *Marie-Justine de Sassenage*, seconde fille de *Charles-François*, Marquis *de Sassenage*, Chevalier des Ordres du Roi, dont il a eu :

1. Louis-Marie-Joseph, né le 7 Août 1753 mort au berceau en Décembre suivant;
2. Et Eulalie-Xavière, née le 27 Août 1751 Dame de Madame, Comtesse de Provence, morte à Paris en Mai 1774, qui avoit épousé *Louis-Étienne-François*, Comte *de Damas-Crux*, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de St.-Louis & Colonel du Régiment de Limousin.

XXII. Louis-François, Vicomte de Talaru, Seigneur de Chauffing, Male, Peroux, Quinssiat, du Pavillon, &c., né en Septembre 1729, mort le 1er Octobre 1782 (frère cadet du précédent), d'abord Chevalier de Malte, a été successivement Garde de la Marine en Mai 1745, Enseigne de Vaisseau en 1748, puis Lieutenant en 1756; a passé du service de Mer à celui de Terre; a été fait Mestre de Camp de Cavalerie en 1758, premier Maître d'Hôtel de la Reine en 1770, au renouvellement de la Maison de Sa Majesté; nommé Chevalier des Ordres au Sacre du Roi, en 1775, & reçu le 1er Janvier 1776. Il avoit quitté la Croix de Malte, & épousé, par contrat du 22 Juillet 1767, *Henriette-Jeanne-Hélie de Bec de Lièvre*, née le 14 Novembre 1742, fille de *Pierre-Jacques-Louis*, Marquis de Cany & de Quevilly, & de *Charlotte de Paulmier-la-Bucaille*. Elle a été présenté le 8 Août 1767, par Madame la Marquise de Talaru, sa belle-sœur, & nommée en Décembre 1768 Dame de Compagnie de Madame Adélaïde de France, tante du Roi. De ce mariage sont issus :

1. Louis-Justin-Marie, Chevalier, né le 2 Septembre 1769;

2. Et une fille

Les armes : *parti d'or & d'azur, au bâton de gueules, brochant sur le tout.*

TALBOT, Ancienne maison d'Angleterre, qui tire son origine des TALBOT, Barons de Cleuville, au pays de Caux. Elle a donné un Maréchal de France, un Archevêque de Dublin, & un Évêque de Londres en 1269. Le premier que l'on connoisse est

I. HUGUES TALBOT, qui vivoit au XIe siècle & se rendit Religieux à l'Abbaye du Bec, où il avoit fait différentes donations, après avoir eu plusieurs enfants, entr'autres :

II. RICHARD TALBOT, qui fut père de

III. GILBERT TALBOT, qui laissa

IV. RICHARD TALBOT, IIe du nom, marié à *Alive Basset*, veuve de *Drude de Montagu*, dont

V. GILBERT TALBOT, IIe du nom, mort en 1274, qui avoit épousé *Gundeline de Griffeth*, & eut

VI. RICHARD TALBOT, IIIe du nom, Seigneur d'Eschelesfwell, mort en 1306, marié à *Sara de Beauchamp*, dont

VII. GILBERT TALBOT, IIIe du nom, Seigneur d'Eschelesfwell, mort en 1346, laissant

VIII. RICHARD TALBOT, IVe du nom, Seigneur de Goderich-Gastle, mort le 23 Octobre 1356, qui avoit épousé *Élisabeth Comyn*, dont

IX. GILBERT TALBOT, IVe du nom, Seigneur de Goderich-Gastle, mort le 24 Avril 1386, marié à *Pétronille Butler*, qui laissa

X. RICHARD TALBOT, Ve du nom, mort le 7 Septembre 1396, marié à *Ankarete le Strange*, dont

XI. JEAN TALBOT, Comte de Shrewsbury & de Waterford, qui fut Maréchal de France, Chevalier de l'Ordre de la Jarretière & Gouverneur d'Irlande. Il étoit l'un des plus fameux Capitaines de son temps. Il fut l'un des Pairs du Parlement que Henri IV, Roi d'Angleterre, tint en 1410, & donna des preuves de son courage dans la réduction de l'Irlande sous l'obéissance du Roi Henri V, qui l'y envoya en qualité de son Lieutenant-Général au commencement de son règne, & lui en donna le Gouvernement. Depuis, étant passé en France avec l'armée anglaise en 1417, il se trouva avec le Duc d'Excester au siége de Caen & à celui de Rouen; servit les années suivantes sous le Duc de Bedford, où il rendit son nom redoutable aux Français, & commanda les troupes qui allèrent au pays du Maine au secours du Comte de Suffolk, avec lesquelles il reprit la ville d'Alençon en 1428; puis s'étant rendu maître de Pontoise, il alla au siége d'Orléans, que faisoit le Comte de Salisbury. De là il marcha à Meung, qu'il fortifia, prit Laval, & après avoir combattu vaillamment à la journée de Patay en Beauce, il y demeura prisonnier. Étant délivré, il vint joindre le Duc de Bedford à Paris, surprit d'assaut Beaumont-sur-Oise, passa en Irlande, où les affaires l'appeloient, revint en France, & défit les Français. Tant de grands services qu'il avoit rendus, lui firent mériter du Roi d'Angleterre la charge de Maréchal de France, dont il fut honoré en 1438. Il reçut encore de ce Prince, en la même année, le Comté de Shrewsbury, qui est le second d'Angleterre, pour lui & sa postérité, & fut nommé l'un de ses Ambassadeurs pour traiter la paix avec le Roi Charles VII en 1443. Depuis, étant passé en Irlande, il fut honoré de la dignité de Sénéchal ou Stwart du Royaume, eut aussi la Baronnie de Dungarvan, & la ville de Waterford avec titre de Comté. Étant repassé en France, il fut tué d'un coup de canon, avec un de ses fils, le 17 Juillet 1453, dans un combat qu'il livra aux Français devant la ville de Castillon. Sa mort fit perdre aux Anglais tout ce qu'ils possédoient en Guyenne, & ils furent même entièrement chassés du Royaume. Il épousa *Mahaud Newille*, dont il eut

XII. JEAN TALBOT, IIe du nom, Comte de Shrewsbury, mort le 20 Juillet 1460, qui avoit épousé 1° *Catherine Burnell*; & 2° *Élisabeth Butler*. Du second lit vinrent

1. JEAN, qui suit;
2. JACQUES;
3. Et GILBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Grafton*, puis Comtes de *Shrewsbury*, rapportée ci-après.

XIII. JEAN TALBOT, IIIe du nom, Comte de Shrewsbury, mourut le 28 Juin 1473. Il avoit épousé *Catherine Stafford*, de laquelle il eut

XIV. GEORGE TALBOT, Comte de Shrewsbury, marié à *Anne d'Hastings*, dont vint

XV. François Talbot, Comte de Shrewsbury, qui épousa *Marie d'Acres,* dont

XVI. George Talbot, II[e] du nom, Comte de Shrewsbury, mort le 18 Novembre 1590, laissant de *Gertrude Manners*, sa femme,

1. Gilbert, qui suit;
2. Et Édouard, mort le 8 Février 1617, le dernier de sa branche.

XVII. Gilbert Talbot, Comte de Shrewsbury, Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, envoyé en Ambassade en France par la Reine Élisabeth en 1596, mourut le 8 mai 1616. Il avoit épousé *Marie Cavendish,* dont il eut :

1. George, mort jeune ;
2. Marie, qui épousa *Guillaume Herbert*, Comte de Pembroke ;
3. Élisabeth, mariée à *Henri Grey*, Comte de Kent;
4. Et Alathée, mariée à *Thomas Howard*, Duc de Norfolk.

BRANCHE

des Seigneurs de Grafton, *puis Comtes de* Shrewsbury.

XIII. Gilbert Talbot (troisième fils de Jean II) fut Chevalier Banneret & de l'Ordre de la Jarretière, Capitaine & Gouverneur de Calais. Il avoit épousé *Ethelrede Cotton de Landwade,* & en eut

XIV. Jean Talbot, I[er] du nom, qui laissa

XV. Jean Talbot, II[e] du nom, marié à *Françoise Giffard,* dont vint

XVI. Jean Talbot, III[e] du nom, qui épousa *Catherine de Ingerston*, dont

1. George, Seigneur de Grafton, qui succéda, en 1617, à Edouard Talbot, son parent, au Comté de Shrewsbury, & en tous ses honneurs, & en jouit jusqu'en 1630, qu'il mourut sans avoir été marié ;
2. Et Jean, qui suit.

XVII. Jean Talbot, IV[e] du nom, mort avant son frère, laissa d'*Éléonore Baskerwill,* sa femme

XVIII. Jean Talbot, V[e] du nom, Comte de Shrewsbury, qui succéda à George, son oncle, en tous ses honneurs, & mourut le 8 Février 1653. Il avoit épousé *Marie Fortescue de Salden,* dont il eut, entr'autres enfants,

XIX. François Talbot, Comte de Shrewsbury, tué en duel par le Duc de Buckingham en Mars 1667. Il avoit épousé 1° *Anne Coniers ;* & 2° *Anne-Marie Brudnel.* Du second lit vint

XX. Charles Talbot, Comte, puis Duc de Shrewsbury ; il porta l'épée de l'État au couronnement de Jacques II, Roi d'Angleterre, qui l'honora de sa confiance, & le fit Grand Chambellan & Colonel de Cavalerie. Il quitta le service de ce Prince, passa en Hollande en 1680, offrit ses services au Prince d'Orange, depuis Roi de la Grande-Bretagne. Ce Prince étant monté sur le trône, le fit Chevalier de la Jarretière, le créa Duc & Secrétaire d'État, & l'établit pendant son absence l'un des Lords Régents du Royaume. La Reine Anne le fit Membre du Conseil Privé, Grand Chambellan de sa maison, Ambassadeur extraordinaire en France le 5 Décembre 1712, pour la conclusion de la paix entre les deux Couronnes, & pour traiter de la paix générale avec l'Empereur, l'Allemagne & la Hollande. Il fut nommé, le 25 Septembre 1713, Vice-Roi d'Irlande, & mourut à Londres le 12 Juillet 1718. Il avoit épousé N... *Paleoti,* fille de N... *Paleoti,* Bolonais, & de *Catherine Dudley*, dont pour fille unique,

Charlotte, qui fut Dame d'Honneur de Marie-Béatrix-Éléonore d'Este, Reine d'Angleterre, & mourut à St.-Germain-en-Laye le 14 Février 1722, âgée de 46 ans. Elle avoit épousé Richard Talbot de Tyrconnel, son cousin issu de germain, dont

1. Richard, Comte de Tyrconnel, Maréchal de Camp, Ministre en Prusse, mort le 12 mai 1752, marié, en Décembre 1745, à *Madeleine de Lys*, morte le 19 Octobre 1759, en sa 34[e] année, dont

   Marie-Madeleine-Sophie, Dame de Franqueville, seule & unique héritière des deux branches des Comtes & Ducs de Tyrconnel en Angleterre & en Irlande, Dame de Compagnie de Madame, mariée, le 7 Février 1765, à *Charles-François-Gaspard-Fidèle*, Marquis *de Vintimille.*

2. Et Marie.

Le P. Anselme, tome VII, p. 91, marque que Richard Talbot, Duc de Tyrconnel, Vice-Roi d'Irlande, Lieutenant-Général des

Armées de Jacques II, Roi de la Grande-Bretagne, mort en 1692, étoit issu des Comtes de Shrewsbury. (Voy. le *Journal des Savants* du 17 Novembre 1692, p. 433.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au lion d'or, à la bordure engrêlée du même ; au 2 coticé d'argent & de gueules ; au 3 d'argent au lion de gueules, armé & lampassé d'azur, accompagné d'un croissant de sable, posé au canton dextre du chef.*

* TALHOUET ou TALHOET. Les Seigneurs de ce nom sont une branche cadette de la maison de *Lentivy*, originaire de Bretagne. C'est aussi le nom d'une Seigneurie que *François de Lentivy* acquit avec sa femme *Noëlle de Quilien*. *L'Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 530, parle en ces termes de la branche de Talhouet de Sévérac :

I. François, Seigneur de Talhouet, de la Grationnaye & de Sévérac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine & Gouverneur de la ville de Rédon, épousa, le 22 Janvier 1577, *Valence du Boisorhant*, dont il eut

II. Valentin de Talhouet, marié, le 11 Octobre 1621, à *Louise de Beaujuan*, dont vint

III. Jean-Armand de Talhouet, Seigneur de Sévérac, de la Grationnaye, de Kerménisi, qui fut déclaré noble & issu d'ancienne extraction noble depuis 1416, par arrêt du 10 Mars 1671, & épousa, le 28 Juin 1670, *Madeleine Berthou*, de laquelle il eut

IV. Jean-François-Armand de Talhouet, Écuyer, Seigneur de Sévérac, né le 8 Septembre 1684, Conseiller au Parlement de Rennes, marié, le 6 Novembre 1717, à *Marie Hérisson*, fille de *René*, Écuyer, Sieur des Chenais, dont, entr'autres enfants,

Agathe-Françoise, née le 1er mars 1723, reçue à St.-Cyr le 7 Décembre 1734, sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *d'argent, à trois pommes de pin de gueules, posées 2 & 1, les queues en bas.*

TALHOUET de KERAVÉON, en Bretagne : *losangé d'argent & de sable.*

* TALLART, ancienne Vicomté, autrefois du ressort de la Provence, unie au Dauphiné dès l'an 1337, par *Guigues*, Dauphin de Viennois. Elle étoit alors possédée par *Armand de Trans*, neveu du Pape Jean XXII, & passa dans la Maison de *Clermont*.

L'union de la Vicomté de Tallart en Dauphiné fut encore ordonnée par Lettres Patentes du Roi Louis XII, au mois d'Octobre 1513, & fut depuis confirmée par d'autres Lettres des Rois Henri IV & Louis XIII, en 1606 & 1619. Le Château de Tallart n'est qu'à deux lieues de Gap, & est situé sur le bord de la Durance, qui, dans cet endroit, sépare la Provence du Dauphiné. Il souffrit plusieurs siéges pendant les guerres civiles, entr'autres celui qu'y mit le Seigneur de Lesdiguières, & qu'il fut obligé de lever en 1580. Cette Vicomté appartient aujourd'hui à *Marie-Joseph d'Hostun de la Baume*, Duc de Tallart. Voy. HOSTUN.

TALLEVANDE (de), Écuyer, Sieur de la Mothe, en Normandie, Élection de Vire : *palé d'argent & de gueules, chaque pièce d'argent chargée de trois mouchetures de sable en pal.*

TALLEVAST, Écuyer, Sieur des Monts, du Prey, en Normandie, Élection de Bayeux : *de sable, au sautoir d'or, flanqué d'une épée & d'une flèche d'argent.*

TALLEYRAND, ancienne & illustre Maison du Périgord. Les Écrivains qui ont parlé des Seigneurs de Talleyrand, Comtes de Grignols & Princes de Chalais, conviennent qu'ils sont issus des anciens Comtes de Périgord, du nom de Talleyrand. M. de Baluze, dans son *Histoire de la Maison d'Auvergne*, date la séparation de la branche des Comtes de *Périgord*, d'avec celle des Seigneurs de *Grignols*, du temps de

I. Boson, Comte de Périgord, en 1158, qui dans la chronique de Geoffroy, Prieur de Vigeois, est appelé *Boson de Grainol* ou *Grignols*, en latin de *Granholio*. On connoît 4 fils de ce Boson, savoir :

1. Hélie, qui suit ;
2. Guillaume, Seigneur de Montignac, dont il est fait mention dans les poésies de Bertrand de Born, poëte périgourdin, qui écrivoit en 1182 ;

3. Olivier, Seigneur de Grignols, indiqué dans un *firvente* du même poëte & qualifié dans l'argument l'un des Barons du Périgord ;
4. Et Ranulfe, Abbé de la Faife.

II. Hélie de Talleyrand, Comte de Périgord, & fon fils Hélie difputèrent au Seigneur de Grignols la poffeffion de cette Seigneurie; ce qui caufa entr'eux des brouilleries, qui ne furent terminées que par la renonciation qu'Archambaud fit, vers 1226, en faveur de Boson de Grignols, *à tous les droits qu'il avoit, pouvoit, ou devoit avoir fur les Château & Châtellenie de Grignols & à toute prétention qu'il pouvoit former contre Bofon fur lefdits Château & Châtellenie*. Hélie laiffa

1. Archambaud ;
2. Autre Archambaud, qui fuit ;
3. Hélie, auteur de la branche des Seigneurs de *Grignols*, devenus Princes de *Chalais* & de *Talleyrand*, rapportée ci-après.

III. Archambaud de Talleyrand eut pour fils

IV. Hélie de Talleyrand, qui ratifia la renonciation citée plus haut par un acte du mois de Janvier 1245, dont l'original fe trouve parmi les titres de la Maifon de Talleyrand. Son fils & fucceffeur

V. Archambaud de Talleyrand, fit la même renonciation, & prêta le ferment requis à Hélie de Talleyrand, Seigneur de Grignols, par un acte daté du 7 des Ides de Juillet 1277, dont l'original eft parmi les titres de la Maifon de Talleyrand. Il eft à obferver que la Seigneurie de Grignols appartient encore à la Maifon de Talleyrand

BRANCHE

des Seigneurs de Grignols, devenus Princes de Chalais & de Talleyrand.

III. Hélie de Talleyrand (troifième fils d'Hélie) laiffa

IV. Boson de Talleyrand, Seigneur de Grignols, en faveur duquel eut lieu la renonciation mentionnée plus haut. Il eut

V. Hélie de Talleyrand, Seigneur de Grignols, marié à *Agnès de Chalais*, qui lui porta en dot la Seigneurie de Chalais que la Maifon de Talleyrand poffède encore aujourd'hui. Elle étoit fille & héritière d'*Olivier*, Seigneur de Chalais, & laiffa plufieurs enfants, dont l'aîné,

VI. Raymond de Talleyrand, Chevalier, Seigneur de Grignols & de Chalais, époufa, en 1305, *Marguerite de Beynac*, fille d'*Adhémar*, dont

VII. Boson de Talleyrand, Seigneur de Grignols & de Chalais. On ne connoît la femme de Boson que par fon teftament, où il la nomme Madame *Barrana*, & l'on fait feulement que fa dot avoit été conftituée en partie fur l'Hôtel de Châteleneuf de Berbinguières. Il tefta en 1365 & eut plufieurs enfants, dont l'aîné,

VIII. Hélie de Talleyrand, Chevalier, Seigneur de Grignols & de Chalais, fut Chambellan du Roi Charles VI. On a de lui plufieurs quittances originales de gages qu'il a reçus pour fervices militaires, en qualité de Chevalier Banneret, avec 2 Bacheliers & 9 Écuyers de fa Compagnie. Il tefta le 19 Novembre 1400, & avoit époufé *Affalide de Pomiers*, Dame & Vicomteffe de Fronfac. L'aîné de fes enfants fut

IX. François de Talleyrand, Chevalier, Seigneur de Grignols & de Fouquerolles, Prince de Chalais & Vicomte de Fronfac, qui mourut avant 1453. Il avoit époufé *Marie de Brébeant*, nièce d'Huguelin de Châlons, duquel elle eut par fucceffion la Terre de Bafoches. Leur fils aîné,

X. Charles de Talleyrand, Chevalier, Seigneur de Grignols & de Fouquerolles, Vicomte de Fronfac, eft le premier qui ait pris le titre de Prince de Chalais. Il tefta le 29 Juillet 1468, & avoit époufé, le 6 Mai 1443, *Marie de Tranchelyon*, veuve de *Louis Chauvron*, Seigneur de Ris & de Laurière, dont

XI. Jean de Talleyrand, Chevalier, Seigneur de Grignols & de Fouquerolles, Prince de Chalais, Vicomte de Fronfac, Chambellan du Roi Charles VIII; premier Maître d'Hôtel de la Reine Anne de Bretagne, & de Marie d'Angleterre, troifième femme du Roi Louis XII; Maire & Capitaine de Bordeaux. Il époufa, en 1478, *Marguerite de la Tour*, fille d'*Agne*, Vicomte de Turenne, & de *Marie de Beaufort*, & eut plufieurs enfants, dont l'aîné,

XII. François de Talleyrand, Seigneur de Grignols & de Fouquerolles, Prince de Chalais & Vicomte de Fronfac, mourut avant

1557. Il avoit épousé *Gabrielle de Salignac*, fille de *Bertrand*, & d'Isabeau de Talleyrand, sa cousine germaine, dont

XIII. Julièn de Talleyrand, qui testa le 8 Juillet 1564. Il avoit épousé *Jacquette de la Touche*, fille de *François*, Seigneur de la Faye, dont

XIV. Daniel de Talleyrand, Chevalier, Prince de Chalais, Comte de Grignols, Marquis d'Excideuil, Baron de Beauville & de Mareuil, Conseiller du Roi en ses Conseils d'État & Privé, Capitaine d'une Compagnie de 100 Hommes d'Armes de ses Ordonnances. Ce fut en sa faveur que Louis XIII érigea la Terre & Châtellenie de Grignols en *Comté*, & celle d'Excideuil en *Marquisat*. Dans les préambules des Lettres d'Érection, Daniel est dit issu en ligne directe des anciens Comtes de Périgord. Il épousa, le 31 Octobre 1587, *Jeanne-Françoise de Lasseran-Massencome*, qui lui porta les Terres d'Excideuil, Mareuil & Beauville. Elle étoit fille de *Blaise*, dit de *Montluc*, Maréchal de France, dont entr'autres garçons :

1. Charles, qui suit ;
2. Et André, auteur de la branche des Comtes de *Grignols*, depuis Princes de *Chalais* & de *Talleyrand*, rapportée ci-après.

XV. Charles de Talleyrand, Prince de Chalais, Marquis d'Excideuil, Comte de Grignols, Baron de Beauville & de Mareuil, épousa, en 1637, *Charlotte de Pompadour*, fille de *Léonard-Philibert*, Vicomte de Pompadour, dont :

1. Adrien-Blaise, Prince de Chalais, mort en 1670, qui avoit épousé, en 1659, *Anne-Marie de la Trémoïlle*, Princesse des Ursins, morte le 5 Décembre 1722. Elle s'étoit remariée, en Février 1675, à *Flavio des Urnsis*, Duc de Bracciano ;
2. Pierre, mort sans postérité ;
3. Et Jean, qui suit.

XVI. Jean de Talleyrand, Prince de Chalais, Marquis d'Excideuil, &c., mort en Mars 1731, avoit épousé, en Février 1676, *Julie de Pompadour*, morte le 30 Mars 1741, fille de *Philibert*, Marquis de Laurière & de Ris, & de *Catherine de Saint-Maure*, dont

XVII. Louis-Jean-Charles de Talleyrand, Prince de Chalais, Marquis d'Excideuil, &c., Grand d'Espagne de la première classe, le 1er Octobre 1714, & Gouverneur du Berry, mort le 24 Février 1757. Il avoit épousé, le 12 Décembre 1722, *Marie-Françoise de Rochechouart*, née le 1er Jánvier 1686, veuve de *Michel Chamillart*, Marquis de Cany, mort le 23 Juillet 1716. Elle étoit fille de *Louis*, Duc de Mortemart, & de *Marie-Anne Colbert*. Ils laissèrent une fille unique,

Marie-Françoise-Marguerite, Princesse de Chalais, Marquise d'Excideuil, Grande d'Espagne, née le 10 Août 1727, mariée, le 28 Décembre 1743, à Gabriel-Marie de Talleyrand, Comte de Périgord.

BRANCHE

des Comtes de Grignols, *depuis Princes de* Chalais *& de* Talleyrand.

XV. André de Talleyrand (quatrième fils de Daniel), Comte de Grignols, Baron de Beauville, Beauséjour, Cheveroche, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Mestre de Camp d'Infanterie & Maréchal de Camp, marié, le 3 Décembre 1639, à *Marie de Courbon*, fille de *Jacques*, Seigneur de Romegou. Il eut plusieurs enfants, dont l'aîné,

XVI. Adrien de Talleyrand, Comte de Grignols, Baron de Beauville, épousa, en 1668, *Jeanne Jaubert de Saint-Gelais*, fille de *Gabriel*, Comte de Boursac & de St.-Séverin, dont il eut

XVII. Gabriel de Talleyrand, Comte de Grignols, Beauville & St.-Séverin, mort le 28 Mars 1737, qui avoit épousé, le 25 Mai 1704, *Marguerite de Taillefer*, Dame de Mauriac, morte en 1713, fille de *Daniel*, & de *Henriette d'Aubusson de la Feuillade*, dont il eut :

1. Daniel-Marie-Anne, qui suit ;
2. Et Jean-George, dit le *Vicomte de Talleyrand*, né le 11 Juin 1708, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, qui épousa, le 21 Février 1746, *Catherine-Olive de la Salle*, veuve de *Charles de Poussemothe de l'Étoile*, Comte de Graville, mort le 25 Février 1742.

XVIII. Daniel-Marie-Anne de Talleyrand, Comte de Grignols & de Mauriac, né en Août 1706, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de Normandie, mourut le 9 Mai 1745. Il avoit épousé 1° *Marie-Guyonne de Rochefort-Théobon*,

fille de *Charles-Bordeaux*, Marquis de Théobon, Captal de Puychagut, & de *Marie-Anne de Pons;* & 2°, le 3 Août 1732, *Marie-Élifabeth Chamillart*, fille de *Michel*, Marquis de Cany, & de *Marie-Françoife de Rochechouart-Mortemart*. Du premier lit vint :

1. Gabriel-Marie, qui fuit.

Du fecond lit font nés :

2. Marie-Élisabeth, née le 23 Avril 1733, nommée, en Avril 1759, Dame de Compagnie de Madame Adélaïde, & mariée le 20 Février 1759, à *Jacques-Charles*, Comte *de Chabannes*, mort en 1779;
3. Charles-Daniel, auteur de la feconde branche, rapportée ci-après;
4. Augustin-Louis, Chevalier, puis Vicomte de Talleyrand, né le 10 Août 1735, Chevalier de Malte;
5. Alexandre-Angélique, né le 16 Octobre 1736, nommé le 23 Juillet 1766 coadjuteur de l'Archevêque de Reims; facré le 28 Décembre fuivant Archevêque de Trajanople; nommé Archevêque-Duc de Reims, le 27 Octobre 1777, Prélat, Commandeur de l'Ordre du St.-Efprit;
6. Et Louis-Marie-Anne, né le 11 Octobre 1738.

XIX. Gabriel-Marie de Talleyrand, appelé *le Comte de Périgord*, né le 1[er] Octobre 1726, Gouverneur & Grand Bailli du Berry, Gouverneur des Villes de Bourges & d'Iffoudun, le 1[er] Janvier 1752, Maréchal de Camp, mis en poffeffion de la Grandeffe d'Efpagne aux droits de fa femme le 24 Février 1757, Chevalier des Ordres du 2 Février 1767, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1[er] Mars 1780, marié, le 28 Décembre 1743, à fa coufine Marie-Françoise-Marguerite de Talleyrand, dont :

1. Marie, née en 1748, mariée, le 17 Janvier 1762, à *Louis-Marie*, Comte *de Mailly;*
2. Et Hélie-Charles, né le 3 Août 1754.

SECONDE BRANCHE ACTUELLE.

XIX. Charles-Daniel, Comte de Talleyrand (fils puîné de Daniel-Marie-Anne), né le 16 Juin 1734, Brigadier en 1762, Colonel du Régiment Royal-Piémont, en Décembre 1762, reçu Chevalier des Ordres du Roi le 1[er] Janvier 1776, & Lieutenant-Général le 1[er] Mars 1784, époufa, le 12 Janvier 1751, *Alexandrine-Victoire-Éléonore de Damas d'Antigny*, fille de *Jofeph-François*, Marquis d'Antigny, & de *Marie-Judith de Vienne*, dont :

1. François-Jacques, né le 18 Janvier 1752;
2. Charles-Maurice, né le 2 Février 1754;
3. Archambaud-Joseph, Vicomte de Périgord, né le 1[er] Septembre 1762, marié, par contrat du 2 Décembre 1778, à *Madeleine-Henriette-Sabine Olivier de Senozan de Viriville.*

Les armes de la maifon de Talleyrand font: *de gueules, à trois lions d'or, armés, lampaffés & couronnés d'azur, pofés 2 & 1.* Ceux de ce nom avoient ces armes il y a près de 300 ans, dans le temps de l'extinction de la branche des anciens Comtes de Périgord, dont le dernier, fur qui le Comté de Périgord fut confifqué, fit fon teftament en 1425. Ces armes font auffi celles de la province de Périgord. (Voy. le *Mercure de France* du mois de Janvier 1744, p. 191 & fuiv., & le *Dictionnaire des Gaules*, au mot GRIGNOLS, tome III, p. 674.)

* TALMONT, petite Ville fur la côte de Poitou, qui a paffé de la maifon de *Thouars* dans celle d'*Amboife*, puis dans celle de *la Trémoïlle*. Voy. TRÉMOILLE (la).

TALON, Famille illuftre dans la Robe, qui, fuivant des *Mémoires*, tire fon origine d'Irlande, où on prétend qu'elle a poffédé des Terres & des places confidérables.

Jacques Warœus, dans fes *Antiquités Irlandoifes*, marque qu'à Tulli-Felim Alfelagh, fur la rivière de Slane, Simon Lombard & Hugues Talon fondèrent, en 1314, un Couvent de l'Ordre des Hermites de St-Auguftin. M. Allemand, Avocat au Parlement de Paris, dans fon *Hiftoire Monaftique d'Irlande*, étend ce qu'avoit écrit Warœus, & s'exprime ainfi : *dans le Comté de Caterlog, à Tulli-Felim, autrement nommé Tollog ou Folaghe, petite Ville fur la rivière de Slane, Diocèfe de Laghin, il y a eu un Couvent fondé, l'an* 1314, *par deux François, nommés* Simon Lombard *&* Hugues Talon. *Il y a même aujourd'hui, dit-il, un Auguftin Irlandois dans le grand Couvent de Paris, nommé le Père* Talon, *qui m'a affuré qu'il defcend de ce* Hugues Talon, *qui, fur la fin de fes jours, fe fit Auguftin dans le même Couvent qu'il avoit fondé. Je pourrai prouver dans peu que ce* Talon

étoit un des prédéceſſeurs de M. l'Avocat-Général TALON, *ſi fameux aujourd'hui dans l'Europe.*

I. ARTUS TALON eſt, dit-on, le premier qui quitta l'Irlande pour venir s'établir en France, où il fut Colonel d'un Régiment Irlandais ſous le règne de CHARLES IX. Il eut, entr'autres enfants,

1. JEAN, qui ſuit;
2. OMER, né à Amiens, qui cultiva les Lettres toute ſa vie. Du Boulay rapporte qu'il prêta ſerment à l'Univerſité de Paris en 1544, ſous le Rectorat de M. de Méry, & qu'il demeuroit alors au Collége du Cardinal le Moine. Il ajoute qu'il accepta une Chaire de Profeſſeur de Rhétorique, qu'il la remplit avec une grande diſtinction ; qu'il fut ami & défenſeur de Pierre Ramus, & qu'il mourut à Paris en 1562. Quelques-uns prétendent qu'il eſt mort Curé de St.-Nicolas-du-Chardonnet ; ce qui n'eſt pas sûr. Il a donné au Public pluſieurs Ouvrages, dont le Recueil a été imprimé à Bâle en 1575, in-4°. Voy. ſon article dans Moréri, édit. de 1759 ;
3. ARTUS, qui s'établit à Châlons en Champagne, & y épouſa *Louiſe d'Eu*, dont il n'eut point d'enfants. Il vécut très-long-temps, poſſéda beaucoup de biens, eut la charge de Receveur des Décimes, & fit de ſon vivant des donations conſidérables aux Hôpitaux de Châlons & Maiſons Religieuſes, par actes des 28 Janvier 1587, & 17 Juillet 1603;
4. Et PIERRE, auteur d'une branche rapportée ci-après.

II. JEAN TALON vint s'établir à Paris, où il fut fait Conſeiller d'État, par Lettres du 20 Mars 1563. Il épouſa *Marie Pidoux*, dont :

1. OMER, qui ſuit ;
2. & 3. NICOLAS & JEAN, dont la deſcendance eſt éteinte ;
4. MARIE, femme de *Simon Tubœuf*, Avocat au Parlement & Maître des Requêtes de la Reine ÉLISABETH D'AUTRICHE ;
5. & SUSANNE, mariée à *Guillaume Pucelle*, Avocat au Parlement de Paris.

III. OMER TALON, célèbre Avocat au Parment, Maître des Requêtes, Chancelier de la REINE MARGUERITE en 1604, puis Conſeiller d'État, mort le 8 Février 1618, à 80 ans, avoit épouſé, le 10 Mai 1568, *Suſanne-Choart de Buzenval*, morte le 19 Avril 1643, à 98 ans, & inhumée avec ſon mari en l'Égliſe paroiſſiale de St.-Côme, dans la Chapelle des Familles de *Choart* & de *Talon*, où ſe voit leur épitaphe en lettres d'or, ſur du marbre noir. Elle étoit fille de *Jacques*, Chef du Conſeil ſouverain de Dombes, & de *Suſanne Coignet*, dont :

1. JACQUES, reçu Avocat-Général au Parlement de Paris en 1621, Conſeiller d'État en 1631, mort en 1648. Il avoit épouſé *Catherine Gueffier*, dont
   - MARIE-SUSANNE, morte le 1er Octobre 1653, mariée à *Louis Phélypeaux*, Seigneur de Pontchartrain, Préſident en la Chambre des Comptes, père du Chancelier de Pontchartrain ;
   - Et CATHERINE, mariée à *Jean-Baptiſte le Picart*, Seigneur de Perigny, Maître des Requêtes en 1642, qui laiſſa 3 filles. L'aînée, *Claire-Eugénie le Picart*, fut mariée à *Henri d'Agueſſeau*, Conſeiller d'État ordinaire & au Conſeil Royal, père du Chancelier *d'Agueſſeau ;* la ſeconde, mariée à *Nicolas le Pelletier de la Houſſaye*, Contrôleur-Général des Finances; & la troiſième, Religieuſe à l'Abbaye de Gif.
2. CHARLES, Prêtre, Chanoine de l'Égliſe de Paris, puis Curé de St.-Gervais, nommé, en 1635, à l'Évêché de Léon en Bretagne : il laiſſa ſa Bibliothèque à la Maiſon de Sorbonne, dont il étoit Docteur ;
3. OMER, qui ſuit ;
4. Et SUSANNE-HENRIETTE, mariée à *Pierre Bazin*, Seigneur de Bezons, aïeul de *Louis Bazin de Bezons*, Conſeiller d'État, d'*Armand Bazin de Bezons*, Archevêque de Bordeaux, enſuite de Rouen, & de *Jacques Bazin de Bezons*, Maréchal de France.

IV. OMER TALON, IIe du nom, reçu Avocat-Général au Parlement le 15 Novembre 1631, par la démiſſion de ſon frère aîné, fut un des plus grands Magiſtrats du XVIIe ſiècle. Également habile & homme de bien, il fit briller tant de vertus dans des temps difficiles, que ceux mêmes dont ſa droiture traverſoit les deſſeins ambitieux, ne purent lui refuſer leur eſtime ; & dans les affaires des particuliers, la ſageſſe & l'équité de ces déciſions le firent regarder comme l'Oracle du Barreau. Il mourut le 29 Décembre 1652, & laiſſa des *Mémoires*, qui ont été imprimés par les ſoins de l'Abbé Joly, en 1732, 8 vol. in-12. Il avoit épouſé *Françoiſe Doujat*, morte le 17 Avril 1667, fille de *Denis*, Avocat-Général de la Reine MARIE DE MÉ-

dicis & de Gaston de France, Duc d'Orléans, & de *Madeleine de la Haye*. De ce mariage il a eu :

1. Denis, qui fuit ;
2. Marie, femme de *Daniel Voifin*, Seigneur du Pleffis du Bois, Confeiller d'État & Prévôt des Marchands de Paris, mort le 31 Mai 1711, laiffant *Marie-Jeanne Voisin*, mariée à *Chrétien-Francois de Lamoignon*, Marquis de Bafville, Baron de Saint-Yon & de Boiffy, Préfident à Mortier, dont : *Françoife-Élifabeth de Lamoignon*, mariée, à *Jean-Armand de Nicolaï*, premier Préfident en la Chambre des Comptes ; *Madeleine de Lamoignon*, femme de *Claude de Longueil*, Seigneur de Maifons, Marquis de Poiffy, Préfident à Mortier ; *Guillaume de Lamoignon*, Seigneur de Blancmefnil, Chancelier de France ; & *Jeanne-Chriftine de Lamoignon*, mariée à M. *de Maniban*, Préfident au Parlement de Touloufe;
3. Françoise, mariée à *Thierri Bignon*, Maître des Requêtes, puis premier Préfident au Grand-Confeil ;
4. Et Madeleine, femme de *Jean-Francois Joly*, Seigneur de Fleury, Avocat-Général au Parlement de Metz, puis Confeiller au Parlement de Paris, père de *Jofeph-Omer Joly de Fleury*, Avocat-Général ; de *Guillaume-François Joly de Fleury*, Avocat-Général après fon frère, puis Procureur-Général au Parlement de Paris ; & de *Francoife Joly de Fleury*, mariée à *Louis de l'Épine*, Seigneur de Grainville.

V. Denis Talon, Seigneur du Boulay, Avocat du Roi au Châtelet, puis Avocat-Général au Parlement en 1652, après la mort de fon Père, fut un des deux Préfidents à Mortier créés en 1691, reçu le 10 Janvier de la même année, & décéda le 2 Mars 1698, à 70 ans. On a imprimé quelques-unes de fes actions publiques, qui pafferont à la poftérité, de même que celles de fon père ; mais on n'a pas dû lui attribuer le *Traité de l'autorité des Rois dans le gouvernement de l'Églife*, qui eft de Roland le Vayer de Boutigny, mort en 1685, Intendant de Soiffons. M. Talon avoit époufé *Élifabeth-Angélique Favier du Boulay*, morte le 28 Septembre 1732, à 88 ans, fille de *Jacques*, Seigneur du Boulay, en Beauce, Maître des Requêtes, & d'*Élifabeth Vallée*, dont :

VI. Omer Talon, III[e] du nom, Marquis du Boulay, du Tremblay-le-Vicomte, &c., Colonel du Régiment d'Orléanois, mort jeune le 10 Juillet 1709. Il avoit époufé, le 4 Février 1700, *Marie-Louife Molé*, fille de *Louis*, Seigneur de Champlâtreux, Préfident à Mortier au Parlement de Paris, & de *Louife-Marie Bétaut*. Elle eft morte le 6 Octobre 1761, âgée de près de 90 ans, laiffant :

1. Louis-Denis, qui fuit;
2. Marie-Françoise, mariée, le 28 Août 1725, à *Louis-Francois*, Marquis *de la Bourdonnaye*, Maître des Requêtes, puis Intendant de Rouen & Confeiller d'État ;
3. Et Angélique-Louise, mariée, le 3 Octobre 1736, à *Louis-Jofeph de Montcalm*, Marquis de Saint-Veran, Maréchal de Camp, & Commandant les troupes du Roi au Canada, père de *Louis-Jean-Pierre-Gilbert*, Marquis *de Montcalm*, Colonel du Régiment de Montcalm, & de *Francois-Déodat-Gilbert de Montcalm* Chevalier de Malte.

VII. Louis-Denis Talon, Marquis du Boulay, né le 2 Février 1701, reçu Confeiller au Parlement de Paris le 5 Septembre 1721, Avocat-Général en 1724, & Préfident à Mortier en 1732, mort le 1[er] Mars 1744, avoit époufé, le 6 Avril 1724, *Françoife-Madeleine Chauvelin*, fille de *Louis*, Avocat-Général au Parlement, Commandeur Grand-Tréforier des Ordres du Roi, & de *Madeleine de Grouchy*. De ce mariage il a laiffé

Françoise-Madeleine, née en 1730, morte e 9 Décembre 1767, fans enfants. Elle avoit époufé, le 30 Janvier 1746, *Étienne-François d'Aligre*, Préfident à Mortier, puis premier Préfident au Parlement de Paris.

BRANCHE
cadette tranfplantée à Paris.

II. Pierre Talon (fils puîné d'Artus) mourut jeune, & avoit époufé une parente de *Louife d'Eu*, femme d'Artus, fon frère. Il en eut :

III. Robert Talon, qui s'établit à Châlons en Champagne, & époufa *Anne Dubois*. Il mourut jeune auffi, & eut, entr'autres enfants,

IV. Artus Talon, qui fuccéda à fon grand-oncle, dans la charge de Receveur des Déci-

mes, & partagea dans la fucceffion avec Omer Talon, Confeiller d'État, la portion pour laquelle il avoit été rappelé par fes teftament & codicilles, des 3, 13 & 24 Septembre 1596, paffés devant Hugues Vaiſe & fon Confrère, Notaires. Il époufa *Louiſe de Châtillon,* & eut, entr'autres enfants,

V. Artus Talon, IIe du nom, Avocat au Parlement, Juge de la Police & de la Pairie de Châlons, qui époufa *Louife Rafflin,* dont, entr'autres enfants,

VI. Nicolas Talon, Avocat au Parlement, Juge de la Police & Pairie de Châlons, marié à *Marie Favret,* dont, entr'autres enfants,

VII. Jean Talon, Avocat au Parlement, qui fuccéda d'abord aux places de fon père, & vint enfuite s'établir à Paris, où il fut Avocat au Confeil du Roi. Il époufa *Marie Veron*, dont, entr'autres enfants,

1. Jean-Baptiste, qui fuit ;
2. Jacques, Chanoine & Grand-Archidiacre de Toul, où il eft mort en 1755 ;
3. Louis-Robert, mort fans lignée ;
4. Et autre Jean-Baptiste, Abbé, Chanoine de Toul.

VIII. Jean-Baptiste Talon, Confeiller au Parlement en la première Chambre des Enquêtes, mort en Novembre 1772, âgé de 60 ans, avoit époufé, en 1750, *Marie-Charlotte Radix,* morte en 1779, de laquelle il a laiffé :

1. Antoine-Omer, né le 21 Janvier 1760, Avocat du Roi au Châtelet de Paris depuis le 29 Juillet 1777, non encore marié ;
2. Marie-Geneviève, née le 26 Novembre 1754, mariée, le 21 Janvier 1770, à *Étienne-Philippe*, Marquis *de Villaines,* Exempt des Gardes-du-Corps de Sa Majefté. Voy. VILLAINES;
5. Et Marie-Victoire, née le 3 Avril 1756, mariée, le 6 Février 1775, à *Marie-Louis-Henri d'Eſcorches,* Marquis de Sainte-Croix, Enfeigne au Régiment des Gardes-Françaifes. Voy. ESCORCHES.

Les armes : *d'azur, au chevron accompagné de trois épis fortant chacun d'un croiffant, le tout d'or.*

TAMARLET de CHARLEVAL. François de Tamarlet de Charleval, Confeiller au Parlement d'Aix, époufa *Catherine de Gueidan,* morte en Juin 1754. Elle étoit mère de l'Évêque d'Agde.

TAMBONNEAU. Michel-Antoine Tambonneau, Préfident en la Chambre des Comptes de Paris, le cinquième de père en fils qui avoit été revêtu de cette charge, & ci-devant Ambaffadeur Ordinaire auprès des Suiffes & Grifons, mourut le 3 Novembre 1719. Il avoit époufé *Angélique Voyer de Paulmy*, morte le 17 Octobre 1724, dont

1. Louis-Auguste-Marie, qui fuit;
2. Guillaume-Egon, Prêtre, Chanoine de l'Églife Métropolitaine de Paris & Prieur de Conflans-Ste-Honorine ;
3. Urse-Victor, né le 15 Février 1687, Chevalier Profès de l'Ordre de St.-Jean de Jérufalem ;
4. Et Claire-Diane, née le 27 Février 1685, morte à Paris, fans avoir été mariée, le 17 Août 1736.

Louis-Auguste-Marie Tambonneau, né le 16 Février 1684, Capitaine au Régiment des Gardes-Françaifes, eft mort à Paris, fans alliance, le 22 Décembre 1737. (Voy. le *Mercure de France* des mois d'Août 1736, p. 1929, & de Janvier 1737, p. 156.)

Les armes : *d'azur, à la faſce accompagnée en chef de trois molettes, & en pointe d'une aigle éployée, le tout d'or.*

TAMISIER, Famille qui fe dit originaire de Savoie, divifée en trois branches. La première fait fa demeure dans le lieu de fon origine. La feconde eft établie en Breffe, & la troifième en Provence. Il eft parlé de celle-ci dans l'*Hiſt. hér. de la Nobleſſe de Provence,* tome II, p. 431, & elle fubfifte dans Jean-Charles de Tamisier, marié, en 1743, à *Blanche-Thérèſe de Belliard,* dont il y a poftérité.

Les armes : *coupé, au 1er d'or, à la roſe de gueules ; au 2 de gueules au crible d'or, à la faſce d'azur, chargée de trois étoiles d'argent, brochante fur le coupé.*

* TANCARVILLE, Terre à laquelle étoit attachée la dignité de Chambellan héréditaire de Normandie, & qui fut portée en mariage vers 1316, par *Jeanne,* fille unique de *Robert*, Seigneur *de Tancarville,* à *Jean Ier,* Vicomte *de Melun,* dont elle fut la première

femme, & mère de *Jean II*, Vicomte de Melun, en faveur duquel la Seigneurie de Tancarville fut érigée en Comté par Lettres du 4 Février 1351. *Jean II* avoit épousé *Jeanne Crespin*, Dame de la Baronnie de Varenguebec, à laquelle étoit attaché le titre de Connétable héréditaire de Normandie, & fut père de *Guillaume*, dont la fille unique, *Marguerite de Melun*, porta en 1417 le Comté de Tancarville & la Seigneurie de Varenguebec à son mari, *Jacques II d'Harcourt*, Baron de Montgommery. Leur petite-fille, *Jeanne d'Harcourt*, mourut sans postérité le 8 Novembre 1488, ayant testé le jour précédent en faveur de son cousin *François d'Orléans*, Comte de Dunois & de Longueville, fils de *Marie d'Harcourt*. Le Comté de Tancarville est resté dans la Maison de Longueville jusqu'en 1706, que *Marie d'Orléans*, Duchesse de Nemours, vendit pour 350000 livres ce Comté au Sieur *Crozat*, qui le donna à sa fille en la mariant au Comte d'Évreux, sur lequel *Marie-Sophie-Émilie Colbert de Seignelay*, femme du Duc de Luxembourg, a exercé le retrait lignager, en vertu d'une sentence du 3 Septembre 1727, comme issue par sa mère de la Maison de *Longueville*. (*Tabl. généalog.*, part. IV, p. 232.) Les anciens Seigneurs de Tancarville portoient: *de gueules, à l'écusson d'argent en abîme, accompagné de huit angennes d'or, rangées en orle.*

* TANLAY, Bourg du pays d'Auxois sur la rivière d'Armançon, qui fit partie des Terres qu'*Élisabeth*, héritière de Courtenay, apporta en mariage en 1150, à *Pierre de France*, Ier du nom, & dernier fils de *Louis le Gros*, & d'*Adélais de Savoie*. Leur quatrième fils ayant eu en partage la Terre de Tanlay, en prit le nom & le transmit à ses descendants, qui possédèrent cette Seigneurie jusqu'au milieu du XIVe siècle, que leur postérité masculine s'éteignit dans la personne d'*Étienne*, Seigneur de Tanlay, dont la fille unique, Jeanne Ire, Dame de Tanlay, n'ayant point eu d'enfants de ses deux maris, *Guillaume de Blaisy* & *Robert de Chaslus*, la Seigneurie de Tanlay passa à la postérité de sa tante *Jeanne II de Courtenay-Tanlay*, qui étoit sœur d'*Étienne*, Seigneur de Tanlay, & mariée, en 1375, à *Jean de Chamigny*, Chevalier, Seigneur de Saustour, de Courcelles, de la Brosse, &c. De cette alliance sortirent *Gaucher de Chamigny*, qui a continué la lignée des Seigneurs de *Saustour*; & *Pierre de Chamigny*, qui eut les Seigneuries de Tanlay, St.-Vinemer, &c., par la mort de sa cousine Jeanne Ire de Tanlay. Celui-ci épousa, le 27 Juin 1411, *Jeanne de Montmort*. De cette alliance sortirent *Edme, Jean* & *Catherine de Chamigny*, qui partagèrent la Seigneurie de Tanlay. *Jean* n'eut que des enfants naturels, & *Edme* ne laissa de son mariage avec *Isabeau de Brimeu*, que *Philiberte de Chamigny*, Dame en partie de Tanlay, mariée à *Philippe de Courcelles Saint-Liébault*, dont les enfants *George, Edme* & *Catherine de Courcelles* étant morts sans postérité, leur portion dans la Seigneurie de Tanlay échut aux descendants de *Catherine de Chamigny*, dite de Tanlay, leur grand'tante. Elle avoit été mariée à *Blain*, dit *Blenet de Beaujeu-Montcoquier*, Chevalier, Sire d'Asnois. Leur fils, *Loup de Beaujeau-Montcoquier*, Chevalier, Seigneur d'Asnois-le-Château, marié, par contrat du 18 Juin 1483, à *Catherine Gaste*, fille d'*Archambault*, Écuyer, Seigneur de Mouront en Dauphiné, eut pour fille unique *Catherine de Beaujeu-Montcoquier*, Dame d'Asnois-le-Château, qui réunit en sa personne toute la Seigneurie de Tanlay par la mort de ses cousins, enfants de *Philippe de Courcelles*. Elle épousa, le 6 Juin 1496, *Louis de Salazar*, Seigneur de Montaignes, dont elle étoit veuve lorsqu'elle vendit par acte du 3 Avril 1535 les Seigneuries de Tanlay, St.-Vinemer, & Ravières, à *Louise de Montmorency*, veuve de *Gaspard de Coligny*, Seigneur de Châtillon-sur-Loing, qui fut Maréchal de France, & père de *Gaspard II de Coligny*, Amiral de France, & de *François de Coligny*, Seigneur d'Andelot, Colonel-Général de l'Infanterie Française, qui commencèrent le nouveau Château de Tanlay. *François de Coligny*, un des fils du Colonel-Général, eut la Seigneurie de Tanlay, qui après sa mort, arrivée sans enfants en 1586, passa à sa sœur *Anne de Coligny*, mariée à *Jacques Chabot*, Marquis de Mirebeau. Ce fut d'eux, ou de leurs fils, que la Terre de Tanlay fut acquise par *Michel Particelli*, Seigneur d'Hemeri, qui fut Surintendant des Finances en 1647. Il fit achever le Château de Tanlay, qui est un des plus magni-

fiques de la Province ; il laiffa de fa femme, *Anne le Camus, Marie Particelli*, qui fut héritière de Tanlay & de la Baronnie de Thorei ; elle avoit été mariée, par contrat du 1er Août 1635, à *Louis Phélypeaux*, Seigneur de la Vrillière & de Châteauneuf-fur-Loire, Baron d'Ervy, &c., Secrétaire d'État, en faveur duquel la Seigneurie de *Tanlay* fut érigée en Marquifat par Lettres du mois de Mars 1671, enregiftrées au Parlement de Paris le 20 Août 1678, & en la Chambre des Comptes de la même Ville le 21 Août 1679. (Voy. PHÉLYPEAUX.) *Tabl. généal.* part. VII, p. 54.

* TANQUES, Subdélégation d'Argentan, en Normandie. La Baronnie de Tanques, aliénée par le Roi Henri IV, à perpétuité & fans rachat, à *Jean le Favre*, Sieur de l'Aubrière, appartenoit en 1724 à *Jean-Charles-Pierre de Droulin*.

TAPIE (LA): *d'or, au porc de finople*.

TARDIEU, en Normandie: Famille noble qui remonte, par filiation fuivie, à

I. PIERRE TARDIEU, Seigneur du Moulin, qui époufa N... *de Sores*, dont

II. RICHARD TARDIEU, Seigneur de la Potterie & de Mouchy, vivant encore en 1576, marié 1° à N...; 2° à *Marie Louterel*; & 3° à *Marguerite de Pont*, veuve de *Jean Denis*. Du premier lit vint :

1. ADRIEN, qui fuit.

Du fecond :

2. VALERAN, marié, en 1565, à *Catherine Denis*, fille de *Jean*, & de *Catherine de Pont*, de laquelle il eut

   JEANNE, mariée, en 1588, à *Jean Bouchard*, dont deux fils & deux filles.

Et du troifième lit :

3. RICHARD, rapporté après la poftérité de fon aîné ;
4. & 5. GILLES & CHARLES, dont on ne connoît que les noms ;
6. ROCH, Seigneur de Mouchy & de Marchaumont, Bailli-Vicomtal du Comté d'Eu avant 1587, qui étoit mort en 1614. Il avoit époufé *Marie Scourion*, fille de *Jacques*, Confeiller au Préfidial d'Amiens, & de *Jeanne Perrache*, dont :

   PHILIPPE ;

   Et FRANÇOIS, Seigneur Patron de Mouchy, marié à *Florence de Torcy*, fille de N... *de Torcy*, Seigneur de Çaumont, & de *Jacqueline de Biville*, dont

      JACQUELINE, qui demeuroit à Mouchy, Élection d'Arques, & fut maintenue dans fa nobleffe le 5 Juillet 1670.

7. & 8. THOMAS & DAVID ;
9. FRANÇOIS, auteur de la branche des Marquis de *Maleiffie*, rapportée ci-après ;
10. PIERRE, Seigneur de Mortagne, au Comté d'Eu ;
11. Et ANTOINETTE, mariée à *Michel Lefperon*, Seigneur de la Jonquière, annobli par Lettres du mois de Mars 1594, qui tefta en 1597, & eut 2 enfants.

III. ADRIEN TARDIEU (fils puîné de RICHARD) époufa *Jeanne Havard*, dont il eut :

1. CHARLES, Seigneur de la Potterie, demeurant en la ville d'Eu, marié à *Anne Bezu*, de laquelle il n'eut que :

   CATHERINE, mariée, le 27 Mai 1662, à *Francois de l'Eftendart*, Seigneur de Canouville ;

   ANNE & MARIE, maintenues dans leur nobleffe le 28 Mai 1668.

2. Et RICHARD, qui fuit.

IV. RICHARD TARDIEU, IIe du nom, Seigneur du Mefnil & de Châtillon, Secrétaire du Roi, réfigna en 1624, & avoit époufé 1° *Élifabeth Turquant*; & 2° N... *de la Tomaffière*, veuve de N... *de Lattaignant*, Secrétaire du Roi, & fille de N... *de la Thomaffière*, & de *Marie Gillot*. Du premier lit vint :

1. MARGUERITE, mariée, le 20 Février 1707, à *Jacques Seguier*, Seigneur de la Verrière, Garde des Rôles des Officiers de France, dont des enfants.

Et du fecond lit :

2. JACQUES, qui fuit ;
3. N... TARDIEU, Chanoine de la Ste.-Chapelle ;
4. Et PHILIBERT, Chevalier de St.-Lazare.

V. JACQUES TARDIEU, Confeiller au Parlement de Paris en Juillet 1620, Lieutenant-Criminel au Châtelet en 1635, époufa *Marie Ferrier*, fille de *Jérémie*, Miniftre à Nîmes, qui abjura le Calvinifme. Lui & fa femme furent affaffinés dans leur maifon, Quai des

Orfèvres, le 24 Août 1675, & ne laissèrent point d'enfants.

BRANCHE
des Marquis de MALEISSIE.

III. FRANÇOIS TARDIEU (septième fils de RICHARD, & de *Marguerite de Pont*, sa troisième femme), Seigneur de Melville, Conseiller en la Cour des Aides de Paris en 1593, Maître des Requêtes en 1613, épousa, par contrat du 25 Novembre 1598, *Anne Martin* (qui fut depuis Dame d'honneur de la Reine mère), fille de *Mathieu*, Seigneur de Maleissie & de l'Eglantier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Gouverneur du Fort de la Capelle, & de *Madeleine Alamani*, Dame d'honneur de la Reine MARGUERITE. Elle étoit sœur de *Henri Martin*, dit *le Marquis de Maleissie*, Gouverneur des Ville & Citadelle de Pignerol. De ce mariage vinrent :

1. GABRIEL;
2. FRANÇOIS-IGNACE, né en 1610, Chevalier de Malte en 1626, qui se noya la même année en allant au combat;
3. LOUIS-ARISTARQUE, Seigneur d'Esclavelles, Chevalier de Malte en Novembre 1629, puis Maréchal de Camp, maintenu dans sa Noblesse le 9 Juin 1670, marié 1° à *Marie Neret*; & 2° en 1664, à *Marie Saillans de Creuilly*.

   Il eut du second lit :

   LOUIS-GABRIEL, Seigneur d'Esclavelles, né en 1666, Page du Roi dans sa Grande Écurie en 1682, Brigadier des Armées du Roi en 1719, Commandeur de l'Ordre de St.-Louis, Gouverneur de la Citadelle de Valenciennes, mort le 7 Décembre 1736.
4. CHARLES-GABRIEL, qui suit;
5. Et CATHERINE, mariée, par contrat du 29 Décembre 1618, à *Albert de Grillet*, Seigneur de Brissac, Capitaine au Régiment des Gardes.

IV. CHARLES-GABRIEL TARDIEU, Chevalier, Seigneur de Melville, Marquis de Maleissie, par succession du Sieur *Martin de Maleissie*, son grand-père, Lieutenant-Général & Gouverneur de Pignerol, dont il fut chargé de prendre les nom & armes, eut, le 8 Février 1644, la Commission de Lieutenant de Roi de Pignerol, pour y commander en l'absence du Sieur de *Maleissie*. Il eut un Brevet de Conseiller d'État le 20 Mars 1656, pour s'être signalé au secours de Casal & à la prise de Turin, & fut fait Maréchal de Camp en 1667. Il épousa, par contrat du 14 Septembre 1643, *Geneviève Hebert*, fille de *Vincent*, Conseiller en la Cour des Aides, & de *Geneviève Heron*, & en eut :

1. JACQUES-FRANÇOIS, qui suit;
2. CHRÉTIENNE-CHARLOTTE, mariée à *Jean-Louis de l'Estendart*, Marquis de Bully, mort le 7 Mars 1740, sans postérité;
3. Et CATHERINE-NICOLE, morte le 5 Août 1737, âgée de 85 ans, qui avoit épousé, par contrat du 16 Octobre 1685, *Louis du Mesniel*, Marquis de Sommery, dont des enfants.

V. JACQUES-FRANÇOIS TARDIEU, Marquis de Maleissie, Seigneur de Rivecourt, Capitaine aux Gardes, Lieutenant de Roi de Compiègne, mort le 17 Septembre 1694, avoit épousé, en 1684, *Anne Barentin*, Dame de Mons en Poitou, morte le 13 Janvier 1728, à 71 ans, fille d'*Achille*, Conseiller au Parlement de Paris, mort en 1698, & de *Marie Quatrehommes*. De ce mariage sont issus :

1. CHARLES-GABRIEL, qui suit;
2. JACQUES-FRANÇOIS, Seigneur de Meux près Compiègne, dit *le Comte de Maleissie*, né le 29 Septembre 1690, mort le 10 Juin 1738. Il avoit épousé, le 11 Septembre 1728, *Marguerite-Françoise de Heére*, fille de *Claude-Denis*, Seigneur de Barneville, Lieutenant aux Gardes-Françaises, & de *Marie-Anne de la Motte d'Aunoy*, dont il n'eut point d'enfants;
3. Et LOUIS-RENÉ, Ecclésiastique, né en Février 1694, mort le 19 Mars 1768.

VI. CHARLES-GABRIEL TARDIEU, Marquis de Maleissie, Seigneur de Mons & de Rivecourt, Enseigne de Vaisseau, Lieutenant de Roi de Compiègne, mort le 27 Juin 1756, avoit épousé, le 9 Février 1723, *Anne-Philiberte Barillon*, Dame de Maugarny, morte le 4 Février 1765, à 65 ans, fille d'*Antoine*, Maître des Requêtes, & d'*Anne Doublet*. De cette alliance sont sortis :

1. ANTOINE-CHARLES, qui suit;
2. CHARLES-PHILIBERT, Chevalier de Malte, appelé *le Chevalier de Maleissie*, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant aux Gardes en 1777, marié, en 1769, à N... *Sylva*, fille d'*Adrien-Clément*, Maître des Requêtes, & de *Marie-Antoinette Couet*;

3. Et Charlotte-Thérèse, mariée, le 18 Septembre 1753, à *Jean-Etienne-Bernard de Clugny*, Baron de Nuys-sur-Armançon, mort Contrôleur-Général des Finances en 1776, laissant postérité.

VII. Antoine-Charles Tardieu, Marquis de Maleissie, Seigneur de Mons, Lieutenant au Régiment des Gardes, dans lequel il est entré en 1745, Chevalier de St.-Louis, & Lieutenant de Roi de Compiègne, a épousé, en 1759, *Élisabeth-Marie Paignon*, fille de *Jean-Baptiste*, Écuyer, & de *Marie-Anne Perichon*, dont un fils & deux filles.

Les armes : *écartelé, au* 1 *d'azur, à deux pointes renversées d'or*, qui est de Martin de Maleissie ; *au* 2 *d'azur, à trois lions d'or passants l'un sur l'autre*, qui est de Caumont ; *au* 3 *bandé d'argent & d'azur de quatre pièces*, qui est d'Alamani ; *au* 4 de Briqueville, *palé d'or & de gueules :* sur le tout *d'azur, au chevron d'argent, au chef d'or chargé d'une étoile d'azur, & accompagné de deux croissants d'or.*

TARDIF, en Normandie, élection de Carentan : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de deux roses d'argent en chef, & de deux coquilles du même en pointe.*

TARDIF d'HAMONVILLE, Famille établie en Touraine & à Paris, dit l'*Armorial gén. de France*, reg. Ier, part. II, p. 531.

François-Remi Tardif d'Hamonville, Ingénieur ordinaire du Roi à Metz, anciennement Lieutenant dans le Régiment de la Couronne, Infanterie, fut maintenu dans sa noblesse en 1736. (Voy. le *Mercure de France* de 1736, des mois de Septembre, p. 2149, & d'Octobre, p. 2376.)

Les armes : *d'or, à trois palmes de sinople, posées* 2 *en chef &* 1 *en pointe, l'écu timbré d'un casque de profil.*

TARDIVON (de), Famille noble, originaire des environs de la ville de Romans en Dauphiné, dont il est fait mention dans un acte de 1436.

On trouve, dans les Archives de la Chambre des Comptes de Grenoble, des provisions & réception de Messire Valentin de Tardivon, en l'état & office de Conseiller au Parlement de Dauphiné, en date du 4 Avril 1524.

Aux termes du Jugement contradictoire de maintenue de la noblesse en faveur de Jacques de Tardivon, du 19 Juin 1669, le premier de cette Famille, depuis lequel on a une filiation suivie, est

I. Guillaume de Tardivon, Écuyer (IVe aïeul dudit Jacques), vivant le 8 Mars 1500, marié depuis à *Benoîte Rabot*, sœur de Messire *Laurent Rabot*, Conseiller au Parlement de Dauphiné. Ledit Guillaume testa, le 20 Avril 1520, en faveur de ses deux fils :

André, qui suit ;
Et Thomas.

II. Noble André de Tardivon épousa, par contrat du 20 Février 1533, *Françoise de Galbert de Rocoulles*, & en eut :

III. Noble Exupère de Tardivon, qui fit profession de la Religion prétendue réformée, & se transplanta en Vivarais, par le mariage qu'il y contracta avec l'héritière *de Crozat*, dont il n'eut point d'enfants. Il y épousa, 2° le 10 Décembre 1586, *Jeanne Desbots-Solignac*, de laquelle sortit :

IV. Noble Paul de Tardivon, marié, le 9 Février 1626, à *Alexandrine de Robiac de Suzeux*, dont :

V. Noble Pierre de Tardivon, qui épousa, le 4 Février 1651, *Judith de Robiac de Suzeux*, sa cousine germaine, & en eut :

VI. Noble Jacques de Tardivon, Sieur du Besset, qui servit dans le Régiment de Champagne. Il fut maintenu dans sa *noblesse*, comme nous l'avons dit, par Jugement contradictoire du 19 Juin 1669, & épousa, le 11 Janvier 1679, *Anne de Bernard de Montbrisson du Clap*, dont :

VII. Noble Just-Henri de Tardivon, Écuyer, Seigneur du Clap, Pranles, &c., ancien Capitaine d'Infanterie, marié 1° à N... *de Fournier de Matrait*, de laquelle il n'est point resté d'enfants ; 2° par contrat du 7 Juin 1713, à *Marie Orlandini*, d'une Famille originaire de Florence, établie d'abord à Lyon & ensuite à Valence en Dauphiné. A l'occasion de ce mariage, il fixa sa demeure en cette Province, & y fit l'acquisition du fief de Serromeane, dans la Baronnie de Clerieux, au voisinage de Romans, d'où étoient sortis ses ancêtres. Il épousa, 3° le 29 Décembre 1736, *Françoise Chaleat*, de laquelle il est veuf sans enfants. Du second lit il a eu :

1. Jacques, Abbé & Chef général de l'Ordre des Chanoines Réguliers de Saint-Ruf, fécularifé ;
2. Antoine, dit *du Beffet*, Chanoine & Vicaire-Général dudit Ordre ;
3. Joseph-Justin, qui fuit;
4. Pierre, dit *de Montfort*, Chanoine de la Cathédrale de Valence ;
5. Charles, connu fous le nom *de Montbriffon*, Lieutenant au Régiment de la Couronne, mort de fes bleffures en Weftphalie, en 1743 ;
6. Marie, Religieufe de la Vifitation à Valence, où elle eft morte ;
7. Anne, reftée fille ;
8. Et Jeanne-Thérèse, mariée, par contrat du 17 Décembre 1759, à noble *Louis-Thomas de Joffelin*, Chevalier de St.-Louis, Lieutenant-Colonel d'Infanterie.

VIII. Noble Joseph-Justin de Tardivon, Écuyer, Sieur de Serromeane, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de la Couronne, a époufé, par contrat du 29 Décembre 1736, *Marie du Poisle de Châtillon*, morte en 1747, de laquelle il n'a eu que :

N... de Tardivon, mariée le 20 Mai 1760, à Meffire *Jean-Philippe-Henri-Pierre-François de Ferrier de Montal*, Confeiller au Parlement de Grenoble.

Tous les actes cités, fur lefquels on a rédigé cet article, ont été enregiftrés à la Chambre des Comptes de Dauphiné, par Ordonnance du 14 Août 1762.

Les armes de cette Famille font : *de finople, à une tour crénelée d'argent, maçonnée & ajourée de fable, accoftée de deux fleurs de lis auffi d'argent; au chef d'azur, chargé de trois diamants d'or en fafce, taillés en pointe.*

TARENTE. Les Princes de Tarente font fortis des Rois de Naples & de Sicile par *Philippe de Sicile*, Ier du nom, Prince de Tarente & d'Achaïe (quatrième fils de *Charles* II, dit le *Boiteux*, Roi de Naples, & de *Marie de Hongrie)*, mort à Naples le 26 Décembre 1332. Sa poftérité a fini à *Philippe* II, fon troifième fils, Prince de Tarente, Empereur titulaire de Conftantinople, après la mort de fon frère; il étoit mort en 1374. Il n'eut que deux fils morts en bas âge. Les armes de ces Princes de Tarente étoient : *écartelé, au* 1 *&* 4 d'Anjou-Sicile, *parti* de Jérufalem; *aux* 2 *&* 3 *de gueules, à la croix d'or, accompagnée de quatre befants d'argent, chargés chacun d'une croix de finople, l'écu brifé d'une bande d'argent.*

TARLET, en Breffe : *d'azur, à un faucon d'or, grilleté d'argent, empiétant une perdrix d'or, membrée & becquée de gueules.*

TARLO-OSSOLINSKI : *de gueules, à une hache d'argent, emmanchée d'or, pofée en pal.*

TARNEAU, Famille qui a donné des Confeillers & des Préfidents au Parlement de Bordeaux, depuis 1573.

Joseph de Tarneau, Confeiller au Parlement de Bordeaux, époufa *Catherine de Mérignac*, dont il eut

Charles de Tarneau, reçu Page du Roi dans fa Grande Écurie en 1684, fur les preuves de fa nobleffe, Infpecteur de Cavalerie, puis Lieutenant-Général des Armées du Roi le 20 Février 1734, Gouverneur des Ville & Château de Béthune, mort au mois d'Août 1744, âgé de 76 ans. (Voy. le *Mercure de France* du mois de Septembre 1744, p. 2139).

Les armes : *d'azur, à une bande d'or, & un chef auffi d'or, émanché de trois pièces d'azur.*

TARRAGON, en Dunois. La filiation fuivie de cette Famille commence à

I. Robert de Tarragon, Écuyer, Seigneur de Morgues en Dunois, paroiffe d'Olouer-le-Breuil, dont il rendit aveu au Comte de Dunois le 17 Avril 1485. Il fut père de

1. Roland, qui fuit ;
2. Et Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de *Gevrainville*, rapportée ci-après.

II. Roland de Tarragon, Écuyer, Seigneur de Morgues, époufa *Philippe de Tournebeuf*, dont

1. Marin, qui fuit ;
2. Marie, mariée, le 29 Mars 1571 à *Guillaume de Villemain*, Écuyer, Seigneur d'Auteuil ;
3. Anne, mariée à *Jacques de Meauslé*, Écuyer.

III. MARIN DE TARRAGON, Écuyer, Seigneur de Morgues, eut de ſa femme, dont on ignore le nom, deux garçons, morts ſans alliance.

BRANCHE
des Seigneurs de GEVRAINVILLE.

II. PIERRE DE TARRAGON, Écuyer, Seigneur de Gevrainville, en Dunois, & du Clou, épouſa, le 25 Novembre 1531, *Ambroiſe de Villette*, dont il eut

III. PIERRE DE TARRAGON, IIe du nom, Écuyer, Seigneur de Gevrainville, du Clerc & Chatonville, qui épouſa, 1° le 10 Novembre 1566, *Françoiſe de Courcy*, fille d'*Eſme*, Écuyer, & d'*Anne de Courtalin*; & 2°, le 21 Février 1584, *Rollande Martin*, fille de *Pierre*, Seigneur de Coullemier, & de *Marie de Senonville*. Il eut du premier lit :

1. ESME, qui fuit ;
2. JOSIAS, qui a fait la branche des Seigneurs d'*Auvilliers*, rapportée plus loin.

Et du ſecond lit :

3. LOUP, auteur de la branche des Seigneurs d'*Aumonville*, qui viendra en ſon rang.

IV. ESME DE TARRAGON, Écuyer, Seigneur de Chatonville, épouſa, le 4 Décembre 1608, *Anne le Gabilleux*, fille de *François*, Écuyer, Seigneur de la Broſſardière & de Claire, & d'*Antoinette de Montcelart*, dont il eut, entr'autres enfants,

V. PIERRE DE TARRAGON, IIIe du nom, Écuyer, Seigneur de Chatonville & de Gevrainville, qui épouſa, le 15 Novembre 1638, *Barbe d'Urcé*, dont

VI. RENÉ DE TARRAGON, Écuyer, Seigneur de Chatonville, qui épouſa, en Février 1679, *Françoiſe Robillard*, dont un fils, mort ſans alliance.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*AUVILLIERS.

IV. JOSIAS DE TARRAGON, Écuyer, Seigneur d'Auvilliers & d'Olouer-le-Breuil, épouſa, le 12 Juillet 1620, *Barbe de Ramezay*, fille de *Lazare*, Écuyer, Seigneur de Lumeaut & de Villeprevoſt, & de *Jeanne Touchon*, dont

1. LOUP, qui ſuit
2. JEANNE, mariée à *Francois de Saumery*, Écuyer, Seigneur de Villerette, paroiſſe de Bazoche, en Dunois.

V. LOUP DE TARRAGON, Écuyer, Seigneur d'Auvilliers, mort en 1697, épouſa, le 30 Décembre 1648, *Iſabelle de Merlin*, Dame de la Carrée, morte en 1663, fille de *Pierre*, Écuyer, & d'*Éliſabeth de Varenne*, Dame de la Carrée, près de Jenville-au-Sel, en Beauce, dont

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. PIERRE, Lieutenant au Régiment de Navarre, Seigneur de Gevrainville, marié, le 16 Juin 1691, à *Marie de Buiſſon*, dont
   1. ANTOINETTE, mariée à N.... *d'Urcé* Écuyer, Seigneur de Cernay, qui a des enfants ;
   2. MARIE-ANGÉLIQUE, mariée, le 2 Mai 1719, à N.... *d'Urcé*, Écuyer, Seigneur de Mongevin, &c.

VI. CHARLES DE TARRAGON, Écuyer, Seigneur de la Carrée, né le 3 Avril 1655, mort le 1er Août 1710, Capitaine au Régiment de Navarre, épouſa, le 13 Janvier 1699, *Françoiſe-Victoire Baillif*, morte en 1709, fille de *Charles*, Écuyer, Seigneur de Mainvilliers, & *de Françoiſe de la Roche*, dont

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. JOSEPH-VICTOR, Chevalier, Seigneur de Mainvilliers, en Beauce, ancien Capitaine au Régiment de Baſſigny, Chevalier de St.-Louis, né le 30 Mai 1705, qui a épouſé dans l'Égliſe de St.-Gilles à Eſtampes, le 29 Janvier 1753, *Marie-Marguerite-Julie-Eliſabeth-Charlotte de la Barre*, Demoiſelle d'Arbouville, née le 28 Septembre 1724, morte le 13 Mai 1762, fille de *Louis-Alexandre*, Chevalier, Seigneur de Groslieu, &c., & d'*Henriette-Adélaïde de Languedoue de la Villeneuve*, morte le 13 Avril 1740, dont
   JOSEPH, né le 8 Juillet 1754 ;
   Et CHARLES, né le 1er Octobre 1755.
3. JACQUES, *Abbé de Tarragon*, Curé de Brouillet, né en 1702 ;
4. PERRETTE-CLAUDINE, Demoiſelle de Tarragon, née en 1706, non mariée.

VII. CHARLES DE TARRAGON, Chevalier, Seigneur de la Carrée, né en Novembre 1699, Capitaine au Régiment de Baſſigny, mort le 28 Avril 1751, avoit épouſé à Longwy, en 1735, N... *de Mouſa*, dont

VIII. HENRI-JOSEPH DE TARRAGON, Sei-

gneur de la Carrée, né en 1736, Capitaine au Régiment Royal-Comtois, non marié.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*AUMONVILLE.

IV. LOUP DE TARRAGON, Écuyer, Seigneur d'Aumonville (troisième fils de PIERRE), épousa, le 3 Janvier 1621, *Claude de Harcoudeaux,* dont

1. LOUIS, qui suit;
2. CHARLES, Seigneur de Landreville, marié, le 19 Septembre 1661, à *Marguerite Boucher de Mauny*, dont deux enfants, morts sans postérité;
3. MARIE, qui épousa *Philippe de Fonteny*, Écuyer, Seigneur de Menainville;
4. Et BARBE, mariée à *François de Saumery*, Écuyer, Seigneur de Villerette.

V. LOUIS DE TARRAGON, Écuyer, Seigneur d'Aumonville, épousa, 1° le 17 Août 1653, *Marie des Champs;* & 2° le 20 Février 1661, *Louise le Maître de Barmainville.* Du premier lit vint

1. CLAUDE, mariée à *Jacques Fleurant de Cerisy*, Écuyer, Sieur de Bronville.

Du second lit sont nés:

2. MICHEL, qui suit;
3. & 4. ÉLISABETH & JEANNE.

VI. MICHEL DE TARRAGON, Écuyer, Seigneur d'Aumonville, né en Septembre 1668, épousa, le 28 Juillet 1698, *Anne Chabot de Souville,* dont

1. LOUIS, IIe du nom, Seigneur d'Aumonville, né le 16 Octobre 1699, marié, le 27 Mai 1727, à *Marie-Anne Chevalier d'Almont*, dont il n'a eu que des filles, une desquelles a été élevée dans la Maison Royale de St-Louis à St-Cyr;
2. GEORGES, Seigneur de Crotte, né le 28 Août 1704, marié à N.... *de Chemendy,* d'une famille originaire de Bretagne, dont il reste une fille, femme de N.... *Monceau*, Seigneur de la Melonnière;
3. N...., Seigneur de Judée, près de Bonneval, né en 1705, marié à N.... *le Comte*, dont il est veuf avec trois garçons & une fille. (Cet extrait est tiré des titres & mémoires de famille).

Les armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois croissants du même, celui de la pointe surmonté d'une étoile d'or.*

TARTANAC, Famille originaire de Gascogne, & établie dans le pays de Foix, où elle a été reconnue *noble.* C'est à ce titre que plusieurs de ce nom sont entrés aux États de cette Province.

PIERRE DE TARTANAC, Sire de Riche-Jouy, vivoit en 1260, à la Cour de THIBAUD, Roi de Navarre, où il fut fort considéré, & se signala dans les guerres des Croisades.

Des branches de cette Famille, attachées à la Religion prétendue réformée, passèrent, avec leurs titres, dans des pays étrangers, surtout en Suisse, depuis la révocation de l'Édit de Nantes, ce qui fait que nous ne pouvons donner que les derniers degrés de cette Famille, alliée avec les meilleurs du pays de Foix.

ISAAC DE TARTANAC, Sieur de la Mire, se trouva au siége de Montauban, & fut chargé, par Louis XIII, de quelque expédition militaire pour son service. Il s'y comporta avec une prudence qui lui mérita la bienveillance & la protection de Henri de Bourbon, Prince de Condé. Les rebelles de Montauban ayant fait une sortie, entourèrent sa maison & lui enlevèrent ses équipages. Il présenta requête au Prince de Condé, qui lui accorda une indemnité à prendre sur les biens de plusieurs de ces rebelles. Ce fait est constaté par un acte du 22 Juin 1629, signé de Henri de Bourbon, dont l'original est entre les mains de JOSEPH DE TARTANAC, arrière-petit-neveu d'ISAAC.

JEAN DE TARTANAC, Seigneur de Coulomé, épousa, le 2 Juin 1647, *Catherine la Fargue*, dont

BARTHÉLEMY DE TARTANAC, qui se retira avec son épouse à Berne, où, sur ses titres, on lui permit de jouir de tous les priviléges accordés aux *Nobles d'origine & d'extraction.* Il épousa, le 10 Décembre 1686, *Marie d'Usson*, fille de *Bernard*, & de *Françoise du Toc,* dont

BARTHÉLEMY DE TARTANAC, IIe du nom, Mousquetaire dans la première Compagnie de la Garde du Roi, fait prisonnier en 1711, au combat d'Oudenarde, & marié, par contrat du 21 Juillet 1719, à *Marie Jacquemier,* dont

JOSEPH DE TARTANAC, Chevalier, Seigneur Comte de Nerac, Gendarme de la Garde,

qui épousa, 1° le 27 Novembre 1745, *Claude-Françoise Jouvin de Rochefort*, morte le 3 Août 1746, fille d'*Albert-Jacques*, & de *Claude-Françoise Tauxier*; & 2° le 14 Novembre 1775, *Marie-Marguerite Sauvé*. Nous ignorons s'il y a postérité.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au lion rampant de gueules; aux 2 & 3 de gueules, à la tortue d'or; au chef d'argent, chargé de 3 molettes d'éperon de sable; l'écu surmonté d'un heaume* ou *casque taré de front, grillé d'or, orné de ses lambrequins d'or, d'argent, de gueules & de sable.* Supports : *deux aigles au naturel.*

TARTEREAU, ancienne Noblesse originaire du Languedoc.

Guillaume Tartereau, Seigneur des Ormeteaux, vivoit en 1516, & fut le troisième aïeul de

François Tartereau, Écuyer, Seigneur de St.-Germain, qui épousa *Élisabeth de Reillac*, dont

Catherine-Françoise, née le 15 Décembre 1683, reçue à St.-Cyr au mois de Décembre 1692, qui prouva sa noblesse depuis 1516.

Cette Famille avoit pour chef, en 1779, Charles-Edme de Tartereau, Chevalier de St.-Louis, & Lieutenant-Colonel de Cavalerie, qui laissa

1. François, Capitaine d'Infanterie & Chevalier de l'Ordre de St.-Lazare;
2. Et Françoise, qui a fait ses preuves pour être admise à St.-Cyr.

Une autre branche subsiste dans Charles-Edme de Tartereau, Comte de Berthemont, né en 1758, ancien Mousquetaire du Roi dans la première Compagnie.

TARTRE de LAUBESPIN (du), Famille de Franche-Comté.

I. Guillaume du Tartre, Commissaire Général des Montres des Gens de Guerre au Comté de Bourgogne, fut créé Chevalier par Lettres Patentes de Philippe IV, données à Madrid le 6 Juillet 1623, en considération des bons & fidèles services qu'il avoit rendus dans les guerres des Pays-Pas, tant à Sa Majesté, qu'aux Rois, ses prédécesseurs, & spécialement à Philippe II, dont il avoit été Page. Il fut père de

1. Jean-Charles, qui suit;
2. Et Charles-Lamoral, Commissaire Général de la Gendarmerie au Comté de Bourgogne, puis Enseigne & Colonel du Régiment de Balançon.

II. Jean-Charles du Tartre qualifié Chevalier, Baron & Seigneur de Vincelles, Commissaire Général des Montres des Gens de Guerre au Comté de Bourgogne en 1629, reçu en 1649 Chevalier de la Confrérie de St.-George, épousa, le 11 Mai 1632, *Anne-Antoinette de Laubespin*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur & Baron de Laigle, de Chilly & de Larnaux, dont

III. Claude-Antoine du Tartre, Baron de Laubespin, reçu Chevalier de St.-Georges en 1652, marié, le 7 Avril 1658, à *Françoise de Salive*, alors Dame & Chanoinesse du Chapitre noble d'Épinal en Lorraine, dont il eut

IV. Antoine-Joseph du Tartre, Seigneur de Chilly, de Larnaux & de Villerspots, Chevalier de St.-Georges, qui épousa, le 12 Août 1697, *Antoinette Froissart*, dont

1. Joseph-Peron, qui suit;
2. Et Françoise-Hélène, mariée, le 17 Juillet 1719, à *Charles-Joseph de Mouchet*, Marquis de Laubespin.

V. Joseph-Peron du Tartre fut reçu, en 1723, au nombre des Gentilshommes élevés dans le Collége des Quatre-Nations, sur des titres produits alors. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I[er], part. II, p. 532.)

Les armes : *d'azur, à deux barbeaux d'argent adossés, accompagnés de quatre croix du même, posées une en chef, une à chaque flanc & la quatrième à la pointe de l'écu.*

* TASCHER (de), ancienne Famille noble, originaire de Château-Neuf en Thimerais, confirmée dans sa Noblesse par Ordonnance de M. Boucher d'Orçai, Conseiller d'État, Commissaire departi pour le Régalement des tailles en la Généralité d'Orléans, en faveur d'Isaac de Tascher, & par un autre Arrêt de maintenue pour François de Tascher, rendu à Orléans, le 30 Juillet 1667, par M. de Machault, Conseiller d'État, Commissaire nommé pour la vérification de la Noblesse; & par une autre Ordonnance, du

12 Mars 1667, de Bernard-Hector de Marle, Chevalier, Seigneur de Verſigny, Commiſſaire envoyé pour la recherche de la Nobleſſe dans la Généralité d'Alençon, ſur la préſentation des titres qui en fut faite par René de Tascher, Sieur de Marcilly, de la Paroiſſe de Cetton, Élection de Mortagne ; par François de Tascher, Sieur de Vaucay, Paroiſſe de la Perrière ; par Samuel, Seigneur de Beaulieu, Paroiſſe de Bellême ; par Louis, Seigneur de Boiſguillaume, de la Paroiſſe de Château-Neuf; & par Jacques de Tascher, Sieur de Lormarin, Paroiſſe de Mouſſonvillier, tous frères & proches parents, & ſortant de la même tige : ce qui eſt auſſi confirmé par un certificat, du 4 Août 1700, de M. de Clairambault, Généalogiſte des Ordres du Roi, chargé de la vérification des titres, en vertu des Arrêts du Conſeil d'État, des années 1683 & 1699.

Nous ajouterons encore à ces preuves les recherches déjà faites par Pierre d'Hozier de la Garde, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, qui examina tous les titres & contrats de la famille de Tascher, pour entrer dans l'Ordre de Malte, & qui donna ſon certificat, le 10 Janvier 1631, comme elle étoit en poſſeſſion de la Nobleſſe, & de ſi longtemps, qu'il n'étoit mémoire du contraire, & qu'un des ſiens étoit en droit de faire ſes preuves pour ſon entrée dans ledit Ordre. Cette Famille noble de Tascher remonte à

I. Guillaume de Tascher, vivant en 1406, qualifié Ecuyer dans une quittance qu'il donna au ſujet de Villette-les-Bois & de Fontaine. En 1455, il rendit aveu pour ſa Terre de Bréméant, & auſſi un autre aveu, en 1462, pour celle de Romphais, que *Jeanne de Chaumont*, ſon épouſe, lui porta en mariage. Ils eurent :

1. Imbert, qui ſuit ;
2. Et Pierre, auteur de la ſeconde branche, rapportée après la poſtérité de ſon aîné, & de pluſieurs autres qui ne nous ſont pas connues.

II. Imbert de Tascher, Écuyer, Seigneur de Romphais & de Bréméant, épouſa *Marie Dubois*, dont vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Autre Jean, dit *le Jeune ;*
3. César ;
4. Et Roberte, mariée à *Étienne de Racine.*

III. Jean de Tascher, Écuyer, Seigneur de Romphais & de Malaſſiſe, épouſa *Jeanne de Megardon,* dont il eut :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Guillaume ;
3. Et Claude.

IV. Charles de Tascher, Écuyer, Seigneur de Malaſſiſe, épouſa *Iſabeau Desloges,* dont il eut :

1. Vincent, Seigneur de Malaſſiſe, dont on ignore la poſtérité ;
2. Vincent, qui ſuit ;
3. Et Baptiste.

V. Vincent de Tascher, Écuyer, Seigneur de la Pagerie, épouſa *Louiſe de Racine*, dont il eut :

1. Isaac, qui ſuit ;
2. Et Marin, tué à la bataille de St.-Quentin en 1557.

VI. Isaac de Tascher, Écuyer, Seigneur de la Pagerie, épouſa *Louiſe de Phéline*, dont il n'eut que

VII. Pierre de Tascher, Écuyer, Seigneur de la Pagerie, marié à *Jeanne de Ronſard*. Il en eut :

1. François, qui ſuit ;
2. Jean ;
3. Et Jacques. Ces deux derniers morts au ſervice, l'un à Turin, & l'autre à Bergues.

VIII. François de Tascher, Écuyer, Seigneur de la Pagerie, Commandant, en 1674, la Nobleſſe du Bailliage de Blois & d'Eſtampes, épouſa *Pétronelle Arnoude,* dont il eut

IX. Gaspard de Tascher, Chevalier, Seigneur de la Pagerie, qui épouſa 1° *Edmée-Henriette-Madeleine du Pleſſis-Savonnière ;* 2° *Anne-Marguerite Bodin de Boiſrenard.* Du premier lit vinrent :

1. Gaspard-Joseph, qui ſuit ;
2. Agathe.

Et du ſecond lit :

3. Marie-Stanislas, Abbé & Vicomte d'Abbeville ;

Et pluſieurs filles, dont deux ont été reçues à St.-Cyr, ſur leurs preuves de Nobleſſe.

X. Gaspard-Joseph de Tascher, Chevalier, Seigneur de la Pagerie, paſſa à la Mar-

tinique, & épousa, en 1734, *Marie Françoise Boureau de la Chevalerie,* dont il a eu :

1. Joseph-Gaspard, qui suit ;
2. Robert-Marguerite, rapporté après la postérité de son aîné ;
3. Marie-Euphémie-Désirée, mariée, en 1759, à *Alexis-Michel-Auguste de Renaudin*, Chevalier, Major des Milices de Ste-Lucie, d'une Famille ancienne & militaire, ayant eu sous Louis XIII un Lieutenant-Général des Armées ;
4. Marie-Paule, mariée, en 1759, à *Louis-Julien Lejeune-Dagué,* ancien Mousquetaire, & Chevalier de St-Louis ;
5. Et Marie-Françoise-Rose.

XI. Joseph-Gaspard de Tascher, Chevalier, Seigneur de la Pagerie, né en 1735, Page de Madame la Dauphine en 1752, Capitaine de Dragons, Chevalier de St-Louis, a épousé à la Martinique, le 8 Novembre 1761, *Rose-Claire de Vergée de Sanois,* dont il n'a eu que

1. Marie-Rose-Joséphine, née le 24 Juin 1763, mariée, le 13 Décembre 1779, à *Alexandre-François-Marie*, Vicomte *de Beauharnais*, Capitaine au Régiment de la Sarre ;
2. Et Marie-Françoise, née le 3 Septembre 1766, qui vit sans alliance.

XI. Robert-Marguerite de Tascher (second fils de Gaspard-Joseph, & de *Marie-Françoise Boureau de la Chevalerie*), appelé le Baron de Tascher, Page de Madame la Dauphine en 1754, Chevalier de St-Louis, Lieutenant des Vaisseaux du Roi & de MM. les Maréchaux de France & commandant les ports & rades de la Martinique, s'est marié dans cette Isle, le 26 Juin 1770, à *Jeanne le Roux de la Chapelle,* dont sont sortis :

1. Robert-Gaspard, né le 7 Février 1773 ;
2. Louis-Robert, né le 20 Octobre 1776 ;
3. Aimé-Calixte, né le 13 Mars 1778 ;
4. Charles, né le 24 Avril 1780 ;
5. Et Marie-Louise-Marguerite, née le 24 Mars 1771.

Cette branche a toujours servi & a donné plusieurs Capitaines & Lieutenants de 100 hommes & de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi.

SECONDE BRANCHE.

II. Pierre de Tascher (second fils de Guillaume, & de *Jeanne de Chaumont*), épousa *Robine de Courtalin,* dont vint

III. Esprit de Tascher, Écuyer, Seigneur de la Hallière, marié à *Renée de Manceau*, d'où sont sortis :

1. Gilles, Chef d'une branche établie en Guyenne, & d'où sort N... de Tascher, actuellement Lieutenant au Régiment de Flandre, Infanterie ;
2. Et Jacques, qui suit.

IV. Jacques de Tascher, Écuyer, Sieur de Beaulieu, épousa *Charlotte de la Bretonnière,* dont

V. Samuel de Tascher, Ier du nom, lequel embrassa la religion prétendue réformée, & épousa, en 1609, *Charlotte-Marie Poucet*, dont est sorti

VI. Samuel de Tascher, IIe du nom, Écuyer, Sieur de Beaulieu, marié à *Marie de Chartres*, dont naquit

VII. Samuel de Tascher, IIIe du nom, Seigneur de Pouvray, qui se convertit à la religion Catholique, & épousa *Susanne de Cosne,* dont

1. Pierre-Louis, qui suit ;
2. Louis-Pierre, Curé d'Avézé, au Diocèse du Mans ;
3. Et Alexandre, mort Chevalier de St.-Louis.

VIII. Pierre-Louis de Tascher, Seigneur de Pouvray & de la Salle, épousa, en 1714, *Brigitte le Breton*, dont sont nés :

1. Pierre-Alexandre, qui suit ;
2. Louis-Samuel, né en 1724, Prêtre, Prieur de Gaubuge, Docteur de Sorbonne, Aumônier du Duc de Penthièvre, mort en Août 1782 ;
3. Alexandre-François, né en 1728, ancien Capitaine au Corps Royal d'Artillerie, Chevalier de St.-Louis en 1763, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France à Bellême ;
4. Et Susanne, qui vivoit sans alliance.

IX. Pierre-Alexandre de Tascher, Chevalier, Seigneur de Pouvray & de la Salle, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France à Chartres, & ensuite à Bellême, mort en 1767, avoit épousé, 1° en 1741, *Louise Recoquillé*; & 2°, en 1752, *Philiberte de Turin.* Du premier lit sont issus :

1. Pierre-Jean-Alexandre, qui suit ;

2. Charles-François, Chevalier, Seigneur de Contres, né en 1746, Capitaine au Régiment de Penthièvre, Dragons, marié, en 1777, à *Louise de Boullemer*, dont
   1. Alexandre-Samuel, né en 1778 ;
   2. Et Auguste-Pierre-François, né à Bellême, le 29 Juillet 1783.

Du second lit sont nés :

3. Louis-François-Philibert, né en 1754, élevé à l'École Royale Militaire, & Lieutenant au Régiment de Saintonge, Infanterie ;
4. Et Philibert-Louis-Alexandre, né en 1762.

X. Pierre-Jean-Alexandre de Tascher, Chevalier, Seigneur de Pouvray, de la Salle & de Villiers, né en 1745, premier Capitaine au Régiment de Penthièvre, Dragons, épousa, en 1777, *Flore Bigot de Cherelles*, dont :

1. Pierre-François-Léon, né en 1778, mort ;
2. Jean-Samuel-Ferdinand, né le 29 Décembre 1779 ;
3. Et Marie-Charlotte-Aline, née à Orléans, le 21 Juillet 1782.

Les armes : *d'argent, au chef cousu du même, à trois fasces d'azur, chargées chacune de trois sautoirs d'argent, le chef chargé de deux soleils de gueules.*

TASCHER, au Perche, Élection de Mortagne : *de sinople, fretté d'argent à deux fasces du second ; au chef aussi d'argent, chargé de deux soleils de gueules.*

TAULIGNAN, au Comtat-Venaissin : *de sable, à la croix engrêlée d'or, cantonnée de dix-huit billettes du même, cinq à chaque canton du chef, & quatre à chaque canton de la pointe.*

TAURIN, Écuyer, Sieur de la Vauterie ; ancienne Noblesse établie en Normandie, Élection de Coutances. L'Abbé Taurin est Vicaire-Général du Diocèse de Lombès, en Juillet 1766, Abbé de Puy-Ferrand, Ordre de St.-Augustin, Diocèse de Bourges.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée de deux croix du premier, & accompagnée de quatre croix du second, 3 en chef & 1 en pointe.*

TAVANNES. Voy. SAULX.

TAXIS, en Provence, Famille établie à Digne, qui porte : *d'or au blaireau* ou *taisson de sable, le coupé supérieur est de l'Empire.*

TAYE, ancienne Maison du Brabant.

I. Gisbert Taye d'Elewyt, mort en 1399, avoit épousé *Marguerite de Helesies,* Dame de Wemmel, dont

II. Henri Taye, Sire de Wemmel, d'Elewyt & de Goycke, qui épousa, en 1434, *Marguerite de Bouchout*, dont le deuxième fils,

III. Jacques Taye, Sire de Wemmel, épousa *Isabeau d'Enghien,* mère de

IV. Jacques Taye, Sire de Wemmel, marié à *Catherine de Crieckengys,* dont il eut

V. Adrien Taye, qui épousa *Anne d'Oyenbrugge*, & en eut

VI. Engelbert Taye, en faveur duquel la Seigneurie de Wemmel fut érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi Philippe IV, du 4 Juin 1638. Il eut de sa première femme, *Catherine van der Beken,*

VII. Philippe Taye, Baron de Wemmel, marié, le 19 Mai 1638, à *Marie-Isabelle-Nicole de Coudenhove,* dont

VIII. Philippe-Albert Taye, Député ordinaire de l'État Noble de Brabant, en faveur duquel la Baronnie de Wemmel fut érigée en *Marquisat* par Lettres du Roi Charles II, du 13 Mars 1688. Il épousa *Marie-Philippine d'Ongnies,* fille de *François-Louis-Balthasar*, Baron de Courières. (*Tabl. gén.*, part. V, p. 82.)

TEISSIER de MARGUERITTES, Famille noble, originaire de Nice.

I. Honoré Teissieri, Écuyer, vivant à Nice, vers la fin du XV[e] siècle, eut pour enfants :

Giovan, qui suit ;
Et Louis, premier Juge à Nice en 1537, mort sans enfants.

II. Giovan Teissieri, Écuyer, né à Nice en 1527, épousa *Jeanne de Grivaudi,* dont :

Hugues, qui suit ;
Et Jacques, duquel on ignore l'alliance.

III. Hugues Teissieri, Écuyer, succéda à Louis Teissieri, son oncle, dans la charge de

premier Juge à Nice, & épousa *Gabrielle de Morthier,* de laquelle il eut :

Étienne, qui suit ;
Et Robert, qui s'établit à Rome.

IV. Étienne de Teissier, Écuyer, vint s'établir en France, & se fixa dans les Cévennes. Il est la tige de ceux de ce nom qui ont passé en Allemagne, en Hongrie, en Angleterre & en Hollande. Il épousa *Anne Robert*, dont :

1. Pierre, qui suit ;
2. Antoine, établi en Suisse ;
3. Guillaume, dont la branche subsiste à Paris ;
4. Jean, mort à Genève ;
5. Philippe, dont la branche s'est établie en Angleterre & en Hollande ;
6. Léonard, qui eut une fille, mariée à noble N... *de Bozène,* Baron de Boucairan ;
7. Et Jacques, qui se maria à N... *de Pierredon*, d'une ancienne Famille.

V. Pierre de Teissier, Écuyer, né le 1er Juin 1640, se retira à Anduze dans les Cévennes, & épousa noble *Isabeau de Soubeiran,* née le 8 Février 1647, dont :

Antoine, qui suit ;
Et Jean, qui laissa deux filles, l'une morte sans postérité, & l'autre mariée en Angleterre.

VI. Antoine de Teissier, Écuyer, Baron de Marguerittes, Seigneur de Rocquecourbe, Lagarne, Couloures & autres lieux en Languedoc, né le 25 Novembre 1667, obtint, en Décembre 1737, des Lettres Patentes, portant rétablissement de 2 Foires par année dans la Baronnie de Marguerittes. Ces 2 Foires avoient été accordées ci-devant par Henri II, au mois de Janvier 1547, & avoient été interrompues par les troubles arrivés dans le Languedoc, pendant lesquels les villages de Lagarne & de Couloures furent réduits en cendres. Il avoit épousé *Rosalie Faranda,* de Palerme, née le 28 Août 1682, & en eut

Jean-Joseph-Marie-Augustin-Christophe, qui suit ;
Et quatre filles, dont l'aînée a épousé, en 1723, *Raimond de Novy*, Seigneur de Caveirac.

VII. Jean-Joseph-Marie-Augustin-Christophe de Teissier, Écuyer, Baron de Marguerittes, Seigneur de Rocquecourbe, Lagarne, Couloures, &c., épousa *Marie Salles*, fille de *Jean,* Écuyer, Seigneur de Salinelles. Il obtint des Lettres Patentes de surannation, pour le rétablissement des 2 Foires par an dans la Baronnie de Marguerittes, datées de Versailles le 26 Mars 1766, enregistrées au Parlement de Toulouse le 13 Juin suivant, & au Présidial de Nîmes le 6 Juillet de la même année. Il eut pour enfants :

Jean-Antoine, qui suit ;
Et Marie, morte en bas âge.

VIII. Jean-Antoine de Teissier, Écuyer, Baron de Marguerittes, Seigneur de Rocquecourbe, Lagarne, Couloures, &c., a épousé, le 20 Avril 1768, *Thérèse-Gabrielle d'Amielh*, fille de Messire *Jean-Baptiste-André-Augustin*, dont :

1. Augustine-Gabrielle-Sophie, née en 1769 ;
2. Marie-Émilie, née le 12 Juin 1770 ;
3. Angélique-Victoire, née le 24 Mai 1774 ;
4. Joséphine-Eugénie, née le 15 Mars 1776.

Les armes : *d'or, au porc-épic de sable, sur une terrasse de même; au chef de gueules, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles de même.* Supports : *deux levrettes au naturel.* Cimier : *couronne de Marquis.*

TELLEZ d'ACOSTA, Maison originaire de la Ville de Trancoso, Province de Béira, en Portugal.

I. Miguel Tellez d'Acosta, un des descendants de cette Maison, naquit à Trancoso en 1636. Il sortoit d'une branche cadette, & quitta le Portugal pour venir dans les Pays-Bas, d'où il fut envoyé en Hollande, en qualité de Résident de la Reine Christine de Suède. Son fils,

II. Emmanuel Tellez d'Acosta, Secrétaire du Roi, épousa N... *de Tillène*, dont il a eu.

1. Joseph-Emmanuel, Chevalier de St.-Louis, Mestre de Camp réformé de Cavalerie ;
2. Marie-Thérèse, mariée le 27 Juin 1735, à *Michel-Étienne Bouret*, Fermier-Général le 24 Juillet 1742, fils d'*Étienne* mort Secrétaire du Roi, & de *Marie Poisson*, morte le 30 Août 1732. De ce mariage vinrent trois filles, mariées à trois Fermiers-

Généraux, qui font Messieurs *le Gendre de Villemorien*, de *la Haye del-Fosse*, & *Thiroux de Montsauge*. Les frères de M. *Bouret*, Messieurs de Valleroche & d'Erigny, sont aussi Fermiers-Généraux des Fermes unies de Sa Majesté. En 1747, la Provence a fait frapper une médaille pour M. Bouret, en reconnoissance des blés qu'il envoya dans ce pays, & dont il fournit cette Province, qui se trouvoit alors en manquer. L'Historien Mézeray nous rappelle que ce fut pour la même occasion que le premier Président, nommé Jean de Montigny, fut surnommé *le Boulanger*, en reconnaissance des blés qu'il fit venir à Paris pendant une famine. Messieurs *Bouret* portent pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois canettes d'argent;*

3. Dominique-Antoine, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Champagne, qui épousa, le 30 Mars 1762, *Catherine-Martine-Joséphine Boquet de Chantrans*, dont

   Antoine-Joseph, né le 23 Juin 1763.

4. Et Jeanne-Thérèse, mariée, le 12 Décembre 1749, à *Jean-Baptiste-Donatien de Vimeur*, Comte de Rochambeau. (Voy. le *Mercure de France* du mois de Mars 1750.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à six côtes en bande & en barre en forme de trois chevrons d'argent, l'un sur l'autre; aux 2 & 3 d'argent, au grillon de sable.*

TELLIER (le) : Ce nom est très-ancien en basse Normandie, & a été commun à deux Familles de cette Province, qui ont des armes différentes, quoiqu'ayant la même origine, ce qui étoit assez ordinaire lors du commencement des armoiries, & même plusieurs siècles après. La première est celle des Barons *de la Luthumière*, Seigneur d'Yvetot, près Valognes ; la seconde est la Famille *de la Varablière*, dans la paroisse de Percy. Ces deux Familles, originaires du Diocèse de Coutances, ont possédé des terres dans le même Canton, & ont été maintenues en 1463 dans la qualité *d'ancienne Noblesse*, par Raimond Montfaouq, Commissaire du Roi sous Louis XI.

N... le Tellier épousa *Jacques d'Auxais*, Écuyer, qui eut *Jeanne*, mariée à *Pierre de Heuzey*, Écuyer, Sieur de Greville, dont *Adrienne de Heuzey*, mariée, le 28 Août 1602, à *Philippe-Pierre le Febvre*, Écuyer, Sieur du Perron.

Jean le Tellier épousa *Colette Piquet*, fille de *Guillaume*, & de *Perrette de la Haye*, dont

Guillaume le Tellier qui laissa deux fils :

1. Jean, qui suit ;
2. Et François. (Ils prirent le nom *de la Luthumière*.)

Jean le Tellier de la Luthumière épousa *Jeanne de Soremont*, & en eut

François le Tellier, Baron de la Luthumière, Gouverneur des Villes & Châteaux de Valognes & de Cherbourg, qui fut un des six Gentilshommes qui servirent de témoins pour les vie & mœurs de Pierre d'Harcourt, Marquis de Beuvron, lorsqu'il fut nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1612. (Voy. l'*Histoire de la Maison d'Harcourt*.) Il épousa *Charlotte du Bec-Crépin*, dont

1. François, appelé l'*Abbé de la Luthumière*, né en Décembre 1617, Prêtre le 15 Juin 1647. Il fit bâtir à très-grands frais le Séminaire de Valognes, & se proposoit d'y faire beaucoup plus de bien. Il mourut d'apoplexie le 15 Septembre 1699, & fut enterré dans le caveau de la chapelle du Séminaire ;
2. Et Marie-Françoise, Dame de la Luthumière, héritière & dernière de sa Famille, mariée, le 13 Octobre 1648, à *Henri de Goyon*, Sire de Matignon, mort le 28 Décembre 1682.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre lions de sable.*

TELLIER (le), Seigneurs de la Varablière, en Normandie, Diocèse de Coutances. Cette Famille a la même origine que la précédente, & subsiste encore en plusieurs branches, dont les principales sont celles des Seigneurs de *Boismorant*, au Diocèse de Coutances, & des Seigneurs de *Vaubadon* près Bayeux.

Le laps des temps, les guerres civiles & les ravages des Protestants ayant dissipé & détruit la meilleure partie des titres de cette Famille, elle n'a pu recueillir tous les renseignements nécessaires pour remonter jusqu'à l'origine de son nom ; mais ceux qui lui restent suffisent assez pour en prouver l'ancienneté depuis Girard le Tellier, auteur commun des différentes branches qui en sont sorties, & par lequel nous allons commencer.

I. Girard le Tellier, Ier du nom, Écuyer,

Sieur de la Varablière, la Mancelière, la Crefpinière & la Morelière (Fiefs fitués en la paroiffe de Percy, au Diocèfe de Coutances), produifit fes titres lors de la recherche de la Nobleffe dans la Province de Normandie, ordonnée par Louis XI, en 1463, & fut maintenu dans fa qualité de *noble de race* par Raimond Montfaouq, Commiffaire du Roi. Il avoit époufé, en 1454, *Catherine de Percy*, dont :

1. Girard, qui fuit ;
2. Jean, auteur de la branche de *la Mancelière*, rapportée ci-après ;
3. Louis, tige de la branche des Sieurs de *la Morelière*, mentionnée en fon rang ;
4. Eustache, Prêtre ;
5. Et Guillaume.

II. Girard le Tellier, IIe du nom, Écuyer, Sieur de la Varablière, partagea, le 23 Septembre 1490, la fucceffion de fon père avec Jean, fon fecond frère, fauf à Louis, Eustache & Guillaume, fes puînés, à avoir tels partages qu'ils pourront demander. Il eft employé dans une Sentence rendue aux plaids de Gavray, le 12 Mai 1492, entre lui & *Catherine de Percy*, fa mère, alors veuve, comparante par Jean le Tellier, fon fecond fils ; & fit avec fes quatre frères, le 20 Février 1515, des lots des biens de feu leur mère. Il avoit époufé, en 1495, *Marguerite d'Efcajeul*, dont :

1. Louis, Écuyer, Sieur de la Varablière, qui eut une fille, nommée

   Jeanne, mariée à *Charles Potier*, Écuyer.

2. Ravend, qui fuit ;
3. Et Jean, Ecuyer, marié, par contrat du 21 Mars 1556, à *Michelle Franquet*, dont

   Louis, Écuyer, qui fut père de

   Jean, IIe du nom, marié à *Gillette Laffonneur*, dont :

   Girard, Écuyer, Sieur de la Foffe, maintenu, fur la production de fes titres, dans la qualité de *Gentilhomme*, en 1666, avec fon neveu Gilles, fils de Jacques, par M. Chamillart, Intendant de la Généralité de Caen;

   Et Jacques, Écuyer, qui fit, avec fon frère aîné, des lots & partages des fucceffions de leurs père & mère le 25 Avril 1653. Il eut pour fils Gilles, maintenu dans fa nobleffe en 1666, avec Girard, fon oncle, comme il a été dit. Cette branche eft éteinte.

III. Ravend le Tellier, Écuyer, Sieur de la Crefpinière, reçut avec fon frère aîné Louis, Écuyer, Sieur de la Varablière, une promeffe expédiée, devant les Tabellions de Percy, le 11 Mai 1537, par Pierre le Tellier, Écuyer, de les acquitter de leur contingent du ban & arrière-ban ; & fit un accord, le 28 Octobre 1570, avec Jean, Écuyer, fon frère puîné. Il avoit époufé, le 17 Septembre 1525, *Anne Anquetil*, fille de *Jacques*, Écuyer, & de *Catherine le Breton*, dont vinrent :

1. François, qui fuit ;
2. Louis, marié à *Catherine le Guay*, dont la rente dotale fut remplacée, le 25 Juin 1596, fur les biens de fon époux. Ils eurent de leur mariage un garçon & trois filles. Jean, leur fils, maria fes trois fœurs, favoir : Guillemette, en 1605 ; Anne, en 1611 ; & Jeanne, en 1617. Jean fut père de Jacques le Tellier, Écuyer, Sieur de Languetillière, maintenu dans fa nobleffe, avec fes confanguins, en 1666, par M. Chamillart, Intendant de Caen. Cette branche eft éteinte ;
3. Martin, cité dans la recherche de M. de Roiffy, en 1598 ;
4. Et Charles, auteur de la branche des Seigneurs de *Boifmorant*, rapportée ci-après.

IV. François le Tellier, Écuyer, Sieur de la Varablière, eft cité avec Jean le Tellier, frère de Ravend, fon père, dans une Sentence donnée, le 13 Janvier 1570, aux Affifes de Coutances, & obtint, ainfi que fon coufin germain Louis, fils de Jean le Tellier, Écuyer, le 29 Novembre 1575, une Ordonnance du même Siége, portant modération de la taxe impofée fur eux pour frais de ban & arrière-ban. Il époufa, par contrat reconnu au Tabellionnage de Percy le 6 Juin 1586, Jeanne le Tellier, fille de noble homme Pierre, Écuyer, & de *Catherine de Campion*, & en eut :

V. Joachim le Tellier, Ier du nom, Écuyer, Sieur de la Varablière, qui produifit fes titres de nobleffe, avec fes oncles Louis, Martin & Charles le Tellier, & fut main-

tenu dans fa qualité de *Noble*, le 9 Décembre 1598, par Jugement de M. de Roiffy, Commiffaire député pour le régalement des Tailles. Il fit un accord, ainfi que JEANNE LE TELLIER, fa mère, avec Girard le Villain & autres, le 16 Octobre 1608, devant les Tabellions de Percy, & un autre au même Siége le 9 Novembre 1609, avec ROBERT LE TELLIER, Écuyer. Il époufa, par traité fous feing-privé du 6 Septembre 1607, reconnu devant les Tabellions de Moyon le 31 Décembre 1609, *Jacqueline le Chartier*, fœur de *Joachim*, Écuyer, dont vinrent :

1. JOACHIM, qui fuit ;
2. LOUIS ;
3. Et FRANÇOIS, Écuyer, Sieur des Bois, marié, le 2 Février 1662, à *Marie de Vivenay*.

VI. JOACHIM LE TELLIER, IIe du nom, Écuyer, Sieur de la Varablière, fervit dans les armées en Lorraine & en Champagne, ainfi qu'il confte par les certificats des 10 Octobre & 8 Décembre 1636. Il fe préfenta, avec JOACHIM, fon père, devant les Officiers du Roi, les 28 Avril 1639 & 14 Août 1642, comme étant prêts de fervir Sa Majefté; tranfigea fur des intérêts de famille, avec LOUIS & FRANÇOIS, fes frères, le 24 Décembre 1656, devant les Tabellions du Siége de Percy ; & produifit, conjointement avec FRANÇOIS LE TELLIER, Sieur des Bois, fes titres de nobleffe, en 1666, devant M. Chamillart, Intendant de Caen, qui les reconnut & les maintint pour être *nobles de race*. Il avoit époufé, par contrat paffé le 9 Juillet 1644, devant les Tabellions de Saint-Germain-fur-Cé, *Anne Matinel de Saint-Germain*, dont :

GUILLAUME-DENIS, Écuyer, Sieur de Trelly, mort fans enfants de N... *Néel de Sainte-Marie*, fa femme ;
Et JEAN-PIERRE, qui fuit.

VII. JEAN-PIERRE LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Couterie, fervit pendant quelques années, & époufa *Marguerite de Campion*, de laquelle vint :

VIII. JEAN-JACQUES LE TELLIER, Écuyer, Sieur de Trelly, au droit de fon oncle qui avoit acquis cette Terre. Il époufa N... *de Mauconvenant de Sainte-Suzanne*, & en eut :

SUSANNE-MARIE, Dame de Trelly, mariée à *Charles François de Berenger*, Écuyer ;
Et SUSANNE-FRANÇOISE, femme de *Nicolas Gafpard Radulph*, Écuyer, Seigneur & Patron de Lefnault.

BRANCHE des Seigneurs de BOISMORANT.

IV. CHARLES LE TELLIER, Écuyer (quatrième fils de RAVEND, Écuyer, Sieur de la Crefpinière, & d'*Anne Anquetil*), fut maintenu dans fa qualité de *noble de race*, en 1598, par M. de Roiffy. Il avoit époufé, par contrat paffé devant les Tabellions de Percy, le 10 Octobre 1587, *Colaffe le Mafurier*, dont :

GILLES, qui fuit;
Et CHARLOTTE, mariée, le 29 Janvier 1627, à THOMAS LE TELLIER, Écuyer, Sieur des Hiettes. Le contrat de mariage ne fut reconnu devant les Notaires de Percy, que le 26 Novembre 1642.

V. GILLES LE TELLIER, Écuyer, eft cité dans un contrat d'amortiffement de rente qu'il fit le 18 Octobre 1609, & dans un contrat d'échange fait entre lui & Guillemine Hervieu, veuve de Claude Alix, le 28 Octobre 1627; reçut, le 26 Août 1635, quittance de 10 livres qu'il avoit payées pour les frais du ban & arrière-ban; & mourut en 1642. Il avoit époufé, par contrat reconnu le 13 Novembre 1636, *Gillette Voifin*, & en eut :

JEAN, qui fuit;
Et autre JEAN, Écuyer, Sieur de Beaumarefq, mort, fans poftérité, au fervice du Roi.

VI. JEAN LE TELLIER, Écuyer, Sieur de Launay, mineur à la mort de fon père, entra, quand il fut en âge, au fervice, & fut Brigadier de la Nobleffe dans la Compagnie du Comte de Mathan. Sa mère lui paffa, ainfi qu'à fon frère puîné, le 13 Mars 1656, un contrat d'avancement de fucceffion, & tous trois firent des lots à douaire le 27 Septembre 1659, devant les Tabellions du Siége de Senilly. Il produifit, avec fon frère, fes titres d'ancienne nobleffe en 1666, lors de la recherche par M. Chamillart, & fut maintenu dans fa qualité de *Noble de race*. Il époufa, en 1668, *Avoye du Chemin*, fille de *Robert*, & de *Guillemette de Surtainville*, dont vinrent:

1. JEAN-PIERRE, qui fuit;
2. 3. & 4. Trois fils, morts fans poftérité; l'un

desquels, nommé Jean-Joseph, Garde-du-Corps du Roi, mourut en 1698 ;
5. Marie, femme de *François-Michel de Clinchamp*, Chevalier, Seigneur de St-Fraquaire & Preley;
6. Et Élisabeth, mariée, à Paris, en 1721, à *Jean Fauquet*.

VII. Jean-Pierre le Tellier, Écuyer, Seigneur de Boismorant, Capitaine au Régiment de Saint-Denis, par Commission donnée à Versailles le 1er Mars 1709, épousa, au mois de Septembre 1711, *Marie-Jeanne le Breton*, fille de *Jean*, & de noble *Jeanne le Capellain*, dont :

1. Adrien-Olivier, qui suit ;
2. Hyacinthe, mort sans postérité ;
3. Et Marguerite-Marie-Jeanne, mariée, en 1736, à *Julien de la Mare*, Écuyer, Seigneur de Crux.

VIII. Adrien-Olivier le Tellier, Écuyer, Seigneur de Boismorant, Lieutenant au Régiment de Vermandois, par Lettres du 1er Mars 1734, se trouva à plusieurs batailles, & aux siéges de Trarbach, de Philippsbourg & autres ; & a épousé, le 1er Juin 1740, *Madeleine-Charlotte de Chantelou*, fille de *Pierre*, Écuyer, Sieur de la Vaussière, & de *Jacqueline Guersent*. De ce mariage sont issus :

1. Jean-Pierre-Anne, qui suit;
2. Marie-Charlotte-Madeleine, mariée, en 1772, à *Jean-François Boudier*, Écuyer, Sieur de Villegnerie ;
3. Et Amable-Julie, mariée, en 1773, à *Louis-Jacques-Thomas Michel*, Écuyer, Sieur des Rivières.

IX. Jean-Pierre-Anne le Tellier, Écuyer, Sieur de Montaure, Seigneur & Patron de la Haye, du Guislain, de Beaucoudray, le Sens, &c., a épousé, au mois de Juin 1762, *Marie-Jeanne-Jacqueline le Breton*, fille de *Jean-Baptiste*, Écuyer, Seigneur de Beaucoudray, &c., & de *Marie-Julienne Pilon*, de laquelle il a :

1. Casimir, né en 1768 ;
2. Adélaïde, née en 1764 ;
3. Et Céleste-Sophie, née en 1767.

BRANCHE

des Sieurs de la Mancelière, la Boulaye, &c.

II. Jean le Tellier, Écuyer, Sieur de la Mancelière, qualifié second fils de Girard le Tellier, Écuyer, Sieur de la Varablière, dans le partage de la succession dudit Girard, arrêté avec ses frères le 23 Septembre 1490, est cité dans une Sentence des plaids de Gavray du 12 Mai 1492, comme comparant pour *Catherine de Percy*, sa mère, demanderesse pour son douaire. On le trouve encore employé avec Girard, Louis, Eustache & Guillaume le Tellier, ses frères, dans une transaction, en forme d'accord, faite entr'eux & les Paroissiens de Percy, le 15 Mars 1513, devant les Tabellions de Coutances. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

1. Guyon, qui suit;
2. 3. & 4. Jean, Jacques & autre Jean ;
5. Et Pierre, rapporté après son aîné. Ces cinq frères firent entr'eux, le 3 Mars 1538, les lots & partages de la succession de leur père.

III. Guyon le Tellier, Écuyer, Sieur de la Mancelière, vivant en 1575, eut pour fils, Jean, qui fut père de Jacques, & aïeul de Martin le Tellier, Écuyer, Sieur de la Mancelière, qui eut. — Isabeau, mariée au Sieur *de Saint-Gilles*, Écuyer; — Marie, femme du Sieur *de Riviers*, Écuyer ; — & autre Marie, épouse du Sieur *de Forestier*, Écuyer.

III. Pierre le Tellier, Écuyer, Sieur des Hiettes, puis de la Boulaye à Cerisy (cinquième fils de Jean, Sieur de la Mancelière), obtint, le 3 Janvier 1552, du Maître Enquêteur des Eaux & Forêts de la Vicomté de Bayeux, le pouvoir de jouir, comme franc tenant de la Chapellenie de Cerisy, sous l'Évêque de Bayeux, des franchises & libertés qu'il avoit droit de prendre dans la Forêt de ce nom. Il vendit à Jacques, Écuyer, son frère, par acte du 18 Octobre 1554, passé devant les Tabellions de Gavray, une portion de Terre qu'il avoit dans la paroisse de Briqueville-la-Blouette ; partagea, le 20 Mai 1570, avec ledit Jacques, & Guyon, son aîné, la succession de Jean, un de leurs frères ; & conjointement avec les mêmes, il rendit aveu, le 13 Septembre 1575, à la Seigneurie de Montfiquet, pour des biens qu'il possédoit; & acheta, par acte passé devant les Tabellions de St.-Clair, le 25 Mars 1582, de noble homme Jacques Bauquet, Sieur de

Moon, tous & tels héritages que celui-ci avoit acquis, en la paroiſſe de Cerify-l'Abbaye, de Jean de Percy, Écuyer. On a encore de lui diverſes acquiſitions de rentes ès années 1591 & 1595. Il mourut, fort âgé, vers 1610, & les Terres qu'il poſſédoit retournèrent à la branche des LE TELLIER DE VAUBADON, par ſucceſſion & acquiſition des frères co-partageants, comme il paroit par un acte de 1630. Il avoit épouſé, 1° par acte reconnu au Bailliage de Coutances le 7 Octobre 1548, *Catherine de Campion ;* & 2° par acte ſous ſeing-privé du 7 Septembre 1580, *Jeanne Thorel*, Dame de la Boulaye. Du premier lit vinrent :

1. ROBERT, qui ſuit ;
2. JEANNE, mariée, en 1586, à FRANÇOIS LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Varablière, ſon couſin germain.

Et du ſecond lit :

3. GILLES, Écuyer, Sieur de la Boulaye, qui s'attacha auprès de la Reine, mère du Roi, & ſervit pluſieurs années, comme on le voit par des certificats de 1630 & 1631. C'étoit un Officier de mérite & très-conſidéré. On l'appeloit *le Père de la Cavalerie*. Il mourut ſans poſtérité ;
4. JEAN, Sieur de la Vaquerie, tige de la branche des Seigneurs de *Vaubadon*, rapportée ci-après ;
5. RAPHAEL, Sieur du Meſnil, mort ſans poſtérité ;
6. ANNE, femme de N... *Sabine*, Écuyer, Sieur de la Quièze, père d'une fille, mariée au Sieur *des Caſtillons*, dont — N... *des Caſtillons*, mariée 1° à *Jean de Faouq*, Marquis de Jucoville ; & 2° à *François-Paul*, Comte *de Briqueville ;*
7. PERETTE, femme de *Jean de Sallen*, Écuyer, Sieur de la Claverie ;
8. Et JEANNE, mariée à *René le Roi*, Écuyer, Sieur de Marcy.

IV. ROBERT LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Mare & des Hiettes, eſt cité dans un Arrèt du Préſidial de Coutances du 9 Novembre 1586, donné tant pour lui que comme uſant du droit de PIERRE, Écuyer, ſon père, à cauſe d'une obligation du fait de JEANNE LE TELLIER, ſa ſœur. Après le décès de ſon père il partagea ſa ſucceſſion avec GILLES, JEAN & RAPHAEL, ſes frères conſanguins, & eut les héritages aſſis en la paroiſſe de Percy, & les rentes dues ès paroiſſes d'Orval & de Briqueville. Il épouſa *Françoiſe le Maître*, & eut :

THOMAS, Écuyer, Sieur des Hiettes, qui épouſa, le 29 Janvier 1627, CHARLOTTE LE TELLIER, ſa couſine germaine, de la branche des Seigneurs de Boiſmorant, fille de CHARLES, Écuyer, & de *Colaſſe le Maſurier ;*

Et JEAN, qui ſuit.

V. JEAN LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Frenaye, partagea avec THOMAS, ſon frère aîné, la ſucceſſion de leur père, le 22 Décembre 1625 ; obtint une Sentence au Bailliage de Coutances, le 5 Juillet 1646, contre Jacques-Gabriel & Julien Guezet, héritiers de la Demoiſelle *de Clinchamp*, ſa femme, & fut maintenu, avec ſon frère, dans ſa qualité d'*ancien noble*, en 1666, par M. Chamillart, Intendant de Caen. Il avoit épouſé, le 29 Janvier 1627, *Françoiſe de Clinchamp*, veuve du Sieur *Gilles Guezet*, dont :

N... LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Frenaye, père de deux filles ;

Et GILLES, qui ſuit.

VI. GILLES LE TELLIER, Écuyer, épouſa *Françoiſe Marſeuil*, & en eut :

VII. PIERRE LE TELLIER, Écuyer, marié, en 1694, à *Louiſe Martin*, de laquelle ſont iſſus pluſieurs garçons, entr'autres :

1. JEAN-PIERRE, qui ſuit ;
2. Un autre fils, marié, & qui a des filles à St.-Cyr ;
3. Et N... LE TELLIER, établi à Ste-Colombe près Villedieu.

VIII. JEAN-PIERRE LE TELLIER, Écuyer, a épouſé *Catherine Touchard*, dont :

MARIE-ANNE, reçue à St.-Cyr en 1746.

BRANCHE

des Seigneurs de VAUBADON.

IV. JEAN LE TELLIER, Écuyer, Sieur de la Vaquerie (deuxième fils de PIERRE, Écuyer, Sieur des Hiettes, & de *Jeanne Thorel*, ſa ſeconde femme), paroît le troiſième dans les lots ſous ſeing-privé, du 5 Juillet 1611, faits entre lui & ſes frères. ROBERT, l'aîné de tous, eut les Terres ſituées au Diocèſe de Coutances. Les autres, ſavoir les Sieurs de la Boulaye, de la Vaquerie & du Meſnil, partagèrent les héritages ſis à Cériſy, Vauba-

don & Cormolain. Ces derniers étoient tenus à une rente envers Thomas Hue, Écuyer, Sieur de Laleu, laquelle fut vendue, le 23 Novembre 1633, à Jean de Sallen, Ecuyer, Sieur de la Claverie, leur beau-frère. Jean le Tellier mourut vers 1655, & avoit épousé, par traité arrêté le 19 Mai 1624, devant *le Sueur*, Tabellion à Caen, *Isabelle Canu*, fille de *Germain*, Écuyer, Secrétaire du Roi, & de *Marie le Migner*, dont :

Germain, qui fuit ;
Et Marie, mariée, par contrat du 17 Mars 1646, à *François de Cuffy*, Écuyer, Sieur de la Houffaye, près Coutances.

V. Germain le Tellier, Écuyer, Seigneur de la Vaquerie, la Boulaye & de Vaubadon, fit, dans fa jeuneffe, le voyage d'Italie avec MM. de Riviers & de Camilly. A fon retour il acheta une charge de Confeiller en la Cour des Aides de Rouen, dont les Provifions lui furent expédiées le 14 Mai 1655, & il la poffédа jufqu'en 1686, qu'il obtint des Lettres de Confeiller d'honneur, en confidération des fervices qu'il avoit rendus en l'exercice de cet office *pendant plus de 30 ans*. Il mourut en fa Terre de la Boulaye le 2 Août 1687, & avoit époufé, par acte fous feing-privé du 28 Juin 1656, *Louife Coflé de Saint-Suplix*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur & Patron de St-Suplix & du Mefnil, Confeiller au Parlement de Rouen, & de *Marie Bouchard de Bloffeville*. Elle décéda, en 1699, chez les Dames Bénédictines de Bayeux, auxquelles elle fit des préfents. De ce mariage elle a laiffé, pour fils unique,

VI. Pierre le Tellier, Écuyer, Seigneur & Patron de Vaubadon, la Boulaye, Quiry, né à Rouen au mois de Mars 1658, qui entra d'abord, en 1682, dans la feconde Compagnie des Moufquetaires, où il fervit deux ans. Ses parents lui achetèrent une charge de Confeiller au Parlement de Rouen, où il fut reçu, le 16 Août 1684; mais après le décès de fon père, il rentra, en 1688, dans les Moufquetaires; fit, en 1689, la campagne d'Allemagne, en qualité d'Aide de Camp du Comte d'Auvergne, Colonel-Général de la Cavalerie ; & à la fin de la même année, le Roi lui donna une Compagnie de Dragons dans le Régiment de Pomponne. Il fe trouva à la bataille de Fleurus, où il fut bleffé & fa Compagnie prefque toute détruite; à celles de Steinkerque & de la Marfaille; aux paffages de la Sambre & du Canal de Bruges, & au fiége de Namur. Les grandes dépenfes qu'il fit au fervice, l'obligèrent de le quitter en 1698. Il fut pourvu, l'année fuivante, de la charge de Lieutenant des Maréchaux de France au département de Bayeux, & eft décédé le 7 Juin 1734. Il avoit époufé, par contrat du 21 Avril 1694, paffé devant *Mauduit*, Notaire à Rouen, *Marie-Madeleine de Peftel*, Dame du Sauffay, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Normanville, Châtelain de St-Laurent en Caux, & de *Blanche le Cornier de Sainte-Hélène*. Elle étoit veuve, en premières noces, de *Geoffroi Boullays*, Seigneur du Sauffay, dont elle a eu : — *Madeleine-Marguerite-Françoife Boullays*, mariée, 1° en Février 1707, à *Hervé de la Ferrière*, Seigneur de Carrolles, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur de Bellisle en Bretagne, & de Granville en baffe Normandie ; & 2° à Meffire *Thomas Hue*, Seigneur de Vermanoir, &c., Confeiller au Parlement de Rouen, qui en a eu — *Angélique-Blanche Hue de Vermanoir*, mariée à *Armand-Jérôme Bignon*, qui a été Confeiller d'État, Prévôt des Marchands de Paris, Bibliothécaire du Roi, dont font iffus : — M. *Bignon*, Maître des Requêtes, Bibliothécaire du Roi après le décès de fon père; — & une fille, mariée à *Thomas Hue*, Marquis de Miroménil, Garde des Sceaux de France en Août 1774. Pierre le Tellier laiffa

1. Pierre-François-Hippolyte, qui fuit;
2. Alexandre, dit *le Chevalier de Vaubadon*, Capitaine au Régiment du Roi en 1724, mort fans alliance ;
3. Et Marie-Louise, morte Penfionnaire à la Vifitation de Caen en 1711.

VII. Pierre-François-Hippolyte le Tellier, Ecuyer, Seigneur & Patron de Vaubadon, la Boulaye, Quiry & Château-Tellier, né le 27 Juin 1697, au Sauffay, dans le pays de Caux, fut reçu Page du Roi dans fa Petite Écurie, au mois de Novembre 1714, Moufquetaire de la première Compagnie au mois de Mai 1718, puis Capitaine de Dragons, & Lieutenant des Maréchaux de France au département de Bayeux le 26 Novembre 1733, & eft mort le 8 Juin 1742. Il avoit époufé, par contrat du 9 Janvier 1725,

Marie-Anne-Charlotte de Chantelou, fille unique de *François*, Chevalier, Seigneur & Patron d'Abbeville, Guernou & Courtonne, Lieutenant de Roi des Ville & Château d'Argentan, Inſpecteur de la Généralité d'Alençon, & d'*Anne-Madeleine de la Frenaye*. Elle eſt décédée au mois de Novembre 1753, laiſſant pour enfants :

1. Marie-Charles-Pierre, qui ſuit;
2. Gabriel-Alexandre, mentionné après ſon aîné;
3. Et Blanche-Anne-Marie-Madeleine, mariée, le 26 Août 1746, à *Laurent-Francois de Malherbe*, Chevalier, Seigneur & Patron de Notre-Dame de Frenay, Launay, Abbeville, Reveillon & du Radieu, Lieutenant des Maréchaux de France au département de Falaiſe.

VIII. Marie-Charles-Pierre le Tellier, Écuyer, Seigneur & Patron de Vaubadon, Bretteville, Quiry, Seigneur Châtelain de St-Laurent en Caux, Calletot, Braquemont, Conſeiller au Parlement de Rouen, par Proviſions du 20 Janvier 1756, a épouſé, à Paris, le 3 Décembre 1760, *Anne-Madeleine-Françoiſe-Julienne Partyet*, fille de *Jean*, Chevalier, Intendant de l'Hôtel Royal des Invalides, & de noble *Françoiſe-Charlotte Hebert du Buc*, dont :

Pierre-Jean, né le 7 Juin 1768;
Et Anne-Françoise-Armande, née en 1765.

VIII. Gabriel-Alexandre le Tellier, Écuyer, Seigneur d'Abbeville (frère de Marie-Charles-Pierre), né en 1731, Capitaine d'Infanterie, a épouſé *Marie-Charlotte de Couvains*, née en 1729, fille de *Henri-Charles*, Ecuyer, Seigneur Haut-Juſticier de Couvains & de Plaine-Seuvre, & de *Madeleine-Charlotte de Roncherolles*, de laquelle il a :

Pierre-Alexandre-Gabriel, né en 1756, Sous-Lieutenant au Régiment du Colonel-Général en 1774;
Et une fille.

BRANCHE

des Sieurs de la Morelière.

II. Louis le Tellier, Écuyer, Sieur de la Morelière (troiſième fils de Girard, Ier du nom, Écuyer, Sieur de la Varablière, & de *Catherine de Percy*), eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, pour fils :

III. Gilles le Tellier, Écuyer, Sieur de la Morelière, qui retira, à droit de clameur, des héritages vendus par Louis, ſon père, à Guillaume le Roux, par contrat paſſé devant les Tabellions de Coutances le 1er Avril 1538. Il épouſa, par traité du 30 Septembre de ladite année, *Marguerite Geoffroy*, dont :

IV. Jean le Tellier, Écuyer, Sieur de la Morelière, qui rendit aveu à la Seigneurie de Montfiquet, le 16 Juin 1567; & fit un accord à Percy le 1er Novembre 1568, avec Gilles Voiſin. Le 4 du même mois il paya 30 ſols pour frais de ban & arrière-ban; & le 24 Juillet 1616, par acte paſſé devant les Tabellions de Percy, il fit avance de ſa ſucceſſion à ſes fils, ſavoir :

Gilles, qui ſuit;
Robert & Thomas, Écuyers.

V. François le Tellier, Écuyer, Sieur de la Morelière, fit un accord avec Robert, ſon frère, le 10 Novembre 1622, & fut maintenu dans ſa qualité d'*Écuyer*, en 1666, par M. Chamillart, Intendant de Caen. Il étoit alors âgé de 89 à 90 ans, ſuivant le certificat des Curés de Percy, en date du 25 Juillet 1666, & avoit épouſé, par traité reconnu le 5 Février 1612, Charlotte le Tellier. Le *Mémoire* qui nous a été fourni, dreſſé ſur les titres, ne marque pas qu'il ait laiſſé poſtérité. Les armes : *de gueules, à une faſce d'argent, accompagnée en chef de deux molettes d'éperon du même, & en pointe d'une main droite auſſi d'argent poſée en pal.* Deviſe : DEXTERA DOMINI FECIT VIRTUTEM.

TELLIER (le), Seigneur d'Irville, en Normandie, diocèſe d'Évreux, famille reconnue noble ſur ſes titres par trois maintenues. L'une du 10 Janvier 1503, l'autre du 25 Mai 1529, & la dernière du 24 Août 1624.

Jean-Baptiste-Hubert le Tellier, Chevalier, Seigneur d'Irville, épouſa, par contrat du 21 Janvier 1750, *Marie-Anne-Catherine de Lombelon des Eſſarts*, née en 1731, dont

Un fils, né en Décembre 1750;
Et deux filles.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé en chef de deux coquilles d'or, au milieu une étoile du même, & en abîme d'une fleur de lis auſſi d'or.*

TELLIER DE LOUVOIS (LE), Maiſon illuſtrée dans la Robe, pour avoir donné un Chancelier de France. Suivant les *Grands Officiers de la Couronne*, tome VI, p. 578, elle remonte à

I. MICHEL LE TELLIER, Ier du nom, Correcteur des Comptes en 1584, puis Maître des Comptes, & mort en 1608, qui épouſa *Perette Loquet*, morte le 5 Janvier 1593, & laiſſa pour enfants :

MICHEL, qui ſuit ;
Et CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de *Morſan*, dont le dernier, MICHEL, Seigneur de Morſan, ancien Maître des Requêtes, vivoit, non marié, en 1775.

II. MICHEL LE TELLIER, IIe du nom, Seigneur de Chaville, Conſeiller en la Cour des Aides de Paris le 9 Août 1597, mourut le 6 Mai 1617, & fut enterré, comme ſon père à St-Euſtache. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Juillet 1599, *Claude Chauvelin*, fille de *François*, & de *Marie de Charmolue*. De ce mariage ſont iſſus :

1. MICHEL, qui ſuit;
2. CLAUDE, Maître des Comptes à Paris, puis Conſeiller d'État & Intendant de Lorraine ;
3. LOUISE, Prieure de la Ville-l'Évêque, à Paris, morte en 1664;
4. MADELEINE, mariée à *Gabriel de Caſſagnet*, Seigneur de Tilladet, Lieutenant-Général des Armées du Roi;
5. & 6. FRANÇOISE & MARGUERITE.

III. MICHEL LE TELLIER, IIIe du nom, Marquis de Barbeſieux, Seigneur de Chaville, de Louvois, &c., naquit à Paris, le 19 Avril 1603 ; fut ſucceſſivement nommé Conſeiller au Grand-Conſeil en 1624, Procureur du Roi au Châtelet de Paris le 28 Novembre 1631, Maître des Requêtes le 10 Janvier 1639, Intendant de l'Armée d'Italie en 1640, Secrétaire d'État au Département de la Guerre par Commiſſion du 13 Avril 1643, Grand-Tréſorier des Ordres du Roi en Octobre 1652, Chancelier & Garde des Sceaux de France le 29 Octobre 1677. Il mourut à Paris le 30 Octobre 1685, & fut inhumé à St.-Gervais. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Février 1629, *Éliſabeth Turpin*, morte le 28 Novembre 1698, âgée de 90 ans ; elle étoit fille de *Jean*, Conſeiller en la Cour des Aides & enſuite Conſeiller d'État, & de *Marie Chapellier*. Ses enfants furent :

1. MICHEL, mort jeune ;
2. FRANÇOIS-MICHEL, qui ſuit ;
3. CHARLES-MAURICE, né le 18 Juillet 1642, Archevêque de Reims en 1671, Abbé de St.-Étienne de Caen, de St.-Bénigne de Dijon, de Breteuil, St.-Remy, St.-Thierry de Reims, Proviſeur de Sorbonne, Commandeur de l'Ordre du St.-Eſprit le 31 Décembre 1688, mort le 22 Février 1710 ;
4. FRANÇOIS, mort jeune ;
5. MADELEINE-FARE, mariée le 21 Novembre 1660, à *Louis-Marie-Victor*, Duc d'*Aumont*, Gentilhomme de la Chambre, & morte le 22 Juin 1668.

IV. FRANÇOIS-MICHEL LE TELLIER, Marquis de Louvois, né le 8 Janvier 1641, fut reçu en ſurvivance de la charge de Miniſtre & Secrétaire d'État le 13 Décembre 1655, aſſocié à l'exercice le 24 Février 1662, ſeul titulaire par démiſſion de ſon père en 1666, fait Surintendant des Poſtes en 1668, Grand-Tréſorier des Ordres du Roi le 3 Janvier 1671, Grand-Maître de ceux de St.-Lazare & du Mont-Carmel, ſous le titre de Vicaire-Général, le 4 Février 1673 (la place de Grand-Maître fut alors miſe entre les mains du Roi), Surintendant des Bâtiments, Arts & Manufactures de France le 8 Septembre 1683. Par ſon mariage, le Marquiſat de Courtenvaux & la terre de Souvré, ſitués dans le haut Maine, paſſèrent à FRANÇOIS-MICHEL. Il y joignit par acquiſition le Comté de Tonnerre en Champagne, avec les Baronnies de Cruſy, en Tonnerois, d'Ancy-le-Franc, en Bourgogne, & de Montmirail en Brie, mourut le 16 Juillet 1691, & fut inhumé aux Capucins. Il avoit épouſé, le 19 Mars 1662, *Anne de Souvré*, morte le 2 Décembre 1715, Marquiſe de Courtenvaux, fille unique de *Charles*, Marquis de Souvré, premier Gentilhomme de la Chambre, & de *Marguerite Barentin*, dont

1. MICHEL-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. LOUIS-NICOLAS, auteur de la branche des Marquis de *Souvré*, rapportée ci-après;
3. LOUIS-FRANÇOIS-MARIE, né le 23 Juin 1668, d'abord Chevalier de Malte, puis reçu en ſurvivance de la charge de Secrétaire d'État le 13 Novembre 1685, & alors appelé le *Marquis de Barbeſieux*, poſſeſſeur de la charge, & Chancelier-Commandeur des Ordres après ſon père, & mort dans l'exer-

cice de ces charges le 5 Janvier 1701. Il avoit épousé 1°, le 12 Novembre 1691, *Louise-Charlotte de Cruſſol*, née le 29 Septembre 1674, morte le 4 Mai 1694 ; & 2° le 11 Janvier 1696, *Marie-Thérèse-Delphine-Euſtachie d'Alègre*, morte le 29 Octobre 1706. Du premier lit vint

1. Anne-Catherine-Éléonore, morte le 21 Octobre 1716, qui avoit épousé, le 3 Juillet 1713, *Charles-Paul-Sigiſmond de Montmorency*, Duc de Châtillon.

Du second lit sont nées :

2. Marie-Madeleine, mariée, le 31 Mai 1717, à *François*, Duc *d'Harcourt ;*
3. Et Louise-Françoise-Angélique, morte le 4 Juillet 1719, qui avoit épousé, le 4 Janvier 1718, *Emmanuel-Théodose de la Tour d'Auvergne*, Duc de Bouillon, mort le 16 Mai 1730.

4. Camille, né le 11 Avril 1675, Abbé Commendataire de Bourgueil, Diocèse d'Angers, & de Vauluisant, Diocèse de Sens, Prévôt & Chanoine de l'Église de Reims, Bibliothécaire du Roi, appelé l'*Abbé de Louvois*, de l'Académie-Françoise, des Sciences & des Inscriptions, nommé à l'Évêché de Clermont en Auvergne, en Octobre 1717, qu'il n'accepta pas, & mort le 5 Novembre 1718 ;
5. Madeleine-Charlotte, née le 23 Juin 1665, morte le 18 Novembre 1735, qui avoit épousé, le 23 Octobre 1679, *François* VIII, Duc de *la Rochefoucauld ;*
6. Élisabeth-Anne, née en 1666, morte jeune ;
7. Marguerite, morte le 23 Avril 1711, qui avoit épousé, le 23 Avril 1694, *Nicolas de Neufville*, VII[e] du nom, Duc de Villeroy.

V. Michel-François le Tellier, Marquis de Courtenvaux, né le 15 Mai 1663, reçu en survivance de la charge de Secrétaire d'État le 7 Décembre 1681, fait Capitaine-Colonel des Cent-Suiſſes de la Garde du Roi en Avril 1688, puis Meſtre de Camp Lieutenant du Régiment de la Reine en Mai 1689, mort le 11 Mai 1721, avoit épousé, le 28 Novembre 1691, *Marie-Anne-Catherine d'Eſtrées*, morte le 22 Avril 1741, fille de *Jean*, Comte d'Eſtrées, Maréchal & Vice-Amiral de France, & de *Marie-Marguerite Morin*, dont, entr'autres enfants,

1. François-Macé, qui suit ;
2. Louis-Charles-César, connu sous le nom de *Maréchal d'Eſtrées*, né le 2 Juillet 1695, a d'abord été reçu Chevalier de Malte au Grand Prieuré de France le 4 Mai 1697, appelé alors *Chevalier de Louvois*, fait Meſtre de Camp Lieutenant du Régiment Royal-Rouſſillon, Cavalerie, le 20 Mars 1718, Capitaine-Colonel des Cent-Suiſſes par commiſſion le 19 Avril 1722, Brigadier de Cavalerie, le 20 Février 1734, Maréchal de Camp le 24 Février 1738, ſubſtitué aux nom & armes d'Eſtrées, par ſucceſſion du dernier Maréchal de ce nom ; inveſti du titre de Comte d'Eſtrées par Lettres Patentes du mois de Mai 1739, fait Inſpecteur Général de Cavalerie & de Dragons, la même année ; Lieutenant-Général le 2 Mai 1744, Chevalier des Ordres du Roi le 1[er] Janvier 1746, & reçu le 2 Février ſuivant ; Gouverneur de la Rochelle & du pays d'Aunis, le 17 Novembre 1747, Maréchal de France, Miniſtre d'État, Gouverneur Général des Évêchés de Metz & Verdun ; Gouverneur Particulier des Ville & Citadelle de Metz, Général de l'Armée en Weſtphalie en 1762, mourut le 2 Janvier 1771. Il avoit épousé 1° le 26 Mai 1739, *Anne-Catherine de Champagne-la-Suze*, morte le 19 Juillet 1743 ; & 2° le 26 Janvier 1744, *Adélaïde-Félicité Brulart de Sillery*, née le 5 Novembre 1725, fille unique de *Louis-Philogène*, Marquis de Sillery, & de Charlotte-Félicité le Tellier de Souvré ;
3. Et Anne-Sabine, Religieuse en l'Abbaye de Notre-Dame de Soiſſons.

VI. François-Macé le Tellier, Marquis de Louvois, mourut le 24 Septembre 1719, Colonel du Régiment d'Anjou. Il fut pourvu de la charge de Capitaine-Colonel des Cent-Suiſſes de la Garde, qui retourna à ſon père, en vertu d'une ſurvivance, qui lui en avoit été conſervée, et épouſa, le 11 Mars 1716, *Anne-Louiſe de Noailles*, née le 26 Août 1695, remariée à *Jacques-Hippolyte*, Marquis de *Mancini*, mort le 25 Novembre 1759. Elle étoit fille d'*Anne-Jules*, Duc *de Noailles*, & de *Marie-Françoiſe de Bournonville*. Ils eurent

1. François-Michel-César, qui ſuit ;
2. Et Charlotte-Rosalie, née poſthume, morte en bas âge.

VII. François-Michel-César le Tellier, ci-devant appelé *Marquis de Montmirail*, aujourd'hui *Marquis de Courtenvaux*, né en Février 1718, Seigneur, Comte de Tonnerre, Baron d'Ancy-le-Franc, de Cruſy & de la Ferté-Gaucher, reçu en ſurvivance de

la charge de Capitaine-Colonel des Cent-Suiſſes le 18 Septembre 1719, pourvu après ſon père en 1721, avec retenue de ſurvivance & conſervation des honneurs en Novembre 1754, fait Colonel-Lieutenant du Régiment Royal le 15 Mai 1740, s'en eſt démis, & mourut le 7 Juillet 1781. Il avoit épouſé, le 25 Février 1732, *Louiſe-Antonine de Gontaut-Biron*, morte le 11 Juin 1737, fille de *François-Armand*, Duc de Biron, & de *Marie-Adélaïde de Gramont*, dont

1. Charles-François-César, appelé *Marquis de Cruſy*, puis *Marquis de Montmirail*, né le 12 Septembre 1734, Capitaine-Colonel des Cent-Suiſſes de la Garde du Roi le 23 Novembre 1754, Meſtre de Camp Lieutenant du Régiment Royal-Rouſſillon, Brigadier des Armées du Roi, mort le 13 Décembre 1764. Il avoit épouſé, par contrat ſigné par le Roi, le 12 & célébration du 20 Juin 1763, *Charlotte-Bénigne le Ragois de Bretonvilliers*, veuve de *Marc-Antoine-Front de Beaupoil-Saint-Aulaire*, Marquis de Lanmary, & fille de *Bénigne*, IIe du nom, Marquis de Brétonvilliers, & de *Félicité de Milani de Cornillon*, dont
   1. Bénigne-Augustine, née en 1764;
   2. Et Louise-Françoise, née poſthume en 1765.
2. Et Félicité-Louise, née en 1736, morte le 14 Juin 1768, qui avoit épouſé, le 25 Janvier 1759, *Louis-Alexandre-Céleſte d'Aumont*, Duc de Villequier.

BRANCHE
des Marquis de Souvré.

V. Louis-Nicolas le Tellier (ſecond fils de François-Michel, & d'*Anne de Souvré*), appelé le *Marquis de Souvré*, né le 23 Janvier 1667, Meſtre de Camp de Cavalerie, fait Maître de la Garde-Robe du Roi le 8 Mai 1689, Lieutenant-Général au Gouvernement de Navarre & Béarn, la même année, Chevalier des Ordres le 3 Juin 1724, mort le 10 Décembre 1725, avoit épouſé, le 17 Février 1698, *Catherine-Charlotte de Pas de Feuquières*, Dame de Rebenac, morte le 19 Juillet 1739, fille de *François*, Comte de Rebenac, & de *Jeanne de l'Eſquille*, dont il eut :

1. François-Louis, qui ſuit;
2. Et Charlotte-Félicité mariée le 19 Juillet 1722, à *Louis-Philogène Brulart*, Marquis de Sillery, mort le 8 Décembre 1770.

VI. François-Louis le Tellier, né le 8 Septembre 1704, appelé Marquis de Souvré, ſubſtitué au nom de Rebenac, Seigneur, Marquis de Louvois en Champagne, & de Courtenvaux dans le pays du Maine, Baron de Souvré & autres Terres dans les mêmes Provinces, & de Rebenac en Béarn, obtint, en ſurvivance de ſon père, la charge de Lieutenant-Général au Gouvernement de Navarre & de Béarn, en 1723, fut Capitaine dans le Régiment Royal-Cravates, Cavalerie, en 1724, Maître de la Garde-Robe du Roi; devint titulaire des mêmes charges en Décembre 1725; Colonel d'Infanterie en 1730, Brigadier, le 18 Octobre 1734, Maréchal de Camp le 20 Février 1743, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1er Février 1748, Chevalier des Ordres le 2 Février 1749, & mourut le 25 Novembre 1767. Il avoit épouſé 1°, le 30 Mai 1723, *Françoiſe-Gabrielle de Brancas-Cereſte*, morte le 26 Octobre 1724, fille de *Louis*, Marquis de Cereſte, Maréchal de France, & d'*Éliſabeth-Charlotte-Candide de Brancas*; 2° le 7 Février 1725, *Jeanne-Françoiſe Dauvet des Marets*, morte le 16 Décembre 1732, fille de *François*, Comte des Marets, & de *Marie Robert*; & 3° le 1er Août 1738, *Félicité de Sailly*, née le 4 Février 1716, fille d'*Aymar-Louis*, Marquis de Sailly, & de *Françoiſe-Adélaïde de Sainte-Hermine*. Du premier lit vint

1. Catherine-Flore, née le 24 Octobre 1724, morte peu de jours après.

Du ſecond lit ſont nées :

2. Françoise-Sophie, née le 18 juillet 1726, Religieuſe à Notre-Dame de Soiſſons;
3. Françoise-Aglaé-Sylvie, née le 21 Septembre 1727, mariée, le 10 Mars 1747, à *Alexandre-Louis*, Marquis de *Saint-Chamans*;
4. Gabrielle-Flore, née le 7 Octobre 1728, mariée, en 1751, à *Louis-Hector*, Marquis de *Sailly*, frère de la Marquiſe de Souvré;
5. Amable-Émilie-Gabrielle, née le 15 Juin 1732, qui épouſa, le 8 Avril 1755, *Jean Baptiſte-Calixte*, Comte de *Montmorin-Saint-Herem*.

Du troiſième lit ſont iſſus :

6. François-César, né le 9 Avril 1739 mort le 29 Septembre 1757;

7. Et Louis-Sophie, qui suit.

VII. Louis-Sophie le Tellier, appelé *Chevalier de Souvré*, puis *Marquis de Louvois*, né le 18 Mars 1740, Chevalier de l'Ordre de Malte de minorité, Meſtre de Camp Lieutenant du Régiment Royal-Rouſſillon, Lieutenant-Général du Royaume de Navarre & pays de Béarn, épouſa, 1° le 3 Septembre 1763, *Louiſe Gagnat de Logny*, morte le 1er Novembre 1768, âgée de 24 ans, fille d'*Alexandre-Louis*, Maître des Requêtes, & de N... *du Metz de Maillebois*; & 2° par contrat ſigné, le 30 Avril 1775, par le Roi & la Famille Royale, N... *de Wriezen*, Baronne d'Huffel.

Les armes : *d'azur, à trois lézards d'argent poſés en pal; au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

TELLIER de TOURNEVILLE (le) : *d'azur, à la tour d'argent.*

TEMUSE de VERGY. Marie de Temuse de Vergy épouſa *Philippe de Milly*, Chevalier. Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à trois quinte-feuilles d'or; aux 2 & 3 de gueules, à la bande d'or.*

TENARRE de MONTMAIN. Charles de Tenarre, Seigneur de Montmain, épouſa *Hélène de Villers-la-Faye*, fille de *Louis*, Seigneur de Villers-la-Faye, en Bourgogne, & de *Madeleine de Bourbon-Buſſet*, dont

1. Henri-François, qui ſuit;
2. Et Simon, Chevalier non profès de l'Ordre de St.-Jean de Jéruſalem, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevau-Légers d'Orléans, & Inſpecteur-Général de la Gendarmerie, puis Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort le 5 Novembre 1725, à 51 ans.

Henri-François de Tenarre, Marquis de Montmain, Baron de Faucogney, Melizey, &c., Lieutenant-Général des Armées du Roi le 8 Mars 1718, Chevalier de St.-Louis & Gouverneur de Seyſſel en Bugey, ſur le Rhône, en Septembre 1722, mourut en ſon Château de Saulcy en Franche-Comté le 5 Janvier 1738, à 69 ans. Il avoit épouſé *Anne-Joſephe-Ferdinande de Grammont*, fille de *Ferdinand*, Comte de Grammont, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandant pour Sa Majeſté en la Province de Franche-Comté, & de *Suſanne du Bellay de Chevigny*, dont une fille unique,

Marie-Susanne-Simonne-Ferdinande, héritière des biens de ſa Maiſon, grand'croix de l'Ordre de Malte, mariée, par contrat du 14 Avril 1735, à *Louis*, Marquis, puis Prince de *Bauffremont*, mort le 13 Mai 1769. (Voy. le *Mercure de France* du mois de Janvier 1738, p. 172.)

Les armes : *d'azur, à trois chevrons d'or.*

TENAY. I. Joceran de Tenay, Chevalier, Seigneur de la Tour de Vers, vivoit vers 1280, avec ſa femme *Jeanne de Franchelins*. Ils eurent

II. Guillaume de Tenay, Chevalier, Seigneur de la Tour de Vers & de Bezanceul, marié à *Artaude d'Yom*, qui eut

III. Zacharie de Tenay, Chevalier, Seigneur de la Tour de Vers, de Bezanceul & de la Falconière, qui épouſa *Catherine de Thelis*, dont

IV. Guillaume de Tenay, IIe du nom, marié à *Guillemette de Serci*, qui laiſſa

V. Jean de Tenay qui épouſa *Antoinette de Fougères*, dont

VI. Jean de Tenay, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Tour de Vers, de Bezanceul, de Chazaux, &c., premier Panetier de Charles le Hardi, Duc de Bourgogne; Écuyer d'Écurie de Louis XI, en 1476, élu de la Nobleſſe en 1500, marié à *Catherine Delaviceu*, qui lui porta en dot l'ancienne Baronnie de St.-Chriſtophe, Terre conſidérable dans le Briannois, avec les Seigneuries de St.-Leger-lès-Parai, la Loge, &c. Elle étoit veuve de *Jean Ogerolles*, Chevalier, Seigneur de St.-Polque, & fille unique de *Jean Delaviceu*. Ils eurent

VII. Amblard de Tenay, Chevalier, Baron de St.-Chriſtophe, qui épouſa *Gilberte de Bonnai de Preſſi*, dont

VIII. Geoffroi de Tenay, Chevalier, Baron de St.-Chriſtophe, Seigneur de la Loge & Maltaverne, marié, le 12 Novembre 1530, à *Marguerite de Semur*, dont

IX. Marc de Tenay, Chevalier, Baron de St.-Chriſtophe & de Montanai, en Breſſe, Seigneur de Noyer, Capitaine de 50 hommes d'armes & de 50 Chevau-Légers des Ordonnances du Roi & Gentilhomme de ſa Chambre, qui épouſa, le 5 Septembre 1570, *Philiberte de Molard*, ſa couſine, dont

X. Laurent de Tenay, Comte de St.-Chriſtophe, Baron de Montanai, Seigneur de Noyer, Conſeiller d'État, marié à *Catherine de Chauvigni d'Elot*, Dame de Chenai & d'Urbize, dont, entr'autres enfants,

XI. Claude-Hippolyte de Tenay, Chevalier, Comte de St.-Chriſtophe, Seigneur de Noyer, Fougères, &c., mort le 20 Mai 1690, qui avoit épouſé, le 21 Juillet 1658, *Catherine de Fay de la Tour-Maubourg*, dont

XII. Marc-Hilaire de Tenay, Chevalier, Comte de St.-Chriſtophe, &c., Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans en 1694, qui épouſa *Deniſe Taillandier*, morte le 27 Janvier 1712, dont :

1. Marc-Jean, qui ſuit ;
2. Françoise, Chanoineſſe de Neuville en 1714 ;
3. Françoise-Antoinette, dite *Mademoiſelle de Brian*.

XIII. Marc-Jean de Tenay, Chevalier, Marquis de St.-Chriſtophe, ci-devant Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Cravates, vivoit ſans alliance en 1757. (*Tabl. généal.*, part. V, p. 287.)

Les armes : *d'or à la bande de ſable, écartelée d'or, à la bande engrêlée de ſable*.

TENCZIN-OSSOLINSKI. Maximilien, Comte de Tenczin-Ossolinski, Grand-Veneur du Palatinat de Podlachie, épouſa *Théodore*, Comteſſe *de Kraſinſka*, dont :

François-Maximilien de Tenczin, Duc Ossolinski, Prince du St.-Empire, Chevalier des Ordres du Roi en 1736, & de l'Ordre de l'Aigle-Blanc, Grand-Maître de la maiſon du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & Gouverneur des Château & Ville de Lunéville. En 1725, il fut Maréchal de la Diète générale de Pologne. Il a été enſuite Grand-Tréſorier de la Couronne. Il ſuivit le Roi Stanislas en France, en 1736, & Louis XV, cette même année, lui accorda le brevet de Duc. Il eſt mort au Château de Malgrange, près de Nancy, le 1[er] Juillet 1756, agé de 80 ans, & avoit épouſé, 1° la fille du Comte *Mevieżinſki*, Palatin de Volhynie en Pologne ; & 2° *Catherine-Dorothée Jablonowſka*, morte le 5 Janvier 1756, fille du Prince *Jean*. Du premier lit vinrent :

1. Le Comte Joseph, Staroſte de Sandomir, qui s'eſt marié en Pologne ;
2. Le Comte Thomas, Chevalier d'Honneur de la feue Reine de Pologne, Ducheſſe de Lorraine & de Bar ;
3. Anne, mariée à *Joſaphat*, Comte *Zamoyſki*, Grand-Sous-Panetier du Royaume de Pologne ;
4. Et Thérèse. (Voy. le *Mercure de France* du mois de Novembre 1756, p. 233, & OSSOLINSKI.)

Les armes : *de gueules, à la hache en pal d'argent, emmanchée d'or*.

TENEUR (le), Écuyer, Sieur de Langrune, en Normandie, Élection de Caen, Famille qui porte pour armes : *de gueules, à la tour d'argent, donjonnée de trois pièces du même, un trou de ſable dans le bas, d'où ſort un lion naiſſant d'or*.

* TENREMONDE. La Seigneurie de Tenremonde ou Dendermonde fut portée en dot par *Mahaut de Béthune*, principale héritière de *Robert* VII, à ſon mari *Gui de Dampierre*, Comte de Flandre. Leur ſecond fils *Guillaume de Flandre*, auteur de la branche des Seigneurs de Tenremonde, épouſa *Alix de Clermont*, dite de *Néelle*, Vicomteſſe de Châteaudun. Ils ont fini à *Jean de Flandre*, II[e] du nom, Seigneur de Néelle, mort en ſa jeuneſſe. *Marie de Flandre*, Dame de Tenremonde, ſa ſœur, vendit au Roi Philippe de Valois la ville & le pays de Tenremonde, & toutes les dépendances que ce Prince donna en 1346 aux Comtes de Flandre.

Les armes : de Flandre, *à la cotice componée d'argent & de gueules*.

TENREMONDE, en Flandre : *papelonné d'or & de ſable*.

TERIAT : *faſcé, ondé d'argent & de gueules de ſix pièces ; au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or en faſce*.

TERMES, Famille établie dans le Quercy & le Limouſin.

I. Pierre de Termes, Écuyer, Seigneur du Chaſſaing, épouſa *Maure du Bois*, dont vint

II. Pierre de Termes, II[e] du nom, Seigneur du Chaſſaing, qui épouſa *Marie de Feline*, dont il eut

III. Jacques de Termes, Écuyer, Sieur

de la Vaiffière, Capitaine d'une Compagnie de cent hommes d'armes de guerre, fur le pied français, dans le Régiment de Clermont-Vertillac, par commiffion de 1635, marié, le 17 Septembre 1628, à *Louife du Noyer*, de laquelle il eut

IV. Antoine de Termes, qui fut maintenu dans fa nobleffe depuis 1550, par ordonnance de 1667, & époufa, le 28 Juillet 1658, *Gafparde d'Andrieu*, dont

V. Pierre de Termes, III[e] du nom, Écuyer, Seigneur de Termes, de Lavaux, de St.-Martin & d'Azirac, né le 1[er] Septembre 1677, Lieutenant dans le Régiment de Bigorre, Infanterie, en 1702, qui époufa, le 3 Février 1711, *Françoife de Caftres*, fille d'*Antoine*, Écuyer, Seigneur de Terfac, dont des enfants. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 535.)

Les armes : *d'or, à trois fafces de gueules ondées, & un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.*

TERRAIL (du), en Dauphiné : *d'azur, au chef d'argent, chargé d'un lion naiffant de gueules, au filet d'or, mis en bande, brochant fur le tout.* (Voy. BAYARD.)

* TERRAS (de), Famille originaire du Dauphiné, & connue dans cette Province par l'ancienneté de fa Nobleffe & par les emplois diftingués qu'elle y a remplis dans l'épée. Son zèle, pour l'intérêt de la foi, l'expofa aux traits les plus furieux des Calviniftes, qui ravagèrent cette Province dans le XVI[e] fiècle ; ces hérétiques ne fe contentèrent pas de piller & brûler les maifons & châteaux qui appartenoient à cette Famille, ils maffacrèrent encore ceux qui les habitoient.

I. Louis de Terras échappa feul à leur fureur ; il vint fe réfugier à Monaco, limitrophe de cette Province. Le Prince, pour lors régnant, qui connoiffoit fa famille, lui donna un brevêt de Capitaine de fes Galères, & lui fit époufer une Demoifelle de diftinction de fa capitale, de laquelle il eut

Barthélemy, qui fuit ;
Et deux filles, non mariées.

II. Barthélemy de Terras paffa au fervice des Galères de France, en 1638, & s'établit en Provence. Il étoit embarqué, en 1642, fur les Galères du Roi, quand elles rendirent ce fameux combat contre quinze Galères d'Efpagne, où il fe diftingua, en fautant, lui cinquième, dans une Galère ennemie, dont ils fe rendirent maîtres, & où il fut dangereufement bleffé. En récompenfe de cette belle action, on lui donna le commandement des Galères *Mazarine & Manon*, & il fut fait Major des Galères à la place de M. Marc de Turgis ; et enfuite Commandant de l'Isle de Port-Cros ; il eut une Compagnie Franche de 100 hommes, avec laquelle il garda la porte de St.-Lazare, à Toulon, pendant le féjour du Roi. Il avoit époufé, en 1646, *Claire d'André*, fille d'un Confeiller au Parlement de Provence, de laquelle il eut

1. 2. 3. 4. Quatre garçons, morts fans poftérité, au fervice de l'Infanterie Françaife ;
5. Une fille, qui époufa *M. de Pallas*, Chef d'Efcadre ;
6. Joseph, qui fuit ;
7. Et Louis, rapporté après la poftérité de fon aîné ; ils font morts au fervice de la Marine, s'étant diftingués dans plufieurs commandements, & furtout dans un combat qu'ils rendirent contre deux Fleffingeois ; ils commandoient les Vaiffeaux l'*Entreprenant* & l'*Eclair*.

III. Joseph de Terras d'Orgnon, Capitaine du Vaiffeau du Roi, Chevalier de St.-Louis, avoit époufé, 1° N... *de Cogolin*, fille de M. *de Cogolin*, Chef d'Efcadre ; & 2° N... *de Martin*. Du premier lit vinrent :

1. César, qui fuit ;
2. Joseph, Enfeigne des Galères, mort lors de la pefte.

Et du fecond lit :

3. Un autre garçon mort aux Isles, fans poftérité, Officier d'Infanterie ;
4. Et une fille, mariée à M. *de Villeneuve de Tourettes*, Enfeigne des Vaiffeaux du Roi.

IV. César de Terras d'Orgnon, établi à Marfeille, ancien Capitaine d'Infanterie, avoit époufé N... *le Fèvre ;* mort fans poftérité.

III. Louis de Terras de la Roquette (fixième fils de Barthélemy, & de *Claire d'André*), Lieutenant de Vaiffeau & Capitaine d'une Compagnie Franche de la Marine, avoit époufé N... *d'Arnaud*, dont il eut :

1. Louis-Jacques, qui fuit ;
2. Louis-Auguste, Chanoine régulier de l'ancienne obfervance de St.-Auguftin, du Prieuré Royal de Lierru, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Prédicateur ordinaire du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Prieur du Prieuré de St.-Porcien de Beaune, au Diocèfe de Bourges ;
3. Joseph-Charles, Religieux Minime ;
4. Et Esther, mariée au Sieur *de Clavel*, Capitaine des Vaiffeaux du Roi, Chevalier de St.-Louis.

IV. Louis-Jacques de Terras, Capitaine de Vaiffeau du Roi, Chevalier de St.-Louis au département de Toulon, a eu des Commiffions honorables ; il a été Infpecteur Général des batteries des côtes de la Normandie, en 1748, & a eu le commandement de l'Artillerie de la Marine à Mahon, en 1756, après que cette place fut prife par M. le Maréchal de Richelieu. Il époufa, en 1751, N... *de Pafquier,* de laquelle il a eu :

1. Antoine-Louis, qui fuit ;
2. Jean-Baptiste, Lieutenant des Vaiffeaux du Roi ;
3. Charles-Michel, Enfeigne des Vaiffeaux du Roi ;
4. Catherine-Louise, mariée à M. *Milet de Mureau*, Capitaine dans le Corps Royal du Génie ;
5. Et Françoise-Rosalie, non mariée.

V. Antoine-Louis de Terras, Lieutenant des Vaiffeaux du Roi, Commandant d'une Gabare du Roi du port de Rochefort, en 1785, n'eft point encore marié.

La Famille de Terras eft alliée avec celle *de Cogolin, de Marin, de Carrenrais, de Beaujeu, de Villeneuve-Tourettes, de Franffure, de Villers, de Pallas, de Gérin, de Bontemps,* &c.

Les armes : *d'argent, à un lion de fable, fur une terraffe de finople, & au chef d'azur chargé de trois molettes d'éperon d'or.* Supports : *deux lions.*

TERRASSON : Famille noble & ancienne, qui croit tirer fon origine d'une Ville du même nom, très-proche de la Vicomté de Turenne en Limoufin, fituée entre cette Province & celles de Quercy, de Périgord & d'Auvergne.

En effet, fuivant Moréri, au mot Turenne, on trouve qu'en 1074, *Bofon,* Ier du nom, Vicomte *de Turenne,* époufa Comtot de Terrasson, fille ou fœur de Pierre-Comtot de Terrasson, de laquelle il n'eut point d'enfants ; mais tout cela ne prouve pas que les deux Familles de Terrasson fubfiftantes, tant à Lyon qu'à Angoulême, viennent delà. Il y a feulement lieu de préfumer qu'elles font parentes entr'elles. Ce qui appuye cette préfomption, c'eft qu'elles portent toutes deux les mêmes armes, à peu de chofe près.

Les Terrasson de Lyon & ceux d'Angoulême, ont également *le champ d'azur, à trois étoiles d'or, deux en chef & une en pointe;* & à l'égard *des trois croiffants d'argent entrelacés* que les Terrasson de Lyon portent dans le milieu de leurs armoiries, ils fe trouvent auffi dans celles des Terrasson d'Angoulême, excepté que ces derniers ont tellement alongé les pointes des *trois croiffants d'argent entrelacés*, que toutes ces pointes femblent fe joindre l'une à l'autre & former une efpèce de *boule d'argent.* Quoi qu'il en foit, le premier qui nous foit connu de ces deux Familles du même nom eft

Pierre de Terrasson, qui vivoit à Lyon en 1560, dans la maifon duquel les Chefs de la conjuration d'Amboife s'affemblèrent au mois de Janvier de la même année. C'eft ce que nous apprend Jean Lefrère de Laval, dans fa *vraie & entière Hiftoire des troubles & guerres civiles de fon temps*, imprimée à Paris en 1573. Le P. Daniel rapporte le même fait dans fon *Hiftoire de France.* Claude de Rubys, Auteur contemporain de Pierre de Terrasson, fait mention de lui dans fon *Hiftoire de Lyon,* p. 406, & nous apprend qu'il avoit eu quelque commandement dans la ville pendant les troubles, & qu'on l'y nommoit *le Capitaine.* Il finit par dire, au même endroit, que le 29 Juin 1565, jour de la fête St.-Pierre, lorfque les Catholiques de la Paroiffe de ce nom fe réjouiffoient entr'eux, & danfoient fur la place qui eft devant cette Églife, ce même Pierre de Terrasson, accompagné d'un Miniftre Proteftant, fortit de fa maifon, qui étoit voifine de la Place, & infulta les Catholiques : ceux-ci étant en grand nombre, fe jetèrent fur lui & le tuèrent ; & Terrasson (dit l'Hiftorien) demeura mort étendu fur la place. Rubys, qui rapporte tous ces faits & plu-

ſieurs autres relatifs, n'apprend point ſi ce Pierre de Terrasson laiſſa poſtérité. Étant Proteſtant, il n'eſt pas étonnant qu'on ne trouve rien à ſon ſujet dans les Regiſtres des Paroiſſes, qui d'ailleurs furent pillés, ainſi que tous les autres dépôts publics de Lyon, lorſque les Religionnaires ſe rendirent maîtres de cette Ville (*a*).

Mais on trouve deux branches de Terrasson établies à peu près dans ce même temps; l'une à Angoulême, & l'autre auprès de Lyon; & qui toutes deux peuvent être ſorties des enfants de ce Pierre de Terrasson. Un Regiſtre de l'Hôtel de Ville d'Angoulême fait mention d'un Pierre Terrasson, Écuyer, Sieur de Cheneuzac, Maire & Capitaine de cette même Ville, les dernier Février & 14 Mars 1578. Il pouvoit être fils ou neveu de ce Pierre de Terrasson ci-deſſus mentionné, & c'eſt ſans doute de lui que viennent les Terrasson d'Angoulême, dont nous n'avons point de *Mémoire* aſſez ſuivi pour pouvoir en donner la filiation. Nous ſommes mieux inſtruits de ceux de Lyon, dont nous allons parler.

I. Jean Terrasson, Ier du nom, ſoit à cauſe des troubles de Religion ou pour d'autres raiſons, fixa ſon domicile dans un Bourg du Forez nommé *Chatelus*, où il vécut & y acheta une maiſon. Il s'y maria, & laiſſa pour enfants :

Jean, IIe du nom, qui ne nous eſt guère plus connu que ſon père. Il eſt ſeulement mentionné dans un extrait baptiſtaire, comme oncle ou parrain d'un fils qui naquit du mariage de ſon frère Antoine, le 31 Mai 1598;

Et Antoine, qui ſuit.

(*a*) La Chenaye-Desbois, dans ſa première édit., tom. vi, pag. 439, cite encore un Balthazar Terrasson, Adminiſtrateur de la Charité de Lyon en 1573, & Paul Terrasson, qui fit imprimer à Grenoble, en l'année 1672, chez Dumont, un volume in-8°, ayant pour titre : *Deſcription de la nature, propriétés & uſage de la fontaine minérale, découverte au terroir de la ville de Die.* Cet ouvrage ayant été attaqué par un ſieur de Paſſi, Médecin de Creſt, Paul Terrasson lui répondit en 1673, par un volume *in-12*, intitulé : *Le Mercure vengé*, ou *Apologie des Eaux de Die* ; ledit ouvrage fut imprimé à Die .On ne ſait rien de plus ſur cet Auteur.

II. Antoine Terrasson, né à Chatelus le 6 Mai 1571, s'y maria, & mourut le 9 Avril 1624, laiſſant deux garçons. Le premier, connu ſous le nom de Jean, *l'aîné*, qui ſuit, & l'autre ſous celui de Jean, *le Jeune*, auteurs chacun d'une branche.

III. Jean Terrasson, l'aîné, IIIe du nom, Écuyer, né le 31 Mai 1598, fut marié trois fois. On ignore quelle fut ſa première femme. Il épouſa 2° *Bonne de Palerne*, fille de *Jean*, Conſeiller au Parlement de Dombes. Ce fut vraiſemblablement à l'occaſion de ce ſecond mariage qu'il vint reprendre ſon établiſſement dans la ville de Lyon, où le Parlement de Dombes tenoit alors ſon Tribunal, par emprunt de territoire. Il épouſa 3° *Claire de Loiruvère*, & mourut, âgé d'environ 48 ans, le 18 Février 1646, laiſſant ſa troiſième femme enceinte; & voulut être enterré dans l'Égliſe de Ste-Croix de Lyon, à l'endroit où ſa ſeconde femme avoit été inhumée. On voit par ſon teſtament, fait 5 jours avant ſon décès, qu'il jouiſſoit d'une fortune honnête, car outre la maiſon acquiſe à Chatelus par ſon aïeul, qu'il avoit conſervée, il laiſſa deux domaines conſidérables, qu'il avoit achetés dans les villages de Chavannes & de Fleurieu près de Lyon, & une moitié dans la propriété des Greffes de la ville de Lyon. Il fit beaucoup de fondations & de legs pieux, donna des légitimes honnêtes à ſes quatre filles, nommées Catherine, Jeanne, Anne & Antoinette; inſtitua héritier univerſel Jean Terrasson, ſon fils aîné, qui ſuit, qu'il eut de ſa ſeconde femme; & légua François Terrasson, qu'il eut de ſa troiſième.

IV. Jean Terrasson, IVe du nom, Écuyer, ſe fit recevoir Avocat au Parlement de Paris & revint à Lyon, où il fut nommé Juge général des Juſtices du Comté de la même Ville & des Baronnies de St.-Juſt. Il fut fait Echevin de Lyon en 1684. On ignore le temps de ſa mort; mais on ſait que ſa femme lui ſurvécut pluſieurs années, & qu'ils furent inhumés tous les deux dans l'Égliſe de Ste-Croix de Lyon. Il avoit épouſé, au mois de Janvier 1652, *Anne de Bernico*, dont la Famille eſt connue parmi les Nobles de Lyon dès 1606. Suivant Broſſette, dans ſon *Eloge hiſtorique* de cette Ville, elle portoit pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux roſes d'argent en chef, & d'une*

tête de lion arrachée d'or en pointe. De ce mariage vinrent 23 enfants, tant garçons que filles, dont la plupart se sont retirés dans le Cloître. Trois d'entr'eux nous sont plus connus, savoir :

1. Pierre, homme d'un très-grand mérite, dont la mémoire est encore en vénération dans l'Église de Lyon. Il fut d'abord Chevalier de l'Église de St.-Jean de cette Ville, & Théologal, ensuite Custode de Ste-Croix, Syndic du Clergé du même Diocèse, & successivement Vicaire-Général sous 3 Archevêques de Lyon ;
2. Jean, qui fut Avocat au Parlement, Juge des Baronnies de St.-Just, & Echevin de la ville de Lyon, comme son père ;
3. Et Mathieu, qui suit.

V. Mathieu Terrasson, Écuyer, né à Lyon le 13 Août 1669, vint faire son Droit à Paris, où il fut reçu Avocat au Parlement en Mai 1691, & ne tarda pas de se distinguer dans le Barreau par des Plaidoyers éloquens. M. Portail, alors Avocat-Général, & depuis premier Président, lui procura en mariage *Catherine Tuffier*, fille de *Bertrand*, l'un des plus célèbres Avocats de ce temps-là. Peu après il fut compris dans les recherches qui furent faites des armoiries de la Noblesse de France, en vertu de différents Édits, & par une Ordonnance rendue, le 19 Décembre 1698, par les Commissaires-Généraux du Conseil du Roi, députés sur le fait des armoiries, les siennes furent vérifiées, reçues & enregistrées dans l'*Armorial général de France* : il lui en fut délivré un brevet, signé d'Hozier. Quelques années après il y eut une Commission établie pour l'exécution des Déclarations du Roi, des 4 Septembre 1696, 30 Mai 1702 & 30 Janvier 1703, concernant la recherche des faux Nobles, & il fut assigné, comme beaucoup d'autres, par le Traitant ; mais par un Jugement souverain, émané de la Commission du Conseil, le 12 Août 1706, Mathieu Terrasson, après avoir été déchargé de l'assignation qui lui avoit été donnée le 27 Juillet 1705, fut *maintenu & gardé, ses successeurs, enfants & postérité, nés & à naître en légitime mariage, en la qualité de Nobles & d'Écuyers ;* & il fut ordonné, par le même Jugement, qu'*ils jouiroient des honneurs, priviléges & exemptions dont jouissent les Gentilshommes du Royaume, avec défense de les y troubler, tant & si longuement qu'ils ne feront acte de dérogeance; & que pour cet effet ils seroient inscrits dans le Catalogue des Nobles*, &c. Mathieu Terrasson, ayant été obligé de quitter la Plaidoyerie à cause de la délicatesse de sa santé, devint un célèbre Avocat consultant, surtout pour les matières du Droit-Écrit. Il fut associé au travail du *Journal des Savants*, nommé Censeur Royal, & mourut à Paris le 30 Septembre 1734. Il a eu cinq enfants de son mariage, dont est resté, pour fils unique, Antoine, qui suit. On a de lui un *Recueil de Discours*, de *Plaidoyers* & de *Mémoires*, que son fils a fait imprimer à Paris en 1737, vol. in-4, sous le titre d'*Œuvres de Me* Mathieu Terrasson, *Écuyer, ancien Avocat au Parlement.* Parmi les Discours qui sont dans ce Recueil, on admire entr'autres celui qu'il prononça en la Cour des Aides en 1717, pour la présentation des Lettres du feu Chancelier d'Aguesseau. On a encore de lui de *Nouvelles Observations* sur les Arrêts de Henrys, imprimées dans la nouvelle Édition des Œuvres de ce célèbre Jurisconsulte du Droit-Écrit, en 4 vol. in-fol. en 1738.

VI. Antoine Terrasson, Écuyer, né à Paris le 1er Novembre 1705, fut reçu Avocat au Parlement le 13 Mars 1727, où il fit paroître les plus grands talents pour la Plaidoyerie ; mais après la mort de son père, il s'est livré à l'étude du Cabinet, a composé une *Histoire de la Jurisprudence Romaine*, suivie d'un Recueil de Contrats, Testaments & autres Actes, qui nous restent des anciens Romains. Il publia cet Ouvrage, en un volume in-fol., en 1750, par les ordres du feu Chancelier d'Aguesseau, auquel il est dédié. Les Journaux de Verdun, Trévoux, des Savants, des années 1750, 1751 & 1752 ; le *Mémoire historique sur le Collége Royal*, donné par feu l'abbé Goujet, & autres Papiers publics de ce temps, en parlent avec éloge. On a encore de lui des *Mélanges d'Histoire, de Littérature, de Critique, de Jurisprudence Littéraire*, &c. & beaucoup d'autres ouvrages. Il a été nommé Censeur Royal en 1750, Conseiller au Conseil Souverain de la Principauté de Dombes, par le feu Prince de ce nom, au mois de Juillet 1752 ; Avocat du Clergé de France en Août 1753, Lecteur & Professeur au Collége Royal le 4 Avril 1754. Dans le préambule de ses

Provisions, feu Louis XV parle de lui comme d'un homme *distingué par des talens recommandables, & qui sont comme héréditaires dans sa Famille ; qui a fait voir qu'il réunissoit à l'application la plus assidue, les qualités qui caractérisent le sujet fidèle & le citoyen vertueux ; & que les productions qu'il a publiées de son sçavoir, lui ont mérité l'estime générale*, &c. Il a été nommé Chancelier de Dombes, par Provisions du feu Comte d'Eu, du 3 Janvier 1760, enregistrées au Parlement de Trévoux le 14 dudit mois, dont il a exercé les fonctions jusqu'au temps que cette Principauté a été réunie à la Couronne. Affligé de plusieurs infirmités, il s'est démis de la place de Lecteur & Professeur Royal en Droit Canon, & le Roi lui a accordé la vétérance & la jouissance de tous les priviléges dont jouissent les Professeurs Royaux, avec une pension de 800 liv. sur les revenus de cette Chaire. Il est mort le 30 Octobre 1782, & avoit épousé, le 23 Octobre 1759, *Anne-Marie-Élisabeth de Sahuguet de Termes*, fille de *Jean-Baptiste*, Marquis de Termes, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conti, Chevalier de St.-Louis, & d'*Élisabeth-Renée Berryer*, sœur du feu Garde des Sceaux de France de ce nom. Voyez SAHUGUET. Il n'y a point d'enfants de ce mariage, & ANTOINE TERRASSON ne s'occupoit plus que de Littérature & d'Histoire naturelle.

SECONDE BRANCHE, établie à Lyon.

III. JEAN TERRASSON, dit *le Jeune*, Écuyer (second fils d'ANTOINE), né & baptisé à Chatelus le 30 Mai 1610, mourut, fort âgé, à Lyon au mois de Septembre 1692, & fut inhumé dans la paroisse de Ste-Croix de la même Ville. Il avoit épousé *Anne Durieu*, dont :

1. PIERRE, qui suit;
2. JEAN, mentionné après son aîné ;
3. CLAUDE, auteur de la branch e des Seigneurs de *la Thomassière* & de *la Menue*, rapportée en son rang ;
4. & 5. & deux filles.

IV. PIERRE TERRASSON, Écuyer, Conseiller en la Sénéchaussée & Présidial de Lyon, épousa LOUISE TERRASSON, sa parente, de laquelle il eut quatie garçons, qu'il destina à passer leur vie dans la Congrégation de l'Oratoire, savoir :

1. JEAN, né à Lyon en 1670, qui, à l'âge de 18 ans, fut envoyé, par son père, à Paris, dans la Maison de l'Institut de l'Oratoire ; mais n'y étant pas entré avec la vocation nécessaire pour s'y fixer, aussitôt après la mort de son père il en sortit, pour se livrer aux travaux Académiques. Feu l'Abbé Bignon, instruit de ses talents pour les Sciences, le fit admettre, en qualité d'Associé, à l'Académie Royale des Sciences de Paris en 1707. Il obtint, en 1721, la Chaire de Philosophie grecque & latine au Collége Royal, vacante par le décès de Michel Morus ; fut nommé, en 1732, l'un des 40 de l'Académie Françoise, & est décédé à Paris le 15 Septembre 1750. On a de lui plusieurs Ouvrages. Le premier qu'il donna en 1715, en deux volumes in-12, a pour titre : *Dissertation Critique sur l'Iliade d'Homère, où, à l'occasion de ce Poëme, l'on cherche les règles d'une Poëtique fondée sur la raison & sur les exemples des Anciens & des Modernes*. Cet ouvrage fit beaucoup de bruit dans le temps de la dispute qui s'éleva entre madame Dacier & autres Auteurs, sur la préférence qu'on doit donner aux Anciens sur les Modernes, ou aux Modernes sur les Anciens. Le second ouvrage de cet Auteur est intitulé : *Lettres sur le systême de Law*. Le troisième qu'il donna au Public en 1731, en trois volumes in-12, fut un Roman intitulé : *Séthos, histoire ou vie tirée des monuments de l'ancienne Egypte*. Ce Roman, quoique inférieur à celui de Télémaque, du côté de l'agrément, lui est supérieur du côté de l'érudition, de la Philosophie & de la Morale. En 1737, il donna un quatrième ouvrage, qui est une *Traduction Françoise de Diodore de Sicile*, en sept volumes in-12, laquelle traduction est très-estimée. Enfin l'on a donné de lui, après sa mort, un ouvrage en deux petits volumes in-12, intitulé : *la Philosophie applicable à tous les objets de l'esprit & de la raison*, ouvrage en réflexions détachées, & qui répond très-bien à son titre ;
2. ANDRÉ, qui resta dans l'Oratoire, où il s'acquit une très-grande réputation dans la prédication, par la beauté de sa composition & la noblesse de son débit. Il prêcha devant feu LOUIS XV pendant la minorité de ce Prince, & ses Sermons furent si goûtés par toute la Cour, que le Duc D'OR-

léans, alors Régent du Royaume, se proposa de le faire nommer au premier Évêché qui viendroit à vaquer; mais ayant un peu trop forcé sa poitrine par un second Carême qu'il prêcha en l'Église Métropolitaine de Paris, il fut attaqué, à la fin de sa station, d'un crachement de sang, & il en mourut dans la Maison de l'Oratoire, rue St.-Honoré, le 25 Avril 1723. Ses Sermons sont imprimés en 4 vol. in-12 ;

3. Gaspard, né à Lyon en 1680, qui essaya ses talents pour la prédication, en faisant des Conférences dans différentes Maisons de la Congrégation de l'Oratoire, principalement à Troyes, où il prononça, en 1711, dans l'Église des Cordeliers, l'Oraison Funèbre du Grand Dauphin, fils de Louis XIV. Après ce coup d'essai il s'abstint de la prédication, tant que son frère André vécut; mais après sa mort, sollicité de remplir les stations auxquelles le défunt s'étoit engagé, il le remplaça avec avantage pendant 5 années, qu'il prêcha dans les principales Chaires de Paris. S'étant ensuite trouvé embarqué dans les affaires de Religion concernant la Bulle *Unigenitus*, il fut obligé de quitter l'Oratoire, & d'accepter la Cure de Treigny, dans le Diocèse d'Auxerre. De là il fut conduit le 27 Octobre 1735 au Château de Vincennes, d'où, après y avoir passé cinq ans accomplis, il fut transféré chez les Petits-Pères d'Argenteuil, chez lesquels les affaires qui le concernoient s'étant accommodées, il recouvra entièrement sa liberté. Il mourut à Paris le 2 Janvier 1752, & fut inhumé, le lendemain, sous la Chaire de l'Église paroissiale de Saint-André-des-Arcs. On a de lui 4 vol. in-12 de ses Sermons ;

4. Et autre Jean, qui fut Supérieur dans différentes Maisons de l'Oratoire, entr'autres dans celles de Notre-Dame de Grâces, de Nevers & de Lyon. Il mourut dans cette dernière Ville pendant le Carême de 1742. Pour distinguer ces quatre enfants, on appeloit l'aîné Terrasson *l'Esprit*; le second, qui étoit Prédicateur du Roi, Terrasson *le Beau*, à cause de sa belle figure ; le troisième, aussi Prédicateur célèbre, Terrasson *le Fin*, parce qu'il avoit les yeux remplis d'esprit & de finesse ; & le quatrième, Terrasson *le Bon*.

IV. Jean Terrasson, Écuyer (second fils de Jean, *le Jeune*, & d'*Anne Durieu*), épousa *Catherine Verdan*, dont il eut plusieurs enfants, entr'autres :

Jacques, qui fut Conseiller en la Cour des Monnoies, Sénéchaussée & Siége Présidial de Lyon, où il mourut vers 1740, sans avoir été marié ;

Et Jean, qui suit.

V. Jean de Terrasson, Écuyer, né en 1688, fut gratifié par Louis XIV, en 1710, d'une Commission de Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de Sebbeville, & le 12 Mai 1711, il obtint une Compagnie dans le Régiment de Lannion, Infanterie. Vers la fin du mois de Novembre 1713, il épousa *Jeanne-Françoise-Denise de Bourgogne d'Herbamez*, fille de *François*, Seigneur d'Herbamez, descendant du célèbre Jean *sans Peur*, Duc de Bourgogne, & d'*Agnès de Croy*. C'est en conséquence de ce mariage, que Jean de Terrasson se trouve compris dans le *Tableau Généalogique de la Maison Royale de France*, par M. Clabaut, dédié à M. le Comte d'Artois. Voy. BOURGOGNE. De ce mariage sont issus :

Henri, Abbé, mais non engagé dans les Ordres ;

Et Antoinette, restée fille.

BRANCHE

des Seigneurs de la Thomassière *& de* la Menue.

IV. Claude Terrasson, Écuyer, surnommé *de la Thomassière* (troisième fils de Jean, dit *le Jeune*, & d'*Anne Durieu*), hérita de son père, de la Terre de la Thomassière. Il fut d'abord Cornette de Cavalerie, & servit, en 1695, dans l'Escadron des Gentilshommes du Lyonnais, comme il est prouvé par deux certificats; l'un, daté de la Rochelle le 23 Août 1695, signé du Maréchal d'Estrées; l'autre, du 26 Septembre suivant, du Comte de Genetines. Il fut nommé, par Commission du 11 Juillet 1697 (signée du Maréchal de Tourville), Commissaire dudit Escadron, & se trouva, en cette qualité, à la revue que le Comte de Genetines fit des Gentilshommes des Provinces de Lyonnais, Forez & Beaujolais, le 12 Août suivant, comme Commandant; & dans l'état de cette revue Claude Terrasson tient le premier rang après lui. C'est ce qui est encore constaté par un certificat, signé de M. de Genetines, du 1er Octobre 1697. Il décéda vers 1700, & avoit épousé, du vivant de son père, le 17 Février

1678, *Antoinette de la Menüe*, fille de *Melchior*, Écuyer, Seigneur de la Menüe & de la Ponchonnière, & d'*Antoinette de Saint-Prieſt*, de laquelle il a laiſſé :

JACQUES, qui ſuit ;
Et CHARLOTTE, mariée, en Novembre 1699, à M. *de Romans*.

V. JACQUES TERRASSON, Écuyer, Seigneur de la Menüe, Lieutenant au Régiment de Lyonnais en 1701, ſe trouvant chargé de procès & de famille, s'eſt retiré, quelques années après, dans ſa Terre de la Menüe, où il eſt mort le 17 Janvier 1751. Il avoit épouſé, le 7 Juillet 1707, *Marguerite de la Menüe*, fille de *Jacques*, & de *Charlotte de Rouzault*. De ſon mariage il a laiſſé onze enfants, ſept garçons & quatre filles.

VI. CLAUDE TERRASSON, Écuyer, l'un de ſes fils, Seigneur de Roffrey, a ſervi 25 ans dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, où étant parvenu au grade de Sous-Brigadier, il a été fait Chevalier de St.-Louis en 1770. Comme il s'étoit marié, quelques années auparavant, à N... *Mauguen de Saint-Valerin*, & qu'il avoit été nommé Inſpecteur des Haras de la Province de Dombes, ces circonſtances, réunies à celle de ſes longs ſervices dans les Mouſquetaires, l'ont engagé à ſe retirer avec ſon épouſe dans leur Terre de Roffrey : ils n'ont point d'enfants.

Les armes : *d'azur, à trois croiſſants d'argent, adoſſés & entrelacés, accompagnés de trois étoiles d'or, deux en chef & une en pointe*. Elles ſont ainſi enregiſtrées dans l'*Armorial général de France*, & ont été gravées de même ſous les années 1684 & 1685, dans l'*Éloge hiſtorique de la ville de Lyon*, par Broſſette. (Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués.)

TERRAT DE CHAUMONT. GASTON-JEAN-BAPTISTE TERRAT, Baron de Chaumont, obtint que la Seigneurie de Chanteſme fût érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Décembre 1696, enregiſtrées le 16 Janvier 1697. Il fut Chancelier, Garde des Sceaux de M. le Duc d'Orléans, Grand Tréſorier des Ordres du Roi en 1715, & mourut ſans poſtérité le 19 Mars 1719.

*TERRAUBE, Terre & première Baronnie du Condomois, qui fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Janvier 1683, enregiſtrées au Parlement de Guyenne, ſéant à la Réole, le 17 Mars ſuivant, & à la Chambre des Comptes de Navarre, le 14 Novembre 1685, en faveur de *Jean-Louis de Galard*. Voy. GALARD.

TERRAY. JEAN TERRAY eut pour fils :

1. JOSEPH-MARIE, connu ſous le nom de l'*Abbé Terray*, né au mois de Décembre 1715, Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris, Abbé de Moleſmes, Contrôleur-Général des Finances le 21 Décembre 1769, Miniſtre d'État en 1770, & Directeur-Général des Bâtiments du Roi, Arts & Manufactures, mort le 18 Février 1778 ;
2. Et PIERRE, qui ſuit.

PIERRE TERRAY, Seigneur de Roſières, mouvance de Trainel, qu'il a acquis près de Troyes, Procureur-Général de la Cour des Aides de Paris, le 11 Mars 1749, Maître des Requêtes, épouſa *Renée-Félicité le Nain*, née le 31 Août 1726, fille de *Jean*, VIIe du nom, & d'*Anne-Félicité Bidal d'Aſfeld*, dont, entr'autres enfants,

MARIE-FRANÇOISE, mariée à *Vital-Auguſte de Grégoire*, Marquis de Nozières, Colonel du Régiment de Flandre, Brigadier en 1762.

* TERRIDE ou TARRIDE : Ce nom ſe trouve indifféremment écrit avec un *a* ou un *e*; mais dans les titres latins & gaſcons, on y lit le plus ſouvent TARRIDE. Ceux qui le portent l'écrivent ainſi, & on le prononce de même dans le pays.

C'eſt le chef-lieu de la Vicomté de Gimoez, qui a pris ſon nom de la rivière de Gimonde qui l'arroſe, & comprend la partie la plus occidentale du Diocèſe de Toulouſe, à la gauche de la Garonne, vers le confluent de ce fleuve avec le Tarn. Ce pays dépend aujourd'hui du Diocèſe de Montauban. Voy. l'*Hiſtoire générale de Languedoc*, tome II, p. 131.

Les Seigneurs de cette Vicomté ſe qualifioient indifféremment *Vicomtes de Gimoez* ou *de Terride*, du nom du Château qui eſt le chef-lieu de leur domaine. Ce Château étoit le plus magnifique de la Guyenne. On voit encore dans ſes ruines, des reſtes de ſon importance. Il a été nommé quelquefois le

Château de Penneville, & le *Château de la Bourgade*, du nom de la paroiſſe où il eſt ſitué : on y voit une Tour fort élevée, qu'on appeloit *la Tour de Penneville*. Ce Château fut pris par les Religionnaires en 1562, les Catholiques le reprirent en 1573, & les premiers s'en rendirent maîtres, pour la ſeconde fois, en 1581, dit l'*Hiſtoire générale de Languedoc*, tome V, p. 315, 319 & 387. La vicomté de Terride faiſoit partie du Duché d'Aquitaine, & n'a pu en avoir été démembrée que pour être donnée en apanage à quelques Princes de la Famille de ces Ducs.

Dagobert, Roi de France, I[er] du nom, fils de Clotaire II, Roi de toute la Monarchie Françoiſe, donna en partage à Charibert, ſon frère, le Royaume d'Aquitaine ou de Toulouſe, qui comprenoit les deux Aquitaines, & une partie du Languedoc juſqu'au Rhône. Mais Dagobert le reprit ſur Illeric, fils aîné de Charibert, mort jeune, & le rendit depuis à ſes deux frères cadets Boggis & Bertrand, autres fils de Charibert, à titre de Duché héréditaire, avec réſerve de l'hommage ſeulement, ſans redevance ni tribut annuel. Voy. l'*Hiſt. génér. des Maiſons Souveraines*, tome III, table 7, p. 30.

Les prétentions des Ducs d'Aquitaine ſur le Royaume de France, dont ils furent dépouillés par Charles Martel, excita de fréquentes révoltes de leur part, contre les Rois qui occupoient le Trône de leur père. Eudes, fils de Boggis, Duc ou Roi d'Aquitaine, car on lui donne l'une ou l'autre de ces qualités dans pluſieurs Chartes, fut le plus grand & le plus puiſſant Prince de cette Race. Il fit les plus grands efforts pour monter ſur le Trône qui lui avoit été enlevé, & eut de fréquentes guerres contre Charles Martel. Ses enfants ne déchurent point de ſon ambition, ils furent ſouvent vaincus & dépoſſédés de leurs États ; rétablis enſuite, ils n'en furent pas plus tranquilles. Leurs fréquentes rebellions excitèrent en France les plus cruelles guerres ; quelques-uns furent bannis, obligés de ſortir du Royaume & de paſſer en Eſpagne ; mais les diverſes criſes de revers qu'ils éprouvèrent, n'éteignirent point chez eux le déſir de régner ſur les Français.

Les Ducs, Comtes & Vicomtes, en faveur deſquels fut fait le démembrement de l'Aquitaine, & qui reçurent leur État en apanage, furent d'abord (dit l'*Hiſtoire de Languedoc*, tome I,) les Ducs de Gaſcogne, qui, étant les aînés, en eurent la principale partie à titre de Duché. Les autres furent les Comtes de Fezenſac, d'Aſtarac, d'Armagnac, de Pardiac, de Bigorre ; ceux des Marches de Gaſcogne, d'Agen, de Condom, de Gaure, de Paillas, les Vicomtes *de Béziers*, de Louvigny & de Soule ; ceux de Marſan, de Lomagne, de Fezenſaguet, de Béarn, d'Oléron, les Comtes *d'Aragon*, les Vicomtes de la Barthe. Tous ces Princes étoient de la Race de Mérovée, Roi de France, iſſus de Charibert, Roi d'Aquitaine, & de Toulouſe, frère de Dagobert ; Roi de toute la Monarchie Françaiſe, après Clotaire II, ſon père.

Ce grand nombre de Ducs, de Comtes & de Vicomtes, dont on vient de parler, ont poſſédé leur héritage, pendant pluſieurs ſiècles, avec pleine jouiſſance de tous les droits régaliens. Leur autorité & leur puiſſance ayant dégénéré par le partage qu'il a fallu faire dans les Familles particulières, leurs petits États ſont ſucceſſivement ſortis de leurs Races, & le grand nombre de rameaux qui ſubſiſtent encore en Gaſcogne, ont entièrement perdu l'éclat d'une ſi belle tige.

La Vicomté de *Terride* ou de *Gimoez* n'a point été démembrée du Royaume d'Aquitaine à titre d'aliénation ni de conquête, & ne peut l'avoir été que comme partie de ce grand État, pour être donnée en apanage à un Prince de la Race de ces Rois. On trouve dans les *Tabl. Généal.*, part. II, p. 296, les Vicomtes de Terride qualifiés *Princes de Verdun*. Ce pays faiſoit partie de leurs États, & eſt d'une grande étendue. La ville de Verdun ſur la Garonne en eſt la Capitale, & comprend dans ſon enceinte le quartier appelé *Rivière-Verdun*, qui forme aujourd'hui une Élection dans la Généralité d'Auch. La qualité de *Prince* que prenoient les Vicomtes de Terride, eſt une preuve de leur extraction ; car, comme l'a remarqué M. de Valois, *on donnoit bien pour lors la qualité de Prince aux grands Seigneurs ; mais on ne joignoit jamais cette qualité avec la Province ou le pays dont ils avoient le Gouvernement ; mais bien lorſqu'ils étoient de naiſſance Ducs, Comtes* ou *Vicomtes* (voy. l'*Hiſtoire du Languedoc*, tome I[er] note 83). Ainſi dès qu'on voit Eudes, Hu-

NOLT, VAIFRE, LOUP & leurs defcendants, qualifiés *Prince d'Aquitaine, de Gafcogne, d'Armagnac, de Verdun*, c'eft une preuve qu'ils reconnoiffoient en eux une origine Royale. Ce qui prouve encore une pareille origine en faveur des Vicomtes DE TERRIDE, c'eft qu'ils ont joui longtemps, dans leurs États, de tous les droits régaliens, comme les Vicomtes de Narbonne & autres. *Hift. de Lang.* tome II, p. 510. On ignore quel fut le premier Vicomte DE TERRIDE, mais celui depuis lequel on a une filiation fuivie (felon les *Tabl. Généal.* part. II, p. 296), eft :

I. FORTON-GUILLAUME, Vicomte de GIMOEZ ou DE TERRIDE, Prince de Verdun, qui vivoit dans le X[e] fiècle. Il fit une donation à l'Abbaye du Mas-Granier (Hugues en étant Abbé), le 7 Février 993, de quelques Terres fituées aux environs de cette Abbaye, bornées par le ruiffeau de Lambon, & les chemins publics qui conduifent de Grandfelve à Dieupentale, dit l'*Hift. de Lang.* tome II, p. 131, & aux preuves, p. 169. Il y fait mention de fon père, fans le nommer, & de fes ancêtres, apparemment Vicomtes comme lui ; & s'il eft permis de former des conjectures à cet égard, on pourroit penfer qu'ils eurent pour auteur REMISTAN, troifième fils d'EUDES, Duc d'Aquitaine, & frère de HUNOLT & de HATON. On ignore quel fut le partage de REMISTAN, & fi fon père lui laiffa quelque pays de l'Aquitaine en apanage. Il paroît avoir été un Seigneur puiffant, & fon père ne l'oublia pas fûrement dans le partage de fes Terres : on ne voit pas que le pays de Gimoez, qui en faifoit une partie confidérable & qui en fut démembré, ait pu l'être pour être donné à quelqu'autre qu'à fon fils REMISTAN. Le filence des Hiftoriens fur le partage de ce Prince & fur le démembrement du pays de Gimoez, en paroît une preuve.

En 765 REMISTAN, fuivant l'*Hiftoire des Maifons fouveraines*, tome III, p. 35, prit, contre fon neveu VAIFRE, le parti du Roi PÉPIN, qu'il alla joindre en France, & auquel il prêta ferment de fidélité auffi bien qu'à fes enfants. Le Roi, pour fe l'attacher, le combla de carreffes & de bienfaits, lui donna en bénéfice le Château d'Argenton dans le Berri, qu'il fit rebâtir & fortifier, avec la moitié du pays depuis la Loire jufqu'au Cher, à la charge de défendre ce Canton contre les entreprifes du Duc d'Aquitaine. Deux ans après, REMISTAN, honteux d'avoir contribué à la ruine de fa Famille, en abandonnant le parti de fon neveu, quitta le Berri où il commandoit fous les ordres du Roi, vint offrir fes fervices au Duc fon neveu, qui les accepta, & qui oubliant le paffé, le chargea du commandement de fes troupes. Fidèle à fes engagements, il fe mit à la tête des Gafcons, attaqua les François, & après les avoir battus en différentes occafions, tomba en embufcade, fut pris, mené & garotté, avec fon époufe, dans la ville de Saintes, au Roi PÉPIN, qui le fit condamner, comme criminel de Lèfe-Majefté, & pendre. Il eft vraifemblable qu'avant la mort de REMISTAN, VAIFRE s'étoit emparé de fes biens, ce qui engagea REMISTAN à abandonner ce que Pépin lui avoit donné. Sans doute que REMISTAN laiffa de fa femme des enfants, du moins les Hiftoriens ne difent pas le contraire, & il mourut en 767.

Quant au Vicomte FORTON-GUILLAUME, il eut pour femme *Rixende*, qui foufcrivit, avant les témoins, l'acte de donation, dont on a parlé ci-devant. De ce mariage vint :

II. RAYMOND-ARNAUD, Vicomte DE TERRIDE ou de Gimoez, Prince de Verdun, qui fit, le 6 Décembre 1071, donation à l'Abbaye du Mas-Granier (Raimond en étant Abbé), conjointement avec fon fils, & du confentement de fa femme, dont il ne dit pas le nom, & en préfence de Raimond, Évêque de Lectoure, & de Guillaume-Raimond de Savez, Prince, de fon héritage, appelé *Gaya*, qu'il poffédoit dans le territoire Touloufain. Le même RAIMOND-ARNAUD, ou fon fils, reftitua, en 1089, au même Monaftère, la quatrième partie de la Seigneurie du Mas, fituée fur la rive gauche de la Garonne, dans la partie du Diocèfe de Touloufe, qui dépend aujourd'hui de la Guyenne. Suivant les *Tabl. Généal.* part. II, p. 296, & l'*Hift. de Languedoc*, tome II, p. 227, & aux preuves, p. 280, il fut père de

III. ARNAUD-GAUSBERT, Vicomte DE TERRIDE ou de Gimoez, Prince de Verdun, qui fe dit fils de RAIMOND-ARNAUD, Prince de Verdun, dans un acte des Nones de Janvier, Férie 6[e], la veille de l'Épiphanie 1089, par lequel il donne à l'Abbaye du Mas-Granier (Bertrand en étant Abbé) la moitié de la Seigneurie d'Ochamfville, & d'une Églife appelée de *Siolio*, en préfence de Beranger de

Beſſencs, de Guillaume Bellot & d'Adon de Saveners. Le nom de ſa femme eſt ignoré, mais il en eut :

Gautier, qui ſuit;
Et une fille, nommée Judith, qui épouſa *Arnaud-Pons de Noé*, Ier du nom. Voy. MONTAUT.

IV. Gautier, Vicomte de Terride ou de Gimoez, Prince de Verdun, fut préſent, en 1138, avec Bernard, Comte de Comminges, & Roger, Comte de Foix, à l'acte ſolennel, par lequel Alphonſe, Comte de Toulouſe, renonça au droit qu'il pouvoit avoir à la dépouille des Évêques de Toulouſe après leur mort. Le Comte de Toulouſe fit cette renonciation un jour de Dimanche, en préſence du peuple, dans l'Égliſe Cathédrale de St.-Étienne, pendant la Meſſe du matin. Gautier, Vicomte de Terride, mourut vers 1161, laiſſant de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

1. Armand, qui ſuit;
2. Arnaud-Gausbert, dit de Terride, vivant en 1166, qui fit une donation à l'Abbaye de Belleperche. On ne connoît point le nom de ſa femme, mais il en eut
   Gautier, dit fils d'Arnaud-Gausbert, dans une donation qu'il fit à l'Abbaye de Grandſelve avec *Indie*, ſa femme, de tout ce qu'ils poſſédoient dans le territoire d'Albs & de Mairas, en 1187. On ignore s'il eut poſtérité.
3. Et Escarronne, épouſe de *Bernard Jourdain*, Seigneur de l'Isle-Jourdain, auquel elle porta en dot le bien qui lui avoit été donné depuis Margueſtau juſqu'à la Save, qui faiſoit partie de la Vicomté de Gimoez, & vraiſemblablement avec le Château. Gautier fut le premier qui diviſa ſes Terres, & en donna partie à ſa fille Escarronne, le reſte, avec Verdun, à Armand, ſon fils aîné, qui partagea auſſi ſes enfants, comme on le verra ci-après.

Nous obſerverons ici que *Jourdain*, Seigneur de l'Isle-Jourdain, fils de *Bernard Jourdain*, & d'Escarronne de Terride, partagea avec ſes trois fils, *Bernard, Bertrand* & *Othon-Bernard Jourdain*, la moitié de la Vicomté de Gimoez ou de Terride, qu'il avoit acquiſe d'Arnaud de Terride, dit *de Montaigu*, ſon couſin; & leurs deſcendants ſe qualifièrent *Vicomtes de Terride* ou *de Gimoez*, ce qui fait qu'on a confondu ces Seigneurs de l'*Isle-Jourdain* avec les anciens Vicomtes *de Terride*. Oyhenard, *Notitia utriuſque Vaſconiæ*, p. 536, après lui l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, tome II, p. 704; l'Auteur de l'*Hiſtoire générale de la Maiſon de Faudoas*, p. 34, & autres, ont cru que Gautier, Vicomte de Terride, fut le dernier de ſa race, que ſa fille Escarronne, qu'ils nomment auſſi Guillemette, mariée avec le Seigneur *de l'Isle-Jourdain*, lui avoit porté toute la Vicomté de Terride; & que tous les Vicomtes de Terride poſtérieurs étoient de la Maiſon de *l'Isle-Jourdain* : ce fait a été éclairci à la faveur des recherches qui ont été faites, en 1640, par le Sieur de la Forcade, Intendant de Gaston de Lomagne, Vicomte de Terride, Seigneur de Barinque, & par tout ce qu'on trouve à ce ſujet dans le tome III de l'*Hiſtoire générale de Languedoc*.

Une partie de la Vicomté de Gimoez, qui n'en pouvoit être que la quatrième tout au plus, reſta ſeulement dans la Maiſon de *l'Isle-Jourdain* juſqu'à *Jourdain*, IIe du nom, qui la vendit, en 1405, à Jean de Bourbon, Comte de Clermont. Celui-ci la revendit, en 1421, à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, IVe du nom, & elle paſſa à *Charlotte d'Armagnac-Nemours*, femme de *Charles de Rohan*, Seigneur de Gié, à qui elle en fit donation, par ſon teſtament du 12 Août 1504.

V. Armand, dit *de Verdun*, Vicomte de Terride, Prince de Verdun, aſſiſta, comme témoin, à une donation faite, le 23 Janvier 1161, à l'Abbaye de Grandſelve, où étant tombé malade, il donna à cette Abbaye, par acte du mois de Juillet ſuivant, du conſentement de ſes trois enfants, ce qu'il poſſédoit dans le lieu de Baſſeville. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

1. Bernard, qui ſuit;
2. Arnaud, dit *de Montaigu*, auquel ſon père donna cette Seigneurie, & la moitié de ce qu'il poſſédoit de la Vicomté de Gimoez ou de Terride : il mourut ſans poſtérité, & avoit vendu cette moitié de Gimoez ou de Terride, un Jeudi du mois de Mars 1195, à *Jourdain de l'Isle*, ſon couſin germain, fils de *Bernard Jourdain*, & de ſa tante Escarronne de Terride. *Cartul. de l'Isle-Jourdain* aux Archives de Montpellier, *Hiſt. de Lang.*, tome II, p. 600, note 42;
3. Et Guillaume, à qui ſon père donna la Seigneurie de Verdun, dont il porta le nom : il ne paroît pas qu'il ait été marié.

VI. Bernard de Terride, I[er] du nom, dit d'*Aſtafort*, Vicomte de Terride & de Gimoez, eut d'Armand, ſon père, par donation, avec partie de ce qu'il avoit de la Vicomté de Gimoez, la Seigneurie d'Aſtafort, dont il prit le nom, avec la qualité de *Vicomte* en partie de Gimoez. Son fils & ſon petit-fils portèrent auſſi le nom d'*Aſtafort*, avec la même qualité, peut-être pour ſe diſtinguer des Seigneurs de *l'Isle*, qui la prenoient auſſi avec le nom de *Terride*. Aſtafort eſt une Ville qui a 5 Paroiſſes dans ſa Juridiction, & elle eſt aujourd'hui de l'Élection de Condom, dans la Généralité d'Auch. Bernard d'Astafort eut de ſa femme, dont on ne connoît pas le nom,

Odon d'Astafort, qui ſuit ;
Et une fille, qui fut Comteſſe de Moncaup en Béarn, & qui donna, avec ſon frère, la moitié du Château & la dîme de Taxoères, à l'Abbaye de Saubalade en Béarn. Voy. l'*Hiſtoire de Béarn*, par M. de Marca, p. 500.

VII. Odon ou Othon d'Astafort, Vicomte de Terride ou de Gimoez, dit *de Terride* dans pluſieurs actes, donna, en 1195, à la ſollicitation de Gaſton, Vicomte de Béarn & Comte de Bigorre, & du conſentement de ſa ſœur, dite *Comteſſe de Moncaup*, la moitié de la dîme & Château de Taxoères, à l'Abbaye de Saubalade, Diocèſe de Leſcar. Bernard de Revigna, qui poſſédoit l'autre moitié de la même dîme & Château, la donna pareillement à la même Abbaye, en ſe retirant de la Cour de Caſtille. Cette donation fut confirmée, la même année, ſous l'Ormeau devant l'Égliſe de Moncaup. Odon de Terride fut préſent à un traité de paix fait entre le Comte de Toulouſe & le Comte de Foix, qui ſe liguèrent contre le Pape & le Roi. Ce traité contenoit 5 articles, par leſquels les deux Comtes réglèrent tous leurs intérêts, & il fut ſigné & juré ſur les ſaints Évangiles à Toulouſe, le 30 Septembre 1226, en préſence de Sicard de Montaut, Pons de Viellenave, Othon de Terride, Pons Azémar, Pierre de Durban, Bernard de Durfort, Arnaud de Villemur, Raimond de Aniort, Pierre de Fenouillet, Pierre-Roger de Mirepoix, Châtelain d'Aure, & pluſieurs autres rapportés par M. de Marca. On ne fait point le nom de la femme d'Odon de Terride, qui fut père de

VIII. Bernard d'Astafort, II[e] du nom, Chevalier, Vicomte de Terride ou de Gimoez en partie, qui épouſa *Alpaïs de l'Isle-Jourdain*, fille d'*Othon-Bernard*, dit *de Terride*, Vicomte de Gimoez en partie, mort en 1240, & de *Helys*, ſa femme ; & ſœur de *Raimond Jourdain de l'Isle*, Vicomte de Gimoez en partie, qui n'ayant point eu d'enfants de *Guillemette*, ſa femme, inſtitua ſon héritier univerſel, par ſon teſtament du 15 Août 1256, Odon de Terride, fils d'*Alpaïs*, ſa ſœur, & de Bernard d'Astafort ; & donna quelques maiſons, ſituées à Toulouſe, à Bernard, ſon fils naturel. Bernard d'Astafort fut le dernier de ſa Maiſon qui porta le nom d'Astafort. Il eut pour enfants :

1. Odon, qui ſuit;
2. Raimond-Hunaud, Prieur de Gohas ;
3. Et Bernard, Archiprêtre de Beaumont.

IX. Odon, dit de Terride, Vicomte de Terride & de Gimoez, inſtitué, comme on l'a dit, héritier de *Raimond Jourdain*, ſon oncle, frère de ſa mère, réunit ſur ſa tête la moitié de la Vicomté de Terride ou de Gimoez, dont ſon père jouiſſoit, avec la partie & le Château qui avoient été donnés à Escarronne de Terride, en la mariant avec *Bernard Jourdain*, Seigneur de l'Isle, & qui étoient venus à *Raimond Jourdain*, ſon oncle ; & auſſi avec la portion que celui-ci en avoit eue de ſon père, & qui faiſoit partie de celle qui avoit été vendue par Arnaud, dit *de Montaigu*, à *Jourdain de l'Isle*, en 1195. La poſtérité d'Odon a joui depuis du Château & de la Vicomté de Terride en entier, & n'a pas porté d'autre nom juſqu'à ce qu'elle fondit dans la Maiſon de *Lomagne*. Cet Odon de Terride fut préſent, avec Raimond des Prez, Viguier de Toulouſe, à la Charte, par laquelle Bertrand de Solomiac, Sénéchal de Toulouſe, donna des Coutumes à la nouvelle Baſtide de Solomiac, qu'il avoit fondée ſur la Garonne, dans l'étendue de ſa Sénéchauſſée & du Diocèſe de Lectoure, au mois de Juillet 1328. Cette Charte fut confirmée par Philippe, Comte de Valois, Régent des Royaumes de France & de Navarre, au mois de Mars 1329. *Tréſor des Chartes*, reg. 65, n° 20, & *Hiſt. de Lang.*, tome IV, p. 205. Odon eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

1. Bernard, qui fuit ;
2. Raimond, Seigneur de Penneville, Sénéchal du Comte de Foix, qui eut procuration de Roger de Foix, Évêque de Lavaur, frère de Gafton, Comte de Foix, au mois de Février 1339, pour rendre hommage en fon nom au Roi de Mayorque, pour la Seigneurie du Château de Son, & du pays de Donnezan, qui lui avoient été cédés par le Comte de Foix, fon frère. Le Seigneur de Terride eft qualifié *Damoifeau, Seigneur de Penneville,* dans cet acte, qui fut paffé à Avignon en la maifon d'habitation du Seigneur Évêque. *Chartes de Foix*, caiffe 10, & *Hift. de Lang.*, tome IV, p. 229. Les Hiftoriens de Languedoc donnent à Raimond de Terride le furnom de *Jourdain,* mais ils fe trompent : c'eft une inadvertance de ces favants auteurs. La qualité de *Seigneur de Penneville* que prenoit ce Raimond de Terride, eft le nom du terrain fur lequel eft bâti le Château de Terride, & qu'on a, par cette raifon, appelé quelquefois *le Château de Penneville ;*
3. Enard, qui, avec fon frère Raimond, obtint grâce du Roi, à la demande de Jeanne d'Artois, Comteffe de Foix, pour le meurtre qu'ils avoient commis, avec les autres Officiers du Comte de Foix, au Mas St.-Antonin, fur plufieurs perfonnes des gens de l'Évêque de Pamiers, en 1324. *Archives de Montpellier, Sénéchauffée de Carcaffonne*, reg. III, & *Hift. de Lang.*, tome IV, p. 205 ;

Et plufieurs filles, dont une fut mariée dans la Maifon de *Carmaing.* (*Hift. du Comtat Venaiffin*, par Pithon-Curt.)

X. Bernard de Terride, Vicomte de Terride & de Gimoez, eft qualifié *Damoifeau* dans l'acte d'hommage qu'il reçut, du vivant d'Odon, Vicomte de Terride, fon père, à Efcafany, le 10 Février 1328, de la Seigneurie de Seguenville, relevante de lui à caufe de fa Vicomté de Gimoez. Après la mort de fes père & mère, il époufa, par contrat paffé au Château de Faudoas le Mercredi 19 Novembre 1343, *Hélène de Faudoas,* fille de *Beraud,* Chevalier, Seigneur de Faudoas, & d'*Hélène de Balaguier.* A ce contrat affiftèrent Raimond-Hunaud de Terride, Prieur de Gohas, & Bernard de Terride, Archiprêtre de Beaumont, fes oncles paternels. *Hélène de Faudoas* eut pour dot la fomme de 3150 liv. de petits tournois. *Hift. Gén. de Faudoas,* p. 32. De ce mariage naquirent :

1. Bertrand, qui fuit ;
2. Bernard, qui combattit vaillamment à la bataille de Cocherel en Normandie, le 24 Mai 1364, fous les ordres de Bertrand du Guefclin, depuis Connétable de France. Bernard de Terride y fit prifonnier le Baftot de Mauléon, fon coufin, qui tenoit le parti des Anglais dans l'armée des Navarrois & des Gafcons, commandés par le Captal de Buch. Les Français défirent entièrement l'armée ennemie. Voy. Froiffart, vol. I, chap. 22, p. 272 & fuiv. Il paffa en Efpagne en 1395, avec le Comte de Foix, pour donner du fecours au Roi de Caftille contre les Portugais, & fut tué à la bataille de Juberot le 15 Août de la même année. Les Portugais eurent l'avantage dans cette journée, & il y fut fait un carnage horrible de tous les Français, felon Froiffart, vol. III, p. 60 & 61 ,
3. Et Isabeau, mariée à *Guillaume d'Andufe*, Seigneur de Florac.

Le Vicomte de Terride eut auffi

Un fils naturel, appelé *le Bâtard de Terride*, que le Duc d'Anjou retint auprès de lui, avec 50 hommes d'armes, pendant l'affemblée des Communes de Languedoc, tenue à Touloufe au mois de Mars 1369. Ce bâtard de Terride fut Capitaine dans la Compagnie d'Ordonnance de Bertrand, Sire de Terride, fon frère. *Hift. de Lang.*, tome IV, p. 340. Titres fcellés de Gaignières.

XI. Bertrand de Terride, Ier du nom, Vicomte de Terride & de Gimoez, Chevalier-Banneret, Sénéchal de Rouergue, dit le *Sire de Terride*, fe fignala dans les guerres contre les Anglais. On voit dans le Cabinet des Ordres du Roi, deux quittances de fes gages, l'une du 2 Octobre 1353, & l'autre du 10 Mai 1356, avec le fceau de fes armes, qui font *parti d'une herfe* ou *treillis, & de* 13 *befants, pofés* 3, 2, 3, 2, 2 *&* 1. Les anciens Seigneurs de Terride portoient pour armes *un treillis* ou *grille.* Elles fe voyent avec cette feule pièce fur le grand portail du Château de Terride. Bertrand y ajouta le *parti de* 13 *befants*. Voyez l'*Hift. Gén. de la Maifon de Faudoas,* p. 34. Les Seigneurs de Lomagne, devenus Vicomtes de Terride, portèrent ces armes écartelées *aux* 2 *&* 3 de celles de leur Maifon ; mais feulement avec *neuf befants, pofés* 3, 3, 2 *&* 1 ; *& au quatrième quartier, un lion avec neuf befants en orle,* qui font les armes *de Car-*

daillac. C'eſt ce qui ſe voit dans leur écuſſon qui pend au col d'un cerf en relief, poſé ſur la cheminée de la grand'ſalle du même Château de Terride.

Ledit BERTRAND DE TERRIDE ſervoit en Guyenne contre les Anglais en 1344. Il marcha, avec le Comte de Comminges, le Vicomte de Carmaing, le Vicomte de Villemeur, le Vicomte de Bruniquel, le Seigneur de Laborde & pluſieurs autres, avec leurs bannières, au ſecours des Français, qui avoient été ſurpris par les Anglais à Auberoche, près Libourne en Bourdelois, dans la nuit du 10 Août 1344. Leur valeur ne put point rétablir le déſordre des Français, ils furent tous tués ou faits priſonniers de guerre, dit Froiſſart, vol. I, chap. 108, p. 124. JEANNE D'ARTOIS, femme de Gaſton Ier, Comte de Foix, ayant obligé, par ſa mauvaiſe conduite, le Roi de France à la faire enfermer, fut transférée au Château de Lourdes le 1er Janvier 1348. Roger-Bernard de Foix, Vicomte de Caſtillon, ſon fils; Robert de Foix, Évêque de Lavaur, & Béranger de Montaut, Archidiacre de Lodève, travaillèrent à lui rendre la liberté. Elle ratifia les conditions qui lui furent impoſées au Château de Lourdes, au mois de Mai 1348, en préſence, entr'autres, de BERTRAND, Vicomte DE TERRIDE. *Chartes de Foix*, caiſſe 37; & *Hiſt. de Lang.*, tome IV, p. 243. Les Anglais ayant pénétré dans le Rouergue, le Sire DE TERRIDE eut ordre de marcher contre eux. Il leur donna bataille & fut battu : Raimond de Prohengues, Chevalier, de la Compagnie du Sire DE TERRIDE, y fut bleſſé, & y fit des pertes conſidérables; le Roi lui fit donner une ſomme d'argent pour l'en dédommager. Le Sire DE TERRIDE ne fut pas plus heureux, quelques jours après, à Madaillan en Agénois, où les Anglais eurent un ſecond avantage ſur lui : ces deux actions ſe paſſèrent, la première, le 18 Juin, & l'autre, le 12 Juillet 1354. Les Anglais allèrent mettre le ſiége devant la petite ville de Trie, au Diocèſe d'Auch, en 1356. Le Comte d'Armagnac, Lieutenant de Roi en Languedoc, envoya le Sire DE TERRIDE pour la défendre, & ordonna au Sénéchal de Beaucaire de lui amener 300 hommes d'armes nobles de ſa Sénéchauſſée. Il fit montre d'une Compagnie de 6 Chevaliers-Bacheliers, 41 Ecuyers & 6 Sergents à pied, à Villefranche de Rouergue, le 10 Août 1358; & fut fait priſonnier par le Comte de Foix en 1362, avec le Comte d'Armagnac : ces deux Comtes ſe firent longtemps la guerre, au ſujet d'une clauſe du teſtament de Gaſton, Vicomte de Béarn, leur beau-père, le dernier des Moncade, qui mourut avant 1291, laiſſant quatre filles : Conſtance, l'aînée, épouſa le fils du Roi d'Aragon, & mourut ſans enfants; la ſeconde, Marguerite, épouſa Roger-Bernard, Comte de Foix; & la troiſième, nommée Mathe, fut femme de Géraud, Comte d'Armagnac. Celle-ci ne fut pas contente du teſtament de ſon père, & ce fut le motif qui engagea le Comte d'Armagnac à déclarer la guerre au Comte de Foix. Froiſſard, & d'autres après lui, donnent une autre cauſe de cette guerre; il dit l'avoir appris d'un certain Chevalier de Foix, qui lui dit qu'elle venoit de ce que Gaſton de Béarn avoit fait la Comteſſe de Foix, ſa fille cadette, ſon héritière, au préjudice de la Comteſſe d'Armagnac, ſa fille aînée, ce qui eſt démontré faux par le teſtament de Gaſton, où l'on voit que la Comteſſe de Foix étoit aînée de la Comteſſe d'Armagnac. La guerre dura pendant près d'un ſiècle entre ces deux Maiſons. Les deux Comtes ſe donnèrent bataille le 5 Décembre 1362, à Launac près de l'Isle-Jourdain, & non près du Mont de Marſan, comme quelques-uns l'ont écrit. Les principaux Seigneurs qui marchèrent avec le Comte de Foix, furent le Comte de l'Isle-Jourdain, les Vicomtes de Cardonne, de Caſtelbon & de Couſerans, le Seigneur de Palliez & autres. Le Comte d'Armagnac étoit ſoutenu par le Sire DE TERRIDE, le Comte de Comminges, les Seigneurs de la Maiſon d'Albret, & pluſieurs autres. L'action fut vive & ſanglante. On combattit d'abord des deux côtés avec un égal avantage; mais enfin le Comte de Foix remporta une victoire complète. Le Comte d'Armagnac fut fait priſonnier avec 900 Seigneurs & Gentilshommes. Les plus diſtingués furent le Comte de Comminges, le Vicomte DE TERRIDE, le Comte de Montlezun, le Seigneur d'Albret & ſes frères, le Seigneur de Barbaſan, Bérard d'Albret, Seigneur de Ste-Baſeille; Géraud, ſon frère, Bérard d'Albret, Seigneur de Gironde, leur couſin, Jean d'Armagnac, Vicomte de Fezenſaguet, Jean de la Barthe, Seigneur de la Vallée d'Aure, le Seigneur de Pardaillan,

Arcius de Montesquiou, Garcion de Castel, Chevalier, le Seigneur de Fimarcon, Pierre de Montaut, Damoiseau, Berducat ou Perducat d'Albret, Chevalier, Morin d'Albret, dit *Besast*, & le Baron de la Lege. Le Comte de Foix eut plus d'un million de leur rançon. Le Sire DE TERRIDE lui donna, entr'autres choses, ses Terre de Moncaup & Montpezat en Béarn, avec faculté de les reprendre, moyennant certaine somme d'argent dont ils convinrent. Il fut commis, par le Duc d'Anjou, en 1368, pendant la guerre contre les Anglais, à la garde du Comté de Gaure, dont il le fit Capitaine général, avec 5 Chevaliers & 94 Ecuyers de sa Compagnie, & fut envoyé, en 1369, avec Gui d'Asay, Chevalier, pour traiter avec diverses Villes du Rouergue & du Quercy. Ces deux Seigneurs traitèrent, entr'autres, avec les habitants du Puy-la-Roque, qui se soumirent au Roi.

Le Sire DE TERRIDE mourut avant 1371, & avoit épousé, en 1361, *Éléonore de Levis*, fille de *Jean*, II° du nom, Seigneur de Mirepoix, & d'*Aliénor de Montaut*. Étant veuve, elle se remaria à *Nicolas de la Jugie*, Seigneur de Livier. De son premier mari elle eut :

1. BERTRAND, qui suit;
2. MARGUERITE, qui plaidoit, en 1407, contre Thibaut de Levis, son oncle, Seigneur de Livrac. Elle avoit épousé, en 1405, *Jourdain*, Comte *de l'Isle-Jourdain*, veuf de *Sibylle d'Astarac*. Le Comte *de l'Isle* n'eut point d'enfants de ces deux mariages, & fut le dernier de sa Maison. Il vendit ses Terres au Comte *de Clermont*, comme il a été dit au degré IV.

XII. BERTRAND DE TERRIDE, II° du nom, Vicomte de Terride & de Gimoez, rendit hommage au Roi CHARLES VI, en 1389, comme un de ses grands vassaux de la Sénéchaussée de Toulouse, pour ses Terres de Calonha, Terride, Viette, Casaux, Castelferrus, le Port de Belleperche, Pompignan, Dieupentale, Montvéguis, Montbarthier, la Bastide, S.-Pierre & Bressols. Il rendit cet hommage avec Philippe, Vicomte de Lautrec, Roger de Comminges, Vicomte de Bruniquel, Jourdain, Comte de l'Isle, le Vicomte de Caraman, & Olivier, Vicomte de Monclar. Il épousa *Rambaude d'Arpajon*, avec laquelle il vivoit en 1390. Elle étoit fille de *Bérenger*, II° du nom, Sire *d'Arpajon*, Vicomte de Lautrec, & de *Delphine de Roquefeuil*; & sœur de *Hugues*, Sire *d'Arpajon*, III° du nom, mari de *Jeanne de Séverac*; de *Bertrand d'Arpajon*, Grand-Prieur de Saint-Gilles; de *Guillaume*, Évêque de Cahors, & de *Ysinde d'Arpajon*, mariée, le 23 Novembre 1387, à *Gaston de Levis*, III° du nom, Seigneur de Léran. BERTRAND eut pour enfants :

BERNARD, qui suit;
Et ISABELLE, mariée 1° à GASTON DE LOMAGNE, Baron de Gimat, dernier de sa race, dont elle n'eut point d'enfants; & 2° à *Géraud de Ventadour*, II° du nom, Seigneur de Donzenac.

XIII. BERNARD DE TERRIDE, II° du nom, Vicomte de Terride & de Gimoez, dit le *Sire de Terride*, fut convoqué par le Roi CHARLES VII, pour assister à l'Assemblée des États de Languedoc, qui devoient se tenir à Espali près du Puy en Velay, au mois de Novembre 1424 ; & en 1425 pour les mêmes États. Il fut, le 28 Janvier 1425, du Conseil tenu à Toulouse par le Roi, au sujet de l'anticipation du terme du payement de l'aide qui lui avoit été accordée pour fournir aux frais de la guerre. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut, pour fille unique,

MARIE OU MARCIDE, qu'il institua son héritière par son testament du mois de Novembre 1431. Elle épousa *Jean-Roger de Comminges*, Vicomte de Couserans.

BERNARD DE TERRIDE eut aussi un fils naturel nommé

ODET, auquel il donna, par son testament, la Terre & Seigneurie de Dieupentale. On trouve une quittance de cet ODET, où il est signé en gascon *lo Bastar de Tarrida*. Il épousa *Catherine d'Audibert*, Dame du Claux & de Corbarieu près Montauban. Il en eut

MARIE qui épousa, 1° le 2 Juillet 1459, *Pierre Agrech*, Seigneur *de Saint-Michel*, au Diocèse de Rodès, dont elle n'eut point d'enfants ; 2° par contrat du 21 Janvier 1466, *Antoine de Pélégry*, Écuyer, Capitaine du Château de Milhau en Rouergue ; & 3° à l'âge de 50 ans, ODET DE LOMAGNE, Vicomte de Terride & de Gimoez, son cousin germain. N'ayant point eu d'enfants de ses trois maris, elle testa, en 1505, en

faveur de Gaston de Lomagne, fils puîné de son dernier mari;
Et Anne, mariée à *Raimond Engilbaut*, dont elle eut deux filles.

XIV. *Jean-Roger de Cominges*, Vicomte de Couserans, le fut aussi de Terride par sa femme, Marie ou Marcide Terride, qu'il épousa le 23 Novembre 1433. On le trouve sous le nom de *Terride*, avec la qualité de *Vicomte de Couserans*, établi par le Roi Charles VII, le 6 Mai 1437, Commandant en Languedoc, & pour garder les frontières de la Guyenne, avec 20 hommes d'armes & autant de trait. Il est mentionné dans un acte du 28 Mai 1440, par lequel le Roi, étant à Toulouse, ôta la charge de Sénéchal de cette Ville à Jacques de Chabannes, & la donna à Galobic de Panessac. *Jean-Roger de Comminges* mourut en 1445, laissant:

1. *Marthe-Rogère*, qui suit;
2. Et *Éléonore*, mariée, par contrat passé le 27 Juin 1441, à *Jean de Foix*, IIe du nom, Seigneur de Rabat. Elle eut pour son partage la Vicomté de Couserans. Les enfants sortis de ce mariage eurent de grands procès sur la succession de leur mère.

XV. *Marthe-Rogère de Comminges*, Vicomtesse de Terride, de Gimoez & de Couserans, porta ces Terres à Odet de Lomagne, Seigneur de Fimarcon, de Donzenac, & Sénéchal d'Agénois, qu'elle épousa, par contrat du 5 Décembre 1427. Il rendit hommage, pour sa femme, le 10 Décembre 1445, des Vicomtés de Couserans, de Terride & de Gimoez, & avoit traité ci-devant, par échange du mois de Janvier 1442, avec Bernard, Comte d'Armagnac, qui lui donna la Terre des Angles en Bigorre pour celle de Montagnac, qu'il retira, par autre traité du 22 Janvier 1443, en donnant celle de Donzenac. Il vendit, le 26 Octobre 1454, à Jean, Comte d'Armagnac, tous les droits qu'il avoit au Comté de Pardiac, & qui lui étoient échus tant des successions légales que des dispositions faites par Arnaud-Guilhem, Comte de Pardiac, avec Géraude de Montlezun, sa sœur, bisaïeule du Seigneur de Fimarcon, moyennant la Terre de Montagu en Armagnac, que ce Comte lui donna. Il fit son testament, le 17 Septembre 1478, en son Château de St.-Girons, choisit sa sépulture dans l'Église Collégiale des Chanoines de Romieu, s'il mouroit dans sa Terre de Fimarcon, & dans celle des Frères Prêcheurs de St.-Girons, s'il mouroit dans sa Vicomté de Couserans. Par ce même testament il laisse l'administration de ses biens à *Marche-Rogère de Comminges*, son épouse, donne à Odet, son second fils, les Vicomtés de Terride & de Gimoez avec ses appartenances, tant deçà que de-là la Garonne, comme aussi les droits qu'il avoit sur les Terres de Castelmayran & du Seigneur de Faudoas, avec celle de Pellemouton & de Pelleporc, & une partie de celle de Séguenville; il donne à Gilles, son troisième fils, la Terre de Montagnac, & les droits qu'il a à Peyborrosse, Calignac, la Mothe, Mauléon, Terrebren, Montaigu en Armagnac, Astafort, & la Baronnie des Angles en Bigorre; fait héritier universel Jean de Lomagne, son fils aîné, lui substitue Odet, son second fils, & à celui-ci Gilles, son troisième. Sa femme testa le même jour que lui, & confirma la donation faite par son mari à Odet, son second fils, des Vicomtés de Terride & de Gimoez. Voy. LOMAGNE.

TERRIER, en Franche-Comté. Quentin Terrier, Seigneur de Monciel, Chevalier d'Honneur honoraire à la Chambre & Cour des Comptes, Aides & Finances du Comté de Bourgogne, a obtenu, par Lettres du mois de Novembre 1740, que les Terres de Monciel, Parcey & de Vaudrey, fussent érigées en *Marquisat*, sous le nom de Monciel. Il laissa

Claude-François Terrier, Marquis de Monciel, marié à *Charlotte-Félicité de Rochefort d'Ally de Saint-Point*, née le 21 Décembre 1677, dont

Claude-François Terrier, Marquis de Monciel, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Vieuville, Cavalerie, Ministre du Roi auprès du Duc de Wurtemberg, qui épousa, le 22 Mars 1753, *Marie-Thérèse-Gabrielle de Raousset*, fille de *Simon-Joseph*, Marquis de Seillons, & de *Marie-Charlotte de la Roche-Fontenilles*. (*Tabl. généal.*, part. IV, p. 229, & part. VI, p. 32.)

Les armes: *de gueules, à trois gerbes de blé d'or liées d'argent.*

TERRIER (le), Écuyer, Sieur de Montigny, en Normandie, Élection de Coutances Famille qui porte pour armes: *d'azur, à*

trois pals engrêlés d'or, au chef coufu de gueules, chargé de deux molettes d'argent.

TERRIER (LE) : *de gueules, à 3 fafces ondées d'or furmontées de 2 molettes du même.*

* TERSSAC, Terre & Seigneurie en Quercy, qui a été poffédée, pendant plus de trois fiècles, par la maifon de FAYDIT ou FEYDIT, originaire du bas Limoufin.

TERTRE (DU), Famille d'Anjou. RENÉ, IIe du nom, Écuyer, Seigneur DU TERTRE, de Mée, Sancé & de la Gaftenellière, &c., fut maintenu dans fa nobleffe depuis 1434, par ordonnance de M. Voifin de la Noiraye, Commiffaire départi dans la Généralité de Tours. Il époufa, le 8 Juin 1649, *Jeanne Lanier*, dont, entr'autres enfants,

1. RENÉ, qui fuit ;
2. Et PAUL, auteur de la branche des Seigneurs de *Sancé*, rapportée ci-après.

RENÉ, IIIe du nom, Écuyer, Seigneur DU TERTRE, de Mée, époufa, le 10 Février 1676, *Charlotte de la Porte*, & eut

RENÉ, IVe du nom, Seigneur DU TERTRE, de Mée, baptifé le 5 Juin 1691, reçu Page du Roi en 1707.

BRANCHE
des Seigneurs de SANCÉ.

PAUL DU TERTRE (fils puîné de RENÉ II), Écuyer, Seigneur de Sancé, fit hommage de cette Terre en 1692, à M. de Bailleul comme Seigneur & Marquis de Château-Gontier, & époufa, le 10 Décembre 1683, *Bernardine Bionneau*, dont il eut

JEAN-BAPTISTE DU TERTRE, Écuyer, Seigneur de Sancé & de Baubigné, marié, le 9 Septembre 1722, à *Renée-Gabrielle Trochon*, dont

RENÉE-CATHERINE-JEANNE, née le 3 Mars 1725, reçue à St-Cyr le 27 Mai 1733. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, Reg. Ier, part. II, p. 356.)

Les armes : *d'argent, à un lion de fable, armé, lampaffé & couronné de gueules.*

TERTRE (DU), en Normandie, Élection de Valognes ; Famille qui porte pour armes : *d'azur, à deux tourterelles d'argent, accompagnées de trois étoiles d'or en chef, & d'un croiffant du même en pointe.*

* TERTRE (DU) ou DUTERTRE, dans le Boulonais, ancienne & noble famille originaire de ladite Province, qui poffédoit dès le XIe fiècle le fief noble *du Tertre*, auquel on ne fait fi elle a donné fon nom, ou s'il le lui a donné. Il eft fitué dans la Paroiffe de Bourfin, qu'elle poffédoit également dans le même temps ; ce qui donne lieu de croire que ce fief auroit été érigé par cette famille qui lui a donné fon nom, lorfqu'elle y fit bâtir le château qu'elle a toujours habité jufqu'en l'an 1600, ou environ.

Les ravages que les Anglais ont faits dans le Boulonais pendant le temps qu'ils en étoient poffeffeurs, jufqu'en 1550 que cette Province fut rendue à la France, ont ravi à cette Famille, comme à beaucoup d'autres, les titres précieux de leur ancienneté. Ce qu'il y a de certain, c'eft que d'après les plus exactes recherches dans les Archives de la Province, on voit que le fief *du Tertre* n'étoit pas poffédé avant & depuis 1190 par une autre famille que par celle de ce nom, qui y a toujours fait fa demeure ; & que l'aîné de cette Maifon y poffède encore aujourd'hui des Domaines confidérables provenant de la fucceffion de fes pères.

L'alliance que fit JEAN DUTERTRE, en 1370, avec *Jeanne de Bournonville* (Maifon déjà illuftre dans ce temps), jointe aux qualités d'Écuyer, de Seigneur du Tertre, de Bourfin & de Vicomte de Fiennes, qu'il prenoit alors, y fuppléent, puifque cela prouve évidemment que ceux de ce nom paffoient alors pour *nobles d'ancienne race*, & defcendants de DANIEL DUTERTRE, reconnu comme noble dès 1190.

En effet, DANIEL DUTERTRE, Écuyer, Seigneur du Tertre, vivoit en 1190 ; c'eft ce qui paroît par une donation que fit Baudouin, Grand Écuyer du Boulonais, du confentement de Regnault, Comte de Boulogne, à l'Abbaye de Beaulieu, diftante d'une lieue des Terres du Tertre & de Bourfin, le 5 Juin 1190, en préfence de fes Gentilshommes du pays, dont il fut le cinquième appelé, ainfi que dans l'acte de confirmation de cette donation faite le même jour par ce

Regnault, Ide, ſa femme, & ſes enfants. Cette Charte, qui eſt en latin, commence par ces mots : *Notum ſit omnibus tam futuris quam præſentibus, quod ego Balduinus*, &c.

Christophe Dutertre, Ier du nom, Écuyer, Seigneur du Tertre & de Bourſin, vivoit en 1280, ce qui eſt prouvé par un contrat d'arrentement en parchemin de 3 meſures de terre ſituées audit Bourſin, en date du 15 Mars 1280, ſcellé de 3 ſceaux.

I. Jean Dutertre, Écuyer, Seigneur du Tertre & de Bourſin, Vicomte de Fiennes, dit Carpentier (*Hiſtoire du Cambréſis*, part. III, page 308, à l'article de Bournonville), vivoit en 1350, & tenoit ſa Vicomté de Fiennes de la Seigneurie de Fiennes, par un *chapeau de roſe de reconnoiſſance*, par chacun an au jour du Saint-Sacrement : c'eſt ce qu'on lit dans les titres de cette Seigneurie. Il épouſa, en 1370, *Jeanne de Bournonville*, fille de Sire *Jean de Bournonville*, dit *à la Barbe*, Chevalier, Seigneur de Rinxent, & de *Maſine de Melle*, dont :

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Et Martin, Écuyer, Seigneur d'Eſclemy, mort ſans poſtérité. Il paroît, par la Généalogie de la Maiſon d'*Iſque*, que ce Jean Dutertre avoit une ſœur nommée *Dely de Bourſin*, qui épouſa, vers 1370, *Anſelme d'Ordre* dont vint *Jeanne d'Ordre*, alliée en 1396 avec *Colard d'Iſque*, Écuyer Seigneur dudit lieu.

II. Guillaume Dutertre, Ier du nom, Écuyer, Seigneur du Tertre & de Bourſin, Hardingheng, Embrocq, Vicomte de Fiennes, & Écuyer des Ordonnances du Roi, vivoit en 1390, & ſervoit en cette qualité ſous la bannière de Meſſire Alain de Longueval, Chevalier Bachelier lors de la montre faite à Boulogne le 8 Septembre 1411. Il épouſa *Marguerite de Bernieulle*, Dame de Veſtrethun, fille de Sire *Jean de Bernieulle*, Seigneur de Marguinghen, la Mothe & Delcuze, dont :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Catherine, alliée à *Faurtes de Coupe*, Écuyer, Seigneur de Pantey;
3. Et Jacqueline, mariée à *Thomas de Bernamont*, Écuyer, Seigneur dudit lieu.

III. Guillaume Dutertre, IIe du nom, dit *Galois*, Écuyer, Seigneur du Tertre, de Bourſin, Hardingheng, Embrocq, Eſclemy, Veſtrethun, & Vicomte de Fiennes, eut en don de Martin Dutertre, Écuyer, ſon oncle, par contrat paſſé le 22 Avril 1468, & ſcellé de 7 ſceaux, la Terre d'Eſclemy, en faveur du mariage qu'il alloit contracter, & paya le 27 des mêmes mois & an, à Meſſire Jacques de Sempy, Baron d'Ordre, le relief qu'il lui devoit à cauſe de ſes terres & nobles tenements de celle du Tertre & de Bourſin. Il prouva ſa nobleſſe en 1468, ainſi qu'il eſt rapporté par Haudiquet de Blancourt dans ſon Nobiliaire de Picardie, & épouſa, le 19 Mai 1468 (aſſiſté de ſes père & mère qui lui donnèrent les Terres du Tertre, de Bourſin, d'Hardingheng, d'Embrocq, & la Vicomté de Fiennes & pays ès environs), *Marguerite de Nœufveru*, fille aînée de *Lambert*, Écuyer. Il vivoit encore en 1483, ſuivant un contrat du 12 Juin de cette année, par lequel il arrenta le Domaine utile, appartenant à ladite Vicomté de Fiennes, moyennant 40 ſols pariſis de rente de fonds, payable à lui, ſes hoirs & ayants cauſe, chaque année, au jour de St.-Remi, avec relief quand le cas écherroit, au profit de Jean Salmon, demeurant à Fiennes, *ſans préjudice toutefois*, y eſt-il dit, *à plus grand droit, Seigneurie & prérogatif, que je prétends avoir à cauſe de madite Vicomté, en témoing de vérification des choſes ſuſdites, j'ai* Guillaume *deſſus nommé, mis mon ſcel armorié de mes armes à ces préſentes Lettres de rattification avec mon ſeing manuel le 12 Juin* 1483, &c. Ses enfants furent :

1. Lambert, qui ſuit ;
2. Jacques, Écuyer, Seigneur d'Eſclemy, d'Anguerand & d'Heſdigneulle, Lieutenant-Général du Boulonais, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après ;
3. Adrien, Prêtre & Prieur de l'Abbaye de Notre-Dame de Licque ;
4. Marguerite, mariée à *Philippe de Sempy*, Écuyer, Seigneur de la Loze;
5. Isabeau, mariée par contrat paſſé le 21 Janvier 1507, en préſence & aſſiſtée de ſes père & mère, frères & ſœurs, à *Flour de Calonne*, Écuyer, Seigneur de Leulinghen, fils de *Jean ;*
6. Et Catherine, femme 1° de *Jean Navet*, Écuyer, & 2° d'*Enguerrand d'Heſdigneulle*, Écuyer, Seigneur de Bertonlaire.

IV. Lambert Dutertre, Ier du nom, Écuyer, Seigneur du Tertre, de Bourſin, de

Veſtrethun, Hardingheng, Embrocq, Vicomte de Fiennes, homme d'armes des Ordonnances du Roi, ſervoit en cette qualité avec ſon fils, ſuivant une montre faite à Boulogne en 1527, de la troupe du Sire de la Fayette. Il épouſa 1° *Jeanne de Marle*, fille de Sire *Nicolas*, Baron de Long; & 2° *Marie de Fretin*. Dans un dénombrement rendu au Roi le 29 Juillet 1521, par Sire Jacques de Luxembourg, à cauſe de ſa Terre de Fiennes, ce Seigneur déclare que ledit Lambert Dutertre, Écuyer, Seigneur du Tertre & de Bourſin, & Vicomte de Fiennes, tient de lui ſix nobles Fiefs, &c., Lambert Dutertre, par ſon teſtament, fit donation aux trois enfants de ſa ſeconde femme du quint-datif à prendre ſur tous les biens qu'il laiſſe à ſon fils aîné du premier lit. De ſon premier mariage naquirent :

1. Gallas, qui ſuit;
2. Jacques, dit *de Marle*, Écuyer, Seigneur de Veſtrethun, marié ſans enfants à *Antoinette Beaudelle*. Il vendit, du conſentement de ſon frère aîné, 1° par contrat paſſé à Boulogne le 15 Mars 1524, pluſieurs parties de biens à lui échues de ſon grand-père Sire *Nicolas de Marle* ; 2° par autre contrat paſſé à Boulogne le 20 Septembre 1527, pluſieurs parties de rente; & 3° par un autre contrat paſſé le 21 Juin 1546, auſſi pluſieurs parties de rente.

Du ſecond lit vinrent :

3. François, Chanoine du Chapitre de Notre-Dame de Boulogne, qui fit ſon teſtament par-devant Bontems & Philippe Cothereau, Notaires Royaux au Châtelet de Paris, le 23 Février 1573, par lequel il fait différents legs à *Marie Regnault*, veuve de Gallas, ſon frère conſanguin; à *Anne d'Ingneville*, ſa petite-nièce; à Jean Dutertre, ſon neveu, fils d'Antoine; à un autre Jean Dutertre, ſon neveu, fils dudit Gallas & de ladite *Regnault* ; à François Dutertre, auſſi ſon neveu, & à Marguerite Dutertre, ſa nièce, fils & fille de Gallas, & donne le ſurplus de ſes biens aux pauvres ;
4. Antoine, Écuyer, qui plaidoit avec ſon frère aîné, ſuivant une Sentence rendue en la Sénéchauſſée de Boulogne le 5 Mars 1553, pour ſon quint ſur la Vicomté de Fiennes, & pluſieurs fiefs ſitués à Hardingheng & autres lieux, provenants de la ſucceſſion de Lambert Dutertre, leur père. Il eſt qualifié *Écuyer & homme d'armes des ordonnances du Roi*, dans la revue de la Troupe du Sire de la Fayette, de 1565. Il tranſigea par acte paſſé à Boulogne le 13 Février 1561, avec Jacqueline Dutertre, veuve de *Philippe d'Ingneville*, Écuyer, Seigneur de Herſelaine, & épouſa *Iſabeau d'Ingneville*, veuve en premières noces de *Pierre Breſdouilles*, Écuyer, Seigneur de Neuvillette, & ſœur aînée de *Philippe d'Ingneville*, Écuyer, Seigneur de Herſelaine, dont il eut trois fils nommés Jean-François, Charles & Jean. L'aîné & le dernier ſont rappelés dans le teſtament de leur oncle (François Dutertre) du 23 Février 1573. Ils moururent tous ſans poſtérité. Jean avoit épouſé *Suſanne de Thubeauville*, Dame de Hercheval, & fille de *Claude de Thubeauville*, Écuyer, Seigneur de la Rivière, & de *Marguerite le Merchier*, Dame de Hercheval;
5. Et Jean, Écuyer, nommé dans le teſtament de ſon père, & mort ſans alliance peu après.

V. Gallas Dutertre, Seigneur du Tertre, Bourſin, Cambronne, Neufchâtel, Vicomte de Fiennes, qui plaidoit, comme on l'a dit, avec Antoine, ſon frère, en 1553, épouſa 1° *Enceline de Croix*; & 2° le 1er Juin 1552, *Marie Regnault*, veuve de lui en 1559, ſuivant une Sentence rendue en la Sénéchauſſée de Boulogne le 14 Novembre de cette même année, qui lui adjuge, comme ſa veuve, le tiers à prendre ſur tous les biens de ſon mari, échus à Jacqueline Dutertre, Dame de Wavrand, qu'il avoit reconnue pour ſon héritière avant ſon ſecond mariage. Les enfants du premier lit furent :

1. Jacqueline, mariée 1° à *Philippe d'Ingneville*, Écuyer, Seigneur de Herſelaine ; & 2° à *Charles de Wavrand*, Écuyer, Seigneur de Sequere. Elle tranſigea 1° par acte paſſé devant Jean-Jacques de Thiembronne, Notaire à Boulogne, l'an 1559, avec Antoine Dutertre, ſon oncle, qui plaidoit pour ſon quint ſur tous les biens de feu Lambert, ſon père, aïeul de ladite Dame ; & 2° avec le même pour ce ſujet par un autre acte paſſé devant Briſſard & du Buis, Notaires Royaux à Boulogne, le 13 Février 1561 ;
2. Et Michelle, morte ſans alliance.

Du ſecond lit vinrent :

3. Jean, qui ſuit;
4. Antoine, Écuyer, mort ſans alliance ;

5. Et MARGUERITE, nommée dans le teftament de FRANÇOIS DUTERTRE, fon oncle.

VI. JEAN DUTERTRE, II[e] du nom, Écuyer, Seigneur du Tertre, Bourfin & autres lieux, obtint un Arrêt du Parlement de Paris le 12 Janvier 1577, contre *Charles de Wavrand*, fon beau-frère, mari de JACQUELINE DUTERTRE, fa fœur, qui leur adjuge la partie des biens qui devoit leur revenir de l'héritage de GALLAS DUTERTRE, leur père commun : il tranfigea enfuite avec les mêmes par Sentence arbitrale donnée à Montreuil le 15 Mars 1578, afin de terminer les difficultés furvenues entr'eux pour l'héritage de LAMBERT DUTERTRE, Écuyer, leur grand-père commun. Il eft qualifié noble homme, Écuyer, Seigneur du Tertre, Bourfin, &c., dans différents actes des 15 Mars 1558, 4 Novembre 1581, 15 Février 1582, 4 Août 1583, 9 Juin & 4 Septembre 1586, 21 Avril & 4 Décembre 1587. Il époufa, par contrat paffé le 3 Juillet 1582, *Marguerite du Mefghen*, fille de *Louis*, Écuyer, Seigneur du Breucq, & de Dame *Marie de Long-Foffé*, Dame de la Salle & de Mazure ; & tefta le 8 Avril 1590. Sa veuve ayant le gouvernement de fes enfants, tranfigea à Boulogne le 23 Janvier 1591, avec JACQUES DUTERTRE, Écuyer, Seigneur d'Efcoeuffant, du Miny & autres lieux, pour plufieurs parties de cenfives, & fe remaria à *Antoine de Saint-Martin*, Écuyer, Seigneur du Traye. Elle tefta en faveur de fes enfants du premier lit, par acte paffé à Boulogne le 30 Juin 1623. Les enfants de fon premier mari furent :

1. ESDRASSE, qui fuit ;
2. JEAN, Écuyer, Seigneur de Montjardin & de la Vienne, nommé avec fon père dans un contrat d'acquifition du 21 Avril 1587, & une quittance du 4 Décembre fuivant. Il tranfigea conjointement avec fon frère aîné & fa fœur, par acte paffé à Boulogne le 12 Décembre 1600, & avec *Marguerite du Mefghen*, leur mère, lors femme en fecondes noces d'*Antoine de Saint-Martin*, Écuyer, Seigneur du Traye, préfent audit acte fur leurs droits refpectifs. Il fit donation par acte paffé à Boulogne le 17 Novembre 1634, à ESDRASSE DUTERTRE, fon frère aîné, de fa Terre & Seigneurie de la Vienne, & tefta le 15 Novembre 1648 ;
3. LOUIS, Écuyer, mort jeune ;
4. Et MARIE, nommée avec fes 3 frères dans le teftament de fa mère du 30 Juin 1623.

VII. ESDRASSE DUTERTRE, Écuyer, Seigneur du Tertre, de Bourfin, ainfi qualifié dans une tranfaction du 12 Décembre 1600, fuivant un procès-verbal d'une affemblée des troits États de la Province du Boulonnais, tenue à Boulogne le 5 Décembre 1628, fut député à la Cour par le Corps de la Nobleffe. Il époufa par contrat paffé à Defvre le 14 Février 1608, affifté de fa mère, de fon beau-père, & de plufieurs autres parents & amis, *Adrienne de Lapature*, fille de Meffire *Jean*, Écuyer, Baron de Courfet, & de *Jeanne Dubois*, fa veuve, femme en fecondes noces de *François du Blaifel*, Écuyer, Seigneur dudit lieu. De ce mariage vinrent :

1. MICHEL, Écuyer, mort fans alliance ;
2. GABRIEL, Ecuyer, auffi mort fans alliance ;
3. LOUIS, qui fuit ;
4. ROBERT, Écuyer, Seigneur de Colhaut & de la Vienne, Capitaine & Major de Cavalerie au Régiment de Montecler ; depuis Lieutenant-Colonel de Cavalerie au Régiment du Baron de Rivière, par commiffion du 4 Novembre 1658, qui mourut fans enfants de fon mariage avec *Marguerite Fifet*, tefta le 21 Juin 1686, & voulut être enterré dans l'Églife des Carmes de la ville d'Ardre, où fon Service fut chanté conformément à la fondation que lui & fa femme y avoient faite ;
5. FRANÇOIS, Écuyer, Seigneur de Normaftre & de la Heftray, Capitaine d'une Compagnie de Chevau-Légers au Régiment d'Hocquincourt. On a de lui la copie d'un Placet qu'il préfenta à Sa Majefté, dans lequel il expofe qu'il eft un de fes plus anciens & zélés Serviteurs ; qu'il s'eft trouvé à 2 batailles rangées, à 9 combats confidérables, à 36 fiéges, & notamment à celui de Barcelone, où il refta enfermé pendant 16 mois ; qu'il a été bleffé fept fois très-dangereufement, & qu'il fupplie Sa Majefté de lui accorder un grade fupérieur ;
6. 7. & 8. MARIE, SUSANNE & ADRIENNE.

VIII. LOUIS DUTERTRE, Chevalier, Seigneur du Tertre, Beauvalle, Rond, Cobrique & autres lieux, Capitaine & Major de Cavalerie au Régiment d'Aumont, puis Meftre de Camp Colonel, époufa par contrat paffé à Defvre le 17 Septembre 1649, *Marie de Monchy*, fille de Meffire *Antoine*, Chevalier, Seigneur de St.-Martin, Nofroy & Cavron, & de *Charlotte de Broully*, fa pre-

mière femme. Il fut déclaré *noble & issu d'ancienne race & lignée*, & comme tel déchargé de toutes assignations données à cet effet, à la requête de Thomas Bousseau, Traitant, & confirmé en ladite qualité lui & sa postérité, par Arrêt de la Cour des Aides de Paris du 28 Avril 1664. Il fut encore maintenu dans sa noblesse d'*ancienne extraction*, & comme tel déchargé des poursuites faites aussi contre lui à la requête de Claude Marchand, autre Traitant, par jugement de M. Jérôme Bignon, Intendant d'Amiens, le 11 Décembre 1697. Ses enfants furent :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. ESDRASSE, Seigneur de Cobrique, de Rond, &c., qui transigea par acte passé à Boulogne le 13 Mai 1693, avec son frère aîné & ses sœurs, pour raison de la succession de défunt ROBERT DUTERTRE, Chevalier, Seigneur de Colhaut, leur oncle, dont ils étoient légataires. Il épousa *Madeleine de Mondinier*, fille de *Claude*, Écuyer, Seigneur de Varenne, dont

   JEAN, Chevalier, Seigneur de Cobrique, de Rond & de Francalleux, qui n'a pas eu d'enfants. Il avoit épousé en 1757 *Marie-Marguerite-Antoinette de Framery du Pire*, fille de *Gabriel-Antoine*, Écuyer, Seigneur du Pire & de Sangatte.
3. NICOLAS, Chanoine du Chapitre de Luzarches ;
4. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Beauvalle, marié à *Marie-Claire Çostille*, dont il a laissé pour fils unique

   NICOLAS-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Beauvalle.
5. LOUISE, femme de *Louis de la Roque*, Écuyer, Seigneur de Quenbremont, dont postérité ;
6. GENEVIÈVE, mariée sans enfants à *Charles de Campagne*, Écuyer, Seigneur du Tray ;
7. MARIE, aussi femme sans enfants de *Pierre le Charpentier*, Écuyer, Seigneur de Longchamp ;
8. & 9. ANNE & CHARLOTTE, nommées avec leurs frères & sœurs dans une transaction du 13 Mai 1693.

IX. ANTOINE DUTERTRE, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Beauvalle, la Vienne, Colhaut, Barisel, Estoquette, Cavron & autres lieux, premier Capitaine des Gardes de S. A. E. de Cologne, épousa, par contrat passé à Montreuil le 1er Décembre 1685, noble JACQUELINE DUTERTRE, sa parente, Dame du Meny, Escoeuffant, Lacre, Raulers, Nielle & de la Mothe, fille & héritière de Messire AMBROISE, Ier du nom, Chevalier, Seigneur desdits lieux, Lieutenant-Colonel du Régiment de Schulemberg, & de *Bonne-Françoise de Cavrelle*. Sa femme, après sa mort, fut maintenue dans sa noblesse, & reconnue pour *noble & issue d'ancienne race*, par jugement de M. de Bernage, Intendant d'Amiens, rendu le 4 Septembre 1715. Leurs enfants sont :

1. AUGUSTIN, qui fuit ;
2. ANTOINE, auteur du premier rameau rapporté ci-après ;
3. AMBROISE-FRANÇOIS-LOUIS-ANTOINE, auteur du second, aussi rapporté ci-après ;
4. CLAUDE, Chevalier, Seigneur de Louvigny, Mousquetaire du Roi, mort sans alliance ;
5. PHILIPPE, auteur du troisième rameau, mentionné ci-après ;
6. TIMOLÉON, auteur du quatrième, dont il sera parlé ensuite ;
7. JEAN-JACQUES, auteur du cinquième rameau, rapporté à son rang ;
8. MARIE, femme d'*Henri des Lion*, Écuyer, Seigneur de Theuville ;
9. JACQUELINE, mariée à *Anne de Guiselin*, Chevalier, Seigneur de l'Épinoy ;
10. Et MARIE-THÉRÈSE, femme 1° d'*Adrien de Bigand*, Écuyer, Seigneur de Thubeauville ; & 2° de N... *de Mailly*, Chevalier, Seigneur de Menty, dont elle n'eut point d'enfants.

X. AUGUSTIN DUTERTRE, Ier du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Lacre, Raulers, Nielle, la Mothe, Estoquette, Colhaut, Cobrique, Barisel, Cavron & autres lieux, épousa, par contrat passé à Hemont le 8 Mai 1719, contrôlé à Hesdin le 23 Novembre 1726, & la minute déposée au Greffe de cette Ville, noble *Marie-Antoinette-Alexandrine de Créquy*, fille aînée de puissant Seigneur *Henri-Alexandre*, Chevalier, Marquis de Hemont, Baron de Bernieulles, Vicomte de Rue, Seigneur de Wicquinhen, Canaple, &c., & de puissante Dame *Marie-Charlotte de Mannay*, & sœur de *Louis-Marie*, & de *Robert de Créquy*, Chevalier, non profès de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem. De ce mariage sont nés :

1. ROBERT-AUGUSTIN-ALEXANDRE, Chevalier, Capitaine de Cavalerie au Régiment de

Royal-Rouffillon, mort fans alliance le 24 Juillet 1749;

2. Marc-Antoine-Augustin, Docteur de Sorbonne, Chanoine de la Cathédrale de Notre-Dame de Boulogne, mort le 6 Octobre 1765;
3. Louis-Alexandre, qui fuit;
4. Et François-Alexandre, premier Page du Roi dans fa Petite Écurie, puis Capitaine de Cavalerie au Régiment de Lenoncourt, tué à la bataille de Crevelt le 23 Juin 1758.

XI. Louis-Alexandre Dutertre, Chevalier, Seigneur & Vicomte en partie des mêmes lieux, Seigneur de Lacre, Raulers, Nielle, la Mothe, Beaufoffé, Eftoquette, Colhaut, Cobrique, Barifel, Cavron, Francalleux, la Cour, &c., Capitaine-Major d'Infanterie par commiffion du Roi du 6 Juin 1758, a époufé, par contrat paffé à Montreuil-fur-Mer, le 3 Septembre 1768, Marie-Agathe-Susanne-Louise Dutertre, fille de Meffire Timoléon Dutertre, Chevalier, Seigneur d'Efcoeuffant, Louvigny, Rouvigny, Preurette, Trois-Marquets, &c., ancien Major d'Infanterie au Régiment d'Aunis, depuis Commandant pour le Roi de la Citadelle de Montreuil, & de *Marie-Catherine de Chartonnet*, dont il n'y a point eu d'enfants.

PREMIER RAMEAU.

X. Antoine Dutertre, IIe du nom (fecond fils d'Antoine, Ier du nom, & de Jacqueline Dutertre), Chevalier, Seigneur de la Marque, &c., Moufquetaire du Roi, depuis Capitaine & Major au Régiment d'Aumont, Chevalier de St.-Louis, a époufé 1° N.... *d'Hefmond*, fille de Meffire *Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Dalle; & 2° *Marie Carpentier*. Du premier lit font iffus :

1. N..., Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, avec brevet de Capitaine de Cavalerie, Chevalier de St.-Louis. Il avoit époufé N... *de Lion*, dont deux filles;
2. N..., Prêtre;
3. N..., Religieufe à Montreuil.

Et du fecond lit :

4. Jean-François, élevé à l'École Royale Militaire, Chevalier de St.-Lazare, Lieutenant au Régiment de Royal-Vaiffeaux en 1769;
5. François, auffi élevé à l'École Royale Militaire, & Chevalier de St.-Lazare;
6. Louis, Chevalier;
7. Et N..., élevée à St.-Cyr.

SECOND RAMEAU.

X. Ambroise-François-Louis-Antoine Dutertre (troifième fils d'Antoine, Ier du nom, & de Jacqueline Dutertre), Chevalier, Seigneur de Campagne, Moufquetaire de la Garde ordinaire du Roi, puis Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & Chevalier de St.-Louis, a époufé *Marie-Sufanne-Françoife Mithon*, fille de Meffire *Jacques*, Écuyer, Seigneur de Tourteauville, dont :

1. Charles-Ambroise-Marie Dutertre, Chevalier, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Picardie, mariée à *Marie-Marguerite-Françoife Acary*;
2. N..., Chevalier, Capitaine au Régiment de Foix, mort fans alliance;
3. Antoine-Marie-Laurent, Chevalier, Lieutenant au Régiment de Picardie;
4. Marie-Anne-Françoise, mariée, 1° à Meffire N... *de Bertelais*, Lieutenant-Colonel d'Infanterie au Régiment de Foix, & Chevalier de St.-Louis, dont une fille; & 2° à Meffire N... *d'Efpoteaux*, Chevalier;
5. Et Catherine-Jacqueline-Susanne, mariée à Meffire *Auguftin-Céfar le Ver de Chantraine*, Chevalier, dont un fils & une fille.

TROISIÈME RAMEAU, éteint.

X. Philippe Dutertre (cinquième fils d'Antoine, Ier du nom, & de Jacqueline Dutertre), Chevalier, Seigneur de la Vienne, Moufquetaire de la Garde ordinaire du Roi, & Chevalier de St.-Louis, époufa *Anne-Angélique de Mailly*, fille aînée de *Céfar*, Chevalier, Seigneur d'Arfy, & ancien Capitaine au Régiment de Vexin, dont :

XI. Marie-Thérèse, Dame de la Vienne, Menty & autres lieux, mariée à N... *de Montcornet*, Écuyer, Seigneur dudit lieu.

QUATRIÈME RAMEAU.

X. Timoléon Dutertre (fixième fils d'Antoine, Ier du nom, & de Jacqueline Dutertre), Chevalier, Seigneur d'Efcoeuffant, Preurette, Louvigny, Rouvigny, Trois-Marquets, &c., ancien Capitaine & Major du Régiment d'Aunis, Chevalier de St.-Louis, & Commandant pour le Roi en la Citadelle de Montreuil, a époufé *Marie-*

Catherine Chartonnet, fille de *Joseph-Louis*, Écuyer, dont :

1. Jean-Louis-Léon, Chevalier de St.-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Languedoc & Lieutenant pour le Roi de la Citadelle de Montreuil ;
2. Rose-Charlotte, Demoiselle ;
3. Et Marie-Agathe-Susanne-Louise, qui épousa, par contrat du 3 Septembre 1768, Louis-Alexandre Dutertre, son cousin germain, Chef de sa Maison, Vicomte & Seigneur du Tertre & autres lieux, Capitaine & Major d'Infanterie.

CINQUIÈME RAMEAU.

X. Jean-Jacques Dutertre (septième fils d'Antoine, Ier du nom, & de Jacqueline Dutertre), Chevalier, Seigneur de Beauregard & du Château de la Ville d'Estaples en Boulonnais, Capitaine de Cavalerie, épousa *Marie-Anne-Barbe Dauphin*, fille de Messire *Vincent*, Écuyer, Seigneur de Beauregard, dont :

1. Jean-Louis-Marie, Chevalier, Capitaine d'Infanterie, Aide-Major-Général des troupes de France aux Isles, mort à St.-Domingue, sans alliance au service du Roi ;
2. Jean-Marie, Chevalier, Lieutenant d'Infanterie, retiré du service ;
3. Antoine-Marie, Chevalier, élevé à l'École Royale Militaire, Capitaine-Aide-Major du Régiment Royal des Vaisseaux, & Chevalier de St.-Lazare ;
4. Jean-Marie, dit *le Jeune*, aussi élevé à l'École Royale Militaire, Chevalier de St.-Lazare, & Lieutenant au Régiment de la Reine, Cavalerie ;
5. Jacques-Marie-Alexandre, Chevalier, Aide-Major au Régiment d'Artois, mort sans alliance ;
6. Marie-Susanne-Jacqueline, Demoiselle ;
7. Et Marie-Jeanne, Dame de l'Abbaye de Blandecq, &c.

SECONDE BRANCHE.

IV. Jacques Dutertre, Écuyer, Seigneur d'Esclemy (second fils de Guillaume, IIe du nom, & de *Marguerite de Nœufveru)*, fut Licencié ès-Lois, & Lieutenant-Général de la Province du Boulonnais. Il épousa 1° *Marguerite de Thion*, morte le 9 Juin 1515 ; & 2° *Péronne Rohard*, fille de *Pierre*, Écuyer, & de *Marie d'Hesdigneul*. Du premier lit vinrent :

1. Walrand, Religieux à l'Abbaye de Forestmontiers ;
2. Jean, qui suit ;
3. Louis, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après ;
4. Jeanne, mariée à *Adrien de Groux*, Écuyer, Seigneur d'Avenne ;
5. Marguerite, femme de *Jean de Chinotte*, Écuyer, Seigneur du Val ;
6. Françoise, mariée à *Pierre Costard*, Écuyer, Seigneur de Ferque.

Et du second lit :

7. Chaliot, Écuyer, mort sans alliance ;
8. Antoinette, mariée à Boulogne le 21 Janvier 1537, à Noble *Charles de Thubeauville*, Écuyer, Seigneur de la Rivière, fils & héritier de *Martin*, Écuyer, & de *Marguerite Grignan ;*
9. Jeanne, dite *la Jeune*, mariée à *Antoine de Bersin*, Écuyer, Seigneur de Bertrouvalle ;
10. Et Madeleine, Religieuse.

V. Jean Dutertre, Ier du nom, Écuyer, Seigneur d'Esclemy, épousa 1° *Aldegonde de Pilmaud ;* & 2° *Marguerite de Bommelle*, dont il n'eut point d'enfants. Ceux du premier lit furent :

1. Jean, qui suit ;
2. Lamberte, Religieuse aux Sœurs Grises de St.-Omer ;
3. Catherine, Religieuse & Dame de Ste-Claire à St.-Omer ;
4. Marguerite, morte sans alliance ;
5. Et Anne, mariée sans enfants à *Philippe d'Artois*, Écuyer.

VI. Jean Dutertre, IIe du nom, Écuyer, Seigneur d'Esclemy, épousa à Aire, le 7 Octobre 1567, *Françoise de Bellevalet*, dont :

1. Jean, qui suit ;
2. Adrien, Écuyer, mort sans alliance ;
3. Et Jacqueline, Demoiselle.

VII. Jean Dutertre, IIIe du nom, Écuyer, Seigneur d'Esclemy, épousa, à Arras, N... *de Fercaux*, dont :

1. François, Religieux à l'Abbaye Royale de St.-Vaast d'Arras ;
2. Jean, Écuyer, mort sans alliance ;
3. Adrien, Écuyer, marié sans enfants, par contrat passé à St.-Omer le 1er Décembre 1599, à *Marie de Velard*, fille de *Jacques*, Écuyer. Il testa dans la même Ville le 12 Juin 1632 en faveur de Marie & de Jac-

QUELINE DUTERTRE, deux de ses sœurs ;
4. PIERRE, Écuyer, mort sans alliance ;
5. MARIE, femme d'*Adrien de Saint-Martin*, Écuyer, Seigneur de la Mothe ;
6. ANNE, Religieuse à St-Omer ;
7. JACQUELINE, nommée dans le testament de son frère, & morte fille ;
8. Et FRANÇOISE, mariée à *Antoine de Lespaux*, Écuyer, Seigneur de Coutry.

TROISIÈME BRANCHE.

V. LOUIS DUTERTRE, I[er] du nom, Écuyer, Seigneur d'Escoeuffant, du Meny, Quint-d'Ordre, Cambronne & autres lieux (troisième fils de JACQUES, & de *Marguerite de Thion*, sa première femme), fut choisi dans une Assemblée Générale de la Noblesse du Boulonnais pour rédiger & signer le procès-verbal de la rédaction de la Coutume de ladite Province en 1550, & testa le 17 Septembre 1558. Il avoit épousé 1° *Madeleine Gorguette*, fille de *Jean*, Écuyer, Seigneur du But, & de *Françoise Gode*, lors veuve de *Walrand de Licque*, Chevalier ; 2° sans enfants, par contrat passé à Montreuil le 18 Juin 1547, *Jeanne d'Escaut*, Dame & Baronne de Courret, assistée de Françoise de Boufflers, Dame & Abbesse de Ste-Austreberte, & de plusieurs autres personnes de distinction, parents & amis ; & 3° *Isabeau de Courteville*, Dame de Colend, fille de *Charles*, Écuyer, laquelle étant devenue veuve, se remaria à *Jean Aubedé*. Du premier lit vint :

1. JACQUES, qui suit.

Du troisième lit sortirent :

2. LOUIS, Écuyer, mort sans alliance ;
3. ISABEAU, Dame de Fromessen & de Colend, mariée, par contrat passé à Boulogne le 2 Janvier 1581, à *Louis de Guiselin*, Écuyer, Seigneur des Bareaux ;
4. Et ANTOINETTE, nommée dans le testament de son père du 17 Septembre 1558, & morte fille.

VI. JACQUES DUTERTRE, Écuyer, Seigneur d'Escoeuffant, du Meny, Quint-d'Ordre, Houpeaux, Outrelle, Cambronne & autres lieux, est aussi qualifié Seigneur d'Esclemy, Ausin, &c., dans un Arrêt du Parlement du 17 Septembre 1577, dans une transaction passée à Boulogne le 23 Janvier 1591, & dans un autre Arrêt du Parlement du 17 Septembre 1594. Il épousa *Jeanne de Louvigny*, fille de N... *de Louvigny*, Chevalier, Seigneur d'Estréelles : ils vivoient ensemble en 1594 ; il testa le 26 Août 1595, & nomma pour ses exécuteurs FRANÇOIS DUTERTRE, Écuyer, Seigneur de Normastre, & Jérôme Morel, ses cousins. Ses enfants furent :

1. CENTURION, qui suit ;
2. LOUIS, qui eut, par le testament de son père, la Terre & Seigneurie de Lacre, & mourut sans alliance ;
3. CLAUDE, qui eut en partage la Terre et Seigneurie du Meny, mort aussi sans alliance ;
4. Et SARA, qui eut en partage la Terre & Seigneurie de Wicardenne.

VII. CENTURION DUTERTRE, Chevalier, Seigneur d'Escoeuffant, Tigny, du Meny, Lacre, Raulers, la Mothe & autres lieux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant d'une Compagnie de ses Gardes, & Gouverneur de la ville de Gergeau, vendit & engagea plusieurs parties de ses biens, pour les employer au payement de sa rançon, & pour se faire guérir des blessures qu'il avoit reçues à la prise de la Ville de Calais. On ignore le temps de sa mort, mais il avoit épousé, par contrat du 30 Septembre 1598, en présence de *Claude de Louvigny*, son oncle, & autres, *Anne de Loyanne*, Dame de Maison-Villers, fille d'*Antoine*, Conseiller au Parlement de Paris en 1556, puis Maître des Requêtes ordinaires de son Hôtel au Royaume de Navarre, Seigneur de Fourmentier, de Loroy, Mochirout, Villiers, Turry & du Bossel, & de *Marie-Catherine de Chazeray*. Étant devenue veuve, elle transigea avec ses enfants à Montreuil le 11 Août 1634, & testa le 7 Mai 1652. Elle fit différents legs à ses enfants & petits-enfants, & eut de son mariage :

1. ISAAC, qui suit ;
2. MADELEINE, laquelle étoit mineure & sous la tutelle de sa mère en 1636, & ne vivoit plus lors de son testament en 1652 ;
3. MARIE, mariée, 1° par contrat passé à Orléans le 16 Juin 1620, à Messire N... *Tanchebeau*, Chevalier, Seigneur de la Braiteche, dont deux filles rappelées dans le testament de leur grand'mère, *Anne de Loyanne* ; & 2° à *Paul de Pehen*, Écuyer, Seigneur du Fay, dont deux filles, nommées *Madeleine* & *Anne* ;
4. JUDITH, mariée, par contrat passé à Paris

le 7 Décembre 1644, à Noble *Charles de Meaux*, Chevalier, Seigneur de Charny;
5. Autre Judith, dite *la Jeune;*
6. Et Anne, mariée à *Jean Defricourt de Licque*, Chevalier, Seigneur des Oteux, dont entr'autres enfants *Antoine* & *Florence de Licque*, rappelés auſſi dans le teſtament de leur grand'mère, de 1652.

VIII. Jean Dutertre, Chevalier, Seigneur d'Eſcoeuffant & autres lieux, Lieutenant & enſuite Capitaine d'une Compagnie de gens de pied au Régiment d'Eſpagny épouſa, par contrat paſſé à Samai le 28 Septembre 1625, en préſence de ſa mère & de pluſieurs de ſes parents & amis, *Anne de Roquigny*, fille d'*Ambroiſe*, Chevalier, Seigneur de Pelcheux & du Fayel, & d'*Anne de Carlier*, ſa première femme. Cette *Anne de Roquigny* étoit veuve en 1643, ſuivant une Sentence du Bailliage de Montreuil du 5 Mars de la même année, & une tranſaction paſſée dans la même Ville le 7 Janvier 1656. De ce mariage vinrent :

1. Ambroise, qui ſuit;
2. Anne;
3. Et Jacqueline, mariée à *David Regniard*, Écuyer, Seigneur de Veſtreghen, dont elle eut *Jacqueline*, qui ſortit du Royaume pour cauſe de Religion.

IX. Ambroise Dutertre, Ier du nom, Chevalier, Seigneur d'Eſcoeuffant, Lacre, Raulers, Nielle, la Mothe, du Meny & autres lieux, Lieutenant-Colonel du Régiment de Schulemberg, paſſa ſon contrat de mariage à Arras le 3 Juillet 1657, & épouſa (d'après le conſentement de ſa mère, *Anne de Roquigny*, & de ſes ſœurs Anne & Jacqueline, donné le 18 Avril 1658), le 21 des mêmes mois & an, *Bonne-Françoiſe de Cavrelle*, fille & héritière d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur du Grand-Cordet, Beaumont, Wailly & autres lieux, & de *Bonne de Sucre*. Il tranſigea le 28 Avril 1660, avec *Anne de Roquigny*, ſa mère, Anne & Jacqueline Dutertre, ſes ſœurs, & eut de ſon mariage :

1. Jean, qui ſortit du Royaume pour cauſe de Religion, Colonel en pied d'un Régiment d'Infanterie au ſervice du Roi d'Angleterre, mort ſans enfants ;
2. Charles, Chevalier, mort ſans alliance ;
3. Ambroise, qui ſuit ;
4. Et Jacqueline, laquelle, à cauſe de ſes trois frères ſortis du Royaume pour cauſe de Religion, devint ſeule héritière de ſes père & mère. Elle fut par Jugement rendu à Amiens par M. de Bernage, Intendant de Picardie, le 4 Septembre 1715, reconnue pour fille & ſeule héritière d'Ambroise Dutertre, Ier du nom, ſon père, Chevalier, Seigneur d'Eſcoeuffant & autres lieux, & comme lui pour *Noble & iſſue d'ancienne race*, & en cette qualité confirmée dans tous les priviléges de la Nobleſſe. Elle épouſa, par contrat du 1er Décembre 1685, Antoine Dutertre, Ier du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Beauvalle, &c.

X. Ambroise Dutertre, IIe du nom, appelé *le Baron du Tertre*, qui ſortit du Royaume pour cauſe de Religion, fut Quartier-Maître-Général de la Cavalerie Hollandaiſe, & Colonel en pied d'un Régiment d'Infanterie au ſervice des États-Généraux. Il épouſa, en Hollande, Noble *Éliſabeth de Haerſolte*, fille de *Wothaghen*, Baron dudit lieu, dont il eut pour fille unique,

N.... Dutertre, Baronne, mariée en Hollande à *Berent de Henrick*, Baron de Bentinck, Seigneur de Schoonhecten, Chevalier de l'Ordre Teutonique, & Commandeur de Schoon-Hoovene, dont poſtérité.

On trouve dans la Généalogie d'*Arel*, imprimée dans ce Dictionnaire, un Pierre Dutertre, Seigneur dudit lieu, qui eut de ſon mariage avec *Jeanne de l'Eſquildry*, Pierre Dutertre, IIe du nom, Seigneur de Pernen, marié à *Barbe Leveſque d'Arel*, fille de *Jean*, Chevalier, & de *Marguerite Arel*, Dame de Kermarker, héritière de la première branche de la Maiſon d'Arel. Voy. ce mot.

Les armes de cette ancienne Nobleſſe, telles qu'elles ont été enregiſtrées dans l'*Armorial Général de France*, de feu M. d'Hozier, Juge d'Armes, par Ordonnance du 8 Août 1698, ſont: d'*argent, à trois aigles éployées, à deux têtes de gueules, becquées & membrées d'azur, poſées 2 & 1* : Supports : *deux perroquets au naturel*. Cimier : *un vol étendu, parti & mi-parti d'argent & de gueules*.

La branche aînée porte : *écartelé*, au 1 de Bourbon-Vendôme ; au 2 de Créquy ; au 3 de Monchy ; au 4 de Bournonville ; & ſur le tout de la Maiſon Dutertre, comme ci-deſſus. La branche cadette briſoit *d'un lambel de gueules de trois pendants*.

(Généalogie rédigée ſur un *Mémoire* envoyé par M. le Vicomte Dutertre, aîné de cette ancienne & Noble Famille, dreſſé ſur

titres originaux, & d'après Carpentier, *Histoire de Cambrésis*, & le *Grand Nobiliaire de Picardie*, manuscrit, déposé à l'Abbaye de St-Faron à Meaux.)

* TESSÉ. C'est une Baronnie au Maine, qui fut portée en mariage par *Françoise*, Dame *de Raveton*, à *Jean de la Ferrière*, Baron de la Vernie, dont le fils unique, Gouverneur de Domfront, eut pour héritière des Baronnies de Tessé, de Vernie & d'Ambrières, sa sœur aînée, *Thomasse de la Ferrière*, mariée à *André*, Seigneur *de Froulay*. La Baronnie de Tessé fut érigée en *Comté* vers 1618. La Grandesse d'Espagne de première classe a été unie à ce Comté par décrets du Roi d'Espagne des 12 Novembre 1704, 17 Mars 1705 & 17 Août 1706, confirmés par Lettres du mois de Septembre 1706. Il est composé des Baronnies de Froulay, Tessé, Châteauneuf & Ambrières; & les Lettres Patentes d'érection portent qu'il sera mouvant de la grosse tour du Louvre & que les appellations des sentences d'icelui ressortiront au Parlement de Paris. Voy. FROULAY.

TESSIER, Écuyer, Sieur de Launay, en Normandie, Élection d'Alençon ; Famille dont les armes sont : *d'argent, à deux merlettes de sable en chef, & une rose de gueules en pointe.*

TESSIÈRES, Famille du Périgord, maintenue dans sa noblesse par ordonnance de 1668, qui porte pour armes : *losangé d'argent & de gueules.*

TESSON, Famille des plus anciennes & des plus illustres de la province de Normandie, qui dès le temps de Guillaume le Conquérant, Duc de Normandie, y tenoit alors un des premiers rangs. L'Abbaye de St-Étienne de Fontenay, près Caen, est un monument encore subsistant de la piété & de l'ancienne splendeur des Tesson. RAOUL, secondé de son frère ERNEST, en entreprit la restauration dans le XI[e] siècle, & lui donna des biens considérables. Ses descendants, à son exemple, ratifièrent tout ce qu'il avoit fait en faveur de ce Monastère, & y ajoutèrent de nouvelles donations. On voit encore dans l'Église les sépultures de plusieurs Seigneurs de cette maison, qui tire son nom de la terre de la Roche-Tesson, située dans le Bailliage d'Alençon. Il y a encore des Seigneurs de ce nom dans les élections de Caen & de Mortain.

Les armes : *fascé de sinople & d'argent de six pièces, chaque fasce chargée d'une chaîne d'or, & l'argent chargé de douze mouchetures de sable, 5, 4 & 3.*

TESTARD, Famille du Périgord. SAMUEL DE TESTARD, Écuyer, Seigneur du But, fut reconnu noble & issu de noble & ancienne race par jugement des Commissaires Généraux députés pour les droits des francs-fiefs dans le ressort du Parlement de Bordeaux, du 19 Mai 1634. Il eut pour arrière-petit-fils :

FRANÇOIS DE TESTARD, Ecuyer, Seigneur du But, né le 31 Août 1688, marié, le 18 Janvier 1721, à *Marie-Anne Chapon*, fille de *Louis*, Écuyer, Seigneur du Bâtiment, dont, entr'autres enfants,

DAUPHINE, née le 3 Juillet 1723, reçue à St-Cyr en 1734. (Voy. l'*Armorial Gén. de France*, reg. I, part. I, p. 538).

Les armes : *d'azur, à une tête humaine d'argent, posée de front, dans des flammes de gueules.*

TESTU DE BALINCOURT, Famille originaire de Touraine, & établie dans le Vexin Français.

I. JEAN TESTU, Seigneur de Balincourt & de Margicourt, Conseiller, Maître d'Hôtel du Roi Charles IX, Secrétaire de ses Finances, mort au mois de Janvier 1586, avoit épousé, le 12 Mars 1560, *Geneviève le Sueur*, de laquelle il eut :

1. PHILIPPE-GUILLAUME, qui suit ;
2. Et JEAN-GUILLAUME, auteur de la branche de *Pierrebasse*, rapportée ci-après.

II. PHILIPPE-GUILLAUME TESTU, Seigneur de Balincourt, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, épousa, le 22 Juin 1598, *Anne Barjot de Moussy*, dont :

III. LOUIS TESTU, Chevalier, Seigneur de Balincourt, Arronville, Héréville, Margicourt, du Bois de Loresse & de la Châtellenie de Launay, en Anjou, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine d'une

Compagnie dans le Régiment de Picardie. Il épousa 1°, le 1er Juin 1640, *Claude de Hamelin,* morte le 22 Décembre 1661, qui lui porta la Baronnie de Bouloire. Elle étoit fille de *Claude,* Chevalier, Seigneur des Moulins, & de *Françoise de Maillé de la Tour-Landry*; & 2°, le 19 Janvier 1666, *Angélique de Villebois*. Du premier lit vinrent :

1. Charles, Seigneur de Balincourt, Baron de Bouloire, Capitaine au régiment des Gardes-Françaises, blessé à la bataille de Senef, & mort le 23 Août 1674 ;
2. Gabriel, dit le *Chevalier de Balincourt,* Sous-Lieutenant de la Compagnie de son frère Charles, tué à Senef, le 14 Août 1674 ;
3. Et Henri, qui suit.

IV. Henri Testu, Seigneur de Balincourt, devint héritier de la Baronnie de Bouloire & autres Terres, fut Capitaine des Chasses de la Varenne du Louvre, & mourut le 2 Septembre 1710. Il avoit épousé 1°, le 4 Août 1676, *Claude-Marguerite de Sève,* morte le 26 Mars 1680, fille d'*Alexandre,* Chevalier, Seigneur de Chatignouville, & de *Marie-Marguerite-Guillemette de Rochechouart*; & 2° le 26 Janvier 1682, *Marie-Susanne-Thérèse de Masparault*. Du premier lit vint :

1. Claude-Guillaume, Chevalier, Marquis de Balincourt, Baron de Bouloire, Seigneur de St.-Cyr, Châtillon-le-Roi, Mérobert, Nohen & de Montmartin en partie, né le 18 Mars 1680, qui a été d'abord Colonel du Régiment d'Artois en 1703, Brigadier d'Infanterie le 29 Mars 1710, Maréchal de Camp le 1er Février 1719, Lieutenant-Général le 1er Août 1734, Gouverneur du Mont-Dauphin, en Dauphiné, le 26 Janvier 1739, Commandant en Alsace en 1745, Gouverneur des Ville & Citadelle de Strasbourg le 1er Janvier 1746. Il a été créé Maréchal de France le 19 Octobre 1746, pour récompense des services qu'il avoit rendus à la tête du Régiment d'Artois & entr'autres au dernier siége de Barcelone, où il commandoit le jour de l'assaut & de l'attaque du bastion de Ste-Claire. C'est chez lui que se tenoit le tribunal des Maréchaux de France. Il eut les entrées de la Chambre en Mai 1764, fut fait Chevalier des Ordres le 7 Juin 1767, & mourut en Juin 1770. Il avoit épousé, le 12 Janvier 1715, *Marguerite-Guillemette Alleman,* Dame en partie de Montmartin, morte en Mars 1764, sans enfants, fille de *Pierre,* Comte de Montmartin, & de *Marie-Anne de Sève,* sa première femme.

Du second lit sont issus :

2. François, qui suit ;
3. Et Jean-Dominique, Chanoine de Ste-Croix de la Bretonnerie.

V. François Testu, Chevalier, Seigneur d'Hédouville, dit le Comte, puis Marquis de Balincourt, né le 13 Octobre 1687, a été d'abord Capitaine dans le Régiment d'Artois, puis Exempt dans la première Compagnie des Gardes-du-Corps, avec commission de Mestre de Camp; fait Brigadier de Cavalerie le 1er Janvier 1740, Maréchal de Camp le 2 Mai 1744, Lieutenant-Général le 10 Mai 1748 ; il fut créé Commandeur de l'Ordre de St.-Louis le 20 Juin 1755, & mourut en 1766. Il avoit épousé, le 21 Janvier 1715, *Rosalie Cœuret,* fille de *Louis,* Seigneur de Nesle, & de *Henriette-Jeanne-Rosalie de Bruc-Montplaisir,* dont :

1. Charles-Louis, qui suit ;
2. Claude-Guillaume, dit *le Chevalier de Balincourt,* Mousquetaire du Roi dans la première Compagnie, mort en 1757 ;
3. Marie-Rosalie, mariée, en 1745, à *Victor du Wicquet,* dit *le Baron d'Ordre,* mort le 30 Juillet 1751 ;
4. Agnès-Henriette-Félicité, mariée à *Antoine-Henri-Claude,* Marquis *des Barres*;
5. Marguerite-Guillemette, mariée, par contrat du 28 Mai 1753, à *Antoine de Rancher,* Chevalier, Seigneur de Maudétour ;
6. Odille-Thérèse-Hélène, qui épousa, par contrat du 20 Novembre 1758, *François-Michel-Antoine,* Marquis *de Rancher;*
7. Et Monique-Rosalie.

VI. Charles-Louis Testu, Comte, puis Marquis de Balincourt, né le 30 Mars 1729, un des Colonels du Régiment des Grenadiers de France, Brigadier de Cavalerie en 1762, épousa, 1° le 12 Octobre 1752, *Anne-Claudine de Rochefort d'Ally,* née en Octobre 1725, morte le 10 Septembre 1772 ; & 2° en 1778, *Anne-Alexandrine de Bernard de Champigny*. Du premier lit vinrent :

1. Amédée-Claude-Guillaume-Rosalie, né le 3 Août 1753, marié, le 29 Janvier 1776, à *Henriette-Zéphirine de Polignac,* fille de

François-Camille, Marquis de Polignac, & de *Marie-Louise de la Garde;*

2. Et Claude-Guillaume, Chevalier de Balincourt, Capitaine de Cavalerie, mort le 2 Août 1775.

BRANCHE

des Seigneurs de Pierrebasse.

II. Jean-Guillaume Testu (fils puîné de Jean), Écuyer, Seigneur de Menouville & de la Galaisière, épousa, le 18 Août 1593, *Renée Clerembault*, fille de *Guy*, Écuyer, Seigneur de Pierrebasse, & de la Maison-Rousse, & d'*Anne d'Avril*, dont il eut

III. Charles Testu, Seigneur de Pierrebasse & de la Galaisière, marié, le 10 Septembre 1622, à *Antoinette de Broc*, fille de *François*, Baron de Cinqmars-la-Pile, & de *Françoise de Montmorency*, dont

IV. Pierre Testu, Écuyer, Seigneur de Pierrebasse, de la Galaisière, du Pin & de Lavaux, Commandant du Château d'Angers, maintenu dans sa noblesse par Ordonnance de 1668, marié, 1° le 5 Avril 1655, à *Jeanne de Chennevières;* & 2° le 22 Août 1673, à *Bonne-Marie Richardeau*. Du second lit vint

V. Charles-Erasme Testu, Écuyer, Seigneur de la Galaisière, né le 2 Septembre 1675, qui épousa, 1° le 21 Septembre 1700, *Agnès Bitault*, fille de *Jacques*, Écuyer, Seigneur de Chizé, & de *Madeleine de Coulanges*; & 2° *Antoinette Errault*, morte le 16 Octobre 1745. Du premier lit vinrent, entr'autres enfants,

1. Susanne;
2. Et Renée-Agnès, née le 16 Mai 1712, reçue à St.-Cyr le 29 Avril 1734.

Les armes : *d'or, à trois léopards de sable, lampassés & armés de gueules, & passant l'un au-dessus de l'autre, celui du milieu contourné.*

TESTU de CURY (du), Famille de Picardie. Jean du Testu, Seigneur de Hardoie, qui vivoit en 1516, fut le IVe aïeul de

Charles du Testu de Cury, marié à *Catherine de Hangest*, dont il eut

Jeanne-Charlotte, née le 8 Février 1681, reçue à St.-Cyr au mois de Janvier 1693, qui prouva que Jean du Testu étoit son V^e aïeul.

Les armes : *d'azur, à trois étoiles d'or, rangées en fasce & surmontées d'un croissant d'argent.*

TEXIER d'HAUTEFEUILLE, en Poitou & dans l'Orléanais. C'est une ancienne Noblesse militaire, dont le premier connu de ce nom est Durand Texier, qui fit une vente au mois de Novembre 1251, & scella cet acte de son sceau, dont il ne reste aucun vestige. Guillaume Texier, Varlet (Écuyer), fit hommage, en 1245, de son hébergement de Pin au Blois, à Thébaut Chabot, Seigneur de Chantemelle, & est qualifié *chevalier* dans un acte du Vendredi après la Purification 1260. Geoffroy Texier, Varlet, renouvela un ascensement d'héritages, en faveur de Jean Godard, le Vendredi avant la Pentecôte 1302. On trouve encore Pierre Texier, Écuyer, qui fit un accord avec Huet Micheault, le Samedi après la St-Lucas 1345; il a la même qualité d'Écuyer dans un acte du Jeudi après l'Épiphanie 1353; mais la filiation ne commence qu'à

Jean Texier, Écuyer, Seigneur de la Lande, du chef de *Marie Rabier*, sa femme, qu'il épousa avant le 16 Août 1380. Il fut le Ve aïeul de

Germain Texier, Seigneur de Grandervilliers, Maître des Comptes, marié, le 23 mai 1588, à *Madeleine Larcher*, dont

Germain Texier, Chevalier, Baron d'Hautefeuille & de Malicorne, Seigneur de Grandervilliers, &c., Conseiller honoraire au Parlement, marié à *Marie Perrot*, dont

1. Germain, qui suit;
2. Etienne, dit le *Bailli d'Hautefeuille*, Capitaine de la Compagnie Écossaise dans la Gendarmerie, & le premier Gentilhomme Français, qui, selon le P. Daniel, dans sa Milice Françoise, l'ait possédée après les Ducs d'York. Il fit ses preuves de Noblesse pour entrer dans l'Ordre de Malte en 1636, devint Grand'Croix & Bailli de cet Ordre en 1669, puis Ambassadeur extraordinaire de Malte à la Cour de France; fit, en cette qualité, son entrée publique à Paris le 6 Janvier 1671; fut fait, le 6 Décembre 1672, Capitaine & Gouverneur des Ville & Château du Mont-St-Michel; nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi le 25 Février 1677; parvint à la dignité de Grand-Prieur d'Aquitaine le 23 Septembre 1691; mourut à Paris le 3 Mai 1702, & fut enterré au Temple, où l'on voit son épitaphe;

3. Henri, Aumônier ordinaire du Roi en 1653, Abbé de St-Sernin-du-Bois & de St-Germain en Brionnais, mort en 1679 ;
4. Antoine, Baron de Gondreville, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françaifes, tué au fiége de Dunkerque en 1658 ;
5. Marie, Abbeffe de Nogent-l'Artaut, nommée en 1680 coadjutrice de l'Abbaye de Ste-Gloffinde de Metz ;
6. Et Françoise, mariée, en 1665, à *Charles-Martin*, Marquis *de Crevecæur*, Maréchal de Camp & Gouverneur de Montargis.

Germain Texier, Chevalier, Comte d'Hautefeuille, Baron de Malicorne, Seigneur de Grandervilliers, &c., né en 1626, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Confeiller d'État d'Épée, rendit à Sa Majefté des fervices importants en Allemagne & dans d'autres négociations au-dedans du Royaume ; fit fes preuves de Nobleffe devant le Duc de Noailles, qui certifia au Roi, le 7 Juillet 1668, qu'il étoit *Gentilhomme de nom & d'armes, d'ancienne & illuftre maifon*, & obtint, au mois d'Août 1689, l'érection de la terre d'*Hautefeuille* en *Comté*. Il avoit époufé, par contrat du 26 Avril 1665, *Catherine-Marguerite de Courtarvel*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de St-Remy, &c., premier Maître d'Hôtel de la Ducheffe Douairière d'Orléans, dont, entr'autres enfants,

Germain-Jacques, dit *le Marquis d'Hautefeuille*, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, en 1685, tué devant Heidelberg en 1689 ;
Et Gabriel-Étienne-Louis, qui fuit.

Gabriel-Étienne-Louis Texier, dit le *Marquis d'Hautefeuille*, Comte d'Hautefeuille, Baron de Malicorne, Seigneur de Charny, &c., né en 1671, d'abord Meftre de Camp du Régiment de la Reine, Dragons, enfuite Meftre de Camp Général des Dragons, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1718, mort le 4 Janvier 1743, avoit époufé, en 1699, *Marie-Françoife-Élifabeth de Rouxel de Médavy de Grancey*, petite-fille du Maréchal de France de ce nom, & fille de *François-Bénédict*, Marquis de Grancey, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Jeanne-Aimée de Rabodanges*. Elle fe remaria avec le Maréchal de *Montrevel*. Du premier lit elle a eu :

Jacques-Étienne-Louis, qui fuit ,
Et Louise-Élisabeth, mariée, en août 1723, à *Benoît-Alexandre*, Comte *de Monchy*, Baron de Vifmes.

Jacques-Étienne-Louis Texier, Comte d'Hautefeuille, Baron de Malicorne, Seigneur de Charny, &c., né en 1699, Capitaine au Régiment de Touloufe, Cavalerie en 1718, époufa, en 1729, *Marie-Catherine de Sorel*, fille de *Léon*, ancien Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi à l'Isle St.-Domingue, Commandeur de l'Ordre de St-Louis. De ce mariage font iffus :

1. Charles-Louis, qui fuit ;
2. Marie-Gabriel-Louis, Meftre de Camp à la fuite des Dragons, qui a fait fes preuves en 1738, pour être Chevalier de Malte ;
3. Et Joseph, élevé Page de la Petite Écurie du Roi, Colonel en fecond du Régiment de Normandie, marié, en 1767, à *Louife-Marguerite de Coatanfcoure*, fille de *René-François*, Marquis *de Coatanfcoure*, Colonel au Régiment d'Angoumois, & de *Louife d'Arbouville*, fille du Marquis d'Arbouville.

Charles-Louis Texier, appelé *le Marquis d'Hautefeuille*, Comte d'Hautefeuille, Baron de Malicorne, Seigneur de Charny, Colonel du Régiment de Rouergue en 1761, de celui de Normandie en 1763, Brigadier des Armées du Roi en 1770, a époufé, 1° en 1749, *Charlotte de la Tournelle*, fille d'*Antoine-François*, Marquis de Senant, Seigneur de Leugny, d'Angers, &c., Gouverneur de Cravan, Chevalier de la Nobleffe des États de Bourgogne, & de *Marie-Thérèfe de Bai.lon* ; & 2° en 1755, *Sufanne-Bernardine-Léonore de Cauvigny d'Efcoville*, fille d'*Alexandre-Charles*, Marquis d'Efcoville, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, enfuite pourvu d'une Commiffion de Colonel d'Infanterie, & de *Sufanne-Louife de Louvigny*, fille du Lieutenant-Général des Armées du Roi de ce nom, Commandeur Grand'Croix de l'Ordre de St-Louis. Le Marquis *d'Hautefeuille* a des enfants de ce fecond mariage.

Les armes : *de gueules, à un lévrier d'argent paffant, ayant fon collier de gueules, cloué, bouclé & virolé d'or, furmonté en chef d'un croiffant auffi d'or.* Pour cri : Splendor honoris, virtuti fidelitas.

* TEYRARGUES : c'eft une Seigneurie qui fut érigée en Baronnie, par Lettres de

1583, en faveur de *Jacques de Bados*, Vicomte de Portes, &c., & puis en Vicomté par Lettres du mois de Décembre 1613, en faveur d'*Antoine-Hercule de Bados*, ſon fils.

TEYSSIER, Famille établie à Paris & dans le Limouſin, diviſée en deux branches, l'une connue ſous le nom de *Chaunac*, & l'autre ſous celui *des Farges*, ſelon *l'Armorial Génér. de France*, reg. II, part. II.

I. JEAN TEYSSIER, Écuyer, Seigneur de Chaunac (l'une des plus anciennes châtellenies du Limouſin), épouſa, le 12 Octobre 1593, *Marguerite du Verdier*, veuve de *Raymond Loubriac*, dont

II. JEAN TEYSSIER, II[e] du nom, Écuyer, Seigneur de Chaunac & d'Augeat, marié, le 4 Septembre 1632, à *Julienne Jarrige*, dont

1. JEAN-JOSEPH, qui ſuit ;
2. Et JEAN-BLAISE, auteur de la branche des Seigneurs *des Farges*, rapportée ci-après.

III. JEAN-JOSEPH TEYSSIER DE CHAUNAC, Écuyer, Seigneur du Mazel, &c., épouſa *Aimée de Fénis*, dont il eut :

1. JEAN-JOSEPH ;
2. JEAN-BLAISE, qui ſuit ;
3. 4. & 5. CATHERINE, JULIENNE, & THÉRÈSE.

IV. JEAN-BLAISE TEYSSIER, Écuyer, Seigneur de Chaunac, du Mazel, & de Boiſſy, Capitaine dans le Régiment de Biron, en 1711, puis dans le Régiment de Villeroy & dans celui de Conty, fait Chevalier de Saint-Louis en 1734, épouſa *Marie-Anne Baluze de Beſſou*, & eut :

1. JEAN-JOSEPH, mort Mouſquetaire ;
2. JEANNE-AIMÉE, qui épouſa, le 2 Avril 1740, *Jean-Charles*, Seigneur de *Lautonie*, Baron de la Garde ;
3. Et JEANNE-FRANÇOISE, mariée, le 17 Mars 1748, à *Jean-Pierre*, Baron *d'Auteroche*, Seigneur de la Martinie.

Les armes de cette première branche ſont : *de ſinople, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roſes du même, & en pointe d'un agneau paſcal d'argent, le tout ſurmonté d'un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

BRANCHE
des Seigneurs des FARGES.

III. JEAN-BLAISE TEYSSIER (ſecond fils de JEAN, & de *Julienne Jarrige*), Écuyer, Seigneur de la Combe & d'Augeat, fut chargé par ſon contrat de mariage de joindre à ſon nom celui de ſon beau-père & d'en porter les armes. Il teſta en 1715, & mourut le 10 Juin 1721. Il avoit épouſé, en Octobre 1683, *Martine de Régis des Farges*, fille de *Raymond*, Lieutenant Particulier en la Sénéchauſſée d'Uzerches, & de *Jeanne de Boyer*, dont :

1. RAYMOND, Écuyer, né le 14 Août 1684, marié, le 5 Février 1715, à *Cécile de Guillaume de Leſpinaſſerie*, dont
   1. JEAN-JOSEPH ;
   2. Et MARIE, qui épouſa N... *Hugon du Prat de Maſgontière*.
2. JEAN-JOSEPH, Prêtre, Docteur de Sorbonne, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Tenaille, &c., Précepteur de S. A. S. Monſeigneur le Comte de Clermont, mort le 11 Mars 1737 ;
3. HYACINTHE, qui ſuit ;
4. Et MARGUERITE, mariée, le 21 Février 1724, à *Pierre-Philippe d'Abzac*, Écuyer, Seigneur, Baron de Juvenie dans le haut Limouſin.

IV. HYACINTHE TEYSSIER DES FARGES, Écuyer, Seigneur de Beaulieu, Pecy, Boiſſy-le-Gariel & de la Grande-Fontenelle, baptiſé le 2 Juin 1688, étoit Écuyer de S. A. S. Madame la Ducheſſe de Bourbon en 1715. Il obtint en 1723 une Commiſſion de Capitaine au Régiment de Condé, Cavalerie, & fut reçu Chevalier de Juſtice des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de St-Lazare de Jéruſalem en 1724. Il étoit alors Gentilhomme de S. A. S. Monſeigneur le Duc, & devint enſuite Écuyer cavalcadour de la Reine, par Lettres du 30 Mai 1725, & Commandant de ſon Écurie. Il mourut le 13 Avril 1743, & avoit épouſé, le 30 Juillet 1728, *Marie-Catherine le Leu*, qui obtint en 1748, un arrêt du Conſeil d'État, qui la déchargea du payement du droit de franc-fief, ainſi que ſes enfants. Elle ſe remaria, le 25 Juin 1749, à *Jacques de Bardoulat*, Seigneur de Liſſat, &c. HYACINTHE laiſſa :

1. JEAN-JOSEPH-HYACINTHE, qui ſuit ;
2. PIERRE-FRANÇOIS, né le 26 Mars 1731 ;
3. JEAN-JOSEPH, né le 6 Novembre 1735 ;
4. JACQUES-NICOLAS-CHRISTOPHE, né le 6 Mars 1738 ;
5. Et JULIENNE-MARIE-CATHERINE, née le 9 Juillet 1739.

V. Jean-Joseph-Hyacinthe Teyssier des Farges, Écuyer, né le 25 Avril 1730, fut reçu Mousquetaire du Roi dans la première Compagnie, au mois de Janvier 1744, & a été pourvu de la charge de Porte-Manteau de la Dauphine, qu'il a exercée pendant plusieurs années.

Les armes de cette branche sont: *d'argent à deux jumelles de gueules, posées en bande.*

TEYSSONNIÈRE ou TEISSONNIÈRE (la), en Bresse, Famille qui porte pour armes : *parti émanché d'or & de gueules de dix pièces.*

THÉAS, Famille originaire de Grasse, en Provence, qui portoit le nom de Cipriany au commencement du XV[e] siècle. Le premier dont on ait des titres, qui servent à prouver la filiation jusqu'à ce jour, est

I. Jean Cipriany, qui maria, le 22 Janvier 1492, son fils,

II. Raphael de Théas, dit *Cipriany*, à noble *Catherine Castellan*, fille de noble homme *Castellan Guiberii*, & de noble Dame *Béatrix*. Sa veuve fut nommée, par Sentence du 12 Octobre 1517, tutrice de ses enfants mineurs, savoir :

Honoré, qui suit ;
Philippe, Andrivette & Jeanne.

III. Honoré de Théas, dit *Cipriany*, épousa, le 2 Novembre 1530, noble *Catherine Griffon*, fille de noble *Augustin*, Écuyer, Seigneur de Seillans, & de noble *Jeanne Tustaire*. Le Roi Henri II ayant ordonné qu'il seroit dressé par les Consuls des Communautés un état des cens & rentes foncières des maisons, & les Consuls de Grasse ayant eu ordre de joindre à cet état le nom de 6 ou 7 personnes nobles, ou des plus apparentes de ladite Ville, propres à contracter au nom de la Communauté, Honoré de Théas, ainsi que son beau-père *Augustin Griffon*, furent du nombre des Nobles choisis à cet effet, ce qui conste par un Procès-Verbal du 8 Avril 1553, consigné dans les Registres de l'Hôtel-de-Ville. Honoré eut pour enfants :

Antoine, marié, par contrat du 15 Juin 1559, à *Honorade d'Isnard*, fille de *Jean*, dit *Léonard*, & de *Catherine Issaultier*, dont il n'eut point d'enfants ;
Et François, qui suit.

IV. François de Théas épousa, par contrat du 15 Juin 1559, *Catherine d'Isnard*, fille d'*Honoré*, dit *Léonard*, & de *Marie Issaultier*. De ce mariage vint :

V. Monet de Théas, qui épousa, le 31 Mars 1599, *Antoinette Cavalier*, fille de *Jean*, & de *Philiberte Manesse*, dont :

1. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs d'*Andon*, de laquelle il ne reste plus qu'un garçon, qui n'a point contracté d'alliance, & des filles ;
2. Et François, qui suit, tige de la branche des Seigneurs de *Thorenc-Caille*.

VI. François de Théas épousa, le 27 Avril 1647, *Julie de Bompar*, fille de *Jean-Baptiste*, Sieur de Montaignes, & en eut :

Paul, qui suit ;
Et Jean, mort sans postérité de son mariage avec *Françoise de Villeneuve d'Esclapon*.

VII. Paul de Théas, Seigneur de Thorenc, épousa, le 3 Avril 1680, *Marguerite de Gordon*, fille d'*Antoine*, & de *Marguerite de Robbia*. Leurs enfants furent :

Jacques, qui suit ;
Et Louis-François, mentionné après la postérité de son aîné

VIII. Jacques de Théas, Seigneur de Thorenc & de Caille, épousa le 31 Décembre 1713, *Françoise de Durand*, fille d'*Albert*, Seigneur de Sartous, & d'*Isabelle de Gauthier d'Aiguines*, dont :

1. Albert, qui suit ;
2. Jean, marié, le 12 Octobre 1754, à *Marie-Madeleine de Raphelis*, fille de *Joseph-Barthélemy*, Seigneur de Broves, & d'*Anne-Marguerite de Glandevès* ;
3. François, Maréchal des Camps & Armées du Roi, créé *Comte de l'Empire*, par Diplôme du 21 Janvier 1762 ;
4. Jacques, Capitaine de Vaisseaux ;
5. Jean-François, Capitaine d'Infanterie ;
6. Marie, mariée à *Pierre de Villeneuve*, Seigneur d'Esclapon ;
7. Et Anne, mariée à *Albert de Durand*, Seigneur de Sartous.

IX. Albert de Théas, Seigneur de Caille, ancien Officier de Vaisseaux, a épousé, le 11 Décembre 1740, *Gabrielle de Gauthier*, fille de *Joseph*, Seigneur d'Aiguines, & de *Susanne de Ferrier d'Auribeau*, dont :

1. Jean-Baptiste-Jacques, qui a été Mousquetaire du Roi dans la première Compagnie, mort sans alliance ;
2. Jean-François, mort en bas âge ;
3. Et Jeanne, aussi décédée en bas âge.

VIII. Louis-François de Théas (second fils de Paul, & de *Marguerite de Gordon*), Seigneur de Gars, a servi dans le Régiment de St.-Valier, Infanterie, & a épousé, le 14 Janvier 1734, *Anne-Rossoline*, fille de *Joseph-Scipion de Villeneuve*, Seigneur de Tourrette, & d'*Anne de Barcillon de Cuebris*, dont :

1. Jean, Seigneur de Gars, marié, le 11 Juin 1773, à *Élisabeth de Villeneuve-Bargemont*, fille de *Christophe*, & de *Thérèse de Lombard de Gourdon* ;
2. Claude, marié, le 2 Avril 1773, à *Françoise-Pauline de Villeneuve d'Esclapon*, fille de *Pierre*, & de Marie de Théas ;
3. Et Jean-Paul-Louis, Capitaine d'Infanterie.

Les armes : *d'or, au pin de sinople*.

THENAY. Voy. TENAY.

‡THÉON, ou du BREUIL de THÉON de CHATEAU-BARDON : cette Maison tient rang entre les plus anciennes de la Province de Saintonge, ce qui se confirme par une Déclaration donnée, en 1477, en faveur de Guillaume du Breuil, Écuyer, Seigneur du Breuillet, & Guillaume du Breuil, son neveu, aussi Écuyer, & Seigneur de Théon, par Jean de Tartas, Chevalier, Docteur en Droit & Président au Parlement de Bordeaux, nommé Commissaire pour vérifier les Nobles des Provinces de Poitou & de Saintonge, dans laquelle Déclaration il est expressément dit : que vu les titres à lui présentés par lesdits Sieurs du Breuil, & aussi plusieurs expéditions de certains Commissaires, autrefois ordonnés audit pays de Saintonge, il les reconnoît pour Nobles, issus de noble race & lignée, suivant les armes. Le premier par où commence la filiation suivie de cette Maison est

I. Gombaud du Breuil, Écuyer, Seigneur de Théon & du Breuillet, qui vivoit en 1360. Il eut

Florimond qui suit ;

Et Guillaume, qui eut en partage la terre du Breuillet, & mourut sans postérité.

II. Florimond du Breuil, Écuyer, Seigneur de Théon, vivoit encore en 1453, ce qui se voit par une baillette, consentie par ledit Florimond, ledit acte passé du 6 Novembre 1453, & reçu par Peligneau, Notaire. Il épousa *Jeanne Aymesie*, dont :

III. Guillaume du Breuil, Écuyer, Seigneur de Théon, qui rendit hommage de sa terre de Théon à M. le Sénéchal de Saintonge, en exécution des Lettres Patentes du Roi Louis XI, à lui accordées par grâce spéciale, à cause de ses infirmités. Lesdites Lettres datées d'Amboise, le 23 juin 1462, signées par le Roi, de la Cour, & scellées. Il rendit aussi hommage au Roi Louis XII, l'an 1498, des terres de Théon & de Blenac ; Guillaume testa le 21 Avril 1505, & par son testament il s'explique en ces termes : *Je ordonne & veux ma sépulture en l'Église de Saint-Martin d'Arces, dont je suis Seigneur Paroissien, en la Chapelle Saint-Laurent & Saint-Denis, en laquelle gît le corps de feu Julienne de Château-Bardon, Demoiselle, jadis ma femme, veux & ordonne que dans ladite Église soit perpétuellement chanté, &c &c. &c. pour paiement & salaire desquels je laisse au Curé & ses successeurs, &c. &c.* Ledit Guillaume, avec Arnaud Perron, aussi Écuyer, Seigneur de Sorlut, signèrent comme témoins Gentilshommes, pour attester la noblesse de Jean Vigier, dans les preuves qu'il fit pour être reçu Chevalier de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem, en 1505. Guillaume du Breuil fut marié deux fois : 1° avec *Marguerite du Rousseau*, ce qui se voit par un acte passé à la Rochelle, en date du 21 juillet 1477 ; & 2° avec *Julienne de Château-Bardon*, fille de Jean, Écuyer, & d'*Alix Gua*, laquelle *Julienne de Château-Bardon* avoit deux sœurs, dont l'aînée, Isabeau, fut mariée à Jean de Saint-Hermine, Écuyer, & la dernière avec Antoine de Beaucorps, aussi Écuyer ; il eut du premier lit

1. Bernard, qui suit.

Et du second lit :

2. Jean ;
3. Et Arnaud, auteur de la branche des Seigneurs de *Théon de Méchers*.

IV. Bernard du Breuil, Écuyer, Seigneur de Théon, rendit hommage au Roi, François I[er], le 11 Décembre 1515, de la terre de Théon, près Cozes. Il époufa *Marie Perron*, fille d'*Arnault*, Écuyer, Seigneur de Sorlut, & de *Jeanne de Corbon* ou *Courbon*, duquel mariage il eut :

V. Jacques du Breuil, Écuyer, Seigneur de Théon & de Coutiez, qui époufa : 1° *Marie de Boylefve* ; & 2° par contrat paffé à Aunay, le 28 Avril 1533, *Louife Duchefne*, fille de N... *Duchefne*, Écuyer, Seigneur de Gadeville. Du premier lit vinrent :

1. Pierre, qui fuit ;
2. Jeanne, mariée à N... *Defmier*, Écuyer, de la branche d'*Archiac*, en Saintonge ;
3. Jacquette.

Du fecond lit font nés :

4. Marie, qui époufa *Charles de Poccaire*, Écuyer, Sieur de la Baifne ;
5. Et Françoise, mariée à *André de Saint-Martin*, Écuyer, Seigneur de Luchat.

VI. Pierre du Breuil, Écuyer, Seigneur de Théon & de Coutiers, tefta le 1[er] Janvier 1602 ; par fon teftament il inftitua Gilles, fon aîné, héritier univerfel & donne à Charles, fon puîné, la Terre de Coutiers, & à chacune de fes filles mille écus pour leur légitime. Il avoit époufé *Catherine le Moyne*, dont

1. Gilles, qui fuit ;
2. Charles, mort fans avoir été marié ;
3. Joachime, mariée, en 1602, à *André de Seudre*, Seigneur des Ardouins ;
4. Marie, qui époufa, en 1604, *Guillaume Renault*, Écuyer, Seigneur de Villognon & de Puyperoux, l'un des Écuyers de l'Écurie du Roi ;
5. Susanne, mariée, en 1616, à *Jean de Rabayne*, Écuyer, Seigneur de la Mothe-St.-André ;
6. Et Bonaventure.

VII. Gilles du Breuil époufa, par contrat du 10 Janvier 1610, *Renée de Luchet*, fille de *François*, Écuyer, & de *Marie Grignon* ; dans ledit contrat, Gilles eft qualifié de haut & puiffant Seigneur. De ce mariage il n'eut que trois filles :

1. Catherine, mariée, par contrat du 14 Février 1638, à haut & puiffant Seigneur *Henri d'Achard*, fils de *Jacques*, Seigneur de Vérac, en Fronfadois, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Marie de Caillères* ;
2. Hippolyte, mariée, par contrat du 27 Avril 1653, à *Jean-Georges de Barrault*, Seigneur de Moings, Baron de Benques, fils de *Paul*, & de *Judith de Chefnel* ;
3. Et Marguerite, Religieufe à l'Abbaye de Saintes.

La Terre de Théon, près Cozes, paffa alors dans la Maifon d'Achard, & la branche aînée de du Breuil finit audit Gilles.

BRANCHE

des Seigneurs de Théon de Méchers.

IV. Arnaud du Breuil (fils de Guillaume, Écuyer, & de *Julienne de Château-Bardon*, fa feconde femme), époufa 1° par acte paffé au Château de la Roche-Landry, le 7 Août 1528, *Claude de Curfay* ; & 2° *Charlotte Braffard*, fille de *Foucault*, Écuyer, duquel mariage il eut

V. Gilles du Breuil, Chevalier, Seigneur de Théon de Méchers, qui rendit, en 1540, le dénombrement de fa Terre de Théon à Louis de la Trémoïlle, Baron de Didonne. Il époufa *Renée de Chandfin*, fille d'*Antoine*, Écuyer, Seigneur de la Bruyère, en Poitou, de laquelle il eut :

1. Autre Gilles, qui fuit ;
2. Madeleine, mariée à *Jean de Favots*, Écuyer, Seigneur dudit lieu ;
3. Et Joachime, mariée, en 1575, à *Pierre de Comminge*, Chevalier, Seigneur de Guitaut, Lieutenant au Gouvernement de Brouage, duquel mariage vinrent : *François de Comminge*, Seigneur de Guitaut, Capitaine des Gardes de la Reine-Mère Anne d'Autriche, Chevalier de l'Ordre du Saint-Efprit ; & *Charles de Comminge*, père de *Gafton*, auffi Chevalier des Ordres, dans la même promotion.

VI. Gilles du Breuil, II[e] du nom de fa branche, Seigneur de Théon de Méchers, Château-Bardon, Javrezac & St.-Amand-en-Puifaye, fut fucceffivement Enfeigne, Lieutenant & Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant-Général au Gouvernement de Saintonge, Chevalier de l'Ordre du Roi, Député de la Nobleffe de Saintonge aux États-Généraux, tenus à Blois, l'an 1588. Ledit Gilles reçut auffi deux Lettres du Roi Henri III : la première conçue en ces ter-

mes : ***A notre amé & féal le Sieur de Théon, Chevalier de notre Ordre*** (*avec beaucoup d'éloges*) portant commiſſion de commander en la ville de Talmond-ſur-Gironde, datée de Paris, du 23 Février 1588, ſignée par le Roi, & plus bas de Vieuxville; & la ſeconde Lettre, du 28 Mai 1588, contenant un ordre au Sieur de Théon de remettre le Château de Mortagne-ſur-Gironde au Sieur de Maugiron, Lieutenant-Général au Gouvernement du Dauphiné, écrite à Chartres, ſignée Henri, & plus bas, de Vieuxville. Le Lieutenant-Général de Saintes rendit une Ordonnance, portant pouvoir au Sieur de Théon, Commandant à Talmond, de lever 60 écus par mois ſur les revenus de la principauté de Mortagne, pour la garde & entretien dudit Château, ſelon l'intention du Roi... GILLES épouſa, 1° par contrat du 15 Décembre 1577, *Charlotte de Rochechouart*, fille de haut & puiſſant Seigneur *Charles*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Charlotte de Maricour* (dans ledit contrat, GILLES DU BREUIL eſt qualifié de haut & puiſſant Seigneur); & 2° en 1593, *Gabrielle de Fedicq de Chermants*. Du premier lit vint

MARGUERITE, qui épouſa *Claude de Bourdeilles*, Baron de Matha, fils d'*André*, Vicomte d'Archiac, Sénéchal du Périgord, & de *Jacquette de Montbron*, auquel contrat ſignèrent, comme parents de ladite MARGUERITE, Léonor Chabot, Baron de Jarnac, & Guy Chabot, ſon fils ; le premier, comme oncle maternel, ayant épouſé Claude de Rochechouart, ſœur aînée de Charlotte, mère de ladite MARGUERITE, laquelle MARGUERITE étant veuve de *Claude de Bourdeilles*, & après en avoir eu 8 enfants, dont deſcendent MM. de Bourdeilles, Évêque de Soiſſons, & le Marquis de Bourdeilles, ſon frère, elle ſe maria en ſecondes noces à haut & puiſſant Seigneur *Aloph Rouault*, Comte de Gamaches, Seigneur de Thiembrune, dont elle eut une fille, mariée à *François Bullion*, Marquis de Montlouet.

Du ſecond lit vinrent :

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. HIPPOLYTE, morte fille ;
3. Et CORBERAN, Seigneur de Javrezac, tué en 1622 au ſiége de Royan, où il commandoit les enfants perdus. Sa mère, par ſon teſtament du 29 Septembre 1623, ordonna que le corps dudit CORBERAN ſeroit tranſporté dans l'Égliſe de Chermants, pour être mis à côté du ſien, où on leur érigeroit à l'un & à l'autre un tombeau de marbre, pour lequel effet elle donne 1500 liv. GILLES DU BREUIL acheta, en 1595, la Terre de Château-Bardon, de Charlotte de la Trémoïlle, Princeſſe de Condé. Cette Terre avoit autrefois appartenu à ſes ancêtres du côté de Julienne de Château-Bardon ; Jean, père de ladite Julienne, à qui elle appartenoit, a même fondé 4 prébendes dans l'Égliſe de Méchers, Paroiſſe dudit Château-Bardon.

VII. CLAUDE DU BREUIL, Seigneur de Théon de Méchers, Château-Bardon, Javrezac, en Saintonge, Salles, Conſac, Courſac, la Touche, en Angoumois, fut Page de la Chambre du Roi Louis XIII, & le ſuivit en cette qualité en ſes armées ; il fut auſſi Gentilhomme ordinaire de la Chambre du même Roi. CLAUDE DU BREUIL étoit mineur, lorſqu'au mois de Novembre 1615, ſa maiſon de Château-Bardon fut priſe & ſaccagée par ceux de la Religion prétendue réformée, à la tête deſquels étoit Samuel de Campet, Sieur de Saujon, ainſi qu'il eſt rapporté par une enquête du 20 Juin 1616, faite par autorité des Juges de Saintes, où il eſt dit qu'il fut pillé & emporté de ladite maiſon toute la vaiſſelle d'argent, bagues & joyaux, & pluſieurs papiers & titres de conſéquence perdus, ce qui eſt auſſi rapporté dans un factum de procès imprimé, ſigné de Farnoux, Rapporteur, qui a pour titre : ***Factum du procès d'entre M. le Baron de Théon, Seigneur de Méchers & Château-Bardon, contre M. le Duc de la Trémoïlle, au ſujet des devoirs ſeigneuriaux.*** Il épouſa, par contrat du 20 Mai 1623, *Marguerite de Goulard*, fille de *Jacques*, Baron de Touverac, en Angoumois, & de *Françoiſe de la Touche*. Dans ledit contrat, CLAUDE eſt qualifié de haut & puiſſant Seigneur, Baron de Théon ; il eut de ſon mariage :

1. LOUIS-ANNIBAL, qui ſuit;
2. MADELEINE, mariée, en 1660, à Meſſire *Antoine de Conan*, Chevalier, Seigneur de Connezac ;
3. FRANÇOISE, mariée, en 1655, à Meſſire *Alexis de la Touche*, Chevalier, Seigneur de Brie, fils de *Joſeph*, Seigneur de Luſſac, & de *Gabrielle Poute ;*

Et ANNE, Religieuſe au Monaſtère de St.-Pardoux, en Périgord.

VIII. LOUIS-ANNIBAL DU BREUIL épouſa

par contrat du 28 Juillet 1666, *Élifabeth Bonnin*, fille de haut & puiffant Seigneur *René*, Marquis de Meffignac, la Rigaudière & Marfay, en Poitou, & de *Judith Bernard*. Ledit ANNIBAL, qualifié auffi de haut & puiffant Seigneur, eut de fon mariage :

1. ANTOINE, qui fuit ;
2. Et LOUISE, Religieufe à la Trinité, à Poitiers.

IX. Haut & puiffant Seigneur ANTOINE DU BREUIL, Chevalier, Seigneur de Théon de Méchers, Javrezac & Château-Bardon, acheta le fief & Seigneurie de Guitaut, Paroiffe de Méchers, en Saintonge, dont une branche de la maifon de Comminge, fort connue, a porté le nom, & defquels Comminge-Guitaut étoit parent, comme on peut voir plus haut. Il époufa, par contrat du 7 Septembre 1688, *Marguerite d'Achard*, fa coufine, fille de haut & puiffant Seigneur *Charles*, Seigneur de Théon, près Cozes, & de *Louife de Bofcat de Réal*; par ce mariage, la terre de Théon, près Cozes, rentra dans la Maifon de DU BREUIL, qui, comme on a pu voir, en étoit fortie en 1638, par le mariage de CATHERINE DU BREUIL avec *Henri d'Achard*. ANTOINE eut :

1. JEAN, Seigneur de Théon, qui a été Capitaine de Grenadiers au Régiment de Normandie, Chevalier de St.-Louis, retiré avec une penfion du Roi, & mort en 1775. Il avoit époufé *Marie de Marconnay*, dont il n'a eu que
   1. ANNE-MARIE, mariée, le 27 Mai 1766, à *Louis de Rigaud*, Comte de Vaudreuil, Chef d'Efcadre des Armées Navales ;
   2. Une fille, mariée à N... *Isle de Beauchaine*, Major du Colonel-Général Dragons ;
   3. & 4. Deux filles, Religieufes, l'une à la Vifitation de Bordeaux, & l'autre aux Hofpitalières de la Rochelle.
2. EUTROPE-ALEXANDRE, qui fuit ;
3. EUTROPE-ALEXANDRE, Sieur de Vérac, ci-devant Capitaine au Régiment de Normandie, mort fans avoir été marié ;
4. Autre EUTROPE-ALEXANDRE, dit l'*Abbé* DE THÉON, mort ;
5. FRANÇOIS, Chevalier de St.-Louis ;
6. CHARLES, mort fans enfants ;
7. ANNE, mariée à Meffire *François de Gonde*, ancien Lieutenant-Colonel d'Infanterie ;
8. LOUIS, rapporté après fon frère aîné ;
9. MADELEINE, mariée à Meffire *de Beaucorps* ;
10. ANGÉLIQUE, mariée à Meffire *Jean de la Marthonie* ;
11. ÉLISABETH, mariée à Meffire *Charles Huon de Rofne* ;
12. Une Religieufe à la Trinité, à Poitiers ;
13. Et une autre aux Urfulines, à Niort.

X. EUTROPE-ALEXANDRE DU BREUIL DE THÉON DE CHATEAU-BARDON a été Capitaine au Régiment de Normandie, Chevalier de St.-Louis, mort en 1759. Il s'étoit marié, en 1746, à *Marie-Louife de Raymond*, aujourd'hui Dame des Écurolles, en Poitou, duquel mariage font iffus :

1. JEAN-AUGUSTIN, élevé à l'École Militaire, ci-devant Officier aux Gardes-Lorraines ;
2. EUTROPE-ALEXANDRE, dit le Chevalier *de Théon*, Capitaine au Régiment de Beauvoifis ;
3. CHARLES, mort à l'École Militaire, qui avoit eu pour parrain M. le Maréchal de Senneterre, qui l'avoit tenu comme parent ;
4. Et DENISE, appelée Mademoifelle *de Château-Bardon*.

X. LOUIS DU BREUIL, Seigneur de Guitaut, (dernier des enfants d'ANTOINE), a été Lieutenant de Vaiffeau du Roi, Chevalier de l'Ordre de St.-Louis & penfionné du Roi, & eft mort en 1780. Il avoit époufé N... *Turmet de Mondion*, dont eft iffu

CHARLES, ci-devant Officier dans Jarnac, Dragons, marié à N... *d'Abadie*, dont
Un garçon ;
Et deux filles, MARIE-FRANÇOISE, & MARIE-ANNE.

La Maifon DU BREUIL DE THÉON a encore par les femmes des affinités de parenté, avec les Maifons de *Senneterre*, de *Saint-Gelais-Lufignan*, de *Lamoignon-Bafville*, *Courbon-Blenac*, *Bechillon-Vaffans*, &c., &c.

Les armes : *d'argent, à la bande d'azur, accompagnée de deux étoiles de gueules.* Supports : *deux fauvages.*

THÈRE (DU), en Normandie : *d'argent, fretté d'azur, au franc-quartier de gueules.*

THÈROULDE, en Normandie, Élection de Bayeux ; Famille qui porte pour armes :

de sable, au chevron d'argent, accompagné de trois mouchetures du même, 2 & 1.

THERRIAT D'ESPAGNE. HENRI THERRIAT, né à St.-Florentin, en Senonais, fut Lieutenant d'une Compagnie d'Ordonnance du Roi François I[er]. On rapporte qu'ayant été envoyé par ce Monarque, en 1518, vers Charles I[er], Roi d'Espagne, depuis Empereur sous le nom de Charles V, il se trouva près de ce Prince, dans le moment qu'un Officier Maure se mettoit en état de lui décharger un coup de hache d'armes sur la tête. Il la lui arracha, en fendit la tête du Maure, & la présenta toute sanglante au Roi d'Espagne, qui convint qu'il devoit la vie à cet Officier Français. Pour lui donner & à sa postérité des marques de sa reconnaissance, il lui rendit la hache, & lui ordonna de la mettre sur le timbre de ses armes, avec cette devise : *Velociter,* & il lui donna le surnom d'*Espagne,* que sa postérité a porté depuis. Il eut pour descendant au VI[e] degré

HENRI THERRIAT D'ESPAGNE, le dernier de sa race, qui fut tué à la bataille de Fleurus, le 1[er] Juillet 1690.

THÉRY D'OPPY, dans les Pays-Bas. N... THÉRY D'OPPY laissa

1. N..., qui suit ;
2. MARIE-RADEGONDE, née en 1694, non mariée ;
3. Et MARGUERITE-FRANÇOISE, née en 1698, veuve d'*Eustache d'Aoust*, Chevalier, Seigneur de Jumelles, frère du feu Marquis de Jumelles.

N... DE THÉRY D'OPPY eut pour enfants

1. MELCHIOR, qui suit ;
2. FRANÇOIS-XAVIER, appelé l'*Abbé de Gricourt*, né en 1732, Chanoine de St.-Pierre à Douai ;
3. CHARLES-MARIE, né en 1735, non marié ;
4. MARIE-EMMANUEL, appelé le *Chevalier de Gricourt*, né en 1740, Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie ;
5. Et MARIE-CHARLOTTE, née en 1758, mariée à *Théodore-Philippe Hannecant de Briffœil*, Chevalier, deuxième fils du Baron de Briffœil, dont des enfants.

MELCHIOR DE THÉRY D'OPPY, Chevalier, Seigneur d'Oppy, Gricourt, & Châtelain héréditaire de la cité d'Arras, né le 5 Avril 1721, Capitaine réformé du Régiment de Royal-Wallon, épousa, le 28 Septembre 1754, *Antoinette-Charlotte de Michelet,* d'une ancienne famille de Franche-Comté, dont

1. MARIE-HENRIETTE, née en 1757 ;
2. MELCHIOR-LOUIS, né en 1758 ;
3. Et VICTOIRE, née en 1760.

THESART ou THEZART, Maison d'ancienne Chevalerie de Normandie. Le premier dont il soit fait mention est

ROBERT THESART, qui fit, avec son fils HUGUES, donation de quelques héritages au Prieuré de St.-Vigor de Bayeux en 1140.

HUGUES THESART fut Seigneur des Essars, dans la paroisse de la Bazoque, Sergenterie de Brisart, Vicomté de Bayeux. Ce fief a subsisté dans sa postérité, & quelques-uns de ses descendants se font qualifiés Seigneur de la Bazoque.

LOUIS THESART fut d'abord Official & Grand Vicaire de Reims, ensuite Évêque de Bayeux, en 1361, Archevêque de Reims, Duc & Pair de France, sous le règne de Charles V, en 1374, & mourut en 1375.

JACQUES THESART, II[e] du nom, Seigneur des Essars, Baron de Tournebu par acquisition, suivit le parti de Louis de Bourbon, Prince de Condé, & mourut en 1595, âgé de 74 ans. Il fut marié 3 fois, & eut de sa première femme *Renée de Montaigu*

JACQUES THESART, III[e] du nom, Seigneur des Essars, Baron de Tournebu, &c., marié à *Jeanne de Magneville,* dont

MARGUERITE, dernière de sa famille, mariée à *Frédéric*, Rhingrave, Seigneur de Neuvillers, puîné des Princes de *Salm,* mort le 25 Janvier 1673, dont postérité.

Les armes : *d'or, à la fasce d'azur*, que quelques-uns ont *accompagnée en chef d'une rose de gueules.*

THÉSUT (DE), ou THÉSEUL (ainsi que l'écrivoient les différentes branches, il y a deux siècles), anciens Gentilshommes originaires du Charolais, où ils possédoient la Terre de leur nom, située entre celle de Ragy, qui leur appartenoit, & la petite ville du Mont-St-Vincent, dans laquelle Bernard d'Armagnac, Comte souverain du Charolais,

leur accorda un fief pour récompenſe de ſervices militaires. Ce fief, connu au Mont-St-Vincent, depuis trois ſiècles, ſous le nom de *fief de Théſut*, a été poſſédé, depuis ce temps, par ceux du nom, juſqu'en 1694, que NICOLE DE THÉSUT, dernière de la branche où il étoit échu, le vendit.

Suivant un mémoire, dreſſé ſur les titres communiqués des différentes branches, nous voyons que cette maiſon eſt diviſée en 4 branches principales, l'une établie dans le Charolais, & l'autre en Bourgogne.

La filiation ſuivie de cette maiſon commence à (*a*)

I. GÉRARD DE THÉSUT, Écuyer, Seigneur dudit lieu, & de Ragy, auteur commun des différentes branches reſtées en Charolais, & de celles en Châlonnais & en Bourgogne, qui avoit épouſé *Iſabelle d'Ocles*, fille de *Guyot*, Seigneur d'Ocles & de Ragy, laquelle, après la mort de ſon mari, rendit foi & hommage, le 12 Février 1385, à Bernard d'Armagnac, Comte ſouverain du Charolais, tant en ſon nom, qu'au nom de ſes enfants, rapportés ci-après, & pour la repriſe du fief d'*Iſabelle*, tirée de la Chambre des Comptes de Dôle, produite par devant différents Commiſſaires pour la Nobleſſe, & rappelée dans l'épitaphe de LOUIS DE THÉSUT, enterré aux Carmes de Châlon-ſur-Saône, dans la Chapelle de ſon nom, qu'il a fait bâtir, & par laquelle LOUIS eſt dit arrière-petit-fils de Noble GÉRARD, Seigneur de Théſut & de Ragy. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE, mort ſans poſtérité ;
2. JEAN, qui ſuit ;
3. Et HUGUETTE-PÉTRONILLE, morte ſans poſtérité.

II. JEAN DE THÉSUT, Ier du nom, Écuyer, Seigneur de Théſut, Eſpuys, Montmurger & Ragy, eſt lié inconteſtablement au premier degré, par la repriſe du fief que fit ſa mère en 1386, dans laquelle il eſt dénommé. Il étoit à la ſuite du Duc de Bourgogne en 1409, lorſque ce Prince vint en Charolais, ainſi qu'on le voit par le compte de Jean Mathéy, Receveur du Comté de Charolais, à l'article du voyage que le Duc fit à Paroy, où il eſt fait mention de ce JEAN THÉSUT, comme étant à ſa ſuite. « Il épouſa, en 1416, *Anne Brocart*, » dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. MARIE, mariée à *Jean Boyer*, Seigneur de Chanlecy, Marquis de Pluvault. Voy. Guichenon, *Hiſtoire de Breſſe ;*
3. Et JEANNE, mariée « le 9 Janvier 1436 » à *Pierre Quarré*, d'où deſcendent les Quarré, Barons d'Aligny.

III. JEAN DE THÉSUT, IIe du nom, Écuyer, Seigneur dudit lieu, Eſpuys, Montmurger, Colombier & Ragy, ainſi qualifié ſur l'épitaphe de LOUIS, ſon fils, qu'on voit aux Carmes de Châlon-ſur-Saône, avoit épouſé « *Jeanne Bourgeois*, fille d'un Seigneur de Moléron, » ce qui fait que LOUIS, ſon fils, écarteloit des armes de ſa mère, qui ſont : *d'azur, à trois annelets d'or*, telles qu'on les voit à la voûte de la Chapelle des Carmes de Châlon. Palliot, dans ſon Armorial de Bourgogne, dit que la branche de THÉSUT, Seigneur de *Verrey*, dont il ſera parlé dans la ſuite, les portoit encore de ſon temps. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. LOUIS, auteur de la cinquième branche, qui viendra en ſon rang ;
3. Et LÉONARD, Official de Mâcon, & Chanoine de la Cathédrale, qui fonda, dans l'Égliſe de St.-Vincent, une Chapelle, pour laquelle il donna 1300 liv. tournois, par acte dépoſé dans les archives de cette Égliſe, à ſes neveux & à ſes petits-neveux, « & mourut en 1521. »

IV. JACQUES DE THÉSUT, Ier du nom, Écuyer, Seigneur d'Eſpuys, de Montmurger

(*a*) L'article inſéré dans la première édition du Dictionnaire commence ainſi : Antoine de Maleteſte, Lieutenant-Général du Bailliage de Charolles, qui vivoit en 1570, a laiſſé un manuſcrit en latin contenant la deſcription du Charolais ; en parlant du Mont-St.-Vincent, il s'explique ainſi : *in eo pago eſt ingenua & antiqua de Theſutorum domus & familia quæ ſemper habuit probos atque illuſtres viros, ſicut etiam nunc probitate & opibus Ludov. & Joannes de Theſuti præſtant*. Le manuſcrit eſt entre les mains de M. de Maleteſte, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, arrière-petit-fils de celui qui a dreſſé cette généalogie.

I. LAURENT, Écuyer, Seigneur de THÉSUT, vivoit vers 1340, & paroît avoir poſſédé le petit village de Théſeul, proche le Mont-St.-Vincent, que les malheurs des guerres lui firent perdre. Il épouſa *Ferye de Lyman*, dont GÉRARD, cité plus haut.

& de Ragy en partie, épousa, en 1477, *Catherine de Couroy*, fille de *Louis-Antoine*, Secrétaire de Philippe-le-Bon, Duc de Bourgogne, & de *Guillemette-Marguerite de Monteguillon*, sœur de *Denise*, mariée à *Claude de Ganay*, Seigneur de la Vefvre, & nièce du Chancelier de Ganay. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. « Et GUYE, mariée, en 1493, à *François de Pize*, élu pour le Roi à Mâcon. »

V. JEAN DE THÉSUT, IIIe du nom, Seigneur d'Efpuys, de Montmurger & de Ragy en partie, époufa 1° *Françoife Petit*, fille de *François*, Seigneur d'Ambly-fur-Loire, morte en 1521 ; 2° en 1526, *Jeanne Brocard*, fille d'*Emiland*, Capitaine du Mont-St.-Vincent, & de *Jacquette d'Efpiard*. Il tefta le 23 Août 1541, & eut de fon premier mariage :

1. & 2. JEAN & JEANNE, morts fans poftérité ;
3. EMILANDE, mariée à *Pierre Garnier de Vouchot*, dont *Jeanne*, femme de *Jean de Toulongeon*, Seigneur d'Ancrédey.

Du fecond lit vinrent :

4. LOUIS, qui fuit ;
5. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de *Champouffot* & de *Moroges* ;
6. Et ANNE, mariée 1° à *Humbert Perrault*, de la famille des Seigneurs de Montrevoft, Écuyer, 2° à *Jean Palatin de Beugre*, auffi Écuyer.

VI. LOUIS DE THÉSUT, Ier du nom, Écuyer, Co-Seigneur d'Efpuys, Ragy & Montmurger, homme d'armes de la Compagnie du Seigneur de Coufan, fut convoqué, & fe trouva, le 10 Octobre 1568, à l'Affemblée des Nobles du Charolais, & époufa *Anne de Collaffet*, Dame de Juchault, fille d'*Amblard*, Seigneur de Juchault, dont il eut :

1. JACQUES, pouvu, le 25 Avril 1585, d'une Compagnie d'Arquebufiers à cheval ;
2. LOUIS, homme d'armes, ainfi que fon père, dans la Compagnie du Seigneur de Coufan ;
3. HENRI, qui fuit ;
4. « RÉBECCA, mariée, en 1580, à noble *Jean Chenelon* ;
5. Et JEANNE, morte fans alliance. »

VII. HENRI DE THÉSUT, Écuyer, Seigneur de Juchault, d'Efpuys & de Montmurger, homme d'armes dans la Compagnie du Duc de Mercœur, comparut, le 23 Juillet 1588, à l'Affemblée des Gentilshommes du Charolais, & époufa, 1° le 29 Septembre 1592, *Denife Bourgeois*, veuve de *Philibert de Rimont*, Écuyer, Seigneur dudit lieu, & de la Rochette, & fille de *Jean*, Seigneur de Moléron, & de *Rofe Geoffroy*, Dame de Montrevoft ; 2° le 18 Juin 1606, *Claude de Saint-Julien*, fille de *Georges*, Écuyer, Seigneur de Rongière, & de *Bénigne de Bayard*. Les enfants du premier lit font :

1. PHILIBERT, qui fuit ;
2. FRANÇOIS, mort fans alliance ;
3. CLAUDINE, femme d'*Étienne le Clerc*, Seigneur de Sailly & de Tour de Biffey.

Du fecond lit vinrent :

4. NICOLAS, tige de la feconde branche rapportée ci-après ;
5. JEANNE, femme de *Claude de la Foreft*, Écuyer, Seigneur des Blancs ;
6. Et BÉNIGNE, mariée, le 29 Décembre 1647, à *Léonard de Villers*, Écuyer.

VIII. PHILIBERT DE THÉSUT, Écuyer, Seigneur d'Efpuys, Montmurger, & en partie de St-Clément, né le 20 Décembre 1597, époufa 1° *Vivante de Raffin*, fille de *Guichard*, Écuyer, Seigneur de Montbois & de Monteffus ; 2° *Anne d'Alleman de la Roche-Chafau*. Après la mort de fa première femme, les Officiers du Bailliage de Charolles lui décernèrent, le 17 Mars 1637, la Baillifstrie, & il eut du premier lit :

1. CLAUDE, qui fuit ;
2. PHILIBERTE, morte jeune.

Et du fecond lit :

3. ANNE, mariée à *Antoine de la Menue-Perigny*, Seigneur de Cheneau & Montperoux-Levert ;
4. FRANÇOISE, morte jeune ;
5. CLAUDINE, femme de *Hugues de l'Agneau*, Écuyer, Seigneur de la Michalière ;
6. ADRIENNE, qui époufa *Antoine de Chalenforge* ;
7. Et MARIE, morte fans alliance.

IX. CLAUDE DE THÉSUT, Écuyer, Seigneur defdits lieux, époufa, le 23 Février 1664, *Charlotte de Sève*, fille de *Jean*, Écuyer, Seigneur de Buffières, Gouléat, &c., & fœur d'un grand Prieur de Champagne de ce nom, laquelle, devenue veuve, fe remaria, 2° à *Jacques Bouchereau*, Écuyer, Seigneur de Terlague, & 3° à *Georges de Raffin*, Écuyer,

Seigneur de Lavau. De ſon premier mariage elle eut:

1. Siméon, Seigneur d'Eſpuys, Capitaine au Régiment de Normandie, reçu à la Chambre de la Nobleſſe de Bourgogne, en 1682, mort le 4 Avril 1729, ſans poſtérité ;
2. Hélène, mariée à *Gabriel de Scorailles*, Seigneur du Sout, de Creſſonnet & de Torey, fils de *Jacques*, Seigneur deſdits lieux, & de *Marie de Thianges*, Dame de Creuſet & de Cots, en Berri ;
3. Et Claude-Bénigne, morte jeune.

SECONDE BRANCHE.

VIII. Nicolas de Thésut, Écuyer, Seigneur de Juchault (ſecond fils de Henri, & de *Claude de Saint-Julien*, ſa ſeconde femme), épouſa, le 7 Février 1644, *Pierrette le Clerc*, Dame d'Aumont, fille de *Claude*, Seigneur dudit lieu, & de *Louiſe Thomaſſin*, dont :

1. Théophile, reçu à la Chambre des États de Bourgogne en 1682, tué au ſervice, Capitaine d'une Compagnie Wallone dans le Régiment du Prince de Robecq ;
2. Louis, Capitaine d'Infanterie, tué à la bataille de la Marſaille le 4 Octobre 1693 ;
3. Claude, qui ſuit ;
4. Et Antoine, auteur de la troiſième branche, rapportée en ſon rang.

IX. Claude de Thésut, Ier du nom de ſa branche, Écuyer, Seigneur de Juchault & Montmurger, Lieutenant de Vaiſſeau du Roi, tué au combat de Malaga, le 24 Août 1704, faiſant la fonction d'Aide-Major-Général de l'Armée Navale, ſur le bord du Vaiſſeau monté par le Comte de Relingue, avoit épouſé à Breſt *Claudine de Kermoaet*, dont

X. Claude-Marie de Thésut, IIe du nom, Écuyer, Seigneur de Montmurger, qui épouſa, le 27 Février 1727, *Marie de Chardonay*, fille de *Charles*, Écuyer, Seigneur de Salornay, dont

1. Jean-Marie, marié, le 5 Novembre 1753, à *Marie-Paule-Henriette de Mouchet*, fille de *Claude-Amable*, Écuyer, Seigneur de Montjoy, Major des Ville & Citadelle de Châlon, &c., & de *Françoiſe Green-Saint-Marſault*, de laquelle il eut
   1. Espérance, née le 28 Septembre 1731 ;
   2. Philiberte, morte Religieuſe Urſuline de Châlon ;
   3. Jacqueline-Philiberte, née le 13 Septembre 1734 ;
   4. Françoise, née le 26 Mars 1737.

TROISIÈME BRANCHE.

IX. Antoine de Thésut, Écuyer, Seigneur d'Aumont, (quatrième fils de Nicolas, & de *Pierrette le Clerc*), a ſervi le Roi en qualité de Capitaine dans les Régiments de Beuil & de Gâtinais, fut élu deux fois du corps de la Nobleſſe du Charolais, & épouſa, le 12 Septembre 1703, *Roſe Bernard*, dont il a eu :

X. Claude de Thésut, IIIe du nom, Seigneur d'Aumont, Ragy, Montmurger, Châtelmoron, Commandant du Régiment de Briqueville & Chevalier de St.-Louis, & mort Lieutenant-Colonel d'Infanterie, a épouſé, le 11 Septembre 1752, *Louiſe Perreney*, fille de *Nicolas-Claude*, Seigneur de Gros-Bois, Préſident à Mortier au Parlement de Bourgogne, & d'*Anne-Marie Aymeret de Gazau*, ſœur de *Claude-Nicolas*, Seigneur de Velmont, premier Préſident au Parlement de Beſançon. De ce mariage ſont nés :

1. Henri-Bernard-Nicolas, né au Château d'Aumont le 3 Septembre 1753, marié ;
2. Et Guillaume-Susanne, né en 1756, qualifié, par ſon contrat de mariage, Chevalier, Marquis d'Aumont, qui a épouſé N... *Macheco-Premeaux*, fille N... de *Macheco*, Marquis de Premeaux, d'une ancienne nobleſſe de la création du Parlement de Bourgogne.

QUATRIÈME BRANCHE.

VI. Jean de Thésut, IVe du nom, Écuyer, Co-Seigneur d'Eſpuys (ſecond fils de Jean III, & de *Jeanne Brocard*, ſa ſeconde femme), eſt compris avec ſon frère Louis, en l'acte de Tutelle fait devant le Lieutenant-Général du Bailliage de Charolles, le 11 Décembre 1542. Après la mort de ſon père, il fut ſucceſſivement homme d'armes dans les Compagnies d'Ordonnance des Seigneurs de Couſan & du Maréchal de Retz, comparut à l'Aſſemblée des Nobles du Charolais, le 28 Octobre 1568, & épouſa *Anne Venot*, ſœur de *Gabriel*, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, dont :

1. JEAN, Seigneur dudit lieu & d'Eflarts, dont la poftérité à fini dans la perfonne de NICOLE, femme de *Guillaume Cointot*, Tréforier-Général des Finances, lequel rendit foi & hommage lige à Henri-Jules de Bourbon, Prince de Condé, Comte de Charolais, le 9 Septembre 1692, pour raifon du fief & Seigneurie de Théfut;
2. LOUIS, Écuyer, Seigneur de Ragy & de Juilly, en partie, dont la branche eft éteinte en la perfonne de LOUIS, fon petit-fils, Seigneur de Champouffot, mort en 1677, étant élu de la Nobleffe du Charolais, ne laiffant qu'ANTOINE, Prêtre, Curé de Buxy, mort le 15 Août 1709;
3. Et CLAUDE, qui fuit.

VII. CLAUDE DE THÉSUT, Co-Seigneur de Sully & de Charéconduit, né le 25 Août 1583, alla faire fes études à Touloufe, tefta à Lyon devant Défefchault, Notaire, le 6 Février 1603, avec LOUIS, fon frère. Ils font qualifiés dans cet acte enfants de feu JEAN DE THÉSUT, en fon vivant, Gentilhomme du Mont-St.-Vincent, en Charolais. Il époufa, le 1er Août 1610, *Claude Guenot*, dont:

1. LOUIS, Capitaine au Régiment d'Uxelles, tué au fervice;
2. FRANÇOIS, qui fuit;
3. JUDITH, mariée à *Blaife Joly*, Gentilhomme chez le Roi, d'où fortent les Seigneurs de Bévy;
4. Et ANNE, morte fans alliance.

VIII. FRANÇOIS DE THÉSUT, Écuyer, fut convoqué le 30 Novembre 1676, pour fe trouver à l'Affemblée des Gentilshommes des États de Bourgogne, & mourut le 23 Mai 1684. Il avoit époufé, le 8 Juin 1643, *Jeanne Niquevard*, fille de noble *Edme*, & de *Jeanne Julien*, dont:

1. JACQUES, Prêtre & Docteur de Sorbonne, Aumônier, Prédicateur du Roi, Protonotaire du Saint-Siége, né à Châlon en Bourgogne, en 1645, & mort le 5 Décembre 1691. Il eft auteur de plufieurs ouvrages. Voy. Moréri, au mot THÉSUT;
2. Et EDME, qui fuit.

IX EDME DE THÉSUT époufa, 1° le 10 Août 1676, *Marie-Cécile de Lambert*; 2° *Françoise-Nicole de Vidal*, fille de *Jean-Baptifte*, Écuyer, Seigneur de Crufilles, & de *Pierrette de la Menue*. Il eut du premier lit;

1. JEAN-SIMÉON, mort en Octobre 1738, Colonel d'un Régiment de fon nom;
2. JACQUES-FRANÇOIS-MARIE, Capitaine de Grenadiers dans le même Régiment, mort de la fuite de fes bleffures;
3. LOUIS, qui fuit;
4. MARIE-MADELEINE, première femme de *Jean Henry*, Lieutenant-Général de l'Auxois.

Et du fecond lit:

5. JEAN-BAPTISTE DE THÉSUT DE SAINT-MAURICE, mort le 6 Juin 1752, laiffant de *Marie Vanier*, fon époufe:

   JEAN-BAPTISTE, Religieux de la Ferté;
   Et LAZARE, Lieutenant au Régiment de Cambis.

6. & 7. MARIE-MADELEINE & MARGUERITE, Religieufes Urfulines de Saint-Gengoux, transférées à Châlon.

X. LOUIS DE THÉSUT DU PARC, IIe du nom, Seigneur de Moroges, Fiffey, Vingelles, né à Paris, le 17 Février 1683, ancien Capitaine au Régiment de THÉSUT, reçu à la Chambre de la Nobleffe des États en 1754, avoit époufé, le 8 Février 1716, ***Henriette de Truffer***, fille de ***Philippe-Alexandre***, Chévalier, Seigneur de Trapenard, Major des Villes & Citadelle de Châlon, & d'***Henriette de Ludres***, ci-devant Chanoineffe de Remiremont, dont:

1. EDME-NICOLAS, qui fuit;
2. RAYMOND, rapporté après fon frère aîné;
3. Et MARIE-ANNE, morte le 2 Octobre 1760, qui avoit époufé, le 16 Mars 1753, *Jofeph-Xavier de Chaillot*, Seigneur de la Loye, en Franche-Comté, dont deux garçons & une fille, Chanoineffe à Neuville.

XI. EDME-NICOLAS, Seigneur de Moroges, Capitaine au Régiment d'Orléans, Chevalier de St.-Louis, eft veuf fans enfants, en 1756, *de Jacqueline-Thérèfe-Éléonore de Creffy*.

XI. RAYMOND DE THÉSUT, Capitaine au même Régiment que fon frère aîné, a époufé, 1° le 24 Janvier 1757, ***Jérôme-Jeanne de Dormy de Brion***, morte fans enfants le 7 Septembre 1760, à 20 ans & demi, fille de ***Jean-Baptifte-Augufte***, Seigneur de Neuvy, Vefvres, Beauchamp, &c., & d'***Éléonore de Faubert***; & 2° le 18 Juin 1761, ***Marie-Françoife Perrault***, fille de ***Théodore-Philibert***, Seigneur de Montrevoft, & d'***Anne d'Aleray***.

CINQUIÈME BRANCHE.

IV. Louis de Thésut, III[e] du nom (second fils de Jean II), Seigneur de Ragy & de Colombier, quitta le Mont-St.-Vincent en 1464, & vint s'établir à Châlon-ſur-Saône; repriſe de fief à Dijon entre les mains de Charles, Duc de Bourgogne, tant en ſon nom qu'en celui de ſes frères, pour la terre & Seigneurie de Ragy, & pour tout ce qu'il poſſédoit en fief dans le Charolais & le Mâconnais. Cette repriſe de fief, du 11 Février 1473, eſt ſcellée du ſceau de Bourgogne, & les deſcendants de Louis en conſervent la groſſe originale. C'eſt ce Louis de Thésut qui eſt le fondateur d'une chapelle aux Carmes de Châlon-ſur-Saône, ſituée à gauche en entrant, où l'on remarque les Armes de Thésut à la clef de la voûte; il y fonda une meſſe pour tous les jours de l'année, & conſtitua, pour cette fondation, la ſomme de 166 écus deux tiers, qui a été rembourſée par ſon arrière-petit-fils, Charles-Bénigne, Seigneur de Verrey, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, dont il ſe fit donner quittance devant Bailly, Notaire à Châlon en 1649. Louis mourut en 1489, ainſi qu'en fait foi ſon épitaphe ſur une plaque de bronze, par laquelle on voit qu'il étoit arrière-petit-fils de Gérard, le chef de ſa maiſon. La même épitaphe dit qu'il fut marié 2 fois, 1° à *Jeanne Bernard*, fille de *Pernot*, Écuyer, Seigneur de Monteſſus, dont il n'eut point d'enfants; il donna quittance des deniers dotaux; & 2° à *Richarde Lauderot*, fille de *Jean*, Conſeiller au Parlement de Dijon; inhumée dans la chapelle des Carmes fondée par ſon mari, ſur la tombe duquel ſes Armes ſont accolées avec les ſiennes. De ce ſecond mariage vinrent :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Philiberte, mariée à *Aimé de Beaumont*, fils d'*Étienne*, Avocat-Général du Parlement de Bourgogne ;
3. Et Anne, mariée à *Claude Gontier*, Capitaine de Germosles, mort en 1528.

V. Jacques de Thésut, I[er] du nom, Écuyer, Seigneur de Ragy en partie, de Colombier, de Charéconduit, fut employé en différentes négociations par Louis XII. François I[er], en récompenſe de ſes bons & agréables ſervices, lui accorda droit de Juſtice mixte dans une portion de la terre de Charéconduit, & une charge de Conſeiller Maître des Comptes. Par différents actes de 1512, de 1521, où il eſt qualifié Noble, Écuyer, & Seigneur de Charéconduit, on voit qu'il avoit épouſé *Jeanne de Recours* (*a*), fille de *Jean*, Greffier en Chef au Parlement de Bourgogne, & de *Charlotte Boueſſéan*. Jacques mourut en 1521, & fut inhumé aux Carmes de Châlon, comme en fait foi ſon épitaphe qui ſe voit ſur ſa tombe en lettres gothiques avec ſes Armes, écartelées de celles des Bourgeois de Moléron. Il laiſſa :

1. Jacques, qui ſuit :
2. Et Anne, mariée à *Jean le Goux*, Écuyer, Seigneur de la Berchère, Capitaine de la ville de Nice, duquel deſcendent les Seigneurs de la Berchère, premiers Préſidents des Parlements de Bourgogne & de Dauphiné.

VI. Jacques de Thésut, II[e] du nom, Écuyer, Seigneur de Charéconduit & de Théſut, ſuivant un acte de 1565, reçu par Roberte, Notaire à Dijon, par lequel Joſeph de Vezon, Écuyer, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, donna quittance par-devant ledit Notaire, de 1300 l. tournois à ſon beau-père, Noble Jacques de Thésut, Seigneur dudit lieu & de Charéconduit. « Il tranſigea le 14 Août 1563, avec Louis & Jean, Seigneur d'Eſpuys, ſes couſins, pour des droits de main-morte, qui leur étoient échus en commun dans la Seigneurie de Ragy, indiviſe entre eux. » Ce Jacques avoit épouſé *Bénigne Julien*, fille d'*Edme*, Conſeiller au Parlement de Dijon, & Seigneur de Verrey, Terre que ſa femme lui apporta en mariage, & de *Philiberte Brocard*. Il eſt rappelé dans l'acte de Bailliſterie de ſes neveux, enfants d'Anne de Thésut; il y eſt qualifié Noble & Seigneur de Charéconduit, teſta en 1581, ordonna que ſon corps fut inhumé dans la Chapelle de ſes ancêtres, près de celui de ſon père & de celui de ſa femme, qu'il rappelle dans ſon teſtament, ainſi que ſes enfants, en ordonnant que ſes armes & celles de ſa femme fuſſent gravées ſur leur tombe. Il eut pour enfants :

1. Louis, qui ſuit ;

(*a*) La Chenaye-Desbois, tome VII, p. 552, prem. édit., dit qu'il avoit épouſé 1• *Philippine Boulenier*, dont

1. Louis, Chanoine de l'Égliſe de Châlon ;
2. Jacques ;
3. Et Claude, mort ſans poſtérité.

2. « François, Maître à la Chambre des Comptes de Bourgogne, mort en 1597, ſans enfant, laiſſant 1200 liv. d'or au Collége de Châlon pour l'éducation de la jeuneſſe ; »
3. Jacquette, mariée, « le 28 Février 1562, à *Joſeph de Vezon*, Écuyer, Seigneur d'Anon, Conſeiller au Parlement de Bourgogne ;
4. Et Huguette, mariée à *Robert Muſſard*, Écuyer, « Seigneur du Chey. »

VII. Louis de Thésut, IVe du nom, Écuyer, Seigneur de Ragy, de Verrey, de Charéconduit, & de Lans, « compris dans le rôle des Gentilshommes du bailliage de Châtillon en 1579, contribua au voyage de M. de Lanty, Député de ce corps aux Etats de Blois. » Il épouſa *Jeanne de Tiſſerand*, qui lui porta en mariage la Terre de Lans; elle étoit fille de Noble *Jean*, « Seigneur d'Is-ſur-Tille, Truchères, Oiſilly, Lans, Gergy & Saſſenay, Conſeiller au Parlement de Dijon, & de *Marie de Cirey*. Entre pluſieurs titres, pour prouver ce degré, on choiſit les plus authentiques, qui ſont l'envoi en poſſeſſion de l'hoirie de Louis de Thésut, & le partage de ſes biens entre ſes enfants, qui ſont rappelés, ainſi que *Jeanne de Tiſſerand*, leur mère, & dans leſquels il eſt qualifié Noble & Seigneur deſdites Terres, & dans d'autres différents actes, comme dans le rôle de l'arrière-ban du Charolais, en 1568, où il eſt qualifié Seigneur de Ragy, dans un acte de 1579, où il eſt dit Seigneur de Verrey, &c. Il mourut en 1623, fut inhumé dans la Chapelle de ſon nom aux Carmes de Châlon, ſous une tombe de marbre noir, ſur laquelle ſont ſes armes & les qualités de Noble, Seigneur de Ragy, de Verrey, Charéconduit, Lans & la Tour-Maupas. Ses enfants furent :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Charles-Bénigne, auteur de la branche des Seigneurs de *Verrey*, rapportée ci-après
3. Jeanne, mariée à Noble *Jean-Baptiſte Beuvraud*, Seigneur de la Loyère ;
4. Et Jacqueline, mariée à Noble *Jean de Gallois*, Conſeiller au Parlement de Dijon, qui eurent pour fils *Louis*, Gouverneur de Seurre, qui épouſa *Charlotte de Tavannes*.

VIII. Jacques de Thésut, IVe du nom, Seigneur de Ragy, Lans, la Tour-de-Lux, &c., épouſa, le 19 Décembre 1595, *Marie de Pontoux*, Dame de Maupas, fille de *Robert*, Écuyer, Seigneur dudit lieu, Gentilhomme de M. le Prince de Condé, & de *Françoiſe Languet*, laquelle étant veuve ſe remaria à *Louis de Foudras*, Baron de St-Uruges. Elle eut du premier lit

IX. Louis de Thésut, Seigneur deſdits lieux, Maître à la Chambre des Comptes de Dijon, mort le 13 Avril 1631, qui avoit épouſé *Anne de Chaſſepot de Beaumont*, dont :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Charles-Bénigne, tige de la branche des Seigneurs de *Ragy*, mentionnée en ſon rang ;
3. François,
4. Et Marie, dénommés dans l'acte de Bailliſterie, le 30 Octobre 1632.

X. Jacques de Thésut, Ve du nom, Seigneur de Lans, reçu Conſeiller au Parlement de Bourgogne le 15 Septembre 1645, épouſa *Jeanne Girard*, dont il eut :

1. Abraham, Prieur du Chapitre noble de Gigny, en Franche-Comté, élu Général du Clergé des États de Bourgogne, en 1678 ;
2. Jean, Baron de Soudey, de Glantigny & de Lans, Conſeiller au Grand-Conſeil, Secrétaire des Commandements de Monſieur, frère du Roi Louis XIV ;
3. Louis, Abbé de St-Père en Vallée, de Pontoiſe, de Moutiers-St-Jean, & auſſi Prieur de Gigny, après ſon frère, Conſeiller d'État en 1729, Envoyé en Hollande, en 1695, à l'Aſſemblée pour la paix de Ryſwick ;
4. Et Claudine, femme de *Jean de la Motte*, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, dont une fille, mariée à *Jean de Berbiſey*, Baron de Ventoux, Seigneur de Ruffey, premier Préſident du même Parlement.

BRANCHE
des Seigneurs de Ragy.

X. Charles-Bénigne de Thésut, Seigneur de Ragy, Charéconduit, Veſſey, Simard, Beſendrey, &. (fils cadet de Louis), fut reçu Conſeiller au Parlement de Bourgogne le 27 Janvier 1649, devint Doyen de la Cour, & avoit épouſé, en 1650, *Louiſe Bouhier*, fille d'*Étienne*, Seigneur de Lantenay, Conſeiller au même Parlement, & de *Claude de Maſſot*, de laquelle il eut :

1. Jean, qui fuit;
2. Benoît, mort fans poftérité ;
3. & 4. Madeleine & Catherine, Religieufes, à la Vifitation de Dijon.

XI. Jean de Thésut, Ve du nom, Seigneur des mêmes terres que fon père, fut Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Enghien, le 6 Janvier 1677, où il fervit jufqu'au 18 Septembre 1688, que fon père lui fit acheter une charge de Confeiller au Parlement de Dijon. Il époufa *Jeanne-Charlotte de Gévalois*, fille de *Jean*, Seigneur de Fraize & du Martray, & d'*Élifabeth Chauffin*. De ce mariage vinrent :

1. Madeleine, première femme de *Nicolas de Berbis*, Marquis de Longecourt, Seigneur de Torey, Tarts & Potangey;
2. Jeanne-Marie, mariée, le 18 Novembre 1713, à *Philibert-Bernard Gagne de Perigny*, Préfident à Mortier au Parlement de Bourgogne;
3. Claudine, femme de *Louis de la Poype*, Chevalier d'honneur au Parlement de Dauphiné, mort à Grenoble le 18 Juin 1751, fils de *Jofeph-Arthus*, Comte de St-Julien, Baron de Pomiers, & premier Préfident au même Parlement, & d'*Anne-Françoife de Grolée de Viriville*;
4. Et Catherine, mariée, le 15 Novembre 1717, à *Antoine de Clermont*, Marquis de Montoifon, Seigneur de Vaunavès, en Dauphiné, Baron de Chagny, Seigneur de Chaffagne, en Bourgogne, dont poftérité. Voy. CLERMONT-TONNERRE.

BRANCHE des Seigneurs de Verrey.

VIII. Charles-Bénigne de Thésut (fils puîné de Louis IVe du nom, Seigneur de Ragy, Lans, la Tour de Lux, & de *Jeanne de Tifferand*), fut reçu Confeiller au Parlement de Dijon en 1607, ainfi que le conftatent les provifions de fa charge, & enfuite Confeiller d'État, en 1645. Il fonda une Chapelle dans fa terre de Verrey, avec une Meffe à perpétuité, tous les Vendredis de l'année, pour le repos de l'âme de Louis de Thésut, fon père, Écuyer, *Jeanne de Tifferand*, fa mère, Jacques de Thésut, Écuyer, fon aïeul, & *Bénigne Julien*, fon aïeule maternelle. Dans fon teftament de 1665, font rappelés fa femme & fes enfants ; il mourut « le 20 Avril 1665, » & avoit époufé *Jeanne le Roux*, dont il eut (*a*) :

1. Claude, qui fuit ;
2. Jean-Baptiste, premier Maître d'Hôtel de Monfieur, frère de Louis XIII, qui époufa N... *Bernard de Sainte-Hélène*, « Vicomteffe de Châlon-fur-Saône, fille de *Jean*, Seigneur de Ste-Hélène & de Baudrière, Confeiller d'État, & de *Jeanne de Pontoux*, » dont il n'eut point d'enfants ;
3. Théodose, Aumônier du Roi. On voit encore par le teftament de Charles-Bénigne de Thésut, qu'il fit une fondation dans la Chapelle de fon nom, aux Carmes de Châlon-fur-Saône, dans laquelle il rappelle Louis de Thésut, fon trifaïeul, qui, comme on l'a dit, fonda cette Chapelle & la fit bâtir; enfin il fit auffi une troifième fondation aux Cordeliers de Dijon, où l'on voit fon épitaphe, fur laquelle il a les qualités de Chevalier, de Confeiller d'État, de Seigneur de Verrey & de Charéconduit.

IX. Claude de Thésut, Écuyer, Seigneur de Verrey & de Charéconduit, époufa, par contrat paffé devant Maguien, Notaire à Saulieu, le 8 Janvier 1651, *Anne Chartraine*, fille de *Guy*, Seigneur de Montigny. Une reprife de fief de 1690, dans laquelle Claude eft qualifié d'Écuyer ; deux lettres du Roi de convocation à la Chambre de la Nobleffe des États de Bourgogne, l'une de 1676, l'autre de 1679, font plus que fuffifantes pour prouver fa filiation & fon degré. Il eut de fon mariage :

1. Louis, qui fuit ;
2. Et Marianne, mariée, 1° « le 20 Février 1684, » à *Charles d'Hénin-Liétard*, Comte de Roche, Chevalier d'honneur du Parlement de Bourgogne, & 2° « le 20 Avril 1686, » à *Guillaume Joly*, Baron de Blaify, Seigneur de Norges, « fils de *Georges*, Baron de Blaisy, Préfident à Mortier au Parlement de Bourgogne, & d'*Élifabeth Bernardon*. »

X. Louis de Thésut, VIe du nom, qualifié Écuyer, Seigneur de Verrey & de Charéconduit, dans fon contrat de mariage du 8

(*a*) La Chenaye-Desbois (tome VII, page 554, prem. édit.), lui donne pour fecond fils Louis, Chanoine de la Collégiale de Beaune, & pour fille, Marguerite, mariée à *Maurice David*.

Septembre 1686, reçu par *Haguenier*, Notaire à Dijon, épousa *Marie Canabelin*, fille de noble *Claude*, & reprise de fief pour sa Terre de Verrey à la Chambre des Comptes de Dijon, le 23 Juillet 1686, dans laquelle reprise il est qualifié d'Écuyer, ainsi que dans tous les autres actes où il se trouve nommé. Il eut de son mariage :

1. Claude, qui suit;
2. Barthélemy, Trésorier de la Sainte Chapelle de Dijon ;
3. « Et Odon, Religieux dominicain. »

XI. Claude de Thésut, IIe du nom, Seigneur de Verrey, Charencey & Norges, reçu à la Chambre de la Noblesse en 1718, & Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes en 1721, fut reconnu dans les provisions du Roi pour cette charge, comme étant de la Maison de Thésut, pour être de Noblesse ancienne, dont elle jouit depuis plus de trois siècles. Il épousa, « le 24 Novembre 1715, » *Claire-Marie Jeannin*, fille de noble *Jean*, Seigneur de Montonis & de Chambelane, Conseiller au Parlement de Dijon, & de *Marie-Guyette de Requeleyne*, dont :

1. Guillaume, qui suit ;
2. Et « Marie, Religieuse à la Visitation de Dijon. »

XII. Guillaume de Thésut, Seigneur de Verrey, Charéconduit, Giboux & Norges, qualifié Chevalier dans son acte de réception à la Chambre de la Noblesse des États de Bourgogne en 1742, & dans son contrat de mariage, passé en 1761, par lequel il est dit fils de Claude de Thésut, Comte de Verrey, a épousé, à Paris, *Marie-Anne de Clugny*, fille de *Charles-Antoine*, Marquis de Thenissey, & de *Marie de Choiseul*.

On peut consulter sur cette Maison l'Armorial de Paillot, Chevillard, Guichenon, le Père de Varennes, Jésuite, le nouveau Catalogue de la Province de Bourgogne, contenant les Gentilshommes qui ont voix aux États, imprimé sous les yeux de la Chambre de la Noblesse à Dijon, chez Durand, Libraire, en 1760,

Les armes : *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois sautoirs d'or alaisés*. Supports : *deux lions*.

THEVALLE : *d'or, à trois annelets de sable*, 2 & 1.

THEVENIN, Famille originaire de Saintonge, qui a donné plusieurs Maires à la ville de la Rochelle depuis 1580, jusqu'en 1613. Elle a été confirmée dans la noblesse de ses prédécesseurs, par Lettres Patentes du Roi, en récompense de ses services pendant les troubles de la province de Guyenne.

I. Pierre Thevenin, Écuyer, Capitaine, Major du Régiment de la Serre, Infanterie, épousa *Jeanne de la Chèze*, dont

1. Jean, qui suit;
2. Et Claude, rapporté après son frère.

II. Jean Thevenin, Gouverneur de St.-Denis en France, a acquis le Marquisat de Tanlay, la Baronnie de Thorey, & les Seigneuries de Saint-Vinemer, Rugny, Melizey, Chamelard, Pruzy, Bernon, Vanlay, Aureville, &c. Il avoit été reçu, en 1694, Secrétaire du Roi, avec sa qualité d'Écuyer, & obtint la confirmation du titre de Marquisat, à la terre de Tanlay, par Lettres Patentes du mois de Mars 1705, enregistrées à la Chambre des Comptes de Dijon, le 27 Mars 1706. Il fit, par son testament du 26 Juillet 1707, une substitution masculine, graduelle & perpétuelle du Marquisat de Tanlay & de ses autres Terres, en faveur de Jean, son petit-fils, & de ses enfants mâles, & à leur défaut appela le fils aîné de son frère. Il mourut le 10 Mars 1708, & avoit épousé, par contrat du 20 Janvier 1672, *Esther Oreil*, dont

III. Jean Thevenin, IIe du nom, Baron de Coursan, Maître des Requêtes, mort le 10 Janvier 1710, qui avoit épousé, par contrat du 12 Mars 1700, *Louise Jassaud d'Arquinvilliers*, dont

1. Jeanne-Louise, mariée, en 1726, à *Jean-Zacharie de la Faurie*, Baron de Villandrault, Vicomte de Paumiers, Président en la Cour des Aides de Paris, mort en 1733, dont une fille unique, *Jeanne-Louise*, qui épousa *Étienne-Esprit de Saint-André*, Lieutenant-Colonel d'une Brigade de Carabiniers, qui en a eu *Bénigne-Louise-Esprit*, née le 19 Janvier 1754 ;
2. Anne, morte en 1738, qui avoit épousé, en 1730, *Charles-Étienne Jassaud*, Seigneur de Vaupéreux, dont pour fille unique *Marie-Charlotte*, née en 1737;
3. Et Jean, IIIe du nom, Marquis de Tanlay, mort le 15 Juillet 1711, âgé de 9 ans.

II. Claude Thevenin, ancien Greffier en chef du Parlement de Bordeaux, reçu à caufe de cette charge en celle de Secrétaire du Roi avec fa qualité d'Écuyer le 18 Novembre 1699, mourut le 17 Septembre 1729. Il avoit époufé, par contrat du 30 Janvier 1706, *Jeanne de Palmes*, morte le 10 Juillet 1735, veuve de *François de Burin*, I[er] du nom, Seigneur de Riquebourg, la Neuville, &c., dont :

1. Jean, qui fuit ;
2. Marc-Claude, né en 1711, nommé Gentilhomme ordinaire du Roi par brevet du 25 Janvier 1738 ;
3. Et Jeanne, morte le 28 Août 1738, fans poftérité. Elle avoit époufé, par contrat du 12 Avril 1736, *René-Charles-François de Gueroult de la Gohyère*, Seigneur de St.-Mars, Gentilhomme ordinaire de Monfeigneur le Duc d'Orléans.

III. Jean-Thevenin, reçu Confeiller au Parlement de Paris, le 16 Mars 1731, honoraire en 1752, fut appelé, par la mort de fon coufin Jean, à la fubftitution de Tanlay. C'eft en fa faveur que le titre de Marquifat à été confirmé à cette Seigneurie, avec union des Terres & Baronnies de Thorey, St.-Vinemer, Rugny, Melizey, Chamelard, &c., par Lettres Patentes de Juin 1755, enregiftrées aux Parlements & Chambres des Comptes de Paris & de Dijon. Il époufa, par contrat du 1[er] Juin 1740, *Catherine Joly*, fille de *Nicolas*, Secrétaire du Roi, & de *Catherine-Françoife Pougin*, dont

1. Jean, né le 15 Mars 1741, Moufquetaire du Roi dans la feconde Compagnie ;
2. Étienne-Jean-Benoît, né le 8 Février 1749 ;
3. Et Catherine, née le 8 Février 1742. (*Tabl. généal.* part. VII, p. 58.)

Les armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois lions d'or, ceux du chef affrontés.*

THEVRAY, ancienne Maifon de Normandie, à laquelle la Terre de Thevray dans la Vicomté de Beaumont-le-Roger avoit donné le nom. La filiation remonte à Roger de Thevray, qui fonda, en 1173, une prébende pour un Chanoine de la Cathédrale d'Évreux. Sa defcendance mafculine finit en la perfonne de Jean de Thevray, qui, n'ayant que deux filles, Jeanne & Mahaud, leur fit de fon vivant le partage de fa fucceffion le pénultième jour de Mai 1377. Cet acte eft en original au Chartrier de la Maifon de Chambray. Mahaud époufa *Colin d'Apres*, & Jeanne fe maria à *Laurent de Menilles*, dont *Guy de Menilles*, qui eut *Jean* & *Catherine*, mariée, en 1385, à *Roger de Chambray*. Elle lui porta les Terres du haut & bas Menilles & la Terre de Thevray, fur laquelle fon petit-fils, *Jacques de Chambray*, Chambellan du Roi Louis XII, & Bailli d'Évreux, fit bâtir un Château-Fort par permiffion du Roi, parce que l'ancien avoit été ruiné par les Anglais, après un fiége de quelques jours, qui fut foutenu par *Jean de Chambray*, fon père.

Les armes : *de gueules, au lion naiffant d'hermines.*

THÉZAN ou THÉSAN, en Languedoc. L'origine de cette ancienne maifon fe perd dans l'obfcurité des temps. Il y en a qui prétendent qu'elle defcend de celle de *Chavelin*, en Allemagne. Quoi qu'il en foit, on trouve que Guillaume, Vicomte de Béziers, donna en fief en 990 à Pons de Thézan le territoire de Boyane. Pons-Pierre de Thésan époufa, en 1114, *Garfenne*, dont

1. Bérenger ;
2. Arnaud, Seigneur de Villeneuve & de St.-Victou ;
3. Et Pierre.

En 1195, Bernard-Athon, Vicomte d'Agde, donna en fief à Bérenger de Thézan divers domaines démembrés de cette Vicomté, ce qui fut confirmé par Raymond de Seiffac, qui étoit tuteur du Vicomte. Tous ces actes font rapportés fort au long dans l'*Hiftoire du Languedoc*, par Dom Vaiffette. Les archives de l'Hôtel-de-Ville de Béziers renferment des monuments bien honorables pour confirmer l'antiquité de cette maifon.

I. Bérenger de Thézan tefta en 1134. Il eut pour fils

1. Pons ;
2. Et Bermond, qui fuit. Ayant pris les armes contre Simon de Montfort, leurs biens furent confifqués. Ils furent rétablis dans leurs fiefs & domaines le 14 Avril 1220, après avoir promis au Légat du Saint-Siége, dans le château d'Afpiran, d'abjurer l'héréfie des Albigeois, & d'être fidèles à l'Églife Romaine (Voy. *Hift. du Languedoc*, par D. Vaiffette.)

II. Bermond de Thézan laiffa

III. Guillaume de Thézan, auteur de la branche *du Poujol,* qui épousa, en 1228, *Garsinde du Poujol,* qui lui apporta le Comté de ce nom. Elle étoit fille unique d'*Ermengard.* Ils eurent entr'autres enfants

IV. Pons de Thézan, IIe du nom, marié à *Siméonne de Lile,* dont.

V. Pons de Thézan, IIIe du nom, qui épousa, par contrat du 29 Janvier 1294, *Béatrix de Caylus,* fille aînée de *Dieudonné,* & eut

VI. Pons de Thézan, IVe du nom, marié, en 1328, à *Reine de Villancourt,* fille de *Guillaume,* Sieur de St.-Saturnin, dont

VII. Guillaume de Thézan, marié, en 1360, à *Marquise de Vilanquès* , fille de *Guillaume,* Sieur du Bosc-Doiras, dont

1. Antoine, qui suit;
2. Guillaume, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem & Commandeur de St.-Cristol & de St.-Vincent;
3. Et Pons, Chevalier du même Ordre. On compte 17 Chevaliers de cet Ordre dans la seule branche du Poujol.

VIII. Antoine de Thézan épousa, 1° en 1387, *Julie de Senegua;* & 2° *Marie de Brès.* Du second lit vinrent :

1. Pons, qui suit ;
2. Guillaume, auteur de la branche des Barons de *Saint-Geniès* & *du Luc,* qui viendra en son rang.
3. Raymond, Seigneur de Castelnau, de la Garde, &c., Écuyer du Prince Charles, fils aîné du Duc de Bourbon & d'Auvergne.

IX. Pons de Thézan, V^e du nom, épousa, 1° en 1411, *Alix de Caylus,* fille de *Guillaume,* Baron d'Olargues; & 2° *Hélène de Gozon,* morte sans enfants. Du premier lit vint

X. Jean de Thézan, qui épousa, en 1444, *Isabeau de Feltric de Popian,* fille de *Barthélemy,* dont il eut :

1. Guillaume, qui suit ;
2. Alrias (*a*), ou Elzéar, auteur de la branche de *Venasque,* rapportée ci-après.

(*a*) L'auteur de l'*Hist. de la Nobl. du Comtat-Venaissin* fait Alrias second fils de Pons VI ; mais il s'est trompé, suivant l'acte de mariage de 1483, d'Alrias, qui nous a été communiqué.

XI. Guillaume de Thézan, Seigneur du Poujol, épousa, le 24 Août 1482, *Anne de Montlaur,* fille de *Tristan,* Sieur de Marle, & d'*Alix d'Uzès,* Dame de St.-Maximin & de Saze, dont

XII. Antoine de Thézan, Seigneur du Poujol, marié, le 15 Mai 1523, à *Marquise de Combret,* fille de *Mathurin,* Sieur de Broquiès, dont

XIII. Olivier de Thézan, Seigneur du Poujol & de St.-Maximin, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes de ses ordonnances, Commandant-Général en Provence, après la mort du Grand-Prieur de France, par Lettres Patentes de Henri III, Roi de France & de Pologne, en date du 13 Juin 1586, Gouverneur de la ville de Mende & du pays de Gévaudan, qui épousa, le 19 Décembre 1561, *Cassandre de Cenami,* dont

XIV. Raymond de Thézan, Vicomte du Poujol, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandant au Gouvernement de Languedoc par brevet du 3 Juillet 1596, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme Ordinaire de sa Chambre, marié, 1° le 3 Janvier 1593, à *Anne de Caylus,* fille de *Pierre,* Écuyer, Seigneur du Colombier; & 2° le 8 Septembre 1606, à *Antoinette d'Avanson.* Du second lit vinrent

1. Thomas, Vicomte du Poujol, Gouverneur de la ville de Lodève, qui substitua ses biens à son frère ;
2. Et Pons-Pierre, qui suit.

XV. Pons-Pierre de Thézan, Vicomte du Poujol, Baron d'Olargues, épousa, le 19 Novembre 1640, *Jeanne de Mirmand,* dont il eut :

1. Thomas, qui suit ;
2. Et Marie, mariée, le 14 Février 1680, à Pierre de Thézan.

XVI. Thomas de Thézan, IIe du nom, Vicomte du Poujol, Baron d'Olargues, & autres places, Lieutenant de Roi de la Province de Guyenne, épousa, le 8 Septembre 1665, *Jeanne de Blausac,* Dame de Valfons, dont :

1. Pons, qui suit ;
2. Et Élisabeth, mariée, en 1712, à *Charles de Saurin.*

XVII. Pons de Thézan, VIe du nom,

Comte du Poujol, Baron d'Olargues, Chevalier de St-Louis, Meſtre de Camp du Régiment de la Reine, Lieutenant de Roi de la Province de Guyenne, épouſa, en 1700, *Geneviève de Voleau,* dont il eut :

1. Pons, qui ſuit ;
2. Claude-François, Capitaine de Dragons dans le Régiment d'Armenonville, Chevalier de St-Louis ;
3. Et François, Religieux de la Trappe.

XVIII. Pons de Thézan, VII[e] du nom, Comte du Poujol, Baron d'Olargues, Capitaine de Dragons, dans le Régiment d'Armenonville, Chevalier de St-Louis, épouſa, le 30 Septembre 1736, *Claudine-Jeanne-Gabrielle le Mazuyer,* fille de *Marie-Joſeph*, Marquis de Montégut, & de N... *de Lafont,* dont :

1. Pons-Marthe, qui ſuit ;
2. Marie-Joseph-Geneviève, Capitaine de Cavalerie dans le Régimeut de Fleury ;
2. Claudine-Pons-Louise-Marguerite, non mariée ;
4. François-Henri-Blaise-Éléonor, Mouſquetaire du Roi dans la première Compagnie ;
5. Et Jean-François-Bérenger, encore garçon.

XIX. Pons-Marthe, Marquis de Thézan, Comte du Poujol, Baron d'Olargues, Lieutenant de Roi en la Province de Guyenne, épouſa, le 13 Juin 1768, Marie-Alix-Aldonze-Antoinette-Sylvie de Thézan-Venasque, née le 17 Février 1747.

BRANCHE
de Venasque, *établie dans le Comtat-Venaiſſin.*

XI. Alrias ou Elzéar de Thézan (deuxième fils de Jean), Damoiſeau, Seigneur de Caſtanet, épouſa, dans la ville de Carpentras, par contrat paſſé le 3 Février 1483, *Siffreine de Venaſque,* Dame de St-Didier, de Métamis, &c., héritière de la branche aînée de l'ancienne maiſon de ce nom, dont :

XII. François de Thézan, Seigneur de St-Didier-Venaſque, de Métamis & de pluſieurs autres fiefs & droits conſidérables, tant dans le territoire de Carpentras que dans celui de Pernes & autres lieux du Comtat-Venaiſſin. Il joignit le nom & les armes de *Venaſque* à ceux de Thézan (& les tranſmit à ſa poſtérité), qui ſont : *écartelé d'or & de gueules, & la croix des Comtes de Toulouſe, brochant ſur le tout.* Il épouſa, vers 1510, *Catherine de Tolon,* ſœur de *Didier,* qui fut depuis Grand-Maître de l'Ordre de St-Jean de Jéruſalem, & fille de *Louis,* Seigneur de Ste-Jalle, en Dauphiné, & de *Louiſe de Clermont-Montoiſon*, dont :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. 3. 4. Jacques, François, & Antoine, Chevaliers de l'Ordre de St-Jean de Jéruſalem en 1541 & 1549. Antoine mourut Commandeur d'Avignon & de Pézénas ;
5. Et Marguerite, mariée à *Pierre de Grignan,* de la même ville.

XII. Pierre de Thézan-Venasque, Seigneur de St-Didier, &c., rendit hommage au Pape entre les mains de Giraud de Corneillan, Recteur du Comtat-Venaiſſin, pour les Terres qu'il poſſédoit dans ce Comté. Il épouſa, le 30 Septembre 1538, *Claudine de Grignan*, fille d'*Amaury*, & de *Jeanne de Frencos,* dont :

1. Paul, qui ſuit ;
2. 3. & 4. Antoine, François & Catherine, reçus Chevaliers de l'Ordre de St-Jean de Jéruſalem en 1558 & 1565; leſquels ſe diſtinguèrent au ſiège de Malte, en 1567 ;
5. Claude, Chevalier du même Ordre, Commandeur de Malhaud ;
6. Alleman, auteur d'une branche établie à Carpentras, éteinte en 1718, par la mort de Siffrein-Joseph, mort à Paris, ſans poſtérité ;
7. Et Jeanne, Abbeſſe de St-Laurent, Ordre de St-Benoît, à Avignon.

XIII. Paul de Thézan-Venasque, Chevalier de l'Ordre du Roi & de celui du Pape, commandant la Compagnie du Seigneur de Ste-Jalle, ſon couſin, Gouverneur de Carpentras, donna des preuves d'une grande valeur, lorſque l'armée des Religionnaires, commandée par le Baron des Adrets, ſe diſpoſoit à attaquer cette ville, la nuit du 1[er] au 2 Octobre 1562. Lui & ſon Enſeigne, le Chevalier Ceciliano, prirent ſi bien leurs précautions pour les dehors & les dedans de la place, que les ennemis déſeſpérant de réuſſir, abandonnèrent leur deſſein & prirent le parti de décamper, dans la crainte d'être at-

taqués eux-mêmes dans leur camp; mais, comme ils se mettoient en marche, PAUL & Ceciliano, accompagnés de la Noblesse de la ville, firent sur eux une sortie si à propos, qu'ils taillèrent en pièce leur Arrière-Garde, leur enlevèrent une partie de leur bagage & de leur Artillerie & les contraignirent de fuir en déroute. Le 5 Octobre, le Général Fabrice Serbelloni se rendit à Carpentras, accompagné de plusieurs Gentilhommes d'Avignon en présence desquels, dans le Palais de la Rectorie, il donna des louanges aux Citoyens sur leur belle défense, & conféra l'Ordre de Chevalerie aux Seigneurs de Ste-Jalle & de Venasque. Il fut député par la Province avec Siffrein Guilhem, Procureur-Général, au Pape Pie IV, pour la conservation des priviléges, qui furent en effet confirmés au mois de Novembre 1565. Il fut encore député vers le Roi Charles IX, pour faire comprendre le Comtat dans une trève convenue avec les Calvinistes. Le Maréchal de Damville ayant demandé du secours à la Noblesse du Venaissin, pour réduire les Calvinistes du Languedoc, PAUL DE THÉZAN l'alla joindre au mois de Décembre 1573, après avoir reçu le Collier de l'Ordre du Roi des mains du Comte de Suze, le 17 du même mois. Il leva en 1593, à ses dépens, une Compagnie de 50 Chevau-Légers pour la défense du Comtat. Il servit ensuite en Provence, à la tête d'un Régiment de 16 Compagnies de gens de pied, avec lesquels il défendit le château de Montauroux, contre le Duc d'Épernon, qui fut repoussé dans trois assauts consécutifs. Il se distingua surtout aux siéges de Sisteron, de Mourmoiron & de Tulle, & épousa, par contrat du 13 Septembre 1566, *Agnès Geoffroi,* dont:

1. CLAUDE, qui suit;
2. Et OLIVIER, qui servit avec distinction dans les guerres de Provence.

XIV. CLAUDE DE THÉZAN, Seigneur de Venasque, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme Ordinaire de sa Chambre, fit paroître un grand zèle pour les intérêts du Roi & de la Religion, dans les troubles des guerres civiles. La réputation qu'il s'acquit en Provence dans ces fâcheuses conjonctures, engagea les États de cette Province, à la tête desquels étoit le Comte de Carces, à le prendre pour arbitre des différends qu'ils avoient avec le Duc d'Épernon au mois de Juin 1593. Il fut Député par le Comtat-Venaissin vers la Reine Régente & au Roi Louis XIII en 1611, pour la confirmation des priviléges de la Province. Il épousa, le 2 Mars 1602, *Françoise de Castelnau-Clermont-Lodève,* dont il eut:

1. PAUL-ALPHONSE, qui suit;
2. ESPRIT, reçu Chevalier de Malte en 1615;
3. & 4. ALEXANDRE & LAURENT.

XV. PAUL-ALPHONSE DE THÉZAN, Marquis de St.-Gervais, Vicomte de Nebousan, Baron de Castanet, Seigneur de Venasque, St.-Didier, &c., héritier de son aïeul, par substitution à son père, épousa, le 2 Mars 1633, *Sibylle de Fortia,* dont

1. PAUL;
2. CHARLES-JOSEPH, Chevalier de Malte en 1655, Capitaine des Galères du Pape en 1665;
3. JOSEPH, Chevalier de Malte en 1666;
4. Et LOUIS, qui suit.

XVI. LOUIS DE THÉZAN, Seigneur de Venasque, &c., épousa, par contrat du 8 Avril 1668, *Catherine Mistral de Montdragon,* dont

1. PAUL-ALPHONSE-FRANÇOIS, qui suit;
2. Et JOSEPH, Chevalier de Malte.

XVII. PAUL-ALPHONSE-FRANÇOIS DE THÉZAN, Marquis de St.-Gervais, Vicomte de Nebousan, Baron de Castanet, &c., appelé le *Marquis de Venasque,* reçu Page aux Écuries du Roi, épousa, le 7 Janvier 1711, *Marie-Françoise-Pauline de Seytres,* fille de *Louis-François,* Comte de Caumont, & de *Marie-Catherine Fortia de Montréal,* dont

1. PAUL-FRANÇOIS-ALPHONSE-ANTOINE, qui suit;
2. Et PAUL-MARIE, Officier des Galères & Chevalier de Malte en 1721.

XVIII. PAUL-FRANÇOIS-ALPHONSE-ANTOINE DE THÉZAN, Vicomte de Nebousan, Marquis de St.-Gervais, &c., épousa, le 2 Mars 1741, *Antoinette-Françoise-Hugone de la Baume-Suze,* fille de *Louis-François,* Comte de Suze, & de *Marie de Rostaing,* dont une fille unique

MARIE-ALIX-ALDONZE-ANTOINETTE-SYLVIE, née & baptisée à Carpentras le 17 Février 1747, mariée, le 13 Juin 1768, à PONS-MARTHE, Marquis DE THÉZAN.

BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-GENIÈS *&* DU LUC.

IX. GUILLAUME DE THÉZAN (fils puîné d'ANTOINE), Seigneur de St.-Geniès, épousa, en 1424, *Marguerite de Montlaur*, dont

X. GUILLAUME DE THÉZAN, Seigneur de St.-Geniès, marié, le 22 Septembre 1465, à *Léone de Péruſſe*, qui eut

XI. ANTOINE DE THÉZAN, Seigneur de St.-Geniès, du Luc, qui épouſa, le 20 Septembre 1499, *Gaſtonne de Beaulac*, dont

XII. ANTOINE DE THÉZAN, Seigneur de St.-Geniès, du Luc, marié, le 28 Août 1525, à *Louiſe de Baderon de Mauſſac*, qui laiſſa

XIII. PIERRE DE THÉZAN, Baron de St.-Geniès & du Luc, qui épouſa *Marie de Bonnet de Maureilhan*, dont

1. CHARLES, qui ſuit;
2. HENRI, Baron du Luc, Terre ſituée dans le Diocèſe de Narbonne, Gouverneur de cette Ville, & Vice-Amiral ſur les côtes du Languedoc & du Rouſſillon, marié, le 26 Avril 1601, à *Anne Marion de L'Eſtang*, dont

   PIERRE-FRANÇOIS, Baron du Luc.
3. Et HERCULE, auteur de la branche des Seigneurs d'*Aſpiran*, qui épouſa, le 7 Février 1627, *Antoinette de Brettes*, dont

   HERCULE, HENRI & JEAN-GABRIEL.

XIV. CHARLES DE THÉZAN, Baron de St.-Geniès, épouſa, le 25 Octobre 1592, *Antoinette de Montmouton*, dont

XV. HERCULE DE THÉZAN, Baron de St.-Geniès & du Luc, marié, le 11 Octobre 1639, à *Françoiſe de Fleury*, dont

XVI. PIERRE DE THÉZAN, Baron, puis Marquis de St.-Geniès, qui épouſa, le 14 Février 1680, MARIE DE THÉZAN-POUJOL, & laiſſa

CLAIRE, mariée, le 6 Octobre 1703, à *Jacques de Baderon de Mauſſac*, II[e] du nom, Seigneur de Corneillan, qui fut ſubſtitué aux biens, titres, nom & armes de THÉZAN-SAINT-GENIÈS, & mourut le 30 Mars 1743.

Cette Maiſon a eu des alliances avec celles de *Foix*, *d'Armagnac*, *de Forcalquier*, *Polignac*, *Narbonne*, *Sabran*, *Fleury*, &c.

La branche *du Poujol* porte *écartelé d'or & de gueules*. Supports : *deux aigles*. Voy. ſur cette Famille, *Hiſtoire du Languedoc*, par Dom de Vic & Dom Vaiſſette ; l'*Hiſt. de la Nobleſſe du Comtat-Venaiſſin*, par Pithon-Curt, tome III ; *Hiſtoire des Comtes de Toulouſe*, par Catel ; *Hiſtoire de Provence*, par Noſtradamus ; l'*Hiſtoire de Malte*, par Vertot ; les Regiſtres de la Nobleſſe, par d'Hozier ; *les Recherches de la Nobleſſe du Languedoc*, par le Marquis d'Aubais, impr. en 1759 ; Moréri, à l'article *Venaſque* ; les *Tabl. généal.*, part. VIII.

* THÈZE. Les Barons de ce nom ſont une branche de la maiſon d'*Inguimbert*. Voy. ce mot.

THIARD DE BISSY, Ancienne Maiſon originaire de Bourgogne, où elle poſſède depuis plus de 300 ans la Seigneurie de Biſſy.

I. CLAUDE DE THIARD, auquel Jean, Duc de Bourgogne, fit don en 1415 de la Seigneurie de Biſſy, épouſa *Alix de Lugny*, dont

II. JOSSERAND DE THIARD, Seigneur de Biſſy, Écuyer d'Écurie de Charles-le-Hardi, Duc de Bourgogne, marié à *Jacquette le Goux*, dite *de Rupt*, dont

III. ÉTIENNE DE THIARD, Seigneur de Biſſy, Flée, &c., Garde du ſcel & Souverain Juge du Comté de Charolais pour Philippe-le-Beau, Roi de Caſtille, qui le nomma, en 1502, Préſident du Parlement de Dôle, Office qu'il exerça juſqu'à ſa mort, arrivée en 1507. Il épouſa *Philippe de Veré*, & laiſſa

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et CLAUDE, Chevalier d'Alcantara, Grand-Maréchal de l'Empereur Charles V, & ſon Ambaſſadeur vers le Pape Adrien VI.

IV. JEAN DE THIARD, Écuyer, Seigneur de Biſſy & de Marchiſeul, Lieutenant-Général au Bailliage du Mâconnais en 1514, marié, par contrat du 2 Février 1513, à *Jeanne de Ganay*, fille de Claude, Seigneur de la Veſvre, & de *Deniſe Couroy*, dont

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. Et PONTHUS, né le 20 Avril 1520, Évêque de Châlon-ſur-Saône en 1578, mort le 3 Septembre 1605.

V. CLAUDE DE THIARD, Seigneur de Biſſy, épouſa, en 1553, *Guillemette de Montgommery*, qui lui porta en dot Bragny, ancienne Baronnie de Bourgogne, près de Verdun-ſur-Saône, & eut :

1. Héliodore, qui suit ;
2. Et Cyrus, né en 1563, Évêque de Châlon-sur-Saône en 1594, mort le 3 Janvier 1642,

VI. Héliodore de Thiard, Chevalier, Seigneur de Bissy, Bragny, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes & Gouverneur de Verdun-sur-Saône, mort le 27 Juillet 1594, âgé de 37 ans, avoit épousé *Marguerite de Busseul*, dont

1. Pontus, qui suit ;
2. Et Louis, auteur de la branche de *Bragny*, qui ne subsiste plus que dans Gaspard-Pontus, dit le *Marquis de Thiard*, Seigneur de Jully, Villenotte, St-Euphrène & Massigny, qui n'est pas marié.

VII. Pontus de Thiard, Seigneur de Bissy, Baron de Pierre & de Vauvry, par son mariage, en 1608, avec *Jeanne Bouton de Chamilly*, laissa

VIII. Claude de Thiard, Comte de Bissy, Lieutenant-Général des Armées du Roi & des provinces de Lorraine & de Barrois, Gouverneur d'Auxerre, Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1688, mort le 3 Novembre 1701, qui avoit épousé, en 1647, *Éléonore-Angélique de Neuchèze*, dont

1. Jacques, qui suit ;
2. Claude, rapporté plus loin ;
3. Henri-Pons, né le 25 Mai 1657, Évêque de Meaux en 1704, Cardinal le 29 Mai 1715, Commandeur des Ordres du Roi en 1724, mort le 26 Juillet 1737 ;
4. Et Claude-François, Chevalier, Grand'-Croix, Bailli de l'Ordre de Malte, Grand-Prieur de Champagne, ancien Capitaine des Galères du Roi, mort à Paris, le 27 Mai 1754, âgé de 92 ans. Le Bailli de Lanmarie, Grand-Hospitalier de l'Ordre, a succédé au Bailli de Bissy dans la dignité de Grand-Prieur de Champagne.

IX. Jacques de Thiard, Marquis de Bissy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Château d'Auxonne, mort le 29 Janvier 1743, à 96 ans, avoit épousé *Bonne-Marguerite de Haraucourt*, morte en couches le 11 Mars 1682, fille de *Charles*, Marquis de Haraucourt, & d'*Anne-Marguerite de Bassompierre*, dont pour fils unique

X. Anne-Claude de Thiard, Marquis de Bissy, de Haraucourt & de Faulquemont, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1er Août 1734, Gouverneur des Ville & Château d'Auxonne, qui succéda à tous les biens de Charles-Élisée-Joseph, Marquis de Haraucourt, son oncle, & mourut le 20 Octobre 1765, à 84 ans. Il avoit épousé, le 1er Mai 1712, *Angélique-Henriette-Thérèse Chauvelin*, morte le 23 Octobre 1764, fille de *Louis*, & de *Marguerite Billard*, dont

Anne-Louis, Marquis de Bissy, né le 8 Mai 1715, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Mestre de Camp Général de la Cavalerie, & nommé en 1744, avant l'âge requis, Chevalier des Ordres du Roi, dont Sa Majesté lui envoya le cordon peu avant sa mort arrivée le 3 Mai 1748, par suite de ses blessures au siége de Maestricht.

IX. Claude de Thiard (second fils de Claude), Comte de Bissy, épousa *Marie le Féron*, dont

X. Claude de Thiard, Comte de Bissy, mort le 2 Juillet 1723, qui avoit épousé *Sylvie-Angélique Andrault de Langeron*, morte le 11 Juillet 1771, à 87 ans, fille de *Joseph*, Comte de Langeron, & de *Jeanne-Madeleine du Gourai de la Coste*, dont

1. Claude, qui suit ;
2. Et Henri-Charles, appelé le *Comte de Thiard*, premier Gentilhomme du Duc d'Orléans, Lieutenant-Général en 1762, marié, le 20 Novembre 1752, à *Anne-Élisabeth-Marie-Rose Brissart*, morte le 4 Octobre 1754, à 20 ans, fille d'un des Fermiers-Généraux, dont

Marie-Claudine-Sylvie, mariée, le 26 Décembre 1768, à *Jean-Charles*, Comte *de Fitz-James*.

XI. Claude de Thiard, Comte de Bissy, baptisé le 14 Octobre 1721, ci-devant Sous-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires, Gouverneur d'Aussonne en 1753, est Lieutenant-Général depuis 1762.

La maison de Thiard est alliée aux familles de *Lugny*, *Goux de Rupt*, *Messey*, *Veré*, *Bouton*, *Villers-la-Faye*, *Ganay*, *Chantecy*, *Montgommery*, *Foudras*, *Busseul*, *Neuchèze*, *Haraucourt*, *du Prat*, *Barbançon*, *Andrault de Langeron*, *Bernard de Montessus*, *du Faur-Pibrac*, *la Magdeleine de Ragny*, &c.

Les armes : *d'or, à trois écrevisses de gueules en pal, 2 & 1.*

THIBAUD DE BEAURAINS, en Nivernais : *de gueules, à trois tours d'or, crénelées de même, & posées 2 & 1.*

THIBAUD DE NOBLET, Famille du Beaujolais.

I. HUGUES THIBAUD, qualifié noble & Seigneur de Thulon dans son contrat de mariage, en date du 28 Septembre 1566, avec *Jacqueline Charreton,* eut pour fils

II. PHILBERT THIBAUD, Seigneur de Thulon, marié, le 14 Septembre 1621, à *Isabeau de Noblet,* dont

1. CLAUDE, qui suit;
2. Et PIERRE-EMMANUEL, Seigneur de Thulon, Capitaine dans le Régiment de Champagne, puis Mestre de Camp de Dragons.

III. CLAUDE THIBAUD, qualifié Baron des Prés, Maréchal de Bataille dans les Armées du Roi & Lieutenant-Colonel du Régiment d'Auvergne, fut maintenu dans sa noblesse en 1667 & 1669. Il épousa, le 26 Juillet 1654, *Gilberte Arleloup,* dont, entr'autres enfants,

IV. PHILBERT-JOSEPH THIBAUD, Baron des Prés, Seigneur de Thulon, de Thorigni, de Mont-de-France, &c., marié, le 26 Juillet 1699, à *Henriette-Brigide Martel,* dont, entr'autres enfants,

V. CLAUDE-RENÉ-THIBAUD DE NOBLET, appelé *Marquis des Prés,* Seigneur de Thorigni, Thulon, du Terreau, Chevagni-le-Lombard, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Vitry. Il a pris le surnom de *Noblet* à cause de la substitution faite le 22 Janvier 1722, par *Claude Noblet*, Baron des Prés, Seigneur de la Tour-de-Romanesches, en faveur des enfants de PHILBERT THIBAUD, & d'*Isabeau Noblet,* sa fille. Il épousa, le 19 Décembre 1734, *Marie-Françoise-Ursule de Saulx*, fille de *Henri-Charles,* Comte de Tavannes, & de *Marie-Ursule Amelot*.

Les armes : *d'argent, à un chevron d'azur, & un chef de même,* qui est DE THIBAUD; *écartelé d'azur, à un sautoir d'or aléfé,* qui est DE NOBLET DES PRÉS. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 545, & le *Mercure de France* du mois de Janvier 1735, p. 187.)

THIBAUD DE LA PINIÈRE, Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois molettes d'or, posées 2 & 1, l'écu timbré d'un casque de profil.*

THIBAULD DE LA CARTE. FRANÇOIS-GABRIEL THIBAULD DE LA CARTE, appelé *Marquis de la Carte,* Capitaine des Gardes de Philippe, Duc d'Orléans, frère unique de Louis XIV, Gouverneur de Joinville pour le même Prince, épousa, au mois de Juillet 1698, *Françoise-Charlotte de Saint-Nectaire*, restée seule héritière de la branche par le décès de son aîné, & morte le 4 Novembre 1745. Elle s'étoit remariée, en Avril 1729, à *Jean-François de Malorti,* appelé *Marquis de Boutteville*, mort en 1747, sans postérité. Il avoit été stipulé par le contrat de mariage de FRANÇOIS-GABRIEL, que si le Duc de la Ferté mouroit sans enfants mâles, la Terre de la Ferté & les autres biens principaux de la maison passeroient au dit FRANÇOIS-GABRIEL, sous la condition que ce Gentilhomme, ou l'aîné des enfants qui naîtroient de son mariage, porteroient le nom de la Ferté-Senneterre, avec les armes des deux maisons, écartelées. C'est pourquoi à la mort du Duc de la Ferté, FRANÇOIS-GABRIEL prit le titre de Marquis de la Ferté qu'il a porté tant qu'il a vécu. Son fils

PHILIPPE-LOUIS THIBAULD DE LA CARTE, appelé *Marquis de la Ferté* après son père, Colonel du Régiment de la Marche, épousa, en 1746, une fille de *Henri-François*, Marquis *de Rabodanges,* qui étoit lui-même fils d'une Sœur de *Henri-François de Saint-Nectaire,* Duc de la Ferté, & héritier de la maison, au défaut du Marquis de la Ferté, son gendre. La Terre de la Ferté, redevenue Baronnie, par l'extinction du Duché-Pairie, a été vendue au feu Maréchal de Löwendal.

Les armes : *d'azur, à une tour d'argent crénelée.*

THIBAUT DE GUERCHY, anciennement GARCHY, famille établie dans le Berry & le Nivernais.

FRANÇOIS DE THIBAUT, IIe du nom, Écuyer, Seigneur de Guerchy, Vieux-Mezières, &c., Gentilhomme servant dans la maison du Roi, épousa, le 31 Décembre 1591, *Jeanne de Rochechouart,* dont

RENÉ DE THIBAUT, Écuyer, Seigneur de Guerchy, Vieux-Moulins, Mezières, &c.,

qui fut déclaré noble & iſſu de noble race & lignée depuis 1400, par arrêt de la Cour des Aides à Paris, du 9 Mars 1660, & maintenu auſſi dans ſa nobleſſe depuis 1450, par ordonnance de 1667. Il épouſa, le 7 Juin 1622, *Anne Monnot*, fille d'*André*, Écuyer, Seigneur de la Foreſt, Commiſſaire des Guerres, dont

FRANÇOIS DE THIBAUT, Écuyer, Seigneur de Guerchy, marié, le 13 Septembre 1683, à *Françoiſe de Bar*, fille de *Pierre*, Seigneur de Grimonville, & d'*Anne-Henriette de Lannel*. Il en a eu pluſieurs enfants. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, p. 547.)

Les armes : *de gueules, à trois tours d'or, crénelées de même & poſées 2 & 1.*

THIBERT DES MARTRAIS. JACQUES-ENNEMOND THIBERT DES MARTRAIS, Receveur des Conſignations du Parlement de Paris, du Conſeil & autres Juridictions, puis Secrétaire du Roi, mourut le 1er Septembre 1734. Il avoit épouſé 1° *Marguerite-Madeleine de la Grange-Trianon*, morte le 15 Novembre 1716; & 2° *Marie-Jeanne le Maire de Montlevaut*. Du premier lit il ne reſte que

1. MARIE-MADELEINE, morte en 1780, qui avoit épouſé, 1° le 21 Décembre 1733, *Jacques-Alexandre Briçonnet*, Seigneur d'Auteuil, Maître des Requêtes, & nommé à l'Intendance de Montauban, où il n'alla pas, étant mort à Paris le 12 Mai 1740, à 35 ans; & 2° le 15 Février 1742, *Henri-Claude d'Harcourt-Beuvron*, dit le *Comte d'Harcourt*, mort le 2 Décembre 1769.

Du ſecond lit eſt né un fils unique,

2. JACQUES-PHILIPPE, qui ſuit.

JACQUES-PHILIPPE THIBERT DES MARTRAIS, Préſident de la première Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, mort le 10 Septembre 1745, ſans enfants, avoit épouſé, par contrat du 4, célébration le 26 Janvier 1745, *Anne-Louiſe Maſſon*, née le 13 Juillet 1729, remariée, le 10 Mai 1757, à *Étienne-François-Jean-Marie d'Alègre de Boislandry*, Intendant d'Amiens, mort le 4 Septembre 1757. Elle étoit fille de *François-Gaſpard Maſſon*, Préſident de la première Chambre des Enquêtes (charge qu'il avoit cédée à ſon gendre), & de *Marie-Marguerite Chevalier*. (Voy. le *Mercure de France* du mois d'Octobre 1745, p. 196.)

Les armes : *écartelé d'or & d'argent, à la croix de gueules brochant ſur le tout, chargée de cinq loſanges d'or; chaque canton d'or, chargé d'un cor de ſable, lié de gueules; chaque canton d'argent chargé d'une hure de ſanglier de ſable.*

THIBOULT, Écuyer, Sieur de la Billerie, en Normandie, élections de Bayeux & de Carentan, Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois grenades d'or, 2 & 1.*

THIBOUT, en Normandie.

I. GUILLAUME DE THIBOUT, Seigneur de Meſley, épouſa, par contrat de 1350, *Jeanne de Blin*, Dame de Grand-Menil & de St.-Aignan, dont il eut :

II. JEAN DE THIBOUT, Seigneur deſdites Terres, marié, par contrat de 1398, à *Roſette-Iſabelle du Grais*, fille de *Guillaume*, Seigneur dudit lieu, dont

III. GIRARD DE THIBOUT, Seigneur du Grais, qui épouſa, par contrat de 1447, *Iſabeau de Cobar*, fille de *Jean*, Seigneur de Loucé & de Vigneral, & de *Jeanne de la Balle*, dont, entr'autres enfants,

IV. GUILLAUME DE THIBOUT, Seigneur du Grais, marié, par contrat de 1488, à *Philippine de Fontenay*, fille d'*Antoine*, & d'*Iſabeau d'Aché*. Ils eurent

V. FRANÇOIS DE THIBOUT, Seigneur deſdites Terres, qui épouſa, par contrat de 1513, *Iſabeau le Porcher*, fille de *Pierre*, Écuyer, Seigneur d'Epaney, Guibray & de Hauteville, & de *Jeanne le Viandier*, dont

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et CATHERINE, mariée, en 1525, à *Jean Anzeray*, Seigneur de Courvaudon, Préſident à Mortier au Parlement de Normandie, Ve aïeul de *Maximilien-Conſtantin Anzeray*, Préſident au même Parlement.

VI. JEAN DE THIBOUT, Seigneur du Grais & Baron de Durtal & de Juilly, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, épouſa, par contrat de 1538, *Bonaventure de Voré*, fille d'*Odouart*, Seigneur dudit lieu & de Duſſière, & de *Jeanne de Cochefilet*, dont, entr'autres enfants,

VII. JACQUES DE THIBOUT, Seigneur du

Grais, Chevalier de l'Ordre du Roi, Chambellan du Prince François de Valois, Duc d'Alençon, d'Anjou, de Touraine & du Maine, frère des Monarques Français François II, Charles IX & Henri III, & Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes des Ordonnances, marié, par contrat de 1566, à *Guillemette de Thouars*, fille de *Nicolas*, Seigneur dudit lieu, Huillé, la Guyonnière, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa chambre, & de *Louise d'Angennes*, dont

VIII. François de Thibout, Baron du Grais, reçu Chevalier de Malte de Justice le 29 Novembre 1610. Il quitta la croix de cet Ordre en 1632, qu'il fut alors dispensé de ses vœux par le souverain Pontife, & épousa, par contrat de 1632, *Lucrèce de Samay*, fille de *Claude*, Seigneur du Bignon, Beauvais, Dupuisac & de St-Christophe, & de *Marguerite de Karbourg*, dont

IX. Jacques de Thibout, Baron du Grais, Seigneur de St-Malo & desdites Terres, marié, par contrat de 1678, à *Charlotte Turpin*, veuve en premières noces du Vicomte d'*Argentan*, & en secondes, de *Guillaume de Chennevières*, Seigneur du Haut-Bois. Elle étoit fille de *Jacques*, Seigneur de Fontaine, & de *Louise de Frémont*, & eut, entr'autres enfants,

X. Jacques-Philippe de Thibout, Marquis du Grais, de St-Malo, &c. Après avoir été Page du Roi, il entra dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, & se distingua à la bataille de Ramillies en 1706, où il fut blessé à la tête, & eut son cheval tué en passant le marais. Il épousa, par contrat de 1707, *Marie-Madeleine d'Anzeray*, fille & unique héritière de *Claude*, Marquis de Durcet, Seigneur de Landigou, Ste-Opportune, & de Touvois, & de *Marie-Madeleine de Motteville*, morte en 1728, veuve d'*Olivier Anzeray*, Conseiller au Parlement de Normandie, père de *Maximilien-Constantin*, Doyen des Présidents de cette Cour souveraine. Jacques-Philippe laissa

1. Jacques-Claude, qui suit ;
2. Jacques, Seigneur de St-Christophe & de Coulaunay, marié, par contrat de 1743, à *Marie-Anne-Victoire de Vancey*, fille de *Charles*, Seigneur de Fausse-Clause & autres lieux, & de *Marie-Thérèse de Chennevières*, dont trois fils & une fille :

   Claude-Jacques-Charles, le fils aîné, naquit le 20 Janvier 1744, & fut Lieutenant au Régiment de Beauvoisis, Infanterie, en 1757.
3. Et Marie-Madeleine, mariée, en 1737, au Seigneur de *Bunetot*.

XI. Jacques-Claude de Thibout, Marquis du Grais, du Motté, &c., épousa, par contrat de 1741, *Marie-Rose de Montpinçon*, dont :

1. Claude-Daniel-René, né en 1743 ;
2. Et Jean-Baptiste-Jacques-Thomas, né en 1746.

Les armes : *d'argent, à deux quinte-feuilles de gueules en chef, & une fleur de lis de même en pointe.*

THIBOUT ou THIBOULT, Écuyer, Seigneur de Long-Champs, en Normandie, élection de Lisieux ; Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois tours d'argent, maçonnées de sable, posées 2 & 1.*

THIBOUT ou THIBOUST, Maison très-ancienne, qui descend d'un Thiboust, Prévôt des Marchands de la Ville de Paris sous le règne du Roi Philippe-le-Bel.

Gabriel Thiboust de Berry, un de ses descendants, Seigneur & Comte de la Chapelle, fut Gouverneur & Capitaine des Chasses de Fontainebleau, & eut :

Louis Thiboust de Berry, Seigneur & Comte de la Chapelle, qui eut

Louis-Auguste Thiboust de Berry, Chevalier, Seigneur & Comte de la Chapelle-Thiboust de Berry, anciennement de la Chapelle-Gautier en Brie, Seigneur de Ruguein, des grand & petit Tresnels, des Hangets, de Gatins, & autres lieux, Conseiller d'Honneur au Baillage & Présidial de la Ville de Melun, mort en son Château de la Chapelle, le 13 Août 1749, dans sa 59e année. Il avoit épousé *Marguerite-Charlotte Petit de Grandcourt*, dont :

1. Louis-Charles-Nicolas, Comte de la Chapelle ;
2. François, Page de la Dauphine, puis Lieutenant dans le Régiment d'Infanterie de Mailly ;
3. Louise-Marguerite, mariée, le 19 Mars 1757, à *Claude-Joseph de Belot*, Chevalier, Seigneur de Ferreux, de la Motte-St-Loup,

Bailli d'Épée, Garde des Concierges du Palais, Capitaine du Corps Royal de l'Artillerie & du Génie, fils de *Claude-Antoine*, & de *Marie Midorge;*

4. Et Charlotte-Louise-Agathe. (Voy. le *Mercure de France* du mois de Septembre 1749, p. 213 & 214.)

* THIBOUTOT : Ancien Château de Normandie, situé à une lieue de la mer, entre Fécamp & le Havre-de-Grâce, qui fut pris, en 1418, par les Anglais. On en voit la capitulation, faite par Colin, Seigneur de Thiboutot, *in rotulo terrarum liberatarum Normanniæ.*

La Maison de Thiboutot, originaire d'Angleterre, y a tenu, pendant trois siècles, un rang distingué parmi la haute Noblesse. On lit dans les titres anglais *Tiptost*, *Tiptot*, *Tipetot*, *Thibetot*, *Thibotot*, & dans les titres Français Thiboutot. Suivant Dugdale, en son *Baronnage d'Angleterre*, cette Maison est sortie de la très-ancienne Race des Rois d'Angleterre Saxons, *ex antiquissimâ Regum Angliæ prosapiâ*, &c. En effet, quand Guillaume *le Bâtard* eut conquis l'Angleerre, en 1085, l'Histoire marque qu'on lui présenta un Thiboutot, reconnu par toute l'Angleterre, pour être parent des défunts Rois Saxons, & parent très-proche du Roi Edmond *Côte-de-Fer*, qu'il l'amena en son Duché de Normandie & qu'il lui donna, près Fécamp, le domaine utile & honorifique de la Paroisse de Manqueville, où ce Thiboutot fit bâtir un Château, auquel il donna son nom. D'autres Historiens pensent qu'il passa en France dès le temps de Saint Edouard *le Confesseur*, dernier Roi Saxon.

Quoi qu'il en soit, ce Milord Thiboutot eut pour fils : Jean, Seigneur de Thiboutot, Chevalier, lequel, suivant un titre de l'Abbaye de Fécamp, vivoit en 1107. — Les Archives de cette Abbaye nous font connoître encore Gaultier de Thiboutot, Chevalier, vivant à la fin du XIIe siècle, dont le fils, Jean de Thiboutot, aussi Chevalier, fut témoin de deux Chartes expédiées en faveur de ce Monastère, ès années 1207 & 1210. — Jean de Thiboutot, un de ses descendants, vivoit du temps de Saint Louis, c'est-à-dire vers 1250.

Robert, Sire de Thiboutot, fut chargé, en 1293, de négocier l'alliance entre le Roi de Castille & le Roi d'Angleterre. Ce fait est rapporté dans les Archives de la Tour de Londres, page 31, & dans les *Révolutions d'Angleterre*, tome I, p. 184. Il y est nommé Tybetot & Typetot.

Jean, Milord Thiboutot, épousa *Joïce Charleton*, fille & héritière d'*Edouard*, Milord Powis ou Poiris, de laquelle il eut :

Jean, qui suit;
Et quatre filles : la dernière, Religieuse.

Jean ou Johannet de Thiboutot, Chevalier, né en Angleterre, Comte de Worcester, Baron de Powis, du chef de sa femme, fut créé, en 1415, Sénéchal d'Aquitaine, & étoit, en 1418, Président en l'Échiquier de Normandie. Il fut donné alors une protection, tant pour le Château de Thiboutot, que pour ceux qui y résidoient. Le Roi d'Angleterre lui fit don, vers 1420, du Château & Domaine de Lesparre, & de sa part de Crayera. Il obtint, en 1436, la confirmation des Terres, Domaines, &c., de Gose, Seynax, Marenpue, Marentine, Born, Memysan, Brasseux, Sabuze, Pontoux, Urgons, Semons, Aurmant, Sabres, Farmes & Herbefaure. En 1437 il passa un acte, dont voici le titre : *de potestate commissa Johanni, Domino de Thiboutoto, quod ipse per Deputatum suum homagia & Sporlas de personis Castri & Dominii* de Lesparre, *recipere possit.* Il fut fait Comte de Worcester en 1450, premier Connétable du Royaume d'Angleterre en 1451, Chevalier de l'Ordre de la Jarretière dans les premières années du règne d'Edouard IV, c'est-à-dire vers 1463, & Lieutenant d'Irlande, dignité qui venoit d'être possédée par le Duc de Clarence, frère du Roi. Ayant été soupçonné par le Parlement d'avoir favorisé des partis, il fut décapité, en 1470, au Tower-Hill, & inhumé dans l'Église des Dominicains de Londres, avec ce témoignage qu'on rendit à sa mémoire : *vir sané qui vitam egit meliore & honoratiore morte dignam.* Il portoit pour armes : *d'argent, à un sautoir engrêlé de gueules*, comme il se voit dans le *Catalogue des Chevaliers de l'Ordre de la Jarretière*, p. 711, imprimé à Londres, in-fol., en 1676. Il épousa *Élisabeth Hopton*, Baronne de Powis, & eut :

Edouard, Milord Thiboutot, qui fut réhabilité, fait ensuite Comte de Worcester, & mourut en 1486, sans postérité. Ses trois

tantes furent fes héritières. On peut confulter, fur cette branche, le *Traité de la Nobleffe*, par la Roque, chap. 53; fon *Hiftoire de la Maifon d'Harcourt ;* les Archives de Londres, p. 199 & 260; Dugdale, *Baronnage d'Angleterre;* le *Catalogue des Chevaliers de l'Ordre de la Jarretière*, &c.

Quant à la branche reftée en France, elle a été continuée par HENRI DE THIBOUTOT, Chevalier, mort en 1295. — On trouve après lui ROBERT DE THIBOUTOT, mort en 1329.

ROBILLARD DE THIBOUTOT, Chevalier, Seigneur de Maniquerville, fervit, avec une Compagnie de Gens d'Armes, dans l'Armée du Roi JEAN, en 1355.

THOMAS DE THIBOUTOT, Chevalier, mort en 1385, laiffa pour fils :

JEAN, Sire DE THIBOUTOT, qui fervoit, en 1371, dans la Compagnie de Robert, Sire d'Eftouteville, & parvint depuis au grade de *Chevalier*. Il avoit époufé *Marie d'Eftouteville*, d'une ancienne Maifon de Normandie, éteinte dans celle de BOURBON-CONDÉ. De cette alliance vint :

THOMAS, Seigneur DE THIBOUTOT, qui fervoit en qualité de Chevalier-Bachelier dans la Compagnie de Guillaume d'Houdetot, en 1415. Il eut vraifemblablement pour fils :

ROBERT DE THIBOUTOT, qui fut du nombre des Gens d'Armes du corps d'armée deftinée à paffer en Angleterre en 1386. L'un d'eux a formé la branche des Seigneurs DE THIBOUTOT, dont la fuite n'eft pas connue. La filiation de la puînée qui fubfifte en Normandie, ne commence, avec certitude, que depuis COLIN, qui fuit.

I. COLIN DE THIBOUTOT, Écuyer, fut Capitaine ou Gouverneur du Château de Thiboutot en 1419, quand HENRI V s'empara de la Normandie ; & il traita, comme nous l'avons dit, de la reddition de cette Place avec le Comte d'Excefter, Commiffaire de ce Prince. Il avoit époufé, vers 1387, *Luce Jouen*, & en eut :

II. JEAN DE THIBOUTOT, Seigneur d'Étanville, qui mourut avant 1452, laiffant pour enfants :

JEAN, qui fuit ;

Et ROULIN, qui a formé une branche, dont plufieurs des defcendants ont fervi dans les Compagnies d'Ordonnance, & fe font alliés aux Maifons de *Vipart*, de *Normanville* & autres.

III. JEAN DE THIBOUTOT, II[e] du nom, Seigneur d'Étanville, fut un des Archers de la Compagnie de Robert Floques, Bailli d'Évreux, en 1451. Il comparut en équipage de guerre, à la montre des Nobles du Bailliage de Caux, en 1470, & époufa *Jeanne Tourtie*, dont :

GUILLAUME, qui fuit ;

Et CHRÉTIEN, qui eut pour fils

PIERRE, lequel fervit 8 années dans la Compagnie d'Ordonnance d'ANTOINE DE BOURBON, Roi de Navarre, & dont la poftérité s'eft éteinte, après avoir donné un Écuyer de la Grande Écurie du Roi, divers Officiers dans les Compagnies d'Ordonnance, & avoir formé des alliances avec les Maifons de *Gruel*, *de la Frette*, de *Martel* & d'*Anzeray de Durcet*.

IV. GUILLAUME DE THIBOUTOT, Seigneur d'Étanville, d'Alvemont, &c., mourut peu après 1520, laiffant :

V. NICOLAS DE THIBOUTOT, Chevalier, Seigneur d'Alvemont, d'Oberville-la-Renaud, &c., qui fervit, pendant 25 ans, dans les Compagnies d'Ordonnance d'ANTOINE DE BOURBON, Duc de Vendôme, depuis Roi de Navarre, & du Comte de Tende, & mourut en 1551. Il avoit époufé, en 1531, *Sébaftienne de Radigant*, dont :

VI. CHARLES DE THIBOUTOT, Chevalier, Seigneur d'Alvemont, d'Oberville-la-Renaud, &c., Maréchal-des-Logis de la Compagnie d'Ordonnance du Duc d'Anjou (depuis Roi HENRI III), Gouverneur des Ville & Fortereffe de Montivilliers, Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Alençon, lequel fut choifi, en 1596, par la Nobleffe de la Vicomté de Montivilliers, pour commander le corps de troupes deftiné à s'oppofer aux Rebelles, qui méditoient une excurfion dans cette partie du pays de Caux. Les Rois HENRI III & HENRI IV l'honorèrent de plufieurs Lettres, que cette Maifon conferve, qui annoncent la fatisfaction que ces Princes eurent de fes fervices. Il mourut en 1597, & avoit époufé *Anne de Brezé du Breuil*, dont

VII. JOSIAS DE THIBOUTOT, Chevalier, Seigneur d'Alvemont, qui, par fon mariage, en 1593, avec *Marguerite de Morant*, fit rentrer dans fa Maifon la Terre de Thiboutot. Il en eut entr'autres enfants :

VIII. ABRAHAM DE THIBOUTOT, Chevalier, Seigneur de Maniquerville, d'Alvemont, &c.,

Capitaine dans le Régiment de la Tour, lequel fut fait Aide de Camp des Armées du Roi Louis XIII en 1637, & servit, la même année, en cette qualité, à la prise des Iles de Ste-Marguerite & de St.-Honorat de Lerins en Provence, puis, en 1639, en Italie. Il eut une Compagnie de Chevau-Légers en 1652, & mourut en 1670. Il avoit épousé *Catherine de Warmaise de Montiers*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Montiers en Picardie, & de *Diane de Mascarel*, issue, par sa mère *Catherine de Bagis*, de la Maison de *Gondi*, & alliée des Ducs *de Retz*, *de Lesdiguières* & *de Beauvilliers*. De ce mariage vint :

IX. François de Thiboutot, Chevalier, Seigneur de Maniquerville, d'Alvemont, &c., qui épousa, en 1677, *Charlotte Jubert du Thil*. Par cette alliance il eut la Terre de Canteleu au pays de Caux. De ce mariage ils ont eu :

Louis-François, qui suit ;

Et François, Comte de Thiboutot, Chevalier de St.-Louis, ancien Brigadier de la seconde Compagnie des Mousquetaires, & Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Fécamp, mort en 17... Il a laissé de son mariage avec noble N... *le Roux*,

Catherine-Yolande-Rose, mariée, en 1751, à *Claude-Marie*, Comte *de Briqueville*, Seigneur & Patron de Breteville & autres lieux, Chevalier de St.-Louis, Mestre de Camp de Cavalerie. Voy. BRIQUEVILLE.

X. Louis-François, Marquis de Thiboutot, Chevalier, Seigneur de Maniquerville, Baron d'Ouville, d'Hermanville & de la Rivière, obtint, par Lettres du mois de Juin 1720, l'érection de sa Terre de *Thiboutot* en *Marquisat*. Il commença de porter les armes dès sa plus tendre jeunesse, en qualité de Capitaine de Cavalerie, se trouva à toutes les batailles & autres occasions où son Régiment fut commandé, fut depuis Ingénieur ordinaire, fit fortifier Condé, Aire & St.-Omer; se trouva à la défense de Mons en 1709, où il fut blessé à la cuisse, & à la défense d'Aire en 1710, où il eut la mâchoire entièrement fracassée d'un coup de mousquet, dans une sortie où il commandoit. Ayant été nommé Lieutenant-Général d'Artillerie en l'Isle-de-France, par Provisions du 2 Mai 1716, il la commanda pendant la campagne de 1719, & aux attaques des Villes & Châteaux de Fontarabie, St.-Sébastien, d'Urgel, de Castel, Crouzat devant Roses; & durant l'hiver & le printemps dans tout le Roussillon. Il a été fait Chevalier de St.-Louis, Brigadier des Armées le 1er Janvier 1740, Maréchal de Camp le 1er Janvier 1748, premier Lieutenant-Général d'Artillerie à l'Arsenal, & est mort en 1750, âgé de 71 ans. Il avoit épousé, 1° en 1730, *Marguerite de la Viefville*, morte le 30 Décembre 1731, d'une Maison de Flandre, petite-nièce d'*Aloph* & d'*Adrien de Wignacourt*, Grands-Maîtres de l'Ordre de Malte, & fille de *Joachim*, Marquis *de la Viefville*, Seigneur de Plainval & autres lieux, Chef d'Escadre, & d'*Élisabeth de Mailly* ; & 2° en 1732, *Marie-Anne-Rose de Montgommery*, Comtesse de Montgommery, seule héritière de cette Maison, une des plus illustres & des plus anciennes de Normandie; fille de *Jacques*, & nièce du dernier Comte *Nicolas-François*, mort, sans enfants, le 26 Novembre 1721, & de *Marie-Thérèse-Nicole de Montgommery*, femme de *Jean-Baptiste-Jacques de Saint-Remy*, Marquis de la Motte-Cossé. Du premier lit est issue :

Louise-Rose, mariée, en Août 1749, à *Nicolas-Philippe-Antoine de Saint-Simon*, Marquis de Courtomer, dont l'aïeule & la bisaïeulle paternelles étoient de la Maison des Ducs *de Caumont-la-Force*, & l'aïeule maternelle de celle de *Montgommery*.

Et du second lit sont sortis :

Jean-Léon, qui suit;

Et Marie-Opportune, mariée, le 26 Février 1759, à *Louis-François-Jacques*, Comte *de Caulaincourt*, de la branche établie en Normandie.

XI. Jean-Léon, Marquis de Thiboutot, Chevalier, Seigneur de Maniquerville, Baron d'Ouville, d'Hermanville & de la Rivière, pourvu, à l'âge de 16 ans, de la charge de premier Lieutenant-Général d'Artillerie, dont il a prêté serment entre les mains du Roi en 1750, Inspecteur dans le même Corps de Royal-Artillerie pour l'Isle de Corse, Chevalier de St.-Louis, Brigadier des Armées du Roi depuis le 16 Avril 1767, épousa, en Juin 1777, N... *de Tieuville*, d'une ancienne Maison de Normandie, dont Hervé-Marie-Godefroi, né en Avril 1778.

Les armes de la Maison de Thiboutot

font : *d'argent, au ſautoir engrêlé de gueules.*

* THIBOUVILLE, Subdélégation de Conches, en Normandie. C'eſt le plus ancien Marquiſat de ce Canton. La Terre de Thibouville a appartenu à de grands Seigneurs. *Pierre-Charles Lambert*, Marquis d'Herbigny, Conſeiller d'État, a acquis ce Marquiſat, & HENRI, ſon fils, l'a vendu à *Étienne Daugny*, Fermier-Général, qui en jouit en 1761.

THIBOUVILLE : *d'hermines, à la faſce de gueules.*

* THIEMBRONNE. C'eſt une Baronnie en Artois, qui fut portée en mariage par JEANNE DE THIEMBRONNE à *Jean Bournel*, Seigneur de Puiſſeux, vivant en 1330. Voy. BOURNEL & TIMBRUNE.

* THIENNES : cette Terre, ſituée dans la Flandre Maritime, ainſi que celles de *Steenbecque* & de *Blarenghien*, ont été érigées en *Comté*, par Lettres du mois d'Avril 1745, enregiſtrées au Parlement de Douai & au Bureau des Finances de Lille, les 6 Mai & 29 Novembre ſuivant, en faveur de JEAN-FRANÇOIS DE BUISSERET, Seigneur d'Hantes, d'Eugies, de Lanſon, &c., d'une ancienne famille noble. Voy. BUISSERET.

THIENNES, Famille illuſtre de l'Artois.

I. THOMAS DE THIENNES, Seigneur de Rumbeke, mort en 1558, avoit épouſé, par contrat du 29 Mai 1529, *Marguerite de Hamericourt*, morte en 1572, dont

1. JACQUES, Seigneur de Caſtre, mort le 20 Février 1565 (ancien ſtyle), qui avoit épouſé *Iſabeau d'Arckel;*
2. THOMAS, qui ſuit ;
3. Et JEAN-BAPTISTE, auteur de la branche des Barons de *Montigny*, qui viendra en ſon rang.

II. THOMAS DE THIENNES, IIe du nom, Seigneur de Rumbeke, mort en 1571, avoit épouſé, en 1567, *Iſabeau d'Arckel*, née en 1535, morte en 1617, veuve de JACQUES DE THIENNES, & laiſſa

III. THOMAS DE THIENNES, IIIe du nom, Seigneur de Rumbeke, mort le 8 Juin 1649, qui avoit épouſé, en Septembre 1607, *Anne de Reneſſe*, morte le 8 avril 1655, dont :

1. RENÉ, qui ſuit;
2. Et GEORGES-JEAN, auteur de la branche des Marquis de *Berthe.*

IV. RENÉ DE THIENNES, Comte de Rumbeke, mort le 27 Février 1675, avoit épouſé, le 3 Mai 1637, *Jeanne-Françoiſe-Marie de Croy*, morte le 5 Octobre 1681, fille de *Claude*, Comte de Rœux, & d'*Anne d'Eſtourmel*, & laiſſa

V. LOUIS-THOMAS DE THIENNES, Comte de Rumbeke, né le 10 Août 1642, marié 1° le 16 Mars 1666, à *Madeleine-Charlotte van der Gracht*, morte le 26 Octobre 1689 ; & 2° à *Anne-Joſèphe de Leon*, veuve de *François-Balthaſar*, Comte *de Gomiecourt*. Du premier lit vinrent :

1. RENÉ-CHARLES, qui ſuit ;
2. Et WAUTIER-THÉODORE, auteur de la branche de *Leyenbourg*, rapportée ci-après.

VI. RENÉ-CHARLES DE THIENNES, Comte de Rumbeke, mort le 11 Septembre 1722, avoit épouſé, par contrat du 15 Novembre 1696, *Madeleine-Florence-Françoiſe-Eugénie de Gomiecourt*, morte en Mars 1717, fille de *François-Balthaſar*, Comte de *Gomiecourt*, & d'*Anne-Joſèphe de Leon*, dont :

1. PHILIPPE-RENÉ-HYACINTHE, qui ſuit ;
2. CHRÉTIEN - CHARLES - MAXIMILIEN , dit le *Comte de St-Maur*, marié, en 1751, à *Marie-Adrienne-Alexandrine de la Buiſſière*, Dame de Lugny, veuve de *Philippe-Charles de Keſſel*, Comte de Wattignies ;
3. MARIE-CATHERINE-THÉRÈSE, née en Septembre 1708, Religieuſe à la noble Abbaye d'Etrun-lès-Arras :
4. PÉLAGIE-CHARLOTTE, née en 1712, auſſi Religieuſe d'Etrun ;
5. MARIE - CATHERINE , Religieuſe du noble Hôpital d'Audenarde, morte le 30 Novembre 1786 ;
6. Et ALBERTINE-LOUISE-FRANÇOISE DE PAULE, dite *Mademoiſelle d'Ere*, Religieuſe du noble Hôpital de Tournay.

VII. PHILIPPE-RENÉ-HYACINTHE DE THIENNES, Comte de Rumbeke, mort le 8 Novembre 1748, avoit épouſé, le 11 Septembre 1730, *Marie-Barbe Ballet*, née le 23 Janvier 1707, morte le 8 Décembre 1749, dont

1. THÉODORE ;
2. Et CHARLES-LOUIS-ALBERT, qui ſuit.

VIII. Charles-Louis-Albert, Comte de Thiennes, né en Juillet 1732, Comte de Rumbeke, Seigneur de Castre & de Terraminil, mort le 2 Novembre 1758, avoit épousé, le 19 Février 1758, *Marie-Anne-Françoise-Colette de Lichtervelde*, née le 29 Janvier 1736, remariée, le 26 Janvier 1765, à *Joseph*, Comte *de Murray*, dont

IX. Chrétien-Charles-Marie-Joseph-Ghislain-Cajetan, Comte de Thiennes & de Rumbeke, né posthume à Gand, le 14 Décembre 1758.

BRANCHE
de Leyenbourg.

VI. Wauthier-Théodore de Thiennes (second fils de Louis-Thomas), Baron de Leyenbourg, épousa, 1° en 1705, *Marie-Philippine-Hubertine van der Gracht*, née le 19 Juillet 1670, morte le 26 Octobre 1720, veuve de *Jérôme-Joseph Borluut*, Seigneur de Boucle ; & 2° le 21 Juillet 1727, *Marie-Antoinette Diaz d'Osseguera*, morte le 7 Novembre 1783. Du premier lit vint

VII. Jacques-Florent-François, Comte de Thiennes, Lieutenant-Colonel du Régiment de Lœwenstein, Dragons, tué le 14 Octobre 1758, à la bataille de Hochkirchen contre les Prussiens. Il avoit épousé, le 24 Juin 1739, *Marie-Thérèse Ballet*, née le 23 Janvier 1707, morte le 7 Avril 1784, dont

1. Joséphine-Colette, née le 30 Juin 1740 ;
2. Théodore-Marie, né en 1741 ;
3. François-Théodore-Laurent, qui suit.
4. Et Philippe-Maximilien-Auguste, né le 12 Février 1748.

VIII. François-Théodore-Laurent, Comte de Thiennes, né le 10 Août 1745, épousa, le 23 Avril 1769, *Marie-Colette-Jeanne de Lichtervelde*, née le 2 Septembre 1743.

BRANCHE
des Barons de Montigny.

II. Jean-Baptiste de Thiennes (fils cadet de Thomas Ier), Seigneur de Willersies, mort le 1er Juillet 1604, avoit épousé, par contrat du 28 Novembre 1565, *Marguerite-Jacqueline de Ghiselin*, morte le 27 Mai 1611, dont il eut

1. Jean-Baptiste, qui suit ;
2. Et Philippe, auteur de la branche de *Lombise*, rapportée ci-après.

III. Jean-Baptiste de Thiennes, IIe du nom, Baron de Montigny, épousa, le 22 Avril 1608, *Hélène de Lannoy*, dont

1. Philippe, Baron de Montigny, né en 1610, mort le 18 Septembre 1676, marié, en 1634, à *Julienne-Sabine de Hornes*, morte le 12 Octobre 1676, dont
    1. Philippe, Comte de Thiennes, mort en 1676, qui avoit épousé *Marie de Carnin* ;
    2. Et Albert-François, Comte de Thiennes, marié à *Marie*, Baronne de *Bocholt*.
2. Jean-Baptiste, qui suit ;
3. Et Marguerite, mariée, le 12 Juin 1644, à son cousin Philippe-Denis de Thiennes.

IV. Jean-Baptiste de Thiennes, IIIe du nom, Seigneur de Moulin & de Loos, mort en 1716, âgé de plus de 100 ans, avoit épousé, par contrat du 15 Avril 1643, Marie-Philippine de Thiennes, dont, entr'autres enfants,

V. Félix-François de Thiennes, Comte de Loos, marié, par contrat du 21 Février 1698, à Philippotte-Marguerite-Maximilienne de Thiennes, de laquelle il eut

1. Cajetan, Comte de Thiennes, mort le 20 Novembre 1740, qui avoit épousé Louise de Thiennes ;
2. Et Philippe, qui suit.

VI. Philippe, Comte de Thiennes & de Loos, Seigneur de Willersies, né le 19 Octobre 1703, mort en Septembre 1753, avoit épousé, le 20 Décembre 1741, *Marie-Adrienne de Houchin*, morte le 27 Décembre 1766, dont

1. N..., qui suit ;
2. Et N..., dit le *Chevalier de* Thiennes, né en 1752.

VII. N... de Thiennes, Comte de Loos, est né en 1750.

BRANCHE
des Seigneurs de Lombise.

III. Philippe de Thiennes (second fils de Jean-Baptiste Ier), Seigneur de Warelles, mort le 6 Juin 1651, avoit épousé, le 17 No-

vembre 1609, *Antoinette de Croix,* morte le 1er Juin 1638. Il en eut :

1. PHILIPPE-DENIS, qui fuit ;
2. Et MARIE-PHILIPPINE, mariée, le 15 Avril 1643, à fon coufin JEAN-BAPTISTE DE THIENNES.

IV. PHILIPPE-DENIS DE THIENNES, Seigneur de Wareilles, époufa, le 12 Juin 1644, MARGUERITE DE THIENNES, dont

V. PHILIPPE-EUGÈNE DE THIENNES, Seigneur de Warelles & de Lombife, mort le 3 Décembre 1708, qui avoit époufé, par contrat du 1er Février 1669, *Éléonore-Émilie de Jauche-Maftaing,* morte le 1er Novembre 1724, dont

1. PHILIPPE-JOSEPH, qui fuit ;
2. Et PHILIPPOTTE-MARGUERITE-MAXIMILIENNE, mariée, le 21 Février 1698, à fon coufin FÉLIX-FRANÇOIS DE THIENNES.

VI. PHILIPPE-JOSEPH DE THIENNES, Seigneur de Lombife, mort le 4 Septembre 1722, à l'âge de 52 ans, avoit époufé, par contrat du 13 Mars 1710, *Marie-Anne de Lowar,* morte le 18 Août 1753, dont

1. PHILIPPE-JOSEPH, mort le 16 Août 1730 ;
2. PIERRE-FRANÇOIS-JOSEPH-EUGÈNE, qui fuit ;
3. ÉLÉONORE-HENRIETTE ;
4. Et ÉLÉONORE-JOSÉPHINE, née le 17 Mai 1720.

VII. PIERRE-FRANÇOIS-JOSEPH-EUGÈNE, Comte DE THIENNES & de Lombife, né le 11 Mars 1715, époufa, le 22 Octobre 1755, *Marie-Jofephe-Jeanne-Charlotte Gaethovius de Glimes,* née le 6 Janvier 1731.

Les armes : *d'or, à la bordure d'azur, à l'écuffon d'argent, bordé d'azur, chargé d'un lion de gueules, armé, lampaffé & couronné d'or, la queue fourchée & paffée en fautoir.*

THIENNES, en Dauphiné : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à l'aigle de fable, diadêmée, becquée & membrée de gueules ; aux 2 & 3 d'azur, au pal vivré d'argent.*

THIER, en Hollande & en Alface ; Famille dont il eft parlé dans l'*Armorial général de France,* reg. Ier, part. II, p. 547.

Les armes : *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois feuilles de houx de finople, pofées 2 en chef & 1 en pointe ; l'écu timbré d'un cafque de profil.*

THIERCELIN, en Normandie, élection de Mortagne : *d'argent, à fix cotices* ou *filets d'azur, paffés en fautoir, & cantonnés de quatre merlettes de fable.*

THIERRY DE DOURE, Famille de Picardie, dont il eft parlé dans l'*Armorial génér. de France,* reg. Ier, part. II, p. 549. Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, pofées 2 en chef & 1 fous le chevron, l'écu timbré d'un cafque de profil.*

THIERRY DE LA PRÉVALAYE : *d'azur, à trois têtes de lévrier de gueules.*

* THIERS, Baronnie en Auvergne, que *Louife-Auguftine-Salbigothon de Crozat,* née le 29 Octobre 1733, fille cadette de *Louis-Antoine,* Baron de Thiers, a portée en mariage, le 13 Décembre 1751, à *Victor-François,* Maréchal, Duc *de Broglie.* Voy. BROGLIE.

* THIÉRY, Terre & Seigneurie fituée dans le Barrois, non mouvant, Bailliage de St.-Mihel, qui fut unie avec les Villages de Sicheprey & de Monfec, & érigée en Baronnie par Lettres du 9 Octobre 1723, enregiftrées en la Chambre des Comptes de Bar, le 18 du même mois, en faveur de JEAN-BAPTISTE THIÉRY, Seigneur desdits lieux, à la mort duquel le chef-lieu de cette Baronnie eft échu à fon fils aîné, ancien Lieutenant au Bailliage de Bar, & auparavant Confeiller au Parlement de Metz.

THIERY, Famille noble, dont eft FRANÇOIS THIÉRY, Médecin confultant du Roi, Docteur régent de la Faculté de Médecine de Paris, Membre honoraire du Collége Royal des Médecins de Nancy & de plufieurs Académies. Les armes : *d'azur, à une pyramide d'or ; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.* Légende : FORTITUDO MEA DOMINUS.

THIEULIN, en Normandie, élection d'Argentan : *d'azur, à fix gerbes d'or, pofées 3, 2 & 1.*

THIEUVILLE, en Normandie, Maifon très-ancienne, qui a donné un Évêque d'Avranches, vivant en 1283.

Raoul de Thieuville tenoit de Philippe-Augufte un fief de Chevalier au Mefnil-Garnier, & un quart de fief de Chevalier au Mefnil-Hugues.

Raoul de Thieuville, Seigneur de Vains & de Chantore, dédia en 1283 l'Églife de Bacilly.

Guillaume de Thieuville fut Évêque de Coutances en 1319.

I. N... de Thieuville eut pour fils :

1. Guillaume, qui fuit ;
2. Et Nicolas, auteur de la feconde branche, rapportée ci-après.

II. Guillaume de Thieuville, Seigneur de Chantore, en 1312, laiffa

III. Robert de Thieuville, Chevalier, Seigneur de Vains & de Chantore en 1326, qui eut pour fils

IV. Henri de Thieuville, Chevalier Bachelier, comme le prouve un titre de la Chambre des Comptes en 1339 & 1340. Il avoit époufé *Ifabelle de Meullent,* dont il n'eut que

Catherine, mariée, en 1406, à *Olivier de Mauny*, Chevalier, Baron de Thorigny, auquel elle porta les Seigneuries de Thieuville, du Mefnil-Garnier, Vains, Chantore & St-Pierre-l'Ange. Leur fille, *Marguerite*, morte en 1469, avoit époufé, le 18 avril 1421, *Jean de Goyon*, Sire de Matignon, auquel elle porta les biens de Henri de Thieuville : c'eft pourquoi *Alain de Goyon*, Grand Écuyer de France, eft qualifié Seigneur de Thieuville & du Mefnil-Garnier.

SECONDE BRANCHE.

II. Nicolas de Thieuville (fils puîné de N...), Seigneur de Guihebert en 1299, mort en 1324, avoit époufé *Nicole de la Haye,* dont il eut

III. Henri de Thieuville, mort en 1385, qui avoit époufé *Agnès de Saint-Denis,* morte en 1388, de laquelle vint

IV. Guillaume de Thieuville, marié à *Ifabeau de Breuilly,* qui laiffa

1. Jean, qui fuit ;
2. Et une fille, mariée à *Guillaume d'Orglandes*, IVe du nom, Seigneur de Prétot, Orglandes & St-Martin-le-Hébert.

V. Jean de Thieuville, Seigneur de Claes, époufa, le 25 Janvier 1424, *Marie de Freville*, & en eut

VI. Jean de Thieuville, IIe du nom, Seigneur de Claes, & de Montchaton, marié, en 1455, à *Anne de Briqueville*, dont

VII. Guillaume de Thieuville, Seigneur de Briquebofc, qui époufa, en 1484, *Raoulette de Pierrepont*, & eut

VIII. Robert de Thieuville, Seigneur de Briquebofc, mort avant 1536, qui avoit époufé *Andrée de Semilly,* dont

IX. Eustache de Thieuville, Seigneur de Briquebofc, qui vivoit en 1576 ; il époufa 1° le 14 Août 1533, *Urfine de Crofville,* morte en 1553 ; & 2° *Marguerite de Breffey*, dont il n'eut pas d'enfants. Du premier lit vint :

X. Nicolas de Thieuville, IIe du nom, Seigneur de Briquebofc, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort le 11 Juin 1604, qui avoit époufé, le 1er Décembre 1569, *Louife du Crocq,* dont :

1. Eustache, marié à *Françoife de Magneville,* dont deux filles ;
2. Et Gilles, qui fuit.

XI. Gilles de Thieuville, Seigneur de Briquebofc, époufa, le 6 Novembre 1606, *Barbe d'Efcajeul*, dont :

1. Nicolas, qui fuit ;
2. Et Jacques, Chevalier de Malte en 1631.

XII. Nicolas de Thieuville, Écuyer, Seigneur & Patron de Briquebofc & de Crofville, fut maintenu dans fa Nobleffe (prouvée dès le temps de Raymond Montfaut), par ordonnance de M. de Chamillart, Commiffaire départi dans la Généralité de Caen, du 12 Mai 1668, & époufa, le 12 Mai 1634, *Françoife le Bourgeois,* fille de *Robert*, Seigneur & Patron de Heauville, de Halleville, &c., & de *Marie de Mathan,* dont, entr'autres enfants,

XIII. Charles de Thieuville, Écuyer, Seigneur & Patron de Briquebofc, de Heauville, &c., qui époufa, le 14 Juin 1668, *Catherine de Ravalet*, dont :

1. Jacques, qui fuit ;
2. Et Charles, Chevalier de l'Ordre de St-Jean de Jérufalem, dit de Malte.

XIV. Jacques de Thieuville, Écuyer, Seigneur & Patron de Briquebofc, Heauville, Helleville & de Sionville, Moufquetaire du Roi, puis Sous-Lieutenant dans le Régiment de Sa Majefté, Infanterie, époufa, le 27 Sep-

tembre 1714, *Catherine-Françoiſe de Gourmont,* fille d'*Hervieu*, Écuyer, Seigneur de Courci, St-Simon, Pleinmarais, &c., & de *Marie-Anne-Catherine de Saint-Simon*, dont, entr'autres enfants,

XV. Hervieu-Charles-François, Marquis de Thieuville, né le 12 Février 1719, reçu Page du Roi dans ſa Petite Écurie, le 23 Mars 1736, Chevalier de St-Louis, qui eut :

Une fille, mariée à N... *Hannot d'Octeville*, ci-devant Major, puis Colonel de Dragons, Chevalier de St-Louis ;

Et une fille, mariée, en Juin 1777, à *Jean-Léon*, Marquis *de Thibouville.* (Voy. *l'Armorial génér. de France*, reg. I[er], part. II, p. 549.)

Les armes : *d'argent, à deux bandes de gueules, accompagnées de huit coquilles de même*, 2, 3 & 3.

* THIL (le), Seigneurie dans le Vexin, qui fut acquiſe le 8 Avril 1526, par *Guillaume Jubert,* Seigneur de Vesly. Voy. JUBERT.

*THIL (le), Terre & Seigneurie en Mâconnais, qui fut érigée en Vicomté par Lettres du mois de Février 1651, enregiſtrées le 23 Mars 1655 en faveur d'*Honoré de Chevriers,* libre Seigneur de St.-Mauris. Voy. CHEVRIERS.

THIL (du), ancienne Maiſon en Auxois.

Jean, Seigneur du Thil, Connétable de Bourgogne, épouſa *Jeanne,* Dame de *Châteauvilain.* & eut :

N... du Thil, qui laiſſa :

1. Guillaume, Seigneur de Châteauvilain, Grand Chambrier de France, mort en 1439 ;
2. Et Bernard, qui fuit.

Bernard du Thil fut biſaïeul de

Anne, mariée, en 1508, à *Marc de la Baume*, Comte de Montrevel.

Jean IV du Thil, Seigneur de Châteauvilain, mourut le 11 Avril 1504, le dernier mâle de ſon nom.

Duchêne a donné l'*Hiſtoire de la Maiſon du Thil de Châteauvilain.*

*THILDONCQ. C'eſt une Seigneurie dans le Brabant, qui fut érigée en Comté par Lettres du 10 Septembre 1699, en faveur de *Charles l'Archier,* Écuyer, Seigneur de Thildoncq, & de ſes hoirs mâles & femelles.

THIOULT (de), Écuyer, Sieur de Rugueville en Normandie, élection de Bayeux : ancienne Nobleſſe & bien alliée.

Jacques de Thioult épouſa, en 1626, *Marguerite de Beringhen.*

Les armes : *d'argent, à trois merlettes de ſable,* 2 & 1, *deux mains droites de gueules en chef.*

THIREMOIS ou TIREMOIS, en Normandie, élections d'Argentan & de Mortagne : *d'azur, au ſautoir d'argent, chargé de cinq cors de gueules*, 4 *aux extrémités* & 1 *au milieu.*

THIROUX. Denis Thiroux, un des plus célèbres Avocats de ſon temps, avoit ſervi de Conſeil pendant 30 ans à la Ville d'Autun, dont il fut 4 fois Vierg, & pluſieurs fois député aux États de Bourgogne & à la Cour. Il épouſa N... *de Saulnier,* dont il eut :

1. Claude, qui fuit ;
2. Et Étienne, né en 1647, Jéſuite, mort le 26 Avril 1727.

Claude Thiroux, Avocat au Parlement de Dijon, Enquêteur au baillage & Chancellerie d'Autun & Moncenis, Conſeil & Vierg de la Ville d'Autun, fut 3 fois élu du Tiers-État de la Province de Bourgogne.

I. Lazare-Louis Thiroux, Écuyer, Sieur de Vaujour, l'un des Fermiers-Généraux des Fermes du Roi & l'un des Adminiſtrateurs de l'Hôtel-Dieu de Paris & de l'Hôpital des Incurables, mourut à Paris le 6 Avril 1742, âgé de 85 ans, ayant vu ſa troiſième génération ſe multiplier. Il avoit épouſé *Marie Brunet*, morte le 24 Mars 1722, âgée de 65 ans, fille de *Gilles,* Lieutenant-Général de la Ville de Beaune en Bourgogne. Il laiſſa :

1. N... Thiroux de Villercy, dont

   Pierre-Marie, Seigneur d'Ouarville, Maître des Requêtes de l'Hôtel ordinaine du Roi en 1740, marié, par contrat du 30 Janvier 1742, à N... Thiroux.

2. Jean-Louis, qui fuit ;
3. Philibert-François Thiroux de Gerseuil, Conſeiller honoraire de la Cour des Aides,

& Intendant-Général des Postes & Relais de France, mort le 11 Novembre 1755, âgé de près de 64 ans, qui laissa :

Une fille, mariée à M. *Bourrée de Corberon*, Marquis de Vernouillet.

4. Et Philibert, Seigneur de Chammeville, marié à *Geneviève-Thérèse de Colabeau*, morte le 15 Mars 1755, dont

Charlotte, mariée, le 17 Mars 1768, à *Jacques-Gabriel-Louis le Clerc*, Marquis de Juigné, né le 14 Mai 1727.

II. Jean-Louis Thiroux, Seigneur d'Arconville, Trésorier-Général de la Maison de Sa Majesté, puis l'un des Fermiers-Généraux des Fermes unies du Roi & des Postes & Relais de France, mort à Paris le 19 Juillet 1742, âgé d'environ 62 ans, avoit épousé *Claude Buffot de Millery*, fille de *Simon* II, Écuyer, Seigneur de Millery, & de *Marie de Ganay*, dont :

1. Louis-Lazare, qui suit ;
2. Pierre, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
3. N... Thiroux d'Espersenne, reçu Conseiller au Grand-Conseil, le 12 Septembre 1736, & Grand-Rapporteur en la Chancellerie de France en 1739, puis Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi ;
4. Catherine, morte le 3 Juillet 1759, qui avoit épousé, le 3 Mai 1732, *Charles-François Huguet de Sémonville*, reçu Conseiller au Parlement de Paris à la quatrième Chambre des Enquêtes, le 21 Janvier 1733 ;
5. Et une fille, mariée, le 30 Janvier 1742, à son cousin, Pierre-Marie Thiroux, Seigneur d'Ouarville.

III. Louis-Lazare Thiroux, Seigneur d'Arconville, reçu Conseiller & Commissaire de la première Chambre des Requêtes du Parlement de Paris, le 30 Juillet 1732, épousa, le 28 Février 1735, *Marie-Geneviève-Charlotte Darlus*, née le 17 Octobre 1720, fille d'un Secrétaire du Roi & Fermier-Général, dont

IV. Louis Thiroux de Crosne, né le 14 Juillet 1736, Intendant de Rouen, Maître des Requêtes en 1761, Intendant de Lorraine & de Barrois en 1777, marié, le 24 Janvier 1763, à *Anne-Angélique de la Michodière*, née en 1747, fille de *Jean-Baptiste-François*, Comte d'Hauteville, & d'*Anne-Catherine Luthier du Plessis-Saint-Martin*.

SECONDE BRANCHE.

III. Pierre Thiroux de Montregard (fils puîné de Jean-Louis), Comte de Médavy, Trésorier-Général de la maison du Roi par la démission de son père en 1737, en survivance duquel il a été nommé au mois d'Avril 1742, l'un des Fermiers des Postes, épousa, 1° en Mars 1735, *Marie Paignon*, morte en Septembre 1739 ; & 2° en Novembre 1757, *Marie-Henriette Hue*. Du premier lit vinrent

1. Anne-Charlotte, née le 15 Février 1736, mariée, le 19 Février 1753, à *Arnoul*, Comte *de Pracomtal*, né le 2 Avril 1725 ;
2. Et Madeleine, mariée, le 24 Juin 1755, à *François-Martial*, Comte *de Choiseul-Beaupré*.

Du second lit sont nés :

3. François-Charles-Claude, né le 12 Décembre 1762 ;
4. Et Philibert-Henri, né en 1764. (Voy. le *Mercure de France*, des mois de Février & de Juin 1742).

Les armes : *d'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois bandes d'or, accompagnée en chef d'une croisette ancrée de gueules, & en pointe de trois têtes de lion du même, posées 2 & 1.*

THIROUX de MONTSAUGE. N... Thiroux de Montsauge, Fermier-Général, épousa N... *Bouret*, fille de l'aîné des trois Fermiers-Généraux de ce nom, & de *Marie-Thérèse Telles d'Acosta*, dont

Henriette-Étiennette-Claude-Denise, mariée, le 3 Mai 1778, à *Étienne-Narcisse*, Vicomte *de Durfort*, né le 3 Octobre 1753.

THISQUEN. Jean-Remacle de Tisquen, Chevalier, étoit Conseiller & Régent du Conseil Suprême des Pays-Bas. En considération de ses longs & agréables services, l'Empereur Charles VI lui accorda & à sa postérité le titre de Vicomte, par Lettres du 10 Octobre 1719.

THIVILLE, Famille de l'Orléanais.

Geoffroy de Thiville, Écuyer, Seigneur de Migobert & de Séris, vivoit en 1470. Il fut le trisaïeul de

Jacques de Thiville, Écuyer, Seigneur

de Séris, Champromain, Bapaume & de la Pionière, qui fut l'un des députés de la Nobleſſe du Bailliage de Blois en 1614, pour en dreſſer les cahiers & remontrances & aſſiſter aux États-Généraux du Royaume. Il épouſa, le 30 Janvier 1594, *Charlotte d'Orval*, dont

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Et Nicolas, Seigneur de Bapaume, qui a fait une branche, dont poſtérité.

Jacques de Thiville, IIe du nom, Seigneur d'Ozoir & de Séris, Maréchal de Camp par brevet du 18 Avril 1653, épouſa, le 26 Novembre 1632, *Marie le Fuzelier*, dont

1. Jacques-Léonor, qui ſuit ;
2. Et Louis, Seigneur de Séris.

Jacques-Léonor de Thiville, Écuyer, Seigneur d'Ozoir-le-Marché, Capitaine d'une Compagnie de Milice dans le Régiment de Menou en 1689, maintenu dans ſa nobleſſe depuis 1460, avec Louis, ſon frère, par ordonnance de M. Daubrai, Commiſſaire départi dans la Généralité d'Orléans, du 18 Janvier 1667, épouſa, le 7 Juin 1666, *Louiſe-Charlotte de Molitard*, dont

1. René, qui ſuit ;
2. Jacques-Léonor, Garde-Marine, puis Lieutenant de Dragons, marié le 12 Juin 1703, à *Jeanne le Begue de Majainville*, morte ſans enfants ;
3. Et Antoine, mort Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Châteaubriand.

René de Thiville, Écuyer, Seigneur de Séris, ci-devant Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Conflans, épouſa, le 3 Juillet 1715, *Jeanne-Catherine-Florence de Villeneuve*, fille de *Paul*, Seigneur des grand & petit Lais, & de *Catherine-Laurence de Piermont*, dont il a eu des enfants. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. Ier, part. II, p. 551.)

Les armes : *de gueules, à trois fuſées d'argent, poſées en faſce.*

THOIS, Châtellenie en Picardie, qui eſt entrée, avec les Seigneuries de Crèvecœur & de Catheu, dans la maiſon de *Gouffier*, par le mariage de *Guillaume Gouffier*, Seigneur de Bonnivet, Amiral de France, avec *Louiſe de Crèvecœur*. Voy. GOUFFIER.

THOISY. Jacob de Thoisy, Seigneur de Torcy, qui vivoit en 1448, fut le Ve aïeul de

Jacques de Thoisy, Écuyer, Seigneur de Torcy, marié à *Claude du Bois*, dont

Jeanne-Edmée, née le 9 Juillet 1679, reçue à St.-Cyr au mois d'Août 1688, après avoir prouvé qu'elle deſcendoit de Jacob.

Claude de Thoisy, née le 23 Octobre 1677, reçue à St.-Cyr en Avril 1688, prouva que Filbert de Thoisy, Seigneur de Torcy, qui vivoit en 1540, étoit ſon IVe aïeul.

Les armes : *d'azur, à trois glands d'or.*

THOLIGNY. Guillaume de Tholigny, Seigneur d'Albigny, Bully & Montromant, épouſa *Philippe de Mont d'Or*, fille de *Philippe*, Damoiſeau, & de *Sibylle des Verneys*.

Les armes : *faſcé d'or & de ſable de quatre pièces.*

THOLON, en Dauphiné : *de ſinople au cygne ou jars d'argent, membré d'or.*

THOLOSAN, en Dauphiné : *d'azur au griffon d'or ; au chef d'argent, chargé de trois étoiles de gueules.*

THOLOSE, en Dauphiné : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à la croix vidée & cléchée d'or, pommetée d'argent ; aux 2 & 3 de gueules, au lion d'argent.*

THOMAS, noble & ancienne Famille du Duché de Bourgogne, qui a donné grand nombre de Magiſtrats au Parlement & à la Chambre des Comptes de cette Province, où elle a poſſédé différentes Seigneuries conſidérables.

Pierre Thomas, Seigneur de l'Aigle, Mellot & d'Offemont, Capitaine de 100 hommes d'armes, fut tué, le 16 Juillet 1465, avec tous ceux qu'il commandoit à la bataille de Montlhéry, après s'y être ſignalé par ſa valeur. Il laiſſa

Jean Thomas, Seigneur de l'Aigle, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, qui eut

Pierre Thomas, IIe du nom, Seigneur de Varennes-ſur-le-Doubs, Charette & Terrans, nommé pour ſon rare mérite, Préſident à Mortier au Parlement de Bourgogne par le Roi François Ier ; mais il mourut

avant d'être reçu dans cette dignité, dont il avoit déjà les provisions. Il laissa une suite de descendants, du nombre desquels étoit

Jacques Thomas, Seigneur de Frontenard, Doyen du Parlement de Dijon, mort en 1640. Il ne reste de cette Famille que

Charles Thomas d'Islan, Seigneur de la Vesvre, Chevalier de St-Louis, ancien Capitaine d'Infanterie.

Une seconde branche s'est éteinte dans la personne de

Nicolas Thomas (*a*), Conseiller au Parlement de Bourgogne, qui n'a laissé que

Judith, mariée à *Jacques-Philippe Fyot de la Marche*, Seigneur de Neuilly, Comte de Dracy-le-Fort.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, chargée d'une étoile de gueules & accompagnée en chef de deux quinte-feuilles d'or, & en pointe d'un croissant d'argent.*

THOMAS, Famille fort distinguée, l'une des plus anciennes & des mieux alliées de Provence, qui a produit un grand nombre de branches, dont il est sorti jusqu'à 22 Chevaliers de l'Ordre de Malte, tous vivants en même temps, & parmi lesquels plusieurs sont morts Commandeurs.

I. Charles de Thomas étoit, en 1096, Général des troupes de Gilbert, Comte de Provence. Il fut tué vers 1119, en défendant Toulon, qui fut pris & saccagé après sa mort, par le Roi de Tunis. Il épousa N... des Vicomtes de *Marseille*, dont :

II. Jean de Thomas, Chevalier, marié à *Sibylle de Provence*, qui eut

III. Scipion de Thomas, Chevalier, qui épousa *Christine de Nassau*, dont

IV. Vincent de Thomas, Chevalier, marié à *Hélène de Caseneuve*, qui laissa

V. Louis de Thomas, Chevalier, marié à N... *de Vintimille*, qui laissa

(*a*) Il est dit, à l'article *Fyot de la Marche*, que Nicolas Thomas descendoit de Léonard Thomas, Procureur-Général au Parlement de Dijon en 1557. C'est une erreur de l'auteur du mémoire sur lequel cet article a été dressé. Léonard n'a pas eu de postérité, & d'ailleurs il n'étoit pas de cette Famille.

VI. Bernard de Thomas, qui épousa N... *d'Agoult*, dont

VII. Honoré de Thomas, marié à N... *de Grimaldi*, qui eut

VIII. Gaspard de Thomas, qui épousa N... *de Blacas*, dont

IX. Louis de Thomas, II[e] du nom, marié à N... *de Sabran*, qui laissa

X. Jacques de Thomas, marié à N... *de Castellane*, dont vinrent

1. Antoine, qui suit ;
2. Et Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Neaules*, qui viendra en son rang.

XI. Antoine de Thomas, Secrétaire du Roi René, épousa *Catherine de Rabiolis*, dont il eut

XII. Jean de Thomas, marié à *Antoinette de Julianis*, qui eut

XIII. Pierre de Thomas, Seigneur de Ste.-Marguerite, &c., Viguier de Toulon en 1530, Maître des Ports de toute la Province, qui épousa, le 2 Mai 1502, *Honorée de Signier*, dont :

1. Gaspard, qui suit ;
2. Jacques, auteur de la branche des Seigneurs d'*Evesnes* & d'*Orves*, rapportée ci-après ;
3. Barthélemy, auteur de la branche des Seigneurs de *Millaud*, mentionnée plus loin ;
4. Et Honoré, auteur de la branche des Seigneurs de *Valdardène*, dont on parlera aussi.

XIV. Gaspard de Thomas, Seigneur de Ste.-Marguerite, épousa 1° *Claude de Glandevès*; & 2° *Marguerite de Seytres*. Du premier lit vint :

1. Nicolas, qui suit.

Du second lit est issu :

2. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs de *la Valette*, rapportée en son rang.

XV. Nicolas de Thomas, Baron de Ste.-Marguerite, épousa *Catherine d'Agoult*, dont

1. Gaspard, qui suit ;
2. Et une fille, mariée à Henri de Thomas, Seigneur de la Valette.

XVI. Gaspard de Thomas, II[e] du nom,

Baron de la Garde, époufa *Catherine de Caftellane*, dont

XVII. Jean de Thomas, IIe du nom, Baron de la Garde, marié à N... *de Grimaldi*, qui eut

XVIII. Joseph-Paul de Thomas, Baron de la Garde, marié à N... *de Ricard*, dont

XIX. César de Thomas, Baron de la Garde & de Ste.-Marguerite, qui s'eft fait eftimer à Toulon & dans tout ce canton, par fon zèle pour le bien public, dans le temps de la pefte. Il époufa *Jeanne de Mazenod*, dont il eut

XX. Charles-Paul de Thomas, Baron de la Garde & de Ste.-Marguerite.

BRANCHE

*des Seigneurs d'*Evesnes *& d'*Orves.

XIV. Jacques de Thomas (fils puîné de Pierre), Seigneur d'Evefnes & d'Orves, époufa 1° *Claudine de Graffe*; & 2° le 28 Mai 1553, *Anne de Vintimille*, & en eut

XV. Melchior de Thomas, Seigneur d'Evefnes & d'Orves, marié à *Melchiore de Clapiers*, fille de *François*, & de *Françoife de Rochas*, dont

XVI. Barthélemy de Thomas, Seigneur d'Evefnes & d'Orves, marié à *Marguerite de Barthélemy-Sainte-Croix*, dont il eut

XVII. Guillaume de Thomas, Seigneur d'Evefnes & d'Orves, marié à N... *de Signier-Piofin*, dont un fils.

BRANCHE

des Seigneurs de Millaud.

XIV. Barthélemy de Thomas (troifième fils de Pierre), Seigneur de Millaud, reçu Confeiller au Parlement d'Aix en 1555, époufa 1° *Marguerite de Vento*; 2° *Marguerite de Glandevès*; & 3° *Sylveftre de Digne*. Du fecond lit vint

XV. Charles de Thomas, Seigneur de Millaud, marié, en 1585, à *Bernardine de Tulle*, dont il eut

1. Bernard, Seigneur de Gignac, marié en 1618, à *Madeleine de Begue*, dont

   Melchior, Seigneur de Gignac, marié, en 1650, à *Anne de Peliffier*. Il laiffa

      Jean-Baptiste, Seigneur de Gignac, marié, en 1691, à *Marguèrite de Guerin*, dont poftérité.

2. Jean-Baptiste, Chevalier de Malte;
3. Et Honoré, qui fuit.

XVI. Honoré de Thomas, Seigneur de Millaud, époufa, en 1627, *Marie de Maffe*, dont

XVII. Charles de Thomas, Seigneur de Millaud, marié, en 1672, à fa coufine *Marie-Anne de Maffe*, dont

XVIII. Ignace de Thomas, Seigneur de Millaud, marié, en 1705, à *Marie-Thérèfe de Forefta*.

N... de Thomas, Seigneur de Millaud, époufa *Virginie de Balbes-Berton*, remariée, en 1742, à *Henri-Céfar-Raymond-Hyacinthe de Brancas*, Baron de Lafcours.

BRANCHE

des Seigneurs de Valdardène.

XIV. Honoré de Thomas (quatrième fils de Pierre), Seigneur de Valdardène & de Pierrefeu, époufa, en 1568, *Lucrèce de Vintimille*, & en eut :

1. Louis, Seigneur de Valdardène, marié, en 1596, à *Lucrèce de Signier*, dont

   François, Seigneur de Valdardène, marié à *Marquife Doria*. Il laiffa

      Honoré, IIe du nom, Seigneur de Valdardène, qui époufa *Anne de Soliers*.

2. Et Melchion, qui fuit.

XV. Melchion de Thomas, Seigneur de Pierrefeu, époufa, en 1609, *Marguerite Doria*, de laquelle il eut

XVI. Blaise de Thomas, Seigneur de Pierrefeu, marié à *Claire de Dedons*, dont vinrent

1. Louis, qui fuit;
2. 3. & 4. Jean, François & Melchior, Chevaliers de Malte.

XVII. Louis de Thomas, Seigneur de Pierrefeu, époufa, le 21 Juin 1660, *Claire-Dauphine de Ganfard*.

BRANCHE

des Seigneurs de la Valette.

XV. Antoine de Thomas (fils puîné de Gaspard Ier), Seigneur de la Valette, époufa, en 1581, *Ifabelle de Balbes-Berton-Crillon*, dont

XVI. Henri de Thomas, Seigneur de la

Valette, marié à sa cousine N... DE THOMAS, dont

XVII. FRANÇOIS DE THOMAS, Seigneur de la Valette, qui épousa *Jeanne de Forbin*, dont il eut

XVIII. FRANÇOIS DE THOMAS, Seigneur de la Valette, mort en 1714, qui épousa *Lucrèce de Cadenet de la Tour*, dont

1. JOSEPH, qui suit;
2. GASPARD, Abbé de l'Abbaye royale, séculière & collégiale de Figeac en Quercy en 1712, Député à l'Assemblée du Clergé en 1715, sacré Évêque d'Autun le 14 Septembre 1732, mort à Paris le 10 Juillet 1748, dans sa 75e année;
3. Et LOUIS, qui, après avoir servi dans la Marine, a quitté le monde, malgré ses parents, & est entré dans la Congrégation de l'Oratoire, de laquelle il a été élu le Supérieur-Général en 1733. Il mourut en 1772.

XIX. JOSEPH DE THOMAS, Seigneur de la Valette, Chef d'Escadre, mort le 19 Janvier 1744, avoit épousé *Gabrielle de Riper de Carquerane*, Dame dudit lieu & de l'Escaillon, dont

XX. FRANÇOIS-HONORÉ-PAUL DE THOMAS, Seigneur de la Valette & de l'Escaillon, né en 1707, Enseigne de Vaisseau, mort le 21 Août 1736. Il avoit épousé, le 28 Janvier 1728, *Thérèse de Bruny*, Marquise d'Entrecasteaux, dont

XXI. JOSEPH-FRANÇOIS DE THOMAS, Seigneur de la Valette & de l'Escaillon, né le 26 Février 1729, fait Enseigne de Vaisseaux en 1746, Lieutenant-Général de la province de Bourgogne, marié, le 10 Août 1747, à *Marie d'Alencé*, Dame de la Couarde & de Grosrouvre, morte en 1764.

BRANCHE
des Seigneurs de NEAULES.

XI. JEAN DE THOMAS (second fils de JACQUES), Seigneur de Neaules, épousa *Barthélemie de Signier*, dont

XII. ANTOINE DE THOMAS, Seigneur de Neaules, marié à *Marguerite de Brignoles*, qui eut

1. HONORÉ, qui suit;
2. ISABELLE, mariée à N... *de Blancard*;
3. Et VIOLANDE, mariée à N... *de Rabiolis*.

XIII. HONORÉ DE THOMAS, Seigneur de Neaules, mourut sans enfants, en 1478, le dernier de sa branche. Ses biens furent partagés entre ses deux sœurs.

Les armes: *écartelé de gueules & d'azur, à une croix fleuronnée, & au pied fiché, brochant sur le tout*. Cimier: *deux bras armés, sortants du timbre, & dont les mains jointes soutiennent une semblable croix*. Cri: GODEFRIDUS MIHI DEDIT.

Voy. l'*État de la Provence dans sa noblesse*, par l'Abbé Robert, impr. en 1693; Moréri; l'*Hist. hér. de la noblesse de Provence*, tome II, p. 438, & le *Mercure de France* de Juillet 1748, p. 194.

THOMAS, en Normandie, Élection de Bayeux: *de gueules, à trois mains d'argent, armées de coutelas, 2 & 1.*

THOMAS DE LA BRUÈRE: *d'azur au chevron d'or, surmonté de trois étoiles d'or en orle, & accompagné en pointe d'une coquille d'or.*

THOMAS DE PANGE, en Lorraine.

JEAN-BAPTISTE-LOUIS-BENOÎT THOMAS, Marquis de Pange, en Lorraine, Commandeur-Trésorier-Général de l'Ordre Militaire de St.-Louis & de l'Extraordinaire des Guerres, né le 17 Décembre 1688, épousa, par contrat du 13 Juin 1716, *Françoise de Thumery*, dont

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
2. FRANÇOISE, mariée, le 21 Mai 1744, à *Antoine Megret*, Chevalier, Seigneur d'Étigny, dont *Françoise-Marguerite Megret d'Etigny*, mariée, le 24 Août 1763, à *Anne-Louis de Quengo*, Marquis de Crenolle, Colonel du Régiment de l'Isle-de-France. Voy. QUENGO.
3. Et MARIE-ANNE, mariée, le 1er Août 1748, à *Jean-Joseph*, Marquis *de la Rochefoucauld-Langeac*, Maréchal de Camp. Voy. LA ROCHEFOUCAULD.

JEAN-BAPTISTE THOMAS DE PANGE, Chevalier, Marquis de Pange, né le 9 Novembre 1717, Seigneur de Villers & Domangeville, Commandeur-Trésorier-Général de l'Ordre Militaire de St-Louis & de l'Extraordinaire des Guerres, épousa 1°, le 14 Février 1752, *Marie-Adélaïde de Chambon*, morte le 23 Novembre 1753, fille de *Pierre*, Marquis d'Arbouville, Maréchal de Camp, Gouverneur de Schelestadt, & de *Marie-Anne-*

Françoise de Montmorin-Saint-Hérem; & 2° par contrat du 1er Février 1755, *Jacquette-Philippe-Renée d'Espinoy*, nièce du Comte de *Lannoy*, Maréchal de Camp, & fille de *Jacques-François*, Baron de Songy, & de *Marie-Louise-Hippolyte de Lannoy*. Du premier lit vint, entr'autres enfants,

1. ANNE-LOUISE-ADÉLAÏDE, née le 5 Décembre 1752, mariée, par contrat du 24 Janvier 1769, à *François-Antoine*, Comte *de Berchény*, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie Hongroise de son nom, Grand-Écuyer de Lorraine en survivance du Maréchal de Berchény, son père. Voy. BERCHÉNY.

Du second lit est issue

2. FRANÇOISE-LOUISE, née en 1756, morte le 1er Juillet 1777, qui avoit épousé, par contrat du 1er Avril 1773, *Claude-Anne*, Marquis *de Saint-Simon*, Grand d'Espagne.

THOMAS DE LA PLESSE : *d'or, à la bande de gueules, chargée d'une quintefeuille d'or.*

THOMAS DU VAL, en Champagne: *d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois merlettes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

THOMASSEAU. Cette Famille tire son origine d'Anjou; elle s'est répandue il y a très-longtemps dans le Berry & dans le Poitou, où elle se trouve alliée de fort près aux maisons de *Frézeau* & de *Vallin*, à plusieurs autres maisons de ces trois provinces, & à quelques Familles de la ville de Paris. Elle a possédé très-anciennement les Fiefs & Seigneuries de Cursay, Landry, la Parisière, &c. Des mémoires historiques, sur les monuments de la ville d'Angers, font relation du quai qui fut construit en 1553, & de la cérémonie qui fut faite pour poser la première pierre, & donner le nom à ce quai. On voit encore le quai Thomasseau dans la grande *Carte Topographique*, ou le *nouveau plan de la ville d'Angers*, dressé par les soins de messieurs les Maire, Échevins & Conseillers perpétuels de l'Hôtel-de-Ville, mis au jour en 1736. Les historiens de Berry (à l'année 1562) parlent d'un

GUILLAUME THOMASSEAU, Seigneur de la Parisière, qui avoit été second Echevin de la ville de Bourges, & qui y étoit alors Contrôleur-Général des Finances. Ses armes, dont ils décrivent le blason, sont les mêmes que portoit la branche aînée de ceux de ce nom établie en Anjou. Plusieurs cabinets conservent, sur le nom de Thomasseau, des anecdotes assez étendues, pour la capacité militaire, & des actions de valeur, avant & sous le règne de Henri III, tels qu'un

LOUIS-PAUL THOMASSEAU DE LANDRY, né à Angers en 1518, Officier d'Artillerie, dont la bonne conduite à la bataille perdue de Coutras en 1587, fut si applaudie du Duc de Joyeuse, qui commandoit l'armée, que le Roi lui ceignit une épée dont ce Prince lui fit présent. On trouve une plus ample relation de ce brave & savant homme dans un ouvrage intitulé l'*Homonymie*, imprimé en 1756, in-8°. Les mêmes anecdotes font une mention honorable de Magistrats & d'hommes de ce nom distingués dans les sciences au XIVe & au XVe siècle. Un événement malheureux a privé cette Famille, il y a plus de 40 ans, de ses titres & effets les plus nécessaires. Des actes judiciaires & des actes particuliers, ainsi que les registres publics, constatent un

JOSEPH THOMASSEAU, Seigneur de Cursay & de Landry, Sieur des Granges-Florentines, de la Touche, du Boury & des Roches, né à Angers, Docteur régent de la Faculté de Médecine de Paris & de Montpellier en 1677, Conseiller Médecin ordinaire du Roi en 1693, par le choix & le don de Sa Majesté. Il fut nommément recommandable par son éloquence, sa modeste philosophie, par son humanité pour les pauvres, & mourut le 8 Mars 1710, honoré par Louis XIV de plusieurs grâces distinguées. Il avoit épousé, en 1705, *Marie-Anne Bonnet de Beauval*, morte en 1714, âgée de 36 ans. Elle s'étoit remariée, en 1713, à *Nicolas de Pâris*, Substitut du Procureur-Général. Ils eurent

1. JEAN-MARIE-JOSEPH, qui suit;
2. Et MADELEINE, Demoiselle des Roches, morte en 1730, âgée de 23 ans, fort regrettée des pauvres.

JEAN-MARIE-JOSEPH THOMASSEAU, né le 24 Novembre 1705, Sous-Diacre & Chanoine honoraire d'Appoigny, a été reçu Avocat au Parlement le 10 Février 1727. Jusque vers 1500, cette famille avoit porté : *d'azur, à trois losanges en bande attenantes d'argent*, puis : *de sable, à cinq pointes pyramidales d'argent mouvantes de la pointe de l'écu.* Anciennement on les blasonnoit : *enté en pointe d'argent & de sable de onze pièces.*

THOMASSIN, Famille noble du Brabant.

I. Simon de Thomassin époufa *Pernette de Chauvirey*, dont vint

II. Nicolas de Thomassin, Seigneur de Villeparois & Marcez, marié à *Béatrix de Vaux*, qui eut

III. Jean de Thomassin, en faveur duquel la Terre de Montboillon unie à celles de Torpes, Pirey, Pin, Emagny, &c., fut érigée en *Baronnie* par Lettres de l'Archiduc Albert, en Janvier 1608, enregiftrées à Dôle. Il époufa *Claudine de Biez*, dont

IV. Charles de Thomassin, Baron de Montboillon, marié à *Claude-Eugénie de Pierre-Fontaine*, qui eut

Anne-Éléonore, Baronne de Montboillon, Pin, Beaumotte, Emagny, mariée 1° au Comte de *Scey*; & 2° à *Charles-Gabriel*, Marquis *du Châtelet-Lomont*.

Les armes : *d'azur, à la croix écotée d'or*.

THOMASSIN de CABRE de SAINT-PAUL, Famille de Provence, fort diftinguée. L'Abbé Robert de Briançon, dans fon *État de la Nobleffe de Provence*, tome III, p. 122, remarque qu'il n'y a pas de Famille dans la Provence, & peut-être dans le Royaume, qui ait donné tant d'Officiers dans la Robe que la Famille de Thomaffin. Il en comptoit en 1693, lorfqu'il publia fon ouvrage, jufqu'à dix-fept, tant au Parlement, qu'à la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Provence. On en comptoit en 1739 jufqu'à vingt-quatre Avocats-Généraux, Confeillers & Préfidents.

I. Jean-André de Thomassin, Seigneur d'Ainac, époufa *Catherine d'Eftienne*, dont

1. Jean-Augustin ;
2. Jean-Etienne, qui fuit ;
3. Alexandre, auteur de la branche des Marquis de *Peinier*, rapportée ci-après ;
4. Pierre ;
5. Et Joseph, auteur de la branche des Seigneurs de *la Garde* & de *Taillas*, qui viendra en fon rang.

II. Jean-Étienne de Thomassin, Seigneur de Saint-Paul, mort en 1631, Avocat-Général au Parlement de Provence, avoit époufé *Claire de Cabres*, veuve du Préfident de *Blancard*, dont il eut

III. François de Thomassin, Seigneur de Saint-Paul, mort en 1671, qui avoit époufé *Anne du Chêne*, dont

1. Jean-Baptiste, qui fuit ;
2. Et Louis, Évêque de Vence, puis de Sifteron en 1680, mort le 13 Juillet 1718.

IV. Jean-Baptiste de Thomassin, Marquis de Saint-Paul, Seigneur de Rognac & en partie de Fuveau, Préfident au Parlement de Provence, mort en 1703, époufa *Gabrielle d'Arbaud*, Dame & héritière de Rognac, dont

1. Jean-Étienne, qui fuit ;
2. Marguerite, mariée, en 1698, à *Jofeph-Charles de Bauffet*, Seigneur de Roquefort ;
3. Et Jeanne, mariée, en 1698, à Jean-Louis-François de Thomassin, Seigneur de Peinier.

V. Jean-Étienne de Thomassin, II[e] du nom, Marquis de Saint-Paul, Vicomte de Reillane, Baron de Rognac, Seigneur de Fuveau, Préfident à Mortier honoraire du Parlement de Provence, mourut à Aix le 22 Juillet 1739, à 79 ans. Il avoit époufé, 1° le 2 Septembre 1681, *Cécile-Claire-Eugénie de Clermont d'Amboife*, morte en 1683, fille de *François*, Marquis de Monglat, & de *Cécile-Élifabeth Hurault*; & 2° *Anne-Louife du Rieu*, fille de *Bernard*, Seigneur de Blanville & du Fargis, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Claude-Madeleine Habert de Montmort*. Du premier lit vint

1. François-Lazare, Marquis de St.-Paul & de Monglat, Comte de Reillane, Brigadier des Armées du Roi, mort en 1734.

Du fecond lit eft iffu

2. Jean-Louis-Gabriel, qui fuit.

VI. Jean-Louis-Gabriel de Thomassin, Marquis de St.-Paul, Comte de Reillane, Procureur du Roi au Siége général d'Aix, puis Préfident à Mortier du Parlement, mort en 1736, avoit époufé, en 1727, *Sexte-Gabrielle d'Aimar de Châteaurenard*, dont

1. Joseph-Étienne, qui fuit ;
2. Pierre-Ignace, Chanoine de l'Églife d'Aix ;
3. Louis-Paul-Henri, Moufquetaire ;
4. Marie-Françoise, mariée, en 1751, à *Joachim de Bauffet*, Seigneur de Roquefort ;
5. Et Sexte-Polixène.

VII. Joseph-Étienne de Thomassin, Marquis de St.-Paul, Vicomte de Reillane, Baron de Châteaurenard, reçu Conſeiller au Parlement en 1749, Préſident à Mortier en 1756, épouſa, le 3 Janvier 1757, *Louiſe-Joſèphe de Marbeuf*, fille de *Robert-Jean*, Comte de Marbeuf, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de St.-Louis & Commandant en Bretagne, & de *Marie-Thérèſe de Kgouet de Faou*, dont

Marie-Josèphe-Henriette, née le 12 Octobre 1757.

BRANCHE

Des Marquis de Peinier.

II. Alexandre de Thomassin (troiſième fils de Jean-André), Avocat-Général en la Cour des Comptes, Conſeiller au Parlement, épouſa, en 1602, *Lucrèce d'Arbaud*, dont il eut

1. Jean-Baptiste, qui ſuit ;
2. Alphonse, auteur de la branche des Seigneurs de *Mazaugues*, mentionnée plus loin.

III. Jean-Baptiste de Thomassin, Seigneur de Peinier, épouſa, en 1636, *Aimare de Forbin*, & en eut

IV. Alexandre de Thomassin, II[e] du nom, Seigneur de Peinier, marié, en 1664, à Jeanne de Thomassin de Taillas, dont il eut

V. Jean-Louis de Thomassin, Seigneur de Peinier, qui épouſa, en 1698, Jeanne de Thomassin de Saint-Paul, dont vinrent :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Et Jean-François-Auguste.

VI. Louis de Thomassin, Marquis de Peinier, Conſeiller au Parlement en 1724, Préſident à Mortier au Parlement d'Aix en 1742, épouſa *Anne du Puy de la Moute*, dont il eut :

1. Jean-Luc, Conſeiller au Parlement en 1746, Préſident à Mortier au Parlement d'Aix en 1748 ;
2. Antoine, Officier de Vaiſſeau ;
3. Jacques-Louis-Auguste, Chanoine de St.-Victor-lès-Marſeille ;
4. Sextius, Officier de Vaiſſeau ;
5. Madeleine, Religieuſe au Couvent des Bénédictines d'Aix ;
6. Henriette, mariée à *Henri de Lieuron ;*
7. & 8. Marie & Thérèse.

BRANCHE

des Seigneurs de Mazaugues.

III. Alphonse de Thomassin (fils puîné d'Alexandre I[er]), Seigneur de Mazaugues, épouſa, en 1640, *Françoiſe de Caradet*. De ce mariage il eut

IV. Louis de Thomassin, Seigneur de Mazaugues, marié, en 1676, à *Gabrielle de Seguiran*, dont vinrent :

1. Henri-Joseph, Seigneur de Mazaugues, mort en 1743, qui avoit épouſé, en 1724, *Marguerite de Villages ;*
2. Joseph, qui ſuit ;
3. Et Gabrielle, mariée à *Louis de Trimond.*

V. Joseph de Thomassin eſt Seigneur de Mazaugues & de Bargemon.

BRANCHE

des Seigneurs de la Garde *& de* Taillas.

II. Joseph de Thomassin (cinquième fils de Jean-André), Seigneur de la Garde & de Taillas, Avocat-Général en la Cour des Comptes, épouſa *Madeleine de Latil*, dont

1. Jean-Louis, Seigneur de Taillas, qui n'eut qu'une fille,
   Jeanne, mariée, en 1664, à Alexandre II de Thomassin, Seigneur de Peinier.
2. François, qui ſuit ;
3. Et Louis, né le 28 Août 1619, Prêtre de l'Oratoire, mort le 25 Décembre 1695.

III. François de Thomassin, Seigneur de la Garde, épouſa *Thérèſe de Paule*, dont

1. Jean-Louis ;
2. Jean-François, qui ſuit ;
3. Et Joseph, Seigneur de la Garde, marié à N... d'*Eſmine*, dont
   Un fils, ſecond Conſul d'Aix, & Procureur du Pays ;
   Et un fils, mort en laiſſant poſtérité.

IV. Jean-François de Thomassin, Seigneur de la Garde, épouſa N... *de Robert d'Eſcragnolles*, dont il eut :

V. Jacques-Paul de Thomassin, Seigneur de la Garde, qui a été deux fois ſecond Conſul d'Aix & Procureur du pays. (Voy. *Hiſt. hér. de la Nobleſſe de Provence*, tome II, p. 450, le *Mercure de France*, des mois de Juillet 1739, p. 1677.)

Les armes : *de sable, semé de faulx d'or, adextré & senestré d'argent.*

THOMASSIN DE MONTMARTIN, en Lyonnais : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la bande d'or, à la tête de lion d'argent en chef; aux 2 & 3 d'azur, au lion d'or, naissant d'une nuée d'argent, & sur le tout écartelé, au 1 d'azur, parti de gueules, à la fasce d'argent ; aux 2 & 3 d'argent, au lion de gueules ; au 4 d'or, à la bande d'azur, chargée d'une aigle éployée d'argent.*

THOMÉ, en Dauphiné & à Paris : *d'azur, à la tête & col de cerf coupé d'or.*

THOMOND. Voy. O'BRIEN.

THON (DU), Écuyer, Sieur de Molinaux & du Quesnay, en Normandie, élection de Caen : *d'argent, à trois merlettes de sable, 2 & 1 ; au chef d'azur, chargé d'une croix d'or.*

THONIER, à Paris & en Brie. Cette Famille, qui a donné à l'État plusieurs Officiers de distinction, décorés de l'Ordre Militaire de St.-Louis, a produit les titres en original, qui établissent ses filiations suivies depuis 1620, & sur la preuve desquelles les Préposés à la Recherche des Droits de Francs-Fiefs ont donné leur désistement. Le premier que l'on connoisse de cette Famille est

I. Noble homme GILBERT THONIER, Écuyer, lequel fut nommé Secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIII, le 14 Janvier 1620, & ensuite l'un des Commissaires ordinaires de l'Artillerie de la Marine du Ponant, entretenus pour le service de ce Prince. Il obtint du Roi, en considération de ses services, une gratification annuelle de 600 livres sur le fonds de ses Finances & anciens Domaines de Navarre & de Béarn; fut pourvu d'une charge de Conseiller-Maître ordinaire de l'Hôtel de Sa Majesté ; obtint, le 23 Janvier 1652, des Lettres de Conseiller d'État ; fut pourvu de la charge de Secrétaire des Finances du Duc d'Anjou, le 4 Janvier 1655, puis de l'Office de Conseiller-Secrétaire de Sa Majesté, Maison, Couronne de France & de ses Finances le 30 Juillet 1655. Il fit son testament le 5 Novembre 1671, & mourut le 26 Janvier 1672. Il avoit épousé, par contrat du 27 Juin 1627, *Michelle Regnier,* fille de noble *Pierre,* Conseiller du Roi, & de *Michelle Olivier.* De ce mariage vinrent, entr'autres enfants,

1. LOUIS, qui suit ;
2. PAUL, dont il sera parlé après son frère aîné ;
3. GILBERT, Écuyer, Gentilhomme-Servant du Roi ;
4. Et JEAN-BAPTISTE, qui se qualifioit Écuyer, Sieur de Montréal.

II. LOUIS THONIER, Conseiller du Roi en son Conseil d'État, & Contrôleur-Général de la Maison de la Reine, épousa, par contrat du 5 Novembre 1667, *Anne Boissier,* fille de *Guillaume,* Conseiller du Roi en ses Conseils, Secrétaire de Sa Majesté, Maison & Couronne de France & de ses Finances, & de *Marie Chauffourneau.* Ils eurent pour enfants :

1. GUILLAUME, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis, Capitaine de Cavalerie, & Chevalier des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de St.-Lazare de Jérusalem ;
2. Et MARIE-ANNE.

II. PAUL THONIER, Écuyer, Seigneur de Nuisement & de la Grand-Croix, obtint une Commission de Lieutenant à la Compagnie des Gens de Guerres sous le titre de Compagnie Auxiliaire de Messieurs de la Compagnie Occidentale, établie à la Martinique, & fut pourvu, le 15 Décembre 1683, de la charge de Gentilhomme de la Fauconnerie du Roi. De son mariage avec *Marguerite de Lousteau* il eut :

1. MARC-ANTOINE, qui suit ;
2. Et MARIE-ANNE-ÉMILIE, morte Religieuse Ursuline à Donnemarie, en Montois.

III. MARC-ANTOINE THONIER, Écuyer, Seigneur de Nuisement & de la Grand-Croix, Conseiller du Roi, Inspecteur-Général de la Marine au Département de Dunkerque, a servi dans les Cadets à Sarrelouis, puis dans la Compagnie des deux cents Chevau-Légers de la Garde du Roi en 1690 & 1694 ; fut ensuite pourvu, le 2 Août 1704, d'un Office de Conseiller du Roi, Commissaire-Inspecteur des Vivres de la Marine & des Galères, & mourut à Dunkerque le 30 Mai 1706. Il avoit épousé, le 26 Juillet 1694,

Barbe le Roy des Isles, fille de *Charles,* Avocat au Parlement, & de *Barbe Guyard.* De son mariage naquirent :

1. Nicolas-Antoine, qui suit ;
2. Louis-François, Écuyer, Seigneur de Nuisement, baptisé le 4 Septembre 1702, & que l'on trouve qualifié, dans un acte du 9 Avril 1735, Sous-Lieutenant des Troupes de l'Isle-de-Bourbon, & Ingénieur en Chef de la Compagnie des Indes ; il fut depuis Capitaine d'Infanterie dans ladite Isle. Il n'a point eu d'enfants de son mariage avec *Élisabeth-Françoise de Malescot,* fille de *Louis-François,* qualifié Écuyer dans un Mémoire de Famille, Officier de feu Monseigneur le Duc d'Orléans, & Inspecteur de la Compagnie des Indes à Lorient ;
3. Jean-Baptiste-Arnaud, Écuyer, Sieur de la Croix, Officier dans le Régiment de Piémont, Cavalerie ;
4. Catherine-Amable, mariée, par contrat du 7 Mars 1721, avec *Marc-Antoine Baudouin,* Écuyer, Seigneur d'Arnouville, Conseiller au Conseil Supérieur de la Guadeloupe ;
5. Et Barbe-Perrette, qui épousa, par contrat du 10 Janvier 1723, *François-Auguste de Marle,* Seigneur de la Martinière, depuis Capitaine dans le Régiment de l'Isle-de-France, Infanterie, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St.-Louis.

IV. Nicolas-Antoine Thonier, Écuyer, Seigneur de Nuisement, Avocat au Parlement, né le 28 Juillet 1696, partagea avec ses frères & ses sœurs, le 9 Avril 1735, la succession de Marc-Antoine Thonier, leur père. (Voy. l'*Armorial génér. de France,* reg. V, pag. 1089.)

Les armes : *d'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois glands de même, les queues en haut, posées deux en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

* THORIGNY, Baronnie en Normandie, que *Marguerite de Mauny* porta en mariage, en 1421, à *Jean Goyon,* Sire de Matignon & de la Roche-Goyon. Voy. GOYON.

THOU. Il y a un Château de ce nom en Champagne, mais qui n'a pas donné son nom à l'illustre Maison de Thou, si féconde en grands hommes.

I. Jean de Thou, Seigneur du Bignon, près d'Orléans, vivoit sous le règne de Philippe de Valois. Il laissa

II. Silvestre de Thou, Seigneur du Bignon, marié à *Perrette Compaing,* dont

III. Jean de Thou, IIe du nom, Seigneur du Bignon, qui épousa, en Janvier 1388, *Pasquette du Bei,* & eut

IV. Jacques de Thou, Seigneur du Bignon, mort le 4 Octobre 1447, qui laissa

V. Jacques de Thou, IIe du nom, Seigneur du Bignon, marié à *Marie Viole,* dont

VI. Jacques de Thou, IIIe du nom, Seigneur du Bignon, qui fut le premier de sa famille qui vint s'établir à Paris, où il fut Avocat-Général à la Cour des Aides. Il mourut le 1er Octobre 1504, & avoit épousé *Geneviève le Moine,* dont

VII. Augustin de Thou, Seigneur de Bonnœil, qui parut avec éclat dans le barreau, d'où il fut tiré pour être élevé au rang de Conseiller, & nommé Président en 1535. Il mourut le 6 Mars 1544, & avoit épousé *Claude de Marle,* dont il eut vingt-&-un enfants. Quatorze moururent jeunes ; les autres furent :

1. Christophe, qui suit ;
2. Adrien, Seigneur d'Hierville, mort le 25 Octobre 1570 ;
3. Nicolas, Évêque de Chartres en 1594, mort le 5 Novembre 1598, à 70 ans ;
4. Augustin, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, marié à *Anne Bourgeois,* dont
   - Christophe, Seigneur du Plessis-Placy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Conseiller en ses Conseils d'État & Privé & Maître des Eaux & Forêts de l'Ile-de-France, marié à *Anne de Neufville-Villeroy,* dont une fille unique,
     - Anne, mariée, le 27 Février 1607, à *François Savary,* Seigneur de Brèves.
5. Jeanne, mariée à *Jacques le Lieur,* Seigneur du Chesnoy ;
6. Barbe, mariée, le 22 Novembre 1547, à *Jacques Sanguin,* Seigneur de Livry ;
7. Et Anne, Abbesse de St.-Antoine des Champs.

VIII. Christophe de Thou, Seigneur de Bonnœil & de Céli, premier Président ua Parlement de Paris, mort le 1er Novembre 1582, âgé de 74 ans & 5 jours, avoit épousé *Jacqueline de Tulleu,* dont

1. Jean, qui fuit ;
2. Christophe-Auguste, Seigneur de St.-Germain, marié à *Françoife Allegrin*, dont
   Christophe.
3. Jacques-Auguste, auteur de la branche des Barons de *Meslai*, rapportée ci-après ;
4. Marie, Abbeffe des Clerets ;
5. Anne, morte le 27 Juillet 1584, qui avoit époufé, le 13 Mai 1566, *Philippe Hurault*, Comte de Cheverny, mort le 30 Juillet 1599 ;
6. Et Catherine, mariée, le 30 Mai 1568, à *Achille de Harlay*, Comte de Beaumont, mort le 29 Octobre 1616.

IX. Jean de Thou, Seigneur de Bonnœil & Céli, mort le 5 Août 1579, avoit époufé *Renée Baillet*, & eut

X. René de Thou, Seigneur de Bonnœil, marié à *Marie Faye*, morte en Juillet 1666.

BRANCHE des Barons de Meslai.

IX. Jacques-Auguste de Thou (troifième fils de Christophe), Baron de Meslai, né le 8 Octobre 1553, fut employé par Henri IV dans des négociations importantes, ce qui ne l'empêcha pas de compofer l'hiftoire de fon temps depuis 1545 jufqu'à 1607. Il mourut le 7 Mai 1617, & avoit époufé 1°, en 1587, *Marie de Barbançon*, morte en 1601 ; & 2° en 1602, *Gafparde de la Chaftre*, née en 1577. Du fecond lit vinrent :

1. François-Auguste, Préfident au Parlement, qui eut la tête tranchée le 12 Septembre 1642, pour n'avoir pas révélé le fecret d'une confpiration contre le Cardinal de Richelieu, que lui avoit confié Henri d'Effiat, Marquis de Cinq-Mars ;
2. Achille-Auguste, mort le 6 Avril 1635 ;
3. Et Jacques-Auguste, qui fuit.

X. Jacques-Auguste de Thou, Baron de Meslai, Préfident ès-Enquêtes du Parlement, & Ambaffadeur en Hollande, époufa 1° *Marie Picardet*, morte en Février 1663 ; & 2° *Renée de la Marzelière*, morte en Juin 1691. Du premier lit vinrent :

1. Louis-Auguste ;
2. Jacques-Auguste, Abbé de Samer-aux-Bois & de Souillac, mort le 17 Avril 1746, dans fa 92e année ;
3. & 4. Deux filles.

Les armes : *d'argent, au chevron de fable, accompagné de trois mouches à miel, ou taons auffi de fable.*

* THOUARCÉ, Baronnie en Anjou, qui fut érigée en Marquifat par Lettres du mois de Juin 1608, enregiftrées au Parlement le 27 Juin 1609, en faveur de *Martin du Bellay*, créé Chevalier des Ordres du Roi en 1619.

* THOUARS, petite Ville de Poitou, fituée fur la rivière de Touë, qui a donné fon nom aux anciens Vicomtes de Thouars. Cette Vicomté paffa dans la Maifon d'Amboife, par le mariage d'Isabeau de Thouars, fille puînée & héritière de Louis, Vicomte de Thouars, Seigneur de Talmont, &c., & de *Jeanne*, Comteffe *de Dreux*. *Marguerite d'Amboife*, Vicomteffe de Thouars, porta en mariage la Vicomté de Thouars, avec les autres biens de fa Maifon, à *Louis*, Ier du nom, Sire *de la Trémoïlle*. Charles IX érigea en 1663, la Vicomté de Thouars en Duché, en faveur de *Louis*, Sire *de la Trémoïlle*, Prince de Talmont, Comte de Guines, & de fes fucceffeurs, tant mâles que femelles. Henri IV, en 1599, érigea le Duché de Thouars en Pairie pour *Claude de la Trémoïlle*, Comte de Thouars & fes defcendants mâles, à la charge qu'au défaut d'hoirs mâles la Pairie feroit éteinte. Voy. TRÉMOILLE.

Les anciens Vicomtes de Thouars portoient pour armes : *parti de 3 coupé d'un*, qui font 8 quartiers, 4 en chef & 4 en pointe ; *au* 1 *du chef d'or à un chevron de gueules, accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées & membrées de gueules ; au* 2 de Bourbon ; *au* 3 *fafcé d'or & de fable*, qui eft Coetivy ; *au* 4 d'Orléans ; *au* 1 *de la pointe* de Milan ; *au* 2 de Laval ; *au* 3 *d'or, femé de fleurs de lis d'azur, au franc-canton de gueules*, qui eft Thouars ; *au* 4 *lofangé d'or & de gueules*, qui eft Craon.

* THOURETTE : c'eft une Seigneurie érigée en Vicomté pour *Pierre Pithou*, Confeiller au Parlement de Paris, par Lettres du mois de Novembre 1652, enregiftrées le 23 du même mois.

THOUROUDE, en Normandie ; Famille connue & ancienne. On trouve, en 1588,

I. Guillaume de Thouroude, Écuyer, Sei-

gneur d'Aptot, attaché à M. de Vic, Vice-Amiral. Il l'accompagna dans toutes ſes expéditions militaires, & eut la meilleure part à l'évaſion des 1500 hommes qui, en 1591, vinrent pour ſurprendre la Ville de St.-Denis. Le Roi, la même année, le gratifia de la charge de Secrétaire de ſa Chambre. (Voy. le P. Daniel & les *Mémoires de Sully*). Il épouſa, en 1601, *Marie Faulcon,* dont il eut

II. NICOLAS DE THOUROUDE, Conſeiller d'État & Garde des Sceaux au Parlement de Rouen, en 1640, marié à *Éliſabeth de Parnajon,* dont

III. CHARLES DE THOUROUDE, Seigneur d'Aptot, Chevalier de St.-Louis, Major & Maréchal des Logis des Gendarmes de la Garde, mort en 1722, qui avoit épouſé, en 1689, *Marie-Madeleine Hébert,* dont vinrent :

1. CHARLES-MARC-ANTOINE, qui ſuit ;
2. GUILLAUME, Écuyer, Seigneur de la Haulle en 1749 ;
3. Et ALBERT-HONORÉ, Maréchal des Logis des Gendarmes de la Garde.

IV. CHARLES-MARC-ANTOINE THOUROUDE épouſa *Geneviève de Meſières,* fille de N... *de Meſières,* Écuyer, Seigneur de Faverolle & de Bournainville, & de N... *de Cocquet de Tolville,* dont

CHARLES-MARC-ANTOINE-GUILLAUME, garçon.

Cette Famille a été confirmée dans ſa Nobleſſe par M. de la Galiſſonnière, le 26 Mars 1669.

Les armes : *d'argent, à trois roſes de gueules, 2 en haut & 1 en bas, & au milieu des roſes, une barre en azur, & une étoile au milieu de la barre d'azur.* Autrefois cette Maiſon portoit : *trois roſes, à fond d'argent.*

* THOURY : c'eſt une Seigneurie en Sologne, qui fut cédée à *Claude de Rohan-Gié* pour ſes conventions matrimoniales, avec *Claude de Beauvilliers,* Comte de St.-Aignan, ſon premier mari, & elle la porta à ſon ſecond, *Julien de Clermont,* quatrième fils de *Bernardin.* Il fut père de *Gabriel,* dont vint *Jacques de Clermont,* en faveur duquel la Seigneurie de Thoury fut érigée en Comté par Lettres du 30 Novembre 1629. (*Tabl. généal.,* part. IV, p. 305.)

THOUVANT, en Bourgogne.

FRANÇOIS THOUVANT DE BOYER, Écuyer, Seigneur des Angles & de St.-Vincent, Grand Bailli d'Épée du Charolais, épouſa, en 1744, *Anne Quarré d'Aligny,* dont

1. JULES-FRANÇOIS, né en 1745 ;
2. & 3. Deux filles, mortes en bas âge.

Les armes : *palé & contrepalé d'or & de gueules.*

THOYNARD, Famille connue dans l'Orléanais depuis 1430.

BARTHÉLEMY THOYNARD, Seigneur de Cendré & l'un des Fermiers-Généraux des Fermes unies du Roi, mourut en Novembre 1752. Il avoit épouſé *Marie de Saint-Paire,* dont :

1. BARTHÉLEMY-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Un fils, Gentilhomme à Drapeau dans les Gardes-Françaises depuis le mois d'Avril 1741, ou environ, mort en Avril 1742, âgé de vingt-&-un ans ;
3. MARIE-BARTHÉLEMIE, morte le 16 Septembre 1746, âgée de 35 ans, qui avoit épouſé, le 15 Février 1729, *Michel-Philippe l'Evêque,* Seigneur de Gravelle ;
4. Et MADELEINE, mariée, le 29 Juillet 1736, à *Louis-Arnaud de la Briffe,* Vicomte de Barzy, mort en Juillet 1752.

BARTHÉLEMY-FRANÇOIS THOYNARD DE JOUY, Maître des Requêtes, épouſa, le 4 Novembre 1739, *Anne-Marie-Jacqueline Lallemand de Lavigney,* dont trois enfants, entr'autres une fille, mariée en 1758 au Comte d'*Eſparbès.* (Voy. le *Mercure de France* du mois de Septembre 1746, p. 198.)

*THUISY : c'eſt une Seigneurie en Champagne, à trois lieues de Reims, à laquelle eſt attaché le titre de Sénéchal héréditaire de Reims, & qui fut érigée en Marquiſat par Lettres du mois de Décembre 1680, enregiſtrées le 7 Mars 1681, en faveur de *Jérôme-Ignace Goujon,* Maître des Requêtes. Voy. GOUJON.

THUMBÉ, en Suiſſe. N... DE THUMBÉ, Seigneur & Bourgmeſtre de la République de Fribourg, épouſa *Éliſabeth de Fégelin,* dont

1. N... DE THUMBÉ, Bailli de St.-Aubin, mort en 1750 ;

2. N... de Thumbé, Abbé d'Hauterive, Ordre de Cîteaux ;
3. N... de Thumbé, qui, après avoir été du Conseil des Deux-Cents, est Chartreux en France ;
4. Et Élisabeth, mariée, en 1753, à *François-Nicolas de Maillardoz*, Seigneur d'Arlens.

THUMERY de BOISSISE, Famille qui est l'une des plus considérables de la ville de Paris par son ancienneté, par ses alliances & par les charges marquées dans la Robe qu'elle a possédées en différents temps.

Germain-Christophe de Thumery, dit le *Chevalier de Boissise*, Président de la seconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, mort le 1er Septembre 1714, avoit épousé *Madeleine le Tellier de Morsan*, morte le 11 Décembre 1730, dont il eut :

1. René, qui suit ;
2. Adrien-Louis, Prieur Commendataire de St.-Hilaire de Cassan en Poitou, diocèse de la Rochelle, mort le 18 Septembre 1737, âgé de 50 ans ;
3. Frère Jean-Antoine, né le 20 Novembre 1682, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem, dans lequel il fut reçu au Grand Prieuré de France en 1688, & depuis Commandeur de la Commanderie de Haute-Avennes en Flandre, entre Douai & Arras, mort à Paris le 14 Novembre 1744 ;
4. Frère Christophe-Édouard-François, Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérusalem depuis 1688, &, en 1744, Commandeur de la Commanderie de Beauvais, en Gâtinais ;
5. Et Madeleine, Comtesse de Bregy.

René de Thumery, Chevalier, Seigneur de Boissise, épousa, en 1738, *Jacqueline-Marguerite Richer*, dont il n'a pas d'enfants. (Voy. le *Mercure de France* du mois de Décembre 1744, p. 207 & 208.)

Les armes : *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de quatre boutons de rose au naturel.*

THUN. Ulric, Baron de Thun, Ministre d'État du Duc de Wurtemberg & son Ministre Plénipotentiaire à la Cour de France depuis le mois d'Octobre 1756, n'étoit pas marié en 1762.

* THURY, Terre qu'*Anne d'Aumont*, Dame de Thury, du chef de *Françoise de Ferrière*, sa mère, porta avec les Seigneuries de Méru & de Crèvecœur, à son mari *Claude de Montmorency*, Seigneur de Fosseux. Voy. MONTMORENCY.

THY (de). Haline de Thy épousa *Richard de Milly*, Damoiseau de Villars, Seigneur de Vaux & de Lugeac.

N... de Thy, héritière de grands biens, épousa *Raymond de Milly*, son parent, qualifié *Chevalier, Damoiseau & puissant homme*, à la charge pour celui-ci de porter le nom & les armes de sa femme, ou de joindre le sien à celui de Thy.

Les armes : *d'argent, à trois lions rampants de gueules, 2 en chef & 1 en pointe, le premier tenant de sa patte droite une fleur de lis d'or.* Supports : *deux lions d'or, tenant d'une patte l'écu, & de l'autre un guidon bleu chargé d'une fleur de lis d'or :* cette *fleur de lis* fut ajoutée à ses armes, avec les *deux guidons* des supports, par Louis IX, parce que l'Étendard Royal ayant été enlevé dans une bataille par les Sarrasins d'Outre-Mer, il fut repris par un de Thy, qui, en considération de cet exploit, obtint cette récompense.

THYARD. Voy. THIARD de BISSY.

TIERCELIN, en Picardie, maison marquée par son ancienneté, par ses alliances avec plusieurs grandes familles du Royaume, & par les services que ceux de ce nom ont rendus à l'État depuis plusieurs siècles.

Adrien Tiercelin, Seigneur de Brosses & de Sarcus, fut Conseiller d'État, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Doullens & de Mouzon, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, fait Chevalier de l'Ordre du St.-Esprit à la promotion du 31 Décembre 1585 (comme on peut le voir dans le P. Anselme, tome IX, p. 89), & mourut en 1593. Il eut pour petit-fils

Henri, dit le *Comte de* Tiercelin, marié à *Catherine Davissonne de Nonville*, dont

1. Charles-Armand, Sire de Brosses, Marquis de Saveuse, né en 1685, Mestre de Camp de Cavalerie, Chevalier des Ordres de St.-Louis & de Notre-Dame du Mont-

Carmel, reçu dans ce dernier Ordre le 22 Juin 1721, mort à Paris le 10 Août 1745;
2. Et un garçon, Abbé de la Réau depuis 172.. (Voy. le *Mercure de France* du mois de Septembre 1745, p. 215.)

Les armes : *d'argent, à deux tierces d'azur, passées en sautoir, cantonnées de quatre merlettes de sable.*

TIGNONVILLE, ancienne Maison. GUILLAUME, Sire DE TIGNONVILLE est compris au nombre des Chevaliers de la Baillie d'Estampes, dans le Cartulaire de Philippe-Auguste, mentionné dans le registre du Parlement, intitulé *Olim*. De lui descendoit

GUILLAUME, Seigneur DE TIGNONVILLE, Bailli de Chartres, Chambellan du Roi Charles VI, & Prévôt de Paris en 1401. Il fut la victime de la faction de la maison de Bourgogne. (Consultez l'*Histoire de la ville de Paris* sur sa fin tragique en 1414.) Sa nièce, PHILIPPE, fut son héritière, suivant un arrêt du Parlement de 1414, & porta la Terre de Tignonville à son mari, *Jean du Monceau*, IIe du nom, Seigneur de St.-Cyr. *Marguerite du Monceau* porta cette Terre à son mari *François de Prunelé,* dont la postérité a pris le nom de Tignonville. Voy. MONCEAU (DU) & PRUNELÉ.

Les armes : *de gueules à six mâcles d'or,* 3, 2 *&* 1.

* TIGNY, Seigneurie en Anjou, qui appartient à la maison de *Beauvau*. Voy. BEAUVAU.

TILHET, en Quercy.

I. JEAN DE TILHET, Seigneur de Thouron, dans le diocèse de Cahors, épousa *Laure de Barbusson*, dont

II. PONS DE TILHET, Seigneur de Thouron, marié, le 15 Juillet 1505, à *Anne de Lézergues*, fille de *François*, Seigneur de Mauroux, au diocèse de Cahors. Ils eurent

III. PONS DE TILHET, IIe du nom, Baron d'Orgueil, qui épousa, le 17 Mai 1545, *Marie de Gordièges*, dont

IV. GEORGE DE TILHET, Baron d'Orgueil, marié, le 7 Août 1586, à *Gabrielle d'Abzac*, qui laissa

V. JEAN DE TILHET, IIe du nom, Baron d'Orgueil, qui épousa, le 6 Novembre 1624, *Françoise du Lac*, dont

VI. GEORGE DE TILHET, IIe du nom, Baron d'Orgueil, Seigneur de Mauroux, marié, le 9 Décembre 1657, à *Marthe de Gontaut,* fille de *Charles,* Seigneur & Baron de Loubressac, & de *Françoise de Minut*, qui eut

VII. JEAN DE TILHET, IIIe du nom, Baron d'Orgueil, qui épousa, le 2 Février 1690, *Anne d'Arjac de Morlhon*, dont

VIII. CHARLES DE TILHET, Écuyer, Seigneur de Mauroux, de la Capelle & de Thouron, Baron d'Orgueil, né le 20 Février 1692, reçu Page du Roi dans sa Grande Écurie en 1709 sur les preuves de sa noblesse. (Voy. l'*Armorial génér. de France,* reg. Ier, part. II, p. 553.)

Les armes : *de gueules, à un lévrier courant d'argent, le collier du même, & un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

TILLET (DU), Famille établie en Angoumois & à Paris.

I. ÉLIE DU TILLET fut successivement Secrétaire & Contrôleur-Général des Finances de Charles d'Orléans, Comte d'Angoulême, Conseiller de la ville d'Angoulême, élu le 9 Décembre 1501, Maire de ladite ville en 1503, Trésorier-Général d'Angoumois, & Comptable de Bordeaux en 1509, puis Maître des Comptes dudit pays d'Angoumois en 1514 & Vice-Président de la Chambre des Comptes, charge dont il fut pourvu par Lettres de Louis XII en 1514. Il épousa *Mathurine Petitot,* dite *Petithomme,* dont

1. SÉRAPHIN, Protonotaire, puis Secrétaire du Roi & Greffier civil de la Cour de Parlement, qualifié Chevalier dans son contrat de mariage du 15 Février 1518, avec *Marie Pichon ;*
2. JEAN, qui suit ;
3. GUILLAUME, Conseiller-Clerc au Parlement ;
4. JEAN, Évêque de St.-Brieuc, puis Évêque de Meaux en 1564, auteur de la *Chronique abrégée depuis Pharamond jusqu'à Henri II,* & qui donna en 1568 l'édition des *Œuvres de Lucifer de Cagliari,* qu'il dédia au Pape Pie V. Il mourut le 8 Décembre 1570 ;
5. Et LOUIS, Chanoine de l'Église d'Angoulême & Curé de Claïe.

II. JEAN DU TILLET, Écuyer, Seigneur de la Salle-de-Rais & d'Aulaigne, Protonotaire

& Secrétaire du Roi, Greffier civil du Parlement en 1521, Échevin de la ville d'Angoulême, & élu en l'Élection de cette ville en 1526, époufa, le 9 Février 1533, *Jeanne Brinon*, dont, entr'autres enfants,

1. Jean, qui fuit;
2. Et Élie, auteur de la branche des Seigneurs de *Gouaix*, rapportée ci-après.

III. Jean du Tillet, IIe du nom, Seigneur & Baron de la Buffière, Protonotaire & Secrétaire du Roi, Greffier civil du Parlement, époufa, le 13 Septembre 1567, *Jeanne de Nicolaï*, morte le 17 Janvier 1576, dont, entr'autres enfants,

1. Élie, qui fuit;
2. Et Marie, mariée à *Pierre Séguier*, Seigneur de Sorel.

IV. Élie du Tillet, IIe du nom, Écuyer, Baron de la Buffière, Seigneur de Nogent, de Panne, de Giroles, de Chenevières, &c., Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, époufa, le 18 Juillet 1604, *Françoife Faucon*, dont, entr'autres enfants,

V. Jean du Tillet, IIIe du nom, reçu Confeiller au Parlement en 1632, puis Préfident aux Requêtes du Palais à Paris, qui époufa 1° *Jeanne le Picart*; & 2° le 3 Septembre 1651, *Marguerite Frézon*. Du fecond lit vint

VI. Charles du Tillet, Confeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes & Préfident au Grand-Confeil, en faveur de qui la Baronnie de la Buffière fut érigée en Marquifat par Lettres Patentes du mois de Décembre 1679. Il époufa, le 19 Juillet 1677, *Jeanne-Marie Brunet*, dont

VII. Jean-Baptiste-Charles du Tillet, Marquis de la Buffière, Confeiller au Parlement, Commiffaire aux Requêtes du Palais, puis Préfident en la feconde Chambre des Enquêtes, & honoraire en 1727, mort le 8 Octobre 1744. Il avoit époufé, le 22 Avril 1708, *Jeanne le Fèvre d'Ormeffon*, née en Juillet 1685, morte le 25 Mars 1744, fille d'*Antoine-François de Paule*, Seigneur du Cheray & d'Ormeffon, & de *Jeanne le Fèvre de la Barre*, dont

1. Charles-Jean-Baptiste, qui fuit;
2. Antoine-Charles, né le 8 Juin 1713, reçu Confeiller au Parlement en 1732, puis Préfident en la Chambre des Comptes en 1736, en furvivance de Pierre Brunet, fon grand-oncle, marié, en 1760, à Marie-Adèle-Charlotte du Tillet de Montramé, née le 13 Juillet 1732;
3. Anne-Louise, née le 2 Juin 1718, mariée, le 2 Mai 1740, à *Marie-François de Paule le Fèvre*, Marquis d'Ormeffon, né le 18 Octobre 1710, mort en 1775;
4. Et Jeanne-Françoise.

VIII. Charles-Jean-Baptiste du Tillet, Marquis de la Buffière & Villarceaux, né le 23 Avril 1710, reçu Confeiller au Parlement en 1732, puis Maître des Requêtes en 1736, époufa, le 16 Août 1744, *Henriette-Louife d'Illiers*, dont

1. Henriette-Louise, mariée, en 1768, à *Claude-Louis de Clermont-Montoifon*, né le 20 Mai 1731;
2. Charlotte-Henriette, mariée, le 6 Mai 1776, à *Philibert*, Marquis *de Fumel*;
3. Et une fille.

BRANCHE
des Seigneurs de Gouaix, *de* Loré *& de* Marçai.

III. Élie du Tillet (fils puîné de Jean Ier), Seigneur de Gouaix en Brie, fut reçu Confeiller du Roi, Maître ordinaire en fa Chambre des Comptes le 14 Juin 1569, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France le 12 Juin 1575, & Maître d'Hôtel ordinaire du Roi en 1597. Il époufa, 1° le 5 Octobre 1572, *Philippe Viole*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Aigremont & d'Andrezel, Confeiller au Parlement, & de *Philippe Bailli*; & 2° *Marie le Fèvre de Caumartin*, veuve de *Jean-Jacques de la Vergne*, Seigneur de St.-Leu. Du premier lit vinrent, entr'autres enfants,

1. Jean, qui fuit;
2. Et Jacques, auteur de la branche des Seigneurs de *Montramé*, qui viendra en fon rang.

IV. Jean du Tillet, Confeiller au Grand-Confeil, puis Maître des Requêtes en 1612, & honoraire en 1635, mort le 2 Juillet 1647, avoit époufé, le 10 Août 1597, *Marie de la Vergne*, dont

V. Jean du Tillet, IIe du nom, Seigneur de St.-Leu, de Gouaix & de Loré, Confeiller au Parlement en 1623, puis en la Grand'-

Chambre, mort le 15 Mars 1668. Il avoit épousé, le 23 Juillet 1623, *Madeleine de Bragelongne,* morte le 8 Juin 1649, dont il eut

VI. Séraphin du Tillet, Seigneur de Loré & de Ranci, né le 21 Juin 1632, Conseiller au Parlement en 1661, puis en la Grand'-Chambre, qui épousa, le 17 Septembre 1662, *Annet Cazet de Vautorte,* dont vint

VII. Élie du Tillet, Seigneur de Loré, né le 22 Octobre 1676, successivement Lieutenant dans le Régiment Royal-Dragons, en 1695, Capitaine dans le Régiment de Lessai en 1702, & Lieutenant-Colonel du même Régiment par commission du 12 Janvier 1707. Il épousa, le 15 Novembre 1707, *Marie-Renée du Bellay,* sa cousine germaine, fille de *François,* Seigneur de Ternai, des Haies & de Drouilli, & de Marie du Tillet, dont

1. Élie-Claude, qui suit;
2. Jean-François, Prieur de Champrond, né le 23 Août 1714, mort le 18 Février 1742;
3. Marthe-Renée, née le 10 Août 1713;
4. Et Susanne-Angélique, née le 4 Janvier 1722, mariée, le 10 Mars 1751, à *Louis-François de Musset,* IIe du nom, Marquis de Cogners, mort le 14 Février 1771.

VIII. Élie-Claude du Tillet, Seigneur de Marçai, près Mirabeau, en Poitou, né le 29 Juin 1710, reçu Page de la Petite Écurie du Roi en 1724, mourut le 24 Août 1744.

BRANCHE
des Seigneurs de Montramé.

IV. Jacques du Tillet (second fils d'Élie), Écuyer, Seigneur de Boui, en Brie, & de Montramé, Gentilhomme servant de la bouche du Roi en 1602, puis Conseiller Maître d'Hôtel ordinaire de Sa Majesté, épousa, le 21 Juillet 1605, *Madeleine le Maître,* veuve de *Jean de Fiches,* Sieur de Marivaux, dont

1. Jacques, qui suit;
2. & 3. Deux autres enfants.

V. Jacques du Tillet, Seigneur de Boui, de Chalaute-la-Petite & de Montramé, Conseiller au Parlement, & Maître des Requêtes, épousa, le 28 Février 1647, *Madeleine Mainard,* dont il eut

1. Louis, qui suit;
2. Et François, auteur de la branche des Seigneurs de *Chalmaison,* qui viendra en son rang.

VI. Louis du Tillet, Seigneur de Boui, de Montramé, &c., Vicomte de la Malmaison, épousa, le 4 Mars 1685, *Marie-Marguerite Belot,* laquelle, étant devenue veuve, fut maintenue dans sa noblesse par ordonnance de l'Intendant de la Généralité de Paris du 9 Août 1706, dont

1. Charles-Claude, qui suit;
2. Et Guillemette-Marguerite, mariée, le 13 Juin 1714, à Louis-François du Tillet, Seigneur de Chalmaison.

VII. Charles-Claude du Tillet, Seigneur de Montramé, de Boui, de Chalaute-la-Petite, &c., Vicomte de la Malmaison, né en 1693, Mestre de Camp en 1737, épousa, le 19 Janvier 1723, *Marguerite de Cueuret,* seconde fille de *Louis,* Seigneur de Nesle, dans le Vexin Français. Ils eurent

1. Charles-Claude, qui suit;
2. Et Marie-Adèle-Charlotte, mariée, en 1760, à Antoine-Charles du Tillet.

VIII. Charles-Claude-François, Marquis du Tillet, né le 30 Mars 1726, Colonel du Régiment Royal-Infanterie, épousa, par contrat du 12 Juin 1763, *Charlotte-Geneviève Pelart de Sebeval,* fille de *Crescent-Antoine-Pierre,* Lieutenant-Général des Eaux & Forêts de France, au siége de la Table de Marbre du Palais, à Paris, & de *Charlotte-Frédérique-Catherine Grisot.*

BRANCHE
des Seigneurs de Chalmaison.

VI. François du Tillet, Seigneur de Chalmaison (second fils de Jacques, & de *Madeleine Mainard*), né en Avril 1657, fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance de l'Intendant de la Généralité de Paris, du 9 Août 1700. Il épousa, le 18 Février 1684, *Marie-Madeleine Simon,* dont il eut:

1. Louis-François, qui suit;
2. Et une fille.

VII. Louis-François du Tillet, Seigneur de Chalmaison, de St.-Sauveur & de Bernai, né le 22 Août 1688, épousa, par contrat du 13 Juin 1714, Guillemette-Marguerite du Tillet, sa cousine germaine, fille de Louis,

Seigneur de Montramé, & de *Marie-Marguerite Belot*. (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. II, p. 554, & reg. II, part. II.)

Les armes : *d'or, à une croix pattée & aléſée de gueules.*

TILLIA D'OLONNE. Il y a trois ſiècles que cette Famille eſt établie dans le Comtat-Venaiſſin, ainſi qu'il en conſte par divers actes & titres ci-après rapportés, quoiqu'elle y fût connue au commencement du XIIIe ſiècle, en la perſonne de

RAYMOND DE TILLIA, mentionné avec Raymond Aſtoaud & Guillaume du Thor, dans un acte de 1215, rapporté par Fantoni dans ſon *Hiſtoire d'Avignon & du Comtat-Venaiſſin*, tom. I, pag. 91.

I. Noble GÉRARD DE TILLIA, Capitaine de 100 hommes de pied au ſervice de François Ier, par commiſſion du 3 Septembre 1521, dans laquelle il eſt qualifié Écuyer, fils de noble ANÇAL OU ANCELLIN, & de Dame de *Colombaud*, fit ſon teſtament, écrivant Antoine Dollon, Notaire à Carpentras, le 23 Novembre 1515, par lequel, après avoir ordonné ſa ſépulture dans le tombeau de ſon père, & fait des legs à ſes enfants puînés, il nomme pour héritier univerſel ſon fils aîné, & leur donne pour tuteur Maurice du Barroux, qu'il fait exécuteur teſtamentaire. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Roſtang Gaudibert*, Notaire à Malaucène, le 14 Août 1497, noble *Marguerite Dupuy*, fille de noble *Gaucher*, & de *Polixène de Geoffroy*, dont il eut :

1. JEAN-PIERRE, qui ſuit ;
2. & 3. CLAUDE & ISABELLE.

II. JEAN-PIERRE DE TILLIA reçut en 1528, le 25 Février & jours ſuivants, des déclarations & reconnaiſſances de Jean-André & autres, ſes Cenſitaires, pour des héritages ſitués aux Campagnoles dans le terroir de Serres, & inſtitua, par teſtament, ſes fils héritiers nobles. Il avoit épouſé, par contrat du 1er Juillet 1527 (Notaire Roman Filioti), noble *Madeleine de Parpaille*, fille de noble *Arnoul*, & de *Catherine de Bunis*, dont

1. HERCULE, qui ſuit ;
2. Et JEAN, ſurnommé le *Capitaine*, pour cauſe de ſes ſervices militaires, qui ſe ſignala pour la défenſe de la foi catholique pendant les guerres contre les Huguenots. Il mourut garçon dans un âge fort avancé, après avoir fait ſon teſtament, le 21 Mars 1626 (Notaire Pons Fabry), par lequel il inſtitua héritier ſon neveu CLAUDE.

III. Noble HERCULE DE TILLIA, Écuyer, habitant à Carpentras, fit ſon teſtament le 2 Octobre 1628, écrivant Pons Fabry, Notaire; il y fit un legs à ſon fils puîné, & inſtitua héritier ſon fils aîné. HERCULE avoit épouſé, par contrat du 10 Octobre 1575 (Notaire *Antoine Dambrun*, de Caromb), noble *Françoiſe de Véri*, fille de *Sébaſtien*, de tige Florentine, & de *Jeanne de Verd*, dont

1. CLAUDE, héritier de ſon oncle JEAN, mort en 1627, marié, par contrat du 23 Octobre 1626 (Notaire *Jacques Lapize*, d'Orange), à *Anne de Laurens*, fille de Noble *Sébaſtien*, Conſeiller & Gentilhomme de Philippe-Guillaume de Naſſau, Prince d'Orange & Gouverneur de ſa Principauté, & de *Catherine d'Arnaud*, dont pour fille unique
   RICHARDE, mariée à noble *Jean de Laplane*, Écuyer, de Carpentras.
2. Et ESPRIT, qui ſuit.

IV. ESPRIT DE TILLIA fit ſon teſtament, écrivant Jean Floret, Notaire à Carpentras, le 13 Septembre 1678, & inſtitua héritier ſon fils. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Jean Maſſan*, Notaire, le 22 Septembre 1636, *Yolande de Durand*, fille de noble *Jean-François*, & de noble *Louiſe de Rahiſſe*, de Caromb, dont il eut

V. JEAN DE TILLIA, Chevalier, qui fit ſon teſtament par-devant Jean Floret, Notaire, le 9 Février 1707, par lequel, après avoir fait un legs à ſes deux fils puînés & aux enfants de deux de ſes filles; il inſtitua héritier ſon fils aîné. Il avoit épouſé (écrivant *Jean Floret*, Notaire), le 20 Juin 1660, noble *Anne del Mot*, fille de noble *Jean-Baptiſte*, & de *Marguerite de Raymondis*, dont

1. ESPRIT-THOMAS, qui ſuit ;
2. ALEXIS-IGNACE, Lieutenant dans le Régiment de Nice, enſuite Lieutenant des Grenadiers au Régiment de Loyſenville, au ſervice du Roi, & enfin Lieutenant à celui du Pape en 1708, lors de la guerre au ſujet de Comacchio. Il eſt mort ſans enfants ;
3. JEAN-PAUL ;
4. Une fille, mariée à *Jean-Joſeph de Camaret*, Écuyer, de Pernes ;

5. Et une fille, mariée à *Joseph-Ignace de Maffard*, Écuyer, de Carpentras, dont le petit-fils eſt mort en 1763, Colonel du Régiment de Quercy, Infanterie, & Brigadier des Armées du Roi.

VI. Esprit-Thomas de Tillia, Chevalier, marié (devant *Jean Floret*, Notaire), le 17 Janvier 1703, à noble *Marie-Roſe de Camaret*, fille de noble *Jean-Baptiſte*, & de noble *Marguerite de Guinard*, laiſſa

1. Jean-Joseph-Siffrin, qui ſuit ;
2. Jean, Chevalier d'Olonne, Lieutenant au Régiment de Condé, Infanterie, par commiſſion du 26 Décembre 1727, qui quitta le ſervice du Roi après le combat de Parme, où il ſe trouva le 29 Juin 1734, & à la veille d'être Capitaine. Il fut nommé, par le Pape, Major de la Compagnie d'Infanterie de la Garde de Sa Sainteté à Avignon, par un Bref du 8 Juillet 1734, & enſuite, en conſidération de ſes ſervices, le Pape lui a pareillement donné les gouvernements d'Oppède & de Mornas, dans le Comtat-Venaiſſin ;
3. & 4. Et deux filles, mortes ſans avoir été mariées.

VII. Meſſire Jean-Joseph-Siffrin de Tillia fut Seigneur d'Olonne & de Rocans. C'eſt en ſa faveur, & de ſes deſcendants, que le Pape Benoît XIV érigea la Terre d'Olonne en *Marquiſat*, pour cauſe d'ancienneté de ſa famille. Il en réſulte dans le Bref d'éreſtion donné à Rome le 28 Mai 1755, & dans la Lettre informative écrite par M. Paſſionnéi, pour lors Vice-Légat d'Avignon, à M. Riganti, Secrétaire de la Sacrée Congrégation d'Avignon à Rome, dans le mois d'Octobre 1754, par laquelle il apprend à M. Riganti, que, non content d'avoir lu l'*Hiſtoire de la Nobleſſe d'Avignon & du Comtat-Venaiſſin*, par l'Abbé Pithon-Court, en 1750, & l'article de la Famille de Tillia qui commence au fol. 404 du IIIe tome de cette Hiſtoire, il s'eſt fait exhiber les anciens teſtaments, mariages & autres titres de cette Maiſon, & il a été convaincu évidemment de ſon ancienneté, & qu'elle vivoit noblement dans cette province du Comtat depuis le XIIIe ſiècle. Le Marquis d'Olonne a été chargé de porter les noms & armes de *Mot*, Famille noble & ancienne de Carpentras, & de *Scott*, Baron de Barvire, Maiſon illuſtre d'Écoſſe (que le malheur des temps & le trouble des Religions obligèrent de ſe retirer en France & en Italie, dont les deſcendants paſſèrent à Cavaillon auprès de Chriſtophe d'Eſcot, Évêque de cette ville, qui les y fixa), par les teſtaments de nobles Raymond-Ignace de Mot de Rochedouble, & Joſeph de Scott, de qui il a été héritier univerſel. Il prêta hommage des Marquiſats d'Olonne & de Rocans, au Pape, le 7 Août 1754 : il y eſt qualifié de *Nobilis* & *Potens Dominus*. Il épouſa, le 1er Avril 1723, *Thérèſe-Charlotte d'Inguimbert*, fille de *Céſar-François*, & de *Jeanne de Roubaud*, dont pour fils unique

VIII. Ignace-Thomas-Charles de Tillia, Marquis d'Olonne, de Rocans, de Barvire, Baron de Montauban, qui fut reçu dans la Compagnie des Gardes de l'Étendard des Galères en 1743. Il a prêté hommage au Roi de ſa Terre de Montauban au Grand Bureau de la Chambre des Comptes du Dauphiné, & il a été qualifié de Marquis d'Olonne. Ainſi appert dudit hommage daté du 17 Juillet 1756. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Jean-Vincent Eydoux*, Notaire à Carpentras, le 15 Juin 1753, *Mabile de Simiane*, & en eut

Henri-Denis, Marquis d'Olonne.

Les armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *coupé d'azur ſur gueules ; à la faſce d'or, ſurmontée d'un lion naiſſant du même*, qui eſt de Mot ; *aux* 2 *&* 3 *d'or, à la bande d'azur, chargée d'une étoile d'or entre* 2 *croiſſants d'argent*, qui eſt de Scott ; & ſur le tout : *d'azur, au croiſſant d'argent ; au chef du même, chargé de* 3 *croix potencées de ſable*, qui eſt de Tillia. Deviſe : Cœlestia cum terrestribus.

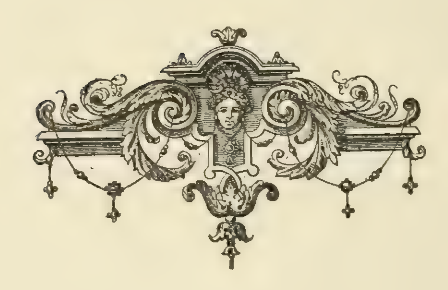
TILLIER, ancienne Famille Patricienne du canton de Berne, qui y eſt établie depuis près de trois ſiècles. Elle a joui des premières dignités de cette République, & a fourni & fournit encore à l'État des Sénateurs, Banderets, Tréſoriers, &c.

* TILLIÈRES : c'eſt une Baronnie, ſituée dans la ſubdélégation de Conches, en Normandie, qui fut portée en mariage, par *Agnès le Baveux*, fille de *Robert*, Chevalier, Baron de Tillières, à *Jean le Veneur*, Seigneur de Homme, qui fut tué à la bataille

d'Azincourt le 25 Octobre 1415. Elle a été érigée en Comté en 1565, en faveur de *Tanneguy le Veneur*, & elle eſt encore poſſédée par M. de Tillières.

TILLOY : *de gueules, à l'aigle d'argent*.

TILLY : c'eſt un bourg ſitué dans le Wallon Brabant, dont la Seigneurie étoit autrefois partagée entre les Seigneurs de Walhain & de Melin, & les Abbayes de Nivelle & de Villers. La meilleure partie de cette Terre, avec le Château qui étoit conſidérable, appartenoit, il y a 300 ans, à la Famille de *Warfuſée*. *Robert de Warfuſée* en fit le tranſport en 1389, à *Gérard de Marbais*. Après lui vint *Jean de Limelette*, & enfin *Samſon de Lalaing*, qui en céda le haut & bas domaine à *Jean T'Serclaes*, Chevalier, d'une Famille noble de Bruxelles.



Arras. — Typ. Schoutheer, rue des Trois-Visages, 53.

OUVRAGES NOBILIAIRES

EN VENTE A LA LIBRAIRIE

SCHLESINGER Frères,

12, RUE DE SEINE, A PARIS.

1. Anselme (le Père). Hiſtoire généalogique & chronologique de la Maiſon royale de France, des pairs, grands-officiers de la Couronne & de la maiſon du Roy & des anciens barons; avec les qualités, l'origine, les progrès & les armes de leurs familles ; enſemble les ſtatuts & le catalogue des chevaliers, commandeurs & officiers de l'Ordre du Saint-Eſprit. *Paris*, 1726, 9 vol. in-fol. (Nombreux blaſons.)

2. L'art de vérifier les dates des faits hiſtoriques, des inſcriptions, des chroniques & autres anciens monuments avant l'Ere chrétienne, & depuis juſqu'à nos jours, par un Religieux de la Congrégation de St.-Maur (corrigé & annoté par St.-Allais & Courcelles). *Paris*, 1818-1844, 44 vol. in-8, dem.-maroquin rouge.

3. Betancourt. Noms féodaux ou noms de ceux qui ont tenu fiefs en France depuis le XII[e] ſiècle juſque vers le milieu du XVIII[e]. *Paris*, *Schleſinger frères*, 1867-1868, 4 vol. in-8, br., *papier vergé*.

Réimpreſſion textuelle d'un rariſſime & important ouvrage, intéreſſant plus particulièrement l'Anjou, l'Aunis, l'Auvergne, le Beaujolais, le Berry, le Bourbonnais, le Forez, le Lyonnais, le Maine, la Saintonge, la Marche, le Nivernais, la Touraine, l'Angoumois & le Poitou.

4. Briant de Laubrière. Armorial général de Bretagne, relevé des diverſes réformations de la Nobleſſe de cette Province, depuis 1400 juſqu'en 1668; contenant les noms & les armes des Maiſons qui ont obtenu depuis cette époque des arrêts de maintenue ou des lettres d'anobliſſement, l'indication de celles qui ont fait des preuves de Cour, & une liſte exacte des Chevaliers bretons inſcrits dans les Galeries des Croiſades au Muſée hiſtorique de Verſailles. *Paris*, 1844, in-8, br.

5. Chevillard (Jacques). Nobiliaire de Normandie, ou Catalogue de la Province de Normandie, diſpoſé par ordre alphabétique, contenant les noms, qualitez, armes & blazons de tous les Nobles de cette Province, fait & dreſſé ſur la Recherche de MM. les Intendans depuis 1666 . *Paris*, *ſans date* (commencement du XVIII[e] ſiècle), in-fol., rel. pleine.

Bel exemplaire complet de cet ouvrage auſſi rare que recherché. Il ſe compoſe de 27 feuilles & comprend plus de 2440 écuſſons gravés.

6. Courcelles. Hiſtoire généalogique & héraldique des Pairs de France, des grands dignitaires de la Couronne, des principales familles nobles du Royaume, & des Maiſons princières de l'Europe, précédée de la Généalogie de la Maiſon de France. *Paris*, 1822 & ann. ſuiv., 12 vol. in-4, cart. non rog., blaſons.

7. Dictionnaire des Ennoblissemens, ou Recueil de lettres de nobleſſe depuis leur origine, tiré des Regiſtres de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aides de Paris. *Paris*, 1788, 2 vol. in-8, *brochés*, *non rognés*.

Ouvrage fort curieux & depuis longtemps très-rare; que nombre de familles tentèrent de faire supprimer, mais en vain. Les origines obſcures, ſuſpectes ſouvent, d'une quantité de maiſons très-connues, y ſont dévoilées ſans aucun ménagement.

8. Duchesne (André). Hiſtoire généalogique des Maiſons de Montmorency, de Chaſtillon, de Chaſteigner, de Béthune, de Dreux, de Vergy, de Guines, d'Ardres & de Coucy. *Paris*, XVII[e] ſiècle, 7 vol. in-fol.

Chaque maiſon ſe vend ſéparément.

9. Etats militaires de France. De 1758 (origine) à 1792, 35 vol. in-12, rel. pl. (*Collection complète*).

10. Expilly. Dictionnaire géographique & hiſtorique des Gaules & de la France. *Paris*, 1762, 6 vol. in-fol., veau br.

Très-eſtimé, recherché & peu commun. L'auteur a inſéré dans cet ouvrage un grand nombre de généalogies de familles nobles de France qui poſſédaient des fiefs.

11. Histoire et Généalogie de la Maison de Gramont. *Paris*, *Schleſinger Frères*, 1874, 1 vol. in-4, de 500 pag., avec tableaux généalogiques, tiré ſur très-beau papier vergé collé à 165 exemplaires numérotés. 25 *ſeulement ont été deſtinés au public*.

Magnifique impreſſion en caractères type XVIII[e] ſiècle, avec vignettes, fleurons, lettres ornées de la même époque.

Les documents qui forment la 2[e] partie de cet ouvrage, généralement tirés des Archives particulières de la Maiſon de Gramont, ſont d'une haute importance pour l'hiſtoire de France et un grand nombre de Familles nobles. On trouve là entr'autres une piquante correſpondance de Henri IV, qui prouve une fois de plus que ce Roi ſavait mener de front la politique, la guerre & l'amour.

12. Husson l'Escossois (Mathieu). Le ſimple crayon, utile & curieux de la Nobleſſe & des Duchés de Lorraine & Bar, & des Eveſchez de Metz, Toul & Verdun. Avec les armes, blazons, filiations & alliances de pluſieurs Maiſons conſidérables, tant eſteintes que modernes deſdits Pays. Enſemble la Deſcription ſommaires deſdits Duchez, & les priviléges de l'ancienne Chevalerie, Pairs fiefvés, Gentilshommes & Nobles de Lorraine. 1674, in-fol., vél. (*ancienne reliure*).

Précieux ouvrage & magnifique exemplaire : c'eſt en outre peut-être le plus complet connu.

13. Lainé. Archives généalogiques & hiſtoriques de la Nobleſſe de France, ou Recueil de

preuves, mémoires & notices généalogiques, servant à constater l'origine, la filiation, les alliances & illustrations religieuses, civiles & militaires des maisons & familles nobles du Royaume. *Paris*, 1834-1850, 11 vol. in-8, rel., blasons.

14. Lainé. Dictionnaire véridique des origines des maisons nobles ou anoblies du royaume de France, contenant aussi les vrais ducs, marquis, comtes, vicomtes & barons. *Paris*, 1818, 2 vol. in-8, dem.-rel.

15. Le Carpentier (J.). Histoire généalogique des Païs-Bás, ou Histoire de Cambray & du Cambrésis, enrichie des généalogies, éloges, armes des Comtes, Ducs, Évêques, de presque 4,000 familles nobles, tant des XVII provinces que de France. *Leide*, 1664, 4 parties en 2 vol. in-4, v. m. (*blasons*).

16. Léchaudé d'Anisy. Grands rôles des Échiquiers de Normandie. *Paris*, 1845, in-4, br., fig.

Contient : 1° les grands rôles de l'Échiquier de Normandie, 2° rôles normands de la Tour de Londres sous le roi Jean, 3° rôles normands de la Tour de Londres sous Henri V, 4° Échiquier de Normandie sous les rois de France, 5° appendix ad scaccarium Normanniæ. Une table très-détaillée des noms, lieux & faits termine ce remarquable travail.

17. Léchaudé d'Anisy. Recherches sur le Domesday, ou Liber Censualis d'Angleterre, ainsi que sur le Liber de Winton & le Boldon-Book, contenant : 1° une description de ces registres, pour servir d'introduction ; 2° trois tables accompagnées de notes historiques & *généalogiques* sur les familles françaises & anglaises inscrites dans ces registres ; 3° un glossaire ; 4° une statistique de l'Angleterre. *Caen*, 1842, in-4, br. (t. I, seul publié).

18. Le Pipre de Nœufville. Abrégé chronologique & historique de l'origine, du progrès & de l'état actuel de la Maison du Roi & de toutes les troupes de France, &c., avec les instructions pour servir à leur histoire, & un journal historique des siéges, batailles, combats & attaques, où ces corps se sont trouvés depuis leurs institutions. *Liège*, 1734, 3 vol. in-4, v. br.

Avec de nombreux blasons très-finement gravés en taille-douce, intercalés dans le texte.

19. Lobineau (Dom). Histoire de Bretagne. *Paris*, 1707, 2 vol. in-fol., rel. (Nombreuses planches de portraits, sceaux, tombeaux, &c.)

20. Maison de Lynden issue de celle d'Aspremont. 1626, in-fol. vél., portraits, vues de châteaux, blasons, sceaux & tombeaux.

21. Marca (P. de). Histoire de Béarn. *Paris*, 1640, in-fol., veau brun (*anc. rel. aux armes.*)

22. Montfaucon (Dom de). Les monuments de la monarchie française, avec les figures de chaque règne. *Paris*, 1729-33, 5 vol. in-fol., rel. pl.

Les nombreuses planches de costumes dont est orné cet ouvrage en font l'un des plus importants du genre.

23. Nobiliaire de Picardie, contenant les généralitez d'Amiens, de Soissons, pays reconquis, & partie de l'élection de Beauvais. Le tout justifié conformément aux jugements rendus en faveur des Nobles de la Province, tant par les Arrests du conseil que par les ordonnances de MM. les Intendants, &c., par Haudicquer de Blancourt. *Paris*, 1699, in-4, rel. pl.

Bel exemplaire, en grandes marges, de cet ouvrage devenu très-rare. Il contient les 11 familles entre les articles Faguet & le Féron, lesquelles ont été supprimées dans un grand nombre d'exemplaires.

24. Nobiliaire d'Auvergne, par Bouillet. *Clermont-Ferrand*, 1847, 7 vol. in-8, rel. pl., dent.

Très-bel exemplaire, avec nombreuses planches d'armoiries tirées en or & en couleurs.

25. Normandie (Collection des Dalles tumulaires de la), *reproduite par la photographie.* Par Le Métayer-Masselin. *Paris & Caen*, 1861, gr. in-4, br., beau papier vélin.

Publication remarquable illustrée non-seulement des photographies énoncées au titre, mais de lettres ornées formant une curieuse *Danse des Morts*, spécialement composée pour cet ouvrage.

26. Ordres de Chevalerie & marques d'honneur de toutes les nations, Histoire, Costumes & Décorations, par Wahlen. *Bruxelles*, 1855, 2 vol. gr. in-8, br., *figures & décorations coloriées.*

Cette édition des Ordres de Chevalerie est la plus complète qui ait paru. Aucune de celles publiées en France ne contient les Médailles & les Costumes ; elles se bornent à reproduire les Décorations des différents Ordres.

Le second volume, qui forme le supplément, contient les Décorations nouvelles & les modifications apportées aux anciennes depuis 1844.

27. Palliot. La vraye & parfaite science des armoiries. *Dijon & Paris*, 1664, in-fol., rel. pl.

Le meilleur & le plus complet des ouvrages héraldiques. Il contient une quantité d'écussons, bien gravés en taille-douce & plusieurs tableaux généalogiques.

28. Plancher (Dom). Histoire générale & particulière de Bourgogne. *Dijon*, 1739-1781, 4 vol. in-fol., dem.-rel., planches. (Bel exempl.)

Excellent ouvrage.

29. Poitou (Dictionnaire historique, biographique & généalogique des familles de l'ancien), par Filleau. *Poitiers*, 1840-54, 2 vol. in-8, rel., blasons.

30. Robert de Briançon. L'État de la Provence, contenant ce qu'il y a de plus remarquable dans la Police, dans la Justice, dans l'Eglise & la Noblesse de cette Province, *avec les armes de chaque famille. Paris*, 3 vol. in-12, rel. pl. anc., blasons gravés.

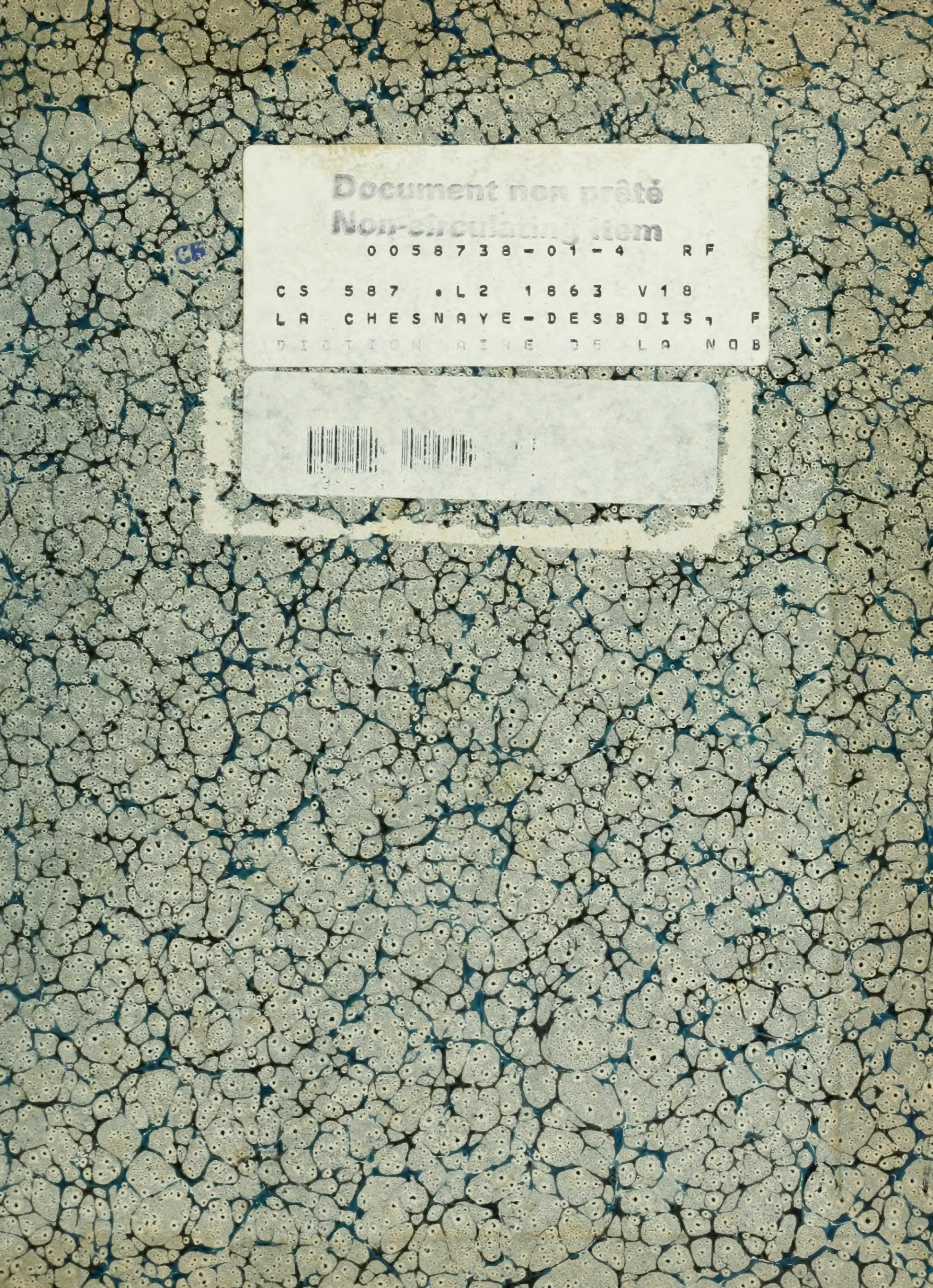
Bel exemplaire de ce livre très-estimé & recherché.

31. Rousseville (de). Recherches de la Noblesse de Picardie. Contenant les généalogies des gentilshommes de cette province & l'extrait des titres produits devant M. Bignon, intendant de la généralité d'Amiens ; avec les jugements rendus par lui & son successeur, M. de Bernage, depuis 1696 jusqu'en 1716, en exécution de la déclaration du roi. Grand in-fol., rel. pl. (*Bel exemplaire*).

Ouvrage excessivement rare, & dont on ne connaît que fort peu d'exemplaires.

Arras. — Typ. Schoutheer, rue des Trois-Visages, 53.





Document non prêté
Non-circulating item
0058738-01-4 RF
CS 587 .L2 1863 V18
LA CHESNAYE-DESBOIS, F
DICTIONNAIRE DE LA NOB

